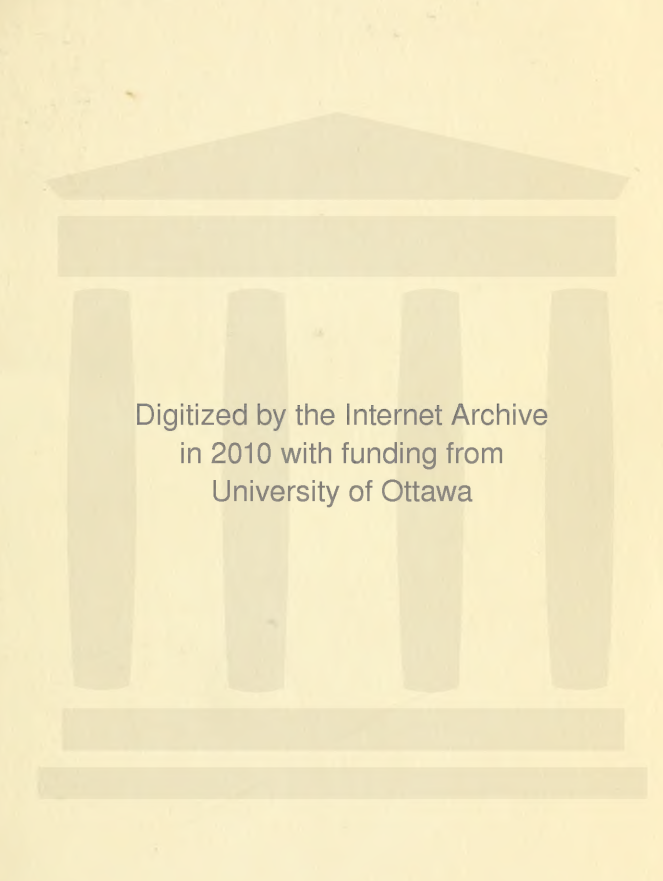


MISSIONS

DE LA

CONGRÉGATION DES MISSIONNAIRES OBLATS

DE MARIE IMMACULÉE

PARIS. — TYPOGRAPHIE A. HENNUYER, RUE D'ARCET, 7.

MISSIONS

DE LA CONGRÉGATION

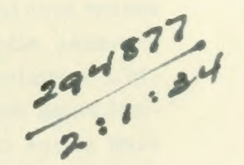
DES MISSIONNAIRES OBLATS

DE MARIE IMMACULÉE

DIX-NEUVIÈME ANNÉE

N° 73. — Mars 1881





PARIS

TYPOGRAPHIE A. HENNUYER

RUE D'ARCET, 7

—

1881



MISSIONS

DE LA CONGRÉGATION

DES OBLATS DE MARIE IMMACULÉE

N° 73. — Mars 1881.

MAISONS DE FRANCE

CONSUMMATUM EST !

C'est par ce cri de résignation qu'il convient de commencer l'histoire du drame douloureux dont nous venons d'être les témoins et les victimes. La tempête, annoncée depuis longtemps, a éclaté furieuse et dévastatrice. L'arbre religieux, secoué avec violence, a vu ses fleurs tomber et ses jeunes pousses portées au loin sur la terre étrangère. Ni la justice de la cause, ni la dignité de la défense n'ont été un solide rempart. Les supplications des fidèles, les larmes des pauvres, les réclamations des jurisconsultes, les démissions des membres les plus honorables de la magistrature, n'ont pas réussi à désarmer les ennemis de Dieu, et l'odieuse entreprise a été partout

poursuivie. Notre chère Congrégation a été frappée, comme d'autres sociétés plus illustres, par l'édit de proscription : *Consummatum est !*

A vrai dire, nous ne sommes nullement tentés de nous en plaindre. Souffrir et être persécuté pour la justice est un lot précieux dans la distribution des événements providentiels destinés à assurer le salut des âmes et des sociétés. Et puis, la mort est parfois moins pénible que l'agonie ; l'attente avait duré assez longtemps : le coup de grâce était une délivrance.

Les décrets ont été appliqués à notre famille religieuse à peu près sur tous les points. Nos Pères ont été jetés à la rue, et nos maisons, désertes, ne sont plus habitées maintenant que par quelques-uns des nôtres, qu'un reste de respect pour le droit de propriété a permis d'établir gardiens solitaires de ces tombeaux. Dans les cloîtres et les corridors silencieux, ils cherchent vainement ceux qui partageaient autrefois avec eux le doux bonheur de la vie commune. Plus rien ne fait écho à leur appel ; seul, le divin prisonnier du tabernacle, exilé, lui aussi, dans l'oratoire privé, console leur douleur. Les exercices de communauté se font avec la même exactitude que par le passé ; mais la plupart des places sont vides, et le deuil plane partout.

Ceux qui ont été expulsés ont été recueillis par des amis, et obéissent avec fidélité, sous quelque toit hospitalier, aux prescriptions religieuses de la prière et du travail. Au dehors, ils se rendent encore utiles aux âmes et exercent l'apostolat dans la sphère plus restreinte où ils se trouvent renfermés. Tout est devenu plus difficile ; mais, sous le seul regard de Dieu, la conscience est toujours en éveil ; et si les cœurs sont brisés et abattus, les âmes, elles, sont encore debout. Nous ne voulons connaître ni le découragement ni la crainte ; nous attendrons dans la

paix l'heure où Dieu, prenant en pitié ses apôtres, leur rendra, avec leur liberté perdue, la joie du foyer religieux et l'espérance d'y mourir en paix : « *In nidulo meo moriar.* » (Job, XXIX, 18.)

Et maintenant nous commençons les longs et tristes récits des expulsions. Ce n'est pas nous qui en serons les historiens ; nous laisserons parler les feuilles publiques et les témoins, nous contentant de glisser, à travers le tissu des narrations, le fil discret qui devra les unir. Il sera probablement impossible de réunir dans un seul numéro des *Annales* les nombreux documents colligés à cet effet ; mais successivement chaque maison aura son histoire, et rien ne sera perdu de ce que la congrégation a intérêt à connaître. Une première satisfaction sera ainsi donnée à la pieuse curiosité de nos Frères des missions étrangères ; et si une uniformité trop fatigante perce dans ces pages, on voudra bien ne s'en prendre qu'à la tristesse du sujet. Les mêmes scènes se sont reproduites partout ; ce ne sera pas pour nous un motif de les taire : l'histoire réclame, et nous veillerons à son intégrité.

Nous parlerons d'abord de la maison mère de la rue Saint-Pétersbourg, à Paris. Elle est le siège du gouvernement de notre Congrégation, et, à ce titre, elle a droit à être la première inscrite sur la liste funèbre. Mais, avant de nous engager dans le récit de ces scènes de violence, laissons la parole à un grand orateur. Il a merveilleusement résumé dans une phrase les émotions de ces jours de souffrance, et tous les religieux atteints par la proscription sentiront, en l'entendant, la douleur du premier moment revivre en leur mémoire.

Le R. P. Monsabré, de l'ordre des Frères prêcheurs, dans son allocution pour le service anniversaire du T. R. P. Lacordaire, célébré, le 29 novembre 1880, dans

l'église Saint-Augustin, à Paris, termine une période éloquente par la description suivante :

« Partout des portes brisées, des maisons dévastées, des sanctuaires scellés, des cellules vides, des citoyens libres violentés, des congrégations d'hommes paisibles qui priaient et faisaient le bien ensemble, dispersées comme on disperse des associations de malfaiteurs, les fruits de quarante années d'un travail honorable détruits par une tempête administrative. Hélas ! je n'ai vu qu'une scène de ce lugubre drame et c'est assez pour remplir mon cœur d'une inconsolable douleur que ravivent sans cesse mes souvenirs. Je crois entendre encore ce cri sinistre : « Les voilà ! » et les pas de la troupe humiliée qui vient faire le siège d'une maison inoffensive, et les cris du peuple qu'on refoule, et les sommations altières de l'arbitraire, et les vains appels faits à la justice, et les protestations indignées de l'honneur, du droit et de la liberté, et les truands qui s'écrient : « A l'ouvrage ! » et les coups retentissants des haches et des marteaux, et les lourdes pesées des pinces, et le bruit strident du fer qui se brise, et les craquements du bois qui vole en éclats, et ces cris impérieux : « En avant ! sortez ! emportez ! » et les voix douces et fermes qui protestent. — Je vois encore sortir, l'un après l'autre, entre deux soldats habitués à conduire des scélérats et honteux, en ce jour, de coudoyer un honnête homme, et les vétérans de la vie religieuse et les jeunes recrues qui en goûtaient les premiers charmes; je vois les larmes qui coulent, et les gestes désolés qui disent adieu aux chers sanctuaires de la méditation et du travail, et les pieuses génuflexions sur le seuil des portes rompues, et les embrassements de l'amitié navrée, et la foule qui jette des fleurs et des couronnes et crie : « Au revoir ! » à des gens qui ne savent ce qu'ils vont devenir. Je vois encore mon Dieu chassé

de son tabernacle et sa demeure scellée comme la chambre d'un mort. Je me retrouve seul dans ces grands cloîtres tant de fois sillonnés par les pas graves et discrets de toute une communauté qui va à la prière, au travail, à la réfection, à la joie, au repos ; je rôde encore autour de l'église tant de fois animée par le chant religieux des hymnes et des psaumes. Je cherche, j'écoute... et je ne trouve plus rien, je n'entends plus rien..., rien que la solitude et le vide, rien que les gémissements du vent dans ce désert, bruit mystérieux et sombre que mon âme troublée prend pour les cris plaintifs des pauvres innocents qu'on a chassés et qui demandent à rentrer..... Mon Dieu ! mon Dieu ! J'ai le cœur encore plein de larmes et de sanglots. Quel coup vous avez frappé ! Et nous en sommes tous, tous, affreusement meurtris ! »

MAISON DE PARIS, RUE SAINT-PÉTERSBOURG.

C'est surtout à Paris que se fait sentir le trouble des agitations politiques. Dans ce vaste centre afflue toute la surabondance de la vie nationale ; c'est donc là qu'il faut suivre les eaux mobiles de l'opinion. Les religieux, en dehors de toute question de parti, et protestant hautement contre toute infiltration de la politique dans leur demeure, avaient renfermé leur résistance dans le champ clos de la liberté religieuse et du droit public. Cette sagesse ne devait pas suffire à les protéger : leur dispersion était résolue d'avance.

Dans notre maison de la rue Saint-Pétersbourg la défense a été pleine de dignité et de fermeté. Aux premiers symptômes du danger, des amis accoururent de partout. Il ne fut pas nécessaire d'aller les chercher ; ils

se présentèrent d'eux-mêmes, et le comité de défense, organisé par M. le comte A. de Mun, nous envoya des hommes de tout rang et de tout âge pour veiller à nos portes. Ils nous gardèrent le jour et la nuit. Une chaîne de sûreté fut placée à l'entrée de la maison, faible défense destinée simplement à constater l'imminence du péril et la violation du droit. Nos messieurs, comme nous les appelions, se relevaient fidèlement ; c'étaient des voisins, des amis, des fils spirituels, et même quelques-uns des inconnus de la veille devenus de chauds défenseurs au jour de la lutte.

Plusieurs jours se passèrent ainsi. Nos gardiens veillaient et priaient, assistaient à nos offices publics, et nous, sans interrompre un seul jour les exercices communs, sans déroger en un seul point, si minime fût-il, au programme habituel, nous continuions notre vie de prière et de labeur. Le samedi, 30 octobre, vigile de la Toussaint, une vive alerte vint porter dans notre quartier, si paisible d'ordinaire, une animation inaccoutumée. La rue se remplit aussitôt de gens, sympathiques pour la plupart ; il y avait dans la foule des prêtres, des officiers, et aussi quelques insulteurs dont les cris ne trouvaient pas d'écho. Pendant ce temps nous étions tous à nos confessionnaux, et les fidèles assiégeaient notre chapelle où ils se glissaient péniblement à travers les curieux et la porte entrebâillée.

Ce ne fut ce jour-là qu'une alerte. Les fêtes de la Toussaint eurent un éclat plus vif encore que les années précédentes ; le troupeau se réunissait au bercail et se préparait à défendre ses pasteurs. Ainsi se passa une longue semaine de fatigue et d'attente. La fièvre d'inquiétude et d'exaltation qui agitait les fidèles n'avait pu nous gagner ; nous étions tristes, mais calmes. Quelques jours auparavant, nous avions supplié notre T. R. P. supérieur gé-

néral de s'éloigner de Paris, où allaient se passer tant de scènes violentes, et nous avions avisé aussi à la sûreté de nos pères de nationalité étrangère.

Enfin arriva le 4 novembre, fête de saint Charles. Ce jour-là, des télégrammes apportèrent de province l'annonce de l'exécution des décrets dans plusieurs de nos maisons. Nous dûmes passer encore ensemble ce jour qui nous rappelait la fête d'un patron de notre vénéré fondateur, et tandis que nos défenseurs barricadaient nos portes avec un zèle qu'il fallait modérer, nous apprîmes à dix heures du soir que notre expulsion aurait lieu certainement le lendemain matin.

De grand matin chacun fut prévenu. Les petites malles étaient prêtes dans chaque chambre, les messes se dirent de bonne heure ; on fit l'oraison comme de coutume. Six heures sonnent et au coup de l'*Angelus* le commissaire de police frappe au guichet du portier.

Laissons maintenant parler les journaux. *L'Union*, dans son numéro du 6 novembre, faisait ainsi le récit de notre expulsion.

LES OBLATS DE MARIE.

La garde d'honneur était, cette nuit, restée plus ferme que jamais à son poste. Il était aisé de prévoir que l'attentat devait se consommer ce matin. Nous étions donc là avec des amis d'hier qui resteront les amis de demain ; *l'Union* était représentée dans ce couvent hospitalier où nous ramènerons un jour en triomphe les serviteurs fidèles de Marie et du Sacré-Cœur.

A cinq heures et demie, ce matin, un détachement de pompiers arrivait avec un matériel d'attaque, et des escouades de gardiens de la paix prenaient position, un quart d'heure après, dans la rue de Saint-Pétersbourg,

barrée, par un cordon de police, au niveau de la rue de Florence et à l'intersection des rues de Turin, de Moscou et de Hambourg.

Dès cinq heures, trois messes étaient célébrées à la fois dans la chapelle où avaient eu lieu plusieurs communions. A six heures, le R. P. AUBERT montait à l'autel, au moment où la sonnette était agitée par les mains policières.

Le R. P. DE L'HERMITE, assistant général et supérieur de la maison, se rendit au guichet :

— Qui est là ?

— Au nom de la loi, ouvrez !

— Qui êtes-vous ?

— Le commissaire de police.

— En vertu de quel mandat agissez-vous ?

(*Silence.*)

— Au nom de la loi, ouvrez !

— Je refuse et je proteste !

Un bruit sourd retentit. Les pompiers frappent de la hache la porte d'entrée ; mais — rendons-leur cette justice, — ils ne mettent aucun entrain dans la vilaine besogne qui a pour but de suppléer aux efforts des crocheteurs.

Hommes et femmes, réveillés en sursaut, se montrent aux fenêtres, aux balcons et sur les portes des maisons de la rue Saint-Pétersbourg. Ils flétrissent avec énergie la criminelle agression : « Vivent les Oblats ! vive la liberté ! » Des agents de police nous semblent noter sur leurs carnets les numéros des immeubles d'où partent, se mêlant au son des cloches, ces acclamations pour les victimes et ces cris de réprobation contre les persécuteurs.

Cependant la porte d'entrée, solidement barricadée, résiste encore. Elle finit néanmoins par céder ; les chaises

qui forment le rempart de la seconde ligne de défense sont enlevées une à une par les assiégeants, tandis que les assiégés se retirent dans les cellules avec les Pères qu'ils doivent assister de leur présence.

Le R. P. de l'Hermite, ayant à ses côtés MM. de Jeanson, Guès, ancien officier de marine, Hirsch, Edmond Badenier et M. Gillet, huissier, se retire dans le couloir fermé par une porte vitrée donnant accès dans la communauté.

Avant de continuer notre récit, disons que Me Gillet, bien qu'ayant invoqué sa qualité d'officier ministériel requis pour exercer ses fonctions, s'était vu refuser le passage. Il a protesté, et, pour pénétrer dans le couvent, il a dû tromper une active surveillance, franchir un mur et entrer par une fenêtre. On lui a tendu une échelle et il a pu entrer enfin par une voie que la politique ne semblait pas devoir lui ouvrir.

Reprenons le compte rendu de la campagne :

Les pompiers brisent les vitres de la porte, dévissent les verrous, et M. Richard, commissaire de police du quartier de l'Europe, montre, au milieu des éclats de verre, sa figure officielle, qui ne parvient pas à dissimuler les impressions pénibles de l'homme privé.

— Au nom de la loi, ouvrez !

— Ouvrez vous-même, répond le Père Supérieur, dont l'attitude est pleine de calme et de dignité.

— Vous refusez d'ouvrir ?

— Absolument.

La porte cède sous les coups de hache ; les pompiers sont tellement troublés, qu'ils ne se rendent pas compte que le bouton seul du loquet retient les battants.

— Sont-ils maladroits ! fait finement observer le R. P. de l'Hermite.

Les commissaires, ils sont deux, s'avancent escortés

d'agents. M. le commissaire Richard s'adresse au Père Supérieur et aux personnes qui l'entourent :

— Messieurs, au nom de la loi, j'ai ordre de vous faire sortir.

— Monsieur Richard, réplique Me Gillet, je suis officier ministériel, je proteste contre le refus d'entrée qui m'a été illégalement opposé par vos agents; je proteste aussi contre tout ordre de sortie.

Le commissaire, visiblement embarrassé, balbutie et s'adresse aux quatre témoins, auxquels il enjoint de sortir. M. Lafontaine, son collègue, dont le défaut de politesse atteste une récente origine républicaine, appuie d'une sommation les paroles de son collègue.

M. Hirsch fait la déclaration que voici :

— Messieurs, nous ne sortirons pas; nous sommes chez nos amis, dans leur propriété, d'où personne n'a le droit de nous chasser.

Et nous protestons avec indignation contre des actes arbitraires et iniques, comme citoyens français et comme catholiques.

Le commissaire Richard prend acte de cette protestation et réitère l'ordre de sortie immédiate.

— Je ne sortirai pas, répond M. Hirsch.

— Agents, emmenez ces messieurs; et pas de rébellion, messieurs, ou l'on vous arrête.

M. Hirsch et ses cotémoins sont immédiatement saisis par les deux bras — deux agents par personne — et expulsés dans la rue. On les fait sortir du cordon de police, et ils ne peuvent plus que se joindre aux groupes sympathiques qui se sont formés dans la rue.

Le R. P. de l'Hermite, resté seul avec l'huissier et deux Frères de la communauté, exige la lecture du mandat dont prétendent s'autoriser les commissaires de police, et proteste avec une inébranlable fermeté.

La maison est envahie et les cellules sont attaquées une à une par les pompiers et les agents de police.

Le R. P. Charaux, avec ses témoins, MM. de Bourjolly, le comte de Mouy, ancien magistrat, Kinklin, est expulsé le premier.

Grande émotion dans la rue, acclamations enthousiastes. On se jette au cou du Père ; on s'agenouille sur son passage ; on se suspend aux plis de sa soutane ; les chapeaux s'agitent en l'air, et la foule fait une magnifique escorte au proscrit de la République.

Deux arrestations sont faites avec plus de zèle que de discernement par les brigadiers.

Sont ensuite expulsés :

Le R. P. Chalmet, avec ses témoins, MM. Ravenstein, Vautrain, Dupannois, Léonce de la Rallaye, directeur du *Journal des Villes et Campagnes.*

Le R. P. Berthelon, avec ses témoins, MM. Martenot, Dehon, Raban, Rigal.

Le R. P. Larose, accompagné de MM. A. Gillet, Charton, Le Ny, C. Badenier et P. Badenier. Protestations du Révérend Père et de ses témoins. Sur le seuil du couvent, ils protestent encore, en demandant au supérieur sa bénédiction.

Le R. P. Girou, avec ses témoins, MM. Cornu, Lucas, Oursel.

Le R. P. Aubert, assistant général, avec ses témoins, MM. Beaulavon, Le Turc, André Ledoux, Fauché, Fragonard, le comte de Voisins, Louis d'Estampes, rédacteur de *l'Union*, qui, au nom de tous, joint ses protestations les plus accentuées, en faveur du respect et de la liberté religieuse et individuelle et du droit inviolable de la propriété, à celles du R. P. Aubert. Après avoir invité l'huissier à en prendre acte, il quitte le dernier la cellule et

est l'objet d'une seconde expulsion, sur le seuil même de la porte du couvent.

Le R. P. Martinet, assistant général, avec ses témoins, MM. le docteur de Wouves, le comte du Page, Du Houx et Cottereau.

Dans chaque cellule, les protestations des Pères et de leurs amis ont été faites avec une grande intelligence de la situation et avec une dignité pleine d'énergie.

Chaque expulsion des religieux a donné lieu à d'admirables démonstrations d'affection et de respect. Deux ou trois hurlements de : Vive la République ! ont été poussés seulement, et le peuple, par les cris répétés et chaleureux de : Vivent les Oblats ! vive l'Eglise ! vive la France ! vive la liberté ! A bas les décrets ! montre que ces derniers sont répudiés par la conscience publique.

Chacun des Pères est accompagné par une escorte qui grossit sans cesse, jusqu'à la porte des asiles ouverts par des cœurs généreux à l'infortune. On se quitte en s'embrassant. Des pleurs mouillent tous les visages, et les têtes se courbent sous la bénédiction des persécutés traversant les rues, en montrant le crucifix à la foule.

Revenons au couvent.

Le R. P. Sardou, procureur général, a été expulsé avec ses témoins, MM. Roussel, Cornu fils et d'autres témoins. MM. Martin Saint-Léon et Bronder justifiaient amplement ailleurs, à des postes importants, leur inscription sur les registres de la garde d'honneur.

MM. Fournier, Clairet, Pillot, Randoing, ancien député de la Somme, sont expulsés de la cellule du R. P. Soullier. Tous protestent, et M. Randoing parle avec l'autorité qui s'attache aux nombreux services rendus par lui au pays durant une longue et honorable carrière.

Le R. P. Soullier, premier assistant général, est le dernier expulsé. Le R. P. de L'Hermite et le R. P. Sardou

sont maintenus, comme représentant d'une manière spéciale les droits de la société civile. Quatre Frères ont été admis à demeurer avec les deux Pères, pour les besoins du service.

Les scellés ont été mis sur la chapelle ; les violences contre le domicile et la liberté des citoyens, congréganistes et laïques, ont eu pour couronnement un acte sacrilège. Le Très Saint-Sacrement avait été retiré du Tabernacle et transporté dans l'oratoire privé qui existe dans la communauté.

Nous n'ajoutons rien à ce récit, rien que nos félicitations à la population, dont le dégoût pour les attentats républicains devrait servir de leçon à l'inepte haine des gouvernants.

Un ouvrier disait, pendant que l'on saluait les RR. PP. Oblats des plus cordiales acclamations : « Ces violences du pouvoir amèneront les coups de fusil. »

Nous nous arrêtons sur ce mot qui a sa signification.

La protestation des RR. PP. Oblats et celle des laïques expulsés avec ces religieux ont été signées et remises entre les mains de Me Gillet, chargé d'en tirer les conséquences légales.

RÉCIT DU JOURNAL *le Gaulois.*

A six heures du matin, au moment même où les Pères récitaient l'*Angelus*, MM. Richard et Lafontaine, commissaires de police, se présentaient devant la porte du couvent, 40, rue de Saint-Pétersbourg. Ces deux représentants de l'autorité étaient assistés d'une forte escouade de gardiens de la paix et de douze malheureux pompiers qu'ils avaient réquisitionnés sans leur faire connaître

l'écœurante besogne à laquelle ils allaient les employer.

Les pompiers attaquent la porte à coups de hache ; ce bruit réveille tout le quartier, et bientôt une foule énorme circule aux abords de la communauté. La porte vole en éclats ; derrière la porte se trouvent un grand nombre de chaises accumulées, que l'on jette dans la rue. Puis on attaque la porte du cloître ; les vitres sont brisées, et les crocheteurs pénètrent dans le couloir. Là se tient le R. P. de L'Hermite, supérieur local, ayant à ses côtés trois témoins : MM. Hirsch, Guez, ancien officier de marine, de Jeanson.

M. Lafontaine intime aux témoins l'ordre de sortir, M. Richard lit au P. Supérieur l'arrêté de dissolution des congrégations. Ici a lieu une scène très émouvante : le R. P. de L'Hermite se place au bas de l'escalier et formule une protestation très ferme, très digne et très énergique ; en vain les commissaires refusent de l'entendre : « Monsieur, dit le Supérieur, je vous ai laissé lire l'arrêté d'expulsion ; vous m'entendrez jusqu'au bout. » M. Lafontaine paraît très irrité ; quant à M. Richard, son attitude a été très correcte, et c'est à contre-cœur qu'il exécute les basses-œuvres de nos gouvernants.

Après la protestation du P. L'Hermite, qui a su trouver des accents admirables pour flageller les violateurs de domiciles, Messieurs les commissaires continuent leurs exploits ; on attaque successivement les portes des cellules.

Dans chaque cellule se trouve un religieux assisté de deux témoins ; nous voyons successivement passer le P. Charaux, puis le P. Chalmet, le P. Berthelon, le P. Larose. A leur sortie, ces vénérables religieux sont acclamés ; des dames se jettent à genoux et baisent le bas de leur robe.

Le P. Giroud a été salué par des acclamations enthou-

siastes ; arrivé à l'angle de la rue de Hambourg, il s'est arrêté pour bénir avec son crucifix un groupe de cent personnes agenouillées, qui criaient : « Vive la liberté ! vivent les Pères ! » Cette scène a produit une vive impression ; nous avons vu les larmes jaillir de bien des yeux.

On expulse ensuite le P. Aubert, un vénérable Père qui a passé vingt et un ans en Amérique, qui a évangélisé les Iroquois et qui ne s'attendait guère à trouver des « Barbares » dans Paris. Rue de Milan, le proscrit a été l'objet d'une chaleureuse ovation.

Puis nous voyons sortir le P. Martinet et le P. Soullier.

Dans le couvent, les hommes de cœur qui, depuis plusieurs nuits, avaient tenu à partager les angoisses des victimes, ont élevé des protestations indignées ; nous avons remarqué MM. de Mouy, Cornu, de la Rallaye, de Bourjolly, Fragonard, d'Estampes, Randoing, docteur de Wouves, Lehon, Cléret de Langavand, du Houx, Wercken, etc., etc.

Six cachets rouges sont apposés sur la porte de la chapelle ; puis les scellés sont mis sur la porte de la sacristie.

Dans la rue, quelques braillards essayent de vociférer ; leurs clameurs sont couvertes par les cris de : « Vivent les oblats ! »

Les agents ont opéré quelques arrestations ; deux dames ont été conduites au poste.

Nous nous faisons l'écho du sentiment général en déclarant que les agents qui accompagnaient MM. Richard et Lafontaine ont accepté à contre-cœur l'ignoble et écœurante besogne qui leur a été imposée ; nous avons surpris sur les visages de plusieurs gardiens de la paix des marques non équivoques de tristesse et d'indignation.

Quant aux pompiers, l'un de ces malheureux pleurait à chaudes larmes; nous certifions le fait; nous ne serons pas démenti.

On a laissé dans le couvent, comme gardiens de l'immeuble, le R. P. de L'Hermite, supérieur local; le P. Sardou et trois frères.

Les expulsés ont trouvé un asile chez des personnes amies, qui se disputent l'honneur de les avoir sous leur toit. On sait que M. de Jeanson a mis un château à la disposition des proscrits.

Ajoutons quelques détails aux récits des journaux :

Pour opérer notre expulsion sans être troublée, la police avait intercepté la circulation des tramways et des voitures dans la rue Saint-Pétersbourg. Ce ne fut qu'à neuf heures que la voie redevint libre. Deux lignes d'agents se dressaient comme un mur à l'intersection des rues de Florence et de Saint-Pétersbourg et à la hauteur des rues de Turin, de Hambourg et de Moscou. C'était un déploiement de forces considérable pour expulser dix pauvres prêtres. Pendant que, de leur côté, les pompiers ébranlaient nos portes et forçaient l'entrée, la population de la rue, réveillée en sursaut, suivait avec anxiété des balcons voisins cette scène de violence, et quand, par la brèche ouverte, la police pénétra chez nous, ce furent des cris d'indignation qui éclatèrent de partout : « Entrez, lâches, oh ! les lâches, » criait-on de partout.

Le P. de L'Hermite, supérieur local, séparé de ses témoins qui furent les premiers expulsés, fut repoussé par le flot envahisseur jusqu'au bas du grand escalier. Il avait encore à ses côtés le P. Sardou et quelques frères. Les commissaires voulaient monter immédiatement aux cel-

lules, mais le Supérieur, ferme à son bord, les arrêta, exigea la lecture du décret d'expulsion, qui fut faite par M. Richard, et répondit par la courte protestation suivante, trois fois interrompue par les mouvements d'impatience et les apostrophes du commissaire Lafontaine :

« Monsieur,

« Pour votre décharge, je vous accuse réception de la lecture que vous venez de me faire de ce papier administratif. Et maintenant je proteste. Je proteste, comme propriétaire de cet immeuble, contre cette agression violente et sauvage de mon domicile, contre cet attentat à la propriété et à la liberté individuelle. Je proteste comme mandataire de la société civile au nom des autres propriétaires que je représente et dont j'ai reçu procuration à cet effet. Je proteste au nom des missions étrangères dont vous tarissez ici une source de recrutement ; c'est de cette maison en effet que partent, chaque année, en grand nombre, des hommes de Dieu qui vont au loin évangéliser des sauvages et faire bénir le nom de la France. Je proteste contre l'apposition des scellés sur cette chapelle publique, au nom de tout un quartier éloigné des paroisses, lequel va se trouver destitué de secours religieux. Enfin, Monsieur, je vous déclare que si je ne portais pas l'habit vénérable dont je suis revêtu, la soutane ecclésiastique, ce n'est pas par une simple protestation verbale que je vous aurais reçu, mais à coups de bâton. »

Grande explosion de colère et menaces du commissaire Lafontaine. M. Richard, embarrassé de son rôle, est plus convenable et ne répond pas.

Le flot de la police pousse les quelques religieux qui ont assisté à cette scène, et la chasse aux Oblats commence dans les cellules et les corridors. Le récit des jour-

naux est assez exact et il est inutile d'y revenir. Une déception cependant nous était réservée pour la fin. Le R. P. Soullier, désigné nommément par M. Richard pour garder la maison avec les PP. de L'Hermite et Sardou, fut expulsé au dernier moment, contrairement à l'assurance donnée. Ses réclamations et celles du supérieur n'y purent rien : le commissaire Lafontaine avait insinué l'idée que trois était un nombre trop considérable, et sa mauvaise humeur se traduisait par cette petite vengeance finale : il fallut s'exécuter.

Pendant que ces scènes se passaient à l'intérieur de la maison, l'indignation croissait au dehors, et les protestations et acclamations de nos fidèles arrivant de partout couvraient les cris et les rires moqueurs de quelques affidés de la Révolution payés pour insulter. Plusieurs arrestations de gens honnêtes furent faites, mais n'intimidèrent nullement la foule des chrétiens et des habitants de notre pacifique quartier. Des personnes de tout rang et de tout âge : des servantes, des ouvrières, des hommes du monde, un journaliste, furent arrêtées et bientôt relâchées. M. Louis Teste, rédacteur du *Paris-Journal* et habitant de la rue Saint-Pétersbourg, a décrit ces scènes dans le numéro du *Paris-Journal* du 8 novembre. Nous insérons cet article en entier, parce qu'il reproduit assez bien la physionomie de Paris à ces heures d'agitation. Nos lecteurs des missions étrangères ne nous reprocheront certainement pas de leur avoir servi ce spirituel morceau de chronique parisienne.

A BAS LA LIBERTÉ ! ET VIVENT LES TYRANS !

Au *Paris-Journal*, nous ne nous couchons guère avant trois heures du matin, ce qui fait que nous ne nous levons

pas précisément avec l'aurore. Vendredi, à six heures quarante-cinq minutes, je suis réveillé en sursaut par un bruit inaccoutumé. Les domestiques courent dans l'appartement. Mme Teste s'apprête à sortir pour porter aux Pères Oblats de la rue Saint-Pétersbourg, dont la chapelle nous sert d'église paroissiale, l'hommage de son respect et de sa sympathie, à l'occasion de leur expulsion qui se fait à ce moment avec les procédés civilisés que l'on sait. Je tiens à l'accompagner, non pour protester contre les Décrets, auxquels j'ai maintes fois offert l'expression de la considération que j'ai pour eux, mais pour la protéger. A vingt pas de ma porte, je rencontre un de ces vénérables religieux, à la physionomie noble et virile, qui a grand'peine à contenir les sanglots qui s'échappent de sa poitrine. J'avoue qu'en voyant la douleur de ce brave homme, chassé de son domicile où il se livrait à la prière et au travail sans se mêler aux luttes du monde, j'ai ressenti une des plus vives émotions de ma vie. J'ai crié : « A bas les tyrans ! vive la liberté ! » en lui demandant l'honneur de lui serrer la main.

Aussitôt, j'entends derrière moi une voix d'une brutalité singulière : « Fourrez-moi cet homme au poste ! » On m'a appris le nom de cet aimable brigadier : il est écrit dans ma mémoire, qui a reçu de la Providence le don d'oublier fort peu de choses. L'ordre n'est pas donné, que je me sens enlevé par deux sergents de ville. En trois minutes, nous sommes chez le commissaire de police de la rue de Naples. Il y avait déjà là plusieurs personnes arrêtées pour avoir manifesté leur indignation contre l'assaut donné à coups de haches au cloître de la rue de Saint-Pétersbourg : M. Victor de Carnières, fils du président de chambre à la Cour de cassation ; les demoiselles Juigné — je ne garantis point l'orthographe de leur nom, — etc. M. de Carnières a raconté dans le *Figaro* l'aven-

ture de ces deux sœurs, la première appréhendée pour avoir crié : « Vivent les Oblats! » et la seconde pour avoir dit : « N'emmenez pas ma sœur ! » Ce « N'emmenez pas ma sœur ! » suivi d'un : « Fourrez-moi cette femme au poste! » est tout simplement une merveille. C'est l'idéal de la liberté humaine !

Le commissaire de police m'interroge avec une courtoisie à laquelle je ne puis que rendre témoignage. Ma déposition est substantiellement conforme à celle des sergents de ville qui m'ont arrêté. J'ai crié : « A bas les tyrans ! vive la liberté ! » S'il m'en souvient bien, j'ai entendu tous les hommes actuellement au pouvoir, y compris celui dont les agents m'ont arrêté, crier ces choses-là. Pouvais-je croire proférer des cris séditieux ? Pouvais-je m'imaginer que, sous une République qui se dit le gouvernement de tous, il ne m'était pas permis de faire connaître mon opinion, même en évitant toute allusion constitutionnelle ? Le procès-verbal est envoyé à la Préfecture de police. Vers dix heures, un courrier apporte la réponse : « Maintenez le sieur Teste (Louis) en état d'arrestation et dirigez-le sur le Dépôt. » Le commissaire de police me prie, fort poliment d'ailleurs, de vider mes poches. Mme Teste, qui est venue me rejoindre, serre le tout. Après quoi, l'on me fouille. O législation que l'Europe nous envie ! Mais, je n'ai vraiment pas à me plaindre. D'autres : M. Henry Cochin, le baron de Lassus, etc., ont été obligés de quitter leurs chaussures, sans doute pour montrer qu'ils n'y cachaient pas des épées. « Est-ce qu'il y a un pédicure attaché à l'établissement ? » demande l'un d'eux. Puis, le commissaire de police me fait obligeamment apporter un frugal déjeuner du cabaret voisin. A onze heures et quart, un fiacre, qu'il a envoyé quérir à mes frais, me transporte, en compagnie d'un négociant inculpé d'un crime du même genre,

M. Vial, à la Conciergerie. Deux sergents de ville nous accompagnent. Toutes les personnes arrêtées n'ont pas rencontré les mêmes égards : plusieurs ont été conduites en voiture cellulaire, comme des malfaiteurs, et jetées, assure-t-on, pêle-mêle avec des bandits dans un cachot ; mais j'ai oublié de recueillir des détails assez précis pour affirmer le fait. A midi, je suis écroué dans la cellule double 22-24, où se trouvent déjà MM. le baron de Lassus, Henry Cochin et Alfred Brunet. Je connaissais M. Henry Cochin. J'ai bientôt fait connaissance avec ses deux compagnons, un avocat du meilleur monde et un ciseleur du mérite le plus distingué que Léon XIII a décoré de la croix de Saint-Grégoire-le-Grand. J'espère que nous resterons bons amis.

Tout le monde sait, au moins par des images, ce que c'est qu'une cellule. Ce n'est pas beau ! Je n'abuserai point de la bienveillance du lecteur, en décrivant notre 22-24. Des murs épais, des voûtes basses, des fenêtres étroites et grillées auxquelles on ne peut atteindre qu'en se hissant sur la pointe des pieds, des portes massives et percées d'un guichet, une pièce éclairée par deux becs de gaz, et dont quatre couchettes larges comme la planche de la guillotine tapissent le parquet. Deux tables fixées dans le mur. Devant, deux escabeaux scellés par une chaîne dans la pierre. Dans deux angles, deux vases en terre cuite emmurés, ressemblant assez à des ruches à miel. Le couvercle en bois est enchaîné ! *Para las immundicias !* Le système *locomobil* de M. Constans serait bien préférable : quelque ennemi que vous soyez de lui, croyez-en mon expérience. Mais n'est-il pas un peu honteux, dans ce siècle de progrès humanitaires, de faire coucher des gens dans des latrines ? On me dit pourtant que c'est la cellule d'honneur, comme qui dirait celle où la Commune enfermerait MM. Grévy et Gambetta.

Nous voici tous les quatre ! Impossible de nous promener, puisqu'on peut à peine poser le pied par terre, tant il y a peu d'espace. Nous nous asseyons sur nos lits. Mme Teste a obtenu de la Préfecture de police l'autorisation de me voir : vers trois heures, je vais causer une demi-heure avec elle au parloir, où le registre, sur lequel sont couchés les noms du président Bonjean et de Mgr Darboy, est désigné, dans la sombre bibliothèque de l'écrou, par une croix noire. Il faut vous dire que l'entrée des prévenus du 5 novembre a produit à la Conciergerie l'effet de la première fournée des otages de la Commune. La stupeur se lisait sur tous les visages, y compris ceux des pires malheureux qu'on entasse dans l'horrible sentine que nous n'avons fait qu'entrevoir. Lorsque les prisons s'emplissent des honnêtes gens, sous quelque couleur politique qu'on déguise la chose, le peuple ne s'y méprend point : c'est l'approche des mauvais jours. Gouvernement, qui vous réclamez tant du peuple, étudiez-le, interrogez-le, et vous verrez ce qu'il vous répondra !

Une bourriche somptueusement approvisionnée nous est envoyée par une main inconnue. Des bottes de journaux, des paquets de cigares, nous affluent. Lettres, billets, cartes, pleuvent innombrables par nos guichets. A la tombée de la nuit, nous nous mettons à dîner, assis sur nos lits, l'humeur fort gaie, l'appétit fort éveillé. Des journaux nous servent d'assiettes. M. Cochin mange dans *la Liberté* et moi dans *la Justice*. Comme les gardiens ne nous veulent pas de mal, les braves gens ! nous ne craignons point que cette allusion aggrave notre cas. A neuf heures, M. de la Brière vient de la cellule d'en face nous souhaiter le bonsoir. Avec lui sont le marquis de Boishébert, le comte de Malherbe, etc. A dix heures, le procureur de la République, M. Lœw, se fait ouvrir

notre cellule : il nous encourage gracieusement à patienter jusqu'au lendemain, en nous offrant les petites commodités que permettent les règlements. Mais le directeur de la Conciergerie, avec une bonté parfaite, avec une infatigable prévenance, y a déjà pourvu autant que possible.

Par exemple, la nuit a été plus dure ! Deux becs de gaz flamboyant au-dessus de nos yeux. Une chaleur torride. Les émanations des ruches à miel. Et des punaises ! Ah ! quelles punaises ! On aurait dit des homards vous grimpant par le corps. Il n'y a que des poitrines foncièrement républicaines qui puissent former de pareilles élèves. Jamais hidalgo de Burgos n'en a vues de cette taille ! M. Cochin a beaucoup d'esprit et d'entrain. Il ne laissera pas amoindrir l'héritage paternel : je crois même qu'il y ajoutera une hardiesse qui le mettra singulièrement en valeur. Et il était tout à fait en verve d'entrain et d'esprit, cette nuit. Je suis sûr que ni M. Ferry ni M. Cazot ne se trouvaient dans des dispositions aussi heureuses. Mais, malgré ses feux d'artifice, et bien que je ne fusse pas plus morose que lui, je n'ai pu détacher mon attention, et surtout mon corps, de ces gigantesques homards. Je me suis promis de procurer à M. Andrieux, quand ce sera mon tour, un de ces punaisiers renforcés des punaisiers voisins, pour peu qu'il le désire. Je lui fais cette offre de bon cœur.

Enfin, le gardien de ronde crie : « A bas du lit ! » — « Prenez garde, lui dis-je. Il paraît que je suis ici pour avoir crié : A bas ! » On nous passe quatre énormes pains de munition, que nous refusons, et deux seaux d'eau, que nous acceptons. Ne parlons pas de la toilette, si vous voulez bien ! Nous déjeunons au café noir. A onze heures, au préau, où nous retrouvons une vingtaine des prévenus du 5 novembre. Présentations. Poignées de

main. Réintégration au logis. A midi, on nous prévient que nous allons être interrogés. Une heure après, je comparais devant le magistrat instructeur qui, après avoir entendu le récit que j'ai fait en commençant, signe une ordonnance de non lieu. Je suis immédiatement relâché. Je dois dire que du poste de la rue de Naples à la Conciergerie et de la Conciergerie au cabinet du magistrat instructeur, j'ai été traité d'une façon non seulement irréprochable, mais des plus obligeantes. Je ne confonds pas les responsabilités.

A ma sortie, je rencontre ma femme, qui ira me chercher avec la même simplicité et le même courage dans les chemins de ronde de la Commune : elle est entourée du comte Daru, du comte Benoist-d'Azy, du comte de Rességuier, qui avaient bien voulu se mettre à sa disposition. Je leur offre ici l'expression de ma reconnaissance. Je ne dois pas oublier non plus Me Beaupré, l'une des illustrations du barreau de Paris, très républicain, mais qui n'en est pas moins un fidèle ami à moi. Ai-je besoin de dire à mon très éminent et très aimé rédacteur en chef, M. H. de Pène, combien je suis touché de sa note d'hier ? Que mes confrères de la presse veuillent bien croire à tous mes dévoués sentiments, pour les chaleureuses marques de sympathie dont ils m'ont honoré. Il n'y a que dans un certain clan de gauche, où l'arrestation d'un journaliste de mon poil est regardée comme une bonne aubaine. Quand le cordonnier Bolâtre sera incarcéré, vous entendrez leurs cris de paon ! Et vous verrez quelle indignation ils feront éclater, si je ne déclare pas que la « majesté » de la presse est irrévocablement violée en sa personne !

Voilà une bien petite odyssée racontée bien longuement ! Le lecteur aura la bienveillance de m'excuser. Peut-être n'est-elle pas inutile, puisqu'elle fait voir com-

ment la liberté est comprise aujourd'hui. J'ai écrit en tête de ces lignes : « A bas la liberté ! vivent les tyrans ! » parce que je fais le pari que si quelqu'un a la fantaisie de pousser ce cri, au lieu de celui qui m'a fait passer trente heures en prison préventive, on l'arrêtera tout de même. On trouvera que c'est un délit par ironie. J'espère qu'on me fera l'honneur de m'accorder que je ne montre pas la plus légère humeur de cet accident. Il faut savoir perdre agréablement au jeu. Lorsque je suis entré dans la politique, à peu près en même temps que M. Andrieux, je me suis posé les questions que voici : « Serais-tu capable de te faire fusiller ? Et les responsabilités du pouvoir te feraient-elles reculer ? » Ce n'est qu'après m'être bien tâté, que je suis entré dans cette galère, devenue aujourd'hui une double galère. C'est pourquoi il serait ridicule d'exagérer ce qui m'est arrivé. J'en verrai bien d'autres. Et nos maîtres aussi !

Louis Teste.

Et maintenant, sur les portes de la chapelle publique de la rue Saint-Pétersbourg, des couronnes et des fleurs, des médaillons s'entrelacent comme une décoration funéraire et pieuse. Les fidèles entretiennent ce petit jardin d'un nouveau Calvaire avec un soin exquis. Sur le trottoir de la rue, aujourd'hui, 10 janvier 1881, on entend encore résonner le pas mesuré du sergent de ville qui veille aux portes de la communauté. Dieu pourtant nous conserve sa paix et nous gardons l'espérance !

MAISON DU CALVAIRE.

Le 30 octobre, vers les six heures du matin, la gendarmerie et les agents de police cernent la place du Calvaire. MM. Bastide et Barré, accompagnés du commissaire de police du quartier, M. Prieur, et toujours du même crocheteur à barbe blanche et à lunettes et nommé Cerdon (Claude), demeurant rue Montebello, 42, se présentent à la porte du couvent des Oblats, rue Montée-des-Accoules, n° 2.

Ces Messieurs s'étaient d'abord trompés de porte ; ils étaient allés frapper à la rue du Poirier, et c'est sur les indications que le P. Bonnefoy leur donne d'une fenêtre, qu'ils reviennent rue Montée-des-Accoules.

Les agents de M. Poubelle crochètent d'abord une première porte qui résiste assez longtemps, grâce à une chaîne de fer placée à l'intérieur.

Cette porte ouverte, ils en enfoncent une seconde qu'ils font voler en éclats. Un commissaire de police en écharpe prête main-forte à l'ouvrier, avec une rage manifeste. Ce travail n'a pas duré moins d'une heure.

Le P. Augier, provincial, suivi de ses témoins : M. Bonnefoy, avoué, conseil des Pères ; MM. Léon Roubaud, notaire, Bruno Martin, Bernard Layet, de Possel, Barthélemy, Long, etc., se présente et leur demande au nom de qui ils viennent et ce qu'ils veulent faire. Sur leur réponse, le Père les prie de lui lire le décret.

M. Bastide n'en a pas la force. Il laisse ce soin à M. Prieur.

Après cette lecture, le R. P. Augier adresse aux crocheteurs, d'une voix ferme et sonore, un discours plein d'énergie qui les impressionne vivement et dont voici le texte :

Protestation du R. P. Augier, provincial des Oblats de Marseille.

Messieurs,

Vous venez faire au milieu de nous une bien triste besogne. L'acte que vous accomplissez est illégal, odieux, criminel. Vous attentez à nos droits de chrétiens, de propriétaires et de citoyens français.

Vous parlez de lois. Où sont les lois divines ou humaines qui nous condamnent ? Est-ce que la prière en commun est un crime ? Est-ce que l'étude dans le silence de nos cellules est un crime ? Le dévouement, les ardeurs du zèle apostolique, l'amour désintéressé des pauvres que nous évangélisons, sont-ils des crimes ? S'il y a crime ou délit dans ces choses saintes et sublimes, qu'on le sache, nous sommes tous prêts à la récidive. D'autres avant nous ont dit et nous redirons après eux : *Mieux vaut obéir à Dieu qu'aux hommes.*

Nous protestons contre cet acte. Nous protestons au nom de la religion outragée, au nom de la liberté méconnue, au nom du droit foulé aux pieds.

Nous protestons aussi au nom de la France catholique et honnête ; cette noble et vaillante nation n'était pas habituée à de pareils exploits. Et les trophées que vos mains armées de crochets et de barres de fer viennent conquérir ici lui seront une honte et un déshonneur.

Après avoir protesté, laissez-nous vous plaindre, car vous n'êtes pas à l'abri des revendications de la justice humaine. Et la justice humaine, fût-elle muette pendant dix ans ou même trente ans, vous n'échapperez pas au verdict de l'opinion publique. Vous n'échapperez point non plus aux arrêts de la justice de Dieu qui, d'ores et déjà, vous déclare excommuniés et mis hors la grâce de votre baptême.

Et maintenant arrachez-nous par violence de ce foyer de nos joies et de nos sacrifices. Jetez-nous comme de viles im-

mondices sur le pavé de nos rues. Où irons-nous sans asile et sans demeure ?

Aux malfaiteurs notoires, aux ravisseurs du bien et de l'honneur d'autrui, aux assassins, vous donnez un cachot pour abri ; et à nous quelle place au soleil nous assignez-vous ?

Couverts du masque de la liberté, vous apportez la force pour nous chasser de ces demeures à jamais aimées. Mais sachez-le bien, messieurs, nous reviendrons un jour et bientôt peut-être. Nous reviendrons, ramenés par le droit outragé et la conscience humaine indignée.

Aussitôt après ce discours, le P. Augier fait remarquer qu'ils sont plusieurs co-propriétaires, et les commissaires doivent accepter le P. Martin, le P. Bellon et le P. Genthon.

A ce moment, un des commissaires qui accompagnait M. Bastide, dit : « Mon Père, croyez-le bien, c'est malgré nous et par force que nous agissons ainsi. »

Voilà le mot de la situation pour la plupart de ceux que le gouvernement oblige à opérer contre les couvents. La République les place entre leur conscience et le morceau de pain qui les nourrit, eux et leurs enfants. « Crois ou meurs, » disaient, le sabre à la main, les musulmans faisant irruption dans notre vieille Europe. « Cesse de croire à ton Dieu et d'obéir à ta conscience, ou meurs. Meurs de faim et de misère, » disent à leurs agents les pachas éhontés qui détiennent la France dans leurs doigts de fer et d'argile.

Cependant l'ignoble besogne s'accomplit. Les agents de M. Poubelle ne se donnent pas la peine de crocheter les portes fermées la plupart par un loquet ; ils les enfoncent à coups de marteau, démolissent même les cloisons après de très brèves sommations d'ouvrir.

Le R. P. Augier, provincial, dit à M. Bastide :

— Messieurs, vous faites au milieu de nous une triste besogne.

— Nous en prenons la responsabilité, répond M. Bastide.

— Dieu s'en souviendra.

Le P. Martin, un grand et beau vieillard qui porte ses quatre-vingts ans sans faiblir, s'est avancé vers ces messieurs et leur a dit : « Il y a cinquante-quatre ans que je suis en communauté. Ma vie religieuse date du berceau même de cette congrégation, née à Aix et à Marseille du cœur d'un des grands évêques de cette ville. J'ai vu passer bien des gouvernements. Aucun n'a troublé la paix de nos cellules. J'ai passé une partie de ma vie en Afrique, sous la tente du soldat français, et je n'aurais jamais cru qu'un jour mes compatriotes seraient moins hospitaliers et moins tolérants que les Bédouins du désert. »

Le P. Bartet a répondu : « Messieurs, je suis de Mâcon, neveu du général Berthaud, ex-ministre de la guerre ; je me suis trouvé sur le champ de bataille, j'ai relevé les morts et les blessés. J'ai donc fait mon devoir de citoyen français. Nous nous retrouverons. »

Et sur ce mot, l'énergique prêtre présente la carte du général Berthaud, carte que M. Bastide accepte, après l'avoir une première fois refusée.

Le bris des portes continue, et tous les Pères ne cèdent qu'à la violence après avoir adressé de vives protestations.

La cellule du P. provincial est précédée de deux portes. La première de ces deux portes n'était pas fermée à clef. Le serrurier, aussi maladroit qu'effronté, ne trouve pas le moyen, pourtant bien facile et bien simple, de la faire jouer sur ses gonds. Il enfonce son crochet dans la serrure et il ferme la porte au lieu de l'ouvrir ; il la pousse,

la porte résiste, et il finit par l'enfoncer à coups de marteau. La seconde porte a le même sort.

Le P. provincial dit alors au commissaire : « Monsieur le commissaire, vous avez un serrurier plus habile à enfoncer les portes qu'à les ouvrir. La première porte n'était pas fermée, les témoins ici présents l'attestent, et vous l'avez brisée.

Le Commissaire. — C'est ici votre domicile ?

Le Père. — Oui, monsieur.

Le Commissaire. — Veuillez donc vous lever.

Le Père. — Non, monsieur. Je suis chez moi, et je proteste contre la violence que vous voulez me faire. Je proteste au nom de la liberté individuelle. La liberté, vous l'écrivez sur les murs des édifices publics, elle n'est que là.

Le Commissaire. — Vous ne voulez donc pas sortir.

Le Père. — Non, monsieur.

Le Commissaire. — Vous déclarez ne céder qu'à la force.

Le Père. — Oui, monsieur.

Le Commissaire. — Agents, marchez.

Et deux agents de police prennent le Père par les bras et l'emmènent.

A ce moment, des sanglots partent malgré lui de sa poitrine. Il s'en va en disant : « Je ne croyais pas qu'il m'en coûterait autant de me séparer de ces lieux et des miens. » Et il n'est pas seul à pleurer. On a vu des larmes dans les yeux de tous les témoins de cette scène, y compris les expulseurs. C'est qu'on peut bien oublier pour un moment les devoirs et les obligations du chrétien, mais on reste homme, et l'âme humaine se révolte d'elle-même devant certaines indignités.

Se retournant vers ceux qui l'avaient chassé, le R. Père leur dit : « Je vous pardonne néanmoins. Je ne puis pas

oublier mon maître qui, attaché à la croix, s'écria : « Père, pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font. »

Arrivés à la cellule du P. Bonnefoy, ce religieux a dit : « Messieurs, je proteste contre l'acte illégal que vous commettez : 1° comme citoyen français; 2° comme copropriétaire, et 3° comme prêtre. Si j'étais un revenant de Nouméa, vous me porteriez en triomphe, mais parce que je suis religieux, vous me jetez à la rue. » Il a ajouté : « Ce n'est pas aux religieux seulement que vous vous attaquez, c'est encore, c'est surtout au prêtre. Vous en voulez au prêtre parce qu'il vous gêne. »

L'un des témoins du P. Bonnefoy avait pris la parole avant le Père pour demander aux policiers qui ils étaient. M. Bastide s'est fâché sans raison, mais non sans violence, de cette interpellation et a paru disposé à faire arrêter l'interlocuteur.

Le P. Bonnefoy a ajouté à sa protestation une nouvelle déclaration d'excommunication et a béni en même temps les témoins qui se trouvaient autour de lui en disant : « Je vous bénis avec cette croix qui m'a servi pour le passage de tant d'âmes de vie à trépas. »

A huit heures et demie, l'expulsion était terminée.

Le P. Bourg, sorti le dernier, arrivé dans l'enceinte du Calvaire, donne sa bénédiction d'une voix claire et vibrante à la foule, qui de toutes parts, tant des fenêtres que de la voie publique, manifestait ses sentiments religieux. Certains agents de police pleuraient.

Des ovations étaient faites aux Pères, à leur sortie de la maison. Ils étaient salués par les cris mille fois répétés : « Vivent les Pères, vive la religion, vive la liberté ! » On leur jetait des fleurs et l'on tombait à genoux pour recevoir leur bénédiction.

Le serrurier n'opérait pas seul ; il avait avec lui un jeune garçon de douze à quinze ans. On le dit son fils.

Quelles leçons cet enfant a reçues de son père ! La voilà, l'instruction obligatoire, laïque et payée par le gouvernement... Lorsqu'après avoir accompli son odieuse besogne, cet homme est monté en voiture pour regagner sa demeure, il a été salué par une tempête de huées. Les femmes du peuple, les dames de la halle très nombreuses dans ce quartier lui disaient : *Marias, gusas, que t'avien fa aquelis bouons péros !*

Les commissaires n'ont pas été mieux accueillis par la foule.

Au moment où la police allait apposer les scellés sur la chapelle, M. le chanoine Gastaud, à qui les policiers se sont d'abord présentés, ayant répondu que la chapelle était la propriété de l'évêché, en a produit les titres.

M. Barré, commissaire de la sûreté, a été chargé d'aller les présenter au préfet. Il est revenu avec ordre de passer outre et de fermer la chapelle provisoirement, en attendant l'examen des titres. Le conseil judiciaire des Pères Oblats a protesté avec M. le chanoine Gastaud contre cette iniquité, commise même en dehors des décrets. Les scellés ont été apposés sur les portes de la chapelle. Il était dix heures du matin. A ce moment la police a dû faire volte-face et, après avoir violé le couvent, le protéger contre la foule de voyous stipendiés qui voulaient l'envahir et le mettre à sac.

L'église du Calvaire est fermée et, paraît-il, elle restera fermée malgré une autorisation formelle existant depuis plus de soixante ans. Et puis, on nous dit qu'on ne fait pas d'arbitraire ! O justice républicaine !

La *Gazette du Midi* ajoute les détails suivants :

« Les huit Pères chassés sont : les PP. Chaine, Bartet, Monnet, Bonnefoy, Bretange, Augier, provincial ; Vassal, supérieur du Calvaire, et Bourg.

Tous les Pères se sont réfugiés dans la maison n° 6 de

la place de l'Ecole-de-Médecine, et vers les onze heures chacun est parti en voiture pour loger chez des amis. »

MAISON DE NOTRE-DAME DE LA GARDE.

Les Pères Oblats établis dans une maison rue Montée-de-l'Oratoire, à peu de distance du sanctuaire de Notre-Dame de la Garde, desservent cette chapelle comme chapelle vicariale. L'un d'eux, le R. P. Gigaud, supérieur, a le titre de vicaire.

Le samedi 30 octobre, dès neuf heures, un certain nombre de curieux se dirigent vers la colline et entourent la maison des Pères Oblats, située rue Montée-de-l'Oratoire. Ils sont maintenus à distance par quelques sergents de ville.

Vers dix heures et demie, on frappe à la porte. C'est M. Bastide, commissaire central, accompagné de MM. Coutelle et Desmard, commissaires d'arrondissement, d'agents et du sieur Cerdon, serrurier, qui a opéré hier chez les Capucins, les Bénédictins et les Dominicains, et ce matin encore chez les RR. PP. Oblats du Calvaire.

Introduits dans le jardin, ces messieurs se dirigent vers la porte de la maison. Sommé par le commissaire d'ouvrir cette porte, le R. P. Gigaud, supérieur, proteste contre la violation de son domicile et déclare qu'il n'ouvrira pas.

Alors pour la cinquième fois, le serrurier accomplit son abominable besogne. Tous les instruments de serrurerie fonctionnent l'un après l'autre, et les efforts infructueux de l'ouvrier crocheteur démontrent qu'une haine féroce et un républicanisme ardent ne suffisent pas pour faire un bon serrurier.

Enfin, après quarante minutes de travail, la porte est enfoncée et M. le commissaire se trouve en présence du R. P. Gigaud, supérieur, assisté de MM. Cazeneuve, avocat, et Roussin, ancien substitut, et entouré des administrateurs de Notre-Dame de la Garde et d'un certain nombre d'amis.

M. Bastide notifie l'arrêté préfectoral, déclarant dissoute la congrégation des Oblats. Le P. Gigaud proteste et déclare que ces religieux ne céderont qu'à la force. M. le docteur Fabre et M. Guigou protestent au nom de l'administration et font remarquer que la chapelle étant dûment autorisée et desservie par un vicaire rétribué, cette maison devait être respectée comme celle du vicaire reconnu par l'Etat.

M. Roussin, au nom de la magistrature française, auquel il appartenait il n'y a pas longtemps, proteste contre un acte d'arbitraire et de violence que toute justice doit réprouver et flétrir. Le commissaire central déclare passer outre, en autorisant toutefois les PP. Gigaud et Bovis, copropriétaires, à demeurer gardiens de l'immeuble.

Ici se place un incident fort émouvant.

M. le docteur Fabre, administrateur du sanctuaire de Notre-Dame de la Garde, s'avançant vers M. Bastide, s'exprime en ces termes :

« Monsieur le commissaire central, comme administrateur de Notre-Dame de la Garde, j'ai l'honneur de vous déclarer que cette maison est destinée au service du sanctuaire et qu'elle est nécessaire à la régularité de ce service. Comme citoyen, je me permettrai de vous faire observer qu'il n'y a eu ici aucun crime de commis et que, par conséquent, vous n'aviez point le droit de pénétrer dans ce domicile, par effraction, sans mandat judiciaire. Vous n'avancerez qu'après m'avoir fait enlever ou m'avoir passé sur le corps. »

Et s'allongeant sur le sol, notre digne et respectable ami oblige l'autorité à un nouvel acte de violence. Enfin les perquisitions commencent. La cellule du R. P. Sumien, absent de Marseille, est ouverte à coups de pince, malgré les protestations de l'assistance. Plus loin, c'est la porte du R. P. Bénédic qui est crochetée après le refus d'ouvrir. Le P. Bénédic est debout entre ses témoins :

« Vous violez mon domicile, dit-il à M. Bastide, vous saisissez un ministre de Dieu et vous ne rougissez pas ! Vous, dont la vie passée fut une suite de bonnes actions et de bons exemples, vous si religieux et si croyant, vous consentez à devenir l'exécuteur docile d'ordres sacrilèges. Nous prierons pour vous ; mais redoutez la justice de Dieu ! »

Le commissaire, brisé d'émotions, baissait la tête. Hélas ! il ne pouvait plus reculer, et c'est à peine s'il eut la force de faire saisir par ses agents cet apôtre de Jésus-Christ.

Le P. Bénédic s'avance au milieu d'amis en chantant le *Magnificat*, glorieuse procession devant laquelle les agents s'inclinent ; ils sont consternés. Cependant la besogne continue, une nouvelle porte est crochetée, et le R. P. Gibelin est saisi à son tour.

« Vous faites une triste besogne, » dit-il aux agents qui l'emmènent.

Enfin, une dernière porte est ébranlée et s'ouvre : le R. P. Marton, sommé de sortir, s'y refuse et déclare que la violence seule pourra l'expulser. Me Alexandre Bergasse, avocat, prévient le commissaire qu'il s'expose aux poursuites judiciaires et aux peines édictées par le code pénal contre les violateurs de domicile. « Le Tribunal civil de Marseille, dit-il, a déjà reconnu la légitimité de nos revendications ; il a solennellement affirmé l'illégalité

des décrets du 29 mars et il saura encore nous rendre justice. »

A midi précis, et pendant que le bourdon de Notre-Dame de la Garde sonne l'*Angelus*, les trois Pères expulsés sortent accompagnés de leurs amis, en chantant le *Magnificat* et se réfugient dans une maison voisine.

Quelques jours après, M. Autran, président du tribunal de Marseille, dans son ordonnance de référé prononcée à l'audience du 4 novembre 1880, sur la demande des religieux expulsés, insérait dans le jugement par lequel il se déclarait compétent, le paragraphe suivant qui honore grandement notre congrégation :

LES OBLATS.

« Attendu que le pouvoir avait compris cette distinction et l'avait mise en pratique, qu'on en voit des exemples éclatants par rapport précisément à la Société dont faisaient partie les demandeurs; que le gouvernement de la République et ceux qui l'ont précédé ont recherché dans cet asile de la prière des hommes distingués qu'ils ont portés aux rangs les plus élevés de l'Episcopat; que ces prélats éminents ont, du reste, parfaitement justifié ce choix par leurs talents, leur sagesse et leurs vertus ; mais qu'il n'y a eu ni dissimulation, ni méprise possible, car ils ont toujours hautement professé leur titre et ont même gravé sur leur sceau la croix et la devise, emblème de leur société; que, dans notre cité, ce fait a été plus éclatant encore, puisque c'est le fondateur même de cette famille religieuse qui fut placé à la tête de l'Eglise de Marseille, où il a laissé le souvenir impérissable de ses grandes qualités. »

Suit le jugement de compétence.

MAISON D'AIX.

La deuxième partie de l'attentat, à Aix. a été consommée dans l'après-midi du même jour. A trois heures et demie la police faisait sa première apparition ; elle faisait immédiatement évacuer l'église. La porte du couvent était attaquée à quatre heures.

Faut-il répéter les détails de cette odieuse besogne ? Les mêmes violences se sont produites, les mêmes Piémontais armés de leurs instruments ont opéré, les mêmes indignations se sont faites courageusement entendre.

La porte du monastère des Oblats, comme celle des Capucins, a été longue à renverser. Elle a résisté pendant quarante minutes aux massues, aux pics et aux leviers de forcenés dont on a refusé de donner les noms, mais dont l'arrivée et le départ ont été salués par des huées générales. La porte est tombée à quatre heures cinq minutes, mais une deuxième porte mobile s'est présentée derrière la barricade et a bouché le trou. Il a fallu près d'un quart d'heure encore pour la faire sauter.

Mais il n'a pas suffi à l'autorité d'enlever ainsi à la population toute défense contre les voleurs et contre les ivrognes qui se traînaient dans les rues voisines. On a jugé plus utile de faire tristement intervenir la troupe. Une section du 112e est arrivée, capitaine en tête. Du reste, le colonel était aux places réservées, entouré de plusieurs officiers, commandants et capitaines. Il assistait en riant aux opérations du siége. Dans le même groupe se trouvait le capitaine de gendarmerie déployant un zèle insolite.

Il est inouï combien de gens ce vétéran voulait coffrer de sa propre main. Il paraissait avoir complètement ou-

blié que les sinistres bandits de la Commune confondirent dans une même et sanglante exécution et les gendarmes et les religieux.

Une question a été soulevée à propos de la chapelle. Le P. Garnier ayant produit une ordonnance royale de 1822, mettant cet édifice religieux à la disposition des archevêques d'Aix, le commissaire central Vidal a dé claré qu'il était porteur d'un mandat « brutal » (*sic*) d'exécution et qu'il devait malgré tout fermer les portes de la chapelle. S'avisant un peu tard du mot qu'il venait de lâcher, le commissaire dit : « Je retire le mot. » Mais les assistants de s'écrier : « Nous, nous le retenons ! » Et M. de Séranon a ajouté : « Monsieur le commissaire central, c'est le cri du cœur. Comment ne pas trouver *brutal* un arrêté qui fait enfoncer les portes? »

Cependant avant de procéder à l'apposition des scellés, M. le commissaire en a référé au sous-préfet, qui répondit d'attendre. Mais le lendemain on venait mettre les scellés.

Le commissaire central a signifié ensuite les décrets à chaque Père. Sur cinq religieux présents, deux, les PP. Garnier et Lamblin, ont été laissés pour la garde de l'immeuble, et les trois autres sont sortis entourés de nombreux amis.

C'est sans doute au nom de cette *brutalité* dont M. le commissaire venait de parler, qu'il voulait expulser de chez les capucins un jeune prétendant qui n'avait fait aucun vœu. « Mais il n'est pas religieux, lui disait-on. — Ça m'est égal, il a l'habit. — Mais l'habit ne fait pas le moine. — Ça m'est égal, je suis porteur d'un mandat brut... » — et il allait brutaliser ce bon laïque, auquel nous donnons ce nom dans la bonne et vraie acception du mot, lorsque les hommes de loi de céans lui ont fait toucher du doigt, qu'il se faisait une nouvelle mauvaise

affaire tout à fait à part, où le commode tribunal des conflits n'avait rien à voir. Alors seulement il a consenti à rengaîner son mandat brutal.

Cela ne vous rappelle-t-il pas le système de la Terreur, où l'on conduisait au supplice des citoyens parce qu'ils avaient une simple analogie de nom, ou bien un homme pour une femme, un passant qui faisait nombre.

Il était six heures du soir. Lorsque les Pères, ayant Mgr l'Archevêque à leur tête, lequel avait voulu, en passant toute l'après-midi au couvent, protester par sa présence et ses paroles contre l'attentat, ont paru en public à travers les débris de porte fracturée, une immense acclamation est partie du milieu de la foule. « Vivent les Oblats ! vive la liberté ! vive Monseigneur ! vive la religion ! A bas les décrets ! » Quelques sifflets se sont fait également entendre et la horde de voyous salariés par les sociétés secrètes pour insulter à tout ce que la religion a de plus sacré, a commencé à suivre la troupe des amis qui escortait les Pères et Monseigneur jusqu'à l'archevêché. Deux ou trois fois, les gendarmes ont voulu couper cette troupe dévouée qui, par ses cris de : « Vivent les Oblats ! vive la liberté ! » protestait contre la dignité de la conscience humaine odieusement outragée.

Un gendarme menaçait une pauvre femme qui criait : « Vivent les Oblats ! » et cherchait à la faire taire, lorsqu'une jeune femme, appartenant au demi-monde, s'avance vers le gendarme, et lui dit : « De quel droit défendez-vous aux amis de crier, pendant que vous permettez aux ennemis de siffler ? Eh bien ! moi, je ne fréquente pas les églises, mais je respecte les prêtres et les religieux, parce qu'ils ne font que du bien, et ce n'est pas vous qui m'empêcherez de crier ! » Le gendarme furieux menace de l'emmener, et s'avance vers elle. « N'ayez pas le malheur de me toucher, ou je vous saute à la

figure, » s'écrie-t-elle. Le gendarme n'en tint pas compte et chercha à la saisir. Cette jeune femme, fidèle à sa parole, se précipite sur lui, et de ses mains, heureusement gantées, elle lui laboure la figure. Le gendarme appelle à son aide, et deux de ses camarades viennent lui prêter main-forte. Se plaçant hardiment en face d'eux, elle leur dit : « Le premier qui avance, je lui crève les yeux. » Le capitaine est appelé, il arrive furieux et plein du noble zèle qui l'a distingué ce jour-là, et l'a rendu vraiment digne d'être un jour agent de police ; lorsqu'il vit l'attitude de la foule et qu'il sentit combien tous les cœurs étaient sympathiques à la cause des Pères et au courage de cette jeune femme, qui prenait si bravement leur parti, il n'osa la faire saisir et lui ordonna de se retirer.

J'ai revu, pendant la soirée, la mère du jeune enfant qui avait, le matin, apporté la couronne aux Pères Capucins. Elle pleurait pendant que les coups de marteau retentissaient à la porte des Oblats, et, avec toute la foi d'une chrétienne, elle nous dit : « Mon fils est derrière cette porte ; il est jeune et à l'âge où les impressions se gravent dans le cœur ; je veux que toute sa vie il puisse se souvenir de cette journée, et se rappeler à quel point d'avilissement et de dégradation les hommes tombent lorsqu'ils s'éloignent de Jésus-Christ et de son Eglise. »

Malgré toutes les bousculades, un grand nombre de Messieurs et de Prêtres ont pu accompagner les victimes jusqu'au palais archiépiscopal. Là les catholiques ont mis genou à terre et ont reçu la bénédiction de l'Archevêque, pendant que des cris de mort retentissaient dans le fond de la place de l'Archevêché.

En ce moment la police avait fini son rôle, et après avoir traqué les religieux toute la journée, il ne lui restait plus qu'à livrer pendant la nuit les zélés défenseurs des

Pères à la fureur des voyous, dont l'audace ne grandit qu'à la faveur des ténèbres.

Depuis la rue Grande-Horloge jusque sur le Cours, ils ont été assaillis par des huées et les vociférations haineuses de quelques misérables. Un moment on a entendu le cri de : « Vive la guillotine ! » Dans la rue Peyresc et dans la rue Thiers, des pierres ont même été lancées et plusieurs de nos amis ont été plus ou moins contusionnés. Ils se sont enfin réfugiés dans un café et la troupe des braillards a commencé *le Chant du Départ*.

A huit heures et demie, les voyous ont envahi le couvent des Pères Oblats et, faisant céder la porte provisoire établie pour remplacer celle brisée par la police, ils se sont présentés au portier au cri mille fois répétés de : « Vive Marat ! *En république on fait ce qu'on veut !* »

Le P. Garnier s'est présenté pour parlementer avec cette bande, qui a réclamé de l'argent et qui a fini par s'écouler sur l'intervention de la gendarmerie qui a été requise. Des soldats ont été remarqués au milieu de cette horde sauvage.

Cette émeute ne parvint pas à couvrir la magnifique manifestation organisée en faveur des RR. PP. et qui accompagna jusqu'à son palais Mgr l'archevêque qui, avec un dévouement admirable, faisant bon marché de Sa Grandeur ou plutôt grandissant encore à nos yeux, allait simplement au milieu des persécutés, s'exposant à toutes les injures des émeutiers qui nous entouraient.

Ainsi s'est terminée cette triste journée. Elle restera une honte pour la révolution triomphante qui a voulu nous donner comme un avant-goût de ce qu'elle médite et de ce qu'elle prépare pour l'avenir.

Que tout ce qu'il y a d'honnête et de catholique se réveille et se mette sur la défensive, car tout est menacé quand, dans un pays livré aux passions démagogiques,

l'arbitraire s'élève au-dessus de la loi pour violer impunément le domicile des citoyens, la liberté de réunion, la liberté de l'éducation et la liberté de conscience !...

Le R. P. Garnier, supérieur de la maison d'Aix, a écrit un récit très détaillé des douloureuses scènes qui se sont passées lors de l'expulsion. Cette narration, fort intéressante, sera publiée en brochure. Ne pouvant l'insérer en entier à cause de son étendue, nous lui faisons les emprunts suivants, qui complètent ce qu'on vient de lire.

« La première maison de la congrégation de Oblats de Marie Immaculée qui a été atteinte par le décret liberticide du 29 mars 1880, c'est celle de la mission d'Aix. Elle avait droit à cet honneur. La première ouverte aux saints labeurs de l'apostolat, elle devait bien être la première à recueillir la gloire des persécutés. Les berceaux ont toujours un spécial attrait pour les Hérodes et nul n'ignore que la mission d'Aix est le berceau de notre institut.

C'est le 29 octobre 1880 que nous avons subi cette douleur. C'était un vendredi, et à l'heure même où la mort de Notre-Seigneur venait de laisser le monde en proie aux ténèbres et aux angoisses que sa résurrection devait bientôt dissiper.

Dans la matinée, nos frères, les révérends Pères capucins, avaient vu tomber leurs portes, violer leur clôture, fermer leur chapelle et jeter dans la rue ceux que la foule y avait reçus avec des fleurs, des vivat et des larmes : singulier mélange qui rendait pourtant bien le sentiment des cœurs blessés.

Cette exécution était pour nous un premier avertissement. Toutefois, nos amis et les indifférents eux-mêmes doutaient encore que notre heure fût venue. Cependant,

à une heure de l'après-midi, le doute fut ébranlé. Nous apprenions que le colonel du 112e, précédemment absent d'Aix, y était subitement rentré et que les troupes avaient été consignées. On disait déjà que l'exécution se ferait à quatre heures.

Vers deux heures et demie, un avis très confidentiel venant d'une source bien autorisée, confirmait nos appréhensions. Aussitôt le bruit se répand en ville. Nos amis accourent, et nos vastes corridors sont bientôt trop étroits pour contenir tous ceux qui s'y pressent. Nos frères dans le sacerdoce se montrent aux premiers rangs. Messieurs les curés sont là avec leurs vicaires, ainsi que Messieurs les aumôniers et professeurs des établissements de la ville, à côté de plusieurs membres du vénérable chapitre. Avec eux se confondent des magistrats et des ouvriers, des vieillards et des jeunes gens, les chefs de nos meilleures familles d'Aix, les notabilités du palais, les maîtres de l'industrie et du commerce, tous les valeureux champions des causes saintes, ceux que l'on trouve toujours sur la brèche quand il faut y planter la croix ou la défendre. Nous ne pouvons les nommer tous dans la crainte, non d'en oublier un seul, mais d'en fournir une énumération trop longue. Notre conseil, dont le dévouement à toute épreuve restera dans nos meilleurs souvenirs, est formé de MM. Tavernier père et Tavernier fils, avocats, assistés de MM. Euzet, avoué, Rouzet, notaire. M. Tavernier père est un noble et beau vieillard que les labeurs d'une longue carrière n'ont point brisé, quoiqu'ils aient depuis longtemps blanchi sa vénérable tête. Malgré sa longue expérience et la sagesse connue de ses conseils, il semble que ses quatre-vingts ans auraient pu le dispenser des émotions de ce jour ; mais non, sa place était bien là. Il fut l'enfant aimé de Mgr de Mazenod. Il y a soixante-quatre ans, il assistait ici même à la cérémonie

d'ouverture que nous pouvons appeler notre baptême, et il signait l'acte de naissance de notre congrégation. A l'heure de l'épreuve, sa place était donc près de nous, et si l'on avait songé un seul instant à l'écarter, pour ménager sa vieillesse, son cœur toujours jeune eut noblement protesté.

Tandis que nous aimions à trouver à nos côtés cet ami de notre premier père, voici venir celui que Dieu nous a donné pour premier pasteur dans ce diocèse et qui est bien pour nous un père et pour notre société un protecteur et un ami. Averti de ce qui se préparait, Mgr l'Archevêque arrive à la mission à deux heures et demie, accompagné de son vicaire général, M. Marbot, et de M. le chanoine Fouque, chancelier de l'archevêché. Mgr Forcade, qui a été vicaire apostolique du Japon, aime les missionnaires. Notre congrégation lui doit la fondation de Saint-Andelain, dans son ancien diocèse de Nevers, et nous n'avons pas à énumérer ici les marques de paternelle affection qu'il n'a cessé de nous donner. L'année dernière, condamné par le conseil d'Etat pour avoir été trop bon prophète, Monseigneur recevait de son diocèse une crosse d'honneur qui porte en exergue ce texte d'Ezéchiel moulé sur le bâton pastoral : « *Speculatorem dedi te domui Israël.* » Cette vigilante sentinelle veillait sur nos couvents menacés. Le matin, les capucins avaient apprécié son ferme appui. Le soir, apprenant que des signes sérieux annonçaient notre tour, Sa Grandeur venait de contremander son conseil convoqué pour quatre heures ; c'était l'heure de l'action : on sait que notre archevêque aime cette heure-là.

A mesure que notre maison recevait des défenseurs et des amis, une foule émue envahissait la place et les rues voisines, et un nombre considérable de personnes pieuses se réunissait dans notre église que nous avions laissé

ouverte, puisque l'Etat y avait autorisé le culte public.

Vers trois heures et quart, la gendarmerie arrive et fait évacuer la place. La foule grossissait à vue d'œil et les gendarmes ne pouvaient la contenir. Plusieurs compagnies d'infanterie de ligne sont amenées et établissent non sans peine un cordon que l'on élargit autant que possible pour dérober aux regards du peuple le spectacle qui se prépare. Détail inexpliqué : une nouvelle compagnie, qui venait prêter main-forte, rebrousse chemin tout à coup; on jugea sans doute inutile ce luxe d'uniformes et de fusils contre cinq religieux, car ils n'étaient que cinq : le P. Garnier, supérieur, le P. Bonnard, le P. Audric, le P. Lamblin et le P. Michelot. Les trois autres, le P. Nicolas, le P. Martignat et le P. Bruissan étaient en mission. Ce dernier prêchait une retraite dans une communauté de la ville. Il aurait bien voulu rester ce soir-là, à la maison, pour partager l'honneur d'être chassé avec ses frères; mais, répondant à son hésitation alors que déjà la foule nous entourait, le P. supérieur lui avait dit : « Allez, cher Père, continuez l'œuvre de Dieu; être en chaire ou subir les coups de la persécution, c'est toujours confesser Jésus-Christ. » Et il était parti.

A trois heures et demie, le commissaire central, entouré de ses agents, monte l'escalier qui précède notre porte.

Suivent les scènes dont on a déjà fait le récit. Immédiatement après, Mgr l'Archevêque d'Aix écrivait à M. le ministre de l'intérieur pour protester contre la fermeture d'une chapelle autorisée, mais sa lettre resta sans réponse. Le lendemain, d'honnêtes et sincères républicains nous apportaient le témoignage de leur sympathie et nous disaient non sans émotion : « Nous ne savons pas ce que le gouvernement peut gagner à faire exécuter des lois douteuses, mais nous savons ce que nous perdons : en fermant la mission, ils ont tué l'âme du quartier. »

MAISON DU SACRÉ-CŒUR.

Autun, 4 novembre 1880.

Deux récits principaux ont été faits de l'expulsion de nos Pères et de nos frères scolastiques d'Autun : un par la *Semaine religieuse* du diocèse, l'autre par le journal *l'Autunois*. Nous empruntons à ces deux feuilles leurs narrations en les réunissant dans une même rédaction historique.

L'*Autunois* s'exprime ainsi :

LES PRÉLIMINAIRES.

Depuis la reprise de l'exécution partielle des décrets, c'est-à-dire depuis quinze jours, personne ne dormait plus chez les Oblats. Les scènes de crochetage dont les journaux apportaient aux pères le récit quotidien, ne leur laissait plus aucun doute sur l'imminence de leur expulsion.

Est-ce pour aujourd'hui ? Sera-ce pour demain ? Telle était la double question que l'on se posait cent fois par vingt-quatre heures : à chaque tintement de la cloche de la porte d'entrée, il y avait une angoisse de quelques secondes qu'ont partagée tous ceux qui, dans ces derniers jours, ont eu l'honneur d'assister les vénérables religieux et d'admirer leur calme au milieu des tortures morales qu'ils enduraient. Il semble en vérité que, par ses lenteurs calculées, le gouvernement ait voulu donner à la foule le spectacle d'hommes terrassés par l'insomnie, brûlés par la fièvre, énervés par l'attente du coup qui les menaçait. En cela, son calcul a été faux, car l'attitude des Oblats dans la matinée de jeudi a démontré d'une façon éclatante que, sous la soutane du religieux, battaient des cœurs

virils, dont les courageux élans ont su imposer le respect aux exécuteurs des hautes œuvres de M. Constans.

Quoi qu'il en fût, il fallait se tenir préparé contre toute surprise et prévenir tout guet-apens; il fallait que les envoyés de la sous-préfecture et les enfonceurs de portes trouvassent à qui parler : à partir de dimanche, soixante personnes environ s'étaient constituées en quelque sorte les gardes du corps des RR. PP. et se tenaient en permanence dans la maison de la rue aux Rats. Mgr Perraud, évêque d'Autun, avait voulu, lui aussi, être là au moment de l'attentat et consoler, en attendant, par sa présence et par ses généreux conseils, ceux que l'arbitraire du gouvernement allait violemment chasser de leur demeure dans quelques heures peut-être. Arrivée à la communauté mardi soir, Sa Grandeur n'en devait plus sortir que le jeudi matin, après avoir assisté à toutes les lugubres péripéties du drame de l'expulsion.

Nous passerons rapidement sur cette phase douloureuse de l'attente, mais non sans rendre hommage à la parfaite grandeur d'âme avec laquelle les pères ont su la subir, et à la courtoisie dont, au milieu des plus cruelles préoccupations, leur digne supérieur, le R. P. Tatin, a constamment fait preuve envers les hôtes qui s'étaient volontairement groupés autour de lui. Nature délicate et impressionnable, le P. Tatin a conservé jusqu'au dernier moment ce calme admirable qui est l'apanage des âmes fortement trempées, et c'est seulement quand l'attentat a été consommé que les veilles et les fatigues des quinze derniers jours ont pu momentanément abattre ses forces surmenées.

LA VEILLÉE DES ARMES.

Mercredi soir, des indices certains faisaient prévoir que l'exécution aurait lieu évidemment le lendemain.

On savait qu'un délégué de la préfecture de Mâcon était arrivé la veille très tard, qu'il était reparti le matin même et que vraisemblablement il était venu apporter au sous-préfet d'Autun les dernières instructions de M. Hendlé. D'autre part, des renseignements sûrs avaient fait connaître que deux compagnies du 29e de ligne étaient consignées à la caserne et que la brigade de gendarmerie d'Autun avait été renforcée, dans la journée, des brigades d'Etang et d'Epinac. Le sieur Cleiftie, on le voit, avait bien fait les choses ; il est regrettable toutefois que la cavalerie et l'artillerie aient fait défaut. Pour expulser trente-sept religieux, jugez donc !

Vers dix heures du soir, deux individus, qu'il était permis de prendre pour deux mouchards, ont été observés faisant le guet devant la rue aux Rats ; ces deux individus ont été sur le champ *filés* par deux jeunes prêtres de nos amis, qui leur ont emboîté résolument le pas et leur ont fait une conduite des plus réussies. L'un de ces mouchards s'est réfugié piteusement chez lui, sans oser retourner la tête, c'était M. Léon Durey : quant à son compagnon, on l'a forcé à disparaître dans un petit café de la place Saint-Louis, c'était.... Tout le monde sait son nom aujourd'hui, mais le respect nous enchaîne.

Entre temps, toutes les dispositions étaient prises chez les Oblats, le poste de chacun désigné, et la consigne rigoureusement donnée de ne laisser entrer personne à partir de cinq heures du matin. Mgr Perraud, très ému, mais en même temps très ferme, indiqua encore une fois la conduite à suivre lorsque les crocheteurs se présenteraient, et c'est dans ces conditions que l'on s'installa pour passer cette dernière nuit, véritable veillée des armes à l'approche du combat contre les violateurs du droit et de la liberté.

L'EXÉCUTION.

A cinq heures, tout le monde se rend à la chapelle de la communauté, où la messe est célébrée par Monseigneur. Tous les scolastiques reçoivent la communion des mains de Sa Grandeur. A l'issue du divin sacrifice, nous revenons au grand salon, et là un de nos amis, qui a pu pénétrer dans le couvent en franchissant plusieurs murs à l'aide d'une échelle, nous apprend que les troupes viennent de sortir de la caserne, se dirigeant vers la sous-préfecture. Immédiatement, le portail donnant sur la rue aux Rats est muni dans toute sa largeur, de deux barres de fer solidement boulonnées. On a calculé que cette porte doit tenir environ une demi-heure ; cette prévision était juste, comme on le verra plus bas.

Le jour paraît, le temps est gris et froid, il a neigé toute la nuit. Les deux compagnies du 29e, sous les ordres d'un adjudant-major, sont venues s'échelonner silencieusement dans tout le parcours de la rue ; des sentinelles sont placées à chaque porte pouvant donner passage aux curieux venus par les maisons de la grand'-rue, et la circulation se trouve de fait interrompue. Bientôt survient, au grand trot, la brigade de gendarmerie d'Autun, commandée par son capitaine ; elle va prendre position à l'intersection de la rue Coquand et de la rue aux Rats. Une autre brigade est placée en face de la porte d'entrée ; une troisième pénétrera bientôt dans le couvent, à la suite des agents chargés de l'exécution des décrets.

A six heures et demie précises, un coup de cloche retentit qui résonne dans tous les cœurs. Le moment est arrivé.

Le frère portier ouvre la petite lucarne ménagée dans le portail :

— Qui êtes-vous? que voulez-vous? demande-t-il.

— Je suis le commissaire de police et je viens exécuter les décrets contre la communauté.

— Je vais en référer à M. le supérieur.

Une minute se passe, et le R. P. Tatin, prévenu, vient renouveler à son tour la question posée tout à l'heure.

— Je viens vous signifier, lui est-il répondu, l'arrêté de M. le préfet de police SOUS LE RAPPORT (*sic*) des décrets du 29 mars.

— Je refuse formellement de vous faire ouvrir la porte, s'écrie alors le P. Tatin d'une voix énergique.

Le révérend père n'a pas achevé, qu'une pince est introduite dans la serrure. Mais les malfaiteurs ne tardent pas à reconnaître que c'est là du pur enfantillage, et le portail est attaqué à coups de hache. Il est six heures trente-cinq minutes ; pendant vingt mortelles minutes, les coups succèdent aux coups. Des cris de rage et d'indignation, immédiatement réprimés par la haute autorité de Monseigneur, éclatent dans nos rangs ; l'horreur du forfait apparaît alors à tous les yeux et il ne faut rien moins que la grave parole de notre vénéré prélat pour que la bande qui nous assiége ne soit reçue suivant ses mérites. Les pères se retirent dans leurs cellules, accompagnés chacun de deux témoins chargés de constater l'effraction et la violation de domicile. Il ne reste plus dans le salon que Mgr Perraud, le R. P. Tatin, M. le curé de la cathédrale, les conseils de la communauté, l'huissier chargé d'instrumenter et deux ou trois personnes dont la présence est jugée nécessaire.

A six heures cinquante-cinq minutes, la hache a fait son office et pratiqué dans un panneau une trouée suffisante pour livrer passage à un homme. Un manœuvre pénètre par la brèche, déboulonne les deux barres de fer et la porte s'ouvre enfin devant les exécuteurs. Cette petite

opération a été conduite par le sieur Fesquet, fils du conseiller municipal de ce nom, assisté dans sa besogne par les nommés Vacherot (Simon), Guillaumot (Claude), du Pont-d'Arroux, d'un nommé Develay et d'un autre individu dont nous n'avons pu connaître le nom. Nous aurons à reparler plus loin des uns et des autres.

Le commissaire de police, ceint de son écharpe, entre dans la cour, suivi du capitaine de gendarmerie et escorté des six agents de la police municipale. Six gendarmes forment la haie entre le salon qui fait face à la rue et la porte d'entrée. M. Blanc, c'est le nom du commissaire en question, est un homme d'une quarantaine d'années, aux traits durs, aux manières brutales. Il compte déjà un exploit dans sa carrière : l'expulsion des jésuites de Paray-le-Monial, « *le plus beau jour de sa vie* », à ce qu'il assure. C'est bien le type qui convenait à cette malpropre besogne. Les six agents qui l'accompagnent sont les nommés : Patenay, brigadier, Roblot, Legras, Metz, Boitier et Moreau. Il importe de retenir ces noms.

Le Père supérieur, assisté de Me Changarnier, avocat, et de Me André, avoué, conseils de la communauté, a pris place sur les degrés conduisant du salon à la cour. Le commissaire de police s'avance et tire de sa poche une multitude de papiers dont il donne lecture. Ce sont : une copie des décrets; un ordre d'exécution signé Constans, contresigné E. Hendlé, et, pour ampliation, Cleiftic; un arrêté d'expulsion contre les pères Oblats étrangers. C'est tout, et c'est assez.

— Monsieur le commissaire, s'écrie alors le père Tatin, avec une incomparable énergie, je proteste de toutes mes forces contre la violence qui m'est faite, contre la violation de mon domicile, et je vais à mon tour donner lecture de ma protestation.

M. Blanc esquisse un geste de dénégation; mais soit

qu'il sente lui-même combien est odieux tout ce qui se passe, soit que le courage lui manque, il ne peut que balbutier quelques mots sans suite. Le père Tatin lui lance en pleine figure, d'une voix vibrante et indignée, sa magnifique protestation.

Ici, nous empruntons au récit de la *Semaine religieuse*.

Devant Dieu qui nous voit et qui nous jugera, Messieurs, vous et moi ; à la face de la France catholique navrée et frémissante ; au nom de tous ceux qui habitent cette maison et dont, de par Dieu, je suis, quoique indigne, le légitime supérieur, je proteste de toute l'énergie de mon âme contre les sacriléges attentats que vous allez consommer.

Vous vous attaquez à des missionnaires qui vont, au prix de tous les sacrifices, porter la vraie civilisation, avec l'amour et l'honneur de la France, jusqu'aux extrémités du monde parmi les peuples barbares et les tribus sauvages.

Vous vous attaquez à des religieux, à des prêtres, c'est-à-dire à des hommes consacrés à Dieu. Vous ne pouvez porter la main sur eux sans commettre un sacrilège et attirer sur vos têtes les foudres de l'Eglise.

Vous vous attaquez à des étrangers, amis de la France ; et vos actes vont leur en inspirer le mépris.

Vous vous attaquez enfin à des citoyens, à des Français dont vous foulez aux pieds les droits les plus sacrés !

Inviolabilité du domicile, droit de propriété, droit sacré de l'hospitalité, droit des gens, liberté individuelle, liberté de conscience, la plus sainte de toutes, inscrite dans nos constitutions ; vous violez tout, vous outragez tout. Et nous ne protesterions pas avec indignation contre de pareils attentats !

Cette indignation, Messieurs, ne s'adresse pas à vos personnes : nous n'avons contre vous ni haine, ni colère ; nous n'éprouvons qu'un sentiment de profonde commisération ; nous prions Dieu de vous éclairer, de vous accorder repentir et pardon.

Ce qui nous indigne, ce sont vos actes; nous les avons en exécration, car ils sont odieux, iniques et sacriléges; nous les réprouvons, et vous ne les accomplirez que malgré nous et par la violence.

Notre conseil vous dira que nous en demanderons la condamnation aux tribunaux de la terre, en attendant leur condamnation au tribunal de Dieu.

Visiblement gêné par ce langage, le commissaire de police avait, dès les premiers mots, essayé quelques réclamations et paru vouloir imposer silence au père Tatin. Le père Tatin, à chaque tentative d'interruption, élevait plus haut la voix, et ce fut jusqu'à la dernière syllabe qu'il infligea cette fière revendication de ses droits de religieux et de Français.

Après lui, un de ses conseils, M. Changarnier, entreprend de lire à son tour une protestation juridique. Le commissaire ne le laisse pas achever; mais elle sera insérée au procès-verbal et nous n'hésitons pas à la reproduire ici :

Au nom de toutes les personnes domiciliées dans cette maison, nous déclarons protester contre les actes de violence qui viennent d'être commis, et contre ceux qui pourraient les suivre.

Aucune loi n'interdit aux citoyens français le droit d'habiter et de vivre en commun. Si M. le préfet ou ses agents ont une prétention contraire, ils doivent en saisir l'autorité judiciaire, qui seule peut statuer; mais ils n'ont pas le droit de trancher cette question par la force.

Les agents ou fonctionnaires publics qui ont coopéré à ces violences ou qui les ont ordonnées, ne peuvent ignorer qu'elles constituent la violation du domicile et un attentat à la liberté individuelle : que ces actes tombent sous l'application du Code pénal, notamment des articles 114 et 184.

En conséquence, les Religieux Oblats se réservent d'en

poursuivre la répression, soit devant la justice civile, soit devant la justice criminelle, pendant les délais légaux de la prescription.

Ce qui précède avait eu lieu sur le seuil de l'appartement d'honneur. A ce moment le commissaire déclare qu'il veut entrer. C'est Monseigneur qu'il rencontre le premier, et derrière Monseigneur tous les témoins groupés silencieusement. L'évêque d'Autun proteste lui aussi ; le silence redouble :

En ma qualité d'Evêque du diocèse, je proteste solennellement contre la violence faite à une maison religieuse qui est placée sous ma juridiction et sous ma protection.

J'ai le devoir de rappeler que, si les lois de tous les peuples civilisés punissent ceux qui violent le domicile et la propriété d'autrui, il y a aussi des peines spirituelles et redoutables portées par l'Eglise contre ceux qui attentent aux droits et à la liberté de ses ministres.

Après Dieu, je prends à témoin de l'attentat qui va être commis, les citoyens courageux accourus ici pour entourer de leurs sympathies les membres d'une famille religieuse injustement persécutée.

Au nom de l'Eglise, au nom du diocèse, au nom de la ville d'Autun, je déclare que les Oblats ont mérité, et qu'ils emporteront avec eux dans leur glorieux exil la reconnaissance des fidèles catholiques et l'estime de tous les honnêtes gens, attristés et indignés d'un tel outrage fait à la religion, à la justice, à la liberté.

Des applaudissements prolongés éclatent.

Le commissaire, de plus en plus mal à l'aise, a dû subir ce sévère et noble langage. On voit qu'il lui coûte de se trouver seul sous le coup de tels accents. Il a l'air de se demander tout bas comment personne ne l'aide dans l'humiliante tâche à laquelle il se livre. On dirait

qu'il cherche du regard où sont ses chefs en ce moment critique.

Il n'était pas au bout de ses peines. La protestation de Monseigneur terminée, un de MM. les laïques prend également la parole, au nom des témoins qui sont là réunis, et qui entendent comme témoins protester à leur tour.

Les habitants d'Autun ici présents,

Considérant que l'expulsion violente et arbitraire des RR. PP. Oblats constitue, au même titre que celles qui ont lieu actuellement sur tout le territoire du pays, une violation manifeste, flagrante de la liberté individuelle et du droit des gens;

Considérant qu'aucun gouvernement n'a le droit de se placer au-dessus des lois qui protègent ou plutôt qui devraient protéger tous les citoyens indistinctement;

Considérant que, dans un pays libre, il est inadmissible que les gouvernants puissent décemment mettre la force brutale au service de leurs passions politiques ;

Que les décrets du 29 mars ne sont autre chose que le triomphe de cette force brutale ;

Protestent avec la plus grande énergie contre ces décrets, contre leur application et contre les violences qui en résultent;

Protestent notamment avec indignation contre l'expulsion des RR. PP. Oblats d'Autun, qui a lieu ce matin, 4 novembre 1880, au mépris de toute équité et en violation formelle de la loi.

Il avait été convenu que sitôt les protestations collectives finies, chaque religieux se retirerait dans sa cellules avec deux témoins et attendrait qu'on vint l'en arracher de force.

En un moment, novices et témoins sont à leur poste. Le commissaire se voit obligé d'entreprendre le siège en

règle des chambres, les unes après les autres, après avoir eu raison du domicile général.

Le R. P. supérieur et ses deux conseils, Monseigneur et ses vicaires généraux, autorisés à sortir de la maison les derniers, continuent de se tenir dans la salle du rez-de-chaussée. On entend de là les bruits des coups contre les cellules résonner le long des corridors. Après quelques instants, un des Pères, professeur de théologie, descend escorté de ses témoins, conduit par deux agents de police. Pour gagner la porte de sortie, le groupe doit traverser l'appartement où Monseigneur est resté. En passant, le religieux s'agenouille. Monseigneur le bénit, le relève et l'embrasse. Du reste, pas un mot de part ni d'autre. Ce silence est plus éloquent que tous les adieux ; l'attendrissement n'est pas loin d'aller jusqu'aux larmes. Deux longues heures durant, à de courts intervalles, la scène touchante se renouvelle. A mesure que les expulsés apparaissent dans la rue, des cris multipliés : *Vivent les Oblats!* partent des maisons et des jardins d'alentour. Quelques cris : *Vivent les décrets!* se font entendre de loin en loin, nous assure-t-on, mais ils sont enveloppés et étouffés par les chaudes acclamations des amis des RR. Pères.

Nous ne devons pas omettre de signaler une particularité des plus intéressantes. Un certain nombre de novices de nationalité étrangère, anglais et espagnols, quelques autres, enfants de l'Alsace-Lorraine, avaient été réunis, par groupes distincts, dans des appartements séparés.

Quand les agents de la force publique se présentent, ils les accueillent par les deux protestations que voici :

Nous sommes étrangers, il est vrai, disent les premiers, sujets Anglais et Espagnols; mais nous avions conscience,

depuis le jour où nous avons mis le pied sur le sol français de n'avoir jamais violé les lois du pays. Si on prétend le contraire, qu'on nous cite devant les tribunaux.

Nous protestons hautement contre l'inique et odieuse expulsion dont nous sommes victimes, et nous nous réservons de poursuivre par voie judiciaire et par voie diplomatique la réparation des torts qui nous sont faits et la revendication de tous nos droits indignement violés.

Nous, Alsaciens-Lorrains, disent les seconds, nés Français, arrachés malgré nous à notre patrie, nous n'avons pas cessé d'être Français par le cœur et d'aimer passionnément la France.

Au moment d'en être chassés et rejetés en Prusse par des hommes qui se disent Français, nous ne pouvons retenir un cri de douloureuse indignation.

Nous protestons de toute l'énergie de notre âme contre cette inique et odieuse expulsion ; nous nous réservons de poursuivre par toutes les voies légitimes la revendication de nos droits outrageusement méconnus.

Cependant, à force de durer, l'effraction des cellules touchait à sa fin. Le dernier novice, le dernier frère servant expulsé, ce fut le tour du supérieur d'être chassé de sa maison. Il exige qu'on use de violence, qu'on lui mette la main sur l'épaule. Le commissaire fait signe à un agent ; la violence est consommée. Monseigneur s'avance alors, et donnant le bras au père Tatin, sort avec lui. Les quelques ecclésiastiques et laïques qui par privilége avaient attendu ce moment, sortent aussi. Dès que l'évêque d'Autun et le digne supérieur paraissent dans la rue, les acclamations redoublent : Vive Monseigneur ! vivent les Oblats ! La troupe présente les armes. Les clairons sonnent. L'honneur qui est dû au chef du diocèse ne semble pas moins s'adresser à l'humble religieux proscrit qu'à l'évêque.

Vers l'entrée de la rue Coquand la foule est plus compacte. Presque tous les laïques qui sont précédemment sortis avec chacun des novices expulsés se sont groupés là. Les applaudissements et les vivat prolongés montent d'en bas, tombent des fenêtres et des balcons ; c'est une acclamation immense, ininterrompue. A partir de cet endroit jusqu'à l'évêché, l'enthousiasme va grandissant.

Nous avons oublié de mentionner que les Oblats, à mesure qu'ils avaient été chassés de leur communauté, s'étaient rendus au palais épiscopal pour recevoir l'hospitalité de la première heure, en attendant celle que les familles chrétiennes de la ville leur réservaient jusqu'au départ. Tous rangés sur le perron d'honneur, ils semblent dire qu'ils savaient bien par avance où se réfugier dans leur commencement d'exil. Leur maison s'est fermée sur eux, la maison du père s'est ouverte. Monseigneur, donnant toujours le bras au P. Tatin, se dirige de leur côté. La foule pénètre à plein portail sur la terrasse et se répand dans les larges allées qui entourent le rond-point. Arrivé sur la haute marche du perron, Monseigneur embrasse longuement le vénéré supérieur que ses religieux environnent. Ce spectacle de tendresse sainte achève d'émouvoir tous les cœurs. Ce n'est plus de la part du public de la sympathie seulement, ce ne sont plus des acclamations, c'est un vrai triomphe.

A genoux, mes enfants, s'écrie Monseigneur, je vous remercie de ce que vous faites pour le droit, pour la justice, pour la vertu méconnue et persécutée ! Je veux vous bénir solennellement.

Les genoux fléchissent, les fronts s'inclinent. *Sit nomen Domini benedictum.... ex hoc nunc et usque in sæculum.* Jamais sous les voûtes de la cathédrale, aux jours de plus grande fête, nous n'avions entendu et jamais nous n'entendrons semblable réponse des voix et des âmes.

Nous défions quelque témoin que ce puisse être, de nier que ce moment ait eu un rare caractère de beauté ; nous le défions de n'en avoir point été ému et d'en perdre le souvenir.

A l'heure où paraîtront ces lignes insuffisantes, les RR. PP. Oblats, déjà loin de notre ville, s'achemineront vers l'Irlande. Ils ont près de Dublin une de leurs communautés. C'est là qu'ils se retirent. C'est là que, pour se préparer à leurs rudes missions de Natal ou de Saint-Albert, ils vont chercher la liberté de la prière, du travail et du recueillement. L'Angleterre protestante accueille ceux que bannit la France catholique.

..... Que Dieu ait pitié de nous et de notre pauvre pays !

MAISON DE SAINT-ANDELAIN.

C'est le 3 novembre que nos Pères de Saint-Andelain ont été expulsés. Voici le récit de cet événement tel qu'il a été écrit par M. Ernest de Toytot dans une brochure publiée à Nevers.

L'isolement dans un petit bourg, à près de quatre kilomètres du chef-lieu de canton, Pouilly-sur-Loire, faisait craindre aux religieux de se trouver sans témoins lors du crochetage officiel. Des circonstances inespérées empêchèrent cette appréhension de se réaliser.

La nouvelle circulait dès la veille dans les cercles de Cosne, et des amis arrivaient à minuit, apportant aux futurs expulsés tout le plan de l'exécution. Tout d'abord les précautions furent prises, non pour la défense assurément, mais pour la revendication légitime du droit et la protestation contre la violence. A trois heures de la

nuit, toutes les messes étaient dites; les Pères avaient leurs témoins enfermés avec eux; la police pouvait se présenter : elle ne surprendrait personne.

Par un bonheur providentiel, deux Pères en mission étaient rentrés la veille; la communauté se trouve donc au complet, à l'exception d'un seul religieux, retenu par son ministère auprès du vénérable curé de Tracy. La famille tout entière peut se grouper autour du Père Supérieur au moment où, comme les premiers apôtres du divin Maître, ils vont être jugés dignes de souffrir pour lui la persécution.

M. le curé de Pouilly et son vicaire viennent avant le jour, et par une pluie glaciale, rendre visite à ceux qu'on va proscrire. Obligés par leurs devoirs sacerdotaux de ne pas rester longtemps absents, ils promettent d'être là en temps utile pour assister leurs amis au premier signal; de fait, à trois heures de l'après-midi ils reviennent de nouveau, devançant de quelques minutes le train de Cosne, et précédant aussi l'arrivée de quelques amis. Un des conseils des Pères, M. Bouziat entre autres, arrive de Cosne au galop de son cheval. Il peut à grand'peine pénétrer dans la maison. Bientôt on annonce qu'une troupe de quarante hommes d'infanterie, commandés par un lieutenant, se tient sous les armes à quelques mètres de la maison; les avenues en sont gardées par douze gendarmes à cheval; on ne laisse approcher personne.

Quant à l'état-major de l'expédition, il est venu prosaïquement par le chemin de Cosne à Pouilly, et de Pouilly à Saint-Andelain par l'omnibus. L'heure de l'arrivée du train va marquer le commencement des opérations. Tandis que le préfet, le sous-préfet et le procureur de la république de Cosne prennent leur quartier à la mairie, M. Collet, commissaire de police, se présente

à la porte, accompagné du capitaine de gendarmerie.

Il sonne : point de réponse. Quatre minutes après il sonne de nouveau. Alors le Supérieur s'approche de la porte et demande :

— Qui est là?

— Ouvrez.

— A qui ai-je l'honneur de parler ?

— Au commissaire de police.

— Avez-vous un mandat?

— Oui.

— De qui?

— Du préfet.

— Vous n'avez que ce mandat?

— Je n'en ai pas d'autre.

— Je ne reconnais pas la légalité d'un document émané d'une autre autorité que l'autorité judiciaire.

— Alors vous m'obligerez à pénétrer par la force?

— Comme il vous plaira.

— Je vais donc faire attaquer votre porte?

— Agissez comme vous voudrez; c'est sous votre responsabilité.

Deux crocheteurs amenés de Cosne essayent d'ouvrir la porte. Elle résiste. Alors commence la scène de violence; les coups de marteau retentissent, les pinces entament les pierres du monument; la serrure se brise et la porte s'ouvre après dix minutes de travail.

Le Supérieur, assisté par M. le curé-doyen de Pouilly, M. le comte Louis Lafond, M. Garilland, président de la fabrique, et M. Veillat, attend le commissaire, qui se présente à l'entrée du vestibule en uniforme, accompagné du capitaine de gendarmerie et de deux gendarmes. Ceux-ci sont visiblement émus; mais leurs chefs sont impassibles.

Alors le Révérend Père Mouchette prend la parole.

— Messieurs, j'en prends à témoin les personnes qui m'entourent, vous vous présentez chez moi par la violence ; que me voulez-vous ?

— J'ai, répond le commissaire de police, à vous signifier un arrêté de M. le préfet.

— Faites.

Le commissaire donne lecture de l'arrêté ; mais il se voit interrompre à la première ligne :

« Le préfet de la Nièvre... »

— Pardon, monsieur, dit le Supérieur, quel est le nom du préfet ?

— M. Chapron.

— Très bien.

Lorsqu'il est question du sous-préfet de Cosne, même question.

— C'est M. Dindeau, répond le commissaire.

— Et vous, monsieur, votre nom ?

— Collet.

— Voilà des noms à bien conserver.

Le Supérieur avait raison, il ne faut rien laisser dans l'ombre dans une pareille lutte, et les noms de ceux qui ne reculent pas devant une telle responsabilité sont des noms à inscrire et à garder. L'action publique et privée aura dix ans et trente ans pour s'exercer contre eux.

Aussitôt la lecture terminée, M. le commissaire veut faire sortir les témoins.

Le Père Supérieur s'y oppose encore :

— Ils ont entendu la lecture que vous venez de faire, dit-il, ils entendront celle que j'ai à vous adresser.

« Monsieur, vous venez, dites-vous, au nom de la loi, briser mes portes, violer mon domicile, attenter à ma liberté de citoyen et à celle des religieux qui habitent cette maison. Je ne reconnais pas la légalité de ces attentats. J'invoque, au contraire, pour moi et les

miens, les lois très claires qui protègent ma propriété et nos personnes. Ces lois existent, elles vous rendent responsable au civil et au criminel ; nous réservons formellement ici, devant nos témoins : M. le comte Louis Lafond, M. Jean-Charles Garillaud, le droit de vous poursuivre lorsque le temps de la justice sera venu. Je déclare que je ne sortirai de mon domicile que contraint par la force. »

Le commissaire demande copie de cette déclaration ; elle lui est refusée. Il somme les témoins de sortir ; ceux-ci résistent, font valoir leurs droits et ajoutent qu'appelés auprès des Révérends Pères à un poste de confiance, ils entendent le garder. On les menace de la violence. Le Supérieur intervient :

— Mes amis, dit-il, je vous remercie de votre assistance ; c'est dans le danger que l'on connaît la sincère amitié et le véritable dévouement ; je vous engage à vous retirer.

Les témoins s'inclinent et embrassent le Supérieur en pleurant avant de sortir.

Le commissaire alors demande naïvement au Supérieur de vouloir bien le conduire près des religieux. Il serait à désirer qu'on lui facilitât la besogne.

— Vraiment, monsieur, vous me croyez capable d'une pareille lâcheté ! vous voudriez m'associer à votre indigne besogne ! Mes religieux vous attendent ; cherchez-les vous-même.

Les pièces du rez-de-chaussée sont visitées ; le commissaire, visiblement embarrassé, ouvre toutes les portes, même celles des endroits les plus retirés. Il s'introduit dans le cellier ; il entr'ouvre les placards aux provisions et s'étonne de ne trouver personne dans ces retraites insolites. On arrive à la porte de la chapelle intérieure ; au moment où le commissaire l'ouvre, le Supérieur lui dit :

— Monsieur, je vous commande le respect : le Saint Sacrement est dans cette chapelle.

— Il n'y a pas de communication avec le dehors ; je n'ai pas à interdire cette chapelle, dit le commissaire.

On monte au premier, où sont les cellules des religieux; chacun est enfermé avec un témoin. La première visitée est celle du P. Chevassu, qui déclare très fermement qu'il ne sortira pas. Le capitaine de gendarmerie intervient; il voudrait persuader le religieux de sortir sans violence. Peine perdue ! On veut faire sortir le témoin, M. Maquignon ; il résiste. Les gendarmes sont mandés et mettent la main sur le Père, qui sort avec son témoin.

Dans la seconde cellule est le P. Jungbluth, que l'on trouve assis avec son témoin, M. Ferdinand Picault. Sommé de sortir, il déclare qu'il n'en fera rien et apostrophe le capitaine de gendarmerie en ces termes :

— Vous êtes militaire, monsieur, respectez au moins un aumônier militaire et un aumônier de prison militaire; il y a un mois j'exerçais ces fonctions et j'en ai encore le titre.

— Je n'ai pas à discuter avec vous, lui est-il répondu ; si vous ne voulez pas sortir, on vous y contraindra.

— Je ne sortirai pas, répète le P. Jungbluth.

Sur ce mot il est expulsé.

En sortant de cette cellule, le capitaine dit au Supérieur :

— Vous avez tort de vous faire contraindre, et vous cédez à de mauvais conseils.

— Monsieur, je ne vous demande pas les vôtres; nous savons ce que nous avons à faire, vos violences font notre gloire. Vous trouvez que c'est peu de mettre la main sur nous ; vous ne trouverez pas mauvais que je ne sois pas de votre avis. Que feriez-vous de plus, à moins de nous jeter par la fenêtre ?

On entre chez le P. Wéber, assisté par M. Louis Bou-

ziat, de Cosne. Ce missionnaire, nouvellement rentré en France, a passé cinq ans chez les Cafres ; sa santé est délabrée, il est affaissé dans son fauteuil ; en le voyant, les gendarmes ne peuvent plus contenir leur émotion; des larmes roulent de leurs yeux.

La sommation est reçue par un « Non ! » fortement accentué. Le pauvre malade semble retrouver toute son énergie d'apôtre des noirs ; il n'en est pas moins chassé. Mais cette secousse l'a mis hors de force ; il est maintenant dans son lit. Ah ! les Cafres ne lui ont jamais infligé pareille douleur !

On arrive chez le P. Zabel, le doyen de la communauté. C'est lui qui, quelques instants auparavant, voyant de sa fenêtre approcher les exécuteurs du sacrilège attentat, se sent touché de compassion. Il prend son crucifix et alors, pensée touchante, il les bénit en songeant que cette bénédiction du moins, s'ils doivent encourir l'excommunication, les protégera au moment de la mort.

Le P. Zabel est assisté par M. Sanssois.

— Ma porte, dit-il, n'a vu entrer jusqu'à ce jour que des gens honnêtes ; voilà pourquoi sans doute elle a fait quelques difficultés à s'ouvrir.

On lui demande ses noms.

— Joseph-Hubert. Est-ce pour honorer ce dernier, dit-il, que vous avez organisé cette chasse le jour de sa fête ?

Les sommations n'obtenant rien, on le met dehors ; à ce moment, le Père présente son titre de délégué de la société civile pour garder l'immeuble.

— Il faut que ce titre soit examiné par le préfet, dit le commissaire ; je vais le lui faire porter.

— Que M. le préfet vienne l'examiner, dit le Supérieur ; on ne peut se dessaisir de ce titre.

— On vous le rendra.

— Qui m'en répond ?

Pour couper court à cette difficulté, le capitaine s'offre de porter lui-même cette pièce au préfet, qui s'était prudemment enfermé à la mairie.

— Capitaine, dit le Supérieur, je ne vous confierai ce titre que si vous me donnez votre parole d'honneur qu'avant un quart d'heure il nous sera remis.

— Je vous la donne, reprend l'officier.

Pendant l'absence du capitaine, le P. Zabel raconte que déjà une fois il a été arrêté par des gendarmes.

— Mais ces hommes, reconnaissant que j'étais prêtre et que j'étais exempt de délit, me relâchèrent en me demandant pardon. C'étaient des Prussiens ! Et vous, messieurs, n'allez-vous pas faire comme eux ?

Le titre de propriété reconnu en bonne forme, M. Zabel est autorisé à rester avec deux domestiques.

Enfin, le Supérieur s'adresse au commissaire :

— Avez-vous fini, monsieur ?

— Oui.

— Vous vous trompez ; il reste maintenant à m'expulser moi-même ; vous viendrez me prendre chez moi.

Et, ce disant, il entre dans sa chambre, où il s'enferme.

Les sommations faites, le gendarme s'approche pour appréhender le Père.

— Un instant, dit celui-ci ; avant que vous me touchiez, mon ami, je veux vous donner une poignée de main ; si votre consigne ne s'y opposait, j'y joindrais *un pourboire*, car vous allez me rendre un service signalé ; jusqu'à présent je m'étais bien cru un vrai disciple de Notre-Seigneur Jésus-Christ, mais tout à l'heure seulement vous allez m'en donner la preuve authentique : quel honneur n'est-ce pas pour moi !

Immédiatement après avoir prononcé ces paroles, le P. Mouchette est mis dehors comme ses confrères ; mais

son énergie et sa présence d'esprit ne lui font pas défaut.

— Le Supérieur ayant subi la violence, dit-il, vous voyez ici le curé de Saint-Andelain, car je le suis. Vous m'avez expulsé, où faut-il que j'habite?

— Nous devons en référer au préfet, dit le commissaire.

On dépêche un gendarme, qui tarde à revenir; le capitaine va le rejoindre. Il paraît que le préfet est très contrarié qu'on ait touché au curé, car le capitaine revient avec mille politesses lui annoncer qu'il peut rester où bon lui semblera, soit au presbytère, soit dans sa chambre.

En l'absence du capitaine, le Supérieur fait remarquer au commissaire l'odieux de son attentat.

— Vous auriez dû donner votre démission.

— J'ai besoin de gagner ma vie.

— Vous auriez trouvé une place honorable.

— Peut-être.

— Votre pain vous coûte cher, monsieur! N'avez-vous point songé, d'ailleurs, aux dommages-intérêts que je serai en droit de vous réclamer?

— Je suis couvert par mon mandat.

Lorsque les exécuteurs furent sur le point de se retirer, le Supérieur leur dit :

— Messieurs, vous avez mis tout le monde à la porte, c'est à mon tour de vous y mettre; vous me permettrez bien de ne pas vous remercier de votre visite.

Arrivé dans la cour, où les témoins attendent, le commissaire veut les faire sortir. M. le comte Lafond, de plus en plus indigné, ne peut plus se contenir.

— Vous violez toutes les lois, s'écrie-t-il, vous ne respectez même pas celle des convenances! Comment! vous m'interdisez de rester là pour assister mes amis? Je ne pourrais pas entrer avec eux chez eux? C'est indigne!

— Sortez, répond le commissaire; c'est mon mandat que j'accomplis.

Près de la porte brisée, les crocheteurs ramassent leurs outils.

— Quel est votre nom? demande le Supérieur.

Pas de réponse.

— Vous refusez de me donner votre nom?

— Oui.

— Alors, dit M. le curé de Pouilly, vous reconnaissez que vous n'êtes pas des honnêtes gens?

Le commissaire, interrogé sur le nom de ses auxiliaires, répond qu'il ne *les connaît pas!!!*

La population du bourg semblait terrifiée par ces scènes et par ce déploiement de forces. Il y avait, mais en très petit nombre, quelques individus qui semblaient ravis.

Sur le passage des religieux, M. le préfet souriait gracieusement derrière la fenêtre de la mairie, pendant que les soldats à pied, dans la boue, sous la pluie glacée de novembre, retournaient dans leurs quartiers après une marche forcée de vingt-quatre kilomètres et cinq heures de faction l'arme au bras, dans les vignes de Saint-Andelain.

MAISON DE TOURS.

Nos Pères de Tours ont été expulsés le jeudi 4 novembre 1880.

Dans leur maison de la place Saint-Venant, près du tombeau de Saint-Martin dont ils étaient les gardiens, s'étaient réunis les hommes les plus honorables. On voyait là Me Genty de Bussy, avocat des plus distingués, conseil des Pères; Me Hervé, leur avoué; M. Dallemagne; M. le

général Folloppe, général en retraite, qui, en souvenir de la précieuse amitié dont il nous honorait quand il était colonel à Tours, était venu d'un département voisin apporter à ses vieux amis les Oblats le concours et l'honneur de sa présence ; MM. Ratel, Paul Roze, de Watrigant, ancien préfet, de Marolles, de Vonne, Bailloud, de Péronneau, MM. les vicaires de la cathédrale, etc.

Voici le récit du *Journal d'Indre-et-Loire*, inséré dans son numéro du 5 novembre encadré d'une bande noire en signe de deuil :

Les Pères Oblats, avertis officieusement, mercredi soir, de la fermeture de la chapelle de Saint-Martin et de leur expulsion de leur maison, avaient prévenu leurs amis, qui accoururent aussitôt se ranger autour d'eux. Mgr l'Archevêque, empêché par sa santé, avait chargé Me Genty de Bussy de protester en son nom contre la violation du sanctuaire de Saint-Martin, indépendant de la communauté des Pères et lui appartenant. Me Genty de Bussy était, en outre, le conseil et l'avocat du P. Voirin, Supérieur de la communauté. Me Hervé était l'avoué.

Après une nuit passée en préparatifs de fortifications, nous voyons dès cinq heures du matin une masse noire s'étendre des deux côtés de la place Saint-Venant. C'étaient deux bataillons d'infanterie.

Le jour naissant nous permit d'apercevoir, à la tête de ces troupes fortifiées de plusieurs brigades de gendarmerie à cheval et à pied, un général accompagnant M. Daunassans, préfet d'Indre-et-Loire.

A sept heures et demie, toutes les rues aboutissant à la place Saint-Venant, depuis le boulevard Béranger, les Halles, la rue de l'Intendance et la rue des Fossés-Saint-Georges, étaient gardées et interceptées.

En face d'un semblable déploiement de la force publique, on ne songeait qu'en souriant qu'il s'agissait seu-

lement de jeter hors de chez eux sept religieux. Que de soldats il leur faudra, pauvres gens, pour prendre la revanche de Sedan ! A vrai dire, ils savent qu'ils commettent une mauvaise action et que les principes contre lesquels ils partent en guerre sont bien forts. En pareil cas, il faut des baïonnettes.

Vers huit heures moins le quart, M. le commissaire central sonne au portail des Pères. « Au nom de la loi, s'écrie-t-il, ouvrez ! »

Aucune réponse n'est faite. Alors le premier coup de hache retentit. Mais le portail est épais et fortifié par des traverses et des contreforts, solides madriers, qui prolongent encore la besogne des malfaiteurs. Je ne puis croire que le bruit sourd de ces haches n'ait éveillé dans l'âme de M. le préfet un effroi intime de son œuvre.

Doux Eliacin, qu'es-tu devenu ?

Comment en un plomb vil l'or pur s'est-il changé ?

Où est le temps où le jeune Daunassans écrivait, sous la direction de son oncle l'abbé, des articles d'un pieux libéralisme, d'un chaleureux enthousiasme pour la religion, dans le journal du P. Lacordaire *l'Ere nouvelle?* Où est le temps moins reculé où le préfet de la Côte-d'Or déroulait sous les yeux d'un illustre magistrat un dossier intime témoignant du zèle de l'ancien rédacteur de *l'Ère nouvelle* pour la cause de « l'ordre moral » ?

Où est l'empire ? où est le 24 mai ?

D'ailleurs, nous devons le reconnaître, M. le préfet d'Indre-et-Loire fait les plus grands efforts pour faire oublier son passé, son caractère souple, sa conscience large. Nous ne pensons pas, en effet, qu'aucun préfet ait usé, même dans la besogne du crochetage, de l'inconvenance, de la rusticité, de la grossièreté, par lesquelles s'est aujourd'hui distingué l'ancien rédacteur de *l'Ère nouvelle.*

Il apostrophait les uns et les autres pour le seul plaisir d'élever la voix et de faire sentir que, dans sa honte, il avait du moins à ses côtés la force publique.

Après une heure un quart, le portail des Pères cédait sous la hache et les leviers. Alors un serrurier s'avance : c'était son tour. Il crochète une porte, deux portes, trois portes, et présente au R. P. Voirin, entouré de quelques amis, M. le commissaire central. Lecture des décrets entendue patiemment.

A son tour, le P. Voirin veut prendre la parole et protester contre l'intrusion illégale dont il est victime. Il présente d'ailleurs les pièces qui constatent son titre de propriétaire de la maison. On renonce à l'expulser, mais à ses amis on crie : « Sortez. » Me Hervé, avoué et conseiller du P. Voirin, représente qu'il a le droit de protester au nom de son client contre l'acte administratif auquel il assiste.

M. le commissaire central refuse d'entendre toute protestation et ordonne l'expulsion par la force de tous les témoins de cette scène odieuse. Me Hervé est le premier chassé. Me de Bussy, conseiller et avocat des Pères, est aussi poussé violemment.

« M. le préfet, s'écrie-t-il, je vous prends à témoin de l'ignominie dont je suis victime. Moi, avocat et conseiller du propriétaire de cette maison, je suis expulsé contre tout droit et tout usage. »

« Arrêtez cet homme ! » hurle d'une voix étranglée le préfet. Deux commissaires saisissent par le bras l'énergique avocat et l'emmènent au poste. Sans doute, ce procédé étrange à l'endroit d'un membre du barreau ainsi entravé dans l'exercice de ses droits les plus évidents aura des suites. M. le préfet s'est rendu coupable d'une arrestation arbitraire : ce ne peut être impunément.

Le général Folloppe aussi dut sortir de la communauté

entre deux agents de police. Son collègue, présent, a dû en être humilié ; du moins les soldats l'étaient-ils.

« Quand je vous commandais, mes amis, s'écriait le brave soldat, on n'eût jamais osé traiter de la sorte un général. » Et les soldats saluèrent.

Le crochetage commencé continua. Un à un, les sept Pères furent expulsés. Nous passons sur les détails de chacune de ces expulsions. Disons seulement que les gendarmes et les pauvres agents de police semblaient bien honteux et bien navrés de l'entreprise où on les engageait. Plusieurs de ces pauvres gens, les larmes aux yeux, nous priaient d'oublier leur triste obéissance. « C'est notre pain, » disaient-ils.

M. le commissaire central dut arrêter le cours de ses exploits, pour faire « empoigner », sur l'ordre de M. le préfet, le P. Voirin.

Celui-ci, d'une voix retentissante, entendue jusque dans la rue de la Grandière, prononçait quelques paroles rappelant que c'est malgré la flétrissure de deux mille jurisconsultes et magistrats qu'on s'enorgueillit de l'effraction officielle de sa maison. Quatre agents se précipitent et le traînent devant M. le préfet : « Vous êtes un factieux; si vous ne vous taisez pas, je vous ferai arrêter. »

Le Père dut donc se taire et obéir devant la force brutale.

Mais bientôt il est prévenu que son oratoire privé, interdit au public, ne communiquant de nulle part avec la place ou la rue, va recevoir les scellés administratifs.

La veille au soir, le R. P. Voirin, accompagné de toutes les personnes présentes portant des cierges, avait transporté le Saint Sacrement dans cet oratoire, qu'on ne pouvait croire menacé. Ce fut une très émouvante cérémonie.

En face de cette nouvelle brutalité, le Père revêt son

surplis et s'apprête à traverser la foule pour aller porter le saint Ciboire en l'église de Saint-Julien. M. le préfet craint l'explosion du public. Il fait conduire le Père dans une voiture.

Cependant les expulsions se poursuivaient.

Ici, nous arrivons à un fait personnel. Réfugié sous les combles, nous assistions en un observatoire très caché et très élevé aux actes d'héroïsme de la valetaille officielle. Soit qu'on fût étonné de ne point nous trouver aux côtés des Pères, soit que nous ayons soulevé trop hardiment le rideau d'une fenêtre, M. Laforgue, commissaire central, monta jusqu'aux mansardes.

Cinq portes étaient fermées. Crochetez, il en reste toujours quelque chose, si ce n'est un Père Oblat. On enfonce une porte : personne; une autre porte : personne encore; une autre : pas même une chaise.

Enfin on frappe à notre humble mansarde. On enfonce aussi notre porte. Ce n'était que nous.

La surprise parut désagréable à M. Laforgue.

— Le P. Voirin a raconté d'une manière plus intéressante et plus précise encore que ne l'ont fait les journaux, les scènes qui se produisirent à l'intérieur de la maison. Voici les principaux incidents, dans leur exacte vérité, tels qu'il les a exposés lui-même :

« N'ayant pas été admis à lire ma protestation au moment où elle devait être faite, je reçus d'un de nos défenseurs l'avis de la lire quand même dans le vide. C'est alors que, m'avançant sur le seuil de la porte, j'articulai aussi haut qu'il me fut possible la protestation insérée dans le *Journal d'Indre-et-Loire* du samedi 6 novembre. A peine avais-je prononcé les premiers mots, que quatre agents envoyés du dehors par M. le préfet me prennent et m'entraînent devant ce fonctionnaire. Comme je pro-

testais contre la violence qui m'était faite, le préfet m'interpella en me disant :

— Taisez-vous, vous êtes un factieux ; emmenez-le, dit-il aux agents.

— Je suis propriétaire de cet immeuble et je prétends y rester. J'ai montré mes titres au commissaire central.

— Eh bien, restez, mais rappelez-vous que si vous dites une parole, je vous fais arrêter.

A la suite de l'expulsion des Pères, le commissaire central me dit qu'il allait placer les scellés sur la chapelle intérieure.

Je lui répondis qu'il n'en était pas question dans l'arrêté préfectoral.

— J'ai des instructions particulières, répondit-il.

— Vous ne pouvez placer ici des scellés ; c'est une chapelle absolument privée, où le public n'est pas admis; du reste, je vais voir avec vous M. le préfet.

Arrivé en sa présence, le commissaire expose ma demande.

— Avez-vous une autorisation? me demande le préfet.

— Je n'en ai nul besoin pour une chapelle absolument privée.

— Mettez les scellés.

— Et où voulez-vous que je mette le Saint Sacrement?

— Mettez-le où vous voudrez.

— Vous avez peu de respect pour le Saint Sacrement, monsieur le préfet, si vous croyez que je puisse le mettre n'importe où.

— Portez-le dans une église.

— Eh bien oui, je prendrai un surplis et j'irai à pied porter le Saint Sacrement à Saint-Julien.

Sur ce, je revins à la chapelle, je pris le Saint Sacrement, et, le frère portant un flambeau, nous descendîmes ensemble le grand escalier. Les agents de police

et les crocheteurs causaient sous la porte d'entrée. En arrivant auprès d'eux, je criai d'une voix forte : A genoux!... Ils s'arrêtèrent interdits et enlevèrent leur képi. C'est alors que le commissaire, s'approchant de moi, me dit :

— Vous ne pouvez sortir ainsi, on a fait chercher une voiture ; vous allez y monter.

Je pris donc place dans la voiture, avec le frère près de moi ; un sergent de ville s'intalla sur le siège, et c'est ainsi que nous portâmes le Saint Sacrement à la paroisse. »

Les Pères expulsés de Tours sont les Pères Audruger, Provincial du Nord, Chauvet, Jeanmaire, Merle, Moisan et Nédélec. Le P. Voirin a été laissé à la communauté comme gardien.

La chapelle publique de Saint-Martin, dont nos Pères avaient la garde, était rouverte quelques jours après, pour la neuvaine préparatoire à la fête du grand saint ; mais nos Pères n'avaient plus le droit d'y paraître et leur apostolat était frappé d'interdit. La *Semaine religieuse*, dans son récit des belles solennités des fêtes du grand thaumaturge, glissait les réflexions suivantes :

« Comment dépeindre cette touchante et sainte manifestation de foi catholique, si pleine d'élan et de spontanéité, inspirée par de si purs et si légitimes sentiments? On voulait réparer l'outrage fait à saint Martin par la brusque fermeture de son humble chapelle provisoire. On se félicitait, on se réjouissait de ce que, sur les sages et pressantes réclamations de notre pieux Archevêque, elle avait été rouverte d'une manière si prompte et si inattendue. — Un sentiment de tristesse pourtant se mêlait à la satisfaction publique et pénétrait tous les cœurs. Les regards cherchaient en vain les anciens et

fidèles gardiens du vénéré tombeau. Ils n'étaient plus là, les dignes successeurs et frères des RR. PP. Rey, de L'Hermite et Delpeuch!... Leur absence était vivement sentie; on priait pour leur prompt retour; on leur envoyait le témoignage secret, mais sincère, d'une profonde reconnaissance pour tous les services inappréciables rendus à l'œuvre qui leur a été confiée presque dès son début, et qu'ils ont su diriger avec tant d'intelligence, de dévouement et de succès. Quelle que soit pour eux comme pour nous la douleur de l'épreuve, qu'ils sachent bien que, prêtres et fidèles de la cité de saint Martin, nous nous associons tous par le cœur à leurs regrets, et que nous sentons profondément l'étendue et la peine du sacrifice que leur éloignement nous impose! »

Voici la protestation que le R. P. Voirin a tenté, en vain, de lire à M. le commissaire central et dont M. le préfet a dû, malgré lui, entendre le commencement, prononcé d'une voix sonore, sur la place Saint-Venant :

Vous invoquez contre nous de prétendues lois existantes que deux mille légistes français trouvaient naguère surannées et inapplicables, contre lesquelles protestaient, par leur démission, plus de deux cents magistrats.

C'est au nom de lois existantes que je proteste contre vos actes.

Il est une loi existante qui garantit l'inviolabilité du domicile et les droits du propriétaire; je suis domicilié ici, je suis copropriétaire de cet immeuble, je représente la société civile qui l'a acquis, je proteste donc contre la violation de mon domicile et contre les atteintes diverses, effractions, brisements de portes et de serrures, etc., outrages flagrants à ma propriété.

Il est une loi existante qui garantit en France la liberté individuelle. Je suis Français, j'ai la jouissance et l'exercice de mes droits civils, la faculté de vivre chez moi comme bon me

semble, je proteste contre l'atteinte que vous portez à ma liberté, lorsque vous êtes constitués précisément pour la défendre.

Je suis catholique et prêtre; le concordat, qui m'assure le libre exercice de mon culte, ne me défend pas de vivre avec des confrères; je proteste au nom du concordat contre la violation de mes droits.

Je déclare donc, en mon nom et au nom de tous mes amis habitant et domiciliés ici avec moi, que, dans le cas où vous poursuivriez votre projet et nous expulseriez de cette maison, nous ne céderons qu'à la violence; et que, profitant de tous les recours légaux, nous poursuivrons aussi longtemps que la loi nous y autorise et devant tous les tribunaux la punition et la réparation de vos odieux attentats.

MAISON DE NOTRE-DAME DES LUMIÈRES.

RÉCIT DE *l'Union de Vaucluse.*

Après avoir terminé la triste opération à Sénanque, le préfet s'est rendu avec toute son escorte à Notre-Dame des Lumières, où l'expulsion a commencé à une heure après-midi, le vendredi 5 novembre.

Depuis huit jours de nombreux et fidèles amis, venus d'Apt, de Goult et des autres pays voisins, étaient en permanence auprès des RR. PP. Oblats, pour les assister et leur servir de témoins au moment de l'exécution. On savait que les exécuteurs étaient à Sénanque, on s'attendait à les voir arriver à Notre-Dame des Lumières, et de Goult et des villages voisins une foule toute sympathique aux révérends Pères était accourue.

Les gendarmes font d'abord évacuer la route, dont ils défendent l'accès aux deux extrémités du hameau de Lumières. Tandis que le préfet, avec le procureur d'Apt, se promène au milieu de la route, le sous-préfet d'Apt,

le capitaine de gendarmerie, le commissaire de police, son agent et plusieurs gendarmes entrent dans la cour extérieure du couvent, se présentent à la porte et demandent M. le supérieur. Le R. P. Duvic paraît à une fenêtre et s'enquiert de ce qu'on veut. Le commissaire d'Apt lui répond qu'en vertu d'une délégation qui l'autorise à exercer ses fonctions dans tout le département, il vient lui notifier et exécuter un décret d'expulsion de sa communauté (1).

Le R. P. Duvic proteste contre la violation de son domicile; il déclare qu'on n'entrera chez lui que par violence, et que lui et ses religieux, tous Français, ne sortiront que par la force.

A l'instant, sans aucune autre sommation, le commissaire ordonne à ses crocheteurs d'ouvrir la porte. On nous a dit que, pour faire cette triste besogne, on s'était adressé d'abord à un serrurier de Cavaillon, nommé Chabert, qui a refusé; alors on a eu recours à un autre serrurier de cette même ville, nommé Rigord; c'est lui qui, avec deux ouvriers charpentiers employés chez M. Blanc, marchand de bois à Cavaillon, se met à forcer la porte du couvent de Notre-Dame des Lumières. Les crochets et les pinces ne servent de rien parce que la porte est solide et bien barricadée; il faut employer la hache et le marteau; il faut frapper à coups redoublés, pendant que de partout retentissent des huées et des cris de la plus juste indignation contre les auteurs de telles atrocités; il faut suer pendant près d'une heure; il faut que la porte soit déchiquetée en mille morceaux, pour que le sous-

(1) M. Arnaud, maire de Goult, requis de remplir les fonctions de commissaire de police, n'avait pu contenir son émotion et sa répugnance. Il s'était mis au lit le soir même et est mort trois jours après d'une congestion. Son adjoint s'était empressé de prendre la fuite, pour n'être pas obligé d'opérer à sa place.

préfet, le commissaire d'Apt et leur suite puissent pénétrer dans le vestibule du couvent.

Les révérends Pères se retirent dans leurs chambres, chacun avec ses témoins. Entouré de son conseil, M. Teyssier, avoué, et M. Aubert, avocat d'Apt, et d'un bon nombre d'amis, le R. P. Duvic se présente devant les envahisseurs, montre ses titres de copropriétaire, et sur sa demande on l'autorise à rester et à garder avec lui trois Pères, dont deux sont malades.

Les témoins et les amis réunis dans le vestibule sont les premiers expulsés ; tous protestent et ne cèdent qu'à la violence ; ordre est donné d'en arrêter plusieurs, mais ils sont presque immédiatement relâchés.

Les exécuteurs des décrets se répandent ensuite dans le couvent pour découvrir les cellules des Pères et les en expulser ; quoique guidés par des agents qui connaissaient bien jadis la maison, mais qui ont perdu la mémoire de l'esprit et du cœur, plusieurs fois ils s'égarent et vont aboutir à des impasses qui doivent leur paraître désagréables.

Ils frappent d'abord à la porte du R. P. Soulerin. Impossible de la crocheter; on l'enfonce à coups de marteau. Le R. P. proteste et refuse de sortir, en présence de ses témoins, M. l'archiprêtre d'Apt, M. le curé de Goult et MM. Bonnet et Raynaud, d'Apt; ces deux messieurs sont d'abord expulsés par force et emportés sur les chaises auxquelles ils se cramponnent. On se disposait à expulser aussi le R. P. Soulerin avec ses deux témoins ecclésiastiques; mais on les laisse, parce que le R. P. Duvic fait observer qu'on l'a autorisé à le garder, ainsi que les RR. PP. Le Kunf et Dubois.

On va ensuite enfoncer à coups de marteau les portes des cellules où se trouvent, avec leurs témoins, les RR. PP. Pélissier, Richard, Jonveaux, Argelier et Albertini.

Tous protestent contre la violation de leurs droits, tous ne sortent de leurs chambres qu'entraînés par la violence.

Celui qu'on a eu le plus de peine à expulser, c'est le P. Richard. Quand, à grands coups de marteau, on a enfoncé sa porte, on a vu avec surprise que, par derrière, il y avait un treillis en fer inébranlable, et qu'on ne pouvait forcer le passage ; on s'est vu réduit à abattre la cloison de la chambre ; c'est par cette ouverture que les gendarmes ont dû pénétrer, c'est par là qu'ils ont été obligés d'entraîner le P. Richard, sur le fauteuil auquel il s'était cramponné, de lui déchirer sa soutane et de l'emporter hors du couvent sur la route au milieu de la foule.

A mesure que chaque Père sortait, entraîné par les gendarmes, ou entouré de ses témoins, la foule, qui n'avait cessé de grossir, le recevait aux cris de : Vive la religion ! Vivent les Pères ! On leur jetait des fleurs ; on leur offrait des bouquets, des couronnes ; on les embrassait ; on les félicitait ; on leur appliquait cette parole de l'Evangile que l'Eglise nous adresse pendant cette octave de la Toussaint : *Vous serez bienheureux lorsqu'on vous haïra à cause de moi, lorsqu'on vous séparera, l'on vous chassera....* M. l'archiprêtre d'Apt, M. le curé-doyen de Bonnieux et tous les curés du voisinage étaient là, se disputant les expulsés qu'on venait de jeter sur le chemin; ils étaient heureux de les conduire et de leur donner l'hospitalité.

Après avoir chassé les Pères, le sous-préfet et le commissaire n'ont pas manqué de mettre les scellés aux portes du vénéré sanctuaire de Notre-Dame des Lumières, malgré les protestations que le R. P. Duvic a faites en son nom, au nom des habitants de Lumières et des hameaux voisins; au nom des cinquante mille fidèles qui

viennent chaque année faire pieusement le pèlerinage de Notre-Dame des Lumières, et qui sauront bien trouver l'occasion de protester contre l'expulsion des religieux et la fermeture des églises.

Cependant, sur les instances du R. P. supérieur, on a consenti à ne pas fermer une porte par laquelle on va du couvent à la crypte, dont on laisse l'usage aux Pères Oblats, à condition que le public ne sera pas admis dans l'église.

Les décrets étaient exécutés à Notre-Dame des Lumières; il était cinq heures.

Le préfet, qui n'avait cessé de se promener sur la route, où il avait pendant trois heures subi les affronts les plus humiliants, est monté en voiture et s'est dirigé du côté d'Apt. Une huée formidable a salué son départ, ainsi que celui des crocheteurs qui sont partis dans la direction de Cavaillon.

Les gendarmes, qui pour la plupart se sont montrés très convenables, se sont retirés; alors la foule a pu pénétrer dans le monastère et voir en détail les portes brisées, les cloisons enfoncées. Chacun pouvait donner libre cours à ses sentiments d'horreur pour de tels attentats et de sympathie pour les PR. PP. Oblats qui sont restés. Ceux-ci, profitant de la liberté qu'on leur laissait, sont allés le soir faire leur prière dans la crypte devant la statue couronnée de Notre-Dame des Lumières, et comme les soirs précédents, mais d'une voix plus émue, ils ont chanté :

Maria mater gratiæ,
Mater misericordiæ,
Tu nos ab hoste protege,
Et horâ mortis suscipe;

Et encore :

A toi, mère des Lumières,
Tes enfants ont voué leur cœur ;
Entends leurs prières,
Chant de *joie* et cris de *douleur*.

Ceux qui les entendaient ne pouvaient retenir leurs larmes ; ils disaient ce qu'on dit, ce que rediront tant de milliers de pèlerins dans toute la Provence en apprenant l'attentat commis à Notre-Dame des Lumières :

Jamais, Viergi de Lumièro,
Noun, jamai t'abandounaren !

Non, on aura beau persécuter les religieux, les prêtres, fermer les églises, on n'arrachera pas l'amour de Dieu et de la Sainte-Vierge, l'amour de la religion du cœur des populations de la Provence.

A Notre-Dame des Lumières une voix a crié : Vivent les décrets ! et ce cri a été étouffé par mille cris de : Vivent les Pères ! vive la religion !

Pendant que l'on frappait à coups de haches sur la porte du couvent, un autre a crié : Vive la République ! une mère de famille lui a imposé silence. « Mais tais-toi, lui a-t-elle dit, vois les horreurs que commet ta République. » Beaucoup diront comme cette femme et agiront en conséquence.

Il ne sera pas sans intérêt de joindre à ce récit la narration que la plume encore novice d'un junioriste nous a donnée de cette triste scène. Il y a là une simplicité touchante qui émeut, et c'est un nouveau point de vue offert à l'histoire. Il est bon de laisser parler tous les témoins de ces expulsions sauvages : l'adolescence a une manière d'écrire pleine de charme.

LETTRE DE JEAN FÉVAL, JUNIORISTE, A M. PAUL FÉVAL, SON PÈRE.

Notre-Dame des Lumières, 7 novembre.

CHER PAPA,

Je vais te raconter, en quelques mots, ce qui s'est passé ici, vendredi dernier, 5 novembre. Oh! cette date, je ne l'oublierai pas ; j'ai encore le cœur bien gros, et des larmes mouillent mes paupières, quand je pense à ce que j'ai vu, à ce que j'ai entendu, à ce que j'ai ressenti ce jour-là !

Et cependant, je ne sais si je ne dois pas plutôt me réjouir, car une bien grande faveur m'a été accordée, j'en suis encore tout heureux, tout fier; tu vas voir, papa, si je n'ai point raison.

J'avais sollicité instamment une permission, une grâce insigne : j'avais supplié, à deux genoux, le R. P. supérieur de me laisser pénétrer dans la chambre d'un de nos Pères, au moment solennel. Je voulais, moi aussi, être expulsé ; eh ! bien, cher papa, remercie avec moi le bon Dieu : ce bonheur, ton fils l'a eu.

C'était vendredi dernier, le premier vendredi du mois, — jour, tu le sais, consacré au Sacré-Cœur de Jésus sur lequel tu as écrit de si belles choses. Ce jour a été, pour ton petit Jean, rempli à la fois de tristesse et de consolation. Dès le matin, persuadé que les agents viendraient, j'avais tâché d'être plus sage, de penser un peu plus souvent au bon Dieu ; n'allais-je pas, en quelque sorte, confesser la foi devant les impies ? Moi, petit enfant, j'allais être persécuté, chassé, maltraité peut-être pour Notre-Seigneur ! Oh ! comme cette pensée remuait mon âme ! Comme je priais avec ferveur pendant la Sainte Messe ; comme je demandais avec instance à la Divine Victime la

grâce de bien remplir mon rôle si beau ; j'allais être son *témoin !*

Cependant, les heures s'écoulaient ! Nous ne devions pas être les premiers expulsés, ce jour-là ; les exécuteurs étaient allés chasser de leur couvent de saints moines perdus dans un désert, non loin d'ici : l'abbaye de Sénanque avait, dès huit heures, reçu l'affreuse visite...

J'étais impatient : j'allais, je venais, ne pouvant rester un quart d'heure à la même place ; je priais, puis je lisais, puis je priais encore ; quant au jeu qui d'ordinaire me plaît tant, ce jour-là, cher papa, je te l'assure, il n'avait pour moi aucun attrait.

Ainsi se passa la matinée. J'oubliais de te dire, cher papa, que des personnes pieuses du village avaient tressé plusieurs belles couronnes de fleurs ; elles en avaient suspendu *cinq* à la porte de l'église ; il y en avait une autre très grande à l'entrée principale du couvent ; au milieu était une croix, et l'on avait écrit au-dessous :

Foule aux pieds cette croix, malheureux, si tu l'oses !

Vers une heure et demie, nous étions dans le jardin, quand tout à coup j'entends dire : *Les voilà !* Aussitôt on sonne le tocsin, et tous de courir et de rentrer dans la maison. Quel coup ce fut pour moi, cher papa ! Il me sembla que j'allais me trouver mal. Une prière courte, mais fervente, s'échappa de mes lèvres : Mon Dieu, aidez-moi, aidez-moi !

J'entends la sonnette de la porte s'agiter vivement deux ou trois fois de suite : il n'y a plus à en douter, ce sont eux ; le sous-préfet demande, en effet, à parler au R. P. supérieur, qui se présente à une fenêtre du rez-de-chaussée ; avec le sous-préfet étaient d'autres messieurs, beaucoup de gendarmes, les uns à pied, les autres à cheval ; puis des hommes à figure sinistre... J'ai cru voir tout l'enfer entrer dans le couvent. Quels hommes que ces

crocheteurs! ils étaient trois. L'un était armé d'une grande hache ; l'autre d'une pioche et d'un levier ; j'ai vu un sac rempli de je ne sais quels instruments pour crocheter les portes. Oh ! papa, si tu savais comme j'ai eu peur, et cependant, si l'on m'avait proposé, en ce moment, de m'en aller, de ne pas me faire expulser, je te l'assure, papa, j'aurais préféré mourir que de reculer.

Le sous-préfet s'arrêta quelques moments à parler avec le R. P. supérieur à travers la fenêtre garnie de barreaux de fer ; puis tout à coup j'entendis frapper sur la porte à grands coups de marteau et de hache ; toute la maison en retentit : chaque coup, vois-tu, papa, me faisait un mal horrible. Alors, tous ensemble nous avons entonné le *Magnificat ;* j'aurais voulu que tu fusses présent ; moi, je ne peux pas bien te dire ce que j'éprouvais en ce moment... L'un de ces hommes était grand et noir, un autre avait l'air encore plus méchant ; le troisième était jeune, et c'est celui qui frappait le plus fort ; oh ! quel mauvais cœur il doit avoir, celui-là !... Au milieu de ce bruit effroyable, je me disais à moi-même : Ah ! si papa, si maman ne m'avaient pas appris à aimer le bon Dieu de tout mon cœur, si les bons Pères n'avaient pas pris tant de soin de moi, qui sait si moi-même, aujourd'hui, je ne serais pas méchant comme ces hommes ?

Enfin, tout rempli de ces pensées, remerciant le bon Dieu, le priant pour toi, pour les Pères Oblats, je montai dans la chambre du R. P. Richard, qui voulut bien me recevoir. La porte et la cloison étaient soutenues par dix-huit lits en fer repliés et solidement attachés les uns aux autres ; les témoins du bon Père étaient M. Julius, rédacteur du *Mercure Aptésien*, et un autre qu'on nomme M. Petitcolas. Lorsque la barricade fut terminée, je me mis à réciter quelques prières : je priai le Sacré-Cœur de Jésus que tu m'as appris à tant aimer, cher papa ; je

priai Notre-Dame des Lumières, à laquelle depuis longtemps déjà nous ne cessions d'adresser, chaque jour, nos supplications ; je me disais : Courage ! courage ; encore quelques instants, et tu auras l'honneur après lequel tu as tant soupiré : tu vas être expulsé *comme les Pères !* et je me sentais fort.

Soudain, des pas se font entendre dans le corridor ; on frappe à la porte : le Père proteste, et bientôt des coups de hache et de marteau tombent avec force sur la barricade ; mais quel ne fut pas l'étonnement de ces crocheteurs quand, après avoir haché la porte, ils virent la muraille de fer qui se trouvait derrière : ils ne savaient plus comment s'y prendre ; je les entendis se consulter entre eux : pour moi, je ne pouvais m'empêcher de sourire ; si je ne m'étais retenu, je leur aurais fait un beau pied de nez à travers la brèche.

Il y avait un petit coin de la cloison qui n'était pas protégé. Le sous-préfet ordonne de l'abattre. Et tout aussitôt à grands coups de pioche et de marteau ils font tomber le mur ; je poussai un grand cri d'horreur.

Le bon M. Julius me serrait affectueusement contre lui, de peur que les morceaux de plâtre et de briques ne vinssent m'atteindre. Un trou s'était fait, petit d'abord, puis bientôt assez grand pour permettre de passer. Alors ces hommes farouches entrent par là, saisissent le Père assis dans son vieux fauteuil et le font sortir par l'ouverture qu'ils ont faite. Comme je ne bougeais pas, un gendarme me dit : « Et toi, aussi, petit, tu veux te faire expulser ? — Certainement, répondis-je. — Tiens, » reprit-il, en me prenant par dessous les aisselles, et il me jeta dehors. Je pleurais, mais j'étais content. — Cependant, crois-le bien, papa, tous les gendarmes n'étaient pas méchants ; j'en ai vu trois qui pleuraient ; j'en ai

aperçu un autre qui faisait passer des sous par dessous la porte de la chapelle.

Alors les gendarmes qui nous avaient pris nous conduisirent sur la grand'route où il y avait beaucoup de monde; des fenêtres et du chemin, on nous jetait des fleurs et des couronnes ; on criait de tous côtés : *Vive la religion, vive Notre-Dame des Lumières! vivent les Pères Oblats!* Les messieurs que nous rencontrions nous embrassaient; les larmes coulaient des yeux de plusieurs.

Chaque fois qu'un Père paraissait, conduit par les gendarmes, c'était la même chose.

Quand tout fut fini, les exécuteurs montèrent en voiture. Ils avaient l'air bien fatigués; ils étaient pâles; on aurait dit qu'ils tremblaient. Tant qu'on put les voir, on cria, on siffla ; mais cela ne dura pas longtemps, car ils s'en allaient vite.

Alors nous rentrâmes dans la maison ; les Pères expulsés furent chercher leurs petits paquets et leurs bréviaires ; nous les embrassâmes en pleurant, et ils partirent. Ce fut alors, cher papa, que je pus me rendre compte de ce qui s'était passé : la belle porte du couvent était brisée en mille pièces, il restait à peine une partie du cadre. — Mais il faut que je te raconte une chose qui te fera grand plaisir. Sur la porte, à l'intérieur de la maison, il y avait une image du Sacré-Cœur ; le croirais-tu? cette image a été retrouvée parfaitement intacte, au milieu des débris; elle était encore fixée à l'un des morceaux de la porte, on aurait dit vraiment qu'on avait pris une règle pour couper le bois juste aux bords de l'image: nous voulions tous l'avoir comme souvenir de cette triste journée. Elle fut donnée à l'un des messieurs qui avaient servi de témoins à nos Pères. Pour nous, nous prîmes, nous nous partageâmes les fragments de la porte brisée ; nous les conservons comme de précieuses reliques.

Comme la maison était triste ! on ne voyait partout que portes brisées, cloisons démolies ; on ne parlait que des scènes affreuses qu'on avait eues sous les yeux. Et malgré cela, nous étions heureux encore, car on nous laissait notre bien-aimé Père supérieur et trois autres bons Pères ; on nous laissait aussi une porte de communication avec la chapelle ; plus favorisés que les personnes du dehors, nous pourrons aller, chaque jour, nous agenouiller aux pieds de la bonne Mère qui veille avec tant d'amour sur notre enfance.

Ce soir, avant le souper, le R. P. supérieur nous conduisit à la crypte et là, de tout notre cœur, nous chantâmes le beau cantique provençal :

Jamai, Viergi de Lumiero,
Noun, jamai t'abandounaren ;
Diren, dins nostei prièro
Toun bèu noum, e ti cantaren.

Voilà, cher papa, le récit de ce qui s'est passé ici vendredi. Dis-moi, n'ai-je pas bien fait de me faire expulser ? N'es-tu pas content ? Oh ! oui, tu l'es, j'en suis sûr, et maman aussi. Pour moi, il me semble que maintenant je travaillerai mieux, je serai plus sage, plus pieux. Oui, je le crois, mon expulsion me portera bonheur.

Adieu, cher papa ; embrasse maman pour moi, je t'embrasse de tout mon cœur.

Ton fils qui t'aime tendrement, Jean Féval.

MAISON DE NANCY.

L'expulsion de nos Pères de Nancy a eu lieu le 4 novembre. Le R. P. Simonin, supérieur, et *le Journal de la Meurthe* ont écrit chacun un récit; nous fusionnons l'une dans l'autre les deux narrations; elles se complètent admirablement.

LA NUIT.

Pendant la nuit, la force armée avait été mise sur pied, pour se rendre rue du Montet. A cinq heures et demie du matin, c'est-à-dire par la nuit noire, on ne pouvait plus accéder près de la maison. La gendarmerie, la ligne et la police avaient été requises (deux commissaires et dix agents) pour expulser... un oblat!

Le jour des Morts et les deux jours suivants, la grille de la maison avait été fermée à clef par prudence. Pendant deux jours, dès cinq heures du matin, nos amis venaient pour nous prêter leur concours. C'étaient les mêmes qu'au 30 juin, auxquels s'étaient joints MM. Klein, Bonnelie, avocat; Piquenal, de Gentilly, de Diesbach, de Foblant, Munier, Bastien. Plusieurs de ces messieurs auraient voulu passer la nuit; mais, soit par délicatesse, soit parce que, l'heure légale étant seulement six heures du matin, les plus rapprochés pouvaient être là dès cinq heures, comme les jours précédents, le Père supérieur ne crut pas devoir accepter. Les gens du siècle furent plus avisés, et, dès quatre heures et demie du matin, les policiers cernaient la maison. Dieu ne permit pas toutefois que nous fussions sans témoins. Vers cinq heures, M. Contal, avocat, conseil des Pères, venant à son poste

de défense, fut rejoint, à la hauteur du pont du Chemin de fer, par M. Struss, qui avait inutilement cherché à pénétrer par la grille et qui avait été écarté par la police. Ces deux messieurs se glissèrent le long du quai de la Bataille, et, après avoir trompé la surveillance d'un gendarme qui les observait, ils purent pénétrer par une maison voisine qui appartient à la communauté, escalader le mur qui sépare le jardin loué du jardin attenant à la maison et arriver à temps pour assister le Père supérieur. C'était un secours providentiel.

LE CROCHETAGE.

A six heures du matin, la valeureuse escouade sonnait à la grille du couvent. La porte ne s'ouvrant pas, on crochète la grille. Puis on s'attaque à la fenêtre voisine de la porte d'entrée en bois. Peine inutile ; la fenêtre a été blindée, le carreau est cassé en pure perte. On revient sur la porte et on l'attaque ; pinces et ciseaux sont mis en jeu. On fait sauter le verrou, la serrure ; on est seulement dans un vestibule. Il faut briser une troisième porte. On use encore et de la pince et du crochet. La porte brisée livre accès sur un corridor où l'autorité est enfin en présence du propriétaire de la maison, le R. P. Simonin, supérieur de la maison, assisté de ses deux conseils, Me Contal, avocat, et M. Struss, ancien greffier de justice de paix en Alsace.

La haute police est représentée par MM. Grimanelli, secrétaire général, qui reste prudemment en voiture, MM. Duffau et Berton, commissaires de quartier, assistés d'une dizaine d'agents.

INCIDENT PERSONNEL.

A peine sont-ils entrés que Me Contal, dans un mouve-

ment d'indignation, leur dit : « Messieurs, vous êtes entrés ici comme des brigands et des voleurs. »

A ces mots, un des commissaires, se jugeant insulté par ces paroles, s'élance sur Me Contal pour l'appréhender au corps. Le R. P. Simonin s'interpose ; il explique ce que Me Contal a voulu dire. Me Contal a simplement qualifié un mode de procédure répugnant en droit comme en fait. Il n'a entendu aucunement outrager les représentants de la force publique.

Le commissaire n'en persiste pas moins dans sa résolution d'arrêter Me Contal. Un conflit de quelques secondes a lieu, et deux boutons du gilet de Me Contal sont arrachés.

Me Contal, protestant contre la force, affirme qu'on ne l'expulsera que par la violence et se couche par terre.

SOMMATION.

Sur une seconde intervention du R. P. Simonin, le commissaire ne persiste pas dans son intention d'expulsion violente de Me Contal et entre au parloir, où est lu l'arrêté de dissolution que nous connaissons. Cet arrêté contient, on s'en souvient, le mot d'*agrégation* plusieurs fois répété. Le R. P. Simonin proteste contre l'emploi de ce mot, dont le sens inconvenant autant que faux dans son application assimile les Pères à des animaux, à un bétail, et non à une congrégation d'hommes. Il ajoute que tous les considérants reposent sur des lois en désuétude.

Me Contal fait observer en outre qu'un arrêté préfectoral est sans qualité juridique suffisante et que le commissaire ne doit s'introduire dans le domicile d'un citoyen, pour une expulsion, que dans les cas prévus par la loi, c'est-à-dire, sauf le cas de force majeure, en vertu d'un mandat de justice.

— Nous exécutons les ordres donnés, répond le commissaire.

Le R. P. Simonin donne lecture au commissaire d'une éloquente protestation écrite, à laquelle l'autorité n'oppose aucune réponse.

PENDANT LA LECTURE.

Pendant la lecture de cette protestation, M. Duffau affecte de ne pas écouter et parle à un agent. Le supérieur, qui s'en aperçoit, s'arrête court et interpelle le commissaire.

— Monsieur, vous avez vu avec quelle attention j'ai écouté la lecture de votre arrêté préfectoral. A votre tour, veuillez écouter ce que je lis en ce moment ; cela vous regarde tout aussi bien que votre collègue.

Le commissaire revient sur ses pas et écoute jusqu'au bout la protestation. Après quoi, M. Berton, tenant en main et consultant du regard la liste du personnel de la maison, pose les questions suivantes :

— Quels sont les Pères présents à la maison ?

Le supérieur se tait. Le commissaire poursuit :

—N'avez-vous pas un père Dru, Alsacien-Lorrain ? Nous avons contre lui un mandat d'expulsion du territoire français dans les vingt-quatre heures.

Même silence de la part du Père supérieur.

— Le P. Conrard est ici à la maison?

Le père supérieur demeure muet et impassible ; ce que voyant, M. Duffau lui fait observer qu'il devrait bien lui faciliter la tâche.

— Monsieur, je ne livre pas mes hommes. Vous vous êtes introduit ici par la violence ; vous vous êtes constitué maître chez moi par la force ; vous devez savoir ce qui s'y passe et ceux qui s'y trouvent. Faites votre besogne.

En réalité, les Pères susnommés ne sont pas dans la maison.

Le commissaire demande à Me Edmond Contal ses nom, prénoms et qualité. Me Contal répond à tontes ces questions et, à son tour, il demande aux commissaires leurs noms. Ils refusent de les donner. Nouvelle altercation commencée par M. Duffau, qui prétend que Me Contal ne l'estime pas autant que son collègue.

M. Struss répond à la demande de M. Berton :

— Sébastien Struss, ancien greffier de justice de paix à Ternai, Alsace ; chassé par les Prussiens pour ma foi et pour mon patriotisme.

Les FF. André Dreyer, Eugène Chalbot et Peyre sont laissés comme domestiques et gardiens.

LES SCELLÉS.

Le commissaire annonce alors son intention de mettre les scellés sur la chapelle.

Me Contal fait observer que cette chapelle est d'utilité religieuse publique, qu'elle sert de chapelle de secours à la paroisse Saint-Pierre, beaucoup trop éloignée pour les habitants du quartier du Montet, et que les Pères appelés par l'autorité diocésaine y exercent le ministère depuis près de quarante ans. Le R. P. Simonin ajoute qu'elle est à la distance légale de la paroisse.

Le commissaire répond qu'il va en référer au préfet. Il sort, consulte M. Grimanelli et revient demander si la chapelle est autorisée.

— M. le préfet sait bien que non.

— Alors je vais apposer les scellés.

Le R. P. Simonin demande l'autorisation de retirer le Saint Sacrement et les objets du culte. L'autorisation est accordée. Le Père retire le Saint Sacrement. Les ser-

gents de ville présents, découverts, font la haie et semblent impressionnés par cette cérémonie ; ils témoignent de leur respect, ainsi que les commissaires, qui demeurent très convenables.

On met ensuite les scellés à l'intérieur et à l'extérieur de la chapelle, sur les confessionnaux, sur la porte qui communique à une tribune élevée de 6 mètres audessus du sol. On laisse cependant la sacristie ouverte sur les observations du Père supérieur.

CROCHETAGE ET EXPULSION.

Les cellules des Pères sont au premier. On ne visite point le rez-de-chaussée, sur l'affirmation du Père Simonin qu'il ne contient pas de chambres habitées. On se rend au premier étage. A ce moment, à l'insu du commissaire, le R. P. Simonin et son conseil disparaissent. Ils viennent de s'enfermer dans la cellule du R. P. Supérieur, laissant les agents se débrouiller, mais suivis à distance par les frères. Après avoir successivement enfoncé une série de portes de cellules vides, les crocheteurs arrivent à la cellule du R. P. Simonin, qui renouvelle ses protestations.

M. Berton, commissaire, visiblement ému et n'ayant pas d'ordre contre le propriétaire, dit :

— Vous êtes chez vous, restez chez vous.

Les commissaires poursuivent leurs recherches, crochètent encore deux portes, mais toujours le vide ! Enfin ils arrivent devant la porte de la neuvième cellule, et, l'ayant crochetée, ils ont la satisfaction de ne pas la trouver vide. Le P. Thévenon est là, assis devant son bureau de travail et assisté de M. Struss, qui était venu le rejoindre. Les commissaires, qui s'imaginent avoir le P. Dru

devant eux, questionnent le Père. Celui-ci, d'une voix émue :

— Messieurs, qui êtes-vous?

— Les représentants de la loi.

— Cette loi-là, je ne la connais pas. Je suis ici au nom du droit, au nom de la justice, au nom de la loi française. C'est moi qui représente la loi et la liberté. Mon nom, je ne vous le dirai jamais. Je ne sortirai d'ici que par la violence.

Les commissaires insistent pour savoir le nom du Père. Il ne répond pas davantage. Le Père supérieur intervient ; les agents ayant pris le nom du R. P. Thévenon, la date de son entrée dans la maison et d'autres renseignements encore, ils lui lisent l'arrêté préfectoral ordonnant la dissolution de la communauté et l'expulsion de chacun de ses membres.

Le P. Thévenon répond de nouveau :

— Je ne sortirai d'ici *que par la force.*

Un agent de police, sur l'ordre du commissaire, s'avance, s'incline en s'excusant, et, lui mettant la main sur l'épaule, le conduit jusque sur la route du Montet.

Le P. Thévenon a à ses côtés M[e] Contal et M. Struss, son témoin. A la sortie de la maison, nos amis et connaissances, qui stationnaient sur la route, regrettant vivement de n'avoir pu pénétrer, s'empressent, se précipitent à sa rencontre et lui font cortège. Une foule sympathique l'acclame. Ce ne sont que cris, que démonstrations en faveur des opprimés : « Vivent les Pères Oblats! Vivent la religion et la liberté pour tous ! A bas les crocheteurs ! » De la maison à la porte Saint-Nicolas, ce fut un vrai triomphe, auquel nous ne nous attendions certes pas. Sur les portes et aux fenêtres de la rue du Montet, une masse de personnes témoignaient par gestes et par acclamations combien elles étaient douloureusement im-

pressionnées. D'autres prenaient la main du religieux expulsé et lui demandaient une bénédiction. Entre tous, se distinguaient les étudiants catholiques ; c'était un jeudi ; ils étaient nombreux; leurs voix fortes, infatigables, couvraient toujours la voix des anticléricaux. A la porte Saint-Nicolas, les groupes de la voyoucratie, se faisant justice, marchaient à gauche de la rue Saint-Dizier, tandis que les amis de la religion, de la liberté, escortaient le Père et prenaient la droite. A gauche, les cris de rage, d'impiété des misérables déguenillés ; à droite, les cris de la conscience indignée des gens sympathiques. Sur la place de la Cathédrale, la foule était immense, les cris contradictoires formidables de part et d'autre. Par prudence, le P. Thévenon entra dans une maison particulière, chez M. Streiff, tailleur, rue de la Constitution. Les braillards se dispersèrent alors ; quelque temps après, l'expulsé était chez M[e] Contal, un intrépide et dévoué défenseur. M[e] Contal avait vivement sollicité l'honneur de recevoir chez lui le bon religieux. « Ce sera pour moi une joie de lui donner l'hospitalité, et je serai fier de voir mes jeunes enfants bénis par les mains d'un confesseur de la foi. » Comment refuser cette grâce et cette récompense à ce cœur si généreux et si chrétien ?

On a blâmé, je le sais, un si long parcours ; les gens du gouvernement ne voulaient pas de démonstrations favorables à leurs victimes, et les chrétiens modérés qui ont peur de leur ombre se sont rangés en secret du côté des gens du gouvernement. Si nous avions été dans le parcours, peut-être nous serions-nous arrêté plus tôt. Disons que ce long trajet n'était nullement dans le programme ; que, si des cris fâcheux se sont fait entendre, les sympathies favorables à l'ordre n'ont pas eu le dessous, grâce surtout à cette phalange de jeunes gens et d'hommes de conviction et de foi, qui n'ont pas craint de

montrer hautement ce qu'ils ressentaient d'indignation contre les atteintes portées à la liberté et, quoiqu'on s'en défende, contre la religion catholique. La postérité ratifiera leur acte de courage, et nous, nous leur disons du fond du cœur : Honneur et merci à tous !

Les lecteurs de ce rapport auront remarqué qu'il n'est pas question des novices. En effet, par mesure de prudence et pour éviter toute complication, les novices de Nancy avaient été envoyés à Notre-Dame de Sion un peu avant le 29 juin. C'était là, comme le fait observer le R. P. Simonin, la première étape de l'exil. Aujourd'hui les novices de Nancy sont à Beck, en Hollande, où ils continueut, sur une terre libre, les saints exercices qui doivent les préparer à la vie religieuse et à l'apostolat.

Dans la journée, S. G^r^ Mgr l'Evêque de Nancy est allé rendre visite aux Pères Dominicains et Oblats qui sont restés comme gardiens dans leur maison.

MAISON D'ANGERS.

RÉCIT DU JOURNAL *l'Etoile*.

Les Capucins avaient pris le chemin de l'évêché, les Pères du Saint-Sacrement disaient adieu à leur belle chapelle, le tour des Oblats de Marie était venu.

Simple spectateur, nous avons à cœur d'apprendre à nos frères les catholiques ce que nous avons vu et entendu.

La grande porte avait été brisée : la porte de clôture venait de céder aux efforts des leviers. Le commissaire, flanqué de quatre policemen, jette autour de lui un regard

de triomphe; les gendarmes, l'arme au bras, font la haie; les agents de ville remplissent la cour...

De toutes les fenêtres de la maison des religieux part un cri d'indignation. Ce sont les amis, des catholiques fervents, qui protestent contre les violateurs du domicile, contre les bourreaux de la liberté.

Puis, d'une fenêtre du premier étage, le R. P. Roux, supérieur, demande au patron des envahisseurs qui il est, de quel droit il se permet de s'introduire en son domicile par effraction, et, après avoir reçu notification de l'arrêté d'expulsion, il fait entendre, de sa voix si connue, si aimée en notre Anjou, la belle protestation qui suit :

« Au nom de la liberté individuelle, de l'inviolabilité du domicile, du droit de propriétaire; enfin, au nom de la liberté de conscience;

« Moi, Marius-Auguste Roux, supérieur des Oblats de Marie d'Angers, en mon propre nom et au nom de tous les religieux Oblats de cette maison, affirmant comme moi notre droit et notre volonté de vivre en commun ;

« Je proteste contre la violence qui nous est faite, violence qu'on prétend justifier en vertu d'un arrêté de M. le préfet de Maine-et-Loire ; arrêté dont je conteste la légalité, et que je me réserve d'attaquer par toutes voies de droit ;

« Je déclare devant témoins que nous ne sortirons de notre maison qu'en cédant à la violence et à la force. »

Lorsque la dernière syllabe retentit aux oreilles des crocheteurs et de leur bande, une autre protestation s'élève. C'est celle du Pontife de l'Eglise d'Angers. M. le vicaire général Pessard en costume de chœur lit ce grave document.

Les fenêtres des cellules se ferment. L'ordre de continuer leur office est donné aux crocheteurs. Pendant un quart d'heure les efforts sont infructueux.

La première porte qu'ils attaquent est celle de la chambre du R. P. supérieur. Les crochets, les pinces fonctionnent, la porte vole en éclats.

Un cercle d'amis faisait couronne autour du P. Roux.

M. l'abbé Pessard, vicaire général, sommé de se retirer, refuse. « Vous venez de lire un mandat d'expulsion. Je suis chez un ami, je me trouve heureux et fier d'être sous son toit. Aucune clause de votre arrêté ne me défend de me trouver ici. Je ne suis pas un Oblat, je suis un ami des Oblats, et si votre ordonnance s'adresse à ces dignes religieux, cela ne regarde pas leurs hôtes. »

Le commissaire ne trouve d'autre réponse que celle de Malchus. Il fait violence au digne ecclésiastique, qui se lève et se laisse conduire par les agents.

Mgr Maricourt, doyen de la Faculté des lettres, serre la main au *Confesseur* et, avec cette sensibilité qui lui gagne tous les cœurs, lui dit son affectueux dévouement.

M. Aubry, professeur de droit romain à l'Institut catholique, refuse de sortir : « Conseil des Pères, je dois me trouver ici, s'écrie-t-il avec indignation. Je ferai mon devoir, sachez-le. Le criminel, lui, a un avocat d'office, et un prêtre qui n'a commis d'autre crime que de prier Dieu et de prêcher la loi n'aurait pas un avocat, un conseil? Est-ce là la liberté que vous réclamez ? Sommes-nous à la veille de descendre dans la barbarie? » Et nous voyons ce vaillant se laisser emporter.

Quelques paroles très dignes de l'avoué, M. Ricou, laissent le commissaire impassible.

M. Salomon, qui, pendant plus d'une semaine, avait monté la garde et fait des prodiges de zèle, se laisse traîner hors de la maison. Les agents n'avaient pas le cœur à la besogne ; car, après quelques pas, M. Salomon se trouvait tranquillement assis sur les degrés de l'escalier entre les deux gendarmes qui s'empressent de re-

prendre leur prisonnier et le conduisent sans nouvelle *station* hors du couvent.

Ici, nous touchons au sublime. Un père avec un de ses fils avait vu expulser un à un les assistants. Il se lève et s'adressant à l'exécuteur des œuvres de M. Constans : « Monsieur, j'ai sept enfants ; j'en bénis Dieu. Mais sachez qu'il m'en coûterait moins de les voir mourir sous mes yeux que de les voir vivre sous un régime qui foule aux pieds tout ce que mon cœur aime et vénère. »

Le cœur a aussi son éloquence. Citons ce fait de M. le chanoine Caillaud. S'adressant au P. Roux : « Qui donc aurait dit, lorsqu'il y a deux ans à peine vous preniez possession de cette maison, qu'il aurait fallu la voir sitôt profanée ? Mon Père, je vous quitte, mais jurons-nous une amitié que rien ne saura ébranler. »

M. le chanoine Machefer, qui pendant près d'une semaine n'avait pas quitté le couvent, est sommé à son tour. Il avait été le premier à la peine, il avait aidé à la défense ; comme un capitaine, il quittait le dernier.

Pendant que ces vaillants cœurs s'en allaient escortés par des agents de police, le commissaire demandait au supérieur qu'il voulût bien lui indiquer les cellules habitées. Cette inepte demande lui valut cette réponse : « Vous demandez à un père de livrer ses enfants. Les religieux qui forment cette communauté sont mes fils et mes frères. Ce que vous avez à faire, faites-le vite. Mais me mêler à votre besogne, jamais ! »

Le second étage retentit sous les pas des hommes de la R. F. Ils vont au hasard et frappent à la cellule habitée par le P. Pastoors.

M. le curé de Saint-Melaine, M. l'abbé Maurice, trois laïques dont nous n'avons pu connaître les noms, sont autour du Père.

La porte cède sous les coups de marteau.

Après avoir demandé raison de la violation de son domicile, le P. Pastoors se rassied.

Tandis que le religieux, cédant à la violence, se laissait traîner vers la porte de sortie, un ordre se fit entendre : « Qu'il soit conduit chez le directeur. » Le Père se trouvait constitué le compagnon du R. P. supérieur.

La besogne continuait. Les crocheteurs étaient à la porte du P. Baugé. MM. Pierre Brizzet, Emile Berger, Adrien Mercier, Gastineau fils, avaient tenu à honneur d'assister le Père, et le zèle et l'ardeur de ces jeunes gens qui s'étaient signalés pendant ces longues semaines de résistance dans les diverses communautés de la ville, ont été au-dessus de tout éloge. Nous sera-t-il permis de féliciter M. Emile Berger, qui, ne pouvant maîtriser son émotion, signala la conduite des crocheteurs en termes tels qu'il lui fut enjoint de garder le silence sous peine de se voir conduire en prison?

Dans la cellule du P. Duclos se trouvaient M. le chanoine Cellier et MM. Roland et Berger (Paul).

M. le chanoine Cellier, après avoir montré sa sympathie aux RR. PP. Capucins, avait tenu à saluer les Oblats et à souffrir avec eux. Mais la porte était barricadée... L'amour donne des ailes, dit-on ; nous avons constaté que l'affection donne de l'agilité, de la souplesse. Frapper à une maison amie, monter sur une échelle, escalader la muraille, descendre dans le jardin des Pères fut l'affaire d'un moment. Lorsque nous avons entendu ce vieillard nous raconter son *mode d'introduction*, nous avons senti une larme mouiller notre paupière. Et en disant que MM. Roland et P. Berger ont été les dignes acolytes du vénérable chanoine, nous avons fait leur éloge.

Le R. P. Duclos est connu en Anjou et en Vendée. Son zèle apostolique, sa piété, son entrain lui ont gagné de nombreuses sympathies. Si le Père a bien travaillé, il a

sacrifié sa santé, et c'est malade qu'il s'est vu chassé de sa cellule. « Nous sommes donc bien dangereux! quatre religieux en une maison! et pour les en bannir, fallait-il un déploiement de troupes si considérable que nous aimerions mieux à la frontière, vengeant l'honneur de la France mutilée. » Et des larmes coulaient des yeux de quelques soldats.

Deux Pères, le P. Barillot et le P. Busson, étaient absents, retenus loin de la maison par des travaux apostoliques.

Restaient deux Frères coadjuteurs : les FF. Louis et Troyon. Des ecclésiastiques de la ville s'étaient offerts comme témoins à ces bons et dévoués religieux. Après avoir vu leurs cellules envahies, ils ont appris que la R. F. ne trouvait pas leur présence dangereuse à la sécurité de l'Etat et il leur a été permis de continuer leur vie de dévouement.

Les crocheteurs expulsent Notre-Seigneur de sa maison et apposent les scellés sur la chapelle...

L'iniquité était consommée.

Le R.P. supérieur accompagné de ses religieux, se rend chez M. le chanoine Machefer. Le peuple chrétien salue les expulsés. Les cris de : Vivent les Oblats ! vive la religion ! vive le clergé ! sortent des poitrines. Des dames à genoux demandent la bénédiction. En vain les gendarmes lancent-ils leurs chevaux dans la direction que prennent les religieux afin d'empêcher les catholiques de suivre les persécutés. Vains efforts; un groupe se forme, et c'est un bataillon d'élite.

Des voyous crient : Vive la République ! à bas les jésuites !

M. Chesneau, vicaire général, suivi des premiers Pères expulsés et de fervents catholiques, vient à la rencontre du P. Roux et de ses compagnons. Avec sa bienveillance si connue il salue les amis de Dieu, les victimes de Con-

stans, Ferry et Cᵉ, et pendant de chers et précieux moments les chassés de leur propre demeure trouvent chez M. Machefer les douceurs de l'hospitalité.

La petite troupe venait de se reconstituer. Il ne lui restait plus qu'à se rendre auprès du courageux Evêque pour lui demander sa bénédiction, lui offrir ses hommages et l'expression de son dévouement.

Doux devoir ! Et lorsque les religieux et leurs amis se levèrent : « Faites votre devoir de catholiques et de Français, et ne laissez pas le mal étouffer le bien ! » fut le dernier mot du bien-aimé prélat.

C'était le jour où l'Eglise célèbre la fête de saint Charles. Charles de Mazenod, fondateur des Oblats, avait donné à ses fils, comme bouquet de fête, les honneurs de la persécution.

MAISON DE TALENCE.

RÉCIT DU JOURNAL *l'Aquitaine.*

Le 3 novembre, à quatre heures un quart du soir, après avoir expulsé les R. P. Franciscains de la rue de Pessac, M. Reverden, commissaire de police du 8ᵉ arrondissement de Bordeaux, arrive à Talence suivi de sa nombreuse escorte d'agents, soldats, gendarmes, serruriers surtout, armés jusqu'aux dents. Deux religieux sont absents, cinq se trouvent dans le presbytère; ils sont assistés de quelques amis qui serviront de témoins. Le commissaire trouve la porte fermée; il lit l'arrêté préfectoral au guichet. Le P. Ramadier, curé et supérieur de la communauté, lit son énergique protestation : un des Pères rappelle à M. le commissaire l'excommunication qu'il encourt par l'acte qu'il va faire; un autre s'écrie : « Quelle basse besogne vous faites, messieurs ! » etc., etc.

Il est convenu que M. le curé restera seul avec trois

vicaires. — Les deux Pères Colombot et Brun reçoivent l'ordre de sortir; ils refusent, se ferment à clef dans leurs cellules. La porte d'entrée est crochetée par un serrurier. La porte du P. Colombot est ouverte à coups de hache. Ce religieux, qui a contracté de graves infirmités en suivant nos armées pendant la guerre, reçoit le commissaire et sa suite sans s'émouvoir. On lui demande son nom. « Mon nom? répond le P. Colombot, vous ne savez pas même le nom du brigand que vous allez expulser ! que faites-vous donc ?... » On le prend au collet et on le conduit dehors entre deux soldats; en sortant il s'écrie : « C'est la seconde fois que je suis expulsé ; je l'ai été la première fois par les Prussiens; au moins ceux-là m'ont donné vingt-quatre heures pour faire mes préparatifs, vous ne me donnez pas même cinq minutes ; vous ne valez pas des Prussiens, messieurs... »

Le commissaire de police a ensuite frappé à la cellule du P. Brun, vieillard infirme et usé par le travail d'un long ministère de dévouement. La porte vole encore en éclats ; les exécuteurs se précipitent dans ce modeste appartement.

Le commissaire est visiblement ému à la vue de ce vénérable vieillard qu'il trouve debout, très modeste, mais digne, quoique tout tremblant : « Vous avez soixante-douze ans? lui dit-il. — J'en ai soixante-quatorze, lui répond le P. Brun. Il y a vingt-cinq ans que j'ai été envoyé à Talence pour la première fois; je croyais y avoir acquis droit de cité ; j'espérais mourir dans cette pauvre chambre d'où vous venez m'arracher. » On lui met la main sur l'épaule et on le jette dans la rue comme le P. Colombot. Des voisins charitables recueillent les deux religieux pour la nuit qui arrivait déjà, et l'œuvre des crocheteurs est terminée à Talence dans une demi-heure.

MAISON DE LA RUE DE BERRY

(BORDEAUX).

Le R. P. Anger, supérieur de cette communauté, nous a communiqué les notes suivantes :

Le mercredi 3 novembre, vers cinq heures et demie du soir, deux commissaires de police, escortés de serruriers, de soldats, de gendarmes et d'agents, s'arrêtaient devant la maison sise à Bordeaux, rue de Berry, 21. Ils venaient d'expulser les Franciscains et les Oblats de Talence et leur intention était manifestement de procéder à la même opération dans cette maison, occupée actuellement par trois Oblats.

Ils prirent position; un agent de police, placé sur le seuil de la porte, mit la main sur le bouton de la sonnette ; mais, au moment où il allait sonner, un contre-ordre arriva et, quelques instants après, la rue, un moment envahie, reprit son aspect ordinaire.

Le lendemain, 4 novembre, vers une heure de l'après-midi, M. le commissaire de police Reverden se présentait chez les Pères. M. le commissaire était seul, sans aucun agent, et son personnage était si peu soupçonné qu'il fut accueilli avec empressement par le concierge. Celui-ci l'avait pris pour un des nombreux amis qui, chaque jour, veillaient autour des Pères.

Mis en présence du Supérieur, M. Reverden fit connaître sa qualité et notifia l'arrêté préfectoral de dissolution.

Le Supérieur y opposa immédiatement une double protestation, à un point de vue général d'abord, à un point de vue spécial ensuite. Il déclara à M. le commissaire que ses collègues et lui, munis de lettres de sécularisation de leur Supérieur général et investis de ministères ecclésiastiques par l'autorité de l'ordinaire, n'avaient rien à faire

avec les décrets. Il remit ses titres à M. le commissaire, qui lui en donna récépissé.

Après cela, M. le commissaire, dont l'attitude était restée parfaitement convenable, se retira en annonçant qu'il allait en référer à M. le préfet. Plus tard, vers trois heures, il est revenu informer officiellement le Supérieur que M. le préfet acceptait sa déclaration dans les termes où elle avait été faite.

Remercions Dieu qui n'a pas permis que la petite communauté de la rue de Berry, consacrée aux œuvres de la Sainte-Famille, ait été dispersée. Elle a eu les angoisses de l'attente, mais les douleurs de la séparation lui ont été épargnées.

Nous suspendons ici le récit des expulsions.

Les maisons qui ne sont pas encore mentionnées viendront à leur tour prendre leur place sur cette liste du martyre souffert pour la justice et la liberté. Nous ne pouvons épuiser en un seul numéro des *Annales* les documents de l'histoire, ni prêter l'oreille à tous les douloureux accents. L'heure s'avance, et nos frères des missions étrangères attendent ces pages où ils verront le tableau de nos angoisses passer devant leurs yeux avec son uniformité touchante : drame inouï dont toutes les scènes se ressemblent, sans tarir en nous la source des larmes ni l'intérêt qui s'attache aux victimes de la persécution.

Tout n'a pas été dit ; il reste encore bien des faits à recueillir. Ce ne peut être l'œuvre d'un jour ou même d'une seule plume. Que chaque communauté mette en ordre ses souvenirs. Il sera bon aussi de parler des revendications devant les tribunaux, quelles qu'aient été les sentences portées par la justice des hommes. Ces documents, soigneusement recueillis, formeront un jour un volume très intéressant, destiné aux bibliothèques de la

Congrégation. L'histoire de l'année 1880 sera résumée dans ces pages où les jeunes générations d'Oblats trouveront des leçons de courage et de patience.

Et maintenant il nous faut aborder des faits moins émouvants et insérer ici quelques-unes de ces nouvelles courantes qui sont l'aliment des revues périodiques et l'écho de l'apostolat dans tous les mondes.

NOUVELLES DIVERSES

Après une heureuse traversée, Mgr Mélizan, coadjuteur de Mgr Bonjean, est arrivé à Ceylan avec la colonie apostolique qu'il amenait avec lui. Le R. P. Joulain, prêtre novice, a écrit le journal de ce voyage. Nous en détachons la dernière partie, dans laquelle est racontée la première réception faite au nouvel Evêque.

« Après une heureuse traversée, le dimanche 7 novembre, à six heures du soir, nous commencions à distinguer les rivages de Ceylan. Oh ! comme à ce moment nos cœurs battaient dans nos poitrines ! Ceylan, objet de nos désirs et de nos espérances ! C'est là que nous allons dépenser notre vie. Cette terre sera pour nous un marchepied pour monter au ciel. A huit heures précises, nous sommes en rade de Colombo ; mais, à cause de l'heure tardive, nous passons la nuit sur le navire. Un Indien cependant nous avait appris dans la soirée que le R. P. Duffo, missionnaire à Kurunégala, à l'intérieur de Ceylan, nous attendait en ville. Avec quel bonheur le lendemain matin nous serrâmes dans nos bras ce bon Père, un de nos vétérans de Ceylan ! Une dernière fois, nous dîmes la messe à bord, et, à dix heures, nous mettions le pied sur cette terre, qui sera désormais notre seconde patrie.

« L'hospitalité nous fut offerte par les prêtres qui desservent l'église de Saint-Philippe de Néri, à Colombo. Nous reçûmes chez eux un accueil vraiment fraternel, qui devait contribuer pour beaucoup à nous faire aimer Ceylan. Monseigneur, après avoir terminé ses visites,

voulut nous faire admirer les richesses de ce pays, qu'on peut appeler un véritable paradis terrestre. La végétation est d'une richesse qui défie toute comparaison. La plus petite hutte a une ceinture de bosquets dont les plus grands princes de l'Europe seraient heureux de voir leurs palais entourés. Nous visitâmes le musée de Colombo, où sont réunies les richesses artistiques de l'île. Mais, pour nous, Colombo n'était qu'une halte : il nous tardait de fouler le sol du vicariat apostolique de Jaffna. Le lendemain donc, à sept heures, nous prîmes le train en destination pour Kandy. Descendus à Polgahuvéla, nous montâmes dans une voiture qui, dans deux heures, nous fit arriver à Kurunégala. Notre émotion grandissait à mesure que nous approchions du centre de la mission.

« Les chrétiens étaient avertis, ils étaient désireux de saluer au plus tôt le jeune et éminent pasteur que la Providence leur avait choisi. Ils avaient été les témoins de ses travaux et de ses fatigues sans nombre, et ils se faisaient un bonheur de le revoir revêtu de la force d'en haut et des insignes de sa nouvelle dignité. Quelle joie pour ces cœurs simples et naïfs !

« Nous marchions depuis plus d'une heure dans une allée de cocotiers, quand, à 4 milles de Kurunégala, nous aperçûmes un monument élevé par les chrétiens sur la route : c'est un arc de triomphe. Sans doute, il n'a pas la grandeur et la solidité de l'arc de Titus à Rome, mais, pour la délicatesse des lignes et la beauté des dessins, il ne laisse absolument rien à désirer.

« A partir de ce moment, nous rencontrons sans cesse des chrétiens en habits de fête ; ils affluent de tous côtés vers Kurunégala.

« A mesure que la voiture passe au milieu d'eux, ils se prosternent pour recevoir la bénédiction du jeune évêque. La joie resplendit sur leurs visages. Enfin nous arrivons à

l'entrée de la petite ville. Le soleil, qui, depuis plusieurs semaines, paraît-il, s'était caché derrière de gros nuages, ce jour-là verse des torrents de lumière sur la foule, et ce ne sont pas seulement les chrétiens catholiques, mais les protestants et les bouddhistes qui accourent pour jouir de ce spectacle.

« Non loin de l'église se dresse un second reposoir en forme de dais, sous lequel passe la voiture de Monseigneur. A partir de cet instant, il devient presque impossible de se frayer un chemin à travers la foule, qui grossit sans cesse. Une fanfare que les chrétiens ont fait venir de Colombo rehausse encore l'éclat de la cérémonie. Les Indiens, qui d'ordinaire sont amateurs passionnés de la musique, paraissent aujourd'hui insensibles à ses charmes et sont tout entiers au plaisir de voir leur évêque. Enfin, nous ne sommes plus qu'à une petite distance de l'église. Monseigneur descend alors de voiture, se revêt du rochet et s'avance à travers ce bon peuple qui le dévore des yeux. Sous ses pieds des Indiens étendent des tapis et rappellent, par leur empressement, l'ardeur des Apôtres et des Juifs lors de l'entrée triomphale de Jésus à Jérusalem. Nous voilà maintenant au seuil de l'église. Là, les décorations surpassent en beauté tout ce que nous avons pu voir jusqu'à ce moment : partout des oriflammes, partout des tableaux aux armes de Monseigneur; des bambous entrelacés forment des arcs de triomphe et portent des noix de coco disposées avec une admirable symétrie. Sur le seuil de l'église, se tient le R. P. Duffo, revêtu du surplis et de la chape; il présente l'encens à Mgr Mélizan, et quand Sa Grandeur est agenouillée au pied de l'autel, on chante les prières de la réception d'un évêque. Le peuple remplit le petit sanctuaire qui, pour la circonstance, aurait dû être trois fois plus grand. Après la cérémonie, Monseigneur traverse de nouveau les rangs et

vient se reposer à la maison des Missionnaires, où les chrétiens le suivent en l'acclamant. Là, un catholique anglais offre à Sa Grandeur les félicitations collectives des fidèles.

« La fête n'était pas encore finie. Après le déjeuner, Monseigneur, accompagné de tous ses Missionnaires, se rendit à l'Orphelinat des jeunes filles, tenu par les Sœurs de la Sainte-Famille de Bordeaux.

« Dans une salle spacieuse, on avait dressé un trône sur lequel Sa Grandeur prit place. Les enfants exécutèrent avec une grande perfection un beau chant, avec accompagnement de piano.

« Deux jeunes filles s'avancèrent ensuite : l'une d'entre elles offrit un bouquet, l'autre lut un compliment en anglais. Ce fut alors le tour de deux autres enfants qui, cette fois, exprimèrent les sentiments de leurs cœurs en langue singhalaise. Certainement, on n'aurait ni mieux dit ni mieux fait dans nos plus grands pensionnats de France.

« Mgr Mélizan adressa quelques paroles de remerciement à son gracieux auditoire et, — ce que les enfants de Ceylan aiment comme les enfants de France, — il accorda un congé pour le lendemain.

« Mais, ce n'était pas tout, il fallait que la population entière de Kurunégala pût voir et aborder à l'aise le jeune et aimable évêque.

« Les chrétiens organisèrent donc une grande représentation à laquelle fut invitée toute la société catholique et protestante de la ville, et comme tout cela demandait bien des frais, le prix des places fut fixé à deux roupies.

« A l'heure indiquée, ce ne furent pas les spectateurs, mais les places qui manquèrent. Chacun voulait voir l'évêque, et aussi assister à la pièce dont le titre était : *Martyre de saint Sébastien*. C'était le drame de Fabiola,

mis en action sur la scène. Ils étaient superbes, nos Indiens, avec leurs costumes romains, leurs poses d'empereur ou de sénateurs. Aussi les applaudissements ne leur manquèrent pas de la part de l'assistance. On aurait presque été tenté de se croire dans quelque cercle catholique de France, si la couleur des spectateurs n'eût rendu l'illusion impossible. Et, comme tous les Indiens ne pouvaient assister à la représentation, les autres se dédommageaient en illuminant les monuments qu'ils avaient élevés, ainsi que les rues de Kurunégala.

« Pour tout dire en un mot, cette population était ivre de joie, et cette joie si franche et si expansive valait bien, je crois, la joie brutale de ceux qui, en France, applaudissent à l'expulsion de religieux dont la mission est de faire aimer la France sur tous les points du globe.

« Nous arriverons à Jaffna le 4 ou le 5 décembre, et nous serons alors au dernier terme de notre long voyage. »

Natal. — Nous avons des nouvelles de Mgr Jolivet, et nous nous empressons de les publier afin de rassurer les nombreux amis que des dépêches alarmantes avaient jetés dans l'inquiétude.

A l'époque où la guerre éclatait entre les Anglais et les Boers, dans le Transvaal, Mgr Jolivet était à Prétoria, capitale de l'Etat en révolte et l'un des centres les plus importants de la mission. Il avait achevé l'œuvre pour laquelle il séjournait depuis plusieurs mois dans cette ville ; œuvre dont nous ne parlerons pas ici d'une manière incidente.

Le 18 décembre Monseigneur quittait donc Prétoria et se dirigeait vers Kimberley, principale station des Mines de diamants, dans le Griqualand West, et autre centre d'opérations apostoliques.

Là une belle église neuve n'attendait que la bénédiction de l'évêque pour s'ouvrir aux fidèles, et les fêtes de la dédicace, si chères aux mineurs qui avaient contribué à l'érection de l'édifice, devaient coïncider avec les fêtes de Noël, déjà si populaires parmi les Anglais, sous quelque latitude qu'ils soient réunis.

En partant de Prétoria, Monseigneur avait pris place dans la malle-poste anglaise qui fait le service de Kimberley, en passant par Potchefstroom, ville frontière.

Or, la malle attendue à Kimberley n'arrivait pas. Un jour, deux jours, huit jours se passèrent; l'inquiétude augmentait d'heure en heure avec une progression effrayante. Le bruit commença alors à se répandre, et il se confirma bientôt, que la malle avait était arrêtée. Qu'étaient devenus les conducteurs, les valeurs, les dépêches? Qu'était devenu Mgr Jolivet, dont on connaissait à Kimberley le plan de voyage? Les conjectures allaient leur train, et les moins noires nous représentaient Monseigneur comme prisonnier ou comme otage entre les mains des Boers. Le P. Lenoir, directeur de la résidence des Diamants, faisait des démarches pour sa délivrance auprès du consul français du Cap.

Les journaux anglais nous apportaient cette laconique et terrible information, conjointement avec des faits de guerre et des actes de fureur effrayants de la part des Boers exaspérés : « Mgr Jolivet a disparu ».

Ce télégramme faisait le tour de l'Europe et, pour le dire en passant avec un vif sentiment de reconnaissance, S. Em. le cardinal Simeoni, préfet de la Propagande, l'ayant lu dans un journal italien, nous faisait demander avec anxiété ce qu'il en était de cette douloureuse nouvelle.

Nous recevions coup sur coup des lettres désolées de la mission; les premières, datées du 28 décembre, les

autres du 3 janvier. Elles représentaient la situation telle que nous venons de la décrire et que nous la connaissions déjà par les dépêches. Depuis le 18 décembre, jour où Monseigneur avait quitté Prétoria avec la malle anglaise, on n'avait plus de ses nouvelles, et l'on savait que la malle avait été arrêtée! Impossible d'en apprendre davantage; tous les moyens d'information et de communication avec le Transvaal étaient interrompus.

Enfin, le 11 février, nous avons reçu une lettre partie de Pietermaritzburg le 10 janvier, par laquelle le P. Barret nous annonce que Monseigneur est libre.

De Prétoria à Potchefstroom, le voyage s'était effectué sans incident ; mais, quand la diligence, quittant cette dernière ville, voulut s'avancer vers la frontière, elle fut arrêtée par les Boers, qui s'emparèrent des dépêches et retinrent les conducteurs. Ils n'eurent pour Monseigneur que des égards et lui permirent de se retirer, avec tous ses effets de voyage, dans un hôtel où il demeura quinze jours, prisonnier de fait, soit pour attendre un autre départ de voiture, soit pour attendre les ordres du commandant en chef. Nous n'avons pas été clairement renseignés sur ce point. Ce qui est certain, c'est qu'à la fin le commandant fit remettre à Sa Grandeur un sauf-conduit pour passer la frontière ; et c'est à la première annonce de ce dénouement que le P. Barret s'est hâté de nous écrire.

En arrivant aux Mines de diamants, Mgr Jolivet a trouvé l'église ouverte aux fidèles et consacrée au culte ; car les journaux de la localité nous ont apporté le récit de la cérémonie religieuse, accomplie par le P. Lenoir, au milieu des préoccupations les plus poignantes.

Depuis lors, Sa Grandeur a dû en consacrer une seconde à Bloemfontein et une troisième à Durban (Port-Natal). Nous espérons avoir un jour d'intéressants détails

sur ces faits consolants, si pleins de promesses et depuis longtemps préparés avec une énergie indomptable, au milieu de mille difficultés.

La guerre actuelle, venant après celle des Zoulous et avant l'entière pacification des Basutos, est une de ces difficultés qui entravent, et pour longtemps, l'action du Missionnaire et le progrès de la foi. Elle détourne les préoccupations, elle agite et aigrit les esprits, elle tarit les ressources. Nous recommandons cette situation critique aux prières de nos confrères.

Grâce à Dieu, les dernières nouvelles sont à la paix. D'une part, les Basutos consentent à se laisser désarmer, et l'Angleterre veut bien, à ce prix, les traiter avec générosité. D'autre part, l'Angleterre laisserait les Boers s'administrer eux-mêmes, dans le Transvaal, à la seule condition qu'un magistrat anglais présiderait aux relations entre la république et les pays voisins. C'est du moins ce que nous lisons dans les dernières feuilles.

SAINT-ALBERT (North West territory). — Le R. P. Petitot, missionnaire autrefois au Mackensie, et incorporé aujourd'hui dans le diocèse de Saint-Albert, dont le titulaire est Mgr Grandin, nous donne quelques détails sur sa nouvelle mission. Nous sommes heureux de pouvoir offrir à nos lecteurs les passages suivants d'une lettre du vaillant Missionnaire :

Saint-Raphaël (Angling lake, par Fort-Pitt,
le 1er septembre 1880).

« Une lettre de moi vous a appris que j'étais installé au lac Froid, dans une maisonnette en bois que m'avaient donnée les sauvages, non loin des ruines d'un ancien fort français dont le souvenir s'est encore conservé chez les vieillards.

« J'y ai passé quatre mois, d'octobre à février, occupé à différents travaux manuels et à l'instruction de mon petit peuple.

« Je crois vous avoir déjà dit que les Chippewayans du lac Froid ont vendu à la Couronne la portion de leur territoire qui avoisine la rivière Castor, affluent du lac Ile à la Crosse. Le gouvernement canadien, en sus des conditions avantageuses faites aux Indiens, donne à chaque famille de cinq personnes 16 ares de terre cultivable, soit un mille légal anglais au carré. Le Missionnaire qui dessert une de ces *réserves* jouit de la même faveur, c'est-à-dire qu'on lui assure la possession de 16 ares de terres arables, prés, eaux et forêts. Ayant la faculté de choisir mon *claim*, je l'ai pris sur le bord du petit lac des Hameçons (*Angling Lake*), à une journée de voiture du lac Froid. Mais, comme tout était à faire, il a fallu se cabaner pendant quelque temps dans les bois, en attendant la construction de ma petite maison.

« Mon premier soin fut de me rendre au fort Pitt, pour me procurer quelques provisions pour l'hiver. C'est là qu'est la mission de Saint-François Régis, dirigée par le P. Fafard ; je visitai, en m'y rendant, deux *réserves* de Cris, situées au bord du beau lac la Grenouille (aïk cakaïgan). Ce lac est profondément encaissé entre de hauts plateaux. A l'extrémité, nous aperçûmes les maisonnettes des Cris, autrefois si dédaigneux de la vie sédentaire, coureurs de prairies et d'aventures, chasseurs de bisons et voleurs de chevaux, mais aujourd'hui faits à une vie plus civilisée, et devenus les paysans de ces contrées, avec les caractères distinctifs d'une sauvagerie non encore disparue, et qui ne cède et recule que lentement. Je tâchai, en passant, de faire le plus de bien possible à ces braves gens, et je les encourageai de mon mieux à persévérer dans la voie de

transformation sociale et chrétienne où ils se sont engagés. J'eus l'occasion de préparer à la mort un sauvage nommé Sakak, dont le chef de la *réserve* m'avait annoncé l'état alarmant, et ce fut pour moi une grande consolation.

« Revenu au lac Froid avec quelques provisions, j'ouvris définitivement mon chantier de construction. C'était le 8 février dernier, Dès lors, jusqu'au 15 août, je n'ai eu pour toute demeure qu'une cabutte de branches ; parfois même j'ai dû me contenter d'une loge de peau ou d'une tente de toile. Je ne me plains pas, mais je dois avouer que la jeunesse ne me prête plus ses illusions, et que la poésie est absente.

« Aidé de mon unique serviteur Alexandre, sang-mêlé, avec quelques gouttes de sang français, moitié Cri, moitié Dèné, j'abattais des bois, je sciais, j'équarrissais tout le long du jour. Au bout de trois mois de labeurs, nous nous trouvâmes propriétaires de pièces de bois suffisantes pour la construction de deux maisons : l'une de 45 pieds sur 25, devant servir de résidence au Missionnaire et de chapelle ; l'autre de 18 pieds carrés, devant servir à la fois de cuisine et de case pour mon serviteur. Le tout, réuni, formait un total de cinq cents pièces de charpente, grandes ou petites ; et je vous laisse à deviner dans quel état étaient nos pauvres mains.

Au mois de mai, j'eus le bonheur de revoir Mgr Grandin, au fort Pitt, et de l'accompager ensuite au lac Froid, où il vint visiter mon petit troupeau, réuni au grand complet pour cette fête mémorable. De là, Sa Grandeur se rendit à l'Ile à la Crosse par la rivière Castor, sur les bords de laquelle nous nous séparâmes.

Revenu à mon chantier, j'eus le chagrin de me voir abandonné de mon serviteur ; selon son expression, il était *tanné* de la vie qu'il menait et je dois avouer qu'il y

avait bien quelque prétexte à son découragement. Notre travail était incessant et des plus pénibles. Je restai seul pendant un mois et je menai une véritable vie d'anachorète. Heureusement c'était au mois de mai ; la température était plus douce. J'habitais sous une bonne petite tente de toile blanche, comme nos troupiers en ont au camp de Châlons, avec cinq caisses pour mobilier. Là étaient renfermées ma chapelle, mes élucubrations littéraires et linguistiques, et ma pharmacie. C'est dans ce réduit que j'offrais le saint sacrifice ; c'est là que je faisais mes exercices de piété et que j'apprêtais et prenais mes tristes et maigres repas en pensant au fils ingrat qui jadis *mecum dulces capiebat cibos*. Les oiseaux de toutes sortes me tenaient compagnie et égayaient ma solitude de leur babillage, ou bien me donnaient le spectacle divertissant de leurs rondes sur le sol débarrassé de la neige, et me faisaient l'effet de petits saltimbanques se livrant à leurs jeux et tours de force. Il me fallut défricher, ensemencer et faire l'apprentissage de la faux pour la fenaison. Mon serviteur, après avoir mangé de la vache enragée, me rendit ses bonnes grâces et me rejoignit, convaincu, par expérience, que le travail qu'il faisait avec moi était préférable à une vie errante et toute d'aventures.

Maintenant, grâce à Dieu et aussi à la bonne santé qu'il m'a conservée, je puis voir venir l'hiver sans crainte. J'ai une petite maison chaude et bien construite où, chaque dimanche, se réunit la population déné d'alentour. Ces bonnes gens ont dû changer totalement leur manière de vivre. Ils labourent, sèment, fauchent, récoltent, élèvent des bestiaux, logent dans de bonnes maisons qu'ils se sont construites. En mai dernier, le gouvernement a encore distribué à mon petit peuple 5,000 livres de farine, 40 minots de blé et autant d'orge, pour les semailles, 750 livres de porc salé, 2 charrues,

3 herses, 25 bêches, autant de fourches et de pioches, 12 faucilles et pareil nombre de haches et de faux ; plus un moulin à bras et une paire de bottes à chaque chef ou conseiller. Durant l'hiver, mes sauvages, devenus paysans et agriculteurs, ont reçu près de 1 000 piastres en don, comme récompense pour leur assiduité au travail.

Il me reste encore beaucoup à faire, mais j'ai bon courage. Je vais bientôt recevoir quelques objets que Monseigneur, dans sa bonté, a fait venir de la Rivière-Rouge, pour ma petite maison : poëles, fourneaux, vêtements, provisions et outils.

Agréez...,

E. PETITOT, O. M. I.

FRANCE. — En France, la persécution n'a produit jusqu'ici, en ce qui nous concerne, aucun des effets désastreux que nous pouvions en redouter, à moins qu'il ne faille compter parmi ces effets celui qui résulte directement de notre violente expulsion, c'est-à-dire la privation très vivement sentie de la vie de communauté.

Du mal lui-même Dieu sait tirer le bien. L'arbre battu par la tempête enfonce plus avant ses racines dans le sol et envoie au loin sa semence sur l'aile des vents.

Notre province du Nord, très sévèrement frappée, a fondé à l'étranger quatre nouvelles maisons. Nous ne parlons pas du scolasticat, qui a reçu une large hospitalité à Inchicore, dans notre province britannique, parce que ce n'est point là une création. Nous devons cependant proclamer hautement la généreuse conduite des Pères de cette province et les remercier du fraternel accueil fait par eux aux exilés.

Les quatre nouvelles fondations sont celles de Saint-Thomas, à Jersey; de Schonaü, en Suisse; de Saint-Ul-

rich, dans la Lorraine allemande ; de Beek et Neerbeek, dans le Limbourg hollandais.

A Jersey, Mgr Dannel, évêque de Southwark, nous a confié la mission française de Saint-Thomas, dans la ville de Saint-Hélier. Les Pères qui composent cette maison sont le R. P. Bourde, supérieur, et les RR. PP. Fick, Simon et Guiller.

La maison de Schonaü, agréablement située dans les environs de Lucerne et sur les bords de son incomparable lac, avait pour objet principal de recueillir un certain nombre de junioristes, eux aussi par contre-coup expulsés de la province. Plusieurs, en effet, y ont été reçus et y continuent leurs études.

D'autres œuvres encore pourront y prospérer, avec la grâce de Dieu et la bienveillance de Mgr Lachat, évêque du diocèse. Le personnel se compose du R. P. Michaux, supérieur, des RR. PP. Delpeuch et Georgin et du F. scolastique Mauss.

Dans la bienveillante intention de nous offrir un asile, autant que pour faire profiter la partie allemande de son diocèse de notre émigration forcée, Mgr Dupont des Loges, évêque de Metz, nous a appelés à la direction de la paroisse et pèlerinage de Saint-Ulrich. Jusqu'ici, deux Pères seulement y sont installés : le R. P. Bach et le R. P. Dru. Pour y exercer fructueusement le saint ministère, la langue allemande est à peu près indispensable. Or, sait-on la raison qui a empêché plusieurs de nos Alsaciens-Lorrains d'y être envoyés? C'est qu'ils avaient opté pour la nationalité française. En récompense de leur patriotisme, la nation française, du moins par ses représentants, les méconnaît et les repousse de son sein. Par contre, il convient d'ajouter qu'aujourd'hui l'Allemagne paraît disposée à abaisser les anciennes barrières.

A Beek et à Neerbeek, en Hollande, presque à égale

distance de Maëstricht et de Ruremonde, deux maisons, à trente minutes l'une de l'autre, ont été acquises pour l'installation de la philosophie et du noviciat, avec l'autorisation du vénérable évêque de ce diocèse. Le personnel se compose du R. P. Corne, maître des novices, du R. P.Favier, professeur de philosophie et du R. P. Baugé, procureur.

Le Sacré Cœur de Jésus protège notre congrégation au milieu de ses épreuves. Les prières qui se font dans le sanctuaire de Montmartre descendent en bénédictions sur cette humble servante des pauvres et des petits, dont le ministère apostolique s'exerce dans le monde entier. On peut encore prier dans ce cher refuge de la piété et y porter l'exil de sa parole et de ses larmes. Quand, sur ces hauteurs saintes, nous voyons monter le temple de la Réparation, nos douleurs se consolent et nos espérances se raffermissent. La foi ne saurait périr chez un peuple qui s'est donné au Sacré Cœur et l'apostolat n'y sera pas toujours stérile et inconsolé.

Laissons la parole, en finissant, à un écrivain dont la plume, redevenue chrétienne, semble s'être consacrée à la défense et à la propagation du Sacré Cœur. M. Paul Féval, dans son *Cri d'appel*, réveille ceux qui seraient tentés de s'endormir et les convoque à apporter des pierres au chantier de la basilique. Disons que cet appel sonore a été entendu au loin et que la construction s'élève de plus en plus vers le ciel avec nos supplications et nos plaintes filiales.

Voici quelques lignes de cet écrit :

En regard des dangers grandissants, des douleurs accrues, des menaces, des blasphèmes et du désespoir qui se croit déjà vainqueur chez nous, la dernière née de ces dévotions, la plus haute, la plus puissante : le grand, le vraiment divin secours,

c'est le culte rendu au Sacré Cœur. Une fois, j'eus l'inspiration d'écrire un livre sur ce vaste sujet, qui est si fort au-dessus de ce que je puis. Le plan de mon livre fut esquissé par moi à larges traits en cette assemblée générale de catholiques où S. Em. le Cardinal-Archevêque de Paris me faisait l'honneur de m'écouter. C'était l'histoire même de la dévotion au cœur de Jésus, écrite pour les gens du monde et devant mettre l'amour avant la science, ou du moins cacher la science sous l'amour dans le récit des origines si belles de cette dévotion souveraine; ce devait être aussi l'histoire des *vœux* de la France, notre mère, divinement opposée à la progression de nos malheurs et de nos terreurs.

Mais c'était surtout, dans son ensemble, l'histoire du dernier *vœu national*, le sien, j'entends celui de notre archevêque, puisqu'il le reçut tout naissant des mains de ses deux pères, pour le prendre dans ses bras, pour le porter chèrement enveloppé de lui-même et de sa prière, beaux langes de pur amour, jusqu'aux sommets prédestinés de Montmartre. La vie de mon travail devait être le regard qui descend de la montagne des Martyrs, habitée par le Sacré-Cœur.

Dans l'échelle des dévotions que j'appellerai françaises, le suprême échelon est atteint par ce vœu. Dieu nous suit; son dessein marche, depuis Clovis, sur notre terre, comme en une large voie qui mène aux avenirs. La paix est au bout du chemin. D'autres ont traité ou traiteront cet auguste sujet au point de vue de la doctrine; moi, je voulais l'effleurer sous son aspect en quelque sorte dramatique, dans les faits qui l'ont révélé, dans son but, dans ses rapports avec nos intérêts d'homme et de nation, dans tout ce qui touche en lui à nos biens moraux et matériels, à nos espérances personnelles, à nos ambitions patriotiques, à notre immense besoin de réconciliation.

Dieu protège la France, *le Christ aime les Francs;* je prétendais laisser la parole aux prophéties mystérieuses de notre passé, et, comme je l'ai fait en mes *Merveilles du Mont Saint-Michel,* chercher, trouver, au plein milieu des annales, tracées par les historiens libres-penseurs eux-mêmes, les ves-

tiges du dessein de Dieu sur notre pays, qui fut longtemps le maître ouvrier de sa providence : *gesta Dei per Francos.*

Nous sommes pieux de naissance : malgré la trop longue page que remplissent nos égarements, nous sommes restés pieux ; pourquoi ne pas le dire, et le redire aux pauvres gens qui tournent le dos à la foi parce qu'ils la croient condamnée ? Nous mourrons incrédules peut-être, et que le Ciel nous garde de ce châtiment horrible ! mais, si nous vivons, nous vivrons pieux.

Aux santés délabrées les médecins ordonnent l'air natal ; je voulais, je veux rappeler à ma patrie que son air natal est la foi. Elle l'a oublié souvent dans les jours prospères ; aux heures d'agonie, dès qu'une voix l'avertit, elle se souvient, tombe à genoux et se relève sauvée. Et, de même qu'on verse aux plus malades des potions généreuses pour aider encore au bienfait du souffle ami qui fut respiré dès l'enfance dans le berceau, je voulais indiquer aux épuisés de larmes, non pas au-dessus de la foi, mais au plus haut sommet de la foi, la source du cordial tout-puissant, la fontaine qui ne refuse à personne son remède héroïque, que le Cœur divin et sa divine blessure, d'où jaillit le sang du salut !

Est-il ici-bas une entreprise que ne pût mener à bien la France si elle était unie dans la pensée de Dieu ? Le Vœu national est précisément cette concorde intime ; je voulais le crier et le prouver : il est la charité patriotique, l'oubli nécessaire de tant de haines qui n'ont ni raison ni excuse. Souvenons-nous que le premier nom donné à la dévotion du Cœur de Jésus fut le *culte de l'amour ;* n'est-ce pas comme un présage de la vraie fraternité rentrant dans la glorieuse famille française ? On dira que nous en sommes à mille lieues ? alors, hâtons le pas en priant plus ardemment ! On dira que personne n'y croit ? affirmons et témoignons ! On dira qu'il y a chez nous trop de gens à ne vivre que de haine ? appelons donc le pardon, de crainte qu'ils n'en meurent !

Notre vœu de réconciliation, encore enfant, flotte comme l'enfant Moïse dans sa corbeille, sur l'océan de nos colères ; pavoisons-le ce berceau qui nage, que chacun dore à l'envi

cette chère nef, où sourient tant de promesses avec tant d'espérances ; il faut qu'elle grandisse et bien vite à la taille d'un vaisseau, le plus vaste, le plus riche de ceux qui ont coûté des trésors à l'orgueil des nations.

Je voulais dire cela : nous sommes le nombre et nous souhaitons la paix ; forçons la paix par notre aumône à Dieu, par notre pardon aux hommes, par notre vœu d'universelle charité; aimons-nous les uns les autres, et nous serons encore le grand peuple. Je voulais le dire à tous, même aux persécuteurs, et même à ceux qui raillent en opprimant. Quel droit avais-je de parler à ceux qui me détestent, à ceux qui me dédaignent? Mon droit d'ami dans le cœur de Jésus. J'avais, j'ai le droit de parler parce que je crois, et aussi parce que j'aime, et encore parce que j'espère. Que tous ceux qui ont le bonheur de croire, d'espérer et d'aimer, fassent comme moi, et de plus éloquents que moi gagneront l'attention de la haine même. Je voulais, je veux la concorde, la mise ensemble des cœurs, et je veux la sainte grange où Dieu les gerbera! Je veux mendier, s'il le faut, les pierres de ce temple et faire la quête non pas des bourses, c'est trop peu, mais des âmes. C'est là, c'est dans ce temple, c'est dans ce cœur que nous aimerons, et que renaîtra notre gloire, montant vers la voûte, vers le ciel, comme un arbre géant qui jaillira du fumier des haines mortes. Oh ! venez avec nous; haïssez la haine et tuez-la, surtout en vous-même. Apportez les pierres d'amour, les pierres de la maison bénie, où nos cœurs divisés vont se rapprocher dans l'hospitalité du Roi des cœurs. Il est temps ; je ne demande pas mieux qu'à être le dernier; allez devant moi, et quêtons ; mendions des âmes !

MISSIONS

DE LA CONGRÉGATION

DES OBLATS DE MARIE IMMACULÉE

N° 74. — Juin 1881.

LES EXPULSIONS (SUITE ET FIN).

Le numéro de mars contenait le récit des expulsions dans le plus grand nombre de nos communautés de France. Il nous reste le soin douloureux de continuer et de clore aujourd'hui cette liste funèbre. Malgré les tristesses et le dégoût que provoque la lecture de ces attentats, il nous faut en poursuivre le récit avec courage et épuiser la coupe des larmes. Cette revue ressemble assez à la visite d'un champ de bataille après une action vivement disputée ; on compte ses morts, on relève ses blessés et l'on reforme ses cadres pour poursuivre la marche en avant.

Comme dans le numéro précédent, nous donnons la parole aux journalistes, aux témoins et aux amis, et surtout à nos Pères, dont les récits complètent ou modifient dans quelques détails les comptes rendus de la première heure.

MAISON DE NOTRE-DAME DE L'OSIER.

LETTRE DU R. P. LAVILLARDIÈRE ET RÉCIT DES JOURNAUX.

En mission à Saint-Jean-de-Bournay, 25 mars 1881.

MON TRÈS RÉVÉREND ET BIEN-AIMÉ PÈRE,

J'avais cru comprendre par l'avant-dernier numéro des annales que le rédacteur déposait la plume jusqu'à des temps meilleurs ; et je ne m'attendais pas à voir paraître dans la publication suivante le récit des expulsions de la plupart de nos maisons. Je suis pris bien au dépourvu pour répondre à la demande du R. P. de l'Hermite, qui m'a prié de lui communiquer les notes relatives aux incidents de Notre-Dame de l'Osier. Le temps me fait absolument défaut, aux dernières heures d'une mission où nous commençons les absolutions de 700 hommes. Impossible de songer au compte rendu que je projetais. Tout ce que je puis faire, c'est d'ajouter en hâte quelques mots décousus à la narration assez véridique, mais aussi assez incomplète donnée par les journaux.

Voici les lignes publiées par *le Courrier du Dauphiné* du 10 novembre 1880 :

Le jeudi 4 novembre, dès six heures et demie du matin, un habitant de l'Osier accourait au couvent des Oblats de Marie pour signaler des gendarmes partis à minuit de Roybon sur dépêche télégraphique. Arrivaient bientôt successivement les brigades de Saint-Gervais, Vinay, Saint-Marcellin.

Vers huit heures, M. Charreyre, sous-préfet, le commissaire de police et le lieutenant de gendarmerie de Saint-Marcelin descendent à la mairie. Mais le maire ne s'y trouve pas, et l'on requiert, à son défaut, l'adjoint,

M. Riquet, qui refuse son concours aux crocheteurs, comme il refusera tout à l'heure une hache aux enfonceurs de portes. Le garde Roux court alors chercher le maire Thibaud. C'est ce dernier qui va, la tête haute, servir d'éclaireur aux agents de MM. Ribert, Constans et Ce. Il connaît tous ces corridors pour les avoir hantés à maintes reprises et pour s'être parfois assis à la table de ceux que l'on va proscrire. Le guide ne pouvait être mieux choisi. Puis, déjà honteux peut-être de ce triste rôle, ou peu désireux d'entendre ce que les missionnaires auront à lui dire, il se ravise, sort, se promène de long en large et, pour rompre la monotonie de cet exercice, il ose, de la rue, saluer M. Reboud, avoué, conseil des Pères, appuyé sur le balcon, et dont le chapeau, bien entendu, reste immobile. Comme consolation, le citoyen maire va s'asseoir, pour dîner à l'heure voulue — c'était pendant le crochetage — chez l'aubergiste Caillat, en face du sous-préfet. Cet honneur lui était bien dû.

Mais revenons au couvent. Il est neuf heures et demie. On sonne. La porte s'ouvre. Le commissaire, suivi de gendarmes, demande le supérieur. Un domestique invite, à travers la porte vitrée, les « visiteurs » à attendre au parloir pendant qu'il va prévenir le P. Lavillardière. Le portier ne tarde pas à ouvrir la seconde, puis la troisième porte donnant sur le cloître. Ils sont au cœur de la place, et ils arpentent triomphalement ce long corridor.

—Voici, dit le domestique, la porte de la communauté ; c'est par là qu'il faut passer pour se rendre chez M. le P. Supérieur.

On frappe trois coups.

— Qui êtes-vous ? demanda le P. Lavillardière.

— Je suis le commissaire délégué.

— Vous n'avez rien à faire ici.

— Au nom de la loi, je vous somme d'ouvrir.

— Vous n'êtes que la loi de la force, et, celle-là, je ne la reconnais pas.

— Je vous engage convenablement à ouvrir.

— Et moi je vous engage convenablement à vous retirer.

Bravos et acclamations à l'intérieur. Silence absolu au dehors : le commissaire était parti pour requérir des crocheteurs. Son inexpérience — honorable sans doute — n'avait pas prévu ce détail.

On somme — toujours au nom de la loi — M. Caillat, maréchal ferrant, de prêter son concours.

— Va dire au sous-préfet, répond-il indigné, que je n'ai pas d'ordres à recevoir de lui.

Il faut alors descendre à Vinay, distant de 4 kilomètres, chercher un ouvrier et télégraphier à la brigade de Tullins pour avoir du renfort. Qui sait en effet ce qu'il y a derrière ces sombres portes et les mystères de résistance qu'elles cachent ? La troupe d'attaque a besoin de plus de baïonnettes.

Berthoin fils, âgé de plus de *vingt ans*, accepte l'ignoble corvée, et il s'adjoint un autre misérable, boutonnier de son état, paraît-il, et que l'on dit s'appeler Conin.

Les crocheteurs arrivent au bout de cinq quarts d'heure. Nouvelles sommations, nouveau refus d'ouvrir, soulignés par des applaudissements.

A peine la parole du commissaire a-t-elle de nouveau retenti, que des protestations énergiques éclatent à deux pas du sous-préfet et du commissaire : c'est M. le curé de Têche qui, arrivé trop tard pour pénétrer dans la communauté déjà cernée, s'élève avec la plus grande force contre les actes de vandalisme qui se préparent.

Il interpelle tour à tour crocheteurs grands et petits, jusqu'à rendre ceux-ci hésitants. A cette voix pleine d'indignation se joint celle de M. le curé de Vatilieu. Menacés

d'être jetés dehors, ils continuent à protester avec fermeté.

Berthoin fils se met à l'œuvre. Les ouvriers de la civilisation administrative crochètent, martèlent, se reposent, se consultent ; ils changent de plan, ils s'acharnent : ils trouvent porte de bronze. Evidemment ces deux crocheteurs n'entendent rien à leur nouveau métier. Ils vont desceller les gonds ; peine perdue : la porte est maintenue fortement à l'intérieur.

Il faut une chaise pour aider à la taille de ces êtres bas et petits de toute façon. Le garde Roux saisit une chaise de la maison. Les deux prêtres dont nous avons parlé plus haut s'opposent à ce que cette chaise serve au crochetage, et Roux va chercher au dehors, chez lui sans doute, l'indispensable chaise, qui lui a servi peut-être le soir, pour le repas ou le repos si dignement acheté.

Au bout d'une demi-heure les effracteurs commençaient à se lasser quand un lien de fer vient à se rompre et fait céder une barre de fer et sa lourde chaîne.

En un clin d'œil, les Pères et leurs témoins, groupés dans l'escalier, disparaissent et s'enferment dans les cellules. Un domestique se présente de nouveau et conduit les crocheteurs à la porte de la cellule n°7. Elle renferme, avec le P. Lavillardière Me Reboud, avoué, les archiprêtres de Saint-Marcellin et de Vinay, M. de Rostaing et les deux vicaires de Saint-Marcelin.

Nouvelles sommations aussi énergiquement accueillies que les précédentes et auxquelles répondent encore les deux intrépides témoins que la Providence avait à dessein amenés tardivement, et qui représentent aux subalternes de M. Constans l'ignominie et les conséquences de leurs actes. Pendant près de trois quarts d'heure les coups se succèdent. Enfin un panneau vole en éclats.

A travers le trou béant, M. Reboud jette à la face du

commissaire le cri de sa réprobation indignée. Le Père supérieur, d'une voix forte, s'exprime en ces termes :

« Je proteste contre l'illégalité de ces procédés barbares. C'est un attentat monstrueux et sans précédents dans les annales de la France. Si nous étions coupables, il fallait nous livrer à la justice. Sachez-le bien, nous vous traînerons devant les tribunaux. Vous n'échapperez pas à la justice de notre pays.

« Je proteste contre la brutalité de cette indigne exécution. Vous venez à nous comme à une bande de malfaiteurs. L'histoire vous flétrira ; l'honnêteté publique vous flétrit déjà ; ils vous flétrissent aussi ces nobles magistrats démissionnaires qui préfèrent manquer de pain plutôt que de manquer d'honneur.

« Je proteste comme Français, au nom de la loi qui nous assure, à mes frères et à moi, la liberté de conscience que vous étouffez tyranniquement.

« Je proteste comme propriétaire ; vous violez audacieusement mon domicile sans mandat judiciaire.

« Je proteste comme prêtre et comme religieux, et je vous déclare, au nom de l'Eglise, que vous n'êtes plus que des excommuniés, vous et les agents de vos basses œuvres. »

Cependant le commissaire, visiblement impressionné, essayait de lire quelque chose que l'on comprit plus tard être l'arrêté de M. le président Ribert. Plus il persistait à lire, plus la protestation du Supérieur couvrait sa voix.

La protestation finie, on entend un peu plus distinctement le commissaire. Mais sa voix tremble, il se reprend, il lit mal, si mal, qu'on lui conseille de l'intérieur de la cellule de recourir à une bougie.

Quand il a fini la lecture de l'arrêté qui déclare dissoute la congrégation des Oblats de Marie et ordonne l'expulsion de ses membres ainsi que la fermeture de l'église

avec apposition des scellés, le commissaire demande qu'on ouvre bénévolement la porte. On devine la réponse.

Il faut briser complètement la serrure, que M. de Rostaing emportera le soir pour la faire encadrer comme un précieux souvenir d'une époque qui n'aura pas de nom assez ignominieux dans l'histoire.

La porte est complètement défoncée, et M. le sous-préfet Charreyre, qui s'était modestement tenu à l'écart jusqu'alors, daigne enfin apparaître. M. l'archiprêtre de Saint-Marcellin lui rappelle ses protestations religieuses antérieures. M. l'archiprêtre de Vinay et tous les témoins lui adressent les observations les plus énergiques. Pâle comme un linceul, le délégué de M. Ribert balbutie, il ose parler de loi, de devoir, d'ordres reçus. Mais il se défend mal, il commence à s'apercevoir qu'il est tombé entre bonnes mains. Les ripostes lui tombent dru comme grêle. Chaque mot porte, et, soit à ce moment-là, soit tout à l'heure, dans le corridor, pendant que le commissaire prend un temps considérable pour rédiger son procès-verbal, le sous-préfet apprend, s'il ne le sait déjà, que les faits de cette nature seront châtiés devant Dieu et devant les hommes ; que l'heure légale des revendications par dix et trente ans devant la justice sonnera dès que le régime de violence prendra fin ; que la note d'infamie s'attachera au front de tous les persécuteurs et qu'il peut se féliciter de n'avoir en face de lui que des prêtres inoffensifs, incapables d'une résistance armée qu'il aurait certainement trouvée dans tout autre domicile violé.

Le garde Roux a l'audace de se présenter aussi, on ne sait en quelle qualité. « Que venez-vous faire ici ? lui demande le supérieur. Vous devriez, moins que tout autre, oser pénétrer dans cette maison envahie où vous avez

reçu de nos Pères les premières leçons de votre enfance. Vous êtes un malheureux, retirez-vous. »

M. le préfet Ribert, commettant une lourde méprise et ignorant, paraît-il, que l'église de Notre-Dame de l'Osier fût paroissiale et eût un curé, qui est le supérieur des Oblats, ordonnait par son arrêté de la fermer comme une simple chapelle privée. M. l'archiprêtre de Vinay, curé du canton dont dépend la paroisse de l'Osier ; M. Reboud et M. l'archiprêtre de Saint-Marcellin ajoutent leurs protestations à celles du P. Lavillardière, desservant titulaire, et l'on finit par concéder à celui-ci le droit de garder son église ouverte. Mais on s'obstine à intercepter toute communication entre l'église et la maison dont le P. Lavillardière est le propriétaire et qui lui sert d'habitation curiale à lui et à ses vicaires. Où est la raison, l'utilité de cette exigence ? Mais pourquoi parler de raison et de bon sens par le temps qui court, et ne suffit-il pas qu'une chose soit démontrée logique pour qu'elle n'ait pas le droit de cité ?

Cependant le travail de crochetage continue, Six Pères, les P. Pays, Pichon, Isnard, Besson, Bonnet et Vassereau, sont successivement expulsés de leurs cellules, dont on enfonce les portes violemment. Mêmes protestations énergiques de leur part et de celle de leurs témoins. Tous refusent absolument de sortir, les uns assis, les autres debout. Deux gendarmes les appréhendent et les conduisent jusqu'à la porte extérieure de la communauté.

Ces pauvres gens faisaient mal à voir ; ils franchissaient avec un embarras visible le seuil de chaque cellule sur l'injonction du commissaire, qui appelait cela faire son devoir, tandis que les assistants lui observaient que c'était commettre un crime. Les yeux des gendarmes étaient pleins de larmes, et ceux qui voulaient paraître les plus assurés trahissaient leur émotion contenue. Plusieurs se découvraient instinctivement en entrant dans les cellules.

Les témoins accompagnaient chaque Père pour le défendre contre les injures d'une troupe de gamins et de jeunes bandits montés *ad hoc* de Vinay. On remarquait parmi cette canaille plusieurs enfants nourris par les Pères ou dont les parents sont les fournisseurs de la communauté.

Le bruit a couru — mais nous ne voulons pas y croire — que le sous-préfet s'est promené pendant quelque temps au milieu de ce groupe de braillards. A cette meute de chiens étrangers hurlant : Vivent les décrets ! et entonnant *la Marseillaise*, les hommes et les femmes de l'Osier présents répondaient : Vivent les Pères, à bas les décrets ! bien que le brigadier de Vinay voulût, paraît-il, imposer indistinctement silence aux uns et aux autres. Des hommes indignés de la paroisse et notamment M. Hector de Saint-Romans vont trouver le maire et le sous-préfet attablés à l'auberge et les mettent inutilement en demeure de protéger les proscrits outragés.

Quatre heures sonnent. M. le sous-préfet Charreyre, fier sans doute de ses glorieux trophées, reprend la route de Vinay. Son programme, paraît-il, n'était pas accompli. Il s'était, en effet, promis, dit-on, de terminer ses hauts faits à l'Osier, vers onze heures, pour recommencer à deux heures de nouveaux exploits chez les Olivetains de Parménie. Il gardera probablement quelque souvenir de cette exécution, qu'on saura lui rappeler d'ailleurs en temps opportun.

Quand le véhicule sous-préfectoral eut disparu, les témoins écœurés se retirèrent en déclarant qu'il était impossible d'oublier des scènes d'une pareille sauvagerie.

Plusieurs réflexions font naturellement suite à ce récit, dit maintenant le P. Lavillardière.

Pourquoi et comment le noviciat a-t-il été épargné?

Certes, il s'attendait lui aussi à l'honneur d'une exécution. Groupée dans cette chère salle du noviciat que la plupart des nôtres connaissent et aiment pour y avoir abrité leurs débuts religieux, notre belle et intéressante jeunesse se tenait prête, avec des témoins énergiques et dévoués. Nous avions d'abord eu la pensée de lui donner son mentor naturel, le R. P. Gandar. Mais sur la remarque très judicieuse de Me Reboud, notre conseil, nous y avions heureusement renoncé. Je dis heureusement, car on n'eût certainement pas manqué, comme on l'a fait du reste, de rechercher le gîte du Père que l'on n'aurait pas trouvé à l'étage des autres expulsés et par là même nous découvrions nos chers néophytes. Nous étions, d'ailleurs, si persuadés que les novices n'échapperaient pas, que leur dîner était sorti de la maison, dès six heures du matin, avec l'un d'eux, le F. Bottini, de nationalité italienne. Lorsque les crocheteurs eurent enfoncé la porte des cellules donnant sur le grand corridor, ils prirent la route de l'étage du noviciat, laissant ainsi derrière eux quatre Pères, à l'extrémité opposée de ce même corridor, dans le couloir transversal qui fait face au midi. Force nous fut bien alors de leur dire qu'ils se trompaient de route et de leur indiquer, en les faisant revenir sur leurs pas, les chambres des autres Missionnaires. Fut-ce cette manœuvre si simple qui sauva le trésor du P. Maître? ou faut-il penser que les exécuteurs n'avaient pas d'ordre particulier? Il est, en effet, avéré que la liste de notre personnel, telle que la possédait l'administration, n'avait jamais fait mention des novices. D'autre part, faut-il croire qu'ils ont voulu fermer les yeux? Ce qui prêterait à le penser, c'est qu'il est de notoriété que la canaille, vomie par Vinay, réclamait à grands cris, au dehors, les novices et les F. convers en voyant se succéder les pères de la maison. Et, de plus, avant l'envahissement, nous avions pu

voir le sous-préfet et le commissaire de police Guérin se consulter en montrant du doigt l'étage spécial réservé au noviciat. Enfin, il n'est pas moins sûr qu'à la fin de sa journée le sous-préfet manifestait son étonnement de n'avoir eu que si peu de monde à jeter à la porte. Tout cela est bien contradictoire. J'aime mieux prendre la chose de plus haut et dire que cette préservation inexplicable a été un peu et beaucoup, sinon exclusivement, le secret et l'œuvre du Sacré-Cœur. Nous lui avions promis plusieurs neuvaines de messes, pour des requêtes qui toutes ont été exaucées au-delà de nos espérances, et nous lui en avons, sans retard, exprimé notre très vive reconnaissance par l'envoi d'une humble pierre à sa chère basilique de Montmartre. Depuis lors, le noviciat n'a cessé de se recruter; la veille et l'avant-veille du jour fatal, il y avait eu prise d'habit et profession. Et la grâce de Dieu soutenant visiblement ces chères âmes, au milieu des perplexités bien naturelles de l'attente, jamais nous n'avions vu les fronts plus souriants; ces jeunes conscrits désiraient voir le feu ainsi que de vieux soldats. Daigne la douce Vierge de l'Osier continuer ce miracle, qui est bien aussi sans doute son fait maternel, et les garder en accroissant leur nombre! Ce bataillon sacré atteint la vingtaine, en tenant compte des scolastiques qui n'ont pas suivi la colonie d'Irlande. Ces derniers poursuivent paisiblement leur cours de philosophie, deux ou trois jours interrompu, sous la direction du bon et dévoué P. Albertini qui a remplacé le P. Bonnet, reconquis depuis quatre mois par le grand séminaire d'Ajaccio.

On a sans doute aussi le désir, fort légitime assurément, de savoir quels ont été, en ces tristes occurences, la physionomie, la sympathie et le rôle de notre population de l'Osier. La réponse est complexe et assez embarrassante. Nous avions bien une douzaine de braves paroissiens

parmi nos témoins. On nous a dit et nous croyons qu'un plus grand nombre se fût présenté, si nous les avions convoqués. J'incline encore à penser que tous ceux qui prenaient intérêt à notre situation n'ont pas su ou n'ont pas pu traduire hautement leurs sentiments intimes. Mais il n'empêche que l'abstention générale des hommes a été aussi remarquée que regrettable. Il eût suffi de quelques gens de cœur pour dissiper la bande de quatre-vingts vauriens, soudoyés par la radicaille de Vinay. Ont-ils eu peur de se commettre et de se compromettre avec les tricornes des gendarmes et l'écharpe du sous-préfet et du commissaire ? Ont-ils réellement cru que nos gouvernants en viendraient à cet excès d'arbitraire et d'infamie ? Y a-t-il, d'ailleurs, beaucoup de sang dans les veines de ce peuple et de gratitude dans son cœur ? Et sait-il bien apprécier sainement les secours que les Missionnaires lui apportent par l'affluence des pèlerins et ce qu'il deviendrait incontinent si nous disparaissions de son sol? On ne peut, si je ne m'abuse, se poser toutes ces questions sans se sentir fort mal à l'aise pour les résoudre nettement. Nous avons, je l'avoue, d'excellents et dévoués amis, mais ils sont rares. En revanche, nous avons pu dénombrer à loisir ceux qui s'affirment en ennemis déclarés. Propos et démarches hostiles à notre cause ont été abondants et signalés. Nos amis du dehors et le sentiment public du diocèse n'ont pas caché leur indignation. On ne s'est pas fait faute, à l'Osier, de nous incriminer, de nous dénoncer en haut lieu et de proclamer hautement le désir de nous voir quitter la paroisse pour y installer un curé laïque; l'expression mérite de faire fortune. Les élections municipales ont jeté par-dessus bord à peu près tous les conservateurs afin de les remplacer par les éléments les plus opposés à la religion. Il s'y est passé de vraies infamies. Ç'a été, dans une infime

mesure et dans la plus modeste des sphères, le spectacle écœurant de l'insanité populaire. Fièvre nationale et maligne que Dieu seul peut guérir. Le maire, qui nous a officiellement trahis, en se plaçant à la tête de la colonne d'attaque, a naïvement déclaré, dit-on, pour son excuse, que, s'il ne s'était pas rendu à l'invitation du sous-préfet, il eût encouru une amende de 7 francs. Dernièrement, par suite d'une indisposition subite, il pouvait se croire aux portes du tombeau. Le P. Gandar est allé la nuit, sans être attendu, exercer à son chevet la douce vengeance de la charité, et le magistrat municipal reconnaît, depuis, qu'on avait tort de prétendre que les Pères lui en voulussent et que ce serait vraiment péché que de leur faire le moindre mal. Dieu l'entende !

L'expulsion individuelle des Pères a naturellement emprunté au caractère de chacun sa nuance particulière. Il serait bien difficile de redire aujourd'hui les colloques animés qui s'établissaient durant l'assaut et la prise de possession de chaque domicile. On parle un peu d'inspiration dans des circonstances pareilles, et, Dieu aidant, l'inspiration était heureuse et pleine d'à-propos. C'est le témoignage que je dois rendre indistinctement à nos chers expulsés, pour avoir suivi une à une toutes ces petites scènes locales. Le P. Pays, d'abord, déclare au commissaire que dans cinquante ans ses enfants seront encore traités de fils de crocheteur, et il exige, pour lui faire escorte, non pas un, mais deux gendarmes. Le P. Pichon rappelle qu'il a eu des parents fusillés à la grande révolution, en haine du catholicisme, et il assure publiquement le P. Supérieur, à la face des crocheteurs et des gendarmes, que rien ne l'empêchera d'être toujours fidèle à sa règle et à tous ses devoirs religieux. Rien de saillant chez le P. Isnard. Tout souffrant, il reçoit assis les malfaiteurs. Nul d'entre eux, j'en suis sûr, si ce n'est peut-être à son

extrême maigreur, n'a soupçonné son état maladif, tant ses courtes réponses étaient énergiques. Le P. Besson parle des services rendus par son ministère à la société, et il demande pour lequel de ces bienfaits on le bannit de la chère communauté dont il a librement fait choix. Il sollicite à genoux, dans le couloir, la bénédiction du Supérieur. Le P. Bonnet, assis lui aussi, conserve tout le sang-froid et discute avec la gravité du professeur ; il refuse de donner son nom au commissaire si celui-ci ne lui livre pas le sien, et il contraint, à plusieurs reprises, les gendarmes de l'emmener jusqu'à la sortie de la maison. Le P. Vassereau, qui a cloué sa porte, lit le code à l'expulseur en écharpe et le somme d'inscrire au procès-verbal qu'il a opté pour la France ; il demande si c'est pour ce motif qu'on use envers lui d'une violence aussi révoltante. Tous les Pères, spontanément, ne déclinent leurs noms et prénoms que sur l'invitation formelle du Supérieur.

Des Frères convers, le cuisinier, F. Gillard, était tranquillement à son poste ; le F. Perrin en villégiature, un peu impatiemment gardée, dans la grande serre du jardin ; les autres hors du jardin, et le F. Delange, sacristain, habitait les combles de l'église depuis huit heures du matin jusqu'à cinq heures du soir. C'était la rigoureuse consigne. Le F. Pierre, toujours un peu éclopé, attendait sans trop d'émotion, au lit, que l'aventure prît fin. Quant au F. Lerey, le charpentier et l'architecte de nos barricades, c'est lui qui recevait, derrière la porte de la communauté, les exécuteurs pour les guider, après l'effraction, dans le corridor des Pères. L'intelligence, le sang-froid et le dévouement de nos excellents Frères nous ont prêté le plus précieux concours. Et je n'oublierai pas non plus les services du bon Quinquinet qui est un peu de la maison et qui a gardé fort bonne

contenance, en servant ce jour-là de portier et d'introducteur à la troupe officielle.

S'il faut dire un mot des auteurs de ce méfait, le sous-préfet, qui se vantait, paraît-il, de très bien dormir et digérer, en dépit de l'excommunication, s'est récemment cassé la jambe, et si malencontreusement, que la réduction ne s'est opérée que dans les conditions les plus désavantageuses. Son attitude durant l'exécution n'a pas été celle d'un homme de bonne compagnie ni celle d'un ancien élève des Dominicains. Rendons-lui toutefois ce témoignage qu'il a placé ses deux fillettes à la Visitation de Saint-Marcellin. Je ne parle pas de son intelligence comme mandataire du préfet, on en a eu un curieux spécimen dans l'apposition des scellés sur la porte d'une sacristie paroissiale communiquant directement avec la maison curiale. Toutes les représentations ont été impuissantes à empêcher cette trop forte bévue. Il a fallu que le préfet lui-même donnât, deux jours après, l'ordre d'enlever la cire républicaine qui, entre parenthèses, n'avait pas craint de brûler les doigts du commissaire. Toutefois, les vestiges de cette cire estampillée n'ont pas, Dieu merci! complètement disparu sur la porte de la sacristie, et nous avons eu soin de les mettre à l'abri des indiscrétions en les enfermant sur place, dans deux petits cadres en verre. Ce souvenir historique aura bien son prix dans quelques années. La grande porte de communauté est en état de subir (ce qu'à Dieu ne plaise!) un nouveau siège, et même dans des conditions plus sérieuses; celles des cellules sont aussi réparées, mais avec un bois différent, de façon à garder le plus longtemps possible la mémoire et les traces du brigandage. Elles en porteront la date avec le nom de l'habitant de la cellule. Notons encore que le lieutenant de gendarmerie Méresse a reçu la récompense du haut fait d'armes accompli par ses brigades à l'Osier,

on l'a créé chevalier de la Légion d'honneur. Il paraît que nos deux crocheteurs, le fils Berthoin, serrurier, et Jules Conin, boutonnier, ont reçu aussi leur salaire, soit 80 francs. C'est vendre son honneur à bon marché.

Bien des sympathies sont venues nous consoler. Au premier rang, Mgr Fava, qui daigna nous dire aussitôt la part affectueuse qu'il prenait à nos cruels ennuis ; puis l'administration diocésaine et nombre de nobles et religieuses familles parmi lesquelles je citerai la marquise de Murinais, la comtesse de Michalon, le vicomte Dugon, MM. Clavel, de Villeneuve, de Marc et de Montal de la Rivière. A l'expression des condoléances et des félicitations les plus cordiales et les plus délicates, se joignait l'offre d'une généreuse hospitalité pour un ou plusieurs des nôtres. Le Bon-Pasteur de Grenoble, nos Visitations et plusieurs autres communautés nous ont aussi ouvert leurs aumôneries avec les instances les plus pressantes. Nous n'avons pas cru devoir profiter de cette bienveillance, afin de réserver àn os bien-aimés expulsés l'abri plus convenable de presbytères amis. Quelques-uns de messieurs les curés méritent une mention toute spéciale et affectueuse : ce sontMM. les curés de Semans, Saint-Geoire, Saint-Véran, Serres-Nerpol, Saint-Etienne de Crossey et Saint-Romans. Les excellentes demoiselles Rival ont recueilli, plusieurs jours, le P. Bonnet, qui a ensuite élu domicile dans la maison du si regretté M. le chanoine Dupuy. Le P. Isnard est devenu presque aussitôt professeur à Lumières. Nous avons dû compter aussi avec la maladie. Elle a frappé le P. Pays et assez gravement pour nous donner des inquiétudes, puisqu'il est allé jusqu'au délire. L'occasion de ce malaise, le premier peut-être qu'il ait jamais subi, a été une blessure aux pieds insignifiante, mais négligée. Les soins les plus affectueux du vénérable curé de Saint-Siméon, M. Chevalier, chez qui le cher

Missionnaire prêchait, ont été, Dieu merci ! couronnés de succès. Le malade, amaigri par plusieurs semaines de diète et de vives douleurs, a repris aujourd'hui sa bonne physionomie pleine et réjouie. A son tour le P. Besson s'est trouvé assez souffrant d'un gros rhume beaucoup trop prolongé. Nos sœurs de Charavines l'ont entouré de la sollicitude la plus intelligente et la plus fraternellement dévouée. Pour achever par le meilleur remède sa convalescence si heureusement commencée, nous l'avons, depuis trois semaines, fait rentrer à l'Osier, où il passe sa journée à la communauté et ses nuits dans la maison Dupuy. Si la tolérance actuelle se perpétue, nous réintégrerons aussi peu à peu au logis, et de la même manière, les autres victimes des décrets.

Je ne passerai pas sous silence, en terminant ces notes décolorées et si incomplètes, la touchante offrande de deux jeunes filles d'une excellente famille des environs. Elles ont spontanément demandé à leur mère de se priver, en faveur de nos expulsés, des économies réalisées pour l'achat de boucles d'oreilles au nouvel an. J'avoue que mon cœur s'est senti ému. Que le Sacré Cœur rende à ces chères et pieuses enfants cette gracieuse et généreuse aumône de leur charité !

Pardonnez-moi, mon très révérend et bien-aimé Père, l'indigence de ces communications écrites à bâtons rompus, et daignez bénir tous vos fils de Notre-Dame de l'Osier, qui se groupent plus que jamais autour de votre cœur avec le plus inaltérable attachement et s'inclinent dans le dévouement le plus affectueux sous votre main toute paternelle.

A. LAVILLARDIÈRE, O. M. I.

MAISON DE LIMOGES.

Récit de *l'Univers.*

On nous écrit de Limoges, le 6 novembre :

Hier soir, 5 novembre, après que le commissaire central et ses agents eurent expulsé les Franciscains du couvent qu'ils habitent près du cimetière de Louyat, à deux kilomètres de Limoges, ils vinrent, vers quatre heures et quart, expulser les Pères Oblats de leur maison, située près de l'évêché.

M. Michel, commissaire central, assisté de M. Fouqueré, commissaire du 3e arrondissement, et de plusieurs autres agents — quelques-uns déguisés en bourgeois — et d'un ouvrier serrurier, que l'on dit s'appeler Bonnet, se présentèrent à la porte de l'établissement. M. le chanoine Marévéry, secrétaire général de l'évêché, se trouvant à une fenêtre, demande qui sonne.

— C'est le commissaire central.

— Que voulez-vous ?

— Je viens remplir un mandat.

— Est-ce un mandat de justice ?

— Non, c'est un mandat de M. le préfet qui m'ordonne d'expulser les Oblats.

— Nous protestons contre un pareil mandat, et nous vous avertissons, vous, et le serrurier que vous avez requis, et dont je demande le nom, que tôt ou tard la justice des hommes s'exercera contre vous, et que celle de Dieu ne se fera pas attendre.

— Parfaitement. Où est le Supérieur de la maison ?

— On va le chercher.

— Mais je n'ai pas le temps d'attendre.

— Comment ! nous vous attendons depuis trois semaines, et vous ne pouvez pas attendre trois minutes ?

Quelques instants après, Monseigneur arrivait.

— C'est moi qui suis le Supérieur de la maison ; que voulez-vous ?

M. Michel, ayant ceint son écharpe et tenant un papier à la main :

— Je suis le commissaire central, et voici l'arrêté préfectoral par lequel la Congrégation des Oblats est dissoute.

— Donnez-moi lecture de votre arrêté.

— Non, pas dans la rue, mais dans l'intérieur de la maison. Ouvrez-moi !

— Non, je refuse.

Pendant ce temps-là, la foule se rassemblait aux abords de la maison, et les sergents de ville s'efforçaient de l'écarter et de la tenir à distance. Des cris très mêlés se faisaient entendre. D'un côté : « Vivent les Pères ! Vive la liberté ! A bas les décrets ! » D'autre part, des bandes de voyous criaient, sans comprendre ce qu'ils disaient : « Vivent les décrets ! » et chantaient *la Marseillaise.*

Sur l'ordre du commissaire, le serrurier attaque la grande porte. Elle résiste, car elle est solidement barricadée. Au bout d'une demi-heure d'efforts, le panneau du milieu est enlevé, et la porte est enfoncée.

La porte du vestibule, qui n'offrait pas grande résistance, est également forcée.

Monseigneur dit au serrurier :

— Vous faites là une action infâme.

Puis, en présence de M. de Bogenet, vicaire général; du chanoine archiprêtre, de MM. les chanoines Marévéry et Plainemaison, et de notables laïques réunis autour de lui, Monseigneur fait entendre sa protestation.

— J'ai une double protestation à faire, dit-il, et d'abord comme légitime propriétaire de cette maison, dont vous venez de briser violemment les portes, je vous rends

responsables de tous les dommages que vous me causez, vous, M. le préfet et tous vos agents ; et je vous déclare que je ferai les poursuites devant la justice, pendant le nombre d'années qui m'est accordé par la loi ; je proteste, en second lieu, comme chef spirituel du diocèse; les prêtres qui travaillent ici sont sous ma juridiction et sous mes ordres ; ils sont dans cette maison à titre d'auxiliaires, et cela est si vrai, que deux d'entre eux remplacent en ce moment deux curés. Je vous avertis, monsieur le commissaire, que, par cette effraction, vous vous attirez le mépris de tous les honnêtes gens et les sévérités de la justice divine. Puissiez-vous n'avoir pas à vous en repentir amèrement, tant pour vous que pour ceux qui vous sont chers !

— Où est le Supérieur de la maison ? demande M. le commissaire central.

— C'est moi, quoique je ne sois pas Oblat, répond Monseigneur.

— Mais le Supérieur des Oblats, où est-il ?

— Cherchez.

— Vous allez sortir.

— Non, je reste : je suis chez moi.

— Parfaitement. Mais vous, messieurs, vous allez sortir !

Les laïques qui étaient là déclarent ne sortir que par la force.

Puis vient le tour des ecclésiastiques. M. de Bogenet, vicaire général, dit au commissaire :

— C'est aujourd'hui la seconde fois que vous mettez la main sur moi !

— Parfaitement.

Les ecclésiastiques sont appréhendés tour à tour, et ont à subir à la sortie les insultes des voyous.

— Où est la chapelle ? demande le commissaire.

— Cherchez.

Les agents de police et le serrurier essayent vainement d'enfoncer la première porte, par laquelle entrent les fidèles.

Ils entrent par la porte de la sacristie. La chapelle est nue, les statues sont voilées, le Saint Sacrement a été retiré.

Le commissaire donne un ordre secret à un de ses agents.

Quelques instants après, la populace, qu'on avait d'abord tenue à distance, arrive devant la maison, poussant des cris ignobles et d'horribles vociférations.

— Mais ne pourriez-vous pas éloigner cette populace ? demande Monseigneur au commissaire.

— Parfaitement.

Et il donne des ordres. Mais les cris et les vociférations continuent de plus belle.

Les pièces du rez-de-chaussée sont visitées tour à tour, et tous ceux qui s'y trouvaient sont violemment expulsés.

On monte au premier étage, et l'on enfonce la porte d'une première cellule dans laquelle se trouvait le P. Bourde, supérieur des Oblats. Le commissaire lui notifie l'arrêté du préfet et l'acte d'expulsion. M. le Supérieur proteste comme locataire de la maison et au nom de la liberté de conscience.

Le commissaire le somme de sortir.

— On ne peut pas, néanmoins, laisser cette maison sans gardien ? dit Monseigneur.

— Parfaitement.

— Alors vous me désignez comme gardien? dit le Supérieur.

— Oui, avec un ou deux domestiques.

Ici se place un incident. Dans cette chambre se trou-

vait, avec quelques laïques notables, M. le comte de Lesterpt.

Sommé de s'en aller, il refuse. Le commissaire donne ordre à deux agents de mettre la main sur lui.

— Je ne souffrirai pas, dit M. le comte, que des argousins mettent la main sur moi. Je suis chevalier de la Légion d'honneur.

— Comment? vous m'appelez *argousin*, vous m'outragez dans l'exercice de mes fonctions! dit le commissaire.

Monseigneur fait remarquer que ce mot ne s'applique à personne en particulier, et que ce mot vient d'Argus, qui signifie clairvoyant.

— A qui appliquez-vous ces paroles? dit le commissaire à M. le comte.

— Loyalement, je dois le dire : c'est à vous et à vos agents.

— Je maintiens l'arrestation.

M. le comte, s'adressant aux agents :

— Pendant la Commune, j'ai combattu avec vous ; j'ai exposé ma vie pour vous sauver.

M. de Lesterpt est resté consigné dans le parloir avec deux agents jusqu'à sept heures du soir, où, sur l'ordre de M. le préfet, il a été mis en liberté.

Deux autres chambres, dans lesquelles se trouvaient deux autres Pères, au milieu de nombreux amis, ont été ouvertes par la violence. Le P. Bouniol, ancien aumônier militaire, sommé de sortir, a refusé énergiquement, en avertissant les agents des conséquences fatales que pouvait avoir leur action. Il a fallu le porter dans son fauteuil jusqu'en dehors de la maison, où il a reçu une ovation de la foule, à laquelle il a donné sa bénédiction.

Au second étage, il y a un petit oratoire où était le Saint Sacrement. Le commissaire voulait y mettre les

scellés. Monseigneur, lui montrant la lampe allumée, lui a dit : « Le Saint Sacrement est là. » Alors le commissaire propose ou de le transporter à l'évêché, ou d'écrire au préfet pour obtenir l'autorisation d'user de cet oratoire avec la promesse que le public n'y serait point admis. On a pris ce dernier parti.

Après l'évacuation de la maison, les scellés furent mis sur les portes de la chapelle, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. A sept heures, la triste besogne était finie.

Mais tout n'était pas terminé. Malgré la promesse que le commissaire avait faite de protéger M. le Supérieur, gardien de l'établissement, les agents ont quitté leur poste.

Une centaine de voyous, profitant de l'absence de la police, et d'ailleurs suivant son exemple, ont voulu compléter son œuvre. Ils ont jeté de grosses pierres dans le vestibule par la brèche faite à la porte, puis ont brisé les carreaux des fenêtres du premier et du second étage. Aujourd'hui, nous avons vu les pierres répandues sur le plancher.

A deux reprises différentes, à huit heures et à huit heures et demie, M. le Supérieur, craignant que la maison ne fût pillée, a envoyé requérir la police. On a répondu : « Nous n'avons pas d'hommes. » Pendant ce temps les voyous, au milieu de leurs vociférations, jetaient des pierres dans les appartements. A neuf heures et demie, la police arrivait, quand il n'y avait presque plus rien à briser.

Dans la soirée, on a vu de véritables scènes de sauvagerie. La famille Maupetit ayant recueilli quelques religieux, de jeunes émeutiers ont voulu enfoncer la porte. « Mettez le feu à la maison, criait une mégère, vous ne brûlerez que des calotins ! — J'ai soif, disait un autre, j'ai soif du sang des prêtres et des riches ! »

Un jeune homme, ayant voulu protéger une dame qu'on insultait, a été poursuivi par une meute de voyous, blessé par un casse-tête, et a dû se réfugier dans une maison, d'où il est sorti plus tard déguisé.

Aujourd'hui encore, les mêmes voyous, assemblés devant la maison des Oblats, contemplaient en ricanant leur œuvre de la veille, et — M. Fouqueré, commissaire, se trouvant dans la maison — continuaient à briser les carreaux.

Nous plaignons ces pauvres agents, et nous savons qu'il faut faire remonter plus haut la responsabilité de ces actes déplorables. *Un témoin.*

La *Semaine religieuse de Limoges,* du 11 novembre, ajoute, de son côté, les détails suivants :

« MONSIEUR LE RÉDACTEUR,

« Catholique et Français, je viens, la douleur dans l'âme et la rougeur au front, dénoncer à l'indignation de mes concitoyens le double attentat dont j'ai été à la fois le témoin et la victime.

« Vendredi 5 novembre, date à jamais néfaste dans les annales de notre cher Limousin, j'avais l'honneur d'offrir l'hospitalité aux RR. PP. Franciscains, expulsés violemment de leur couvent de Louyat. D'autres raconteront les détails navrants de cette exécution, qui a duré quatre heures ; ils diront les violences et les hontes de l'attaque, et les nobles énergies de la protestation catholique, la triste conduite des agresseurs et la fière attitude des persécutés. Qu'il me soit seulement permis de revendiquer comme un titre impérissable que je léguerai à mes enfants l'incomparable honneur d'avoir deux fois, dans cette journée du 5 novembre 1880, élevé la voix, chez

les RR. PP. Franciscains et dans le couvent des RR. PP. Oblats, contre les oppresseurs de notre liberté religieuse!

« Il était cinq heures du soir, lorsque les RR. PP. Franciscains, escortés d'une centaine de catholiques et de courageuses femmes chrétiennes, sont entrés dans la cour de mon établissement. « Vous avez été les bienvenus, « mes Pères, dans ce domicile que vous avez bien voulu « choisir, à cause de sa position plus centrale, parmi « tous ceux qui vous étaient offerts! Laissez-moi vous « remercier mille fois de l'honneur que vous nous avez « fait. Si vous avez attiré sur nos têtes les menaces et les « cris de mort de la foule qui vous insultait, nous ne « nous en plaignons pas, car nous savons que vous por- « tez bonheur aux maisons hospitalières qui s'ouvrent « devant vous, et que vous appelez sur les familles qui « vous reçoivent les bénédictions de Dieu! »

« Monsieur le Rédacteur, nous étions à peine entrés, que déjà des groupes hostiles se formaient devant ma porte. C'était l'instant où les exécuteurs des « lois existantes », après avoir accompli leur sinistre besogne au couvent des Franciscains, attaquaient la maison des Pères Oblats. Après avoir installé chez moi les hôtes que la Providence m'envoyait, j'étais allé m'enfermer dans le couvent menacé de la rue de l'Evêché. J'ai assisté à l'attristant spectacle d'un domicile déclaré inviolable par la loi française et pris d'assaut par les agents de la police.

« J'ai écouté avec émotion la courageuse protestation de notre Evêque. Et pendant que ces scènes se passaient à l'intérieur, j'entendais avec joie les cris de réprobation d'une foule indignée répondre aux hurlements de ceux qui applaudissaient les envahisseurs. Parmi ces défenseurs de la liberté, je salue avec orgueil un groupe de jeunes

gens : ils portent le costume de cette maison bénie où j'ai été élevé et où je retrouve encore les maîtres aimés et vénérés qui m'ont enseigné, avec l'amour du bien, la haine du mal.

« A ce moment, le tumulte est à son comble. Au fracas des portes qui s'effondrent à l'intérieur répondent les cris de la foule... Les cris de « Vivent les décrets!... A bas les Jésuites! » sont couverts par ceux de « Vive la liberté! vivent les Pères! » C'est alors que deux jeunes gens, MM. Fernand de Lostende et Georges Rayet, sont menacés et poursuivis par un groupe hostile qui essaye de les cerner; ma porte est ouverte, ils se réfugient dans ma cour.

« Ici commence la scène sauvage que je puis à peine décrire... Mon frère, M. le curé de Bonnac, assisté de deux de mes employés, défend l'entrée de mon établissement. Un officier de chasseurs à pied vient courageusement leur prêter assistance. Je regrette de ne point connaître le nom de ce brave officier; qu'il veuille bien agréer ici l'expression de ma vive reconnaissance! Mais la résistance devient impossible : deux cents individus, se pressant en masse compacte, auront bientôt raison de ces efforts; les défenseurs de mon domicile sont refoulés, mon établissement va être envahi! Et pendant ce temps, écoutez les cris féroces de la foule. Tout à l'heure, on criait : A bas les Jésuites! maintenant, devant mon domicile attaqué, on hurle : A bas les riches!... De misérables femmes, nourries chaque jour du pain de la charité catholique, excitent les envahisseurs... « Brûlez, dit l'une d'elles, brûlez donc cette boutique : vous ne brûlerez que des calotins. » — « Pour moi, s'écrie une autre, j'ai soif du sang des prêtres et des riches. » Je garantis l'authenticité absolue de ces propos, que de très honorables témoins ont entendus et m'ont rapportés.

« Il est difficile de prévoir à quels excès se serait portée cette foule surexcitée, qui flairait les moines comme les fauves sentent la chair fraîche, si un nouveau combattant n'avait arrêté les assaillants. Excité par le bruit et appelé à grands cris par mon frère, mon excellent chien de garde, un superbe pyrénéen, s'élance de sa niche et fond sur les envahisseurs, donnant de la voix et de la dent. La foule, surprise et épouvantée, recule, et bientôt sa fuite se change en une déroute rapide. En une minute, ma porte se trouve débarrassée; on la barricade solidement.

« Voilà, Monsieur le Rédacteur, le fait que je viens signaler à l'attention de mes concitoyens. Je laisse à la population honnête de Limoges le soin de dire à qui incombe la responsabilité des désordres dont les rues de notre ville et mon établissement ont été le théâtre. Je veux simplement, en terminant, tirer une conséquence de ces tristes événements. Tous les grands principes qui sont les bases de l'ordre religieux et social sont solidaires les uns des autres. Dès qu'on en sacrifie un, les autres sont immédiatement menacés.

« La liberté religieuse, qui porte dans les plis de sa robe toutes les libertés du monde, est à peine sacrifiée, que le principe de la propriété et de la liberté individuelle reçoit les plus graves atteintes. Je désire que l'exemple frappant que je signale ici ouvre enfin les yeux de ceux qui assistaient en spectateurs indifférents aux attentats commis contre les congrégations religieuses. La religion était le rempart qui protégeait leurs propriétés et leurs intérêts : aujourd'hui cette muraille, sapée de tous côtés, est déjà chancelante et menace de s'écrouler. Conservateurs, propriétaires, industriels et commerçants, prenez garde à vous! Lorsque les sanctuaires sont mis sous les scellés, les coffres-forts sont bien prêts d'être crochetés.

« Quant à nous, catholiques, qui sommes en ce moment les représentants de ce qui reste encore debout de l'honneur français, nous ne faillirons pas aux devoirs que la situation nous impose. C'est sur le terrain de la liberté religieuse immolée que nous devons nous placer, pour faire aujourd'hui de la défense sociale. Il est bon que nos adversaires sachent que nos courages s'élèveront à la hauteur des dangers qui menacent toutes nos libertés, et que, après avoir lutté pour la conservation de nos autels catholiques, nous sommes décidés à défendre nos foyers.

« Alexandre MAUPETIT.
« Négociant. »

Ajoutons à ces récits la note suivante du R. P. Bouniol, supérieur actuel de la maison de Limoges :

Le vendredi 5 novembre, à quatre heures et demie, moment de l'expulsion, nous étions trois Pères à la communauté : P. Bourde, supérieur, P. Bouniol et P. Guiller.

Etaient absents : le P. Burfin, qui prêchait alors l'octave des Morts à Talence ; le P. Chauliac, qui remplaçait, dans une paroisse, un curé malade ; le P. Paquet, qui prêchait l'octave des Morts à Etampes.

Le R. P. Bourde, supérieur, fut constitué gardien de la maison ; mais, s'il n'eût pas les honneurs de l'expulsion, il courut les dangers et subit les péripéties de l'assaut livré à la maison, à deux reprises, par une horde de braillards que la police encourageait par son inaction. Le mot d'un agent caractérise cette situation : « *Nous avons reçu l'ordre de les expulser, mais non de les protéger.* »

On peut dire que le mandat fut bien exécuté.

MAISON DE NOTRE-DAME DE BON SECOURS.

Récit du *Journal du Midi*.

On nous écrit de Joyeuse (Ardèche) :

Voici dans toute leur simplicité les faits qui se sont produits dans la matinée du 4 novembre au moment de l'exécution des décrets chez les RR. PP. Oblats à Notre-Dame de Bon-Secours (Ardèche). Ma dépêche du 4 novembre au soir vous en a donné le premier avis.

Ce ne fut qu'à sept heures du soir, le 3 novembre, que les Pères furent avertis qu'ils seraient exécutés le lendemain matin : ils eurent à peine le temps de faire prévenir leurs amis, car la nuit était affreuse et les messagers avaient à parcourir, par une pluie battante et glaciale, des distances de quinze et vingt kilomètres. Tous ceux qui purent être avertis se rendirent auprès des Pères et purent arriver à temps.

A huit heures, le gros bourdon de la tour fait entendre à coups répétés sa voix des grands jours de deuil. C'est l'heure du triomphe des religieux, de la confusion et de la défaite de leurs ennemis, qui vient de sonner ; c'est l'arrivée des gendarmes et du préfet, que la cloche vient d'annoncer.

En stratégiste consommé dans ce genre d'opérations, le préfet juge d'un coup d'œil la situation. Il divise ses troupes en trois corps, dont deux pour garder les issues du village et retenir la foule qui arrive de toutes parts. Le troisième, plus nombreux, composé de trois brigades, a mission d'occuper la cour du couvent où la foule est déjà nombreuse, et de faire évacuer le terrain avoisinant la porte d'entrée pour permettre au serrurier et aux deux

charpentiers de la crocheter et de la fracturer en toute sécurité.

Au moment où ces douze gendarmes à cheval font irruption sur le préau, un frisson d'horreur et d'indignation, que personne ne peut maîtriser, parcourt cette foule. Une puissante clameur s'élève : « Vive la liberté ! vivent les Pères ! vive la Religion ! A bas les décrets ! » Les nombreuses fenêtres du couvent sont trop étroites pour satisfaire les amis qui y sont renfermés et qui brûlent de voir ce qui se passe en dehors. C'est en effet un spectacle étrange et vraiment navrant qui se présente à leurs regards. La foule s'est massée contre la porte du couvent ; la cavalerie marche sur elle avec autant de précautions et de douceur qu'il lui est possible, mais avec fermeté. Les cris aigus des femmes, les clameurs des enfants se mêlent pendant dix minutes aux apostrophes violentes et aux protestations indignées des hommes. C'est une mêlée horrible d'hommes, de femmes, d'enfants et de chevaux tournoyant en tous sens. Tous les visages sont pâles, et les plus à plaindre sont ces douze ou quinze pauvres gendarmes qui ne dissimulent guère le profond dégoût qu'ils éprouvent pour la vilaine besogne qu'on leur commande. Enfin, la place est prise et le tumulte s'apaise.

Après quelques minutes d'attente, une violente et longue clameur annonce l'arrivée du commissaire et de ses agents : ils n'ont pas l'air fiers de l'accueil qui leur est fait.

Une brève conversation s'engage entre le commissaire, qui demande à entrer dans le monastère, et le R. P. Bermond, qui refuse. Le tumulte domine leurs voix ; mais, quoiqu'ils ne s'entendent pas, ces deux hommes se comprennent très bien, et le serrurier fait l'essai de ses rossignols. Le travail de Lucien Jouve, serrurier à Largen-

tière, se borne à quelques minutes d'efforts impuissants dans les clameurs et les huées de la foule.

Les charpentiers s'avancent ; disons leurs noms : Théodore Vesseaux et Henri Lèbre, dit *Tiquet*, tous deux de Joyeuse. Leur hache sacrilège se lève et frappe la porte en faisant retentir sourdement les longs corridors du monastère. Ce premier coup ne fait pas grand dommage au vieux et solide plateau de noyer, mais il atteint le cœur de tous les assistants.

L'indignation touche alors à son paroxysme ; un tonnerre d'imprécations se fait entendre, les apostrophes les plus violentes, les qualifications les plus honteuses s'élèvent de toutes parts contre ces malheureux.

Puis succède le chant du *Parce Domine*, du cantique : *Pitié, mon Dieu*, du *Salve Regina*.

La rage des ouvriers s'augmente en proportion de la résistance de cette porte de maigre apparence qui se laisse à peine entamer.

A ce moment, une femme échevelée, haletante, les yeux en feu, se fraye violemment un passage à travers la foule. C'est Virginie Lèbre, la femme d'un des charpentiers. Elle a franchi en quelques minutes les trois kilomètres de Joyeuse à Notre-Dame. Arrivée à la ligne de gendarmerie qu'elle veut forcer, les chevaux se rapprochent à l'instant et lui barrent le chemin. Vains efforts ; elle passe comme un trait sous le ventre des chevaux, se précipite sur son mari qu'elle saisit et entraîne. Les gendarmes les entourent ; mais la foule, profitant du désordre, les englobe, les presse et forme une masse inattaquable qui entraîne hors du préau les deux époux. Arrivée à la voiture du préfet, qui s'y tient toujours prudemment renfermé, la pauvre femme, épuisée de fatigues et d'émotions, s'évanouit.

Toute la colère de la foule se concentre alors sur Ves-

seaux et s'exhale en injures de toute sorte. On lui jette des sous en lui criant : « Ramasse tes trente sous, Judas ! achète ta corde ! va te pendre, scélérat ! »

Après trois quarts d'heure de travail, une ouverture suffisante pour un colloque est enfin terminée. Le commissaire met la tête à la brèche, demande à parlementer et somme le P. Bermond d'ouvrir.

Le révérend Père lui répond : *Achevez votre besogne ; gagnez votre argent.*

Grill se soumet avec dépit et Vesseaux reprend son travail, qu'il poursuit pendant une demi-heure au milieu des injures des femmes et des chants des hommes qui répétaient dans leur cantique :

Pitié, mon Dieu, pour ces hommes fragiles,
Vous outrageant sans savoir ce qu'ils font !

Enfin, la porte a cédé et le charpentier a terminé sa triste besogne, qui a duré en tout une heure et quart. Le commissaire de police s'introduit, suivi du capitaine de gendarmerie et de deux gendarmes. Il donne lecture de l'arrêté préfectoral au R. P. Bermond, propriétaire de la maison.

Cette lecture terminée, le révérend Père prend acte de l'effraction commise et de l'intrusion du citoyen commissaire. Il est assisté de son conseil, composé de M. le baron Chaurand, avocat, ancien député ; MM. Firmin Beaussier et Joseph Deschanel, avocats à Largentière, et M. Fargier, avoué à Largentière.

Il a pour l'entourer et lui servir de témoins : MM. de Malbosc, de Casteljan, de Gigord, Gache, chef de bataillon en retraite, chevalier de la Légion d'honneur; Boucher, de Bournet, Isaac, Martin, Chalvet, Armandès, Fabre, Blanc, etc., etc.

Le R. P. Bermond, entouré de ses défenseurs et témoins, lit sa protestation (1).

La lecture de sa protestation terminée, au milieu d'un silence respectueux et de l'émotion des témoins, le R. P. Bermond déclare qu'aucun des Pères ne doit être expulsé. Trois sont propriétaires, quatre sont nommés chapelains par Mgr l'Evêque de Viviers et possèdent des titres réguliers. En outre, il n'admet pas qu'on lui enlève les trois professeurs de sa maîtrise. Il soutient que la chapelle ne peut être fermée, puisque c'est un établissement diocésain reconnu nécessaire par un décret impérial de l'an 1812.

Le commissaire va rendre compte de ces objections à M. le préfet, *qui reste dans sa voiture*. Celui-ci renvoie son digne serviteur demander les pièces probantes. Ces pièces sont remises et portées à la voiture préfectorale.

Le commissaire revenant sans les papiers, M. le baron Chaurand réclame et exige que les pièces lui soient rendues, ou tout au moins qu'il en soit délivré un reçu par M. le préfet. Le commissaire n'admettant pas que ce soit indispensable, M. le baron Chaurand déclare qu'il faut, ou que le préfet lui rende la pièce, ou qu'il lui en donne un reçu constatant sa teneur. Si le commissaire s'y refuse, il demande à aller trouver lui-même M. le préfet.

Le commissaire cède enfin et accompagne le défenseur des Pères. La foule, qui suivait de loin la discussion, entoure M. Chaurand et lui fait une ovation enthousiaste aux cris de : « Vive la Religion ! vive M. Chaurand ! »

Celui-ci revient quelques instants après, rapportant le reçu en question et ayant obtenu, grâce à sa ferme et énergique attitude, que la chapelle resterait ouverte au culte.

(1) Nous donnons le texte de la protestation à la suite du récit de l'expulsion. (Note de la rédaction.)

La foule renouvelle ses ovations à celui qui n'en est pas à ses premiers actes de courageux dévouement à l'Eglise et à la France.

Les pourparlers sont terminés et les portes vont être forcées ; tous les Pères qui doivent être expulsés se sont réfugiés dans leurs chambres avec leurs défenseurs et témoins.

Le premier expulsé est le R. P. Hermitte, vieillard de quatre-vingts ans, chapelain de Notre-Dame de Bon-Secours depuis trente-cinq ans. Il est soutenu par ses témoins, qui le conduisent au dehors. A son arrivée sur la porte du couvent, la foule l'acclame et, dès qu'il a dépassé la haie des gendarmes, il est couvert de couronnes et de fleurs et porté en triomphe devant la voiture du préfet, qui, descendu un instant, se sauve et remonte courageusement dans son véhicule. Puis arrivent de cinq minutes en cinq minutes les autres Pères au bras de leurs témoins ; ils reçoivent tous les mêmes ovations.

Lorsque la hideuse besogne est terminée, le généralissime donne l'ordre de battre en retraite et se sauve escorté par les gendarmes. Il rentrera bientôt à Privas : pour le glorieux crochetage de La Louvesc, il a reçu la rosette d'officier ; pour la journée de Lablachère, il a bien mérité le cordon !

Prudemment, il reste quelques gendarmes pour protéger le charpentier, auquel la foule irritée aurait pu faire un mauvais parti.

Lorsque tous les personnages officiels eurent disparu, tout le monde se rendit à l'église où on accompagna les Pères expulsés, et là on chanta une dernière fois le *Salve Regina*, le *Parce Domine* et le *Pitié, mon Dieu.* M. le curé de Lablachère dit alors à haute voix des prières pour la conversion des pécheurs, et la foule répondit avec émotion.

On se sépara enfin les larmes aux yeux, se donnant rendez-vous pour chanter le *Te Deum* au jour du triomphe.

Le R. P. Bermond complète ainsi le récit du journal :

Mon Révérend et cher Père,

Le P. Avignon me charge de vous envoyer la relation de la journée du 4 novembre, date de notre expulsion. Je ne puis mieux faire que de vous adresser *le Journal du Midi* qui rapporte assez bien tout ce qui s'est passé. Nous lisions avec avidité ce que les feuilles publiques racontaient au sujet des expulsions, mais tout ce que nous avions vu et lu dans les journaux n'égale pas ce que nous avons vu à Notre-Dame. Ici, pas une voix discordante, pas un cri hostile. Chez tous la même foi, le même élan, la même indignation. On criait, on pleurait, on chuchotait : le vocabulaire des injures a été épuisé contre les crocheteurs, sans épargner le commissaire ni le préfet. Les gendarmes ont été très dignes, plusieurs étaient émus jusqu'aux larmes et, par des signes furtifs, invitaient le peuple à crier. Le capitaine ne voulut pas reprendre le chemin de Largentière sans venir me saluer et, me saisissant les deux mains... « Mon Père, je ne suis l'ennemi ni des prêtres ni des religieux, cette corvée est trop dure, heureux si je n'en fais pas une maladie.... » Ma réponse lui fut agréable et il partit en essuyant des larmes avec son mouchoir.

Je vous envoie la protestation telle que je l'ai faite, pensant que vous préférerez l'avoir en entier. Ce que le journal en dit est trop peu.

Il est heureux que nous n'ayons appris que pendant la nuit ce qui devait se passer le lendemain matin. Si la nouvelle avait pu se répandre plus tôt, malgré le mauvais

temps, nous aurions eu vingt mille âmes, et je ne sais pas si on se serait contenté de protester par la parole ; on entendait des gens s'écrier : « Qu'on nous donne l'occasion d'y revenir et nous n'aurons pas comme aujourd'hui des parapluies dans les mains. »

Il y a bien des détails intéressants qu'on pourrait introduire dans la narration du journal, je me contente de vous en signaler deux ou trois qui attestent assez bien les sentiments du peuple :

1° Si les gendarmes n'étaient pas venus au secours de Visseaux, le menuisier, il n'aurait pas eu le temps de parcourir 100 mètres avant d'être assommé : les femmes seules auraient suffi ; elles disaient aux gendarmes : «Ne prenez pas la peine de lui faire la conduite, nous nous en chargeons ». Malgré l'escorte, il tombait une grêle de pierres et la tête du crocheteur était en sang. Sa besogne était finie, il s'en allait et, probablement, il n'aurait pas voulu recommencer.

2° Lorsque la porte brisée allait enfin livrer passage, les hommes qui s'étaient introduits dans la maison, environ une centaine, se sont précipités vers le vestibule et les deux parloirs pour protester à leur façon et être témoins de ce qui allait se passer. Le commissaire commençait la lecture de l'arrêt préfectoral, quand un des assistants porta machinalement la main à son chapeau. Aussitôt vingt voix de crier : «Chapeaux sur la tête ». Mon tour de parler arriva et, à la première parole, cinquante à la fois s'écrièrent : « Chapeaux bas ». Le commissaire, intimidé, fait comme les autres et descend son bicorne. Je vous assure qu'en ce moment il n'avait rien de l'insolence habituelle qui le distingue.

3° Les débris de notre porte sont dans toutes les maisons du pays. Chacun a voulu en avoir un morceau comme souvenir. Le préfet, surpris de voir un fragment de

bois dans tant de mains, mit la tête à la portière et demanda à une femme qui passait près de sa voiture, ce que cela signifiait ; celle-ci, l'œil en feu et tout son sang au visage, tend vers lui le bras et lui crie : « Tu veux savoir ce que je ferai de ce bois, je le garderai comme une relique pour que mes petits-enfants sachent ce que tu as fait aujourd'hui, scélérat. » Le préfet n'en voulut pas savoir davantage, il crut prudent de se tapir au fond de sa voiture, bien entendu sans demander l'arrestation de cette femme.

Les Pères autorisés à rester dans la maison sont les PP. Avignon, Maurand, Bermond.

Les Pères expulsés sont les PP. Hermitte, Bonifay, Deltour, Bernard, Ceytte, Pons, Bessières.

Chapelains et professeurs sont autorisés à continuer leur travail quotidien dans la maison et dans l'église. La seule chose exigée est de ne pas coucher dans le couvent ; la communauté se forme complète à cinq heures du matin et se disperse à neuf heures du soir. L'expulsion a l'air d'une farce et finit en *ridiculus mus*.

BERMOND, O. M. I.

PROTESTATION DU R. P. BERMOND.

« Monsieur le Commissaire,

« Vous invoquez un arrêté préfectoral pour vous introduire dans notre domicile à travers les ruines que vous faites. Nous ne sommes donc pas des coupables, puisque ce n'est pas au nom de la loi et par arrêt de la justice que vous venez nous chasser. L'arbitraire vous suffit pour commettre un acte illégal, odieux et criminel, violer notre liberté et, pour plusieurs, leur droit de propriété. Comme citoyens français et comme propriétaires, nous

protestons tous contre votre présence dans cette maison et contre l'ordre que vous nous donnez d'en sortir. Nous ne céderons qu'à la force.

« Je vous plains, Monsieur, de prêter votre concours à une action aussi coupable. D'autres, pour mieux honorer leur écharpe, ont cru devoir la déposer. Ce que vous faites aujourd'hui est un outrage à la France catholique; vous attaquez la liberté de conscience et celle de la prière. Pour moi personnellement, j'ai vécu quinze ans au milieu des sauvages de l'Amérique du Nord; ils m'ont respecté parce que je priais et que je faisais le bien. Ici c'est un crime pour lequel on me ravit ma liberté, en attendant que peut-être on me demande la vie. Voilà la civilisation qu'on fait à ma patrie.

« Il m'importe peu de savoir si vous êtes sceptique; Dieu ne cessera pas d'être parce que vous l'aurez nié. Ses lois sont permanentes comme lui. Il dit par son Eglise et l'Eglise vous dit par moi que l'action coupable que vous commettez aujourd'hui vous place en dehors de la grâce de votre baptême et que vous portez le poids de l'excommunication.

« Malgré toute loi et toute justice, vous violez une demeure que vous devriez respecter, ce qui est déjà un sacrilège, mais ce n'est que la demeure des hommes : respectez au moins la maison de Dieu et n'en soyez pas le profanateur. Au reste, cette église ne nous appartient pas, elle est la propriété du diocèse dans la personne de son évêque. Nous pouvons vous en donner la preuve. Je vous le dis pour vous épargner un crime qui ferait la honte de votre vie devant Dieu et devant les hommes.

« Ce n'est pas en France qu'on peut ignorer la mutabilité de l'état politique ; plus d'une fois on a vu crouler en un instant un pouvoir qui paraissait plus solide que celui qui nous gouverne. Ceux que vous insultez et persécutez in-

justement se souviendront qu'ils ont dix ans d'un côté et trente ans de l'autre pour vous demander raison de l'injure que vous leur faites et du dommage que vous leur causez. Monsieur le commissaire, souvenez-vous-en; et vous autres témoins, vous vous en souviendrez aussi.

« Une fois encore, nous protestons contre votre présence ici et contre vos actes. Vous violez notre domicile et portez atteinte à notre droit de propriété; nous en appellerons à la justice des tribunaux et, pour sortir, nous ne céderons qu'à la violence. »

ANGERS.

RÉSIDENCE DU FAUBOURG SAINT-JACQUES.

Récit du R. P. Eymère.

Angers, le 16 décembre 1880.

MON RÉVÉREND ET BIEN CHER PÈRE,

Malgré son personnel le plus restreint, la résidence du faubourg Saint-Jacques, d'Angers, n'a pas échappé à l'attention des persécuteurs, ni à l'exécution aussi tyrannique qu'illégale des décrets. Le 4 novembre, après une matinée employée à expulser les communautés de la ville, à deux heures et demie, la sonnette de la maison était agitée et on voyait, à travers la grille, trois hommes se hâtant de se ceindre les reins non d'une ceinture de justice, mais d'un lien d'iniquité, car, avec ces insignes de l'autorité, ces hommes se préparaient à commettre un acte d'injustice et de violence qui ne fait guère honneur à notre siècle de civilisation.

Le gardien de la maison, ayant aperçu les exécuteurs du brigandage gouvernemental, parut bientôt à une fenê-

tre au-dessus de la porte où il voulait amener les crocheteurs préfectoraux. A cette question : « Qui êtes vous? — Je suis le commissaire central, répond la voix rauque et sourde d'un gros homme à grosse figure et gros yeux égarés. — Que voulez-vous? je pensais que la police avait été établie contre les malfaiteurs? Est-ce que vous me comprendriez dans cette catégorie? Quel crime ai-je commis? — Je viens en vertu d'un arrêté de M. le préfet de Maine-et-Loire vous signifier qu'en exécution des décrets du 29 mars la communauté des Oblats de Marie, route de Pruniers, est dissoute. Mais ne craignez rien, nous savons que vous êtes seul; nous vous laisserons dans votre maison avec votre domestique. Ouvrez-nous. — Je ne reconnais et n'accepte, en cette circonstance, ni l'arrêté du préfet ni les décrets du gouvernement, ils sont aussi illégaux, aussi tyranniques les uns que les autres et je n'ai pas besoin de votre autorisation pour demeurer dans ma maison, puisque j'en suis légitime possesseur. Vous venez m'attaquer chez moi comme des brigands et vous faites coopérer à cette œuvre honteuse l'armée française, dont le courage et l'honneur sont si justement célèbres. Pauvre armée française!... braves gendarmes! à quelle besogne on vous emploie! Quelle honte pour vous! »

Le gros homme s'est approché de la fenêtre et se met à lire ce qu'il appelle l'arrêté préfectoral. Je n'entends que le titre : République française. La lecture finie, « maintenant, lui dis-je, à votre tour écoutez-moi. » Je commence a lire ma protestation. Il ne veut rien entendre. « Voulez-vous ouvrir? » crie-t-il. Aussitôt, il se jette sur la porte extérieure, qui cède, puisqu'elle n'est pas fermée à clef. Le voilà dans le vestibule : devant lui deux portes, la porte de la chapelle et celle du corridor. La première est solide et bien ferrée, la seconde est plus mince, mais

néanmoins la serrure a été mise en état de résister au crochetage. On avait espéré qu'ils seraient obligés de la briser. En essayant de scier une traverse, ils s'aperçoivent qu'elle n'est pas forte et qu'ils pourront l'enfoncer par un coup vigoureux. En effet, un grand bruit se fait eutendre, et les deux battants s'ouvrent avec fracas. Les voilà dans le corridor, devant celui qui leur a parlé sans peur de la fenêtre et qui ne se montre pas plus effrayé en se voyant en leur pouvoir. Je renouvelle avec force mes protestations, auxquelles se joignent celles de mes témoins : M. Buchet, chanoine honoraire, et M. Goubault, prêtre habitué à Saint-Jacques. Aussitôt, le commissaire central invite ces messieurs à sortir. Ils s'y refusent et protestent énergiquement ; ils sont chez un ami, lui seul a le droit de les engager à quitter sa maison. Je les prie de rester et je proteste contre l'ordre et les menaces qui leur sont adressés. Le commissaire central ordonne à des agents d'expulser ces messieurs, ils sont appréhendés et amenés sur la voie publique. Ici, je dois un témoignage de gratitude bien sincère à ces messieurs, à M. Buchet qui, ayant été amené par la Providence pour faire une visite d'ami, sans se douter de ce qui allait arriver, après avoir été un témoin énergique et dévoué, a bien voulu être écrivain et rédiger lui-même le procès-verbal de l'expulsion. Reconnaissance spéciale à M. Goubault, que j'avais prié de venir m'assister et qui, deux jours auparavant, était venu me faire une offre, à laquelle je fus très sensible, l'offre, en cas d'expulsion complète, de deux appartements dans sa maison, d'un beau et grand salon et d'une chambre pour le Frère.

Débarrassés des témoins qui m'auraient donné leur appui et les auraient accusés, les policiers peuvent continuer leur besogne sans difficulté.

Sans se répandre dans la maison et aller frapper à au-

cune autre porte, ils entrent dans la chapelle, d'où le Saint Sacrement avait été retiré depuis deux jours, et ils vont aussitôt mettre les scellés sur les deux portes latérales, qui communiquent avec la sacristie. Pendant cette opération odieuse et sacrilège, m'adressant au commissaire central, en présence des commissaires, des agents et des crocheteurs qui remplissent presque la nef : « Vous faites, lui dis-je, une mauvaise besogne, bien compromettante pour vous et vos agents. Toutefois, je veux leur rendre ce témoignage, ils vous assistent avec peine et le regret dans le cœur ; je le vois sur leurs visages consternés et dans leurs regards compatissants. Non, ils n'approuvent pas cette tyrannie ; non, ils ne sont pas pour vous, ils sont pour moi au fond de leur âme. » Personne ne donna un démenti à mes paroles, et le commissaire central lui-même n'osa y contredire. Entre temps, je poursuivais sans relâche ce dernier par des réflexions accompagnées de comparaisons qui ne devaient pas lui plaire beaucoup. Toutefois, impossible de surprendre quelque impression sur cette figure de terre glaise et dans ces deux grands yeux égarés.

Les scellés apposés sur les quatre portes de la chapelle et l'attentat consommé, le glorieux exécuteur des œuvres d'iniquité apparaît dans la rue où il est accueilli par les protestations les plus indignées de M. le curé de Saint-Jacques, des deux messieurs qui devaient me servir de témoins, de cinq ou six autres ecclésiastiques et d'autant de laïques dévoués qui, accourus en toute hâte au bruit de ce qui se passait et n'ayant pu arriver par le chemin, parce qu'il était occupé par deux brigades de gendarmerie, trompèrent la consigne en venant par les jardins. En même temps qu'ils condamnaient si haut et si énergiquement les crocheteurs officiels, ils s'empressaient de me faire leurs condoléances les plus

sympathiques, MM. les ecclésiastiques en m'embrassant et MM. les laïques en me serrant les mains. Une foule nombreuse était réunie dans les jardins en face de la maison. On m'a assuré que tout le monde était affligé. Une seule personne, une femme, avait prononcé ces paroles : « Allez, ne vous chagrinez pas tant, on ne l'emmènera pas, on vous le laissera. » En me quittant, le commissaire central me dit : « Je ne viendrai jamais manger votre pain. » Je lui répliquai : « Allez, monsieur le commissaire central, soyez tranquille, jamais je n'irai enfoncer vos portes. » Tels furent nos adieux. Et il partit pour aller recevoir les félicitations de celui qui l'avait envoyé et son salaire, lequel, sans doute, aura été proportionné à la grandeur et à l'excellence du service.

Après le départ des crocheteurs, MM. les témoins ecclésiastiques et laïques, sont entrés dans la maison, où a été rédigé le procès-verbal que tous ont signé, moins deux messieurs ecclésiastiques, aumôniers du Bon-Pasteur, arrivés un peu tard.

Pendant cette triste exécution, le Frère Manthe ne m'a pas quitté, il s'est toujours tenu à côté de moi pour avoir sa part de la persécution, afin de participer aussi à la récompense promise par Celui qui a dit : « Heureux ceux qui souffrent persécution pour la justice. *Beati qui persecutionem patiuntur propter justitiam.* »

PROCÈS-VERBAL.

« Le quatrième jour du mois de novembre mil huit cent quatre-vingt, monsieur Richard, commissaire central d'Angers, accompagné de nombreux agents de police et

de deux brigades de gendarmerie à pied ou à cheval, s'est présenté, à deux heures et demie, à la porte de la maison des Oblats de Marie immaculée, sise route de Pruniers, numéro 7, occupée par le R. P. Eymère et par Henri Manthe, frère convers de la congrégation.

« Les deux religieux étaient en ce moment assistés par monsieur l'abbé Goubault, prêtre habitué à Saint-Jacques, et monsieur l'abbé Buchet, chanoine honoraire d'Angers. Sommé d'ouvrir par monsieur le commissaire central en vertu d'un arrêté préfectoral portant fermeture de l'établissement et de la chapelle, le R. P. Eymère a répondu par une protestation énergique contre la violation du droit de l'Eglise, de la liberté du culte catholique, de son droit de propriété, commé délégué de la société civile, propriétaire de l'immeuble et de sa liberté individuelle de citoyen français. Monsieur Richard a fait alors procéder au crochetage de la porte donnant entrée dans le corridor de la maison. Derrière la porte, se trouvaient les quatre personnes ci-dessus désignées, lesquelles ont répété leurs protestations. Sur le refus des deux ecclésiastiques de sortir de la maison autrement que sur l'invitation du propriétaire, deux agents, exécutant l'ordre du commissaire central, les ont expulsés. Puis, après avoir constaté qu'il n'y avait pas d'autres personnes dans la maison que le R. P. Eymère et le F. Manthe, monsieur Richard, malgré les protestations de monsieur Penot, curé de la paroisse, de monsieur Ménard, son vicaire, accourus avec plusieurs autres prêtres au bruit de l'attentat, jointes à celles du R. P. Eymère et de messieurs Goubault et Buchet, a procédé à la fermeture de la chapelle, dont il a scellé les portes extérieures et intérieures. Une foule unanimement sympathique assistait de près ou à peu de distance à ces sacrilèges opérations. Les agents étaient silencieux. Le R. P. Eymère et son Frère convers ont été

laissés dans la maison comme représentant la société civile.

« Les soussignés certifient exact l'exposé ci-dessus,

Penot, curé de Saint-Jacques; U. Ménart, vicaire; Ch. Uzin, aumônier du Bon-Pasteur; Goubault; prêtre habitué; Péré, vicaire d'Avrillé; Buchet, chanoine honoraire; L. Rabu, Odarou, Schaf-haussier, Moreau-Besais, commerçants; Ferré, domestique; Henri Manthe, o. m. i.; P. Eymère, o. m. i.

Ne pouvant avoir recours au tribunal des référés, ni pour mon domicile, puisque j'étais laissé dans la maison, ni pour la réouverture de la chapelle, attendu que le tribunal d'Angers s'était déclaré incompétent sur cet article, je me suis contenté de prier MM. l'avoué et l'avocat, auxquels j'ai remis l'original sur papier timbré du procès-verbal ci-dessus, de commencer les procédures nécessaires pour, plus tard, revendiquer nos droits si injustement violés.

P. Eymère, o. m. i.

SUPPLÉMENT.

Quelques documents, se rattachant par le lien historique au drame des expulsions, compléteront les tristes récits que l'on vient d'entendre. Rien ne doit périr de ce qui est destiné à constituer un jour le trésor de nos archives ; nous ramasserons avec soin ces précieux débris, comme les fidèles ont ramassé, pour en faire des reliques, les éclats de nos portes brisées par la violence. Un jour, une main se trouvera sans doute qui colligera tous les fragments épars des souvenirs et qui élèvera un monument complet aux martyrs de la liberté religieuse.

Nos annales, publication périodique et journal trimestriel de la congrégation, ne prétendent pas ne rien oublier. Mais telles qu'elles sont, elles rendent l'immense service de raconter sommairement les faits avec les premiers documents qui leur ont été communiqués, et si, çà et là, il y a quelques lacunes ou quelque légère inexactitude, elles n'en rendent pas moins, avec ressemblance, la physionomie des évènements douloureux, tels qu'ils se sont produits dans l'émotion des premiers moments.

AUTUN.

Les deux Pères qui ont été laissés comme gardiens de la communauté après l'expulsion, sont les PP. Magnin et Fayard. Ce dernier est l'économe de la maison.

Voici le texte des adieux touchants adressés à la population d'Autun par les Oblats exilés, tel qu'il se trouve dans l'*Autunois* du 7 novembre :

« Autun, 5 novembre 1880. »

« Avant de quitter la ville d'Autun, qui nous donne depuis dix-huit ans une hospitalité que nous n'oublierons jamais ; avant d'aller demander à l'Irlande un abri que le gouvernement de la France, *notre patrie*, nous refuse, c'est pour nous un devoir et un besoin du cœur d'adresser à la généreuse, à la religieuse population autunoise l'expression émue de notre profonde reconnaissance.

« Nous partons navrés, comme des fils que l'on éloigne par la violence de leur mère. Et pour nous cette mère est la France !... Nous partons désolés, comme des religieux que l'on chasse du doux asile de prière et d'étude qu'ils avaient librement choisi.

« Nous partons plus tristes encore, s'il est possible, comme des citoyens effrayés du sombre avenir que les violences d'aujourd'hui préparent à leur malheureux et cher pays.

« Toutefois, si quelque chose pouvait adoucir de si poignantes douleurs, ce serait bien ce témoignage public et si flatteur de sympathie que nous a donné hier le peuple d'Autun.

« Oui, quelque part que nous allions, nous entendrons toujours ces cris enthousiastes et spontanés qui éclataient sur le passage des proscrits, et qui imposaient un honteux silence aux clameurs achetées de quelques malheureux. Nous verrons toujours ces yeux pleins de larmes, ces mains tendues, ces genoux ployés, attendant une dernière bénédiction. Nous n'oublierons jamais ces prêtres dévoués, ces hommes de toutes les conditions qui nous ont prêté, pendant des nuits d'angoisse, un si généreux concours ; ces femmes de toutes les classes que leur foi indignée rendait si vaillantes en face des insul-

teurs; ces pauvres, ces chers pauvres si reconnaissants du peu de bien que nous avons pu leur faire.

« Mais nous n'oublierons surtout jamais le dévouement infatigable, l'affection paternelle mille fois témoignée du noble, du saint, du courageux évêque d'Autun, pendant ces jours et ces nuits d'agonie. Le splendide triomphe que lui a fait son peuple a déjà été sa première récompense. Qu'il reçoive encore une fois l'hommage de notre filial respect et de notre impérissable reconnaissance.

« Merci, merci à tous! et adieu!... ou plutôt non... au revoir!

« Les Oblats exilés. »

AIX.

On se rappelle que les scellés furent apposés sur les portes de notre chapelle publique de la Mission, à Aix, malgré la production par le R. P. Garnier, supérieur, d'une ordonnance royale de 1822, mettant cet édifice à la disposition des archevêques d'Aix.

Voici le texte d'une lettre écrite au ministre le lendemain de l'exécution des décrets, par Mgr Forcade, archevêque d'Aix. Cette lettre est restée sans réponse, mais c'est une protestation noble et courageuse que nous tenons à garder parmi les pièces justificatives :

« Monsieur le Ministre,

« L'exécution du deuxième décret du 29 mars vient de donner lieu, dans mon diocèse, à deux illégalités, qu'il appartient à votre autorité de faire réparer.

« 1° Par arrêté de dissolution du 28 octobre 1880, exécuté le lendemain, M. le préfet des Bouches-du-Rhône,

dispersant les Oblats de la maison d'Aix, ferme la chapelle qui est annexée à leur couvent. Et de fait, les scellés ont été apposés à ladite chapelle. Or, cette chapelle (ancienne église des Carmélites) a été légalement ouverte, autorisée, mise à la disposition de l'archevêque d'Aix par ordonnance royale du 8 mai 1822.

« 2° Un semblable arrêté de M. le préfet, dispersant les Bénédictins de Saint-Pierre de Canon, exécuté le 30 octobre, a fait également apposer les scellés sur la chapelle de Saint-Pierre de Canon, commune d'Auron; or, cette chapelle a été légalement autorisée par décret du président de la République du 17 novembre 1877.

« Je n'ai pas besoin, Monsieur le ministre, de faire remarquer à Votre Excellence que, non seulement ces deux fermetures de chapelle dépassent la partie des décrets du 29 mars, mais encore contredisent le décret du 22 décembre 1822 qui visent pourtant les arrêtés; car ledit décret (art. 8) excepte très expressément les chapelles dont on présentera l'autorisation.

« Je pense que c'est pour n'y avoir point songé d'avance que M. le préfet a appliqué à ces deux maisons la formule entière de l'arrêté comme aux autres communautés religieuses, sans en radier ce qui concernait les chapelles. Je ne m'explique pas autrement qu'il ait de fait rapporté par un arrêté préfectoral une ordonnance et un décret du chef de l'Etat.

« J'espère donc, Monsieur le ministre, qu'il vous suffira d'appeler sur ce double point l'attention de M. le préfet des Bouches-du-Rhône pour l'inviter à faire lever les scellés des chapelles légalement ouvertes à l'exercice du culte.

« Veuillez agréer, etc.

« Augustin,
« Archevêque d'Aix. »

PARIS.

Il a été dit, dans le récit de l'expulsion de nos Pères de Paris, que quelques-uns des nôtres avaient eu l'honneur d'une double expulsion. Ceci est absolument vrai, mais demande quelque explication pour la plus grande intelligence du drame du vendredi 5 novembre :

Chaque Père était expulsé violemment de sa cellule, voilà la première expulsion ; puis, arrivé au bas de l'escalier, et au moment de franchir le seuil de la maison, il était arrêté par le Supérieur qui, avant de lui faire ses adieux, lui ordonnait de ne céder qu'à une seconde violence. C'est alors qu'un agent de la police devait toucher à l'épaule le religieux déjà chassé, et c'était là le signe et le moyen de la seconde expulsion. Ce mode, du reste, n'a pas été particulier à la maison de Paris, et, dans beaucoup d'autres communautés, il a fallu, par deux fois, avoir recours aux moyens violents ; les religieux voulurent épuiser jusqu'à la dernière toutes les ressources que leur laissaient et la légalité et le droit.

Les seuls Pères de la communauté qui n'ont pas été expulsés de leur chambre et de la maison sont les Pères de L'Hermite et Sardou, parce que ce sont eux qui reçurent les agents de la police après le bris des portes. Le R. P. Soullier, qui avait reçu au début l'assurance qu'il serait constitué gardien avec eux, ne vit pas maintenir cette promesse, et nous avons raconté qu'au dernier moment, pendant la rédaction du procès-verbal par les commissaires, il fut désigné par eux pour l'expulsion. Les autres Pères étaient déjà loin quand le P. Soullier partit le dernier de tous. Nos bons Frères convers, admirables de dévouement, nous furent laissés au nombre de trois, et tous à peu près ont pu, successivement, nous revenir.

Les commissaires avaient reçu généralement partout et surtout à Paris l'ordre de ne pas écouter les protestations individuelles. Seuls, les supérieurs ou, à leur défaut, un des Pères propriétaires de l'immeuble, étaient admis à faire entendre quelques réclamations en faveur du droit, et encore ne leur en laissa-t-on guère le temps. Ceci explique pourquoi plusieurs protestations, soit écrites, soit verbales, ont été impitoyablement arrêtées dès le premier mot. Nous n'avons pas à les reproduire; c'est toujours le même cri d'indignation de la justice opprimée et le même appel au droit méconnu. Quelques mots à peine pouvaient être articulés, et chacun protestait suivant l'inspiration du moment.

Toutefois, nous insérons ici les protestations des RR. PP. Soullier et Martinet. Celle du R. P. Soullier ne fut pas prononcée, parce qu'ayant reçu l'assurance qu'il resterait, elle devenait individuellement inutile. Nous la donnons telle qu'elle parut deux jours après dans le journal *l'Univers*. Celle du R. P. Martinet fut interrompue par le tumulte affecté du commissaire et des hommes de la police; recueillie par M. Gillet, notre huissier, elle a été inscrite par lui dans son procès-verbal.

Voici ces deux pièces :

PROTESTATION DU R. P. SOULLIER.

« MESSIEURS,

« Vous vous attendez certainement à une énergique protestation de ma part. Oui, je proteste contre l'acte violent et arbitraire par lequel vous attentez à ma liberté et à mes droits de propriétaire et de citoyen français.

« Vous écrivez une page d'histoire et vous vous y donnez un bien triste rôle. Quel héritage vous préparez à

vos enfants! Je les plains. Car n'auront-ils pas à rougir de la part que vous prenez à cette grande iniquité?

« Quel mal vous faisons-nous? Quel crime avons-nous commis pour justifier ce déploiement de la force armée et ce brutal envahissement de notre demeure? Interrogez les habitants des quartiers qui nous entourent. Tous vous diront que nous assistons les pauvres, que nous visitons les malades, que nous exerçons un ministère d'utilité publique, que nous sommes les hommes les plus paisibles, les plus inoffensifs, les plus empressés à toute œuvre de dévouement et de charité. J'en prends à témoin ces messieurs qui me font le grand honneur de m'assister de leurs sympathies dans cette douloureuse circonstance. Je leur en serai reconnaissant toute ma vie.

« Est-ce parce que nous ne gênons la liberté de personne, que vous confisquez la nôtre?

« Si j'avais été un émeutier, un incendiaire ou un assassin, vous m'offririez une amnistie. Si je revenais de Nouméa, vous me porteriez en triomphe, ou tout au moins vous me couvririez de votre protection. Je n'ai fait de mal à personne, je n'ai pas cessé de servir mon pays, et vous me proscrivez. Vous m'arrachez de mon domicile, et vous me jetez dans la rue.

« Je proteste contre cette criminelle application de lois dites existantes, dont l'existence est contestée par la magistrature française.

« Je proteste contre cette odieuse persécution que l'Eglise réprouve, et dont les auteurs, quels qu'ils soient, tombent *ipso facto* sous le coup de l'excommunication majeure.

« Je proteste enfin contre un attentat qui viole en ma personne les libertés nécessaires de tous les citoyens, et qui, parce qu'il ébranle les bases de notre état social et de la paix publique, ne reçoit que les applaudissements

de la canaille et soulève l'indignation de tous les chrétiens et de tous les honnêtes gens de la France et du monde entier.

« Je ne sortirai d'ici que par la violence. »

PROTESTATION DU R. P. MARTINET.

« MONSIEUR,

« Pour vous présenter ainsi dans mon domicile et me sommer d'en sortir, avez-vous un mandat judiciaire?

« Je ne reconnais pas au pouvoir administratif le droit de violer mon domicile, de faire obstacle au libre usage par moi de ma propriété, d'attenter à la liberté individuelle.

« Je suis citoyen français, et cette qualité, la seule que vous puissiez connaître, est aussi celle qui me met à l'abri de l'arbitraire et qui couvre tous les droits dont je me suis prévalu jusqu'à ce jour.

« Après cela, si j'ai le droit, vous avez la force, et si la force prime le droit, selon une formule célèbre qui ne sera jamais française, quoi qu'on fasse pour l'acclimater, faites ce qui vous convient.

« Pour moi, retranché derrière le droit naturel interprété par la foule des honnêtes gens; derrière le droit ecclésiastique et la liberté religieuse interprétés par l'unanimité de l'épiscopat français ; derrière les lois vraiment existantes du pays interprétées par la magistrature debout, démissionnaire, et par la magistrature assise dont vous redoutez le verdict ; derrière les susceptibilités de la police elle-même, qui, dans plusieurs de ses représentants, refuse de se prêter à une inique et odieuse besogne; je proteste que je ne céderai qu'à la violence, dont je vous rends responsables, monsieur, vous et vos commettants.

« Réservant donc formellement tous mes droits, j'en appelle du pouvoir administratif qui me fait violence, au pouvoir judiciaire qui me fera justice.

« Fait à Paris, en ma propriété de la rue Saint-Pétersbourg, numéro 40, le 5 novembre 1880.

« MARTINET. »

NANCY.

PROTESTATION LUE PAR LE P. R. SIMONIN, SUPÉRIEUR.

« Je soussigné, Marie-Gustave Simonin, prêtre, religieux de la congrégation des Oblats de Marie immaculée, citoyen français, jouissant de tous mes droits civils et politiques, propriétaire de cette maison dans laquelle vous venez de vous introduire par la violence, proteste contre l'attentat que vous avez commis.

« Je proteste tant en mon nom qu'au nom de mes frères en religion et de mes amis légalement domiciliés avec moi et de mon plein gré. Je proteste au nom de la loi qui ne défend pas de vivre et d'habiter en commun sous le même toit; au nom de la liberté de conscience et de la religion catholique dont le libre exercice est reconnu par le Concordat (art. 1er); contre l'arbitraire qui viole notre domicile, notre liberté personnelle et nous livre à la force avant tout jugement.

« Je vous rappelle qu'en nous expulsant de cette maison, moi et mes frères en religion, qu'en usant de violence contre nos personnes, protégés que nous sommes par la loi française et l'autorité de l'Eglise catholique, vous encourez les peines prévues par la loi française et la peine d'excommunication majeure, par le fait même, désignée dans le droit ecclésiastique. Je vous déclare

enfin que nous ne céderons qu'à la violence et que, tous ensemble ou séparément, forts de nos droits de propriétaire, de citoyen français et de prêtre catholique, nous poursuivrons, conformément aux lois, la répression et la réparation des atteintes criminelles exercées par vous contre notre domicile et notre liberté de citoyen. »

Cette protestation fut envoyée à M. le préfet, le soir même, en bonne forme.

Consummatum est! nous sommes-nous écriés en commençant ce long martyrologe. Cette parole sera la dernière comme elle a été la première sur nos lèvres. L'épreuve est salutaire et la tempête purifie l'atmosphère. A genoux au pied du crucifix, les victimes des décrets ont, dès les premiers instants, remercié Dieu de les avoir jugées dignes de la persécution, et à l'acceptation généreuse du sacrifice elles ont joint la prière de pardon pour les persécuteurs.

Aujourd'hui que, plus éloignés de l'heure douloureuse de la dispersion, nous sentons chaque jour l'amertume du sacrifice pénétrer plus avant dans nos âmes, nous goûtons aussi davantage le bonheur qu'il y a à souffrir quelque chose pour Celui dont saint Paul a dit : *Proposito sibi gaudio sustinuit crucem, confusione contemptâ* (Héb. XII, 2). La Congrégation, notre Mère, violemment frappée, vit encore dans sa constitution religieuse et dans son action apostolique. Le jeune et tremblant roseau agité par la fureur des vents deviendra un chêne dont le feuillage abritera un jour les oiseaux du ciel. Cette famille de missionnaires, dévouée dans tous les mondes au salut des âmes les plus abandonnées, n'a pas cessé de travailler, et elle ne se laissera aller ni au découragement ni à l'inaction. Le champ qu'elle a reçu en partage pour le

cultiver est plus vaste que jamais, et si la moisson est moins facile à recueillir, elle sera aussi plus opulente, et rémunératrice en proportion des efforts.

Partout, durant cet hiver de dispersion, surtout durant la période du Carême, nos missionnaires ont prêché avec fruit. Le feu sacré n'est pas éteint, et rien n'est changé, si ce n'est l'inappréciable bonheur de vivre sous le même toit dans la pratique des mêmes devoirs. Le chef de la famille est encore là, veillant auprès et au loin au soin du troupeau qui lui est confié, et si ses enfants ne se pressent plus comme autrefois nombreux autour de sa personne, au moins sait-il que rien ne pourra entamer le faisceau formé par l'affection filiale et les vœux de religion. Les hommes sont dispersés, mais non les cœurs ; on se retrouve encore aux pieds de Dieu, dans le saint rendez-vous de la prière, et dans les communications fidèles qui maintiennent la discipline. La famille n'est plus, il est vrai, groupée à un seul foyer, mais elle existe encore dans ses fractions multiples, et son chef ne la verra pas se dissoudre dans la solitude ou l'inertie : *In medio populi mei habito* [1].

Et si, ce qu'à Dieu ne plaise, cet état de dispersion devait se prolonger, ce ne serait pas un motif pour abattre son âme; les caractères se trempent à mesure qu'ils passent par la forte école de l'épreuve, et la Règle, si sage et si prévoyante, n'entend pas que les colères et les vexations des hommes puissent détourner les cœurs et les volontés que Dieu a étroitement assemblés dans un même lien d'obéissance et de stabilité : *Hoc emittentes votum adstringuntur etiam pro illis casibus quibus congregatio fortuito aliquo eventu ab invicem disjungenda foret; tunc enim, hoc ipso, minime solveretur.* (*Constitutiones et Regulæ de Perseverantiæ voto.*)

[1] IV, *Des Rois*, IV, 13.

MISSIONS ÉTRANGÈRES

SAINT-ALBERT.

JOURNAL DE VOYAGE DE Mgr GRANDIN.

A la rivière aux Castors, en canot d'écorce, me rendant au lac Vert et à l'île à la Crosse. 20 mai 1880.

Mon très révérend Père,

Je crains bien d'entreprendre une œuvre au-dessus de mes forces, en essayant, dans la position où je me trouve de vous tracer un récit des incidents de mon voyage. Mais quand je suis de passage dans nos diverses missions, il m'est absolument impossible d'écrire, et à Saint-Albert je ne suis pas plus libre de mon temps. Ici je suis gêné dans tous mes mouvements, à demi couché dans mon petit canot d'écorce, les jambes emprisonnées et dans l'impossibilité de les allonger. Pour peu que je remue, je risque de faire chavirer mon embarcation, et chaque coup d'aviron que donnent mes deux sauvages imprime au canot et par suite à ma personne une secousse qui ne favorise pas la rédaction d'une lettre. Mais il y a un inconvénient plus grand encore : ce sont des gouttes d'eau que mes maladroits rameurs font rejaillir à chaque instant sur mon papier, ce qui m'oblige forcément à interrompre mon travail. Comptant toutefois sur votre indulgence ordinaire, je commence mon journal ou relation de voyage. Si vous daignez en agréer l'hommage, que votre secrétaire veuille bien s'armer de patience et de courage pour me déchiffrer jusqu'au bout.

Quand on entreprend un voyage par terre dans nos pays, un grand voyage surtout, il faut s'y préparer longuement, disposer bœufs, chevaux, attelages et charrettes, provisions, vêtements, chapelle, etc., et surtout ne prendre que des compagnons capables. Cette dernière précaution est particulièrement nécessaire au printemps, parce qu'alors les rivières sont gonflées par la fonte des neiges et qu'il faut des hommes entendus pour nous les faire traverser sans trop de danger. J'ai eu la chance de m'associer un brave commerçant de Saint-Albert, qui se rend pour son commerce à Winipeg et à Saint-Boniface. C'est un excellent chrétien et tout son monde aussi. Je puis donc compter dans l'occasion sur son concours et sur celui de ses hommes. Tous les deux nous avons hâte de partir afin de pouvoir traverser sur la glace plusieurs petites rivières, passage qui serait bien difficile à effectuer une fois la glace disparue. Mais le printemps se fait bien attendre, après s'être annoncé comme devant être précoce. Je dois en partant visiter la mission de Notre-Dame de Lourdes, laquelle se trouve à 12 ou 15 lieues de Saint-Albert. Le 8 avril, le R. P. Végreville, qui doit partir avec moi, s'y rend le premier, afin d'aider le père Mérer à préparer ses gens à la confirmation.

La neige est encore assez abondante pour qu'il soit obligé de prendre un traîneau d'hiver. J'espère partir le 10 en voiture, mais le temps a été si mauvais et j'ai été si souffrant les jours précédents, que je préfère remettre mon départ au 12, d'autant plus que M. Chatelain, ce digne commerçant dont je viens de parler, assure ne pouvoir partir avant le 14. Le lundi, 12 avril, il fait bien froid, 11 degrés centigrades et un fort vent ; je crois pourtant ne pas devoir retarder plus longtemps, car le temps presse ; je pars donc avec les PP. Leduc et Grandin, qui viennent m'accompagner jusqu'à Notre-Dame de Lourdes.

Nous avons deux wagons, voitures volantes d'été, que nous appellerions, je crois, *tilburys* en France. Ces véhicules n'étaient nullement ceux qu'il nous fallait alors, il y avait encore trop de neige ; elle ne fondit point, si bien que nos roues étroites enfonçaient à plaisir, ce qui retardait les chevaux, et il nous fut impossible de nous rendre le jour même à Notre-Dame de Lourdes. Nous fûmes contraints de nous arrêter au moulin où nous espérions aller dîner. Ce moulin, bien-aimé Père, a une certaine importance. Je vous prie de vouloir bien me permettre de vous en dire un mot, d'autant plus qu'il est pour la moitié la propriété de la mission. Nous l'avions fait venir autrefois des Etats-Unis afin d'encourager nos chrétiens à la culture, d'utiliser nous-mêmes nos céréales et de pouvoir enfin manger du pain. Nous fîmes successivement, pour le mettre en état, des travaux considérables, qui furent détruits à deux reprises différentes par des inondations.

Ces contre-temps furent bien pénibles au cher Père Leduc, qui avait tout dirigé, à nos bons Frères qui avaient travaillé, à moi et à la colonie tout entière. Voulant pourtant utiliser notre moulin, nous l'avons vendu à des personnes qui nous semblaient devoir réussir, mais elles n'ont pas été plus heureuses que nous, et le moulin nous est revenu. Cependant, plus que jamais, le besoin s'en faisait sentir. La Compagnie de la Baie d'Hudson a voulu, elle aussi, avoir son moulin ; comme nous elle en a été quitte pour ses frais, mais il faut dire que l'inconvénient et la perte sont moins grands pour elle que pour nous. Pendant que j'étais en France, un Canadien a découvert sur la rivière Esturgeon, à 10 lieues plus bas que Saint-Albert, une chute d'eau qui ne gèle pas en hiver. Là, le moulin pourra moudre en tout temps et le terrain est situé de telle sorte qu'une inondation ne peut être nuisible.

C'est ce Canadien qui a construit la chaussée et tout ce qui est nécessaire au moulin et qui en est propriétaire pour la moitié. Plus que nous aussi il en profite, parce que c'est lui qui le fait valoir. Mais dussions-nous n'en tirer aucun avantage, nous anrions déjà lieu d'être satisfaits du résultat, car sans ce bienheureux moulin les habitants de Saint-Albert, de Sainte-Anne, d'Edmonton, de Victoria et jusqu'à ceux du lac du Poisson-Blanc, tout près du lac la Biche, auraient souffert de la fin cet hiver et auraient été obligés de sacrifier tous les animaux domestiques. La récolte a été partout abondante et la chasse absolument nulle; notre petit établissement a donc fonctionné jour et nuit. Le meunier, malgré son activité, n'a pu satisfaire tout le monde. Qui pourrait en effet satisfaire tout un public? Bien des gens se plaignaient à nous; on venait souvent de loin et l'on subissait des retards à cause de l'affluence. Toutefois, tout le monde a pu faire moudre à son tour, chacun a conservé ses bœufs et ses chevaux; nous avons en moyenne fourni chaque jour le pain à cent personnes, pères, frères, sœurs, enfants et sauvages. Le gouvernement, de son côté, a fourni de la farine à quantité de sauvages affamés. Je vous demande pardon, mon bien-aimé Père, de m'étendre avec une telle complaisance sur ces détails. C'est que je prévois que dans un an ou deux chacun pourra faire moudre à son gré dans de magnifiques minoteries qui se construisent. On se souviendra alors des reproches adressés à notre meunier, mais on oubliera ses services et ceux du moulin.

Outre le moulin, il y a une petite baraque de 15 pieds sur 12 au plus, laquelle sert d'habitation au meunier, et c'est là qu'il nous donne l'hospitalité. Il avait trois hommes avec lui, nous étions trois de notre côté, il ne fut cependant pas plus gêné pour nous recevoir que vous ne l'êtes vous-même pour me recevoir à Paris quand j'y passe,

moins encore parce qu'il n'a ni chambres à préparer, ni lits à faire; nous avions, en effet, avec nous nos provisions et nos couvertures que nous étendîmes sur le plancher.

Le lendemain nous pûmes dire nos messes avant de nous remettre en route. Le mauvais temps continuait, nous n'arrivâmes que tard à Notre-Dame de Lourdes, petite mission nouvellement fondée sur la rive gauche de la Saskatchewan. Sur cette même rive sont établies quelques familles canadiennes, sur l'autre sont construites la prison et les habitations de colons de diverses croyances et de différentes origines. C'est le P. Mérer qui dessert actuellement cette mission, et, comme les paroissiens ne sont pas encore nombreux et que plusieurs ne donnent pas beaucoup d'ouvrage aux prêtres, c'est aussi au P. Mérer que j'ai provisoirement confié mon grand séminaire, ou, pour parler plus juste, mon scolasticat; c'est là que le F. Dauphin, jeune Oblat, et le F. Vantighen, junioriste et postulant, font leurs études de philosophie. L'établissement consiste en une chapelle en bois qui peut avoir 34 pieds sur 20 ; elle n'est pas achevée, cependant on y fait les offices ; une fois terminée, elle sera convenable. La maison, également en bois, peut mesurer 24 pieds sur 20 ; elle se compose d'un rez-de-chaussée seulement divisé en quatre pièces. La principale sert de cuisine, de salle de récréation, de salle de réception, de dortoir, etc. En face du poêle, qui est toujours ardent, se trouve la chapelle où l'on conserve le Saint Sacrement pendant l'hiver. C'est un tout petit appartement, je dirais mieux une alcôve de 5 ou 6 pieds sur 3 ou 4. De chaque côté de cette alcôve sont deux petites cellules, la première pour le R. P. Modérateur ou pour Monseigneur quand il est en visite; la seconde avec deux lits disposés comme dans la cabine d'un vaisseau et destinée pour les scolastiques. Il n'y a dans cette petite communauté ni frère cuisi-

nier ni frère sacristain, les chers scolastiques les remplacent; au besoin on trouve même parmi eux des menuisiers. Leurs récréations se passent presque exclusivement en travaux manuels. Ce n'est pas, je vous assure, ce dont je me plains, car il s'agit de former des scolastiques missionnaires pour le diocèse de Saint-Albert. Je dois du reste vous dire, bien-aimé Père, que cette petite communauté est vraiment régulière, excepté pourtant quand j'y passe, car alors il y a un peu d'encombrement. Elle se rend à Saint-Albert pour les retraites. Je n'ai pas à reprocher à nos scolastiques d'être dissipés; loin de là.

On était convenu d'un signal pour annoncer mon arrivée à la population; le capitaine, averti un des premiers, vint nous faire visite et nous invita à dîner au nom du colonel. Le soir nous allâmes donc, les PP. Leduc, Végréville et moi, dîner avec ces messieurs. On m'avait préparé une chambre, mais je préférai faire découcher le P. Modérateur et rester en famille. Le P. Leduc se rendit à la prison pour visiter un prisonnier du lac la Biche, qu'il faudra probablement plus tard accompagner au supplice. Le lendemain 14, il y eut grand'messe pontificale, *sermon pontifical* et confirmation. Après le dîner, les PP. Leduc et Grandin reprenaient le chemin de Saint-Albert par un froid toujours vif et piquant. Nous doutons du départ de nos compagnons de Saint-Albert, et s'ils sont partis, nous ne supposons pas qu'ils aient pu arriver au rendez-vous. Le lendemain il fait froid comme à Noël et de huit heures du matin jusqu'à neuf heures du soir la neige ne cesse de tomber. Cependant, le soir, le premier élève du P. Grandin arrive à Notre-Dame de Lourdes avec un autre compagnon de voyage et m'annonce que les deux hommes qui doivent m'accompagner sont partis le matin même. M. Chatelain, voyant le mauvais temps, s'était rendu à l'évêché pour avertir qu'il allait retarder son départ. Il

était trop tard, on ne pouvait plus me le faire savoir et mes jeunes gens étaient partis. Le samedi, craignant de mettre mes compagnons de voyage dans l'embarras, je me dirigeai vers le rendez-vous. Un homme engagé et un jeune enfant sauvage, élève à la mission, ne tardèrent pas à arriver et m'apprirent la résolution de M. Chatelain. Ils amenaient trois charrettes plus ou moins chargées de colis à laisser au fort Pitt, plus deux bœufs, deux vaches et cinq chevaux. Nous campons avec eux sur les bords de la rivière Esturgeon, dans la neige, comme en hiver. Je dis la messe le dimanche, puis je les envoie explorer la rivière et la glace pour préparer le passage du lendemain. J'aurais pu facilement passer la journée à Notre-Dame de Lourdes, mais il fallait avoir un peu l'œil à tout et veiller aux nombreux bagages.

Le dimanche il fit beau, la neige fondit et le lundi nous pûmes traverser la rivière sans aucune difficulté. Nous gravîmes ensuite des côtes assez abruptes et nous restâmes là jusqu'au soir. M. Chatelain avec sa grosse caravane nous rejoignit alors. Nous pouvons maintenant marcher en suivant le pas de nos chevaux et de nos bœufs, maigres et misérables montures. A l'heure du coucher un cavalier fut signalé. C'était le P. Leduc, qui revenait de Saint-Albert; il passa la nuit avec nous, et le lendemain, après avoir dit la sainte Messe, il se rendit à Notre-Dame de Lourdes et m'envoya le P. Végreville, qui se rendait à la mission de Saint-Laurent. Le mardi 20 avril, il nous rejoignit au campement de midi. Voilà donc maintenant notre caravane au complet, le P. Végreville et moi, deux serviteurs et un postulant convers. Nous voilà installés dans un petit tilbury, mais souvent je pars du campement à pied et je marche lentement jusqu'à ce que la caravane me rejoigne ou jusqu'à ce que je rencontre une rivière.

Depuis Saint-Albert nous en avons eu plusieurs à traverser; voici les principales, je ne sais si elles sont indiquées sur les cartes que vous avez entre les mains : la rivière Esturgeon, que nous traversons au départ sur un pont et qu'il faut encore traverser 18 ou 20 milles plus loin ; la rivière Creuse ; la rivière Vermillon ; la rivière de la Carpe ; la rivière Victoria ; la rivière des Têtes blanches ; la petite rivière Rouge ; la rivière du lac la Selle ; la rivière du lac des Œufs ; la rivière Croupe-au-Chien ; la rivière d'Orignal ; la rivière du Milieu et la rivière Grenouille, sans compter plus de trente ruisseaux qui, au printemps, sont transformés en vraies rivières et en offrent tous les dangers. Nous avons eu la chance de passer la plupart de ces rivières sur la glace. Pendant quelques jours, il y a, avant la débâcle, un double courant, l'un sous la glace et l'autre dessus, causé par la fonte des neiges. Nous marchons aussi souvent dans l'eau, les bœufs et les chevaux en ont jusqu'au ventre, mais le fond est solide et nous sommes prudents. En moins d'une demi-heure, nous avons opéré le passage des rivières, passage qui m'a retenu, dans d'autres circonstances, plusieurs jours. Le 27 avril nous arrivions sur les bords de la rivière la Selle ; elle n'est pas très profonde, mais elle n'est pas entièrement débarrassée de sa couche de glace. Il y a des glaçons échoués sur le passage des voitures ; plusieurs hommes travaillent longtemps dans l'eau afin de leur frayer un chenal et n'y réussissent qu'avec peine ; toutefois, nous passons sans accident. Le lendemain, après dîner, je prends les devants, comme toujours, et je pousse plus loin que de coutume. J'attends la caravane à quelques centaines de mètres de la rivière Croupe-au-Chien, sur le bord d'un ruisseau devenu un torrent dangereux. Pour y arriver, il faut descendre des côtes à pic, les voitures mettent plus d'une heure à les

descendre. Ne pouvant m'expliquer ce retard et me doutant de quelque mésaventure, je voudrais revenir sur mes pas, mais je suis bien las. Après une anxieuse attente, un jeune homme arrive enfin avec les chevaux qui ne sont pas attelés, et m'apprend qu'en descendant la côte le cheval du P. VÉGREVILLE s'est abattu et a brisé sa voiture. Le ruisseau, qui en temps ordinaire n'a qu'un mètre de largeur, est grossi considérablement. A nous deux, nous veillons non sans peine au passage des chevaux ; deux furent sur le point de se noyer, nous dûmes pour les repêcher leur lancer une corde, puis tirer comme nous pûmes par les jambes et par la tête afin de faciliter leurs efforts, et ainsi, nous eûmes la chance de les ramener vivants. La caravane arrivait à ce moment. Le P. VÉGREVILLE venait à pied, sa voiture, ou plutôt la voiture du P. LESTANC, était attachée à une charrette, et ne se composait plus guère que des roues et d'une partie de la caisse ; tout le devant était en pièces. Il fallait en venir aux inventions pour traverser. Pendant que les uns préparaient le souper, les autres construisaient une embarcation et notre homme réparait la voiture. Le soir, nous avions un vrai bateau fait avec deux roues de charrette et notre voiture était remise en état sans y avoir ajouté ni un clou ni une planche, des lanières de cuir en faisaient tous les frais. Ma calèche n'était pas élégante, mais elle était aussi solide qu'auparavant ; en arrivant au fort Pitt, trois jours après, elle n'avait rien perdu de sa solidité. Elle aura, je n'en doute pas, pu transporter le P. VÉGREVILLE jusqu'à sa destination.

Le lendemain, 29 avril, dès que les messes furent dites et que nous eûmes déjeuné, ce qui se fait chaque jour dès quatre heures et demie du matin, tout le monde se mit à l'ouvrage. Deux jeunes gens se lancèrent les premiers dans notre barque. La rivière était débordée et

sur ses bords l'eau était peu profonde, il était donc impossible que l'embarcation, lourdement chargée, pût aborder la terre ferme. Nos jeunes gens étaient dans l'eau jusqu'à la ceinture, chargeant et déchargeant les colis successivement ; à neuf heures tout était fini. J'avais pris avec moi, prévoyant ces misères si communes dans ces sortes de voyage, une bouteille de cognac pour compléter ma pharmacie ; j'en donnai, pour me servir de l'expression du pays, un *filet* à tous ceux qui avaient dû patauger dans l'eau de glace pendant plusieurs heures ; puis, remettant en lieu sûr ma bouteille, qui contenait un cordial pour tout mon voyage, je n'oubliai qu'une chose : ce fut de la boucher. Le soir je ne pouvais m'expliquer une odeur de feu qui avait envahi tout le campement. Je craignais que quelqu'un de nos jeunes sauvages m'eût joué un tour, mais quel était le coupable ? Ce ne fut qu'à la mission du fort Pitt que le mystère fut expliqué.

Le lendemain matin nous arrivons à la rivière d'Orignal : des voyageurs qui nous ont précédés ont trouvé une place convenable pour y jeter un pont et nous en profitons. Ces sortes de ponts sont tout simplement des pièces de bois qui vont d'une rive à l'autre et que nous recouvrons de petites branches pour que les chevaux ne se cassent pas les jambes. Ces sortes de ponts ne sont pas éternels ; la glace du printemps les emporte généralement; le nôtre était flottant. Le reste de la journée et le jour suivant, nous ne fîmes que monter et descendre des buttes, parfois fort escarpées, qui bordaient l'autre rive; nos bœufs et chevaux étaient essoufflés, il fallut absolument les dételer.

Cependant, nous voulions nous rendre au fort Pitt pour le samedi 1er mai. Nous y arrivâmes grâce au secours de M. Chatelain qui pouvait, lui, disposer d'au moins vingt chevaux et n'en attelait chaque jour pas plus de quatre ou

cinq. Au printemps, les chevaux qui ont passé l'hiver dehors sont maigres et affaiblis, n'ayant eu pour nourriture que l'herbe sèche qui a été imprégnée d'humidité ; aussi ils ne peuvent résister longtemps. Nous comptions sur nos bœufs, mais ils se fatiguèrent vite eux aussi, au point que nous dûmes en laisser un sur le chemin, il ne put arriver que quelques jours après nous. Cela vous explique nos bandes de chevaux, chose qui étonne souvent les Européens, qui nous croient riches en jugeant de notre fortune par notre cavalerie. Hélas, il n'en est rien et vingt chevaux ici, sur des terrains impraticables, ne valent pas plus qu'un seul sur les belles voies carrossables de vos pays.

Nos nombreux chevaux ne suffisent même pas ; il faut leur adjoindre des bœufs et même avec ce puissant attelage nous ne nous tirons pas toujours d'affaire. Tous les ans, dans nos voyages, nous perdons par accident quelques-unes de nos bêtes, ce qui devient pour nous l'occasion de nouvelles dépenses.

Mais je m'oublie en ces détails ; reprenons notre voyage et parlons de la mission de Saint-François-Régis du fort Pitt.

Nous y arrivons le 1er mai, à l'entrée de la nuit. Des décharges de coups de fusil annoncent ma caravane. Les P. Fafard, Bourgine et Petitot accourent aussitôt et nous embrassent avec effusion. Ils terminaient en ce moment leur petite retraite du mois ; jugez si la clôture en fut bruyante. N'en faites pourtant pas de reproche aux retraitants, moi seul suis ici coupable. M. Chatelain et ses hommes établirent leur campement près de la mission, avec l'intention de repartir deux jours après. Mais une pluie de neige fondante commença le lendemain 2 mai, pour ne cesser que le 12. Je dus, pour être agréable aux gens du fort Pitt, rester jusqu'au 5, fête de

l'Ascension. Le P. Petitot, qui devait repartir avec moi, avait hâte de retourner à sa mission.

La mission du fort Pitt est encore moins avancée matériellement que celle de Notre-Dame de Lourdes. Elle se compose en ce moment de deux maisons d'à peu près trente pieds sur vingt. La première a l'honneur de garder le Saint Sacrement, dans une sorte d'alcôve, appelée *chapelle*, dont la porte est un simple rideau. Le reste sert d'église pour les réunions générales des fidèles, de salle d'exercices, de réception et de récréation. L'autre maison est habitée par deux époux métis; le mari est infirme et ne peut nous rendre grand service, la femme fait la cuisine et tient le ménage. Ces braves gens, n'ayant pas d'enfants et redoutant la pauvreté pour leurs vieux jours, se sont donnés à la mission, selon l'expression reçue ici, avec tout ce qu'ils possédaient : croyez que c'est fort peu de chose. Ils nous sont bien utiles; mais, semblables à beaucoup d'autres, ils ne se plaisent que là où ils ne sont pas, et voudraient être à Saint-Albert et non au fort Pitt. Grâce à ces dispositions d'esprit, ils font vraiment payer cher aux Missionnaires les services qu'ils leur rendent, et si l'on pouvait se passer d'eux, ce serait un débarras. Mais comme ils sont dévoués, nous nous estimons encore heureux de les avoir. C'est dans leur maison que sont établis le réfectoire et le dortoir des religieux.

Le P. Fafard est chargé de cette mission et de plusieurs autres sous la direction du P. Lestanc, lequel réside le plus souvent à Battleford. Le bon P. Fafard dépense la bonne santé dont il jouit en voyages entrepris pour la gloire de Dieu et le salut des sauvages. Le P. Bourgine, souffrant, garde la maison, instruit les sauvages qui viennent le visiter, fait beaucoup de bien à poste fixe et empêche beaucoup de mal. Il faudrait ici une église comme à Notre-Dame de Lourdes, mais il en faudrait encore à tant

d'autres endroits! Cette mission n'a pas plus de deux ans d'existence, et il y a déjà sur le registre 287 baptêmes inscrits, dont le quart au moins d'adultes, et 25 mariages bénis.

Aux environs du fort Pitt, c'est-à-dire à deux, quatre et même huit jours de marche, il y a cinq postes à visiter, tous dépendant de la mission. A chacun d'eux, il faudrait aussi un prêtre résidant, une chapelle et une école. Le P. Fafard visite tous ces points excentriques; ce sont : le lac En-Long, dédié à saint Charles ; le lac la Grenouille, dédié à Notre-Dame de Bon-Conseil ; le lac d'Oignon, dédié à saint Denis ; le lac de Roches, dédié au Bon Larron, et le lac la Selle, dédié à Saint-Paul des Cris. Ces divers emplacements sont occupés généralement par des sauvages qui vivaient autrefois de la chasse aux buffalos et qui, aujourd'hui, demandent à la pêche et à la mendicité une sauvegarde contre la famine. Le gouvernement les secourt généreusement ; dans chaque localité il y a un agent qu'on appelle *fermier*, représentant l'autorité civile, avec la mission d'enseigner aux sauvages les principes de l'agriculture. Sans être prophète, je crois pouvoir prédire que les résultats attendus seront loin d'être en proportion avec les dépenses. Les Missionnaires réussiraient incomparablement mieux que les fermiers s'ils avaient les mêmes ressources, et c'est à eux que les agents du gouvernement doivent leurs quelques succès.

Nous avons dans toutes ces *réserves*, c'est le nom que l'on donne ici aux terres choisies par les sauvages, nous avons, dis-je, des chrétiens qui fréquentaient autrefois la mission de Saint-Paul, des catéchumènes, des hérétiques et des infidèles. Le Missionnaire va les visiter, les instruit des mystères et des vérités de la religion, et, de plus, il les dirige dans leurs travaux et ne dédaigne pas de leur

apprendre à atteler les bœufs et à conduire une charrue. Le P. Fafard est maintenant aidé dans cet office par le cher F. Lambert.

Les divers postes que je viens d'énumérer reçoivent également la visite de ministres protestants de diverses sectes. Les apôtres de l'erreur se recrutent plus facilement que ceux de la vérité ; on est moins exigeant pour eux et ils subissent moins d'épreuves préparatoires. Ils arrivent généralement dans le pays comme maîtres d'école, puis on apprend un beau jour qu'ils sont devenus *Révérends* et agissent comme tels. On rencontre parfois des métis et des sauvages qui, hier encore, ne savaient que tout juste lire la Bible en anglais et la traduire incorrectement en langue sauvage, parvenus promptement à la dignité de ministres. Leurs compatriotes les regardent comme des savants, parce qu'ils lisent dans de gros livres ; mais les gens civilisés, qui arrivent chaque jour plus nombreux, sont humiliés de leurs *Révérends* et ne font pas mystère de leurs sentiments.

Le 4 mai, le P. Végreville et notre jeune malade reprenaient leur voyage avec M. Chatelain. J'espère qu'ils auront été heureux, mais ils auront eu à souffrir du froid et aussi des difficultés que présente le passage des rivières. Pour moi, je dus, à cause du mauvais temps, attendre jusqu'au 8. Le P. Petitot a emmené trois charrettes chargées de mobilier, de provisions et de divers objets envoyés de France ou que j'ai moi-même apportés de Saint-Albert. Nous cheminons à pied à côté des charrettes, et nous n'y montons que lorsque nous rencontrons des cours d'eau. Le chef des sauvages du P. Petitot a cependant un tilbury, moins élégant encore que celui que j'ai laissé au P. Végreville. On le met gracieusement à ma disposition, mais il est conduit par la nièce du chef, laquelle est la femme du serviteur du P. Petitot. Bien

que touché de l'offre, j'en use donc le moins possible. Nos bons chrétiens ne jugent pas le prêtre en pharisiens, et ne se doutent nullement de ma répugnance à voyager côte à côte avec la sauvagesse. Cependant, il a bien fallu s'y résoudre à certains moments, sous peine de ne pas pouvoir suivre la caravane. Le P. PETITOT, lui, intrépide marcheur, avance toujours et, arrivé au campement, ne se ressent nullement de la fatigue. Je ne puis en dire autant, malgré l'état relativement assez bon de ma santé. Je redoutais la reprise de mes douleurs; le voyage m'en a préservé, et, à part un peu de fièvre due à un gros rhume, je n'ai pas eu trop à me plaindre.

Je renonce à vous dépeindre l'état des chemins que nous avons dû suivre; je préfère arriver. Le 14, à midi, nous nous arrêtions pour dîner à l'emplacement choisi pour la mission Saint-Raphaël. C'est peut-être le meilleur et le plus convenable à nos établissements que l'on puisse rencontrer dans mon diocèse. La terre y est excellente, le bois de construction et de chauffage abonde, les pâturages sont gras et plusieurs lacs poissonneux sont espacés çà et là. Les sauvages installés dans cette *réserve* et placés sous la direction du P. PETITOT sont chrétiens et fréquentaient autrefois l'île à la Crosse; je les connais donc presque tous. Ils étaient précédemment établis au lac Froid et dans les environs, et c'est là que le P. LEGOFF venait les visiter chaque printemps, au prix de grandes fatigues. Il a eu la consolation d'en faire de bons chrétiens. Compris dans le territoire du traité, ils ont dû accepter les conditions offertes. Je ne doute pas qu'ils ne deviennent de bons colons si, comme je l'espère, le P. PETITOT peut rester avec eux.

Ce Père est l'homme d'action par excellence; rien ne l'arrête, rien ne l'épouvante. Seul avec son serviteur, il a abattu et disposé les bois nécessaires pour une con-

struction considérable. On ne saurait se faire une idée du travail qu'ils ont fait tous les deux durant trois mois. Abattre des sapins, dire la messe sous la tente, quand le froid n'était pas trop piquant, et avec cela aller de temps en temps visiter ses frères du fort Pitt et les chrétiens du lac Froid, étaient une distraction plutôt qu'un labeur pour ce bon Père.

C'est à cette place que nous appellerons désormais Saint-Raphaël que nous laissâmes deux de nos charrettes et deux chevaux exténués de fatigue. Un peu allégés par l'abandon d'une partie du bagage, nous aurions pu hâter le pas, n'eût été la neige qui s'obstinait à tomber. Nous atteignîmes ainsi les côtes qui bordent la rivière aux Castors, puis le lac Froid. Les sauvages, réunis autour de l'habitation du chef, nous reçurent avec force salves joyeuses. Immédiatement nous nous dirigeâmes vers la petite habitation du P. Petitot. Nos gens voulaient, sans nous laisser le temps de souffler, se confesser pour la fête de la Pentecôte, qui était le lendemain ; mais nous étions si fatigués, que nous dûmes nous reposer quelques heures. Le jour de la fête il y eut office pontifical et nous pûmes confesser tout le monde. On chanta la messe sous l'étroit hangar, et je prêchai en montagnais, ce que je n'avais pas fait depuis huit ans.

Le 18 mai, le P. Petitot partait pour son chantier avec un bon nombre de sauvages et moi je reprenais mon voyage. Nous nous rendîmes ensemble à la rivière aux Castors, où j'avais caché au haut d'un arbre mes provisions, ma chapelle et autres objets. Le chef devait encore m'accompagner jusqu'à la rivière pendant que le P. Petitot ferait ses préparatifs de départ. Pour éviter un passage difficile, je me mis en route à pied. Ce départ inopiné contraria un peu les sauvages, qui voulaient m'escorter à cheval. Moi parti, les hommes coururent à

leurs fusils et j'entendis les décharges lorsque j'étais déjà loin. Bientôt le P. PETITOT et de jeunes sauvages me rejoignirent à cheval et le chef avec sa voiture ; mais son pauvre cheval marchait à peine, se ressentant encore du voyage précédent; le chef le conduisait à pied, passant dans les marais comme sur la terre sèche, bien qu'il eût de l'eau au-dessus du genoux. Mon Antoine Sébaux conduisait une charrette sur laquelle se trouvait un canot d'écorce. La charge n'était pas lourde, mais elle était fragile; aussi, quand il se rencontrait quelque mauvais pas, des sauvages soutenaient la charrette de chaque côté, pour que l'embarcation ne fût endommagée par aucune secousse. Deux hommes la portèrent à dos quand il fallut descendre les côtes. Arrivés sur les bords de la rivière, nous dînâmes ensemble, puis nous nous séparâmes, le P. PETITOT pour aller à son chantier et moi pour voyager sur ma frêle embarcation conduite par deux sauvages. Nous descendions le courant et avancions rapidement ; cependant la pluie nous fait perdre une demi-journée et la rivière est tellement débordée, à certaines places, et forme des lacs si considérables, que mon guide ne reconnaît plus la direction à suivre.

Le 22 mai, je surprenais les habitants du lac Vert, mission Saint-Julien. En même temps que moi, un bateau arrivait de l'île à la Crosse, et m'apportait des nouvelles de nos Pères. Le P. CHAPELIÈRE, ayant passé ici une partie du Carême, avait préparé plusieurs personnes à la confirmation. Nous avons ici une maison et une chapelle, comme au fort Pitt. Le P. MOULIN y a passé quelques années, pour soigner une excellente population que nous avons eu la douleur d'abandonner provisoirement, pour aller au secours de sauvages plus délaissés encore. Les braves chrétiens du lac Vert m'avaient envoyé une pétition, lors de mon passage à Carlton,

l'automne dernier, se plaignant de ce qu'on les avait abandonnés. Ils me disaient que les quelques jours que les Missionnaires leur donnaient chaque année ne leur suffisaient pas; que les sauvages des environs ne prendraient suffisamment et sérieusement la prière que lorsqu'un Missionnaire serait définitivement établi au milieu d'eux. Pauvres gens, j'étais aussi convaincu qu'eux de ce qu'ils me disaient, mais que puis-je faire ? Je suis d'autant plus affectionné à cette population qu'elle se compose de familles venues de l'île à la Crosse, d'enfants que j'ai baptisés et que j'ai vus grandir, et qui ont été élevés parmi nous ; il y a ici au moins sept ou huit jeunes femmes, sauvagesses ou métisses, élevées à notre orphelinat de l'île à la Crosse et autant d'hommes mariés aujourd'hui, faisant honneur à l'établissement d'où ils sortent.

Je m'installe en arrivant dans notre maison, *j'y suis chez moi*. Antoine fait ma cuisine. Je me mets de suite au confessionnal et confesse toute la soirée ; le lendemain, messe *moins pontificale* qu'au lac Froid, mais grand'messe royale cependant, avec grand sermon et confirmation. Je confesse le reste de la population entre les offices. Ce matin, 24 mai, à cinq heures, tout le monde attendait à ma porte. J'ai dit la sainte Messe, à laquelle ont communié ceux qui n'ont pu le faire hier. Maintenant, tout le monde est au travail. Je suis à présent à peu près tranquille, sauf quelques visites qui me viennent de temps en temps. Ce soir, je vais encore voir mon monde ; demain matin peut-être aussi, puis je me mettrai en route pour l'île à la Crosse. Je reprendrai mon entretien avec Votre Paternité dès que j'aurai un moment libre.

† VITAL,

Evêque de Saint-Albert, O. M. I.

COLOMBIE BRITANNIQUE.

Nous publions par extraits un rapport du P. Mac-Guckin, commencé en 1878, repris et achevé seulement vers la fin de 1880.

Ecrit pour l'administration, ce rapport contient beaucoup d'autres renseignements qui n'ont pas d'intérêt pour nos lecteurs, et ce que nous en avons retenu se ressentira quelque peu du caractère primitif de ce consciencieux travail.

Nous n'avons pas cru cependant devoir priver la famille de cet exposé sommaire d'une période de quatorze ans dans l'une de nos plus laborieuses missions de la Colombie britannique.

LETTRE DU R. P. MAC-GUCKIN AU R. P. MARTINET.

Mission de Saint-Joseph (William's Lake),
le 27 novembre 1878.

Révérend et très cher Père Martinet,

Je vous avais promis, il y a près de deux ans, un rapport détaillé sur la mission de Saint-Joseph, depuis son origine. Pour être fidèle à ma parole, j'avais commencé, en mars 1877, un travail resté inachevé. L'achever présentement me serait impossible. Je me bornerai donc à vous marquer les faits les plus notables, pour vous donner une idée de ce que les Oblats ont fait et continuent de faire, sous le patronage tout spécial de saint Joseph, dans cette partie du vicariat apostolique de la Colombie britannique.

Au mois d'août 1866 je fus envoyé aux mines d'or du

Caribou, avec ordre de choisir un site convenable pour l'établissement d'une mission dans le voisinage de William's Lake, à 150 milles des Mines.

Par les bons offices de deux Irlandais, MM. Murphy et Tormey, les droits de préemption et le stock de ferme d'un M. Pomeroy, établi alors sur l'emplacement que nous occupons aujourd'hui, furent achetés en février 1867.

Au mois de mai suivant, Mgr d'Herbomez envoya le P. Jayol et le F. Surel me rejoindre ; le premier, comme recteur et par conséquent chargé de tout ce qui regardait le temporel de la mission aussi bien que l'instruction des indigènes ; le second, comme Frère convers et chargé de l'exploitation de la ferme. De mon côté j'avais mission de visiter les indigènes d'Alexandria, de Soda-Creek et de Quesnelle, aussi bien que les mineurs du Caribou. Mais, en novembre de la même année, le P. Jayol fut rappelé à New-Westminster.

Cette année-là, 1867, nous avons baptisé 61 enfants.

Le 1er mai 1868, Mgr d'Herbomez, accompagné du P. Lejacq, vint visiter notre mission, et le P. Lejacq en fut nommé recteur. Ensuite, Sa Grandeur m'ayant pris pour l'accompagner, nous commençâmes ensemble la visite des sauvages ; et avant de rentrer à la résidence de Saint-Joseph, en juillet, nous avions parcouru Soda-Creek, Alexandria, Quesnelle, Stoney-Creek, Fraser-Lake, Stuart-Lake, Babine-Lake, Fort-George, Stella-Chula et finalement les mines du Caribou, où Monseigneur eut la consolation de consacrer une église et de bénir une cloche en l'honneur de saint Patrice.

Revenus à Saint-Joseph, nous y trouvâmes le R. P. Jolivet, envoyé par notre bien-aimé Supérieur général pour la visite du Vicariat des missions.

Pendant que le R. P. visiteur poussait jusqu'aux mines du Caribou, Mgr d'Herbomez, accompagné du P. Lejacq,

faisait sa tournée pastorale chez les Indiens d'Alkali-Lake, de Dog-Creek, de Canoe-Creek, de Big-Bar, de Clintow, de Pavillon, de Fountain et de Lilloest.

Cette année, 1868, nous avons baptisé 432 enfants ou adultes en danger de mort.

Pendant l'été de 1869 le P. Lejacq fit la visite du district de Stuart-Lake et poussa son excursion apostolique jusqu'à Skinna-River, 70 milles à l'ouest de Babine-Lake. En novembre, je visitai moi-même pour la première fois les Indiens de Chilcoten-Country, et cette année le nombre des baptisés fut de 270 enfants et de quelques vieillards en danger de mort.

En 1870 le district de cette mission s'étendit du 50e degré jusqu'au 56e de latitude nord, et le nombre des baptêmes fut de 366.

Le R. P. Grandidier fut nommé recteur en 1871 et, au mois de septembre de cette même année, nous prîmes possession de notre nouvelle maison, qui avait coûté au P. Blanchet plus de deux années de rude travail. Quelques préparatifs furent faits en vue d'ouvrir un pensionnat de garçons; mais la chose fut reconnue pour lors impraticable.

Nous avons baptisé, cette année-là, 308 personnes, enfants ou adultes.

En juin 1872, le P. Grandidier fut transféré à la mission de l'Immaculée-Conception, Okanagan-Lake, et le P. Marchal fut envoyé ici en juillet. Au départ du P. Grandidier je fus nommé recteur à sa place.

Nous avons baptisé, en 1872, 294 enfants et adultes.

Les RR. PP. Lejacq et Blanchet nous quittèrent en mai 1873 pour se rendre à Stuart's-Lake et y fonder une mission sous le titre de Notre-Dame de Bonne-Espérance. Par ce fait la mission de Saint-Joseph a été partagée en deux. Le nouvel établissement comprend dans sa circon-

scription tous les villages indiens situés au-dessus du 53e degré, entre les montagnes Rocheuses et la rivière Skeena.

Durant l'été de cette même année, nous construisîmes une nouvelle maison pour la communauté des Pères, avec intention de donner aux Sœurs, incessamment attendues pour l'ouverture d'une école de filles, celle que nous avions occupée jusque-là. Mais, à notre grand regret, les Sœurs ne vinrent pas.

J'ouvris moi-même une école de garçons le 9 décembre. Au mois de juillet suivant, époque des vacances, elle ne comptait encore que 8 pensionnaires et 3 demi-pensionnaires. Depuis lors le nombre des élèves s'est graduellement élevé jusqu'à 41 pensionnaires et 2 demi-pensionnaires.

Trois Sœurs de Sainte-Anne arrivèrent enfin le 20 septembre 1876 et se chargèrent de faire pour les filles quelque chose d'analogue à ce que j'avais fait pour les garçons. Elles ont actuellement 31 pensionnaires.

Tous ces enfants, de l'une et l'autre école, sont blancs ou métis. Plusieurs d'entre eux sont nés de parents non catholiques, mais ils sont tous baptisés et élevés dans notre foi et selon les préceptes de notre sainte religion.

Le nombre des enfants et des adultes baptisés dans cette mission depuis le partage, c'est-à-dire de 1873 à 1877, est de 857. Le nombre des mariages chrétiennement contractés dans le même laps de temps est de 276.

Vous n'ignorez pas, je suppose, qu'en mars dernier Mgr le Vicaire des missions, avec l'assentiment de notre T. R. P. Supérieur général, a érigé la résidence de Saint-Joseph en maison régulière, et y a rattaché les résidences de l'Immaculée-Conception, sur le lac Okanagan, et de Saint-Louis, chez les Kamloops. Le personnel de notre maison est composé comme il suit : le R. P. Mac-Guckin,

supérieur et procureur ; le R. P. Baudre, premier assesseur ; le R. P. Marchal, deuxième assesseur ; le R. P. Guertin, pour l'Œuvre de l'enseignement, et M. Joseph Buchman, que nous appelons le F. Joseph. Le personnel de l'Immaculée-Conception se compose du R. P. Richard, recteur et procureur ; du R. P. Pandosy, du F. Surel et du F. Guillet. Enfin le personnel de Saint-Louis se compose du R. P. Grandidier, recteur et procureur ; du R. P. Martin et du F. Devries.

Le 21 août dernier, Mgr Durieu arrivait ici comme visiteur, accompagné du R. P. Baudre. Le soir du même jour, nous commencions notre retraite annuelle, ayant tenu déjà et pendant plusieurs jours, avant l'arrivée de Sa Grandeur, nos conférences théologiques. Les Pères qui ont pris part à la retraite sont : les RR. PP. Pandosy, Grandidier, Lejacq, Mac-Guckin, Marchal et Guertin. Le R. P. Baudre en était le prédicateur. Mgr Durieu, faisant allusion à cette retraite dans son Acte de visite, disait : « Je suis heureux d'avoir occasion de rendre témoignage du bon esprit qui a animé les retraitants durant ces saints exercices. »

Jusqu'à cette époque je n'avais pas encore visité les résidences qui dépendent de notre maison de Saint-Joseph ; je reçus avis de Mgr d'Herbomez d'avoir à le faire immédiatement après la retraite. Avant de nous quitter, Mgr Durieu m'informa des conditions dans lesquelles ces trois missions devaient être dirigées à l'avenir.

Le R. P. Mac-Guckin entre ici dans des détails d'administration qui n'ont pas d'intérêt pour nos lecteurs. Puis, dans une nouvelle lettre, datée de novembre 1880, il reprend le compte rendu de sa mission, au point de vue spirituel.

Dans ma dernière lettre, écrit-il, je vous ai fait un rapport succinct de l'état de cette mission, poussé jus-

qu'en 1878. Depuis cette époque, 265 enfants ou adultes ont été baptisés et 48 mariages ont été bénis. Durant cette même période, le P. MARCHAL a été l'unique Missionnaire employé à la visite des sauvages ; les autres étant occupés du travail scolaire ou des divers ministères de la localité.

La population blanche va toujours diminuant aux mines du Caribou ; de telle sorte que nous n'avons plus guère que quelques rares catholiques, jetés çà et là à de grandes distances sur les districts miniers ou fermiers de la mission. Avec cela tout notre temps est pris ; il ne nous en reste pas à donner à la population dissidente. D'ailleurs la plupart de ceux qui la composent ne profiteraient pas de nos instructions, étant trop occupés de leurs intérêts temporels pour donner quelque attention aux choses d'un autre ordre. Eux-mêmes, les Indiens ont dû rester sur quelques points en souffrance, parce qu'il était impossible qu'un seul Père les visitât tous et séjournât parmi eux un temps assez long pour les instruire convenablement. Ils sont à de trop grandes distances les uns des autres. Ils parlent quatre dialectes différents, et le Père dont nous disposons n'en connaît qu'un. Il arrive souvent qu'ils sont absents de leur village quand le Missionnaire vient les voir. Généralement, le temps de l'absence et celui de la présence est le même pour tous ; il faudrait par conséquent être partout à la fois pour les rencontrer chez eux à l'époque qui leur convient le mieux. En outre, les deux derniers hivers ont été remarquablement sévères. Souvent, pour cette raison, il était impossible de voyager, alors que, par contre, les sauvages avaient été obligés de se disperser pour trouver plus facilement des moyens d'existence.

Par suite de cet état de choses, les sauvages de cette mission se sont trouvés si destitués d'instruction reli-

gieuse, que bien peu ont pu être admis à la première communion, quoique notre établissement remonte à plus de treize ans.

Au mois de juin dernier, le P. MARCHAL a reçu son obédience pour Notre-Dame de Bonne-Espérance, et à proprement parler, il n'a pas été remplacé, car le P. GUERTIN n'a fait que quitter l'école pour s'appliquer au ministère des missions. Il est vrai que Sa Grandeur Mgr le vicaire apostolique a détaché de notre circonscription les sauvages de Lilloest, ce qui allège considérablement le fardeau du P. GUERTIN. Néanmoins, ce jeune Père est encore surchargé ; il est au début de sa carrière apostolique, il ne connaît aucune des langues du pays. Or, il y a dans son district quatre dialectes différents. Il a 16 villages à visiter : 6 de Shuswaps, 5 de Porteurs et 5 de Chilcotens. De toute nécessité il faut qu'un second Missionnaire vienne partager avec lui cette lourde responsabilité.

Jusqu'au 25 juillet dernier, les RR. PP. BAUDRE et GUERTIN ont donné leurs soins à l'école. Sans compter que moi aussi j'ai tous les jours deux heures de classe. C'est le R. P. BAUDRE qui a la direction spirituelle des élèves dans les deux établissements. Avant les vacances ils étaient 75 en tout : 42 garçons et 33 filles. Tous sont catholiques ; ils se confessent chaque mois, bon nombre tous les quinze jours, quelques-uns tous les huit jours.

Pour que vous puissiez vous faire une idée exacte de l'éducation donnée à nos élèves, voici le règlement de leurs exercices journaliers.

Matin. 5 heures. Lever. On fait son lit, etc.

5 h. 25. Prière du matin, courte méditation et étude.

6 heures. Sainte Messe.

6 h. 30. Etude.

7 heures. Déjeuner et travaux manuels.

8 heures. Etude.

8 h. 15. Classes, qui commencent toujours par la récitation d'une leçon de catéchisme.

9 h. 45. Suspension des classes.

10 h. 15. Reprise des classes.

Midi. Etude.

Soir. 12 h. 30. Dîner et récréation.

2 heures. Classes.

3 h. 30. Travaux manuels.

4 h. 30. Instruction religieuse, dans la division des grands et la division des petits.

5 heures. Chapelet et visite au Saint Sacrement et à la Sainte Vierge.

5 h. 30. Etude.

6 h. 30. Souper et récréation.

7 h. 45. Prière du soir et coucher.

Dès que les enfants sont au lit, un élève leur fait une lecture spirituelle qui dure un quart d'heure.

Du 1er octobre au 1er avril, la prière du soir se fait immédiatement après le souper, et à sept heures un quart les enfants se couchent.

Les exercices religieux de chaque jour sont les mêmes pour les filles. Mais celles-ci consacrent moins de temps à l'étude que les garçons ; elles s'adonnent particulièrement aux travaux d'aiguille et de ménage.

Je ne saurais assez louer le zèle et le dévouement de nos excellentes Sœurs de Sainte-Anne dans la tenue et la direction de leur école. Le bien qu'elles font parmi leurs élèves est vraiment merveilleux. C'est, d'une année à l'autre, une transformation complète. Ces enfants leur viennent absolument dépourvues de toute instruction et éducation de famille, plusieurs ne sachant parler ni l'anglais ni le français et n'ayant pas la moindre connaissance des principes de notre sainte religion. Et comment n'en

serait-il pas ainsi ? La plupart d'entre elles sont nées de parents à moitié sauvages. Le père est souvent un aventurier qui les a abandonnées ; ou du moins il est étranger à la foi catholique et plus occupé de ses intérêts matériels que de l'âme de ses enfants. La mère est une sauvagesse, et aurait besoin d'acquérir pour elle-même les plus élémentaires notions de ses devoirs envers Dieu et envers sa famille.

Que peut-on attendre d'une jeunesse élevée dans ces conditions, ayant passé les huit ou les quinze premières années de son existence à faire ses quatre volontés, allant, venant sans contrainte, exposée à tous les dangers et à toutes les tentations ? C'est au sortir de cet état de vagabondage qu'elles viennent à l'école. Pour un grand nombre, les premiers jours à l'intérieur du couvent, sont des jours d'ennui et de tristesse ; le changement est si radical ! Mais un an ne s'est pas écoulé, sous la salutaire influence et la direction éclairée des bonnes Sœurs, que la métamorphose est complète. Une créature indolente, paresseuse, sombre, maussade, négligée dans sa tenue, désobéissante et quelquefois vicieuse, se trouve transforméo en une aimable enfant, proprette, studieuse, habile dans toutes les industries de son âge et de son sexe, polie, obéissante et, par dessus tout, pieuse comme un ange. Les mauvaises habitudes ont disparu. Chacune d'elles regarde ses petites compagnes comme des sœurs, et les religieuses comme des mères, qu'elles ont appris à aimer d'une affection plus que filiale.

Après Dieu à qui devons-nous ce merveilleux changement ? A la surveillance incessante et aux soins assidus de nos institutrices, à la direction si ferme et si douce de nos trois bonnes Sœurs de Sainte-Anne, qui joignent à une instruction solide et variée le tout-puissant ascendant des vertus chrétiennes et du dévouement religieux.

Je me plais en effet à leur rendre ce témoignage, qu'elles observent avec la plus fidèle exactitude les règles de leur Institut et qu'elles se dévouent sans réserve, avec un zèle infatigable, aux œuvres de leur sublime vocation.

Inutile de dire qu'un changement analogue se produit parmi les garçons qui fréquentent l'école des Pères. Vous comprenez sans que j'y insiste les impressions profondes et salutaires que doit laisser dans ces jeunes natures l'application rigoureuse, pendant plusieurs années, du règlement rapporté ci-dessus. Il y a cependant une cause de décompte dans le progrès de la masse, je ne dois pas vous le dissimuler ; je n'écris pas avec le parti pris de tout trouver beau et de tout présenter comme admirable.

Il y a une cause de décompte : c'est la nécessité où nous sommes, pour leur procurer le pain de chaque jour, de faire travailler avec des fermiers ceux de nos enfants qui sont orphelins ou qui appartiennent à des familles pauvres. Notre personnel trop peu nombreux ne nous permettant pas de mettre constamment à leur tête un Père ou un Frère, nous sommes obligés de les laisser pour un temps sous la seule surveillance d'hommes à gages. Ainsi il arrive trop souvent qu'ils entendent des propos qu'ils ne devraient pas entendre et apprennent des choses qu'ils ne devraient jamais savoir. Ils deviennent alors paresseux et rebelles et perdent en peu de jours le fruit de plusieurs mois de travail et de patience.

Pour remédier à ce mal j'aurais besoin d'un Frère qui pût les accompagner au travail des champs et veiller tout ce temps sur leur conduite.

Somme toute néanmoins, on saura apprécier le bien qui s'opère au moyen de nos écoles, si l'on considère que, dans quelques années, cette jeunesse sera la souche d'une génération nouvelle, et que cette génération nouvelle ira s'étendant et se perpétuant, dans cette partie de

la Colombie britannique, de pair avec les enseignements de la foi. Et ce que nous faisons ici, nos confrères le font sur tous les autres points du territoire. Peut-il y avoir un moyen plus sûr d'implanter notre sainte religion jusque dans les entrailles du sol ? Avec une population indigène toute catholique ; avec une population blanche ou métisse, qui l'est aussi presque tout entière, le triomphe de la sainte Eglise n'est-il pas assuré en définitive dans nos contrées ? De là je conclus que notre plus essentiel devoir est de tout subordonner au succès de nos écoles.

Je ne vous apprendrai rien en répartissant toutes nos ressources pour l'entretien des écoles, entre la rétribution scolaire payée par les parents et le rendement de la ferme sur laquelle nous sommes établis.

Un mot sur la rétribution scolaire. C'est plutôt sur son absence que je devrais dire.

Pendant les cinq dernières années nos enfants, dans une proportion de 36 pour 100, ont reçu gratuitement l'éducation, la nourriture, le blanchissage, et quelques-uns même le vêtement. L'année dernière j'ai fait en outre une réduction de 33 pour 100 en faveur de six élèves payants, afin d'empêcher l'établissement d'une école officielle, c'est-à-dire sans Dieu, dans le voisinage. Si je veux l'empêcher encore cette année, ce ne sera qu'en m'imposant le même sacrifice, ou même un sacrifice plus grand.

La moitié des honoraires payés sont payés en nature, ce qui entraîne pour l'ensemble une moins-value de 10 pour 100. Enfin il faut ajouter à cela une perte de 12 pour 100, provenant des refus de payement, par impossibilité ou pour toute autre cause. Les comptes des cinq dernières années sont là pour prouver ce que j'avance. Aussi il est parfaitement démontré et admis parmi nous que la

rétribution scolaire est absolument insuffisante pour couvrir nos dépenses.

Les mêmes données et réflexions sont applicables à l'école des Sœurs. Et comme les Sœurs n'ont pas de ferme à faire valoir, elles ont recours à d'autres moyens pour combler le déficit.

(Nous passons les détails, d'un intérêt purement administratif. Ils prouvent cependant à quel point les bonnes religieuses savent s'accommoder des rigueurs de la pauvreté, quel ordre parfait règne dans leur administration et de quelles industries multiples elles savent faire bénéficier doublement leurs chères élèves. Le rapport continue :)

Pendant les deux dernières années nos difficultés se sont encore accrues. La cause en est à deux événements qui ont appauvri le pays. Le premier de ces évènements, c'est la fièvre du gain facticement excitée autour des mines d'or.

Il y a trois ans de cela : quelques personnes de bonne foi, d'autres par des motifs plus ou moins honorables, firent répandre le bruit par tous les organes de la publicité, que les montagnes du Caribou n'étaient rien moins que des montagnes de quartz enrichi de pépites d'or ou d'argent, à tel point que le premier venu était assuré de devenir millionnaire en achetant une concession. Il y avait bien quelque vérité dans ces réclames outrées ; mais la nouvelle était loin de justifier tout le bruit qu'on faisait autour d'elle. Toujours est-il que des compagnies se formèrent comme par enchantement ; les montagnes furent toisées en tout sens, divisées en lots, et ceux-ci, soigneusement jalonnés et cadastrés ; des emplacements de villes, désignés ; un conseil d'agents de change, établi à Victoria ;un stock immense d'animaux domestiques, acheté et revendu ; un outillage du poids d'environ un million de

livres, embarqué en divers ports à destination des Mines, au prix de sommes énormes. Mais, après tout cela, quand vint le jour de payer les échéances, l'avoir des compagnies se trouva fort loin de compte, et cette agitation sans précédent, qui avait duré un an, se termina, comme devait se terminer une affaire surchauffée à outrance, par une explosion désastreuse, décorée du nom de faillite régulière. Quelques rares individus, tirant leur épingle du jeu, se firent une petite fortune. Mais la grande majorité s'en alla volée, ruinée et, comme on dit, plumée de la belle façon. Ce fut plus qu'une déception, ce fut une calamité universelle. Les mines, comme bien vous pensez, sont restées inexplorées ; on dirait qu'elles inspirent l'effroi. Les machines gisent encore abandonnées au sommet des montagnes, exposées aux vents, à la pluie, à toutes les intempéries de l'air. C'est comme un champ de bataille de l'industrie, d'où les soldats affolés se sont enfuis sans relever leurs morts.

Cette déroute financière a été suivie de deux hivers extrêmement sévères, par suite desquels le tiers environ du bétail, et des chevaux en particulier, a péri : premier dommage, auquel il faut ajouter les dépenses faites pour sauver le reste.

Quand les mineurs et les fermiers ont été frappés si durement dans leur bien-être matériel, il n'est pas difficile de comprendre en quelle proportion ont diminué nos ressources, provenant exclusivement de ces deux classes d'habitants.

Nous sommes ici dans une situation toujours précaire et souvent critique, n'étant sûrs de rien. Les parents peuvent nous envoyer leurs enfants et nous promettre très loyalement, très sincèrement de payer leur pension, et ne pas se trouver en état de donner seulement un dollar. Un père de famille spécule sur sa concession minière, il

travaille un an, deux ans, soutenu par l'espoir d'y trouver une fortune ; il finit par le découragement et la misère ; un autre trouve la mort ; un troisième lève le pied et ne laisse après lui que dettes et malédictions. Un fermier est ruiné par la sécheresse, un autre voit ses espérances dévorées par les flammes ou emportées par le débordement d'une rivière ; un troisième a perdu tout son bétail dans un hiver rigoureux ; enfin il s'en trouve quelques-uns assez dépourvus d'honnêteté et de cœur pour abandonner leurs enfants et méconnaître ceux qui leur donnent, avec le pain matériel, le bienfait d'une éducation chrétienne répondant à tous les besoins de la vie sociale.

Il y a à peine quelques jours nous recevions, les Sœurs et moi, des lettres désolées de deux pères de famille. L'un nous disait : « J'ai été complètement désappointé dans mon entreprise minière ; je ne pourrai rien payer pour mes enfants cette année-ci. » Il nous doit 600 dollars et il a trois enfants aux écoles. L'autre avait promis de s'acquitter en juillet dernier de quelques arrérages ; il se rendit aux mines, avec un troupeau de bœufs destinés à la vente ; là il fut pris de rhumatismes inflammatoires et de paralysie ; il a fallu le transporter à l'hôpital des Sœurs à Victoria. Il nous doit 1 000 dollars et il a quatre enfants aux écoles. Probablement je n'obtiendrai jamais rien de lui, sauf un cinquième enfant de six ans, que j'aurai le plaisir d'élever, de nourrir et d'instruire *gratis pro Deo*.

Ce sont deux exemples tirés au hasard. Ils suffisent à démontrer que, des mille et mille dollars qui nous sont dus comme rétribution scolaire, il nous serait impossible d'en réaliser cent demain. La plus grande partie pourra nous revenir sous une forme ou sous une autre ; mais rien de plus incertain ; et en vérité nous sommes absolument à la merci de la divine Providence.

Vous me direz que nous conduisons nos affaires d'une étrange façon ; que nous sommes trop insouciants ; que nous devrions faire d'autres arrangements. C'est chose impossible. Il faut nécessairement continuer de nous abandonner à la Providence, à nos risques et périls, s'il y a risques et périls à se confier en elle, ou bien fermer notre porte à presque tous nos élèves. Le mal est sans remède et il durera aussi longtemps que l'état de choses que je viens de décrire. Notre glorieux patron saint Joseph n'a pas permis jusqu'à ce jour que nous vinssions à manquer du nécessaire ; mais vous pourrez voir, par le bilan de nos recettes et de nos dépenses, qu'il tient à nous maintenir dans les salutaires appréhensions de la pauvreté.

A quelles conséquences arriverions-nous si nous fermions nos écoles, ou, ce qui revient au même, si nous ne consentions à recevoir des élèves qu'avec la certitude d'en être convenablement rétribués ? Certainement ces enfants ne seraient pas meilleurs que ceux que nous voyons aujourd'hui vagabonder loin de nous ; c'est-à-dire qu'ils seraient privés de toute instruction religieuse, pratiquement païens et esclaves de leurs passions. Les protestants et les écoles sans Dieu bénéficieraient de notre humaine prudence, et Dieu seul peut savoir les maux qui s'ensuivraient.

C'est pourquoi, puisque nous sommes en possession, soutenons notre entreprise par tous les moyens en notre pouvoir. Nos deux écoles sont à la fois redoutées et respectées. Nous avons la confiance de la population entière, et la mesure du bien accompli n'est autre que la mesure des secours remis entre nos mains. A l'heure où je trace ces lignes, j'ai à prononcer sur le sort de six jeunes filles et de presque autant de garçons, qui seront en partie à ma charge si j'ose prendre la responsabilité de les rece-

voir. Si je les reçois ils deviendront tous catholiques ; si je ne les reçois pas, ils demeureront protestants ou païens, car plusieurs d'entre eux ne sont pas baptisés. Ah ! si j'avais seulement trois Frères convers pour prendre soin de la cuisine et de la ferme, je serais en état de pourvoir à tout le reste.

(Suit un état des dépenses par mois ; nous le supprimons comme purement administratif. Le rapport continue par l'étude de la ferme, en tant que source de revenus pour les écoles.)

La ferme comprend actuellement 980 acres de terre (1), 150 têtes de gros bétail et 17 chevaux, sans compter l'accroissement annuel dans toutes les espèces.

La rigueur des deux derniers hivers nous a enlevé 40 bœufs adultes et autant de jeunes sujets; 7 chevaux ont péri par diverses autres causes. Vous voyez que nous avons encore quelquefois occasion de bénir le saint nom de Dieu.

Sur le terrain de la ferme nous pouvons récolter toute la quantité désirable de froment, de seigle, d'orge, d'avoine, de pommes de terre, de choux et, en général, tous les légumes de jardin. Mais, les deux dernières années, les produits n'étant pas d'un écoulement facile et la main-d'œuvre se maintenant à un prix très élevé à cause de la rareté des hommes, c'eût été une spéculation ruineuse de produire des céréales au-delà de notre propre usage.

C'est le taux élevé des gages qui nous arrête dans l'expansion de notre zèle et qui nous crée des difficultés sérieuses. Je n'ai qu'un Frère convers avec moi, et encore est-il si infirme, que, malgré sa bonne volonté, à laquelle je rends le plus parfait témoignage, il ne peut pas faire une journée de travail. Vous verrez dans le tableau des

(1) L'acre vaut à peu près un demi-hectare.

dépenses les sommes énormes payées aux employés de la mission. Si j'avais trois Frères convers au lieu d'un, presque toute cette dépense serait épargnée, le travail mieux fait, le bétail mieux soigné et, par-dessus tout, je serais déchargé du soin d'exploiter une ferme. Oui, donnez-moi trois bons Frères et je ferai l'éducation de tous les enfants du district, et je viendrai encore en aide aux autres missions. Mais si je reste avec un seul Frère et que ce Frère soit infirme, la situation ne peut qu'empirer, dans l'état actuel des mines. Non seulement nous ne pourrons pas élargir nos listes d'admission aux écoles, mais il faudra les restreindre, et, au lieu de porter secours aux autres, nous serons toujours à peser, à compter, à lésiner et, comme on dit vulgairement, à nous griller le sang pour ne pas faire de dettes.

Le chemin de fer en construction et qui va relier les deux mers à travers le territoire canadien, profite à la partie sud de la province ; mais il a actuellement, et probablement il aura pendant quelques années, un effet tout contraire pour la partie nord. A preuve : nos transports nous ont coûté, cette année, 125 dollars de plus que si les rouliers n'avaient pas été employés par la compagnie du chemin de fer.

Croyez-moi, mon révérend et bien cher Père, etc.,

J. M. Mac-Guckin, o. m. i.

Le P. Mac-Guckin n'est pas seulement l'économiste *distingué* qu'on vient de voir, malgré nos réticences. Il fait marcher de pair avec ses affaires temporelles sa part d'enseignement dans les écoles, la direction des deux communautés, le ministère des âmes dans le rayon de la mission, et il nous apprend, sans s'en apercevoir, en terminant son travail, qu'en 1879 il a prêché le jubilé à New-Westminster.

VARIÉTÉS.

IL Y A VINGT ANS.

Il y a vingt ans, le 21 mai 1861, le fondateur de la congrégation des Oblats de Marie immaculée, Mgr Charles-Joseph-Eugène DE MAZENOD, rendait à Dieu sa belle âme. Le deuil fut immense parmi nous, mais l'œuvre ne devait pas mourir avec celui qui l'avait conçue et si bien organisée, et bientôt Dieu consola notre famille religieuse par l'élection à l'unanimité d'un second Père, héritier du dévouement et du cœur du premier : *Mortuus est pater ejus, et quasi non est mortuus : similem enim reliquit sibi post se* (Eccl., XXX, 4).

Depuis vingt ans, la congrégation a passé par bien des épreuves et, récemment encore, elle subissait un choc redoutable qui eût dû l'abattre si Dieu n'avait sur elle des vues de prédilection. Bien des larmes ont coulé depuis vingt ans, bien des vides se sont faits ; mais, dans cette marche en avant, la congrégation s'est accrue et a étendu de tous côtés ses branches et ses œuvres. La bénédiction du vénéré fondateur, le zèle actif de son successeur, l'esprit apostolique de ses enfants, et aussi les faveurs de l'Eglise, ont affermi l'œuvre naissante, et, en nous reportant au jour où nous devînmes orphelins pour la première fois, nous rencontrons partout les traces d'une protection, fruit de la prière et des dernières souffrances du patriarche.

Ce vingtième anniversaire, douloureux et consolant a la fois, ne peut passer inaperçu. Cette vingtième année

est une étape durant laquelle il faut relire l'histoire. Rien ne pourra être plus utile et plus édifiant que le récit des derniers moments de notre vénéré fondateur. Ceux d'entre nous qui l'ont connu et qui ont reçu de ses mains l'onction sacerdotale, verront avec bonheur réapparaître au milieu d'eux ce vieillard si bon et si saint pour lequel leur tendresse avait rêvé comme une sorte d'immortalité, et ceux plus jeunes, entrés depuis dans les rangs de notre chère famille, qui n'ont pas eu le bonheur de connaître le premier Père, seront ravis des traits de sainteté qu'offre la dernière heure de ce pontife héroïque.

Nous insérons la circulaire nécrologique qui parut quelques jours après sa mort. Elle est signée Fabre, o. m. i., assistant. Celui qui devait prendre le gouvernail des mains de notre Père était désigné par Dieu pour recueillir ses dernières paroles et son dernier soupir :

Marseille, le 26 mai 1861.

Pretiosa in conspectu Domini
mors sanctorum ejus.

Mes révérends et bien chers Pères,

Il nous a quittés, notre Père bien-aimé, Dieu l'appelait, nos frères du ciel le réclamaient, sa couronne l'attendait, il est allé près de notre bonne et immaculée Mère intercéder pour nous. Dans la douleur immense qui nous oppresse, la mort si précieuse de ce vénéré malade est pour nous une bien grande consolation, nous voulons partager avec vous, l'une comme l'autre. Au reste, ce que nous avons vu, ce que nous avons entendu, près de ce lit de mort qui est devenu le berceau de notre Père pour une vie meilleure, ne nous appartient pas, c'est un bien qui nous est commun : il nous tarde de vous en offrir votre part.

Depuis le 9 avril, date de la dernière circulaire, l'état de notre vénéré malade paraissait s'améliorer ; à mesure que la saison devenait plus agréable, que la nourriture était plus abondante, les forces semblaient revenir. Lui-même était plein d'un doux espoir, plusieurs fois il manifestait ses espérances avec des sentiments qui nous comblaient de joie et de bonheur. C'était pour nous qu'il voulait vivre encore, c'était à nous qu'il consacrait, avec une sollicitude pleine d'affection, tous les moments de sa journée. Les intérêts de notre chère famille l'occupaient plus que son mal. Il ne voulait pas nous permettre d'avoir égard à sa maladie quand il s'agissait de quelque affaire, et plus d'une fois des reproches affectueux nous ont rappelé ce désir de son cœur et cette expression de sa volonté. Un jour même qu'il avait été plus fatigué, ayant appris qu'une lettre était arrivée d'une de nos missions étrangères, il exigea qu'à neuf heures du soir, nous lui en donnassions lecture, ne voulant pas renvoyer au lendemain la connaissance et la décision de ce qui pouvait intéresser quelques-uns de ses enfants. Dès ce jour-là, ordre était donné que, quand un de ses assistants entrait dans sa chambre, tout le monde se retirât pour qu'il pût en toute liberté parler des affaires et communiquer les lettres qui auraient été reçues. C'est ainsi, bien chers Pères, c'est ainsi que nous aimait, que pensait à nous, que s'occupait de nous le plus affectueux des Pères. Nous ne pouvons vous taire le bonheur qu'éprouva ce Père si aimant un jour de cette dernière période de sa vie. Le courrier de la Rivière-Rouge était arrivé apportant un grand nombre de lettres de nos Pères de ce vicariat, nous pûmes lui en donner lecture, c'était au lendemain d'une forte et douloureuse crise. Avec quelle consolation il écoutait cette lecture, il en pleurait de joie ; sa main se leva pour bénir avec affection ces bons Pères et leurs œuvres si importantes, si difficiles. « *Mon Dieu*, nous dit-il dans ce moment d'émotion, *oui, volontiers je souffre pour ces chers enfants.* » Nous avons pu aussi lui lire des lettres reçues de l'Orégon, de la Caferie, de Ceylan, du Texas, du Canada, de l'Angleterre, et, en dernier lieu, de Buffalo. Ces diverses lectures lui fai-

saient oublier sa maladie, sa foi si vive se manifestait dans tout son extérieur, et souvent ces joies de l'âme ont calmé d'une manière heureuse les souffrances du corps. Tous ses enfants qui venaient ainsi le visiter par leurs lettres et qui, à la distance où la plupart se trouvent le supposaient en parfaite santé, lui faisaient oublier à lui-même qu'il était sur un lit de douleur. Chaque mission, que dis-je? chaque maison était présente à son esprit, à son cœur, avec tout son personnel, avec tous ses intérêts. Il savait tout, il nous parlait de tous et de tout; nous le comprenons bien maintenant que ce coup terrible est venu nous frapper, il était insatiable de nous.

Un mieux assez notable s'étant manifesté, notre bien-aimé Père désira sortir en voiture pour voir lui-même ses enfants. Sa première visite fut pour ses chers Oblats de Montolivet. Avec quel bonheur il se trouva au milieu de cette famille si fervente, si aimante et si aimée! Ils vinrent tous auprès de lui, ces fils de prédilection : il souriait à chacun, il avait pour chacun quelques-unes de ces bonnes paroles dont il possédait si bien le secret, qui partaient de son cœur et qui allaient droit au cœur. En rentrant chez lui, il était heureux d'avoir pu faire cette visite. « *C'était bien juste*, nous disait-il, *oui, ma première visite devait être pour Montolivet; oh! comme j'ai été content de voir toute cette famille!* » En nous parlant ainsi, sa figure était inondée de la joie la plus douce.

Il voulut que sa seconde visite fût pour ses chères filles de la Sainte-Famille des deux maisons de Marseille : il les fit toutes réunir dans la maison du Prado, afin de les voir et de les bénir toutes à la fois. Il y fut reçu comme un Père, comme un Bon Père, au milieu des fleurs qu'il aimait tant, sous un ombrage qui lui rappelait sa chère campagne de Saint-Louis. « *Oh! comme on est bien ici!* s'écria-t-il, *comme on y respire à l'aise!* » Il jouissait lui-même du bonheur dont il voyait jouir toutes les personnes qui l'entouraient. Il voulut aussi revoir cette maison de campagne pour laquelle il avait une préférence marquée, et où il a tant travaillé pour nous.

Mais hélas! ce mieux n'était qu'apparent! Notre bien aimé

Père dut renoncer bientôt à ces sorties qui le fatiguaient; Dieu n'avait voulu, en les permettant, que lui fournir le moyen de témoigner d'une manière plus sensible toute l'affection de son cœur. Il fut obligé de se borner à passer quelques heures dans un fauteuil : *il essayait ses jambes*, nous disait-il. En le faisant, il avait un dessein qui nous manifeste bien toute sa foi et sa piété. Deux ou trois jours après qu'on eut commencé ainsi à le lever et à l'aider à faire quelques pas : *Conduisez-moi*, nous dit-il, *à tel endroit*, en indiquant du doigt le lieu où on lui disait la Sainte Messe chaque jour, et là il s'arrêta debout pendant quelques instants, désirant savoir combien de temps il pourrait rester ainsi : *Je veux célébrer la Sainte Messe*, nous dit-il ; *vous m'aiderez, n'est-ce pas? Oh! quel bonheur si je puis la dire pour le saint jour de la Pentecôte!* Dès ce jour-là, il donna ses ordres, prit toutes les précautions en conséquence. Il souhaitait dire la Messe le saint jour de la Pentecôte : nous aurions été si heureux de pouvoir lui en faciliter le moyen ; mais, hélas! Dieu ne voulait pas lui accorder cette grâce; il voulait seulement nous montrer combien ardents étaient sur ce point les désirs de ce cœur si grand, si pieux, si affamé de la Divine Eucharistie. Il l'entendait bien tous les jours, la Sainte Messe, souvent en versant d'abondantes larmes à la pensée qu'il était privé de la dire lui-même. Cette privation a été pour notre Père bien-aimé la souffrance la plus cruelle qu'il ait eu à endurer pendant toute sa maladie. Oh ! comme il l'a sentie! comme il en a souffert! mais pourtant toujours avec une admirable résignation. *Vous pouvez dire la Sainte Messe, vous...*, nous disait-il en versant des larmes qu'il s'efforçait de contenir pour ne pas trop nous attrister. L'impuissance où il était de réciter le saint Office devenait aussi pour ce vénéré malade une bien grande privation. Il l'a fait réciter auprès de lui tant qu'il a pu, s'unissant d'esprit et de cœur à toutes ces paroles qu'il comprenait si bien, à tous ces sentiments dont son âme surabondait. Alors même que les médecins ne voulaient pas permettre que l'on récitât l'office tout entier, il exigeait que le matin on vînt dire auprès de lui Prime, et le soir il suivait attentivement

celui qui venait lire à haute voix les Complies. Les Complies! elles devaient être sa dernière prière, il devait rendre à Dieu sa belle âme en les achevant au milieu de ses enfants éplorés!

Il allait arriver ce jour, le dernier de ceux que notre Père bien-aimé avait à passer sur la terre. Une fatigue plus grande s'était manifestée depuis quelques jours; cette plaie persistante par laquelle devait finir une vie naguère encore si forte prenait un caractère plus alarmant; les forces du corps diminuaient par degrés, mais la vigueur de l'âme demeurait dans toute son énergie. Nos craintes grandissaient à mesure que les forces baissaient; mais, chez ce vénéré malade, la volonté était si puissante, qu'il ne paraissait nullement partager nos inquiétudes. Vendredi, 17 du mois de mai, l'état de Monseigneur était très grave; il put encore tout le jour s'occuper d'affaires comme par le passé. Une lettre de Son Eminence le cardinal Barnabo, qui lui avait toujours été très attaché, vint le réjouir et le consoler ce jour-là. Il en prit lui-même connaissance, nous l'expliqua, et nous dit combien il en était heureux. Vers les cinq heures du soir, un symptôme alarmant se manifesta tout d'un coup avec les caractères de la dernière gravité. A la première nouvelle, nous accourûmes auprès de lui, nous le trouvâmes toujours calme et serein, rassurant tout le monde, s'étonnant de nos craintes qu'il ne partageait pas encore. Le R. P. Tempier, ce digne et vénérable compagnon de ses travaux, de ses joies et de ses peines, le confident de toutes ses pensées, dut annoncer à ce Père si bon toute la gravité de la situation et lui appliquer l'indulgence plénière *in articulo mortis*. Le docteur d'Astros, qui, pendant cette longue maladie, a soigné le saint malade avec un dévouement vraiment filial, et pour lequel nous devons tous conserver la plus vive et la plus inaltérable reconnaissance, s'empressa de se rendre auprès de Monseigneur; il ne put que constater un danger imminent qu'il ne dissimula pas à son malade. Cette nouvelle ne troubla nullement notre vénéré Père, car il sentait lui-même que son heure n'était pas encore venue. Il nous rassurait tous, il s'efforçait de calmer nos anxiétés; car notre

inquiétude ne pouvait accepter cette assurance. Mgr Jeancard, si attaché à notre bien-aimé défunt, avec lequel il avait le bonheur de vivre dans la plus grande intimité depuis de si longues années, et qui aimait notre Fondateur autant qu'il en était aimé, ne voulut céder à personne la consolation de passer auprès de ce lit de douleur une nuit qui, au dire des médecins, pouvait être la dernière. Un d'entre nous resta aussi auprès de lui. Elle fut longue cette nuit, elle fut pleine d'angoisses et d'émotions; deux des Sœurs de l'Espérance étaient là avec nous, veillant et priant, entourant des soins les plus dévoués, les plus intelligents, les plus affectueux celui qu'elles aimaient comme un Père et qui les aimait comme ses filles bien chères. Les douleurs furent grandes, les craintes ne le furent pas moins. Le R. P. Tempier annonça à Monseigneur qu'on dirait dans sa chambre la messe à minuit, et qu'on lui donnerait la Sainte Communion en viatique. *Si on doit me donner la Sainte Communion en viatique*, reprit le saint malade, *pourquoi attendre jusqu'à minuit? Vous pouvez bien me la donner maintenant.* Tout fut préparé à l'instant pour cela: un de nous alla prendre au séminaire, à onze heures du soir, la Sainte Réserve, et Mgr Jeancard donna la communion à ce Père vénéré, qui avait voulu se faire revêtir de ses ornements épiscopaux, pour la recevoir plus solennellement. Les dispositions de l'âme fixèrent surtout son attention. Oh! que ne l'avez vous vu se préparant à cette communion qui devait être la dernière! que ne l'avez-vous vu faisant son action de grâces, oubliant pour ainsi dire ses souffrances pour être tout entier à son Dieu, de cœur et de corps! Après le temps qu'il voulut consacrer à cet entretien intime avec son Sauveur, il consentit à laisser reprendre auprès de lui les soins qu'il avait fait interrompre. Même pendant ces heures, il s'occupait de nous plus que de lui, et nous manifestait sa peine de nous voir ainsi veiller et ses craintes que ces veilles insolites pour nous ne nous fatiguassent. Dès que le jour parut, Mgr Jeancard célébra la Sainte Messe, pendant laquelle il récitait l'Oraison *Pro infirmo morti proximo*. Monseigneur s'en aperçut, car il suivait tout;

il remarqua très bien l'émotion qu'éprouva le célébrant en disant une Oraison qui ne rappelait que trop un coup que nous redoutions tant. *Ce pauvre Monseigneur de Cérame,* nous dit-il, *il a été très ému en disant cette Oraison, il ne voudrait pas me laisser partir.* Cependant une légère amélioration se manifesta, et le danger, tout en restant très grand, cessa d'être imminent. Une circulaire adressée aux recteurs du diocèse avait prescrit dès le matin même l'exposition solennelle du Très Saint Sacrement et la récitation des prières des agonisants. Cette nouvelle fit accourir à l'Evêché presque tous les Prêtres de la ville : tous étaient admis auprès de leur premier Pasteur, et il avait pour tous quelque bonne parole, un sourire paternel et plein d'affection. Autant que sa faiblesse lui permettait de le faire, il s'informait de tout ce qui pouvait les intéresser chacun en particulier, n'oubliant rien, se souvenant de tout. Le médecin put nous rassurer sur les conséquences immédiates de la crise de la veille, tout en nous déclarant que le danger était toujours là.

La nuit du samedi au dimanche fut assez bonne. Le dimanche était le saint jour de la Pentecôte ; à cause de l'état dans lequel Monseigneur se trouvait, Mgr Jeancard avait annoncé qu'il n'officierait pas pontificalement à la cathédrale. Aussitôt que le vénéré malade eut connaissance de cette détermination : *Je ne puis consentir,* dit-il, *à ce que les solennités de l'Eglise se ressentent ainsi de mon état, je veux que vous fassiez l'office Pontifical tout le jour comme si je me portais bien. Je ne veux point être ainsi cause que les fidèles soient privés de ces grandes cérémonies qui leur sont si agréables.* Et il régla tout avec l'attention la plus minutieuse.

A la première nouvelle de la gravité du danger, le R. P. Courtès s'empressa de venir d'Aix auprès de notre vénéré malade. Le R. P. Vincens était à Bordeaux, occupé à terminer une retraite très importante, une dépêche télégraphique l'informa de l'état désespéré de notre bien-aimé Père. Il partit sur-le-champ et put arriver ici le lundi matin. Nous annonçâmes à Monseigneur le retour de ce bon Père ; il en fut tout heureux : il l'embrassa avec une tendre émotion, nous com-

prîmes qu'il avait craint de n'avoir pas cette consolation. A plusieurs reprises, dans le courant du lundi, il nous demanda des nouvelles de la Congrégation et nous parla même de différentes affaires avec un calme, une sérénité, une lucidité qui ravissaient d'étonnement tous ceux qui en étaient les témoins. Au milieu de nos angoisses, nous ne pouvions nous empêcher de remercier Dieu de nous laisser ainsi jouir de notre Père jusqu'aux derniers moments.

Hélas ! les voici qui commencent, ces derniers moments, et pour notre édification ils ont duré trente heures ! Le lundi de la Pentecôte, vers les quatre heures du soir, le R. P. Tempier, voyant le danger augmenter, voulut donner à celui qui avait été depuis quarante-six ans son Père et son ami, une dernière preuve d'affection et de dévouement. Il lui en coûtait; mais, pour Monseigneur, ce digne Père n'avait jamais calculé, ni mesuré. Il se résigna donc, et il annonça à ce vénéré malade que toute espérance était perdue, que les remèdes étaient impuissants, qu'il fallait faire au Seigneur le sacrifice de la vie et se préparer à mourir. Le Seigneur avait permis tout cela pour nous montrer l'âme de notre Père dans toute sa beauté. Aussitôt Monseigneur joint ses mains, offre à Dieu, avec la foi la plus vive et la générosité la plus parfaite, et le sacrifice de sa vie, et le sacrifice de tout ce qu'il laissait sur la terre. Il n'hésita pas un instant, et depuis ce moment, avec une joie qui surabondait, il n'a plus voulu penser qu'à la mort, parler de la mort, et renouveler sans cesse son acte de soumission à la volonté divine. Un Père vint auprès de lui en ce moment : *Mon ami*, lui dit Monseigneur, *c'est fini... je vais mourir... Ce que c'est que cette vie !... Je me faisais un peu illusion.. Oh! quelle grâce !... Je ne m'en fais plus maintenant...* Monseigneur, lui dit ce Père, le bon Dieu est bien bon... Nous avons tous encore bien besoin de vous... il ne vous refusera pas de vous laisser encore un peu avec nous si vous le lui demandez pour nous. — *Oh ! non ! non ! jamais je ne ferai cette demande... Je ne veux qu'une chose, que la sainte volonté de Dieu s'accomplisse... Faites-moi les prières des agonisants... Auparavant*

donnez-moi ma croix de missionnaire et mon chapelet, ce sont mes armes. Je veux qu'elles ne me quittent plus. Et aussitôt il prit sa croix d'une main, son chapelet de l'autre, et, comme il l'avait dit, il n'a pas voulu se dessaisir *un seul instant, pendant trente heures*, de cette croix et de ce chapelet.

Nous récitâmes près de lui les prières des agonisants ; il répondait à toutes avec l'attention la plus parfaite, il les suivait avec la foi la plus vive. Ces prières terminées, il demanda qu'on récitât auprès de son lit le chapelet ; toutes les personnes de l'évêché et plusieurs ecclésiastiques se réunirent pour assister à ces diverses prières. Monseigneur désira ensuite être reçu du Scapulaire de l'Immaculée Conception, ce que nous nous empressâmes de faire. Il voulut aussi recevoir les Indulgences *in articulo mortis* du Scapulaire de Notre-Dame des Sept-Douleurs. Son attention était toujours la même, sa piété toujours vive, son calme toujours parfait. Nous lui proposâmes d'annoncer par le télégraphe au Souverain Pontife, par l'intermédiaire du cardinal Antonelli, l'état dans lequel il se trouvait, de lui renouveler l'expression filiale et inaltérable de sa piété et de son dévouement, et de lui demander la bénédiction apostolique au moment de la mort. *Oh ! oui ! bien volontiers,* nous répondit-il avec empressement, *je serais bien heureux de la recevoir.*

Quelques instants après on sonna à la paroisse de la Major *l'Angelus ;* Monseigneur l'entendit, et nous fit signe de le dire ; il répondait à toutes les prières à voix basse. Le *Regina Cœli* terminé : *C'est le moment*, nous dit-il, *de renouveler mes vœux de Religion. Je les renouvellerai bien volontiers.* En ce moment entrèrent les Pères du grand séminaire, le bon Dieu leur ménageait la consolation inappréciable de voir et d'entendre ce qui allait se faire et se dire. Un d'entre nous récita à haute voix la formule ordinaire de l'oblation, Monseigneur l'écoutait, la suivait, et répétait avec un bonheur ineffable ces paroles par lesquelles il s'était consacré au Seigneur, et que tous ses enfants avaient prononcées en se consacrant à leur tour dans la Congrégation dont il a été le Père et le Fondateur. L'émotion de tous était à son comble. Notre

bien-aimé Père sentait en ce moment qu'il était en spectacle à Dieu, aux Anges et aux hommes : il voulait jusqu'au bout nous donner l'exemple. A peine cette cérémonie terminée, Mgr Jeancard vint se mettre à genoux pour lui demander sa bénédiction ; après lui se présenta le R. P. Tempier ; les uns après les autres, nous vînmes tous baiser cette main paternelle de qui nous avions tant reçu et recevoir cette bénédiction suprême.

Monseigneur, lui dit un de nous, daignez bénir tous vos Oblats. — *Oh! oui*, s'écria-t-il ! Et ses mains défaillantes se levèrent avec amour, un regard ineffable alla chercher au ciel la plus précieuse des bénédictions, ses mains s'abaissèrent pour prendre la croix d'Oblat, et avec cet emblème auguste, si expressif pour nous, il bénit tous ses enfants en faisant avec le Crucifix le signe de la Croix vers les différents points de la terre. — Vous bénirez aussi la Sainte-Famille de Bordeaux, toutes vos filles si bonnes, si dévouées ! — *Oh! oui, de grand cœur!* Et ses mains se levèrent et se baissèrent encore pour demander et pour répandre une abondante bénédiction.

Monseigneur, lui demanda un de nous, dites-nous quelques paroles que nous puissions communiquer à tous nos frères, elles les rendront si heureux ! — *Dites-leur bien que je meurs heureux... que je meurs heureux de ce que le bon Dieu a daigné me choisir pour fonder dans l'Eglise la Congrégation des Oblats.* — Monseigneur, daignez nous manifester le dernier désir de votre cœur. — *Pratiquez bien parmi vous la charité... la charité... la charité... et au dehors, le zèle pour le salut des âmes.*

Monseigneur, dites-nous quelque chose pour nos Sœurs de la Sainte-Famille.— *Dites-leur que je les ai beaucoup aimées, que je les aime bien, que je suis leur Père. Dites-leur que je veux que les deux familles soient toujours bien unies, qu'elles n'en forment qu'une : elles seront heureuses et fortes par cette union fraternelle.*

Vous serez toujours, au ciel comme sur la terre, notre Père et notre Père bien-aimé, n'est-ce pas, Monseigneur ? —

Oh ! oui ! s'écria-t-il avec une expression que nous ne saurions rendre.

Quelques instants après arrivèrent nos Pères du Calvaire ; Monseigneur les fit venir auprès de lui ; il voulut redire au R. P. Vincens et aux autres Pères qui l'accompagnaient tout ce qu'il avait déjà dit. Tel est le testament précieux que nous laisse ce bien-aimé Père, tels sont ses dernières pensées, ses derniers sentiments, ses dernières volontés. Quel bonheur que nous ayons pu les recueillir de sa bouche expirante ! Quelle consolation pour nous au milieu de notre immense douleur de pouvoir vous les transmettre ? Son esprit et son cœur étaient entièrement occupés de ces grandes pensées. *Oh! si j'étais plus saint,* répétait-il, *je dirais à Dieu: Veni, Domine, noli tardare.* Quelques instants après, il nous disait encore : *Oh ! qu'il tarde à venir ce bon Maître ! Je ne suis pas encore digne de m'unir à lui.* Un d'entre nous lui ayant dit : C'est aujourd'hui l'anniversaire de la mort du bon père Albini. *Oh! il était un saint, lui,* nous répondit-il aussitôt, *oh ! qu'il prie pour moi !*

Ainsi se passèrent les heures du lundi soir, dans des désirs ardents de voir arriver ce précieux moment qui l'unirait à son Dieu, dans un renouvellement continuel de son sacrifice. Le docteur, étant revenu vers les dix heures, nous engagea à aller prendre un peu de repos, nous assurant que la nuit ne serait pas très mauvaise. En ce moment arriva une dépèche de Mgr l'Archevêque de Tours. Ce digne et vénérable prélat, ce fils bien-aimé du meilleur des Pères, était impatient de recevoir des nouvelles de notre saint malade. Les fonctions de son ministère le retenaient dans sa ville épiscopale, son cœur si dévoué souffrait trop de cet éloignement. Il désirait voir une dernière fois ce malade tendrement chéri : il demandait si en partant de suite il pourrait trouver encore en vie notre bien-aimé Père. Hélas ! nous ne savions que répondre : nous donnâmes quelques espérances, mais bien vagues, et qui malheureusement ne devaient pas se réaliser. Pendant deux mois continuels, Mgr l'Archevêque de Tours avait veillé avec un amour filial auprès de ce malade si bon

bon et si aimant ; il avait montré dans ces douloureuses circonstances tout ce que son âme renfermait de dévouement et de tendresse. Le Seigneur a épargné à ces deux cœurs qui se comprenaient si bien les douleurs poignantes que la nature ressent au moment d'une suprême séparation.

La nuit se passa assez bien. Deux Sœurs de l'Espérance étaient là attentives, empressées, et nous étions tout près, disposés, au premier signal d'alarme, à accourir auprès de notre cher Père. De bon matin, l'un d'entre nous vint visiter notre cher malade. Monseigneur, lui dit-il, je vais dire la sainte messe, que voulez-vous que je demande au bon Dieu pour vous ? — *Oh ! demandez-lui que sa sainte volonté s'accomplisse, c'est tout le désir de mon cœur.* Il ajouta de suite : *Nous nous sommes trompés hier soir, mais ce ne sera pas long,* voulant nous faire comprendre qu'il s'attendait toujours à mourir et à mourir bientôt. Il voulait surtout expirer avec toute sa connaissance ; cette pensée le préoccupait beaucoup. Pendant sa dernière nuit comme pendant la dernière journée, il ne cessait de dire aux personnes qui l'entouraient : *Si je viens à m'assoupir, et que je sois plus mal, éveillez-moi, je vous en prie ; je veux mourir en sachant que je meurs.* Le Seigneur devait lui accorder cette grâce. Connaissant l'état dans lequel il se trouvait depuis la veille au soir, il acceptait tout, mais ne demandait plus rien, pas même de changer de position, voulant tout faire par obéissance et pour mieux accomplir la sainte volonté de Dieu.

La dernière journée était arrivée : c'était le mardi de la Pentecôte, 21 mai ; Monseigneur entendit deux messes qui furent dites successivement dans sa chambre par Mgr Jeancard et par le R. P. Tempier ; il les entendit toujours avec la même piété, avec la même foi, demandant sans cesse l'accomplissement de la volonté divine. Dans la matinée, il rappela à l'un de nous qu'on avait reçu une lettre de l'Orégon depuis deux jours. Je l'ai, lui dit ce Père, je puis vous la lire sur le champ. — *Est-ce une lettre d'affaires ou une lettre d'édification ?* — C'est une lettre d'affaires, Monseigneur. — *Alors, mon cher ami, elle n'est pas pour moi ; je n'ai plus à*

m'occuper que d'une seule affaire, à bien mourir. Et il prit sa croix et la baisa avec tendresse... A plusieurs reprises, il demanda qu'on lui récitât des prières. Les Complies lui furent dites trois fois dans l'après-dîner, deux fois avant cinq heures, et la dernière fois il devait expirer en les achevant.

A quatre heures du soir, on apporta la dépêche qui annonçait LA BÉNÉDICTION APOSTOLIQUE QUE LE SAINT-PÈRE DAIGNAIT TRANSMETTRE A MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE DE MARSEILLE MOURANT. Nous entrâmes chez le malade, Mgr l'Evêque de Cérame lui donna lecture de cette dépêche : il joignit ses mains, se recueillit pour la recevoir avec plus de foi et de piété.

De quatre heures du soir à neuf heures et demie, Monseigneur pria et fit prier ; il demanda qu'on récitât le chapelet, qu'il suivit en tenant le sien avec la foi la plus vive.— *Ai-je bien longtemps encore à vivre ?* dit-il au médecin à plusieurs reprises dans sa dernière visite. — *Oh ! comme je voudrais me voir mourir, pour bien accepter la volonté du bon Dieu !* Plusieurs Pères vinrent successivement le visiter : il souriait à tous, mais il ne voulait plus parler, il ne voulait plus que prier. Vers les neuf heures et demie, il demanda qu'on récitât les prières des agonisants ; on s'empressa de se rendre à ses désirs ; le R. P. Tempier lui-même, ému et brisé, remplit ce pénible devoir. Nous proposâmes à Monseigneur de psalmodier Complies autour de lui ; il y consentit volontiers. C'était la dernière heure qui arrivait. Oh ! que ne l'avez-vous vu élevant les bras quand quelque verset était plus analogue à sa position : *In pace in idipsum dormiam, et requiescam — in manus tuas, Domine, commendo spiritum meum.* Si vous l'aviez vu levant les yeux au ciel quand nous dîmes le *Nunc dimittis !* sa figure si belle rayonnait de bonheur. Nous nous arrêtâmes un peu pour lui donner quelques instants de repos. Mais les derniers moments approchaient ; nous dûmes accourir au plus vite. Nous étions tous là, sa famille dans la personne de sa vénérable sœur et de son neveu M. le marquis de Boisgelin, admirable d'intelligence, de cœur, de dévouement; Monseigneur de Cérame, les vicaires généraux, les secrétaires, trois des assistants géné-

raux, deux Pères du séminaire, deux Sœurs de l'Espérance, tous ses domestiques, nous venions voir mourir le Juste. Nous récitâmes le *Salve Regina*, que notre bien-aimé Père comprit et suivit tout entier. A ces paroles : *Nobis post hoc exilium ostende*, il ouvrit un peu les yeux ; à chacune des invocations : *O clemens, o Pia*, il fit un léger mouvement ; à la troisième : *O Dulcis Virgo Maria*, il rendit le dernier soupir. Sa belle âme était devant Dieu.

Debout près de son lit, avec un ineffable sentiment, le R. P. Tempier avait dit d'abord le *Profisciscere* ; au moment suprême, nous dîmes tous : *Subvenite Sancti*. Nous donnâmes une dernière fois l'eau bénite à notre bien-aimé Père, et tous prosternés près de ce lit qu'il venait de quitter, longtemps nous priâmes, longtemps nous pleurâmes ; mais pourtant nous étions heureux. Le Seigneur nous avait fait la grâce de voir mourir un Juste et de rendre à notre bien-aimé Fondateur tout ce que nous lui devions d'affection, de dévouement et de reconnaissance. Nos Frères du ciel durent nous remplacer auprès de son âme et l'accompagner en triomphe devant le Trône de Celui qu'il avait tant aimé et si bien servi. « *Euge, serve bone et fidelis, intra in gaudium Domini tui.* »

Agréez, mes révérends et bien chers Pères, l'expression de mes sentiments les plus dévoués.

FABRE, O. M. I.,
Assistant.

NOUVELLES DIVERSES

MAISON DE NEERBEEK, EN HOLLANDE. — Le R. P. CORNE, supérieur de la communauté fondée en Hollande, dans le Limbourg catholique, et composée des novices et de quelques scolastiques de notre province française du Nord, veut bien nous faire l'histoire de sa petite colonie. C'est avec un grand bonheur que nous accueillons ces premières nouvelles venues de l'émigration, et que nous publions ici le court et intéressant rapport du révérend Père.

Le 3 et le 4 novembre venait de passer sur la France. La plupart des maisons religieuses violemment envahies, leurs hôtes jetés dehors, la communauté de vie religieuse proscrite au nom de lois soi-disant existantes, tel était le bilan de ces jours néfastes; jours de deuil glorieux pour les communautés conviées à l'honneur de souffrir persécution pour la justice ; jours qui pèseront comme un remords sur l'âme des instruments humains de la force brutale.

En prévision de ce sinistre triomphe de l'iniquité, nos supérieurs s'étaient préoccupés de chercher à l'étranger des refuges pour nos scolastiques et nos novices. Après plusieurs tentatives infructueuses, on avait trouvé dans le Limbourg hollandais, à Neerbeek, une maison qui pouvait suffire au début à abriter les novices et les scolastiques philosophes de la province du Nord. C'était ce local que, sur la fin d'octobre, j'avais reçu mission d'aller préparer à la prochaine venue de ses hôtes.

Ayant fait charger un wagon des objets de première nécessité, fournis par la maison de Notre-Dame de Sion et surtout par celle du noviciat de Nancy, je me dirigeai vers la

Hollande. Tout y était nouveau pour moi : le pays, les habitants, la langue et les usages. Sans guide je me serais inévitablement égaré dans ce milieu inconnu. Dieu me fit trouver chez les Rédemptoristes hollandais de Ruremonde, avec une généreuse hospitalité de plusieurs jours, un bon religieux qui se mit à mon service tout entier et comme si j'avais été un de ses Frères. Il me dirigea dans les démarches et les acquisitions nécessaires ; il m'enrichit de tous les renseignements utiles, et me tira ainsi du dédale des premiers embarras. Le F. Nicolas, de la maison du scolasticat d'Autun, et quelques jours après le F. Faivre avec un Frère novice de Notre-Dame de Sion étaient venus me rejoindre à Neerbeek. Ensemble nous disposâmes la maison le mieux que nous pûmes, et bientôt il nous fut donné d'y appeler nos scolastiques et nos novices. Ils n'attendaient, à Sion, qu'un signal pour venir trouver la tranquillité que leur refusait la mère patrie. Ces chers enfants arrivèrent en deux groupes, le 11 et le 12 novembre, sous la conduite du R. P. Favier, professeur de philosophie de nos scolastiques. Notre maison de Hollande commençait.

Quel début ! il est gravé dans nos mémoires pour des années. A la première messe dite, quand arrivèrent les novices, il nous fallut emprunter l'autel, les vases sacrés et les ornements à une valise de Missionnaire. La pierre du manteau de la cheminée nous servit de table d'autel. Le reste à l'avenant. L'ombre du cher Bethléem s'étendait jusqu'à nous ; ce cher souvenir évangélique nous consola.

La maison, d'une apparence honnête, se compose d'un corps de logis, habitation de l'ancien propriétaire, fermier aisé du bourg, et de deux longues ailes servant de grange et d'écurie. A côté, le jardin potager ; par derrière, un verger ; le tout enclos, selon la mode du pays, d'une haie d'épines. Le rez-de-chaussée de la maison offrait deux chambres, en outre de la cuisine et d'une chambre à four, et l'étage six pièces, la plupart fort petites. Il fallait trouver avec ça une chapelle, un réfectoire, une cuisine, un parloir, une salle de noviciat, une salle d'étude et de classe pour les scolastiques,

des dortoirs pour six scolastiques, sept novices et trois frères convers, des chambres pour les Pères. Je ne sais comment nous fîmes, mais enfin chacun eut son petit coin, et on vécut. Néanmoins on était à l'étroit, bien à l'étroit. Forcément on se coudoyait, et les deux communautés du scolasticat et du noviciat, qui devaient demeurer distinctes, se trouvaient inévitablement confondues en une seule.

Aussi, le R. P. Provincial, lors de sa visite au mois de décembre, s'empressa-t-il d'accepter l'offre bienveillante qui nous était faite d'une maison à une demi-heure de distance de la nôtre, et il la désigna pour habitation aux Frères scolastiques. Ceux-ci y entrèrent le 21 décembre. Comme la maison est un peu plus spacieuse que celle de Neerbeek, ils y furent à l'aise pour la place; mais ils y éprouvèrent une seconde fois les privations et les incommodités d'une installation hâtée. Située dans la même paroisse, cette seconde maison est disposée comme celle de Neerbeek : corps de logis, grange et écuries, le tout fermé par un mur qui achève d'enclore une mare ou trou à fumier. C'est la disposition presque générale des fermes du pays.

L'aménagement s'est fait peu à peu, grâce au concours tout dévoué du R. P. Voirin, Procureur provincial. Sans connaître rien de l'abondance de nos maisons anciennes, nous avons le nécessaire : de Bethléem nous sommes venus à Nazareth. Nous ne formons qu'une seule communauté, dont les membres habitent deux locaux séparés. Ce sont deux foyers, sans doute, et deux toits, mais une seule maison religieuse, avec son unité d'administration, surtout avec son *cor unum et anima una*, en un mot une seule communauté d'Oblats de Marie Immaculée. Le noviciat, avec le Père maître des novices, le Père économe et trois Frères convers, habite Neerbeek, hameau de la commune de Beek; le scolasticat, avec son professeur et deux Frères, est abrité dans une maison isolée de la même commune. Aux jours de fête solennelle, nos scolastiques viennent à Neerbeek mêler leurs voix à celles des novices dans les offices divins, et s'asseoir à une même table dans de fraternelles agapes; l'esprit et la

vie de famille s'entretiennent et se fortifient à ces réunions.

Faisons maintenant connaissance avec le pays. Le Limbourg hollandais est une langue de terre fort étroite, partant de la province de Liège et s'arrêtant à la Gueldre, première province de la vieille Hollande. La Meuse le limite à l'ouest et le sépare de la Belgique ; à l'est, la Prusse rhénane. Ce ruban de terrain commence à Maestricht, vieille ville forte dont nos poëtes du grand siècle chantèrent la prise par Louis XIV ; il va finir au-delà de Venlo, après un déroulement d'une trentaine de lieues. Au milieu, à peu près, se trouve Ruremonde, la ville épiscopale. Large parfois de dix lieues, il n'a, çà et là, que quelques lieues entre les deux frontières qui le resserrent, j'allais dire qui l'étranglent. Il y a quarante années, notre Limbourg ne formait, avec le Limbourg belge, situé sur la rive gauche de la Meuse, qu'une seule province appartenant à la Belgique. Survint un remaniement de territoire, qui cédait aux Pays-Bas toute la rive droite de la Meuse, à partir de Maestricht. C'était l'annexion du Limbourg à la Hollande, dont l'éloignaient pourtant la religion, le caractère et la langue, toutes choses, il est vrai, qui pèsent peu dans la balance des princes.

Le Limbourg et le Brabant nord sont les deux seules provinces catholiques de la Hollande. Dans les villes et les bourgs importants, les protestants et les juifs forment une minorité à peine sensible. Quoique le gouvernement soit calviniste, les catholiques, dans le Limbourg, sont chez eux, et on les y laisse tranquilles. Oui, le Limbourg est catholique, catholique dans ses entrailles, dans sa vie pratique. On y montre du doigt, comme des raretés monstrueuses, les infidèles au devoir pascal ; et la majorité des hommes, cinq ou six fois l'an, s'agenouillent à la table sainte. En dehors des dimanches et des fêtes obligatoires, le peuple célèbre par l'assistance à la sainte messe ces anciens jours de fête que seules les âmes pieuses connaissent encore en France. Quel bon peuple, et comme on voit qu'il est heureux dans sa fidélité à son Dieu ! *Beatus populus cujus Dominus Deus ejus !*

La Meuse, qui forme frontière à l'ouest, est un voisin dange-

reux pour le Limbourg. Des digues la resserrent avec peine dans son lit. Mais il lui arrive parfois, nous l'avons vu cet hiver, de briser comme des jouets d'enfants ces remparts qui la gênent, de se répandre sur ses rivages et d'y laisser, en les quittant, plusieurs mètres de sable. Les bords du fleuve sont plats et n'offrent à l'œil qu'une plaine sans fin, parsemée de villages. Mais à l'est, du côté de la frontière rhénane, le terrain s'élève. Des collines boisées, dominant d'agréables vallons, forment une perspective agréable à l'œil. On va même jusqu'à appeler cette partie du Limbourg une petite Suisse, expression un peu prétentieuse et qui ferait sourire nos amis de Schönau. Plusieurs fois nos novices ont parcouru cette Suisse en miniature et en sont revenus enchantés.

Le sol est fertile ; c'est une alluvion de la Meuse. Aussi le travaille-t-on aisément. Nous voyons nos bons Limbourgeois tourner et retourner leurs sillons à l'aide d'un seul cheval, souvent même d'un jeune bœuf ; ils tiennent d'une main la charrue, cachent l'autre dans leur paletot, et gardent aux lèvres l'inséparable calumet. Les maisons en général ont bonne apparence, et tout l'extérieur de leurs habitants exprime une certaine aisance. Çà et là, des châteaux dressent leurs cimes au-dessus des toits rouges et plus humbles des fermes. Chaque ferme est flanquée de son verger, ce qui donne de loin à la région l'aspect d'un vaste bosquet.

Le climat est celui de l'extrême nord de la France, dont la latitude est la même que la nôtre. Cependant le froid nous paraît plus âpre et surtout plus prolongé. Ainsi, au temps où j'écris ces lignes, fin d'avril, le soleil ne nous montre que des rayons rares et timides, et le pommier de nos vergers hésite encore à entr'ouvrir sa fleur.

Un mot de notre grand cauchemar, je veux dire de la langue du pays. C'est le limbourgeois, dialecte à part, qui diffère du hollandais et de l'allemand, mais qui, dit-on, a des affinités avec la langue flamande. Il va de soi que nous n'y comprenons rien absolument ; les quelques efforts faits jusqu'à ce jour pour arriver à entendre et surtout à prononcer les mots usuels de la conversation ne nous encouragent guère à

des tentatives ultérieures. Du reste, on ne nous cache pas que ceux qui ignorent l'allemand et le flamand ne peuvent atteindre au limbourgeois, ce qui achève de nous décourager. Heureusement beaucoup d'hommes savent le français, au moins un peu de français, et nous pouvons converser avec ceux-là. On enseigne notre langue dans les écoles, et j'ai entendu chanter des chants français en pleine campagne. Maintes fois pourtant nous nous trouvons fort embarrassés et contrariés de ne pouvoir répondre aux bonnes paroles de nos villageois que par des signes qui marquent notre ignorance. Ils n'ont point d'esprit, disent maintenant quelques-uns, selon qu'on nous le rapporte, puisqu'ils ne peuvent apprendre notre langue. C'est peu flatteur.

Beek, notre paroisse, est à 14 kilomètres de Maëstricht, et à un quart d'heure de la station du même nom. C'est une paroisse de 2 600 habitants, où se cachent quatre-vingts protestants ou juifs. Elle est formée de l'agglomération de plusieurs hameaux. Neerbeek, c'est-à-dire Beek d'en bas, est un de ces hameaux, le plus considérable peut-être, à une courte distance de l'église paroissiale : notre maison est la première de Neerbeek, à quelques mètres du chemin qui conduit à Beek.

était naturel que dans ce tranquille et religieux Limbourg les religieux expulsés cherchassent un refuge. Ils n'y ont pas manqué. Le vent de la persécution souffle en Allemagne, plus de cinquante communautés passent la frontière et viennent établir leurs tentes sur le sol hospitalier. Quand le gouvernement français, imitant celui de la Prusse dans sa haine contre les communautés religieuses, les eut proscrites du territoire de la patrie, les regards de plusieurs, passant par-dessus la Belgique, s'arrêtèrent au Limbourg. C'est ainsi que nous avons près de nous le noviciat des Pères Rédemptoristes de Saint-Nicolas, en Lorraine, et dans le Brabant, le scolasticat des mêmes religieux. Presque chaque paroisse compte une ou deux maisons religieuses amenées par la persécution. Dans un voisinage assez rapproché, nous voyons les Pères carmes et les Pères jésuites chassés de Prusse, les Pères

rédemptoristes de France, les Pères récollets et des religieuses allemandes de divers ordres. C'est une bénédiction pour le pays, disent les braves Limbourgeois ; c'est, pensons-nous de notre côté, un bienfait de la Providence que ce petit coin de terre respecté par la révolution et recueillant ses victimes.

Voilà quelques lignes sur le lieu de notre refuge. La Providence nous y a-t-elle conduits seulement pour y dresser nos pavillons durant la tourmente, ou bien pour nous fournir l'occasion d'y fonder un établissement définitif, et de dilater ainsi les tentes de la Congrégation du côté du Nord, auquel, jusqu'à ce jour, elle était étrangère ? c'est le secret de Dieu qu'il révélera à l'heure opportune à nos bien-aimés Supérieurs. N'est-ce pas là une occasion ménagée par la bonté divine de recueillir des vocations nouvelles qui mêleraient au sang français le sang des peuples du Nord ? Des vocations, jusqu'à cette heure, rien ne m'autorise à les prédire, puisque aucune n'a paru près d'éclore. Et même, à exprimer mon sentiment, je les regarde comme un peu problématiques. Le caractère limbourgeois si flegmatique diffère tant du caractère français ! il est si ami du tranquille chez soi et d'un certain bien-être matériel, qu'il semble peu fait pour la vie si active, un peu aventureuse et toute de sacrifice du Missionnaire à l'étranger ! Sans doute l'esprit chrétien est grand chez nos hôtes, et le zèle devrait naître de si excellentes dispositions. Mais la grâce ne s'adapte-t-elle pas à la nature, tout en la perfectionnant ? Elle donne aux habitants de cette région le désir du bien, le zèle des âmes, mais chez eux. De là les prêtres nombreux et les maisons religieuses multipliées, mais sur le sol natal. Ce que je sais, c'est que les noviciats des religieux du pays ne reçoivent presque jamais de prêtres ; c'est que, même en ce diocèse, pépinière de vocations ecclésiastiques, on a recours aux juniorats comme à un moyen indispensable au recrutement, et que les religieux réfugiés, les Carmes, les Jésuites eux-mêmes ont ouvert de ces établissements préparatoires au noviciat ; ce que je sais, c'est que sur la carte des missions étrangères n'est marquée aucune mission confiée à des Hollandais, hormis celle de Surinam, dans la Guyane hol-

landaise, dont sont chargés les Rédemptoristes. Pourtant, afin d'être entièrement véridique, je dois ajouter ce que j'apprends au dernier moment, à savoir que plusieurs Limbourgeois sont allés au séminaire américain de Louvain pour se rendre de là en Amérique (1), et quelques autres à un séminaire belge chargé de la mission de Mongolie. En résumé, si en regardant du côté de Dieu dont la grâce peut avec des pierres faire des apôtres, nous pouvons tout espérer ; en nous tournant vers les hommes, nous n'apercevons guère que de faibles motifs d'espérance.

Mais tout cela est raisonnement humain, et *vos pensées ne sont pas mes pensées*, dit le Seigneur. C'est pourquoi je finis de dire les miennes, remettant à Dieu en toute confiance le présent et l'avenir de notre établissement en Hollande.

J. CORNE, O. M. I.

PARIS-MONTMARTRE. — Le 21 avril dernier, S. Em. le cardinal GUIBERT a pris possession de la crypte de l'église en construction vouée au Sacré Cœur de Jésus. C'est là un événement considérable qui marque une date importante dans l'histoire du culte du Sacré-Cœur et dans l'accomplissement du Vœu national de la France.

Le R. P. REY a fait le récit de la cérémonie, et nous l'insérons ici en entier, tel qu'il a été publié dans la *Semaine liturgique* de Marseille. Nos lecteurs le liront avec le même intérêt que les catholiques de Provence.

Paris, le 21 avril 1881.

Mon cher ami,

Il y a longtemps que je cherche une occasion favorable pour vous remercier de tout ce que vous faites en faveur du Vœu national, et par vous, directeur de la *Semaine liturgique,* remercier aussi tous nos souscripteurs et nos adhé-

(1) Notre Père VAN-LAAR, de la province du Canada, est précisément de ce nombre. (N. de la R.)

rents marseillais. Il me semble qu'elle se présente aujourd'hui, cette occasion, d'une manière si opportune et si intéressante, que je pourrai m'acquitter, en une seule fois, de la dette contractée envers la cité du Sacré-Cœur. Je voudrais être l'historien fidèle de l'acte qui vient de s'accomplir sur la colline de Montmartre, et qui forme une des étapes les plus mémorables dans la marche de l'œuvre d'expiation et de pénitence que la France catholique réalise sur les lieux arrosés par le sang de saint Denis et de ses compagnons.

C'est aujourd'hui, en effet, que Son Em. le cardinal GUIBERT, archevêque de Paris, le promoteur infatigable de l'Œuvre du Vœu national, est venu prendre possession de la crypte et célébrer la sainte messe dans la chapelle dédiée à saint Martin, le thaumaturge des Gaules. Son Eminence nourrissait ce dessein depuis le mois d'octobre dernier et vous savez comment la réalisation ne put avoir lieu par suite de l'annonce prématurée et exagérée de la cérémonie. Des clameurs s'élevèrent dans la presse, des menaces furent proférées : Ministre du Dieu de la paix, du Sacré-Cœur *doux* et *humble*, Monseigneur l'archevêque de Paris résolut de différer cet acte solennel de la prise de possession. Ce délai a été favorable à l'achèvement de nos préparatifs. Les travaux ont marché avec une activité redoublée, et maintenant la vingt et unième assise de pierre couronne le magnifique édifice qui formera la plus grande et la plus belle crypte élevée par la piété catholique.

Le jour et l'heure ont été choisis par Son Eminence. Le secret le plus absolu a été gardé, et hier seulement les membres du comité ont reçu l'invitation qui les appelait à se grouper autour du premier autel dont le Sacré Cœur allait prendre possession au nom de l'Eglise et de la France.

Nous avions à redouter l'intempérie d'une arrière-saison, car, aux saints jours de Pâques, si brillamment éclairés par un soleil printanier, avaient succédé, depuis le mardi 19, des jours de vents et de rafales ; l'atmosphère s'était refroidie et la durée d'un exercice religieux, dans un local non complètement abrité, pouvait avoir de sérieux inconvénients. Inutile

de vous dire que les initiés faisaient d'ardentes prières pour que le ciel ne parût pas combattre contre nous. Ces prières ont été en partie exaucées, car la première partie de la matinée du 21 a été favorisée d'un beau soleil et d'un adoucissement dans la température. Son Em. le cardinal GUIBERT approche de sa quatre-vingtième année : à cet âge, on ne brave pas impunément les âpretés de l'air et l'humidité d'une crypte. Mais le Sacré Cœur veille sur la santé et les jours du vénérable prince de l'Eglise. Avant l'heure indiquée, fidèle à son exactitude légendaire, Mgr GUIBERT arrivait à l'entrée de la chapelle provisoire du Vœu national, accompagné de M. l'abbé Caron, vicaire général du diocèse de Paris, et de M. l'abbé Reulet, chanoine de la Métropole et son secrétaire particulier.

Avant de se rendre à la crypte, Monseigneur s'est prosterné au pied de l'autel du Sacré Cœur et y a fait sa préparation à la célébration de la sainte messe. Il reliait ainsi le présent au futur, le provisoire au définitif. Et après cette prière ardente et solennelle, le cortége s'est dirigé vers le monument. En tête marchait la croix que suivait la maîtrise du Sacré-Cœur, gracieusement et richement ornée d'un nouveau costume, offert par la piété des fidèles, puis le clergé de la chapelle dans les rangs duquel se trouvait M. l'abbé Fleuret, premier vicaire de Montmartre, faisant fonctions de curé; Monseigneur s'avançait entre ses assistants, et derrière lui marchaient les membres du comité et les pèlerins qui avaient eu la chance de se trouver dans la chapelle du Sacré Cœur. Nous avons longé le monument dans son côté oriental, nous avons passé au-dessus de Paris qui semblait dormir encore sous un voile de vapeurs, déchiré d'espace en espace par des reflets de lumière comme par de vifs diamants, et nous sommes descendus dans la crypte par l'entrée monumentale qu'embellissent déjà de très gracieux ornements de sculpture.

Le chantier avait été admirablement approprié dans toute son étendue. On aurait dit un vaste salon.

A l'entrée de Son Eminence, l'harmonium s'est fait entendre. Une émotion vive a gagné tous les cœurs. C'était déjà l'accent de la prière qui s'élevait et appelait les bénédictions

divines sur le monument. Arrivé au pied de l'autel, Monseigneur récite les formules du Rituel et bénit la statue de saint Martin, qui est placée au-dessus et en dehors du tabernacle, et dont la tête est entourée de l'auréole de lumière que forme le vitrail, où se montre radieux le Sacré Cœur de Jésus, dominant les armoiries du Saint-Père, de Son Eminence et de son coadjuteur.

La messe va commencer, mais un incident se produit, sous l'inspiration du vénéré cardinal. L'âpreté de l'air inquiète le bon pasteur, et il demande que le plus grand nombre possible des assistants soient admis autour de l'autel, à l'abri des courants atmosphériques. Les membres du comité forment ainsi une couronne vivante dans le sanctuaire.

Le saint sacrifice commence et le cantique du Vœu national est chanté avec ensemble par la pieuse réunion. C'est un moment solennel ; les âmes sont recueillies. Nous sentons que nous remplissons une grande mission : nous représentons la France catholique, la France pénitente et dévouée, qui, par ses pierres, ses offrandes, ses prières, cherche à toucher le Sacré Cœur et à en obtenir le pardon de ses fautes et de ses ingratitudes.

Aucune parole ne peut exprimer le moment de la consécration. — Le Sacré Cœur accueille donc la prière de la France, il descend du ciel, il prend possession de sa nouvelle demeure ! Ah ! elle n'est pas encore aussi belle, aussi magnifique qu'elle le sera un jour, mais, dès maintenant, elle est bien à lui, il en est le maître, il réside sur l'autel... Les fronts s'inclinent, les cœurs adorent, et pour la première fois une voix retentit sous la voûte devenue sacrée : c'est pour dire : *O Salutaris Hostia !* O hostie de salut, toi qui ouvres la porte du ciel, viens donner la force et le courage à ceux qui soutiennent les plus violents combats !

Et l'hostie sainte reposait sur l'autel... et elle pouvait lire de plus près les millions de feuilles de prières que nous avions placés sous l'autel... On se souvient que, l'année dernière, pendant les mois de mai et de juin, une croisade de prières s'est organisée dans toute la France. Les formules in-

nombrables de supplications, et les feuilles portant le nombre de communions, d'actes de piété accomplis, avaient été concentrées à Montmartre. Avant que l'autel de la chapelle de Saint-Martin eût été dressé, nous avions eu soin de déposer, sous l'emplacement qu'il devait occuper, les millions de bonnes œuvres inspirées par l'amour du Sacré Cœur. Elles étaient comprises et renouvelées dans l'oblation du Saint Sacrifice.

Et quelles prières pour les âmes des bienfaiteurs de l'Œuvre ! Il me semblait entendre le Sacré Cœur dire à ceux qui ont reçu la récompense de leurs offrandes : *Hospes eram et collegistis me ;* j'étais sans abri et vous m'avez recueilli dans une demeure.

Une grande joie a dû se manifester dans le ciel. Le vœu de la France a reçu une exécution qui n'est pas encore définitive, mais qui raffermit l'espérance et enflamme l'amour. Nous ne nous arrêterons pas.

Au sacrifice a succédé la communion. Presque toute l'assistance s'est approchée de la Sainte Table. Le Dieu voyageur a renouvelé les prodiges d'Emmaüs. Comme le Sacré Cœur se fait bien reconnaître à la fraction du pain !

Il fallait à tout cela une formule de reconnaissance, d'enthousiasme : il fallait un chant. Le *Magnificat* a retenti et toutes les voix se mêlaient dans cette expression sublime que Dieu lui-même a inspirée. *Celui qui est puissant a fait de grandes choses, son nom est toujours saint... Il a regardé en pitié Israël son enfant; il ne peut se souvenir à son égard que de sa miséricorde. Gloire au Père, au Fils et au Saint-Esprit, — maintenant et toujours... dans les siècles des siècles.*

La dernière parole de l'Evangile a coïncidé avec l'*Amen* du *Magnificat.* Son Eminence s'est tournée vers l'assistance et a prononcé quelques mots que nous sommes heureux de pouvoir reproduire presque textuellement. Toujours préoccupé de la pensée que l'intempérie de l'air peut produire des résultats fâcheux, il s'excuse presque de prendre la parole, il le fera brièvement. — Il a beaucoup prié, pendant la sainte messe, en faveur de tous ceux qui ont contribué d'une ma-

nière ou d'une autre à la construction de ce magnifique monument : il n'a point oublié l'architecte, les entrepreneurs, les ouvriers ; il s'est souvenu de tous les souscripteurs et bienfaiteurs de l'Œuvre. Il a prié pour la France, pour le Souverain Pontife, pour l'Eglise. Mais son cœur s'est senti plus spécialement appelé à prier pour ceux qui s'opposent à l'achèvement du monument national. Sa prière a été plus fervente, plus intime ; il a demandé au Sacré Cœur de les convertir... Nous ne voulons faire que du bien ; pourquoi nous condamnent-ils, comme si nous voulions faire du mal ?

C'est une grande consolation pour lui d'avoir célébré la Sainte Messe dans une chapelle de la crypte. En commençant cette Œuvre si considérable, il avait en quelque sorte renoncé à cet espoir, vu son âge avancé et les difficultés de l'entreprise. Et voilà cependant que ce beau jour est arrivé et qu'il a pu ouvrir au culte la crypte et prendre possession, au nom de l'Eglise et au nom du Sacré Cœur, de ce monument vers lequel se tournent toutes les espérances de la France. C'est un beau jour dont le souvenir restera profondément gravé dans l'âme de tous ceux qui ont assisté au Saint Sacrifice de la Messe. Ils pourront en parler à leurs enfants, à leurs amis, à leurs concitoyens, et leur dire la consolation qu'ils ont éprouvée.

Ce qui donne encore à cette consolation un degré plus élevé, c'est que cette chapelle est dédiée à saint Martin, pour qui il a travaillé dans le diocèse de Tours. Il est heureux de consacrer à ce grand Saint, à ce thaumaturge des Gaules, la première chapelle achevée, afin d'attirer sa protection sur l'Œuvre du Vœu national.

Enfin, il faut que cette réunion soit comme le gage d'un nouveau dévouement en faveur de l'Œuvre du Vœu national. Il faut en poursuivre l'exécution avec le plus grand courage. Il pourra surgir de nouvelles difficultés, mais, avec la grâce de Dieu et la bonne volonté, nous en triompherons. Et c'est ce que je demande au Sacré Cœur, en vous donnant la première bénédiction pontificale dans la crypte du Vœu national.

Et, la mitre en tête, le vénérable cardinal de Paris chante la bénédiction solennelle que tous reçoivent avec respect.

Le supérieur de la Chapelle prend alors la parole et invite les pieux pèlerins à prier pour le vénéré cardinal. Il a prié pour tout le monde, il convient que nous priions pour lui et que nous demandions au Sacré Cœur qu'après avoir béni la première pierre du monument, avoir célébré la première messe dans la crypte, le cardinal du Sacré Cœur ait la suprême consolation de consacrer un jour le monument tout entier. Les Litanies du Sacré Cœur sont récitées avec la plus grande ferveur.

Pendant ce temps, Monseigneur le cardinal revêt la chape et se prépare à donner le salut du T. S. Sacrement. L'Eucharistie brille, en effet, dans l'ostensoir, et bientôt, placée entre les mains du Pontife, elle semble donner une sanction divine à toutes nos espérances, à toutes nos adorations, à tous nos sentiments de reconnaissance et d'amour. Le *Laudate* est chanté avec cette énergie que peut seul produire le sentiment religieux élevé à sa plus haute expression.

La cérémonie est terminée. Un nouveau cortège se forme pour conduire Mgr Guibert auprès de la pierre monumentale, bénite le 16 juin 1875. Elle est maintenant placée dans la chapelle des Morts et forme le premier degré des marches qui conduiront à l'autel principal. C'est la première étape : nous venons de raconter la seconde ; qui sera l'historien de la troisième ?

Le Sacré Cœur me réservait une part du calice de joie qui venait d'enivrer les âmes pieuses. Il m'était permis de célébrer la seconde messe, au même autel, dans le même lieu, que le vénéré cardinal. Vous dirai-je mes impressions ? Oh ! elles ont été vives, profondes : elles demeureront ineffaçables. Tout concourait à leur donner une étendue, une ampleur surnaturelles ; jugez-en vous-même. Voici les paroles de l'Introït : *Victricem manum tuam, Domine, laudaverunt pariter, alleluia!* Ils loueront également votre main victorieuse, Seigneur, alleluia ! car la sagesse a ouvert la bouche muette et elle a rendu diserte la langue des enfants, *alleluia! alle-*

luia! Chantez au Seigneur un cantique nouveau, car il a opéré des merveilles. Gloire à Dieu !

Dites-moi si l'Œuvre du Vœu national ne proclame pas le triomphe de la main victorieuse de Dieu ? Ne donne-t-elle pas une parole aux muets, ne rend-elle pas éloquente la voix des enfants ? Oui, oui, chantons un cantique nouveau : notre Dieu est le Dieu des merveilles.

L'*Oraison* rappelle l'unité de l'Eglise ! Quel est le symbole le plus expressif de cette unité ? n'est-ce pas la construction d'un monument où se donnent rendez-vous toutes les formes de la foi et de la piété ; *una sit fides mentium et pietas actionum.*

L'*Epître* contient le récit de la conversion de l'eunuque de la reine Candace par l'apôtre saint Philippe. — La France n'est-elle pas la nation apostolique par excellence, et du haut de Montmartre ne prêche-t-elle pas le Sacré Cœur au monde tout entier ? La basilique criera avec toutes ses pierres, avec ses dômes, avec son campanile : *Credo Filium Dei esse Jesum Christum,* et bien des hommes répéteront à l'envi : Je crois que Jésus-Christ est le fils de Dieu.

Le *Graduel* tout entier est à citer : « Voici le jour que le Seigneur a fait ; tressaillons d'allégresse et réjouissons-nous en ce beau jour... La pierre, que les méchants ont mise au rebut, est devenue la pierre angulaire : c'est le Seigneur qui a fait cela et nous sommes témoins de cette merveille. Louez Dieu ! louez Dieu ! Le Christ, qui a tout créé, est ressuscité et son cœur s'est ému de compassion sur le genre humain. Que les chrétiens offrent des louanges à la victime pascale, etc.

Il faudrait reproduire intégralement cette séquence, dont l'histoire de Montmartre formerait le plus touchant commentaire.

L'*Evangile* est une page historique et prophétique en même temps. C'est Marie-Madeleine qui pleure auprès du tombeau. La France ne pleure-t-elle pas les larmes de sa pénitence et de son repentir auprès du monument qu'elle élève à la gloire du Sacré Cœur ? — Les anges consolent la pécheresse convertie. — N'est-ce pas ce que font les évêques, pro-

tecteurs et interprètes du Vœu national ? Mais Jésus apparaît bientôt lui-même et se fait reconnaître à Marie, en l'appelant par son nom. « Maître, s'écrie l'heureuse convertie, Maître ! » Elle se prosterne et adore celui qu'elle avait pris pour un étranger. Et Jésus, lui montrant le chemin du ciel, lui renouvelle le mandat apostolique : « Va annoncer à mes frères que je monte vers mon Père, qui est aussi leur Père. »

Si nos espérances se réalisent, n'est-ce pas dans le sanctuaire du Vœu national que la France retrouvera et reconnaîtra son Seigneur et son Dieu ?

Oh ! comme les catholiques marseillais doivent prier sainte Marie-Madeleine de soutenir le Vœu national et d'en assurer la complète réalisation ! Image admirable de la France pécheresse, qu'elle devienne aussi la figure de sa conversion et de son retour à la foi de ses premiers jours !

Je cite encore l'*Offertoire*, il appartient à notre cérémonie : *Au jour de votre solennité, dit le Seigneur, je vous introduirai sur une terre où coulent le lait et le miel. Alleluia !* — Est-ce que le lait et le miel ne coulent pas à flots dans la modeste chapelle du Vœu national ? C'est par torrents qu'ils inonderont la terre de France et ils auront leur source intarissable dans le monument national où réside le Sacré Cœur.

Je termine par la *Communion : Peuple bien-aimé, peuple racheté — populus acquisitionis — annoncez les grandeurs et les bienfaits de Celui qui vous a appelés des ténèbres à la possession de son admirable lumière. Alleluia !*

Comprenez-vous maintenant les émotions que j'éprouvai en trouvant ainsi dans le missel, dans l'oblation du Saint Sacrifice, l'hymne la mieux appropriée à notre solennité ? Oui, c'était un chant de reconnaissance, mais c'était aussi le chant de l'avenir, le chant d'une espérance indomptable et qui place toute sa confiance et tout son amour dans le Sacré Cœur de Jésus.

Puissé-je avoir fait passer ces sentiments dans l'âme de vos pieux lecteurs ! Marseille peut comprendre mieux que toute autre ville la dette que la France doit acquitter envers le Sacré

Cœur, et elle sera heureuse de connaître ce qui a été fait à Montmartre le 21 avril 1881.

Votre ami tout dévoué,

Ach. Rey,
Premier chapelain du Sacré-Cœur.

Canada. — *Fête de Saint-Thomas-d'Aquin au collège d'Ottawa.* — Il est généralement reconnu que les études, au collège d'Ottawa, sont dirigées d'après les principes de saint Thomas d'Aquin. Mais, lundi dernier, fête du grand docteur du moyen âge, les RR. PP. Oblats, directeurs de cette institution, ont voulu, suivant les désirs manifestés en diverses circonstances par Sa Sainteté Léon XIII et par Sa Grandeur Mgr l'Évêque d'Ottawa, montrer hautement leur adhésion aux doctrines de l'Ange de l'Ecole, en célébrant ce jour avec une grande solennité.

S. Gr. Mgr Duhamel, toujours prêt à montrer son zèle pour son *Alma Mater*, célébra pontificalement la sainte messe dans la chapelle du collège. Sa Grandeur était accompagnée du R. P. Tabaret, D. D., président de l'Université, comme prêtre-assistant; de M. J.-O. Routhier, curé de Saint-Anne, et du R. P. Harnois, O. M. I., comme diacre et sous-diacre d'honneur; des RR. PP. Ferron et Dozois, diacre et sous-diacre d'office. Après l'évangile, Monseigneur adressa aux nombreux élèves une éloquente allocution. Son cœur de père et de pasteur a tiré de la vie de saint Thomas de précieux enseignements, et a su faire vibrer dans le cœur de son auditoire les fibres les plus délicates. Il présenta saint Thomas comme le modèle de l'homme d'étude et de l'homme de prière; ce fut, dit-il, en joignant l'une à l'autre qu'il réussit à développer d'une manière si merveilleuse les prodigieux talents dont le ciel l'avait doué. Il félicita ensuite la maison de son zèle à célébrer la fête du Docteur angélique avec tant d'éclat, et d'entrer ainsi si parfaitement dans les vues exprimées par Sa Sainteté Léon XIII en maintes occasions. Sa Grandeur conclut en montrant la portée de vue du sublime philosophe qui avait comme entrevu toutes les objections de nos

philosophes modernes et y avait répondu péremptoirement. Ce résumé bien incomplet ne saurait donner qu'une bien faible idée du beau discours de Monseigneur d'Ottawa; il nous faudrait rendre la vie et l'onction avec lesquelles ces idées furent développées.

La solennité de l'office fut rehaussée par le chant d'une messe en musique. Un chœur nombreux et bien exercé nous fit goûter, à l'offertoire, un des plus beaux morceaux de musique religieuse qu'il nous ait été donné d'entendre.

Après la messe, les élèves se rendirent aux salles de récréation, où il leur fut donné de passer le reste du jour dans de joyeux délassements.

A huit heures, une séance à la fois brillante et sérieuse réunissait dans la magnifique salle du collège une assistance nombreuse et choisie. Cette séance était donnée par les élèves de première année de philosophie, sous la présidence distinguée de Monseigneur d'Ottava. Parmi les assistants, on remarquait, outre le nombreux personnel du collège, les révérends MM. J.-O. Routhier, curé de Saint-Anne; Croteau, curé de Saint-Jean-Baptiste d'Ottawa; Agnel, curé d'Aylmer; M. Michel, de Buckingham; J.-U. Leclerc, chapelain du pénitencier de Saint-Vincent de Paul; MM. Dawson et Casey, de Saint-Patrice; MM. Campeau, Duhamel et Cadigan, de l'évêché; les RR. PP. Thérien et Jodoin, de Hull. Au nombre des laïques, figuraient l'honorable juge Taschereau, de la cour suprême; l'honorable M. Anglin, les honorables sénateurs Baillargeon, Dumouchel, Trudel, Chaffers; MM. Jos. Royal, M. P.; M. G. Girouard, M. P.; M. A. Desjardins, M. P.; M. le principal McCabe, de l'Ecole normale; M. Thornburn, du *Collegiate Institute;* M. Benjamin Sulte, le docteur McDonnell, le docteur Robillard et beaucoup d'autres personnages distingués.

La salle, sobre d'ornements, respirait un véritable air de fête scolaire. Des guirlandes et des devises appropriées étaient disposées élégamment autour de la salle.

On peut dire que les élèves ont résolu, hier soir, un problème assez difficile : celui de captiver pendant trois heures

l'attention d'un auditoire par des questions arides en elles-mêmes, mais présentées sous un jour attrayant. . . . .

. . . .

Pendant que l'intelligence goûtait les plaisirs intellectuels de cette philosophie, l'oreille était charmée par les accents harmonieux d'un orchestre bien choisi. Le seul fait de dire que le R. P. Balland s'était chargé de la partie musicale suffit pour nous assurer qu'il avait su ranger autour de lui les meilleurs artistes de la ville et leur faire exécuter avec toute la précision possible les plus beaux morceaux des grands maîtres. Rarement Ottawa a pu entendre une musique d'un caractère aussi élevé.

Nous félicitons sincèrement les directeurs du collège du succès complet qui a couronné leurs efforts, et nous sommes assuré que la population catholique d'Ottawa saura de plus en plus apprécier les avantages offerts par cette institution.

G. C.

(*Extrait du journal le Canada du* 9 *mars* 1881.)

Mackenzie. — Nous trouvons dans les *Annales de l'Archiconfrérie de Notre-Dame des Victoires,* numéro de mai, une lettre de Mgr Clut ; elle nous appartient plus encore qu'aux lecteurs de la pieuse archiconfrérie, et à ce titre nous lui donnons place dans les *Annales* de notre congrégation.

Au mois de mars 1880, nous avions la consolation de voir une de nos réunions présidée par Mgr Clut, coadjuteur du vicaire apostolique du Mackenzie. Nos associés prirent grand intérêt aux récits que le prélat voulut bien leur faire sur sa lointaine et immense mission. Ils liront sans doute avec le même intérêt le récit du voyage de Mgr Clut pour retourner vers son cher Mackenzie. La lettre, expédiée de la mission de la Nativité, est du 12 décembre 1880 :

« Partis du Havre, le 10 avril 1880, nous fûmes rapidement emportés par la vapeur : douze jours de traversée et quatre jours de chemin de fer nous rendirent à Saint-Boniface. Sui-

vant mon itinéraire, j'avais dû passer par le Canada, pour prendre à Montréal des missionnaires qui m'y attendaient. Ils étaient au nombre de cinq, un Père pour Mgr Grandin et quatre Frères pour le Mackenzie.

« A partir de Saint-Boniface, d'où nous repartîmes le 12 mai, au lieu de la vapeur, nous allions être réduits au système primitif des voyages : quatorze charrettes et deux misérables voitures composaient notre caravane ; encore les chevaux et les bœufs chargés de nous conduire étaient-ils en bien mauvais état. Pour surcroît d'épreuve, dès notre départ des pluies torrentielles et presque continues nous rendirent les chemins impraticables ; aussi malgré nos efforts ne fîmes-nous que 60 milles dans nos quatorze premières journées : c'était une lenteur désespérante.

« Le trajet de Saint-Boniface à la mission de Notre-Dame des Victoires, sur le lac la Biche, nous prit soixante-quinze jours. Cette route fut des plus difficiles; nos animaux ne pouvant s'arracher des bourbiers, des marais et des fondrières presque continuels, les missionnaires étaient obligés de marcher dans l'eau glacée et de patauger dans la boue pour leur venir en aide.

« Vers le tiers du trajet, une nouvelle épreuve nous attendait. Nous vîmes apparaître des essaims nombreux de maringouins, de cousins, de moustiques et de brulots. L'air en était tout rempli. Aussi mes pauvres missionnaires eurent-ils bientôt les mains, le visage et le cou tout enflés de piqûres; si par avance je ne leur eusse pas procuré des moustiquaires, ils n'auraient pu résister. Cependant, malgré les insectes, malgré la fatigue, malgré l'intempérie de la saison, tous étaient gais.

« Nous arrivâmes au lac la Biche le 25 juillet. Là nouveau changement de mode dans le voyage. Nous laissons nos charrettes pour prendre des embarcations. C'est que nous sommes entrés dans le versant de l'océan Glacial, et nous allons profiter de ses nombreux et longs cours d'eau. Une petite barque avait été préparée d'avance, mais elle était insuffisante : je dus lui adjoindre une grande pirogue d'écorce

de bouleau. Un Père Oblat et cinq Frères continuaient le voyage avec moi, les autres restèrent au lac la Biche.

« Nous partîmes le 5 août. Nous n'avions avec nous pour nous aider que cinq hommes plus ou moins marins, trois dans la petite barque et deux dans la pirogue. En restreignant ainsi le nombre des hommes, nous arrivions à diminuer beaucoup les dépenses et nous pouvions porter plus de bagages. Jusqu'au grand rapide, sur la rivière Athabaska, le R. P. Joussard et moi, nous n'eûmes pas beaucoup à nous utiliser. Mais lorsque nous approchâmes du grand rapide, sachant, pour l'avoir déjà traversé dix fois, que le passage est des plus périlleux, je quittai la barque et je montai dans la pirogue, pour encourager les rameurs et les aider de mon expérience et de mes bras. Nous eûmes beaucoup de peine, comme toujours, à franchir cet écueil. Dans le portage de nos colis, nous fûmes sur le point de laisser échapper la petite barque avec toute sa cargaison. Avec de grands efforts, je parvins enfin à la retenir, à l'aide d'un câble placé à l'avant; mais je faillis être entraîné avec elle.

« Ce mauvais pas n'était pas le seul que nous avions à redouter, car à partir de cet endroit jusqu'au fort Mac-Murrey la rivière n'offre plus qu'une série presque continuelle de rapides. L'un d'eux commence au pied même du grand rapide, et est formé par lui, je veux dire qu'il est la conséquence de ses vagues énormes, du bouillonnement et de la rapidité de ses eaux, dont la pente est de 60 mètres. Mon guide et un de ses hommes étaient allés examiner l'état de ce rapide. A leur retour, j'appris qu'il était bien gros. Le guide espérait néanmoins que notre canot pourrait se défendre. « Tâchez, me dit-il, de suivre ma barque de près. » La barque s'élance et notre pirogue après elle. Bientôt celle-ci tourbillonne avec les vagues et suit leurs effrayantes ondulations. A cette vue nos hommes se croient perdus. Comment, en effet, notre frêle embarcation d'écorce de bouleau, d'ailleurs trop chargée, pourra-t-elle résister? Nous eussions voulu rebrousser chemin : impossible; déjà l'irrésistible courant nous a jetés en plein dans le rapide. Celui

qui gouverne la pirogue crie de ramer avec énergie; on exécute ses ordres, mais la pirogue fait eau de toutes parts. De toutes parts aussi nous sommes entourés par les vagues : elles passent par-dessus notre tête. Le danger devient de plus en plus grand. Nous essayons en vain de traverser la rivière. L'eau continue à entrer dans le canot, qui menace à chaque instant de couler. En ce moment un jeune métis-gris, qui ramait à la proue, affolé, saute sur un récif près duquel nous passions. Le canot, non dirigé à l'avant, est sur le point de se briser sur le récif. Ce que voyant, le pilote, dans le but de nous amener sur le rivage, saute à l'eau en tenant une amarre et se met en devoir de nager; mais la corde lui échappe et il disparaît sous les flots. Il va sans dire que les deux Frères et moi, assis dans le milieu du canot, nous nous trouvions dans un péril imminent. Le canot était rempli d'eau. Du milieu je ne pouvais le gouverner, et changer de place, c'était le faire sombrer. Heureusement je gardai mon sang-froid. J'indiquai aux deux Frères comment il fallait pagayer, à la manière des sauvages, pour diriger le canot vers le rivage, et j'agis, de mon côté, dans le même sens. Le mouvement réussit; bientôt nos deux hommes, rendus à terre, saisissent le canot et nous sommes sauvés. Il était temps. Deux ou trois secondes de plus, et c'en était fait de nous.

« Aidez-nous à remercier Dieu et Marie Immaculée de nous avoir sauvés, car je regarde notre salut comme miraculeux.

« C'est le 14 août, veille de la grande fête de Marie et de ma consécration épiscopale, que nous arrivâmes à la mission de la Nativité. Il était dix heures du soir. Durant les quatre derniers jours de la navigation je dus gouverner moi-même la pirogue; il s'agissait de traverser notre lac Athabaska par un gros vent de côté et au milieu de grosses vagues. Une couverture donnée par l'œuvre apostolique servait de voile à mon canot. La sainte Vierge nous servait de pilote. »

MISSIONS

DE LA CONGRÉGATION

DES OBLATS DE MARIE IMMACULÉE

N° 75. — Septembre 1881.

MISSIONS ÉTRANGÈRES

SAINT-ALBERT.

Journal de voyage de Mgr GRANDIN (*Suite*) (1).

Sur la rivière la Loche, Portage-Mac-Leod
13 juin 1880.

MON TRÈS RÉVÉREND PÈRE,

Le 25 mai, à midi, je partais du lac Vert, non plus cette fois en canot d'écorce, mais en berge, à cause des dangers que le débordement des eaux eût fait courir à une frêle embarcation. Nous n'avions que trois rames, mais notre marche n'en fut pas moins rapide pour cela, et la nuit ne la ralentit nullement. Nous nous laissons aller au courant qui nous pousse, en obéissant à la direction du gouvernail. Le 26, je fus privé de la consolation de dire la

(1) Voir le numéro de juin 1881.

messe ; il était, en effet, impossible de faire relâche ; mais le 27, au matin, un vent favorable nous ouvrant un passage à travers les glaces du lac, nous arrivions à l'île à la Crosse. Quelques coups de fusil tirés de notre berge donnèrent l'éveil ; aussitôt on y répondit de la terre, et bientôt la fusillade fut si nourrie, qu'on eût dit une petite guerre. Peu après, j'étais entouré des PP. Legoff, Chapelière, Rapet et des FF. Marcilly et Laudry. Je montai immédiatement à l'autel : c'était la fête du Saint-Sacrement. Après la messe j'adressai la parole à l'assistance ; elle était encore peu nombreuse à cause des difficultés que la glace opposait à la prompte arrivée des sauvages. Nous profitâmes de ce retard pour nous voir en famille et goûter le bonheur de la vie de communauté, ce qui est moins facile quand les sauvages sont tous réunis, car alors ils ne nous laissent plus un moment de liberté.

Il y avait déjà cinq ans que je n'avais visité cette chère mission de l'île à la Crosse. A chaque visite, je constate qu'elle est en véritable progrès. Cette dernière fois encore j'ai pu faire cette consolante remarque. Le regretté P. Légeard, il est vrai, n'est plus là, la mort nous l'a enlevé, mais son souvenir est vivant, et bien que la reconnaissance ne soit pas la vertu des sauvages, je puis dire que la population est ici sous le coup d'un deuil profond. Cris et Montagnais, métis, catholiques, protestants, tous regrettent cet excellent Missionnaire qui savait se faire tout à tous, et chacun se trouve atteint personnellement par sa mort. Avant lui la mission avait déjà fait une première perte bien sensible, dans la personne d'une religieuse toute dévouée aux intérêts des habitants. Cette bonne sœur s'était employée pendant treize ans avec un grand zèle à l'éducation des petits sauvageons et à l'assistance des pauvres vieilles abandonnées. Elle était le meilleur auxiliaire des Missionnaires. Fort habile à la couture,

elle rendait les plus grands services et, grâce à elle, les enfants étaient tenus fort proprement et convenablement vêtus. Elle raccommodait, réparait, remettait à neuf avec un merveilleux talent et nous épargnait bien des dépenses.

Les Missionnaires de l'île à la Crosse et ceux aussi du lac Caribou n'oublieront pas cette sainte fille.

Le lendemain de mon arrivée, je fis ma visite au cimetière. A l'ombre de la croix principale placée au centre repose notre bon P. Légeard. Il attend la bienheureuse résurrection au milieu des sauvages qu'il a baptisés et instruits et qui l'ont précédé ou suivi dans la mort. A une extrémité du champ funèbre, il y a une autre croix que je distinguai tout de suite entre toutes, et aussitôt je me dirigeai vers la tombe qu'elle surmonte. C'est celle du cher F. Dubé; il repose entouré des petits garçons recueillis et morts à la mission et dont la plupart ont été soignés par lui avec la charité d'une mère. Je vais aussi réciter un *De profundis* sur la tombe de la sœur Dandurand, qui, elle aussi, a succombé à la peine. Elle est là, cette bonne sœur, au pied d'une croix de bois, et autour d'elle reposent dans la paix les pauvres sauvagesses, les petites filles qu'elle nourrissait autrefois et vêtissait de l'industrie de son travail. J'ai les yeux pleins de larmes et le cœur plein de regrets, et je me dis que c'est dans ce champ tranquille, peuplé de tant de morts regrettés, que j'aimerais moi-même à trouver la place de mon repos.

Le samedi 29 mai, des groupes de sauvages retardés par la glace arrivent; l'église est pleine et même elle est insuffisante. Autrefois elle était trop étroite; maintenant, malgré l'adjonction d'une sacristie et d'une tribune, elle ne peut donner place à tout le monde. C'est une preuve manifeste de l'augmentation de la population. Le P. Legoff,

registre en main, constate que cette augmentation est de 100 personnes, sur un chiffre de 700 à 800 Montagnais qui fréquentent habituellement la mission. Il n'y a pas ici d'infidèles ; tous les sauvages sont chrétiens et l'on peut même dire que leurs habitudes deviennent chaque jour plus conformes à leur foi. La véritable civilisation a pénétré dans leurs mœurs, et si le pays était plus favorable à la culture, ils deviendraient, à n'en pas douter, une peuplade toute transformée au point de vue temporel comme au point de vue spirituel. Les bords du lac, dans la portion cultivable, sont couverts de maisons qu'entourent de petits champs; des villages se forment ainsi, semés de distance en distance, jusqu'à 10, 20, 30 et même 40 lieues. Au printemps et à l'automne, les habitants montent en canot et viennent visiter la mission ; ils y passent en moyenne de dix à quinze jours. A son tour le Missionnaire doit rendre la visite dans les villages, ce qui exige de longs déplacements. Les instruments aratoires et les outils de défrichement sont encore rares entre les mains de nos bons sauvages, cependant le besoin les rend inventifs et ils arrivent à des résultats de culture déjà satisfaisants. La chasse, qui diminue chaque jour, les oblige à être prévoyants et à demander à la terre ce que les bois leur refusent. Les animaux à fourrures disparaissent comme les autres, et avec eux la facilité des échanges ; c'était, en effet, avec les fourrures qu'ils achetaient mobilier, instruments de travail, vêtements et autres objets utiles.

Afin d'être aidés dans leurs efforts de colonisation, les sauvages m'ont prié d'intervenir en leur faveur auprès du gouvernement. S'il y a des sauvages dignes d'intérêt, assurément ce sont bien ceux de l'île à la Crosse. Vous ne sauriez vous faire une idée du nombre d'enfants qu'on m'a proposés, me priant de les élever dans notre orphe-

linat. J'en ai accepté plusieurs, plus même que le cher P. Legoff n'aurait voulu et plus que la prudence humaine ne le conseillait. La maison provisoire que nous avions bâtie après l'incendie, et qui depuis longtemps est exclusivement habitée par les enfants, menace ruine et il faut aviser à en avoir une autre plus solide et plus spacieuse. Le P. Légeard avait entrepris une construction de 80 pieds de longueur sur 75 de largeur, avec étage. Cette nouvelle maison était destinée à servir tout à la fois d'orphelinat et d'hôpital. Le bon Père est mort au moment où tous les préparatifs de construction étaient faits; les PP. Legoff et Chapelière ont eu à cœur de continuer son œuvre. Je dus m'opposer d'abord à l'exécution de ce projet à cause des dépenses qu'il eût entraînées ; mais, tout aussi convaincu que les autres de l'opportunité d'une création de ce genre, je n'ai pas maintenu longtemps ma résistance. Je me suis contenté de réduire le projet à des proportions plus modestes et à remettre à des temps meilleurs la construction d'un hôpital complet. Toutefois, comme l'expérience m'a démontré que nos sauvages meurent du défaut de soins plus encore que de maladie, j'ai consenti à ce qu'un appartement fût disposé pour recevoir les vieilles femmes. Près de la mission, il y a une maison achetée par les Pères où ils entretiennent à leurs frais quelques vieillards infirmes. C'est aussi une sorte d'hôpital, de sorte que, sans soulager toutes les misères, nous courrons au plus pressé en recueillant parmi nos sauvages les plus abandonnés et les plus malheureux.

Le dimanche 30 mai, j'ouvrais la mission par un office pontifical. M'adressant aux Montagnais, je leur dis que si je me trouvais parmi eux durant cette période d'exercices, c'était plutôt à titre d'auxiliaire des Missionnaires qu'à titre de directeur de leurs travaux. Le P. Legoff, en effet, parle la langue montagnaise dans la perfection, et

moi, qui l'ai beaucoup oubliée, je n'aurais jamais pu la manier avec assez d'aisance pour prêcher avec fruits pendant plusieurs jours. Aussi me borné-je au ministère de la confession. Nous avons ainsi donné trois missions simultanément en trois langues différentes. Les PP. Legoff et Rapet donnaient les exercices en montagnais à l'église; le P. Chapelière les donnait aux Cris à la chapelle des Sœurs, et moi je réunissais dans la maison neuve la population parlant français. Les Sœurs et leurs enfants étaient mes auxiliaires pour le chant des cantiques.

Le dimanche 6 juin, il y eut un second office principal à la suite duquel j'administrai le sacrement de confirmation à une vingtaine de sauvages. Le soir nous fîmes la procession du saint sacrement; le reposoir était magnifique et les sauvages étaient enthousiasmés. Au retour, je reçus l'abjuration d'un métis protestant et lui conférai le baptême. Je ne sais comment les PP. Legoff et Chapelière ont pu suffire au travail. Au milieu de la mission, le dernier tomba malade, mais il ne voulut retrancher quoi que ce fût à son labeur. Prédications, chant des cantiques, catéchisme, confessions de jour et de nuit, confessions d'enfants, nos Pères acceptaient tout, et rien ne pouvait ralentir leur zèle.

Grâce à un vent favorable, nous pouvons arriver à la mission du Grand-Portage le 15 juin. Cette mission est dédiée à la sainte Vierge sous le titre de la Visitation; elle est fréquentée par environ deux cents sauvages, cantonnés sur les bords du lac la Loche et du lac Poisson blanc. Ces sauvages habitent des maisons. Le P. Legoff vient les visiter régulièrement deux fois chaque année.

Le lendemain de mon arrivée, avant ma messe, je confessai à domicile un pauvre poitrinaire; on l'apporta ensuite à la maison, où il communia, reçut le sacrement de confirmation, l'extrême-onction et l'indulgence *in articulo*

mortis. Je passai ensuite ma journée à confesser pour préparer les sauvages à la communion, et le lendemain j'en confirmai vingt. Le lendemain je recommençai, et le 18, par les berges, je reprenais le chemin de l'île à la Crosse.

Mission de Saint-Joseph du lac Cumberland, 3 *août* 1880. — Le voyage de l'île à la Crosse à la mission de Sainte-Gertrude du lac Pélican s'est effectué lentement. Je comptais sur huit jours de voyage, je n'arrivai qu'à la quinzième journée. Notre canot était surchargé, et la pluie et le vent qui agitaient nos lacs rendaient nos sauvages timides et ne leur permettaient pas de se lancer à toute vitesse. Mon passage sur les divers points de l'itinéraire fut marqué par des faits providentiels. Dans un campement, je rencontrai une pauvre femme montagnaise qui se mourait ; ce fut pour elle la grâce du *Nunc dimittis*. Précédemment, j'avais baptisé un petit enfant, né la veille. Ailleurs nous rencontrâmes une famille qui ne venait pas à la mission de l'île à la Crosse et qui vivait dans une complète ignorance. La misère temporelle était grande aussi chez elle, et nous dûmes prendre sur nos faibles ressources pour l'assister. Le chef était un homme dur et bourru, imbu de quelques principes de protestantisme. Comme il voulait disputer et que je n'en avais guère le temps, je le laissai aux prises avec le *Petit Michel*, jeune sauvage qui m'accompagne dans mes voyages. Ce dernier n'eut pas de peine à lui faire comprendre la supériorité de la religion des Français sur celle des Anglais. C'est ainsi qu'ils distinguent en effet la religion catholique de la religion protestante. Le chef sauvage fut surtout frappé de l'argument tiré de la vie de sacrifice du prêtre catholique mise en parallèle avec la vie plus facile du ministre protestant. Il nous fallut, avant de partir, nourrir cette famille d'affamés, au risque de nous réduire nous-mêmes à manquer du strict nécessaire.

Après bien des souffrances et des fatigues endurées, surtout à un portage, nommé par les sauvages *portage du Grand-Diable*, à cause des difficultés qu'il présente, difficultés que j'avais déjà expérimentées, il y a vingt ans, en compagnie du P. Seguin et du F. Boisramé, pour y avoir été arrêté treize jours, nous arrivâmes à la mission de Sainte-Gertrude le jeudi 15 juillet, à dix heures du matin. Le cher P. Bonald était de retour d'un grand voyage depuis quelques jours seulement. Il se préparait à me recevoir solennellement, mais nous arrivâmes à l'improviste; on n'avait pas aperçu notre canot, de sorte que les arcs de triomphe n'étaient pas dressés, la fusillade n'annonça pas mon arrivée, les sauvages n'étaient pas alignés, et le P. Bonald, qui voulait me complimenter, était déconcerté. Mais le contre-temps n'eût pas de fâcheuses conséquences. La nouvelle de mon arrivée se répandit vite, un coup de fusil en fut l'annonce et les sauvages arrivèrent bientôt de partout à la mission. Le maître d'école protestant, apprenti ministre, dont toute la raison d'être ici n'est que l'opposition à faire au P. Bonald, arrive lui-même, attiré par la curiosité.

Le pauvre P. Bonald est tout seul ici, en compagnie d'un petit sauvage de dix ans qui lui sert de cuisinier. Comme compensation à sa solitude, il a un beau logement. Il y a peu d'habitations de Missionnaire aussi convenables. Le F. Némos a passé par ici, et l'on reconnaît facilement la trace de son passage. Lui et le F. Bowes sont nos deux constructeurs et nous ont rendu de bien grands services. La maison du P. Bonald n'est pas un palais, mais elle est bien. C'est une construction de 30 pieds sur 20, dont la moitié à peu près est consacrée à une chapelle. Hâtons-nous d'ajouter que la pauvreté y est grande. Il y a un tabernacle convenable, il est vrai, mais pas de ciboire; il est remplacé par une petite custode qui ressemble

assez à une montre; l'encensoir fait aussi défaut et bien d'autres objets encore.

Pour le consoler de sa pauvreté, le P. Bonald a le bonheur d'avoir de bons chrétiens. Il y a cinq ans, je visitai avec le P. Blanchet le poste du lac Pélican. Il n'y avait alors qu'une croix de bois et une vingtaine de chrétiens ; aujourd'hui cette jeune mission est fréquentée par deux cents, presque tous excellents et fidèles à leurs devoirs.

A quelques journées de marche du lac Pélican, il y a bon nombre de sauvages protestants et infidèles. Le bon M. Antoine Morin, chargé du fort, va pour son commerce visiter ces sauvages. Un jour, après avoir traité ses affaires avec eux, au moment de repartir, un coup de vent violent s'élève, le temps devient affreux et le voyageur est obligé de prolonger son séjour. Pour tromper ses ennuis il se met à chanter les cantiques catholiques. Les sauvages, ravis de ces chants, envoient au P. Bonald une députation de jeunes gens pour le prier de venir les visiter. Le Père instruit d'abord les délégués et les congédie en leur recommandant d'être apôtres à leurs foyers. En effet, avec un grand zèle, ils redirent à leurs compatriotes l'enseignement catholique que le P. Bonald leur avait donné. Plus tard, le Père put se rendre lui-même dans cette tribu, et grande fut sa joie de trouver des chrétiens dans un pays où l'on n'avait pas encore vu de prêtre catholique. Les protestants ont essayé de tous les moyens pour ébranler la foi de ces jeunes et fervents néophytes, mais jusqu'à présent ceux-ci ont résisté à toutes les séductions.

Mon séjour au lac Pélican devait être court, et le P. Bonald craignait beaucoup que ces bons sauvages ne pussent arriver à temps pour me voir. C'eût été une déception. Contre toute attente, voilà que le 18 juillet, pendant que nous dînions avec Antoine Morin, nous aperce-

vons sur le lac une flottille de canots chargés d'hommes, de femmes et d'enfants : c'étaient nos bons sauvages. Quel bonheur pour nous ! Le P. Bonald en pleurait de joie. Leur langue est différente de celle des Cris de la prairie ; je ne pus donc que balbutier quelques mots, mais le lendemain il y eut office pontifical, une vingtaine de personnes firent leur première communion et autant reçurent le sacrement de confirmation. Après le déjeuner, les principaux chefs de famille vinrent me parler de leur désir d'avoir une mission dans leur pays ; ils venaient de loin, et avaient, me dirent-ils, rencontré trente portages, tous moins périlleux et moins difficiles, je pense, que le portage du *Grand-Diable*. Je leur promis d'envoyer parmi eux le F. Némos pour bâtir, quand il aurait terminé la construction de la mission du Caribou, mais à condition que d'ici là ils prépareraient les matériaux nécessaires, et qu'ils s'engageraient à venir chaque année chercher le Missionnaire, à le nourrir et à le ramener. Ils souscrivirent à tout avec empressement.

Le P. Bonald avait d'abord consacré sa mission au Sacré Cœur. Je n'ai pu accepter ce choix, parce que déjà au lac Canard nous avons ce vocable et qu'il y eût eu danger à confusion. Pour le même motif, nous avons dû changer le nom de la mission Saint-Laurent ; il y a déjà un Saint-Laurent dans le diocèse de Mgr Taché, et les agents du gouvernement réclamaient. J'ai dédié la mission du lac Pélican à Sainte-Gertrude. J'ai cependant consenti à ce que la nouvelle mission sur la rivière Churchil fût dédiée au Sacré Cœur, et cela à cause de son éloignement déjà assez considérable de l'autre.

Les sauvages ne m'avaient pas vu en *violet* : c'était pour eux un grand chagrin. Mais dans ces longs voyages, il me faut réduire mon bagage. A l'office pontifical, le P. Bonald m'assistait en chape et l'enthousiasme des

sauvages fut indescriptible. Cette chape n'a été faite ni à Lyon, ni à Paris, mais elle vient du lac Caribou et est l'ouvrage du F. GUILLET, qui l'a faite en réunissant divers morceaux d'étoffe.

Les sauvages auraient bien voulu me garder plus longtemps, mais il fallait partir. Malgré les regrets du P. BONALD, toujours désolé de ne m'avoir pas reçu plus solennellement, je trouvai que la réception était splendide. Au départ, M. Morin sortit de son magasin quelques coupons d'indienne et quelques vieux lambeaux de soie que l'on hissa au bout de bâtons pour en faire des oriflammes et des pavillons; une vive fusillade se fit entendre et ce fut au milieu de l'enthousiasme général et aussi des regrets universels que je m'embarquai. J'amenai avec moi le P. BONALD et son petit orphelin, pour réunir au Cumberland le plus de religieux possible.

Le 22 juillet, vers six heures du soir, nous arrivions au Cumberland. Un canot vient au-devant de nous, un sauvage s'avance et me remet un billet du P. LECOQ me priant de me rendre au fort directement, dont le gouverneur est catholique. Ces messieurs de la Compagnie se montrent généralement très bons et bien disposés à notre égard, et bien que, pour la plupart, ne partageant pas nos convictions religieuses, ils sont cependant pleins d'attentions pour nous. M. Belangé, sa digne épouse et leur nièce sont vraiment la providence du Missionnaire. Ils ont voulu me faire les honneurs de la réception, et ceci m'explique le message qu'on m'a envoyé pour me prier de me rendre au fort et non à la mission.

M. Belangé appartient à une famille des plus honorables du Canada. Son père était, il y a peu de temps encore, gouverneur de la province de Québec; deux de ses sœurs appartiennent à des communautés religieuses. Pour lui, il continue les honorables traditions de sa famille,

et pour la seconde fois il m'a reçu vraiment royalement. Et, puisque j'en suis à l'article des éloges et de la reconnaissance, je dois ajouter que M. Deschambault, au Caribou, suit les mêmes exemples et a pour nous les mêmes procédés de religieuse bienveillance.

M. Belangé vient me recevoir avec sa famille ; le pavillon anglais et celui de la Compagnie sont déployés sur le fort, et sur la porte d'entrée se détache cette inscription : *Welcome*. Les cloches de la mission sont en branle, et une fusillade nourrie éveille tous les échos. Les PP. Paquette et Lecoq viennent eux aussi me recevoir.

Il y avait là en ce moment un archidiacre protestant, lui aussi en quasi-visite épiscopale ; il dut être bien étourdi du tapage, et aussi bien vexé peut-être de la splendeur de la réception faite à l'évêque catholique.

M. Belangé m'a préparé à souper. Du fort à la mission il y a environ 1 kilomètre. Ces deux établissements sont situés presque à l'embouchure de la Saskatchewan, dans le lac Cumberland ; le terrain est bas, humide et livré aux moustiques : c'est là le fléau de l'été. De petits feux avaient été allumés de distance en distance pour éloigner ces parasites incommodes, et ce fut sur une route ainsi tracée par la flamme et la fumée que la procession s'avança. J'étais sous un dais porté par M. Belangé et quelques vieillards. Nous arrivons à la chapelle, magnifiquement ornée. D'ordinaire elle est plus que suffisante à cause de la distance à laquelle les catholiques sont dispersés autour de la mission ; mais aujourd'hui elle est trop étroite.

Quand le soir j'allai prendre mon sommeil après ces fatigantes journées, je trouvai un bon lit avec des draps ; mais tous ces soins et toutes ces attentions dont j'étais redevable à M. Belangé ne m'empêchèrent pas de

sentir les cruelles morsures des maringouins et de passer une nuit blanche.

Le 4 août, avant quatre heures du matin, nous sommes réveillés par le sifflet du steamboat qui passe. Il y a beaucoup de monde à bord, entre autres une Sœur de charité de Saint-Albert qui retourne à Montréal et une personne qui a passé aussi plusieurs années au service de nos missions. Il y a aussi un prêtre séculier qui s'était joint à la caravane de Mgr Clut, mais qui revient sur ses pas, découragé, je pense, par les difficultés et les souffrances de nos missions. Je vois aussi l'honorable M. Laird, lieutenant-gouverneur du Nord-Ouest et la première autorité du pays. C'était la première fois que je rencontrais ce haut personnage. Il avait visité Saint-Albert, mais en mon absence, et j'étais heureux de l'occasion qui s'offrait à moi de le saluer et de lui faire comprendre que le prêtre sait honorer l'autorité et aussi apprécier les services qu'on rend à la religion. Son Honneur me dit qu'elle désirait visiter la mission. C'était un dimanche. Je fis donner des ordres à la hâte ; on arbora des pavillons, on sonna les cloches. Le noble visiteur resta au moins vingt minutes dans ma chambre et fut on ne peut plus aimable. J'avais envoyé, pendant ce temps, le P. Bonald à bord dire une messe pour les passagers catholiques. Avant huit heures le steamboat reprenait sa marche.

Le Cumberland est un lieu de passage ; le steamboat le traverse; bien des étrangers s'y rencontrent, bien des sauvages y viennent et les protestants y sont en nombre. Aussi, bien que la mission ne soit encore qu'à ses débuts, nous avons là une école : c'est le F. Piquet qui la dirige.

En me rendant de l'île à la Crosse au lac Pélican, je laissai de côté la mission du lac Caribou. C'est là que se trouvent le P. Gasté, les FF. Némos, Guillet et Labelle.

Je n'en suis passé qu'à 120 lieues, et cependant je n'ai pas osé pousser jusque-là ; ce coude m'eût pris du temps et je n'aurais pu rentrer à Saint-Albert qu'en trouvant sur mon chemin de la neige comme à mon départ. Le P. Gasté n'a pu se résoudre à abandonner les Frères pour venir me rejoindre, et les Frères n'auraient pu sans inconvénient interrompre les travaux de construction de l'église. Il a donc fallu que chacun fît son sacrifice, eux et moi.

(Ici, Monseigneur s'étend longuement sur l'esprit de sacrifice et les vertus des Pères et Frères de son vicariat, puis il reprend :)

26 *août. En route de Carlton à Battleford.* — C'est le 12 août que j'ai dû m'éloigner du Cumberland, non plus en canot d'écorce, mais en steamboat. Le voyage n'y a guère gagné en rapidité, car nous avons été ensablés pendant vingt-quatre heures. Le 18 août j'arrivais au Prince-Albert, véritable ville anglaise qui s'élève dans mon diocèse à 15 ou 25 lieues de Saint-Laurent de Grandin. Il y a là deux usines à vapeur; j'y ai vu pour la première fois dans ce pays des constructions en briques. L'agglomération n'est pas encore considérable, mais les Anglais, Ecossais et Canadiens anglais qui s'y rencontrent sont tous des hommes entreprenants et décidés à faire fortune. Bientôt ce sera une véritable ville qui l'emportera sur Saint-Albert. Nous avons acheté un terrain et une maison et nous ne tarderons pas à avoir là une mission dédiée à saint Georges. En attendant, le P. André visite quelques catholiques.

Au Prince-Albert je pus trouver chevaux et voiture pour m'amener à Saint-Laurent de Grandin. Les PP. Fourmond et Chapelière m'y attendaient ; ce dernier avait par mon ordre quitté la mission de l'île à la Crosse pour m'attendre à mon passage; je l'envoyai à Carlton

pour y remplacer le P. MOULIN, que j'appelais près de moi pour quelques jours. Le P. VÉGREVILLE arriva à son tour de la mission Saint-Eugène, et le P. ANDRÉ, de sa mission du Sacré-Cœur de Stobart (autrefois lac Canard). Le 20 août je dînai en compagnie de cinq Pères et du F. GÉRENTE. Après le dîner nous nous séparâmes de nouveau et chacun regagna sa résidence. Le soir, arriva le F. LAUDRY, que je fais passer de l'île à la Crosse à Saint-Albert. Le samedi 21, je visitai la mission Saint-Laurent, où j'admirai les jardins et les champs du P. FOURMOND.

Le dimanche 22 août, j'officiai pontificalement et donnai la confirmation à une soixantaine de personnes. Après dîner je me rendis, en compagnie du P. MOULIN, à la mission du Sacré-Cœur. Le P. VÉGREVILLE nous y avait devancés avec ses chrétiens et une dizaine de confirmants, ce qui porta à soixante encore le nombre des confirmants de l'après-midi. Saint-Laurent, le Sacré-Cœur et Saint-Eugène, ces trois chrétientés réunies me fournirent un contingent assez considérable ; dans le nombre il y avait pas mal de jeunes gens récemment convertis à la véritable religion.

L'installation de nos Pères dans ces diverses missions n'est pas encore complète. Ainsi, le P. ANDRÉ prend ses repas chez un voisin, à sa mission du Sacré-Cœur. J'en dis autant du P. VÉGREVILLE à sa jeune mission de Saint-Eugène.

Septembre 1880. *De Battleford au fort Pitt.*— Le 27 août au soir nous arrivons à Battleford, où nous trouvons les PP. LESTANC, LEDUC, HERT, BOURGINE et le F. BOWES.

Battleford est la capitale du Nord-Ouest : c'est là que réside le gouverneur avec son entourage et les autorités du pays. On appelle Battleford une ville, mais vainement y ai-je cherché des maisons ; à part les habitations du gouverneur, des magistrats et des soldats, il n'y a pas

une seule maison convenable. Le bureau du télégraphe, celui du journal (*Saskatchewan Herald*), sont de misérables baraques en bois. L'Eglise catholique et la mission sont en parfait accord avec la pauvreté de la cité naissante. La maison de Dieu est une misérable hutte de 20 à 25 pieds carrés, couverte en chaume et qui fait pitié à voir. A Battleford il n'y a pas de bois ; cependant en face de l'église catholique s'élève l'église provisoire protestante, pas plus spacieuse que la nôtre, mais plus solidement construite. A cinquante pas de l'église est l'habitation des Pères, composée de deux sortes de bicoques informes, étroites et malsaines. Rien n'est pauvre comme la mission de Battleford, à l'exception peut-être de celle de Sainte-Angèle. Cependant nos Pères peuvent y vivre, parce qu'ils peuvent acheter de la farine et du lard, ou même s'en procurer à crédit: le steamboat passe là et le chemin de fer y viendra un jour.

Où loger? Nous sommes nombreux. La nécessité rend inventif; la maisonnette des Pères et ma tente de voyage donneront asile à tout le monde. Mais j'ai convoqué là mes consulteurs pour parler affaires; où trouver un appartement pour nous y retirer et être seuls? Croiriez-vous, mon très révérend Père, que nous avons demandé l'hospitalité au bon Dieu! Oui, c'est chez lui que nous allons tenir nos séances. On pourrait peut-être voir là une inconvenance, mais en réalité ce sont bien les seuls intérêts du bon Dieu qui nous occupent ; il le sait et daignera pardonner notre familiarité et notre sans-gêne. Cependant par respect nous entourons l'autel d'une espèce de rideau et, sous le regard de notre Maître, nous traitons des graves questions qui ont pour objet sa gloire et son règne dans les âmes.

Ce jour-là même le courrier arrive de Carlton et m'apporte votre chère lettre du 16 avril. Merci, mon bien-

aimé Père, des renseignements qu'elle nous donne, nous vous remercions tous des mesures que vous prenez pour atténuer les effets de la persécution dans notre chère Congrégation. Nos missions ont un si grand besoin d'elle! Nous ne cesserons de prier pour que Dieu protège en France celle qui est notre mère.

Le 1er septembre, je partis avec le P. Lestanc et deux Frères pour la mission de Sainte-Angèle, où nous arrivâmes le soir même. Après avoir lu la Vie de la vénérable Mère Marie de l'Incarnation, fondatrice des Ursulines de Québec, le P. Lestanc, touché des faits édifiants qu'il venait d'y rencontrer, se sentit inspiré de consacrer une mission à la fondatrice d'un ordre si méritant. Il a déjà éprouvé, dit-il, les effets de la protection de sainte Angèle et de sa fille spirituelle en Canada. Ce bon Père a bien besoin de ces secours surnaturels. Il vit au milieu de sauvages infidèles et affamés qui lui demandent la nourriture du corps avec plus d'avidité que celle de l'âme. Aussi exerce-t-il principalement son zèle auprès des petits enfants pour préparer une génération nouvelle. Il caresse et entoure de soins ces petits sauvageons faits pour inspirer du dégoût, et passe des journées entières à leur apprendre à faire le signe de la croix. Je dus moi-même subir l'influence de son zèle et en rentrant à Battleford, après m'être édifié au spectacle de sa pauvreté héroïque et de son dévouement tout apostolique, j'amenai avec moi pour l'instruire le fils du chef sauvage, un petit enfant de onze ans qui n'est pas encore baptisé.

Les PP. Blanchet et Mérer viendront avec les FF. Bowes et Lambert bâtir à Battleford, à Sainte-Angèle et ailleurs : maisons, chapelles, tout est à faire. Le travail ne manquera pas à ces chers enfants.

Saint-Albert, 24 septembre 1880. — Le 21 septembre, nous arrivions au fort Saskatchewan ; le 22, jour anni-

versaire de l'érection du diocèse, je rentrais enfin à Saint-Albert, après plus de six mois d'absence.

A Notre-Dame de Lourdes, j'ai trouvé quelques *Univers;* je les ai lus d'un trait. Que de tristes choses j'ai apprises sur notre pauvre France! Nous sommes tous inquiets pour notre chère patrie, notre Congrégation et partant pour nos missions. Vous avez plus d'ennuis avec les sauvages de Paris que nous avec ceux du nord-ouest de l'Amérique. Je ne vous parle pas de nos missions de Bow-River; le P. Leduc, les ayant visitées pour moi, vous aura dit le bien qui s'y fait; vos pauvres enfants y souffrent, mais au moins vous pouvez compter que les Pieds-Noirs des prairies traiteront vos Missionnaires de l'Ouest avec plus d'égards que vous n'êtes traités en France par des gens qui se disent civilisés.

Agréez, mon très révérend Père, etc.

† Vital, évêque de Saint-Albert, o. m. i.

CANADA.

M. Claudio Jannet, professeur à l'Institut catholique de Paris, de retour d'un voyage qu'il fit au Canada il y a un an, a publié dans *le Correspondant* (1) ses observations dans une série d'articles portant ce titre: *la Race française dans l'Amérique du Nord*. Nous détachons du mémoire du savant écrivain quelques pages où il a dessiné rapidement le rôle joué par nos Pères dans la colonisation:

« ..... C'est un des traits les plus curieux des mœurs canadiennes que la vie des jeunes gens qui, au nombre de plusieurs milliers, vont passer l'hiver à abattre les bois d'œuvre dans les hautes vallées, loin de toute civili-

(1) *Le Correspondant*, numéro du 10 juin 1881.

sation. De graves désordres s'y sont souvent produits, mais ce genre de travail a contribué notablement à développer l'énergie, l'esprit de ressources qui font des Canadiens les plus hardis colonisateurs du monde. Quelques ouvriers des chantiers, qui avaient défriché un lopin de terre deci et delà autour du lac Saint-Jean, firent peu à peu connaître dans les vieilles paroisses la fécondité de ce sol.

« Ce furent les PP. Oblats qui donnèrent le branle à la colonisation. Chargés des missions des sauvages montagnais, ils furent profondément émus du délaissement religieux des ouvriers des chantiers et des abus de toute sorte qui régnaient dans ces régions écartées. Pour y remédier, le P. Honorat, né à Aix-en-Provence en 1799, et l'un des premiers compagnons du fondateur de sa congrégation, Mgr de Mazenod, entreprit lui-même l'évangélisation des chantiers où il établit une organisation chrétienne du travail. Il fit défricher des terres, construisit des moulins et des scieries, et créa, en 1844, sur le versant des montagnes, la paroisse du Grand-Brûlé, qui relie aujourd'hui les établissements du lac Saint-Jean à la vallée inférieure du Saguenay. Au point de vue financier, ces entreprises n'ont certes pas été lucratives, mais sa mémoire est restée en bénédiction comme celle de l'initiateur de la colonisation.

« ..... Un puissant mouvement s'ensuivit bientôt.....

« ..... Les PP. Oblats que nous avons vus au commencement de la colonisation du Saguenay, ont cédé la place au clergé séculier, et n'ont conservé que la mission des sauvages montagnais. On voit encore, sur les eaux du lac Saint-Jean et des rivières environnantes, quelques familles, restes des puissantes tribus jadis maîtresses du pays, courir sur leurs légers canots d'écorce à la recherche d'un gibier qui disparaît devant la hache et les feux

du colon. Malgré les sages règlements du gouvernement canadien et le dévouement de l'agent local des affaires indiennes, ces fils de la forêt ne peuvent se plier aux soins de la culture, ni même à ceux de l'élève du bétail. Ils remontent peu à peu vers le Nord et diminuent chaque année en nombre; mais au moins ils sont entourés des consolations de la religion, et les cantiques harmonieux, appris par leur Missionnaire, qu'ils répètent à sa voix dans leurs courses sur le lac, transportent doucement leurs âmes innocentes dans un monde meilleur et plus beau.

« Ce Missionnaire, si dévoué à ses chers sauvages, est aussi un patriote canadien zélé et est devenu le grand promoteur de la colonisation sur les rivages nord et ouest du lac Saint-Jean qui sont encore inhabités. Le P. LACASSE obéit à la fois à la belle devise de sa congrégation (*Pauperes evangelizantur*) et à un sentiment très juste des besoins des populations canadiennes, en prêchant à ses compatriotes les avantages de la vie agricole, de la colonisation du Nord, et en les détournant de cette émigration des Etats-Unis, où tant d'entre eux perdent leur foi et leur nationalité. Fils de cultivateur lui-même, il a au plus haut degré le génie populaire et il a récemment fait un petit livre tout plein de saveur locale, intitulé : *Une mine produisant l'or et l'argent, découverte et mise en réserve pour les cultivateurs seuls, par leur ami le P. Zacharie* LACASSE, *Missionnaire des sauvages.* L'Académie française ne couronnerait peut-être pas ce volume, mais la faveur des habitants dans leurs veillées d'hiver lui a valu sept éditions en un an. Toute la vie du peuple des campagnes y est dépeinte avec ses légers défauts comme avec ses grandes qualités; et comme contraste la misère des villes est décrite en tableaux d'une stricte réalité. Tous les grands souvenirs nationaux sont évo-

qués ; et la conclusion, c'est qu'il faut occuper le sol pour conserver la nationalité ! Avec sa parfaite connaissance des faits, le P. LACASSE a conçu un plan de colonisation qui remédierait à l'absence du capital, ce grand obstacle à la bonne volonté des défricheurs. Avec 2 dollars, on peut aller aux Etats-Unis et au débarqué du train s'embaucher dans une manufacture : il en faut 200 pour *faire* la terre, que le gouvernement vend à un prix purement nominal. Le P. LACASSE demande à un certain nombre de personnes aisées de se constituer les *protecteurs* d'un nombre égal de colons. On achètera un lot au nom du protecteur, un autre au nom du colon. Le protecteur fournira à celui-ci pendant les trois premières années sa nourriture et les outils ; il lui donnera une vache et un cheval. Le colon l'en payera en défrichant peu à peu la moitié de sa terre ; au bout de quatre ans le colon sera pleinement libéré et il aura pu, grâce aux avances du protecteur, défricher une partie de sa propre terre. Le protecteur aura de son côté fait une bonne affaire ; car, moyennant une avance qui ne doit pas dépasser 250 à 300 dollars, il aura une terre en état de culture qu'il pourra facilement vendre ou faire cultiver en métayage, selon l'usage du pays. N'oublions pas, en effet, que dans cet espace de temps la population du petit groupe aura augmenté, et, par conséquent, la valeur des terres. Le P. LACASSE prend toutes ses mesures pour cela ; il entremêlera les lots des colons et des protecteurs afin d'éviter la dispersion des forces ; il fait aussi appel à la générosité d'une société de colonisation qui prendra dans l'affaire le côté de *la bonne œuvre* et fera élever l'église et le presbytère. Au gouvernement, il ne demande rien, si ce n'est de faire des chemins ; vraiment ce n'est pas être trop exigeant.

« Ce plan est conforme à toutes les données de la science et il vaut bien celui qui fit jadis la renommée de Wake-

field. Il a reçu l'assentiment le plus complet de la Convention nationale canadienne, réunie à Québec, le 24 juin dernier. De son côté, le vénérable archevêque de cette ville, de concert avec les évêques de la province, a chargé le P. Lacasse de promouvoir l'œuvre de la colonisation et « de prêcher contre le luxe et l'intempérance, les deux grands obstacles à la prospérité de la patrie. »

Un peu plus bas, M. Claudio Jannet écrit : « La petite ville d'Ottawa, que les Anglais avaient choisie pour être la capitale du *Dominion*, devient tous les jours de plus en plus française, grâce à l'évêché catholique et à une université pleine d'avenir établie par les PP. Oblats. »

Quelques pages plus loin, l'écrivain, parlant du Nord-Ouest, s'exprime ainsi :

« Pour ne pas être organisées en états réguliers, ces populations sont loin d'être dans un état d'anarchie. La loi de la famille et la loi de l'Eglise suffisent à leurs besoins sociaux. Là encore l'organisation religieuse a précédé l'organisation civile. Depuis longtemps les Oblats évangélisent cette région et y ont fondé une province ecclésiastique, qui s'étend jusqu'au pôle et comprend deux évêchés et deux vicariats apostoliques. Tous ces sièges sont occupés par des membres de cette Congrégation. L'un d'eux, Mgr Taché, archevêque de Saint-Boniface, est le véritable fondateur de la province. Appartenant à une famille qui a donné au Canada plusieurs hommes d'Etat, il s'est depuis longtemps appliqué à attirer ses compatriotes sur ce territoire plein d'avenir, et où il importe tant que l'élément français s'implante solidement. Un collège, fondé à Saint-Boniface, par Mgr Taché, sur le modèle de ceux du Canada, donne aux jeunes gens la haute éducation classique. »

Enfin, pour terminer son énumération, M. Claudio Jannet s'exprime ainsi : « Si les milliers de jeunes gens

qui quittent chaque année les bords du Saint-Laurent pour aller sur la terre étrangère, si une partie seulement des Canadiens des Etats-Unis, lassés de la triste vie qu'ils ont dans les manufactures de la Nouvelle-Angleterre, se rapatriaient, avant vingt ans on compterait un million de Canadiens de plus et le Manitoba serait une seconde province française. Un certain mouvement s'est produit dans ce sens, grâce à la propagande intelligente de la presse et au zèle de quelques apôtres dévoués. Au premier rang se place encore un Père oblat, le P. Lacombe, à qui ses missions dans le Nord-Ouest et de remarquables travaux scientifiques sur les langues sauvages ont valu une très grande popularité.

« Lui aussi fait appel aux sentiments les plus élevés de la nature humaine, pour diriger les jeunes gens vers la vie agricole. Il leur parle de l'assurance de devenir propriétaire, de l'espoir d'élever sur son domaine une famille, de travailler pour soi et non pour des maîtres étrangers, de la dignité de la vie du fermier indépendant, toutes choses qui valent bien quelques années de travail un peu rude au commencement. Avec l'esprit pratique que l'administration des intérêts religieux développe chez les membres du clergé, le P. Lacombe insiste surtout sur la nécessité, pour les Canadiens qui quittent les États-Unis, de s'organiser par groupes, afin de diminuer les frais de transport et d'amener les bestiaux et les instruments aratoires nécessaires à leur établissement dans la prairie. »

MISSION DE NATAL.

LETTTE DU R. P. BAUDRY AU R. P. TATIN, SUPÉRIEUR DU SCOLASTICAT.

Durban, le 2 mai 1881.

Mon révérend et bien cher Père,

Je ne veux pas laisser partir le courrier sans vous donner signe de vie.

Cette année encore j'ai été nommé aumônier militaire pour accompagner les troupes anglaises dans leur expédition contre les Boërs en armes.

Les journaux ont dû vous tenir au courant des divers épisodes de cette guerre malheureuse; je ne les rappellerai pas.

J'ai passé deux mois à Newcastle ou dans les environs, et suis revenu à Durban pour le dimanche des Rameaux. Actuellement je suis attaché à un nouveau camp que l'on vient de former à Pinetown, à 12 milles de Durban. Je suis très satisfait de cet arrangement, qui me permet d'aider le P. Sabon. Voilà trente ans que ce cher Père est à Durban, et l'on saura un jour tout ce qu'il a souffert, surtout dans les commencements.

Mgr Jolivet vient d'ouvrir un nouveau champ à notre zèle. C'est à faire envie à tous vos scolastiques ! Il veut établir huit petites missions aux environs de Durban et en donner la direction à deux Pères qui se les partageront. Ces deux Pères diront la messe, le dimanche, dans chacune de ces chrétientés successivement, et ils instruiront les fidèles et les païens le reste du temps.

Vous serez heureux d'apprendre que notre église de Durban sera bientôt achevée et qu'elle comptera parmi

les plus belles du sud de l'Afrique. Elle fait l'admiration de tout le monde. Les protestants eux-mêmes ont contribué à sa construction. Je pense qu'elle sera ouverte dans deux mois.

Le bon Dieu a bien voulu se servir de moi pour fonder une mission, en faveur des noirs, à environ 8 milles de Durban. Il y a juste un an que je l'ai commencée, et il y a déjà au centre de l'agglomération un bon noyau de catholiques, sur lequel nous fondons de belles espérances. Ces noirs sont originaires du Mozambique, de Zanzibar et de divers autres points de la côte africaine. Ils sont venus ici comme esclaves libérés ou comme usiniers; plus tard ils se sont fixés au sol, pour en tirer leur subsistance.

Sur le nombre, quelques-uns avaient été baptisés chez les Portugais. L'un d'eux étant même assez instruit et bon chrétien, il groupa autour de lui ses congénères et, pendant longtemps, il les réunit deux fois par semaine. Un jour il nous en présenta six pour le baptême.

Ce zélé catéchiste a tant insisté pour avoir une chapelle, que j'ai dû en référer à Mgr JOLIVET. Sa Grandeur me permit d'acheter une grande étendue de terre, sur laquelle j'ai établi une trentaine de familles et fait élever une petite chapelle. Aujourd'hui tout ce monde, à l'exception d'une seule famille, encore insuffisamment instruite, est catholique. La chapelle est déjà trop petite. La mission protestante qui existait auparavant, est tombée. Quatre seulement de ses adeptes ont jusqu'ici refusé de venir chez nous. C'est un beau succès, que nous devons à saint François-Xavier, patron de la mission.

Veuillez, mon révérend Père, intéresser nos chers scolastiques à nos missions : elles ont bien besoin d'âmes ardentes et zélées comme il y en a tant au scolasticat.

Nous espérons fonder d'autres petites missions dans

le genre de celle-ci, en faveur des immigrants venus de l'Inde. Mais pour cela il nous faut des Missionnaires.

Veuillez agréer..., etc.

A. BAUDRY, O. M. I.

LETTRE DU FRÈRE SCOLASTIQUE MATHIEU AU R. P. TATIN, SUPÉRIEUR DU SCOLASTICAT.

MON RÉVÉREND ET TRÈS BON PÈRE,

Vous avez sans doute appris la nouvelle de l'ordination des PP. PORTE, TRABAUD et HAMMER. Peu après, le P. PORTE et le F. VERNHET, diacre, sont partis en compagnie du P. MONGINOUX, pour la mission de Sainte-Monique, afin d'y faire leur apprentissage sous la direction du P. GÉRARD, le plus ancien apôtre du Basutoland.

La paix, dit-on, vient d'être signée entre le gouvernement du Cap et les Basutos. Si cela est vrai, une ère nouvelle va s'ouvrir pour ces pauvres missions, si éprouvées depuis quelque temps par la guerre. Au dire des Missionnaires, jamais les esprits n'ont été si bien disposés à recevoir la bonne nouvelle. Divers chefs ont fait des ouvertures auprès de Mgr JOLIVET pour en obtenir des établissements de mission, et ils ont offert, dans ce but, des emplacements très avantageux. Nous gagnons en faveur tout ce que les ministres protestants ont perdu; et ce n'est pas peu dire.

Le bon P. TRABAUD est destiné, paraît-il, à rester à Pietermaritzburg. Le P. HAMMER est ici à Durban. J'y suis moi-même depuis deux mois. Le R. P. BAUDRY ayant été nommé aumônier des troupes anglaises pendant la guerre du Transvaal, la petite mission de Saint-François-Xavier, nouvellement fondée à 8 milles de Durban, restait aban-

donnée ; et le R. P. SABON ne pouvant pas en prendre soin personnellement, j'en fus chargé par *intérim*.

Vous pouvez comprendre l'embarras d'un pauvre minoré, dans une mission récente ; surtout avec des noirs qui ne parlent pas l'anglais. Heureusement j'avais avec moi un interprète parlant l'anglais et le zoulou, et je pouvais ainsi, non sans peine, communiquer avec eux.

Ce qui me consolait, c'est que j'avais été envoyé là principalement pour prendre soin du matériel de la mission ; car elle est établie sur un vaste terrain, appartenant à Monseigneur et divisé en lots. Ceux-ci sont occupés par des Cafres émigrés du Mozambique et des possessions portugaises, à cause des fièvres pernicieuses qui règnent dans ces régions.

Comme vous le voyez, je n'ai pas été longtemps sans quelque occupation. Maintenant, je suis à Durban, achevant ma préparation au sacerdoce, en vue de me dévouer aux œuvres du saint ministère au sein d'une population d'origine française. La campagne, aux environs de Durban, et j'entends par environs un rayon de 50 milles, est peuplée de planteurs de cannes à sucre. Ce sont, pour la plupart, des créoles de l'île Maurice. Ils parlent le français presque tous. Peut-être aurai-je, un jour, à prendre soin de ces pauvres âmes abandonnées. Oh oui ! abandonnées ; car il a été impossible jusqu'à présent, pour nos Pères de Durban, surchargés de travail, de s'occuper d'eux d'une manière assidue.

Pour le moment, je visite un petit village, habité comme je viens de dire, à 5 milles de Durban. Je réunis mes ouailles, le dimanche, dans une pauvre chaumière ; je leur lis l'évangile du jour ; nous récitons ensemble le chapelet ; je leur adresse quelques paroles ; nous chantons des cantiques et enfin je prépare quelques adultes à la première communion : à cela se borne mon ministère

parochial, comme les Pères le désignent en plaisantant.

Veuillez agréer..., etc.

L. Mathieu, o. m. i.

Les Annales de la Sainte-Famille publient des correspondances des missions étrangères pleines d'intérêt. Dans le nombre se trouvent des récits venus de Cafrerie. Là, comme à Ceylan, les Sœurs de la Sainte-Famille sont les meilleurs auxiliaires du zèle de nos Pères, et les résultats qu'elles obtiennent sont tout à la gloire de l'apostolat catholique. Leur emprunter quelques récits ne sera pas de notre part un acte téméraire, loin de là ; en explorant sur tous les points le terrain apostolique confié aux deux familles religieuses, nous serons amenés à un plus vif sentiment de reconnaissance pour le Dieu qui bénit les travaux des Missionnaires dans leurs courses pénibles, et ceux aussi des institutrices de l'enfance dans l'école et dans la paix de la communauté.

Le volume des Annales de l'Association de la Sainte-Famille pour l'année 1880 consacre plus de soixante et dix pages aux œuvres du vicariat de Natal; nous citerons les premières :

BASUTOLAND.

Basutoland, avril 1879.

Comme à l'ordinaire, nous avons passé le premier jour de l'année au milieu de la bruyante population des Basutos, qui aiment à témoigner leurs sentiments d'une façon expressive. Nous nous prêtons volontiers à les favoriser en ce point, afin d'avoir un plus facile accès sur leurs âmes ; aussi, en ce jour, païens et chrétiens s'empressaient-ils autour de nous, mêlant fraternellement leurs vœux, et prenant part, tous ensemble,

aux divertissements préparés pour la circonstance. C'étaient d'abord plusieurs pièces que nos enfants jouèrent parfaitement; puis, l'exercice favori des Basutos, la course aux chevaux, que les Révérends Pères voulurent bien permettre, après que l'on eut satisfait aux devoirs envers Dieu et sanctifié les prémices de l'année par l'assistance aux saints offices. Ce jeu, fort innocent en lui-même, attira un nombre incalculable d'amateurs et de concurrents; c'était à qui gouvernerait le mieux sa monture afin d'obtenir le prix réservé aux vainqueurs. Grande était la joie de ceux qui le remportaient. Heureux peuple, sur lequel le souffle empoisonné de la civilisation moderne n'a pas encore exercé ses pernicieuses influences !

Le 8, nous avons redoublé de ferveur dans la prière ; les nouvelles qui nous viennent de la patrie ne sont, depuis quelque temps, rien moins que rassurantes, au sujet des Congrégations religieuses ; aussi sentons-nous le besoin d'implorer le divin Maître d'une manière plus pressante, afin que notre chère Sainte-Famille traverse ces mauvais jours sans être entravée dans le bien qu'elle est heureuse d'accomplir.

Nous avons dû renoncer avec raison à la visite des chères fondatrices de Kimberley, qui, d'après un premier itinéraire, devaient faire une étape au milieu de nous. La chère Mère Félicité, devinant toute la peine que ce contre-temps nous ferait éprouver, s'est empressée de nous laisser entrevoir comme dédommagement l'espoir de la voir se joindre à nos Sœurs de Bloëmfontein, que nous attendons pendant les vacances de Noël.

Ma Sœur Madeleine, qui continue à se dévouer auprès des enfants de Saint-Michel, vient de goûter une de ces consolations qui font paraître bien légère la croix du Missionnaire et le récompensent largement des plus grands sacrifices. Une vieille païenne, habitant Saint-Michel, se trouvait gravement malade ; beaucoup de personnes s'étaient succédé auprès d'elle, la pressant de se convertir et de renoncer au culte des fausses divinités, mais leurs instances avaient été vaines. Un jour, notre bonne Sœur se présente à elle, la salue de ma

part, et, après lui avoir exprimé tout l'intérêt que m'inspire son état, attaque, sans autre forme de procès, la grande question de la conversion, en lui offrant une médaille de la Sainte Vierge. La bonne vieille ne la rebute pas ; seulement, comme elle craint que l'acceptation de cette médaille ne soit le signe d'un engagement quelconque, elle objecte qu'elle ne peut être reçue catéchumène sans la permission de son mari, et refuse de la prendre. La Sœur, qui voit percer le travail de la grâce dans ce refus évasif, fait venir le mari ; celui-ci déclare qu'il est païen des Romains, et qu'il ne s'oppose pas à la conversion de sa femme, pourvu qu'elle embrasse leur religion, mais qu'il lui défend formellement de suivre celle des protestants.

Charmée d'une réponse qui lui présage la victoire, Sœur Madeleine attache la médaille au cou de sa protégée, qui la reçoit de bonne grâce et écoute docilement les exhortations de la religieuse. Celle-ci commence sans retard à l'instruire des vérités de notre sainte Religion. Une charitable chrétienne se charge ensuite de poursuivre cette bonne œuvre, et ses enseignements, sanctionnés de temps à autre par l'autorité de la Sœur, transforment en peu de temps la pauvre païenne et en font une fervente catéchumène. Sur ces entrefaites, une prosélyte protestante, apprenant ce qui se passe, se présente à la demeure de la malade, qui refuse absolument de l'entendre ; comme l'importune visiteuse réitère ses instances, le mari survient, se fâche, lui signifie qu'elle ait à se retirer et à ne plus reparaître chez lui, parce qu'il ne veut pas que sa femme embrasse d'autre religion que celle des Romains. Depuis lors, notre bonne vieille n'a pas été troublée. Sœur Madeleine, voulant sonder ses dispositions, lui dit un jour : « Pour être chré-
« tienne, aurais-tu le courage de renoncer à la bière que tu
« aimes tant ? — Sûrement, reprit-elle, et même je ne veux
« plus voir, dans ma maison, les pots dans lesquels je la fai-
« sais. — Mais, repartit la Sœur, si tu guéris, ne retourneras-
« tu pas aux fêtes païennes ? — Non, non, Mère ! répondit
« vivement la malade, j'irai à l'église ; je veux aller au ciel,
« voir la Sainte Vierge. » La pauvre femme vécut deux mois

dans ces édifiantes dispositions ; les instructions du Père mirent le sceau aux enseignements de la Sœur et de la bonne chrétienne, et l'eau du saint Baptême avait régénéré cette âme, lorsque, après une longue et cruelle agonie, elle s'endormit du sommeil de la mort, pour se réveiller au ciel dans les bras de Marie, qu'elle n'avait aimée que quelques jours ici-bas, mais qu'elle aimera désormais durant l'heureuse éternité.

Nous avons aussi visité une païenne qui habite à une heure de Roma. A la première nouvelle de sa maladie, je députai vers elle ma Sœur Marie de Jésus ; la pauvre femme avait refusé d'écouter plusieurs chrétiennes qui étaient venues la voir dans la charitable intention de faire du bien à son âme. Elle fit un accueil plus gracieux à la Sœur, accepta ses remèdes et promit de venir à la mission aussitôt qu'elle serait guérie. Sœur Marie de Jésus profita de la circonstance qui l'avait amenée dans ce village pour faire entendre de bonnes paroles à des cœurs qui paraissent n'attendre que des occasions de ce genre pour s'ouvrir à la lumière de la vérité et subir la douce attraction qu'inspirent nos dogmes et nos croyances. Témoin ce bon païen, à qui la Sœur demanda s'il ne voulait pas se convertir : « Oui, répondit-il, mais je ne sais pas ce qu'il « faut faire pour cela ! » La Sœur tâcha de lui expliquer en quelques mots les obligations du chrétien ; elle lui expliqua les coutumes qu'il lui faudrait quitter et termina en disant : « Lorsque tu seras catholique, tu confesseras tes péchés et « ils te seront pardonnés ! » Ces derniers mots firent une singulière impression sur l'esprit du brave homme ; il semblait que le bon Dieu lui donnât en cet instant l'intuition de l'immense bienfait de la confession et qu'il eût hâte d'en jouir, car la Sœur avait à peine cessé de parler qu'il se mit à faire tout haut l'accusation de ses fautes. Elle l'interrompit en lui disant que la chose ne se pratique pas ainsi, que le prêtre seul devait recevoir ses aveux dont il garderait ensuite le secret le plus inviolable ; mais cela avait de la peine à entrer dans l'esprit du naïf païen. « Tiens, dit-il d'un air tout « étonné, puisque j'ai commis ces péchés en public, pourquoi

« ne pas m'en confesser maintenant devant tout le monde? » Cet infidèle ferait rougir plus d'un chrétien ; espérons qu'un jour ce cœur généreux et loyal participera avec consolation aux mérites de la Rédemption.

Le 15, nous voyions arriver nos nouvelles missionnaires au milieu de nous. La fête était d'autant plus douce qu'elle avait été longtemps désirée ; depuis huit mois nos chères Sœurs avaient abordé sur la terre d'Afrique et nous souffrions de part et d'autre des obstacles qui retardaient notre réunion. Enfin nos vœux sont comblés, nous jouissons de leur présence ; elles se sont mises à l'œuvre avec le plus vif désir et la meilleure bonne volonté de nous venir en aide. Elles étudient avec ardeur le sisuto ; Dieu bénissant leur zèle, leurs progrès ont été si rapides, qu'elles peuvent aujourd'hui faire le catéchisme aux catéchumènes qui reçoivent chez nous, le dimanche, l'instruction religieuse. Le mois de mars s'est pieusement écoulé sous le regard protecteur de notre bon saint Joseph, que nous honorons avec la plus filiale dévotion. Le 19, une joyeuse réunion d'enfants faisait retentir notre demeure d'un bruit inaccoutumé ; les classes de Saint-Joseph et de Saint-Michel étaient venues se joindre à celles de Motzi-wa-ma-Jesu pour participer aux réjouissances dont cette fête leur apporte toujours une large part. Après avoir reçu leurs vœux et leurs fleurs, après avoir entendu les chants de chaque classe, j'annonçai une distribution générale de récompenses qui fit épanouir tous les fronts. Ces récompenses consistent tout simplement en objets utiles, tels que tabliers, tours de tête en indienne, etc., mais elles sont suffisantes pour rendre nos pauvres enfants plus heureuses que des reines. Ma Sœur Gonzague, qui tient toujours en réserve une provision de pêches pour cette circonstance, procéda ensuite à une distribution d'un autre genre qui mit le comble à la joie de la petite famille.

Nous n'avons pas été sans entendre parler, nous aussi, de bruits de guerre, et même nous avons eu un instant de sérieuses inquiétudes occasionnées par la révolte d'un chef contre un magistrat. Ce dernier a fait appel aux Basutos pour

châtier le rebelle et l'amener à soumission; bon nombre de païens et de chrétiens, répondant à cet appel, ont pris les armes. Cet événement a produit une panique générale. Nos enfants ont participé largement à la terreur, et, selon l'usage pratiqué en temps de troubles, elles ne parlaient que de partir pour aller se cacher dans les rochers. Les nouvelles de la terrible guerre des Anglais et des Zulus, qui désole le territoire de Natal, ne contribuent pas peu à entretenir les esprits dans cette surexcitation qui naît de la crainte, et, durant plusieurs semaines, il a fallu une bonne dose de patience aux maîtresses pour tenir tête à notre petit monde indiscipliné. Enfin, tout est rentré dans l'ordre, les frayeurs se sont évanouies et nous jouissons de nouveau du calme et de la paix.

Ce moment d'épreuves a été suivi de grandes consolations. Le bon Dieu, qui emploie quelquefois les plus rudes châtiments pour ramener à lui les brebis égarées, a frappé de mort un misérable apostat ; il a succombé sans avoir eu le temps de se reconnaître, et les Pères lui ont refusé les honneurs et les prières de la sépulture catholique. Cette sévère leçon a produit de sérieux effets ; plusieurs personnes que ce malheureux avait entraînées par son exemple ont été terrifiées par cet événement et ont songé à rentrer dans la bonne voie. Elles ont fait des démarches auprès du missionnaire afin d'être admises par la pénitence à la réconciliation. De ce nombre est une jeune femme élevée à notre école et à laquelle nous avions porté un intérêt tout spécial. Sa chute nous avait causé une peine profonde, mais combien a été vive la joie que son retour nous a fait éprouver! La pauvre enfant, fidèle à la voix de la grâce et résolue de retourner au Dieu qui avait répandu de si pures joies sur son enfance, vint près de nous tremblante d'émotion ; elle se présenta dans l'attitude d'une condamnée. Son silence, son regard tristement attaché à terre, son front humilié, tout révélait la honte et le regret d'un cœur repentant. Sans chercher à lui voiler la gravité de sa faute, je l'encourageai en lui parlant des touchantes miséricordes du Seigneur, des opérations qui s'imposaient naturellement à elle comme prix du pardon qu'elle

implorait. Elle aura, en effet, à réparer le scandale qu'elle a donné et les suites de ce funeste exemple ; elle devra travailler à la conversion des âmes qu'elle a entraînées à l'apostasie et de celles qu'elle a détournées d'embrasser notre sainte Religion. Elle paraît sincèrement convertie ; quelle fête pour les anges du ciel qui avaient pleuré sur nos pauvres apostats!

Je laisse maintenant la plume à ma Sœur Trinité, car je désire qu'elle vous fasse part elle-même de ses premières impressions de missionnaire.

« Ma bonne Mère,

« Je me conforme avec bonheur au désir de notre Mère en joignant à son journal trimestriel le récit de notre trajet, de notre arrivée ici et de notre premier séjour au milieu de nos chers sauvages. Je ne crois pas devoir entrer dans de longs détails au sujet de notre voyage, il appartient à la chère Mère Félicité de vous en faire la narration. Je vous dirai seulement que ma Sœur Saint-Hyacinthe et moi, nous nous sommes estimées bien heureuses de voyager en si agréable compagnie, et que, reconnaissant là une paternelle attention de la bonne Providence, nous l'avons bénie bien des fois de tous les obstacles qu'elle avait opposés à notre prompte arrivée au terme de nos pérégrinations.

« Parties le 30 décembre de Maritzburg, nous arrivions le 29 janvier à Bloëmfontein, où nous trouvions une Mère et des Sœurs qui nous accueillaient avec la plus cordiale et la plus affectueuse fraternité ; aussi les quinze jours que nous avons passés au milieu d'elles se sont-ils rapidement écoulés.

« Le 12 février, le R. P. Monginoux, arrivant de Basutoland, venait nous chercher pour nous conduire enfin dans cette contrée vers laquelle nous soupirions comme après la Terre promise. Le départ s'effectua dès le lendemain, et le trajet se fit sans encombre, grâce au guide expérimenté que le bon Dieu nous avait envoyé.

« Un voyage dans ces régions était vraiment quelque chose de nouveau pour nous ; bien des fois nous avons eu des frayeurs impossibles à rendre, lorsqu'il nous fallait traverser

soit des précipices, soit de profondes rivières. L'excellent P. Monginoux s'amusait beaucoup de nos paniques et se moquait aimablement de nous : « Ah ! disait-il, on voit bien que « vous arrivez de France, vous autres ; si Dieu vous prête « vie, vous apprendrez plus d'une fois à vos dépens ce que « sont les voyages dans nos pays pittoresques ! »

« La première nuit se passa dans la voiture, mais le lendemain un temps affreux nous obligea à chercher un plus sûr abri. Ce n'était pas chose aisée : en vain frappions-nous à la porte des demeures cafres, partout nous recevions la réponse qui jadis fut faite à la sainte Famille, en la bienheureuse nuit qui nous donna un Sauveur, et forcément nous dûmes nous résigner à imiter en tout Jésus, Marie et Joseph et à chercher quelque creux de rocher pour nous mettre à couvert à la chute du jour. Cependant nous apercevons une maisonnette de style européen, nous tentons encore une demande d'hospitalité, et cette fois nous obtenons le plus gracieux accueil. Cette demeure est celle d'une brave femme *deutch*, que nous trouvons entourée de quatre enfants, et, quoiqu'elle soit confortablement logée, elle met tout en œuvre pour nous bien traiter, et veut absolument que nous acceptions son lit, l'unique du logis. Elle s'installe à terre avec ses enfants ; à tout instant, elle vient nous présenter soit du lait, soit du thé, et en fait porter au R. P. Monginoux, logé, avec nos deux Cafres, dans une vieille étable. Malgré toutes ces attentions, notre nuit n'est pas des meilleures et nous saluons avec une vraie satisfaction le lever du soleil, signal convenu pour le départ de la caravane. Après avoir vivement remercié notre brave hôtesse, nous nous éloignons en lui souhaitant en récompense de sa charité le don de la foi, car elle est, ainsi que sa famille, privée de ce bienfait précieux. Combien les enfants nous ont fait pitié ! lorsque nous nous mettions à genoux pour faire notre prière, ils nous regardaient avec un étonnement qui disait bien que ce spectacle était nouveau pour eux. Ils étaient très gentils, nous eussions voulu leur parler ; mais impossible de nous faire comprendre, ils ne savaient que le *deutch*. Ce qu'ils ont bien compris et

goûté c'est la distribution de bonbons que nous leur avons faite avant de nous éloigner.

« Dans la soirée de ce jour nous atteignons le village de Saint-Michel ; grande était notre joie d'arriver dans un poste catholique, où, après avoir salué le Très Saint Sacrement, il nous était donné de serrer dans nos bras une Sœur bien-aimée, la bonne Sœur Madeleine, que nous trouvions dans sa modeste demeure, entourée de son intéressant petit troupeau. Bientôt tout le village était informé de notre arrivée, et on s'empressait de venir nous souhaiter la bienvenue ; ces démonstrations nous émurent jusqu'aux larmes, et il nous fallut nous faire violence pour ne pas accéder aux pressantes sollicitations qui nous étaient faites de passer la nuit à Saint-Michel. Cette fervente chrétienté n'était pas encore le terme de notre voyage ; une Mère et des Sœurs nous attendaient un peu plus loin, et nous brûlions d'impatience de les voir. Après un court repos, nous nous acheminons vers Motzi-wa-ma-Jesu, que nous apercevons bientôt.

« Notre première visite est pour Notre-Seigneur, puis nous embrassons notre Mère et nos nouvelles Sœurs et nous allons voir les enfants qui, parées de leurs plus beaux habits, sont réunies en ordre devant la maison. Ces chères petites nous font grande fête ; elles exécutent dans leur langue maternelle plusieurs chants qui doivent être bien beaux, mais auxquels nous n'entendons rien ; ce que nous comprenons le mieux, c'est la joie de ces jeunes cœurs dont les regards traduisent fidèlement l'expression.

« Nous aurions bien voulu réjouir nos Sœurs par de fraîches nouvelles de la patrie ; mais, à cet égard, nous nous trouvions un peu en peine ; cependant, quelque ancienne que fût la date de notre arrivée en Afrique, tout ce que nous disions paraissait nouveau, et revêtait le plus vif intérêt pour celles qui, malgré l'éloignement, vivent toujours au centre de la Famille par l'affection et le dévouement.

« Nous commencions notre tournée du lendemain par une visite aux enfants de la classe ; une distribution de médailles, jointe à quelques douceurs, nous gagna bientôt leurs sym-

pathies. Un peu plus tard, nous recevions les souhaits de bienvenue des catholiques, qui, après la Messe paroissiale, s'empressaient de nous féliciter et de nous remercier d'avoir tout sacrifié pour venir jusqu'à eux. Il fallut donner des poignées de main à tous ces braves gens, nous pensions n'en pas finir; quant à leur répondre, la chose n'était pas en notre pouvoir, et la Mère Marie-Joseph voulut bien se faire notre interprète.

« Quelques jours après, nous allions, en compagnie de notre Mère, voir les chrétiens de Saint-Joseph de Korokoro; là encore, touchant accueil, joie exprimée avec les plus vives démonstrations de respect et d'affection. Cette visite se termina par la distribution des prix aux enfants de l'école, intéressante cérémonie qui dura tout au plus trois quarts d'heure, puis nous reprenions le chemin de notre Communauté, bien satisfaites de cette petite excursion.

« Maintenant, ma bonne Mère, nous sommes à l'œuvre, et tout notre désir est de venir en aide à nos chères Sœurs, mais notre ignorance de la langue indigène ne nous permet pas encore de le faire autant que nous le souhaiterions. Cependant on m'a donné une classe à diriger, ce moyen étant le meilleur pour arriver à apprendre en peu de temps. En effet, nécessité fait loi, et je m'efforce de m'exprimer tant bien que mal, au risque d'exciter la gaieté de la joyeuse bande à laquelle je m'adresse, mais je dois avouer que mes élèves sont à mon égard d'une édifiante charité. Il est rare qu'elles se permettent de rire devant moi, elles me reprennent fort gentiment et sont très fidèles à la recommandation que le R. P. Le Bihan leur a faite à cet égard au catéchisme.

« Ici je m'arrête, ma bonne Mère, en réclamant vos prières pour une intéressante jeune fille indigène dont on m'a confié l'instruction religieuse; cette mission me rend bien heureuse; oh! que je voudrais en faire une fervente catholique! »

Le mois d'avril, en nous ramenant les belles fêtes pascales, apportait à notre chère chétienté des flots de grâces qui, précieusement recueillies, se sont transformées en fruits de bénédiction. Comme à l'ordinaire, la retraite a été donnée

pour aider les âmes à devenir des tabernacles dignes de l'Agneau sans tache; elle a été suivie avec empressement, et au jour de la grande solennité nous comptions avec bonheur deux cent cinquante chrétiens agenouillés au Banquet sacré. Dans l'après-midi, nouvelle joie pour nos cœurs, huit païens prenaient rang parmi les catéchumènes. Un d'entre eux est chef de village et sa conversion ne peut manquer d'exercer une salutaire influence. Ce brave homme s'était toujours montré bienveillant pour les Pères et pour nous, il nous avait même confié l'éducation de ses filles, dont plusieurs sont de ferventes chrétiennes. Une de ces chères enfants, brûlant du désir de voir son père échanger le culte des fausses divinités contre la douce loi de Jésus-Christ, s'adressa à ce divin Sauveur avec une foi et une ferveur qui méritèrent d'être couronnées de succès. Elle avait commencé une neuvaine de communions à cette intention et en était à la huitième, lorsque son père, éclairé soudain par une lumière divine, se sentit vaincu, et, cédant à cette céleste attraction, déclara sa résolution d'embrasser la religion de sa femme et de ses enfants. Ce fut une joie inexprimable pour toute la famille.

Déjà l'exemple de ce bon chef a porté ses fruits, un de ses amis est venu demander la faveur d'être admis comme lui au catéchuménat. Le soir de ce beau jour de Pâques, nos chrétiens se séparèrent le front radieux, tandis que les païens, ignorants des joies dont notre sainte Religion a seule le secret, étaient tristes et mécontents; contraste frappant qui nous inspire une pitié plus profonde et plus vive pour ces pauvres frères enchaînés sous l'empire de Satan.

Le lundi de Pâques avait été fixé pour la distribution des prix aux enfants de notre école; cette cérémonie se fit dans la soirée en présence de nombreux spectateurs. Nos petites filles surent distraire fort agréablement cet auditoire en exécutant plusieurs pièces dont elles se tirèrent à merveille; une d'entre elles surtout chanta en anglais *la Fileuse bretonne* et rendit si parfaitement son rôle, qu'elle excita l'admiration générale.

Avec leurs couronnes nos enfants espéraient des vacances,

mais nous avons jugé plus à propos de les garder afin de les préparer par quelques jours de recueillement à la communion pascale qu'elles ont coutume de faire le dimanche de Quasimodo. L'annonce de cette décision souleva d'abord quelques murmures, mais ensuite on se résigna et la retraite commencée le mercredi soir a été suivie avec une édifiante ferveur.

Depuis longtemps le P. Gérard me demandait instamment d'adjoindre aux fondatrices de Sainte-Monique une troisième Sœur, qui, avec le titre de Sœur Première, prendrait en main le gouvernement de la petite Œuvre et dirigerait la classe. Mon choix se fixa sur Sœur Saint-Paul, seulement il fallait attendre que nos nouvelles missionnaires fussent un peu au courant de la langue du pays, afin qu'elles pussent nous aider d'une façon efficace. C'est le 1er mai que je partais, accompagnant ma Sœur Saint-Paul. J'étais heureuse de revoir l'intéressante chrétienté de Sainte-Monique.

Le 4, fête de la grande Patronne de son église, le R. P. Gérard faisait appel à tous les païens des environs, dans l'espoir que celle dont les larmes avaient arraché Augustin du désordre où il s'égarait, obtiendrait la conversion de quelques-uns des pauvres infidèles confiés à sa puissante protection. Cet espoir ne fut pas vain : deux païens sollicitèrent leur admission au catéchuménat ; l'un d'eux, chef d'un petit village, pourra faire beaucoup pour l'extension de notre sainte Religion. J'assistai ensuite au baptême de deux petites filles, dont le R. P. Gérard voulait me faire marraine, et je leur donnai les noms de Marie et d'Augustine. L'aspect de la mission a changé, les Pères ont fait des plantations d'arbres, ils ont entouré leur enclos, et ces travaux, dans lesquels ils ont été secondés par les Sœurs, ont déjà opéré une heureuse transformation. Malheureusement les cœurs sont plus durs à travailler que la terre, et la divine semence tarde bien à lever, les conversions sont peu nombreuses, les païens abordent rarement la mission ; il semble qu'ils redoutent d'être pris dans les filets du bon Dieu. Cependant nos chers Missionnaires ne perdent pas confiance, ils comptent sur l'école

pour leur procurer, à un moment donné, les succès qui leur sont actuellement refusés. Cette école est fréquentée par une douzaine d'enfants environ ; il y a plus de garçons que de filles. Les parents, tenant beaucoup à ces dernières, dont ils espèrent une fortune, ne peuvent se résigner à les confier aux Sœurs dans la crainte de les voir devenir chrétiennes, car alors ils ne pourraient plus les vendre. Combien ces peuples dégradés sont dignes de compassion ! Ah ! redoublons de ferveur pour arracher au démon ces âmes pour lesquelles le sang de la Rédemption a coulé avec tant d'abondance ! Ces âmes païennes, ignorantes de leur grandeur et de leur noble destinée, se ravalent au niveau de la brute ! Dernièrement, nos Sœurs étaient aidées à la récolte du mabèlé par quelques femmes païennes ; elles voulurent leur faire diverses questions : « Pour qui travailles-tu, demanda Sœur « Nativité à l'une d'elles ? — Pour avoir de la viande, » répondit-elle avec un accent avide, qui portait à la fois au dégoût et à la pitié. — Une autre femme reprit plus sagement : « Moi, je travaille pour obtenir une bonne mort. » Celle-là est moins éloignée de la vérité. La croyance d'une autre vie existe parmi nos païens, mais c'est de leurs ancêtres qu'ils attendent cet avenir heureux ou malheureux, et c'est à eux qu'ils adressent leurs prières ou qu'ils offrent leurs sacrifices. Les vieillards sont en grande vénération dans les familles et souvent ils commencent, dès cette vie, à recevoir les honneurs du culte de la part de leurs descendants. Tout récemment, Sœur Marie de Jésus visitait une païenne fort avancée en âge ; elle lui demanda si elle ne craignait pas les jugements du bon Dieu, elle qui bientôt sans doute paraîtrait devant lui. L'infortunée répondit : « Le bon Dieu, c'est moi ; je suis assez vieille pour être adorée, mes enfants vont bientôt commencer à le faire. »

Plaçons à côté de ce triste tableau un trait bien touchant, qui nous reposera le cœur. Le 29 septembre, nous étions réveillées au milieu de la nuit par une visiteuse inattendue : c'était une bonne femme toute cassée de vieillesse, qui, dans la crainte de manquer la sainte Messe, arrivait à minuit et

nous suppliait de lui donner l'hospitalité jusqu'à ce que les portes de l'église fussent ouvertes. Ce jour-là la grand'messe devant être célébrée à Saint-Michel, les Pères avaient prévenu les chétiens que le Saint Sacrifice serait offert de bonne heure à Roma ; et notre brave femme, vivement désireuse de faire la sainte Communion, était partie le soir, dans la crainte que ses mauvaises jambes ne l'empêchassent d'arriver à temps. Vous devinez avec quel empressement elle fut accueillie et soignée. De temps à autre le bon Dieu nous console ainsi par de beaux exemples de foi et de générosité. Une enfant de neuf à dix ans nous a été aussi dernièrement un sujet de consolation : un jour, nous la voyons arriver toute seule à la mission, se présenter à l'école et demander à y être admise, parce que, disait-elle, elle voulait apprendre la religion et être baptisée. Elle avait profité du moment où ses parents étaient à une fête païenne pour s'échapper et parvenir jusqu'à nous. Ne pouvant garder cette enfant sans leur consentement, je les fais prévenir, et le dimanche suivant ils viennent la réclamer ; mais la petite refuse obstinément de les suivre, et eux, vaincus par ses pressantes instances, se résignent à nous la laisser. Combien nous bénissons le bon Dieu de ses vues providentielles sur cette chère enfant ! Elle est charmante, pleine d'intelligence, et tout nous porte à espérer qu'elle sera un jour une fervente catholique.

Nos chrétiens de Saint-Michel ont été bien affligés par le départ du R. P. Monginoux, que Monseigneur s'est vu contraint d'envoyer à Bloëmfontein, afin de faciliter au R. P. Bompart ses missions nomades dans le Free-State. Le sacrifice est immense pour Saint-Michel et vivement senti ; il nous a été facile de constater, en cette circonstance, le profond attachement que les chrétiens ont voué à celui qui se dépensait avec tant de zèle au bien de leurs âmes. Ils ne peuvent se consoler de son absence que par l'espoir de son retour, et, pour l'obtenir, ils ne cessent d'offrir au bon Dieu les plus ferventes supplications. Puissent ces vœux si légitimes être promptement exaucés ! car le troupeau, privé du pasteur, ne saurait longtemps se maintenir fidèle.

CEYLAN.

CESSION DE TERRITOIRE AU VICARIAT DE JAFFNA.

Une cession du petit territoire d'Udupalata dans la province de Kandy vient d'être faite par la Propagande au vicariat de Jaffna, à l'effet d'y établir un *sanatorium*. Mgr BONJEAN annonce cette bonne nouvelle au clergé et aux fidèles de son vicariat. Nous donnons ici la traduction de la Lettre pastorale écrite en anglais. Dans une courte circulaire en français, adressée à nos Pères, Frères et Sœurs, Sa Grandeur leur fait part, en quelques lignes, de cet heureux événement. Puis il ajoute : « Je ne puis m'empêcher de dire que toute grâce demande un retour, et que le retour que Dieu attend de nous pour cette nouvelle preuve de sa bonté paternelle à notre égard est un renouvellement général dans la ferveur sacerdotale et apostolique, et dans l'observance amoureuse et fidèle de nos saintes règles.

LETTRE PASTORALE
DE S. G. Mgr CHRISTOPHE BONJEAN, O. M. I., ÉVÊQUE DE MÉDÉA, VICAIRE APOSTOLIQUE DE JAFFNA, AU CLERGÉ ET AUX FIDÈLES DE SON VICARIAT.

NOS TRÈS CHERS FRÈRES,

Vous connaissez déjà, plusieurs, du moins, d'entre vous connaissent, par les feuilles publiques, la décision par laquelle la Sacrée Congrégation de la Propagande, dans sa séance du 31 janvier dernier, a approuvé qu'un territoire situé dans le district de Kandy, de la province centrale, fût affecté comme *sanatorium* aux Missionnaires âgés ou infirmes de ce vicariat de Jaffna.

On dit qu'une semblable mesure, dictée par les plus élémentaires sentiments d'humanité, a été prise à l'égard de la mission des Jésuites et de la mission Milanaise dans le Bengale occidental. A chacune d'elles on aurait assigné, pour le même objet, un district dans les régions élevées du vicariat apostolique de Patna, appartenant aux Missionnaires de l'ordre des Capucins.

Avec beaucoup de raison on a dit que les travaux d'un Missionnaire dans l'Inde et les dures fatigues qu'entraîne une résidence prolongée dans l'atmosphère embrasée et malsaine des districts inférieurs, rendaient nécessaire, pour chaque corporation d'ouvriers évangéliques, la possession en propre d'une station dans les régions aérées des montagnes. Il est bien nécessaire, en effet, qu'on puisse envoyer sous un ciel plus clément ceux dont la santé commence à décliner, avant que le mal ne soit sans remède. Par cette mesure de sage prévoyance, on conservera aux missions plus d'une vie précieuse.

On a en conséquence posé ce principe : que, lorsqu'un vicariat ne renfermera pas dans ses propres limites une de ces stations aussi salubre qu'il serait désirable, le vicariat le plus voisin qui jouira de cet avantage devra, en toute charité, y suppléer, en cédant à la mission moins favorisée un petit district dans les montagnes, avec pleine juridiction, naturellement, afin d'écarter jusqu'à la possibilité d'un conflit toujours regrettable entre deux corps ecclésiastiques.

Ce principe est celui qui vient d'être appliqué à la mission de Jaffna, laquelle, comme chacun sait, est dépourvue de toute station où la santé altérée d'un Européen ait quelque chance de se rétablir ; tandis qu'elle en compte beaucoup, au contraire, où, par suite de la mauvaise eau et de la *malaria,* un Missionnaire européen ne peut pas résider longtemps sans ruiner sa constitution. Le

fait que, depuis la création de ce vicariat, vingt-sept Missionnaires ont succombé aux morbides influences du climat, prouvait assez éloquemment l'urgente nécessité de la mesure qui, à la fin, a été sanctionnée par un décret de la Propagande en date du 25 avril dernier, et qui, avec le concours bienveillant et empressé de Mgr Clément PAGNANI, vicaire apostolique de Colombo, recevra prochainement son exécution.

Voici ce décret dans sa teneur :

« Mgr Christophe BONJEAN, évêque de Médéa et vicaire apostolique de Jaffna, ayant humblement demandé que la ville de Gampola, avec ses dépendances, fût distraite du vicariat apostolique pour en être le Sanatorium, avec pleine et indépendante juridiction, les éminentissimes et révérendissimes Pères de la Sacrée Congrégation de la Propagande, dans leur assemblée générale du 31 janvier de l'année 1881, ont trouvé bon d'acquiescer à cette demande dans les limites à déterminer ci-après.

« Or, la détermination de ces limites doit être entendue comme il suit : la mission de Gampola s'étendra autant que la division civile du district de Kandy, connue sous le nom d'*Udupalata Patuwa* et dans laquelle se trouve comprise la ville de Gampola.

« Le soussigné T. R. Ignace MASOTTI, secrétaire de la Sacrée Congrégation de la Propagande, ayant, dans son audience du 6 février de la même année, soumis cette décision des éminentissimes Pères à N. T. S. P. le Pape, par la divine Providence, Léon XIII, Sa Sainteté a daigné gracieusement l'approuver et la confirmer, ordonnant qu'à cet effet le présent décret serait expédié.

« Donné à Rome, au Palais de la Sacrée Congrégation de la Propagande, le 25 avril 1881.

Lieu ✝ du sceau. JEAN, card. SIMEONI, *préfet.*

I. MASOTTI, *Secrétaire.*

En vertu donc de ce décret et de cette cession, qui doit être faite en notre faveur par Mgr Clément PAGNANI, O. S. B., évêque d'Ephestium et vicaire apostolique de Colombo, l'Udupalata Patuwa, avec la ville de Gampola, passe sous notre juridiction et celle de nos légitimes successeurs; et nous ne manquerons pas de pourvoir, en temps voulu, aux besoins religieux des catholiques de l'endroit.

En attendant, nous conjurons tous les fidèles confiés à notre sollicitude pastorale de fermer l'oreille aux rapports malveillants qui pourraient être répandus dans le public par des personnes mal intentionnées. Il peut s'en rencontrer qui, à l'occasion de l'agrandissement territorial que cette cession nous procure, s'efforceront de faire naître des suspicions et de troubler la bonne harmonie et la charité chrétienne qui ont régné jusqu'à ce jour entre le clergé et les fidèles des deux vicariats, harmonie qui a si efficacement contribué au progrès de la vraie religion parmi nous, et que la donation gracieusement consentie par le T. R. Vicaire apostolique de Colombo n'est pas faite pour diminuer, mais au contraire tendra constamment à développer et à perfectionner, comme il arrive entre le parti qui oblige et le parti obligé.

Nous vous avons exposé toute cette affaire, nos très chers Frères, dans le but de prévenir les faux renseignements, et nous déclarons que toute assertion qui ne serait pas en parfait accord avec les documents ici contenus, serait dépourvue de vérité et ne mériterait aucun crédit.

Donné à Jaffna, en notre maison de Saint-Charles, le trentième jour de mai 1881.

Lieu + du sceau. CHRIST. BONJEAN, O. M. I., ÉVÊQUE DE MÉDÉA,
Vicaire apostolique de Jaffna.

PROVINCE BRITANNIQUE.

TOWER-HILL.

Le 9 mai dernier, nos Pères du quartier de Tower-Hill, à Londres, ont posé la première pierre d'une maison de communauté, qui sera contiguë à leur église.

Ils avaient invité, pour présider cette cérémonie, Mgr Patterson, évêque d'Emmaüs par intérim. Après avoir béni et scellé dans le sol la pierre fondamentale, le docte prélat a adressé à la foule nombreuse et sympathique une chaleureuse allocution. Il s'est plu à comparer l'état du district, à l'époque où nos Pères en ont pris la direction, à l'état actuel de ce même district, et il en a déduit le devoir pour tous de rendre à Dieu de ferventes actions de grâces et d'obtenir par d'incessantes prières qu'il répandît sa bénédiction sur la nouvelle maison. De là, cette bénédiction s'étendra à tout le troupeau.

Sa Grandeur a félicité les Pères d'avoir pourvu à tous les intérêts de leurs paroissiens avant de songer à eux-mêmes; et, de plus, d'avoir fait passer les écoles avant l'église; non sans doute que l'instruction scolaire fût plus précieuse que la foi, mais parce que l'essentiel étant fait, pour la vie chrétienne, dans un local quelconque et les germes sacrés étant jetés dans les âmes des enfants par le baptême, l'intérêt le plus pressant était de développer ces germes par l'éducation chrétienne donnée à l'école; de faire, en un mot, une église spirituelle et vivante avant de lui donner un abri et un symbole dans l'édifice matériel.

Enfin l'orateur a judicieusement fait remarquer aux fidèles qu'ils étaient eux-mêmes très directement intéressés à la construction d'une maison de communauté

pour les Pères chargés de leurs intérêts spirituels. Une communauté religieuse a des obligations spéciales qu'elle ne peut parfaitement accomplir que dans une maison adaptée aux exigences de la Règle, aux exercices de la prière, au recueillement de l'étude, aux austérités du cloître, à l'esprit de l'Institut. Procurer l'accomplissement plus facile de tous ces devoirs, c'était créer au centre du district un foyer plus intense de charité et d'édification.

« Adressons-nous donc, dit l'orateur en terminant, adressons-nous avec foi et amour aux saints martyrs dont les noms sont ici une puissante protection : à saint Joseph dont le patronage nous est si cher ; à la Vierge sans tache, Mère de Dieu ; supplions-les de se joindre à nous pour remercier Dieu de ses nombreux bienfaits ; et puisque nous sommes à genoux en présence de Notre-Seigneur Jésus-Christ dans son divin sacrement, rendons-lui avec les anges et les archanges, avec les saints et les martyrs, avec la Reine de tous les saints, nos humbles actions de grâces et formons la ferme résolution de servir Dieu à l'avenir plus fidèlement que nous n'avons fait par le passé. Tel est le désir de mon cœur, tel est le désir de vos bons Pères, et c'est la grâce que je prie le cœur aimant de Jésus de répandre sur vous tous, pasteurs et fidèles de ce sanctuaire du Très-Haut. *Benedicat vos...*, etc.»

Le vocable de notre église de Londres donne de l'intérêt pour nos lecteurs aux réflexions suivantes publiées par le *Catholic Times* sous ce titre : *les Martyrs anglais sous les lois pénales.*

« Monsieur, il y a quelque temps, je lisais avec autant d'intérêt que de consolation une adresse de l'Union catholique d'Angleterre au Saint-Siège, signée par le duc de Norfolk comme président, et demandant la reconnaissance authentique par l'Eglise de cette glorieuse pha-

lange de confesseurs, qui donnèrent leur vie et leur sang pour la foi de Jésus-Christ, sous les lois pénales d'Angleterre.

« A mon humble avis, nous, catholiques des temps modernes, nous sommes bien indolents, j'oserais même dire coupables d'impardonnable négligence en cette matière.

« Un certain nombre de catholiques possèdent, sans doute, et beaucoup ont lu les *Mémoires des prêtres missionnaires,* par l'évêque CHALONNER; et en les lisant ils ont été étonnés et certainement ravis des faits merveilleux de dévouement et d'héroïsme rapportés en cet ouvrage. Malgré la brièveté et la simplicité de ces récits, quel catholique en effet pourrait les lire sans sentir son cœur s'enflammer d'un saint zèle, sans puiser en cette lecture une joie profonde et un amour enthousiaste pour sa foi, une foi à laquelle des hommes d'une admirable sainteté ont rendu témoignage jusqu'à mourir pour elle ?

« Mais nous avons lu tant de récits de persécution sous Marie Tudor, dans le *Livre des Martyrs*, dû à la plume de Fox; dans les *Mémoires* publiés à Oxford, à Smithfield, à Stratford ! Il ne serait pas impossible que plusieurs d'entre nous missent les unes et les autres publications sur le même rang et fussent d'avis qu'en présence de la chronique protestante, le meilleur pour nous serait de ne pas trop insister sur cette matière.

« Je n'ai pas l'intention de me lancer dans les questions de controverse; mais ceci est une vérité évidente et suffit au but que je me propose : c'est la cause qui fait les martyrs ; seuls, par conséquent, à nos yeux, les martyrs catholiques sont de vrais martyrs; aucun catholique ne peut révoquer en doute cette affirmation.

« Et cependant combien y en a-t-il qui connaissent, je ne dirai par le nombre intégral de nos martyrs, mais qui en comptent plus d'un ou deux? alors qu'en fait il y a à peine

une ville en Angleterre qui ne puisse se glorifier d'avoir les siens. Oxford, Warwick, Norwich, Lincoln, York et plusieurs autres ont été rougies du sang des leurs.

« Et qu'est-ce que nous dirons de Tyburn, ce Calvaire de l'époque? Là le sang des martyrs a coulé à flots pendant plusieurs années. Durant une partie seulement du règne d'Elisabeth, cinquante-cinq victimes au moins partirent de là pour le ciel, après les angoisses et les tortures de la prison, après la claie, le gibet ou l'écartèlement.

« Devant une pareille énumération de supplices et d'humiliations, l'esprit de notre époque, révolté et confondu, ne peut pas concevoir que la nature humaine ait pu inventer et mettre à exécution des desseins aussi diaboliques, exercer une pareille tyrannie sur une créature raisonnable, fût-elle de la plus basse extraction et de la dernière infamie ; bien moins encore si les patients étaient des natures d'élite et si l'on comptait parmi eux beaucoup de personnages issus du plus noble sang d'Angleterre, instruits, honnêtes et dévoués. Oui! dévoués à leur pays, dévoués à leur reine, et par-dessus tout dévoués au devoir tracé par leur conscience! Cela ne se conçoit pas; et pourtant cela s'est vu.

« Sur les cinquante-cinq martyrs qui ont enduré des tourments inouïs à Tyburn durant la période que je mentionne, trente-cinq étaient des prêtres : bons pasteurs qui, à l'exemple du divin Maître, n'hésitèrent pas à donner leur vie pour la défense du troupeau.

« Tyburn, par conséquent, devrait être un lieu de dévotion connu et fréquenté de tous les catholiques attachés à leur foi. Quant aux martyrs eux-mêmes, je dirai avec le savant auteur déjà nommé : « Les accusations sans objet par lesquelles leurs ennemis ont essayé d'incriminer leur conduite sont depuis longtemps réduites à néant, et il est parfaitement démontré qu'ils n'ont pas plus été traîtres à

leur pays que ne l'ont été les Apôtres dans la Rome impériale. » Qu'il nous soit donc permis d'admirer, encore une fois, le noble et apostolique courage de ces hommes accomplissant tous les devoirs du sacerdoce au péril de leur vie. Bannis, ils reviennent et ils reviennent encore, se cachant dans les coins et les recoins, si bien que l'expression « retraite de prêtre » était devenue une salutation de congé et d'adieu. En lisant le récit de ces souffrances, on se rappelle instinctivement l'énumération que saint Paul fait de tout ce qu'il a enduré lui-même pour la foi. Ils ont suivi le grand Apôtre dans sa fidélité ; grande doit être leur récompense.

« On dit communément que la renaissance de l'Eglise catholique en Angleterre est en grande partie due à l'influence de la foi qui nous vient de l'Ile-Sœur. Cela peut être. Mais si « le sang des martyrs est la semence de l'Eglise », sûrement celui qui a coulé si abondamment en Angleterre, sous les lois pénales, lui a donné ici une nouvelle vie, et quand nous progressons, nous recueillons les fruits de ces généreux dévouements. En vérité, les noms de ces bienfaiteurs devraient être honorés parmi nous, et des monuments élevés à leur mémoire dans nos églises. Il est grand temps qu'ils prennent la place qui leur convient dans l'opinion. Tous nous devrions savoir qui était chacun d'eux et en quel lieu il a souffert.

« Je voudrais, si la chose était en mon pouvoir, placer dans toutes les églises catholiques des villes d'Angleterre où leur sang a été versé, un tableau chargé de transmettre aux générations futures, avec quelques indications historiques, le nom ou les noms de ces héros qui ont illustré la localité. Ce serait du moins rendre quelque honneur à ceux qui sont si dignes de notre reconnaissance et provoquer à leur égard l'amour et le respect des peuples, en retour de ce qu'ils ont fait pour nous, en atten-

dant le jour où la sainte Eglise, qui les a, pour ainsi dire, constamment portés dans son sein, prononcera avec autorité sur l'héroïcité de leurs vertus, nous les désignera individuellement par leurs noms comme saints canonisés et nous permettra de les invoquer publiquement comme tels. Espérons que ce jour n'est pas trop éloigné et hâtons-le par d'incessantes prières.

« A ma connaissance, deux églises au moins, dédiées aux martyrs anglais, existent en Angleterre. Mais le vocable, quelque peu vague, fait naître le désir, sans le satisfaire, d'en savoir plus long à leur sujet ; particulièrement en ce qui concerne ceux qui ont souffert sous Elisabeth et ses successeurs.

« Il serait très intéressant aussi de savoir quelles reliques nous restent de ces saints personnages, car je crois qu'il serait permis d'en user pour la consécration des autels. L'évêque Chalonner affirme, au sujet du glorieux martyr Olivier Plunket, archevêque d'Armagh, qui fut pendu et dont les entrailles furent arrachées, que celles-ci, avec son cœur, ayant été jetées dans le feu, à Tyburn, il y aura le 1er juillet prochain deux siècles, son corps fut, peu après, transporté à Lambspring. De ce fait reste-t-il quelque monument? J'en serais étonné. Les Irlandais pourraient nous le dire.

« Enfin, j'espère que la question de canonisation sera généreusement poursuivie, et que bientôt l'Eglise déclarera, avec son autorité souveraine, que les champions de la foi, objet de ces réflexions et qui sont bien des nôtres, de notre peuple, de notre nation anglaise, ont mérité de recevoir sur ses autels et dans ses fêtes le culte public dû à la sainteté.

« Certainement du haut du ciel ces héros indomptables considèrent et soutiennent l'œuvre de l'Eglise en Angleterre avec une joie qui les dédommage en quelque façon

de tout ce qu'ils ont souffert pour conserver à notre pays la lumière de la foi, près de s'éteindre. Le résultat obtenu leur est dû indubitablement. S'ils avaient au contraire failli à leur devoir, quelle espérance eussent-ils laissée à leurs successeurs de voir jamais la foi revivre en cette contrée ? Pour la plupart, nous serions encore plongés dans d'épaisses ténèbres, au lieu d'être remplis, comme nous le sommes, de joie et d'espérance. »

MAISONS DE FRANCE

LES MOIS DE JUIN ET DE JUILLET AU SACRÉ-CŒUR

MONTMARTRE.

« Pendant le mois béni du Sacré-Cœur, trois cent quatre-vingt-douze prêtres étrangers ont célébré la sainte messe dans la chapelle provisoire ou dans la crypte du Vœu National. Il a été distribué plus de 14000 communions. Nous comptons plus de 65 pèlerinages solennels. On peut évaluer à plus de 50000 le nombre des personnes qui ont assisté à différents offices. Impossible de calculer le nombre de celles qui sont venues prier devant le Saint Sacrement dans l'intervalle des cérémonies. Environ 8000 personnes ont visité les travaux, sans compter celles qui, prenant part aux pèlerinages, ont toujours eu la permission d'entrer sur le chantier. »

Tel a été, d'après le *Bulletin* de *l'Œuvre du Vœu National*, le mouvement du pèlerinage durant le mois de juin. Ajoutons à cela une recette de 23208 fr. 89 durant ces quelques semaines, et nous aurons en quelques mots l'état de l'Œuvre.

Ce sont là de beaux résultats. Toutefois, l'aspect extérieur n'est pas celui qui nous touche le plus. De belles recettes, des pierres magnifiquement taillées assises à leur place; des chrétiens apportant de partout des offrandes pour la construction de la basilique comme autrefois Israël des bijoux pour la décoration du sanctuaire figuratif, ce n'est pas là le tout de l'œuvre. Le *Bulletin* a surtout

soin de nous indiquer à l'horizon le courant de prière qui, parti de tous les points de la France, apporte jusqu'au sommet pacifique de Montmartre son deuil et ses supplications. C'est la patrie meurtrie dont les larmes sont devenues un fleuve qui déborde jusqu'à ces hauteurs : *Gallia pœnitens devota.* Le regard se trouble à plonger dans les abîmes où disparaissent ses forces vives et son vieil honneur. Il s'agit de prier beaucoup et de prier tout de suite pour conjurer les malheurs qui la menacent. La construction sera plus ou moins rapidement achevée, il n'importe ; mais ce qui ne peut subir aucun retard, c'est un acte de pénitence venant se traduire dans un hommage collectif d'adoration et de prière. Que notre foi surnage au-dessus de tous les débris emportés par la tempête, dernière épave miraculeusement sauvée dans la ruine de toutes nos prospérités, notre douleur sera consolée et nous saurons attendre l'heure où la basilique debout sur le mont des Martyrs apparaîtra enfin comme le signe du pardon et de la liberté religieuse.

Or, dans son abandon, la France a trouvé des sauveurs : « *Ascendent salvatores in montem Sion judicare montem Esaü, et qui in campestribus Philistiim* (1) ». Ils montent chaque jour par les rampes sinueuses, défenseurs sans armes, précédés par l'espérance, accompagnés par la prière et suivis par le regard anxieux de leur mère. Enfants du peuple et des écoles chrétiennes, servantes et ouvrières, hommes de peine et orateurs de nos assemblées politiques, vierges consacrées à Dieu et anges sauveurs de l'orphelin, du pauvre, du malade et de l'ignorant, prêtres de la campagne aux traits virils et à la physionomie ouverte et bonne, apôtres de la chaire et du confessionnal, religieux de tous ordres, missionnaires des pays

(1) Abdias, 21.

lointains, gens de petit négoce, commerçants et industriels, hommes d'épée et hommes de plume, toutes les vocations et tous les genres de labeurs y sont représentés. Ces pèlerins sont des sauveurs que nous saluons au passage : *Ascendent salvatores in montem Sion.* Leurs prières montent avec eux et couvrent les blasphèmes d'une armée d'ennemis.

C'est un spectacle étrange.

Deux peuples en effet sont en présence : celui qui prie, l'Iduméen, fils d'Esaü, jaloux de son frère et resserrant chaque jour autour de lui le cercle de sa haine, et le fils de Jacob, le fidèle, debout sur le mont de Sion conquis par David, dominant les colères et les tentatives fratricides. Le mont de Sion vit autrefois les glorieux Machabées, il vit les apôtres : les uns et les autres furent des sauveurs.

Tel est Paris dans ses deux zones, telle est la France dans les races divisées qui s'agitent en son sein comme Jacob et Esaü dans le sein d'une commune mère. Impies d'un côté, chrétiens de l'autre; ici Esaü vindicatif et inquiet, et là Jacob calme dans sa force et dans son droit. D'un côté des cris sauvages qui font frémir, de l'autre des cantiques qui rassurent et font écho aux louanges du ciel : *Ascendent salvatores.*

C'est bien la France, la vraie France qui vient ici prier et pleurer, hâtant de ses désirs l'érection d'un temple, *ex voto* de sa contrition et de sa confiance. Et que demandent donc ces foules chrétiennes sans cesse renouvelées ? Est-ce un vœu politique dont elles apportent ici l'expression ? Non assurément. Est-ce le retour d'une propriété matérielle sans intermittences ou d'une gloire nationale sans éclipses ? Non encore. Tous ces simples et ces petits sont bien loin des calculs humains et leur habileté ne consiste qu'à savoir prier. Ils demandent la conservation de la foi en France et supplient le cœur adorable de Jésus d'em-

ployer son crédit à cette œuvre de miséricorde. Pauvre France ! elle me rappelle Job dans ses épreuves ; successivement dépossédé de ses biens, voyant tomber les uns après les autres les murs de ses domaines comme ses chairs dévorées d'ulcères, il ne cessa de prier et d'attendre dans une invincible espérance. Il est pauvre d'une pauvreté qui passera en proverbe ; ses malheurs sont au-dessus des récits vulgaires de l'histoire, et cependant il est une limite où ils s'arrêtent. La vie du patriarche de l'Idumée sera respectée ; l'affreux pouvoir que Satan a reçu pour le tourmenter n'ira pas jusqu'à lui ravir l'espérance : *Verumtamen animam ejus serva* (1).

La vie de la France, c'est sa foi.

Tout ce qui la distingue parmi les peuples : génie national, activité, fertilité de son sol, harmonie de sa langue qui est la langue des traités diplomatiques, gloire militaire d'autrefois, plus rien de ces parures et de ces richesses ne peut être réputé par elle digne d'amour comme sa foi. Sa foi, c'est sa vie, c'est la raison d'être de sa place parmi les peuples. Pour avoir trop tenu à des apanages de second ordre elle se les est vu enlever par des rivaux ; mais sa foi, sa foi, elle entend la garder à tout prix, et sa nature légère, mais loyale, s'indigne à la pensée qu'elle pourrait la perdre : *Verumtamen animam ejus serva.*

Cœur sacré de Jésus, laissez sur les épaules meurtries de la fille aînée de l'Église le manteau de sa foi qui couvre encore ses blessures et lui conserve à vos yeux la beauté de sa jeunesse ! C'est la prière des pèlerins de Montmartre, de ces sauveurs accourus sans armes au pied de vos autels, dans l'abri provisoire où vous attendez que le palais qu'on vous construit soit prêt à vous recevoir.

(1) Job, I, 12.

Le mois de juin nous a mis au cœur toutes ces pensées en consolant nos tristesses. Nous nous sommes repris à espérer en voyant tant de chrétiens groupés autour du Sacré-Cœur. Ce sont des sauveurs, avons-nous dit, mais ils ne sont pas les seuls, et les religions hostiles à la nôtre nous apporteront aussi le tribut de leur concours et l'enseignement de leurs leçons.

Nous citons une seconde fois le *Bulletin :*

« Le 27 juin, les pèlerins se trouvaient encore sur le chantier, lorsque se présente Son Excellence Mustapha, premier ministre de Son Altesse le bey de Tunis, accompagné du général Elias, de son médecin et d'un interprète. Un des chapelains se fait un devoir de montrer à Mustapha tous les détails du monument, lui indique les ressources qui, jusqu'à cette heure, ont assuré le progrès des constructions, les quêtes, les offrandes, les prières, etc. Mustapha demande le prix d'une pierre : on lui désigne le prix le moins élevé, 120 francs. Il ordonne à son médecin de verser cette somme. Sur un mouvement d'étonnement qui échappe au chapelain, il affirme que c'est une consolation d'affirmer sa croyance en Dieu, et il est heureux d'être le premier musulman à offrir une pierre pour la construction d'un monument national. La visite se poursuit avec une attention soutenue, avec une admiration croissante, et au moment de quitter le chantier, Mustapha désire donner une seconde pierre, ajoutant avec un sourire : qu'en affirmant ainsi sa croyance en Dieu et en apportant un secours au monument national, il pensait faire une chose utile à sa patrie et utile à la France. »

En France il y a des impies qui nient Dieu, mais des étrangers à notre foi proclament son existence et joignent leurs protestations aux réparations des chrétiens, sur le mont béni de Montmartre : *Ascendent salvatores.*

Les fidèles de Paris, habitués au doux recueillement des chapelles religieuses, n'ont pas cessé depuis le drame des expulsions de venir à Montmartre, répandre devant Notre-Seigneur et leur cœur et leurs larmes. Peuple exilé comme nous, vainement ont-ils frappé aux portes scellées des sanctuaires : ces portes ne se sont pas rouvertes et ces sanctuaires ne tressaillent plus au doux écho de la prière. Seuls les vestibules ornés de fleurs apparaissent comme des jardins au champ du repos, couverts des symboles de l'espérance et des signes de la résurrection.

Un courant s'est établi vers le Sacré-Cœur de Montmartre, là se sont retrouvés de tous les points de Paris tous ceux qui portaient au cœur la blessure des décrets. Les pèlerinages organisés jadis par chaque société religieuse sont venus comme par le passé en la chapelle provisoire. Les pieux fidèles qui forment comme eux une famille collective n'ont pas voulu que les traditions des jours meilleurs disparussent, noyées dans l'amertume de leur deuil. La chapelle de la rue Saint-Pétersbourg n'a pas été la dernière à être représentée par des groupes de pèlerins dans le sanctuaire hospitalier de Montmartre. Trois pèlerinages, au lieu de deux, ont gravi les degrés qui conduisent jusqu'à lui. Au mois d'avril, au mois de juillet, des sections de fidèles, rapprochés par des épreuves communes, sont venues reprendre leur place et l'illusion des beaux jours de liberté chrétienne a trompé un moment la vivacité de leur douleur. Lesservantes d'abord, avec l'entrain qui les distingue, puis les chrétiens des classes plus aisées, sont venus prier pour l'Église et pour la France avec les expulsés de la persécution : *Ascendent salvatores in montem Sion*, et à l'heure où nous écrivons, l'adoration nocturne continuant les hommages du jour, Montmartre reçoit de la capitale et de la pro-

vince, dans un pèlerinage non interrompu, les sauveurs de la patrie et de la liberté.

Au moment où nous terminons ces réflexions, le numéro d'août de *l'Œuvre du Vœu National* nous arrive. Nous en détachons quatre pages qui ouvrent une vue sur les pèlerinages du mois de juillet. Le *Bulletin* est lu dans la congrégation ; nous renvoyons les lecteurs à cette revue mensuelle, annales de la dévotion au Sacré Cœur. A chaque récit de pèlerinage, nous pourrions répéter notre exclamation biblique : *Ascendent salvatores;* ces âmes qui viennent prier de partout obtiendront le salut de la France :

Nous avons parlé des évêques visiteurs de Montmartre, voici un prince de grande famille qui vient se rendre compte des travaux exécutés sur la sainte colline. M[gr] le duc de Nemours avait assisté à la pose de la première pierre, le 16 juin 1875. Depuis lors il n'avait pas revu l'emplacement. Dans la soirée du 12 juillet, il s'est présenté à la chapelle provisoire, a prié devant l'autel du Sacré-Cœur et a demandé de visiter les travaux. Il était accompagné de la princesse Blanche d'Orléans, sa fille. Un temps très pur et très doux favorisait le noble pèlerin. Rarement le panorama de Paris s'est offert dans de meilleures conditions. La vaste cité se baignait dans les flots de lumière du soleil couchant. Tous les monuments se détachaient sur l'immense tableau que les regards embrassent du haut de la colline : M[gr] le duc de Nemours ne pouvait se rassasier de contempler cette vision enchanteresse, que limitent seuls les horizons lointains.

La crypte a été parcourue et visitée dans ses plus petits détails. C'est avec émotion que le noble visiteur a revu la première pierre bénite sous ses yeux, il y a six ans.

Une autre pierre a frappé les regards du prince : c'est celle de la paroisse du Raincy. Ce nom a rappelé les souve-

nirs de l'enfance, les beaux jours du premier âge écoulé à l'ombre des arbres séculaires du parc du château de Raincy.

Mgr le duc de Nemours a admiré les constructions de la basilique et exprimé les vœux les plus ardents pour son complet achèvement.

Le samedi 16 juillet, fête de Notre-Dame de Mont-Carmel, à neuf heures, a eu lieu le pèlerinage du patronage de Saint-Joseph de la rue du Rocher. Chaque année, ce pieux pèlerinage vient renouveler sa consécration au Cœur adorable de Jésus. On connaît cette œuvre : c'est une providence vigilante et miséricordieuse pour les domestiques sans emploi, pour les institutrices sans position ; elle offre un asile à celles qui n'ont plus de familles pour les recevoir. Et quand ces infortunées de tout âge et de toute condition ont besoin de conseils, d'encouragements, d'appui et de protection, elles sont sûres de trouver un cœur maternel qui compatit à toutes leurs souffrances et travaille immédiatement à les soulager. Combien la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus est nécessaire pour soutenir cette œuvre, pour la rendre féconde et lui assurer de perpétuels succès ! Depuis sa fondation, le patronage de Saint-Joseph a pu rendre service à plus de cinq mille personnes dans le besoin.

La messe a été célébrée par un chapelain ; l'allocution a été faite par le supérieur de la chapelle, il a commenté à la pieuse réunion ces paroles du Sacré-Cœur : *Je suis venu pour servir et non pour être servi.* Il a montré d'une part les épreuves et les souffrances du service, et d'autre part les récompenses qui lui sont assurées. Mais il faut que le service s'accomplisse avec les préparations et les dispositions du Cœur Sacré de Jésus-Christ : s'oublier soi-même pour travailler au bonheur des autres.

Après le salut, comme le temps était pluvieux, on s'est rendu en groupe auprès de la pierre offerte par le patronage et qui a été bénite solennellement.

Le dimanche 17 juillet, devait renouveler l'affluence et les consolations du dimanche précédent.

Le mouvement commence avec l'ouverture de la chapelle ;

à sept heures et demie, pèlerinage des apprentis de la providence Sainte-Marie, rue de Reuilly. Ils entendent la sainte messe, communient et reçoivent le salut, mais on ne peut leur adresser d'allocution à cause de la multiplicité des pèlerinages.

Voici en effet l'école libre des jeunes filles de la paroisse Saint-Joseph ; voici l'école et le patronage des jeunes filles dirigées par les Sœurs de Saint-Charles dans la rue Lafayette ; voici les ouvrières de l'œuvre de Saint-Paul ou de l'Apostolat de la Presse. L'affluence est deux fois plus considérable que ne le comporte la chapelle.

Tout va s'arranger et s'organiser pour que la piété des pèlerins soit entièrement satisfaite.

Tandis qu'une messe de pèlerinage commence pour l'école de la rue Saint-Maur, pendant laquelle les élèves peuvent chanter et prier à leur aise, la crypte s'ouvre pour recevoir l'école et le patronage des Sœurs de Saint-Charles et l'imprimerie Saint-Paul. M. le chanoine Schorderet célèbre la sainte messe et adresse à son vaste auditoire une allocution où il rappelle les grands devoirs de la vie chrétienne, admirablement pratiqués par le Sacré-Cœur : prier, travailler et souffrir. Les élèves chantent, les communions sont nombreuses, le salut est très solennel.

Pendant ce temps, les jeunes filles de la paroisse de Saint-Joseph sont sorties de la chapelle provisoire. Elles sont remplacées par les membres du cercle catholique d'ouvriers de Montrouge, qui entrent en marchant sous une double bannière. Ils prennent place, et la messe commence à neuf heurès, célébrée par M. l'abbé Robot, aumônier du cercle. Dans son allocution, il rappelle ce que Notre-Seigneur a fait pour nous et ce que nous devons faire pour lui. Notre-Seigneur Jésus-Christ nous a donné toute sa vie, tout son sang, tout son cœur. En retour nous devons travailler pour Jésus-Christ et être ses apôtres parmi nos frères, nous devons nous consacrer à Jésus-Christ et lui donner notre cœur à tout jamais.

Après le salut, procession sur le chantier et bénédiction d'une pierre, qui reçoit un tube renfermant le nom de tous

les membres du cercle et un acte solennel de consécration. Daigne le Sacré-Cœur bénir de plus en plus le cercle catholique de Montrouge et lui donner de recruter de nombreux et fidèles ouvriers.

Le mardi 18 juillet a été une journée exceptionnelle par les troubles atmosphériques qui se sont produits : pluie, vent impétueux, orage et tempête. C'est sous la menace d'un véritable ouragan que le sanctuaire a reçu une des visites les plus honorables et les plus désirées. Vers quatre heures de l'après-midi Son Excellence Mgr le nonce apostolique est venu à Montmartre pour accomplir, dans la chapelle provisoire, ses stations jubilaires. Mgr Czacki était accompagné du secrétaire de la nonciature, Mgr Tonti ; de Mme la comtesse Cza ck, sa vénérée mère, et de plusieurs domestiques.

Notre émotion a été grande et profonde en recevant le représentant de Notre Saint-Père le Pape Léon XIII, vicaire de Notre-Seigneur Jésus-Christ. C'était la première fois que Mgr Czacki gravissait la colline de Montmartre. Notre souvenir s'est reporté au 30 avril 1876, où nous avions eu le bonheur de recevoir Mgr Méglia, nonce apostolique, et de lui faire bénir la statue du Sacré-Cœur.

Nous avons exprimé à Son Excellence Mgr Czacki les sentiments de profonde et filiale vénération que nous professons envers le vicaire de Jésus-Christ et envers son représentant à Paris. Nous lui avons dit qu'une prière quotidienne était faite dans la chapelle du Vœu National pour le Saint-Père et que c'était pour nous l'acquittement d'un devoir de piété filiale.

Après une longue prière, Son Excellence s'est rendue sur les travaux et, malgré l'effort du vent et de la pluie, a voulu visiter tous les abords du monument et le monument lui-même. Il s'est rendu compte de tous les détails, a parcouru la crypte en entier, toujours accompagné de sa vénérée mère et du secrétaire de la nonciature.

Nous lui avons fait de notre mieux l'historique du Vœu National et donné tous les renseignements dont nous pouvions disposer.

Le mauvais temps n'a pas permis à Monseigneur de jouir

du magnifique point de vue qu'offre le sommet de la colline. Sous le coup des rafales et des gouttes de pluie nous avons dû hâter le pas et rentrer à la chapelle, où Monseigneur a fait la seconde station jubilaire.

En sortant, Monseigneur a bien voulu recevoir les chapelains et leur accorder à tous une paternelle bénédiction.

La date du 18 juillet restera parmi les dates mémorables du sanctuaire. Nous avons vu, salué et vénéré le représentant du Vicaire de Notre-Seigneur Jésus-Christ et il nous a bénis et avec nous il a béni l'œuvre du Vœu National, tous nos associés et nos souscripteurs. C'est un nouveau gage de confiance dans l'avenir.

Le lendemain, mercredi 19 juillet, nous recevons la visite de deux évêques, qui nous accordent encore de généreuses bénédictions. Dans la matinée, c'est Mgr l'évêque de Léon, en Espagne, qui visite longuement nos travaux et les examine en véritable connaisseur. C'est que Monseigneur bâtit en ce moment sa cathédrale et il compare le travail exécuté en Espagne et le travail qui s'accomplit sous ses regards. Monseigneur est émerveillé. Il admire la générosité infatigable des catholiques français et se propose de l'offrir à ses ouailles comme un exemple à suivre. Il ne peut croire qu'une nation où s'opèrent des œuvres aussi gigantesques soit condamnée à périr, et il salue le jour où la France, réconciliée avec le Sacré-Cœur, reprendra son rang de fille aînée de l'Eglise catholique.

Dans la soirée c'est Mgr Racine, évêque de Sherbroke dans les Etats-Unis, accompagné de M. Hamel, vicaire général de Québec, et de M. Delpech, procureur des Missions étrangères à Rome. Tous ces messieurs visitent avec admiration les travaux du chantier. Il nous semble que toutes ces bénédictions accordées à l'œuvre du Vœu National ne seront pas stériles. Ces visites montrent combien les catholiques du monde entier s'intéressent à la marche d'une œuvre vers laquelle se tournent de plus en plus toutes les espérances chrétiennes et patriotiques.

PARIS.

Les religieux expulsés de leurs communautés ont fait appel aux tribunaux pour la revendication de leurs droits lésés. Chaque congrégation a eu son défenseur. Les Oblats de la rue Saint-Pétersbourg ont été assistés dans cette circonstance par Me Mouillefarine, avoué, et par Me Hémar, avocat, ancien avocat général. L'éloquence des défenseurs n'a pas, il est vrai, fait changer l'état de choses, et les proscrits, vainqueurs devant les juridictions ordinaires, ont été condamnés par le tribunal des conflits. N'importe : la première sentence de la justice subsiste, et nous devons de la reconnaissance à ceux qui ont mis leur dévouement et leur talent au service d'une cause juste, condamnée d'avance par l'arbitraire.

Nous donnons en son entier la plaidoirie de Me Hémar, à titre de document pour l'histoire. Il suffira de reproduire cette défense si vigoureuse et si nette. Les communautés de province garderont dans leurs archives locales les documents du même genre qui les intéressent.

Plaidoirie de Me Hémar pour les Capucins et les Oblats.

La date du 5 novembre 1880 est désormais la date d'une journée. Pendant que le Tribunal des conflits délibérait, une troupe armée a cerné l'habitation de mes clients, rue de la Santé, 15. Elle obéissait aux ordres de MM. Andrieux, Clément, Fœhninger prenant, le premier, la qualité de préfet de police, les deux autres celle de commissaire de police, et agissant, en conséquence, comme agents du pouvoir exécutif. Quelques heures après, cette troupe s'éloignait, laissant derrière elle des portes hachées, des serrures crochetées, un couvent saccagé. Quant aux religieux, ils étaient jetés dans la rue, où les accueillaient les acclamations d'une population

honnête et consternée, acclamations qui ne leur ont fait défaut sur aucun point de la France, et que retrouvent encore, sur la terre étrangère, ceux que la persécution contraint d'y chercher un asile.

Le même jour, à la même heure, les mêmes actes de dévastation et de violence s'accomplissaient rue de Saint-Pétersbourg, 40, dans la demeure des RR. PP. Oblats de Marie, par les ordres de MM. Andrieux, Richard et Lafontaine.

Dans cette épreuve, les Pères Oblats ont été assistés par un homme de cœur qui a fait preuve d'une grande fermeté, unie à un rare sang-froid. C'est Me Gillet, huissier, qui a dressé procès-verbal de tous ces faits. Ne pouvant tout lire, je détache de son procès-verbal le passage suivant :

« Le P. de l'Hermite, malgré l'impatience des commissaires, fit une protestation que je puis résumer ainsi : « Pour « votre décharge, monsieur, je vous accuse réception de ce « papier administratif (l'arrêté de dissolution). Et mainte- « nant je proteste, comme propriétaire, contre cette agression « sauvage et violente de mon domicile. Je proteste, comme « mandataire des autres propriétaires ; je proteste contre l'ap- « position des scellés sur la chapelle, au nom d'un quartier « qui va être privé des secours religieux. Je proteste au nom « des missions étrangères, qui trouvaient ici des apôtres pour « aller au loin porter l'Evangile et faire bénir la France. »

Quel spectacle, messieurs, et quel exemple donné au peuple ! On nous avait cependant promis l'apaisement, et voici que nous voyons éclater sous nos yeux des scènes qui rappellent les jours les plus sinistres de la Commune et de la Terreur, et qui en présagent le retour !

Le soir, après cinq heures de délibéré, le Tribunal des conflits rendait un jugement qui dessaisissait les juges de Lille et d'Avignon, portait à l'autorité judiciaire une atteinte menaçante, et enlevait aux citoyens l'une des plus hautes et des plus efficaces garanties que nos lois leur assurent. Je comprends qu'après ce jugement, des magistrats éminents, des jurisconsultes versés dans la science du droit public, sai-

sis d'une douleur patriotique, aient cru devoir s'éloigner d'un Tribunal où leurs efforts étaient désormais frappés de stérilité. Qu'importent ces clameurs du radicalisme qui les poursuivent dans leur retraite ? Ils emportent avec eux l'estime de tout ce qui, en France, mérite le nom d'*honnêtes gens*.

Que devaient faire les religieux en présence de ce jugement? Ils n'ont pas hésité; ils sont venus devant vous, non pas comme défenseurs de la liberté religieuse, mais comme les soldats des libertés publiques, de la liberté de tous, contre l'arbitraire administratif. Ce n'est pas malgré le jugement du Tribunal des conflits, c'est à cause de ce jugement qu'ils viennent déposer leurs plaintes à vos pieds. Par cette plainte, ils vous dénoncent la voie de fait ordonnée par le préfet de police et commise par ses agents, voie de fait qui les prive de la jouissance de leur propriété. Ils vous demandent d'en ordonner la cessation, d'en arbitrer la réparation, se réservant d'en poursuivre l'expiation, à leur jour, à leur moment, devant la justice criminelle.

L'autorité judiciaire est-elle compétente pour connaître de cette plainte ? Nous répondons qu'elle est compétente, si la violence est illicite. De là naissent les deux questions du procès actuel : 1° la violence commise est-elle autorisée par la loi ? 2° êtes-vous compétents pour décider si la voie de fait est licite ou illicite ?

Je n'ai plus à traiter la première question. Me d'Arnouville vient de le faire avec une éclatante supériorité.

Qu'il me soit permis cependant d'insister sur l'état du droit, créé par les articles 291 et 292 du Code pénal. J'admets, par hypothèse, que les lois de 1790 et de 1792, ainsi que le décret de l'an XII, sont encore en vigueur, malgré l'abrogation formelle prononcée par l'article 484 du Code pénal. J'admets, malgré le texte formel de ces documents, que ces lois et ce décret investissent le pouvoir ministériel du droit de dissolution. Il reste néanmoins évident pour tout légiste que ces textes doivent se combiner avec les articles 291, 292 du Code pénal, qui leur sont postérieurs en date, et qui

contiennent la loi générale de toutes les associations, y compris les associations religieuses. Or, l'article 292 ne donne le droit de dissolution que comme conséquence d'une condamnation correctionnelle, prononcée contre les chefs, directeurs et administrateurs de ces associations.

Que devait donc faire le gouvernement pour suivre correctement la campagne contre les congrégations ? Il devait poursuivre pour association illicite, et arriver par là au droit de dissolution. C'est ainsi que la loi a toujours été entendue. C'est la procédure indiquée en 1845 par M. Thiers et M. Hébert ; c'est la méthode suivie par tous les gouvernements ; aucun d'eux n'a procédé par la force. Les religieux sont résolus de résister à la force. Ils se seraient inclinés devant la loi et les arrêts de justice ; leurs portes eussent été ouvertes, et la hache des pompiers n'aurait pas fait son œuvre.

Au lieu de cela, le gouvernement tranche de son autorité privée la question du droit de dissolution. Il recourt immédiatement à l'exécution violente, et il rencontre alors une résistance inflexible, qui ne fléchira pas plus dans l'avenir qu'elle n'a faibli dans le passé, car il est intolérable que, dans un pays libre, un citoyen soit chassé de son domicile par l'arbitraire ministériel. C'est pour s'être engagé dans la voie des coups de force que le gouvernement entend retentir autour de lui cette expression de *crocheteurs*, dont il se montre légitimement blessé, et qui, je le crains, ne sera pas oubliée de sitôt. C'est pour cela aussi qu'il est obligé de prodiguer les arrêtés de conflit, qui discréditent la juridiction administrative elle-même, en accréditant l'opinion fausse et dangereuse que cette juridiction est subordonnée au pouvoir. C'est pour cela enfin que des esprits logiques recherchent, au point de vue constitutionnel, si le Tribunal des conflits de 1880 répond encore à l'idée qui avait présidé à son organisation en 1872. Alors, en effet, les conseillers d'Etat qui y siégeaient y étaient envoyés par un Conseil d'Etat élu par l'Assemblée législative et indépendant du pouvoir exécutif. Aujourd'hui, au contraire, depuis la loi du 25 février 1875, art. 4, ils sont désignés par un Conseil d'Etat dont le gou-

vernement nomme et révoque tous les membres, et ne savons-nous pas qu'en 1879 le personnel inamovible de ce grand corps a été intégralement renouvelé ?]

J'arrive à la seconde question, qui m'est plus particulièrement dévolue. Elle se formule ainsi : Etes-vous compétents pour rechercher si la voie de fait commise est licite ou illicite ?

Le jugement du Tribunal des conflits du 5 novembre vous dénie ce droit d'examen. Contrairement à une jurisprudence séculaire, il l'attribue au Conseil d'Etat. Quelle est la valeur de cette doctrine ?

Devant vous, messieurs, les religieux se présentent comme propriétaires, au même titre que tous autres propriétaires, qui, de leurs deniers personnels, ont payé leur propriété. Ils se plaignent de l'atteinte portée à leurs droits. Qui pourrait contester cette atteinte, quand les coups de la hache administrative sont encore visibles sur nos portes !

Me Durier a cependant tenté cet effort. Il vous a dit : « Qu'est-ce que cette propriété prétendue, si ce n'est une série de fraudes et de dissimulations ? » Propriété prétendue ! cette expression est malheureuse. Devons-nous l'entendre en ce sens qu'elle nous présage le rétablissement prochain de cette infamie, qui avait été bannie de nos lois comme une honte, et qui s'appelle la *confiscation* ? Est-il vrai, ainsi qu'on l'a dit dans un autre prétoire, qu'il en aurait été délibéré dans les conseils du gouvernement ? Je n'en crois rien, car la confiscation, sous quelque nom qu'on la dissimule, n'est pas autre chose qu'un vol.

Série de fraudes et de dissimulations ! dites-vous. Pour tenir ce langage, vous vous êtes inspiré du mémoire relatif au référé de Paris, qui a été distribué au Tribunal des conflits. Je tiens à ce que le Tribunal sache en quel style s'exprime ce document.

Voici ce que j'y lis :

« Ni M. de Ravignan, ni M. de Guilhermy ne se présentaient pas en leur vraie qualité. Le sieur de Ravignan se présentait comme président du conseil d'administration de la

Société de Saint-Germain, M. de Guilhermy en qualité de membre de ladite société. La Société civile de Saint-Germain est encore une de ces sociétés... louches et hétéroclites sous le voile transparent desquelles apparaît la Société de Jésus...»

Sociétés louches et hétéroclites ! Qui donc parle ainsi ? C'est M. Constans, ministre de l'intérieur ! J'en ai dit assez. Passons outre.

Série de dissimulations et de fraudes ! Qu'en savez-vous ? Avez-vous vu nos titres, nos quittances, nos actes d'acquisition et de société ? Non ; car ces documents ne vous seront communiqués que dans le débat au fond. Vous ne connaissez que les qualités prises dans l'assignation, rien de plus. J'ai donc le droit de dire que nos adversaires ont parlé légèrement, et de ce qu'ils ne savaient pas.

Quant à l'arrêt de Caen que l'on invoque et dont on emprunte le texte au mémoire précité, où ce texte est tronqué, il juge en principe qu'une association non reconnue ne peut acquérir ; il décide, en fait, qu'un contrat de société dissimule une donation à une congrégation non autorisée, et il prononce une annulation. La Cour de cassation, dans un arrêt que M. Constans juge à propos de ne pas citer, repousse le pourvoi à raison des constatations de fait que renferme l'arrêt attaqué. (Req. 26 février 1849, D., *P.*, 49, I, 44.) Rien de plus juridique, et lorsque nous discuterons en fait la valeur de nos actes, nous verrons s'ils dissimulent des donations indirectes à un incapable.

Puis les adversaires, visant l'article 544 du Code civil, soutiennent que les religieux font de leur propriété « un usage prohibé par les lois ou par les règlements... » Si cela est vrai, que nos adversaires nous fassent un procès, qu'ils obtiennent un jugement ordonnant la cessation de l'abus et qu'ils l'exécutent. Mais dans quel livre ou dans quelle école M. Andrieux, qui est cependant un juriste, a-t-il appris que l'usage excessif de la propriété avait pour sanction l'expulsion du propriétaire ?

Enfin, pour couronner cette argumentation, on nous apprend que notre propriété n'a subi aucune atteinte.

M. Constans l'avait déjà prétendu dans son mémoire. « Je vous expulse, avait-il dit, comme congréganistes, mais je vous respecte comme propriétaires. » Et il se plaint de ce que, reprenant cette distinction, digne des casuistes les plus raffinés, nous demandions à être réintégrés comme propriétaires, quoique congréganistes. « Le procédé est aisé, dit-il. Il suffit de renouveler, chaque fois que besoin est, la scène de maître Jacques dans Molière. » Tel est le langage que l'on fait entendre aux juges du Tribunal des conflits.

Comment donc M. le ministre de l'intérieur respecte-t-il la propriété des congréganistes ? Il laisse dans le couvent un ou deux propriétaires, qui n'y demeurent que par la volonté ministérielle ou préfectorale, et il expulse les autres. Qu'est-ce que le droit des premiers ? Que devient le droit des derniers ? Comment est-il respecté ? Vérité désolante à constater ! le droit de propriété est aujourd'hui livré à la merci du premier commissaire de police venu ! Lisez plutôt le procès-verbal d'expulsion des Oblats. Vous y verrez MM. Richard et Lafontaine en désaccord sur le nombre des religieux qu'ils laisseront dans le couvent, et M. Lafontaine imposant sa volonté à son collègue. C'est ainsi que le R. P. Soullier, mon client, après avoir d'abord trouvé grâce devant les commissaires, a finalement subi l'expulsion. Voulez-vous savoir jusqu'où l'arbitraire administratif est porté ? Dans le département de l'Yonne, à la Pierre-qui-vire, un maire loge dans le couvent des Bénédictins, par voie de billet de logement, dix-huit hommes d'infanterie commandés par un caporal, et cela doit durer jusqu'à ce qu'il en ait été ordonné autrement par l'autorité préfectorale.

M. Constans conteste, en fait, l'atteinte portée à notre propriété. Le Tribunal des conflits la conteste en droit. S'il fallait s'en rapporter au jugement du 5 novembre, notre propriété n'aurait subi aucune atteinte, par cette raison que « ni le préfet, ni le commissaire ne prétendent aucun droit de propriété ni de jouissance sur notre immeuble ». Est-ce sérieux ? Nous savons que la confiscation, dont on commence pourtant à parler, n'est pas encore rétablie. Mais est-il vrai

qu'il n'y ait d'atteinte portée à la propriété que dans le cas où l'auteur de l'atteinte se prétend propriétaire, locataire, usufruitier ! On me chasse de chez moi, on m'empêche de rentrer chez moi, on dévaste tout chez moi, et je ne suis pas atteint comme propriétaire ! Le voleur qui me prend ma bourse, le malfaiteur qui force mon secrétaire, l'incendiaire qui brûle ma maison, celui qui enfonce mes fenêtres ou détruit ma clôture, ne prétendent pas plus que le préfet de police de droit sur ma propriété ; mais ils m'en privent ou la détruisent, et le Code pénal les renvoie en police correctionnelle pour crimes et délits contre la propriété. Nous avions pensé jusqu'à ce jour que moins l'envahisseur prétendait de droit, plus son crime était énorme. Nous serions-nous trompé ?

Vous vous demanderez sans doute, messieurs, pourquoi tant d'efforts, tant de sophismes accumulés, pour contester l'indéniable violation de propriété dont nous sommes victimes. En voici la raison.

Si la propriété de mes clients n'est pas atteinte, le jugement du Tribunal des conflits est correct. Dans l'hypothèse contraire, cette décision devient une énormité juridique.

C'est ce que je veux vous démontrer.

Suivons donc, dans son développement doctrinal, le système qui a prévalu devant cette haute juridiction.

« Les religieux, dit le jugement, sont expulsés en vertu du second décret du 29 mars 1880, rendu pour l'application des lois de 1790, de 1792, de l'an X et du décret-loi du 3 messidor an XII. L'arrêté d'expulsion est une mesure de police, un acte administratif (le jugement emploie les deux expressions, qui, pourtant, ne sont point équivalentes). L'autorité judiciaire ne peut ni annuler cet arrêté, ni en empêcher l'exécution. Donc l'arrêté de conflit doit être confirmé. »

Quelles observations ne suggère pas la lecture de ce document ! D'après les données du débat, le Tribunal devait examiner d'abord si les lois visées étaient encore en vigueur ; puis, en admettant qu'elles n'étaient pas abrogées, il devait

rechercher si elles autorisaient l'expulsion par voie administrative, sans recours à la justice. Le Tribunal ne résout ni l'une ni l'autre de ces questions. Il fait plus ; il refuse de les juger. Abdiquant ainsi sa compétence, il dénie à l'autorité judiciaire le droit de les aborder, et il affirme que ce droit n'appartient qu'au Conseil d'Etat.

« Considérant que si les sieurs Marquigny et consorts se croyaient fondés à soutenir que la mesure prise contre eux n'était autorisée par aucune loi, et que, par suite, le décret et l'arrêté précités étaient entachés d'excès de pouvoir, c'était à l'autorité administrative qu'ils devaient s'adresser pour faire prononcer l'annulation de ces actes. »

Et ce qui donne une gravité nouvelle à cette affirmation, ce sont les déclarations si précises de M. le commissaire du gouvernement Gomel. Nous sommes donc en présence d'une théorie mûrement examinée. Il ne faut pas se faire illusion sur la conséquence pratique qui en découle. Aujourd'hui, lorsqu'un acte accompli par un administrateur porte atteinte à la propriété ou à la liberté individuelle, un seul recours est ouvert aux citoyens, et ce recours doit être porté devant la juridiction administrative.

C'est là une nouveauté dangereuse, un pas immense fait dans la voie du despotisme. La doctrine libérale qui depuis près d'un siècle avait inspiré le Conseil d'Etat et la Cour de cassation est reniée. Nos propriétés et nos libertés ne sont plus sous la protection de l'autorité judiciaire. Elles sont à la merci de l'administration jugeant elle-même ses propres actes !

Quelle était en effet la doctrine traditionnelle, que le Tribunal des conflits vient d'effacer d'un trait de plume ?

Au sommet de notre droit public se trouve le principe de la séparation des pouvoirs, organisé dans son application par les lois de 1789, 1790, 1791, 3 et 16 fructidor an III. « Défense est faite aux juges, à peine de forfaiture, de troubler de quelque manière que ce soit les opérations des corps administratifs. » Quant au pouvoir judiciaire, il est chargé du devoir de protéger et de garantir la propriété, la liberté in-

dividuelle, le domicile, l'état civil et l'honneur des citoyens. Il est encore le juge du contentieux qui se rattache à ces droits, ou qui dérive de l'interprétation des contrats privés. Mais ces deux pouvoirs peuvent se trouver en conflit. Qu'arrivera-t-il dans ce cas, si le pouvoir exécutif, par un de ses actes, porte atteinte à l'un des droits dont la garde est confiée au pouvoir judiciaire ? Quels recours peuvent être exercés dans ce cas contre les entreprises administratives ?

Le pouvoir exécutif gouverne et administre. Il accomplit donc des actes de gouvernement et des actes administratifs.

Il faut entendre par actes du gouvernement ceux qui sont nécessaires à la direction politique du pays. Tels sont les faits de guerre, de diplomatie, les actes de haute police, les expulsions, etc. Ils relèvent de l'initiative exclusive du pouvoir public, qui est le maître de les accomplir ou de les omettre. De là découle cette règle absolue : qu'ils ne donnent pas naissance à un contentieux, et ne peuvent être attaqués devant le Conseil d'Etat. Mais, si ces actes lèsent la propriété, la liberté individuelle, si un citoyen se plaint de la confiscation de ses biens, si un Français proteste contre l'arrêté qui l'expulse de sa patrie, pourra-t-il réclamer la protection de l'autorité judiciaire ? La réponse négative équivaut au rétablissement du régime du bon plaisir. Elle place le citoyen dans cette alternative redoutable dont parle Chauveau, dans son *Traité de la compétence*, d'« obéir » ou de « combattre ». On a soutenu que ces actes ne relevaient que de l'opinion publique ou de l'appréciation des Chambres. Quoi ! ma propriété, ma liberté, mon état civil, à la merci d'un ordre du jour ou du courant de l'opinion ! C'est la dictature et la spoliation que l'on nous présente dans une insolente nudité. Osera-t-on invoquer des monuments de jurisprudence ? Que le préfet de police s'appuie, s'il l'ose, sur le décret rendu en Conseil d'Etat le 18 juin 1852. Il pourra y lire, en effet : « que l'exécution et les effets d'un acte du gouvernement ne peuvent être soumis à l'appréciation de l'autorité judiciaire ». Mais qu'il se rappelle que les actes du gouvernement dont il s'agit sont les décrets du 22 janvier 1852, prononçant la

confiscation des biens de la famille d'Orléans. Citera-t-on encore l'arrêt de la Cour de Paris du 29 février 1876? (D., *P.*, 76, II, 41.) Le prince Jérôme-Napolon, expulsé de France en 1872 par un arrêté ministériel, avait formé une demande en dommages-intérêts contre MM. Victor Lefranc, Renault, Patinot et Clément. (Il expulsait dès cette époque, M. Clément!) La Cour décide, en effet : « que l'expulsion, ayant été accomplie par le pouvoir exécutif dans l'exercice de la puissance publique, constituait un acte du gouvernement dont les Tribunaux ordinaires ne pouvaient connaître. » Mais la Chambre des requêtes, au rapport de M. Alméras-Latour, a, par arrêt du 25 mars 1878, admis le pourvoi contre cet arrêt.

Contre les solutions isolées s'élève la doctrine tout entière dans un magnifique ensemble. Elle invoque la décision du Conseil d'Etat du 9 mai 1867 (D., *P.*, 67, III, 52), portant qu'il n'appartient qu'à l'autorité judiciaire de prononcer la mainlevée de la saisie administrative, dont l'*Histoire des princes de la maison de Condé* avait été frappée. Elle invoque les solutions de M. Aucoc dans cette affaire. Elle invoque les conclusions de M. David en 1875 dans une autre affaire. Elle invoque enfin la jurisprudence même du Tribunal des conflits, dont je citerai les monuments dans quelques instants. Comment pourrait-il en être autrement? La Constitution de 1791 portait :

« Il n'y a point en France d'autorité supérieure à la loi. Le roi ne règne que par elle, et ce n'est qu'au nom de la loi qu'il peut exiger l'obéissance. »

Dans la séance du Conseil d'Etat du 23 janvier 1808, Napoléon disait :

« Qu'il fallait mettre les corps judiciaires en état de défendre l'ordre public et la liberté civile contre l'administration, contre le militaire, contre les hommes puissants. » (Locré, *Législation*, XXIV, p. 595.)

Faut-il qu'aujourd'hui nous conférions l'omnipotence au cabinet que préside M. Jules Ferry ?

Voilà pour l'acte de gouvernement.

Quant à l'acte administratif, le recours au Conseil d'Etat

pour excès de pouvoir ou incompétence est seul ouvert. La doctrine est incontestée sur ce point. Mais que faut-il entendre par un acte administratif ? On en donne deux définitions : l'une tyrannique, l'autre libérale.

Voici la définition tyrannique : Un acte est administratif par cela seul qu'il est accompli par un administrateur ou un agent du gouvernement. C'est cette définition que, le 5 novembre, a consacrée le Tribunal des conflits. Donc peu importe que l'agent soit incompétent, peu importe l'absence de pouvoirs légaux, peu importe qu'il ait excédé ses pouvoirs. Il est agent du gouvernement, il a agi. Tout est consommé ; plus de contrôle judiciaire. Mais cet acte porte atteinte à la propriété ou à la liberté civile ? Qu'importe encore ! Les portes du Conseil d'Etat sont seules ouvertes au réclamant. Le prétoire de la justice lui est interdit. C'est en un mot l'omnipotence administrative.

Et maintenant, écoutons la définition libérale, celle de la science, celle de la tradition, celle que nous ont léguée tous ces hommes éminents qui ont illustré l'ancien Conseil d'Etat et la Cour de cassation. L'acte administratif est celui qui est accompli par un administrateur, agissant en vertu des pouvoirs que la loi lui confère, et dans la limite de ces pouvoirs. En dehors de ces conditions, l'acte n'est plus qu'une voie de fait, un acte de violence ou de force, un délit ou un quasi-délit, qui engage la responsabilité personnelle et pécuniaire de l'agent. De là découle le principe de la garantie judiciaire, principe protecteur de nos fortunes, de notre liberté, de notre honneur, seule barrière efficace contre les entreprises administratives ou ministérielles. Le juge se trouve-t-il placé en présence d'une atteinte à la propriété accomplie par un agent du gouvernement, il devra qualifier l'acte et rechercher si cette atteinte est produite par un acte qui est ou n'est pas un acte administratif. Si l'agent a procédé en vertu et dans la limite de ses pouvoirs, le juge doit proclamer son incompétence. Dans l'hypothèse inverse, le juge doit faire cesser la voie de fait et en châtier l'auteur. Ajoutons que, dans cette controverse, l'agent n'est pas isolé. Le préfet, au nom de l'ad-

ministration, peut intervenir par voie de déclinatoire et se pourvoir au moyen du conflit.

Mon contradicteur oppose à cette théorie les atteintes portées à la propriété, par voie administrative, en matière d'occupation temporaire et d'extraction de matériaux. Ces exemples ne sont pas heureux. Ces voies de fait sont en effet des actes administratifs dont les Tribunaux ne peuvent connaître, parce que la loi autorise l'administration à les accomplir. Me Durier ignorerait-il que cette matière est réglée par cinq arrêtés du Conseil, dont le plus ancien est de 1667, et par six lois, au nombre desquelles figure l'article 650 du Code civil? (Aucoc, *Droit administratif*, II, nos 735 et suiv.) Qu'il veuille bien, en outre, relire dans *le Droit* du 18 janvier 1879 le compte rendu de l'affaire que nous avons tous deux discutée devant la première chambre de la Cour, et il reconnaîtra que j'ai soutenu que l'arrêté par lequel un préfet enjoignait à une institutrice remplacée d'évacuer le logement communal, était un acte administratif, parce qu'il était autorisé par les lois de 1850 et de 1854, et tel est le système consacré par la Cour. Me Durier me fournit ainsi un nouvel argument contre lui.

Entre ces deux définitions, fécondes en conséquences opposées, la jurisprudence pouvait-elle hésiter? Comment ne pas apercevoir, en effet, que cet examen portant sur la légalité de l'acte, en vue de le qualifier, est essentiel à l'autorité judiciaire ; qu'il est la seule garantie accordée aux citoyens contre l'arbitraire administratif, et que le confier à la juridiction administrative, c'est jeter la propriété et la liberté en proie à toutes les fluctuations des majorités parlementaires, comme à toutes les variations de la politique?

Or, que nous enseigne la Cour de cassation ?

En 1870, un préfet de Maine-et-Loire, le sieur Engelhard, suspend *l'Union de l'Ouest* par un arrêté où il accuse MM. de Cumont et Stofflet de trahison envers la patrie en danger. La Cour d'Orléans condamne le préfet diffamateur à 500 francs d'amende et 3 000 francs de dommages-intérêts. Le 25 janvier 1873, la Chambre criminelle, au rapport de M. le con-

seiller Barbier, rejette le pourvoi, par ce motif que si la suspension du journal, en temps de guerre, rentrait dans les pouvoirs du préfet et constituait un acte d'administration, aucune loi, cependant, ne lui donnait le pouvoir de diffamer les citoyens ; que l'autorité judiciaire avait en conséquence le droit de vérifier les faits et de les apprécier au point de vue répressif. « Attendu, porte l'arrêt, que ce droit ne peut être dénié aux Tribunaux sans rendre illusoire le recours des citoyens à la justice. » (D., *P.*, 73, I, 289.)

En 1870, le général Meyère, commandant la place de Langres, fait arrêter Rollin, en vertu des pouvoirs qu'il tient de l'état de siège ; il le détient en prison pendant quelques jours et ne le traduit pas devant les juges de répression. Dans son arrêt du 3 juin 1872, la Chambre des requêtes reconnaît que l'autorité judiciaire peut écouter la plainte de Rollin, parce que, si l'arrestation a pu avoir lieu en vertu des pouvoirs que la loi de 1849 donne à l'autorité militaire, aucune loi ne lui confère le droit de détenir un citoyen sans le déférer à la justice. (D., *P.*, 72, I, 385.)

Même décision, dans des circonstances identiques, par arrêt des requêtes du 3 août 1874, en ce qui touche l'instance du sieur Haas contre Valentin, préfet du Rhône. (D., *P.*, 76, I, 297.)

Enfin, le 10 décembre 1879, sur les conclusions de M. le procureur général Bertauld, la Chambre civile décide, en cassant un arrêt de la Cour de Rennes, que si le fait par un maire d'apposer des affiches électorales en vertu de l'ordre du préfet peut être envisagé comme un acte de la fonction, le fait de les apposer sur les affiches du candidat opposé n'est autorisé par aucune loi et doit être réprimé par l'autorité judiciaire. (D., *P.*, 80, I, 33.)

Rien de plus décisif que cette jurisprudence. Dans chaque circonstance, la Cour de cassation proclame le droit pour l'autorité judiciaire d'examiner, au point de vue de la légalité, l'acte de l'agent, pour lui dénier ou lui reconnaître le caractère d'acte administratif.

La jurisprudence du Tribunal des conflits n'est pas moins

formelle. Le général de Ladmirault suspend le journal *l'Oise*. Sur la plainte du gérant Pelletier, le président du Tribunal de Senlis se déclare compétent. Le président du Tribunal de Toulouse rend une décision semblable sur la plainte de Plassan, gérant de *la Réforme*. Le Tribunal des conflits confirme les conflits élevés par les préfets de l'Oise et de la Haute-Garonne ; mais, avant de prononcer cette confirmation, il se prononce sur la légalité de la suspension, en déclarant que cet acte « constitue une mesure préventive de haute police administrative prise par le général de Ladmirault, agissant comme représentant de la puissance publique dans l'exercice et la limite des pouvoirs exceptionnels que lui conférait l'article 9 de la loi du 9 août 1849 sur l'état de siège ». (D., *P.*, 74, III, 7 ; 75, III, 75.) Le sieur Testory, maire de Périgueux, fait enlever les appareils à gaz installés par les Frères dans leur école, pendant le cours d'un procès relatif au droit au gaz prétendu par les Frères. Le Tribunal des conflits, considérant que les mesures d'exécution prises par le maire, avant toute décision sur le litige engagé entre la commune et les Frères, n'avaient pas le caractère administratif dont il serait interdit à l'autorité judiciaire de connaître, » annule le conflit. (Jugement du 3 mai 1879, D., *P.*, 79, III, 67. Voir Ducrocq, *Droit administratif*, I, n° 194, et Dalloz, note sur le référé de Lille, D., *P.*, 80, III, 57.)

De même que la Cour de cassation, le Tribunal des conflits proclame le droit pour l'autorité judiciaire d'examiner la légalité de l'acte consommé par l'administrateur pour trancher la question de compétence.

C'est ce droit d'examen, droit fondé sur une jurisprudence presque séculaire, droit reconnu par une doctrine unanime, droit protecteur et conservateur des fortunes privées, que, le 5 de ce mois, le Tribunal des conflits a enlevé à l'autorité judiciaire pour en investir le Conseil d'Etat.

Comment s'est accomplie cette révolution fondamentale dans les principes de notre droit public ?

Le juge de Lille, dans son ordonnance sur référé du 30 juin dernier, avait procédé correctement. Il s'était con-

formé à la jurisprudence de la Cour de cassation et du Tribunal des conflits, et, en présence du déclinatoire du préfet du Nord, il avait recherché si l'expulsion des Pères Jésuites était autorisée par la loi. Considérant les lois invoquées comme inexistantes, il s'était déclaré compétent. Le préfet élève le conflit et la cause est appelée devant le Tribunal des conflits le 5 de ce mois, en même temps que l'affaire des Pères Jésuites d'Avignon.

Au point de vue de la doctrine, le ministère public s'est contredit lui-même dans les deux affaires. Sur le référé de Lille, M. le commissaire du gouvernement Ronjat a dit : « Certes, dans certains cas, les Tribunaux ordinaires peuvent discuter les actes de l'autorité ; mais ils cessent d'être compétents quand il s'agit d'un acte politique. » Thèse étrange, dont l'organe du ministère public a été chercher le principe et la formule dans le décret de 1852, rendu dans l'affaire des biens de la famille d'Orléans ! Non seulement l'acte du gouvernement, mais l'acte politique échappe au contrôle judiciaire, et par là même à tout contrôle ! M. le commissaire du gouvernement Gomel, concluant sur le référé d'Avignon, a vivement repris son collègue et s'est hâté de le désavouer. « Quelles seraient, a-t-il dit, nos garanties à tous avec une pareille théorie, et notre constitution permet-elle un pareil arbitraire ? » Mais, après ces réserves, le ministère public, rompant avec la tradition, avec la doctrine, avec la jurisprudence même du Conseil auquel il appartient, refuse à l'autorité judiciaire le droit d'examiner la légalité des actes qui lui sont déférés, en vue de leur reconnaître ou de leur dénier le caractère administratif. A qui donc ce droit appartiendra-t-il désormais ? Qui assumera la charge de protéger la propriété, la liberté individuelle, tous ces droits, en un mot, qui constituent la personnalité civile et le patrimoine de chacun de nous ? Sera-ce le Tribunal des conflits ? Non. Ce sera le Conseil d'Etat ! Et telle est la doctrine que le Tribunal des conflits a cru pouvoir s'approprier, renonçant à sa propre jurisprudence et signant son abdication.

Je ne crains pas de le dire : ces conclusions et ce jugement

ont causé une vive émotion chez tous ceux qui se préoccupent des questions du droit public, et dans ce monde, de plus en plus restreint, qui conserve encore quelque souci de la liberté.

Et maintenant, messieurs, vous convient-il de renier votre jurisprudence et de vous soumettre au silence ? Vous pouvez mesurer en ce moment l'espace immense que l'omnipotence administrative entend conquérir. Voudrez-vous, vous les protecteurs naturels et légaux de nos droits civils et de notre patrimoine, abdiquer la mission que nul ne vous a contestée jusqu'à ce jour ?

Et encore, si la thèse du Tribunal des conflits était à l'abri des objections ! Mais elles abondent de toutes parts, et l'on se demande comment dorénavant vous devrez procéder. N'est-il pas évident qu'aujourd'hui, toutes les fois qu'un acte accompli par un agent du gouvernement vous sera déféré, vous devrez immédiatement surseoir ? Ou l'administrateur soutiendra qu'il a agi dans la limite de ses pouvoirs légaux, ou son adversaire le contestera, et, de quelque côté que vienne la résistance, vous devrez suspendre votre décision, car vous avez perdu le droit de trancher la question de légalité. Qu'on ne vienne pas d'ailleurs soutenir, comme M. le commissaire du gouvernement Gomel a cru pouvoir le faire, à l'audience du 5 novembre, que « les Tribunaux sauront bien distinguer ce qui ne serait qu'une chicane, un moyen de procédure, d'une difficulté vraiment sérieuse ». Ce qui revient à dire que vous jugerez les questions faciles, et que vous vous récuserez devant les questions plus ardues. Sur vos sièges, on ne sait pas faire ces distinctions, et vous ne jugez pas les exceptions que la loi soustrait à votre compétence, alors même que l'exception serait manifestement mal fondée.

Et le Tribunal des conflits, que devient-il lui-même en présence de sa propre jurisprudence ? Que lui reste-t-il à juger ? Le règlement de la compétence dont il est, en vertu de la loi de 1872, l'appréciateur définitif, est subordonné à la légalité ou à l'illégalité de l'acte attaqué. Or, la solution sur ce dernier point emporte la solution sur le premier, et

dès que le Conseil d'Etat aura qualifié l'acte, il ne restera au Tribunal des conflits qu'à enregistrer cette décision et à en donner avis à l'autorité judiciaire. Pourquoi, dès lors, cette importante réunion de conseillers d'Etat et de conseillers à la Cour de cassation ? Pourquoi ce ministère public ? Pourquoi la présidence du garde des sceaux, pour juger des procès dont le seul point litigieux échappe à leur compétence ?

Enfin, dans l'ordre de nos institutions constitutionnelles, le Conseil d'Etat est-il destiné, par son essence et la loi de son organisation, à devenir le gardien suprême de la liberté des citoyens et de la propriété privée ? Les pouvoirs de ce Conseil et la composition de son personnel se rattachent d'une façon intime (un fait trop récent et trop douloureux l'a prouvé) aux oscillations de la politique, et l'on peut se demander quelle serait la valeur de cette garantie, si la voix du suffrage universel obligeait le pouvoir à s'abaisser vers ces limites où commencent les hommes du 18 mars. Mais, sans s'arrêter à ces prévisions sinistres, que nul cependant ne peut taxer d'invraisemblance, n'est-il pas permis de dire que le Conseil d'Etat, juridiction souveraine, est étroitement lié à la politique active, et que dans le jugement du contentieux le point de vue politique domine le point de vue juridique. C'est pour cela que la loi constitutionnelle de 1875, revenant aux vrais principes, a remis entre les mains du pouvoir exécutif la nomination et la révocation de tout le personnel de ce grand corps, afin que le gouvernement pût y conserver toujours une majorité qui ne saurait lui échapper sans péril. C'est pour cela encore que, dans la séance du 4 décembre 1879, devant la Chambre des députés, M. Waddington, président du conseil, disait : « On a parlé du Conseil d'Etat. Il me semblait qu'il avait été réorganisé complètement, qu'il est aujourd'hui composé d'hommes dévoués à la République : il est un instrument fécond, efficace entre les mains du gouvernement. Je me rappelle qu'il y a à peine quelques mois, toutes les récriminations s'élevaient contre le Conseil d'Etat. Tout cela a disparu. »

Et voilà quels seront désormais les gardiens de notre li-

berté et de nos fortunes! Voilà les magistrats qui devront garantir nos droits les plus précieux contre l'omnipotence administrative. Vous comprenez maintenant pourquoi nous vous demandons de rester nos juges et de ne pas nous renvoyer devant le corps qui, d'après la loi, d'après les paroles ministérielles, n'est et ne peut être qu'un instrument politique.

Nous résistons donc encore ici, comme nous avons résisté lorsque le décret nous a mis en demeure de demander l'autorisation, comme nous avons résisté aux mesures d'expulsion.

Je sais bien que cette résistance irrite et exaspère les passions démagogiques et tout ce parti qui, lorsqu'il est dans l'opposition, trame les complots, élève les barricades et ne recule pas devant l'assassinat. Arrive-t-il au pouvoir, il exige l'obéissance passive et l'admiration sans réserve, menaçant d'écraser tout ce qui refuse de plier.

Que nous reproche-t-on cependant? Nous nous allions avec les partis hostiles aux institutions actuelles, a-t-on dit. C'est l'accusation banale de tous les ministères dans l'embarras. N'est-il pas plus vrai de dire que l'on provoque contre nous, dans la presse, dans les discours publics, jusque dans ces dessins abjects qui salissent les rues, les passions antireligieuses les plus redoutables?

Puis on nous témoigne une pitié insultante. On regrette que notre résistance compromette la cause des congrégations. Est-ce vrai? M. de Freycinet nous a au contraire appris que l'exécution des décrets compromet la République. « Ces mesures, a-t-il dit au Sénat, dans la séance du 15 novembre, ces mesures, quoi qu'on en dise, laissent des germes d'irritation et de haine pour la République. Nous ont-elles fait un ami? Pouvaient-elles nous en faire un? Non. Elles ne pouvaient nous créer que des adversaires, et elles nous ont créé des adversaires parmi les gens dont peut-être un certain nombre seraient venus jusqu'à nous. » Donc, que nos adversaires se mettent, s'ils le peuvent, d'accord entre eux. Nous verrons alors ce que valent leurs conseils. Jusque-là, nous les laissons dédaigneusement tomber à nos pieds. D'ailleurs, les

congrégations ne demandent pas de pitié. Elles ont déjà vu s'écrouler des ministères et des gouvernements. L'avenir nous dira si elles n'en verront pas passer d'autres encore.

Enfin, dans un langage qui n'atteignait pas seulement le plaideur, vous avez dit : « Après le scandale de la rue, le scandale de l'audience ! » Parole imprudente. Qui donc a fait le scandale ? M. le préfet de police tout seul. Est-ce nous qui avons appelé ces bandes hideuses, qui n'apparaissent qu'aux heures sinistres et qui prodiguaient aux sergents de ville consternés l'outrage de leurs applaudissements, tandis que la population acclamait les prêtres expulsés. Oui, le scandale a été énorme. Il dure encore, et si M. Andrieux avait le courage de rester quelques instants derrière ces portes hachées que la foule contemple avec stupeur, il saurait ce que l'on pense de l'œuvre du 5 novembre.

Et maintenant, faut-il vous dire pourquoi nous n'avons demandé ni la reconnaissance ni l'autorisation ? La reconnaissance qu'une loi seule peut accorder et qui confère la personnalité civile ! Quel gouvernement oserait la donner à ces nombreuses congrégations dont on provoquait la demande ? On nous poussait ainsi à solliciter ce qu'on savait ne pouvoir être obtenu.

Quant au régime de l'association autorisée, tel que l'instituent les articles 291-292 du Code pénal, régime de droit commun, sous lequel vivent les congrégations depuis cinquante ans, les religieux ne pouvaient demander une autorisation inutile et nuisible. Inutile, car elle résulte de la loi même ; or, les citoyens ne peuvent être tenus de solliciter ce que la loi donne à tous ; nuisible, car l'autorisation gouvernementale peut être retirée, tandis que celle qui est écrite dans la loi est au-dessus des volontés changeantes des ministères. C'est là ce qui explique pourquoi le gouvernement n'a exercé aucune poursuite pour délit d'association non autorisée.

Puis les religieux ont pensé que le gouvernement qui leur offrait cette autorisation avec une entière bonne foi, n'était pas en situation (en posture, comme on dit aujourd'hui), de

l'accorder. Nous ne nous sommes point trompés. Un jour, au nom de l'épiscopat français, on a proposé aux congrégations de signer une déclaration, concertée à Rome, entre le souverain Pontife et le représentant de la France. Cette déclaration, dont je n'aurais pas parlé sans la provocation inattendue de mon adversaire, devait amener la suspension de l'exécution des décrets jusqu'au vote d'une loi générale sur les associations, et permettre la rentrée des élèves dans les établissements enseignants. Elle était connue et approuvée du ministère tout entier. Elle engageait la parole et l'honneur du gouvernement. Les congrégations ont signé, et nous avons eu la journée du 5 novembre et les décisions des conseils académiques. Pourquoi la parole donnée n'a-t-elle pas été tenue? C'est que telle était la politique de celui de qui relèvent aujourd'hui tous les cabinets.

Nous avons aussi résisté, par les moyens légaux, à l'exécution des décrets. Dès lors, c'est par notre faute que des dégâts ont été commis et des portes enfoncées. Nous sommes indignes d'être écoutés, quand nous sollicitons l'expertise. Que sommes-nous donc ? Des révoltés, des rebelles, des insurgés !

Ah! messieurs, il y a longtemps que nous savons que c'est l'agneau et non le loup qui trouble le courant de l'onde pure. Et qui nous traite donc d'insurgés? Quels sont nos accusateurs? Vous les connaissez :

Quis tulerit Gracchos de seditione querentes?

Nous soutenons que les ministres sont en insurrection contre la loi ; qu'ils n'avaient pas le droit de nous expulser sans jugement. Jusqu'à ce jour, aucune juridiction n'a condamné notre prétention ; beaucoup l'ont accueillie. Il nous est donc permis de soutenir que les dégâts sont causés sans droit et qu'il convient de les faire évaluer.

Quelle a, d'ailleurs, été notre résistance? Les religieux n'ont opposé que la résistance passive, qui fait partie intégrante des garanties accordées par la loi aux citoyens pour se défendre contre l'arbitraire du pouvoir. Est-ce certain? Lisez les articles 209 et 212 du Code pénal. Ils ne prohibent

que la résistance « avec violence et voies de fait ». Or, les expulsions ont frappé près de six mille religieux en France ; elles ont développé une immense agitation. Pas une voie de fait n'a été relevée contre un seul religieux, et nous savons que, pour des faits de ce genre, le châtiment est aussi rapide qu'inexorable. Et cependant, en faveur de la résistance active, nous aurions pu invoquer l'opinion de jurisconsultes autorisés, au premier rang desquels il est juste de placer Me Ferry et Me Gambetta.

Ces religieux, contre lesquels on s'irrite, il convient, au contraire, de les encourager. Ne s'aperçoit-on pas que ces hommes donnent, pour la première fois en France, l'exemple fortifiant de la résistance légale, dégagée de toute pensée révolutionnaire? Tant il est vrai que le sens de la liberté nous échappe !

Mais, il faut le dire, et le dire bien haut. Avant de prendre le parti de la résistance légale, les congrégations ont voulu connaître leur droit et, à deux reprises, en 1845 et en 1880, elles ont consulté des légistes dont les noms seuls signifient l'union de l'honneur et de la science ; deux fois la science unie à l'honneur a répondu que la loi permettait de résister.

Qui donc a parlé ainsi? En 1845, c'est de Vatimesnil, Pardessus, Berryer, et plus de douze cents avocats s'unissent à eux pour signer une consultation à jamais mémorable. En 1880, c'est Rousse, c'est Nicolet, c'est Demolombe qui tiennent le même langage. Rousse, dont le nom seul donne l'idée de l'honneur uni au talent ; Nicolet, ce bâtonnier illustre dont le Barreau porte encore le deuil ; Demolombe, le premier jurisconsulte de ce temps, l'une des gloires de la France. Ils sont illustres ceux-là, dites-vous ; les autres sont obscurs. Pourquoi cette parole désobligeante qui trahit le mécontentement que vous cause leur adhésion? Ces obscurs sont vos confrères et vos égaux. Est-ce ainsi que vous, l'un de nos anciens, vous nous enseignez le respect que nous nous devons les uns aux autres? Voilà nos autorités.

Qui donc encore est avec nous? L'immense majorité des

Tribunaux de France, avant comme après le jugement du 5 novembre.

Qui encore ? Tous ces magistrats, les meilleurs entre tous, qui ont préféré quitter cette robe dont on ne se sépare jamais sans que le cœur soit navré, plutôt que d'abdiquer leur indépendance.

Qui encore ? Des préfets, des sous-préfets.

Qui encore ? Des commissaires de police, fonctionnaires modestes et sans fortune, qui renoncent à leur carrière, pour rester dignes de leur passé sans tache !

Qui encore ? De pauvres sergents de ville, les plus touchants de tous, qui ne veulent plus gagner le pain de leurs enfants au prix d'une besogne qu'ils jugent déshonorante, et dont mon adversaire félicite MM. Clément, Cotton et consorts.

Voilà nos témoins. Voilà nos conseils.

Ne vaut-il pas mieux écouter leurs voix que d'entendre la voix de ce grand criminel qui s'appelle Danton ?

VARIÉTÉS.

NOS MISSIONNAIRES JUGÉS PAR LES VOYAGEURS.

Les Français, longtemps casaniers et renfermés dans les limites de leur beau pays, se décident enfin à voyager et à explorer des contrées nouvelles. Les études géographiques sont devenues depuis quelques années l'objet de l'attention générale. Sur ce point, comme sur beaucoup d'autres, nous avons été devancés par diverses nations européennes. Un remords et la honte peut-être d'être inférieurs à d'autres nous ont enfin poussés aux explorations lointaines. Sur tous les points du monde on rencontre des touristes et des voyageurs qui profitent des facilités offertes par les moyens plus nombreux de locomotion, grâce auxquels les distances se sont rapprochées. Malheureusement ces hardis géographes, chasseurs ou feuilletonistes sont loin, pour la plupart, d'être chrétiens et de donner à leurs voyages le caractère de la foi qui en serait le meilleur mérite. Matérialistes ou naturalistes, légers, hasardés dans leurs appréciations, ils nous donnent des récits qui ne doivent être lus qu'avec critique. On regrette de plus que, traversant le monde en tous sens, ils n'y rencontrent pas Dieu dans ses œuvres.

Quelques-uns cependant font exception à cette règle. Tout en constatant les merveilles des pays parcourus, et tout en poursuivant leurs excursions, ils se détournent parfois pour visiter les missionnaires catholiques, et leur plume rend hommage en passant au zèle incomparable des apôtres modernes.

Il est bon de recueillir ces témoignages. Nous le ferons quand nous en aurons l'occasion. Nous citerons, tout en laissant aux narrateurs la responsabilité de leurs affirmations, si sur quelques points touchant à la science elles manquent d'exactitude, et nous garderons précieusement pour l'honneur de la congrégation la déposition écrite des étrangers qui l'ont vue à l'œuvre dans des pays de missions.

Nous avons déjà cité M. Claudio Jannet, le savant professeur de l'*Institut catholique* de Paris. Citons aujourd'hui deux autres témoins.

M. H. de Lamothe, dans un ouvrage intitulé *Cinq Mois chez les Français d'Amérique*, publié en 1880, fait de larges emprunts aux ouvrages de Mgr Taché, et il nous donne le portrait suivant de l'Archevêque de Saint-Boniface :

« L'Archevêque catholique romain de Saint-Boniface, Mgr Taché, frère du *deputy minister* de l'agriculture et de l'immigration à Ottawa, ne se trouvait point alors à la Rivière-Rouge. Je l'avais vu à Montréal et à Ottawa où il était allé rétablir une santé ébranlée par vingt et quelques années de missions dans la région du Nord-Ouest. A mon sentiment, — et ceci, je le dis en dehors de toute préoccupation religieuse, — ce prélat, dont l'influence s'étend sur toute la population canadienne et métisse française, ainsi que sur une bonne partie des Indiens de son immense diocèse, est un de ces hommes vraiment supérieurs dont la rencontre laisse une impression aussi durable que profonde. Si notre nationalité représentée par douze ou quinze mille métis, hier encore sans cohésion, sans instruction, sans vue d'avenir, parvient à se maintenir entre la rivière Winnipeg et les montagnes Rocheuses, l'histoire dira sans doute un jour dans quelle large mesure l'Archevêque de Saint-Boniface aura

contribué à ce résultat. Ce qu'il a conçu, tenté, opéré pour l'amélioration morale et matérielle du pays au temps où gouvernait la Compagnie de la baie d'Hudson; ce qu'il a dépensé d'énergie, pendant les troubles occasionnés par l'annexion, pour maintenir sur le terrain de la légalité une résistance que des provocations insensées pouvaient d'un moment à l'autre faire dégénérer en lutte ouverte ; tout cela demanderait, pour être exposé fidèlement, plus d'espace que n'en comporte ce livre. Peu d'hommes connaissent aussi complètement que lui l'immense réseau de forêts et de prairies dont se compose son diocèse et ceux de ses deux suffragants, l'Évêque de Saint-Albert sur la Saskatchewan et le Vicaire apostolique du fleuve Mackensie. Le petit opuscule d'une grande simplicité de forme qu'il a publié en 1868, sous le modeste titre d'*Esquisse sur le Nord-Ouest de l'Amérique*, est très certainement le recueil le plus complet et le plus exact de renseignements hydrographiques, ethnologiques, botaniques, zoologiques, sur cette vaste région, qui ait jamais été publié dans notre langue, et je doute que, parmi les nombreux ouvrages anglais sur le même sujet, il en existe qui lui soient réellement supérieurs. Ajoutons que, dans son ministère, Mgr TACHÉ a pour collaborateurs des hommes d'un zèle et d'un savoir remarquable.

Tels sont, entre autres, Mgr GRANDIN, un Oblat français, aujourd'hui Évêque de Saint-Albert, le P. LACOMBE, auteur de travaux consciencieux sur les idiomes de diverses tribus indiennes, Mgr FARAUD, vicaire apostolique de la Rivière-Mackensie, le P. PETITOT, du même vicariat, l'un des derniers lauréats de la Société de géographie de Paris, etc.

M. le comte Louis de Turenne, lui aussi, a rencontré plusieurs de nos missionnaires sur sa route, et reçu l'hospitalité à leur pauvre foyer sauvage. Nous colligeons, pour en faire un faisceau, les passages perdus çà et là où il a consigné ses observations. L'ouvrage est intitulé : *Quatorze Mois dans l'Amérique du Nord par le comte Louis de Turenne,* et a été publié en 1879.

« Le plus agréable souvenir que j'emportai de ma visite à l'hôpital de Montréal, c'est la rencontre que j'y ai faite d'un Missionnaire arrivé depuis quelques jours du Nord-Ouest et qui, au printemps, ira reprendre sa vie aventureuse au milieu des sauvages de la Rivière-Rouge. Le P. Lacombe m'a paru un homme d'une énergie rare. Fort aimable, il conte avec une verve intarissable, un esprit merveilleux et en même temps une modestie charmante ses aventures. J'espère que j'aurai la bonne fortune de le trouver quelque part dans le Nord-Ouest l'été prochain. »

En effet, le voyageur retrouva plus tard le P. Lacombe à Winaipeg. Il s'exprime ainsi :

« 13 août. Dîné à la mission avec les PP. Lacombe, Baudin et Allard. Naturellement le repas est des plus frugals, mais il est plein d'entrain et j'apprends une foule de détails intéressants sur les Indiens Crees, Sauteux, Apaches, Sioux, Pieds-Noirs, Assiniboines, etc.

« ..... Le P. Lacombe, qui a passé vingt-sept ans sur la Saskatchewan, a publié un curieux dictionnaire de la langue des Crees, et il veut bien m'en donner un exemplaire, qui pourra m'être d'un grand secours. Il a publié également un recueil de prières et un catéchisme imprimés dans le même idiome, avec des caractères syllabiques. Ce Missionnaire est un homme des plus remar-

quables d'ailleurs ; il est très aimé des sauvages de cette région du Far-West, et son influence sur eux est très grande. Ils l'ont nommé *Kamigo-Atchakwet* c'est-à-dire *celui qui a l'âme belle ;* c'est le plus glorieux éloge que l'on puisse faire de lui.

« Après le dîner, je vais faire une visite à l'Archevêque, Mgr TACHÉ, le frère du sous-secrétaire d'Etat au ministère de l'intérieur, que j'ai connu à Ottawa. Mgr TACHÉ a la bonté de m'accueillir de la manière la plus affectueuse et la plus cordiale. Sa Grandeur a été l'organisateur des missions du Nord-Ouest et des confins de l'océan Glacial ; la haute situation qu'il occupe comme premier métropolitain de la paroisse de Saint-Boniface, est un témoignage éclatant des services qu'il a rendus. »

Un peu plus bas : « A la mission où un nouveau Missionnaire, le P. LEDUC, est arrivé venant de la vallée de Saskatchewan, nous retrouvons les PP. LACOMBE et ALLARD; le P. BAUDIN est reparti. Pendant notre absence, la police montée a amené deux prisonniers accusés du meurtre de leur femme. L'un est un Indien Pied-Noir, qui porte le nom peu distingué de *la Mamelle puante* ; l'autre est un métis cree. Le P. LACOMBE est le seul qui puisse servir d'interprète au premier devant le jury et je vais avec lui voir ces malheureux.

« Le Pied-Noir a soixante-cinq ans; il avait épousé l'an dernier une toute jeune fille qu'il surprit un jour le trompant. Il ne peut comprendre pourquoi il a été arrêté, considère qu'il n'a fait qu'user de son droit et ne s'imagine pas qu'il soit sous le coup de la loi anglaise. Il me paraît d'ailleurs, juridiquement, être dans le vrai. Il n'y a pas eu de traité conclu entre le Dominion et les Pieds-Noirs, et, en commettant le crime pour lequel il a été arrêté, *la Mamelle puante* n'a fait que suivre les usages de sa race. Il ne nie rien.

« Le métis Cree n'a que vingt ans. Sa femme fut, il y a quatre ans et demi, retrouvée assassinée ; il semble avéré qu'il en est le meurtrier, mais on n'a pas pu découvrir de témoins, et sans doute il sera acquitté.

« En sortant de la prison, le hasard m'amène à parler au P. LACOMBE de la médecine en usage chez les sauvages et des différentes drogues qu'ils emploient. Je lui cite, entre autres choses, un onguent qui m'a paru produire un effet merveilleux ; le Père me dit l'avoir employé lui-même et en avoir constaté l'efficacité d'une façon indiscutable.

« ..... 2 septembre. Nous arrivons à la mission Saint-Laurent, sur le lac Manitoba.

« Je suis porteur d'une lettre du P. LACOMBE pour le P. CAMPER, supérieur de la mission : il nous fait une réception des plus amicales.

« Le P. CAMPER est secondé par le P. MAC-CARTHY et par un frère lai. Les Missionnaires ne sont pas luxueusement établis. Ils habitent une petite maison en bois et en torchis, et ne peuvent nous offrir d'autre abri que la maison d'école qui vient d'être terminée extérieurement, — quatre murs recouverts par un toit. — Telle qu'elle est, nous l'acceptons avec plaisir, d'autant plus que le temps devient encore menaçant et que la pluie paraît imminente ; nous nous hâtons de nous y établir le plus confortablement possible et d'y transporter notre menu bagage et nos vivres, qui échapperont ainsi aux attaques des *train dogs* ou chiens de traîneau, qui errent autour de nous en grand nombre. »

« Ces *train dogs* ne semblent pas appartenir à une race bien définie. Dès l'âge d'un an ils sont mis en service et ils peuvent être utilisés jusqu'à sept ou huit ans. Quelques-uns ont une grande valeur et coûtent jusqu'à 30 livres. Ils sont d'une résistance extraordinaire ; ils peuvent traîner tous les jours, pendant douze heures, un poids

moyen de 100 livres, et ils se contentent, en arrivant le soir à l'étape, d'un poisson sec ou d'un peu de *pemmican*. Dans les tourmentes de neige les plus violentes, lorsqu'ils connaissent la route, ils peuvent la retrouver. On les guide à la voix, et, chose curieuse, tous ceux qui s'en servent, Anglais, Métis, Indiens même, ne leur parlent que français; bien souvent ce français est le seul que connaissent ceux qui l'emploient. Depuis les confins de l'océan Glacial jusqu'aux bords du lac Supérieur, on se sert des termes *Marche donc! Hue! Dia!* — Ordinairement ces chiens sont attelés quatre ensemble à la file l'un de l'autre.

« A six heures nous allons partager le dîner des Pères, dont le produit de notre chasse d'aujourd'hui, qui a été confié à une vieille femme métisse, chargée de la cuisine, forme le fonds. Pendant notre repas, l'orage attendu éclate; c'est avec un vrai sentiment de bien-être que nous l'entendons gronder au dehors toute la soirée, tandis que nous sommes à l'abri dans la petite pièce basse où, tout en fumant notre pipe, nous causons avec les bons Pères.

« La mission Saint-Laurent n'a pas plus de 400 habitants, tous métis français et saulteux, vivant du produit de leur chasse et de leur pêche. Malgré leurs efforts, les Missionnaires n'ont pu arriver à les décider à cultiver le sol, pourtant très fertile. Les Pères ont un jardin qui leur fournit en abondance tous les légumes d'Europe. Les pommes de terre plantées vers le 15 mai peuvent être récoltées au bout de quarante jours. Les autres légumes ne se sèment que vers le 1er juin. Le sol, à cette époque, n'est guère encore dégelé qu'à environ 2 pieds de profondeur. Les choux exigent des soins spéciaux; on les sème dans des boîtes vers le 15 mai, et ce n'est qu'un mois plus tard qu'on les transplante en pleine terre.

« Généralement les métis sont doux et paisibles, faciles à instruire. Les familles sont très nombreuses ; ainsi, à Saint-Laurent, il y en a tout au plus une trentaine. Les enfants, au nombre d'environ cinquante, suivent tous les cours de l'école, tenue par le frère lai, un Irlandais qui parle admirablement français. Il enseigne à ses élèves à écrire et à lire en français et en anglais, le calcul, un peu de grammaire et d'histoire. Un de ces enfants, âgé de neuf ans, a lu couramment devant nous quelques lignes de français, puis quelques lignes d'anglais, dans deux ouvrages ouverts au hasard.

« Malheureusement, il est presque impossible d'empêcher qu'il n'emploient entre eux autre chose que le saulteux, et ils n'arrivent que rarement à parler facilement une autre langue.

« Le territoire confié au P. Camper s'étend sur les deux rives du lac Manitoba, et à plus de 200 milles au nord. Sur ce large espace, il n'y a pas plus de 600 sauvages ; mais ils vivent en familles isolées et, comme je l'ai noté déjà, ils sont difficiles, par suite même de cet état de dispersion, à évangéliser.

« On pourrait être tenté de s'étonner du chiffre restreint de la population aborigène, en général, eu égard à l'étendue des contrées qu'elle habite, mais il ne faut pas oublier que les deux sources d'alimentation des sauvages du nord de l'Amérique sont la chasse et la pêche. Ils en vivent exclusivement et ne peuvent donc augmenter, comme nombre, au-delà de certains rapports minimes entre la superficie habitée et le chiffre des habitants, surtout si l'on considère les régions où la rigueur du climat diminue les ressources et augmente les besoins. De plus, le chiffre de la population se trouve périodiquement affaibli par les épidémies, la guerre ou la famine.

« De ce qui précède, on arrive à cette conclusion forcée

que les Indiens demeurés à l'état de peuples chasseurs disparaîtront à mesure que la civilisation avancera, par la destruction de leurs moyens d'existence ou par l'absorption dans la race envahissante.

« 3 septembre. — C'est aujourd'hui dimanche. En attendant l'heure de la messe, je vais me promener aux alentours. Le pays est vraiment sauvage ; à quelques pas de la mission, j'observe curieusement les allées et venues de trois pluviers qui se promènent gravement autour d'une mare, sans paraître se soucier de ma présence ; puis, un canard sauvage vient tranquillement s'abattre sur une flaque d'eau, à dix pas, et ne semble non plus prendre aucun souci de moi.

« Je me rends à l'église, une pauvre petite bâtisse en bois, mais que les bons Pères trouvent superbe ; elle n'a été bâtie qu'il y a deux ans, avec le produit de souscriptions péniblement recueillies ; auparavant ce n'était qu'une misérable cahute en bois et en terre. Pendant la saison des pluies la terre était entraînée, l'eau entrait partout et le sol battu devenait une boue noire et gluante.

« Les fidèles sont nombreux et assistent à l'office avec recueillement. A la fin de la messe, le P. Camper prononce un petit sermon, en français d'abord, puis en saulteux qu'il semble posséder admirablement. Cette langue harmonieuse et sonore, il la parle avec toute l'emphase et les gestes qui caractérisent les Indiens.

« Après la messe, le dîner ; puis nous allons visiter le lac, qui se trouve à 1 mille et demi de la mission. Dans sa plus grande largeur il a environ 35 milles et sa longueur est bien près de 150 milles. Cette immense étendue d'eau produit un magnifique effet. La côte, assez découpée, est, dans maints endroits, garnie d'une belle végétation ; les vagues viennent se briser sur la plage parsemée de

rochers de granit, avec un bruit pareil à celui de la mer; parfois, sur ce grand lac, il s'élève des tempêtes dangereuses pour les légers canots et les barques qui se laissent surprendre au large par l'ouragan. En divers endroits, sur le rivage, on trouve des sources salines très riches, qui pourront avoir de l'importance quand, comme la nature du pays semble l'indiquer, l'élève du bétail aura pris du développement. Sur la côte ouest, il existe des dépôts de lignite considérables.

« 4 septembre. — De bonne heure nous prenons congé de nos hôtes, non sans les avoir remerciés de leur charmant accueil, et nous nous dirigeons sur Oak-Point, à 6 milles à peine de la mission, au nord, et où se trouve un poste de la Compagnie de la Baie d'Hudson. La route est facile, le temps magnifique; tout en marchant nous tuons quelques poules de prairie, qui se lèvent devant nous; vers dix heures, nous arrivons chez Abraham Mac Leod, un métis catholique avec lequel nous avons fait connaissance hier à la sortie de l'église, et auquel nous avons donné rendez-vous pour nous conduire dans les grands marais au-dessus de Oak-Point, bordant le lac Manitoba. »

Enfin, M. de Turenne nous parle de la rencontre qu'il fit du P. Lacasse près de Chicoutimi. Voici ce qu'il en dit :

« 16 novembre. — J'ai fait la connaissance à bord d'un Missionnaire, le P. Lacasse, qui arrive du Labrador, où il a fait un séjour de près de deux ans. Pendant tout ce temps, il n'a pu avoir la moindre communication avec les régions civilisées et l'on avait presque perdu tout espoir de le jamais revoir. Il est revenu en assez bonne santé, ne songe qu'à aller retrouver ses chers Esquimaux et à essayer de recueillir, une seconde fois, les documents

nécessaires pour la composition d'un dictionnaire de la langue parlée par les habitants des régions glaciales. Il avait, en effet, assemblé, durant les deux dernières années, les notes indispensables, et il les avait, avec son léger bagage, mises à bord d'un baleinier sur lequel il avait pris passage pour revenir au Canada. Mais, tandis qu'il attendait le départ du navire, un aviso de l'État étant venu dans les parages où il se trouvait, le commandant l'avait engagé à partir avec lui. Le père avait accepté avec reconnaissance; fort heureusement, car le baleinier, quelques jours plus tard, se mettait en route et se perdait corps et biens. Le bagage du Missionnaire et le fruit de ses longues veilles et de ses travaux, qu'il avait négligé de reprendre, avaient été engloutis comme le reste.

« Au moment d'appareiller, le capitaine nous propose de nous faire réveiller, le P. Lacasse et moi, quand nous arriverons aux rochers tant célébrés des caps Trinité et Éternité, qu'il faut absolument que nous voyons. On me l'a dit déjà, mais je lui fais observer que, comme la nuit dernière, nous y passerons quand l'obscurité sera telle encore, que nous ne pourrons rien distinguer. A cela, il me répond qu'aujourd'hui la lune sera suffisante pour nous éclairer, et nous acceptons son offre obligeante.

« A cinq heures du matin, le pilote, suivant les instructions qu'il a reçues, nous fait effectivement réveiller et nous montons sur le pont. Mais, de la lune promise, point d'apparence. C'est à peine s'il nous est possible d'entrevoir les deux masses sombres, hautes de 1500 pieds, qui surplombent la rivière en cet endroit. Au lieu de regagner nos cabines, nous continuons à nous promener sur le pont, marchant rapidement pour nous garantir du froid. Petit à petit, aux lueurs de l'aurore, les objets deviennent visibles et je puis me faire une idée assez

exacte de cette grande rivière si vantée, qui coule presque en ligne droite entre deux énormes murailles de micaschiste et dont on a vainement, dans la portion où nous nous trouvons, cherché à trouver le fond. Presque partout les rochers sont absolument dénudés; dans les rares anfractuosités poussent seulement quelques bouleaux et quelques sapins rabougris. Tout, dans cette nature, est immense, sombre, glacial, désolé.

« Au lever du soleil, nous doublons la pointe la Boule, qui rétrécit singulièrement la rivière; les murailles de rochers qui la bordent ont des sommets mamelonnés d'un aspect assez bizarre, mais qui n'offrent toujours presque aucune trace de végétation; puis, nous arrivons à une petite baie, l'anse à l'Eau, où nous abordons.

« Il y a là quelques maisons avec une trentaine d'habitants à peine, et qui semblent placées comme un nid dans les rochers. L'endroit est très pittoresque; autrefois on y voyait plusieurs scieries appartenant à la maison Price; il n'y en a plus qu'une aujourd'hui. On a installé sur l'emplacement de l'une de celles qui ont été abandonnées un établissement de pisciculture pour élever des saumons et qui paraît avoir bien réussi.

« Le P. Lacasse nous quitte, il doit remonter la côte nord du Saint-Laurent pour aller gagner une mission établie chez les Indiens Montagnais, et le bateau à vapeur ne tarde pas à se remettre en marche. »

NOUVELLES DIVERSES

PROVINCE BRITANNIQUE. — Le Supérieur général a quitté Paris le mardi 14 juin pour se rendre en Angleterre, afin de faire la visite canonique de toutes nos Maisons de la Province britannique. Il était accompagné par le R. P. ANGER, prodirecteur général de la Sainte-Famille, et par le F. COLLIN. Dieu a béni ce voyage, qui s'est effectué heureusement sous tous les rapports, et notre T. R. Père est rentré à Paris le samedi 20 août.

De longs et intéressants détails nous sont communiqués sur le séjour de notre bien-aimé Père dans nos Maisons d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande, qu'il a pu visiter toutes sans exception. Nous regrettons que le tirage de ce numéro de nos *Missions*, déjà si avancé, ne nous permette pas de les y insérer ; mais nous serons heureux de les publier dans le numéro du mois de décembre.

Une ordination *extra tempora*, à laquelle ont pris part plusieurs de nos scolastiques, a été faite au commencement de juillet dans l'église cathédrale de Dublin. Les FF. NILLÈS, STEPHANOPOLI, REPISO et COYLE ont été ordonnés prêtres ; plusieurs de nos Frères ont été promus aux ordres mineurs.

La retraite avait été prêchée par le R. P. BOURDE, supérieur de notre maison de Jersey.

PARIS. — Mgr BALAÏN, évêque de Nice, est venu passer trois semaines à Paris, pendant le mois de mai, pour aider le vénérable Cardinal GUIBERT dans sa tournée de

confirmation. Cette œuvre, si longue et si fatigante, dans une ville qui absorberait le zèle de trois Évêques, ne peut être faite uniquement par un seul. Aussi Mgr BALAÏN, qui a reçu l'onction épiscopale des mains du Cardinal GUIBERT, a-t-il été heureux de mettre au service de son vénéré consécrateur son zèle et ses forces. Sa Grandeur a donné le sacrement de confirmation dans plusieurs paroisses de Paris et de la banlieue, et a confirmé parfois jusque dans trois paroisses par jour. Partout, dans le clergé et dans le cœur des fidèles, Monseigneur a laissé les meilleurs souvenirs d'estime et de vénération pour son dévouement apostolique.

PROVINCE DU MIDI. — Le R. P. AUGIER (Célestin), Provincial du Midi, a prêché les deux retraites pastorales du diocèse d'Ajaccio.

CANADA. — Maniwaki, Notre-Dame du Désert. — On lit dans le journal *le Canada*, numéro du 3 août 1881, le récit suivant d'un accident arrivé pendant un orage :

« Monsieur le rédacteur,

« Vos nombreux lecteurs ne liront pas sans intérêt le récit d'un accident qui, tout en ayant eu des résultats assez graves, aurait pu être suivi de conséquences encore plus graves. Ici, comme partout ailleurs, les orages ont été fréquents pendant la dernière quinzaine de juillet ; mais, entre tous, celui de dimanche, 24 juillet, restera gravé dans la mémoire de la population de Maniwaki. Il éclata vers trois heures après midi, pendant les vêpres de la paroisse. Sa violence fut d'abord des plus ordinaires ; quelques instants après le départ des fidèles, la tempête redoubla de fureur. Les FF. Oblats du collège d'Ottawa, actuellement en vacances ici, se tenaient sur la

galerie du presbytère, tout près de l'église. Soudain un éclair effroyable, accompagné d'un violent coup de tonnerre, cause un saisissement aux plus forts, pendant qu'il renverse par terre les plus nerveux. Ceux dont les yeux ne furent pas complètement éblouis virent la foudre se décharger sur le clocher de notre église.

« La statue de la Sainte Vierge, qui surmonte la tour, fut brisée en mille morceaux. Au même instant un Prêtre, qui venait de descendre de la tribune de l'orgue, recevait une violente commotion et voyait une flamme bleuâtre remplir l'édifice ; un autre Prêtre, dans la sacristie, échappait, j'allais dire miraculeusement, à la mort, plongé qu'il était dans le fluide destructeur. La foudre, en effet, n'avait pas épuisé sa fureur sur la statue qu'elle avait d'abord frappée. Entraînée par un courant d'air, elle entrait par les fenêtres du clocher, pénétrait dans l'église, passait dans la sacristie, brisant tout ce qui se trouvait sur son passage. A la sacristie, le fluide trouvait une issue à travers deux vitres qu'il brisa et découpa de la manière la plus fantastique. Sorti de l'édifice, le courant électrique en suivit le mur, brisa le poteau d'une barrière qui y attenait et se perdit dans un rocher, non sans y laisser un sillon de plusieurs pieds de longueur.

« Le dégât consiste donc principalement dans la perte de notre belle statue, qui a coûté un prix fabuleux pour la paroisse.

« Outre les dégâts de la statue et du plancher de l'église, il est étonnant que nous n'ayons pas eu à enregistrer un incendie désastreux ; de plus, un quart d'heure plus tôt, le courant électrique aurait traversé la masse de fidèles, réunis pour l'office de l'après-midi. Ainsi Dieu a voulu nous manifester sa miséricorde en même temps que sa puissance. Grâces lui en soient rendues !

« Aussitôt une souscription a été ouverte pour replacer

la Vierge Immaculée sur son trône, d'où elle bénit les habitants de cette tranquille vallée, ainsi que les voyageurs qui l'aperçoivent de loin, étendant ses mains puissantes sur ces rivières nombreuses et aux mille cascades où ils courent tant de dangers. On organise aussi, pour la même fin, une soirée dramatique et musicale, qui est fixée au 15 août. Nos amis de la capitale sont gracieusement invités à nous prêter leur bienveillant concours.

« Votre très dévoué, ***. »

361

MISSIONS

DE LA CONGRÉGATION

DES OBLATS DE MARIE IMMACULÉE

N° 76. — Décembre 1881.

MISSIONS ÉTRANGÈRES

MACKENZIE.

Journal de Monseigneur Clut : du 19 *mars au* 30 *avril* 1881.

MISSION DE LA NATIVITÉ (ATHABASCA).

19 mars. — Nous avons célébré avec joie, à la mission de la Nativité, la fête du glorieux saint Joseph. Nous tenions à l'honorer comme patron de l'Eglise universelle, patron spécial de notre Congrégation et patron aussi de notre bien-aimé Supérieur général. Il y a donc eu comme une triple fête. Les Oblats du Mackenzie ont été heureux de s'unir par la prière, aux pieds de saint Joseph, à leurs frères répandus dans le monde entier.

Le soir, pour terminer utilement la journée, nous avons fait passer l'examen aux jeunes pensionnaires de notre école. Les vingt-cinq enfants qui la composent ont prouvé qu'ils ont déjà fait de grands progrès sous la direction des

bonnes sœurs de Charité du Canada. Les matières de l'examen, arides par elles-mêmes, ont été entremêlées de morceaux de chants et de plusieurs petites pièces, le tout bien exécuté.

MM. Mc Farlane, le docteur M. Roy, MM. G. Fleth et P. Mercredi, ont bien voulu honorer notre école de leur présence et assister à l'examen. Ils se sont montrés très satisfaits des résultats. Comme je devais m'absenter, sous peu, pour aller donner la confirmation aux Indiens qui fréquentent la mission de Notre-Dame des Sept-Douleurs, au nord-ouest du lac Athabasca, on résolut par une délicate attention de devancer la fête de saint Isidore, mon patron. Le 22 mars, je célébrai donc à cette intention le Saint Sacrifice en présence des deux communautés réunies dans notre petite chapelle. Les PP. Laity et A. Pascal m'assistaient : il y eut chants et musique sous la direction de sœur Saint-Michel des Saints. La veille, déjà, nos enfants avaient interprété un petit dialogue, et donné aux assistants une preuve de la solidité de leur mémoire et de leur facilité à apprendre tout ce qui est matière d'études.

Le 28 mars, à quatre heures du matin, accompagné du R. P. Pascal, du F. Larue et d'un serviteur, J.-B. Anderson, je partis, tout heureux à la pensée de revoir bientôt les sauvages qui furent mes premiers enfants spirituels. Le P. Pascal, devenu depuis cinq ou six ans leur Missionnaire, comptait sur moi pour les confirmer, et il était venu me chercher.

Le F. Larue et Anderson devaient faire route avec nous jusqu'à une station où nous mettons en réserve un peu de viande de caribou. Cette station qui sert de cachette à nos vivres se trouve à mi-chemin des deux missions. Là nous nous séparâmes, ne gardant pour compagnons de voyage que Joseph Mercredi et un orphelin auquel le

R. P. LAITY avait donné le nom de Bretagne en souvenir de son cher pays. Cet enfant abandonné fut trouvé à demi mort de froid par une bonne Montagnaise, qui le recueillit et le confia aux soins du R. P. PASCAL. Celui-ci l'envoya plus tard à notre école de la Nativité ; il va devenir maintenant le serviteur de son bienfaiteur.

Nous arrivâmes de bonne heure à la grande Ile, située à 20 milles d'ici. Mais à peine étions-nous à la maison de pêche qu'une affreuse tourmente de neige se déclara, et bon gré, mal gré, nous ne pûmes pousser plus loin : c'eût été nous exposer à nous perdre. Il fallait en effet traverser le lac Athabasca. Force nous fut donc de coucher à la maison de pêche, où, par circonstance extraordinaire, seize traîneaux à chiens se trouvaient réunis avec les conducteurs. Ceux-ci allaient, les uns chasser dans les bois, les autres pêcher dans le lac. Ajoutez à cela les trois familles de pêcheurs et vous jugerez de l'encombrement de la maisonnette. Dans la cheminée pétillait un feu ardent allumé pour faire rôtir le poisson ; aussi la chaleur était intolérable.

Quand tout le monde eut pris place sur le plancher, il fallut songer à notre installation, sans nous exposer à marcher sur nos gens. Le R. P. PASCAL et moi, à qui on avait voulu faire les honneurs, avions pour lit quelques planches. La dureté de cette couchette et la chaleur excessive nous empêchèrent de fermer l'œil. Enfin le 29 de grand matin nous quittions ce mauvais abri, et le 31 mars nous arrivions à la pointe au Cyprès, où se trouve la cache de viande. Mais, hélas ! nous nous aperçûmes de suite que les carcajoux (gloutons) avaient fait invasion dans ce garde-manger et l'avaient livré au pillage. Il fallut se contenter des débris laissés par ces audacieux voleurs. Nous continuâmes donc notre route vers Notre-Dame des Sept-Douleurs. A cinq heures du soir, harassés de

fatigue, nous nous décidâmes à camper. Le vent était très froid. Pour nous garantir de sa violence, nous nous fîmes un abri avec des sapins. Pendant que nous étions ensevelis sous nos couvertures, une épaisse couche de neige s'étendit sur nous comme un long couvre-pieds blanc ; malgré cela, nous pûmes dormir jusqu'à quatre heures du matin.

Nous nous disposions à déjeuner, quand nous aperçûmes deux loups à une demi-portée de fusil. Nos chiens se mirent aussitôt à aboyer. Trompé par la distance, je crus que c'étaient les chiens de J. Mercredi, notre compagnon de voyage, et j'excitai contre eux ceux du R. P. Pascal. Nos dogues partirent aussitôt à toutes jambes à la poursuite des loups et leur donnèrent la chasse très loin. Comme leur retour au camp se faisait attendre, nous supposâmes qu'ils avaient été étranglés par ces féroces animaux. Heureusement il n'en était rien et ils revinrent plus tard sains et saufs.

Nous nous remîmes en route, malgré la neige et malgré un furieux vent debout qui retardait beaucoup notre marche. Deux heures après notre départ, nous rencontrions des branches de sapin fraîchement plantées dans la neige, et destinées à indiquer la bonne direction. Le P. Pascal avait ordonné à son serviteur William de venir au-devant de nous avec un traîneau. Quelques mots écrits par lui sur un arbre nous apprirent qu'il était en effet venu, mais ce petit étourdi était reparti avec son traîneau vide une heure à peine avant notre arrivée, sous prétexte qu'il avait faim et qu'il ne pouvait attendre plus longtemps.

En avançant dans le bois, nous trouvâmes un feu allumé par notre éclaireur et non encore éteint. Le R. P. Pascal fut très contrarié de sa brusque disparition. Nous manquions en effet d'une paire de raquettes. Pour y suppléer, le cher Père et moi étions obligés de nous faire traîner à

tour de rôle par les chiens. La tourmente dura ainsi sur le lac jusqu'à midi.

Le 2 avril, nous approchions de Notre-Dame des Sept-Douleurs, lorsque le jeune William parut avec son traîneau. M. J. Mercredi, premier officier du poste de traite du fort voisin, l'avait obligé à revenir sur ses pas, mais malheureusement son secours arrivait un peu tard. Cependant, au petit fort de traite des fourrures, le directeur, pour nous faire honneur, avait fait hisser le pavillon de la Compagnie de la baie d'Hudson et mis en ligne les quelques blancs et Indiens réunis sur place. Une fusillade bien nourrie annonça notre arrivée. Les visages étaient rayonnants de joie. Tout le monde était heureux de revoir le R. P. PASCAL et Mgr d'Arindèle.

En attendant la venue des mangeurs de caribou, je me remets aussitôt à l'étude de la langue montagnaise et m'occupe de corriger divers écrits. Le 6 avril, pendant que je consulte M. J. Mercredi sur le sens de quelques locutions, un grand vacarme se produit tout à coup et les chiens se mettent à aboyer. Nous nous précipitons au dehors pour reconnaître la cause de tout ce bruit et nous nous trouvons en face d'un loup enragé. M. J. Mercredi lui tire deux coups à plomb ; l'animal, quoique blessé, ne court que de plus belle et en se sauvant il passe devant la mission. Le R. P. PASCAL et L. Robillard avec leurs fusils chargés à balles se mettent à sa poursuite. Robillard le rejoint le premier et le tue. Quelques minutes auparavant, ce vilain animal avait lutté avec les chiens du P. PASCAL, alors attelés et gênés dans leurs mouvements de défense. Son serviteur William parvint à le mettre en fuite, non sans péril pour sa vie. Cette bête furieuse n'avait pas passé au fort sans y faire des ravages ; elle avait attaqué un bœuf énorme, l'avait mordu et terrassé. Le bœuf, immédiatement, commença à enfler et cessa de manger. Cinq

jours après il était mort. Il est heureux que le loup n'ait pas attaqué les enfants qui jouaient autour de la mission. Du reste, l'hiver que nous venons de passer peut s'appeler *l'hiver aux loups*. On en voyait presque chaque jour, soit à la mission de la Nativité, soit à celle de Notre-Dame des Sept-Douleurs. Le R. P. Pascal était en quelque sorte assiégé par eux. Presque chaque nuit ces terribles voisins venaient faire la guerre à ses chiens. A la Nativité, une louve affamée nous en a tué quatre, encore petits, que l'on élevait pour mon traîneau ; elle était si affamée, qu'elle ne s'enfuit même pas à notre approche et se fit tuer dans la cabane des chiens.

Le bruit de mon arrivée s'étant répandu, tous les Indiens du fond du lac Athabasca arrivèrent à la mission, le 14 et le 15 avril. Plusieurs aussi accoururent d'autres postes, ce qui rendit notre besogne considérable. Le R. P. Pascal et moi n'avions pas un instant à nous. Tout notre temps était employé au confessionnal ou à instruire et à baptiser.

Le jour de Pâques, notre maison-chapelle s'est trouvée trop petite, et nous n'avons pu admettre à la première messe que les enfants, les communiants et les moins vigoureux. A la messe pontificale, les grandes personnes furent seules admises et encore étaient-elles entassées. Ce ne fut pas chose facile de les faire sortir des rangs, soit pour la communion, soit pour la confirmation. Nous eûmes soixante confirmations et un assez grand nombre de premières communions. L'enthousiasme était général ; aussi un cantique sur la Résurrection et un autre sur l'Eucharistie furent-ils chantés avec beaucoup d'entrain. J'en fus profondément ému.

A notre mission de Notre-Dame des Sept-Douleurs, il ne reste plus un seul infidèle. Tous les sauvages sont catholiques. Quelques-uns vivaient dans le désordre, mais

tous, un seul excepté, se sont réconciliés avec Dieu.

Avant leur réconciliation, ils n'étaient pas admis dans nos réunions, parce que leurs fautes avaient été publiques. Cette apparente sévérité a hâté la conversion de plusieurs. Tous montraient d'excellentes dispositions. La confession ne coûte pas à ces habitants des bois, et ils la feraient volontiers publiquement. Quelques jours avant notre visite, un pauvre jeune homme malade s'était fait apporter à la mission pour se préparer à la mort et y recevoir les derniers sacrements. Se sentant près de sa fin, il demandait à chaque instant si nous arrivions et réclamait notre ministère.

Enfin, touchant à ses derniers moments, ne nous voyant pas venir et craignant de mourir sans avoir fait un acte religieux, il fit sa confession à une vieille femme pour qu'elle la récitât à l'un de nous. Pauvre enfant ! il désirait beaucoup obtenir le pardon de ses fautes, et Dieu sans doute lui aura tenu compte de ce bon désir. A peine arrivé, le R. P. Pascal se rendit près de lui ; mais il avait déjà perdu connaissance et il ne put recevoir que l'extrême-onction. Il mourut le lendemain.

Comme c'était la première fois que deux Prêtres se trouvaient réunis à la mission de Notre-Dame des Sept-Douleurs, un certain nombre de nos mangeurs de caribou, dans leur simplicité, se croyaient obligés de se confesser successivement au Père et à moi. Je pus le constater en vérifiant les listes des confirmands. Dès que je m'en aperçus, je cherchai à mettre bon ordre à cet excès de zèle, mais tous me répondaient : « N'importe ; quoique je me sois déjà confessé au Père, je désire me confesser aussi à toi, car il y a longtemps que je n'ai pu être absous par toi, qui es le Grand Priant. »

Il y avait sept ans que je n'avais fréquenté cette mission ; j'y ai constaté bien des vides ; un grand nombre de

mes anciens fidèles manquaient à l'appel, c'est-à-dire étaient partis pour l'éternité. Durant les années 1877 et 1878, ces pauvres Indiens ont souffert d'une famine qui les a cruellement décimés. Ceux qui ont survécu sont si faibles, par suite du long jeûne, que la moindre maladie les mène au tombeau. Cette famine avait été occasionnée par l'absence complète des caribous ou rennes, et la chair de ces animaux étant presque l'unique nourriture de ces pauvres gens, ils n'avaient rien trouvé pour y suppléer. Cependant les lacs de cette contrée sont pleins d'excellent poisson, mais nos sauvages manquent de filets et d'hameçons pour le prendre. Cela fait pitié de les voir mourir de faim aux bords de leurs lacs poissonneux quand, avec les instruments nécessaires, ils pourraient se procurer une nourriture abondante. La Compagnie de la baie d'Hudson devrait, en échange de leurs fourrures, leur vendre des filets et des hameçons, mais elle aime mieux, pour son profit, les obliger à chasser les gros animaux. Si les Missionnaires étaient moins pauvres eux-mêmes, ils feraient venir des rêts en grande quantité, et sauveraient la vie à bon nombre de leurs enfants spirituels, dépourvus de toute ressource temporelle.

Durant le séjour de deux semaines que je fis à Notre-Dame des Sept-Douleurs, j'eus le temps et l'occasion de constater avec quel savoir-faire le bon P. Pascal administre cette mission. Il a bien orné sa chapelle, et les Indiens l'aiment beaucoup. Pendant les quinze jours passés à cette mission du fond du lac, l'hiver reprit ses rigueurs. Chaque matin nous avions de 20 à 25 degrés.

Le 18 avril, après avoir vu tous les sauvages, sauf trois hommes malades qui n'avaient pu venir au rendez-vous, et donné la confirmation à tous ceux qui étaient en état de la recevoir, je m'apprêtai à revenir à la Nativité. Un peu après minuit, je me remis en route en com-

pagnie de M. M[c] Farlane, chef du district Athabasca, venu pour visiter le poste de traite. Me voyant sans serviteur, il eut la bonté de m'offrir l'un des siens. Ce gentleman met sa gloire à faire ses voyages plus promptement que les autres, et pour cela il choisit parmi ses hommes de peine les meilleurs marcheurs, et parmi les chiens de la Compagnie ceux qui peuvent faire la plus longue traite. Je m'étais aussi procuré les chiens les plus vigoureux de la mission; mais comme ils avaient beaucoup travaillé et souffert des privations de l'hiver, ils ne suivaient qu'avec peine ceux de mon compagnon. Je restais souvent en arrière et n'arrivais aux haltes ou aux campements que longtemps après lui.

Notre voyage se fit d'ailleurs dans la plus mauvaise saison. Le dégel commença après Pâques, transformant l'épaisse couche de neige qui recouvrait la glace du lac en eau boueuse. Les traîneaux ne glissaient plus et nos pauvres coursiers s'essoufflaient à tirer. Ajoutez à cela un soleil ardent et une chaleur excessive, succédant sans transition au froid rigoureux, et vous aurez une idée des fatigues de ce voyage. J'étais souvent obligé, pour soulager un peu mes chiens, de descendre et de marcher dans l'eau glacée. Des barques ou des pirogues nous auraient été plus utiles que des traîneaux.

Nos couvertures et nos vêtements, pénétrés par l'eau, ajoutaient au poids dont nous étions chargés. Le dernier jour du voyage mes pauvres coursiers étaient si harassés, que, pour pouvoir suivre même de très loin M. M[c] Farlane, je dus marcher presque tout le temps dans ces tristes conditions. Aussi arrivai-je ici épuisé. On compte de 160 à 180 milles anglais de Notre-Dame des Sept-Douleurs et du fort Chippewyan à Athabasca. Or nous n'avions mis que trois jours et quelques heures pour faire ce long trajet. La veille de Pâques je n'avais dormi que fort peu,

et pas du tout la nuit de mon départ. Le soleil, qui nous brûlait pendant la route, m'a fait enfler le visage.

Le 30 avril, à l'heure où je vous écris ces lignes, je me sens encore tout brisé. La peau a pelé, je vais donc avoir une peau neuve, mais je doute que cela me rajeunisse. Mes cheveux et ma barbe blanchissent rapidement et bientôt je pourrai dire comme nos vieux Montagnais : *Sé thipa yash lantté* (mes cheveux ressemblent à la neige). Durant mon absence et d'après mes ordres, le R. P. Laity a fait faire la première communion aux enfants de notre mission de la Nativité. Six ont eu le bonheur d'y être admis : un garçon et cinq filles. Tous étaient vêtus de blanc ; c'est grâce aux dons de l'Œuvre Apostolique que nos Sœurs ont pu habiller ces chers petits convives de la table de Jésus. La cérémonie a été, m'a-t-on dit, très touchante. Le soir, au salut, on a fait la cérémonie de la rénovation des vœux du baptême. Les enfants avaient été bien préparés par une petite retraite.

Le jour de la Pentecôte il y aura confirmation, non seulement des enfants de notre école, mais encore d'un grand nombre d'Indiens. A ce moment ils arriveront en bandes pour assister aux exercices de la mission du printemps.

† Isidore, o. m. i.,
Evêque d'Arindèle.

Extraits de lettres diverses.

Mgr Clut écrit de la mission de la Nativité, à la date du 12 juillet 1881 :

« Peu de temps après mon fatigant voyage de Notre-Dame des Sept-Douleurs, nos Indiens cris et montagnais

arrivaient à la mission de la Nativité. Le 5 juin, fête de la Pentecôte, il y avait grande affluence ; aussi notre église ne put donner place à tous les pèlerins. Le nombre des communiants fut de 140 environ, et ce chiffre représente presque tous les chrétiens qui ont déjà fait leur première communion. Je profitai de cette belle fête pour administrer le sacrement de confirmation à quelques enfants de notre école des Saints-Anges et à 39 Indiens. Le P. LAITY et moi avons passé deux jours et une nuit à entendre les confessions.

« Le P. JOUSSARD, à peine arrivé dans le pays, s'est mis avec ardeur à l'étude du montagnais. Il y a fait de rapides progrès ; aussi, après un hiver d'étude, il a pu donner la mission de Saint-Isidore à la grande satisfaction des Montagnais qui occupent ce poste. »

Le P. JOUSSARD rend ainsi compte de sa mission à Mgr CLUT :

Mission de St-Isidore (Fort Smith,) le 22 mai 1881.

Le bon Frère LARUE, par son arrivée, m'a causé hier une bien douce surprise au moment où j'allais donner la bénédiction ; c'est un grand bonheur pour moi de l'avoir pour compagnon pendant quelques jours. Ma mission est terminée ; le résultat est bon. Les sauvages sont venus en nombre, ont séjourné un temps convenable et se sont tous confessés. Le jour de Pâques, j'ai eu la consolation de donner 80 communions. Ma chapelle n'étant pas assez grande, j'ai cru devoir céder aux instances de M. Joseph Beaulieu et à celles des sauvages eux-mêmes, et j'ai célébré les offices de Pâques dans la grande salle du fort, ornée pour la circonstance.

Le P. Le Doussal écrit de son côté :

Dunvegon, le 29 avril 1881.

Le protestantisme organise contre nous l'opposition la plus formidable, et, sans être prophète, il est facile de prévoir qu'avant peu la rivière la Paix deviendra le grand boulevard de l'erreur dans ces régions perdues du Nord. Priez beaucoup; que la sainte Vierge Marie nous prenne en pitié et qu'elle sauve des âmes qui ont coûté si cher à son divin Fils!

Depuis notre départ d'Athabasca, nous avions déjà rencontré plusieurs camps sauvages échelonnés le long de la rivière, et rien de saillant ne s'était produit durant notre voyage, lorsque, à la cinquième journée, nous entendîmes sortir du bois ces cris plaintifs : *Ni note katan*, j'ai faim... Craignant que ce ne fussent des victimes de la famine qui gémissaient ainsi, le commis, le guide et nos jeunes gens sautèrent à terre et commencèrent des recherches. Ils se trouvèrent bientôt en présence de deux femmes crises qui éclatèrent de rire en les voyant, et qui, aux questions qu'on leur adressa, répondirent que tout ceci n'était qu'un jeu. Nous étions dupes d'une espièglerie, et il fallut bien prendre la mystification de bonne humeur. Heureusement, Dieu me ménageait une compensation, et je pus baptiser deux enfants qui se trouvaient dans le campement des sauvages. L'arrêt imprévu de quelques heures que nous avions subi permit à mes hommes de dîner, et fut ainsi pour moi l'occasion de gagner deux petites âmes pour le ciel.

Quelques jours après, une consolation nouvelle m'était réservée : je veux dire le retour à Dieu d'un des jeunes gens de la berge. Il rôdait autour de moi, m'observant depuis longtemps, et la mélancolie la plus profonde avait succédé dans son âme à la joie des premières heures

du voyage. Il se contentait de me regarder constamment sans mot dire, ce qui ne laissait pas de m'intriguer un peu. Un soir, je venais de me glisser sous ma tente et je commençais à sommeiller, quand il entra sans bruit et vint me demander quand je pourrais le confesser. « Immédiatement, si tu veux, lui dis-je. — Non, répliqua-t-il, je ne veux pas troubler ton repos, mais ce sera pour demain matin... » La vue du Missionnaire avait réveillé en lui de pieux souvenirs d'enfance. Il n'avait pas vu de prêtre depuis quatre ans ; c'était donc un prodigue à qui j'allais faciliter la réintégration dans la bergerie. Je ne puis vous dire combien grand était mon bonheur d'avoir été choisi de Dieu pour réconcilier cette âme !

Pendant le séjour que je fis à la rivière Boucane, où se trouve l'entrepôt de la Compagnie, un fait du même genre et tout aussi consolant se produisit encore.

Je récitais mon bréviaire sur la plate-forme qui entoure le magasin, lorsqu'une jeune sauvagesse, de haute stature et aux allures décidées, vint me prier de la confesser. « La chose ne sera pas facile ici, lui dis-je, car je n'ai ni chapelle, ni logement convenable ; si tu veux te confesser, il faudra le faire en plein air, à quelques pas d'ici, de façon que, sans qu'on puisse nous entendre, nous soyons cependant sous l'œil du public. » Eh bien ! avec la simplicité de sa foi, non loin des commis du magasin et des sauvages qui fumaient leur pipe, cette élue de la grâce, qui n'avait pas vu de prêtre depuis longtemps, fit sa confession. Le respect humain n'existait pas pour elle : j'avais les larmes aux yeux ; aussi j'aime à espérer que le bon exemple donné par cette chrétienne ne sera pas inutile.

Le P. Lecomte écrit de la mission Saint-Paul, en date du 31 décembre 1880 :

« Nos pauvres sauvages du Fort Nelson ne reviennent à Dieu que bien lentement. Leur prophète, mort l'hiver dernier, leur avait complètement tourné la tête. Son influence a été bien mauvaise et les tristes fruits en dureront longtemps. J'ai pu cependant ébranler un peu son crédit, et à la mission de l'automne dernier, j'ai entendu une douzaine de confessions, baptisé un adulte et plusieurs enfants.

« Un accident qui pouvait avoir les conséquences les plus graves est venu ajouter encore aux difficultés de mon ministère. Je me suis fait avec une hache une blessure profonde au genou. Voilà déjà deux mois de cela et c'est à peine si je commence à marcher. Bien difficilement je fais la génuflexion et dorénavant je serai bien gêné dans tous mes mouvements.

« J'ai demandé au P. de Krangué de m'envoyer des secours et de me céder le petit Alexis.

« Notre fête de Noël a été malgré cela bien belle. Les catholiques y ont tous pris part, et les protestants aussi ont voulu y assister. Pour donner quelque solennité à la cérémonie, et à défaut d'instrument d'église, j'ai exécuté quelques morceaux sur ma guitare, avant la messe. Cette musique, qui eût fait rire ailleurs, ici a ravi toute l'assistance. J'ai prêché en anglais et il paraît qu'on m'a fort bien compris. »

— Une lettre du Frère Boisramé, de date plus ancienne que celle dont nous venons de citer des extraits, raconte une fête de famille célébrée à la mission de la Providence : le seizième anniversaire du sacre de M[gr] Faraud. Cette lettre nous arrive bien tardivement et est malheureusement trop sobre de détails; cependant, malgré sa brièveté elle ne peut qu'intéresser le lecteurs de nos Annales :

Mission de la Providence, 16 juin 1880.

A la fin de novembre 1879, je partais, en compagnie du R. P. ROURE, du Fort Raë pour la Providence, où nous devions rencontrer Mgr FARAUD, vicaire apostolique du Mackenzie, que je n'avais pas eu le bonheur de voir depuis neuf ans et demi. Nous arrivâmes l'avant-veille du seizième anniversaire du sacre de Sa Grandeur. Quelle heureuse coïncidence et quelle joie de se revoir !

Notre premier soin, en arrivant, fut d'aller nous agenouiller dans la charmante chapelle de l'évêché. Elle était décorée avec beaucoup de goût : de belles sentences, des fleurs, des guirlandes ornaient le sanctuaire et s'enroulaient autour des colonnes et le long de la nef. Au-dessus de l'autel, on lisait ce texte : *Hæc dies quam fecit Dominus*, et sur le trône épiscopal cet autre : *Longitudine dierum replebo eum.*

La cérémonie commença aux premières vêpres de la Saint-André par le beau cantique *l'Eglise sur la mer du monde ;* puis eut lieu un salut solennel. A la suite, grand dîner (1). Le réfectoire était tendu de joyeux emblèmes. Un gracieux bouquet de roses, peint par le R. P. LECORRE, se détachait sur un fond de fleurs ; il portait la date 1863, et cette inscription : *Ad multos annos*. Au-dessus de la porte et en face de Monseigneur, comme pour attirer son attention, se lisaient ces paroles filiales : *Demeurez avec nous*. Au sortir du réfectoire on se rendit au couvent. La salle de réunion des enfants étalait aux yeux sa plus riche parure. Des sentences, expression du respect et de

(1) Le bon frère BOISRAMÉ semble dire que ce dîner était un festin. Quelque soin qu'on ait mis à l'apprêter, nous doutons qu'il fût succulent, et nous sommes tentés de demander la carte. Un dîner, même un dîner de fête, au Mackenzie, ne sera jamais bien recherché, et nous sommes portés à croire que les règles de la mortification religieuse n'y seront jamais offensées.

la reconnaissance, tapissaient les murs : *Laissez venir à moi les petits enfants*, et bien d'autres encore. Elles étaient dessinées sur des tentures roses et blanches. De charmants petits discours furent adressés à Monseigneur, et des chants bien exécutés alternèrent avec les compliments. Le lendemain il y eut messe solennelle ; l'office fut célébré avec la pompe liturgique et parut à tous magnifique.

Le surlendemain, mon compagnon et moi reprenions le chemin du Fort Raë, le cœur rempli des douces émotions des jours précédents, et animés d'un nouveau courage pour continuer nos constructions. Nous étions de retour pour la fête de l'Immaculée Conception.

— Le Frère convers ANCEL, parti pour le Mackenzie avec Mgr CLUT et sa caravane, a consigné dans une lettre, à l'adresse de nos Pères et Frères de Sion, quelques incidents principaux de son long et périlleux voyage. Nous lui laissons la parole :

« Le 18 juin, à huit heures du soir, nous arrivions au lac Qu'Appelle, dernière mission de l'archidiocèse de Saint-Boniface. Les PP. HUGONARD et SAINT-GERMAIN qui y résident ne pouvaient contenir leur joie en nous voyant. On nous donna l'hospitalité la plus fraternelle, et nous pûmes nous remettre un peu des privations et des fatigues excessives des jours précédents. Mgr CLUT, de son côté, sut utiliser son court séjour pour le bien des âmes, en administrant le sacrement de confirmation aux chrétiens des environs.

« Le lendemain de notre arrivée, j'eus sous les yeux un spectacle qui m'impressionna vivement. Il y avait autour de la mission une trentaine de loges de sauvages cris et sauteux. Le P. HUGONARD nous conduisit à celle du chef. Des femmes, des enfants déguenillés en obstruaient

l'entrée. Réunis autour d'une chaudière, ils préparaient à qui mieux mieux un festin dont la seule vue me soulevait le cœur. Dans l'intérieur de la loge, une douzaine de sauvages, accroupis autour du chef, fumaient avec lui le calumet. Quels costumes! Les uns se drapaient comme des sénateurs romains dans de misérables couvertures; d'autres étaient habillés de vieilles chemises en loques, qu'ils portaient comme des manteaux d'honneur; et d'affreux pantalons déchirés, rappelant un peu le costume européen, donnaient à leur accoutrement sauvage un aspect plus grotesque encore. Le chef, la poitrine et les bras bariolés de tatouages, avait la tête couverte d'une casquette en lambeaux qu'il portait comme une sorte de diadème. On se passa les calumets, et, au milieu de grimaces et de simagrées ridicules, on commença le festin. Le Père qui nous accompagnait se contenta d'accepter un bol de thé; c'était ce qu'il y avait de plus sage, et moi qui étais caché dans un coin, je m'estimai fort heureux de passer inaperçu et de n'être pas mis en demeure de prendre ma part de ce repas. Pauvres Indiens! Ils sont loin d'être tous convertis, et, à deux pas de la croix du Sauveur, ils n'ont pas encore accepté le bienfait de la Rédemption! Ils se ressentent du contact des blancs disséminés sur leurs terres et prennent leurs vices, scandalisés qu'ils sont par les mauvais exemples.

« A Battleford — diocèse de Saint-Albert — nous fûmes reçus par le P. Hert, hélas! mort peu de temps après, laissant les plus vifs regrets dans une mission où il avait déjà fait tant de bien. M'étant aperçu que les ornements de ce bon Père étaient entassés sans ordre dans une misérable caisse, j'eus le temps de lui confectionner à la hâte un petit vestiaire de sacristie que je laissai malheureusement inachevé dans les détails. Les sauvages étaient rassemblés à cette époque au nombre de près de

1500 dans une grande prairie, à une demi-lieue de la ville naissante. Ils célébraient la fête païenne du soleil. Près de deux cents loges coniques de 5 à 6 mètres de haut, sur près de 4 mètres de diamètre à la base, s'espaçaient à nos yeux comme un vaste campement. Dans une loge plus spacieuse, disposée comme une sorte de cirque public, s'exécutaient les jeux de la fête. Ce fut là, au bruit des tambourins et des sifflets en écorce de saule, que se présenta à mes yeux un horrible spectacle, bien fait pour me faire oublier le côté comique de ces réunions. A un des piliers de la loge, un sauvage attaché comme un pendu se balançait dans l'espace, retenu par une corde qui lui passait dans de larges entailles ouvertes dans la poitrine. Ce malheureux avait le courage de chanter tout en gesticulant. Il resta livré à ce supplice jusqu'à ce que le poids du corps fît céder la corde en déchirant la chair; le pauvre patient tomba lourdement à terre. On me dit que c'était un novice sorcier, et que la cruelle épreuve qu'il venait de subir était une initiation à son métier. Le diable a donc, lui aussi, ses martyrs! Pauvres gens! Je ne regrette pas d'avoir assisté, en passant, à une scène si pénible et si instructive. Avec quelle ardeur nous prierons tous pour le salut de ces peuplades! avec quel zèle nous aiderons nos Pères à les convertir! Les chrétiens sont bons et vertueux, mais les païens sont encore victimes des plus affreuses superstitions.

« A Battleford, une épreuve nouvelle attendait Mgr Clut. Un prêtre séculier, qu'il avait amené de France, vint lui déclarer qu'il ne pouvait aller plus loin et que les fatigues et les souffrances de ces pays de missions étaient au-dessus de ses forces. Il demanda la permission de revenir sur ses pas. D'autres misères nous attendaient plus loin. Notre véhicule fut mis en lambeaux par une chute déplorable dans laquelle, heureusement, nos per-

sonnes furent épargnées. A peu de distance du lac La Biche, un bois garni de fraises nous offrit quelques fruits sans lesquels nous étions exposés à souffrir cruellement de la faim. Le lendemain, vers quatre heures de l'après-midi, nous arrivions à la mission de Notre-Dame des Victoires au lac La Biche, dans un état difficile à décrire : il était temps d'arriver. Mais quel bonheur de retrouver des Frères et de travailler au salut des âmes ! Priez pour nous, Notre-Dame de Sion. »

— Dans une lettre plus récente du R. P. Dupire, datée du 1er janvier 1881, et écrite de la mission Saint-Joseph (grand lac des Esclaves), nous trouvons un passage qui nous donne une idée des angoisses inexprimables par lesquelles peut passer un Missionnaire perdu au milieu des neiges et des déserts :

« Nous approchions de Saint-Joseph, le Frère Renault et moi, heureux à la pensée de nous reposer d'un long voyage, lorsque, vers une heure de l'après-midi, le ciel s'obscurcit et de gros nuages précurseurs de l'orage s'amoncelèrent à l'horizon. J'invitai le Frère à presser le pas, et, donnant l'exemple, je partis en avant à toute vitesse. Vers deux heures et demie, j'arrivai à la dernière des Iles Brûlées; me retournant alors, je cherchai des yeux mon compagnon de voyage : point de Frère. Pensant qu'il n'était qu'à quelques pas, je m'assis sur un glaçon pour l'attendre ; mais les heures s'écoulaient et j'étais toujours seul. Transi de froid, couvert de glace et exténué de fatigue, je revins sur mes pas à la recherche de mon bon Frère. Jusqu'à dix heures du soir, je courus sans m'arrêter. Je mourais de faim, mes jambes refusaient le service, et, de plus, le sommeil alourdissait ma tête et fermait irrésistiblement mes paupières. En vain voulais-je lutter ; le besoin de repos était si impérieux,

que je marchais presque les yeux fermés. Il me fallut des efforts héroïques pour ne pas me laisser aller à terre sous le poids de la fatigue ; mais le sommeil, c'était la mort ; je ne l'ignorais pas ; aussi je luttais en désespéré. Et mon Frère, mon pauvre Frère, qu'était-il devenu ? Vers onze heures du soir, le bruit lointain de clochettes me fit tressaillir. C'était le traîneau et son conducteur. Il me semblait rêver ; l'espérance se réveilla aussitôt en moi, et courant dans la direction indiquée, je retrouvai vers onze heures et demie mon fidèle compagnon. La tempête lui avait fait perdre son chemin ; il s'était mal orienté et il avait erré sur le lac dans un cercle d'où il ne savait plus sortir. Remontant alors sur son traîneau pour s'y reposer un peu, et laissant toute liberté aux chiens, il s'était abandonné à leur instinct. Ce fut ce qui le sauva ; mais dans quel état il était ! Mes plaisanteries joyeuses n'avaient plus le don de l'égayer : il était anéanti. Le mauvais temps continuant, nous dûmes passer encore toute une journée en campement dans le bois. C'était prudence, car il ne fallait pas s'exposer aux dangers de la veille. Enfin le 28, sur les sept heures du matin, nous pliions bagage, et, grâce au ciel plus clair et plus clément, nous rentrions à la mission Saint-Joseph vers deux heures de l'après-midi.

« Le mois d'avril fut employé à visiter des malades, à faire des baptêmes et des mariages et à tous les exercices du saint ministère.

« Le 8 juin, voyageant en berge, du fort Smith, pour aller rejoindre le P. Gascon, j'eus pour compagnon M. Bompas, l'évêque anglican. L'hérésie nous suit, et il nous faut dépenser beaucoup d'activité pour neutraliser ses efforts et préserver nos sauvages.

« J'étais depuis quinze jours environ à Saint-Joseph auprès du P. Gascon, quand Sa Grandeur Mgr Faraud y arriva.

Ce fut une agréable surprise. Monseigneur séjourna six jours. A son départ, je l'accompagnai jusqu'à la Providence, où je fis une petite station de trois jours. De là je me rendis au Fond du Lac. Les Couteaux jaunes que j'y rencontrai sont de bons sauvages, bien différents de ceux du fort Smith. Ils sont heureux d'être avec le Prêtre. Durant mon séjour parmi eux, je m'occupai tout spécialement de l'instruction des enfants. Je fis onze baptêmes, bénis deux mariages et remplis toutes les fonctions du ministère apostolique. »

— —

COLOMBIE BRITANNIQUE.

Lettre du R. P. E. Casimir Chirouse.

New-Westminster, le 24 janvier 1881.

Mon révérend Père,

Pour me conformer à la volonté de mon Supérieur, je vous envoie dans son imperfection l'exposé abrégé de l'état de quelques œuvres locales bien faites pour intéresser le zèle d'un Oblat.

Huit petits coins de terre m'ont été assignés dans le vaste champ cultivé par nos Pères au sein des forêts de British Columbia. Un mot sur chacun, avec un coup d'œil rétrospectif sur l'année qui vient de s'écouler.

1° *Le collège de Saint-Louis.*

Notre collège de Saint-Louis à New-Westminster est toujours bien assis dans l'opinion publique. Les directeurs et les professeurs ont l'estime et la confiance

des parents et des enfants, et bien que la population blanche soit en minorité et que les écoles protestantes soient nombreuses, le collège lutte avec avantage contre les difficultés de la concurrence. Actuellement il compte plus de quarante élèves, dont la plupart sont des enfants de riches protestants désireux que leurs fils soient honnêtes et bien élevés. Les enfants catholiques sont au nombre de vingt. Je suis chargé de leur instruction religieuse et je dois dire qu'ils ne me donnent que des consolations. Les enfants protestants ne font pas tache dans ce bel ensemble ; ils sont catholiques de cœur, et ils n'attendent que la permission de leurs parents ou leur majorité pour embrasser la religion de leurs camarades.

2° *Couvent de Sainte-Anne.*

Les Sœurs de l'école sont au nombre de cinq et ont cinquante élèves. Elles les acceptent toutes jeunes et les gardent quelquefois jusqu'à l'âge de vingt-cinq ans. Vingt-deux jeunes filles sont catholiques, quinze ont déjà fait leur première communion. Elles appartiennent à la confrérie de la Sainte-Vierge et sont d'une grande édification pour tout le monde. Les Sœurs sont vraiment bénies dans leur œuvre. Ce sont là des consolations dont nous avons besoin, car ici aussi les écoles sans Dieu se multiplient de plus en plus et deviennent une peste qui menace la foi de la jeunesse.

3° *La galère.*

On appelle ainsi l'établissement où sont internés les criminels dont le dossier est le plus chargé. Parmi ces malheureux frappés par la justice humaine, plusieurs sont catholiques. Le R. P. Horris est leur aumônier en titre ; mais comme il est surchargé par d'autres ministères, je lui ai

été adjoint et je n'ai qu'à m'en féliciter. Dans la galère il y a deux chapelles; une pour les protestants et une pour les catholiques. Le nombre de ces derniers est de vingt-deux et balance celui des protestants, grâce à l'influence du Prêtre. Ce résultat contrarie vivement le ministre, mais est pour nous un sujet de joie. Nos pauvres condamnés sont très assidus à la messe et au catéchisme. Deux sont morts pendant l'année dans d'excellentes dispositions; quatre sont partis à l'expiration du temps de leur peine, promettant bien de rester fidèles au Dieu qui leur a pardonné. Parmi les gardiens de l'établissement se trouvent quatre bons catholiques irlandais dont le concours nous est des plus précieux et prépare tous les fruits de notre ministère.

4° *La petite prison.*

Les détenus de la petite prison sont généralement destinés à être pendus, ou bien ils ne font qu'un court séjour dans leur geôle, tandis que les pensionnaires de la galère sont pour la plupart condamnés à une peine de plusieurs années et quelquefois à perpétuité. Dernièrement, le R. P. Horris et moi fûmes désignés par Mgr Durieu pour préparer à la mort quatre jeunes métis condamnés pour meurtre. Trois étaient fils d'un protestant anglais, et le quatrième avait pour père un communard français. Pendant les six mois qui ont précédé leur exécution, le R. P. Horris et moi les avons visités deux fois par semaine. Dieu s'est plu à toucher le cœur de ces pauvres malheureux, et la grâce les a complètement transformés. C'étaient des hommes dangereux ; deux d'entre eux avaient réussi à s'échapper à deux reprises de la prison de Kamloops, et deux officiers avaient payé de leur vie la capture de ces malfaiteurs. On nous les amena à New-Westminster. Peu à peu ces natures féroces se transformèrent

dans la solitude de la prison. Ce fut l'œuvre de la grâce, car nous ne nous faisons pas illusion, de nous-mêmes nous étions impuissants à opérer un tel prodige. Après le sacrement de confirmation que Mgr Durieu leur administra dans leur cellule, un changement manifeste se produisit, lequel devint à tous les yeux un signe éclatant de la miséricorde de Dieu. A partir de ce jour leur courage et leur esprit de pénitence ne se démentirent pas un seul instant. Le 31 janvier, jour fixé pour leur exécution, ils firent tous la sainte communion et reçurent l'indulgence *in articulo mortis*. A huit heures, nous partîmes avec eux pour leur calvaire. « Vous qui avez été nos anges consolateurs dans la prison ne nous abandonnez pas, nous disaient-ils avec effusion, accompagnez nos âmes jusqu'à la maison de Dieu. » Arrivé au pied de l'échafaud, ils se rangèrent d'eux-mêmes, prirent leur place avec une docilité admirable et attendirent. Il n'y avait qu'un seul bourreau pour cette triste besogne : aussi fallut-il du temps pour leur voiler le visage et serrer les cordes au moyen desquelles on devait les hisser à l'instrument du supplice. L'angoisse était inexprimable dans la foule et nous étions bien émus, mais la longueur de l'opération ne fit que mieux ressortir la patience et la résignation des pauvres condamnés.

Avant d'être lancés dans l'espace, ils voulurent demander pardon à Dieu et aux hommes, et se recommander aux prières des assistants. Voici les paroles touchantes que prononça le Français, jeune homme de vingt-deux ans : « Je suis coupable et je mérite la mort que j'accepte volontiers. Je me repens d'avoir offensé mon Créateur ; je pardonne à mes ennemis dans ce monde, comme je désire et espère être pardonné moi-même dans l'autre. O vous, prêtres catholiques, mes bons amis, qui avez tant fait pour nous consoler et

nous assister dans l'agonie de la prison, recevez mes sincères remerciements ainsi que ceux de mes compagnons d'infortune. Vous qui sauvez nos âmes, continuez à nous secourir en priant pour nous, et soyez assurés que dans le ciel nous nous souviendrons de vous. Adieu !... Adieu !... »

Les condamnés firent après cette lecture un grand signe de croix, baisèrent avec amour le crucifix, et, la face voilée, restèrent suspendus entre ciel et terre pendant que la planche de l'échafaud se dérobait sous leurs pieds. Leur mort fut précieuse devant Dieu. Je ne les oublierai jamais; je les vois encore dans mes rêves et mes insomnies douloureuses.

5° *L'hôpital.*

L'hôpital de New-Westminster n'est qu'à quelques pas du collège Saint-Louis. Les malades et les infirmes de tout âge et de toute nationalité y sont admis et bien traités, à quelque religion qu'ils appartiennent. C'est un protestant qui en est l'administrateur; mais ce fonctionnaire respecte et aime les Prêtres catholiques et nous laisse toute liberté pour notre ministère, au P. Horris et à moi. Ce bon monsieur envoie ses enfants à nos écoles catholiques, bien qu'elles soient payantes, les écoles gratuites protestantes ne lui inspirant aucune confiance.

Nous pouvons, grâce à son concours, faire du bien dans l'établissement, et parfois des conversions de nos frères séparés viennent ajouter au bonheur que nous éprouvons dans le service des malades catholiques.

6° *Asile des fous.*

Dans nos pays la folie fait beaucoup de victimes. Plus de cinquante pensionnaires sont déjà réunis à l'asile, et s'il fallait y recevoir ceux qui devraient y être ou qui y

viendront sûrement un jour, la maison ne serait pas assez grande. Nous les visitons souvent et nous profitons de leurs instants lucides pour leur faire faire des actes chrétiens. Cette mission m'est aussi agréable que les autres, car c'est bien ici le *pauperes evangelizantur* dans toute l'acception du mot.

7° *Mission de Maple-Ridge.*

Maple-Ridge, ou *Colline aux érables*, est un petit village situé à 13 milles nord-est de New-Westminster, sur les bords du Fraser. Il y a dans ce rayon une dizaine de familles catholiques que je vais visiter tous les mois. Ce sont de bons et pauvres Irlandais qui m'accueillent toujours avec les marques du respect le plus chrétien. Ils viennent d'élever à leurs frais une église de 30 sur 15 avec une annexe de 12 pieds carrés pour servir de logement au Missionnaire. Leurs enfants sont nombreux et très avides de l'instruction religieuse.

8° *Burrad's-Inlet.*

Burrad's-Inlet est un autre village sur la baie de ce nom, à 9 milles nord-ouest de New-Westminster. Il y a là deux grands moulins à scie qui occupent un grand nombre d'ouvriers, dont plusieurs sont catholiques. C'est encore une population flottante, mais tout fait espérer qu'elle se fixera et que nous pourrons y grouper un centre chrétien. Là, comme à Maple-Ridge, les enfants sont nombreux et apprennent bien le catéchisme.

Vous le voyez, mon révérend Père, le travail ne manque pas ici, même en dehors des missions sauvages, et, dans notre grand vicariat de British Columbia, il serait bien à désirer que le nombre des Missionnaires fût plus considérable.

Agréez, etc. E. C. Chirouse, o. m. i.

Lettre du Frère Morice, Frère scolastique.

Le F. Morice, parti pour la Colombie Britannique au mois de juin 1880, nous envoie une narration complète d'un voyage pittoresque, fait en forme de promenade de vacances par les écoliers de Sainte-Marie. Cette jeunesse intrépide et aventureuse a su, pendant ces jours d'exploration dans les montagnes et les campements d'ouvriers mêler l'utile à l'agréable. L'apostolat a eu sa part dans ce voyage. On pourrait intituler ce récit : l'Art de se procurer un harmonium. Le voici dans son entier :

Mission Sainte-Marie, le 24 juin 1881.

Mon Révérend Père,

Sur le désir de Mgr d'Herbomez, je vous envoie le récit d'une petite excursion d'une dizaine de jours, que nous avons faite avec les élèves de l'école et les jeunes gens du corps de musique de la mission Sainte-Marie.

Sainte-Marie, vous le savez, se trouve à 32 milles de New-Westminster, sur la rive droite du Fraser. L'église de la mission est assise sur le flanc de la colline et domine le paysage ; sans être une cathédrale, c'est cependant une assez belle église et elle passe pour la plus grande du vicariat. A égale distance de l'église se trouvent, à gauche le couvent des Sœurs, à droite notre maison, construction en bois d'assez belle apparence ; et un peu plus loin encore l'école des garçons, une scierie et un moulin à farine. Un peu au-delà de ce premier cadre, quelques maisonnettes éparpillées çà et là servent de refuge aux sauvages quand ils viennent nous visiter aux jours de fête et pendant la belle saison. Les dépendances de la mission sont espacées sur les deux rives du fleuve.

Ce fut au mois de décembre 1862 qu'arrivèrent les

premiers Missionnaires de Sainte-Marie, les RR. PP. Fouquet et Gendre. Un de leurs premiers soins fut d'établir une école pour les enfants sauvages; le R. P. Gendre fut désigné pour cette fondation. A son appel, une cinquantaine de petits sauvageons, enlevés à leurs habitudes de vagabondage, vinrent recevoir du Missionnaire des leçons de lecture et d'écriture en même temps que l'instruction religieuse dont ils étaient complètement dépourvus. Puis, comme il fallait penser aux intérêts temporels, on ajouta une troisième branche à l'enseignement déjà donné, et l'école devint ce qu'elle est encore aujourd'hui, industrielle et agricole. Le R. P. Gendre se dépensa tout entier au service de ces enfants qu'il aimait beaucoup. J'ai rencontré quelques-uns de ses anciens élèves; tous lui gardent un excellent souvenir. En 1866, l'épuisement de sa santé obligea ses supérieurs à lui confier un poste moins pénible et à lui procurer un repos relatif. Plusieurs Pères lui succédèrent dans la direction de l'école jusqu'en 1873, époque où elle fut confiée aux soins du R. P. Carion, lequel, en ce moment, cumule les charges de recteur de la résidence, de curé de la paroisse, de directeur de la ferme, etc.

Aujourd'hui, notre école n'est plus ce qu'elle était au début. Elle se compose d'environ 25 enfants, métis pour la plupart. Ils sont généralement légers, mais très dociles; je n'ai jamais rencontré de natures si faciles à diriger. Le bon Frère Henry leur enseigne la lecture, l'écriture, la géographie, l'arithmétique, un peu d'histoire, etc. Quant à moi, je suis chargé de leur apprendre, outre le catéchisme, un art d'agrément pour lequel ils ont d'excellentes aptitudes; je suis, malgré mon peu d'exercice, leur professeur de musique vocale et instrumentale.

Je dois en effet vous rappeler, mon révérend Père,

que nous avons ici une véritable fanfare. Les premiers instruments furent envoyés de France par un condisciple de Mgr D'HERBOMEZ, M. Victor Delannoy, alors doyen de la paroisse Saint-André, à Lille, maintenant évêque d'Aire. En peu de temps, le R. P. PANDOSY eut organisé un corps de musique qui commença à acquérir un certain renom. Peu après, le R. P. LAMURE compléta et perfectionna l'œuvre de son prédécesseur. Formée par ces maîtres habiles, la bande de Sainte-Marie fut longtemps en état de paraître avec honneur à la fête annuelle de la Reine, à New-Westminster, ainsi qu'aux grandes réunions de sauvages qui, tous les ans, animent pendant quelques jours la solitude de Sainte-Marie. Mais un accident aussi funeste qu'imprévu ravit le R. P. LAMURE à l'affection de ses enfants, et dès lors le corps de musique laissé à lui-même vit pâlir son étoile. Au mois de septembre dernier, lorsque je fus chargé de le réorganiser, il ne comptait plus que sept membres, lesquels, faute de direction, avaient oublié les leçons reçues précédemment. Après de persévérantes recherches de tous côtés, j'exhumai d'un monceau de poussière, sous lequel ils dormaient ensevelis, de vieux instruments que je nettoyai et fis réparer le mieux possible. En même temps, je donnai une nouvelle impulsion à la musique, et j'y réussis sans peine, les sauvages ayant, comme vous le savez, beaucoup de goût et de réelles aptitudes pour cet art. La bande de Sainte-Marie se compose actuellement de dix-sept instrumentistes : aux jours de fête, ils contribuent à l'éclat de nos cérémonies religieuses.

Cependant un instrument bien plus utile que les trombones et les pistons, nous faisait défaut : nous n'avions point d'harmonium pour accompagner les chants de nos offices. C'était là une lacune qu'il fallait combler à tout prix. Pour faire cette acquisition, et aussi afin de venir

en aide aux besoins de l'école, il fut résolu, après de longues délibérations, que le corps de musique irait tenter fortune à Yale et parmi les ouvriers du chemin de fer Canadien-Pacifique. Inutile de dire que la proposition fut accueillie avec enthousiasme par nos musiciens, pour qui pareille tournée était une faveur plus grande que n'importe quelle fête de vacances.

Le mercredi 8 juin, jour fixé pour notre départ, tout le monde était prêt et alerte. M. John Irving, directeur-propriétaire de la ligne de steamboats qui fait le service entre Yale et Westminster, avait bien voulu nous accorder le passage gratuit sur un de ses bateaux. Aussi fut-ce avec entrain que la bande salua par le plus beau de ses morceaux l'arrivée du *William-Irving*. Nous montons à bord, et le steamer reprend aussitôt sa marche sur les eaux du Fraser. Mes petits sauvageons n'ont pas assez d'yeux pour examiner tous les détails de ce grand *canot;* d'un autre côté, les gens de l'équipage et les passagers profitent de l'occasion pour se faire donner des aubades. Vers dix heures du soir, nous touchons à Fort-Hope, où nous stationnons jusqu'au point du jour. De bonne heure nous repartons et, malgré la violence du courant, nous arrivons bientôt à Emory, *terminus* actuel des travaux du chemin de fer. Le Fraser à cet endroit est d'une extrême rapidité : pendant qu'on décharge le fret, nous voyons un bateau à vapeur, presque aussi puissant que le nôtre, s'épuiser en vains efforts pendant près d'une heure pour franchir un rapide de quelques mètres. Enfin, à neuf heures du matin, aux sons les plus joyeux de notre fanfare, nous abordons à Yale, où nous sommes reçus à bras ouverts par le R. P. Lejeune, qui nous a précédés pour nous préparer les voies. Nous sommes à 70 milles de Sainte-Marie.

Après une journée consacrée à nous reposer et à tirer

nos plans, nous allons à huit heures du soir donner une sérénade à M. Ouderdonk et à sa famille. M. Ouderdonk est l'entrepreneur général des travaux du chemin de fer entre Emory et les montagnes Rocheuses ; il était de toute justice d'honorer son autorité ; aussi fûmes-nous reçus avec la plus grande bienveillance.

Le lendemain vendredi, après avoir assisté à la sainte Messe célébrée par le R. P. Lejeune, toute la bande se dirige joyeuse vers le premier camp d'ouvriers. Le chemin que nous suivons est creusé dans le roc de la montagne ; il est très dangereux, à raison du tracé à angle droit ; on tourne parfois brusquement et on domine à pic les eaux du fleuve. Le Fraser depuis Yale est un véritable torrent profondément encaissé entre deux hautes montagnes ; son courant est si rapide, qu'on cite comme extraordinaire qu'un bateau à vapeur ait pu l'an dernier le remonter jusqu'à 2 milles au-dessus de la ville.

Vers midi, nous arrivions à notre première station. Nous y fûmes très bien reçus, et il devait en être ainsi à toutes les stations de notre itinéraire. Voici quel était notre programme ordinaire : lorsque tous les ouvriers étaient réunis dans le boarding-house pour prendre leur repas, nous leur donnions d'abord un petit concert, après quoi le R. P. Lejeune exposait en quelques mots le but de notre voyage, puis faisait une quête pendant laquelle nous exécutions un dernier morceau. Les ouvriers et leurs chefs étaient généralement sympathiques et complimentaient nos jeunes instrumentistes qui exécutaient avec tant de précision des morceaux relativement difficiles. Chaque soir, le R. P. Lejeune donnait aux hommes de bonne volonté une conférence religieuse que terminait ordinairement la prière en commun ; il entendait ensuite la confession de ceux qui voulaient remplir leur devoir pascal.

Le dimanche matin nous nous trouvions à 7 milles de Yale; il nous fallut descendre pour la Grand'Messe et le concert que nous devions donner le soir. Quelques catholiques de la ville avaient bien voulu nous prêter leur concours et faire les préparatifs nécessaires pour la petite séance. Des billets d'entrée, ainsi que le programme, avaient été imprimés et distribués par toute la ville, en sorte que le soir la salle fut envahie par une société d'élite. Dussiez-vous en rire, je vous dirai que tout le monde fut charmé : le journal de la localité nous fit même les honneurs d'un compte rendu des plus flatteurs.

Le lendemain, malgré les fatigues de la veille, il nous fallut repartir de grand matin. Nous avions une fatigante étape à faire dans la montagne, à 10 milles au-dessus de Yale. De nouveau nous suivions les sinuosités de cette route abrupte avec laquelle nous avions déjà fait connaissance. Nous rencontrions tantôt des caravanes de sauvages à cheval trottant légèrement, sans nul souci des dangers de la route, tantôt de lourds attelages d'une dizaine de bœufs traînant des provisions destinées aux ouvriers du chemin de fer. Le paysage depuis Yale est on ne peut plus pittoresque : en haut, des remparts escarpés; en bas, le Fraser mugissant entre deux montagnes couvertes de cèdres d'un vert sombre et couronnées de neiges presque perpétuelles. De leurs sommets s'échappent çà et là des torrents dont les cascades au bouillonnement sonore viennent se perdre dans les eaux du fleuve. Pour ajouter au grandiose du tableau, de temps en temps les détonations bruyantes de la mine se font entendre et l'écho s'en répète avec fracas dans les gorges sauvages. En raison de la résistance qu'offre la montagne au pic des ouvriers, il se fait sur tout le parcours de la ligne une énorme consommation de poudre : j'ai vu éclater une mine où il y en avait 525 livres. Si maintenant

vous calculiez qu'on fait jouer la mine au moins une cinquantaine de fois par jour dans un rayon assez peu étendu, vous aurez une idée du tapage et aussi des dépenses occasionnées par ces travaux. Aussi n'ai-je pas eu de peine à accepter le dire d'un ingénieur, à savoir que 1 mille de la ligne en cette partie de la Colombie coûterait plus au gouvernement canadien que 5 milles de la même ligne dans la province de Manitoba.

J'abrège pour ne pas donner à ce récit des proportions exagérées. Jusqu'au grand tunnel, il ne nous arriva rien de particulier; à partir de là, nous dûmes quitter la route des voitures et nous engager dans un petit sentier qui, en décrivant mille zigzags, nous fit arriver au sommet de la montagne et au camp n° 13, terme de notre voyage. Il me sera difficile d'oublier les fatigues que nous eûmes à supporter en cheminant, pesamment chargés, le long de cette rampe étroite, dont la déclivité est à donner le vertige. Le sol est partout couvert de pierres tranchantes et mouvantes comme le sable, qui nous blessaient et se dérobaient sous nos pieds en nous exposant au danger de tomber dans le précipice. De plus, nous eûmes pendant de longues heures à subir les rayons d'un soleil tropical dont pas la moindre brise ne venait tempérer les ardeurs. Aussi fut-ce avec une indicible satisfaction que nous vîmes apparaître dans la vallée les tentes du dernier camp que nous avions à visiter. Là du moins nous eûmes de la fraîcheur à discrétion, ce camp étant au bord d'un torrent qui se précipite de chute en chute à travers une gorge exposée au nord. La nuit fut froide, je grelottai longtemps sous la tente, et bon nombre d'ouvriers se levèrent pour se réchauffer à un grand feu qu'ils avaient allumé la veille au soir. Ce camp est très bien composé : notre quête y fut plus fructueuse que partout ailleurs, et près

d'une centaine d'hommes assistèrent au sermon du soir et à la messe du lendemain.

Le mercredi, un bateau, monté par une douzaine de rameurs choisis parmi les ouvriers les plus robustes, nous passa de l'autre côté de la rivière, opération très difficile, eu égard à l'extrême rapidité du courant. Nous pûmes en abrégeant ainsi effectuer notre retour, prendre ensuite le chemin des voitures et éviter l'effroyable échelle par laquelle nous avions grimpé le jour précédent.

Deux jours après, nous étions installés de nouveau à bord du *William Irving* et en route pour Sainte-Marie : les langues étaient déliées, nous devisions joyeusement sur les incidents de ce voyage pittoresque, tout en bénissant la divine Providence de la protection visible qu'elle avait bien voulu nous accorder. En effet, sans parler du temps magnifique dont nous avions été favorisés, nous avions été reçus partout avec une extrême bienveillance et traités avec toutes sortes d'égards. Le capitaine de notre bateau ajouta à ces marques de religieux respect en arborant un pavillon en notre honneur, quelque temps avant d'arriver à la mission. Mais ce qui fut encore plus de nature à nous réjouir que ces démonstrations bienveillantes, ce fut le résultat de notre quête : toutes dépenses payées, nous avions réalisé à la fin de notre excursion une somme assez ronde, laquelle nous permettra non seulement de nous procurer un bon harmonium, mais encore de subvenir aux frais essentiels de notre école. En outre, notre voyage a eu l'immense avantage de faire connaître et apprécier notre établissement et l'éducation qu'on y reçoit, et ainsi nous avons atteint le but que se proposait Mgr D'HERBOMEZ, lorsque, pour mettre un terme à mes hésitations, Sa Grandeur me disait que si les pro-

testants avaient une musique comme la nôtre, ils ne manqueraient pas de s'en servir au bénéfice de leurs œuvres. Nous avions voyagé en touristes et en missionnaires, et touristes et missionnaires n'avaient pas perdu leur temps.

Agréez, mon révérend Père, etc.

Adrien Morice, O. M. I.

CEYLAN.

Journal de la première visite pastorale de Monseigneur Mélizan à Ceylan.

AU R. P. SOULLIER, ASSISTANT GÉNÉRAL.

Mission de Point-Pedro.
Jaffna, samedi 19 février 1881.

Notre retraite annuelle vient de se terminer. Elle a été plus nombreuse que jamais, nous étions quarante-deux Oblats. Chacun reprend la route de sa mission. C'est une vraie dispersion d'apôtres. Je suis heureux d'y prendre part en allant faire ma première visite pastorale dans l'une des missions environnantes. C'est à Point-Pedro que je vais commencer ma véritable vie d'Évêque missionnaire.

La mission de Point-Pedro est située au nord du district de Jaffna. Ce district, nommé communément péninsule de Jaffna, est un des plus populeux et des mieux cultivés de toute la partie septentrionale de notre île.

Il a une étendue de 20 à 25 lieues de l'est à l'ouest et de 8 à 10 du sud au nord. On y voit de belles et vastes rizières et de magnifiques plantations de palmiers, de cocotiers et de bananiers. L'aréquier, le bétel, le safran, le tabac, le piment et autres denrées tropicales y réussissent à merveille, et n'était le manque trop fréquent et

trop prolongé de pluie, qui en tarissant les sources empêche l'arrosage quotidien indispensable en ces pays, ce district serait un des plus riches de l'île. On n'y compte pas moins de 235 000 habitants de race tamoule, presque tous, hélas ! encore plongés dans les ténèbres d'un grossier paganisme. 25 000 à peine sont catholiques. Ces pauvres chrétiens, perdus dans la masse des païens, sont groupés en divers villages, autour d'une église ou chapelle qui leur sert de lieu de ralliement. Toute agglomération de dix ou douze villages, ayant une population chrétienne de 2 000, 3 000 ou même 5 000 âmes, constitue ce que nous appelons une mission. La charge en est confiée à un missionnaire qui visite successivement les différentes parties de son troupeau en allant résider, tous les ans un temps plus ou moins considérable dans chaque chrétienté. Nous comptons cinq ou six de ces missions dans le district de Jaffna, toutes dans un rayon de 15 à 20 milles de la capitale.

La mission de Point-Pedro comprend les chrétientés de l'extrême nord du district. Elle prend son nom de la ville de Point-Pedro, petit port de mer situé à la pointe nord de Ceylan. Le nom tamoul de cette ville est *Paroutti-Tourci*, ce qui signifie le port au coton, parce qu'on cultive le coton dans les environs. La mission se compose de dix villages en partie chrétiens, distants les uns des autres de 2, 4 ou 6 milles, et comprenant une population chrétienne de 2 000 âmes.

Ma visite pastorale doit durer un mois. Point-Pedro et Vadiri étant les deux points centraux de la mission, nous passerons quinze jours dans chacune de ces localités, et c'est là que les chrétiens des villages environnants viendront se confesser, communier, recevoir la confirmation et suivre les exercices de la mission. Car ici le passage de l'Evêque est une époque de renouvellement gé-

néral et prend le caractère d'une mission proprement dite. C'est une succession non interrompue de prédications, de catéchismes et autres pieux exercices. Tous les retardataires, tous les pécheurs publics et scandaleux sont appelés à se convertir ; les haines et les inimitiés doivent s'éteindre, les injustices doivent être réparées et les procès prendre fin.

Le travail ne nous manquera donc pas, et je crois devoir, pour seconder le R. P. Lecam, Missionnaire local, et son jeune *socius*, le R. P. Iserbyt, emmener le R. P. Pélissier, un de nos anciens, plein d'expérience, parlant parfaitement le tamoul ; il me sera d'un grand secours pour les prédications et les confessions, et surtout pour le règlement de tous les procès, querelles et autres causes célèbres qui ne manqueront pas d'être portées à mon tribunal de haute justice.

Point-Pedro est à 21 milles de Jaffna. Nous franchissons rapidement cette distance dans une voiture gracieusement mise à ma disposition par le *Moodliar Saveri Muttu*, chef des chrétiens de Jaffna. La route, qui est fort belle, traverse de superbes rizières fécondées cette année par des pluies abondantes. C'est précisément le temps de la moisson. Sur tout le parcours nous apercevons une population empressée à couper le riz, à l'engerber et à le mettre en meule. C'est à peu près l'aspect de nos champs de blé, et l'on se croirait en France, sans la différence de couleur et de vêtements de nos moissonneurs.

A cinq milles de Jaffna nous traversons le joli petit village de Kopaï. Les protestants y ont construit à grands frais, avec l'argent de la Société biblique d'Angleterre, un temple élégant en style ogival, avec une luxueuse villa pour loger M. le *Padri* (ministre). Ils s'étaient promis, par ce riche établissement, de nombreuses conversions de païens,

oubliant que l'Evangile indique l'humilité comme base essentielle de toute œuvre d'apostolat. Ils ont semé, mais le Maître de la moisson a refusé l'accroissement, et leur champ est demeuré stérile. Ils n'ont d'autres adeptes que les quelques familles qui vivent de leur argent : caté-chiste, sacristain, maître d'école, cocher, cuisinier, etc. Aussi faut-il voir comme les broussailles envahissent le sen-tier qui conduit au temple. Le pauvre Padri, pense-t-il au *Viæ Sion lugent eo quod*, etc.? Au fait, pourquoi se trouble-rait-il ? car après tout son traitement n'en est point dimi-nué ; la bonne société biblique qui l'a envoyé, lui conti-nue son allocation, et à défaut d'une famille spirituelle, il a tout le loisir de s'occuper de sa nombreuse famille selon la chair.

Cinq milles plus loin, au milieu d'un village de païens de haute caste, appelé Pouttour, nous rencontrons un autre établissement de propagande protestante, fondé comme le précédent sur les bases les plus prétentieuses. Un temple de style gothique, encore plus grand que celui de Kopaï, a été commencé et n'a pu être achevé. Une partie a été convertie en école. Le ministre de cette station avortée, en voyant le vide et les ruines qui l'entourent, peut se rappeler le mot du psalmiste : *Posuerunt Jerusalem in pomorum custodiam* (ps. 38-1). Je me souviens qu'en 1869, étant tout nouveau missionnaire, dans la mission du Valigama, et résidant tout près d'ici dans le village de Cottagapoulam, j'eus le bonheur de baptiser une jeune Indienne d'une des meilleures familles de Pout-tour. Mariée ensuite à un chrétien des environs, elle est devenue une très bonne chrétienne et une excellente mère de famille. Ses quatres frères, son père et sa mère se sont aussi convertis par ses soins, et nous avons bon espoir que ces néophytes feront de nouveaux prosélytes parmi les païens de cette localité.

Nous approchons de Point-Pedro. Cette ville est le boulevard du paganisme hindou dans tout le nord de Ceylan. La caste des brahmes y est nombreuse et puissante. Il y a parmi eux quelques rares savants dans la littérature tamoule et la philosophie hindoue. A leur air de suffisance, on les prendrait pour des sages de l'ancienne Grèce. De toutes parts s'élèvent de magnifiques pagodes en l'honneur des dieux et des déesses qui peuplent l'Olympe de ces insensés. Les brahmes y offrent tous les jours leurs sacrifices, et souvent les riches païens y font célébrer des fêtes qui rappellent par leur obscénité les solennités lubriques de l'ancien paganisme.

A mesure que nous avançons, les païens curieux se pressent en foule autour de notre voiture. La plupart ont le front bariolé de taches blanches, produites par la cendre de bouse de vache mêlée à de la chaux que les Indiens font avec du corail ou des coquillages de mer. Un grand nombre condensent cette matière et se l'appliquent en forme de cachet entre les deux yeux, à la naissance du front. Notre cœur se serre de douleur en voyant ce signe de la bête sur des êtres que Dieu a créés à son image. et en passant à travers ces pagodes où le démon se fait adorer sous tant de formes diverses. Ici c'est le dieu Poulléar avec une tête d'éléphant; là c'est Siven avec sa tête à trois faces ; un peu plus loin c'est Soupramanian avec six têtes et douze mains ; dans une autre pagode, c'est Paroadi, la femme de Siven.

A l'extrémité de la ville on nous montre un grand tamarin sous lequel, d'après la tradition, saint François Xavier prêcha plusieurs fois. Tout près de là se trouvait autrefois une chapelle dédiée au saint. La persécution hollandaise l'a fait disparaître comme tant d'autres monuments chrétiens élevés par la foi des Portugais.

Mais voici venir une foule d'hommes et d'enfants pré-

cédés d'une bruyante musique. Ce sont nos chrétiens qui viennent nous faire escorte avec force bannières, drapeaux et oriflammes. Ils s'empressent de dételer notre cheval afin de traîner eux-mêmes la voiture. La procession se forme et l'on se met en marche au milieu d'un vacarme indicible. On avance aussi lentement que possible, pour donner à la procession toute la solennité convenable ; ainsi le veut l'étiquette indienne. Aux abords de l'église a été dressé un arc de triomphe, ainsi qu'un *Pandel* ou pavillon en style indien ; le tout est en feuilles de cocotier, en papiers peints, en étoffes de couleur, et présente un aspect assez gracieux. La foule, qui n'a cessé de grossir tout le long du parcours, s'augmente encore de toutes les femmes qui attendaient près du pandel. On me presse de tous côtés, la musique devient plus assourdissante, l'agitation et le vacarme sont à leur comble. J'étouffe au milieu de cette atmosphère empestée par l'odeur de l'huile de sésame dont ces pauvres gens ont eu soin de se pommader pour me faire honneur. Enfin j'arrive au trône qui m'a été préparé sous le pandel, je m'assieds, et l'un des principaux du pays, le *parigâri* (médecin), venant se mettre à genoux devant moi, déroule un long papier, et après que le silence a été fait, me lit le beau compliment qui suit :

« En suppliant le Dieu tout-puissant, qui a créé tous les mondes et qui nous a rachetés par sa miséricorde, de répandre l'abondance de ses bénédictions sur la tête auguste de Votre Grandeur, qui a bien voulu venir visiter de pauvres gens comme nous, nous vous faisons savoir ce qui suit : Vénéré Evêque Mélizan, qui avez quitté votre grand pays de France pour venir habiter parmi les pauvres habitants de Ceylan, c'est avec bonheur que nous rendons grâces à Dieu de vous avoir inspiré ces sentiments de miséricordieuse condescendance envers

nous. Nous ne sommes pas dignes de nous présenter devant votre visage resplendissant de beauté comme le soleil levant ; car qui pourra comprendre jusqu'où s'étendent votre bonté, votre gloire et votre grandeur ? Ce n'est pas nous, hélas ! dont l'esprit n'est pas plus gros qu'un grain de moutarde. Aussi, reconnaissant notre petitesse, nous vous prions de nous adresser quelques bonnes paroles de votre bouche, de laquelle découle le bonheur. La joie que nous en ressentirons fera épanouir nos pauvres cœurs. Nous sommes heureux de vous dire que notre vénérable Missionnaire, le R. P. Lecam, est plein de bonté et de miséricorde pour nous. Nous ne sommes pas moins heureux de voir auprès de Votre Grandeur, comme secrétaire, le vénéré P. Pélissier, qui a pris tant de peine pour la construction de notre église. Vraiment notre bonheur est si grand, que les larmes coulent de nos yeux comme si une épine les avait piqués. Nous vous prions donc de prendre en mains le sceptre, symbole de votre grande dignité, et de nous bénir tous. »

Je réponds en quelques mots. On me revêt ensuite des ornements pontificaux, je prends la mitre et la crosse, la procession se forme, et nous entrons dans l'église au chant du *Magnificat* entonné par le cher P. Iserbyt et continué par quatre jeunes Indiens. Arrivé au bas de l'autel, je fais une courte adoration et je donne la bénédiction solennelle. Le Missionnaire annonce les heures des exercices, recommande la fidélité à y venir, et nous nous retirons dans la petite maison qui lui sert de résidence. Ce n'est pas grand, mais nous y sommes à l'abri du soleil et de la pluie, et cela suffit.

L'église de Point-Pedro, dédiée à saint Thomas, est bâtie sur le bord de la mer. C'est un monument pour le pays. Elle a trois nefs et mesure 110 pieds sur 33.

Comme les chrétiens ont eu l'attention de me le rappeler dans leur discours, c'est au zèle et à l'infatigable activité du P. Pélissier qu'est due la construction de cette belle église. Lorsque ce Père fut chargé, en 1859, de la direction de cette Mission, les chrétiens, disséminés sur le bord de la mer, étaient obligés, pour entendre la messe et recevoir les sacrements, d'aller à 2 ou 3 milles de distance. Cet éloignement occasionnait une grande négligence et parfois de graves désordres parmi ces pauvres gens. Plusieurs ne voyaient presque jamais le prêtre; vivant au milieu de païens fanatiques, ils étaient exposés à oublier complètement leur religion et à devenir païens eux-mêmes. Le P. Pélissier comprit le danger, et avec un courage au-dessus de tout éloge, il entreprit la construction d'une église qui pût être un point de ralliement pour tous les chrétiens de cette partie du littoral, et il sut trouver les ressources nécessaires dans le zèle des fidèles. Ils sont presque tous de la caste des pêcheurs et vivent de la pêche. Leur pauvreté ne leur permettant pas d'avoir des embarcations capables de tenir la haute mer, ils se servent de radeaux formés simplement de quatre grosses poutres d'un bois léger, fortement liées ensemble. Un petit mât fixé sur la poutre du milieu permet d'employer une voile peu haute, mais longue, et qui imprime une grande vitesse à ces barques d'un genre si primitif. Nos *Caréars* ou chrétiens peuvent ainsi aller très loin en pleine mer, sans le moindre danger. Les vagues les couvrent souvent, mais ils ne peuvent chavirer, et leurs vêtements, aussi réduits que possible, sont bientôt secs. Ils passent la plus grande partie de leurs journées sur les flots, pêchant soit au filet, soit à la ligne, selon la saison. C'est là leur seul moyen d'existence. Sur la proposition du P. Pélissier, ils acceptèrent de donner la dîme de leur pêche pour la construction de l'église. C'est

avec ce modique revenu qu'on a pu élever ce bel édifice qui du rivage s'aperçoit très loin en pleine mer et apparait à nos chers Indiens, livrés aux fureurs de l'Océan, comme un phare sacré et comme un signe de la protection divine.

20 *février, dimanche.* La mission est commencée. Nous avions ce matin plus de 600 personnes à la messe principale, outre celles qui ont assisté aux autres messes. J'ai prêché à ces pauvres Indiens sur les bienfaits que Dieu leur réserve dans cette visite pastorale, et sur l'empressement qu'ils doivent mettre à en bien profiter. Le soir encore, assistance nombreuse au sermon.

21 *février.* Le mouvement est donné, grâce à Dieu. Nos Indiens viennent nombreux pour la confession. Le catéchisme est bien suivi. Le Missionnaire local, que nous appelons le Père curé, est surchargé de besogne. Il lui faut faire l'examen de tous les premiers communiants et confirmands, et achever de préparer ceux qui ne seraient pas suffisamment instruits. Cette après-midi, grand tapage dans la ville. Un Indien a volé quelques pelotons de ficelle servant pour la pêche à l'hameçon. Le vol a été découvert, mais le voleur nie tout; ses parents et amis le défendent, des partis se forment, les femmes s'en mêlent, chacun crie, c'est un vacarme effrayant. La foule, ainsi criant et vociférant, arrive devant le Père. On parvient enfin à calmer les esprits et à faire un peu de silence. Le coupable, voyant que la cause référée au Père n'ira pas plus loin, avoue sa faute et fait restitution. Le tapage cesse et tous s'en vont bons amis. Tant de bruit pour un peu de ficelle! nos Indiens sont vraiment de grands enfants.

Au coucher du soleil, ayant fini d'entendre les confessions, nous allons faire une petite promenade; nous longeons d'abord le rivage, puis nous rentrons dans l'inté-

rieur, et à un mille environ nous visitons le village de Toumbalai. Les chrétiens de cet endroit sont de la haute caste des *Vellâlers*, ou cultivateurs. Ils ont un très bon esprit et un grand attachement à la religion ; un bon nombre parmi eux sont vraiment pieux. Ils ont bâti à leurs frais une belle école, où cinquante enfants apprennent le tamoul. Trouvant leur ancienne église trop basse et trop sombre, ils ont entrepris d'en construire une autre. Ils ont préparé la chaux, recueilli les pierres et creusé les fondations; mais ils n'ont pour tout revenu que la dîme, qu'ils se sont imposée sur le produit de leurs jardins de tabac, de piment ou d'oignons; ce qui ne fait pas grand chose au bout d'une année. Il est à craindre que la génération présente ne voie pas l'achèvement de l'édifice.

En revenant de notre promenade, nous trouvons tout un groupe de païens, qui sont venus nous visiter. Ils habitent un village à un mille d'ici et sont de la basse caste des *Pâlleurs,* ou grimpeurs, leur métier étant de grimper sur les palmiers et les cocotiers, pour en extraire le suc, dont on fait soit du sucre, soit une liqueur enivrante. Ces grimpeurs sont au nombre de trois cents environ. Depuis quelque temps, paraît-il, ils sont ébranlés et auraient quelque velléité de quitter le paganisme et de venir à notre sainte religion. Mais le démon les tient fortement liés par les pratiques de superstition, qui sont si puissantes sur le cœur des païens. Je leur ai fait les plus pressantes recommandations de se décider enfin. Ils ne m'ont donné que des demi-réponses. La prière seule obtiendra de Dieu pour ces pauvres âmes la grâce qui les fera sortir des pièges de Satan et les jettera dans les bras de Jésus-Christ. Nous prions et nous espérons.

23 *février*. Nous avons donné une conférence. Un Père fait les objections, un autre y répond. Les Indiens aiment

beaucoup ce genre de prédication, lequel les intéresse plus qu'un sermon ordinaire ; aussi l'assistance était-elle très nombreuse.

24, *jeudi*. Nous avons eu une rude journée de confessionnal aujourd'hui, nous sommes sortis assez tard et tout ruisselants de sueur.

25, *vendredi*. Nous avons eu ce matin une belle solennité ; cent vingt de nos chrétiens ont reçu la sainte communion, quatre-vingt-un ont ensuite été confirmés. Avant chacune de ces cérémonies, j'ai fait une petite exhortation ; il était vraiment touchant de voir avec quelle attention tous m'écoutaient, et d'entendre les soupirs et saintes aspirations qui s'échappaient de leurs poitrines. En terminant, j'ai distribué à chacun une croix, une image et une médaille ou un Evangile. Il fallait voir avec quel empressement chacun venait recevoir son petit cadeau... La journée a été exceptionnellement chaude. Quoique nous soyons au bord de la mer, nous ne sentons aucune fraîcheur. C'est l'époque du changement de la mousson ; aucun vent ne souffle.

26, *samedi*. Nos chrétiens continuent de se montrer pleins d'empressement à suivre les exercices de la mission. Nous avons eu plus de cent soixante confessions aujourd'hui. Le mal de gorge, dont je souffre depuis plus d'un an, au lieu d'augmenter comme je m'y attendais à la suite des prédications et du travail du confessionnal, semble au contraire diminuer. On m'avait dit que je serais épuisé dès le premier jour ; c'est le contraire qui arrive ; plus je prêche, plus je travaille, et plus ma gorge semble se fortifier. Je commence à croire que mon gosier était simplement rouillé depuis que j'avais interrompu ma vie de missionnaire pour venir en France. Ce que les docteurs et les médecines d'Europe n'ont pu faire pour me guérir, seule la reprise du travail l'a opéré.

Il faut cependant tenir compte de quelques gorgées d'eau de Lourdes que j'ai prises avec confiance, avant de quitter Jaffna. Donc gloire à Dieu par Marie ; puisse le mieux se continuer, puisse ma gorge reprendre sa vigueur première, afin que mes prédications reprennent aussi la force et la véhémence qu'elles doivent avoir pour pénétrer ces rudes écorces indiennes, pour toucher les cœurs et faire du bien à ces pauvres âmes, que nous sommes venus gagner à Jésus-Christ !

27 *février*, *dimanche*. Aujourd'hui grande solennité ; bénédiction papale à la messe de neuf heures. Nous avions plus de huit cents chrétiens, venus de divers villages. Il y a eu cent trente communions et trente-six confirmations. Avant de procéder à la cérémonie de la bénédiction papale, j'ai parlé sur le Saint-Père, sur mon voyage à Rome, sur mon audience, sur les bonnes paroles que Léon XIII m'adressa pour nos chrétiens de Ceylan. Avec quelle attention et quelle expression de joie tous m'écoutaient ! La cérémonie ne s'est terminée qu'après dix heures. La chaleur, l'air étouffé que j'ai respiré au milieu de cette foule, toute pommadée d'huile de sésame, me font éprouver quelques heures de migraine ; mais le cœur est heureux et surabonde de joie à la vue du bien que le divin Maître daigne opérer par notre ministère en faveur de ces chers Indiens. Le soir, après l'exercice de la mission et la bénédiction du Saint Sacrement, nous allons faire une visite au village des *Pâlleurs* dont j'ai parlé plus haut. Nous n'avons trouvé que deux ou trois hommes ; les autres étaient allés recueillir leur *callou*, suc du palmier. Nous revenons par le sable du bord de la mer ; la fatigue des jambes fait passer le mal de tête.

28 *février*, *lundi*. Les P. Pélissier et Lecam prêchent une conférence sur l'ivrognerie ; elle est bien nécessaire,

car nos Indiens ne sont que trop portés à boire outre mesure le *callou*, qui, pris en trop grande quantité, finit par les enivrer.

2 *mars, mercredi des Cendres.* Nos chrétiens sont venus nombreux ce matin pour recevoir les cendres. Ils aiment beaucoup cette cérémonie, et tiennent à ce que le moindre bébé reçoive les cendres comme les grandes personnes. Nous avons profité de ce concours pour faire appel aux retardataires. Nous n'avons plus que quatre jours à passer dans cette partie de la mission et tous sont loin d'être venus.

3 *mars, jeudi.* Je suis allé ce matin donner la confirmation, dans le village de Toumbalai, à un pauvre chrétien qui est mourant. Il était édifiant de voir le soin pieux avec lequel les parents avaient tapissé d'étoffes la cabane du malade, afin de faire honneur au Saint Sacrement que le missionnaire du lieu apportait en m'accompagnant. Pauvre malade, il avait l'air bien disposé. Dieu lui fasse miséricorde, car il n'y a guère d'espoir qu'il échappe.

4 *mars, vendredi.* On est venu ce matin appeler le Missionnaire pour porter les derniers sacrements à une Indienne qui se meurt à Manel Kadou. Ce village est situé à 4 milles d'ici, sur des dunes au bord de la mer ; pas de routes au milieu du sable pour y arriver ; il faut prendre la voie de mer. Le jeune P. Iserbyt est désigné pour cette expédition de charité. Il devra faire le voyage sur un de ces radeaux ou *Kattou-Maram*, dont je parlais plus haut. On fixe une chaise au milieu du radeau, on y installe le Père et on part. Mais le pauvre enfant, c'est la première fois qu'il navigue si près de l'eau; chaque vague qui soulève le radeau pour le laisser ensuite retomber, semble vouloir l'engloutir. Le mal de mer l'éprouve durement. Il nous revient dans l'après-midi tout heureux

d'être sauf, et plein de confiance qu'il sera plus vaillant une autre fois. Ce soir je suis allé visiter le village chrétien de Katcovoulam, à un mille et demi du rivage. La vieille église fait pitié; c'est une ruine où d'innombrables chauves-souris ont élu domicile. La façade n'a jamais été construite, et les deux parties de muraille, qui existent de chaque côté, s'effondrent peu à peu. Les chrétiens de ce village, peu nombreux et très pauvres, désespèrent de pouvoir jamais relever ces ruines et nous pressent de venir à leur aide. Hélas ! notre pénurie ne nous le permet pas.

5 *mars, samedi*. Confessions nombreuses.

6 *mars, dimanche*. Nous terminons la première partie de la visite pastorale. Ce matin nous avons eu soixante-dix communions et vingt-deux confirmations. J'ai prêché encore une fois à ces bons Indiens de Point-Pedro et des villages environnants. Durant la journée ils viennent en divers groupes, selon les castes, nous apporter des présents : poules, riz, citrons, œufs, bananes, etc. Le soir, après la bénédiction du Saint Sacrement, je pars avec le R. P. Lecam, pour Manel-Kadhou où jamais Evêque n'est venu et où les chrétiens désirent ardemment me recevoir. Un radeau nous est amené. Comme nous sommes deux, au lieu d'une chaise, on fixe un petit lit au milieu. Nous nous asseyons à la turque, et nous partons. Après avoir gagné la haute mer, nos Indiens mettent leur longue voile triangulaire ; mais le vent est contraire, nous n'avançons que très lentement et il ne nous faut pas moins de trois heures pour franchir les quatre ou cinq milles que nous avons à parcourir. Lorsque nous arrivons, il est nuit close depuis longtemps ; les chrétiens ont allumé de grands feux sur le rivage. Dès qu'ils nous aperçoivent, les plus vigoureux se jettent à la nage, et avec beaucoup d'habileté dirigent notre radeau au milieu des vagues, qui de-

viennent de plus en plus fortes à mesure que nous approchons du rivage, où elles se brisent avec fracas. Nous sommes assez heureux pour débarquer sans être mouillés ; on s'empresse autour de nous, l'indispensable musique est là, on forme une véritable procession aux flambeaux, et nous avançons à travers le sable vers l'église, située à un quart de mille à l'intérieur. Il était neuf heures, lorsqu'après avoir subi toutes les formalités du rituel indien pour la réception de l'Evêque, nous pûmes nous retirer dans l'unique chambre qui compose toute l'habitation du Missionnaire ; cette chambre sert de refuge à une armée de chauves-souris qui y répandent une odeur âcre et fétide. Nous n'en dormons pas moins bien pour cela.

Le lendemain matin je célébrai la Sainte Messe devant la population réunie ; je fis une instruction et administrai le sacrement de confirmation à huit personnes. Ce village de Manel-Kadhou est bien, comme son nom l'indique, un amas de sable couvert de broussailles, d'où émergent quelques rares palmiers. Les chrétiens de la caste des pêcheurs y construisent actuellement une église, qui sera très convenable lorsqu'elle sera achevée. Comme à Point-Pedro, le seul revenu pour cette construction est la dîme sur la pêche de chaque jour.

Dès neuf heures du matin tout était terminé ; nous nous hâtions de regagner le radeau, afin d'arriver à Point-Pedro avant la forte chaleur. Le vent nous favorise cette fois, et en une heure nous sommes à Point-Pedro.

Le soir à cinq heures, nous quittons cette ville pour nous rendre à Vadiri, où nous continuerons pendant quinze jours la visite pastorale sous forme de mission. Vadiri est à 4 milles de Point-Pedro. Le même carrosse, qui vint nous prendre pour faire notre entrée à Point-Pedro, nous conduit à Vadiri. Lorsque nous approchons du vil-

lage, notre voiture est arrêtée tout d'un coup, à la bifurcation de deux routes; un rassemblement se forme, nous entendons des cris, des disputes. Qu'est-ce donc? C'est une scène comme seuls les Indiens savent en faire au sujet de la question de caste. En voici l'explication : la chrétienté de Vadiri est composée presque exclusivement d'Indiens de la haute caste des *vellalers* ou laboureurs. Les quelques autres familles chrétiennes du village sont de la basse caste des *palavers,* autrefois esclaves des vellalers. Ces chrétiens de basse caste ont préparé sur la route par laquelle je dois passer un bel arc de triomphe; les vellalers en sont vexés, et, poussés par les païens de leur caste, qui leur font craindre d'encourir un déshonneur si l'Évêque passe par un endroit souillé par ces gens de basse caste, ils veulent faire passer ma voiture par une autre route pour me faire éviter l'arc de triomphe des palavers. Ceux-ci insistent énergiquement; pendant que la dispute continue, nous descendons de voiture et nous nous dirigeons à pied vers le pandel des palavers; car nous ne pouvons refuser à ces pauvres gens de passer sous le pavillon qu'ils ont pris la peine de préparer pour nous faire honneur. Les vellalers, voyant notre fermeté, renoncent à leurs prétentions et viennent nous prier de remonter en voiture; nous continuerons ainsi notre route au milieu d'une foule toujours grossissante, mêlée de chrétiens et de païens. Arrivés tout près de l'église, nous nous arrêtons sous le pandel des vellalers; on me lit une longue adresse, dans laquelle j'apprends que je suis né *d'une noble famille d'Adrana.* (C'est la première nouvelle.) Après avoir revêtu les habits pontificaux, je fais mon entrée solennelle dans l'église, je donne la bénédiction aux fidèles, puis je leur adresse quelques mots pour les exhorter à bien profiter des exercices spirituels que nous allons leur donner pendant ces quinze jours.

Le village de Vadiri est situé dans une vaste plaine entièrement livrée à la culture. L'église est bâtie au milieu d'une immense plantation de tabac, mais elle est loin d'égaler celle de Point-Pedro. Elle n'a point de colonnes, elle est excessivement basse, très sombre et pleine de chauves-souris. Pour toute habitation nous n'avons pour nous quatre que deux pièces, où nous nous casons le moins mal possible. La joie ne nous fait pas défaut, malgré la gêne et la chaleur, qui devient plus intense.

8 *mars, mardi*. Nous reprenons ici notre vie de catéchismes, confessions et prédications. De sérieuses difficultés s'annoncent déjà par suite de plusieurs rancunes qui divisent les habitants du village.

9 *mars, mercredi*. Nos chrétiens ne peuvent venir le soir que bien tard, occupés qu'ils sont toute la journée à arroser les plantations de tabac, de piment, etc. L'exercice ne commence qu'à huit heures. Pour mieux les attirer, nous faisons battre le tambour et tirer quelques coups d'un tout petit canon, que les Indiens ont ici; ce bruit du tambour et du canon, en suppléant à nos carillons d'Europe, produit tout l'effet voulu. Les païens mêmes sont attirés et assistent à nos prédications. Puisse cette parole, qu'ils viennent entendre par simple curiosité, tomber comme une semence féconde dans leurs cœurs et amener un jour leur conversion! Malheureusement, ici comme à Point-Pedro, le paganisme a jeté de fortes racines. Il y a dans les environs plusieurs grandes pagodes, assidûment fréquentées, même par les femmes, qui vont y perdre le peu de modestie naturelle qui leur restait. L'année dernière, une de ces pagodes devint le théâtre d'une effroyable catastrophe : tandis que le brahme offrait le sacrifice au pied de la statue du dieu Poulléâr à la tête d'Eléphant, le feu éclata tout à coup. La foule affolée de peur se précipita vers l'unique porte de sortie;

un grand nombre périrent étouffés par la fumée ou brûlés par les flammes. On retira le lendemain des décombres quarante cadavres calcinés, et plus de trente autres personnes, qui avaient subi de graves blessures, moururent les jours suivants. Pendant plusieurs mois ce fut une consternation générale parmi les païens. Ils disent que le dieu Poulléâr est parti pour l'Inde.

10 *et* 11 *mars*. Nos chrétiens de Vadiri sont célèbres par leur manie de se quereller et de faire des procès; les vieux et les vieilles surtout se montrent incorrigibles. Le plus efficace remède à ce défaut, c'est la confession; à mesure qu'ils se présentent, nous réussissons généralement à éteindre leurs rancunes et à régler leurs différends. Tous continuent à être assidus aux exercices de la mission; ils écoutent bien les prédications et ils en profiteront, nous l'espérons, pour le bien de leurs âmes. Les confessions sont nombreuses chaque jour.

12 *et* 13 *mars*. Nos gens sont fidèles à venir à l'exercice du soir; nous en comptons de 350 à 450 chaque jour. Hier samedi, nous avons passé presque toute la journée à confesser. Malheureusement le P. Iserbyt a dû porter l'Extrême-Onction à deux malades dans les environs. Il n'est rentré que le soir bien tard. Ce matin dimanche, nous avons eu une assistance magnifique; plus de 800 chrétiens remplissaient l'église et ses abords; j'ai distribué la sainte communion à 125 personnes et donné la confirmation à 64. J'ai prêché avant la communion, puis avant et après la confirmation. Enfin, après la dernière messe j'ai adressé encore la parole à une foule très attentive. Malgré la chaleur et la fatigue, je suis bien heureux de sentir que ma gorge a repris sa vigueur première et que je puis de nouveau prêcher avec la force et la véhémence réclamées par un auditoire indien.

14 *et* 15 *mars*. Nous réussissons peu à peu à régler les

querelles et les procès si nombreux qui divisaient le village. Deux conférences sur le pardon des injures, sur le vol et la restitution, n'ont pas peu contribué à cet heureux résultat. Chaque jour nous avons le bonheur d'enregistrer plusieurs réconciliations et de voir s'approcher des sacrements des retardataires de plusieurs années. Ne voyant pas à la mission les chrétiens du village d'Alvaï, à 3 milles d'ici sur le bord de la mer, je leur ai envoyé un *ôppam*, ordre de se rendre près de moi pour entendre certaines choses que j'avais à leur communiquer. Malgré leur négligence habituelle, ils ont bien accueilli mon *veniat*, et trente d'entre eux sont venus. Après leur avoir reproché leur indifférence, je leur ai dit que, d'ici à dimanche, il fallait qu'ils réparassent le passé en venant régulièrement dès ce soir avec leurs femmes et leurs enfants. Ils ont demandé pardon et promis d'être assidus.

16 *mars*. Nos chrétiens d'Alvaï sont fidèles à leur promesse; nous en avons confessé déjà plusieurs... La chaleur est vraiment accablante ; notre petite habitation est une étuve, et durant la prédication c'est un véritable purgatoire que d'avoir à respirer cet air embrasé, au milieu d'une assistance de 400 ou 500 Indiens ruisselants d'huile de coco ou de sésame. Il s'exhale de l'auditoire comme une odeur de friture à l'huile rance, et cependant on oublie tout en voyant l'attention avec laquelle ces pauvres gens vous écoutent ; on sent que la grâce touche leurs cœurs et l'on surmonte les répugnances de la nature à la vue du grand bien qui s'opère.

17, 18 *et* 19 *mars*. Trois journées de rude labeur à cause du grand nombre de procès et de querelles déférés à mon tribunal, et des nombreuses confessions que nous avons entendues. Grâce à Dieu, nous avons éteint bien des haines et réglé bien des difficultés. Le bon saint Joseph, patron des familles chrétiennes, nous a aidés à

rétablir la paix dans quatre ménages séparés. La réconciliation s'est faite devant moi ; maris et femmes se sont de nouveau donné la main comme au jour de leur mariage, je les ai bénis et ils sont partis promettant de ne plus se séparer.

20 *mars*, *dimanche*. Nous avons terminé aujourd'hui les exercices de la mission. Ce matin j'ai eu le bonheur de distribuer la sainte Communion à 127 personnes. Il fallait voir avec quelle piété et quel attendrissement ces chers communiants écoutaient la petite exhortation que je leur ai faite à ce moment solennel. Je voyais couler les larmes des yeux de plus d'un vieux pécheur. Quarante jeunes gens ou jeunes filles ont ensuite reçu la confirmation. Enfin, après la dernière messe, j'ai donné solennellement la bénédiction papale à une foule dont le nombre dépassait tout ce que nous avions vu précédemment. Puis, pour affermir le bien opéré dans les âmes durant cette visite pastorale, et pour prévenir de nouveaux troubles et de nouvelles querelles, j'ai fait proclamer un règlement, par lequel toutes les plaintes ou procès au sujet de meubles ou immeubles, champs, bestiaux, etc., doivent être portées à un tribunal de treize arbitres dont la sentence, approuvée par le Missionnaire local, aura force de loi. Ceux qui, contrairement à ce règlement, intenteront des procès en Cour de justice, ou s'adresseront à des païens pour faire juger leurs différends, seront chassés de la caste. A ma grande satisfaction, tous ont accepté avec joie ce règlement, et sur-le-champ plus de quatre-vingt-dix chefs de famille ont signé un écrit par lequel ils s'engagent à l'observer fidèlement.

La chaleur et la surexcitation de cette matinée achèvent de nous épuiser. Heureusement que notre tâche est terminée.

Dans l'après-midi nous recevons de nombreux pré-

sents des divers groupes de chrétiens de Vadiri. Le riz, les œufs, les bananes, les citrons, les cocos et quelques poules font tous les frais de ces présents. Nous les acceptons volontiers, car ils sont des témoignages de l'affection et de la reconnaissance de nos chers Indiens.

21 *mars*. A un mille de Vadiri se trouve le village de Caravatti, avec une population chrétienne de 225 personnes. Le nom de ce village restera célèbre dans les fastes de l'Eglise de Ceylan par les événements tour à tour douloureux et consolants qui s'y sont passés. En 1854, un malheureux prêtre indien, natif de Goa, ayant trempé dans le schisme qui agitait alors le continent indien et Ceylan, fut chassé de Jaffna et vint se réfugier à Caravatti, où il finit par attirer à son parti tous les chrétiens de l'endroit. Il demeura deux ans parmi eux, cherchant à pervertir ceux de Vadiri et autres villages de la mission de Point-Pedro. Voyant qu'il ne pouvait y réussir, grâce à la vigilance du Missionnaire légitime, et ne trouvant pas d'ailleurs dans le seul village de Caravatti des ressources suffisantes pour son entretien, il partit pour Goa en 1856 en promettant de revenir bientôt avec du renfort. Ces pauvres chrétiens, retenus soit par la honte de leur défection, soit par les menées des principaux d'entre eux, demeurèrent ainsi près de quinze ans, refusant absolument de recevoir le Missionnaire légitime de Point-Pedro, lequel venait chaque année visiter la chrétienté de Vadiri et pressait les schismatiques de revenir à l'unité catholique. Se laissant bercer du vain espoir que le prêtre de Goa ne tarderait pas à réapparaître, ils furent quinze ans privés de tous les secours religieux, même au moment de la mort ; on ne cite qu'un seul mourant qui ait fait demander le Missionnaire catholique. Et cependant, chose admirable ! ces pauvres égarés, même dans leur obstination schismatique, demeurèrent tellement at-

tachés à la foi catholique, que jamais ils ne purent se laisser entraîner soit au paganisme, soit au protestantisme. Tous les efforts des brahmes et des protestants pour les attirer à leur secte respective échouèrent devant leur attachement au catholicisme, dont ils enfreignaient cependant une des principales lois, celle de la soumission aux pasteurs légitimes. On ne saurait dire tout ce que firent les ministres protestants de Jaffna pour achever de gagner ces pauvres chrétiens, en leur faisant ajouter l'hérésie au schisme : belles écoles gratuites tamoules et anglaises, magnifique église, protection des hauts fonctionnaires du gouvernement. Tout fut promis, mais tout fut inutile. Les plus séduisantes perspectives ne purent les ébranler; il n'y eut pas une seule défection, pas une seule apostasie. Enfin, en 1870, les principaux fauteurs du schisme étant morts misérablement, et le prêtre goanais ne reparaissant plus, ces malheureux finirent par ouvrir les yeux; ils comprirent dans quel état misérable ce schisme funeste les avait jetés, et ils se décidèrent à venir demander leur réconciliation et leur réunion à la sainte Eglise Catholique, Apostolique et Romaine, dont ils étaient demeurés séparés si longtemps. Le R. P. Pélissier était encore à cette époque dans la mission de Point-Pedro ; il s'empressa de régler les conditions de la réconciliation, et les dicta aussi faciles que possible; en avril 1870, il se rendit donc à cet effet, avec le R.P. Guillou, dans le village de Caravatti. Les Missionnaires se livrèrent durant un mois à un rude travail pour instruire ces pauvres chrétiens, devenus fort ignorants, et pour les préparer à la réception des sacrements. On leur amena pour le saint Baptême tous les enfants nés durant le schisme ; les plus grands n'avaient pas moins de quatorze ans. On aurait dit un village païen embrassant la foi catholique. Grâce à Dieu, ces chrétiens ont persévéré. Durant tout

le temps que nous sommes demeurés à Vadiri, ils nous ont beaucoup édifiés par leur assiduité aux exercices de la Mission et par leur empressement à s'approcher des sacrements ; et c'est pour leur donner un gage de ma satisfaction que j'ai voulu, avant de quitter la mission de Point-Pedro, aller dire la messe dans leur église. Ces chers chétiens, tout fiers de recevoir ma visite, m'ont comblé d'honneur. Le sentier qui conduit de Vadiri à Cavaratti étant peu praticable aux voitures, ils m'ont fait porter en palanquin au son de la musique. Après la messe les chefs du village m'ont apporté leurs présents. Puis, après avoir réglé quelques points en litige au sujet du terrain sur lequel se trouve l'église, je suis retourné à Vadiri comme j'en étais venu, accompagné de ce peuple et perdu avec lui dans la poussière et le bruit; mais comment se plaindre en voyant tant de bonne volonté ?

Nous faisons nos préparatifs de départ afin d'être demain matin de bonne heure en route pour Jaffna. Depuis trois nuits nous ne dormons pas ; la chaleur et la fatigue, jointes à l'aboiement des chiens et au bruit que les rats font autour de nous, nous empêchent de fermer l'œil, et cependant nous sommes heureux à la vue des bénédictions dont le Divin Maître a daigné accompagner notre ministère, et des précieux résultats de cette visite pastorale. Le nombre total des confessions s'élève à 1 065, celui des communions à 965 et celui des confirmations à 274. Daigne le Seigneur bénir ces chers chrétiens, que nous venons d'évangéliser. Puissent-ils, fidèles à leurs promesses, persévérer dans les bons sentiments qui les animent en ce moment, et par leur ferveur et leur bonne conduite faire la consolation de leurs Missionnaires! Puisse cette jeunesse, qui a reçu les prémices de mon ministère épiscopal par le sacrement de confirmation, former une génération de fervents chrétiens, dont la

conduite pieuse et réglée devienne un enseignement vivant et un motif de conversion pour les païens, au milieu desquels ils vivent !

† TH.-A. MÉLIZAN, O. M. I.,
Evêque d'Adrana, I. P. I.,
Coadjuteur du Vicaire apostolique de Jaffna.

PÈLERINAGE DE MADHU.

Le numéro de septembre 1880 contenait un récit d'un pèlerinage accompli à Madhu par nos Frères scolastiques de Jaffna. Un second récit d'un pèlerinage fait en 1881 nous est communiqué. Le R. P. MASSIET, comme le F. J. COLLIN, nous initie au mouvement religieux du pieux sanctuaire. Laissant de côté ce qui concerne le voyage de Jaffna à Madhu, nous emprunterons au chroniqueur la partie de sa narration afférente au pèlerinage lui-même. L'itinéraire de 75 milles, distance de Jaffna à Madhu, d'abord par mer, puis à travers des forêts aux routes difficiles, est connu des lecteurs. Nous les renvoyons pour ces descriptions au récit du F. COLLIN. Ecoutons maintenant le R. P. MASSIET.

« Partis de Jaffna le 24 juin au matin, les RR. PP. MURPHY, SMYTHE et moi, nous arrivions après deux jours d'excessives fatigues au terme de notre voyage. Les feux des pèlerins nous apparurent d'abord ; on commençait à arriver pour la retraite préparatoire à la fête du 2 juillet. Mille pèlerins étaient déjà réunis, et nous devions voir leur nombre grossir chaque jour. Nous fûmes reçus par le R. P. GOURET, administrateur du sanctuaire et nouveau

supérieur du district de Manaar-Mantotte. Les PP. VÉDRENNE, LYTTON, BATAYRON et HIPPOLYTE étaient arrivés la veille, et nous formions ainsi à Madhu une petite communauté de huit Oblats, venus de divers points du vicariat, et heureux de mener la vie de famille tout en s'occupant des pèlerins.

« Ceux-ci commençaient à affluer. De tous côtés on voyait des huttes de branchages s'élever autour de l'église. Rien de plus pittoresque que ces campements, ces feux allumés partout et cette animation d'une foule parlant toutes les langues et où l'on distinguait toutes sortes de costumes. Hier encore, on n'entendait que le tintement de la cloche sonnant à l'*Angelus* ou annonçant l'arrivée du Missionnaire ; aujourd'hui une ville improvisée s'est formée, avec ses boutiques, ses bazars, et les bruits de ses habitants montent de tous côtés. Hier la solitude, aujourd'hui l'animation la plus grande et des groupes de pèlerins grossissant d'heure en heure.

« Chrétiens et païens, catholiques et protestants accourent également au sanctuaire ; mais, hélas ! tous ne sollicitent pas les mêmes grâces. Tandis que les uns viennent demander des faveurs temporelles, ou faire provision de la terre de Madhu, regardée comme une médecine infaillible contre la morsure des animaux venimeux, les autres demandent à Marie, avec la santé du corps, celle bien plus précieuse de l'âme. Aussi le pèlerinage de Notre-Dame de Madhu a cela de remarquable, que la piété et la dévotion qui y règnent n'ont rien de ce caractère tapageur qu'on rencontre parfois dans certains pèlerinages. Pendant toute la journée c'est un flux et reflux continuel de pèlerins qui entrent et sortent ; mais pas le moindre désordre, pas la moindre altercation. Il est vrai que la police n'est pas là pour faire du bruit. Le respect que tous portent au R. P. GOURET et la fidélité

avec laquelle on obéit à ses ordres suppléent à tout.

« Dès le lendemain de notre arrivée nous nous mîmes au confessionnal : les pénitents étaient nombreux, et pendant les quatre derniers jours de la neuvaine on nous laissa à peine le temps de dire notre office en commun. Les baptêmes des païens furent aussi très nombreux cette année ; si je ne me trompe, leur nombre s'éleva à vingt-huit. Le R. P. Smythe, que l'on avait chargé des néophytes, inaugura heureusement son ministère en les préparant au baptême et en administrant ce sacrement à ces nouveaux enfants de la sainte Eglise. — Nous arrivons au jour de la fête. Les pèlerins, dont le nombre s'est élevé à près de 10 000, selon quelques-uns, à plus de 8 000, selon les calculs du R. P. Gouret, étaient réunis sur la place devant la chapelle. La grand'messe fut chantée avec le plus de solennité possible. Il manquait, il est vrai, un harmonium pour rendre la fête complète ; mais l'organiste de Madhu, le R. P. Delpech, étant tombé malade quelques jours avant la fête, nous nous vîmes forcément privés et de sa présence et des sons harmonieux de son instrument. Après la messe eut lieu la procession habituelle de la statue vénérée autour de l'église. Le *pitchai-soorou* fut remis au lendemain à cause du samedi, jour d'abstinence. Le lendemain de grand matin, toutes les messes étant dites, on se mit à l'œuvre. Cinquante-deux sacs de riz furent ramassés ; dix-huit chèvres furent données pour faire le carry ; les noix de coco et autres ingrédients requis abondaient. Près de 500 à 600 personnes étaient occupées aux préparatifs du festin. Chacun avait sa besogne bien définie. Pendant que les uns nettoyaient et lavaient le riz, les autres le faisaient cuire ; d'autres encore broyaient les ingrédients, pour le carry ; d'autres le faisaient cuire, etc. A quatre heures du soir tout était prêt pour la

distribution. Après avoir fait ranger tous les pèlerins en lignes sur la terrasse de l'église, le R. P. administrateur, en surplis et en étole, bénit le riz, et la distribution commença. Elle dura une heure environ. Chacun reçut sa part, quoiqu'il y eût de 7 000 à 8 000 personnes présentes, et pourtant la provision ne fut pas épuisée. On mange avec grande dévotion une partie de ce riz bénit ; l'autre est soigneusement enveloppée dans un bout de toile, et portée dans tous les coins et recoins de l'île, et même jusque dans l'Inde, pour servir de remède contre les différentes maladies qui viendront dans le courant de l'année visiter les familles des pèlerins. Ce pitchai-soorou occupe une place importante dans le programme de la fête. Quand pour des raisons spéciales le Missionnaire n'a pas lieu d'être content des pèlerins, il ne peut pas leur infliger de plus grande punition que de les en priver. — La distribution du riz terminée, tous les pèlerins, sur un signe du R. P. Supérieur, se mirent à genoux, et les huit Missionnaires qui avaient assisté à la distribution leur donnèrent tous ensemble une dernière bénédiction. Une heure après tous étaient partis : il ne restait plus 200 personnes à Madhu.

« Et maintenant, mon Révérend Père, vous me demanderez peut-être comment, dans un pays aussi désert et dans une saison aussi chaude, on est parvenu à fournir de l'eau à tant de monde. C'est le R. P. Gouret qui s'est chargé de résoudre ce problème. Il y a quelques années, le R. P. Gourdon s'était déjà occupé de cette grave question. Il avait fait creuser un puits à un quart de mille environ de l'église, dans le lit d'une petite rivière desséchée pendant l'été. C'est à partir de ce jour que le pèlerinage devint de plus en plus prospère. Le nombre toujours croissant des pèlerins exigeait cependant un réservoir d'eau plus abondant. Le R. P. Gouret fit creu-

ser, il y a deux ans, un nouveau puits, à quelques pas seulement de l'enclos de l'église. Contre toute attente, on trouva une eau abondante et claire, qui a suffi cette année à l'approvisionnement du camp des pèlerins. Ce puits est vraiment un chef-d'œuvre. Bâti tout entier en belles pierres de corail, il mesure 18 pieds de diamètre, et contient, même pendant la saison la plus chaude de l'année, plus de 4 mètres d'eau.

« Le R. P. Gouret n'a pas oublié non plus la bonne installation des Missionnaires. Une maison commode et spacieuse, entourée de larges vérandas, a remplacé les huttes en terre qui servaient d'abri aux Missionnaires pendant la neuvaine qui précède la fête, ou quand ils étaient obligés de stationner pendant quelque temps à Madhu. Reste cependant le grand œuvre : la construction d'une église en rapport avec les besoins du pèlerinage, et la dignité de Celle qu'on vient y invoquer. Le Père administrateur pense être à même de commencer le travail l'année prochaine. Puisse son désir se réaliser, et l'église de Notre-Dame du Saint-Rosaire s'élever rapidement sur ce sol béni que Marie a daigné choisir elle-même pour manifester son pouvoir à ce pauvre peuple, encore assis en grande partie à l'ombre de la mort et dans les ténèbres du paganisme !

« Dès le dimanche soir les Missionnaires commencèrent à se séparer pour se rendre dans leurs missions respectives. Mgr Bonjean avait bien voulu nous confier, au R. P. Murphy et à moi, les missions de Vedattativæ, de Coilkulam, Puloukkadou, d'Ilouppaikkadavai. Nous ne devions commencer notre besogne que le 16 juillet. En attendant, le R. P. Murphy partit pour le Vanny, où il donna la mission dans quatre petites églises, pendant que de mon côté j'accompagnai le R. P. Supérieur à Adamben, où nous donnâmes la mission.

« Notre travail terminé, nous rentrâmes à Jaffna juste à temps pour reprendre nos classes au collège.

« Agréez, etc.

« CH. MASSIET, O. M. I. »

PROVINCE BRITANNIQUE.

VOYAGE DU TRÈS RÉVÉREND PÈRE SUPÉRIEUR GÉNÉRAL.

Lettre du R. P. Anger au R. P. de l'Hermite, assistant général.

Kilburn, 14 juin 1881.

MON RÉVÉREND PÈRE,

Vous m'avez demandé, il y a peu de jours, de vous tenir au courant des incidents du voyage que notre bien-aimé Père allait entreprendre dans la province britannique et pendant lequel je devais être son compagnon avec notre cher F. COLLIN. Votre intention était de faire participer tous les membres de notre chère famille religieuse aux joies que cette visite si désirée allait causer dans nos communautés d'outre-Manche et de publier dans nos annales les notes que je recueillerais sur mon passage. Bien que je me sente tout à fait inférieur à une pareille tâche, je n'hésite pas à entreprendre de vous satisfaire. Je vais donc consigner dans ces pages tout ce que je croirai rencontrer d'intéressant ; je vous les enverrai telles que ma pauvre plume saura les écrire, et vous en ferez ensuite l'usage que bon vous semblera. Je vous demande seulement la permission de ne vous les remettre qu'à la fin de ce voyage, de peur que, ne me

sentant pas le courage d'aller jusqu'au bout, vous ne commenciez dans nos annales une publication qui resterait inachevée.

Cela dit, je commence tout de suite.

Je vous trace ces premières lignes de notre maison de Kilburn, où nous sommes arrivés depuis quelques heures seulement. Notre voyage de Paris ici a été heureux et favorisé d'un temps splendide. Aucun incident jusqu'à Calais. C'était la première fois que je faisais ce trajet; aussi étais-je empressé à regarder tout ce qui pouvait attirer mon attention et à consulter mon Guide pour que rien ne m'échappât. En passant à Boulogne, nous saluâmes de loin Notre-Dame, et en sortant de la ville nous aperçûmes la colonne de la Grande Armée élevée sur l'emplacement du camp où Napoléon I[er], en 1804, avait réuni 180000 soldats pour opérer une descente en Angleterre. A notre gauche nous jouissions d'une magnifique vue sur la mer, nous la longeâmes jusqu'à notre arrivée à Calais. Le chemin de fer nous conduisit au point de la jetée où était amarré le bateau de Douvres. Ce bâtiment, que l'on appelle le *Calais-Douvres*, est un splendide vapeur construit tout exprès pour opérer la traversée entre la France et l'Angleterre. Il n'a pas le même aspect que les autres; ce sont deux bateaux presque juxtaposés qui supportent tout un aménagement de salons, de cabines, de plates-formes, etc., disposés avec tout le confortable qu'on peut désirer. Nous montâmes à bord et nous nous installâmes dans un grand salon où nous étions fort à notre aise. La traversée s'effectua dans les meilleures conditions, grâce à un ciel sans nuages et à une mer parfaitement calme. Au bout d'une heure trois quarts nous arrivâmes à Douvres. On entre dans la ville par une poterne, sorte de brèche pratiquée dans le rempart, et on se trouve en présence du train prêt à partir.

Le R. P. Cox, supérieur de Kilburn, avait été prévenu de l'arrivée du Supérieur général et prié de venir à sa rencontre jusqu'à Douvres. Nous le cherchâmes vainement au milieu de la foule, le cher Père n'était pas là. Nous étions cependant assez embarrassés, car nous arrivions dans un pays dont nous ne comprenions pas la langue. Nous ne savions que le nom de la gare où nous devions descendre à Londres. Un employé à qui nous montrâmes nos billets nous dit quelques mots que nous ne comprîmes pas et nous fit monter dans un compartiment qu'il ferma à clef. Ce dernier détail était une attention de sa part, mais ce fut à Londres seulement que nous devinâmes ce qu'il avait voulu nous dire. Un mot en grosses lettres : *Smoking*, était écrit sur les fenêtres de notre wagon, et ce mot indiquait une voiture réservée aux fumeurs.

Le train marchait à toute vitesse et ne s'arrêta pas jusqu'à Londres. Nous longeâmes d'abord les côtes de la Manche ; des hauteurs où nous étions, nous pûmes, grâce à un brillant soleil, voir encore quelque temps les côtes de France ; mais à partir de Folkestone nous nous enfonçâmes dans l'intérieur du pays sans plus savoir où la vapeur nous emportait, nous n'avions pas même le temps de lire les noms des stations. Cette contrée est fort belle. A chaque instant on découvre des fermes avec des tourelles de forme originale, d'immenses champs de houblon, des prairies tenues comme des pièces de gazon, de nombreux troupeaux. Les villages ont un aspect agréable et certains sites sont délicieux. Au moment où nous arrivions à l'un des endroits les plus charmants de la route, notre T. R. Père parvint à déchiffrer le nom d'une station : c'était Chislehurst. Nous arrivions aux environs de Londres, nous en eûmes la preuve sans retard, car le soleil se cacha derrière un brouillard qui devint de

plus en plus épais à mesure que nous avancions. Les signes de la proximité d'une grande ville se multiplièrent aussi : nous aperçûmes çà et là quelques monuments, et bientôt le train, après avoir traversé la Tamise, s'arrêta dans une grande gare, à Cannon-Street. Notre portière s'ouvrit aussitôt et nous nous trouvâmes en présence du R. P. Cooke, accouru là pour souhaiter la bienvenue à notre bien-aimé Père. Après cette course vertigineuse qui avait duré deux heures, ce fut une grande joie pour nous de trouver enfin quelqu'un de connaissance. Notre T. R. Père remercia le R. P. Cooke de sa bonne inspiration et se félicita de ce que le premier de nos Pères qui venait le saluer dans la Province britannique était précisément celui qui la connaissait le mieux et qui y avait travaillé depuis le plus longtemps. Ce bon Père nous expliqua l'absence du R. P. Cox à Douvres : une erreur de date contenue dans la lettre qui annonçait l'arrivée était la cause du malentendu; l'erreur avait été découverte trop tard pour permettre au Père de prendre le train de Douvres. Nous le trouvâmes à la gare de Charing-Cross, où nous arrivâmes en quelques minutes. Le R. P. Cox, en offrant ses filiaux hommages à notre T. R. Père, lui dit tout son regret de n'avoir pu répondre à son appel ; il eût été heureux d'accueillir le Supérieur général dès son arrivée sur la terre anglaise.

Nous étions à Londres, mais bien loin encore de Kilburn. Il nous fallut trois quarts d'heure en voiture pour y arriver.

Que vous dirai-je de l'accueil fait à notre Très Révérend Père par ses fils de Kilburn et ceux de Tower-Hill qui étaient venus là pour le saluer? Ce fut, comme vous devez bien le penser, une explosion de joie. Nos Pères étaient au comble du bonheur de posséder enfin au milieu d'eux celui dont depuis si longtemps ils désiraient

la présence. Et que de choses à se dire ! On demande des nouvelles de la France, de nos Pères ; il faut raconter les épisodes des expulsions, etc. Notre bien-aimé Père répond avec empressement à des désirs si légitimes et il se prête à tout avec une bonté charmante. Mais on n'oublie pas que nous sommes en voyage depuis douze heures, et on nous conduit au réfectoire, où la conversation continue avec la même animation.

Après le repas on fait une petite promenade au jardin, et notre Très Révérend Père s'arrachant enfin à ces aimables causeries va se reposer pendant que, plus fatigué que lui, je couche ces phrases sur le papier en profitant des dernières lueurs du jour qui semble ne vouloir plus finir dans ce pays.

Kilburn, 16 juin. C'est aujourd'hui la fête du Très Saint Sacrement. En Angleterre, cette fête est d'obligation. Nos catholiques ne travaillent pas aujourd'hui et assistent à la très sainte messe ; cependant la pompe solennelle est renvoyée au dimanche, comme en France.

Hier, notre Très Révérend Père est resté toute la journée à Kilburn. Il n'est sorti un moment que pour aller souhaiter le bonjour aux Sœurs de l'Espérance, dont la maison est en face de la nôtre, de l'autre côté de Quex-Road.

Nos Pères, à Tower-Hill et ici, ont été occupés tout le jour à entendre les confessions. Le Supérieur général a profité de cela pour visiter toute la maison de Kilburn en détail.

Notre établissement se compose de trois constructions distinctes : l'église et deux maisons d'habitation. Une de ces maisons servait autrefois de chapelle, elle en a conservé un certain cachet à l'extérieur, et intérieurement au rez-de-chaussée les divisions ne sont pas définitives ; au premier étage l'ancienne chapelle a conservé toutes

ses dimensions. L'autre maison, reliée provisoirement à la première par un couloir de construction fort légère, est mieux divisée, mais insuffisante pour une communauté à laquelle est annexé un juniorat. Pour nous donner l'hospitalité, ainsi qu'au R. P. Provincial, arrivé la nuit dernière, nos Pères sont obligés de se gêner; ils le font avec une bonne grâce parfaite. Ils sont, du reste, coutumiers du fait, et quand il s'agit de la famille, ils savent joyeusement s'oublier eux-mêmes pour ne penser qu'aux autres, ainsi qu'ils l'ont prouvé, au moment où nos Frères scolastiques partant pour l'Irlande trouvèrent chez eux l'hospitalité la plus cordiale.

L'église de Kilburn, consacrée au Sacré Cœur de Jésus, est vraiment belle. Elle n'est pas entièrement achevée, il y manque le transept et le sanctuaire. Je n'ai pas à la décrire, je crois qu'on en a déjà parlé dans les annales; mais je puis bien dire que, lorsqu'on y entre, on est frappé de la propreté et du bon goût qui y règnent. C'est vraiment la maison du bon Dieu, et les âmes pieuses doivent y prier volontiers.

Nos Pères ont ici un vaste terrain, et l'air de Kilburn est bien différent de celui qu'on respire à Londres. Ce quartier, d'ailleurs, est réputé un des plus salubres de la capitale anglaise.

Le R. P. Provincial est arrivé dans la nuit. Il a fait diligence pour rejoindre ici notre vénéré Père, qu'il veut accompagner partout et ne plus quitter, tant qu'il sera dans la province. Aujourd'hui il s'est mis à notre disposition pour nous conduire à Tower-Hill, où nous avons passé une partie de notre temps.

Les communications sont des plus faciles entre Kilburn et Tower-Hill, bien qu'il y ait une distance considérable entre nos deux maisons. Outre plusieurs lignes d'omnibus qui passent tout près d'ici, il y a aux environs trois

lignes de chemins de fer qui peuvent faire arriver au quartier de Tower-Hill. Nous avons pris, pour aller, le chemin de fer métropolitain qui part de la gare de West-Hampstead et aboutit à Aldgate, tout près de la maison de nos Pères. Cette ligne est presque entièrement souterraine; c'est commode, mais peu agréable. Quand on a passé une demi-heure ou trois quarts d'heure dans une atmosphère peu saine, on est heureux de remonter à la surface du sol.

Nos Pères de Tower-Hill firent le plus aimable et le plus filial accueil à notre très révérend Père. La joie la plus cordiale a présidé à cette première visite toute d'affection. Nos pauvres Pères sont bien mal logés dans une maison étroite et incommode. Heureusement, nous avons pu voir en passant la construction qui s'élève à côté de leur église, et qui leur prépare un gîte où ils seront plus au large que dans leur demeure actuelle. Ils seront, là aussi, tout près de la gracieuse église où ils exercent leur saint ministère.

Notre Supérieur général l'a visitée avec le plus vif intérêt. Il ne la connaissait pas encore et il l'a admirée; l'autel du Saint-Esprit, surtout, l'a frappé par le fini des détails et le goût de l'ornementation. Le P. Cooke a lieu d'être fier de toutes ces belles choses qu'il a tant de bonheur à montrer en détail; il parle de ses projets d'agrandissements pour l'église, et la dépense à faire pour les réaliser ne paraît pas l'effrayer. Il nous conduit dans le sous-sol, où nous sommes surpris de trouver une installation complète pour les jeunes gens du quartier qui viennent là passer agréablement leurs soirées. Il nous montre aussi les écoles de la paroisse, qui sont également son œuvre; mais nous n'avons pas le temps de les visiter. Ces écoles de garçons et de filles, où il y a une population de 500 à 600 enfants, pauvres pour la plupart, font partie

d'un immense bâtiment à proximité de l'église. Des instituteurs pour les garçons, et les Sœurs de la Sainte-Famille pour les filles, s'adonnent là à un ministère de dévouement qui assure aux enfants des familles catholiques du quartier les bienfaits d'une éducation vraiment chrétienne.

Après le dîner, nous allâmes faire une visite aux Sœurs de la Sainte-Famille, puis le Supérieur général se rendit chez S. Em. le Cardinal Manning, pour lui offrir ses hommages.

Vous n'ignorez pas que la ville de Londres n'appartient pas tout entière au même diocèse catholique. La partie située au nord de la Tamise est du diocèse de Westminster, tandis que la partie sud appartient au diocèse de Southwark, de telle sorte que deux Évêques catholiques ont leur cathédrale respective dans la même ville de Londres. L'intention du Supérieur général, en arrivant à Londres, était de visiter les deux prélats ; mais nous avons appris depuis notre arrivée ici la mort de Mgr Dennell, Évêque de Southwark, qui est décédé hier. C'est à sa bienveillance que la Congrégation doit la fondation de Jersey ; nous ne pouvons l'en remercier qu'en priant pour le repos de son âme. Il ne restait donc plus à notre Très Révérend Père qu'à voir Mgr Manning, Archevêque de Westminster.

A peine étions-nous introduits, que Son Eminence entra. Le Cardinal est un grand vieillard à l'air austère et aux traits accentués. Il était revêtu de la simarre et portait la calotte rouge. En le voyant apparaître, il a fait naître involontairement dans mon esprit un rapprochement entre Londres et Paris, car les deux grandes capitales possèdent chacune un prince de l'Eglise revêtu de la pourpre, et tous les deux sortis des rangs de congrégations religieuses, lesquelles sont grandement honorées par leur

dignité et leurs vertus. Son Eminence accueillit notre Très Révérend Père avec une politesse exquise, s'exprimant parfaitement bien en français. On parla des grandes questions du jour et surtout des épreuves de la religion catholique en France. Un mot aimable fut adressé au R. P. Provincial et aux deux Supérieurs de Tower-Hill et de Kilburn et, avant de nous donner sa bénédiction, le Cardinal octroya gracieusement à notre vénéré Père toutes les facultés dont il voudrait user dans le diocèse.

Pour rentrer à Kilburn, nous avons pris une autre ligne que ce matin ; cette fois, la voie ferrée se maintint longtemps au niveau des toits de la ville. Elle nous fit aboutir tout aussi près de notre maison que la gare d'où nous étions partis le matin.

Kilburn, 19 *juin*. Les jours précédents ont été employés par le Supérieur général aux travaux de la visite canonique qu'il fait simultanément à Kilburn et à Tower-Hill. Je n'ai rien à dire de ces opérations, bien qu'elles soient la grande affaire pour laquelle notre Très Révérend Père a entrepris ce voyage. Cette visite sera, avec la grâce du bon Dieu, le point de départ d'un redoublement de zèle et de ferveur pour tous nos Pères et Frères de la Province britannique. Dieu récompensera notre vénéré Père de son dévouement et de ses efforts pour le maintien parmi nous de l'esprit de notre vocation, et les âmes bénéficieront, dans une large mesure, des conseils et des encouragements donnés par lui à ceux qui, de près ou de loin, travaillent à les sanctifier.

Aujourd'hui c'est dimanche, jour de repos. En Angleterre, tout travail cesse rigoureusement, la loi civile et la loi religieuse sont parfaitement d'accord sur ce point, et le peuple s'y montre généralement soumis. Ici le bruit de la rue n'empêche pas d'entendre le son des cloches. Plusieurs fois dans la journée nous avons entendu de

bruyants carillons ; mais, hélas ! ces joyeuses sonneries partent de clochers qui ne surmontent pas des églises catholiques. Celles-ci, pour la plupart, se taisent encore et le culte demeure tout à l'intérieur.

Nos catholiques sont cependant en grande fête aujourd'hui. C'est la solennité du Très Saint Sacrement. Les protestants ne connaissent pas cette fête, leurs églises sont vides de ce qui est notre trésor à nous, la sainte Eucharistie. On éprouve un véritable serrement de cœur quand on visite, par exemple, comme je l'ai fait avant-hier, cette magnifique église abbatiale de Westminster, transformée maintenant en une sorte de Panthéon. Il y a là bien des richesses artistiques, on y entend des chants ravissants, et pourtant tout y manque pour le culte catholique : c'était un écrin et le divin diamant n'y est plus... Nos églises, à nous, quelque modestes qu'elles soient, possèdent et gardent la sainte Eucharistie, et ce soir les fidèles s'y portent en foule pour célébrer le triomphe du corps de Notre-Seigneur réellement présent dans la sainte hostie.

La procession liturgique a eu lieu ce soir à huit heures dans notre église de Kilburn, et on m'a fait l'honneur de m'inviter à porter le Très Saint Sacrement. La cérémonie a été pieuse et s'est faite avec toute la pompe possible. La procession ne peut pas sortir de l'église, mais elle se déploie dans l'intérieur à travers la foule qui chante et prie avec ferveur. Les enfants des écoles ouvrent la marche portant des fleurs ; viennent ensuite des associations diverses, puis de petites filles en blanc, couvertes de longs voiles et jetant des fleurs sur le passage du Saint Sacrement ; enfin des hommes portant des flambeaux et escortant le dais abritent la sainte Eucharistie. Il n'y a là rien de bien extraordinaire pour nous qui avons vu d'autres processions bien plus belles, cependant on est

ému et porté à prier avec plus de ferveur ; on dirait que l'on sent davantage la réalité de la présence de Notre-Seigneur.

Ici, chaque fois que l'on donne la bénédiction du Saint Sacrement, avant de replacer la sainte hostie dans le tabernacle, le prêtre agenouillé commence à haute voix et en anglais une série de prières qui sont des actes de foi, d'adoration et de remerciement envers Dieu, la sainte Eucharistie et la sainte Vierge. Le peuple répète chaque invocation après le prêtre. Nous avions déjà entendu ce dialogue, mais ce soir il nous semblait plus pénétré que d'habitude des accents de la foi et de la piété. Evidemment ce peuple ne prie pas seulement des lèvres, le cœur est d'accord avec ce que la bouche confesse.

Ai-je besoin de dire que nous avons aujourd'hui beau coup pensé à la France? Autrefois le cortège de Notre-Seigneur parcourait librement nos rues, et maintenant que de villes, dans notre pauvre patrie, où la sainte Eucharistie ne reçoit pas autant d'hommages qu'elle en a reçus aujourd'hui dans cette ville de Londres !

Kilburn, 22 juin. Les visites sont terminées à Kilburn et à Tower-Hill ; nous devons partir demain pour Leeds.

Notre bien-aimé Père a laborieusement employé ses moments depuis son arrivée à Londres. Il a tout vu par lui-même ; rien ne lui a échappé des œuvres et des travaux de nos Pères. Ceux-ci ont pu tout à leur aise s'entretenir avec lui ; il s'est livré paternellement à eux, s'intéressant à tout ce qui les concerne et à tout ce qui touche aux intérêts de notre Congrégation dans ce pays. Le petit juniorat de Kilburn n'a pas été oublié, il retirera aussi des fruits des affectueux encouragements qu'il a reçus du chef de notre chère famille.

Pendant la dernière séance de notre bien-aimé Père à Tower-Hill, ses compagnons de voyage sont allés vi-

siter la Tour de Londres, située dans le district de nos Pères. Le R. P. Bourde, Supérieur de Jersey, arrivé la veille, s'était joint à nous. Ce cher Père se rend à Inchicore, où il doit prêcher la retraite d'ordination à nos scolastiques.

Ce qui nous a touchés le plus à la Tour de Londres, ce ne sont pas les joyaux de la Couronne qu'on y garde, ni les magnifiques galeries d'armes, ce sont les souvenirs des glorieux martyrs qui y ont tant souffert. Faut-il vous dire que, pendant notre visite en ces lieux sanctifiés par tant de héros de la foi, nous avons entendu des Françaises, qui se trouvaient là en même temps que nous, plaisanter de la façon la plus sotte sur les détails que nous donnait notre guide? Nous en rougissions pour elles et nous avons bien vite fui cette société peu convenable.

Nous n'avons pu visiter l'église de la Tour, dédiée à saint Pierre ès liens; mais nous étions heureux de penser que l'an dernier, le jour même de cette fête, un des nôtres, le R. P. Cooke, en qualité d'aumônier catholique de la garnison, a pu, non loin de là et dans l'enceinte même de la Tour, célébrer la sainte messe et renouveler plusieurs fois depuis lors l'offrande du saint sacrifice. C'est un présage heureux pour l'avenir.

Leeds, 25 *juin*. Nous avons quitté Londres avant-hier, 23. Le R. P. Provincial va désormais être le fidèle compagnon de notre T. R. Père, et je m'en réjouis, car il paraît très expérimenté dans la science des voyages, et il s'acquitte fort aimablement de sa mission.

Le trajet n'a rien de bien intéressant. A mesure qu'on approche du district houiller, dont Leeds est un des principaux centres, on aperçoit de nombreuses agglomérations de fabriques et d'usines; mais ce n'est rien, comparé à la ville de Leeds elle-même; elle se devine de fort loin par l'épais nuage de fumée qui la surmonte toujours.

A la gare de cette ville notre bien-aimé Père est joyeusement accueilli par le R. P. Pinet, dont les vœux les plus chers sont comblés. Cet excellent Père ne tarit pas dans les expressions de sa joie. Nous montons en voiture et au bout de quelques minutes nous arrivons au pied de la colline Sainte-Marie ; c'est le district de nos Pères ; à mesure que nous apercevons les diverses constructions dues à leur zèle, le R. P. Pinet nous les montre avec une légitime fierté.

Nous descendons de voiture à la porte de notre maison. Toute la communauté est là, à l'exception du P. Nicoll, qui n'est rentré que dans la soirée. Pendant qu'on souhaite la bienvenue à notre T. R. Père, le bon P. Pinet fait arborer sur la tour de l'église le drapeau pontifical et au centre du jardin le drapeau irlandais ; de la sorte tout le monde saura qu'on est en fête chez les Pères. Du reste, l'arrivée du Supérieur général était déjà connue, et dès le soir plusieurs associations sollicitent l'honneur de lui présenter leurs hommages. Comme il n'est pas possible de satisfaire tout le monde, il est convenu que le R. P. Pinet remerciera chaque association et excusera notre bien-aimé Père.

Deux fois déjà le Supérieur général avait visité Leeds ; mais il a revu avec bonheur cette magnifique église Sainte-Marie, un des plus beaux monuments catholiques de l'Angleterre, avec ses autels si richement sculptés et ses décorations de si bon goût, témoignage vivant et du zèle de nos Pères pour la beauté de la maison de Dieu et de la piété des fidèles qui contribuent si volontiers à ces dépenses.

La maison de nos Pères s'élève sur une colline d'où l'on aurait une vue admirable, si l'épaisse fumée des fabriques n'étendait continuellement un triste et sombre voile sur tout le paysage. On dit que le dimanche seule-

ment, quand le temps n'est pas couvert, on peut voir la ville et de la ville voir la colline.

A côté de la maison se trouve l'église, un peu plus loin le grand couvent des Sœurs de la Sainte-Famille, auquel depuis peu d'années a été adjoint un bel orphelinat. En contre-bas du couvent sont les écoles des filles de la paroisse, dirigées par les Sœurs, et plus loin une maison d'asile pour les jeunes ouvrières des fabriques. L'école des garçons est d'un autre côté, mais toujours sur le terrain de nos Pères, qui ont encore dans une autre direction une vaste salle de réunions et de fêtes pour les jeunes gens, avec toutes sortes d'accessoires. C'est un ensemble merveilleux, et il indique suffisamment le grand bien que nos Pères font à la population.

Notre bien-aimé Père a commencé dès hier les travaux de la visite canonique et déjà il a parcouru tout cet ensemble.

Cédant aux prières du R. P. Pinet, il a accepté de faire une petite visite dans les écoles de filles. C'était un piège auquel il s'est très aimablement fait prendre. En effet, dans chaque classe il a dû recevoir des adresses, entendre des chants. Pour les enfants c'était une véritable fête ; les classes étaient décorées de guirlandes et ornées d'inscriptions en anglais et en français, comme les adresses et les chants. Dans ces écoles il y a une multitude d'enfants ; la plupart appartiennent à de pauvres familles d'ouvriers qui n'ont guère d'autre fortune que leur foi. Grâce à nos Pères et aux Sœurs qui les secondent si bien, ces chères petites recevront au moins cet héritage, et c'est le plus précieux.

Après les écoles il fallut voir l'orphelinat. Les petites filles, encore mieux dressées que les autres, firent une très gracieuse réception ; aussi notre bien-aimé Père voulut-il leur accorder quelques faveurs, entre autres la promesse

d'un *tea-party*, promesse qui fut accueillie avec un véritable enthousiasme. L'orphelinat fut visité dans tous ses détails et son installation si parfaite reçut des éloges mérités. Près d'une centaine de petites filles de tout le comté d'York trouvent là un asile, le bienfait d'une éducation chrétienne et le moyen de gagner plus tard honnêtement leur vie.

Sicklinghall, 29 *juin*. Nous sommes depuis deux jours dans cette charmante résidence. Avant de vous en parler, laissez-moi vous dire comment ont été occupées nos journées précédentes à Leeds.

Le Supérieur général a continué sa visite, qu'il a clôturée le dimanche 26. Ce jour-là, selon la recommandation qui nous en avait été faite, nous avons tenu à assister à la messe des enfants, qui se dit à neuf heures et demie. Le R. P. Provincial nous a conduits à la tribune de l'orgue pour nous permettre de mieux jouir du coup d'œil.

Les enfants des écoles remplissent la grande nef dont tous les bancs leur sont réservés, les petits garçons d'un côté et les petites filles de l'autre ; les autres personnes demeurent dans les nefs latérales. Les maîtres et maîtresses sont placés de distance en distance, et quelques sœurs se tiennent dans le passage du milieu, allant et venant pour exercer une surveillance rigoureuse. C'est un fort joli spectacle ; mais ce qui n'est pas moins agréable, c'est la tenue convenable de ces enfants et le chant de leurs cantiques appropriés aux diverses parties de la messe. Le R. P. Pinet, qui soigne avec tant de sollicitude cette chère jeunesse, célèbre habituellement cette messe, pendant laquelle il fait une instruction suivie d'un catéchisme. Il ne manque pas d'interroger les enfants et de leur adresser les compliments qu'ils méritent. Le T. R. Père général a été satisfait d'avoir vu cette char-

mante réunion, et l'après-midi il voulut encore assister au salut du très saint Sacrement donné spécialement aussi pour les enfants.

Le service religieux se fait de la façon la plus convenable dans cette belle église. Les chants surtout sont fort remarquables. Le R. P. Gobert a su former des chœurs qui exécutent de fort beaux morceaux, et c'est vraiment un plaisir d'assister aux plus simples cérémonies, car on est sûr de les voir toujours bien faites et d'entendre des chants toujours pieux et de bon goût. Cela explique pourquoi les pauvres gens du quartier aiment tant leur église, et aussi comment il se fait qu'on la visite si volontiers des autres quartiers de la ville.

Nous sommes arrivés ici avant-hier. Le voyage n'est pas long ; la gare où l'on prend le train est au pied de la colline Sainte-Marie, dans la paroisse même de nos Pères, et en trois quarts d'heure on arrive à Wetherby, petite ville où il faut descendre pour monter en voiture et franchir les quelques milles qui la séparent de Sicklinghall. Le R. P. Brody, supérieur de cette maison, était à la gare avec son équipage. Nous avions déjà vu ce cher Père à Leeds, où il était venu saluer le Supérieur général. Il nous installa dans un cab qu'il s'était procuré ; pour que notre bien-aimé Père y fût plus à son aise, lui-même monta dans son petit break avec le F. Collin, et en peu de temps nous arrivâmes à la maison de nos Pères. Nous y trouvâmes réunis les RR. PP. Laffan et King avec les FF. Duignam et Anglym, qui formaient tout le personnel de la communauté. Notre T. R. Père fut reçu là comme partout, avec les témoignages du respect le plus filial et de la joie la plus vive.

Sicklinghall est un petit village très gentil et fort paisible ; malheureusement les catholiques y sont peu nombreux. La plupart des habitants sont méthodistes, et pen-

dant longtemps ils ont eu pour prédicateur un forgeron dont l'atelier est en face de notre maison.

La résidence de nos Pères est vaste, mais en partie inhabitée; derrière la maison il y a un jardin et, de plus, nos Pères possèdent encore quelques champs. L'église, convenable et bien tenue, n'a rien de remarquable. Elle est entourée d'un cimetière dans lequel on voit plusieurs monuments; ce sont les tombeaux de divers membres de la famille, bienfaitrice de la Congrégation, à qui nous devons cet établissement, et de plusieurs autres catholiques de Leeds qui ont voulu reposer en ce lieu afin d'avoir des prières assurées après leur mort. Un autre petit cimetière, dans une cour intérieure, renferme les restes mortels de plusieurs de nos Pères et Frères de Leeds.

Sicklinghall était autrefois l'unique juniorat de la Province britannique. Un grand nombre de nos Pères y ont fait leurs études et ont conservé le meilleur souvenir de cette charmante résidence, qu'on appelait alors du poétique nom de Lis-Marie. Maintenant deux Pères seulement y résident d'une manière habituelle, mais les malades et ceux qui ont besoin de repos y trouvent une parfaite tranquillité et un air excellent. Nos Pères sont là au centre d'un vaste district dont ils ont la charge. A Wetherby, dépendant aussi de leur district, on a construit dernièrement une charmante église, grâce à la libéralité d'un excellent catholique habitant de cette ville. Un de nos Pères en fait le service.

A côté de la maison des Pères se trouve le couvent des Sœurs. C'est une succursale de celui de Leeds et une maison de repos pour les malades. Une des Sœurs est chargée de la petite école paroissiale.

Notre vénéré Père fait ici en ce moment ce qu'il a déjà fait à Londres et à Leeds. Il visite tout, s'intéresse à tout et donne à chacun les avis que lui suggèrent son

affection pour les nôtres et son désir du plus grand bien de la Congrégation.

Le R. P. Provincial, à qui ce pays est connu, car il a résidé ici en qualité de junioriste, voudrait nous faire faire quelques excursions dans les environs ; notre bien-aimé Père se contente de quelques promenades, du reste fort agréables. Ici, nous n'avons pas besoin, comme dans les villes, de changer de vêtements chaque fois que nous sortons; les paisibles habitants de la contrée ne s'effarouchent pas de la vue d'une soutane.

Hier soir, pendant notre récréation, un visiteur est arrivé. C'était un médecin, ami de la maison et excellent catholique ; il parle français et nous a charmés par le récit de ses récents voyages en France, en Espagne et à Rome. Il nous a dit, en toute simplicité, que c'était sa fête demain et qu'il voulait se confesser. Comme il habite à plusieurs milles d'ici, nos Pères lui ont donné l'hospitalité pour la nuit. Ce matin, ce bon docteur a assisté à la messe du R. P. Provincial, l'a servie et y a fait la sainte communion.

Aujourd'hui nous célébrons la fête de saint Pierre. Cette fête est d'obligation en Angleterre, aussi le R. P. Brody a-t-il dû se rendre à Wetherby pour y célébrer la sainte messe. A son retour vers midi, il nous a ramené le R. P. Pinet qui venait faire avec nous la fête du prince des Apôtres. Notre dîner a été gai et nous nous sommes souvenus du R. P. Aubert.

Leeds, 1er juillet. Nous avons fait nos adieux hier à Sicklinghall, notre bien-aimé Père ayant achevé sa visite. En passant à Wetherby pour y prendre le train, nous nous sommes arrêtés quelques minutes pour voir la nouvelle église qui remplace fort avantageusement la pauvre salle dans laquelle jusqu'à ce jour on disait la messe. Notre T. R. Père a tenu à visiter aussi M. Haust, cet

excellent catholique à la libéralité duquel elle est due; il l'a remercié au nom de la Congrégation et aussi au nom des fidèles qui en profiteront.

Notre rentrée à Leeds fut signalée par un curieux incident. En quittant la gare, le R. P. PINET, qui était avec nous, chercha quelques enfants pour leur confier nos bagages. Il n'y en avait là que deux, dont l'un était protestant. Il fallut les prendre tous les deux. Nous étions au pied de la colline Sainte-Marie, dans la paroisse de nos Pères, et nous cheminions tranquillement à travers des rues habitées par de pauvres ménages et traversées souvent par des cordes sur lesquelles on avait, sans façon, étendu le linge à sécher.

Les gens, en nous entendant passer, sortaient, tenant à honneur de saluer les Pères, et les deux enfants marchaient à nos côtés chargés de nos sacs. Mais nous avions à passer devant l'école des garçons et c'était l'heure de la sortie. En un clin d'œil nous fûmes entourés d'une nuée de bambins costumés pour la plupart d'une façon aussi misérable que pittoresque. Bien entendu, tous ces pauvres *boys* nous saluèrent et nous firent la conduite. Malheureusement l'un d'eux reconnut le petit protestant et chuchota quelques mots à l'oreille de ses camarades; aussitôt un mouvement hostile se fit dans toute la bande. On ne pouvait admettre qu'un protestant rendît service aux Pères, il n'était question de rien moins que de faire un mauvais parti à cet audacieux. Nous aurions eu probablement une scène sans la présence du R. P. PINET, universellement connu et respecté dans la paroisse. Il intervint fort à propos et tint à distance les plus excités, mais il dut veiller de près sur le petit protestant qui, grâce à lui, échappa à une vilaine aventure.

Le soir, à l'orphelinat, notre vénéré Père assista à une charmante fête donnée par les orphelines à l'oc-

casion du *tea-party* qui leur avait été accordé à la précédente visite. Mais un peu plus tard, pendant la récréation qui suivit le souper, nous assistâmes à un spectacle d'un autre genre, où nous trouvâmes grandement à nous édifier. Un appel avait été fait aux hommes qui seraient libres de leur temps d'avoir à se réunir dans la salle des jeunes gens pour se rendre de là processionnellement à l'église, afin d'y faire une des visites jubilaires. Plus de trois cents hommes répondirent à l'appel. On distribua à chacun le ruban ou l'insigne de l'association à laquelle il appartenait, et ils se groupèrent aussitôt sous la direction des chefs de section. Rangés deux à deux et précédés d'un corps de musique qui jouait un air religieux, ils s'avancèrent gravement et dans l'attitude la plus recueillie. C'était vraiment une cérémonie magnifique. Nous pensions, en l'admirant, à notre pauvre France, où les spectacles de ce genre deviennent de plus en plus rares. La procession arrivée à l'église, chacun gagna sans confusion la place qui lui était indiquée et l'exercice commença. Le R. P. O. Reilly, qui présidait, monta en chaire, fit une instruction sur le jubilé, on récita les prières prescrites et la bénédiction du Très Saint Sacrement mit fin à l'exercice.

Des réunions de ce genre ont eu lieu déjà plusieurs fois et se renouvelleront pendant le temps du jubilé, toujours avec la même édification. Du reste, même en temps ordinaire, il y a, dans l'église Sainte-Marie, des exercices fréquents. Nos Pères ont eu la bonne pensée d'enrôler presque toute la population de la paroisse dans diverses associations : il y en a pour les hommes et les jeunes gens, pour les femmes mariées et les jeunes filles, et chacune de ces associations a ses jours de réunions et ses fêtes. Ce sont d'excellents moyens d'entre-

tenir la piété dans les familles et de se mettre en relations constantes avec les fidèles.

Aujourd'hui nous avons fait quelques visites en ville. Le Supérieur général n'avait pas encore pu rendre visite à Mgr l'Evêque de Leeds, absent depuis notre arrivée. Il s'est présenté cette après-midi à l'évêché. Monseigneur sortait au moment où nous arrivions chez lui; il rentra aussitôt pour recevoir notre T. R. Père, et son accueil fut des plus courtois et des plus bienveillants. Il tint à nous faire lui-même les honneurs du séminaire attenant à sa demeure, et ne permit à notre bien-aimé Père de se retirer qu'après lui avoir montré en détail cet intéressant établissement.

De l'évêché, nous sommes allés voir un des principaux bienfaiteurs de l'église Sainte-Marie. Notre T. R. Père désirait le remercier personnellement de ses libéralités, entre autres choses d'un calorifère parfaitement installé, dont ce digne monsieur a fait tous les frais, et qui va rendre notre belle église plus commode et plus agréable encore pour nos pauvres paroissiens pendant les rigueurs de l'hiver.

Un bon vieillard de quatre-vingt-un ans avait exprimé le désir de recevoir la bénédiction du Supérieur général, faveur qui lui a été accordée volontiers. Ce brave homme se souvient du temps où il n'y avait à Leeds qu'un seul prêtre, et il ne cesse de remercier Dieu du grand changement opéré depuis.

Ce soir, le R. P. Pinet a remis à notre bien-aimé Père une adresse et un bel album de la part des associées de la Sainte-Famille. L'adresse, écrite en français, est renfermée dans une riche couverture et ornée de charmantes vignettes dessinées à la main. Je regrette de ne pouvoir en reproduire le texte, où sont exprimés en termes touchants des sentiments de reconnaissance envers la

Congrégation et de sympathie à l'occasion des persécutions dont elle a eu à souffrir en France. L'album contient les photographies de la plupart des membres de l'épiscopat anglais.

Leeds, 6 *juillet*. Depuis ma dernière lettre nous avons fait une très intéressante excursion. Cette fois, c'est vers l'Ecosse que nous nous sommes dirigés pour aller visiter nos Pères de Leith.

Le samedi, 2 juillet, toujours guidés par le R. P. provincial, nous quittions Leeds dans la matinée pour prendre le chemin de fer qui conduit à Edimbourg. Ce voyage est des plus agréables. La première station importante que l'on rencontre est celle d'York ; comme nous nous y sommes arrêtés en revenant de l'Ecosse, je vous en parlerai plus loin. A Durham on aperçoit une fort belle cathédrale, de style gothique normand, devenue un temple protestant comme toutes ces vieilles églises, si nombreuses encore dans ce pays. A Newcastle, ville de près de 150 000 habitants, le chemin de fer traverse la Tyne sur un pont élevé de près de 40 mètres au-dessus du fleuve ; de cette hauteur on a une vue magnifique de la ville et du port. La voie ferrée longe ensuite la mer du Nord jusqu'à Edimbourg. Un peu avant d'arriver à Berwick, le R. P. provincial nous montre une petite île qu'on appelle *Holy Isle*, l'île Sainte, et dans laquelle se trouvent les ruines considérables de deux abbayes. On arrive ensuite à Berwick, sur la Tweed, rivière qui marque la frontière entre l'Ecosse et l'Angleterre. Ici encore, comme à Newcastle, la voie ferrée franchit la rivière sur un pont très élevé et, de plus, très long ; on dit qu'il a plus de 600 mètres. Il n'y a, à partir de là, rien de bien remarquable jusqu'à Edimbourg, si ce n'est la vue ravissante dont on jouit presque sans interruption sur la mer du Nord.

Edimbourg se devine d'une certaine distance par l'aspect singulier des montagnes qui sont dans l'intérieur même de la ville.

Le R. P. Bradshaw, plein de gaieté et de santé, attendait à la gare notre bien-aimé Père. Sa joie fut grande en le revoyant. Ce bon Père nous fit de suite monter en voiture pour nous conduire à Leith, ville importante distincte d'Edimbourg, mais peu éloignée de celle-ci. Une demi-heure suffit pour nous faire arriver à notre résidence. Nous y trouvâmes les deux compagnons du R. P. Bradshaw, les RR. PP. Gibney et Mathews, qui firent l'accueil le plus filial à leur bien-aimé visiteur.

Dès le lendemain matin, dimanche, commencèrent les exercices de la visite ; mais ils furent naturellement interrompus ce jour-là par les exigences du saint ministère. Après le dîner, le R. P. Bradshaw conduisit le Supérieur général chez Mgr l'Archevêque d'Edimbourg, que nous eûmes le regret de ne pas rencontrer. Cette visite nous procura l'avantage de voir la ville. C'est, je pense, la plus belle du Royaume-Uni. Elle a un cachet de grandeur et de richesse que je n'ai constaté dans aucune autre ville en Angleterre. Certaines rues semblent n'être qu'une suite de palais. On y voit un grand nombre de monuments de tous styles, et le pittoresque s'y marie à chaque instant aux beautés de l'art, car la ville est fort accidentée. Une vallée charmante la sépare en deux, et on a soin de ne tolérer sur les hauteurs situées dans la ville même qu'un petit nombre de constructions ménagées exprès pour la perspective. De l'archevêché nous nous rendîmes au couvent de Sainte-Marguerite, dirigé par les Ursulines de Jésus. Le Supérieur général y avait rencontré autrefois Mgr Gillis, alors vicaire apostolique d'Ecosse et véritable ami de notre famille religieuse. Le couvent est fort beau, mais il compte malheureusement peu d'élèves. Ces en-

fants voulurent recevoir la bénédiction de notre bien-aimé Père qui leur accorda en même temps une récréation bien joyeusement acceptée.

Dans la soirée le Supérieur général répondit à une invitation du R. P. Mathews, directeur de la société des jeunes gens. Leur réunion avait lieu ce jour même, et ils tenaient à honneur de saluer notre T. R. Père. C'est une chose bien consolante de voir dans toutes nos missions ces réunions d'hommes qui fonctionnent si bien sous la direction de nos Pères. Dans ces pays le prêtre exerce toujours sur les catholiques une action sérieuse, et si la foi se conserve si vive parmi les Irlandais composant partout la majorité des catholiques, c'est assurément à leur docilité et à leur respect pour le prêtre qu'ils le doivent.

Le Supérieur général se sentait à l'aise au milieu de ces jeunes chrétiens, et en répondant à leur adresse, il les félicita de leur assiduité aux réunions de la société, de leurs sentiments religieux si chaudement exprimés; il les exhorta à la persévérance dans la pratique de leur foi et du respect pour leurs prêtres, et à la soumission aux conseils qu'ils en reçoivent. Sa réponse, traduite par le R. P. provincial, fut accueillie par des applaudissements.

Le même soir, après l'office, nous fûmes témoins d'une cérémonie renouvelée fréquemment ici et qui nous émut profondément. C'est la procession du Très Saint Sacrement que l'on fait le premier dimanche de chaque mois dans notre église de Leith. En soi, la cérémonie est assez simple; mais ce qu'il y a de beau, c'est la piété avec laquelle elle se fait, le nombre considérable des fidèles qui y assistent et surtout le concours des hommes. Ils suivent la procession sous diverses bannières et sont revêtus d'insignes différents destinés à distinguer les

associations. Je n'oublierai jamais ce défilé si pieux, si recueilli ; nous le suivions du regard en demandant à Dieu du fond du cœur de rendre à nos populations de France la foi si vive dont paraissaient animés tous ces fidèles.

Notre bien-aimé Père trouva le temps le lendemain matin d'aller visiter les écoles paroissiales. Les enfants y étaient réunis au grand complet et lui firent l'accueil le plus aimable. Le R. P. Bradshaw était tout heureux de montrer au Supérieur général son œuvre de prédilection, aussi fit-il volontiers des largesses aux petits musiciens de six ou sept ans qui, à la tête d'une escouade militaire d'enfants du même âge, vinrent nous reconduire jusqu'à la porte des Pères.

La visite fut achevée dans la soirée, et le mardi matin nous quittâmes Leith, emportant le meilleur souvenir de ce petit séjour, et édifiés du soin respectueux et des attentions délicates dont nos bons Pères avaient entouré le vénéré chef de notre famille religieuse.

York se trouvait sur notre route, car nous revenions encore une fois à Leeds. Notre Père général voulut me procurer le plaisir de visiter la cathédrale, qu'il connaissait déjà ; nous nous arrêtâmes donc quelques heures, entre deux trains. Le R. P. Pinet était venu à notre rencontre jusque-là. Nous nous rendîmes tous ensemble à la cathédrale, qui est, sans contredit, la plus belle de toute l'Angleterre. Elle a 160 mètres de long et 67 de large dans le transept. On est déjà ravi quand on regarde la façade, mais lorsqu'on pénètre dans l'intérieur et qu'on veut examiner tout en détail on ne sait plus comment exprimer son admiration. Hélas ! un sentiment de tristesse se mêlait en nous à cette admiration, c'était le regret de voir une église si digne de la majesté de nos cérémonies

catholiques, transformée en ce froid et glacial lieu de réunion que les protestants décorent du nom de temple.

De la cathédrale nous nous rendîmes à la salle capitulaire, qui y est attenante. Notre Père général en avait gardé depuis sa dernière visite un excellent souvenir que je n'ai maintenant aucune peine à comprendre. Jamais je n'ai vu rien de plus gracieux que cette salle octogone; c'est un bijou travaillé comme une véritable broderie à jour. L'artiste qui a conçu et exécuté ce monument unique en son genre avait sans doute conscience de la beauté de son œuvre, car sur un des côtés de la porte on lit cette inscription, contre laquelle personne ne peut réclamer : *Sicut rosa flos florum, ita ego domus domorum.*

Nous allâmes ensuite prier un moment dans la petite cathédrale catholique, voisine de la grande. Elle est charmante aussi et porte au recueillement, mais c'est comme un modeste petit bouton à côté d'une gigantesque fleur épanouie et dans toute sa beauté.

Nous reprîmes le train et nous arrivâmes bientôt à Leeds par une chaleur qui, pour ce jour-là, nous donna une idée de ce qu'on doit souffrir en France, où, nous écrit-on, il fait une température sénégalienne. Un violent orage a éclaté cette nuit ; il nous a délivrés de la chaleur, et aujourd'hui nous avons une forte tempête.

Rock-Ferry, 12 juillet. C'est aujourd'hui la fête des orangistes, l'anniversaire de la fameuse bataille de la Boyne, où les catholiques subirent une défaite à la suite de laquelle fut établie définitivement la domination de la protestante Angleterre sur l'Irlande. A Liverpool il y aura peut-être quelques manifestations dans la journée ; ici, grâce à Dieu, nous sommes tranquilles, et notre bien-aimé Père continue son travail commencé depuis quelques jours.

Nous avons quitté Leeds jeudi matin. Cette fois il a fallu faire des adieux définitifs aux Pères de cette maison, devenue comme le quartier général de notre vénéré Père pendant ses visites dans les maisons voisines. Ce n'est pas sans regrets que nous avons quitté cette demeure hospitalière et nos Pères, dont le zèle et le bon esprit nous ont si souvent édifiés ; mais d'autres travaux restaient encore, et notre Supérieur général ne pouvait tarder davantage à les entreprendre.

Notre voyage s'est poursuivi jusqu'à Liverpool sans autre encombre que les nuées sombres et épaisses qui, par moments, nous plongeaient dans les ténèbres. Les villes que l'on traverse ne nous ont rien présenté de remarquable ; ce sont pour la plupart des centres manufacturiers dont l'aspect a peu de charmes. A Edge-Hill, première gare de Liverpool, le R. P. D'ALTON, Supérieur de Rock-Ferry, venu là à la rencontre de notre bien-aimé Père, entra dans notre compartiment et fit route avec nous jusqu'à la gare centrale, où le R. P. ROCHE, Supérieur de Liverpool, et le R. P. GAUGHRAN, un de ses confrères, attendaient le Supérieur général. Nous fûmes bientôt à la maison. Ai-je besoin de répéter qu'il y eut ici la même joie et le même filial accueil que dans nos autres communautés ? Grâce à Dieu, nos Pères sont partout les mêmes pour l'attachement à leur famille religieuse, et pour la vénération qu'ils portent à son chef. Les deux communautés de Liverpool et de Rock-Ferry se réunirent pour le dîner et la fête n'en fut que plus complète.

Nous demeurâmes peu de temps à Liverpool. Il avait été convenu que le Supérieur général prendrait domicile à Rock-Ferry, dont le séjour est plus paisible, les communications étant d'ailleurs des plus faciles entre les deux communautés. Avant de nous éloigner, le T. R.

Père alla visiter le R. P. O'Dwyer, retenu dans sa chambre par un accident, et les sœurs de la Sainte-Famille qui dirigent ici, comme dans nos autres missions, les écoles paroissiales.

Puis, toujours conduits par le R. P. Provincial, nous effectuâmes la traversée de la Mersey, et nous nous dirigeâmes vers Rock-Ferry. Une demi-heure après nous étions rendus à notre ancienne maison, devenue maintenant le couvent des sœurs de la Sainte-Famille et où l'hospitalité avait été offerte à notre T. R. Père, la maison des Pères étant insuffisante, même pour eux. Je n'ai pas besoin de dire qu'on reçut le Supérieur général avec un empressement vraiment filial et qu'on mit à sa disposition pendant tout son séjour les appartements qu'occupe habituellement Monseigneur de Shrewsbury, quand il se trouve dans cette partie de son diocèse.

Dès le soir même, le T. R. Père voulut voir notre église qui se trouve à côté du couvent des Sœurs. Elle a été construite depuis peu d'années et, comme celles que nous avons déjà visitées, elle fait vraiment honneur au zèle de nos Pères, en même temps qu'elle prouve l'accroissement de leur influence au milieu de leurs populations. En effet, tous ces beaux monuments sont le fruit des aumônes recueillies par eux. L'autel majeur attira surtout l'attention du Supérieur général. C'est une œuvre d'art que je ne pourrais vous décrire et qui ne serait nullement déplacée dans les plus belles cathédrales.

La visite a commencé dès le lendemain, et, grâce à la facilité des communications, elle se fait simultanément dans nos deux maisons de Liverpool et de Rock-Ferry. Les deux communautés semblent n'en plus former qu'une dont le centre est tantôt ici et tantôt là.

Hier, pendant son séjour à Liverpool, le Supérieur général est allé rendre visite à Mgr l'Evêque. Les RR.

PP. provincial et Roche lui ont servi d'interprètes pour exprimer à Sa Grandeur sa reconnaissance pour la bienveillance qu'Elle daigne témoigner à nos Pères. Aujourd'hui, en compagnie du R. P. d'Alton, il s'est rendu chez un des principaux catholiques de Rock-Ferry, donateur de l'autel que nous avions admiré, pour le remercier de sa générosité.

Rock-Ferry, 17 juillet. Nous devions partir hier pour l'Irlande, mais notre bien-aimé Père s'étant trouvé fatigué, le R. P. provincial n'a pas jugé prudent de le laisser affronter le mal de mer dans ces conditions, et comme c'est aujourd'hui dimanche, nous avons dû remettre le départ à demain.

La visite canonique s'est continuée et achevée à Liverpool et ici sans incident remarquable, jusqu'au 16. Les deux communautés, ainsi que je l'ai déjà dit, ont souvent fraternisé pendant ces jours, afin de profiter plus amplement de la présence du chef de notre chère famille. Les allées et venues étaient fréquentes entre Liverpool et Rock-Ferry, et il en résultait pour tous un redoublement d'affection pour la Congrégation et un désir plus ardent de travailler et de se dévouer pour elle. Les entretiens du T. R. Père tendent toujours à cette fin. Dieu lui donnera la consolation de constater que partout ses efforts auront porté leurs fruits.

Sans détriment pour ses occupations dans nos deux communautés, notre vénéré Père a encore trouvé le moyen de faire un très grand bien aux Sœurs de la Sainte-Famille. La maison où nous sommes est la principale de leurs résidences en Angleterre ; elle est le siège du noviciat et le centre de plusieurs autres petites missions. La présence du Supérieur général a été une vraie bénédiction pour elle.

Hier, le R. P. Dawson, aumônier du pénitencier flottant

installé sur la Mersey, m'a fait la gracieuseté de me conduire à bord et de me faire visiter cette œuvre si intéressante. Beaucoup de nos Pères de la province ont exercé là le saint ministère; tous ont eu l'occasion de faire un grand bien aux enfants. La plupart de ceux-ci n'ont pas lieu de se repentir du séjour forcé qu'ils ont fait dans l'établissement, car on leur apprend à devenir de bons chrétiens tout en les formant à la rude vie des marins. Il y a, à bord du *Clarence*, une vaste chapelle où le Père dit la sainte messe plusieurs fois par semaine ; il y fait aussi les instructions religieuses et on lui donne toutes les facilités désirables pour exercer une salutaire influence sur les jeunes détenus. J'ai été touché, en visitant l'infirmerie, de la sollicitude avec laquelle le capitaine s'informait de l'état d'un pauvre petit poitrinaire, qui reçoit là tous les soins exigés par sa maladie.

Inchicore, 19 *juillet*. Nous sommes depuis vingt-quatre heures sur la terre d'Irlande. Hier nous faisions nos adieux à Rock-Ferry, et en compagnie du R. P. d'Alton nous prenions le train qui nous conduisit jusqu'à Chester. Nous dûmes attendre près d'une heure dans cette gare le passage du train-poste venant de Londres et se dirigeant vers l'Irlande. Grâce à nos bons anges et à l'habileté du R. P. provincial, malgré l'affluence des voyageurs, nous fûmes mis en possession d'un excellent compartiment où, une fois partis, nous n'avions pas à craindre d'être dérangés, le train ne s'arrêtant plus jusqu'à Holyhead. Ce trajet, qui dure deux heures, se fait à toute vitesse. Le voyage est très intéressant. On suit tout le temps, d'abord les rives de la Dee, laquelle va s'élargissant toujours de Chester à la mer, puis les côtes de la mer d'Irlande parsemées de nombreuses stations balnéaires. La voie longe alors les montagnes du pays de Galles et souvent les traverse dans de longs tunnels. Enfin on arrive à

Bangor, charmante petite ville située tout près du détroit de Mennai, qui sépare l'Angleterre de l'île d'Anglesey. On franchit ce détroit dans un pont tubulaire, qui, dit-on, est une véritable merveille. Le train marche trop vite pour qu'il soit possible de s'en rendre compte ; c'est à peine si l'on peut apercevoir les lions gigantesques de 7 mètres de longueur qui en gardent les accès de chaque côté, et le pont en fil de fer situé non loin du premier est tout aussi merveilleux dans son genre. La traversée de l'île d'Anglesey n'a rien de remarquable. Au bout d'une demi-heure on arrive à une autre île, mais presque sans s'en douter, car elle est tellement rapprochée de celle-ci, qu'un pont très ordinaire les relie toutes deux. C'est *Holy-Island*, l'île Sainte, à l'extrémité de laquelle est la ville d'Holyhead et le port d'embarquement pour l'Irlande. Le bateau était là, prêt à partir. Le R. P. provincial nous installe à bord dans des cabines et va respirer le grand air sur le pont. Le temps était brumeux, un brouillard assez intense rendait la navigation difficile, on était obligé de recourir au sifflet de la machine pour assurer la marche. C'était peu gai, mais grâce à Dieu le brouillard se dissipa peu à peu et le bâtiment regagna vite le temps perdu. Après quatre heures et demie de navigation nous entrions dans le port de Kingstown et un instant après nous étions à terre.

Notre bien-aimé Père à son arrivée sur la terre d'Irlande fut reçu par les RR. PP. Shinners, Supérieur d'Inchicore ; Tatin, Supérieur du scolasticat ; Dawson, maître des novices de Belmont-House, et plusieurs autres de nos Pères accourus jusque-là à sa rencontre. Nous envahîmes un compartiment du train en formation pour Dublin, et là s'engagea une conversation des plus animées, qui ne tarit pas un instant jusqu'à la gare de Westland-Row, où nous descendîmes. Il est facile de

comprendre qu'on avait bien des choses à se dire de part et d'autre; nos chers Pères du scolasticat surtout ne trouvèrent pas le temps long. Il y a encore loin de la gare à Inchicore. Chacun choisit le moyen le plus expéditif pour tâcher d'arriver à la maison avant le Supérieur général. Le R. P. provincial et le supérieur d'Inchicore se réservèrent l'honneur de l'accompagner. Enfin, après une course de près de trois quarts d'heure, nous aperçûmes notre établissement et la voiture entra dans la propriété. Tous nos Pères des deux communautés, tous nos Frères scolastiques et convers étaient réunis à la grande porte. Il est plus facile de deviner que de dire l'explosion de joie qui salua l'arrivée de notre bien-aimé Père. L'émotion était dans toutes les âmes. Le Supérieur général, en revoyant nos chers scolastiques, ne put dire que quelques paroles, mais on comprenait facilement ce qui se passait en lui.

A Inchicore, comme dans toutes nos communautés et d'une manière plus expansive qu'ailleurs, à cause de la présence du scolasticat, on se plaît à entourer notre bien-aimé Père de prévenances et d'attentions toutes filiales. Son séjour ici laissera, j'en suis convaincu, des souvenirs qui dureront longtemps. Dès que nos Frères l'aperçoivent pendant leurs récréations, ils accourent et alors ce sont des questions sans fin sur la Congrégation, sur nos Pères et nos Frères de France et des missions étrangères, sur les épreuves de la Famille, etc. Notre bien-aimé Père ne cache pas la joie de se voir ainsi entouré et ne se lasse pas de répondre aux questions. Depuis longtemps nos chers scolastiques attendaient cette paternelle visite. Dès aujourd'hui ils auraient voulu offrir au Supérieur général une petite fête comme celles qu'à plusieurs reprises ils lui avaient offertes à Autun, à l'occasion du dernier Chapitre général, mais notre T. R.

Père désire avant tout s'occuper des intérêts sérieux qui l'amènent ici, et il ajourne après les travaux de la visite toute récréation de ce genre.

Notre jeunesse apprécie l'hospitalité qu'elle a trouvée dans cette maison. Dans les deux communautés ayant, par la force des choses, un règlement distinct, il y a l'unité d'esprit et de cœur, et en ce moment la présence du chef de la Famille est un lien de plus qui resserre encore cette union.

Dans l'après-midi le Supérieur général est sorti pour faire visite à Mgr l'Archevêque ; il lui tardait d'aller lui présenter ses hommages ; mais, à son grand regret, il n'a pas rencontré Monseigneur et se voit obligé de s'éloigner de Dublin sans avoir pu accomplir ce devoir, car dès demain nous devons partir pour Philipstown.

Inchicore, 25 *juillet*. Deux jours après notre arrivée à Inchicore nous nous sommes mis en route pour Philipstown. Le Supérieur général s'est arrêté quelques heures à Newbridge, petite ville de garnison située à environ 20 milles de Dublin. Le bon M. Nolan, curé de l'endroit, ami de nos Pères et de la Sainte-Famille, l'avait invité à visiter, à son passage, le couvent de la Sainte-Famille qu'il a fondé dans cette localité. Son accueil fut des plus aimables. Nous eûmes le temps de voir le couvent, les écoles et l'église, puis nous reprîmes la route de Philipstown, en compagnie du R. P. Tatin et du F. Collin, qui étaient venus nous rejoindre à Newbridge. Bientôt nous arrivâmes à Geashill, station qui dessert Philipstown, encore éloigné de 7 milles. Le R. P. Newman, Supérieur de cet établissement et un de ses Frères convers se trouvaient là. Nous prîmes place dans sa voiture et bientôt nous eûmes franchi cette distance. Sur l'ordre du P. Newman la voiture, après avoir passé une large porte qui donne accès dans une grande cour, s'arrêta en

face d'un second portail. Quand le Supérieur général fut descendu, on ouvrit les portes à deux battants et nous nous trouvâmes en présence de toute la population de l'établissement rangée symétriquement le long de l'allée de plus de 100 mètres qui conduit à la maison. Un signal fut donné et tout le monde tomba à genoux pour recevoir la bénédiction de notre bien-aimé Père ; à un second signal trois hurrahs de bienvenue furent poussés avec enthousiasme, et la bande de musique disposée en cercle sur une des pelouses fit entendre un de ses plus beaux morceaux.

Cette réception, à laquelle notre T. R. Père ne s'attendait pas, le charma. C'était un coup d'œil féerique. La maison des Pères est au fond d'un grand jardin, ou plutôt d'une immense pelouse parsemée de massifs de fleurs et coupée par de larges allées bien entretenues. Au point d'intersection des deux principales allées, c'est-à-dire au centre du jardin, s'élève sur un piédestal de granit la statue polychromée de saint Conleith, un des premiers Évêques d'Irlande, patron de l'établissement. La maison était toute pavoisée et il y avait aussi dans le jardin des mâts portant des oriflammes aux couleurs variées. Les petits détenus, en costume uniforme, formaient la haie le long de l'allée principale. Notre Père s'avança jusqu'au centre et là le R. P. O'Dwyer et les nombreux Frères convers qui forment le personnel de la maison vinrent lui souhaiter la bienvenue. Tous les visages étaient rayonnants de joie, plusieurs de nos Frères étaient attendris en voyant notre bien-aimé Père, qu'ils ne connaissaient pas, puisqu'il n'avait pas encore visité cette maison. Un de ces bons Frères, frappé de cécité depuis quelque temps, se fit conduire vers lui, se jeta à ses pieds, lui prit les mains et les garda longtemps sur ses yeux comme si sa foi implorait un miracle.

Après ces premiers épanchements, nous nous dirigeâmes vers la maison pendant que les enfants, musique en tête, regagnaient en bon ordre leurs quartiers. Mais la musique revint bientôt et à plusieurs reprises nous eûmes l'occasion d'admirer l'ensemble et la sûreté d'exécution des jeunes artistes, dirigés du reste avec beaucoup d'entente par leur professeur.

Le soir même notre T. R. Père voulut parcourir et examiner quelques parties de l'établissement. Le R. P. NEWMAN se fit un plaisir de le guider et, dès les premiers pas, le T. R. Père put se convaincre de l'excellente tenue de cette maison, où tout a été si bien organisé pour transformer les enfants, qui arrivent là ignorants et vicieux, en jeunes gens honnêtes et laborieux.

Pendant la récréation, après le souper, il assista à l'appel des petits prisonniers. Tout se fait ici militairement. Les mouvements s'exécutent au son du clairon, les enfants marquent le pas et font souvent des manœuvres militaires. Après l'appel les détenus se mirent en marche, les petits d'un côté et les grands dans une autre direction. Nous suivîmes ceux-ci. Ils se rendirent vers une grande maison à quatre étages, construite entièrement en fer. Deux portes, à chaque extrémité, y donnent accès. Ces portes s'ouvrent sur un vaste corridor qui partage l'habitation en deux dans le sens de la longueur et n'a d'autre plafond que le toit. Quatre étages de petites cellules sont disposés de chaque côté; il y en a 240. Une galerie règne le long de chaque série de cellules et un escalier à jour, tournant au milieu, met en communication les galeries de chaque étage.

Les enfants, en entrant dans ce local qui est leur dortoir, commencent par quitter leurs souliers et chacun gagne sa cellule pour y dresser son lit. Trois minutes suffisent pour cette opération. Une sonnerie de clairon se

fait entendre et aussitôt chaque enfant se met à genoux à la porte de sa cellule, à l'extérieur, la tête tournée vers un grand crucifix placé à une des extrémités du corridor. On fait la prière du soir. Un Frère la commence et les enfants continuent avec ensemble et à haute voix. Cette scène est émouvante quand on y assiste pour la première fois. Les enfants récitent le *Pater*, l'*Ave*, le *Credo*, la première partie du *Confiteor*, ils font quelques minutes d'examen, achèvent le *Confiteor*, puis disent encore le *Salve Regina*, l'invocation à l'ange gardien et quelques prières pour l'Église et leurs parents. Le tout se termine par les invocations au T. S. Sacrement : *Blessed be God*, etc. A une nouvelle sonnerie du clairon, tous se lèvent, chacun rentre dans sa cellule et ferme après soi la porte qui ne peut plus s'ouvrir qu'extérieurement et avec une clef. Le bruit de ces 240 portes qui se ferment à la fois dans une maison toute de fer est saisissant. On serait porté à plaindre ces pauvres enfants, mais on se rappelle qu'ayant bien travaillé tout le jour le sommeil ne tardera pas à venir et que d'ailleurs ils n'ont rien à redouter de leurs gardiens, car l'un d'eux veille toute la nuit et demeure attentif à ce que personne n'ait à souffrir.

Les deux jours suivants le Supérieur général continua sa visite. Il parcourut les ateliers qui sont nombreux, car on forme les enfants à bien des métiers divers, suivant leurs goûts et leurs aptitudes. Il visita successivement les ateliers des tailleurs, des selliers, des cordonniers, des ferblantiers, la forge, la tonnellerie, la scierie à vapeur, etc. La cuisine, la boulangerie, la buanderie, l'infirmerie eurent aussi sa visite. Il n'oublia pas non plus les étables, les écuries, les remises et leurs dépendances.

Une des choses qui parut le frapper davantage et lui faire le plus de plaisir, ce fut l'ordre, la propreté qu'il rencontra partout. Le dortoir des petits est particulière-

ment bien tenu et a fort bon aspect. Au réfectoire, qu'il visita un peu avant le repas principal, il fut agréablement surpris à la vue de ces longues files de tables bien dressées, couvertes de nappes très propres et d'une vaisselle tout à fait convenable. La salle de classe est bien organisée. Mais ce qui ne laisse rien à désirer, c'est surtout le bâtiment spécialement construit pour cet usage où les enfants vont faire leur toilette chaque matin. Les 300 détenus de la maison peuvent en même temps et sans se gêner les uns les autres procéder à cette opération ; chacun d'eux a sa cuvette et de l'eau à discrétion. Une pareille installation ne serait déplacée dans aucun de nos plus grands pensionnats de France. En voyant tous ces détails, nous avons partagé l'impression de tous les étrangers qui visitent l'établissement, et nous étions amenés à nous demander si nous étions réellement dans une prison ou dans une maison d'éducation où les soins les plus affectueux et les plus intelligents sont prodigués aux enfants. Ce qui pouvait nous entretenir encore dans cette pensée, c'est que la plupart des petits prisonniers ont une figure ouverte qui prévient en leur faveur.

Pour faire honneur à notre vénéré Père, les enfants avaient préparé une soirée. Elle eut lieu le samedi dans l'immense pièce qui leur sert de salle de récréation et qu'on avait pavoisée et décorée pour la circonstance. Trois *hurrahs* saluèrent l'entrée du Supérieur général et la représentation commença aussitôt. Je ne saurais trop dire quelle pièce on joua, mais les acteurs paraissaient s'acquitter fort convenablement de leurs rôles ; une danse exécutée très gracieusement fut vivement applaudie, ainsi que les chants et la musique. Avant de se retirer, notre T. R. Père pria le R. P. Provincial de remercier en son nom les organisateurs de la fête et d'annoncer de sa part quelque faveur extraordinaire. Le R. P. Provincial

s'étant acquitté de sa mission, la salle éclata en applaudissements et en *hurrahs*. Le R. P. Newman prit à son tour la parole, il expliqua aux enfants qu'au lieu d'accepter les remerciements qu'on leur faisait, c'était à eux de remercier le Supérieur général de l'affectueux intérêt qui l'avait porté à faire trêve à ses sérieuses occupations pour venir les visiter. Ce bon Père était ému en leur parlant et son émotion était communicative, car plusieurs de ces pauvres petits avaient les yeux pleins de larmes en l'écoutant.

Le lendemain, dimanche, après la messe nous eûmes le plaisir d'assister aux manœuvres militaires commandées par un ancien soldat qui est en même temps maître de musique. Notre T. R. Père était ravi de voir ces mouvements si bien exécutés. Les manœuvres se terminèrent par diverses marches aux sons de la musique.

Le lundi matin, au moment où nous allions partir, les enfants furent réunis en ordre sur la vaste esplanade qui s'étend entre la maison des Pères et la chapelle : c'est leur champ de manœuvre. Le Supérieur général leur dit adieu et les bénit, et eux l'acclamèrent une dernière fois. Les musiciens réunis de l'autre côté de la maison voulurent aussi le saluer et reçurent encore une nouvelle faveur, celle d'un congé spécial. Le R. P. O'Dwyer et tous les Frères reçurent sa bénédiction et nous nous éloignâmes de cette maison en remerciant le bon Dieu du bien qu'il y opère par le ministère de nos Pères et de nos Frères, tous si dévoués à leur tâche. Ils s'en disent récompensés quand ils voient les jeunes gens sortis de chez eux mener une vie chrétienne et honorable, mais Dieu seul les récompensera comme ils le méritent.

Glencree, 1er août. La visite de la maison d'Inchicore s'est faite du mardi 25 juillet au samedi suivant. Plusieurs de nos Pères étaient absents quand nous sommes arrivés

d'Angleterre; ils sont rentrés lundi, et, comme plusieurs devaient retourner en mission le samedi, notre bien-aimé Père a profité de leur réunion pour les faire participer aux grâces de la visite régulière. Ces jours ont été, là comme partout, des jours de bénédiction; nos Pères n'oublieront pas le bienfait de la présence du Supérieur général au milieu d'eux et les encouragements qu'ils ont puisés dans leurs entretiens avec lui.

Le samedi, 30, nous nous dirigions vers Glencree. Notre Père général, outre ses compagnons habituels, avait invité à l'accompagner le R. P. SHINNERS, Supérieur d'Inchicore et ancien Supérieur de Glencree. Le trajet se fait en voiture et dure environ trois heures. La première partie en est fort agréable; quand on a quitté la banlieue de Dublin, on pénètre dans le massif des montagnes de Wicklow et, à mesure qu'on s'élève, on jouit de vues splendides sur la mer et sur les vallées voisines de Dublin. Sur les hauteurs, ce n'est plus aussi beau, le pays est inculte; la seule chose qu'on y récolte, c'est la tourbe, qui a bien son prix, à cause de la rareté du bois et des frais de transport du charbon.

Notre établissement de Glencree est situé dans un vallon du comté de Wicklow. A l'époque des guerres civiles, les insurgés trouvaient dans ces montagnes des abris sûrs. Le gouvernement anglais dut y envoyer des troupes et les y maintenir; à cet effet il fit construire çà et là des casernes devenues inutiles après la pacification. C'est une de ces casernes qui a été le berceau du réformatoire de Glencree.

Lorsque, après plus de deux heures de voyage, nous commençâmes à descendre de la hauteur que nous venions de gravir, on nous montra au fond d'une gorge un groupe de constructions blanches, entourées de bouquets d'arbres et de champs cultivés. C'était Glencree. Nous des-

cendions rapidement, lorsqu'à un détour du chemin nous aperçûmes les Pères de cette maison qui venaient à notre rencontre. C'étaient le R. P. Mac Intyre, Supérieur, et ses deux compagnons les RR. PP. Bomford et Commerford, empressés de venir saluer notre bien-aimé Père. Puis, la route tournant encore brusquement, nous nous trouvâmes en présence d'une véritable armée. C'était tout le personnel de l'établissement, 300 prisonniers environ, rangés de chaque côté de la route et conduits par nos bons Frères convers. Suivant l'usage du pays, des *hurrahs* se firent entendre aussitôt et la bande de musique se plaçant devant la voiture joua une marche, pendant que nous cheminions tout doucement entre les deux rangs des enfants. Ceux-ci, après nous avoir accompagnés un moment, prirent bientôt un chemin de traverse pour arriver avant la voiture à la maison. Ils étaient déjà rangés en bon ordre dans la grande cour de l'établissement quand notre bien-aimé Père y fit son entrée. Tout était en fête, des drapeaux de toutes sortes flottaient à la façade, les jets d'eau lançaient leurs plus belles gerbes, les enfants en grande tenue ressemblaient assez à des lycéens français et ne se lassaient pas d'acclamer notre T. R. Père, qui les remercia et les bénit. Mais la joie était surtout au cœur de nos Pères et de nos Frères.

Sans perdre de temps, le Supérieur général commença son travail. Dans les intervalles de ses graves occupations, il parcourut les jardins et les champs et constata avec le plus grand plaisir les améliorations réalisées depuis sa dernière visite, grâce aux travaux intelligents de nos Pères et de nos Frères, aidés par leurs jeunes ouvriers. Des plantations ont été faites aux abords de la maison, un vaste jardin potager sur la pente de la colline est admirablement cultivé, des champs et des prairies ont été créés sur l'emplacement de terrains autrefois

incultes. Malheureusement la pente trop inclinée n'a pas permis de donner aux bâtiments et aux cours l'ampleur et la disposition qu'il faudrait pour une plus grande commodité, mais on a tiré le meilleur parti de ce qu'on avait.

Une chose qui a été, en particulier, fort agréable à notre bien-aimé Père, c'est la construction d'une chapelle assez vaste pour tout le personnel de l'établissement. Elle n'est pas entièrement achevée, mais elle répond déjà au but qu'on se propose. Derrière la chapelle est un petit cimetière bien entretenu où reposent les restes de plusieurs des nôtres.

Les enfants étant en fête samedi, c'est aujourd'hui seulement que le T. R. Père a visité les ateliers, en ce moment en pleine activité. Ici, comme à Philipstown, il a eu lieu de se montrer satisfait de tout et surtout de la facilité offerte à tous les petits détenus d'apprendre les métiers le plus à leurs goûts. Inutile de répéter les noms de tous les genres de métiers qu'on peut apprendre ici, mais les ateliers d'ébénisterie et de cordonnerie méritent une mention spéciale, le premier par le fini des pièces qui en sortent et le second à cause de sa parfaite installation, à laquelle rien ne manque pour activer le travail et le rendre aussi facile qu'il est possible. Ce n'est pas la vapeur qui, comme à Philipstown, donne l'impulsion aux diverses machines, c'est un moteur hydraulique d'invention américaine et dont l'emploi n'offre pas le moindre danger.

La maison doit se suffire ici plus encore qu'à Philips town, localité à proximité d'une petite ville et où les communications sont faciles. A Glencree on est loin de tout centre de population, et parfois, pendant l'hiver, on est bloqué par la neige pendant plusieurs jours et sans possibilité de communications avec le dehors. Aussi y a-t-il

également dans cette maison une boulangerie et une boucherie ; la ferme procure le lait, les volailles et les œufs ; l'usine à gaz donne la lumière ; les enfants font eux-mêmes leurs vêtements et leurs chaussures, les petits tricotent les bas. C'est comme une petite ville où l'on trouve tout ce qui est nécessaire à la vie, grâce à la prévoyance et à l'industrie de ceux qui la gouvernent, grâce aussi au dévouement et à la bonne volonté de ceux qui les secondent.

Pendant notre récréation, après le dîner, nous sommes allés voir un charmant lac situé à 2 kilomètres d'ici. C'est un lieu de rendez-vous pour les excursionnistes de Dublin et des environs ; nous en avons joui tout à notre aise et, chemin faisant, nous admirions la beauté du paysage. Une immense vallée au fond de laquelle coule un ruisseau transformé en rivière pendant l'hiver, de tous les côtés de l'horizon de hautes montagnes couvertes de bruyères et riches en granits et en tourbes ; parmi elles, le Pain-de-Sucre : *Sugar-Lof*, pic très aigu qui s'élève en face de Glencree, et à l'est, entre les échancrures des montagnes, la mer d'Irlande, au-delà de laquelle, à certains jours, on peut apercevoir les côtes d'Angleterre du côté de Bangor.

Notre bien-aimé Père a repris les travaux de sa visite au retour de la promenade, et demain, s'il plaît à Dieu, nous retournerons à Inchicore.

Inchicore, 7 *août*. C'est mardi dernier, 3 de ce mois, que nous sommes revenus ici. Après avoir terminé la visite à Glencree dans la matinée, notre T. R. Père fit ses adieux aux enfants qui avaient paru si charmés de sa présence, surtout les petits musiciens : le départ fut donc salué par de nouvelles harmonies.

Vers une heure et demie, après avoir béni une dernière fois la communauté, le Supérieur général reprit

la route d'Inchicore. Nous ne suivîmes pas le même chemin qu'en venant ; c'était une attention paternelle à mon adresse, car il s'agissait de me faire voir un charmant pays. Longtemps nous suivîmes la vallée de Glencree, puis nous traversâmes un magnifique parc et nous arrivâmes à Enniskerry, siège de la paroisse catholique de laquelle dépend Glencree. Ce trajet est beau, mais d'Enniskerry à Dundrun il est ravissant. Ce qui en fait la beauté, c'est la variété des points de vue. Pendant longtemps on aperçoit les montagnes et on remarque le *Sugar-Lof*, dont la forme bizarre attire sans cesse les regards. Enniskerry est un joli village dans un site pittoresque ; le plus beau point du paysage est occupé par une église, protestante malheureusement, dont la flèche élancée se détache admirablement sur la verdure d'une colline au pied de laquelle elle s'élève, et cette colline elle-même tranche sur la teinte grisâtre du *Sugar-Lof* au fond de l'horizon. L'église catholique, fort jolie d'ailleurs, n'est pas loin de là, mais elle se tient modestement à l'écart. En sortant d'Enniskerry, la route longe un ravin et suit une gorge qui va se rétrécissant jusqu'à ce qu'il ne reste plus de place que pour la route. Ce passage est une des curiosités du pays ; on l'appelle le *Scalp*. On dirait que la montagne a été violemment partagée en deux et que les rochers qu'elle recélait dans ses entrailles se sont écroulés les uns sur les autres dans un pêle-mêle inexprimable. De chaque côté de la route, sur les pentes rapides, il y a un chaos de rochers et on éprouve une certaine frayeur en voyant quelques-unes de ces énormes pierres arrêtées dans leur chute, comme par une main invisible, et qui semblent prêtes à continuer leur route. Par le fait, il y en a qui ont roulé jusqu'au bas, mais je pense qu'on ne redoute pas les accidents, car au milieu même de ces rochers

dont la route est bordée nous aperçûmes des artistes qui, le pinceau à la main, admiraient ces horreurs et s'efforçaient de les reproduire sur leurs toiles. Un peu plus loin on a des vues merveilleuses sur la baie de Dublin, et enfin on arrive aux faubourgs de cette ville et de là à Inchicore.

Notre bien-aimé Père avait déjà fait une apparition à notre maison de noviciat, située près de Stillorgan, à Belmont-House. Cette visite avait été une surprise et n'avait duré que peu d'instants, on désirait donc vivement qu'elle se renouvelât et que la maison participât à son tour aux avantages de la visite régulière. Le Supérieur général s'y rendit, dans ce but, le jeudi suivant. Cette fois il était attendu ; novices et junioristes avaient mis en commun leurs efforts et leurs moyens pour embellir leur maison à cette occasion. On avait fabriqué autant de drapeaux qu'on avait pu, on les avait plantés un peu partout, des inscriptions en quatre ou cinq langues avaient été préparées et les pièces principales en avaient été décorées. Enfin, on avait rédigé des adresses dont notre T. R. Père voulut bien écouter la lecture et la traduction et auxquelles il répondit très aimablement. La joie était donc au dehors, mais elle était surtout dans les cœurs et elle dura tout le temps de la visite de notre vénéré Père, c'est-à-dire jusqu'au samedi soir. Il va sans dire que les fruits et les souvenirs de cette visite dureront plus longtemps. Le Supérieur général a tout fait pour qu'il en soit ainsi ; nos chers novices, malheureusement trop peu nombreux, et nos junioristes, doux espoir de la Congrégation, tiendront à honneur de ne pas oublier les enseignements de celui qu'ils reçurent avec tant de joie et qui se prêta si paternellement aux manifestations de leur piété filiale.

En quittant Belmont-House, notre bien-aimé Père a

promis d'y revenir. Une grande promenade a été projetée pour les scolastiques, un des jours de la semaine prochaine; Belmont en sera le but et on se fera un bonheur de venir passer cette journée avec eux.

Aujourd'hui, dimanche, notre bien-aimé Père commence à s'occuper plus exclusivement du scolastical. On peut dire que la visite de cette portion si intéressante et si importante de notre chère famille religieuse a été commencée dès son arrivée ici. Les fils du scolasticat n'ont pas manqué une occasion de se presser autour de lui et de puiser dans ses entretiens un redoublement d'affection à la Congrégation ; notre T. R. Père, de son côté, a mis à profit tous ses moments libres pour s'occuper de tout ce qui les concerne, mais il veut que cette semaine leur soit consacrée d'une manière toute spéciale et il est tout à eux.

Rock-Ferry, 15 *août*. Le lieu d'où je date ma lettre indique que nous avons fait nos adieux à l'Irlande et, en effet, nous l'avons quittée avant-hier pour reprendre le chemin de la France. Nous devons encore nous arrêter quelques jours à Kilburn, mais là sera notre dernière station avant le retour définitif.

Le dimanche 7 août, notre T. R. Père, comme je l'ai dit, s'était donné d'une manière toute spéciale à nos scolastiques, et il a continué jusqu'à notre départ de s'occuper d'eux. Tous les membres de cette chère communauté sont venus successivement s'entretenir avec lui, le conseil s'est tenu sous sa présidence, et partout, en récréation aussi bien qu'à la chapelle, nos Frères ont pu recevoir des enseignements et des avis qui contribueront à les maintenir dans la ferveur et l'amour de leur famille religieuse.

Une petite déception est venue, mercredi, les attrister un peu. Notre Père général, se trouvant fatigué, n'a pu aller les rejoindre à Belmont-House, où ils s'étaient rendus

en grande promenade ; puis on apprit aussi que, le conseil provincial ne pouvant se réunir à Inchicore, comme on l'avait espéré, notre bien-aimé Père devait devancer son départ afin d'aller le tenir à Kilburn. Ce fut un sacrifice pour tous, mais il fallut bien s'y résigner. Le R. P. Provincial, d'accord avec les Supérieurs des deux maisons, prit le parti de faire venir à Inchicore le personnel de Belmont afin que novices et junioristes pussent être dédommagés de la privation imposée par les circonstances. Ils arrivèrent tous le vendredi matin, veille du départ, sous la conduite des RR. PP. Miller et Coyle, et fraternisèrent toute la journée avec les scolastiques. Au dîner, tous les Pères se réunirent sous la présidence du Supérieur général dans le réfectoire de la communauté d'Inchicore, tandis que le réfectoire du scolasticat fut abandonné à la jeunesse. Dans l'après-midi, nos scolastiques, ayant préparé quelques chants, invitèrent notre vénéré Père à se rendre à leur salle d'étude. Ce fut une fête charmante; nos scolastiques firent très bien les honneurs de leur salle et intéressèrent vivement l'assistance par les morceaux qu'ils chantèrent et surtout par quelques pièces composées exprès pour la circonstance et inspirées par les sentiments les plus délicats et les plus affectueux. Cette réunion, la plus nombreuse que nous ayons vue pendant notre séjour dans la Province Britannique, était aussi complète qu'on pouvait la désirer. Notre T. R. Père général avait le plaisir de voir en sa présence des représentants de tous les degrés de sa famille bien-aimée, depuis le R. P. Provincial jusqu'au plus petit junioriste. Il remercia affectueusement nos Frères et, faisant allusion au dernier morceau qu'on venait de chanter, il exprima le souhait que l'Irlande gardât toujours sa foi et que la France retrouvât la sienne. La fin de la journée se passa dans les préparatifs du départ ; cependant notre

bien-aimé Père adressa encore une fois la parole à nos Frères scolastiques à la chapelle, témoignant ainsi jusqu'à la fin de sa paternelle sollicitude pour eux.

Le lendemain matin, de très bonne heure, il fallut se séparer. Chacun voulut recevoir une dernière bénédiction du chef de la famille, et nous partîmes en demandant à Dieu de veiller sur cette chère portion de la Congrégation chassée violemment de l'asile où elle se préparait aux luttes de l'avenir, mais heureuse de continuer cette préparation sous le toit que des Frères ont bien voulu partager avec eux. Les RR. PP. Tatin et Yenveux nous accompagnèrent jusqu'à Kingstown, pour jouir le plus longtemps possible de la joie d'être avec leur bien-aimé Père; mais pour eux aussi le moment de la séparation arriva, et assez brusquement, car le bateau partit dès l'arrivée du train. La traversée fut pénible dans sa dernière partie, cependant aucun de nous n'eut le mal de mer proprement dit. A Holyhead nous prîmes le train, et quelques heures après nous arrivions à Rock-Ferry, où nos Pères nous attendaient.

Nous avons repris notre place dans le couvent des Sœurs. Elles sont en grande fête aujourd'hui, à cause d'une cérémonie de prise d'habit et elles se félicitent de la présence de notre bien-aimé Père, qui profite de cette occasion pour leur rappeler leurs devoirs et exciter leur zèle.

Kilburn, 19 *août*. Demain, s'il plaît à Dieu, nous quitterons le sol de l'Angleterre pour retourner en France. Nous sommes ici depuis le 16. Ce jour-là nous nous sommes rendus à Liverpool pour y voir nos Pères encore une fois et reprendre de là le chemin de Londres.

En arrivant à Kilburn, nous avons trouvé réunis là tous les membres du conseil provincial, et dès le lendemain notre bien-aimé Père a voulu, malgré une certaine fatigue

à la suite de tous ses travaux, qu'ils se missent à l'œuvre. Ce travail important vient de se terminer et la résolution de notre vénéré Père a été prise de se diriger dès demain vers Paris, où l'attendent encore bien des préoccupations.

Paris, 21 août. Le programme arrêté avant-hier s'est réalisé. Après avoir fait nos adieux à nos bons Pères de Kilburn, nous nous sommes rendus à la gare de Charing-Cross pour prendre le train de Douvres. Le R. P. Provincial a tenu à accompagner notre vénéré Père jusqu'au bateau et ne l'a laissé qu'après s'être assuré que rien ne lui manquerait pour faire tranquillement la traversée. Dieu a béni la fin de notre voyage, comme il en avait béni le commencement et toute la suite. Nous sommes rentrés à Paris sans incident d'aucune sorte, et il nous reste à remercier la divine Providence de la protection qu'elle a bien voulu nous accorder pendant toute la durée de cette longue absence.

La visite de notre Très Révérend Père a été aussi complète qu'elle pouvait l'être. Il est allé dans toutes nos maisons et dans chacune de ces maisons il a vu en particulier chacun des membres qui la composent. Je n'ai pas à dire ici ce qui s'est passé dans ces entretiens intimes ; mais ce que je sais, c'est le respect, l'affection et la reconnaissance que tous éprouvent pour lui; il a été reçu partout comme un père par ses fils pleins de tendresse et de vénération. S'il a pu constater avec joie leur attachement filial à notre famille religieuse, il peut se réjouir aussi de ce que sa présence aura grandement contribué à resserrer encore les liens bénis qui nous unissent et font de chacun de nous les enfants fidèles et dévoués d'une même mère, notre Congrégation bien-aimée.

Veuillez agréer, mon révérend Père, l'assurance de mes sentiments respectueux et dévoués en N. S. et M. I.

F.-M. ANGER, O. M. I.

MAISONS DE FRANCE

SAINT-ANDELAIN.

CONSÉCRATION DE L'ÉGLISE PAROISSIALE.

Depuis les scènes abominables du 3 novembre 1880, qui, pour un certain nombre de libres penseurs du pays, avaient marqué la fin de notre établissement, nous voulions une grande cérémonie, un jour de triomphe pour la religion. Notre magnifique église paroissiale, destinée à être, quoi qu'il arrive, un monument de notre présence en ces lieux, était terminée dans ses grandes lignes. La fabrique avait en caisse une somme assez considérable, fruit de nos patientes et laborieuses quêtes en dehors de la paroisse. Pourquoi, nous disions-nous, ne pas donner à ces sommes leur destination et ne pas les mettre par là même en sûreté contre des projets menaçants? Notre conseil de fabrique, qui nous a toujours si admirablement secondés et honorés de sa pleine confiance, entra à l'unanimité dans nos vues. On vota l'emploi des sommes en réserve, pour l'ameublement ; Monseigneur approuva hautement notre prudence, et cinq mois après, de magnifiques stalles étaient placées dans le chœur. Une riche table de communion en pierre fermait l'entrée du sanctuaire, et d'autres détails, ajournés jusque-là, venaient compléter l'ornementation intérieure. Il fut décidé que la consécration solennelle de l'église aurait lieu dans le courant

de l'année 1881, sans attendre la construction du clocher qui donnera un jour à ce bel édifice religieux son couronnement définitif.

Netre Evêque vénéré invita Mgr Lacarrière, ancien Evêque de la Basse-Terre, qui prêchait les retraites pastorales de Nevers, à vouloir bien retarder son départ de quelques jours et à prêcher à la cérémonie du soir, ce qui fut gracieusement accepté. Le T. R. P. ANTOINE, abbé de la Trappe de Chambarand, ami de Monseigneur de Nevers, promit, lui aussi, de venir joindre ses prières aux nôtres. Il fut réglé que Monseigneur de Nevers ferait la consécration : la cérémonie fut fixée au mardi 20 septembre.

Nous poussâmes très activement les préparatifs de cette grande journée. Des invitations personnelles furent adressées à une soixantaine de prêtres des diocèses de Nevers et de Bourges; plus de quarante répondirent avec empressement, ceux qui ne purent venir nous envoyèrent avec leurs légitimes excuses l'expression de toutes leurs sympathies.

Dès la veille, des mâts, des oriflammes, des guirlandes entouraient l'église comme les brillantes parures d'une fiancée : *sponsæque ritu cingeris*, tandis que dans notre chapelle intérieure les reliques des martyrs saint Célestin et sainte Solange, destinées à la consécration de l'autel, étaient solennellement exposées sur un riche brancard, artistement décoré par nos bonnes Sœurs.

Nous n'avons pas l'intention de décrire ici cette grande cérémonie, l'une des plus augustes du Pontifical. Nous étions un peu effrayés de sa longueur; elle ne dura qu'un instant. Commencée à huit heures, elle finit à midi un quart. Ces quatre heures furent si délicieuses qu'elles parurent réellement trop courtes. Mais aussi quelle majesté dans le pontife consécrateur ! quel ordre admirable

dans toutes les évolutions de cette belle liturgie ! quelle grandeur et quelle beauté dans ces chants exécutés par quarante prêtres en habit de chœur ! quelle solennité grandiose dans ces multiples processions autour de l'édifice sacré ! quelle atmosphère de paradis nous respirions à la suite des reliques de nos saints portées sur les épaules des prêtres ! Comme le souffle de l'Esprit-Saint passe avec suavité dans chaque parole, dans chaque rite de ces grandes et sublimes fonctions ! Nous n'avons parlé jusqu'ici que des cérémonies faites en dehors de l'église. Nous nous sentons impuissant à dire de quels sentiments on est pénétré lorsqu'à la suite des saintes reliques tout le clergé et le peuple entrent dans l'enceinte, fermée jusque-là. Voici maintenant les onctions saintes sur les murailles, les aspersions réitérées, les encensements multipliés. Il y a une impression profonde qui résulte du vide complet de tout ornement, de tout mobilier dans cette église : rien qu'un autel nu qui va devenir le tombeau de nos martyrs. C'est l'image d'un grand corps sans âme ou d'une âme sans la grâce sanctifiante. Le plus beau temple ne serait que cela, si Dieu n'y habitait pas. Mais comme tout change au moment où le R. P. Abbé, revêtu des habits du sacrifice, va faire son entrée. L'autel est paré, les flambeaux s'allument. Ah ! cette église est vraiment la porte du ciel, car le maître du ciel va en prendre possession. C'est l'époux qui s'unit à l'épouse.

O sorte nupta prospera,
Dotata Patris gloria,
Respersa sponsi gratia,
Regina formosissima,
Christo jugata Principi,
Cœli corusca civitas.

C'est l'Eglise du ciel, mais la nôtre n'en est-elle pas la parfaite image ?

Par un bonheur que nous n'osions espérer, Monseigneur voulut déjeuner chez nous avec tous les prêtres. Mme la comtesse Lafond nous céda gracieusement ses droits. La réunion fut toute fraternelle ; quoi de plus suave, en effet, que cette grande union du clergé dont tous les rangs sont confondus à la même table ! Quel est donc le triste rêveur qui a osé supposer je ne sais quel antagonisme dans nos raugs ! qu'il vienne voir à Saint-Andelain la douce gaieté, la franche amitié, la suave expansion qui règnent à cette modeste table ! Comme le père est heureux ! comme les enfants sont à l'aise près de lui ! comme elle est sincère dans son étreinte la main du curé dans celle du religieux ! A ce banquet il n'y a pas de discours ; rien n'en réclame l'utilité. La parole n'exprimerait qu'imparfaitement l'harmonie qui résulte de l'affection des cœurs.

Dans notre programme, nous avions joint la consécration de l'église au pèlerinage annuel à Notre-Dame de la Salette. Le pèlerinage devait avoir pour lui la cérémonie du soir.

L'aspect intérieur de l'église a complètement changé. Tout le mobilier y a été réinstallé. A tous les autels, des fleurs, des candélabres. Le maître-autel surtout est admirable de goût et de richesse. Tout à l'heure, à un signal donné, les lustres, les candélabres sont illuminés soudainement de leurs deux cents bougies. La foule est déjà si compacte, que nous avons peine à faire garder les places pour la Société chorale de Sancerre et la Société d'harmonie de Pouilly, qui vont alterner dans leurs suaves concerts de musique instrumentale et de musique vocale.

En voici l'ordre :

Entrée : Morceau d'harmonie instrumentale, *Jérusalem* (de Gallia), Gounod, solo de soprano et chœur.

SERMON par Mgr LACARRIÈRE.

Morceau d'harmonie instrumentale.

SALUT : *O salutaris*, de Grosjean, chœur à 4 voix ; *Mater amabilis*, de Mozart, solo de soprano et chœur; *Tantum ergo*, de l'abbé Protat, solo de ténor et chœur.

SORTIE : *Chantons victoire* (de Judas Machabée), de Hændel, chœur à 3 voix.

Morceau d'harmonie instrumentale.

« Dans un langage élevé (dit le *Courrier du Berry*), net, clair, avec une grande pureté de style, Mgr LACARRIÈRE a rappelé les différentes étapes que la Religion a marquées à l'homme sur la terre, le rôle sublime que remplit l'Église dans l'œuvre du salut des âmes, et démontré la nécessité de ces temples où les cœurs pieux savent trouver tant de consolations dans les moments d'afflictions, tant de forces pour la lutte.

Mgr de Nevers a rappelé en quelques paroles émues les bienfaits répandus à profusion par Mme la comtesse Lafond et par ceux qui l'ont précédée dans cette voie de charité ; il a demandé des prières pour que le ciel conserve longtemps, au sein des populations qu'ils édifient, les membres actuellement vivants de cette noble famille ; il a invité les fidèles à venir souvent prier auprès de la dépouille mortelle de ceux que Dieu a rappelés dans son sein. Monseigneur a ensuite dit la douleur que lui ont causée les mesures violentes prises contre les révérends Pères, dont le seul crime était d'avoir fait le bien, et il a exprimé l'espoir que bientôt peut-être les portes brisées du couvent s'ouvriraient de nouveau pour laisser passer ces douces victimes de la haine révolutionnaire. Cette voix autorisée a profondément ému les cœurs des fidèles qui se pressaient en grand nombre dans l'enceinte, trop étroite en ce moment, et les yeux de tous les assistants, mouillés de larmes amères, proclamaient hautement

la communauté de pensées et de sentiments qui unissait l'orateur sacré à ses auditeurs. »

Nous ne pouvons ici nommer toutes les personnes, soit du clergé, soit des fidèles, qui nous ont prêté leur concours empressé et secondés dans cette grande solennité. Après Mme la comtesse Lafond, il est juste de citer le nom de Mme la vicomtesse de Bardonnet, qui a si habilement tenu l'harmonium pour l'accompagnement de la Société chorale de Sancerre; son talent a grandement contribué à relever celui des membres de cette belle société.

Cette solennelle journée nous a fait oublier un moment les tristesses de l'heure présente. Voilà notre belle église, après douze ans de sollicitude et de peines, consacrée, ornée de toutes les grâces de son baptême. Daigne le ciel nous permettre maintenant de lui procurer le plus enviable de tous les ornements : celui d'un peuple saint qui, des parvis de cette église de la terre, puisse entrer dans la grande église du ciel! Amen!

A. MOUCHETTE, O. M. I.,
Curé de Saint-Andelain.

La *Semaine religieuse* de Nevers rend ainsi compte d'une retraite prêchée à la fin d'octobre, dans l'église de Saint-Pierre, par le R. P. MOUCHETTE :

Hier soir a eu lieu à l'église Saint-Pierre, sous la présidence de Mgr l'évêque de Nevers, une brillante solennité; c'était la clôture de la retraite prêchée aux associés de la Cour de Marie par le R. P. MOUCHETTE, curé de Saint-Andelain. En contemplant cette foule recueillie qui n'a jamais pu être plus nombreuse, car l'église était comble, en voyant cette assistance dont on aurait lieu d'être satisfait pour les plus grandes fêtes de l'année, les sarcasmes lancés naguère par un plaisantin de la presse locale à l'adresse de cette même asso-

ciation qui manifestait avec tant d'éclat son existence et sa prospérité, nous revenaient à l'esprit ; et ce rapprochement rehaussait singulièrement à nos yeux la valeur de la belle manifestation religieuse à laquelle nous assistions : « C'est nous, semblaient dire les nombreux fidèles réunis hier à Saint-Pierre, c'est nous qui sommes les vrais libres-penseurs ; ni les railleries ineptes, ni les persécutions brutales ne nous empêcheront de penser et de croire ce qu'enseigne l'Eglise et d'y conformer publiquement notre conduite. »

Après une allocution du R. P. Mouchette, ce religieux chez qui la piété n'exclut pas l'énergie,— les crocheteurs en savent quelque chose, — Mgr Lelong prit la parole, et, dans ce langage élégant et fort qui lui a valu un renom si mérité, il a tiré les enseignements de cette belle solennité, puis il a félicité le prédicateur de la retraite, les associés de la Cour de Marie et le digne et vénérable pasteur qui dirige avec tant d'intelligence, de tact et de dévouement les œuvres établies dans sa paroisse.

La maîtrise a exécuté avec sa perfection accoutumée trois morceaux, parmi lesquels une invocation à la Vierge a particulièrement été remarquée.

La même *Semaine religieuse*, numéro du 1er octobre 1881, fait la narration suivante d'une cérémonie de pèlerinage préparée par le R. P. Marais :

Sermages, le 20 septembre 1881.

« Monsieur le Directeur,

« La *Semaine religieuse* annonçait, il y a peu de jours, le pèlerinage de Notre-Dame de la Salette à Sermages ; ses lecteurs apprendront avec édification que cette manifestation religieuse s'est accomplie, cette année, avec l'élan qui l'a toujours caractérisée. Grâce à Dieu, la foi de ses pères est encore vivace au cœur de l'habitant du Morvan : elle y demeure fortement enracinée comme, sur nos montagnes de granit, les chênes séculaires de nos belles forêts.

« Je dois dire que le pèlerinage avait été précédé d'une préparation bien propre à en assurer le succès. Pendant dix jours, un de ces apôtres que les âmes accueillent et vénèrent d'autant plus que, sur leur front, ils joignent au rayon de l'apostolat l'auréole de la persécution, le R. P. MARAIS, Oblat de Marie Immaculée, avait évangélisé le bon peuple de Sermages. Durant ces pieux exercices préparatoires, le sanctuaire de Marie s'emplit chaque jour davantage des fidèles de Notre-Dame de la Salette; à voir ce peuple si empressé à donner, par sa présence, à son pasteur, tout récemment bien éprouvé, le témoignage de filial attachement qu'il mérite, et si attentif aux prédications de l'apôtre de Marie, on pouvait présager l'affluence des pèlerins du 19 septembre.

« La moisson fut digne, en effet, des labeurs du vénérable semeur de la divine parole. Le grand jour arrivé, jour de fête pour nos contrées, le Morvan s'ébranla : nos chrétiennes populations s'acheminèrent de toutes parts, dès l'aube, vers le sanctuaire de Notre-Dame de la Salette. Le flot des pèlerins, vous le savez, se partage, chaque année, comme en deux courants : l'un d'eux s'arrête à la chapelle et à la grotte édifiées en l'honneur de Marie, dans sa demeure d'Argoulais, par M. le marquis de Chabannes; l'autre, descendant les hauts plateaux du Morvan, vient inonder, sur sa dernière colline, l'humble église de Sermages. Lundi, plus de 2,000 pèlerins y affluaient, venant, les uns seuls, les autres par groupes. De Moulins-Engilbert, 300 disciples de Marie arrivaient en procession, conduits par M. le Doyen, qui trouva à Sermages près de vingt ecclésiastiques déjà réunis.

« Ce fut un édifiant spectacle que celui de ces pieux fidèles agenouillés devant l'image de Marie, chantant ses louanges et lui recommandant l'Eglise et la France. Ajoutons qu'aux nombreuses messes, célébrées d'heure en heure, plusieurs centaines d'âmes s'unirent, dans la sainte communion, par le cœur de Jésus au cœur de Marie.

« A la messe solennelle, le R. P. MARAIS prit la parole et expliqua, dans un langage apostolique simple et éloquent, le

sens du mot *pèlerinage;* il dit aux pèlerins ce qu'ils étaient venus accomplir : affirmer leur foi, prêcher d'exemple et faire une réparation publique à Dieu outragé.

« Aux vêpres, il publia, avec un filial et communicatif enthousiasme, les louanges de Marie, en commentant ce verset prophétique du *Magnificat : Beatam me dicent omnes generationes.* Il nous montra l'humble pèlerinage de Sermages tenant sa place dans ce vaste chœur des siècles qui ont chanté et qui chanteront toujours les grandeurs et les joies de la sainte Vierge. Puis il adressa ses adieux aux paroissiens de Sermages et aux pèlerins du Morvan, en s'inspirant avec autant d'éloquence que d'à-propos de la scène touchante où nous voyons, dans les Actes des Apôtres, saint Paul se séparer des fidèles de Milet. L'écrivain sacré termine ainsi son émouvant récit : *Magnus autem fletus factus est omnium.* Je puis dire à mon tour qu'en recevant les adieux du révérend Père, nous avions les larmes aux yeux : aussi bien, à cette heure où Paul est persécuté dans ses successeurs, ce cœur d'apôtre avait-il profondément ému le nôtre !

« Mais Dieu, qui essuiera pour toujours nos pleurs au ciel, veut bien les sécher quelquefois aussi sur la terre; il permit qu'aux émotions des adieux, le spectacle de la procession annuelle apportât quelque consolation. En voyant se déployer, sous un ciel tranquille, en ces pittoresques campagnes du Morvan, ces longues files d'enfants, de femmes chrétiennes et d'hommes fidèles à leur Dieu et à sa Mère, je songeais, mais avec tristesse encore, à nos cités que le Christ-Roi ne peut plus, de par la défense sacrilège des hommes, traverser en les bénissant, et je suppliais Dieu et je conjurais Marie de conserver à nos campagnes et de rendre à nos villes la liberté sacrée de nos processions. Daigne le Dieu de l'Eucharistie exaucer cette prière; daigne Marie la lui offrir ! Puissent tous les fidèles du Christ et tous les enfants de Marie être libres toujours de rendre à Jésus et à Marie, comme les pèlerins de Sermages, leurs hommages de foi, de reconnaissance et d'amour.

« Veuillez agréer, etc. « E. D..... »

MAISON DE PARIS.

LES CINQUANTE ANS D'OBLATION DU R. P. AUBERT.

Sous le régime d'expulsion où nous vivons, en proie aux tristesses de la séparation et aux craintes qu'inspire l'avenir, le moindre sujet d'espérance qui se montre à l'horizon est salué par nous avec joie. Les fêtes de famille sont devenues rares ; aussi sont-elles plus précieuses. On oublie un instant dans le bonheur de se revoir les privations des longs jours de solitude.

Le jour de la Toussaint, 1er novembre, jour consacré d'ordinaire à la rénovation de nos vœux religieux, nous avons eu une de ces embellies qui reposent des tempêtes. C'était le cinquantième anniversaire de l'oblation de notre doyen d'âge, le R. P. Aubert, deuxième Assistant général, et nous célébrions avec lui ses noces d'or. Réunis autour de notre T. R. P. Général, dans une maison amie, tous ceux des nôtres présents à Paris en ce moment, et quelques-uns des chapelains de Montmartre, ont joint leurs félicitations pour en faire un bouquet offert au bon Père. Le héros de la fête s'est prêté avec sa grâce ordinaire à ces fraternelles démonstrations, et nous avons goûté de nouveau le bonheur de l'*Ecce quam bonum et quam jucundum*...

Voici le petit discours que le R. P. de l'Hermite, délégué pour faire le compliment d'usage, a adressé au R. P. Aubert :

Benedictus in filiis Aser, sit placens fratribus suis, et tingat in oleo pedem suum. Ferrum et æs calceamentum ejus. Sicut dies juventutis tuæ, ità et senectus tua (Qu'Aser soit béni entre tous les enfants d'Israël ; qu'il soit agréable à ses frères, et qu'il trempe son pied dans l'huile.

Sa chaussure sera de fer et d'airain ; les jours de ta vieillesse, ô Aser, seront comme ceux de ta jeunesse, pleins de santé, de force et de vigueur). (Deut., XXXIII, 24, 25.)

MON RÉVÉREND PÈRE,

Le Jubilé de vos cinquante ans d'oblation ramène la joie parmi nous. A vrai dire, nous avions besoin de cette fête et de ce répit. Nos cœurs ont reçu une profonde blessure ; dans cinq jours viendra le premier anniversaire d'un grand deuil, long à consoler. Mais aujourd'hui, nous voulons écarter tous les voiles de tristesse : un rayon de soleil luit sur notre famille religieuse, et l'espérance se ranime en nous, en vous voyant assis comme un roi dans cette assemblée dont, par une attention gracieuse de notre Père à tous, vous semblez avoir reçu la présidence.

Oublions donc un moment les portes brisées, les sanctuaires déserts, les cloîtres silencieux et les amertumes de la dispersion, pour être tout au bonheur de fêter le doyen de la communauté : *Lætati sumus pro diebus, quibus nos humiliasti : annis, quibus vidimus mala.* (Ps. LXXXIX, 15.)

Donc, mon révérend Père, depuis cinquante ans vous êtes dans le rang, portant la Règle sur votre cœur comme un soldat ses armes ; mais à la façon alerte dont vous marchez sous son poids, vous paraissez n'en avoir ressenti aucune fatigue, et vous prouvez une fois de plus la vérité de la parole du Sauveur : « Mon joug est léger et mon fardeau ne pèse pas. » Non vraiment, vous n'avez pas fléchi dans la lutte, et la discipline sévère à laquelle vous avez réduit votre vie ne vous a courbé que pour rendre vos pas plus rapides. Si les lignes du visage sont plus graves, le sourire de vos lèvres n'a rien perdu de sa grâce et de sa bonté ; le front ne se plisse jamais sous

l'orage, et la paix inaltérable de votre âme rayonne encore dans le charme de votre personne.

Vos jeunes Frères vous regarderont pour vous imiter; vos vieux amis n'auront pas de peine à vous reconnaître.

Je voudrais aujourd'hui faire votre portrait. Soyez indulgent pour nos témérités; c'est votre jubilé; tout le monde veut vous féliciter et vous voir; il faut bien vous tirer pour les absents; de grâce, laissez-moi faire. Mais voilà qu'en disposant mes pinceaux et en essayant mes crayons, il me revient en mémoire un texte d'Écriture sainte que j'ai pris pour épigraphe; tout en faisant de la peinture, causons un peu, et voyons si dans les lignes sacrées nous ne rencontrerons pas quelque trait qui puisse servir de cadre au petit médaillon où je veux enfermer votre image.

Benedictus in *fratribus* Aser: Qu'Aser soit béni parmi ses frères! Aser, mon bon Père, signifie : pour mon bonheur. Vous méritez bien de porter le nom symbolique du bonheur, vous dont tous les jours ont connu une joie sans mélange, fruit de votre régularité; vous qui, parmi les enfants de Mazenod, êtes le septième, en comptant nos chers défunts, qui soyez arrivé à ce demi-centenaire de la vie religieuse. Tous vos jours ont été heureux, parce que tous les jours vous avez été Oblat; tous les jours d'une égale humeur et d'une nature ouverte et aimable.

Sit placens fratribus suis : Qu'il soit agréable à ses frères! Qui donc se refuserait à reconnaître ce don particulier de votre caractère? Je prends à témoin la terre américaine et la patrie française. De près et de loin s'élève un murmure flatteur, écho d'une opinion unanime : « L'homme aimable, l'homme bon parmi nous, ce fut toujours le bon P. Aubert. » Vous paraissez et aussitôt la récréation s'anime; la conversation languissante se relève,

les récits charmants se croisent en tous sens et tiennent les oreilles attentives. Parmi nous vous semez la joie, parce que vous êtes, de par une prédestination providentielle, l'homme heureux sous le poids de la Règle et dans l'assemblée de vos Frères.

Et tingat in oleo pedem suum : Qu'il trempe son pied dans l'huile ! La tribu d'Aser, l'homme *bonheur*, était merveilleusement située. Bornée au nord par Tyr et Sidon, les villes à la pourpre royale, au sud par le mont Carmel ; adossée à l'orient aux monts de Zabulon et de Galilée, caressée doucement à l'occident par les flots d'azur de la mer, elle vivait dans la paix, loin du tumulte et des compétitions jalouses. La descendance de l'homme *bonheur* jouissait de la fertilité de son sol, et renfermait dans de vastes greniers le fruit des oliviers et le froment exquis dont Jacob mourant disait, dans le sens littéral, qu'il apporte des délices à la table des rois, et dans le sens prophétique, qu'il est la nourriture de l'âme au festin eucharistique: *Aser, pinguis panis ejus, et præbebit delicias regibus.* (Genèse, XLIX, 20.)

Mon révérend Père, au sein de notre famille vous goûtez, dans le calme de la cellule et sur les hauteurs de l'oraison, le bonheur de vivre dans le souvenir habituel de Dieu. Vous avez exploré les champs cultivés de la grâce, fait une abondante moisson aux riches vallées des auteurs spirituels et sur les coteaux où la sève évangélique a poussé ses plus beaux rejetons. Rodriguez, Grenade, Faber, Gay, n'ont pas de secrets pour vous ; vous êtes entré de plain-pied dans les réserves opulentes de ces grands mystiques. C'est là que vous avez formé ces belles gerbes dont vous distribuez les épis aux saintes âmes qui vous appellent leur Père ; et l'onction de la grâce, sous vos pas d'apôtre, comme l'olive sous le pressoir, coule à pleins bords, pour réjouir

et vivifier la piété des communautés religieuses confiées à vos soins.

Ferrum et æs calceamentum ejus : Sa chaussure sera de fer et d'airain. Et comment, si vos paroles sont de miel, vos pieds seraient-ils de fer ? Ah ! permettez. Revenons sur nos pas et faisons revivre à nos yeux un passé lointain. Je vois s'avancer sur les neiges du Canada et dans les vastes prairies du Nord un Missionnaire ardent et infatigable. Il marche avec l'intrépidité du soldat et le zèle de l'apôtre. On le connaît à Québec, à Montréal, à Ottawa ; on le verra aux champs du Manitoba, sur les rives de la rivière Rouge et du Winipeg. Rien ne l'arrête : ni la bise qui siffle et fouette son visage, froide et meurtrière comme la balle, ni les lacs semés sur sa route comme un collier de perles aux interminables anneaux, ni les glaces, ni les hautes herbes ; il marche, il avance, il arrive, s'appuyant d'une main sur le bâton du Missionnaire, de l'autre sur un jeune lévite qui, plus tard, sera la gloire de l'apostolat et de notre Congrégation dans ces lointaines contrées : le sous-diacre Alexandre Taché, aujourd'hui Sa Grâce Monseigneur l'Archevêque de Saint-Boniface. Est-ce vous, mon révérend Père, dont les pieds sont ainsi de fer, insensibles à la fatigue et qui ne trébuchez pas sur la route des mondes? Oui, c'est vous : *Ferrum et æs calceamentum ejus*, et en vous je salue une fois de plus l'homme *bonheur*, Aser, le héros de ce jour.

Sicut dies juventutis tuæ, ita et senectus tua : Les jours de ta vieillesse, ô Aser, seront comme ceux de ta jeunesse.

Voilà le fait, mon révérend Père, car votre cœur est encore jeune et d'une tendresse toute virginale ; et si, rebelle à mes pinceaux, vous vous dérobez à leurs traits, trop flatteurs à votre sens, je vous obéirai en terminant.

Mais alors, de mes lèvres loyales qui n'ont jamais menti, je vous dirai : « Voilà le souhait ; oui, que votre vieillesse, conservée et gracieuse comme le soir d'un jour éclatant, nous rappelle les charmes de votre jeunesse, et que le soleil en se couchant garde les feux de son aurore. Vous êtes né à la vie religieuse sur la terre d'exil, il y a cinquante ans, en Suisse, et vous faites aujourd'hui votre Jubilé, exilé encore et persécuté. C'est une grâce, mon révérend Père, et, loin de vous en plaindre, je vous en félicite ; car, quelles que soient les tribulations de la vie et les injustices des hommes, vous serez toujours Aser, c'est-à-dire l'homme du *bonheur :* heureux de faire la volonté de Dieu et heureux du bonheur que votre caractère fraternel et bon sait toujours procurer aux autres. »

Après le R. P. DE L'HERMITE, le R. P. SARDOU, arrivé le matin même du Midi, où il venait de prêcher une retraite au grand séminaire de Fréjus, s'est levé, et a lu la poésie suivante. Improvisée à la hâte par le R. P. MARTIN, à Marseille, elle avait été confiée au Procureur général comme un bouquet envoyé par un vieil ami au R. P. AUBERT.

AU R. P. AUBERT,

LE JOUR DE SON CINQUANTIÈME ANNIVERSAIRE D'OBLATION.

Cinquante ans du devoir victime volontaire,
Tu vécus parmi nous dans la fidélité,
Et tu vois aujourd'hui ton ange tutélaire
T'embellir du beau sceau de la félicité.

Cinquante ans tu portas avec vaillance et gloire
L'étendard que Jésus créa pour ses guerriers,
Tu respiras partout les fleurs de la victoire
Embaumées du parfum de ses divins lauriers.

Cinquante ans tu marchas dans la voie du Calvaire,
Foulant le monde aux pieds, ses biens et ses plaisirs,
Et tu fus constamment le pauvre volontaire,
N'ayant pour tout trésor que tes pieux désirs.

Cinquante ans dans tes mains le lis de l'innocence
Brilla comme celui des beaux anges du Ciel,
Et dès le premier jour tu vis pour récompense
Couler à tes côtés et le lait et le miel.

Cinquante ans de combats et de nobles victoires
Font retentir bien haut les célestes échos;
Ils redisent partout les honneurs et les gloires,
De ceux qui de la croix furent les grands héros.

Aussi, depuis le jour à jamais mémorable
Où tu pris pour ta part Jésus-Christ et son cœur,
Le Ciel n'a pas cessé de t'être favorable
Et tu n'as respiré qu'au foyer du bonheur.

Mais si l'obéissant, si le Chaste et le Pauvre
Peuvent dans un seul jour s'orner si puissamment,
Qui pourrait exalter le saint et grand apôtre
Qui fut fidèle à Dieu pendant de si longs ans?

Qu'il prolonge tes jours, qu'il console ta vie,
Et daigne le grand saint qui te donna son nom
Te placer à côté de Jésus et Marie
Le jour qui t'ouvrira la céleste Sion !

J.-A. Martin, o. m. i.

Cette petite fête d'un de nos anciens a réjoui le cœur de notre T. R. P. Supérieur général et celui des trop peu nombreux convives qui avaient pu se joindre à lui. Nous y avons tous trouvé une occasion de resserrer les liens religieux parmi nous et un motif de plus d'estimer et d'aimer notre sainte vocation: *Ad mortem usquè perseveraturum...*

NOUVELLES DIVERSES

La Congrégation vient de se faire représenter de nouveau à Rome par un Procureur général. C'est le R. P. AUGIER (Cassien) à qui a été confiée cette mission importante. Il a avec lui quelques jeunes prêtres et frères scolastiques qui suivent les cours du collège germanique, où ont été transférés les cours du collège romain. Le R. P. MARTINET, Assistant général, a présidé à l'installation de cette communauté nouvelle. Le Procureur général et les scolastiques habitent une maison, Piazza S. Ignacio, 152, en face du collège romain.

— Notre communauté de Hollande vient de quitter son installation provisoire. Nos Pères et nos Frères novices sont établis maintenant à la maison de Saint-Gerlach, à Houthem, par Meerssen, Limbourg hollandais.

NOTRE-DAME DE LUMIÈRES. — Nous avons eu la guérison extraordinaire d'une petite fille de treize ans, malade depuis plus de quatre mois. Elle ne pouvait ni ouvrir les yeux, ni desserrer les dents et les mains. De plus, elle ne prenait pour toute nourriture qu'un peu de tisane qu'on lui introduisait péniblement dans la bouche. Elle était à peu près abandonnée par les médecins, et lorsqu'on l'amena ici, elle ressemblait plus à un cadavre qu'à une personne vivante. Ses parents la descendirent à la crypte par la porte du jardin qu'on a laissée libre pour notre usage. Après un quart d'heure de prière devant la sainte Vierge, la jeune malade ouvrit avec facilité les yeux, les mains et la bouche; le même jour elle commença à manger, et

quinze jours après elle avait recouvré toutes ses forces et sa bonne mine. Ce fait est arrivé vers la Pentecôte ; l'enfant est revenue depuis, à pied, à Lumières, parcourant sans fatigue une distance de trois lieues pour remercier la sainte Vierge, et cela plusieurs fois. Son père, qui ne mettait pas les pieds à l'église et travaillait le dimanche comme les jours ouvriers, s'est converti et mène aujourd'hui la vie d'un bon chrétien.

(Extrait d'une lettre du R. P. Duvic.)

DÉPARTS POUR LES MISSIONS.

Se sont embarqués, le 19 novembre, à bord du *Labrador,* pour notre Province du Canada : les FF. scolastiques Gabillon, Prosper, sous-diacre, du diocèse de Grenoble ; — Ancel, Joseph, du diocèse de Metz ; — Boyer, Jean, du diocèse du Puy ; — Dumet, Auguste, du diocèse de Lyon ; — et Marchand, du diocèse de Rennes.

Le 27 novembre s'est embarqué à bord de l'*Anadyr*, le R. P. Larnaudie, Antoine, du diocèse de Cahors, pour notre Vicariat de Jaffna (Ceylan).

OBLATIONS

DEPUIS LA LISTE PUBLIÉE AU MOIS DE DÉCEMBRE 1880 [1].

MURPHY, Michel-Georges, 24 août 1880, Jaffna.
LAPORTE, Joseph-Camille, 11 nov. 1880, St-Boniface.
VORLANDER, Édouard, 8 déc. 1880, Inchicore.
FITZ-PATRICK, John-Aloysius, 8 déc. 1880, Inchicore.
FRITSCH, Jean Marie, 8 déc. 1880, Inchicore.
MAC SHERRY, Patrick-Mary, 8 déc. 1880, Inchicore.
BERNARD, Marie-Victor, 8 déc. 1880, Inchicore.
HALLY, William-Joseph (F. C.), 25 janv. 1881, Liverpool.
O'MEARA, Patrick-Joseph (F. C.), 25 janv. 1881, Stillorgan.
PEYTAVIN, Anselme, 17 fév. 1881, Inchicore.
ODOUL, Marie-François, 17 fév. 1881, Inchicore.
COCHIN, Marie-Louis, 17 fév. 1881, Ottawa.
HOWLETT, Francis-Mary, 11 mars 1881, Pietermaritzburg.
HAMMER, Étienne, 11 mars 1881, Pietermaritzburg.
LEGAULT, Moïse, 17 avril 1881, Ottawa.
BOISSONNAULT, Charles-Barthélemy, 17 avril 1881, Ottawa.
LENOIR, Charles-Joseph, 8 mai 1881, Inchicore.
GABILLON, Prosper-Victorin, 10 juin 1881, N.-D. de l'Osier.
ISTRIA, Jules-Bernardin, 15 août 1881, N.-D. de l'Osier.
BOYER, Antoine-Marie, 15 août 1881, N.-D. de l'Osier.
DUFOUR, Pierre-Louis, 15 août 1881, N.-D. des Anges.
O'NEILL-BOYD, Eugène-Vincent, 2 sept. 1881, Ottawa.

(1) Les numéros d'oblation ne seront indiqués que plus tard. Les notifications d'oblations envoyées des missions étrangères n'arrivant que tardivement, on évitera ainsi la confusion qui pourrait résulter d'une inscription trop hâtive. Prière aux supérieurs et maîtres des novices de se conformer exactement pour les renseignements à envoyer au Secrétaire général, au *Nota bene* qui se trouve à la suite de la liste des oblations de l'année 1880.

Blais, Jean-Baptiste-Damase (F. C.), 2 sept. 1881, Ottawa.
Ancel, Joseph-Victor, 8 oct. 1881, N.-D. de Sion.
Souillard, Joseph-Clément, 8 oct. 1881, N.-D. de Sion.
Isler, Marie-Nicolas, 8 oct. 1881, N.-D. de Sion.
Gobiet, Charles-Louis, 8 oct. 1881, N.-D. de Sion.
Larnaudie, Antoine, 17 oct. 1881, N.-D. de l'Osier.
Tondu, François-Alexis (F. C.), 1er nov. 1881, Autun.

NÉCROLOGE DE L'ANNÉE 1881.

Le R. P. Hert, Florent, mort à Saint-Albert, le 15 octobre 1880. Il était né le 16 novembre 1852 et avait fait ses vœux perpétuels le 1er novembre 1875.

Le R. P. Roullet, Jules-Vincent, mort à Bordeaux le 19 mars 1881. Il était né le 5 avril 1823 et avait fait ses vœux perpétuels le 1er novembre 1848.

Le R. P. Thirion, Émile, mort à Jaffna le 15 avril 1881. Il était né le 2 octobre 1855 et avait fait ses vœux perpétuels le 8 décembre 1878.

Le F. Chalifoux (F. scol.), décédé à la Rivière-au-Désert, en septembre 1881. Il avait fait ses vœux perpétuels depuis quelques mois.

Le F. Kievan Térence-Joseph, (F. scolast.), décédé à la Rivière-au-Désert, le 2 novembre 1881. Il était né le 9 janvier 1853 et avait fait ses vœux perpétuels le 15 août 1878.

R. I. P.

TABLE DES MATIÈRES.

MARS 1881.

JUIN 1881.

SEPTEMBRE 1881.

DÉCEMBRE 1881.

ERRATA

Plusieurs fautes typographiques se sont glissées dans le numéro de Septembre. Nous rectifions ici les principales.

Page 302 : *Au lieu de* : évêque d'Emmaüs par intérim; *lisez* : évêque d'Emmaüs *in partibus*.

Page 309 : *Au lieu de* : une recette de 23 208 fr. 89; *lisez* : une recette de 232 308 fr. 89.

Page 311 : *Au lieu de :* le retour d'une propriété; *lisez* : le retour d'une prospérité.

Page 317 : *Au lieu de :* Mgr Racine, évêque de Sherbroke aux États-Unis; *lisez :* Mgr Racine, évêque de Sherbroke, Canada.

MISSIONS

DE LA

CONGRÉGATION DES MISSIONNAIRES OBLATS

DE MARIE IMMACULÉE

PARIS. — TYPOGRAPHIE A. HENNUYER, RUE DARCET, 7.

MISSIONS

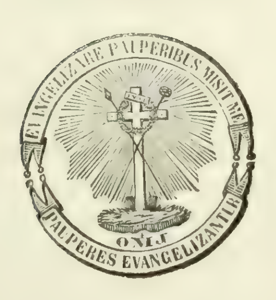
DE LA CONGRÉGATION

DES MISSIONNAIRES OBLATS

DE MARIE IMMACULÉE

VINGTIÈME ANNÉE

N° 77. — Mars 1882



PARIS

TYPOGRAPHIE A. HENNUYER

RUE DARCET, 7

1882

MISSIONS

DE LA CONGRÉGATION

DES OBLATS DE MARIE IMMACULÉE

N° 77. — Mars 1882.

MISSIONS ÉTRANGÈRES

VICARIAT DU TEXAS.

MISSION DE SAN ANTONIO.

Roma (Texas), le 18 novembre 1881.

Mon révérend Père,

Au mois d'avril dernier, M. le doyen de la cathédrale de San Antonio fut élu Evêque du diocèse récemment créé. Mgr Néraz, qui avait eu autrefois quelques relations avec nous, voulut bien se souvenir des Missionnaires Oblats, et un de ses premiers soins, en prenant possession de son évêché, fut de demander à notre R. P. Vicaire des Pères pour prêcher une mission, à l'occasion des exercices du jubilé. L'ouverture en fut fixée au 2 octobre. Les PP. Olivier et Clos furent désignés pour ce travail.

San Antonio est à une centaine de lieues de nos établissements. Pour nous y rendre nous mîmes cinq jours,

Nous voyagions dans de mauvaises voitures découvertes, où nous avions à souffrir du contre-coup de tous les cahots, et où parfois nous fûmes mouillés jusqu'aux os. A une station où deux courriers se rencontrent d'ordinaire, nous arrivâmes en retard, et force nous fut de séjourner un jour dans une petite ville, dont les habitants sont à peu près tous protestants. Le maître d'hôtel chez qui nous descendîmes nous demanda si nous étions accompagnés de femmes et d'enfants. Cette question lui semblait toute naturelle, car il logeait en ce moment un ministre protestant avec sa famille. Quand il eut appris par notre réponse ce que c'est qu'un prêtre catholique, il nous fit des excuses, déclarant qu'il n'avait voulu en rien nous offenser, et, pour réparer sa maladresse, il nous combla de prévenances. Quelques jours après, il faisait remettre à San Antonio au P. Olivier sa croix, oubliée à l'hôtellerie.

Le soir, nous repartîmes dans un char-à-bancs découvert, où jadis on pouvait s'asseoir, mais qui n'offrait plus rien de sa commodité première. Nous voyageâmes ainsi, ballottés au milieu des sacs et des valises. Le maître d'hôtel nous fit la faveur de jeter une toile cirée sur le véhicule pour nous préserver de la pluie, mais des averses continuelles eurent bientôt rendu cet abri inutile, et ce fut dans un état pitoyable, couverts de boue, les vêtements traversés, et dans un désordre inexprimable que nous arrivâmes à San Antonio, à deux heures de l'après-midi, le cinquième jour depuis notre départ de Roma. Nous avions honte d'entrer dans une ville de 28000 âmes, en plein jour, en un pareil état, sous le regard des curieux. Heureusement, une nouvelle averse qui retint chacun caché dans sa maison, vint à propos pour nous épargner cette humiliation, et nous pûmes arriver à l'évêché sans être remarqués.

M[gr] Néraz nous reçut avec la douce et paternelle bonté qui le caractérise. Son affection pour les membres de notre Congrégation date déjà de loin. Il faisait partie de la caravane qui abordait à Galveston, il y a trente ans, et le P. Olivier avait été son compagnon de traversée. Aussi revoyait-il ce cher Père avec grand bonheur, et pendant le cours de la mission, les vieux souvenirs et les aventures d'autrefois ne cessèrent de fournir aliment aux plus intéressantes conversations.

San Antonio, au dire des voyageurs, est la plus belle ville du Texas; elle compte plusieurs jolies églises, mais la cathédrale, où nous devions donner les exercices, est de beaucoup le plus beau de ses monuments. C'est une église nouvellement construite et non encore complètement achevée. Elle est très vaste, et j'éprouvai quelque appréhension en y entrant. Parler dans un si grand vaisseau, à un auditoire plus délicat que ceux que nous évangélisons d'ordinaire, en présence d'un Evêque qui, par cela même qu'il nous estime et nous aime, attend beaucoup des Missionnaires qu'il a choisis, me paraissait bien offrir quelques difficultés ; aussi, pour me rassurer, il me fallut chercher un abri dans l'obéissance. Hésitations, sot orgueil, timidité, tout fut foulé aux pieds, et nous confiâmes notre œuvre au cœur sacré du divin Maître.

La paroisse de la cathédrale est uniquement fréquentée par des Mexicains. J'ouvris le jubilé à la grand'messe, le dimanche 2 octobre. Il y eut peu de monde les premiers jours ; le bruit de notre arrivée n'avait pas encore suffisamment couru en ville et de plus la pluie continuait. Mais bientôt le temps s'éclaircit; on se redit de proche en proche que les *santos Padres* — c'est ainsi que les Mexicains appellent les Missionnaires — étaient arrivés, et qu'ils donnaient les exercices du jubilé à la cathédrale. Bientôt les

vides de l'assistance se comblèrent, et ce fut un magnifique coup d'œil, du haut de la chaire, de voir dans la vaste église tout un peuple dans l'attitude la plus recueillie... « Vous nous avez dit que vous avez soif de nos âmes, nous disait un auditeur, et nous, nous avons soif de vous entendre, nous ne nous lassons jamais de la parole de Dieu. » Une fois l'auditoire formé, rien ne put le désorganiser; il resta fidèle jusqu'à la fin. Un soir le R. P. Olivier était arrivé au milieu de son sermon, lorsqu'un grand bruit se fit entendre au dehors. C'était un incendie qui venait de se déclarer dans le voisinage. Le beffroi de la ville sonnait à toute volée, et l'on entendait la manœuvre des pompes, dont le jet sifflait aux oreilles. Le prédicateur, troublé, s'arrêta un instant, mais devant l'immobilité de l'assistance restée compacte et attentive, il dut reprendre assurance et continuer son discours. Personne ne sortit de son banc.

Le travail des confessions fut accablant. Vers la fin de la mission, Mgr l'Évêque, voulant nous procurer des auxiliaires, envoya une dépêche aux Pères jésuites résidant dans le voisinage de San Antonio. Il était sans doute trop tard, car personne ne vint, et jusqu'au dernier moment nous dûmes tenir constamment le confessionnal. Il y eut des conversions admirables; des hommes qui avaient juré de ne pas se laisser prendre aux filets de la grâce, venaient le soir, à la sortie des exercices, tout émus et doux comme des agneaux, nous ouvrir leur cœur; des unions contractées en dehors des lois de l'Eglise furent régularisées, et devant le bien accompli, Monseigneur nous demanda une prolongation de séjour, ce qui porta à près de trois semaines la durée des exercices.

Nous avions annoncé pour la clôture une consécration solennelle de la paroisse à Notre-Dame de Lourdes. Un magnifique reposoir avait été préparé à cet effet. Les

pluies persistantes de la saison vinrent encore entraver nos projets, mais elles ne purent empêcher la manifestation religieuse, impossible au dehors, de se produire dans l'intérieur de l'église. A l'heure de l'exercice, le temps était on ne peut plus mauvais; Monseigneur n'en fit pas moins donner l'ordre de mettre en branle toutes les cloches. On vit aussitôt affluer de tous côtés une population dont la tempête ne pouvait attiédir le zèle; la cathédrale fut comble et tout se passa de la façon la plus édifiante.

Nous partîmes de San Antonio le vendredi pour Larédo, distant de près de 100 lieues. En guise de repos, nous devions donner dans cette petite ville les exercices du jubilé. Ce second voyage, effectué en partie en chemin de fer, fut moins long et moins pénible que le premier. Toutefois, le P. Olivier, déjà éprouvé par le labeur précédent, y contracta un violent mal de tête qui l'empêcha de paraître en chaire dès le dimanche, et je dus ouvrir seul les exercices. Déjà il y a six ans nous avions prêché à Larédo, nous étions donc en plein pays de connaissance. Mais nous y avons trouvé bien du changement. Le chemin de fer qui aboutit à Larédo a amené une population cosmopolite toute nouvelle, et nous nous trouvions en face d'étrangers et de visages inconnus mêlés aux habitants de la localité. Malgré ces difficultés, le résultat fut très consolant, et Notre-Dame de Lourdes, sous la protection de qui nous avions mis nos deux jubilés, nous bénit visiblement. Nous avons sauvé des âmes; Dieu s'est servi de pauvres et faibles instruments pour faire connaître et apprécier notre chère Congrégation. Mgr Néraz, Evêque de San Antonio, en particulier, nous a témoigné la plus grande affection et il n'a cessé d'honorer de toutes manières les Oblats de Marie immaculée, qu'il voudrait voir installés dans son diocèse.

Agréez, etc. P. M. Clos, o. m. i.

PROVINCE DU CANADA.

MISSION DE LOWELL (ÉTATS-UNIS).

Eglise de l'Immaculée Conception,
le 1er novembre 1881.

Mon révérend Père,

Déjà nos annales ont parlé à diverses reprises de la maison de Lowell, de sa fondation, de ses progrès, de ses espérances et de ses craintes ; il est temps aujourd'hui de reprendre ce sujet et de rompre un long silence.

Les œuvres auxquelles se livrent nos Pères peuvent, comme par le passé, être ramenées à deux chefs principaux : le ministère local, les missions.

1° LE MINISTÈRE LOCAL.

Le service de notre église de l'Immaculée-Conception prend déjà une part considérable du temps de nos Pères. Les dimanches et jours de fête, l'immense édifice se remplit d'une foule pressée, dont la présence donne à nos offices un véritable caractère de solennité. Depuis le dernier compte rendu paru dans nos annales, le fait le plus important qui se rattache au culte religieux dans notre église, est l'obtention providentielle d'un corps saint. Un ami de la communauté à qui nous avions communiqué le désir d'ajouter cette relique à nos autres richesses, fit des démarches actives, et Rome, sur sa demande, nous fit don du corps de sainte Véréconda, trouvé dans le cimetière de Saint-Calixte en 1764. Ce corps vénérable, *nomine proprïo*, est celui d'une martyre ; nous possédons les preuves authentiques qui ne laissent aucun doute sur la valeur de notre pieux trésor. La translation de ce corps

saint fut l'occasion d'une fête magnifique, qui fut présidée par Mgr l'Archevêque de Boston. Notre *petite sainte*, comme l'appellent familièrement nos fidèles, est en grande vénération depuis ce jour. Le dimanche, après les offices, on voit les gens aller faire une station au pied de la châsse, et les femmes ne sont pas seules à l'honorer, les hommes viennent aussi en grand nombre y réciter des invocations. C'est un membre de la congrégation qui nous a fait don de la châsse.

Saint Joseph n'a pas été oublié dans la répartition des dévotions. Les associés du saint Rosaire viennent de lui ériger un magnifique autel en marbre que couronne une belle statue du patriarche.

Un événement historique qui mérite une mention spéciale, c'est la retraite prêchée dans notre église par le R. P. Hunt. Il nous semblait qu'une mission donnée par un Père de la province britannique offrait de sérieuses chances de succès. En réponse à notre demande, l'Angleterre nous envoya le R. P. Hunt, et nos espérances ne furent pas déçues. Pendant la durée des exercices, tous les soirs, une immense affluence de peuple se porta dans notre église et les résultats furent merveilleux.

Mais un fait plus remarquable encore et dont l'opinion publique s'est fort occupée, a été l'ouverture d'une école paroissiale, il y a de cela un an. Depuis longtemps cette création s'imposait comme un besoin, et notre œuvre n'eût pas été complète sans cette annexe indispensable. Nous avions dû reculer jusqu'à ce jour, dans la crainte d'ajouter imprudemment aux dépenses déjà si fortes qu'avait demandées la construction de l'église. Vint un moment où l'hésitation ne fut plus permise ; le bien des âmes, l'éducation chrétienne de l'enfance, la nécessité de l'instruire et de la préparer aux sacrements, tous ces motifs nous portaient impérieusement à ne plus différer. L'année der-

nière donc, avec le concours de nos fidèles, nous avons construit un bel établissement scolaire, vaste et commode, qui est déjà un des meilleurs du Massachusetts et peut rivaliser avec les écoles du gouvernement. Certes, nous ne sommes pas arrivés à ce terme heureux sans soucis et sans contrariétés, mais enfin nous avons réussi. La création d'une école catholique rencontre d'ordinaire beaucoup d'obstacles. Il y a chez nos catholiques une antipathie secrète pour les écoles confessionnelles. Ce fait, étrange au premier abord, s'explique jusqu'à un certain point. Les catholiques de la génération présente ont pour la plupart fréquenté les écoles publiques ; ils en sont satisfaits, et sous prétexte qu'on n'y enseigne rien de contraire à leur religion, ils n'en désirent pas d'autres pour leurs enfants. Les lois portent, il est vrai, qu'on n'enseignera rien dans les écoles du gouvernement qui soit manifestement contraire à notre foi ; mais le silence sur tout ce qui pourrait réveiller chez l'enfant des idées religieuses est en soi un mal déplorable, et déjà les conséquences s'en font sentir dans la jeune génération. La question des écoles est donc ici une question capitale, et de la solution qui lui sera donnée dépend l'avenir de la société dans ce pays.

Nos écoles de l'Immaculée-Conception entrent dans leur deuxième année d'exercice. Le succès obtenu dès la première année a été, pour emprunter l'expression d'un journal protestant, « manifeste ». C'est de bon augure pour la suite ; l'œuvre, marquée au début du sceau de la croix, ira grandissant et sera la préservation et le salut de la jeunesse. Notre école est partagée en deux divisions, l'une pour les garçons, l'autre pour les filles ; chaque division est composée de deux classes, et le tout est sous la direction des Sœurs grises d'Ottawa.

Eglise de Saint-Joseph.

Depuis le dernier rapport, l'église de Saint-Joseph, destinée à la population canadienne de Lowell, a reçu des améliorations notables. C'est aux Canadiens de la ville qu'est dû notre établissement. En effet, quand nos Pères arrivèrent ici il y a treize ans, ils ne trouvèrent que mille Canadiens environ ; aujourd'hui il y en a dix mille. Cette augmentation prodigieuse est due à l'exode de nombreux habitants du bas Canada aux Etats-Unis. La plupart des émigrés se jettent dans les villes manufacturières, et Lowell a sa large part. Pour subvenir aux besoins religieux de cette population, il a fallu agrandir l'église. Aujourd'hui elle peut contenir facilement deux mille deux cents personnes, et quoiqu'elle ne soit pas un chef-d'œuvre, elle répond parfaitement à sa destination. Nous avons pu la bâtir sans contracter de dettes trop lourdes. Il faudrait maintenant lui annexer une école, comme à l'église de l'Immaculée-Conception. Nous espérons réaliser un jour ce projet, et alors la colonie canadienne de Lowell n'aura rien à envier aux autres.

North Billerica et Jewksbery.

Pour achever l'exposé de nos œuvres paroissiales, il convient de dire un mot des succursales de Billerica et de Jewksbery. La première est peu éloignée de la ville, et un de nos Pères s'y rend trois fois par mois. Le ministère qu'il y exerce est celui que peut offrir une petite paroisse. A Jewksbery, nous sommes en plein dans les conditions de notre devise : *Pauperes evangelizantur.*

Dans la Nouvelle-Angleterre on distingue deux sortes d'hospices ou d'asiles pour les pauvres : un pour les pauvres de la localité, l'autre pour les étrangers. Le premier est subventionné par la ville, l'autre par l'Etat

dans lequel l'établissement se trouve. Jewksbery appartient à cette seconde catégorie ; cet hospice donne asile et abri en moyenne à neuf cent cinquante malheureux, dont les trois quarts sont catholiques. Il y a quelques années à peine, le prêtre n'était autorisé à entrer dans l'établissement que pour visiter les malades, aujourd'hui le Père aumônier s'y rend plusieurs fois la semaine. Il entend les confessions et fait les enterrements. On peut dire que l'œuvre que nous faisons là est gratuite, car la modeste rétribution perçue à l'occasion du service couvre à peine les frais de déplacement. Dans cet hospice on rencontre des malheureux de tous les pays et de toutes les conditions, des victimes de tous les vices et de toutes les misères : jeunesse flétrie ou vieillesse abandonnée. La nature ne rencontre rien d'attrayant dans ce genre de ministère, l'amour-propre ne trouverait pas son compte à le continuer ; mais nos Pères n'ont en vue que le salut des âmes, et ils ne s'arrêtent nullement aux répugnances et aux réclamations de la nature. C'est le R. P. GIGAULT qui en ce moment est chargé de cette œuvre ingrate, et il s'y dépense avec un zèle ardent.

2° LES MISSIONS.

Je ne puis donner une idée plus exacte du ministère de nos missions qu'en transcrivant ici ce que le R. P. SOULLIER a consigné à ce sujet dans son acte de visite de la maison de Lowell, en 1876 :

« L'œuvre des missions a pris des développements qui nous font le plus grand plaisir. En six ans nos Pères de Lowell ont donné plus de quatre-vingts missions dans douze diocèses. Nous applaudissons à cette sainte activité si conforme aux traditions de notre Institut, et nous formons le vœu que le corps des Missionnaires dans les Etats puisse être notablement accru, non seulement à

cause du bien immense que font les missions, mais encore parce que c'est un puissant moyen d'accroître notre influence dans ce grand pays et d'y recruter des vocations. Le recrutement des vocations doit être le constant objet de nos sollicitudes, et ici, vous le comprenez, nous parlons surtout des vocations de langue anglaise. Là est l'avenir de nos œuvres dans les Etats. »

La même sainte activité, le même esprit d'abnégation apostolique se font remarquer chez nos Pères résidant à la maison; volontiers ils ajoutent à leurs propres occupations les fonctions de leurs Frères absents devenues vacantes. C'est un fait incontestable que les missions, dans les Etats-Unis, ont toujours été le principe fécond de nombreuses conversions. Nulle part ailleurs elles ne sont plus nécessaires et plus bénies de Dieu. Mais aussi elles sont très fatigantes pour ceux qui les dirigent, surtout dans les centres manufacturiers, où la plupart des exercices se font le soir. A sept heures et demie, quand les commerçants et les artisans commencent à se reposer du labeur de la journée, nos Pères commencent leur travail pour le poursuivre d'ordinaire jusqu'à onze heures ou minuit. Nous n'aurions pas les ouvriers à d'autres conditions, et quelques fatigantes que soient ces veilles, nous nous y prêtons avec empressement. Si nous étions plus nombreux, nous étendrions utilement le cercle de nos missions. Ce ne sont pas les demandes qui manquent; cette année j'ai dû refuser huit missions. Il nous faudrait des Missionnaires sachant parler l'anglais. Espérons que le vœu du R. P. Soullier se réalisera plus tard, et que le Maître de la moisson suscitera des Missionnaires animés de son esprit, qui viendront récolter pour ses greniers les gerbes nombreuses éparses dans son champ!

C'est avec cette espérance que nous saluons l'avenir, en joignant à ce sentiment celui de la reconnaissance à

Dieu qui a répandu tant de grâces sur cette maison depuis sa fondation.

Agréez, etc.

J. Mac Grath, o. m. i.

VICARIAT DE NATAL.

La mission de Natal continue de faire de consolants progrès, nonobstant les guerres qu'elle a traversées en ces dernières années : guerre des Zoulous, guerre des Boers, guerre des Basutos. Mgr Jolivet, qui dépense toute son activité à fonder, à diriger et à consolider ses œuvres, n'a pas le temps de nous les décrire dans un rapport spécial. Qu'il nous soit permis de jeter un coup d'œil sur sa correspondance administrative durant l'année 1881, d'en donner quelques extraits ou d'y puiser quelques renseignements. A l'occasion et à défaut de mieux, nous citerons aussi quelques articles de journaux, sans renoncer toutefois à l'espérance de recevoir une relation d'ensemble sur les faits mentionnés.

On se souvient que, dans les derniers jours de 1880, Mgr Jolivet, en se rendant de Prétoria à Kimberley, où il était attendu pour bénir une nouvelle église, tomba au pouvoir de Boers, qui le retinrent, avec les égards convenables, c'est vrai, mais enfin le retinrent pendant quinze jours.

En l'absence de Monseigneur, par les soins du P. Lenoir, préposé à la mission des Mines de diamants, l'ouverture de l'église eut lieu. Nous mentionnons cette cérémonie parce qu'elle ouvre une série d'actes importants du même genre qui ont marqué cette année 1881 et qui se sont accomplis d'un bout à l'autre du vicariat. Jamais la devise de Mgr Jolivet : *In cruce salus,* n'avait reçu une plus éclatante confirmation. Jamais la croix n'avait

pesé si lourdement sur ses épaules et ne l'avait atteint plus au vif dans ses affections intimes; jamais son ministère ne fut plus fécond.

Voici ce que Mgr Jolivet nous écrivait de Bloemfontein, à la date du 20 janvier :

« J'ai reçu ici la lettre que vous m'avez adressée à Kimberley et je vous remercie de toutes les nouvelles intéressantes que vous avez bien voulu me communiquer...

« Vous savez sans doute que, le 16 décembre, me rendant de Prétoria à Kimberley, la malle-poste qui me portait a été arrêtée à Potchefstroom par les Boers insurgés. J'ai été détenu là pendant deux semaines, et par conséquent je n'ai pu être présent à l'ouverture de notre belle église de Kimberley.

« Je me suis adressé au commandant général des Boers, qui m'a promis de me donner un passeport à la première occasion. Il ne fallait pas songer à aller à Kimberley, mais j'ai pu partir pour le *Free-State* (Etat libre d'Orange) par le premier *post-cart*, et je suis arrivé à Bloemfontein avant l'ouverture de notre église.

« En somme, je n'ai pas à me plaindre des Boers. Très peu de personnes ont eu la permission de partir de Potchefstroom. Prétoria est cernée également par les Boers; aucune communication n'est possible. Je ne pense pas que nos Pères ou les Religieuses aient aucun danger à courir. Cependant, il faut avouer que c'est une position bien désagréable, et, si tant est que d'autres pertes ne surviennent pas, nous perdrons au moins un millier de livres sterling par la cessation forcée des écoles ; ce qui, dans notre position actuelle, sera une perte sérieuse. Espérons que nous n'aurons rien de plus grave à souffrir; espérons même que cette affaire ouvrira pour nos œuvres une ère nouvelle de prospérité.

« A Bloemfontein, nous avons une église vraiment belle. Les écoles du couvent font merveilles. A la rentrée, on aura cinquante pensionnaires et quarante-cinq externes dans l'école supérieure. Il nous faut donc encore bâtir; le local est insuffisant. La partie du dortoir où l'on avait établi les classes est envahie par les lits; il nous faut absolument compléter le plan du couvent...

« Avec des écoles, Kimberley pourrait être une mission superbe. L'église est magnifique; je vais aller la voir; mais j'avoue que j'ose à peine me montrer. On m'avait promis des Frères, et je les avais promis pour les écoles de garçons. Ces garçons sont de rudes gaillards que les Sœurs ne peuvent pas mener... Aucun Frère scolastique ne pourrait entreprendre une œuvre si rude, dans un climat si débilitant, et ajouter à cela l'étude de la théologie; il ne faut pas y songer...

« Enfin, les impies ont accompli leur œuvre infernale en France. Les protestants eux-mêmes en sont indignés, et l'on se moque bien de notre devise : Liberté, égalité, fraternité. Je n'ose plus m'avouer Français. Espérons que notre chère Congrégation trouvera en Angleterre et en Hollande la liberté qui lui est refusée dans son pays d'origine et continuera avec le même succès son œuvre divine. Ces violences ne dureront pas toujours et il y a encore des hommes en France.

« Puisque nous avons un noviciat en Hollande, j'espère que nous aurons bientôt quelques prêtres hollandais, qui seraient si utiles dans le Transvaal et le Free-State! Il m'en faudrait un immédiatement pour seconder le P. Bompart dans ses courses apostoliques. Un prêtre parlant le hollandais pourrait faire un bien immense en visitant les Boers. Il nous faudrait aussi quelques petits livres d'instruction et de controverse, à distribuer parmi ceux qui ne connaissent que la langue hollandaise... »

Au sujet de l'ouverture de l'église de Kimberley, voici ce que nous lisons dans le *Daily Independent* du 21 décembre 1880 :

« En présence d'une assistance nombreuse, dans laquelle on pouvait remarquer M. Wright, commissaire civil; M. James Buchanan, juge de la haute cour; M. Truter et plusieurs autres des principaux habitants des Mines de diamants, a été ouverte dimanche matin la nouvelle église catholique romaine.

« Cette église, située sur la voie de Dutoitspan, sera sans contredit, une fois achevée, l'une des plus belles et des plus imposantes constructions de Kimberley. Construite dans le style gothique anglais de la première époque, elle se compose d'une nef et de deux ailes, est bien proportionnée dans toutes ses parties et peut contenir trois ou quatre cents personnes. C'est, sous tous les rapports, un édifice substantiel. Les murs sont en briques. La toiture, en bois peint et vernis, repose sur douze robustes piliers en fer. Les grandes et nombreuses ouvertures du clair-étage produisent un bel effet et donnent assez de lumière à tout l'édifice, qui n'en reçoit presque pas d'ailleurs. Cependant, le galbe du sanctuaire est percé de trois fenêtres à lancette, et le portail est accompagné de quatre autres, deux de chaque côté. Celles-ci doivent recevoir des verrières de couleur représentant divers sujets religieux. Les surfaces planes des bas-côtés, qui, dans les autres églises, sont ordinairement percées de fenêtres, attendent des peintures de grandeur naturelle représentant les stations du chemin de la Croix, ce qui sera pour l'intérieur une magnifique décoration, sans préjudice pour la lumière, attendu qu'elle arrivera assez abondante d'autre part. Il est regrettable que ces peintures ne soient pas encore arrivées d'Europe; nous croyons savoir qu'elles ont été commandées depuis long-

temps; elles ne peuvent plus tarder beaucoup maintenant.

« Une tribune, élevée de 12 pieds au-dessus du sol, fait saillie de trois côtés. Elle a été construite principalement pour le chœur de musique et peut contenir trente ou quarante personnes.

« Dans l'état actuel, la ventilation laisse bien quelque chose à désirer; on le remarque surtout lorsque les portes restent fermées. Dans la pensée de l'architecte, plusieurs fenêtres du clair-étage étaient faites pour s'ouvrir, et de nombreuses bouches devaient donner passage à l'air inférieur; malheureusement, certaines mesures n'ont pas été prises en vue de réaliser cette disposition du plan; mais, avec l'intelligence qui le distingue, le P. Lenoir ne sera pas longtemps à s'apercevoir de l'erreur, et, du jour où elle sera réparée, l'église sera parfaite.

« Au point de vue des convenances du culte, elle ne sera surpassée par aucune autre dans la province; et ceux qui se sont avec tant de zèle dépensés pour arriver à ce résultat trouveront leur récompense dans la vive et sincère gratitude de tous les cœurs vraiment catholiques.

« Nous ne saurions parler avec trop d'éloges du P. Lenoir, le principal promoteur de l'entreprise. Du premier moment où le projet fut formé jusqu'au dimanche matin où l'église a été ouverte, son zèle infatigable ne s'est pas ralenti un instant. Il a mis en jeu tous les moyens, et rien ne lui paraissait pénible lorsqu'il s'agissait de promouvoir l'œuvre qu'il avait en tête. A lui par conséquent et à ceux qui lui ont si volontiers donné assistance revient l'honneur d'avoir érigé cette église, dont les habitants de Kimberley, sans distinction, ont lieu d'être fiers, et qui, pour la congrégation catholique, a comblé une lacune longtemps déplorée, l'absence d'un temple

convenable où elle pût rendre à son Créateur le culte qui lui est dû.

« Naturellement, on se demandera pourquoi on a ouvert cette église dans un état d'achèvement incomplet. Il suffit d'un moment de réflexion pour trouver la réponse.

« On se souvient que, pendant le violent orage qui éclata sur les Mines il y a quelques semaines, l'ancienne chapelle catholique subit le même sort que plusieurs autres grandes constructions donnant par leur dimension plus de prise à l'ouragan. La tempête furieuse, la soulevant de terre, la renversa sur le sol et en fit un monceau de ruines (1).

« Au fait, les souvenirs, à la fois empreints de charme et de tristesse, qui se rattachent à cette petite église, méritent qu'on s'y arrête un instant.

« Il y a longtemps de cela (les jours alors étaient meilleurs et les perspectives plus souriantes), un homme vraiment bon et vraiment cher, un Père aimant, au milieu d'un troupeau fidèle, régnait sur tous les cœurs : c'était le P. Hidien. Son unique et constante pensée était d'avoir une nouvelle église. Mais, hélas ! son église, il ne l'eut pas. Avant même d'en avoir arrêté le plan, il tomba, victime de cette fièvre locale qui terrifiait tout le monde, excepté lui. Avec un sang-froid imperturbable et comme s'il eût défié la mort, il visitait les réduits les plus pauvres et les plus infects, s'asseyait auprès des plus humbles grabats, à toutes les heures du jour ou de la nuit, et durant les phases de la maladie les plus mauvaises. Il est mort, mais son nom est resté vivant et chéri de tous.

« Alors un autre prêtre non moins ardent lui succéda :

(1) C'était une simple construction en bois et en tôle galvanisée, qui avait succédé elle-même à quelque chose de plus élémentaire encore.

(*N. de la R.*)

ce fut le P. Le Bihan. Héritier de la pensée de son digne prédécesseur, il n'eut de repos qu'après avoir mené à bonne fin cette pieuse entreprise. Les catholiques n'attendaient que le signal, et, une fois le projet arrêté, ils se mirent à l'œuvre avec joie et empressement.

« L'église fut construite, et elle passait pour la plus belle à plusieurs milles à la ronde. Une chose cependant manquait encore au bonheur des catholiques : c'était une cloche. Aussitôt une cloche fut acquise, et, jusqu'à ce jour, elle n'a guère cessé de babiller, selon l'usage des cloches romaines.

« Le bonheur n'est pas de longue durée sur la terre. Tout à coup, par ordre de Mgr l'Evêque, le P. Le Bihan était appelé à prendre la direction d'une autre mission ; il fallut se séparer, et ce fut avec un profond regret de part et d'autre.

« Le P. Le Bihan fut remplacé par le P. Walsh, le jovial Irlandais ! « Eh bien ! Pierre, ou Jacques, vous « criait-il au passage, en tirant sa tabatière et en frap- « pant quelques coups secs sur le couvercle, comment « vous portez-vous ? Tenez, prenez une prise. » Et naturellement on prenait une prise, voire même une seconde, et puis une troisième. Pauvre P. Walsh ! il nous a quittés, lui aussi.

« Alors, un vrai gentleman, le R. P. Lenoir, a été placé à la tête de cette mission ; et avec lui a commencé, on peut dire, une ère nouvelle pour l'Eglise catholique aux Mines des diamants. Un jeune prêtre qui promettait beaucoup, le P. Fayolle, avait été adjoint au P. Lenoir pour le seconder dans ses œuvres. Après deux mois d'une activité héroïque, il tomba malade et mourut. Ses derniers jours ne s'effaceront jamais de notre mémoire.

« Tels sont les souvenirs qui se rattachent à notre ancienne petite chapelle, gisant aujourd'hui sur le sol. Nous

l'avons pour ainsi dire prise au berceau et accompagnée jusqu'à la tombe.

« A la suite de l'accident ci-dessus mentionné, le P. Lenoir n'eut d'autre ressource que de convoquer les assemblées catholiques et de célébrer les offices religieux dans une salle d'école. Mais ce local était si incommode, qu'on a résolu, dès que la chose a été possible, de ne pas attendre l'entier achèvement de l'église pour en prendre possession, mais de l'utiliser dans son état actuel ; et voilà pourquoi elle a été ouverte dimanche.

« L'absence imprévue de l'Evêque, qui était attendu pour faire cette ouverture en même temps que la consécration, a causé de bien vifs regrets, non seulement à cause de la déception qu'elle a fait éprouver, mais parce que l'ignorance où nous sommes de ce qui est arrivé à Monseigneur nous tient dans de continuelles alarmes. Il avait à traverser une partie du Transvaal pour venir ici ; l'agitation et le trouble qui règnent dans cette contrée, aussi bien que l'attitude déterminée des Boers, donneraient à conclure que la malle-poste, dans laquelle Sa Grandeur a dû prendre plaee, a été arrêtée.

« L'arrivée de Monseigneur est toujours attendue avec anxiété, car sans lui la consécration de l'église ne peut pas avoir lieu. Cependant, le P. Lenoir, afin de nous consoler autant que possible du fâcheux contre-temps, a résolu qu'une messe serait chantée par le P. Monginoux, assisté par lui-même et par le P. Shoch, dans les fonctions de diacre et de sous-diacre. Les offices de l'Eglise catholique ont quelque chose d'imposant par le caractère de grandeur et de solennité qui les distingue ; étant de plus accomplis dimanche dernier dans des circonstances bien propres à exciter l'intérêt des assistants, ceux-ci étaient encore mieux disposés à en apprécier la sublime majesté.

« Les chants exécutés par le chœur ont été supérieurs à tout ce que nous avions entendu jusqu'à ce jour, et l'accompagnement témoignait d'un goût et d'une intelligence d'artiste. M. le professeur de violon Terrill n'attend pas de nous des encouragements; plus on l'entend, plus on apprécie son talent. Le *Kyrie* et le *Sanctus* de Mozart, le *Credo* de Luçon (?) et l'*Agnus Dei* de Batteman ont été rendus avec une expression ravissante. Enfin, la très respectable *lady* qui dirigeait les sopranos, est incontestablement une des plus agréables et des plus puissantes voix que nous ayons entendues, et nous en avons entendu beaucoup. A raison de l'Avent, plusieurs excellents morceaux ont été retirés du programme. Pendant cette période de l'année, l'Eglise catholique jette un voile de tristesse, même sur ses plus splendides manifestations.

« Après un fort bon discours inspiré par la circonstance, le P. Lenoir a adressé des remerciements à toutes les personnes présentes pour le généreux concours qu'elles lui avaient prêté. Il est fier de sa nouvelle église. On serait peut-être tenté de la trouver trop belle; mais, outre qu'un édifice destiné au culte ne saurait être trop beau pour rendre hommage à la Divinité, le lieu de la prière doit être, autant que possible, une image du ciel. Partant de cette pensée, l'orateur en vient à parler avec une véhémente éloquence de la vanité de la vie présente. Au lieu d'ensevelir nos pensées dans la préoccupation excessive des choses de ce monde et des intérêts matériels, combien ne devons-nous pas nous montrer reconnaissants envers Dieu de nous donner tant d'occasions de faire ce qui lui est agréable! Encore une fois, il remercie les personnes présentes de leur coopération, et il a la pleine confiance qu'elles en seront justement récompensées. »

Un mois après la dédicace de l'église de Kimberley, Mgr Jolivet se dédommageait de la privation que les circonstances lui avaient imposée, par la bénédiction et l'ouverture de l'église de Bloemfontein. Voici comment s'exprime au sujet de cette nouvelle cérémonie l'*Express* de l'Etat libre d'Orange, à la date du 20 janvier 1881 :

« La journée de dimanche dernier ne s'effacera pas de sitôt de la mémoire des catholiques de Bloemfontein. Ce jour-là leur église, parfaite à tous les points de vue, a été solennellement dédiée au service de Dieu par Mgr Jolivet.

« Tout d'abord, lorsque l'érection d'une nouvelle église de cette dimension et de cette valeur fut proposée, on craignit que l'entreprise ne dépassât les moyens des catholiques de Bloemfontein, dont le nombre est si restreint. L'union et la persévérance, qui opèrent toujours des prodiges, ont une fois de plus triomphé de ces appréhensions et mené à bonne fin une construction qui non seulement fait grand honneur à la communauté catholique, mais qui, au simple point de vue architectural, est un véritable ornement pour la cité entière.

« L'édifice s'élève sur la pente de *Green-hill*, en face d'*Alliwal-street*, à proximité du couvent, et présente à l'œil, dans cette position avantageuse, une agréable perspective.

« Le modeste monument a été conçu et exécuté dans le goût de l'architecture romane ; le plein cintre y règne partout au-dessus des portes et des fenêtres, et les contreforts placés à des distances peu considérables, entre des baies étroites et longues, ne contribuent pas peu à donner à la construction cet aspect substantiel et robuste qui est le caractère propre du style roman.

« L'édifice mesure 110 pieds de long sur 26 de large et peut contenir, on le voit par ces chiffres, une assis-

tance nombreuse. Bien que dépourvu encore de la plupart des ornements en usage dans les églises catholiques, il plaît par sa simplicité même, jointe à une exquise propreté ; quelque part que le regard se porte, il demeure pleinement satisfait. Le chœur avec son toit en hémicycle est une nouveauté pour Bloemfontein, et le sanctuaire, dans son ensemble, est un vrai petit chef-d'œuvre de grâce et de pureté.

« Nous sommes heureux d'apprendre que Mgr Jolivet, afin de témoigner sa haute satisfaction de la direction imprimée aux travaux par MM. les entrepreneurs, a accepté lui-même d'emblée ces travaux, sans avoir recours à un comité d'inspection, comme l'y autorisait le contrat.

« Bien longtemps avant l'heure indiquée pour la cérémonie, grand nombre de nos citadins dirigeaient leurs pas du côté de l'église, et à dix heures trente, celle-ci se trouvait absolument remplie par les principaux habitants de la ville et notamment les membres de la Congrégation catholique. Son Honneur M. le président Brand assistait à la cérémonie avec sa famille, et, comme preuve du rapprochement qui s'opère dans les esprits par la charité, nous avons remarqué avec plaisir dans l'assemblée plusieurs ministres appartenant à diverses confessions.

« A dix heures et demie, très exactement commença la cérémonie de la bénédiction selon le rituel romain, l'Evèque bénissant l'édifice et le dédiant au Dieu tout-puissant. Cette première cérémonie achevée, celle de la messe solennelle suivit. Le P. Bompart officiait, assisté par le P. Lenoir, des Mines de diamants, et par le P. Gérard, de la mission du Basutoland. La douzième de Mozart était digne de la solennité et fut chantée avec cette ampleur et cette précision que peuvent seules donner la parfaite connaissance du maître et la scrupuleuse fidélité

à s'inspirer de sa pensée. Nous avons entendu ailleurs cette messe magistrale entre toutes, chantée par un plus grand nombre de voix; jamais nous ne l'avons entendu chanter mieux.

« Aussitôt après la lecture de l'Evangile par le P. Lenoir, Mgr Jolivet a adressé la parole à l'assemblée et a pris pour texte de son discours ce message du ciel à la terre : « Et il sera appelé *Jésus.* » Sa Grandeur a discouru éloquemment sur l'adoration qui est due à ce nom divin, duquel seul dépend le salut de l'homme. Elle expliqua ensuite comment l'Eglise catholique, quoiqu'elle honore les saints au-dessus des autres créatures, ne reconnaît que Jésus comme Médiateur et Sauveur. Enfin Elle termina en adressant ses félicitations à tous les catholiques pour l'achèvement de leur église, et en exprimant la conviction que les quelques livres dont se compose encore le chiffre de la dette seraient bientôt réalisées.

. « Les dons recueillis ce jour-là pour la construction se sont élevés à plus de 60 livres. L'église, si l'on en excepte la tour, en coûtera 3000; or, de cette somme, 550 seulement restent à payer. Ce résultat est dû non seulement à la générosité des catholiques, mais encore à bon nombre de protestants de diverses dénominations.

« Dimanche prochain, le sacrement de confirmation sera administré après la messe solennelle. On dit qu'à cette occasion Mgr Jolivet adressera de nouveau la parole à son peuple, et que la messe de Mozart sera encore une fois exécutée. »

Pendant que Mgr Jolivet poursuivait ainsi ses œuvres apostoliques, les Anglais du Transvaal se voyaient attaqués par les Boers dans leurs divers postes d'occupation. Les bruits les plus alarmants couraient sur la situation de Prétoria : la Supérieure du couvent de Loretto, la propre sœur de Monseigneur, était morte ; à Lydenburg, le

P. Walsh avait été tué en portant secours aux blessés. La seconde de ces nouvelles était heureusement fausse; mais la première n'était que trop vraie, quoiqu'on voulût en douter jusqu'au dernier moment. Voici ce que nous écrivait Sa Grandeur, le 21 mars :

« Tout allait bien à Prétoria à la date du 10 février, on avait des provisions et l'on attendait les Boers sans crainte. Le P. de Lacy a pu nous faire parvenir une lettre datée du 8 janvier. Alors tout notre monde allait bien, et les Pères, comme les Sœurs, étaient chez eux dans une position relativement confortable. On disait la messe tous les jours dans la petite chapelle. Le P. Meyer avait administré les soldats blessés dans la première action contre les Boers. Rien n'est venu confirmer la nouvelle de la mort de la Supérieure, et j'ai lieu d'en douter.

« Le P. Walsh doit être toujours avec la petite garnison anglaise (environ 50 hommes) à Lydenburg. Le P. Baudry est aumônier militaire à Newcastle.

« Vous avez eu des nouvelles de nos ordinations, oblations, etc.

« Dans le Basutoland nos missions sont tranquilles et poursuivent leur œuvre, malgré la guerre. J'ai pu visiter en passant la mission de Sainte-Monique. On y est en paix; mais on se bat à 2 ou 3 milles de la mission, d'où j'ai pu voir les mouvements des Anglais et des Basutos.

« ... Modérer notre mouvement est impossible; nous arrêter serait un suicide. Nous sommes obligés de bâtir un pensionnat pour les Sœurs à Maritzburg; la baraque actuelle n'est plus tenable... Il nous faut un collège dans la même ville, où nous avons déjà soixante-quatre collégiens. Le collège protestant est tombé, celui du gouvernement ne fait que végéter. Mais nous ne pouvons, dans l'état actuel de nos constructions, recevoir que huit

ou dix pensionnaires ; et encore comment ! Il nous faut, à Durban, une autre vaste salle d'école.

« Samedi, j'ai fait ma visite à la nouvelle mission cafre du Bluff (falaise de Port-Natal). J'en ai été enchanté. Nous avons là déjà une petite paroisse d'environ cent vingt âmes, et nous espérons augmenter ce nombre rapidement. Ces Cafres cultivent, pour la plupart, le terrain de la mission, que je désire agrandir encore, en y ajoutant une vaste prairie, qui fera une rizière magnifique. La position est superbe. Les Sœurs de Durban y ont une petite maisonnette, bâtie par les Cafres, avec jardins, etc. Elles y ont passé leurs vacances, utilisant leurs loisirs en instruisant les Cafres. J'attribue à ce séjour sur le bord de la mer l'amélioration notable que j'ai pu constater dans leur santé.

« Cette mission, à proximité de Durban, ne demandera pas un prêtre de résidence sur les lieux. Un des Cafres, qui sait passablement l'anglais, et qui a reçu une certaine instruction chez les Portugais de Zanzibar, remplit les fonctions de maître d'école et de catéchiste avec zèle et intelligence. Voilà encore une œuvre lancée et qui promet bien...

« L'église de Durban n'est pas encore achevée. On pose la toiture en ce moment et l'on travaille à la tour. Ce sera une très belle église, et tout le monde convient qu'elle sera la plus belle de la ville, où cependant les Wesleyens et les Anglicans ont élevé tout récemment de beaux temples. Elle a aussi un cachet d'originalité que tout le monde admire.

Mgr Jolivet revient volontiers aux espérances que lui fait concevoir notre établissement en Hollande.

« J'espère que le Noviciat en Hollande nous procurera des sujets de langue hollandaise. Ce sera une bonne fortune pour le Transvaal et le Free-State. La dispersion des

Oblats, malheur passager, pourrait bien être, comme la dispersion des Apôtres, un bien permanent... »

Nous citons en son intégrité une lettre du 11 avril, quoiqu'elle porte la nouvelle, heureusement fausse, de la mort du P. Walsh. Cette lettre montre par quelles angoisses très réelles Mgr Jolivet a passé, car elle contient l'annonce, hélas! confirmée, de la mort de sa sœur; elle nous laisse voir avec quel courage il a supporté ces épreuves, et enfin elle donne sur le P. Walsh une courte, mais cordiale oraison funèbre, que nous ne sommes pas fâché de mettre sous les yeux de nos lecteurs. Si ces choses avaient été dites du P. Walsh vivant, nous craindrions de les reproduire; mais quand le P. Walsh vivant les lira, il se souviendra qu'elles ont été dites du P. Walsh mort.

Pietermaritzburg, 11 avril 1881.

« Je vous écris quelques mots à la hâte sous l'impression de la plus vive douleur. Sir T. Shepstone vient de me communiquer une lettre qu'il a reçue de son fils, à Prétoria, et où je lis ces mots : « Le pauvre P. Walsh « est tombé sous la balle des Boers, à Lydenburg, pendant qu'il portait de l'eau à un blessé. »

« Nous n'avons pas d'autres détails. C'est la mort d'un martyr de la charité chrétienne. Le P. Walsh ne reculait jamais devant un danger ou une fatigue quand il s'agissait d'accomplir un devoir. Jamais je n'ai vu tant de douceur et de courage réunis dans un même cœur. J'attends des détails avec anxiété; mais la poste va partir dans une heure. »

Dans ses préoccupations, Monseigneur ne donne que la seconde place à sa propre sœur, dont la perte cependant n'était pas seulement un deuil de famille, mais un deuil public. Il continue :

« Une lettre du R. P. de Lacy est aussi venue confirmer la triste nouvelle de la mort de ma sœur, la Supérieure de Prétoria. La dyssenterie l'a enlevée, après une courte maladie, puisque, le 8 janvier, elle m'écrivait qu'elle était bien, et, le 15 du même mois, elle était morte. Les lettres et les journaux contenant les détails de ce triste événement ne me sont pas parvenus.

« Vous voyez, mon bien cher Père, que les épreuves ne nous manquent pas. La croix est nécessaire : *In cruce salus.* Jusqu'ici, une prospérité ininterrompue avait accompagné tous nos efforts dans le Transvaal ; aucune difficulté ne semblait se présenter, ou, s'il s'en présentait, c'était seulement pour nous donner le plaisir de la surmonter. Mais aujourd'hui, c'est la croix dans toute son amertume.

« Je suis cependant bien loin d'être découragé par toutes ces épreuves. Quand la politique humaine aura fait son œuvre, nous serons là pour profiter des circonstances et des conditions nouvelles qui nous seront faites. Il est probable que les Anglais vont avoir Delagoa-Bay ; ils garderont aussi probablement l'est du Transvaal jusqu'au 30e degré, et, de plus, la suzeraineté sur la partie occupée par les Boers. Dans ces conditions, nous pourrons aller de l'avant. Mais, qui sait ce qui peut survenir, même avant que cette lettre vous parvienne ? Un coup de tête de la part des Boers peut amener d'autres complications. Nos pertes à Prétoria sont grandes ; mais je tâcherai d'obtenir quelques compensations du gouvernement. »

Peu de jours après, Mgr Jolivet télégraphiait au Cap, afin de faire parvenir au Supérieur général le démenti de la mort du P. Walsh aussitôt que la nouvelle elle-même. Puis, dans une lettre qui suivait de près, il expliquait l'erreur à laquelle avait donné lieu une similitude de noms : il se réjouissait de retrouver vivant celui

pour lequel il avait chanté un *Requiem* solennel, et enfin il ajoutait :

« Samedi, j'ai ordonné deux prêtres : le P. Follis et le P. Hammer ; deux semaines avant j'en avais ordonné deux autres : le P. Porte et le P. Trabaud. Voilà donc *cinq* prêtres de plus, en comptant notre *revenant* le P. Walsh. »

Bientôt Sa Grandeur partait de nouveau, afin de porter ses consolations à la mission de Prétoria et de lui imprimer une direction sûre. La mort de la Supérieure, les épreuves de la guerre, le changement politique qui en avait été la conséquence, tout rendait nécessaire à Prétoria la présence de Monseigneur. Cette mission, la première par les espérances qu'elle avait fait concevoir et par les succès qui avaient marqué ses débuts, voyait ses conditions d'existence profondément changées en passant du gouvernement anglais à celui des Boers.

C'est après un séjour de quelques semaines dans cette ville que Monseigneur écrivait la lettre suivante, datée de Kimberley :

Kimberley, 8 septembre 1881.

« C'est à Kimberley que je viens de recevoir votre bonne lettre datée du 8 juillet ; elle est arrivée à Prétoria le jour même que j'ai quitté cette ville pour venir ici.

« J'ai fait ce voyage avec une voiture et deux mules que j'ai achetées à un prix assez élevé. J'avais avec moi le F. Justen. A moitié chemin, nous avons été arrêtés pendant trois jours, le croiriez-vous ? par la neige ! Elle avait plus d'un pied de profondeur, et nous avons été heureux de trouver un modeste toit pour nous abriter.

« Dimanche prochain je vais faire la dédicace de notre belle église de Kimberley (1) ; puis j'irai, une semaine

(1) L'église dont nous avons, plus haut, rapporté la première ouverture par le P. Lenoir.

plus tard, poser la première pierre d'une église neuve à *Jaggar's Fontein*, ville toute nouvelle, mais qui a déjà de l'importance, parce qu'il y a là une belle mine de diamants. Vous ne trouverez pas ce nom sur la carte. L'emplacement est à 4 milles de Fauresmith, et forme avec Kimberley et Bloemfontein un triangle assez régulier.

« De là j'irai à Bloemfontein, puis en Basutoland, et enfin à Natal, où je dois faire la dédicace de notre plus belle église, le 13 novembre, à Durban, et ouvrir au culte celle de Maritzburg. Celle-ci est, en effet, une nouvelle église, car elle est tellement agrandie, embellie et transformée, que ce ne sera plus le même bâtiment, surtout à l'intérieur.

« Mon bien cher Père, cette année est pour moi une année de bien douloureuses épreuves. Vous avez déjà appris le coup terrible qui vient de frapper la communauté des Sœurs de Maritzburg. A la suite d'un érysipèle, la pauvre Mère Supérieure n'a pas recouvré l'usage de sa raison. Le médecin dit que le seul espoir qui lui reste se fonde sur le retour de la malade en France, et cet espoir n'est pas très grand. Cette année, je suis comme Job. Puissé-je en avoir la patience et la résignation à la volonté de Dieu ! Peut-être aussi le triomphe suivra de près l'épreuve, pour sa plus grande gloire.

« A vrai dire, malgré tous ces malheurs, toutes nos œuvres sont en ce moment en pleine prospérité. Même Prétoria, qui semble vous inspirer quelque inquiétude, poursuit son œuvre avec une ardeur et un succès à peine croyables après tant de revers. L'école du couvent est encore remplie d'élèves, et, avant de partir, j'ai ajouté un commencement de pensionnat à l'école du P. de Lacy. Vous voyez donc que je suis bien loin de me décourager.

« La petite communauté des Sœurs de Prétoria est admirable de zèle et de piété. L'idée d'une dispersion est tel-

lement absurde, qu'elle n'a pu venir à la tête que de personnes étrangères qui, jugeant par les faits extérieurs seulement, se sont demandé comment une si petite communauté pourrait résister à la tempête. On a dit aussi que les Boers allaient les chasser. Nos petites Sœurs se rient de ces menaces et poursuivent leur œuvre sans hésiter.

« Il est vrai que les deux tiers des catholiques du Transvaal ont quitté le pays. Lydenburg, où j'avais acheté du terrain et une maison pour y établir un couvent, est presque abandonné par la population anglaise, qui fait notre force. Nous perdons, à Prétoria, le subside du gouvernement, tant pour les écoles que pour l'aumônerie militaire. Enfin, nos pertes sont grandes; mais, malgré tout, l'œuvre de Prétoria est si bien établie, qu'il faudrait pour la renverser une persécution en règle et prolongée... »

Ainsi qu'il l'annonçait dans la lettre qu'on vient de lire, Mgr Jolivet, après avoir parcouru toutes les stations de son Vicariat, était de retour à Durban et à Maritzburg vers le mois de novembre pour y ouvrir de nouvelles églises. Voici la lettre que nous avons reçue à ce sujet :

Pietermaritzburg, 21 novembre 1881.

« Notre église de Durban a été ouverte au culte dimanche dernier avec toute la pompe dont nous étions capables. Tout s'est bien passé.

« Pour la fête de l'Immaculée Conception, nous célébrerons la dédicace de l'église de Pietermaritzburg, qui est tellement agrandie et embellie que vous ne la reconnaîtriez plus, surtout à l'intérieur.

« Cette amélioration nous permettra d'ajourner indéfiniment la construction d'une église neuve. C'est donc une économie très grande, car il fallait bien faire quelque

chose; l'ancienne chapelle était devenue insuffisante et exigeait, en outre, des réparations considérables, surtout dans la partie que nous avons démolie pour l'agrandir.

« Il nous reste encore à faire une œuvre indispensable : la construction d'un pensionnat pour le couvent.

« Vous parlerai-je de Frères pour nos écoles ? Hélas ! c'est ici notre point faible. Quel bien nous ferions si nous avions des Frères enseignants ! Des Frères enseignants nous seraient en ce moment plus utiles que des prêtres.

« Enfin voilà, cette année 1881, quatre églises ouvertes, deux commencées, deux vastes salles d'école construites, etc. Nous ne sommes pas trop à plaindre, quand nous comparons notre position à celle qui vous est faite en France. On ne confisque pas notre propriété, et nous sommes libres. »

A propos de la nouvelle église de Durban, voici comment s'exprime le *Mercantile Advertiser* du 14 novembre :

« La journée du 13 novembre restera inscrite comme une date mémorable dans l'histoire de l'Eglise catholique et romaine à Natal. Hier, le bel édifice de la rue de l'Ouest, à Durban, était ouvert et livré au culte avec toute la pompe du cérémonial religieux.

« Pour s'expliquer le fait et en saisir la portée, il suffit de considérer l'importance chaque jour plus grande de la population catholique dans le pays. Régulier et constant comme il a été, ce progrès, toujours en avance sur l'accroissement de la population totale, doit être en grande partie attribué aux efforts persévérants du P. Sabon, ce premier Missionnaire de Natal, qui prenait position il y a plus de trente ans à Durban et dans son district, pour y exercer jusqu'à ce jour les œuvres d'un zèle infatigable.

« Il y a vingt-huit ans que la petite chapelle, aujour-

d'hui remplacée par la nouvelle église, fut érigée. Elle avait été faite pour contenir une centaine de personnes, quoique la communion catholique de Durban n'en comptât guère que trente à cette époque. Sur ces trente personnes, à peine y en avait-il cinq ou six qui eussent, dans une mesure quelque peu large, les moyens et la volonté de venir en aide à la bonne cause, comme par exemple les MM. van Damme et Beningfield, au domicile desquels se tinrent les premières assemblées. Somme toute, ces assemblées se composaient presque exclusivement de Mauriciens et de quelques autres familles sans grande fortune. Ajoutons que la mission était partie de France, et que la France en faisait principalement les frais.

« A la tête de cette mission fut placé le R. P. Sabon. Mais, comme l'honorable gentleman était né au beau pays de France et connaissait peu la langue anglaise, un prêtre de notre nation, le P. Dunn, lui fut adjoint comme initiateur et séjourna quelque temps à Natal. Le choix d'un Français pour chef de la mission ne pouvait, en vérité, éveiller aucune susceptibilité, car il y avait alors peu d'Anglais dans la congrégation catholique, et les Français de Maurice, au contraire, en formaient la meilleure partie, au double point de vue du nombre et de la position sociale. Aujourd'hui encore, que la colonie a progressé et qu'elle est devenue, dans la rigueur du terme, un pays anglais, nonobstant la variété des types qu'on y rencontre, il faut reconnaître que l'élément mauricien s'est développé côte à côte avec l'élément anglais catholique, et que l'église, élevée à frais communs par la population entière, est très exactement l'expression de cette fraternité de deux races faites pour s'apprécier et pour s'unir.

« Quoi qu'il en soit, l'œuvre a eu des temps diffi-

ciles à traverser, et le P. Sabon, son ardent promoteur, a pendant plus de vingt-cinq ans soutenu la lutte. Il est resté courageusement à son poste jusqu'au bout; et quand, hier, il a pu voir la réalisation de ses plus chères espérances, on eût dit qu'il recevait, aux applaudissements de tous, la glorieuse couronne de sa mission sur la terre.

« L'exiguïté de l'ancienne chapelle a été naturellement le premier et le plus irrésistible argument en faveur de la nouvelle construction. Il y a trois ans environ, que Mgr Jolivet eut à ce sujet un premier entretien avec le P. Sabon et qu'il en fit connaître la conclusion finale, à savoir qu'il était indispensable de répondre, par un édifice plus spacieux, aux besoins des fidèles dont le nombre augmentait chaque jour.

« Le plan de la nouvelle église une fois arrêté, on se mit sans délai à l'œuvre pour recueillir les fonds nécessaires. Des listes de souscription furent lancées et promptement couvertes, en France et en Angleterre. L'impératrice Eugénie voulut bien s'intéresser à l'entreprise par une donation importante. Les colons établis dans le pays, sans distinction de catholiques et de protestants ; les officiers des nombreux régiments qui ont traversé Natal dans la période de la guerre : tous ont voulu contribuer à cette œuvre.

« L'impératrice Eugénie, on s'en souvient, avait visité l'ancienne chapelle, à l'aller et au retour de ce touchant et douloureux voyage qu'elle fit au lieu témoin de la mort tragique de son fils. En reconnaissance du réconfort spirituel qu'elle avait trouvé là, elle voulut faire un don digne de sa piété et de son rang à la future église. C'est d'ailleurs une chose qui mérite d'être signalée avec éloges, que le concours unanime de toutes les classes de la société, à quelque dénomination religieuse qu'elles

appartiossent, au progrès et à l'achèvement de l'église catholique.

« Sur plan et devis il fut reconnu qu'une construction telle que l'exigeaient les besoins des fidèles coûterait environ 6000 livres sterling. Cependant, dès qu'une somme convenable fut réalisée, quoique bien inférieure à la somme nécessaire, on mit la main à l'œuvre ; les fondations furent creusées dans le terrain qui avoisine l'ancienne chapelle ; la pose solennelle de la première pierre eut lieu en présence et par le ministère de Mgr JOLIVET, et voilà que Sa Grandeur a eu la satisfaction de consacrer l'édifice, assez complet aujourd'hui pour être livré au culte.

« Ce n'est pas que l'œuvre n'ait rencontré bien des difficultés ; mais ces difficultés, en partie techniques et en partie financières, sont aujourd'hui vaincues et, sauf la tour avec son horloge et ses cloches, qui font l'objet d'une entreprise distincte et réservée, l'église est achevée et complète. Elle reste cependant grevée d'une dette de 2 000 livres, qui sera éteinte peu à peu, nous en avons la confiance, par des quêtes, des offrandes spontanées, des bazars et des concerts : autant de moyens de battre monnaie, bien connus de notre public, et qui seront accueillis dans l'avenir avec non moins de générosité et d'enthousiasme que par le passé.

« La tour, ainsi qu'il a été décidé, sera meublée d'une horloge et d'un carillon. Déjà le P. SABON a reçu d'Angleterre pour ce double objet un devis estimatif de 900 livres. Ce n'est pas énorme, et cette somme, nous le tenons pour certain, sera promptement souscrite. Quel est celui qui, évoquant le souvenir de la mère patrie et de son église paroissiale, avec les carillons, tantôt joyeux, tantôt plaintifs, de ses cloches harmonisées, ne voudra contribuer à doter d'une symphonie semblable l'église à

l'ombre de laquelle s'abritent désormais et son existence et le berceau de ses enfants? Y a-t-il rien qui éveille plus délicieusement les anciens et doux souvenirs que ce langage mélodieux des cloches descendant des hauteurs de l'église sur le peuple chrétien, le soir d'un beau jour ou par une fraîche matinée de dimanche!

« Quant au style de l'édifice et à son adaptation aux convenances de la localité, nous ne saurions en parler trop élogieusement. A notre avis, c'est le beau idéal d'une église en pays chauds. Certains critiques lui trouveront des défauts. Pour la forme, pour l'élévation, pour l'arrangement intérieur, elle ne répond peut-être pas absolument aux idées reçues. Mais nous invitons les critiques à considérer les raisons qui ont motivé ces dispositions et dirigé le choix des matériaux. Au fait, c'est un magnifique édifice de style gothique, mais adapté à la nature des productions modernes (nous pourrions dire des productions coloniales) et se pliant à des formes nouvelles, selon les nécessités du climat. Comme précautions prises contre la chaleur, ce grave inconvénient des assemblées publiques à Durban, c'est parfait. Devant ce résultat peu de personnes auront envie de quereller l'architecte sur les libertés qu'il a prises vis-à-vis de l'ancien gothique connu de nos aïeux. S'est il d'ailleurs vraiment écarté de la règle fondamentale par eux adoptée? Le principe de ces hommes étonnants qui ont porté l'art gothique à un si haut degré de perfection, n'était-il pas de ne point sortir du naturel, d'appliquer aux besoins de la vie humaine et aux légitimes exigences de l'imagination l'incomparable beauté et les inépuisables ressources de la nature elle-même? Il est incontestable que si la nature se donnait la mission de construire une grotte, elle y ferait entrer une agréable et perpétuelle fraîcheur.

« S'inspirant de ces pensées, les MM. Goldie, archi-

ectes de Londres, ont dessiné un édifice qui devra servir de modèle, non seulement pour toute église, mais pour tout édifice public à ériger dans la colonie de Natal. Ce n'est point ici la servile copie d'un plan banal, pour tout usage et pour tout pays, non plus que l'assemblage violent d'une demi-douzaine de chefs-d'œuvre, qui auraient cessé de l'être en se réunissant, choisis d'ailleurs sans rapport aucun avec les convenances du climat, avec la possibilité de se procurer les matériaux ou de trouver les artistes pour les mettre en œuvre ; au contraire, c'est une conception intelligente et sage, où tout a été ordonné en vue de la fin et en proportion avec les moyens dont on dispose. De cette conception est résultée une charmante église qui, au double point de vue de l'économie et de la commodité, est extrêmement remarquable ; elle l'est aussi au point de vue artistique, car personne n'ignore que l'architecte qui l'a conçue est, dans le vrai sens du mot, un artiste éminent. »

Suit une description détaillée et technique. Elle nous apprend que, par raison d'économie sans doute, la brique et le fer entrent pour une large part dans la construction ; que l'église, divisée en trois nefs, mesure 113 pieds de long sur 47 de large et peut contenir neuf cents personnes ; que la grâce et l'élégance de son architecture n'en excluent pas le caractère grave et religieux ; que l'effet de l'ensemble est pleinement satisfaisant pour le regard ; que le problème s'y trouve résolu, de la plus grande quantité d'air possible avec la plus juste mesure de lumière ; que la sonorité ne laisse rien à désirer, puisque la voix de Mgr JOLIVET se fait entendre distinctement dans les parties les plus reculées de l'édifice, et que l'harmonie des chants s'y déploie avec puissance et sans confusion jusque dans ses notes les plus délicates.

Dans un second article, le même journal rend compte

de la cérémonie. Et d'abord, il fait remarquer que le R. P. Sabon, qui avait dit la première messe dans l'ancienne chapelle vingt-huit ans auparavant, est aussi celui qui a dit la dernière ; et que cette dernière messe a été servie par M. O'Mahoney, l'un des plus anciens colons catholiques.

Nous ne reproduisons pas ce compte rendu de la cérémonie ; il suffira d'en noter quelques particularités.

C'est une bénédiction et non une consécration qui a eu lieu. Mgr Jolivet réserve la consécration pour l'époque où l'église aura reçu son dernier complément.

Dans cette bénédiction, Monseigneur était assisté de tout son clergé de Durban et de Maritzburg, c'est-à-dire des PP. Sabon, Barret, Baudry, Hammer et Trabaud ; des Frères scolastiques Murray et Matthieu.

Après la bénédiction eut lieu l'office pontifical, pendant lequel le chœur fit entendre la messe en G de Weber. Le journal fait le plus grand éloge des chanteurs et des chanteuses, sans oublier l'humble religieuse qui tenait l'harmonium.

A l'évangile, Monseigneur prit la parole et commenta ce texte : *C'est ici le Tabernacle de Dieu.* Cette église, qui vient d'être consacrée au culte et à la gloire de Dieu, non aux affaires de ce monde, sera dorénavant désignée sous le nom d'*église de Saint-Joseph.* On pourra se demander pourquoi cette consécration. Le monde n'est-il pas un temple consacré à la gloire de Dieu ? La terre n'est-elle pas l'œuvre de ses mains, créée pour chanter sa louange? Et s'il en est ainsi, pourquoi donc consacrer un lieu particulier sur cette terre pour être le temple de Dieu ? Les auditeurs connaissent l'histoire de la chute. Le monde, en effet, appartient à Dieu. Mais il y en a *Un* que Notre Sauveur appelle le *prince de ce monde; Un* qui osa se vanter devant Notre-Seigneur d'en être le maître. Sans

doute, c'était là une grande présomption de sa part ; toutefois, la prétention n'était pas absolument dépourvue de fondement. Ce monde avait été contaminé par lui et était devenu plus ou moins esclave du péché... Il était bon pour nous par conséquent de bâtir à Dieu un temple, un temple saint, qui fût l'escabeau de ses pieds et le lieu de son habitation sur la terre ; un temple dédié, non au culte des idoles impures et mondaines, mais au culte du vrai Dieu. Dans cette maison de Dieu, Satan n'a plus d'influence, car Jésus-Christ lui a ordonné de sortir et de ne pas distraire son peuple dans son culte et dans sa prière.

Monseigneur explique ensuite pourquoi l'église est placée sous le vocable de saint Joseph. On ne pouvait pas la dédier à un saint plus grand que celui qui fut le père nourricier de Jésus et qui, pendant trente ans, prêta l'oreille aux leçons de sagesse tombées de ses lèvres divines.

Le soir, il y eut, à l'office de Complies et au Salut du Saint-Sacrement, une réunion non moins nombreuse et des chants non moins brillants. Mgr JOLIVET, prenant encore une fois la parole, prononça un discours très instructif sur la grandeur de l'homme. Entre autres morceaux de musique, le chœur fit entendre un *O Salutaris* et un *Laudate* de Zingarelli, un *Ave Maria* de Mozart et un *Tantum ergo* de Rossi.

La quête, pour la journée entière — puisque la quête a aussi son importance — la quête s'est élevée à 90 livres.

En terminant l'article que nous venons d'analyser, le journal fait un nouvel appel à la générosité des colons, et il ajoute : « Il ne faut pas oublier de mentionner que les belles peintures décoratives du sanctuaire sont dues à M. Emerick, qui avait signé son engagement d'entrepreneur et qui, le travail fini, en a fait gratuitement hommage à l'église. L'autel est un très beau travail qui vient de Lille, en France. »

Un autre journal rapporte que, de leur propre mouvement, les catholiques se sont engagés à payer double la location des bancs, dans le but d'amortir la dette.

Enfin, les divers journaux de la localité décrivent avec complaisance les cérémonies de la première communion et de la confirmation, qui ont eu lieu les deux dimanches suivants et qui ont été précédées par une série d'instructions préparatoires. Quarante enfants ont fait leur première communion et quatre-vingt-six personnes ont reçu la confirmation.

Quelques jours après avait lieu la réouverture de l'église Sainte-Marie, à Maritzburg, cérémonie au sujet de laquelle nous recevons les lignes suivantes, extraites du *Times of Natal*, 12 décembre 1881 :

« Hier a eu lieu la réouverture de l'église catholique de Sainte-Marie, récemment agrandie. La cérémonie a été accomplie par S. Gr. Mgr Jolivet, assisté par les PP. Sabon, Barret, Kelly et plusieurs autres.

« L'édifice sacré était rempli d'une foule nombreuse aux offices du matin et du soir.

« Le sermon, précédé des Vêpres et suivi de la Bénédiction, a été prêché par le R. P. Kelly, chapelain des forces militaires arrivées en ville depuis quelques jours seulement. Le prédicateur, prenant pour texte ces paroles : « Allez dans le monde entier et prêchez l'Evangile à toute créature », a fait ressortir, d'une part, la grandeur de cette mission et, d'autre part, l'impossibilité de l'accomplir sans une assistance dont les paroles qui suivent contiennent en effet la promesse : « Voilà que « je suis avec vous jusqu'à la fin des siècles. »

« Le Révérend Père a montré l'accomplissement de cette promesse depuis les premiers jours de l'Eglise jusqu'à présent. Il a fait voir comment Notre-Seigneur était resté au milieu de nous par le sacrement de l'Eucha-

ristie, et comment les effets de cette présence étaient au-dessus de toute description humaine.

« L'ardente parole du prédicateur donnait à sa doctrine beaucoup de force et d'attrait, même pour ceux qui ne partageaient pas entièrement sa croyance, surtout lorsqu'il a dit que, si louable que fût la préparation d'un tabernacle pour le sacrement de l'Eucharistie, la chose la plus importante était d'éviter le péché, et de se rendre ainsi digne de recevoir le très saint mystère (1).

« A l'office du matin, Mgr Jolivet avait prêché un très beau sermon sur ces paroles : « Réjouissez-vous dans le « Seigneur. Encore une fois : Réjouissez-vous. »

« Le chant a été, comme de coutume, bien exécuté. »

Tel est le résumé, très rapide et très imparfait, des œuvres accomplies pendant l'année 1881 dans le vicariat de Mgr Jolivet. Nous n'avons pas parlé des écoles, inséparables cependant de l'église dans nos pays de missions. C'est dans les écoles que se fait le bien le plus sérieux et le plus durable ; et nous savons qu'elles sont florissantes dans le vicariat de Natal, grâce aux Sœurs de la Sainte-Famille et aux Sœurs de Loretto. Que n'avons-nous, dans la même proportion, des Frères capables d'enseigner en anglais! Nous faisons appel, en vue de la satisfaction à donner à ce besoin, à nos frères de la province britannique.

LETTRE DU R. P. MEYER AU R. P. MARTINET.

« Prétoria, le 14 juillet 1881.

« MON RÉVÉREND ET BIEN CHER PÈRE,

« Plusieurs fois déjà j'ai eu la pensée de vous écrire, mais différents incidents m'en ont toujours empêché.

(1) Si bienveillante qu'elle soit, la presse locale est protestante.

Aujourd'hui encore j'aurais, pour différer de le faire, des raisons assez plausibles ; mais j'ai peur que mon silence ne soit mal interprété, et je ne veux pas vous frustrer plus longtemps du droit que vous avez de savoir ce qui s'est passé à Prétoria, en ces derniers temps surtout.

« Vous savez que la mission de Prétoria n'est fondée que depuis quatre ans à peine. Son développement a été des plus rapides, et je crois qu'en peu d'années elle eût éclipsé, par sa prospérité, les plus florissantes missions du vicariat, si cette malheureuse guerre entre les Boers et le gouvernement anglais n'eût pas éclaté.

« Je ne vous dis rien des difficultés qui ont accompagné sa fondation. Certainement il fallait à S. Gr. M[gr] le Vicaire apostolique toute l'énergie qui le caractérise pour triompher des oppositions qui lui furent faites et des obstacles de toutes sortes qui se dressèrent sur son chemin. Mais Prétoria était la capitale du Transvaal ; il fallait que l'Evangile y fût porté et que les catholiques y eussent une église et des écoles. On lui disait qu'un prêtre ne pourrait y vivre. Il répondait que si une personne ne le pouvait, il y en enverrait dix.

« Monseigneur se fit attribuer par le gouvernement (qui était alors le gouvernement anglais) environ 5 hectares de terrain, et il y jeta les fondations d'un couvent-pensionnat qui ne lui coûtera pas moins de 7 000 livres sterling. Sous sa direction, les travaux avancèrent rapidement, et, pendant que les murs s'élevaient, il négociait avec M[gr] Nulty, Evêque de Meath, en Irlande, l'envoi d'une communauté de religieuses enseignantes. La construction n'était pas achevée que déjà les Sœurs étaient là, prêtes à entrer en lutte avec les divers établissements scolaires de la ville, tous protestants.

« Dès l'ouverture, ce fut un triomphe. Les plus respectables familles, gagnées par la bonté et le savoir des

Sœurs, leur envoyèrent leurs enfants. Le succès était complet; il avait suffi de se montrer. Pendant plus d'un an, Monseigneur, ne pouvant disposer d'aucun prêtre, se vit obligé de rester à Prétoria, tant pour y être le soutien des Sœurs que pour répondre aux besoins de la population catholique. Ce ne fut qu'après la guerre du Zoulouland que le P. Walsh, redevenu libre, vint relever Monseigneur de ses humbles fonctions.

« Les choses en étaient là à Prétoria quand je reçus mon obédience pour l'Afrique méridionale. J'étais à peine débarqué à Port-Natal que la guerre de Sécocoéni éclata.

« Sécocoéni était chef d'une puissante tribu de la famille des Maquetees; son pays est situé à l'est du Transvaal, à 50 milles environ de Lydenburg. Retranché dans ses montagnes inaccessibles, il avait pendant des années défié toutes les forces de la république transvaalienne, et jamais peut-être il n'aurait été dompté si le Transvaal n'avait été annexé à l'empire britannique.

« Même après l'annexion, Sécocoéni remuait toujours, ce qui lui valut une déclaration de guerre. Sir Garnet Wolseley, à la tête des forces anglaises et soutenu par la belliqueuse tribu des Amaswazies, l'attaque dans ses montagnes avec autant d'habileté que de vigueur, fait sauter une à une les nombreuses *caves* (1) où les Cafres se retiraient pour combattre à couvert des bombes, et enfin le fait prisonnier avec tout son état-major.

« Cette campagne avait de nouveau arraché le P. Walsh

(1) Nos lecteurs ne sont peut-être pas assez familiarisés avec l'expression de *cave*, ici employée et très usitée dans le pays, pour en comprendre le véritable sens. On appelle *caves*, dans ces contrées, des abris naturels formés au sommet des montagnes par des excavations profondes, mais largement ouvertes à la lumière du jour. La nature de ces montagnes est telle, en effet, que leur partie supérieure affecte souvent la forme d'un énorme plateau, reposant sur une couche de roche friable et

à son tranquille ministère. Sa présence étant plus nécessaire là où le danger était plus grand, il avait suivi l'expédition et laissé sans prêtre la garnison, le couvent et la population catholique de Prétoria. Je reçus un télégramme de Mgr Jolivet, m'ordonnant de me rendre dans cette ville par le premier *post-cart*. Je devais voyager aux frais de la reine Victoria, car c'est en qualité d'aumônier militaire que j'étais mandé et que je fus expédié. Je dis expédié; c'est l'expression juste quand il s'agit d'un voyage en *post-cart*. A une petite voiture à deux roues, solidement charpentée, sont attelés six, et quelquefois huit chevaux. Le conducteur, ordinairement un Cafre de la plus dure espèce, ne sait qu'une chose : c'est qu'il faut courir par monts et par vaux, sans prêter la moindre attention aux cris de douleur que les secousses violentes et réitérées du véhicule, volant sur les pierres, arrachent aux voyageurs. De deux en deux heures on change de chevaux et vous avez un quart d'heure de répit, juste le temps de vous assurer que vos os ne sont pas brisés. J'ai voyagé de cette façon pendant cinq longues journées, et ce martyre ne m'a pas coûté moins de 550 francs, somme qui m'a été fidèlement remboursée par le gouvernement anglais, pour l'intérêt duquel je voyageais.

« Prétoria est assise au milieu d'une charmante plaine bordée d'une double chaîne de montagnes en forme de ceinture. Je n'ai pas vu dans toute la contrée que j'ai

érodée par le temps ; de là, la disposition désignée sous le nom de *cave*. Ces excavations, que le voyageur européen recherche volontiers, à la chute du jour, pour y passer la nuit sur sa natte ou dans sa couverture, sont souvent habitées par de nombreuses familles d'indigènes qui y ont dressé leurs huttes et qui, de ce lieu élevé, surveillent leurs troupeaux et leurs récoltes en temps de paix. D'un accès difficile et protégées de presque tous les côtés, elles deviennent en temps de guerre de vraies citadelles casematées, des lieux de refuge inexpugnables.

traversée, un site plus agréable. La parfaite salubrité du climat et la richesse du sol y ont attiré des multitudes de toutes les classes et de toutes les conditions ; il y règne une activité fébrile ; des maisons s'y élèvent comme par enchantement. Sans la guerre, Prétoria eût été avant dix ans une des plus grandes villes de l'Afrique méridionale. C'est là que, jeune prêtre, tout seul, avec une connaissance très imparfaite de la langue anglaise, je devais exercer mon ministère. Vous comprenez quel fut mon embarras. J'ai cependant plusieurs fois depuis remercié Sa Grandeur de la nécessité où elle m'avait mis de me débrouiller. La grâce de Dieu et l'obligation d'agir opèrent des miracles.

« Je restai seul pendant toute la campagne de Sécocoéni, après laquelle le P. Walsh me fut rendu pour deux ou trois semaines. Pendant tout ce temps nous allions visiter nos catholiques; mais que ces jours passèrent vite ! Il y avait quelques stations militaires que le cher Père n'avait pas visitées; il ne pouvait plus goûter de repos à Prétoria ; il partit donc, me laissant de nouveau livré à moi-même.

« Sur ces entrefaites, une fièvre terrible éclata parmi les vainqueurs de Sécocoéni. L'hôpital militaire de Prétoria comptait à lui seul cent cinquante ou cent quatre-vingt fiévreux. Tous les jours j'y faisais ma visite.

« Ce ministère m'occupait depuis un mois, lorsque je fus atteint moi-même de la maladie et mis hors d'état de continuer. L'attaque fut si violente qu'après vingt-quatre heures j'étais mourant. Tous ceux qui m'ont vu, et spécialement le médecin qui m'a soigné, m'ont assuré plusieurs fois que je n'ai échappé que par miracle. Le second jour, en effet, une congestion cérébrale se déclara ; je perdis connaissance, et les médecins, appelés en toute hâte, ne craignirent pas de tenir leur consultation dans

ma chambre. Il s'agissait tout simplement de me faire courir la chance d'un remède assez énergique pour me rendre la vie ou pour hâter ma mort. Le remède réussit au-delà de toute espérance, et, quand je revins à moi, la congestion était conjurée.

« Je dois une grande reconnaissance aux Sœurs de Loretto, et particulièrement à la Révérende Mère Supérieure, sœur de notre bien-aimé Vicaire apostolique ; elles m'ont prodigué tous les soins que mon état réclamait, et, après Dieu, ce sont elles qui m'ont sauvé la vie. La Supérieure n'est plus là pour recevoir l'expression de ma reconnaissance ; elle a été ravie à la mission pendant le siège. Je reporte ma gratitude tout entière à ses enfants, qui se sont montrées si dignes d'elle par leur charité et leur dévouement.

« La convalescence fut longue. Pendant quatre mois, qui m'ont paru des années, je n'ai pu reprendre mon service. Maintenant, grâce à Dieu, je jouis d'une santé relativement assez bonne.

« Je passe plusieurs mois sous silence pour arriver aux événements politiques qui ont changé la face du pays. »

Ici le R. P. Meyer expose les diverses opinions qui ont eu cours dans le monde politique sur les causes et la légitimité de la guerre. C'est un point que nous laissons à l'histoire le temps d'éclaircir, et nous passons avec lui à un ordre de faits plus palpables. Ces faits touchent encore à la politique ; nous les acceptons cependant, parce que les faits sont des faits et parce que nos Pères y ont eu occasion d'exercer leur ministère.

Etant donné qu'il existait par ailleurs des causes très réelles de guerre, voici, d'après le récit du P. Meyer, quelle en aurait été l'occasion :

« Un Boer du district de Potchefstroom avait refusé, à tort ou à raison, de payer l'impôt. Les agents du gou-

vernement anglais s'emparèrent de son wagon pour le vendre à l'encan. Cet acte de justice ou de violence blessa profondément tous les Boers du district, qui se mirent en armes et enlevèrent de vive force le wagon confisqué. Le gouvernement répondit à cet acte d'hostilité par l'envoi à Potchefstroom de deux compagnies et de deux canons.

« L'ordre paraissait rétabli ; mais au fond il était loin de l'être, car cette simple petite escarmouche avait éveillé et laissé deux sentiments au fond des cœurs : l'impatience du joug et l'espérance de le secouer. Bientôt, en effet, les Boers, résolus cette fois de combattre pour l'indépendance de leur pays, se levèrent en masse et proclamèrent la république à Heidelberg, petite ville située à environ 60 milles de Prétoria.

« L'opposition au gouvernement établi prenant de jour en jour des proportions plus considérables, les autorités militaires songèrent à rallier leurs troupes dispersées çà et là dans le pays. Celles de Standerton et de Lydenburg reçurent l'ordre de se replier immédiatement sur Prétoria.

« Cependant, on ne parlait partout que de la folie des Boers ; on se moquait de leurs menaces et on riait de la guerre ridicule qu'ils allaient entreprendre, lorsque tout à coup la nouvelle du massacre de Bronkhorst-Spruit vint jeter la consternation et la terreur parmi les Anglais.

« Comme je vous l'ai dit, les Boers avaient rétabli la république à Heidelberg et organisé une formidable opposition. Leur plan était d'empêcher la concentration des troupes anglaises. Ils se hâtèrent donc d'envoyer des forces considérables contre la colonne du colonel Anstruther, qui de Lydenburg se rendait à Prétoria.

« Sous les ordres de Joubert, créé général en chef, 1 500 Boers, parfaitement équipés, se mirent en marche et prirent leurs positions à Bronkhorst-Spruit. On ne pouvait pas mieux choisir pour un guet-apens. Sur un

terrain légèrement incliné, s'étend en hémicycle, de chaque côté de la route de Lydenburg, un espace boisé où se peut cacher une armée considérable. C'est là que les Boers prirent position et attendirent patiemment l'armée anglaise. Celle-ci apparut le 19 décembre, à une heure de l'après-midi.

« Les Anglais étaient dans la plus complète ignorance de ce qui se préparait contre eux ; ils marchaient sans aucune défiance, comme dans un pays ami, ou plutôt dans leur propre pays, menacé peut-être, mais non encore occupé. Ils n'avaient pas d'éclaireurs, pas d'avant-garde ; les caisses de munitions étaient clouées ; on eut dit une promenade militaire. Peu avant d'arriver à cet endroit, où la mort les attendait, ils commencèrent à jouer l'air si mélancolique et si connu en Angleterre : *Kiss me, mother, kiss thy darling before he dies* (un baiser, ô ma mère ! un baiser à ton enfant ! car il va mourir). Ils n'avaient pas joué trois minutes, quand deux Boers, armés jusqu'aux dents, se présentèrent au colonel avec un drapeau blanc et une lettre signée des autorités républicaines. Ce fut alors seulement que les Anglais se virent cernés de toutes parts par une force sept fois supérieure à la leur.

« Le colonel, avec un sang-froid admirable, reçoit la lettre et la parcourt à la hâte. Elle contenait, en substance, que le gouvernement de Heidelberg, le seul légal dans le Transvaal, s'oppose formellement à la concentration des troupes de S. M. la reine d'Angleterre, que le colonel Anstruther doit suspendre sa marche, et que, s'il ne le fait pas, la république ne répond pas de ce qui peut arriver. Suivaient les signatures de Paul Kruger, vice-président ; de Joubert, de Bok, de Jarisson et de quelques autres que je n'ai pu déchiffrer (car cette lettre a passé sous mes yeux).

« Après avoir parcouru la lettre, le colonel la jette à terre et répond aux envoyés qu'il ne connaît pas la république du Transvaal ; que des ordres supérieurs l'appelaient à Prétoria et qu'à Prétoria il ira. Cette fière réponse étant donnée, les deux parlementaires s'éloignent au galop de leurs chevaux et le colonel retourne pensif vers son état-major pour délibérer.

« Il avait à peine fait quelques pas, que les Boers ouvrent un feu épouvantable. A la première décharge, le colonel tombe, baigné dans son sang ; il avait les deux jambes fracassées. Presque tous les officiers tombent aussi frappés mortellement. Et tout cela, en moins de temps qu'il n'en faut pour l'écrire ; car depuis l'apparition des Boers jusqu'à ce moment fatal, à peine s'était-il écoulé cinq minutes.

« Après avoir essuyé la première décharge, les Anglais se jettent à terre et ripostent de leur mieux. Ils se défendent avec vigueur ; mais, avec l'infériorité du nombre, de la position, des préparatifs, ils ne pouvaient que succomber jusqu'au dernier, ce qu'ils étaient résolus de faire. Cependant le massacre durait depuis vingt-cinq minutes lorsque le colonel, s'apercevant que la fusillade faiblissait de son côté et menaçait de s'éteindre complètement, fit hisser un mouchoir blanc au bout d'une baïonnette. Le feu fut suspendu, et, des 246 hommes dont la colonne se composait, 85 seulement se relevèrent ; tous les autres étaient morts ou blessés.

« Le surlendemain, la nouvelle arriva à Prétoria, et je partis aussitôt avec deux chirurgiens et deux ambulances. Nous arrivâmes le jour suivant sur le théâtre de la lutte. C'était un spectacle à fendre le cœur. A l'endroit même où étaient tombés ces braves, sous un soleil de feu qui envenimait les plaies et décomposait les cadavres, on avait dressé douze tentes, et, dans ces douze tentes,

on avait entassé quatre-vingt-six blessés, étendus sur la terre nue.

« Je fus reçu comme un ange du Seigneur par ces pauvres malheureux, criblés de balles. « Maintenant, me « disaient-ils, nous sommes contents; nous avons le « prêtre avec nous; » et plusieurs pleuraient de joie. Moi aussi, je sentais des larmes de sympathie mouiller mes paupières. Les protestants étaient dans l'admiration de voir le changement opéré par ma présence. Un sous-officier (d'officiers il n'y en avait plus) vint me serrer la main et me dire en pleurant: « Je n'appartiens pas à votre « religion; mais j'aime mon régiment et je vous remer-« cie du bien que vous faites ici. Hier et avant-hier, la « plus morne consternation régnait partout; aujourd'hui « la bonne humeur a pris le dessus. On rit dans les tentes « et c'est votre présence, je le sais, qui est la cause de « cette joie: il y a quelque chose là-dessous. » Oui, il y avait quelque chose là-dessous; et ce quelque chose, que le protestantisme ne connaîtra jamais, c'était l'assurance du pardon et la paix du cœur, que j'apportais à tant de malheureux; car le 94e est un régiment irlandais, et par conséquent catholique. Je passai rapidement par toutes les tentes, administrant les derniers sacrements à ceux qui étaient à l'agonie. Cette première tâche achevée, j'annonçai aux autres que je les verrais tous en particulier les jours suivants, les exhortant à se préparer dans la mesure de leurs forces.

« Sur ces entrefaites, un parti de Boers arriva pour emmener les prisonniers. Je me glissai dans les rangs de ceux-ci, qui, pour la plupart, étaient catholiques. Je les exhortai à supporter en chrétiens tout ce qu'ils auraient à souffrir, et je leur distribuai des chapelets, des médailles et autres objets de dévotion. Il fallait enfin, après leur avoir donné une dernière bénédiction, me séparer de

ces braves et retourner auprès de leurs compagnons d'armes mourants, pendant qu'eux s'éloigneraient escortés par les Boers. Mais voilà qu'au moment où je sortais de leurs rangs, un Boer s'approche de moi et m'invite impérativement à suivre la colonne. Je protestai naturellement et, comme il insistait, j'avoue que l'impatience me prit et que je l'envoyai promener. Cette boutade n'eût fait qu'aggraver mon cas probablement, si d'autres Boers ne fussent survenus et n'eussent fait remarquer à leur trop zélé compagnon que j'étais un *prédicant*. Il n'en fallut pas davantage pour faire respecter ma liberté ; car les Boers, s'ils ne sont pas toujours religieux, sont du moins superstitieux et, s'ils n'aiment pas le *prédicant catholique*, ils ont peur de lui ; ce qui, pour moi, revenait au même dans la conjoncture présente.

« Je passai cinq jours à soigner les blessés, à entendre les confessions, à enterrer les morts, à administrer les mourants. Ce ministère, quoique pénible pour le cœur, était bien consolant pour la foi. Ces pauvres malheureux étaient, comme je vous l'ai dit, entassés dans un étroit espace ; pour entendre leur confession, j'étais obligé de m'agenouiller, presque de me coucher, à côté d'eux, souvent dans une mare de sang.

« La grâce de Dieu a visiblement travaillé avec moi. Il n'y a pas un seul de ces braves militaires qui ait repoussé les secours de la religion, et je n'ai pas de peine à me persuader que mon passage à Bronkhorst-Spruit a fait du bien et des heureux.

« Je ne vous dis rien des pertes probables éprouvées par les Boers. Autant que j'ai pu m'en rendre compte, elles ont dû s'élever à une centaine d'hommes tués ou blessés.

« Je ne vous dis rien non plus des privations que j'eus à endurer. Les Boers avaient enlevé toutes les provisions,

sauf le maïs qui servait à la nourriture des Cafres et quelques biscuits. Je n'étais pas le seul à souffrir de la faim ; les chirurgiens, qui avaient un travail écrasant, n'étaient pas mieux pourvus que moi ; nous faisions contre mauvaise fortune bon cœur et nous nous invitions réciproquement à dîner.

« Mon ministère était accompli et je pouvais rendre un dernier service à l'armée en retournant à Prétoria. Le colonel, qui vivait encore, me confia les papiers officiels du régiment, ainsi que plusieurs lettres aux autorités militaires, qu'il voulut me faire lire pour le cas où elles me seraient enlevées en route. Je pris douze blessés avec moi et nous partîmes.

« Sauf quelques difficultés au passage des rivières, le voyage fut plus heureux que nous ne l'avions espéré. Nous nous attendions à être arrêtés, mais il n'en fut rien. Le soir, quand nous nous arrêtâmes pour camper, nous aperçûmes sur les hauteurs une cinquantaine d'hommes qui nous observaient. Je recommandai le plus profond silence aux soldats et leur défendis de sortir des wagons jusqu'à nuit close. Cette mesure de prudence nous sauva. Les Boers prirent le change ; ils crurent sans doute que nous étions des voyageurs ordinaires et ils se retirèrent, ainsi que me le prouva bientôt le glapissement des chacals, qui m'empêchèrent de fermer l'œil une partie de la nuit.

« De retour à Prétoria, j'avais peine à reconnaître la ville. Les rues étaient désertes, les maisons fermées et un silence de mort planait sur cette cité, naguère si active. Pendant mon absence, on avait déclaré la ville en état de siège ; et tous les citoyens capables de manier un fusil avaient pris les armes. Les femmes elles-mêmes avaient dressé leurs tentes dans l'enceinte du camp, sous la protection du canon. Le couvent des Sœurs, le plus

vaste bâtiment de la ville, était transformé en citadelle et défendu par plusieurs compagnies de volontaires. La chapelle était transformée en corps de garde, à l'exception du sanctuaire et du chœur, qui furent laissés aux religieuses comme salle de communauté et comme dortoir pour elles et pour quelques pensionnaires qu'elles n'avaient pas eu le temps de renvoyer dans leurs familles.

« Il était triste de voir ces pauvres religieuses et ces pauvres enfants réduites à une si dure extrémité. Exiguïté du local, chaleur accablante, invasion de la vie militaire, si opposée à leurs goûts, à leurs instincts, à leur repos : transformation en caserne de cette maison de travail, de retraite et de prière, où elles aimaient tant à se trouver seules avec Dieu ; elles supportaient tout cela sans murmure. Des religieuses devaient être sensibles aux dégradations infligées à leur cher couvent ; on perçait des meurtrières dans les murs ; on abattait les arbres du jardin ; on renversait la clôture de la propriété ; à toutes ces dures nécessités de la défense, elles se soumettaient en adorant les desseins de Dieu. Jamais on ne les entendit se plaindre.

« Le courage peut bien dissimuler la peine, mais il ne la supprime pas. La communauté souffrait de cet état de choses ; la Supérieure surtout s'en préoccupait vivement. Sa santé, si florissante jusqu'à ce moment-là, commença à décliner. A mon retour de Bronkhorst-Spruit, je remarquai en elle un changement très sensible ; je l'exhortai à se soigner et à ne pas se chagriner autant. Elle me répondit qu'elle se portait fort bien, et elle continua de présider les exercices de sa communauté. J'étais loin cependant de me rassurer sur cette affirmation. A son insu, je fis appeler le médecin ; mais quand elle le vit entrer avec moi dans la salle de communauté, elle devina sur-le-champ de quoi il s'agissait et elle s'esquiva

avec une adresse charmante. Pendant quelques jours encore, elle supporta son mal sans rien dire, et quand enfin, vaincue par la douleur et trahie par son état de faiblesse, elle l'avoua, il était trop tard.

« Pendant les quinze jours qu'elle vécut encore, elle donna à la communauté l'exemple de toutes les vertus religieuses. Elle reçut l'annonce de sa mort prochaine avec un calme parfait, et elle se prépara avec une ferveur toujours croissante à paraître devant Dieu. Je lui administrai les derniers sacrements, et, le 15 janvier, après une agonie de douze heures, elle s'endormit tranquillement dans la paix du Seigneur.

« La mort de cette héroïque femme était pour nous et pour toute la mission un coup terrible! Cette triste nouvelle se répandit au dehors avec la rapidité de l'éclair. Ce fut un deuil universel, car toute la ville la connaissait et l'estimait. Les pavillons du camp furent mis en berne et, pendant plusieurs jours, on ne parlait que des vertus et des talents de la Supérieure du couvent de Loretto. Jamais l'Afrique méridionale n'a vu d'enterrement pareil à celui de cette humble religieuse. Toutes les autorités civiles et militaires, c'est-à-dire les trois colonels, le gouverneur, les membres du conseil législatif, les magistrats et les personnes les plus respectables de la ville assistaient à la messe solennelle de *Requiem* et aux funérailles. L'Evêque protestant lui-même a sollicité l'honneur d'être admis dans le cortège. Le journal du camp fit un compte rendu très exact de la cérémonie et un éloge magnifique de la défunte.

« Je vous donne ces détails afin que vous puissiez juger de la position que la mission catholique a conquise dans le Transvaal, grâce à l'école des Sœurs et à l'éducation de premier ordre qu'on y donne.

« Cependant le cercle qui nous entourait se resserrait

de jour en jour. Les Boers interceptaient toute communication et nous séparaient pour ainsi dire du monde entier. De temps à autre on essayait de briser ce cercle de feu ; on organisait une sortie, qui ne servait ordinairement qu'à nous faire perdre quelques hommes. La tactique des Boers consistait à occuper les hauteurs et à s'y maintenir contre les assiégés devenus assaillants. Dans une de ces sorties, j'ai failli tomber entre les mains des ennemis. C'était un dimanche. Les troupes étaient parties de grand matin. Obligé de dire la messe de paroisse, j'attendis après la messe, comptant sur la rapidité de mon cheval. Je pars en effet au grand galop, me dirigeant au bruit du canon. Bientôt j'aperçus un corps de cavalerie qui gardait les défilés de la montagne et je le pris pour celui des volontaires de Prétoria. J'allais les rejoindre lorsque je fus averti de mon erreur. C'était un puissant parti de Boers, qui avaient tourné la montagne avec une incroyable rapidité et qui attendaient la retraite des Anglais pour leur infliger une sanglante défaite.

« Mais comment vivait-on à Prétoria ? — Comme dans une ville assiégée. Au commencement des hostilités, la ville ayant été déclarée en état de siège, l'autorité militaire concentra dans sa main toutes les provisions en vente dans les magasins. Farine, biscuits, viande salée ou desséchée : tous les vivres, en un mot, furent emmagasinés. Un nombre considérable de Boers loyaux, fuyant la violence de leurs compatriotes, vinrent en ville, amenant leurs troupeaux et augmentant ainsi l'abondance. On distribuait régulièrement les rations ; et, d'après les calculs, on avait des vivres pour plus de six mois, c'est-à-dire plus qu'il n'en fallait pour attendre l'arrivée de Sir Georges Cooley avec son armée. On vivait donc dans la plus parfaite quiétude, lorsque la défaite de l'armée anglaise et la mort de Cooley, à Amajuba, vinrent jeter dans nos

rangs le deuil et l'épouvante. Cependant la confiance se reporta sur le général Wood, que les Zoulous ont surnommé le Lion anglais, et avec l'espoir revenait le courage. Mais c'est alors que fut signée l'armistice, prélude de la paix. La loi martiale fut abolie et tous les miliciens, la plupart la rage dans le cœur, se retirèrent dans leurs foyers.

« Des centaines de familles étaient complètement ruinées. La mission, elle aussi, a fait des pertes considérables ; mais pour en faire apprécier l'étendue il me faut entrer dans quelques détails, qui ne seront pas, je l'espère, sans intérêt pour vous.

« La mission de Prétoria était sans contredit celle du Vicariat qui promettait le plus brillant avenir. Elle n'avait pas eu d'enfance ; car dès l'époque de sa fondation elle s'était montrée pleine de vigueur et de force, prenant tous les jours de réguliers accroissements. C'était la confirmation de cette vérité, qui est pour nous un axiome et pour Monseigneur une règle de conduite : que le succès des écoles fait le succès de la mission. C'est par les écoles, en effet, que nous préparons les générations futures ; c'est par les écoles que nous dissipons les préjugés de l'hérésie et que nous amenons des réconciliations avec l'Eglise catholique ; et ce sont encore les écoles qui nous fournissent le nerf de la guerre, nécessaire ici comme ailleurs et plus qu'ailleurs : l'argent. Les blancs nous fournissent ainsi le moyen d'évangéliser les noirs.

« Prétoria avait déjà un couvent, où les filles de la plus haute classe recevaient une excellente éducation. Un collège de même genre pour les garçons était vivement désiré. Monseigneur ne voyait aucun moyen de satisfaire ce désir, lorsque l'arrivée de cinq Frères scolastiques, chassés de France par la persécution religieuse, vint faire cesser toute hésitation. Mgr Jolivet achète un

hectare de terrain et mande à Prétoria le P. de Lacy pour prendre la direction du nouveau collège. Le P. de Lacy vient en effet, avec un Frère scolastique ; il est nommé supérieur de la mission ; tous les arrangements sont faits, les préparatifs achevés ; le collège allait s'ouvrir aux applaudissements de toute la ville. C'est alors que la guerre éclate, renverse tous les plans de Sa Grandeur et ruine nos meilleures espérances. Ainsi l'homme propose et Dieu dispose.

« Ce naufrage du collège de Prétoria ne fut pas le seul que la mission du Transvaal eût à déplorer. La ville de Lydenburg, ville d'avenir, car elle se trouve située à quelques milles seulement d'une mine d'or, avait demandé à Mgr Jolivet une école de Sœurs et pour cette fin avait offert plus de 2 hectares de terrain. Cette offre, preuve certaine de la bonne volonté des habitants, était trop séduisante et trop avantageuse pour être refusée. Sa Grandeur partit donc pour Lydenburg et, après mûr examen, la fondation fut résolue, une maison fut achetée pour l'installation provisoire des Sœurs et des élèves, jusqu'à l'époque où les ressources locales permettraient d'ériger un couvent-pensionnat plus spacieux et plus commode. La guerre nous a forcés de suspendre l'exécution de ce dessein.

« Je ne vous dirai rien des dangers que Sa Grandeur courut, à son retour de Lydenburg ; non plus que de son arrestation et de sa détention à Potchefstroom. Elle écrira sans doute, elle-même, un compte rendu de ses œuvres, où figureront ces épisodes intéressants.

« N'allez pas croire cependant que nous soyons, à Prétoria, pleurant sur les ruines de nos espérances déçues, comme Jérémie sur les ruines de Jérusalem. Sans doute nous avons subi de grandes pertes et nous les ressentons douloureusement ; mais nous sommes loin d'a-

voir perdu courage. Nous restons à notre poste, et si nos écoles ne tiennent pas toutes les promesses qu'elles nous avaient données sous un autre régime, ce n'est pas une raison de les abandonner. Nous aurons toujours de quoi joindre les deux bouts et, dans quelques années, j'en ai la ferme confiance, nos affaires iront aussi bien qu'auparavant. La mission de Prétoria n'avait pas eu sa croix, ce cachet des œuvres de Dieu. Une prospérité toujours croissante m'avait fait peur plus d'une fois, je l'avoue ; mais, Dieu merci, me voilà bien rassuré !

« L'arrivée du R. P. de Lacy a été pour moi une bonne fortune; elle m'a déchargé du soin de la paroisse et de l'aumônerie militaire. Je n'ai conservé que le couvent, avec le titre et les fonctions de vicaire ; heureux de partager un fardeau qui pesait lourdement sur mes épaules.

« Comme supérieur de la maison, le P. de Lacy avait à s'entendre avec les autorités militaires pendant toute la durée du siège, et à négocier avec elles une indemnité convenable après la cessation des hostilités. C'était une mission délicate et difficile ; le R. P. de Lacy s'en est acquitté à merveille.

« Malgré les difficultés et les ennuis du siège, le R. P. de Lacy a ouvert son école, sans en attendre la fin. Le succès a été relativement satisfaisant. A plus forte raison allons-nous pousser l'œuvre maintenant. Nous avons lieu de compter sur un bon nombre d'élèves.

« Ancien curé (aujourd'hui vicaire) de Prétoria, je ne puis oublier de vous parler de notre paroisse. Nous avons ici une centaine de catholiques de toutes langues et de toutes nations : pauvres gens en quête de fortune, qui ne fatiguent pas beaucoup le prêtre et ne demanderaient pas mieux que d'être laissés tranquilles ; ce qui n'est pas toujours le cas.

« Pour les avoir à l'église (je ne parle pas du confessionnal), il faut aller les chercher chez eux. Nous tâchons de leur faire le plus de bien possible ; mais nos efforts consistent surtout à instruire la jeunesse. Tous les jours je fais le catéchisme aux enfants, et bien souvent aux parents. Il y a des semaines où j'ai fait jusqu'à trois catéchismes par jour à différentes classes de personnes.

« Un nombre assez considérable de catholiques dispersés dans tout le pays n'ont pas vu de prêtres depuis des années, et leurs enfants sont élevés dans l'ignorance la plus complète de notre sainte religion. La mère, généralement parlant, appartient à l'Eglise hollandaise réformée ; et les enfants suivent naturellement sa croyance. C'est ainsi que nous avons perdu un bon nombre de catholiques, ce qui ne serait pas arrivé si nous avions eu quelques prêtres dans le Transvaal pour visiter ces familles de temps en temps.

« Nous avons reçu plusieurs personnes dans le giron de l'Église depuis notre établissement dans cette ville. Il y a six mois, Mgr Jolivet en a baptisé douze, après abjuration de leur fausse croyance. Elles appartenaient à l'Eglise hollandaise.

« A côté du ministère paroissial nous avons encore celui des prisons. Il y a beaucoup de bien à faire parmi les prisonniers, tous condamnés aux travaux forcés. Autrefois j'allais les voir trois fois par semaine pour les instruire des principaux mystères ; actuellement je ne puis leur consacrer qu'une heure chaque dimanche. J'en ai choisi un parmi eux, assez instruit pour apprendre à lire aux autres ; et, grâce à son dévouement, tous savent lire maintenant. Je leur fournis de bons livres et j'achève ensuite, par des instructions suivies, ce que le livre a commencé. Le bien qui se fait là est très consolant pour le cœur d'un prêtre.

« Passons maintenant à l'aumônerie militaire. Vous savez que nous avons à Prétoria une garnison assez forte. La moyenne des soldats catholiques y varie de 300 à 350. Dans l'impossibilité d'admettre tout ce monde, avec les civils, à la messe du dimanche, dans notre petite chapelle, j'ai dit deux messes tant que j'ai été seul ; pendant la guerre, nous allions alternativement, le P. DE LACY et moi, la dire au camp. Ce sont les soldats qui nous donnent le plus d'occupation au confessionnal. Ils suivent d'ailleurs très assidûment les instructions et les catéchismes que nous leur faisons.

« Je ne vous parle pas de certains autres soins dont nous avons à nous occuper journellement. Je ne dis rien des classes de français, d'allemand et de latin que je donne au collège. Ce que je vous ai dit suffit pour vous donner une idée exacte de nos œuvres et de nos principales occupations.

« Ce n'est pas l'heure de vous entretenir des nouvelles missions d'indigènes, fondées en Basutoland et au Bluff (falaise de Port-Natal), où Sa Grandeur a acheté environ 75 hectares de terrain, sur lequel elle a appelé plusieurs centaines de Cafres, qui fréquentent l'église et suivent les instructions du prêtre. Je ne vous dis rien des trois belles églises que Monseigneur va consacrer prochainement. Tout cela n'est pas de ma compétence ; je pense que quelqu'un de nos Pères vous informera. Notre vénéré et bien-aimé vicaire apostolique a imprimé à nos missions d'Afrique une vigoureuse impulsion, et nous avons la confiance que désormais le mouvement ne se ralentira pas.

« J'espère vous dire plus tard comment s'y prend Sa Grandeur pour fonder des missions d'indigènes. Nonobstant les mécomptes auxquels la guerre a donné lieu et la diminution des ressources, je crois que l'heure a sonné pour l'évangélisation des Cafres du Transvaal. Des or-

dres sont donnés pour l'achat de quelques bonnes fermes. Sur ces fermes nous autoriserons l'établissement, moyennant une petite rente annuelle, de quelques milliers de Cafres, que nous aurons ainsi sous la main et que nous pourrons évangéliser, soit par nous-mêmes, soit par des catéchistes, d'une manière suivie. Ce mode a parfaitement réussi au Bluff; il réussira aussi bien dans le Transvaal.

« Je ne vous dirai pas comment le P. WALSH s'est illustré à Lydenburg dans la dernière guerre. S'il n'a pas été tué dix fois, ce n'est certes pas de sa faute. Il a même passé pour mort ; et cette nouvelle, répandue par les journaux du pays, a fait le tour du monde. Heureusement il n'en était rien. Mais si la guerre éclate de nouveau, on le verra encore au plus fort du danger. A Lydenburg il a été, durant tout le siège, l'âme de la petite garnison et par conséquent de la défense.

« Après ce que je viens de vous dire, vous pouvez vous faire une idée assez juste de l'état de la mission au Transvaal. J'aurais pu vous écrire bien plus longuement, car le sujet est fécond et me plaît. Mais il faut me borner pour ne pas donner à cette lettre les dimensions d'un volume.

« Le R. P. DE LACY, atteint de la fièvre typhoïde il y a deux mois, commence à se lever un peu chaque jour. Sa convalescence durera un mois ; mais j'espère qu'après ce temps il pourra de nouveau se livrer au travail avec toute l'ardeur de son zèle.

« Veuillez agréer, etc.

« J.-N. MEYER, O. M. I. »

La lettre suivante, déjà ancienne, nous est communiquée par l'honorable famille du P. CRÉTINON.

LETTRE DU P. CRÉTINON A SES PARENTS.

Pietermaritzburg, septembre 1880.

Mon cher Père et ma bonne Mère,

Pour répondre au désir que vous m'avez si souvent exprimé d'avoir des détails sur notre genre de vie et d'occupations à Pietermaritzburg, je vous envoie les pages ci-jointes :

Tout ce que je vais dire s'applique à la lettre à Maritzburg, capitale de la colonie et à ses environs, et s'applique dans diverses proportions aux autres villes ou localités.

Je ne parle pas de la situation géographique. Au point de vue topographique, la ville s'étale entre plusieurs collines et déborde par une pente douce dans une plaine assez vaste. Le gazon, qui recouvre tout de son vert manteau, l'entoure de toutes parts, et l'on voit çà et là quelques bouquets de bois qui indiquent les fermes ou les villas. La rivière contourne la ville, sans y entrer vraiment, mais ses eaux y viennent en abondance et parcourent toutes les rues. La population blanche s'élève à 5000 habitants. Maritzburg est une jolie ville, ou, pour parler plus exactement, un immense projet de ville, dans lequel on trouve déjà plusieurs parties exécutées, mais non pas cependant sur la plus grande étendue. Toutes les rues sont droites et à angles droits ; les principales sont parfaitement entretenues, les autres présentent tour à tour l'aspect d'une rue dans une jolie ville, d'une grande route dans un village ou d'une grande route à la campagne, suivant la qualité des maisons ou des arbres

qui la bordent et la quantité d'herbe qui l'envahit ou qui la tapisse quelquefois en entier. Notre rue, qui a de forts beaux passages, présente, quand on arrive à l'extrémité, l'aspect d'une véritable prairie, avec un sentier dessiné au milieu de la verdure. Une des extrémités de la ville est à peu près en rase campagne : elle est cultivée, du reste, en grande partie et offre de larges emplacements pour les wagons et le campement des wagonniers.

Les rues principales sont très larges, bordées à droite et à gauche de magasins dont quelques-uns fort richement pourvus et achalandés. Nous retrouvons là, non seulement le marchand de nouveautés avec ses piles de waterproof, mais aussi le marchand de costumes complets, où l'on peut trouver, comme dans nos Belles-Jardinières, tout ce qui concerne le vêtement et le *voyage*, branche de commerce très importante dans ces contrées. Nous avons aussi les immenses entrepôts de grains et de comestibles, les épiciers plus vulgaires et la buvette, non moins populaire ici que dans nos contrées ; les charrons et les charpentiers, les bijoutiers et les marchands de pianos et de vases de fleurs, tableaux, coffrets, etc.; les coiffeurs et les photographes. Autrefois les maisons n'avaient, pour la plupart, que le rez-de-chaussée ; maintenant, en général, les bâtiments nouveaux ont un premier étage; d'immenses devantures avec des glaces d'une seule pièce et des *systèmes brevetés* pour les fermer chaque soir.

Dans la partie centrale de la ville s'élève le palais du gouvernement, édifice large et d'une bonne architecture, et produisant un bel effet ; devant s'étend l'immense place du Marché (Market Square), entourée sur les quatre côtés d'une allée d'arbres déjà forts et élevés. Dans les meilleurs quartiers se trouvent les différentes églises (au moins une douzaine), avec leurs écoles ; l'habitation du gouverneur ; enfin, de l'autre côté de la rivière, le parc,

et à 3 milles environ le jardin botanique. Je ne dois pas oublier les hôtels et les clubs, la bibliothèque publique, l'asile des aliénés et les hôpitaux civil et militaire, et, malgré ma répugnance, la loge des francs-maçons. Je dois mentionner aussi le fort Napier et ses dépendances, sur une petite colline à une extrémité de la ville, et la prison qui l'avoisine. Enfin, les cinq ou six cimetières situés des deux côtés de la principale route qui donne entrée à Maritzburg comme la *via Appia* à Rome. Les maisons d'habitation sont en général basses (un simple rez de-chaussée pour la plupart). Un jardin, souvent négligé, mais parfois aussi soigné avec une véritable coquetterie, sépare de la rue la façade de la maison, se prolonge sur les côtés de celle-ci, et surtout s'étend par derrière. En général, ces constructions sont en briques et n'ont que des formes vulgaires. Quelques-unes cependant ont une certaine élégance, due tantôt à une partie de l'édifice en saillie sur le reste du plan, tantôt à une disposition particulière ou à un soin plus recherché de l'inévitable véranda. La véranda est ici aussi indispensable que les fenêtres ; les maisons qui n'en ont pas sur la rue en ont sur le jardin , et celles qui n'en ont ni sur le jardin ni sur la rue en ont sur le côté. La véranda est ordinairement occupée par des sièges, des fleurs, communes ou rares, étalées dans des boîtes de fer-blanc (venues d'Europe pleines d'huile) ou de riches faïences décorées. Les appartements sont meublés en général assez confortablement, voire même avec luxe.

Aux alentours de la ville, bien avant dans les terres, sont les villas et les fermes ; les unes, véritables terres de rapport ; d'autres, véritables parcs parsemés de bouquets d'arbres au milieu de vertes pelouses, de rosiers sans nombre, de corbeilles de fleurs, de plantes rares ; d'autres enfin sont des pâturages réservés, où les bœufs

se comptent par centaines. Tout le reste de la campagne se couvre d'un gazon épais, dont quelques herbes atteignent jusqu'à 2 mètres. Çà et là, dans les replis des collines ou sur un plateau, quelques bois verdoyants.

Le climat est bon. La chaleur est supportable, tempérée en été par des pluies fréquentes, mais le plus souvent de courte durée, de véritables averses. L'hiver, il gèle rarement, sauf la gelée blanche le matin. Le milieu du jour est parfois très chaud. Quelquefois aussi, mais rarement, la température est comme embrasée, le vent souffle avec violence, la poussière obscurcit le ciel et envahit tout; c'est le vent du désert, très pénible, mais de courte durée (hot wind).

Le lever du soleil est souvent très riche; le ciel d'un bleu très pur; la terre, en certains endroits, rougeâtre comme de la rouille, et parfois plus jaune encore. Il y a une quantité de pierres fort lourdes et très dures qui paraissent avoir été autrefois en fusion: c'est une sorte de minerai de fer rougeâtre.

La population de Maritzburg présente un assemblage des plus variés. On la divise ordinairement en deux catégories : la population blanche et la population noire. Les blancs sont soldats, employés du gouvernement, marchands en gros et au détail, cultivateurs, entrepreneurs, ouvriers. Les noirs se divisent en Mauriciens, Coolies, Cafres, auxquels il faut ajouter les Chinois, les Arabes et les Malais. Ils sont, en général, ouvriers, manœuvres, jardiniers, marchands, wagonniers, etc.

Au lieu de suivre chaque partie de la population dans ses occupations diverses, nous allons faire le tour de la ville trois jours de la semaine où elle présente une physionomie différente.

Le lundi, la journée, comme à l'ordinaire, commence à huit heures par une détonation magistrale (un coup de

canon) partie du fort Napier : alors c'est un immense cri des Cafres employés dans la ville, qui saluent à leur tour le canon ou le soleil. Mais bien avant déjà, les coqs avaient commencé leurs chants, qui sont ici continuels. En effet, outre que vous avez à Maritzburg le plaisir d'entendre chanter le matin à peu près tous les coqs de la ville avec la fidélité qui les distingue, vous pouvez jouir à toute heure de la nuit de ce concert champêtre. Quelque temps après le coucher du soleil, à dix heures du soir ou plus avant dans la nuit, qu'un plaisant imite le plus grossièrement du monde un bruit d'ailes agitées, aussitôt le plus voisin des coqs lance son plus beau chant *matinal* et les autres s'empressent de l'imiter sur toute la ligne.

Après huit heures donc, on commence à ouvrir les boutiques; à neuf heures, les employés du gouvernement, marchands en gros, etc., arrivent de la campagne et se rendent à leurs affaires à cheval, à pied ou en voiture. Les enfants se croisent et s'entre-croisent dans toutes les directions, se rendant aux différentes écoles. Il y a un mouvement très marqué autour du *Post-Office*; les *post-carts* partent pour la campagne et l'intérieur du pays. Vers deux heures, la partie de la population qui n'est pas trop esclave de ses affaires commence à sortir. Ce sont des gentlemen élégamment vêtus et des dames en toilette de ville d'après les modes de Paris, telles qu'on les porte à Londres. A trois heures, les écoles se ferment. Plus tard, c'est l'heure où l'on va entendre la musique militaire au parc. Il y a quelques piétons, mais les voitures et les cavaliers sont en grand nombre, les amazones y sont à peu près pour un quart. Cavaliers et voitures défilent et se succèdent dans les allées du parc et dans les plus belles rues de la ville.

A cinq heures, les employés du gouvernement et les

négociants quittent leurs bureaux, s'ils ne sont pas déjà partis. On rentre un peu plus tard pour passer la soirée en famille ou en fête.

Pendant cette journée, les Coolies (Indiens) ont, comme de coutume, parcouru la ville avec des corbeilles, offrant à chaque porte des bananes, des ananas ou... des pommes de terre. Les Cafres employés du gouvernement ont fait leur service dans la prison, dans la ville, dans les bureaux pour les messages, etc., etc. Les Cafres de la campagne sont descendus de leurs collines, conduisant chacun ses quatre ou cinq femmes, quelquefois plus, qui traversent la ville ayant, outre le petit jupon qui est leur costume, une couverture qui leur couvre les épaules, la taille et les bras. Chacune porte une charge de bois, légumes, lait, beurre, etc., sur la tête et le Cafre les suit en criant sa marchandise ou simplement en la conduisant à destination. Les Cafres, dans les familles, se sont acquittés de leurs emplois variés de jardiniers, garçons d'écurie, cochers, garçons de salle, cuisiniers et bonnes d'enfants. Vers quatre heures, un cavalier monté sur un très joli cheval passe au galop, frappant à la porte de quelques maisons. Votre imagination vous retrace alors les courriers des anciens âges, mais l'illusion n'est pas longue, car à chaque porte il lance un vigoureux et retentissant, mais peu chevaleresque « Butcher! » le boucher! et il ne s'en va pas avant d'avoir été informé si vous désirez avoir du bœuf ou du mouton pour le dîner du lendemain. A neuf heures, on sonne le couvre-feu des Cafres, pour tous les noirs qui doivent rester chez eux et ne pas se risquer dans les rues. Souvent on entend alors la musique militaire... et le chant du coq, pour peu qu'on y tienne.

L'aspect de la ville est un peu différent le samedi. Le samedi, c'est le jour du départ. Le canon ne gronde pas

avant huit heures, il est vrai (1), mais néanmoins on fermera les magasins à midi ou à deux heures. Sur la place du Marché il y a vente de chevaux et de bœufs aux enchères; vente de légumes, vente de fruits, vente d'ustensiles de ménage, etc. Il y a plus d'agitation vers le Post-Office, plus de wagons au moment de partir, plus de mouvement dans les *stores* (magasins). Les Cafres des stores, vêtus d'un simple sac de corde percé au fond de trois trous pour la tête et les deux bras, s'agitent plus que de coutume. Enfin on va à la campagne.

Le dimanche on se repose et chacun s'acquitte des exercices de *sa* religion. Toutes les églises ont un service le matin et un second dans l'après-midi. Certaines églises ont une école dominicale et leur office le soir, à la tombée de la nuit ou plus tard. Bureaux du gouvernement, stores, agences, magasins, boutiques, tout est fermé. Les wagons attelés de leurs douze ou seize bœufs n'encombrent plus les rues et les places publiques ; les voitures et les cavaliers sont rares ; quelques promeneurs, piétons pour la plupart, dans la ville, au parc, aux cimetières et dans les environs. Devant les hôtels, des groupes de voyageurs ou de conducteurs de *post-carts* ; les foules qui sortent des églises pour se disperser paisiblement dans les différents quartiers : tel est l'aspect général.

Mais je n'aurais pas tout dit si j'omettais de parler des fêtes et des jeux. On serait tenté de croire qu'il y en a peu : ce serait une grande erreur. Je ne parle pas de certains amusements ou jeux en quelque sorte permanents et établis par sociétés et par clubs; mais je parle des grandes fêtes de la vie civile auxquelles toute la société

(1) Il serait plus juste de dire *à peu près* huit heures. Ce canon, *chargé de nous donner l'heure*, est un peu fantaisiste; on lui trouve parfois vingt minutes d'écart d'un jour à l'autre. Il paraît que ce n'est pas la faute du canon.

est censée prendre part. Je placerai au premier rang les courses de chevaux, qui donnent lieu aux mêmes exhibitions de toilettes qu'en Europe. Viennent ensuite les expositions publiques et les concours; les cirques de passage; les grandes luttes entre les différentes sociétés de joueurs; les soirées ou distributions de prix, offertes par les différentes écoles de la ville; les représentations théâtrales, les bals, les dîners de corps et les banquets officiels.

Mais en voilà assez pour le monde ; parlons un peu des catholiques.

Les catholiques sont exactement dans la même position qu'en Angleterre, mêlés en petite minorité à la société protestante, dans presque tous les rangs de la hiérarchie sociale et politique. Plusieurs de nos catholiques sont recommandables par leur position et, ce qui vaut mieux encore, par leur attachement à leur foi. Ici les catholiques forment comme une famille dont les rapports, sans être des plus fréquents et des plus assidus, sont étroits cependant, soit parce que nous n'avons qu'une église, soit parce que les enfants des différentes familles se rencontrent dans nos écoles.

Mgr JOLIVET, vicaire apostolique, réside à Maritzburg, d'où il dirige toutes les missions, que du reste il visite fréquemment. Un Père est chargé de l'église et du couvent, en un mot, de tout le ministère paroissial; les communions d'adultes sont fréquentes et les jeunes filles en particulier sont maintenues dans la ferveur de leur première communion par de pieuses sociétés. Les offices de la paroisse sont ordinairement bien suivis. Il y a, outre les catholiques non empêchés par la grande distance ou par leurs occupations, quelques protestants amis, curieux ou indifférents, sans en excepter un certain nombre d'âmes que la grâce sollicite, nombre toujours trop petit au gré de nos désirs.

Maintenant, quelle est, au milieu de cette ville, la vie du Missionnaire et des religieuses ? Elle est bien pénible et bien stérile.

Un certain nombre d'œuvres les occupent, les unes sans discontinuer, telles que lours exercices de prière, de régularité, et les soins de leur propre sanctification, la confession, la visite des malades et des prisonniers ; les autres reviennent périodiquement et cadrent pour la plupart avec la division hebdomadaire.

Le dimanche, à huit heures, messe et instruction. A dix heures et demie, messe avec chant et instruction. A deux heures, catéchisme général pour les enfants, jeunes gens et jeunes filles (soixante élèves environ). A six heures et demie, chant de complies, sermon et salut du très saint Sacrement.

Le lundi, les écoles s'ouvrent, comme à l'ordinaire, à neuf heures pour les garçons, les filles et les petits enfants de la paroisse, pour se fermer vers trois ou quatre heures. Le mercredi, nous avons une petite réunion où viennent avec nous les religieuses, quelques messieurs et dames de la ville, pour préparer les chants du dimanche et des fêtes. A six heures et demie, récitation publique du chapelet et instruction. Deux fois par semaine, il y a un catéchisme à l'église. Le vendredi soir, à trois ou quatre heures, les écoles sont fermées jusqu'au lundi suivant. A six heures et demie, nous avons salut et bénédiction du très saint Sacrement. La journée du samedi est toujours bien remplie : on répare les retards accumulés pendant la semaine et on s'occupe aux nettoyages qui doivent ici être fréquents à cause de la poussière.

Pour les grandes fêtes, nous avons grand'messe en musique. Le jour, et surtout la nuit de Noël, une foule compacte remplit notre église et en encombre les abords, malgré une chaleur ordinairement étouffante. Aux gran-

des fêtes de la très sainte Vierge, les pensionnaires catholiques des religieuses chantent la messe. Durant le mois de Marie, nous avons chaque soir la récitation du chapelet entremêlé de chants (un couplet pour chaque mystère) et une instruction. Ce qui nous manque le plus, ce sont les processions que nous ne pouvons pas faire dans les rues et que nous ne sommes pas encore à même d'avoir dans le jardin du couvent attenant à l'église. Nos deux plus belles fêtes sont Noël et le jeudi saint. Pour la nuit de Noël, nous avons ordinairement quelques beaux morceaux de musique (y compris le *Minuit, chrétiens*, en français, que j'ai chanté l'année dernière) et une messe en musique.

Tous nous avons beaucoup de travail, j'allais dire trop de travail, si l'on considère les résultats; car nous avons dans nos écoles un grand nombre d'enfants protestants auxquels il semble que nous faisons peu de bien. Les conversions sont rares et on ne leur donne pas d'éclat pour plusieurs raisons; de sorte que la fatigue paraît disproportionnée relativement au succès; mais nous nous rappelons qu'il faut semer avant de moissonner.

Ces œuvres auxquelles sont occupés les Missionnaires et les religieuses ont toutes pour but, de près ou de loin, la propagation de la foi. La paroisse doit compter, dans la ville seule, plus de 500 âmes; mais le ministère du R. P. Barret ne se borne pas à la messe du dimanche, aux catéchismes, aux sermons. Il faut y ajouter les visites aux malades, ou chez eux, ou dans les hôpitaux et à la prison, l'administration des sacrements, et les soins assidus et nombreux qu'exige la communauté des religieuses. De plus, ce même Père est Supérieur de notre maison et chargé de surveiller toutes nos œuvres. Un autre Père est à la tête de notre école de garçons (soixante élèves environ), il est aidé par trois ou quatre Frères.

L'école paroissiale compte environ cent enfants et exige deux religieuses. L'école du couvent n'a pas moins de soixante élèves, dont une vingtaine sont pensionnaires; six Sœurs à peu près y sont occupées et y enseignent la lecture, l'écriture, l'histoire, la géographie, l'arithmétique, la cosmographie, le travail manuel, le dessin, la musique, et le chant (cinquante environ apprennent le piano). De plus, ici comme chez les garçons, il faut préparer une séance musicale pour la distribution des prix et une soirée musicale et théâtrale avant les vacances de Noël. Au-dessous de l'école vient le *jardin d'enfants*, institution déjà grande par la quantité des membres (quarante), mais destinée à rester microscopique par leur qualité (de trois à huit ans). Deux religieuses de diverses langues y sont nécessaires. Enfin, l'Orphelinat des petites filles (douze ou quinze environ) est une œuvre sympathique et qui promet beaucoup, si l'on considère le bien qu'on est à même de faire à ces enfants, et qu'on leur fait en effet.

Nous avons ici maintenant un véritable scolasticat : neuf Frères étudient la théologie et seront prêtres à différentes époques.

Enfin, il y a un spectateur inactif qui attend avec impatience le moment où il lui sera donné un poste où, lui aussi, pourra essayer de faire un peu de bien.

Je ne vous parle pas des tours de force que nous sommes obligés de faire au point de vue pécuniaire, mais vous ne perdrez rien pour attendre. Je me propose de vous jouer cette mélodie sur un autre clavier.

En attendant, veuillez prier avec nous pour ces missions et vous consoler d'avoir lu un si grand nombre de pages pour apprendre peu de choses, en vous rappelant que nous serions trop bien récompensés de nos peines si nous sauvions une seule de ces âmes pour lesquelles notre adorable Sauveur Jésus-Christ a versé son sang.

Participez au travail du Missionnaire par vos prières ferventes et conservez l'espoir de participer un jour avec lui à une récompense éternelle.

L. Crétinon, o. m. i.,
Prêtre.

Au moment où nous mettons sous presse, neuf religieuses de la Sainte-Famille partent pour la mission de Natal. Elles ont appris, ces généreuses filles, qu'il y a là-bas des âmes à sauver au prix de beaucoup de privations, de beaucoup de fatigues et de beaucoup de souffrances; qu'au moyen de l'éducation chrétienne donnée aux enfants, elles peuvent, elles aussi, étendre le règne de Jésus-Christ et propager le bienfait de la Rédemption; il n'en a pas fallu davantage pour les enflammer d'un zèle tout apostolique; et chacune de s'écrier : « Me voici ! envoyez-moi. » La patrie, la parenté, les douces joies elles-mêmes de la religion, qui semblaient localisées dans leur cher couvent et dans leur chère communauté : tout a été sacrifié au pied de la croix. Il est vrai qu'elles retrouveront sur la terre étrangère des communautés obéissant au même esprit, aux mêmes règles, à la même autorité que celles qu'elles quittent; mais qui ne sait combien le cœur pieux s'attache à ce qui lui est naturellement et surnaturellement bon? Le départ que nous signalons est donc un de ces actes qui édifient et qui consolent, au milieu de toutes les lâchetés et de toutes les apostasies dont nous sommes journellement témoins. Il a de plus pour nous un intérêt particulier, puisque nos Missionnaires vont bénéficier de cet important secours pour la direction de leurs écoles.

Appelées à enseigner en anglais, en allemand et en français, ces religieuses viennent, les unes d'Angleterre, les autres d'Allemagne, d'autres enfin du cœur de la

France. Pour deux d'entre elles, la vie de mission n'a rien d'inconnu ou de nouveau ; elles appartiennent déjà à la mission de Natal et étaient venues en France pour accompagner leur Supérieure malade, aujourd'hui mourante; elles n'ont rien de plus à cœur que de retourner à leurs œuvres de dévouement.

L'une d'elles est indigène du Basutoland ; elle représente, avec quelques compagnes privilégiées, les prémices de la chrétienté naissante, dans les voies de la perfection évangélique. Son nom est Marie-Bernard. Aux néophytes de sa nation, Sœur Marie-Bernard est chargée d'emporter de France un message précieux.

Le P. Crétinon a eu la pensée, pour favoriser la dévotion du Sacré-Cœur dans sa mission de Sainte-Monique, en Basutoland, de s'adresser à Mgr l'Evêque d'Autun, toujours si bienveillant pour nous, et particulièrement pour ceux des nôtres qu'il a connus au scolasticat et auxquels il a imposé les mains; et de lui demander, à lui l'Evêque de Paray-le-Monial, deux choses : une lettre autographe d'affiliation des Basutos à l'Archiconfrérie du Sacré-Cœur, et une des bannières nombreuses appendues par les pèlerins auprès des reliques de la B. Marguerite-Marie Alacoque. Cette bannière sera déployée aux yeux des nouveaux affiliés, en signe de leur confraternité avec nous dans le cœur sacré de Jésus, et le document épiscopal, traduit en leur langue et conservé en son original, leur sera une fois au moins chaque année lu et présenté comme le titre authentique de leur association.

Ce sont ces deux témoignages de charité chrétienne que sœur Marie-Bernard emporte pour ses frères les Basutos. Ceux-ci ont envoyé, en échange, à Mgr Perraud leur cantique au Sacré-Cœur, que la *Semaine religieuse* d'Autun a publié et que nous sommes heureux de publier à notre tour, avec la traduction interlinéaire.

PILU YA JESU PULUKO YA BASUTU
COEUR DE JÉSUS, SALUT DES BASUTOS.

Sur l'air : *Pitié, mon Dieu !*

O Morena ! ri ya tsiba ka neti,
O Seigneur ! nous savons en vérité.
Pilu ya hau i rata Basutu :
Le cœur de toi il aime les Basutos :
Ponahatso engwe ha ri i hloki :
Un signe autre, nous n'en avons pas besoin :
Oho Jesu ! ri bona kajenu.
O Jesus ! nous voyons aujourd'hui.

O wena Jesu, u ri uthlwe,
O toi, Jésus, que tu nous entendes,
Ba hahileng Lisutu, u ba puluse hle (*bis*).
Ceux qui habitent le Lisitu (1), que tu les sauves donc.

Ki yona he tsepo enthle ya runa
C'est celle-ci, oui, l'espérance belle de nous
Ha ri thlile ka nthlung ya Molimo
Quand nous venons dans la maison du Seigneur,
Ri tsibile hoba u thla ri uthlwa.
Nous savions que tu seras nous écoutant.
Oho Jesu ! ri etsa tapelo.
O Jésus ! nous faisons prière.

O wena Jesu !... etc.

Kajenu hle, u talime Basutu,
Aujourd'hui donc, que tu regardes les Basutos,
Ba bangata ba sa li mafifing,
Les nombreux sont encore dans les ténèbres,
Ba sa lutsi matsohong a Ra lifu,
Ils encore restent dans les mains du Père de la mort.
Oho Jesu ! ba kene liseling
O Jésus ! qu'ils entrent dans la lumière.

O wena Jésu !... etc.

Babang bateng bona ki baheluhi,
D'autres sont, ceux-ci se sont écartés (les relaps),
Batetsiswing ki sira sa battu
Qui ont été trompés par l'ennemi des hommes

(1) Nous rappelons à nos lecteurs que *Basutu* signifie les habitants du Sutu ; *Mosutu*, un habitant du Sutu ; *Lisutu*, le pays de Sutu ; *Sisutu*, la langue de Sutu.

Libona hle, u ba tsibise neti
Et eux aussi que tu leur fasses connaître la vérité.
Oho Jesu! ba lahle mashanu.
O Jésus! qu'ils rejettent le mensonge.

O wena Jesu!... etc.

Pilu ya hau i swabile kaneti,
Le cœur de toi il est fâché en vérité,
Hoba babang ine li ba kriste,
Parce que plusieurs c'étaient des chrétiens,
Mi jwale ki bakwineki ba babi.
Et voici que maintenant ce sont des renégats mauvais.
Oho Jesu! u ba khuthlise hle.
O Jésus! que tu les ramènes donc.

O wena Jesu!... etc.

Li mohlaping onang li butsepehi,
Et dans le troupeau qui a ta confiance,
Linku tsa hau ha li luki tsohle,
Les moutons de toi ne sont pas justes tous,
Hoba tseling ki tse sa tsabing sibi,
Parce que quelques-uns ce sont ceux qui ne craignent pas le péché.
Oho Jesu! tsonai u li khanne.
O Jésus! ceux-là que tu les ramènes au bercail.

O wena Jesu!... etc.

Ka hufela ri se riya fokola
Tous enfin nous encore nous sommes faibles
Mi miliko i ri visa fatsi,
Et voici que les tentations nous ramènent par terre,
Pilu ya hau i thla ri mathlafatsa.
Le cœur de toi il sera nous fortifiant.
Oho Jesu! ri tue ka neti.
O Jésus! que nous soyons affermis en vérité.

O wena Jesu!... etc.

Oho wena Morena a ling mohau,
O toi, Seigneur, qui es la miséricorde,
Pilung ya hau u ri amuhele:
Dans le cœur de toi que tu nous reçoives:
Teng ri thla ba ruri Basutu ba hau.
Là, nous serons réellement Basutos de toi.
Oho Jesu! U su hu felile.
O Jésus! C'est la fin.

O wena Jesu!... etc.

PROVINCE BRITANNIQUE.

MAISON DE LEEDS.

Une fête en l'honneur de saint Benoît-Joseph Labre.

Leeds, le 21 décembre 1881.

Il y a dix-sept ans, c'est-à-dire six ans après l'inauguration de la nef de notre belle église de Sainte-Marie par notre vénéré Fondateur, trois évêques anglais venaient visiter cette église dont tout le monde parlait dans le pays. Catholiques et protestants affluaient en effet de toutes parts pour admirer la merveille. Mais à cette époque la construction n'était pas encore achevée et les visiteurs, en louant les proportions de la nef, exprimaient leurs regrets de voir les travaux suspendus. Au cours de leur visite, ils me firent cette question : « Quand donc, mon Père, reprendrez-vous les travaux interrompus? — Messeigneurs, répondis-je, l'église, telle qu'elle est, l'acquisition du terrain, la maison de communauté, la construction des écoles paroissiales, tout cela nous a déjà coûté plus de 400 000 francs. Nous avons encore une dette de 62 500 francs sur cet ensemble ; de plus, nous avons à peu près parcouru en entier le cercle des amis qui peuvent s'intéresser à cette grande œuvre, et, pour le moment, nous ne pourrions sans témérité entreprendre davantage. — Pourquoi, reprit un des vénérables prélats, ne vous adresseriez-vous pas au Bienheureux Benoît-Joseph Labre ? Il fait des prodiges, même en Angleterre, et est très secourable à ceux qui l'invoquent pour les questions de l'ordre temporel.

Ce conseil, parti de si haut, me donna à réfléchir. A peine les trois visiteurs, parmi lesquels se trouvait l'é-

vêque diocésain, furent-ils sortis, que, mettant immédiatement à exécution la pensée qu'on m'avait suggérée, j'allai me prosterner devant le Saint-Sacrement, et là, mû par un sentiment d'invincible confiance, je fis vœu, autant que ce vœu pourrait se concilier avec l'obéissance, d'ériger dans notre église un autel en l'honneur du Bienheureux, s'il nous accordait sa protection pour l'achèvement de ce beau monument.

Un mois s'était à peine écoulé, qu'un secours inattendu m'arrivait. Un bon catholique, converti du protestantisme à la vérité, venait me voir et abordait avec moi la grande question de la reprise des travaux. Je ne pus que lui répéter ce que j'avais dit déjà tant de fois à d'autres, et lui exposer les raisons du retard. Puis, je traçai au crayon devant lui un plan des travaux à exécuter encore, espérant par là le convaincre de l'impossibilité où nous étions de poursuivre. Ce fut ce plan qui sauva tout. — L'œuvre sera coûteuse, reprit mon bon visiteur ; mais si vous voulez la reprendre, je mets immédiatement à votre disposition une somme de 50 000 francs. — Jugez de ma joie. Encouragés par cette riche offrande nous nous remîmes immédiatement à l'œuvre, et, en moins de trois ans, l'église était entièrement terminée, moyennant une nouvelle dépense de 200 000 francs. Un an après le complet achèvement des travaux, tout était payé.

Déjà une des chapelles latérales était indiquée pour le culte du Bienheureux Labre, notre bienfaiteur insigne, et sa statue était achetée. Mais quel ne fut pas mon désappointement quand j'appris qu'il fallait attendre la canonisation, et que jusqu'à ce moment nous ne pouvions pas dédier un autel à notre saint ami du ciel ! Toutefois, ma confiance n'en fut pas ébranlée. La chapelle destinée à saint Labre fut, en attendant sa canonisation, dédiée provisoirement à saint Joseph. Enfin arriva le jour heu-

reux. Dès que nous eûmes connaissance de la date du 8 décembre 1881, comme jour indiqué par Léon XIII pour la proclamation solennelle de la sainteté de Benoît-Joseph Labre, nous prîmes nos mesures pour préparer une belle fête. En Angleterre, les fêtes paroissiales arrivant en semaine sont remises au dimanche. C'était donc le dimanche que nous devions faire la fête de l'Immaculée Conception, en même temps que l'inauguration du culte du nouveau saint. La chapelle, l'autel, tout fut richement décoré ; nous voulions être des premiers à honorer publiquement le héros chrétien.

Le dimanche, 11, notre vénérable et bon évêque disait la messe de huit heures à l'autel de saint Labre, et distribuait la sainte communion à environ 800 personnes. A onze heures, une grand'messe solennelle fut chantée avec assistance pontificale. Sa Grandeur, qui avait pris un si vif intérêt à nos sollicitudes, s'était fait accompagner à Sainte-Marie par le supérieur du grand séminaire et par un diacre et un sous-diacre représentant cet établissement religieux. Nous reçûmes Monseigneur à la porte de l'église avec le cérémonial liturgique et il fit son entrée au chant de l'*Ecce Sacerdos*. Après le chant de l'Évangile, sa Grandeur se rendit à l'autel du saint, enleva le voile qui couvrait la statue, la bénit, puis se dirigea vers la chaire pour prononcer le panégyrique. Pendant une heure l'orateur tint un nombreux auditoire suspendu à ses lèvres.

A quatre heures et demie, tous les curés de la ville, le doyen du chapitre et trois chanoines s'asseyaient à notre table pour un dîner de famille présidé par Monseigneur.

A six heures et demie, les vêpres furent chantées magnifiquement, et un des chanoines invités prononça un beau discours sur l'Immaculée Conception. Trois cents jeunes filles de nos confréries d'Enfants de Marie et de l'Imma-

culée Conception portaient la statue de la sainte Vierge ; l'évêque et un nombreux clergé faisaient cortège à cette pompe triomphale. Un salut solennel du Saint-Sacrement donné par Monseigneur termina cette heureuse journée. Pendant toute sa durée l'église fut constamment pleine de fidèles accourus de partout. La dévotion à saint Benoît-Joseph Labre vient de s'implanter dans la ville de Leeds, et nous avons la confiance qu'elle sera le principe de grandes grâces. J'ai traduit en anglais et fait imprimer des milliers d'exemplaires des sentences du saint pauvre, elles circulent partout et on se les dispute. Nous sommes les premiers à avoir inauguré le culte du saint d'Amettes au-delà de la Manche. Que sa protection s'étende sur nous, sur la France, sa patrie, et qu'il m'obtienne à moi la grâce d'une sainte mort ! Ma dette est acquittée.

Agréez, etc.

H. PINET, O. M. I.

NOCES D'ARGENT DU R. P. PINET, O. M. I.

(Extrait du *Catholic Times*.)

Le souvenir de la fête de saint Thomas vivra longtemps dans la paroisse de Sainte-Marie, à Leeds ; on célébrait ce jour-là les noces d'argent du digne pasteur de cette église, le R. P. PINET, oblat de Marie Immaculée. Ce saint et zélé prêtre a travaillé parmi la population de Sainte-Marie pendant vingt-cinq années ; la plus grande partie de ce temps il a été à la tête de la communauté des Oblats chargée du district par l'évêque diocésain. Pendant un court intervalle il interrompit ses fonctions de pasteur, le supérieur géné-

ral des Oblats, appréciateur de ses mérites, de sa prudence et de son zèle, lui ayant confié la charge de Provincial de la Congrégation en Angleterre, en Irlande et en Ecosse. Malgré cette grande responsabilité, son cœur était toujours à Sainte-Marie, et quand il était obligé, par ses devoirs importants, de visiter les autres maisons de l'ordre placées sous sa juridiction, il gardait son domicile à Sainte-Marie ; il ne s'en absentait jamais pour longtemps et lorsqu'il y revenait, c'était pour lui une nouvelle joie. Les vingt-cinq années de sa résidence et de ses travaux ici sont pour lui un titre de gloire. Sur la colline, où est sa demeure préférée, on peut voir et admirer les impérissables et splendides monuments élevés par son zèle.

Les écoles, la magnifique salle d'assemblée pour les jeunes gens, le couvent et l'orphelinat, enfin l'église grandiose qui l'emporte sur toutes celles de la Grande-Bretagne, témoignent de son zèle infatigable pour la gloire de Dieu et de son ardeur pour le bien spirituel et temporel du peuple confié à ses soins. Il était bien naturel que le jour de ses noces d'argent fut choisi par son troupeau et ses amis pour lui témoigner leur reconnaissance et leur affection. La fête de Saint-Thomas, son patron, a été choisie par eux pour offrir au bon père leurs compliments et leurs vœux. Dans la soirée, les paroissiens et les amis du R. P. Pinet, dans tout l'enthousiasme de leur joie, se sont réunis dans la grande salle d'assemblée pour exprimer de vive voix leurs sentiments. Un grand nombre de prêtres de la congrégation des Oblats de Marie Immaculée étaient présents; nous avons remarqué les R. P. Gobert, Ring, O'Donnel, Brody, Laffan, Nicoll, O'Reilly, Miller, etc. Le président, le R. P. Nicoll, ayant éloquemment fait allusion au but du meeting, une cantate composée en l'honneur du R. P. Pinet fut alors exécutée par le chœur des Enfants de Marie. Deux adresses, illustrées

avec goût, furent lues : la première, au nom de la confrérie de la Sainte-Famille, dont le R. P. Pinet est aumônier, était lue par une des préfètes, Mlle Gertrude Inhersall. En voici le texte :

« Très cher et Révérend Père,

« Le temps, dans sa course, ramène de loin en loin, des jours heureux où nous pouvons exprimer notre gratitude à ceux auxquels nous sommes liés par des liens de vénération et de reconnaissance. La fête d'aujourd'hui nous procure une de ces rares occasions, et nous venons avec des sentiments d'une profonde joie vous offrir nos félicitations, au jour du vingt-cinquième anniversaire de votre résidence parmi nous. Veuillez, Révérend Père, agréer nos faibles remerciements pour tout le bien que vous avez fait à nous-mêmes et aux nôtres pendant ce quart de siècle. Nous ne pourrons jamais assez reconnaître le zèle, le dévouement et la noble générosité dont vous avez usé constamment à notre égard ; mais nous demandons au bon Dieu de vous combler de ses bénédictions et de couronner son amour pour nous, en vous laissant avec nous pendant de longues années. Nous vous prions d'accepter ce petit présent ; nous le voudrions cent fois plus grand ; daignez l'agréer de la part de vos respectueux enfants de la confrérie de la Sainte-Famille. »

La seconde adresse, de la part des amis du R. P. Pinet dans la ville de Leeds, était lue par le Révérend président :

« Cher Révérend Père,

« Vos noces d'argent, à Leeds, réunissent autour de vous tous les amis de Sainte-Marie ; nous nous sommes assemblés pour vous féliciter, et nous voulons que cette date

soit marquée par l'expression de notre sympathie, de notre estime et de notre affection, que vous avez gagnées par vos longs et dévoués travaux dans la vigne de votre Divin Maître. Nous sentons bien que nous serions ingrats si nous n'exprimions pas publiquement aujourd'hui les sentiments de nos cœurs. Il y a vingt-cinq ans, quelle désolation régnait en ces lieux où nous sommes assemblés ce soir! La nef de cette église n'était que commencée quand vous êtes venu pour la première fois parmi nous; la mission de l'achever vous fut confiée comme un lourd fardeau; vous n'avez pas hésité dans cette tâche. Vous avez accepté la responsabilité et avec la bénédiction du ciel, cette partie de l'église fut bientôt prête pour le culte de Dieu. Tout a été magnifique dans cette œuvre. Vous avez ajouté à l'église son vaste transept, son splendide sanctuaire et ses nombreuses chapelles. Leeds maintenant est dotée de la plus noble église qu'on ait érigée en Angleterre depuis la Réforme. Mais ce n'était pas assez. Pendant que vous faisiez bâtir le presbytère pour le clergé, vous n'avez pas oublié les plus petits du troupeau. Les grandes écoles pour les enfants sont de nouveaux témoignages de votre zèle et de votre énergie. Enfin, si nous comparons le mont Sainte-Marie d'aujourd'hui avec celui d'autrefois, nous sommes émerveillés à la vue de ce qui a été fait. Tout ceci est dû à votre initiative directe ou à vos inspirations et à votre concours. La splendide église et son presbytère, le couvent avec son orphelinat, les écoles et la grande salle d'assemblée pour les jeunes gens font du mont Sainte-Marie une des missions les plus complètes et les mieux organisées du royaume. Mais, tout en donnant un tabernacle au Dieu Tout-puissant, vous n'avez pas négligé le tabernacle spirituel des âmes; les Guilds, les confréries et les associations pieuses rendent témoignage de votre zèle. Nous pouvons en dire

autant de la splendeur des cérémonies, de la bonne distribution et de la régularité des offices, de votre assiduité et de celle de vos collaborateurs au saint tribunal de la pénitence. Il n'est personne parmi nous qui n'ait reçu des paroles de conseil, d'encouragement et de consolation, et peut-être quelques-uns même des avertissements salutaires inspirés par le désir de notre salut. Nous remercions donc le bon Dieu à l'occasion de vos noces d'argent de vous avoir conservé parmi nous : nous espérons qu'il en sera ainsi longtemps encore pour notre bien et celui de beaucoup d'autres, et nous vous assurons que nos prières et nos vœux seront toujours pour vous.

« Enfin, cher Père Pinet, daignez agréer cette adresse et cette bourse comme une marque trop faible de l'estime sincère et de la profonde affection de vos amis de Sainte-Marie.

Avec les adresses on présenta des bourses qui contenaient environ 4000 fr. Le R. P. Pinet se leva pour répondre et fut salué par une acclamation universelle. Son speech fut écouté avec des marques d'une grande et profonde émotion. Son auditoire applaudit surtout quand le Révérend Père fit allusion à tout ce qu'avait fait Mme Blakey, l'amie dévouée de Sainte-Marie. Cette soirée touchante fut terminée par une pièce bien exécutée et parfaitement rendue par les jeunes filles de la classe du couvent.

MAISONS DE FRANCE

MAISON DU CALVAIRE.

NOCES D'OR DU R. P. GENTHON.

Le R. P. Augier, Provincial du Midi, nous fait de cette fête le récit suivant :

« Le dimanche 18 décembre 1881, on célébrait à Marseille, dans la chapelle des Italiens, les noces d'or sacerdotales du R. P. Genthon.

« La fête a été simple et modeste comme il convient à des religieux expulsés, condamnés à l'exil au sein même de leur patrie ces hommes de Dieu; ne sauraient en effet goûter les joies d'une fête complète loin de la communauté qui fut le foyer de leur famille spirituelle et la patrie terrestre de leur choix.

« La petite chapelle s'est trouvée trop étroite pour recevoir tous les fidèles qui ont voulu unir leurs prières à la prière par excellence dite à l'autel par l'humble religieux. Cette prière, qui porte tout le poids de la justice de Dieu et qui renferme tous les trésors de sa miséricorde, a pendant cinquante ans chargé ses lèvres et ses mains sans les fatiguer.

« Le sanctuaire était occupé par un bon nombre de prêtres qui, venus des diverses paroisses de la ville, avaient dérobé une heure à leurs multiples occupations de ce jour, pour venir la passer auprès de celui qu'ils aiment

en ami et vénèrent en père. Cette assemblée recueillie, silencieuse et tout entière à la prière, qui venait pour bénir et remercier et qui, à son tour, demandait à être bénie et consolée, nous a rappelé ces réunions des siècles de persécution où prêtres et fidèles jetaient leurs âmes dans le creuset de l'amour eucharistique pour sortir de là purs, forts et prêts à tous les dévouements et à tous les sacrifices. »

C'est le R. P. Augier, Provincial, qui assistait le vénérable religieux à l'autel. A la fin de la messe, ce père a adressé quelques paroles de remerciement à l'assistance : « Cinquante ans de sacerdoce, s'est-il écrié, quel poids sur les épaules et quelle couronne sur le front d'un prêtre ! Cette fête n'a pas eu l'éclat que nous lui aurions souhaité. C'est une fête de l'exil, que notre prière n'en soit que plus fervente pour demander à Dieu des jours encore longs pour le vétéran du sanctuaire et des jours meilleurs pour l'Eglise et les congrégations religieuses. »

Après le saint sacrifice de la messe, prêtres et amis sont venus à la sacristie féliciter le R. P. Genthon et lui faire part des vœux qu'ils avaient formés pour lui et pour la famille religieuse à laquelle il appartient.

Après la fête religieuse et publique, la fête intime et toute en famille. Un de nos amis avait bien voulu offrir sa table au R. P. Genthon et grouper autour de lui le plus grand nombre possible de ses frères dispersés en ville par le coup de tempête qui s'appelle l'expulsion. L'heure du rendez-vous ayant sonné, tous étaient présents sauf un seul. Le manquant était le héros même de la fête. On le cherche dans tous les coins de la maison ; on l'appelle, vains efforts ! Où était-il ? à son confessionnal. On ne guérit pas les vieilles habitudes.

A la fin du repas, le R. P. Augier, Provincial, se lève et adresse les paroles suivantes au R. P. Genthon :

« Mon révérend et bien cher père,

Nous portons un toast à vos noces d'or et nous saluons vos cinquante ans de sacerdoce. Sur votre front dénudé et qui se penche comme pour mieux regarder les lointains rivages de la patrie céleste, ces cinquante ans passés à l'autel et au confessionnal forment une couronne éclatante, *corona inclyta ;* une couronne que je veux étudier en détail pour mieux en connaître le prix. Elle est une couronne de grâces, *Coronaberis corona gratiarum*, vous serez orné d'une couronne de grâces. Je ne parle pas ici de cette constante sérénité qui embellit votre visage, de ce sourire qui orne vos lèvres, de cette suave transparence de votre regard où vient briller l'éclair d'une âme pure, bonne et généreuse. Je parle de ces grâces divines et surnaturelles qui se sont accumulées sur vous depuis votre naissance à la vie sacerdotale jusqu'à cette heure.

N'avez-vous pas gravi chaque jour les cimes élevées et lumineuses du Sinaï chrétien ? N'avez-vous pas eu des colloques intimes, des effusions de cœur et d'amour avec le Dieu Emmanuel ? Et si Moïse, au sortir d'un entretien de quarante jours avec Dieu, apparut aux regards du peuple le front ceint d'une lumière vive et éblouissante, quels rayons divins et quels parfums célestes ne reposent pas sur votre tête vénérable ? Les grâces sont l'huile parfumée qui inondait la tête du Pontife Aaron, *Sicut unguentum in capite Aaron.* Elles sont la rosée qui tombe sur les cimes d'Hermon pour les rafraîchir et les féconder : *Sicut ros in Hermon.*

Couronne de grâces, votre jubilé sacerdotal est encore une couronne d'or, *corona aurea.* L'or, c'est le roi des métaux et le métal des rois. Il brille au front des souverains et il rehausse de son éclat la majesté suprême. Et le sacerdoce est royal, *regale sacerdotium.* Sa couronne l'élève

au-dessus des anges eux-mêmes et son autorité s'étend sur Dieu pour l'appeler et sur les âmes pour les guérir et les redresser vers le ciel. Porter une couronne et tenir un sceptre pendant un long règne est un sujet de légitime orgueil pour un roi de la terre. Combien vous devez être heureux d'avoir pendant un demi-siècle senti sur votre front le noble poids de cette couronne et dans vos mains ce sceptre si puissant et si glorieux !

Mais cet or de votre couronne ne serait rien sans le sceau qui lui donne son prix. Je veux parler du sceau de la sainteté, *impressa signo sanctitatis*. Ce sceau de sainteté, vous l'avez imprimé sur votre couronne sacerdotale lorsqu'après treize ans de ministère dans le monde vous êtes venu frapper à la porte de la Congrégation et lui demander ce que toute société religieuse donne à ses enfants: une vie à sanctifier, un cœur à immoler et une croix à porter.

De plus cette couronne m'apparaît incrustée de pierres précieuses, *de lapide pretioso*. Elles y étincellent de mille feux. Ces pierres précieuses sont les âmes. Pendant cinquante ans vous les avez taillées et ciselées. Vous les avez embellies de la grâce et du sang du Christ. Vos mains infatigables n'ont pas cessé de travailler à la construction du temple et de la cité de Dieu,de la Jérusalem d'en haut. Cette Jérusalem dont les murailles sont formées de pierres précieuses : *Lapide pretioso omnes muri tui, Jerusalem.*

Si nous n'étions pas errants et fugitifs, comme les chrétiens des siècles de persécution, obligés de dérober aux regards du monde leurs fêtes, leurs prières et leurs joies intimes ; si notre beau calvaire, pour me servir d'une expression qui a cours autour de nous, n'était pas condamné à une désolante solitude et à un douloureux silence;

si notre christ gardé dans son tombeau sous les scellés pouvait revoir les foules agenouillées à ses pieds ; si cette église, qui pendant trente ans a été le théâtre de votre zèle et le laboratoire sacré où des milliers d'âmes sont venues guérir leurs blessures et reconquérir leurs droits au bonheur du ciel, avait pu les recevoir dans son enceinte et les voir grouper autour de vous, quelles multitudes accourues de toutes parts ! En les voyant nous aurions dit avec le prophète : *Filii tui de longe venient, et filiæ tuæ de latere surgent*, vos fils sont accourus de loin et vos filles se sont levées à vos côtés. Ils sont accourus et elles se sont levées pour acclamer leur père. Mais qui sont-ils et d'où viennent-ils ? *Qui sunt isti et unde venerunt ?* Quelques-uns viennent de la somptueuse demeure des riches, mais le plus grand nombre descend de la mansarde des pauvres ; dans leurs rangs et avec eux marchent leurs pasteurs et leurs chefs spirituels, *Et duces eorum ipsi serviunt tibi*. Pendant trente ans, disent-ils, il s'est fait le prisonnier volontaire du confessionnal. Il ne sortait de là que pour aller porter la consolation aux malades, l'aumône aux pauvres et la bénédiction à tous. Cent et une fois nous l'avons vu passer le jour, la nuit à travers nos vieux quartiers, distribuant à tous ses sourires et salué comme le bon et charitable curé du Calvaire. Et lorsque à plusieurs reprises le choléra est venu jeter la terreur dans notre ville et y multiplier sans mesure les coups de la mort, on l'a vu intrépide et calme sur ce nouveau champ de bataille, sauver les âmes pendant que le fléau abattait les corps.

Voilà, mon révérend et bien cher père, ce que tout un peuple serait heureux de pouvoir dire tout haut aujourd'hui, et ce qu'il dit tout bas dans son cœur reconnaissant. Pour nous qui sommes vos frères et qui prenons une si large part aux joies de votre jubilé sacerdotal, nous ne

pouvons que vous dire : *Ad multos annos.* Que Dieu vous conserve longtemps encore à notre affection.»

Le R. P. Genthon a remercié le R. P. Provincial en termes émus, et, déclinant tout éloge, il a rappelé un mot d'un curé de Lyon qui dans une circonstance analogue, pour répondre à son évêque qui l'avait félicité et avait célébré ses vertus et ses mérites devant tout son peuple réuni, monta en chaire et dit : « Mes frères, Monseigneur vous a dit de fort belles choses sur mon compte, mais n'en croyez rien.» Puis il a porté un toast au souverain Pontife et à notre Très Révérend et bien-aimé Père Général.

M. l'abbé Gastaud, promoteur de ce diocèse, présent à cette réunion de famille, a récité les vers suivants, qui ont été couverts d'applaudissements :

La couronne sacerdotale
Manquait naguère de fleuron ;
Hier, l'expulsion brutale
Vint la déposer sur ton front.
Le poids de ce joyau sévère
T'incline, o vénérable Père,
Il t'incline plus que tes ans.
Mais vers le ciel lève la tête ;
Au ciel quelle splendide fête !
Les saints martyrs t'ouvrent leurs rangs.

Le Révérend Père Provincial a dit : La parole est maintenant à Mgr l'évêque de Marseille et il a lu la lettre suivante, que Sa Grandeur Mgr Robert avait eu la délicate attention d'écrire la veille au soir au R. P. Genthon.

Marseille, le 17 décembre 1881.

Mon bien cher Père,

J'apprends que vous célébrez demain le cinquantième anniversaire de votre ordination sacerdotale. Je serai présent de cœur et d'esprit à cette touchante cérémonie et je ne manquerai pas de m'unir au saint autel à toutes les âmes qui,

dans cette pieuse fête, feront monter au ciel leurs vœux et leurs prières. Je ne puis oublier que c'est surtout à Marseille que vous avez rempli la très grande partie de votre laborieux et fécond ministère. C'est donc un devoir pour moi, dans la circonstance solennelle de votre cinquantième anniversaire de sacerdoce, de remercier Dieu de tout le bien que vous avez fait parmi nous et de lui demander de nous conserver longtemps encore, pour notre édification et pour la consolation de ses frères éprouvés par la persécution, un prêtre qui, par son zèle et ses vertus sacerdotales, se montre un si digne fils du grand fondateur de la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée.

Veuillez bien agréer, très cher Père, avec toutes mes félicitations, l'assurance de mes sentiments les plus dévoués en N. S.

Louis, év. de Marseille.

Le R. P. Martin, dont la verve poétique, loin d'être affaiblie ou glacée par les frimas qui couvrent sa tête, semble grandir avec l'âge, *crescit eundo*, a voulu apporter sa note mélodieuse dans le concert. Il a récité une pièce de vers que sa longueur ne nous permet pas d'insérer ici.

Ainsi a passé cette fête jubilaire d'un de nos anciens. Elle a été un rayon de joie dont le doux éclat a écarté un moment les nuages qui pèsent sur la Congrégation en France.

C. Augier, o. m. i.

MAISON D'ANGERS.

Angers, le 5 janvier 1882.

Mon très révérend et bien-aimé Père,

Mon dernier compte rendu remonte à vingt-six mois : aussi j'ai hâte de profiter de quelques jours de liberté

entre deux missions, pour vous dire nos travaux et nos peines, comme aussi nos succès et notre joie.

L'apparition des décrets du 29 mars 1880, leur triste exécution huit mois après, et notre cruelle dispersion depuis plus d'un an devaient, ce semble, rendre plus rares les demandes de missions et de retraites ; c'est le contraire qui est arrivé.

Dieu se réservait de mettre en évidence la protection merveilleuse dont il honore ceux qui souffrent persécution pour la justice. Notre clergé angevin, marchant sur les traces de son intrépide évêque, ne s'est point arrêté à de vaines craintes ; il s'est disputé l'honneur de nous avoir et de montrer aux populations les amis de Dieu. Il disait avec bonheur : « S'ils ont pu fermer leur couvent, ils n'ont pu imposer le silence à leurs lèvres. » De notre côté, nous nous sentions plus forts et plus courageux, et il nous semblait que l'auréole de la persécution qui brillait sur notre front nous éclairait dans le combat apostolique.

La preuve en est dans le nombre considérable des demandes et des travaux ; pendant cette période, en effet, nous avons pu faire, chose presque incroyable, cent huit travaux avec jamais plus de trois missionnaires.

Ces cent huit travaux se subdivisent en 23 missions, 39 retraites paroissiales, 38 adorations, 7 retraites de communautés religieuses, 5 dans les petits séminaires ou collèges catholiques, un carême et un mois de Marie.

Je serais heureux, mon très révérend Père, de pouvoir vous retracer ici des détails très précieux pour chaque paroisse évangélisée, mais cette longue énumération de faits similaires engendrerait la monotonie, aussi ne ferai-je qu'énumérer ces travaux si pleins d'intérêt et de consolations.

Cependant, pour la gloire de Dieu, pour l'honneur de

notre chère famille, et pour rendre hommage au zèle et à l'abnégation des ouvriers apostoliques, je signalerai ceux qui ont attiré plus particulièrement l'attention des feuilles catholiques.

Les paroisses de Saint-Léger-du-May, de Botz et de Louvaines ont ouvert la longue série de nos missions. Fidèles à une si grande grâce, ces populations ont rivalisé de zèle pour leur salut, et, Dieu aidant, il n'est resté dans chacune que quelques insensibles ! La Poitevinière, paroisse éminemment généreuse et catholique, où les guerres vendéennes ont pris naissance, a répondu à l'appel des missionnaires, et ceux qui, dans le bourg, avaient suivi les idées pernicieuses du temps, se sont rendus comme de fidèles agneaux à la voix du Pasteur. Après la Poitevinière, les paroisses de Carbay, dans le Craonnais, et Saint-Georges du Puy de la Garde, près Cholet, ont rejoui notre cœur. Nous n'avons laissé que deux ou trois retardataires ; l'enthousiasme de ces deux populations était indescriptible aux beaux jours de la plantation de la croix de mission. La mission de Montigné-sur-Moine, patrie de notre cher Père Alexandre Baudry, missionnaire en Cafrerie, a eu ses fêtes splendides, ses réunions compactes et surtout ses réconciliations fraternelles. La plantation de croix fut réellement un jour de triomphe pour Notre-Seigneur Jésus-Christ et pour la religion.

Nous arrivons à la grande mission de la ville de Pouancé dans le Craonnais de l'Anjou ; nous laisserons le récit de ces beaux jours à M. l'abbé Bompas, vicaire de la paroisse :

« Il y a quatre semaines, répondant à l'appel de M. le curé de Pouancé, trois Pères oblats de la maison d'Angers se présentaient pour donner une mission dans la paroisse de la Madeleine ; la population, accourue en foule à leur

rencontre, leur fit l'accueil le plus sympathique. Le clergé, avec le chœur, alla les recevoir à la porte de l'église. Là le vénérable doyen, après avoir donné à chaque apôtre l'accolade fraternelle, remit entre les mains du chef de la mission un crucifix en lui disant avec conviction : *In hoc signo vinces,* et le présage s'est réalisé. On ne s'en étonnera pas en apprenant qu'elle était présidée, dirigée par le R. P. Roux ; ses deux collaborateurs, le P. Busson et le P. Baugé, sont dignes d'ailleurs d'un tel chef.

« Chaque jour, matin et soir, depuis le troisième dimanche de Carême jusqu'à Pâques, des flots de fidèles sont venus se presser autour de la chaire chrétienne ; l'église était littéralement comble, et pas un instant le zèle de nos bons habitants, ne s'est ralenti pour l'audition de la parole de Dieu. Plus de huit cents hommes ont répondu à l'appel du Missionnaire pour les conférences qui leur étaient spécialement données.

« Les grandes vérités du salut, ce que la Sainte Écriture fournit de plus propre à faire germer dans les cœurs, la crainte de Dieu et le regret de l'avoir offensé ; la divinité de la religion, de la confession, de Jésus-Christ ; les ressources que le divin Sauveur nous a préparées dans les sacrements de Pénitence et d'Eucharistie, les dispositions nécessaires pour s'en approcher avec fruit, voilà le cadre dans lequel les Missionnaires se sont renfermés. La vertu était peinte avec des couleurs si belles, qu'elle paraissait pleine d'agréments, et tout le monde se sentait porté à l'embrasser.

« Ces instructions élevées étaient régulièrement suivies d'avis familiers donnés par le R. P. supérieur, enseignements chaleureux et paternels, particulièrement aptes à corriger certains abus plus répandus, à éclairer les fidèles sur leurs obligations personnelles, à leur inspirer surtout des résolutions fermes non seulement d'é-

viter le mal, mais encore de pratiquer le bien dont chacun est capable dans la condition où Dieu l'a placé.

« Dieu a marqué si visiblement sa propre opération, qu'il est impossible de la méconnaître. L'injustice, les haines, les passions les plus difficiles à vaincre rendirent les armes. Parmi les chrétiens qui assiégeaient les saints tribunaux se trouvaient un grand nombre d'hommes dormant, depuis de longues années, du sommeil de l'indifférence, et qui, étrangers à toute pratique religieuse, s'étaient dit intérieurement : « Je ne ferai pas ma mission ; » ils venaient se prosterner aux pieds du confesseur, les yeux baignés de larmes, le cœur brisé de douleur, implorant la divine miséricorde. Aussi, le jour de Pâques, quelle joie pour le pasteur de voir cette phalange de huit cents hommes s'approcher de Jésus-Christ avec un respect mêlé d'amour et de reconnaissance, jurer fidélité jusqu'à la mort au Dieu qui leur avait pardonné. Dans le cours de la mission ont été échelonnées diverses solennités au caractère vraiment imposant, destinées à parler aux yeux pour arriver à gagner les cœurs. Ce fut d'abord la mission des petits enfants faite la première semaine. On leur donna des enseignements à la portée de leur âge, instructions qu'ils ont recueillies fidèlement dans leurs jeunes mémoires, pour les répandre ensuite au sein de leurs familles. Cette mission préparatoire à l'autre se termina le dimanche suivant par une procession de quatre cents chérubins de la terre portant à la main une oriflamme, et chantant à pleine voix le cantique populaire : *Accourez, peuple fidèle, venez à la mission*, etc.

« La seconde fête solennelle fut la consécration de la paroisse à la Sainte Vierge. Cette cérémonie, magnifique de tous points, eut lieu aux vêpres le dimanche de la Passion, devant un immense concours de fidèles. Je renonce à décrire et la splendeur des décorations de l'autel que

surmontait une statue de Marie, et l'effet merveilleux de l'illumination faisant ressortir la richesse du trône de notre divine Mère. Le R. P. Roux a montré en cette circonstance combien est solide, raisonnable et nécessaire notre dévotion à Marie. Pendant une heure et demie nous sommes restés sous le charme de sa parole vive, imagée, où vibrait une âme sincèrement aimante. Son discours, riche de doctrine, ses accents émus, pleins de feu, atteignaient jusqu'au plus profond des âmes, les remuaient, les faisaient tressaillir, les échauffaient, et des larmes abondantes, mais douces, coulèrent des yeux de tous les auditeurs. Le sermon fini, toute l'assistance s'est prosternée aux pieds de la Vierge Marie, pour l'acte solennel de la consécration ; puis l'infatigable Père a ranimé l'enthousiasme qu'il avait excité, par un admirable commentaire de cette prière des suffrages. *Sancta Maria, succurre miseris*, etc. « Nous nous croyions au Ciel, » disait-on, à l'issue de cette cérémonie !!!

« Huit jours après se célébrait la cérémonie des morts. L'église, laissant les ornements de fête, s'est revêtue des habits de deuil. Un catafalque monumental, surmonté d'une grande croix, fut dressé au milieu du lieu saint. Des tentures sombres entouraient l'édifice tout entier. Le P. supérieur nous adressa la parole à l'église et au cimetière ; son cœur battait à l'unisson de tous les cœurs, car le culte des morts est vivace au fond de toute âme chrétienne.

« J'arrive enfin à la cérémonie la plus marquante, digne couronnement d'une si belle mission : l'érection d'une croix le saint jour de Pâques. C'est un des plus beaux monuments de ce genre que possède l'Anjou. La croix en fonte, de sept mètres cinquante, dressée sur son piédestal, au centre du cimetière, attendait le Christ en bronze déposé sur un brancard richement orné. Soixante

hommes portant fièrement sur la poitrine le symbole de leur foi (une croix retenue par des rubans de diverses couleurs) entouraient le brancard.

«Ils se partagèrent l'honneur de le porter sur leurs épaules. Au son des cloches lancées à toute volée, une procession comme on n'en avait jamais vu de mémoire d'homme à Pouancé, se mit en marche vers le cimetière. Quelle splendide manifestation chrétienne ! Toute notre population était là, calme, recueillie. L'allégresse intime se reflétait dans tous les yeux, la joie brillait sur tous les fronts, joie réelle, joie vive. Des paroisses voisines, les fidèles, à l'exemple de leurs pasteurs, étaient accourus en grand nombre; au milieu de cette multitude toujours digne et silencieuse, des chœurs de voix humaines et d'instruments faisaient entendre des harmonies, des fanfares, explosions de l'enthousiasme populaire, etc., etc. »

A la suite de la mission de Pouancé, les Missionnaires allèrent goûter quelques mois de repos dans leur chère solitude, d'où la persécution devait les chasser quelques mois plus tard. Le lendemain de l'expulsion, les ouvriers apostoliques, se remettant à l'œuvre, allaient évangéliser successivement les paroisses d'Andrezé, de l'Hôtellerie-de-Flée et de la Ferrière, dans les environs de Segré. Ces trois missions ressemblent aux autres pour le succès et l'enthousiasme des populations, qu'on peut comparer à celles de la Vendée militaire.

Au commencement du Carême de 1881, nous dirigions nos pas vers le pays de Beaupréau, célèbre pour sa foi antique et son dévouement à toutes les nobles causes. Le 18 avril, la *Semaine religieuse* d'Angers insérait l'article suivant sur notre belle mission : « On nous écrit de Saint-Martin de Beaupréau : « Le R. P. Roux, supérieur des Oblats de Marie d'Angers, aidé des RR. PP. Colombot et Tarmenude, vient de donner, dans la paroisse de Saint-

Martin de Beaupréau, une mission de quatre semaines. A la clôture, M. le Curé disait à ses paroissiens : « En « parcourant les archives de Saint-Martin, j'ai lu le « récit d'une mission donnée à vos Pères en 1702, « célèbre par de nombreuses conversions ; nous serons « heureux, mes frères, d'inscrire celle de 1881 à la « suite de l'autre, pour laisser à vos descendants un « souvenir précieux de votre piété et de votre foi. Oui, « cette mission fera époque dans les fastes de Saint- « Martin de Beaupréau, car je ne sache pas qu'on ait « jamais enregistré triomphe plus éclatant de la parole « apostolique, victoire plus complète de la grâce sur « les âmes. »

« Confier une mission au P. Roux, c'est, la grâce de Dieu aidant, en assurer le succès ; si notre assertion blesse la modestie du révérend Père, elle ne blesse certainement pas la vérité. De tous ceux qui l'ont vu à l'œuvre personne n'ignore cette ardeur entraînante que rien n'éteint, ce dévouement infatigable que rien ne rebute. La grande affaire pour le Missionnaire est de savoir, comme on dit vulgairement, *prendre le genre*. C'est une chose à laquelle nos Missionnaires ont réussi on ne peut mieux. «Ils savent si bien nous prendre, disait-on, qu'on ne peut se dispenser de leur accorder ce qu'ils nous demandent. » Pendant quatre semaines ils ont su tenir en haleine la population tout entière. Leur zèle n'a eu d'égal que l'empressement des fidèles à venir, au prix de nombreux sacrifices, entourer la chaire de vérité et assiéger les tribunaux de la pénitence.

Il est vrai de dire que rien ne fut négligé des moyens propres à ramener au bercail la brebis égarée, à guérir les malades, à fortifier les faibles et à affermir dans la santé les bien portants. Jamais sermons ne furent écoutés plus attentivement; mais aussi, jamais sermons ne furent

choisis plus à propos pour exciter tour à tour dans les âmes la crainte qui terrasse, l'espoir qui relève, la joie qui fait marcher avec courage et sans défaillance dans le chemin parfois épineux de la vertu.

« Nos Missionnaires ne dédaignèrent pas non plus ce que nous appellerons le côté matériel et sensible : les cérémonies, les manifestations extérieures du culte, ce qui, vu notre nature, est souvent une aide puissante à l'action de la grâce. Ce sont, dans toute l'église, des décorations dont l'organisation révèle le goût aussi bien que la bonne volonté ; des chœurs de jeunes gens aux voix énergiques et bien exercées ; des réunions particulières pour les hommes et pour les femmes ; des processions toujours non moins recueillies que nombreuses.

« Le dimanche 13 mars, avant la grand'messe, tous les paroissiens, sur deux rangs, précédaient le clergé, et se rendaient au presbytère pour y chercher les trois apôtres. Le célébrant portait en silence un grand crucifix. Les Missionnaires, pieusement agenouillés, attendaient qu'on leur présentât l'image de Celui qu'ils venaient prêcher. Après l'avoir baisée respectueusement, ils échangèrent avec le pasteur l'accolade fraternelle. Le P. supérieur prit à son tour le crucifix, le tenant élevé, et rendu au pied de l'autel, il donna la bénédiction à la foule prosternée.

« Le dimanche après l'ouverture, c'était la procession des petits enfants, préparés les trois jours précédents à cette fête par des instructions sous forme d'histoires aussi spirituelles que propres à captiver l'attention des plus jeunes.

« Tous, des oriflammes à la main, chantaient, dans les rues, l'appel à la mission. Rien n'était gracieux, simple et touchant comme cette procession d'enfants de tous âges, les mères chargées de ceux qui ne pouvaient marcher.

« Rentrés à l'église, ils furent bénis, consacrés à Marie, tendres et pures prémices offertes au Seigneur par les mains de sa divine mère, pour le disposer à ouvrir plus largement le trésor de son infinie miséricorde.

« Le 25 mars, au soir de l'Annonciation, les pères et les mères, avec les grands de la famille, venaient, à leur tour, se jeter au pied du trône de Marie pour se vouer à elle et réclamer son appui.

« Le matin du dimanche de la Passion nous avions la cérémonie de la communion générale des femmes. Pas une n'y manquait, toutes ayant laissé aux soins des hommes leurs chères occupations du logis, pour prendre dès l'aube des chemins affreux, et courir, haletantes, vers celui qui peut seul donner à leurs âmes le courage et la paix.

« Le soir, à huit heures, procession du Très-Saint-Sacrement dans les rues du bourg, tous les fidèles tenant un flambeau à la main. Au retour à l'église, nous attendait la surprise d'une brillante illumination.

« Quelques jours plus tard, la fête des morts produisait dans nos âmes une profonde impression. Le dimanche des Rameaux était le dernier jour de la mission ; ce fut le plus beau ! le plus rempli de douces émotions. Le matin, c'est la communion générale des hommes, mais générale dans toute l'acception du mot. De tous les conviés au festin sacré *pas un seul* n'a manqué à l'appel du père de famille, sur deux mille habitants ; aussi la joie était complète !

« Le soir, à trois heures, plantation d'une croix de mission de vingt-sept pieds de haut, portant un magnifique christ de six pieds. Elle est placée à l'endroit le plus apparent du bourg. Un nombreux clergé, parmi lequel étaient le supérieur et les professeurs du petit séminaire de Beaupréau, une affluence sans exemple, un ordre parfait, un temps superbe, pas le moindre accident, le

succès le plus complet, la joie sur tous les visages, la paix dans tous les cœurs ! Cent hommes avaient sollicité l'honneur de courber leurs épaules sous la croix. Divisés en quatre sections, ils furent décorés de la croix et se placèrent autour du magnifique brancard du Christ.

« La croix et son beau Christ seront, pour la paroisse de Saint-Martin de Beaupréau, un monument impérissable du zèle de son pasteur et de la générosité de ses paroissiens. Honneur à Jésus-Christ, qui a daigné nous visiter ! Honneur à ses apôtres pour le bien qu'ils nous ont fait ! Honneur au pasteur qui nous les a procurés ! ! ! »

Après la mission de Beaupréau, nous partions pour donner les exercices du jubilé de 1881 accordé par notre saint Père le Pape Léon XIII.

Ces exercices offrent aux missionnaires les fatigues des missions. Plusieurs même par leur durée et leurs cérémonies eurent le caractère de véritables missions. De la part des fidèles, c'étaient aussi l'entrain et l'enthousiasme des missions, et les effets furent les mêmes.

Les paroisses évangélisées par nous, pour le jubilé, furent d'abord Saint-Quentin en Mauges, puis le Doré, dans la Vendée ; le Gouvello, dans le Morbihan ; Nazareth, à Angers. Après ces premiers travaux, nous reparaissons dans l'arrondissement de Cholet, à la paroisse de la Chapelle-Aubry, à Saint-Georges des Gardes, à Bégrolles, paroisse de la Trappe de Bellefontaine, où, ne pouvant suffire à la peine, nous appelâmes un trappiste pour partager nos travaux. De là nous reparûmes dans les paroisses de Botz et de Saint-Martin de Beaupréau pour l'adoration.

Dans les intervalles laissés libres entre les missions et les jubilés, nous donnions des retraites, et les exercices de l'adoration au petit séminaire de Beaupréau, aux religieuses de l'Espérance d'Angers, à Baugé, chez les reli-

gieuses du Saint-Cœur de Marie, aux pensionnats Saint-Julien et du Calvaire d'Angers, aux chanoinesses de Saint-Augustin à Vitré, diocèse de Rennes, au Bon-Pasteur de Nazareth, à la maison générale du Bon-Pasteur d'Angers. Les congrégations des Enfants de Marie à Angers, à Torfou, à Saint-Pierre de Saint-Sauveur, à Château-Gonthier, à la Maison-Rouge à Angers; puis la retraite préparatoire à l'adoration à Saint-Florent de Saumur, à Pruniers, à Pélouailles, à Angrie, à Daumeray, à Saint-Laud d'Angers, à Chauzon, à Thorigné, à Saint-Jean de la Croix, à Savenières, à Saulgé-l'Hôpital.

Vers le milieu d'octobre 1881, nous nous dirigions vers l'importante paroisse de la Tessoualle, dans le canton de Cholet, pour une grande mission. J'avais avec moi le R. P. Colombot et le R. P. Pélissier, qui nous venait de la province du Midi pour renforcer notre personnel insuffisant. La mission de la Tessoualle a été racontée dans plusieurs journaux. Ce récit est le travail d'un enfant de la paroisse :

« Un des plus beaux spectacles que l'on puisse contempler, c'est celui de nos paroisses vendéennes aux jours d'une mission. Peut-être y avait-il hier quelque ferment de discorde, quelque triste germe de dissension, car notre pays, hélas ! n'échappe pas complètement aux influences délétères qui font partout des victimes.

« Mais à peine la parole du Missionnaire s'est-elle fait entendre à ces âmes imprégnées de foi, que les querelles s'apaisent, que les préventions se dissipent, et l'on est témoin du touchant spectacle que donnaient les premiers chrétiens. Une paroisse tout entière, unie par les liens de la charité fraternelle, ne formant plus qu'un cœur, une âme, une famille, sous le regard de complaisance du Père qui est dans les cieux. Telle a été la paroisse de la Tessoualle pendant les trois semaines vrai-

ment bénies de la mission donnée par les RR. PP. Oblats, Roux, Colombot, Pélissier, de la maison d'Angers. Jours de grâces et de salut, où la foule des fidèles se pressait chaque soir avide et recueillie autour de la chaire apostolique, de laquelle tombaient tour à tour les leçons terribles ou consolantes de l'éternité; où le tribunal de la pénitence et du pardon était assiégé sans relâche ; où l'on vient à plusieurs reprises couronner l'œuvre du retour à Dieu, par ce pacte sacré de la Table Sainte, dans lequel le prodigue repentant se donne sans partage à son Père, comme son Père se donne sans partage à lui.

« Le pasteur a joui de ce sublime spectacle, son cœur de Père a été inondé de consolations. Il rend grâce à Dieu d'abord, puis, après Dieu, aux pieux Missionnaires qui ont accompli l'œuvre apostolique avec tant de tact et d'entraînante ardeur. Il est inutile désormais de faire l'éloge du R. P. Roux; depuis vingt ans qu'il va jetant la bonne semence à travers notre diocèse, toutes les paroisses de l'Anjou le connaissent et l'ont apprécié. Mais il semble que la grâce qui s'attache aux persécutés donne une nouvelle force à son éloquence tout à la fois si pratique, si vibrante et si persuasive. Nul endurcissement ne résiste à ceux qui joignent à la prédication de la parole la prédication de la persécution...

« On se rappellera longtemps à la Tessoualle cette belle réception des Missionnaires par tout un peuple qui les saluait avec allégresse comme les messagers de son bonheur et de son salut, et qui chantait sur leur passage les paroles de la bienvenue : « Bénis soient ceux qui nous viennent au nom du Seigneur. » On se rappellera ces magnifiques réunions d'hommes, où nul ne manquait à l'appel, et qui furent le moment de la grâce pour plus d'un pécheur hésitant; cette communion générale de femmes où s'agenouillaient côte à côte, au nombre de

plus de 700, la mère et la jeune fille. On se rappellera surtout les scènes délicieuses de la mission des petits enfants et de leur consécration à la sainte Vierge. Ils étaient là quatre cents petits anges immobiles et ravis sous le charme de la parole du Père supérieur; comme ils chantaient bien leurs naïfs cantiques ! Comme ils étaient gracieux quand ils déroulaient leurs blanches lignes à la suite de leurs bannières ! Puis, enfin, quelle scène charmante quand, le dimanche, ils vinrent se ranger autour de l'autel de Marie, et que l'un d'eux, au visage et à la voix de chérubin, chanta en face d'un immense auditoire attendri ces naïves paroles que les gestes rendaient encore plus expressives : « Le ciel est ma patrie, je suis du peuple des élus; mon frère s'appelle Jésus et ma mère Marie ! ! ! »

« Oh ! puisse ne point s'évaporer cette candeur qui charme à la fois le ciel et la terre ! et puisse la préserver longtemps cette médaille bénite de notre mère céleste, que le bon Père vous a distribuée, et sur laquelle vous déposerez désormais, chaque soir, ce baiser qui s'achève dans le sommeil !

« En congédiant la troupe enfantine, le Père avait dit : Petits enfants, vous allez retourner dans vos maisons ; eh bien, vous direz à vos parents : « nous avons fait notre mission, faites la vôtre à votre tour. » La commission fut faite; la voix de l'enfance fut obéie. Le jour de la Toussaint 1 400 personnes, dont 700 hommes, se pressaient à la Table Sainte, et rien ne peut rendre l'impression produite par le cantique d'action de grâces répété par cette multitude enthousiaste : *Je suis chrétien, voilà ma gloire...*

« Cinq jours après, le 6 novembre, fête de l'Adoration perpétuelle, ces mêmes 1 400 fidèles se retrouvaient au même banquet fraternel et divin. Les fêtes de la sainte

Vierge et des morts eurent aussi leur splendeur et leurs larmes ; mais la solennité digne de couronner toutes les autres fut celle de l'Adoration. Le Saint Sacrement reposait sur un trône resplendissant d'or et de verdure. Dans les nefs, de nombreux fidèles agenouillés formaient une escorte d'honneur sans cesse renouvelée, depuis les premières veilles de la nuit précédente jusqu'aux dernières lueurs du crépuscule. Au dehors, tous ceux que vous rencontriez, l'allégresse au front, ne vous entretenaient que de leur belle fête et de leurs bons Pères, tandis que les trois belles cloches sonnaient presque sans relâche leurs airs les plus joyeux. Que dire de la splendide illumination par laquelle se termina ce beau jour ? L'ostensoir d'or se détachait au milieu d'un océan de lumière ; le sanctuaire brillait de mille feux ; les saints cantiques montaient avec les vapeurs de l'encens ; 24 prêtres en chape formaient autour de l'autel la royale couronne de l'Eucharistie et l'immense foule, qui refluait au-delà des portes, se délectait aux splendeurs de ce spectacle enchanteur ; elle faisait mieux encore, elle confiait à Dieu l'expression de sa prière et de son amour. Par la voix de son Missionnaire elle disait à Jésus son repentir du passé, sa reconnaissance pour le présent, ses bonnes résolutions pour l'avenir. Nous qui avons été les témoins de ces belles solennités, nous avons lieu de croire que le peuple de la Tessoualle marchera sans défaillance dans la route que les bons Pères lui ont tracée et que les fruits de cette mission seront durables ; tous auront à cœur de justifier cette parole que le R. P. Roux leur a laissée comme adieu : « Quand nous serons au ciel, le nom de toutes les paroisses que nous aurons évangélisées brillera sur notre couronne ; le nom de la Tessoualle sera un des plus glorieux. »

Après nos travaux, couronnés d'un plein succès dans

la paroisse de la Tessoualle, nous allions évangéliser la paroisse de Chemellier, dans les pays saumurois, moins riche en foi et en pratiques chrétiennes. La grâce de la mission fut acceptée par toutes les femmes et par les deux tiers des hommes ; puis nous revenions dans les contrées du Craonnais, dans les paroisses de l'Hôtellerie-de-Flée, pour le retour de mission et la fête de l'Adoration le jour de l'Immaculée Conception. Enfin nous terminions notre longue campagne de vingt-six mois par la misssion de Saint-Quentin des Anges, dans le diocèse de Laval.

Nous voilà de retour à Angers, très révérend et bien aimé Père, pour quelques jours seulement. C'est un bonheur pour nous de nous réunir, les Pères du faubourg Saint-Jacques et ceux de la rue Toussaint, pour célébrer ensemble la fête de l'Épiphanie. Que le bon Dieu nous donne de nouvelles forces et un nouveau courage, car il faudra bientôt recommencer ; la nouvelle série de nos travaux attend et nous occupera jusqu'à Pâques.

Bénissez nous, très révérend et bien-aimé Père, et que votre bénédiction nous garde de tout malheur, afin que nous revenions, sains et saufs, dans quelques mois, dans notre chère communauté d'Angers.

Marius Roux, o. m. i.

VARIÉTÉS.

DEUX SOUVENIRS D'EXPULSION.

Nous recevons d'Inchicore communication de deux documents relatifs aux faits, déjà anciens, de l'expulsion de nos Pères et Frères d'Autun. Bien que les récits de ces tristes scènes soient connus de tous, nous pensons qu'il est bon de ne rien omettre de ce qui composera un jour l'histoire de ces jours d'épreuve.

Le premier de ces documents est la lettre que notre T. R. P. Supérieur général écrivait au lendemain de l'expulsion à nos Frères du Sacré-Cœur partis pour l'Irlande. Le second est une lettre du R. P. LÉMIUS, adressée de Dublin à un vicaire général d'Autun; c'est la narration de la réception magnifique faite aux exilés à leur arrivée sur la terre d'Irlande. Cette lettre a été publiée par la *Semaine religieuse* d'Autun.

Voici la lettre si belle du T. R. P. Général, destinée à consoler les exilés de la maison du Sacré-Cœur. La copie qu'on nous en a donnée ne porte pas de date.

A nos Biens-Aimés Supérieur,
Pères et Frères composant notre chère communauté d'Autun,
en ce moment à Inchicore (Irlande).

MES BIEN CHERS PÈRES ET FRÈRES,

J'ai lu avec la plus grande émotion, et je puis ajouter, avec une grande consolation les détails de ce qui s'est passé dans notre chère maison du Sacré-Cœur les jours qui ont précédé

votre expulsion et le jour où a eu lieu cette cruelle expulsion.

La voilà vide cette maison si chère où se sont formées tant de générations d'Apôtres, et dans laquelle vous-mêmes avez déjà goûté des jours si pleins de charmes et de piété! Vous voilà sur le chemin de l'exil! Vous, mes bien-aimés frères, vous voyez, bien jeunes encore, réalisée la parole du Maître : « Ils m'ont persécuté, ils vous persécuteront aussi, mais Bienheureux sont ceux qui souffrent la persécution à cause de moi. » Et vous, mes Pères vénérés, qui étiez si heureux de former cette chère jeunesse à notre vie et à notre ministère, vous aussi vous souffrez la persécution, et à la tête de ces enfants, objet de toute notre tendresse et de toute notre sollicitude, vous quittez le sol de notre France bien-aimée pour continuer à donner vos soins affectueux à cette jeunesse, objet de toutes nos espérances pour l'avenir. Tous, vous avez donné aux Anges et aux hommes un beau et consolant spectacle. Les manifestations si touchantes dont vous avez été l'objet montrent bien toute l'estime dont était honorée la chère Communauté du Sacré-Cœur. Du haut du Ciel notre Père bien-aimé, entouré de tous nos frères, qui forment sa belle couronne, vous a contemplés avec bonheur. Il vous a jugés dignes de lui et dignes de ces vénérés défunts.

Au nom de la Congrégation, je vous remercie tous, je vous embrasse de tout mon cœur. Que n'ai-je pu le faire à votre passage à Paris! Au milieu de toutes mes afflictions et de toutes mes douleurs, cette privation si cruelle pour moi a été aussi pour moi le chagrin le plus profond. Cette peine si vive je l'ai offerte au bon Dieu pour la Congrégation, pour vous et pour nos œuvres.

Courage et confiance! Le bon Dieu ne peut pas nous abandonner. Il ne peut pas ne pas vous récompenser de ces souffrances si bien acceptées et si joyeusement portées : *Ibant gaudentes a conspectu Concilii quoniam digni habiti sunt pro nomine Jesu contumeliam pati.*

Vous quittez la chère maison du Sacré-Cœur, mais vous allez la retrouver, cette chère maison, sur cette terre d'Irlande si chrétienne, si pleine de foie et de dévouement pour Dieu

et pour la religion. Vous allez vous retrouver au milieu de frères qui se disposent à vous recevoir avec la charité la plus fraternelle et à vous faire oublier la persécution de l'exil, en vous montrant que tous les Oblats sont vraiment frères et qu'ils ne font tous qu'une seule et même famille. Vous apprécierez cet accueil si hospitalier et si fraternel, et à une charité pleine de dévouement vous répondrez par une charité égale et par un semblable dévouement. Vous ne ferez tous qu'un cœur et qu'une âme, vous vous édifierez mutuellement et vous prouverez une fois de plus que dans la famille il n'y a qu'un seul et même esprit. Vous continuerez à montrer à Inchicore ces mêmes dispositions religieuses que vous montriez à Autun et qui faisaient notre joie et notre consolation.

Priez chaque jour pour l'Eglise, pour la Congrégation, pour notre chère et malheureuse patrie, pour tous ceux que vous laissez sous le coup de la persécution. Vous demanderez pour tous la fidélité et la persévérance; que nous soyons tous dignes de notre vénéré Père.

Priez aussi un peu pour moi, mes bien-aimés Pères et Frères. Demandez au bon Dieu, au Sacré-Cœur de Jésus, à notre Mère Immaculée, ainsi qu'à saint Joseph, notre glorieux patron, que la persécution cesse bientôt et que le jour du triomphe et du retour ne tarde pas à venir réjouir nos cœurs si tristes et si affligés à l'heure présente.

Je vous bénis tous, mes bien-aimés Pères et Frères, et je vous renouvelle l'affectueuse expression de mon dévouement en N. S. et M. I. FABRE, O. M. I., S. G.

LETTRE DU R. P. LÉMIUS.

MONSIEUR LE VICAIRE GÉNÉRAL,

Vous m'avez demandé, à notre départ, de vous envoyer quelques notes sur notre arrivée à Dublin. C'était, ajoutée à tant d'autres, une nouvelle marque de l'intérêt que vous n'avez cessé de témoigner à notre communauté. Mon silence

serait une ingratitude. Et puis, après avoir partagé notre deuil, vous avez droit à partager notre fête.

Ce fut vraiment une fête que cette double réception dont nous avons été l'objet à Dublin.

La première a été, vous le devinez, bien douce, tout intime, remplie de tendre effusion ; des frères recevant des frères proscrits, des Oblats accueillant sous leur toit d'autres Oblats qu'on a chassés de leur demeure. L'accueil a été d'autant plus cordial que tous nos Pères d'Inchicore sont des enfants de notre scolasticat. Le P. Gubbins, provincial, qui a sa résidence ici, a fait toutes ses études théologiques au Sacré-Cœur, et a consacré les premières années de son sacerdoce à professer, dans cette même maison, la philosophie. Tous les autres Pères se sont formés en France, et la plupart ont reçu les saints ordres, dans votre cathédrale, des mains de l'évêque d'Autun. Aussi la réception a-t-elle emprunté de cette circonstance un caractère des plus touchants : avec quelle joie nos Pères nous ont ouvert leurs bras ! avec quelle affection ils nous ont pressés sur leur cœur ! Non, ce n'était pas l'exil, c'était plutôt le retour à un foyer où nous étions attendus depuis longtemps.

De fait, Inchicore nous attendait depuis des années ; car cette maison de nos pères avait été prédestinée, dès sa fondation, à recevoir le scolasticat fugitif. Celui qui l'a créée, le vénéré P. Cooke (accouru d'Angleterre pour nous embrasser, il nous l'a raconté lui-même), le P. Cooke avait compris que la révolution, devenue périodique en France, pouvait un jour proscrire notre Congrégation. Il importait, pensait-il, que le scolasticat eût un refuge préparé où il pût immédiatement se retirer, et il éleva les murs d'une demeure spacieuse capable de contenir, avec une communauté de Missionnaires, la communauté du scolasticat. Ce Père avait eu la vision de ce qui arrive aujourd'hui. Grâce à lui, nous avons pu, en moins d'une semaine, nous réorganiser, et huit jours après notre expulsion reprendre notre vie régulière, notre vie d'études et de prières. Que Dieu soit béni ! Riches des grâces que la persécution a attirées sur eux, nos jeunes Frères se sont remis au travail avec un redoublement d'ardeur, et ils vont se préparer ici, en atten-

dant qu'ils puissent revenir à Autun, à la grande œuvre de l'apostolat.

La seconde réception a été publique et éclatante. Nous aurions voulu l'éviter, nous avons dû la subir. Du reste, elle ne s'adressait pas à nos humbles personnes ; mais, en nous, l'Irlande a voulu manifester ses sentiments à l'égard de la France catholique et de tous les malheureux expulsés ; c'est un magnifique triomphe qu'elle a voulu faire à l'Eglise persécutée, une fière protestation contre les persécuteurs.

Nous devions arriver à Dublin en deux groupes ; pour le faire incognito, nous nous annoncions seulement par dépêche envoyée de Londres. Le premier groupe arriva en effet dimanche matin, humble, ignoré de tout autre que de nos Pères. Mais bientôt le bruit s'en répandit dans la ville, et le lendemain matin, en tête de ses colonnes, le *Freeman's Journal* publiait ces lignes dictées par un cœur aimant profondément l'Eglise et la France :

« Pendant que la fille aînée de la vieille nation celtique, fille aînée de l'Eglise aussi, délire dans une folle ivresse et se livre à toutes les fureurs de l'impiété, lève son bras contre l'autel et poursuit le prêtre comme on chasse une bête fauve ; pendant que la France catholique, disons-nous, possédée par je ne sais quel génie sauvage, se livre à des accès de rage, sa sœur par le sang et par la foi, l'Irlande catholique, se jette à genoux, se voile la face de honte, verse des pleurs et sent son cœur se briser en face des crimes de la France. De plus, elle se hâte d'offrir, selon son pouvoir, quelque réparation pour les forfaits devant lesquels la chrétienté tout entière reste muette de stupéfaction, forfaits que l'histoire stigmatisera un jour...

« Dans les anciens jours, les Irlandais, fuyant eux aussi la cruelle persécution, ont trouvé sur le sol généreux de la France un foyer, une patrie, une carrière. Le temps est venu de payer cette dette déjà vieille. Hier, vingt Pères et Frères des Oblats de Marie Immaculée, expulsés de leur monastère d'Autun, sont arrivés à Dublin ; ils ont été accueillis avec transport par les Oblats irlandais dans leur bel établissement d'Inchicore ; vingt

autres arriveront ce soir, et les exilés des autres ordres ne tarderont pas. L'Irlande est pauvre; ses ressources ne sont pas aussi grandes que son cœur est généreux; mais pour ces martyrs de la foi, l'Irlande a son accueil le plus chaleureux et le plus enthousiaste. Du fond de son cœur ardent et sincère, elle leur souhaite les « cent mille bienvenues » (expression irlandaise : *cead mille failte*). Il y a pour nous une consolation : dans cette persécution impie ; l'Irlande trouve l'occasion de manifester, en face du monde entier, avec son amour pour la France, son dévouement pour la foi catholique, et à tous les religieux proscrits elle offre un toit hospitalier, une protection sûre, et ses soins les plus empressés! »

Ces quelques lignes suffirent pour donner l'éveil, et lorsqu'à dix heures du soir nous débarquâmes sur le quai de Dublin, nous nous trouvions en face d'une grande manifestation. Voici dans quels termes le *Freeman's Journal* l'a racontée ; c'est une narration succincte, peut-être incomplète ; surtout elle ne rend pas la physionomie vivante de cette foule irlandaise laissant échapper des accents passionnés. Votre imagination y suppléera.

« Le second groupe d'Oblats expulsés d'Autun a débarqué la nuit dernière à Dublin. Ils ont été reçus sur le quai par un grand nombre de jeunes gentilshommes qui ont salué les Pères par des acclamations chaleureuses et répétées, puis se sont agenouillés pour recevoir leur bénédiction.

« Une file de vingt voitures les a accompagnés ensuite, à travers la ville, jusqu'au quartier d'Inchicore.

« Près de la station de Kingsbrige, le cortége est arrêté par une multitude d'au moins quatre mille personnes; les Pères sont accueillis avec le plus grand enthousiasme, et par des vivats et des hurrahs le peuple témoigne de son ardente sympathie.

« Cependant, après un court instant d'arrêt, les exilés s'avancent au pas des chevaux, au milieu de toute cette grande foule, jusqu'à la maison des Pères Oblats d'Inchicore : des centaines de jeunes gens portent des flambeaux, la fanfare du cercle de l'Immaculée-Conception sonne une marche triom-

phale. Le nombre des manifestants grossit à chaque pas, et lorsqu'on arrive à destination, la multitude est innombrable.

« A l'appel réitéré du peuple, le R. P. Tatin, supérieur des Oblats d'Autun, doit se montrer sur le perron : il exprime dans quelques paroles émues combien lui et ses frères sont touchés de cette splendide manifestation de la foi et de l'hospitalité irlandaises.

« Après le P. Tatin, le R. P. Shinners, supérieur d'Inchicore, prend la parole et au nom de la communauté remercie la population pour l'accueil généreux qu'elle vient de faire à ses frères... Il dit que le cœur de la France catholique, en ce moment si cruellement déchiré, tressaillira de joie en entendant cette fière réponse faite aux hommes qui se jouent à cette heure des destinées d'une si grande nation.

« Enfin, avant de se disperser, la multitude se jette à genoux, et, dans un silence solennel, reçoit la bénédiction des exilés.

« Cette manifestation avait été organisée en deux heures, et cependant elle a été remarquable par son bon ordre autant que par son enthousiasme ardent et spontané. »

Telle a été la réception faite, en nos humbles personnes, à tous les religieux frappés par la persécution. Nous nous montrerons reconnaissants en priant pour cette généreuse nation qui a tant souffert et qui souffre encore.

Toutefois, nous ne pourrons oublier la France, qui aura toujours la première place dans nos prières; surtout nous serons toujours intimement unis au diocèse d'Autun, car nous ne cessons pas d'être, de loin comme de près, vos frères et les enfants de votre grand et digne évêque.

Agréez, monsieur le Vicaire général, l'expression de mon affectueuse reconnaissance et de mon entier dévouement en Notre-Seigneur. J.-B. Lémius, o. m. i.

MISSIONS DE LOWELL.

Nous avons donné plus haut le compte rendu de la maison de Lowell; voici, pour compléter ce travail, la

liste des missions prêchées par son personnel durant les trois dernières années. Ce renseignement nous est arrivé trop tard pour être inséré en son lieu.

Année 1879.	Localités.	RR. PP. Prédicateurs.	Communions.
Janvier....	Lowell...............	Hunt..............	5.500
Février....	Worcester............	Mac-Grath, Hunt et Riordan.........	2.000
Mars......	Brooklyn.............	Hunt et Riordan....	4,000
Mai.......	St-Johnsbury.........	Riordan et Fournier.	900
Mai........	Dover................	Mac-Grath, Trudeau et Riordan.......	2.000
Juin.......	Plattsburg...........	Riordan...........	1.000
Septembre..	Ellsworth............	Riordan...........	400
Décembre..	Exeter...............	Riordan...........	500
Année 1880.			
Janvier....	Hoboken.............	Mac-Grath, Hunt et Riordan..........	5.000
Février....	Boston..............	Mac Grath, Hunt, Riordan et Smith..	6.000
Mars......	Portland............	Hunt et Riordan....	1.400
Mars......	Concord.............	Mac-Grath, Trudeau et Petit..........	1.400
Avril......	S. Thérèse (New-York)	Mac-Grath, Trudeau, Maloney, Hunt, Riordan et Smith..	10.000
Mai.......	S. Michel (Newark)...	Maloney, Hunt et Riordan.........	2.200
Mai.......	Renovo..............	Hunt et Riordan....	800
Juin......	East-Hampshire......	Trudeau et Riordan.	900
Juillet.....	Turner's Falls.......	Mac-Grath et Trudeau.	900
Octobre	Suncook.............	Trudeau et Gladu....	1.800
Année 1881.			
Mars.....	S. Patrice (Providence).	Mac-Grath, Barber et Riordan..........	3.700
Avril......	Middletown..........	Mac-Grath, Riordan et Petit..........	2.800
Mai.......	S. Michel (Providence).	Mac-Grath et Riordan.	2.500
Juin......	Malone..............	Trudeau et Riordan..	600
Juin......	Messina.............	Trudeau et Riordan..	600

Les diocèses dans lesquels lesdites missions ont été données sont : Boston, Portland, Burlington, Providence, Hartford, Springfield, Ogdensburg, New-York, Brooklyn, Newark et Harrisburg.

INDULGENTIÆ ET INDULTA

OMNIBUS MISSIONARIIS OBLATIS SS. ET IMMACULATÆ VIRGINIS MARIÆ

COMMUNITER CONCESSA

1° Indulgentia plenaria a singulis Missionariis lucranda in die professionis votorum, et in ipso anniversario, dummodo contriti et confessi sacrosanctum missæ sacrificium celebraverint, et pias ad Deum preces fuderint pro Sanctæ Fidei propagatione, et juxta mentem Sanctitatis Suæ (1);

2° Indultum Apostolicum vi cujus omnes et singulæ Indulgentiæ quæ scapularibus B. M. V. de Monte Carmelo impertitæ sunt, etiam scapularibus Immaculatæ Conceptionis quæ apud Missionarios Oblatos in die professionis votorum benedicuntur et imponuntur, benigne impertiuntur (2);

3° Indultum Apostolicum, ut omnes Presbyteri Oblati ad audiendas confessiones approbati, ab Episcopo scilicet vel a Superiore generali, excipere valeant sacramentales confessiones aliorum de societate sodalium, ubicumque fuerint (3);

4° Permittens ut sociis infirmis sacrum viaticum atque extrema unctio administretur a presbyteris Congregationis, ac pro ipsis funus peragatur, salvis tamen juribus parochialibus (4);

5° Permittens ut in Ecclesiis et Oratoriis Congregationis a sociis satisfieri possit præcepto Paschalis communionis, de consensu tamen respectivi Ordinarii vel Parochi (5);

6° Permittens ut Presbyteri Congregationis ab Episcopis ad audiendas Monialium confessiones approbati, ab iisdem Episcopis tanquam Monialium confessarii ad primum triennium deputentur (6);

7° Indultum Apostolicum ut in singulis Ecclesiis, dummodo sint publicæ et saltem benedictæ, tum erectis quam erigendis, quæ ad Congregationem Missionariorum Oblatorum B. V. Mariæ sine labe conceptæ in præsens spectant vel in posterum spectabunt, Altare Majus, quatenus fixum fuerit et nullum aliud inibi privilegiatum altare concessum reperiatur, privilegio Apostolico condecoratum et illustratum sit, ut quandocumque sacerdotes sæculares vel regulares Missam pro anima cujuscumque Christifidelis, quæ Deo in charitate conjuncta ab hac luce migraverit, ad prædictum Altare Majus præfatarum Ecclesiarum celebrabunt, anima ipsa de Thesauro Ecclesiæ per modum suffragii plenariam Indulgentiam consequatur. Ne autem dubium circa qualitatem altaris *fixi* exoriatur Sanctitas Sua edixit et declaravit sufficere ad constituendam qualitatem altaris *fixi*, ut in medio altaris stabilis et inamovibilis, licet non consecrati, lapis consecratus etiam amovibilis ponatur (7);

(1) S. C. de Propag. Fide, die 18 Decemb. 1825.

(2) S. C. de Prop. Fide, die 30 Apr. 1838.

(3) S. C. Episc. et Reg., dieb. 26 Jan. et 12 Martii 1866.

(4) S. C. Episc. ac Reg., die 12 Maii 1866.

(5) *Ibid.*

(6) *Ibid.*

(7) S. C. Indulg., die 26 Martii 1867, prævio autem et in perpetuum S. C. De Propag. Fide, die 18 Dec. 1825.

8° Indultum pro omnibus Missionariis Oblatis ter in hebdomade sacrum faciendi cum Altaris privilegio (1);

9° Indultum quo licentia facta est omnibus Missionariis Oblatis Missam celebrandi duabus horis ante auroram et duabus horis post meridiem ; in casibus tamen necessitatis et occasione Missionum (2) ;

10° Indultum facultatem faciens omnibus Instituti sociis Matutinum ac Laudes hora secunda post meridiem in quolibet anni tempore recitandi (3);

11° Facultas omnibus Presbyteris Oblatis in perpetuum concessa benedicendi et imponendi Christifidelibus scapulare cæruleum immaculatæ Conceptionis, cum consuetis indulgentiis ; atque insuper Confraternitates sub hoc titulo Conceptionis immaculatæ distinctas efformandi : iis tamen duntaxat locis ubi non adsunt Clerici Regulares quos Theatinos vocant (4) ;

12° Extensio omnibus Presbyteris Oblatis Indulti die 8 Januarii 1803 concessi Alumnis Congregationis SS. Redemptoris, vi cujus ipsi, in magno concursu fidelium, dispensantur a servanda formula impositionis scapularium, ac eadem scapularia benedicunt in communi et res habetur veluti si enuntiata formula servata fuisset (5) ;

13° Facultas omnibus Presbyteris Oblatis in perpetuum concessa benedicendi et imponendi Christifidelibus scapulare B. M. V. de Monte Carmelo, cum omnibus Indulgentiis et gratiis spiritualibus eidem adnexis ; insuper recipiendi fideles quibus habitus fuerit impositus ad participationem omnium bonorum spiritualium quæ in Ordine Carmelitarum fiunt ; item impertiendi plenariam absolutionem in articulo mortis piis Confratribus, et declarandi eos consequi Indulgentiam plenariam : tandem commutandi obligationes commutabiles confratrum, dummodo grave accedat impedimentum (6) ;

14° Indulgentia plenaria a Missionariis Oblatis tempore Missionum vel Exercitiorum spiritualium semel lucranda, dummodo vere pœnitentes, confessi et sacra communione refecti, aliquas pias preces pro Sanctæ Ecclesiæ exaltatione et heresum extirpatione devote recitaverint (7);

15° Indultum pro omnibus Presbyteris Missionariis Oblatis benedicendi, duntaxat in actu Missionum vel Exercitiorum, et prævio Ordinarii loci consensu, Cruces, Crucifixos, sacra Numismata atque Rosaria, cum consuetis Indulgentiis, ut in Elencho edito ex typis Romanæ Cancellariæ Apostolicæ anno 1860 ; qua facultate nunquam in Alma Urbe uti poterunt (8) ;

16° Indultum pro Superioribus cujuslibet domus religiosæ Missionariorum Oblatorum, necnon pro iis qui, deficiente Superiore locali, ad recipienda Novitiorum vota legitime delegati sunt ; ac etiam pro Superiore generali et Superioribus Provincialibus, benedicendi Cruces quas quilibet Missionarius Oblatus gerit, cum Indulgentia plenaria in articulo mortis Missionariis Oblatis eas gestantibus duntaxat applicabili (9) ;

(1) S. C. Indulg., die 26 Martii 1867.

(2) S. C. Episc. ac Reg., die 27 Apr. 1866.

(3) S. C. Episc. ac Reg., die 14 Dec. 1866.

(4) S. C. de Propag. Fide, die 21 Sept. 1856, necnon die 9 Febr. 1860.

(5) S. C. Rituum, die 14 Maii 1868.

(6) Rmus Angelus Savini, Vic. gen. Carmelitarum S. Mariæ Transpont., die 6 Martii 1880.

(7) S. C. Indulg., die 10 Julii 1869.

(8) *Ibid.*

(9) *Ibid.*

17° Indultum erigendi Stationes *Viæ Crucis*, prævia licentia Ordinarii, in omnibus locis in quibus Missiones vel Exercitia spiritualia ipsi dent, vel immediate dederint, dummodo tamen in iisdem locis non adsint Religiosi Ordinis Fratrum Minorum Sancti Francisci (1);

18° Indultum pro Superiore generali, Provincialibus, Superioribus localibus et pro cæteris Presbyteris Missionariis Oblatis, in locis ubi Missiones vel Exercitia Missionarii ipsi dent aut immediate dederint, benedicendi et imponendi Scapulare Rubrum Passionis D. N. J. C., necnon Scapulare Septem Dolorum B. M. V. I., dummodo in loco Religiosi Ordinis seu Congregationis ad quam hujusmodi Scapularia pertinent, non reperiantur : et cum obligatione, quoad Scapulare Septem Dolorum B. M. V. I., transmittendi nomina Christifidelium adscriptorum ad proximiorem Sodalitatem canonice erectam B. M. V. Septem Dolorum (2);

19° Indulgentia plenaria in festo Patroni cujusque Ecclesiæ dictæ Societatis Oblatorum cum octava, in festo S. Alphonsi de Ligorio pro qualibet Ecclesia ejusdem Congregationis ; et tribus diebus ab Ordinario designandis, acquirenda ab omnibus Christifidelibus, qui contriti, confessi ac sacra Communione refecti, prædictas Ecclesias devote visitaverint et oraverint pro Sanctæ Matris Ecclesiæ exaltatione, et juxta mentem Sanctitatis Suæ ; facta insuper facultate Christifidelibus qui, in prædictis festis habentibus octavam, sive designatis sive ab Ordinario ut supra designandis, Indulgentiam lucrati non fuerint, ut in quocumque octavæ die, semel tantum, illam lucrari valeant (3);

20° Indulgentia plenaria pro omnibus Christifidelibus, qui saltem ultra medietatem dierum Missionum vel Exercitiorum spiritualium eisdem adfuerint, et in uno ex præfatis diebus vere pœnitentes, confessi, ac sacra Communione refecti, aliquam publicam Ecclesiam visitaverint, ibique ut supra oraverint (4);

21° Facultas erigendi Cruces, ut Missionis memoriale, cum Indulgentia quinquaginta dierum lucranda ab omnibus Christifidelibus qui coram illis ter *Pater*, *Ave*, *Gloria* in memoriam trium horarum Agoniæ D. N. J. C. ac juxta mentem Sanctitatis Suæ pie recitaverint (5);

22° Facultas in perpetuum concessa solemniter impertiendi Benedictionem Apostolicam, Missione peracta, cum Indulgentia plenaria ab omnibus Christifidelibus lucranda qui, adimpletis de cætero consuetis conditionibus, per mediam saltem partem Missionis exercitiis interfuerint (6);

23° Facultas pro omnibus Missionariis Oblatis legendi libros prohibitos, sub moderamine tamen Superioris sui, et exceptis semper libris de obscenis ex professo tractantibus : servatis insuper conditionibus de jure servandis, eos præsertim sub custodia retinendi, ne ad aliorum manus perveniant (7).

(1) S. C. Indulg., dei 10 julii 1869.

(2) *Ibid.*

(3) *Ibid.*

(4) *Ibid.*

(5) S. C. Indulg., die 30 Apr. 1838. *Nota* 1° C'est par erreur que la perpétuité de cette concession a été mise en doute ; nous en avons la preuve entre les mains. *Nota* 2° La restriction apportée en 1869 aux Indulgences et aux Indults accordés à notre Congrégation par Léon XII d'heureuse mémoire, n'atteint pas le Rescrit de Grégoire XVI, ici mentionné, ainsi que le prouve l'examen des textes.

(6) S. C. de Propag. Fide, die 27 Febr. 1868.

(7) S. C. Indicis, die 22 Martii 1867.

FACULTATES

SUPERIORIBUS SPECIALITER CONCESSÆ

SSmus D. N. Pius PP. IX clementer indulsit ut Indultum benedicendi Cruces, Crucifixos, sacra Numismata atque Rosaria, cum consuetis Indulgentiis et prævio Ordinarii loci consensu, extendatur etiam extra tempus Missionum et Exercitiorum Spiritualium, ita tamen ut eadem facultate gaudeant, benedicendi nempe ut supra, cum applicatione insuper Coronis Indulgentiarum Sanctæ Birgittæ nuncupatarum : 1° Superior generalis et quatuor ejus Assistentes necnon Procurator generalis; 2° Superiores Provinciales; 3° Superiores locales uniuscujusque domus Congregationis, et quilibet Rector domorum Congregationis quæ *Residentiæ* vocantur (1).

FACULTATES

SUPERIORI GENERALI SPECIALITER CONCESSÆ

1° Facultas relaxandi Litteras dimissoriales, in numero stricte determinato, alumnis Instituti professis, qui tamen antea rite excardinati fuerint e Diœcesi propria, ad hoc ut ad Tonsuram, minores et sacros Ordines, temporibus a jure statutis, promoveri possint et valeant (2);

2° Ad Ordines præsentandi alumnos ad titulum Mensæ communis (3);

3° Approbandi proprios alumnos ad confessiones sociorum suscipiendas, dummodo idonei reperiantur in examine coram Assistentibus generalibus, si sint in Gallia; coram Provinciali aut Provincialis Consultoribus, si sint extra Galliam (4);

4° Facultas eligendi et designandi ex Congregatione presbyteros, dummodo ad sacramentales confessiones excipiendas sint approbati, qui de respectivi Ordinarii consensu, in sanctuariis quibus præsunt vel sacrarum Expeditionum tempore, cruces, sacra numismata coronasque precatorias, in forma Ecclesiæ consueta, tempore Missionum et Spiritualium Exercitiorum publice, aliis vero temporibus privatim, cum applicatione Indulgentiarum quæ a Sancta Sede Apostolica eisdem concessæ sunt, benedicere libere ac licite valeant (5).

Quæcumque Indulta ad tempus concessa, elapso concessionis tempore, cura R. P. Procuratoris *apud Sanctam Sedem* renovabuntur.

(1) S. C. Indulg., die 16 Apr. 1874.
(2) S. C. Episc. ac Reg., die 26 Jan. 1866.
(3) S. C. de Propag. Fide, die 15 Apr. 1877.
(4) S. C. Episc. ac Reg., dieb. 26 Jan. et 2 Martii 1866.
(5) Ex secretaria Brevium, die 13 Julii 1880.

Le Rescrit de la S. C. des Indulgences, en date du 30 avril 1838, accordant aux Missionnaires Oblats de Marie Immaculée la faculté d'ériger des croix de mission avec indulgence de cinquante jours.

Nous avons dit, en note ci-dessus, 1° que la perpétuité de l'Indult, contenu dans le rescrit du 30 avril 1838 au sujet des croix de mission, n'avait été mise en doute et méconnue que par suite d'une erreur manifeste; 2° que ce même rescrit n'avait pas été atteint par les modifications apportées en 1869 à nos privilèges.

Ce sont là deux affirmations si certaines pour qui a les pièces en mains, qu'elles n'ont pas besoin d'être démontrées; nos Missionnaires, que la question intéresse pratiquement, pourraient nous en croire sur parole. Cependant, si nous considérons les légitimes appréhensions que l'on peut concevoir en matière de concessions positives, et d'autre part, l'opinion qui s'est établie et qui a prévalu parmi nous il y a quelques années, il ne semble pas absolument inutile de dissiper toute inquiétude à cet égard en exposant les faits.

Nos lecteurs ont, il est vrai, la pièce principale entre les mains (voir à l'appendice des Constitutions et des Règles, p. 206). Cette pièce est évidente par elle-même dans sa signification; mais, dès lors que, malgré son évidence, le pouvoir qu'elle nous confère a pu être nié, son évidence même devient un motif de doute: plus elle est évidente, en ce cas, plus il y a lieu de soupçonner quelque déclaration inédite de la suprême autorité ou une complication d'actes nouveaux et contraires qui en auraient infirmé la valeur.

De tout cela il n'y a rien de fondé, et c'est à l'établir que tendent ces quelques lignes. Qu'on ne nous accuse

pas de démontrer la lumière ; il fallait expliquer complètement la méprise, afin de bien convaincre nos Pères qu'il n'y a pas eu autre chose que cela dans l'abandon momentané d'un de nos droits incontestables.

Nous n'avons qu'à mettre en regard le texte primitif de la concession avec les demandes subséquentes, et bien inutilement présentées, de prorogation. Voici d'abord la supplique :

Beatissime Pater, Societas Missionariorum Oblatorum Immaculatæ Virginis Mariæ, a RR. Episcopo Massiliensi instituta, atque a fel. record. Leone XII approbata, ad pedes S. V. provoluta humiliter exponit præscriptum esse a suis Regulis, ut finitis publicis exercitiis, Missionarii in loco publico Crucem erigant, velut Missionis monimentum, hortenturque populos ad visitandum frequenter illud venerabile signum Redemptionis nostræ, ut virtute illius firmetur emendationis propositum, amorisque divini fervor augeatur. Hinc eadem Societas, ad fovendam hanc perutilem devotionem, enixe postulat ut S. V. Indulgentiam septem annorum velit benigne concedere singulis fidelibus, quoties illas Cruces devote ac pie visitaverint. Quod ut...., etc.

A cette supplique il fut répondu par le rescrit suivant :

Ex audientia Sanctissimi. — Sanctissimus Dominus Noster Gregorius PP. XVI clementer indulsit, ut omnes utriusque sexus Christifideles, quoties ter *Pater*, *Ave* et *Gloria* ante quamlibet ex Crucibus ab oratricis Congregationis Sacerdotibus in sacrarum Missionum et Spiritualium Exercitiorum fine jam erectis, vel infra triennium ab hac die decurrendum erigendis, in trium Horarum Agoniæ D. N. J. C. memoriam, ac juxta mentem Sanctitatis Suæ corde saltem contrito et devote interfuerint, toties quinquaginta dierum Indulgentiam, Fidelibus quoque defunctis applicabilem, consequantur.

Præsenti in perpetuum valituro absque ulla Brevis expeditione. Datum Romæ ex Secretaria S. C. Indulg., die 30 aprilis 1838.

Loco sigilli. C. CARD. CASTRACANE, Præfect.
A. CANONICUS PRINZIVALLI, Substitutus.

Or, en 1863, le R. P. Procureur faisait une demande de prorogation dans les termes suivants :

Beatissime Pater, Congregatio Missionariorum Oblatorum SS. Virginis Mariæ sine labe conceptæ ad pedes S. V. provoluta exponit quod die 30 Aprilis 1838, facta supplicatione SS. Patri Gregorio XVI, obtinuit quinquaginta dierum Indulgentiam, fidelibus quoque defunctis applicabilem, ab omnibus Christifidelibus lucrandam, quotiescumque ter *Pater*, *Ave* et *Gloria* in memoriam trium Horarum Agoniæ D. N. J. C. et juxta mentem Sanctitatis Suæ pie et corde contrito recitaverint ante quamlibet ex Crucibus ab oratricis Congregationis Sacerdotibus in Sacrarum Missionum vel spiritualium Exercitiorum fine jam erectis, vel infra triennium ab illa die decurrendum erigendis. Sed cum tempus istius Indulti jam a longo tempore expiraverit, et nunquam postea, præ oblivione, ejusdem renovatio postulata fuerit, eadem Oblatorum Congregatio suppliciter rogat ut S. V. dignetur benigne concedere in perpetuum eamdem Indulgentiam, defunctis applicabilem, a Christifidelibus sub iisdem conditionibus lucrandam, quotiescumque oraverint ante quamlibet ex crucibus ab oratricis Congregationis sacerdotibus in fine Missionum vel Exercitiorum spiritualium post expirationem illius Indulti erectis, vel in perpetuum erigendis...

On l'aura remarqué : il y a dans le texte du rescrit primitif, dont personne ne révoque en doute l'authenticité, sur lequel au contraire se base la demande de prorogation et dont nous avons d'ailleurs l'original entre les mains, il y a, disons-nous, dans ce texte

deux choses bien distinctes : la durée de l'Indult et le laps de temps pendant lequel pourra et devra avoir lieu l'érection de la croix dans la paroisse évangélisée. La durée de l'Indult est illimitée : *Præsenti in perpetuum valituro*. Le laps de temps pour l'érection de la Croix est de trois ans : *in fine Missionum erectis vel infra triennium erigendis*. Il peut arriver, en effet, qu'il y ait convenance ou nécessité de différer la cérémonie de la plantation de la Croix ; l'Indult accorde pour cela un délai de trois ans et il statue, en conséquence, qu'une indulgence de cinquante jours sera attachée tant aux croix érigées à fin de la mission qu'à celles érigées dans les trois ans qui suivent. C'est l'évidence même pour quiconque lit attentivement le texte et embrasse du regard les deux indications de durée contenues dans le rescrit : une durée de trois ans et une durée indéfinie.

Le pétitionnaire a négligé sans doute de lire la formule finale du rescrit : *præsenti in perpetuum valituro* ; il s'est arrêté à la formule limitative : *infra triennium erigendis* et il a supposé que la faculté n'était accordée que pour trois ans. Basant alors sur cette idée sa demande de sanation et de prorogation *in perpetuum*, il a induit la S. C. de la Propagande à lui accorder *ad tempus* ce qu'il présentait comme ayant été obtenu *ad tempus*.

Au lieu d'accorder la perpétuité demandée, la Propagande a prorogé l'Indult *ad quinquennium*. Mais cette réponse, faite sur un faux exposé et qui d'ailleurs ne contient rien de prohibitif ou de restrictif, qui porte au contraire à cinq ans la prétendue limite de trois, n'infirme pas évidemment l'Indult du 30 avril 1838.

Voici le rescrit de la Propagande :

Ex audientia Sanctissimi habita die 20 Decembris 1863. Sanctissimus Dominus Noster Pius Divina Providentia PP. IX,

referente me infrascripto S. Congregationis de Propaganda Fide Secretario, benigne annuit pro gratia prorogationis ad quinquennium, in forma et terminis præcedentis Rescripti. — Datum Romæ..., etc.

Loco sigilli. CAPALTI, Secretarius.

A partir de ce moment la concession a passé pour temporaire, et de cinq ans en cinq ans on en a demandé la prorogation.

Ce qui achève de démontrer à quelle préoccupation a obéi le pétitionnaire, c'est que, dans la supplique présentée en 1868 pour une nouvelle prorogation, le *quinquennium* de la Propagande remplace le *triennium* du rescrit primitif. C'est toujours la même erreur, qui confond la durée de l'Indult avec le temps accordé pour en faire usage dans chaque paroisse évangélisée; et c'est, de plus, une altération inconsciente du premier rescrit, qui, d'après la Propagande, devait rester intact dans sa forme et dans ses termes. *Ad quinquennium*, avait-elle dit, *in forma et terminis præcedentis rescripti :* c'est-à-dire qu'elle prorogeait pour cinq ans la faculté d'ériger des Croix de mission dans les paroisses évangélisées, et de le faire soit le jour de la clôture : *in fine Exercitiorum*, soit pendant les trois ans qui suivraient : *vel infra triennium.*

Voici ce passage de la supplique :

« N... exponit quod S. V. concessit die 20 decembris 1863, ut quotiescumque fideles pie recitaverint..., etc., ante quamlibet Crucem a sacerdotibus dictæ Congregationis post sacras Missiones vel spiritualia Exercitia erectam, vel *infra quinquennium* ab illo die erigendam..., etc. »

C'est la durée de la prorogation qui prend ici la place du temps accordé pour l'érection de la Croix dans chaque

paroisse. Or, il n'est pas nécessaire de le répéter : même dans l'hypothèse d'une concession *quinquennale* il fallait laisser subsister ici l'expression *infra triennium.* Cette substitution prouve une fois de plus que le pétitionnaire n'a pas distingué les deux choses très distinctes que nous avons signalées plus haut : la durée de l'Indult et le laps de temps accordé après chaque mission pour en faire usage.

Il est évident, par l'historique qu'on vient de lire, que la faculté accordée *in perpetuum* par Grégoire XVI, le 30 avril 1838, n'a pas été révoquée. Aucun acte n'a été dirigé contre elle ; nous avons sans utilité présenté des demandes de prorogation ; ces demandes ont été favorablement accueillies ; on a même eu l'intention d'amplifier la grâce, en portant la durée de l'Indult à cinq ans au lieu de trois, qui étaient déclarés son extrême limite : évidemment de telles concessions n'ont rien de restrictif, et ne sont pas de nature à supprimer ou à infirmer un titre régulier et plus large.

Mais on se souviendra peut-être qu'en 1869 nos indults et nos indulgences ont été révisés, et l'on se demandera si, dans cette révision, le rescrit de Grégoire XVI n'a pas été abrogé.

Qu'il nous soit permis tout d'abord de donner un regret à ces indulgences et à ces indults que nous avait libéralement octroyés Léon XII, d'heureuse mémoire. Ces concessions, faites d'abord pour un temps, selon les formules ordinaires, avaient été ensuite prorogées *in perpetuum, oraculo vivæ vocis*, selon l'attestation écrite et autorisée de notre vénéré Fondateur.

Nous ne pouvons résister à l'envie qui nous presse de reproduire ici cette attestation dans son texte original (1).

(1) On en a la version latine dans l'appendice des Règles, p. 205.

Elle n'a plus guère aujourd'hui qu'un intérêt historique ; mais celui-là même, en tant qu'il touche à nos origines et à l'un des actes importants du premier Supérieur général, est pour nous un interêt sacré. On y reconnaît la haute estime et la tendre prédilection de Léon XII pour notre vénéré Fondateur, en même temps que la dévotion toute filiale de celui-ci pour le Vicaire de Jésus-Christ. Or, si les faveurs révèlent les sentiments, les sentiments à leur tour expliquent les faveurs et les rendent plus que croyables, indépendamment de la noble et loyale parole qui nous les garantit. Voici cette déclaration, rédigée à Rome même, au sortir de l'audience.

« Dans l'audience que le Saint-Père m'a accordée le 15 avril 1826 :

« 1° Sa Sainteté a daigné m'accorder d'être lui-même le protecteur de la Congrégation des Missionnaires Oblats de la très sainte et Immaculée Vierge Marie ;

« 2° Sa Sainteté a bien voulu étendre à perpétuité les indulgences et les privilèges qu'elle avait accordés pour sept ans dans son rescrit du 11 décembre 1825;

« 3° Il a dispensé nos Missionnaires de l'Office divin les jours où ils sont surchargés de travail, pendant les Missions, tels que ceux qui précèdent les communions générales et autres semblables ;

« 4° Il a donné pouvoir à chaque membre de la Société ainsi qu'à Mgr l'évêque de Marseille, de se faire relever de toutes censures et irrégularités, une fois par an et à la mort, par le confesseur respectif de chacun ;

« 5° Il a donné pouvoir et accordé la faculté à chaque prêtre de la Société de dire la sainte Messe deux heures après midi, à l'occasion des voyages, pourvu qu'ils puissent le faire sans que cela produise mauvais effet. Le Saint-Père avait ajouté : « et deux heures avant l'aurore, « soit à l'occasion de voyages, soit pendant les Missions. »

Sur la remarque que je me suis permis de lui faire, que nous étions souvent obligés de la dire plus tôt en Mission, le Saint-Père n'a rien répliqué, et comme j'avais demandé trois heures, il a consenti par là à ma demande (1). C'est le Saint-Père lui-même qui a fixé les deux heures après midi.

« 6° Le Saint-Père a accordé la bénédiction apostolique à toute la Société en disant, avec une expression touchante, qu'il la bénissait et souhaitait à tous toutes sortes de bénédictions *de rore cœli*, et dans l'exercice de leur saint ministère pour le salut des âmes. Il a accordé aussi sa bénédiction à Mgr l'Evêque de Marseille, pour lequel il m'a remis une lettre, à ma mère et à ma sœur et à toute sa famille ;

« 7° Il a béni tous les chapelets que je lui ai présentés, et il a eu l'extrême bonté de me dire qu'il remettrait de main un chapelet pour mon oncle (2) et une médaille pour moi à Mgr Caprano.

« Le Saint-Père n'a pas consenti que je lui baisasse les pieds ; mais il m'a présenté deux fois la main, que j'ai baisée avec amour, respect et recueillement, en prenant même la liberté de l'appliquer sur mon front.

« Notre Saint-Père le Pape m'a autorisé verbalement à certifier authentiquement les grâces susmentionnées de la même manière que les secrétaires des congréga-

(1) On pourra trouver que le T. R. P. de Mazenod fait ici une application un peu large de l'axiome *qui tacet consentire videtur;* on pourra lui objecter que le Saint-Père, s'étant prononcé pour *deux heures* un instant auparavant, maintenait sa décision par son silence même. Personne n'ignore et ne disconvient qae notre vénéré Fondateur n'allât droit à son but, avec un esprit large autant qu'élevé, sans trop s'embarrasser des obstacles. Mais ce petit incident ne tire pas à conséquence ; ou plutôt il prouve une chose, c'est que sur tous les autres points le Saint-Père a été formel et explicite.

(2) Mgr Fortuné de Mazenod, évêque de Marseille.

tions qui lui font le rapport des affaires ; c'est donc en vertu de cette autorisation que je certifie la vérité des faits exprimés ci-devant.

« Charles-Joseph-Eugène DE MAZENOD,

« Vicaire général de Mgr l'évêque de Marseille, Supérieur général des Missionnaires Oblats de Marie. »

Rome, le 15 avril 1826.

Pourquoi faut-il que des doutes, que nous avons peine à comprendre, car on ne pouvait douter ni du pouvoir du Souverain Pontife, ni de la véracité du Supérieur général, aient amené la revision de ces priviléges et une complète modification dans l'ancien état de choses ?

Quoi qu'il en soit, le rescrit de Grégoire XVI (1) se trouve complètement en dehors de cette revision opérée en 1869. Il suffit de jeter les yeux sur le texte pour s'en convaincre.

Voici ce texte :

Cum quædam dubitationes promotæ fuerunt circa nonnullas Indulgentias et Indulta concessa a Leone XII fel. record. Congregationi Missionariorum Oblatorum SS. [Virginis Mariæ sine labe conceptæ per Rescriptum S. C. de Propaganda Fide die 11 Decembris 1825, ad septennium expeditum et deinde in perpetuum, uti asseritur, vivæ vocis oraculo ab eodem Summo Pontifice confirmatum, de his omnibus ad Sanctissimum Dominum Nostrum Pium PP. IX facta est relatio. Porro Sanctitas Sua, prævia sanatione omnium defectuum (2), infra-

(1) Et il en faut dire autant de tous les autres, excepté celui du 11 décembre 1825.

(2) Cette *sanation* ne tranche pas la question de la validité du titre. Tout le monde sait que si l'on soumet au Saint-Siège un doute pratique sur l'exercice d'une faculté, pour peu que cette faculté s'écarte de la ligne ordinaire des concessions, au lieu de résoudre le doute doctrinalement, on le résout par une sanation du passé et une nouvelle démarcation pour l'avenir.

scriptas Indulgentias et Indulta ad decennium impertita est; declarans huic Rescripto et non præcedenti standum omnino esse...

Suit l'énumération modifiée des indulgences et des indults du rescrit de 1825.

On le voit : la revision n'a eu pour objet, et par conséquent pour effet, que de restreindre les concessions mises en doute et jugées trop libérales de Léon XII. Le rescrit de Grégoire XVI n'y est pas mis en cause le moins du monde.

De tout cela nous concluons que, pour la faculté d'ériger des croix de mission, nous sommes toujours sous le régime du rescrit du 30 avril 1838, inséré en appendice dans nos Règles, page 206.

NOUVELLES DIVERSES

En même temps que la Congrégation rétablissait à Rome son ancienne procure, augmentée et ornée d'un scolasticat, sous la direction du R. P. AUGIER, Cassien, *Piazza S. Ignazio*, 152, la province du Midi fondait un nouvel établissement à Turin; le R. P. GALLO en était nommé supérieur et recevait pour collaborateurs les PP. BESSON et STEFANINI.

La petite communauté n'occupe encore qu'un logement provisoire, *via all' Orto Botanico*, 27. Elle a cependant rencontré dès le début les dispositions les plus bienveillantes auprès de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Turin, et l'accueil le plus sympathique auprès du clergé de la paroisse et particulièrement de M. le Curé.

Nous n'anticipons pas sur l'historique qui nous sera fait de ces premiers commencements; nous nous bornons à annoncer la fondation.

— Les cinq Frères scolastiques partis le 19 novembre du Havre, à bord du *Labrador*, ne sont arrivés à New-York que le 7 décembre, après une traversée des plus longues et des plus fatigantes. Ils ont eu onze jours de tempête. Voici quelques détails, extraits d'une lettre du Frère Gabillon, sous-diacre.

Le lundi la mer était affreuse; des vagues énormes, semblables à des collines, venaient s'abattre et rouler sur le pont,

brisant tout ce qu'elles rencontraient. Nous entendîmes murmurer le mot de *cyclone*. Le paquebot était tellement secoué, que nous avions peine à tenir dans nos couchettes. Le Frère Boyer, qui avait cherché un refuge dans un petit salon, situé sur le pont même, fut roulé tout endormi jusqu'à l'extrémité. Une vague entraîne le matelot de faction, brise une cloison en fer et emporte la passerelle du capitaine, qui, heureusement, peut s'accrocher à un cordage; le matelot qui l'assiste tombe sur le pont, où il se casse les deux jambes. Plusieurs hommes de l'équipage furent blessés. Les passagers de troisième classe, tous émigrants, ont de l'eau jusqu'à la ceinture; on entend des cris navrants de femmes et d'enfants. Les garçons de service à l'intérieur ne peuvent que difficilement circuler; la vaisselle fait un cliquetis assourdissant. Le frère Ancel a été de nous tous le plus éprouvé. Il est resté cloué sur sa couchette dix-huit jours sur dix-neuf. Les marins disaient n'avoir jamais vu de tempête durer aussi longtemps. Pendant cette triste traversée nous avons eu trois morts : un Espagnol, en première; une femme et un enfant nouveau-né, en troisième. Pour toutes funérailles, on a mis les cadavres dans un sac avec un boulet aux pieds, et à onze heures du soir quatre matelots jetaient les corps à la mer.

Enfin, après douze jours de souffrance le temps commença à devenir meilleur; nous n'avions pas fait encore la moitié de la route du Havre à New-York. Quel bonheur de pouvoir enfin respirer et de se promener sur le pont, en murmurant l'*Ave Maria Stella* à la Vierge Immaculée, qui protège ses Oblats! Le 7 décembre, à dix heures du matin, nous apercevions les côtes d'Amérique. A une heure les douaniers et les médecins viennent faire la visite du bateau et nous entrons enfin dans le beau port de New-York.

En débarquant nous sommes reçus par le R. P. Mangin, notre modérateur. Il était ici depuis neuf jours, nous attendant inutilement, et il se disposait à repartir le soir même, quand enfin notre paquebot a été signalé.

Le jour de l'Immaculée-Conception nos voyageurs

arrivaient à Montréal, où ils étaient admirablement reçus. Après avoir visité la ville et fait les emplettes nécessaires de fourrures, souliers, etc., ils partaient pour Ottawa, leur résidence définitive, où ils arrivaient enfin sains et saufs.

— On lit dans la *Semaine religieuse de Perpignan*, numéro du 26 mars 1881 :

La parole de Dieu est distribuée avec une sainte largesse dans toutes les paroisses de la ville pendant le carême. Nous aimons particulièrement à la recevoir auprès d'une des glorieuses victimes de la persécution, le R. P. Augier, O. M. I., qui prêche la Station à la Cathédrale. Les esprits sérieux qui, sans se laisser éblouir par des appas extérieurs, aiment à pénétrer jusqu'au fond des choses, n'ont pas de peine à trouver dans l'éminent religieux avec la sûreté de la doctrine de nouveaux aperçus qui élèvent, de poétiques tableaux qui charment. Toutefois les démonstrations du P. Augier ne laissent pas l'auditeur dans une vague et stérile admiration. Le prédicateur oblige l'âme à rentrer en elle-même en tirant de l'exposé des principes des déductions lumineuses et précises pour la conduite de la vie.

Le Révérend Père a exposé dans son premier discours les magnificences du temple catholique et les divines transformations qui s'y opèrent. Dans deux entretiens successifs, il nous a dit ce que le chrétien doit faire au saint temple ; il doit entendre Dieu parler et il doit à son tour parler à Dieu. Le Seigneur fait entendre sa voix par la création, par l'Église catholique et par la conscience. L'homme parle à son auteur par la prière. La prière est une aile mystérieuse qui élève l'âme au-dessus des régions inférieures et la fait planer sur d'inaccessibles hauteurs. Elle peut tout sur le cœur de Dieu.

Passant à un autre ordre d'idées, le Révérend Père, dès le second dimanche, a proclamé la royauté de Jésus-Christ et ses droits sur nos intelligences et sur nos cœurs, droits imprescriptibles fondés sur notre double titre de Créateur et de

Rédempteur. Il a signalé, dans une conférence nouvelle, le déplorable état de l'humanité qui refuse de se courber sous le joug pourtant si suave du grand Roi Jésus. Cette funeste insoumission a notamment pour causes dans notre malheureux temps l'ignorance profonde en matière de religion et les ravages d'une presse immorale. Enfin, vendredi dernier, le prédicateur célébrait les gloires de saint Joseph dans un panégyrique que nous serions heureux de pouvoir reproduire en entier. Nous trouvons dans l'époux glorieux de Marie une grandeur à admirer, une puissance à implorer, des vertus à imiter. Ce plan si fécond a reçu des développements étendus et pleins d'intérêt. Nous ne pouvons résister au plaisir de rappeler un trait de cette riche exposition. Le Révérend Père parlant de la protection efficace que saint Joseph exerce sur l'Eglise catholique, s'est écrié : « Julien l'Apostat portait la guerre chez les Parthes, il traversait un désert ; un moine se rencontra sur son passage : — Que fait le fils du charpentier ? dit l'Empereur avec une amère dérision. — Il fait un cercueil, lui fut-il répondu. Cette parole que l'histoire a conservée se vérifia bientôt, l'Apostat trouva sur un champ de bataille une mort honteuse, digne prix de ses crimes... A mon tour, si les indifférents, si les ennemis du nom chrétien me demandent avec ironie ce que fait ce charpentier que l'Eglise catholique a acclamé naguère comme son puissant défenseur, je leur dirai : Il fait des cercueils pour les persécuteurs de l'Eglise ! »

En vérité, au milieu des luttes présentes et des efforts triomphants de l'impiété, il n'est qu'une parole capable de ranimer les défaillances et de réveiller les courages endormis, c'est la parole du Maître : Les puissances de l'Enfer ne prévaudront pas contre Elle : *Et portæ inferi non prævalebunt!*

— On lit dans la *Semaine religieuse de Limoges,* numéro du 15 décembre 1881 :

La mission fondée dans le doyenné de Saint-Sulpice-les-Champs par M. l'abbé Leblanc, de pieuse mémoire, a été inaugurée au chef-lieu pendant les trois premières semaines

de novembre. Elle a été donnée par deux Oblats de la maison de Limoges, les PP. Bouniol et Paquet. La méthode des Oblats est excellente : exercices courts et variés soutenus par le chant des cantiques. Les Pères missionnaires visent à une instruction solide : Dieu, Jésus-Christ, sa connaissance et son amour, la sainte Eglise, le salut, le dimanche, la sainte Messe, le péché, l'émigration vers les grandes villes, tels sont les sujets qu'ils ont traités d'une façon intéressante, parfois magistrale ; j'ai hâte de le dire, nous avons eu l'édifiant spectacle d'un peuple entier s'arrachant à ses travaux, parcourant de longues distances le soir, remplissant son église quelquefois comme aux grandes fêtes, écoutant avec une pieuse avidité la sainte parole. Les fêtes des petits enfants, des âmes du Purgatoire, de la communion des jeunes gens, ont été belles et consolantes. Beaucoup de consciences ont été ébranlées, et le germe divin, déposé dans les âmes, lèvera à son heure. Pendant ces saints jours, nous avons oublié le monde et ses tristesses : le Seigneur a régné, toute voix discordante a fait silence. Grâce au zèle et au talent des bons Pères, le peuple a goûté des joies spirituelles trop peu connues. J'entends répéter autour de moi : Oh ! que ces jours se sont vite écoulés ! Notre France n'est pas morte, elle dort : daigne le Seigneur lui tendre une main secourable comme à la fille de Jaïre ! Espère, ô mon pays, espère !

MISSIONS

DE LA CONGRÉGATION

DES OBLATS DE MARIE IMMACULÉE

N° 78. — Juin 1882.

MISSIONS ÉTRANGÈRES

PROVINCE DU CANADA.

RÉSIDENCE DE BETHSIAMITS.

LETTRE DU R. P. DÉSIRÉ FAFARD AU R. P. ANTOINE, PROVINCIAL.

N.-D. de Bethsiamits, le 25 novembre 1881.

MON RÉVÉREND PÈRE,

Vous m'avez comblé de joie en m'autorisant à me rendre chez les Naskapis et à leur donner rendez-vous pour l'été prochain. Aussi, je me reproche ne n'avoir pas été plus prompt à vous prouver ma reconnaissance par l'envoi du compte rendu de ma mission. Mais après toutes les marques d'intérêt que vous voulez bien lui donner, je ne puis plus différer : je me mets donc à l'œuvre, malgré ma difficulté à écrire.

Le voyage, pour arriver chez mes chers sauvages, est long et dispendieux. J'ai dû prendre les chars à la Pointe-Lévis pour me rendre à Halifax, et de là à Terre-Neuve.

Au Havre-de-Grâce, j'ai cherché un passage à bord des voiliers de pêcheurs terre-neuviens, qui partent tous les ans au commencement de juin pour faire la pêche à la morue sur la côte du Labrador.

Le capitaine Shroonrez, fervent catholique irlandais, a bien voulu me donner passage à bord de son vaste bâtiment. Pendant la traversée, ce bon capitaine a été constamment plein d'égards pour moi et s'est employé de tout son pouvoir à m'épargner les ennuis inévitables du voyage. Mais que d'anxiétés, que de retards! Avant mon départ de Terre-Neuve, j'appris que des *traders* m'avaient devancé auprès de mes bons sauvages, et je craignais qu'ils ne leur distribuassent des liqueurs enivrantes pour avoir plus facilement leurs pelleteries.

Pour comble de malheur, nous avons eu presque toujours du calme ou un vent contraire. Après quinze jours sur mer, nous sommes bloqués par les glaces sans pouvoir avancer. Pendant que nous attendons le moment favorable pour forcer le passage, trois Esquimaux arrivent à nous dans leurs légers canots. L'un d'eux est tellement ivre, qu'il peut à peine marmotter quelques mots. A sa vue, un sentiment de peine inexprimable s'empara de mon esprit : « Peut-être, me dis-je, mes pauvres Montagnais sont tous dans le même état que ce malheureux. Que vais-je en faire ? Seront-ils capables de répondre à mes soins et d'entendre les instructions du Missionnaire ? » Tout retard me devient dès lors insupportable. Aussi, voyant qu'un bâtiment de minime dimension pouvait se créer un passage à travers les glaces, je vais trouver le capitaine et je lui demande s'il consentirait à mettre à ma disposition une petite chaloupe et deux hommes, pour me rendre au plus tôt à ma destination. « Mon Père, me dit-il, ne vous exposez pas. Attendez jusqu'à demain, et nous verrons ce qu'il y aura de mieux à faire. » Le len-

demain, rien de changé dans la situation, et cela peut durer encore huit jours. Le capitaine se décide alors à me donner une chaloupe, et je pars avec un pêcheur terre-neuvien et deux Esquimaux.

Nous sortîmes de la région des glaces sans trop de peine, et, après trois jours et deux nuits de navigation, passant les nuits blanches, n'ayant d'autre abri que le ciel, j'arrivai enfin chez mes chers Montagnais de la baie des Esquimaux.

Comme je m'y attendais, les traders m'avaient devancé ; mais, heureusement, leur arrivée n'avait pas été signalée par des excès de boissons.

Mon voyage avait duré plus d'un mois. Après m'avoir vainement attendu, les sauvages ne comptaient plus sur moi. Grande donc fut leur surprise lorsqu'ils me virent débarquer. Selon l'usage, toujours scrupuleusement observé, tous accoururent pour donner la main à la robe noire. Il faut bien faire attention, dans cette première réunion, de n'oublier personne, et cela sous peine de s'attirer des désagréments. Les mères de famille présentent tous leurs enfants, y compris ceux qui sont nés depuis la dernière visite du Missionnaire. Ces petits chérubins, par leur air souriant, semblent déjà reconnaître celui qui les arrachera au pouvoir de Satan pour en faire les enfants du bon Dieu.

Les sauvages de la baie des Esquimaux sont au nombre de cinquante familles. Ils sont tous baptisés et sont bons chrétiens. Il y a là une chapelle fort pauvre, dont les pièces de charpente à peine dégrossies me font souvent penser à l'étable de Bethléem. Cependant, avec mon petit autel portatif, je puis y dire la messe et même y donner quelquefois la bénédiction du Très Saint-Sacrement. A l'exception de votre très humble serviteur qui, pendant ses moments libres, a peint les portes de son

mieux, cette chapelle n'a reçu de coup de pinceau d'aucun artiste et n'a aucune dorure. Cependant, les sauvages ont trouvé mon travail si beau, qu'ils m'ont supplié de faire lambrisser et peindre tout l'intérieur.

« Comment veux-tu, me disaient-ils, que nous et nos petits enfants surtout nous nous formions une haute idée de la prière dans une chapelle si misérable ? Si elle était plus soignée et ornée de tableaux et d'images, nous comprendrions mieux la prière et nous l'aimerions davantage. »

J'espère que la « Propagation de la Foi » nous continuera son secours et l'augmentera, si c'est possible, afin que je puisse répondre aux pieux désirs de mes gens.

Cette demande d'une chapelle plus convenable, mon Révérend Père, doit vous faire croire à leurs bonnes dispositions. Ils sont, en effet, très empressés à se rendre à tous les exercices de la Mission.

Les petits enfants veulent apprendre à lire à tout prix, afin de pouvoir au plus tôt étudier leur catéchisme et chanter des cantiques. Je ne puis sortir de la chapelle sans rencontrer leurs groupes, d'où s'échappent ces cris : « tohish kotamonan (*enseigne-nous! enseigne-nous!*) ». Cet empressement des petits enfants est certainement de nature à encourager le Missionnaire et à lui faire espérer que sa mission sera encore plus consolante à l'avenir.

Cependant, à tout tableau il y a une ombre. Ce serait trop beau, s'il n'y avait aucune exception à l'empressement des sauvages à venir se confesser et communier pendant le temps de la Mission. Un sauvage se sépare donc des autres et refuse de voir le Missionnaire. Il a été baptisé, il y a une dizaine d'années, mais ayant repris sa deuxième femme, qu'il avait été obligé de laisser pour recevoir le baptême, il dit qu'il a honte de se trouver en face de la robe noire. Il a toujours soin de venir en hiver au poste pour vendre ses peaux d'animaux, et il choisit

cette époque pour ne pas me rencontrer. Ce qu'il y a de plus triste, c'est qu'il a plusieurs enfants adultes qui se trouvent ainsi privés de la grâce du baptême. A part cette unique exception, tous les sauvages comptent pour le plus beau jour de l'année celui de l'arrivée du Missionnaire.

Et cependant, malgré leur amour pour la religion, ils conservent toujours un faible pour leurs superstitions, mêlé à un commencement de bonne volonté de s'en corriger. Comme je les engageais un jour à abandonner ces folles croyances, pour mettre toute leur confiance en Dieu seul, ils me répondirent : « Tout ce que tu nous dis est vrai, nous en sommes bien convaincus, et maintenant que tu es avec nous, nous sommes résolus à faire tout ce que tu nous dis ; mais quand nous serons dans le bois, nous ne pourrons pas résister au mauvais esprit, et nous ferons comme auparavant. Vois-tu, il est très important que nous le consultions ; nos grands-pères l'ont fait, et si nous ne faisons comme eux, nous mourrons tous de faim. » Cet aveu donne la mesure de la force des préjugés et prouve assez évidemment quel fond de superstition ils auront à détruire pour devenir des chrétiens solides.

Les superstitions des Montagnais, vous les connaissez déjà, mon Révérend Père ; il n'est donc pas nécessaire de m'étendre sur ce sujet. Ils tiennent toujours au tambour traditionnel, qu'ils battent avec respect pour avoir de la chance à la chasse. Les enfants ne peuvent jamais le toucher ; seuls les vieillards le battent dans les circonstances solennelles, par exemple, à la naissance d'un enfant, pour qu'il soit bon chasseur, ou en cas de maladie, pour chasser les mauvais esprits qui, suivant eux, entrent dans le corps des malades pour les faire souffrir. Avant de partir pour la chasse, ils font un grand

repas appelé « makushan », destiné à attirer la faveur des esprits, protecteurs des animaux. Une des conditions essentielles d'un bon makushan est que toutes les provisions soient épuisées, quelle que soit l'abondance de la table. Auraient-ils la viande de cinquante cariboux, ils ne devraient pas finir le makushan avant d'avoir tout mangé, sinon l'esprit protecteur des cariboux serait irrité et les chasseurs s'exposeraient ainsi à n'en tuer pas même un seul. Aussi, ces repas durent-ils quelquefois jusqu'à trois ou quatre jours. Le tambour, comme de coutume, doit être battu pendant cette cérémonie, non par le premier venu, mais par un des plus âgés de la tribu, et avec tous les signes d'un grand respect.

Il y a encore à la baie des Esquimaux quelques jongleurs qui prétendent avoir des rapports avec les mauvais esprits, et qui se font forts d'indiquer exactement aux sauvages l'endroit où ils pourront faire une bonne chasse ; mais ils perdent beaucoup de leur influence d'autrefois. Cependant, quand ils sont pressés par la faim, les sauvages ont recours à ces charlatans pour en recevoir des indications. L'un d'eux vint me trouver un jour et me dit : « Je crois bien, mon Père, que c'est le diable qu'il y a dans cette jonglerie-là ; mais presque toujours le jongleur dit vrai ; nous allons là où il nous dit d'aller, et nous trouvons autant de cariboux que nous en voulons. — Le démon, lui répondis-je, a bien donné à manger au premier homme et à la première femme, mais il n'est pas venu prendre leur défense quand le bon Dieu les a chassés du paradis terrestre. Il peut bien aussi vous favoriser à la chasse pour vous mener en enfer. »

Désirant en savoir davantage, je profitai de sa franchise pour le questionner. « Mais enfin, lui dis-je, que font-ils, ces jongleurs ? — Eh bien ! dit-il, ils convoquent

les sauvages et font bâtir une petite cabane avec des pieux réunis en forme de cône, qu'ils enfoncent jusqu'à cinq ou six pieds de profondeur dans la terre. Il n'y a pas de *trick ;* tout le monde travaille et arrange tout bien solidement. Quand tout est bien fini, le jongleur entre dans cette petite tente. Personne ne sait ce qu'il y fait et ce qu'il y murmure. Toujours est-il qu'au bout d'un instant, la cabane commence à tourner en tous sens, et l'on entend dans les airs des sons harmonieux bien plus beaux que la voix de l'homme. Puis le calme se rétablit ; alors le jongleur peut répondre à toutes les question qu'on lui fait. Bien sûr, mon Père, c'est le diable qui aide le jongleur, car il ne peut pas faire cela tout seul. Une fois, les sauvages lui ont demandé de réciter le « Notre Père ». Si c'est le diable, disaient-ils, il ne voudra pas prier ; mais grande fut notre surprise quand nous l'avons entendu réciter le « Notre Père » mieux qu'aucun de nous n'aurait pu le faire. C'est toujours bien difficile à comprendre, ajouta-t-il d'un air interrogatif. » Il est certain, mon Révérend Père, que ces jongleurs font quelquefois des choses étonnantes. Il serait peut-être téméraire d'affirmer que dans tous les cas il y ait entremise du démon, bien que ce soit l'opinion des sauvages. Mais, quelle que soit l'origine de ces prodiges, les conséquences sont certainement immorales et contraires à la foi. Aussi, je fais tout en mon pouvoir pour faire disparaître cette superstition. Heureusement, la plupart se rendent assez facilement aux avis du Missionnaire. Le plus renommé de ces jongleurs a abandonné complètement son triste métier et est devenu un modèle de piété et de ferveur. Sa conversion ne manquera pas de faire impression sur les sauvages et de les amener sérieusement au service du bon Dieu.

Selon votre avis, mon Révérend Père, depuis deux ans

que vous m'avez envoyé en mission chez les sauvages, je me suis efforcé de me rendre apte à ce genre de ministère avec fruit. Pour y réussir et m'y exercer, je lis les *Relations des Jésuites.* Nous retrouvons maintenant chez les Montagnais et les Naskapis les mêmes usages et les mêmes superstitions en honneur chez les sauvages du Canada, il y a trois cents ans. Je puis donc m'autoriser, dans mes recherches, de l'expérience et de la sagesse des premiers Missionnaires, dont le zèle fit des prodiges parmi les tribus sauvages.

Je m'aperçois, mon Révérend Père, que mon rapport a déjà dépassé les bornes d'une correspondance ordinaire ; veuillez cependant me suivre encore un instant chez les Naskapis, sauvages qui me sont d'autant plus chers, qu'ils sont plus abandonnés. Grâce à l'obligeance de M. Fortescue, bourgeois de la Compagnie de la baie d'Hudson, autrefois en charge du poste de Bethsiamits, et aujourd'hui en charge du district de la baie des Esquimaux, homme recommandable, bien connu des Missionnaires pour son exquise politesse et ses bons offices, je m'embarquai, le 8 août, à bord du *Labrador*, steamer appartenant à la Compagnie. La description la plus exacte que je puisse vous faire du trajet de la baie des Esquimaux, à Ungava, se résumera ainsi : « des montagnes et des rochers, des rochers et des montagnes ». Sur la mer, nous apercevons çà et là quelques monceaux de glace, puis un vent froid qui vient siffler à nos oreilles nous fait songer déjà à la température de la fin de novembre.

Nous nous sommes arrêtés deux fois en route pour approvisionner deux postes de la Compagnie : Daris Inlet et Nakvak.

Le 24 août, fête de Saint-Barthélemy, nous arrivons à Ungava. En me voyant débarquer tous les sauvages ac-

courent pour me serrer la main. « Que nous sommes contents de te voir, me disent-ils ; il y a deux malades qui se meurent, tu vas les baptiser pour qu'ils puissent aller au ciel. » Un bon vieillard se présente avec sa vieille femme et me dit : « Je n'ai jamais pu rencontrer la robe noire, mais j'en ai bien entendu parler. J'ai eu peur de mourir et ayant appris que le baptême est nécessaire pour aller au ciel, je me suis fait baptiser par les sauvages ; mais tu vas me baptiser encore, toi ; ce sera plus sûr. »

Il fallut me résigner à écouter le long récit de tout ce qui s'était passé depuis la visite du R. P. Lacasse. Comme ils me parlaient de leurs morts, je leur demandai s'ils avaient un cimetière. « Oui, dirent-ils, c'est le petit monsieur religieux, *aiamie Otsimash* (P. Lacasse), qui nous l'a fait ; viens le voir. » Après avoir tourné une colline, nous arrivons à un petit banc de sable. Quelques petites croix en bois non travaillé et sans inscriptions indiquent les places des tombes. Ils m'arrêtent devant chacune, en me donnant le nom du mort, et en ayant toujours soin d'ajouter : « il était baptisé ». « Eh bien ! leur dis-je, prions ensemble pour les morts. » Tout le monde se met à genoux et je récite le Notauivran (*Pater*) et Mari stata mishkatin (*Ave*) ; mais personne ne peut répondre. « Ne savez-vous pas ces prières ? leur dis-je. — Nous les avons déjà entendues, mais nous les avons oubliées. — Eh bien ! écoutez bien, je vais vous les enseigner de nouveau. Commencez d'abord par bien faire le signe de la croix ; regardez-moi et faites comme moi. » Tous me suivent des yeux et imitent mes signes. Tout va bien jusqu'à Kamilomanitoot (et Spiritus sancti) ; mais là se présente une difficulté à laquelle je n'aurais jamais pensé. C'est que, me trouvant en face d'eux, ce qui était la gauche pour moi était la droite pour eux, et que suivant le mouvement de

ma main qui allait se poser sur mon épaule gauche, ils posaient la leur sur l'épaule droite. Il fallut donc me tourner comme eux en me mettant un peu de côté de manière à être vu et à ce que leurs signes fussent la reproduction des miens. Je leur chantai aussi quelques cantiques. En reconnaissant les airs ils s'exclamaient : « Ah ! c'est le P. ARNAUD qui nous a enseigné celui-ci ; c'est le P. BABEL qui nous a montré celui-là, mais nous avons tout oublié, tu nous les enseigneras encore. » Dès demain, leur dis-je, je commencerai tout de bon, déjà le soleil est bien bas, je vais vous laisser pour ce soir ; demain matin je dirai la messe, préparez-vous à bien recevoir Jésus dans votre camp. A la parole du prêtre il descendra du ciel et viendra reposer sur l'autel pour vous bénir et vous donner ses grâces. « Tapu usham mishkateltakon usham ni shutshiikonan Jeshus. » (Certainement que c'est étonnant comme Jésus nous aime), disent-ils ravis d'admiration.

Mais il faut préparer une maison pour notre hôte divin. M. Mackenzie, bourgeois du poste, me rend la chose facile par sa prévenance et sa bonté. Il met à ma disposition le plus grand hangar du poste, me prête le plus beau drap rouge du magasin et envoie deux hommes pour m'aider à orner la chapelle. En un tour de main tout est prêt. J'installe bien solidement mon petit autel portatif sur deux tonnes recouvertes d'un drap blanc, et déjà tout le monde trouve cela beau. Je commence à me revêtir des ornements sacerdotaux. Quel silence ! Quel étonnement ! Tout ravit ces pauvres Naskapis. Ils regardent tout : l'aube, le cordon, le manipule, l'étole, avec de grands yeux ébahis. La chasuble surtout leur inspire du respect et de la vénération. Aucune cérémonie n'échappe à leurs regards attentifs. Voilà, me disais-je avec bonheur, des âmes naturellement chrétiennes et bien dispo-

sées à entendre la parole de Dieu. Cet empressement et cette attention se sont maintenus pendant toute la mission. Je les réunissais quatre fois par jour pour leur apprendre les prières, le catéchisme et le chant des cantiques. Quand je leur demandais s'ils étaient fatigués, ils me répondaient vivement : « Mauts, mauts usham meste miluao, nan. » (Non, que c'est beau !). Et pourtant je les gardais généralement une heure et demie chaque fois.

Dans mes moments libres, j'allai instruire en particulier deux malades adultes pour les préparer au baptême, qu'ils reçurent avec tous les signes d'une foi vive. Ils sont probablement morts maintenant, et remercient le bon Dieu de leur avoir envoyé la robe noire juste à temps pour leur ouvrir les portes du ciel. J'ai baptisé en tout 19 adultes et 13 enfants, dont quelques-uns atteignaient l'âge de six à sept ans. Après avoir arraché ces enfants des bois au pouvoir de Satan pour les donner au bon Dieu, j'éprouve les sentiments exprimés ainsi par les premiers missionnaires jésuites du Canada : « La joie qu'on a, disaient-ils, quand on a baptisé un sauvage qui meurt peu après, et qui s'envole droit au ciel pour devenir un ange, est certainement une joie qui surpasse tout ce qu'on peut imaginer ; on ne se souvient plus de la mer, ni du mal de mer, ni de l'horreur des tempêtes passées ; on voudrait avec les souffrances de dix mille tempêtes pouvoir aider à sauver une âme, puisque Jésus-Christ pour une seule âme aurait volontiers répandu tout son précieux sang. »

Après avoir été témoin de l'empressement de ces pauvres sauvages à écouter la parole de Dieu, je ne puis m'en pêcher de les aimer et je désire me dévouer à leur salut éternel autant que la sainte obéissance me le permettra. Comme ils ne m'attendaient pas cette année, je n'en ai vu qu'une bien faible partie, mais, d'après les in-

formations recueillies, j'aurai, à ce qu'il paraît, à Ungava, un troupeau plus de deux fois plus nombreux qu'à la baie des Esquimaux. Ils m'ont demandé de leur bâtir une chapelle où ils pourraient se réunir tous les étés pour les exercices de la mission. Il s'agit de décider quel en sera l'emplacement.

Depuis que les Naskapis ont abandonné les postes de traite dans l'intérieur des terres, il y a une dizaine d'années, ils ont mené une vie errante. De là, pour le missionnaire, la difficulté de les instruire. L'hiver dernier encore, une vingtaine de familles sont allées vendre leurs pelleteries chez les frères Moraves, missionnaires protestants des Esquimaux du Labrador. Le bourgeois de la Compagnie, actuellement en charge de Ungava, espère pouvoir les réunir en établissant un nouveau poste au centre de leurs terres de chasse. Le poste de Ungava convient certainement mieux à la manière de vivre des Esquimaux, mettant toujours leurs délices à avoir des cabanes de glace et à manger la chair crue du loup-marin, qu'aux Naskapis, qui aiment la forêt. Le terrain est rocailleux et ne produit que quelques petits sapins, dont les pauvres femmes vont ramasser les branches jusqu'à un mille pour se chauffer et faire cuire leurs aliments. Cependant, malgré ces désavantages, les Naskapis, toujours avides, paraissent portés à laisser leurs terres de chasse pour venir passer l'été sur les côtes. J'espère les réunir tous l'année prochaine pour les consulter et voir ce qu'il y a de mieux à faire. Je recommande cette mission à vos ferventes prières. Puissent tous ces sauvages connaître les vérités de notre sainte religion et être baptisés bientôt !

Votre tout dévoué et respectueux enfant en N.-S. et M. I.

Désiré Fafard, o. m. i.

LETTRE DU R. P. BABEL.

Bethsiamits, le 17 décembre 1881.

Mon Révérend Père,

Le 29 du mois de mai dernier, M. Boucher, agent des sauvages, ayant frêté un bateau pour visiter la côte, je profitai de l'offre qui me fut faite de m'embarquer avec lui. L'occasion ne pouvait être meilleure, car nous devions l'un et l'autre explorer les mêmes contrées. En me recevant à bord du *Marquis de Lorne* — c'est le nom du bateau — le capitaine Warren me dit : « Soyez le bien venu comme passager, et surtout comme pilote. Je ne connais la côte que jusqu'à Moisle ; je compte donc sur vous pour le reste de la route. — Je veux bien, lui dis-je, vous faire part de la connaissance que j'ai acquise de la côte par suite de mes nombreux voyages ; mais je ne puis accepter la responsabilité du bâtiment. Autrefois, j'étais passager, et, en visitant les havres, j'ai bien pu ne pas tout observer. Mais aujourd'hui, que vous me déclarez capitaine adjoint, je veux bien vous aider ; nous mettrons nos lumières en commun ; toutefois, restez le chef. »

Les vents contraires nous obligèrent de passer la première nuit au large, malgré la résolution que nous avions prise de nous abriter chaque soir dans un havre. *Le Marquis de Lorne* est un excellent voilier, mais la brise était faible. Le lendemain, nous mouillions à la baie Godboud, où M. Boucher devait déposer des sacs de semence et de patates. Je profitai de ce court moment d'arrêt pour entendre les confessions de quelques bonnes vieilles femmes ; les hommes étaient encore absents et occupés à la chasse.

Le 1er juin, nous repartions, et, poussés par une brise légère venue des gorges des montagnes, nous filâmes

vers la Pointe-des-Monts. Le gardien du phare de l'île aux Œufs, avec qui M. Boucher avait une petite affaire à traiter, nous reçut, comme il le fait toujours, avec les marques de la plus grande bienveillance ; puis nous continuâmes vers le havre des Cawee, 15 milles plus bas. L'île des Cawee est un magnifique bloc de la plus belle pierre du Labrador. Je m'étonne qu'avec les facilités d'embarquement que l'on a, on ne vienne pas s'approvisionner ici de matériaux de constructions, dont la beauté et la solidité l'emportent de beaucoup sur ceux que l'on peut trouver ailleurs. Mais, n'étant pas architecte, je n'ai pas à m'arrêter à cette observation. Continuons.

Le lendemain, 2 juin, à la baie des Sept-Iles, je trouvai douze familles sauvages réunies autour de la chapelle. Les vents contraires nous ayant retenus là trois jours, j'en profitai pour faire faire les Pâques à tous mes gens. Des Sept-Iles à Mingan, la distance est trop longue et la mer trop houleuse pour que les goélettes puissent faire d'une traite la traversée, à moins que le vent ne soit très favorable. Le 5 juin, nous descendîmes donc à la rivière Moisle, et nous prîmes notre mouillage près de cinq goélettes qui attendaient comme nous la marée montante. C'est là que j'appréciai l'avantage d'avoir un bon voilier. *Le Marquis de Lorne* seul franchit la barre et alla jeter son ancre dans la rivière.

Le capitaine, arrivé là, se trouvait au terme de ses connaissances géographiques. Il me passa donc le commandement, dans les conditions de notre convention verbale. Nous partîmes de bonne heure le lendemain matin, profitant des vents soufflant de la terre. Mon désir était d'arriver le jour même à Mingan, à 90 milles plus loin. *Le Marquis de Lorne* se comporta bien à la mer, et, malgré un accident dans la mâture, à cinq heures

du soir nous abordions en face de la chapelle de Mingan.

Le Missionnaire est toujours bien reçu dans la famille de M. B. Scott. Il est, il est vrai, protestant ; mais sa femme et ses enfants sont catholiques. J'avais à peine mis le pied sur la grève, que déjà tout son petit monde était suspendu à ma soutane, la tirant en tous sens. Je ne rencontrai à ce poste qu'une dizaine de sauvages ; les autres étaient disséminés à la poursuite du gibier et du loup marin.

Le lendemain, nous partîmes pour la pointe aux Esquimaux, à 18 milles plus bas. M. Will. Scott, qui devait se rendre à la Romaine, partit avant nous sur une jolie petite goélette qui, d'après lui, devait devancer de beaucoup notre bateau, maltraité par la mer. Il n'en fut rien, car, malgré l'avance qu'il avait prise, nous l'eûmes bientôt rejoint. Les deux bâtiments voyagèrent alors de conserve, et, sans efforts, nous pûmes faire la conversation d'un bord à l'autre. Mais, sur le soir, nous dépassâmes de beaucoup la goélette, et, le lendemain, il en fut de même. Nos gens riaient de bon cœur de voir le petit bâtiment, si fier et si coquet, distancé par *le Marquis de Lorne.*

La Romaine était le *terminus* de mon voyage. Il ne nous restait que 75 milles à faire. Mais nous eûmes à lutter contre une forte brise et à naviguer prudemment au milieu de brumes épaisses. Nous fîmes donc relâche en face des débris de notre pauvre chapelle sauvage d'Etamamin, qu'on nous a prise il y a quelques années pour la donner aux Canadiens, lesquels n'avaient pas donné un centime pour la bâtir. Si cette chapelle existait encore, nous n'aurions pas besoin de bâtir à la Romaine. Mais oublions ces souvenirs.

Nous repartîmes le lendemain et nous achevâmes les 30 milles qui restaient à faire. Les sauvages, avertis la veille, envoyèrent une berge à notre rencontre. Tous les sauvages de Saint-Augustin, Masknavo, et aussi une par-

tie de ceux de Natashkuan, au nombre de soixante et dix familles, m'attendaient sur la grève, tandis que les jeunes gens, perchés sur un rocher, brûlaient leur poudre en mon honneur. Je ne savais comment aborder ces braves gens ; l'année précédente, en effet, je leur avais promis une chapelle, et je n'en avais pas encore pour les recevoir.

J'expliquai l'affaire de mon mieux et je m'occupai aussitôt de trouver un local pour les exercices de la mission. Les sauvages déjà avaient tout prévu et avaient obtenu la cession d'une vieille maison abandonnée, à deux milles plus à l'Est. Je m'y rendis immédiatement et la fis nettoyer. Elle put contenir les trois quarts de mon monde ; tous les coins et recoins furent utilisés ; les petits enfants fnrent placés au grenier, les auditeurs entassés de tous côtés. Tous ne pouvaient me voir, mais tous pouvaient m'entendre, suivre la messe et chanter les cantiques à l'unisson. On était loin d'être à l'aise, moi surtout, et cependant ce misérable hangar était une fortune dans le complet abandon de ces lieux. Je fus content de mes sauvages. Ils sont bons, simples et dociles, et l'on ne trouve pas parmi eux de ces avocats et bavards qui sont la peste des missions sauvages. Leur pauvreté est grande, à tel point, que la plupart d'entre eux n'ont pas même un canot.

Le 22, je terminai la mission par la bénédiction des mariages. Puis, en compagnie de M. Boucher et d'un sauvage, j'explorai tout le voisinage pour choisir et délimiter l'emplacement de la future chapelle. De retour au bateau, je vis venir à moi un bon sauvage qui demandait à se marier. C'était notre chef, Charles Lafontaine. Comme il avait fait sa mission, lui et sa fiancée, la cérémonie de leur mariage se fit promptement. *Le Marquis de Lorne* hissait son pavillon, et nous tirions quelques coups de

fusil pour faire plaisir aux époux, entre lesquels la différence d'âge n'était que de cinquante ans. Mais, comme il s'agissait du chef des Mamismuts, nous ne crûmes pas trop faire pour honorer son autorité.

Ce fut le 27 que j'arrivai à Mingan, après avoir fait plusieurs stations sur la côte. Je trouvai là tous les sauvages réunis, à l'exception de quelques groupes qui arrivèrent trois jours après dans trois berges. Je restai parmi eux jusqu'au 8 juillet, entouré de cinquante familles campées près de ma chapelle. Depuis le jour de l'arrivée jusqu'à celui du départ, le travail commença à quatre heures du matin pour ne finir qu'à neuf heures du soir; c'est assez dire que les exercices de la mission furent bien suivis. Il fallut faire en quelques jours l'ouvrage d'une année. Il y eut à ce poste deux cent dix-neuf communions.

Pendant mon séjour, ma pauvre chapelle courut un grand danger. Les bois étaient en feu dans le voisinage. Je commandai aux sauvages de couper un demi-arpent de bois autour de notre petite église, afin de l'isoler de l'incendie. Comme le feu dura plusieurs jours, je dus partir avant que ses ravages eussent cessé, mais avec l'assurance que toutes les mesures de prudence étaient prises, et aussi avec la promesse de mes sauvages de ne pas quitter le poste tant que le danger ne serait pas complètement écarté. Le feu s'arrêta enfin sans détruire notre église, il respecta même la croix plantée au milieu des bois, et se contenta de la caresser de ses flammes à moitié éteintes. Depuis ce moment, ce signe de salut nous est encore plus cher. C'est au pied de cette croix que nos sauvages viennent faire leur pénitence après la confession. Croix et chapelle, serrées de si près par le feu, furent préservées, et nous bénissons Dieu, qui n'a pas permis que ces témoins de nos peines et de nos larmes disparussent.

Au dernier poste que je visitai, je rencontrai soixante-sept familles ; le chiffre des communions fut de deux cent vingt-trois. Mais un accident vint troubler la mission. Le commandant de notre bateau, le capitaine Warren, devint fou furieux. Nous fûmes obligés de l'attacher et de faire venir, pour le surveiller, son beau-frère, occupé à la pêche à Moisle. On l'embarqua ensuite pour Québec.

Pendant ce voyage, tant à l'aller qu'au retour, j'ai béni six mariages, fait vingt-neuf baptêmes et donné près de six cents communions.

Le 24 juillet je rentrai à Bethsiamits, assez à temps pour y rencontrer Mgr l'évêque de Chicoutimi, qui partit quelques heures après pour Rimouski.

Agréez, etc.

L. Babel, o. m. i.

RÉSIDENCE DE MATTAWAN.

Nous publions ici une lettre déjà ancienne du R. P. Amyot, adressée au R. P. Boisramé, maître des novices à Notre-Dame-des-Anges, Lachine (Ile de Montréal). La résidence de Mattawan, fondée en 1878, est sur la route d'Ottawa à Témiskaming, dans la direction du nord.

Mattawan, le 18 février 1880.

Révérend et bien cher Père Boisramé,

« Depuis ma dernière lettre datée du lac Saint-Patrice, nous avons parcouru la rivière des Moines dans toute sa longueur. Nous avons poussé jusqu'à quelques milles seulement des forts de la Baie d'Hudson, et d'une tribu sauvage, appelée Têtes de Boule, évangélisée tous les ans

par notre bon et courageux père GUÉGUIN. Nous avons rencontré sur notre chemin deux camps sauvages, situés sur le bord d'un grand lac de trente milles de long. Quel spectacle s'offrit là à nos regards! Quelques écorces de bouleau grossièrement assemblées forment une espèce de tente, ouverte par le haut pour permettre à la fumée de s'échapper. Un lambeau de couverture sert de porte à cette misérable hutte. Un feu à moitié éteint en occupe le milieu. Un homme basané, aux cheveux touffus et longs, est là occupé à faire des raquettes. Autour de lui sont assis sur la neige, recouverte de quelques branches de sapin, une pauvre femme et quelques petits enfants à moitié vêtus. Je fus ému jusqu'aux larmes à la vue de cette excessive pauvreté. Les habitants de la hutte, depuis deux jours, n'avaient eu pour toute nourriture entre tous qu'un lièvre maigre et décharné.

Je pensai alors à notre cher noviciat qui, tout en étant pauvre, ne manque pas du nécessaire. Quelle différence entre nous et ces pauvres sauvages! Mais aux larmes de compassion se joignirent bientôt des larmes de joie. Ces pauvres enfants étaient catholiques. Des chapelets, des croix ornaient leurs cous. La mère avait un livre de prières et de cantiques et instruisait ses enfants. J'en baptisai un qui fut appelé Joseph. Ces bons sauvages étaient heureux de notre visite. Après leur avoir fait baiser ma croix de Missionnaire et leur avoir donné une petite médaille, je m'éloignai, emportant un pénible mais consolant souvenir.

Nous en sommes à notre vingt-sixième chantier. La mission va toujours bien, au spirituel. Nous avons évangélisé récemment deux familles. J'ai exercé dans cette circonstance mon habileté comme sacristain à préparer un joli petit autel avec des draps blancs et des branches de sapin. Il y avait là seize personnes, toutes bien en-

chantées de la petite fête qu'on leur donnait. C'était le dimanche : nous avons dit deux messes, pendant lesquelles nous avons chanté en français, en anglais et en sauvage. Enfin nous sommes descendus aux deux Joachims. Aussitôt arrivés, nous nous rendons au post-office. Quelle ne fut pas notre joie en recevant des lettres du Noviciat ! Tout en continuant notre route nous fîmes la lecture de ces missives et nous éprouvâmes une demi-heure de vrai bonheur, surtout moi, à lire, mon bien cher Père Boisramé, les nouvelles si consolantes, si intéressantes que vous nous donnez du Noviciat et d'ailleurs. Vous ne pouvez vous faire une idée du plaisir que l'on éprouve à recevoir des lettres, quand on a été privé de toutes nouvelles depuis longtemps.

La Providence, qui nous traite en enfants gâtés, a arrangé les choses de telle manière que nous avons pu arriver à Matawan la veille du 17 février. En route, nous avons rencontré le frère Moffet, de Témiskaming, qui s'en allait chercher une charge de provisions à Pembroke. Nous sommes arrivés à Matawan à sept heures du soir. Le Révérend et bon Père Déléage nous a reçus à bras ouverts. Nous soupons, parlons et dormons comme des rois. Le lendemain matin, nous saluons l'aurore d'un beau jour de fête, jour où tous nos frères sont réunis autour des autels. Nous pensions trouver à Matawan le R. P. Pian et les RR. PP. Nedelec et Mourier. Mais le premier est reparti pour Témiskaming avec frère Verret il y a deux jours, et les derniers sont dans les chantiers. N'importe, le R. P. Déléage veut nous donner une petite fête, quoique nous ne soyons que trois. Le Saint-Sacrement est exposé après que la petite cloche de la chapelle a invité par son joyeux carillon les fidèles à se joindre à nous. Les sons de l'harmonium soutiennent les voix des Sœurs et des

chantres. Le R. P. Déléage préside à la cérémonie, nous adresse quelques paroles pleines de cœur et de piété et nous venons, en union avec tous nos frères de la congrégation, renouveler nos promesses ; puis nous chantons le *Te Deum.* Quelle scène touchante ! Ce fut un vrai jour de bonheur et de repos. Grand gala au dîner. Les bonnes Sœurs de l'hôpital ne savent que faire pour nous faire plaisir. Nous nous reposons le 17 et le 18 février. Il pleut à verse aujourd'hui 18 ; impossible de partir. Nous en profitons pour réparer nos forces et nos filets brisés. Nous faisons, aidés des Sœurs, douze douzaines de scapulaires destinés à nos chers sauvages. Nous réparons nos vêtements, nous allons visiter l'école, le village, la famille Timmens, famille amie des Pères, qui nous invite à dîner. Il n'y a pas que nous à profiter du repos ; nos chevaux, eux aussi, exténués de fatigue, emploient à se reposer les moments de halte passés ici. Nous partirons demain 19 février pour le lac des Cèdres, la Pettawawe et le Nipissing, pour redescendre la rivière en faisant des chantiers. Je pense que nous finirons dans une quinzaine de jours. Priez toujours pour nous. Mon passage à Matawan me rappelle la tristesse de celui de 1878, lors de la mort du cher père Reboul. J'ai voulu revoir aujourd'hui la chambre où j'ai reçu son dernier soupir, où j'ai aidé à l'ensevelir. Que de tristes souvenirs se pressent dans ma mémoire! Que la vie, que la mort sont incompréhensibles! A propos de la mort, je vous dirai que j'ai failli disparaître sous la glace d'un lac, il y a quelque temps, pendant une excursion en raquettes avec un forman. La glace s'est brisée sous mes pieds et je ne sais par quel prodige je n'ai pas enfoncé.

Adieu, mon Révérend Père, je suis votre tout dévoué et respectueux frère en J. et M. I.

A. A. Amyot, o. m. i.

VICARIAT DE NATAL.

LETTRE DU RÉVÉREND PÈRE BAUDRY.

La lettre suivante fait connaître la mission de Saint-François-Xavier au Bluff, falaise de Port-Natal, à l'entrée de la baie. Ce rapport est de nature à intéresser nos lecteurs, et il complète fort bien les longs détails donnés dans le numéro précédent des *Annales* sur nos missions africaines :

Saint-François-Xavier, Le Bluff, le 21 février 1882.

MON RÉVÉREND ET BIEN AIMÉ PÈRE,

Désormais, le Missionnaire venant d'Europe, qui du pont du steamer contemple avec tant d'émotion et de joie les magnifiques et fertiles côtes de Natal, toujours si riantes sous leur manteau de verdure, n'aura plus à déplorer l'absence d'une mission pour les noirs de ces parages, ni à émettre le désir de voir une chapelle s'élever sur ce rivage africain, comme l'indice du règne de Jésus-Christ. Ce désir si ardent, émis, j'en suis sûr, par les premiers Missionnaires qui ont côtoyé ce cher rivage de Natal, et renouvelé par tous ceux qui les ont suivis, est réalisé. La mission existe aujourd'hui, et les apôtres que le bon Dieu voudra bien envoyer dans ces pays pourront désormais apercevoir cette chapelle sur le sommet de la colline qui domine la ville de Durban et qui porte le nom de *Bluff*. La croix est debout maintenant sur ce point élevé. Notre sainte religion est, à l'heure présente, connue, aimée et pratiquée par des noirs qui, naguère encore, étaient assis à l'ombre de la mort et plongés dans les ténèbres du paganisme.

Connaissant l'intérêt que vous portez à ces sortes d'œuvres, je me hasarde à vous faire un petit récit de l'établissement de la mission de Saint-François-Xavier et à vous initier à ses origines, comme aussi à vous faire connaître les espérances qu'elle nous donne. La divine Providence a joué un rôle bien marqué dans la fondation de cette mission, et je lui suis bien reconnaissant de m'avoir choisi pour lui servir d'instrument.

Après Dieu, c'est un noir nommé Saturnino qui a le plus contribué à la formation de cette mission ; aussi je tiens à vous faire son histoire.

Saturnino est un natif de Vibo, petit village de la côte du Mozambique. Il fut baptisé par le colon portugais pour lequel son père travaillait. Les Portugais ont coutume, en effet, de donner le sacrement de baptême, du consentement des parents, à tous les enfants qui naissent sur leurs propriétés. Souvent, la grâce du saint baptême agit d'une manière efficace et extraordinaire sur les âmes de ces enfants, comme ce fut le cas pour Saturnino et plusieurs autres qui sont fixés à la mission de Saint-François-Xavier. Bien jeune encore, Saturnino quitta le toit paternel pour aller chercher du travail. La Providence dirigea ses pas vers Inhambane, où il fut reçu comme serviteur par le prêtre portugais chargé de cette mission.

Ce prêtre ne tarda pas à découvrir un trésor dans la personne de l'adolescent que Dieu lui avait envoyé. Il instruisit Saturnino, lui apprit à lire et à écrire ; il lui enseigna aussi la science, bien plus précieuse encore, de notre sainte religion. Les heureuses dispositions du néophyte répondirent au zèle de son maître, qui le prit pour son sacristain. Saturnino resta trois ans chez ce prêtre, à Inhambane, et il y aurait peut-être fixé sa résidence si la fièvre ne l'avait obligé à quitter le pays.

D'Inhambane, Saturnino vint à Natal, pays qu'on lui avait recommandé pour sa santé. Il se fixa sur la rive droite de la baie, où il commença la petite culture et la pêche, qui lui fournirent les moyens de subsister.

A Natal, Saturnino n'oublia pas l'église. Chaque fois que la marée lui en donnait la facilité, il venait à la messe à Durban. C'est là que j'ai fait sa connaissance et que j'ai été plus d'une fois édifié par sa piété simple, sa modestie et son recueillement religieux.

Peu à peu, plusieurs familles du Mozambique se fixèrent auprès de lui pour se livrer aux mêmes travaux. Saturnino commença dès lors à exercer son influence religieuse sur ces cœurs, souvent corrompus, mais cependant attirés intérieurement à notre sainte religion. Parlant assez bien le portugais, il se mit à le leur apprendre, et comme il n'avait que des livres religieux : la sainte Bible, le catéchisme et un livre de piété, il leur enseigna les premières notions de la vraie foi. Il parvint ainsi à convertir quatre de ces infidèles, que le P. Sabon baptisa successivement. Plus tard, il en prépara cinq autres, auxquels j'eus le bonheur de conférer le saint baptême, le jour du samedi saint, en 1878.

Son zèle attira notre attention, et un jour, sur ses instances, j'allai faire la visite des nouveaux convertis. Je renonce à dépeindre l'impression que me fit cette tournée d'observation. J'avais à peine quitté le bateau et mis pied à terre, que les sons d'une cloche frappèrent mon oreille. Comme il était à peu près midi, je pensais que c'était la cloche de quelque fermier anglais appelant les hommes à leur repas. Cependant, la sonnerie ne cessait pas et semblait redoubler d'intensité au fur et à mesure que j'approchais. Quand j'eus gravi une partie de la colline, j'eus l'explication de l'énigme. Un des noirs était perché sur un arbre, d'où il agitait sa cloche. Au

pied de l'arbre se trouvait un groupe d'environ quinze hommes; un peu plus loin, un groupe de sept ou huit femmes. C'étaient les chrétiens et les catéchumènes qui attendaient mon arrivée. La joie qui rayonnait sur leur visage me disait suffisamment le bonheur que ma visite allait leur procurer.

A mon approche, sur un signal donné par Saturnino, tous se mirent à genoux, chrétiens et païens, confondus ensemble dans un même sentiment de piété. Avec une joie accompagnée d'une émotion bien vive, je fis le signe de croix sur ces têtes inclinées et implorai sur elles les bénédictions d'en haut. Je priai le Père des éternelles Lumières d'éclairer ces esprits encore ignorants, d'ouvrir le trésor de ses grâces et de les répandre avec abondance sur ce petit noyau de chrétiens et de catéchumènes.

Cette première bénédiction reçue, tous se relevèrent joyeux et contents, et, ensemble, nous prîmes le chemin de la chapelle. Vous dépeindrai-je cette chapelle? Figurez-vous une pièce d'environ huit pieds carrés, avec une toute petite porte et une étroite lucarne. Le toit, l'enceinte, tout est en chaume. L'autel est formé de deux planches mal jointes et recouvertes de papier. Une paire de chandeliers, de forme différente et de grandeur inégale, garnis de bougies à moitié brûlées, mais dont l'extrémité inférieure était recouverte de papier découpé; au milieu de l'autel, sur un petit escabeau formant gradin, un crucifix dont je leur avais fait cadeau ; derrière le crucifix des images pieuses, à moitié dévorées par les insectes, telle est à peu près la chapelle où ces braves gens se réunissaient tous les dimanches, quand ils ne pouvaient venir en ville pour assister à la messe, et tous les vendredis, jour qu'ils avaient choisi pour leurs dévotions.

Comme je me trouvais là en qualité de simple visiteur, je me contentai d'assister en silence à leurs cérémonies, dont je ne connaissais pas le programme. Saturnino présida et commença par le chapelet, qu'il dit en portugais. Tous répétèrent le *Credo* mot à mot après lui, et ainsi du *Pater*. Mais tous récitèrent la seconde partie de l'*Ave, Maria* sans avoir besoin de son secours. Le chapelet fut suivi de plusieurs autres prières. La foi de ces bons noirs, leur piété, leur recueillement dans cette pauvre chapelle ne me trouvèrent point témoin impassible. Bien souvent, je sentis des frémissements d'émotion dans mon âme, et, le dirai-je ? de grosses larmes d'une joie indicible me remplissaient les yeux.

Les prières finies, je leur adressai quelques mots qui furent fidèlement interprétés par Saturnino. Je leur témoignai ma surprise et ma satisfaction de ce que j'avais vu. Je les encourageai à continuer à prier et à apprendre à connaître le bon Dieu. Je leur promis aussi de m'occuper d'eux d'une manière toute spéciale. Cette promesse ne me coûtait guère, car ces braves noirs avaient complètement gagné mon cœur.

Comme j'étais venu pour me rendre compte des choses, je voulus faire cette visite en règle et la rendre aussi complète que possible. J'annonçai donc que j'allais visiter chacune de leurs cases, afin de les bénir.

Nous nous mîmes en marche à travers leurs champs de maïs et de patates. Inutile de dire que je trouvai tous les signes de la pauvreté dans leurs huttes, dont les unes étaient à peine couvertes et les autres mal fermées. Ils étaient néanmoins contents de leur sort et ne se plaignaient pas. La visite dura environ deux heures, car leurs cases étaient échelonnées sur les deux versants du Bluff. En allant d'une case à l'autre, je rencontrai dans la plaine environ une douzaine de travailleurs occupés

aux champs. Saturnino m'apprit qu'ils étaient tous païens. Je les priai d'interrompre leurs travaux pour un instant et les réunis dans une maison en voie de construction. Je leur parlai de mon mieux des avantages de la religion et les engageai à suivre l'exemple des chrétiens qui m'accompagnaient. A la fin, voulant sonder leurs dispositions, je leur dis : « Que tous ceux qui désirent devenir chrétiens viennent se placer à ma droite. » Tous, à l'exception d'un seul, se levèrent et vinrent se ranger à ma droite. Ces onze sont aujourd'hui bons chrétiens. Le douzième, hélas! a préféré le culte de Bacchus à celui de notre divin Sauveur et l'esclavage du démon à la liberté des enfants de Dieu.

La visite achevée, on m'invita à prendre part à un modeste repas préparé en mon honneur. Je ne m'attendais pas à être traité aussi bien, et, sans essayer d'énumérer le menu de ce premier repas sur le Bluff, qu'il suffise de dire que, bien des fois depuis ce jour-là, j'ai fait plus maigre chère.

Une chose cependant m'attrista dans cette visite, si consolante à bien des points de vue. Ce furent les dispositions des femmes. Presque toutes étaient païennes, et, quand je leur demandai si elles ne désiraient pas se faire instruire, afin de recevoir le baptême et de se marier chrétiennement, elles me répondirent que non ; elles préféraient vivre comme par le passé, afin de pouvoir quitter leurs maris s'ils continuaient à les battre. A une pareille détermination, il n'y avait qu'une chose à opposer : engager les hommes à respecter la faiblesse de leurs femmes et à les regarder, non plus comme des esclaves, mais bien comme des êtres semblables à eux. Mes avis ne furent pas inutiles.

Sur ces entrefaites, la marée, qui s'était retirée pendant ma visite, commençait à remonter. Tous ensemble,

nous nous acheminâmes de nouveau vers le petit oratoire, où nous priâmes pendant quelques minutes. Je bénis ces bonnes gens une dernière fois, puis je pris congé d'eux pour reprendre le sentier étroit qui conduit à la baie, et tous voulurent m'accompagner jusqu'au bateau.

Quatre rameurs vigoureux nous firent traverser la baie en moins d'une heure et demie. Je quittai le Bluff avec l'espoir d'y revenir bientôt, mais surtout avec la résolution bien arrêtée de mettre tout en œuvre pour fonder une mission parmi ces indigènes.

Mon temps fut bien employé. Dès le lendemain, j'envoyais à Monseigneur un récit abrégé de ma visite. Sa réponse ne se fit pas attendre. Il me conseilla de voir les différents propriétaires du Bluff et d'acquérir un petit morceau de terre, pour y élever une chapelle convenable. Quelques jours plus tard, Sa Grandeur venait à Durban. Le dimanche, après la messe, tous les noirs du Bluff, au nombre de vingt-huit, vinrent trouver l'évêque pour lui demander sa bénédiction et le prier de leur donner un prêtre. C'était beaucoup demander, et, dans la pénurie actuelle de sujets, la chose était absolument impossible. Sa Grandeur leur promit une chapelle et la visite du prêtre de temps à autre.

Je ne sais si Monseigneur eut alors une inspiration d'en haut, mais il m'a souvent répété depuis que, ce jour-là, il conçut l'idée d'une belle mission parmi les noirs, aux portes de Durban.

Le projet d'acheter un petit morceau de terre pour y élever une chapelle ne réussit pas. Les propriétaires, sans doute par une permission de la divine Providence, ne voulurent pas se déposséder d'un si petit lot. L'un d'eux me dit : « Pourquoi n'achetez-vous pas une vaste étendue de terre pour y établir vos gens, qui vous en

payeront la rente ? » C'était une idée à laquelle je n'avais pas songé. Je consultai les quelques chrétiens qui m'accompagnaient. Ils virent tout de suite dans cet arrangement un avenir pour leurs familles, et le moyen d'avoir un champ commun où ils pourraient reposer en paix après leur mort. « C'est bien là ce que nous désirons, me répondirent-ils , nous n'avons point l'intention de quitter le pays, mais nous voulons nous fixer ici tout près de l'église, avoir une école où nos enfants apprendront à connaître Dieu, et un cimetière au milieu de nos cases où nous pourrons dormir en paix. »

Sur le coteau qui s'étend de la plaine jusqu'au rivage de la mer se trouvait un lot de quarante-huit acres (environ vingt-cinq hectares). J'allai le visiter avec le propriétaire. J'y trouvai des sites charmants, avec des vues admirables sur l'Océan. On ne pouvait rien trouver de mieux pour réunir l'agréable à l'utile; je résolus d'en faire l'acquisition et d'y fonder la mission future.

Le diable, il fallait s'y attendre, commença à susciter des difficultés. Parmi les gens qui nous avaient accompagnés sur ce terrain, se trouvait un protestant , le principal soutien de la petite mission protestante, déjà établie sur l'autre versant du Bluff. Il essaya secrètement d'indisposer les catholiques contre nous en discréditant ce nouveau terrain : selon lui, « il se trouvait trop loin de la baie, trop loin de l'eau, trop écarté de toute habitation, etc. Il vaudrait bien mieux s'établir d'un autre côté, à l'extrémité de la baie. » Bref, il réussit à influencer les gens. Comme ils semblaient déterminés à ne vouloir pas venir habiter sur ce coteau, je marchandai une petite propriété sur un autre point ; mais, fort heureusement, le propriétaire ne voulut pas vendre. Je revins de nouveau au premier terrain, cette fois seul avec les catholiques, l'agent protestant étant rentré chez lui. Je

n'eus pas beaucoup de peine à les déterminer à venir s'y fixer. Tous promirent de prendre un petit lopin de terre. L'achat de la propriété fut conclu séance tenante ; elle nous fut cédée pour la somme de 440 livres sterling (11 000 francs).

C'est le 5 avril 1880 que la propriété fut achetée, et dès le 6 je m'y rendais pour commencer le morcellement et la répartition du terrain. Ce n'était pas une petite affaire que de frayer une quinzaine de chemins dans cette forêt vierge où les gros arbres, il est vrai, n'étaient pas très nombreux, mais où des lianes épaisses et des mimosas touffus, à longues épines, offraient une résistance sérieuse. Pendant deux mois je continuai ce travail ; trois fois par semaine je me rendais sur le terrain de la nouvelle mission, où se trouvaient une douzaine d'hommes armés de haches et bien disposés à me seconder. Je n'essayerai pas de dire combien d'égratignures je reçus et combien d'habits je déchirai dans ce travail. S'il était pénible, il avait bien aussi ses charmes. Nous ne commencions jamais avant de nous être mis à genoux et d'avoir imploré le secours d'en haut. Vers le milieu du jour les femmes venaient nous apporter notre nourriture, qui consistait principalement en patates et en courges. On m'offrait toujours la meilleure part, que j'acceptais sans façon et que je mangeais de bon appétit. Après le repas je faisais ordinairement un peu de catéchisme. Ils m'écoutaient toujours avec beaucoup d'attention, et paraissaient même avides d'apprendre.

Pendant ces deux mois j'eus maintes occasions d'étudier les mœurs et les dispositions des noirs ; étude qui me servit beaucoup dans la suite. Ils eurent toujours pour moi le plus grand respect. A chaque fois que j'arrivais au milieu d'eux, ils venaient l'un après

l'autre me toucher la main, puis la portaient respectueusement à leurs lèvres. Quand ils s'abordaient entre eux, ils faisaient aussi le signe de la croix. J'ai cru devoir conserver ces habitudes parmi eux. Quoique naturellement portés à la paresse, ils ne sont pas cependant dépourvus d'activité. Aussi, quand je les voyais se ralentir dans leur travail, je n'avais qu'à prendre la hache en main pour ranimer leur courage et les voir se mettre de nouveau à l'œuvre avec ardeur. J'eus aussi l'occasion d'admirer le caractère de Saturnino. A chaque fois qu'un petit différend s'élevait parmi les hommes, il avait toujours quelques mots heureux pour les faire rire et la mauvaise humeur disparaissait aussitôt.

Le terrain une fois divisé, je choisis un des points les plus élevés pour la chapelle, et j'assignai les autres lots aux hommes. Eux s'occupèrent de défricher leur portion, pour y semer du maïs, et moi je fis défricher de mon côté pour l'emplacement de la chapelle. Elle devait être toute en bois et couverte en tôle.

Ce n'était pas chose facile de transporter les matériaux nécessaires pour cette bâtisse, quoiqu'elle ne dût avoir que des proportions assez modestes. Ce travail fut fait par les gens de la mission ; ils prêtèrent leurs bateaux, pour tout amener de la ville à l'extrémité de la baie. De là ils transportèrent les bois sur leurs épaules jusque sur l'emplacement de la future chapelle. Ce travail de défrichement, de transport et de construction demanda trois mois, au bout desquels la croix, plantée sur le pignon de la chapelle, prit définitivement possession du Bluff et un peu de l'Océan qu'elle domine au loin.

La chapelle finie, il fallait lui donner un saint patron. Là encore nous pûmes reconnaître l'action de la divine Providence. Tous les membres formant le personnel des

deux communautés de Durban, celle des Pères et celle des Sœurs de la Sainte-Famille, furent invités à écrire sur un billet le nom du saint proposé par chacun pour la mission du Bluff. Ces noms furent mis dans une urne et tirés successivement. Le dernier devait être celui de la mission. Le nom resté le dernier au fond de l'urne fut celui de saint François-Xavier. La révérende mère supérieure l'avait choisi. C'était bien le nom providentiel par excellence. Il fut adopté avec joie, et beaucoup de nouveaux convertis le portent maintenant avec bonheur.

Ce fut en juillet 1880 que nous fîmes l'ouverture de la chapelle. La cérémonie, bien simple en elle-même, ne laissa pas de faire une grande impression sur les assistants. J'organisai une procession à laquelle je fis inviter les païens. Plus de cent personnes y prirent part. Le défilé se fit autour de la nouvelle chapelle et se déroula ensuite sur un petit chemin qu'on avait tracé dans les bois, pour faciliter aux gens les abords du petit édifice. Fort heureusement j'avais reçu de Paris, quelque temps auparavant, un certain nombre de bannières ; je les distribuai aux chrétiens et aux païens, qui furent tous fiers de les porter. Les chants furent exécutés avec un entrain et un enthousiasme qne je renonce à dépeindre.

La cérémonie religieuse fut suivie d'une petite collation donnée à nos gens par les Sœurs. C'est pour moi un doux devoir d'exprimer à nos Sœurs ma reconnaissance pour le zèle dont elles ont témoigné en faveur de cette mission naissante. Elles m'ont puissamment secondé et aidé de leur bourse et de leur travail. Grâce à elles, bien des difficultés ont été aplanies. Pendant les vacances, que maintenant elles passent presque entièrement sur le terrain de la mission, elles s'occupent de l'instruction des femmes et des enfants. Elles rehaussent nos cérémonies

par leurs chants et la décoration de l'autel. Puissent-elles, en retour, recouvrer ces forces physiques qu'elles dépensent si généreusement au service de leurs nombreux enfants, et que saint François-Xavier leur obtienne la récompense dont elles sont dignes! Je tiens à affirmer que leur zèle est apprécié à sa juste valeur par les chrétiens de Saint-François-Xavier et par leur Missionnaire.

Un des vices que j'eus à combattre parmi les Cafres du Bluff, ce fut l'ivrognerie. J'en eus un exemple frappant fort peu de temps après l'ouverture de l'église. On m'amena le coupable. La mauvaise habitude de boire l'avait porté à voler du bois appartenant à la Mission, pour le vendre et dépenser l'argent en liqueurs. Je réunis tous nos hommes, puis je commençai à leur représenter la laideur de ce vice honteux, ses conséquences funestes. J'ajoutai que le terrain de la Mission avait été acheté, dans l'intention de former un village où l'on pût trouver un peu de paix et de calme, chose impossible si l'ivrognerie y était tolérée. Puis je les établis tous juges dans l'affaire pendante. Je leur demandai s'ils voulaient garder le coupable parmi eux, ou le chasser de la Mission. Tous demandèrent son expulsion. Je trouvai la sentence un peu dure, d'autant plus qu'en étudiant l'accusé je crus remarquer en lui quelques signes de contrition sincère et un air de supplication qui semblaient me dire : « Pardonnez-moi cette fois-ci, et je me corrigerai. » Je me résolus donc à mitiger la sentence ; je le condamnai pour le moment à travailler pour la Mission pendant un certain nombre de jours, afin de restituer en travail ce qu'il avait volé. Ma confiance en son amendement n'était pas absolue. Aussi je fus très surpris, une demi-heure après cette séance, de le voir venir avec sa pioche, demandant à commencer sa pénitence. Je n'eus jamais un meilleur travailleur. Son temps fini, je lui parlai de sa faute : il en

était tout honteux; il me pria de le garder sur le terrain de la Mission, promettant qu'il ne boirait jamais plus. Je réunis de nouveau les gens et leur montrai le repentir de *Bye and Bye*, c'était le nom du coupable; j'implorai son pardon ; tous lui pardonnèrent, mais en lui faisant remarquer que, s'il retombait dans la même faute, il serait expulsé sans rémission. *Bye and Bye*, devenu François-Xavier, a tenu sa promesse : il n'a jamais porté aucune liqueur à ses lèvres et est devenu un de mes meilleurs chrétiens. Si j'ai besoin de quelqu'un pour m'aider, je puis toujours compter sur François-Xavier ; il est prêt à tous mes ordres.

Si je n'avais peur de donner trop d'étendue à cette lettre, je citerais beaucoup d'autres faits qui montrent à la fois les mœurs, la simplicité de ces gens et en même temps la confiance qu'ils ont dans leur Missionnaire. Tous les cas litigieux sont portés à mon tribunal, et jamais aucune affaire n'est renvoyée à la Cour avant qu'ils aient pris mon avis.

Un jour j'étais à dire mon office, sous un arbre, près de la chapelle, quand une femme, avec deux jumeaux sur les bras, vint me trouver. Elle était toute hors d'elle-même. Elle venait de se disputer avec son mari, qui, je crois même, s'était livré sur elle à des sévices. Ses griefs contre son mari portait sur le refus de nourriture suffisante. Je prêtai l'oreille à ses plaintes ; puis, quand elle eut fini, j'envoyai chercher son mari. Lui se plaignait de ce que sa femme mangeait trop et ne travaillait pas assez. Il était évident qu'il avait tort. Comme plusieurs gens de la Mission étaient venus pour être témoins du débat, je pensai pouvoir le guérir en lui faisant un peu honte. Je lui demandai ce qu'il mangeait ordinairement ; il me répondit : « Du riz. — Quelle quantité de riz cuit-on pour toute la famille ? » Il me dessina un rond

sur le sable et me répondit : « Un plat de cette grandeur. — Eh bien ! lui dis-je, est-ce que vous mangez tous le riz au même plat ? — Non, répondit-il, je prends d'abord ma part ; puis ma femme et mes enfants mangent le reste, — En quoi consiste cette part ? » Il forma aussitôt sur le sable, où se trouvait encore le cercle, une ligne qui forma un diamètre parfait ; puis, indiquant du doigt un des demi-cercles : « Une portion égale à ceci, me répondit-il. — Alors, lui-dis-je, tu manges la moitié du riz tout seul, et tu laisses l'autre moitié pour ta femme et tes cinq enfants, et tu trouves après cela que ta femme mange trop. » Tout le monde se mit à rire. Il eut honte et ne sut que répondre. « Et toi, demandai-je à un autre, fais-tu comme lui ? — Oh ! non, répondit-il. Quand le riz est cuit, nous nous asseyons tous autour du plat, ma femme, mes deux enfants et moi, et nous mangeons jusqu'à ce que tout soit fini. Alors nous nous arrêtons. — Et toi, dis-je à un troisième, comment fais-tu ? — Je fais comme celui-ci. — Eh bien, dis-je à mon accusé, toi aussi tu feras comme tout le monde, et tu ne te plaindras plus que ta femme mange trop. » Sur ce, je les renvoyai tous.

J'avais fixé au 3 décembre, fête de saint François-Xavier, la réception des premiers catéchumènes. Douze eurent le bonheur de voir l'eau régénératrice couler sur leurs fronts. Ce fut naturellement l'occasion d'une belle fête. La chapelle avait été décorée pour la circonstance. Les gens s'étaient aussi mis en frais, et des habits neufs avaient remplacé les habits trop souvent en haillons qu'ils portaient auparavant. Je fus non seulement édifié, mais bien ému de leur bonne tenue et de leur recueillement. Eux aussi étaient bien impressionnés. L'un d'eux l'était tellement, qu'il pleura tout le temps de la cérémonie du baptême, et son émotion gagna les autres. Ce jour-là, je me sentis bien dédommagé des peines et des fa-

tigues qu'avait exigées leur préparation. La cérémonie du baptême fut suivie de celle du mariage. Un grand changement s'était opéré parmi les femmes depuis ma première visite. Elles ne mettaient plus obstacle au mariage chrétien. Cinq femmes seulement reçurent la grâce du baptême, les autres n'étant pas suffisamment préparées. Saint François-Xavier devait contempler avec bonheur cette touchante cérémonie, car il n'avait pas peu contribué à obtenir ce succès.

L'année 1881 s'ouvrit sous de bons auspices. Le 1er janvier, j'eus le bonheur d'administrer le saint baptême à dix-neuf hommes, réservant celui des femmes, au nombre de quinze, pour la fête de l'Epiphanie. Ces deux cérémonies se firent encore avec plus de pompe et de solennité que la précédente. C'était pendant les vacances, et les bonnes Sœurs, qui étaient venues à Saint-François-Xavier pour s'y reposer, rehaussèrent par leur présence et leur zèle à tout préparer l'éclat de la cérémonie. Ces deux jours-là, nous eûmes une nouvelle procession. Désormais, la procession est devenue une partie intégrante de toutes nos fêtes. Aussi, comme nous sommes heureux de pouvoir nous dédommager de cette privation bien sensible qui nous est imposée dans les autres centres, comme Durban et Pieter-Maritzburg !

Au commencement de février, le bon Dieu me demanda un grand sacrifice. La guerre avait éclaté entre les Boers du Transvaal et les Anglais. Ceux-ci venaient de perdre une première bataille et beaucoup de monde. Il n'y avait point de prêtre pour accompagner ces pauvres soldats dans les dangers de la guerre. Monseigneur se trouvait alors prisonnier des Boers à Potchefstroom; le R. P. Barret, seul prêtre, à Maritzburg. J'étais le seul que l'on pût envoyer. J'avais déjà eu la pensée de m'offrir; mais la pensée aussi de la Mission du Bluff m'avait arrêté. Que de-

viendra-t-elle ? Faut-il laisser tomber une œuvre qui semble si bien promettre pour l'avenir ? Sur ces entre faites, le R. P. Barret descendit à Durban. Je compris tout de suite l'objet de son voyage. « Vous venez, lui dis-je, pour me prier d'aller à New-Castle. Donnez-moi quelque Frère scolastique pour me remplacer au Bluff et je pars tout de suite. » Deux jours après, le bon Fr. Matthieu, qui avait été désigné pour cette Mission, arrivait à Durban. Le lendemain, nous allions ensemble à la Mission, lui pour se faire initier à son ministère futur, et moi pour prendre congé de ces chers noirs que j'allais quitter, peut-être pour ne plus les revoir. Je dus abréger les adieux ; les larmes du Missionnaire et celles de ses fidèles en disaient assez. Quelques jours après j'étais sur la route de New-Castle.

Un nouveau désastre avait eu lieu et un grand nombre d'âmes avaient été lancées dans l'éternité sans avoir eu à ce moment redoutable l'assistance du prêtre. J'avais fait le sacrifice de ma vie avant de partir, car j'étais sous l'impression que je ne reviendrais plus vivant à Durban. Je passai deux mois à New-Castle. Je venais de dire la sainte Messe et j'étais à entendre la confession de quelques soldats, quand on vint m'apprendre que le régiment avait reçu ordre de rejoindre le gros de l'armée. Une bataille se livrait à Mount-Prospect et l'on avait besoin de toutes les forces. Je tentai vainement de faire changer la consigne qui m'attachait à l'hôpital, afin de suivre les troupes sur le lieu de l'action. Le chef d'état-major fut inexorable : « Ici est votre place, me dit-il, je ne puis vous laisser partir. » Le lendemain, nous apprenions le désastre de Majuba et la mort du général Colley. Quelques jours après, le général Wood arrivait à New-Castle, et, vu la quantité de blessés restés à Mount-Prospect, j'obtins de lui la permission de m'y rendre.

De New-Castle, je ne perdais point de vue la Mission de Saint-François-Xavier. Le cher Fr. MATTHIEU, au reste, me tenait au courant de tout ce qui se passait. Il se donna beaucoup de peine et fit preuve de beaucoup de zèle. Il avait toujours peur de ne pas faire assez. C'est à lui certainement, après Dieu, qu'est dû la conservation de cette Mission naissante.

Ce fut pendant ce temps que Monseigneur, relâché par les Boers, vint à Durban. Il voulut aller au Bluff voir cette Mission, à laquelle il avait toujours porté tant d'intérêt. Le samedi 19 mars, fête de saint Joseph, fête si chère à tous les Oblats, fut choisi pour cette visite.

Monseigneur, en m'écrivant, me disait : « J'ai passé sur le Bluff la journée de samedi, fête de saint Joseph, et j'ai été très content de tout ce que j'ai vu. Il y avait une réunion assez nombreuse de Cafres, et si vous aviez pu être là, rien n'eût manqué à la fête. Le temps, ce jour-là, était superbe, après la pluie des jours précédents. Le Bluff est vraiment une position magnifique, et comme *sanatorium*, on ne pouvait trouver mieux pour les Sœurs. Nous avons là une belle Mission. »

Au commencement d'avril, je revins à Durban. Le lendemain, bien entendu, j'allai au Bluff revoir mes chers noirs. La joie de se revoir était réciproque. Grâce au zèle infatigable du Frère, je trouvai tout en bon ordre. Le dimanche suivant se trouvant le dimanche des Rameaux, je crus faire plaisir au P. PORTE en l'envoyant faire cette cérémonie à Saint-François-Xavier. Il m'adressa ensuite de Pieter-Maritzburg le récit de la cérémonie.

Il me reste encore à raconter une autre fête, la solennité de la Fête-Dieu.

Un grand nombre de nos catholiques qui avaient entendu parler de la Mission de Saint-François-Xavier désiraient la voir. Pour répondre à un désir si légitime,

j'organisai une petite excursion pour le jour de la Fête-Dieu. Tous les enfants catholiques de nos différentes écoles devaient y prendre part, ainsi que ceux de leurs parents ou amis qui voudraient les y accompagner. Des billets avaient été distribués à cette occasion. Le jeudi, dès six heures du matin, huit bateaux se trouvaient sur les bords de la baie. A six heures et demie, nous nous formons en procession. Les petits garçons, avec leur belle bannière de saint Joseph, ouvrent la marche ; ils sont suivis par les petites filles de l'école, avec la bannière de la Sainte-Enfance, et par les enfants de la Sainte-Famille, avec la bannière de la Sainte-Famille. Viennent enfin les parents. Partie de l'école des Sœurs, la procession a bientôt gagné le bord de la baie. Un petit quart d'heure suffit pour l'installation avec ordre dans les bateaux. Le P. SABON, avec les grandes personnes, prend place dans un bateau, le Fr. MATTHIEU dans un autre ; le Fr. TUITE accompagne les garçons, les Sœurs les jeunes filles, et moi je veille aux plus petits. Ainsi distribués en ligne, nous glissons rapidement sur les eaux si calmes de notre magnifique baie, en chantant des cantiques. C'était une vraie fête pour tout le monde, mais surtout pour les petits enfants. La traversée leur parut trop courte. Arrivés sur l'autre rive, nous nous reformons en procession et nous nous dirigeons vers le terrain de la Mission. Je commençai aussitôt la messe, après avoir exposé le saint Sacrement. Ce jour-là, les Cafres durent se tenir en dehors de la chapelle. Ils cédèrent bien volontiers leurs places, quoiqu'ils eussent désiré être plus près de notre divin Sauveur.

Vers deux heures, nous eûmes donc la procession du Saint-Sacrement, laquelle se fit dans le plus bel ordre et le plus grand recueillement. Trois reposoirs avaient été élevés. Un gracieux petit dais avait été préparé par

les Sœurs pour la circonstance. Le R. R. SABON, se trouvant fatigué, me céda l'honneur et le bonheur de porter le Saint-Sacrement. Oh! comme j'étais heureux de m'avancer au milieu de cette foule de blancs et de noirs animés d'un même sentiment d'amour et de reconnaissance pour leur Dieu ! C'était la première fois que Notre-Seigneur avait à Natal ce triomphe extérieur, la première fois qu'il était ainsi porté triomphalement. Oh ! comme je le priai de bénir et cette chère Mission, et les petits enfants qu'il avait attirés à lui, et les grands, et leurs parents. Il est dans la vie du Missionnaire de ces courts moments de bonheur où l'on trouve une ample récompense de ses labeurs et où l'on oublie toutes les peines qui ont précédé. C'était pour moi un de ces jours privilégiés.

Le dais était porté par les quatre meilleurs chrétiens de la Mission, les cordons par quatre messieurs de la ville, et tous semblaient heureux de leurs fonctions.

Le R. P. SABON, qui souffrait depuis quelques semaines, fut frappé d'une attaque qui troubla un peu la joie générale. Heureusement, un monsieur de la ville, qui avait amené sa voiture, s'offrit à le reconduire, et le trajet, opéré lentement, ne fut pas trop pénible.

Vers six heures du soir, il fallut songer au retour. Ce ne fut pas chose facile de remettre cette jeunesse eu route pour revenir. Les enfants avaient trouvé la journée trop courte. Ils auraient voulu rester plus longtemps. Mais l'heure de la marée était arrivée, il fallut se mettre en marche.

Je n'ai plus qu'un mot à ajouter pour conclure ce rapport, déjà trop long.

Le 3 décembre, Monseigneur a bien voulu venir de Maritzburg chanter la messe de Saint-François-Xavier au Bluff.

Le 31 décembre, je reçus encore trois adultes dans le sein de l'Eglise et deux autres le 6 janvier. Le 25 janvier, Monseigneur daigna encore venir au Bluff pour célébrer le soixante-sixième anniversaire de la Congrégation et administrer le sacrement de Confirmation à six Cafres. Cette dernière visite fut l'objet d'une nouvelle démonstration de la part des Cafres. Il voulurent cette fois aller au-devant de Sa Grandeur, non seulement jusque sur la rive, mais bien sur la baie. Tous les hommes se munirent donc de leurs oriflammes et montèrent dans deux grandes barques. Le Fr. Matthieu prit place dans l'une et moi dans l'autre. Nous avions à peine quitté l'anse, que nous aperçûmes Monseigneur dans un petit canot. Chacun alors déploya son oriflamme, et Saturnino, qui portait sur la sienne les armes de Monseigneur, se tint debout à la proue, élevant sa bannière aussi haut qu'il pouvait. La jonction des trois barques ne tarda pas à se faire. Des vivats sans nombre se firent entendre et Monseigneur passa entre les deux barques en bénissant ses enfants. Cette démonstration, à laquelle il ne s'attendait pas, l'avait vivement ému. La distance de la baie à la mission fut bientôt franchie, et Monseigneur voulut bien adresser quelques paroles à la foule accourue pour lui souhaiter la bienvenue.

Outre les confirmations, Monseigneur fit encore, le même jour, sept baptêmes d'adultes hommes, huit d'adultes femmes, ce qui, joint aux baptêmes d'enfants, porte à soixante le nombre des baptêmes faits au Bluff depuis l'ouverture de la mission. C'est un bien beau résultat. Daigne le Seigneur continuer à répandre ses bénédictions sur cette chère Mission de Saint-François-Xavier!

Veuillez, mon très révérend et bien-aimé Père, agréer l'hommage de mon profond respect et de ma filiale affection.

A. Baudry, o. m. i.

Une lettre du P. PORTE au P. BAUDRY donne quelques détails sur la cérémonie de la procession des Rameaux au Bluff.

Samedi soir, après votre départ, je m'enfonçai dans le bois pour jouir à loisir des exercices de voltige des singes accourus de tout le voisinage et mangeant à plaisir le maïs de votre jardin. Puis je poursuivis ma promenade sur le rivage, lorsque le tintement de la cloche m'appela à la chapelle. Les Cafres y étaient réunis pour la prière du soir. Ce fut Saturnino, votre interprète, qui la récita solennellement; après quoi nous fîmes une répétition publique des cérémonies du lendemain. Je parlai en anglais ; Saturnino traduisant mes paroles, on comprit très bien.

Le lendemain, dimanche des Rameaux, dès six heures, les Cafres accourent. Saturnino décore la chapelle, étend les tapis ; des fleurs champêtres sont apportées de partout, et des mains pieuses en ornent l'autel. A huit heures, toute la population est là ; tous les yeux gardent l'autel. La chasuble violette dont vous fit cadeau l'impératrice Eugénie attire surtout l'attention. Je procède à la bénédiction des palmes. Saturnino aligne les Cafres sur deux rangs, et ils viennent deux à deux recevoir le rameau bénit ; tout se fait avec un ordre et une précision telle, que je me crois à la chapelle du scolasticat. La procession commence sans précipitation et se déroule avec majesté. Saturnino, ceint d'une écharpe blanche, s'avance avec le porte-croix. Nous distribuâmes deux cents palmes, et ce fut insuffisant. Deux cents Cafres portant en mains le rameau fleuri s'avancent en chantant. Tous, hommes, femmes, enfants, marchent avec dignité et chantent avec enthousiasme. Des Zoulous qui, pendant la semaine, avaient travaillé au Bluff à la coupe du

bois, regardent avec admiration. Au fond de la grande allée, la procession se replie sur elle-même, et les mouvements s'exécutent avec un ensemble saisissant. Je rentre le dernier à l'église.

Pendant la messe, les assistants ont été très recueillis. Les petits enfants faisaient entendre leurs cris joyeux; Saturnino servait la messe comme un séminariste ; Vincent, debout devant l'autel, tenait toujours en mains la croix processionnelle, et à ses côtés, deux espèces de gendarmes élevaient leurs palmes vers le sol. Comme j'étais nouveau ici, je respectai l'usage et la rubrique locale.

Après la messe, Saturnino engagea les Cafres à conserver pieusement leurs rameaux dans leurs huttes, et j'ai tout lieu de croire que la recommandation sera fidèlement respectée. Durant toute la journée, je les vis avec des palmes nouées en tresses autour du cou et des bras. C'était une joie universelle.

F. Porte, O. M. I.

CEYLAN.

LETTRE DU P. J. COLLIN AU R. P. SOULLIER, ASSISTANT GÉNÉRAL.

Calmouné, le 24 janvier 1882.

Mon Révérend Père,

Votre bonne lettre, âgée maintenant de dix-huit mois, est toujours là pour me reprocher ma négligence à y répondre. Bien des choses se sont passées depuis ce temps: j'étais alors un heureux et insouciant petit scolastique ; maintenant, me voici prêtre de Jésus-Christ et chargé du fardeau de vingt-deux petites âmes qui composent le

petit séminaire de Jaffna. Cependant, malgré mon désir incessant de répondre à vos aimables souhaits, soit inertie, soit plutôt à cause de la monotonie de ma vie particulière, je n'ai rien trouvé à vous transmettre qui pût intéresser les lecteurs de nos Annales.

Aujourd'hui, toutefois, mon Révérend Père, je suis en vacances, comme la date de ma lettre a dû vous le faire comprendre; je ne puis tarder plus longtemps Les vacances, qui suivent l'examen annuel du gouvernement au collège Saint-Patrick, ont été, cette année, assez longues et assez variées ; je pense donc que nos frères de France ou de la Verte Erin, de l'Amérique aux pins majestueux, ou du Cap, où l'on trouve les diamants, aimeront à entendre dire comment on se délasse dans la terre des perles et des cocotiers.

Les fêtes de Noël se sont passées pieusement. Mgr Mélizan officia à la messe de minuit, et les élèves du petit séminaire Saint-Martin chantèrent une messe à deux voix composée par notre Père Jourd'heuil. Une indisposition vint juste à propos pour me priver du plaisir d'y assister ; mais tous ceux qui l'ont entendue sont unanimes dans leurs louanges.

Aussitôt les fêtes terminées, je songeai à faire prendre le grand air à ma petite famille ; car, dans ces pays chauds, rien n'est plus utile à la santé que l'air et l'exercice. Notre première étape devait être à Cattagappulam, où résidait le R. P. Delpech. Le jour si desiré arrive enfin. L'aurore n'a pas encore commencé à poindre, que tout le monde est sur pied. A cinq heures, je dis la messe, puis chacun roule sa natte avec quelques vêtements, et, un bâton à la main, attend le signal du départ. La distance à parcourir ce matin-là était de 10 à 11 milles ; la faiblesse qui me restait de mon indisposition ne me permettant pas de faire la route à

pied, mon intrépide socius, le Fr. JEANDEL, partit seul avec la bande joyeuse. Pour moi, je montai dans une de ces petites voitures poussées par deux hommes, que nous appelons ici pondichériennes, et je pris avec moi un de nos enfants pour me servir de compagnon et diriger la voiture. Mais mon conducteur avait à faire son apprentissage; et ce n'est qu'après avoir accroché maintes bornes, cassé le marchepied et couru maintes fois le risque de verser, que nous pûmes tenir le milieu de la route. Le temps était au beau, et nous nous promettions une bien agréable promenade ; mais, d'après le proverbe tamoul, dans la saison des pluies, même sans nuages, il faut attendre de la pluie. Nous n'étions pas encore à moitié chemin, que quelques gouttes commencèrent à tomber, qui, bientôt, furent suivies d'une véritable averse. La route devint mauvaise, et nos pousseurs, fatigués, finirent par se mettre à l'abri sous la voiture. Nous restâmes ainsi pendant près d'une heure, jusqu'a ce que la charrette aux provisions vint nous tirer d'embarras; nous y prîmes place par-dessus les casseroles et le riz.

Enfin, nous arrivons, trempés et affamés, à Cattagapulam, où, Dieu merci, nos piétons nous avaient précédés de deux heures et étaient arrivés avant l'orage. Je ne vous parlerai pas de la manière dont nous fûmes reçus par le Missionnaire. Vous savez avec quelle joie nos Pères revoient leurs frères, et certes le P. DELPECH ne fait pas exception.

Cependant, la pluie ne nous permettant pas de repartir, il fallut nous décider à passer la nuit sous le toit hospitalier qui nous abritait, malgré toute la gêne qui devait en résulter pour notre hôte. Son habitation, en effet, se compose seulement d'une chambre obscure et d'une varande ; mais tel fut son art à tout disposer, qu'on ne s'aperçut ni de sa gène ni de l'encombrement.

Le jour se leva serein, et les voûtes, je veux dire les feuilles de palmier de l'église de Cattagapulam, retentirent de chants comme elles n'en avaient jamais entendus. Après la messe et le déjeuner, nous voici encore une fois en route ; accompagnés cette fois du P. Delpech, nous nous dirigeons sur Urani, petit village au bord de la mer, où le P. Blachot a été envoyé pour remettre sa santé sous l'influence de l'air de la mer et confié aux bons soins du P. Massiet. Nous avons la joie de constater que le cher malade a déjà éprouvé de l'amélioration dans son état. Nous ne faisons qu'une halte d'une heure environ, et nous voilà repartis. Notre but est l'église de Saint-Gaétan, dans la mission du R. P. Lelons. La pluie recommence, les bœufs n'avancent que lentement, et notre dîner en est retardé d'autant plus. Heureusement nous avons ici une très bonne maison, composée de deux pièces, et une belle église. Nous y établissons, pour quelques jours, notre quartier général. Tous les jours, il y a bien soixante personnes à la messe, et plus de deux cents le dimanche.

Le lendemain de notre arrivée, nous allons faire une visite au vénérable Missionnaire, qui vient de poser la première pierre du nouveau sanctuaire destiné à compléter son église d'Eulavâlé. Nous nous rencontrons ici avec les Frères scolastiques et leur modérateur, qui prennent leurs vacances à Mâdagal, dans la même Mission. Je n'entrerai pas, mon Révérend Père, dans les monotones détails de toutes nos allées et venues. Quoique le temps ne fût pas encore au beau fixe, les trois ou quatre jours que nous passâmes à Saint-Gaétan furent bien agréables pour nous et s'écoulèrent rapidement, grâce aux bains de mer, au milieu des grandes vagues de l'Océan, et aux visites aux différentes églises. Nous fîmes honneur, dans ces jours de repos, aux bananes que le P. Lelons et le P. Charles Collin nous distribuèrent avec abondance.

Ainsi se passa notre première semaine de vacances ; la seconde, qui n'est pas encore achevée, semble ne devoir le céder en rien à la précédente. Quinze jours de travail assidu, suivis de la redoutable semaine des examens, séparèrent les deux semaines de congé.

Le vendredi soir, à peine les examens étaient-ils finis, qu'une brise favorable nous poussait rapidement, à travers la baie de Jaffna, vers la pointe de Calmouné. En quarante minutes, nous avions franchi les 4 ou 5 milles que nous avions à parcourir. Chacun se charge de sa natte, et l'on s'achemine vers la petite propriété de l'Orphelinat de Colombogam. Là un *bungalow*, ou grand hangar, fait de feuilles de cocotier, nous sert d'abri, et c'est sous ce pauvre toit, comme autrefois à Bethléem, que Jésus daigne descendre chaque jour ; la table sur laquelle j'écris ces lignes a servi ce matin d'autel ! Quelle joie n'est-ce pas, quand l'Agneau divin se cache ainsi sous ces humbles dehors, d'entendre ces vingt voix de jeunes apôtres chanter de tout leur cœur ?

Le samedi, nous reçûmes la visite du R. P. MURPHY et des FF. SAVAGE et MURPHY. Ils étaient venus dans un de ces petits bateaux appelés *vallam*, qui ne sont autre chose qu'un tronc d'arbre creusé. Nous profitâmes de leur embarcation pour aller visiter Mân-Tivou, ou l'île aux cerfs, située dans la baie, tout près de Calmouné. La traversée se fit sans accident. Après nous être bien promenés, à la grande terreur des perdrix, nous revenons à l'endroit où nous avions abordé... mais... où donc est le bateau ?... A force de sonder l'horizon, nous l'apercevons de l'autre côté, soigneusement attaché au bord : notre batelier était allé tranquillement prendre son repas. Nous attendons quelque temps ; mais la patience n'est pas la vertu de la jeunesse. Bientôt nos deux plus intrépides nageurs se décident à traverser. Ils arrivent au bateau ; là, autre décep-

tion, le batelier avait eu soin aussi d'emporter la perche qui lui servait d'aviron. Deux morceaux de bois informes, ramassés dans la forêt, en tiendront lieu, et, à force de patience, nous regagnons tous la terre ferme, en même temps que le batelier venait, nonchalamment, sa perche sur l'épaule, à notre rencontre.

Le lundi était une fête de la Sainte Vierge ; il était bien convenable de faire un peu de solennité en l'honneur de notre bonne Mère. A 3 milles d'ici, au milieu de collines de sable, couvertes de palmiers et de broussailles, se trouve un petit sanctuaire presque abandonné ; c'est là que nous allons, cierges en mains, chanter les louanges de Marie. Le chemin est fatigant et long, à cause du sable mouvant dans lequel il faut marcher ; cependant il ne manque pas de charmes, longeant tout le temps une baie des plus gracieuses, caressée par un vent rafraîchissant. Les enfants, occupés à chasser les écureuils, ne s'aperçoivent pas de la longueur de la route Nous voici à l'église ; rien ne se peut imaginer de plus pauvre : quelques feuilles de cocotier, supportées par des perches tortues forment les murs et le toit ; l'autel est une planche montée sur quatre fourches ; un crucifix de bois des plus grossiers, une statue de la Sainte Vierge, une de saint Sébastien et deux chandeliers de bois, en rapport avec le reste, forment son ornementation. Qu'il fait bon prier dans cette pauvre cabane, que le Dieu de majesté n'a pas dédaigné d'accepter pour demeure, et de lui procurer quelque gloire en compensation des hommages qui lui sont dus et qu'il ne reçoit pas !

Rien autre chose digne d'être noté ne s'est passé jusqu'ici, mon Révérend Père. Les bains de mer, la lecture, les promenades, les exercices spirituels partagent agréablement la journée, et l'on répare ses forces pour la nouvelle année de travail. Demain, nous rentrons à Jaffna,

et lundi les murs du collège Saint-Patrick verront reparaître les enfants de Saint-Martin, dispos et plus ardents que jamais à l'étude.

Agréez, etc. J. Collin, o. m. i.

MAISON DE ROME.

RAPPORT DU R. P. AUGIER (CASSIEN).

Rome, le 19 mars 1882.

Mon très révérend et bien-aimé Père,

Il y a aujourd'hui six mois, vous me donniez pour obédience la procure générale et la direction du scolasticat à Rome. Vous savez quelle joie et quelle crainte, quel bonheur et quelle tristesse agitèrent mon cœur à cette nouvelle inattendue. Voir Rome, la Ville éternelle, le centre de la catholicité ; vivre près du vicaire de Jésus-Christ, douce image de Celui qui guérissait jadis les corps malades et qui apporte toujours aux âmes un doux rafraîchissement ; reposer sa tête sur le cœur même de notre Mère, la sainte Eglise, quel catholique et surtout quel prêtre n'a pas fait ce rêve ? Et ce rêve devenait pour moi une douce réalité ! Comment ne pas me réjouir ? mais en même temps comment ne pas m'effrayer ? car vous imposiez à mes épaules un double fardeau qu'il m'était impossible de ne pas trouver bien lourd pour ma faiblesse et mon inexpérience. Pouvais-je aussi m'éloigner sans regret de Montmartre, sanctuaire consacré au Sacré Cœur ; de ces œuvres si aimées et si consolantes qui avaient occupé ma vie pendant quelques années ?

Vous avez bien voulu me rassurer, m'encourager : « Allez, m'avez-vous dit, c'est l'obéissance qui vous en-

voie. La grâce de Dieu ne saurait vous manquer. » Ces paroles sont venues calmer en partie mes frayeurs, et j'ai pu me réjouir en tremblant de la part qui m'était faite.

Le 29 septembre, fête du glorieux archange saint Michel, après avoir célébré une dernière fois le saint sacrifice à l'autel du Sacré-Cœur, je m'éloignais de Paris, emportant le cher souvenir de tous mes frères et en particulier de celui qui avait été pour moi, pendant quatre ans, un guide et un père toujours aimant, toujours aimé.

Vous m'aviez permis de faire une halte de quelques jours dans le Midi. J'en profitai pour faire une courte visite à Notre-Dame de Lumières et à Notre-Dame de Bon-Secours, deux sanctuaires également attrayants pour mon cœur d'Oblat et d'ancien Junioriste : l'un caché, comme une source mystérieuse, dans les plis d'une poétique vallée : l'autre, debout comme un phare au sommet d'un aride coteau ; le premier nous invitant à chercher Celle dont il est écrit : *Invenitur ab his qui quærunt illam ;* le second l'offrant à tous les regards sur un trône élevé, d'où elle domine en reine toute la contrée : *Obviabit illi quasi mater honorificata ;* tous deux chers aux populations méridionales, tous deux habités par un essaim de futurs Missionnaires qui se préparent, dans la prière et l'étude, aux luttes et aux triomphes de l'apostolat.

Notre-Dame de Bon-Secours n'a rien perdu de sa vie et de son éclat ; sa belle église, sauvée du sacrilège, s'ouvre librement devant les fidèles, qui n'ont jamais été plus nombreux à y venir prier la *bonne Mère*. Mais il n'en est point, hélas ! ainsi de Notre-Dame des Lumières : la Vierge des Lumières est sous les scellés. La même main qui a brutalement expulsé les enfants a mis la Mère au cachot. Les foules qui venaient autrefois la prier sont tenues à l'écart. Un douloureux silence règne dans ces lieux hier encore si animés et dont les échos retentissaient des

acclamations et des chants des pèlerins. Heureusement Marie est encore autorisée à recevoir ses Oblats, et j'ai pu m'agenouiller dans sa crypte miraculeuse, là même où, quelques jours auparavant, une jeune enfant avait trouvé, en entrant par faveur, une guérison que ses parents avaient en vain demandée à la science. J'aurais voulu m'arrêter dans ce séjour béni, berceau enchanté de ma vie religieuse. Je ne pus y rester que quelques heures. Je devais passer encore plus rapidement à Marseille, où j'eus à peine le temps de visiter notre maison du Calvaire, partiellement transformée en salles d'école, et d'aller offrir le saint sacrifice au sanctuaire de Notre-Dame de la Garde.

Sur mon chemin, je rencontrai mon frère, le Provincial du Midi. Il allait à Turin prendre les dernières mesures pour l'établissement d'une résidence en cette capitale du Piémont. Avant de franchir la frontière de la France, nous eûmes la joie de saluer nos Frères de Fréjus et la consolation d'être bénis par Mgr Balaïn, évêque Oblat de Nice.

Vous raconterai-je notre voyage de Nice à Gênes? Il faudrait pour cela une plume plus habile et plus exercée que la mienne. Du reste, le P. de l'Hermite a déjà décrit dans nos Annales les incomparables beautés de cette route qui, selon son expression, ne laisse pas de repos à l'admiration du voyageur, et je puis ajouter comme lui, mais avec plus de vérité, que je n'ai pas à renouveler ces descriptions dont je ne saurais égaler la grâce. A Gênes, je me séparai de mon frère : il prenait la voie du Piémont, et moi celle des Etats pontificaux. Le 10 octobre, au matin, je m'éveillais à Rome, et j'avais le bonheur d'être reçu par le R. P. Martinet, qui m'avait précédé de quelques jours dans la Ville éternelle, et par le cher Frère Hourdier, que vous aviez bien voulu nous prêter pour aider à notre installation.

Le premier besoin de l'âme, lorqu'on arrive à Rome, est d'aller prier au tombeau des saints Apôtres. Des yeux et du cœur, on cherche la coupole sublime que le génie de Michel-Ange a lancée dans les airs, comme, en entrant dans une église, on cherche le sanctuaire et le tabernacle. Aussi, quelques moments après mon arrivée, étais-je à Saint-Pierre, dans la crypte de ce grand temple de la catholicité, et, grâce à une délicate attention du R. P. Martinet, j'avais la joie immense, inespérée, de célébrer ma première messe à Rome, sur le tombeau même des fondateurs de notre foi. Les deux heures que je passai là attendant mon tour de monter à l'autel furent bien délicieuses ! J'avais tant de grâces à demander ! tant de noms se pressaient dans mon cœur et sur mes lèvres, sollicitant un souvenir, une prière, une bénédiction ! L'Eglise, la France, la Congrégation, toutes les personnes, toutes les œuvres chères au cœur du prêtre et de l'oblat, j'éprouvais le besoin de les nommer successivement, une à une ! J'ai eu le bonheur de m'agenouiller dans beaucoup de sanctuaires : nulle part, ni sur les sommets de la Salette, ni dans la grotte de Lourdes, ni même dans la bénite chapelle de Paray-le-Monial, je n'ai senti plus vivement le charme victorieux de la prière et la toute-puissante action de la grâce. Cette première visite à Saint-Pierre devant appartenir à la dévotion, nous ne donnâmes qu'un regard rapide aux magnificences de la basilique ; mais j'en vis assez pour être incapable de rendre mon admiration autrement que par cette exclamation mille fois répétée : « Que c'est beau ! Oui, c'est beau ! c'est immense comme le monde catholique ! c'est riche comme le palais de Dieu ! c'est élevé comme le séjour des saints, immuable comme le temple de l'Eternité ! L'impiété et l'hérésie doivent être mal à l'aise dans ce chef-d'œuvre du génie et de la foi où tout chante

Jésus-Christ et son Eglise ! mais par contre, que l'on se sent heureux d'être chrétien et catholique ! »

En sortant de Saint-Pierre, le P. Martinet me montre les fenêtres des appartements du Pape. Hélas ! sous ces fenêtres, à l'entrée même du Vatican, un soldat étranger monte la garde ! Nous envoyons au Pontife captif l'hommage silencieux de notre amour et de notre fidélité, et nous passons attristés, comme des fils qui viennent de voir la prison de leur père.

J'avais hâte de faire connaissance avec la maison qui allait devenir notre demeure. Elle eut notre deuxième visite. Si vous voulez bien nous suivre, nous la visiterons ensemble sous la conduite du R. P. Martinet, qui, en sa qualité de directeur des travaux, nous en expliquera tous les détails. Nous voici au point le plus central de Rome, à quelques pas du Corso, devant la splendide église que la piété du cardinal Ludovisi a érigée au saint fondateur de la Compagnie de Jésus et dans laquelle on conserve les corps de saint Louis de Gonzague et du bienheureux Berckmans. Voyez-vous, au fond de la place Saint-Ignace, vis-à-vis la grande porte de l'église, cette maison isolée de tous côtés, à l'extérieur gracieux et architectural, à la façade demi-circulaire, et qui ressemble assez à une ruche en pierre ? C'est celle que le R. P. Soullier et le R. P. Martinet, après bien des tentatives infructueuses, ont choisie l'année dernière à l'intention du Procureur général *apud sanctam sedem* et qui, à raison de circonstances que nous bénirions si elles n'avaient pas de résultats plus fâcheux, va recevoir un rameau de ce cher scolasticat arraché d'Autun par la tempête et dont Inchicore abrite la tige principale. Ce n'est pas la première fois que cette maison appartient à des religieux et donne asile à la prière et à l'étude. Bâtie par les Jésuites à l'époque où l'église Saint-Ignace fut ache-

vée, elle servit longtemps, avec les édifices de même style qui entourent la place d'une gracieuse ceinture, de succursale au Collège romain pour les classes élémentaires. Elle ne perdit cette destination qu'à la fin du siècle dernier, lorsque, la célèbre Compagnie étant supprimée, les biens des Jésuites furent vendus, et la direction du Collège romain confiée à des prêtres séculiers.

Entrons maintenant dans l'intérieur. Le rez-de-chaussée nous offre un large vestibule, un parloir, une belle loge qui a tenté plus d'un portier en disponibilité, et, séparée par une cloison, une librairie qui, après le mois de juin, pourra devenir notre chapelle. Au premier étage, à côté de la cuisine, voici le réfectoire, qui servira en même temps de salle de récréation. Il peut contenir de trente à quarante personnes; plus loin, la bibliothèque et deux chambres, dont l'une sera pendant quelques mois notre oratoire intérieur. Au deuxième étage, la salle d'étude et quatre chambres. Enfin, au troisième, la lingerie et cinq chambres, dont quatre serviront de dortoirs à nos Frères scolastiques. Je ne vous invite pas à visiter le galetas. Je dirai seulement que si on le faisait passer à la dignité d'étage et si on le couronnait d'une terrasse, la maison nous offrirait toutes les commodités qu'on peut raisonnablement désirer, et nous permettrait de recevoir au moins dix personnes de plus.

Aucune de nos pièces n'est entièrement régulière. La maison ayant été bâtie moins pour la commodité des habitants que pour l'ornementation de la place et par un architecte qui paraît avoir eu horreur de la ligne droite, elle conserve dans toutes ses parties la forme à la fois semi-circulaire et semi-triangulaire qu'elle a dans son ensemble. Au premier abord, on est un peu surpris de cette irrégularité, mais peu à peu l'œil s'y fait et s'en accommode au point de trouver étrange qu'il n'en soit

pas ainsi partout. Que l'on ne craigne pas, du reste, que cette irrégularité nous fasse perdre de l'espace. Une sagesse prévoyante a si bien mis chaque chose à sa place, que chaque place a trouvé son emploi déterminé pour lequel on la croirait préparée à dessein. Sans avoir à notre disposition les larges espaces et les belles salles d'Autun, nous avons un local où nous pouvons nous mouvoir sans trop de gêne. Un Frère qui a eu la patience de mesurer avec ses pas la circonférence d'un pilier de la coupole de Saint-Pierre et celle de notre maison, m'assure que notre maison est près d'un tiers plus petite.

A la date du 10 octobre, la maison, du grenier à la cave, était entre les mains des ouvriers. Destinée en principe à ne recevoir que le Procureur et deux ou trois jeunes Pères, elle n'avait pas été appropriée aux exigences d'une grande communauté. Le R. P. Martinet n'avait qu'un mois devant lui pour opérer les transformations nécessaires et meubler toutes les pièces ; encore devait-il rencontrer des difficultés de toutes sortes dans l'exécution de ses desseins. Les obstacles semblaient se multiplier pour retarder une installation que nous avions tant à cœur de hâter le plus possible.

Pour tromper nos ennuis, nous faisons plus ample connaissance avec Rome, ses monuments, ses ruines, ses cérémonies ; aujourd'hui au Forum et au Colisée, demain à Saint-Paul ou à Sainte-Marie Majeure ; un autre jour, dans la basilique Vaticane, où près de 20 000 pèlerins accourus de tous les points de l'Italie s'étaient donné rendez vous pour protester de leur inviolable fidélité au Pontife-Roi. Quel spectacle ! On nous avait dit à l'avance : « Vous pleurerez ». Lorsque nous avons vu le vicaire de Jésus-Christ, le successeur de Pierre, notre Père, s'avancer lentement au-dessus de l'immense multitude, porté sur sa *sedia gestatoria*, les bras étendus pour

bénir ; lorsque nous avons entendu 20 000 voix le saluer de leurs acclamations et de leurs vivats; lorsque surtout il a passé devant nous, si près qu'en étendant la main nous aurions pu toucher sa robe, oui, nous avons pleuré et tout le monde pleurait autour de nous !

Le 10 novembre, les scolastiques nous arrivent tous en même temps, les uns de Notre-Dame de Sion, sous la conduite du P. Nillès, les autres de Notre-Dame de l'Osier, sous la conduite du P. Albertini ; le F. Devaux, de la maison de Paris, les avait rejoints en route, et les deux caravanes s'étaient rencontrées à Chambéry. Il n'y avait de prêt à recevoir les quinze nouveaux-venus que le cœur de ceux qui les avaient précédés et qui n'avaient pas même un lit à leur offrir. La douane nous avait refusé de nous livrer aux conditions convenues la literie ancienne envoyée de la maison de Paris : force nous est pendant cinq jours de demander à un toit étranger l'hospitalité de la nuit. Heureusement le scolastique a, comme le soldat, le caractère joyeux. On s'amuse, on plaisante de ses privations. « C'était bien pire en Hollande. Nous en verrons bien d'autres aux Missions étrangères. Le plaisir de voir Rome vaut bien quelques ennuis. »

Il ne pouvait être question d'études pendant la première semaine. La maison encombrée d'ouvriers se prêtait peu au recueillement, et, de plus, nous manquions du manteau traditionnel sans lequel l'étudiant, à moins d'avoir un costume particulier, ira peut-être se promener au Pincio, mais ne se permettra jamais de paraître en classe. Ne fallait-il pas, du reste, donner quelques jours à la dévotion et aux visites instructives ? Enfin, après une semaine qui nous parut bien longue, la douane faisait droit à nos réclamations : nous étions définitivement installés ; et le 16 novembre, nos Frères, fièrement drapés dans leurs larges manteaux à col droit, faisaient leur en-

trée solennelle au Collège germanique. Il y avait distribution des prix et remise des insignes du doctorat, sous la présidence d'un Cardinal. Bien entendu que, pour cette fois, nos Frères se contentèrent de regarder et d'applaudir. Le lendemain, philosophes et théologiens se mettaient au travail avec une ardeur d'autant plus grande qu'un retard de quinze jours les laissait en arrière sur toute la ligne.

Quelques mots sur l'établissement qui a été choisi, sur le programme des études et sur la méthode d'enseignement, ne seront peut-être pas sans intérêt, surtout pour nos Pères du scolasticat et des grands séminaires. Avant 1870, il y avait à Rome trois grands centres d'instruction supérieure : l'Apollinaire ou séminaire romain ; l'Université ou la Sapience, et le Collège romain, appelé aussi Université grégorienne, du nom du pape Grégoire XIII, qui le fit bâtir et le dota magnifiquement. A ces établissements officiels, il faut ajouter, outre le Séminaire de la Propagande pour les Missions étrangères, le Collège de Saint-Thomas, à la Minerve, destiné spécialement aux Dominicains, mais qui s'ouvrait aussi aux étrangers désireux d'entendre la doctrine de l'Ange de l'école exposée, commentée et défendue par ceux que j'appellerais volontiers ses interprètes naturels et autorisés.

Un des premiers actes du gouvernement italien, après s'être emparé de Rome, fut de mettre la main sur la plupart des grands établissements religieux et ecclésiastiques. Le magnifique Collège romain n'est plus qu'un lycée vulgaire ; le beau couvent de la Minerve sert de palais au ministère de l'instruction publique ; la Sapience, qui garde son titre d'Université, est exclusivement livrée à des maîtres laïques dont plusieurs, par un enseignement hostile à la religion, donnent un démenti

à l'inscription gravée sur la porte d'entrée : *Initium sapientiæ timor Domini.*

Si la Propagande conserve encore sa destination première, c'est que des juges se sont rencontrés assez courageux pour déclarer à l'Etat qu'il ne pouvait, sous aucun prétexte, prendre des biens qui n'appartiennent pas à l'Italie, mais à toutes les nations. Dieu veuille que l'Etat ne trouve pas des juges plus complaisants et moins intègres. Seul, l'Apollinaire a été respecté, grâce à son titre de séminaire diocésain.

Mais les sources de la science ne sauraient tarir. Quand une main sacrilège les ferme quelque part, elles vont jaillir plus loin, sinon toujours aussi abondantes, du moins toujours aussi fraîches et aussi pures. Les Dominicains, chassés de la Minerve, ont abrité leurs leçons dans un local voisin modeste, mais suffisamment vaste. Les Jésuites, dépossédés du Collège romain, se sont réfugiés au Collège germanique, fondé, il y a plus de trois siècles, par saint Ignace en faveur des jeunes gens de la Hongrie et de la Germanie.

J'ai déjà dit que nos Frères suivaient les cours de l'Université grégorienne. Nous n'avions pas, en effet, à hésiter sur le choix à faire. Placés seulement à quelques pas de cet établissement dont nous entendons distinctement la cloche, nous sommes presque de la maison. Aller ailleurs chercher un enseignement que nous trouvions à notre porte, c'eût été perdre à plaisir un temps précieux et nous faire soupçonner d'un antagonisme qui n'a jamais été moins de saison.

Au reste, le Collège germanique nous offrait tout ce que nous pouvions désirer pour nos Frères : des maîtres éminents et des condisciples modèles ; et si, dans les questions débattues entre écoles, les systèmes en faveur ne devaient pas toujours concorder avec ceux qui

sont devenus une tradition au scolasticat, le remède était à côté du mal. Les Pères répétiteurs seraient là pour contre-balancer ou atténuer, dans des leçons particulières, l'enseignement public du professeur. J'ajoute que maîtres et élèves ont fait le meilleur accueil aux nouveaux-venus, et que cette bienveillance des premiers jours n'a fait que grandir.

La durée régulière des études à l'Université grégorienne est de neuf années, dont trois pour la philosophie et les sciences, quatre pour la théologie et deux pour le droit canon.

La première année de philosophie comprend la logique et la métaphysique générale, l'arithmétique, l'algèbre et la géométrie. La deuxième année embrasse la cosmogonie, la psychologie, la chimie et la physique. Enfin, la troisième est consacrée à la théologie naturelle, à l'éthique et à l'astronomie. En sacrifiant l'étude des sciences, on peut faire sa philosophie en deux ans ; mais il faut alors renoncer aux grades pour lesquels les sciences sont absolument exigées.

Les élèves de théologie, outre les leçons de dogme qui ont lieu matin et soir avec des matières et des professeurs différents, doivent suivre, en première année, les cours de morale, d'histoire et d'hébreu ; en seconde année, les cours de morale et d'histoire ; en troisième et quatrième année, les cours d'Ecriture sainte.

Le droit canon, commencé pendant la dernière année de théologie par l'étude des *Institutions*, se poursuit pendant deux autres années par l'explication du texte. — Un petit cours de théologie permet à ceux qui n'ont pas l'intention de prendre les grades de faire leurs études en trois ans.

Vous connaissez la méthode d'enseignement suivie dans les Universités romaines. Le professeur fait ordinai-

rement tous les frais de la classe. Un livre ou un manuscrit sous les yeux, il disserte pendant une heure : l'élève écoute et prend des notes qu'il devra en son particulier coordonner et s'approprier par la réflexion. Les interrogations, inconnues dans plusieurs cours, sont rares dans les autres.

Après la classe du soir il y a ordinairement cercle. On entend par là une réunion d'étudiants présidée par un d'entre eux pendant laquelle deux élèves prévenus à l'avance discutent en forme sur une thèse. Les classes du samedi sont consacrées à une discussion plus solennelle devant tous les élèves du cours et sous la présidence du professeur : un élève fait par écrit ou de mémoire l'exposition de la thèse et la défend ensuite pendant une heure contre deux adversaires qui se succèdent pour l'attaquer. Enfin chaque mois, discussion publique portant sur plusieurs thèses en présence des étudiants, des professeurs et des étrangers qui s'intéressent à ces joutes scientifiques si propres à donner à l'esprit rectitude, force et souplesse. A la fin de l'année, outre les examens pour l'obtention des grades il y a un concours général qui permet aux élèves des divers collèges de mesurer leurs forces et entretient parmi eux une salutaire émulation.

Nos élèves de théologie ont quatre et même cinq heures de classe par jour, ceux de philosophie trois heures et demie. Si à cela on ajoute les répétitions quotidiennes et les examens hebdomadaires qui ont lieu à la maison, on s'étonnera moins que nos Frères trouvent le temps bien court et qu'ils soient heureux lorsqu'un congé extraordinaire ou une semaine de vacances leur permet de reprendre haleine et de revenir sur des matières parcourues un peu vite.

Je m'acquitte d'un devoir en rendant ici hommage au zèle, au dévouement et à l'intelligence des deux jeunes

Pères auxquels vous avez confié la tâche délicate de maîtres répétiteurs. Le cardinal Zigliara nous disait un jour : « Ce sont les répétiteurs qui font les bons élèves », et S. Em. le Cardinal GUIBERT ajoutait : « Les professeurs ont la gloire de faire de bons élèves, mais les répétiteurs en ont le mérite. » Nos Pères comprennent la vérité de cette parole et dans leur dévouement vont au-delà de ce qu'on aurait osé leur demander.

Disons aussi que les scolastiques répondent aux soins qu'ils reçoivent par une application sérieuse qui ne s'est pas encore démentie. Ils sentent le prix de la faveur que vous leur avez accordée en les envoyant à Rome et ils ont la légitime ambition de réjouir votre cœur de Père et de faire honneur à leur famille religieuse. Sans doute nous n'avons encore ni succès à enregistrer, ni palmes à offrir. L'arbre planté d'hier n'a pas encore atteint la saison des fruits, mais il en porte la promesse, Dans les interrogations qu'on leur a faites et dans les thèses qu'ils ont soutenues soit en classe, soit dans les cercles, nos Frères ont su montrer que le collège des Oblats de Marie Immaculée n'est en rien inférieur à ses aînés et émules ; et plus d'une fois le professeur a exprimé publiquement sa pleine satisfaction.

Nous avons encore un désir : celui de voir quelques-uns des nombreux étudiants qui remplissent les salles de l'Université grégorienne venir se ranger sous notre bannière. Pourquoi nous défendrait-on d'espérer ? Des renseignements ont été demandés, quelques notices ont été données. Ce sont des germes qui peut-être ne lèveront pas immédiatement, mais qui plus tard, au temps marqué par Dieu, donneront leurs fruits. En tous cas, un premier résultat est déjà obtenu. Notre congrégation, dont hier encore plusieurs ignoraient le nom et les œuvres, est maintenant connue, j'ose dire avantageusement, de cette jeunesse de tous pays et de toutes langues

qui, dans quelques années, sera répandue dans toutes les parties du monde.

Est-il nécessaire d'ajouter que notre établissement à Rome, non seulement comme procure, mais encore et surtout comme maison d'études, a été accueilli avec une faveur marquée? Des princes de l'Eglise, des personnages très haut placés nous en ont exprimé maintes fois leur satisfaction et nous savons qu'un des désirs les plus ardents de Léon XIII est de voir les prêtres et les religieux venir en grand nombre puiser la science sacrée aux sources romaines.

Quelques incidents, Dieu merci, tous heureux, ont mêlé leur charme et leur variété à la monotonie de notre vie, où les jours se suivent et se ressemblent. Permettez-moi de vous les signaler et j'aurai fini.

Le 27 novembre, dans notre petit oratoire bénit et visité par Mgr Allard, au nom du cardinal-vicaire, la messe était célébrée pour la première fois, et le 25 décembre, à l'heure qui le vit naître dans sa crèche de Bethléem, Notre-Seigneur prenait définitivement possession de son tabernacle, et par sa présence permanente au milieu de nous consacrait notre nouvelle maison.

Le 29 novembre, une grande joie nous était accordée. S. Em. le Cardinal Guibert, venu à Rome pour assister aux fêtes de la canonisation, apportait à notre jeune communauté le bienfait de sa bénédiction et les encouragements de sa parole. « J'irai vous voir, avait dit l'illustre prélat, le jour même de son arrivée et sans nous donner le temps de lui faire une invitation... J'irai vous voir dès le commencement, de peur que plus tard je n'en aie pas le loisir, » et trois jours après il daignait s'asseoir à notre table, accompagné de Mgr Allard, qu'il appelle « son vieil ami » ; de M. Petit, vicaire général de Paris, et de M. Captier, procureur général des Sulpiciens. Quelle

fête pour nos chers scolastiques de voir au milieu d'eux ce prince de l'Eglise qui, sous l'éclat de la pourpre, garde si bien les sentiments et le cœur de l'Oblat ! Quel bonheur et quelle édification pour tous de l'entendre nous parler avec l'accent de l'amour le plus filial de notre Congrégation, de ses débuts, de notre vénéré fondateur, de de nos anciens, de l'esprit qui les animait et qui doit toujours animer les membres de notre chère famille ! En contemplant le saint vieillard au milieu de ceux qu'il nomme ses jeunes frères, en écoutant ses graves paroles, impossible de ne pas reporter sa pensée au tableau que trace saint Jérôme du disciple bien-aimé entouré des jeunes successeurs de son apostolat et leur parlant du divin Maître. Comme Jean, l'apôtre que l'on croyait ne devoir pas mourir, il a vu les années charger son front sans le courber; comme lui il a connu les secrets du Père et du Maître; comme lui il a une formule toujours la même qu'il redit dans toutes les circonstances et dont nous nous garderions bien de changer le texte, car c'est la parole et le testament de notre Père : « Conservez la modestie, l'humilité, la charité ! » Nous avons eu plusieurs fois occasion de revoir le bon cardinal à la procure de Saint-Sulpice où il avait pris logement et toujours il nous a reçus avec une bonté toute paternelle et lorsque nous étions avec lui, si quelque illustre visiteur arrivait, il ne manquait pas de nous présenter en disant aimablement : « Ce sont mes bons Pères Oblats. Voilà plus de quarante ans qu'ils m'ont chassé de leur Congrégation. Mais je ne leur en garde pas rancune, quoiqu'il m'arrive souvent de regretter les jours que j'ai passés au milieu d'eux. »

Son Eminence a quitté Rome le 13 décembre. C'était le jour anniversaire de sa naissance. Les jeunes prêtres de la procure Saint-Sulpice, presque tous du diocèse de

Paris, voulurent célébrer l'entrée de l'auguste vieillard dans sa quatre-vingtième année par une charmante fête de famille que je me reprocherais de ne pas mentionner. Tout ce qui touche à Mgr Guibert nous appartient, comme Mgr Guibert lui-même. Donc, le 12 au soir, vers la fin du dîner auquel, par une délicate attention, M. le supérieur avait invité plusieurs évêques et prélats, on présente au héros de la fête une magnifique pièce montée représentant un vaste dôme : au sommet flotte un étendard; à la base, en face de la porte, un personnage, dans lequel il est facile de reconnaître un prince de l'Eglise, paraît s'avancer pour entrer dans l'édifice; plusieurs autres personnages portant chacun une devise l'entourent et semblent lui adresser la parole. Le bon cardinal, étonné et souriant, promène autour de lui un long regard interrogateur, comme pour dire : « Que signifie cela ? « Eminence, répond Mgr Mermillod, complice et peut-être auteur principal de cette aimable surprise, Eminence, le dôme qui paraît vous intriguer n'est autre que le dôme qui un jour couronnera Montmartre en dépit des menaces et des efforts des impies; l'étendard qui flotte à son sommet, c'est l'étendard du Sacré-Cœur, il porte la devise de la France pénitente et consacrée. Le prince de l'Eglise qui se présente à l'entrée du temple, Eminence, c'est vous. Saint Martin, du haut du trône que vous voyez, applaudit à vos efforts et vous dit : « Non ! « ils ne l'emporteront pas : *non prævalebunt,* » et saint Denis ajoute : « Vous serez victorieux : *victor eris.* » Tout près de vous, sainte Geneviève avec son agneau vous encourage et vous prédit que votre œuvre s'achèvera : « *Perficies.* » Puis enfin, sainte Clotilde, la tête ceinte du diadème royal, d'une main vous montre la porte du temple et de l'autre vous invite à y entrer : « *Introibis.* » Oui, Eminence, si le ciel écoute nos vœux, vous en-

trerez dans ce sanctuaire élevé par votre piété et votre foi au Sacré Cœur de Jésus, et s'il nous est donné d'y entrer avec vous après son entier achèvement, le souvenir de cette fête de famille ne fera qu'accroître notre bonheur : *Et hæc meminisse juvabit.* Vous pourrez peut-être alors chanter le *Nunc dimittis*, mais nous, vos enfants, nous répéterons encore ce que nous aimons à vous redire ce soir : *Ad multos annos !* — Le Cardinal, profondément touché, ne put répondre que par quelques paroles de remerciement qui trahissaient son émotion.

Une surprise plus agréable encore lui était réservée pour le lendemain. Au moment où il se disposait à partir, on lui apporte un pli aux armes du Pape. C'était une lettre par laquelle Léon XIII le félicitait en termes si flatteurs, qu'en la lisant l'auguste vieillard sentit la rougeur lui couvrir le visage. Cette lettre était accompagnée d'un riche écrin contenant un magnifique camée du Saint-Père.

D'autres prélats, amis et bienfaiteurs de la Congrégation, ont bien voulu, à divers jours, nous honorer de leur visite. C'est ainsi que nous avons reçu successivement Nos Seigneurs d'Avignon, d'Autun, des Trois-Rivières et d'Ottawa ; et hier, veille de la fête de notre glorieux patron saint Joseph, S. Em. le Cardinal Howart venait nous surprendre aimablement et, dans un entretien de près de trois quarts d'heure, nous donnait des preuves non équivoques de l'intérêt paternel qu'il porte à la Congrégation et aux Sœurs de la Sainte-Famille.

J'ai déjà nommé plusieurs fois Mgr Allard. Il est de la famille, et nous avons souvent le bonheur de le posséder au milieu de nous. Nos fêtes ne seraient pas complètes si elles n'étaient présidées par ce vénéré prélat en qui nous aimons à saluer le vétéran de nos lointaines missions et le digne représentant de ces anciens que le

cardinal GUIBERT a proposés à notre imitation. Sa bonté condescendante nous permet de recourir à son intervention toutes les fois que nous le jugeons utile ou nécessaire. C'est à son entremise que nous devons les autorisations que nous a octroyées le Cardinal-Vicaire.

Le 8 décembre nous apporte les joies d'une double fête. Aux solennités de l'Immaculée Conception viennent se joindre les solennités d'une canonisation. Trois nouveaux saints : un prêtre, un mendiant, une religieuse, vont recevoir les honneurs des autels. Rome est pleine de pèlerins accourus de tous les points de la France pour assister à la glorification du saint mendiant, leur compatriote. Dès le matin, la communauté a suivi le flot des pèlerins qui se dirige vers la basilique Vaticane. Mais elle ne pourra assister que de loin et par la pensée aux cérémonies de la canonisation. Pour entrer dans la salle où ces cérémonies s'accomplissent, au-dessus du portique de Saint-Pierre, il faut des billets de faveur, et il nous a été impossible de nous en procurer. Cependant, le bon Dieu a voulu que la Congrégation, déjà représentée par un Cardinal et un Evêque, le fût encore par un Oblat *tout court.* Ayant accompagné Mgr ALLARD à la salle des *Paramenti*, je dus à une circonstance fortuite le bonheur inespéré de pénétrer jusque dans la salle de canonisation. Ne me demandez pas ce qu'il m'a été donné de voir, d'entendre et de sentir pendant les cinq heures qu'a duré la cérémonie, je suis incapable de le dire. Ces mélodies des trompettes d'argent saluant de leurs accords venus du ciel la gloire des nouveaux saints ; ce *Te Deum* qui leur répond, chanté par des milliers de voix alternant avec les chantres de la chapelle Sixtine ; cette couronne de trois cents Pontifes en chape et en mitre d'argent, entourant le Pontife suprême aux vêtements d'or et de diamants ; ce cortège des présents symboliques,

ces cérémonies de la messe papale, tout cela est ineffable, indescriptible. Si ce n'est pas encore le ciel, ce n'est déjà plus la terre, c'est un avant-goût, une vision du ciel! Je me suis efforcé de remplir le moins mal possible auprès des nouveaux saints mes fonctions de représentant de la Congrégation, appelant sur notre chère famille leurs meilleures bénédictions, et unissant mes pauvres prières à celles que notre vénéré Fondateur faisait lui-même en 1826 devant le tombeau de saint Joseph Labre, alors simplement Vénérable.

La Communauté, restée dans la basilique avec la foule des pèlerins, priait, de son côté, aux lieux mêmes où il y a vingt-huit ans Pie IX proclamait le dogme de l'Immaculée Conception. Il nous est doux de penser que notre vénéré Fondateur était là parmi les évêques accourus de tous les points de l'univers pour assister à la glorification de Marie, tout près de la chaire de saint Pierre, afin, comme il a eu soin de le noter lui-même, de ne perdre aucune des louanges qui allaient sortir de la bouche infaillible du Vicaire de Jésus-Christ. Nous sommes ravis aussi toutes les fois que nous allons à Saint-Paul-hors-les-Murs, de lire son nom, le troisième entre les évêques, sur les tables de marbre où Pie IX a fait graver les noms et les titres de tous les prélats présents à la proclamation du dogme et à la consécration de la basilique. C'est une de nos joies à Rome de retrouver les traces de notre Père bien-aimé et de prier dans les sanctuaires où il a prié : Saint-Silvestre de Monte Cavallo, où il a passé six mois dans le travail, la prière et la souffrance, à l'époque de l'approbation de nos saintes Règles ; Sainte-Marie in Campitelli, où il a entendu neuf messes consécutives, pendant que les cardinaux tenaient la congrégation préparatoire à la décision suprême du souverain Pontife; le tombeau de saint Joseph Calasance, sur lequel il aimait

à offrir le saint sacrifice à l'heure des grandes difficultés, sont des buts de pèlerinage particulièrement chers à nos cœurs d'Oblats. En priant dans ces lieux bénis pour tous les membres de sa famille religieuse présents et futurs, notre vénéré Fondateur y a laissé le parfum d'un pieux souvenir qu'il nous appartient à nous, ses enfants, de recueillir avec piété filiale.

Mais reprenons notre journal. Le 11 décembre, nos Frères scolastiques assistent à la messe solennelle célébrée par un cardinal devant le Pape, en l'honneur des nouveaux saints. C'est la première fois qu'il leur était donné de voir le Vicaire de Jésus-Christ et de s'incliner sous sa bénédiction. C'est assez dire leur bonheur. Placés la plupart dans les tribunes réservées, ils jouissent tout à leur aise du beau spectacle que présentent l'entrée et la sortie du souverain Pontife, porté sur sa *sedia gestatoria*, et précédé de plusieurs centaines d'évêques et de prélats.

De cette consolation je rapproche celle qui nous a été accordée le 2 février. Il est d'usage que, le jour de la Purification, les représentants des congrégations religieuses offrent un cierge au Pape qui, à cette occasion, les admet au baisement des pieds. Le 2 février donc, accompagné des PP. Nillès et Albertini, je me rendais au Vatican, et nous avions la joie tant désirée d'être admis en la présence du Vicaire de Jésus-Christ, de lui parler, de coller nos lèvres tremblantes sur ses pieds et sur ses mains sacrées ! Ceux qui ont eu cette joie une fois dans leur vie comprendront l'émotion de nos âmes. Nous connaissions la majesté du Pontife, nous ne savions pas encore la bonté du Père, et à ce moment cette bonté nous est apparue dans tout son charme. Prosternés aux pieds du Saint-Père, nous lui demandions de bénir la Congrégation des Oblats de Marie dans son chef et dans ses membres, lorsque nous l'entendons nous interroger avec un intérêt

tout paternel. Il nous demande si nous sommes bien les Oblats de Marseille, fondés par Mgr DE MAZENOD, dans quelle ville se trouve notre maison mère, si nous avons une maison à Rome, depuis quand, où elle est située, si nous l'avons achetée ou simplement louée, etc. Et quand nous nous retirions heureux, émus, nous l'avons entendu demander au cardinal Franzelin, qui l'assistait, si notre maison était bien celle qui est en face l'église Saint-Ignace *Via de Burro*. On dit que lorsqu'on a vu le Pape, on veut le revoir. Nous avons ce désir. Nous espérons obtenir bientôt une audience particulière pour toute la communauté.

Le 14 décembre est la seule date que nous voudrions effacer de notre calendrier. C'est le jour où le R. P. MARTINET, accompagné du cher F. HOURDIER, nous quitte et part pour Paris avec le pèlerinage français. Il nous quitte après avoir entièrement achevé notre installation et s'être assuré que la jeune communauté qu'il a vue naître pourra tenir sur ses pieds et marcher. Vous me disiez dans une de vos lettres : « Le Père MARTINET a mérité, par tout ce qu'il a fait à Rome, la reconnaissance de la Congrégation. » Il a mérité surtout et il possède la reconnaissance de ceux qui sont appelés à jouir de ses bienfaits dans cette maison où il a tout prévu, tout préparé et, grâce à l'inépuisable générosité de l'administration générale, tout exécuté.

Le 24 décembre, nous recevons le F. NICOLAS, que vous avez eu la bonté de nous donner pour combler le vide laissé par le F. HOURDIER. Tous les emplois de la maison ont maintenant leur titulaire. Le F. NICOLAS fait les commissions et, tour à tour, tailleur et menuisier, manie le rabot et l'aiguille. Le F. LECA gouverne en maître la cuisine. Le F. DEVAUX a l'empire de la lingerie et de la cave, et fait à la poussière une guerre à

outrance. Un religieux italien, après avoir visité la maison, me disait naïvement : « On voit bien que vous êtes Français, tout est propre et en ordre chez vous. »

J'ai réservé pour la fin notre joie la plus douce et la plus intime. Le 6 janvier, solennité de l'Epiphanie, trois Frères scolastiques, les FF. Melga, Raffier et Farbos, et un Frère convers, le F. Devaux, prononçaient leurs vœux perpétuels. La veille, le souverain Pontife avait daigné bénir la croix, le scapulaire et le livre de Règles des heureux Oblats. C'est la première fois que pareille cérémonie avait lieu pour nous à Rome. Certes, une oblation est toujours et partout une grande et belle fête pour ceux qui en sont les héros et pour ceux qui en sont les témoins. Mais quand cette oblation a lieu dans la ville des saints et des martyrs, sous le regard et la bénédiction du Vicaire de Jésus-Christ, près du tombeau des saints Apôtres, à quelques pas seulement des sanctuaires où les Louis de Gonzague, les Berckmans, les Stanislas Kostka ont chanté l'hymne de leur consécration, qui pourra dire les sentiments qui se pressent dans l'âme? Et afin que rien ne manquât à cette fête de famille, Dieu a voulu, contre toute prévision et malgré nos arrangements, qu'elle eût lieu en un jour doublement cher à l'Oblat missionnaire, le jour anniversaire de la vocation des gentils et le premier vendredi du mois et de l'année. Daigne le sacré Cœur bénir ces prémices de la maison de Rome! Puissent les nouveaux Oblats, les premiers qui aient eu le bonheur de prononcer leurs vœux dans la Ville éternelle, n'oublier jamais les impressions de ce beau jour! Puissions-nous tous, bien-aimé Père, répondre par la fidélité et la piété aux faveurs dont nous sommes l'objet! Vous nous avez placés dans la terre de bénédiction par excellence; nous respirons l'atmosphère des saints, nous habitons leurs demeures, nous

marchons forcément sur leurs traces, nous rencontrons à chaque pas le souvenir de leurs vertus, les monuments de leurs reliques sacrées, sources inépuisables de grâces pour nous sanctifier, voix éloquentes pour nous dire : *Tu non poteris quod isti, quod istæ?* Puissent tous vos enfants entendre ces voix et profiter de ces grâces ! Nous savons que c'est votre désir le plus cher ; ce sera aussi le but le plus constant de nos efforts !

Veuillez nous bénir, bien-aimé Père, et agréer l'hommage du profond respect et de l'entier dévouement de votre très affectionné fils en N.-S. et M. I.

Cassien AUGIER, O. M. I.

MAISONS DE FRANCE

MAISON DE VICO.

Le R. P. Gallo, supérieur de la maison de Vico pendant trois ans, transféré depuis six mois à Turin, où il a dû prendre la direction de la maison naissante, envoie le rapport suivant sur les missions faites en Corse par nos Pères, et sur l'état général de la communauté de Vico :

Turin (Italie), le 20 décembre 1881.

Mon révérend et bien cher Père,

En vous adressant ce rapport des travaux de la maison de Vico, j'accomplis un devoir auquel ma conscience ne saurait plus longtemps résister; elle me dit que si je tardais encore à m'en acquitter, je manquerais à la charité envers nos chers et aimés Pères de cette maison, aussi bien qu'à l'obligation qui incombe à tous les membres de notre bien-aimée famille de s'édifier les uns les autres.

Ce rapport comprend la période qui s'est écoulée du mois de septembre de l'année 1878, époque à laquelle je fus envoyé à Vico en qualité de supérieur, au 31 octobre 1881. A ce moment-là j'ai quitté la Corse pour prendre la direction de la maison naissante de Turin.

Durant cette période triennale, nous avons fait cinquante-trois travaux ; nous en eussions pu faire cent, si le personnel de la maison eût été moins restreint. Les demandes de travaux nous arrivaient de toutes parts ;

c'étaient plus que des demandes, c'étaient des prières et des supplications! Nos chers amis, MM. les Curés du diocèse d'Ajaccio, ont montré dans bien des circonstances combien ils aiment et apprécient les Oblats de Vico. C'est surtout, mon révérend Père, dans le courant de cette année-ci que les demandes de mission ont été plus pressantes et plus nombreuses ; mais aussi, je dois le dire les larmes aux yeux, c'est aussi pendant cette année que j'ai été forcé de répondre plus souvent que jamais aux cris des âmes qui nous arrivaient par leurs excellents pasteurs : *Non possumus.* Refuser, c'était pour moi une véritable souffrance. Et pourtant, j'ai dû refuser une quarantaine de demandes.

Quand j'arrivai à Vico, les RR. PP. Audric et Rolleri retournaient de la mission de Guagno. Ce village est peut-être la commune la plus alpestre de la Corse, et le pays le plus corse de la Corse ! Le bon Dieu avait couronné par un beau succès les efforts des vaillants Missionnaires. Le bien qui avait été opéré dans cette paroisse a été grand. On nous demandait à Tasso ; on nous y appelait à grand cris : quelques égarés, mécontents de tous et d'eux-mêmes, avaient fait venir dans cette commune un ministre protestant qui y avait et y faisait de nombreux adeptes. Le R. P. Rolleri, quoique fatigué par les travaux de la mission de Guagno et les chaleurs de la saison, accepta avec plaisir de m'accompagner sur ce terrain infecté par l'hérésie. Le gros ds la population reconnaît avec joie ses anciens Missionnaires ; nous ouvrons la mission ; nous la mettons sous la protection de Celle qui a écrasé la tête de toutes les hérésies. La Vierge Marie nous aide, bénit nos efforts et, après une lutte des plus opiniâtres, dans laquelle il faut conquérir chaque âme égarée une à une, le bon sens et la foi triomphent.

Tasso, qui, quelques semaines auparavant, avait failli consacrer l'hérésie par l'effusion fratricide du sang de ses habitants, est redevenu catholique. Le prédicant, avant notre arrivée, avait pris la fuite, en se promettant de ne jamais plus retourner dans ces montagnes. En effet, M. le ministre ne revint plus sur ses pas; mais, trois mois après la déroute de l'hérésie, un de ses confrères vint à la rescousse. Nos montagnards le prièrent de les débarrasser de sa présence dans les vingt-quatre heures, sans quoi il eût appris ce que sont les Corses. Il partit. Je dois faire observer que nous avons été aidés dans cette lutte par un jeune ecclésiastique, M. l'abbé Paoletti, alors sous-diacre, et à présent curé de Bicchisano. Il allait dans les maisons du village, il démasquait l'hérésie et achevait ce que nous avions commencé du haut de la chaire. Je l'appelais le Zouave de la mission de Tasso. Tasso, depuis lors, est dans le calme et la tranquillité. Ses habitants sont en paix avec Dieu et avec eux-mêmes. *A Domino factum est istud !*

Je prêchai trois retraites avant d'entreprendre une autre mission : une retraite de religieuses, une retraite de pensionnat et la retraite de la Congrégation établie dans notre église.

Le R. P. Audric part vers le milieu du mois de février de l'année 1879. Il va vers la partie orientale de l'île ; il prêche à Cervione ; il fait foule dans cette paroisse. Un très grand nombre d'officiers en retraite donnent les plus beaux exemples de la piété chrétienne. Le peuple les suit, et là où une véritable célébrité oratoire avait échoué deux ans auparavant, il remporte, Dieu aidant, une fort belle victoire sur l'enfer.

Je passe sous silence le jubilé de Vico. Pendant quatre semaines consécutives le prédicateur a réuni

un nombreux auditoire tous les soirs. La grâce y a eu ses triomphes; les communions ont été très nombreuses.

Le R. P. Pompéi est à Viggianello, le R. P. Rolleri à Suarella; le premier combat vaillamment l'oubli des devoirs chrétiens; un beau succès est le fruit de ses labeurs; le second est aux prises avec tous les vices, surtout avec celui de l'ivrognerie. Rien ne rebute le R. P. Rolleri, il s'arme de patience contre les infirmités humaines pour les guérir plus sûrement, et il revient de ce village où il pensait ne pouvoir rien faire, le cœur rempli de consolation. Il prêche aussi à Appricioni; il se tient au confessionnal pour faciliter le devoir pascal aux Vicolais et à ceux des environs. Infatigable, malgré ses soixante-six ans, il part aussitôt pour Arbori, Parapoggio. De mon côté, je prêche le jubilé à Nesa et à Marcollagia-Arbori. Le R. P. Pompéi est, lui aussi, sur la brèche. Nous n'avons qu'à bénir le bon Dieu pour les succès obtenus.

Pendant que je travaillais de mon côté, le R. P. Audric et le R. P. Pompéi menaient avec succès une belle œuvre à Calvi. M. le curé de cette paroisse m'avait demandé avec les plus pressantes instances ces deux Missionnaires, dont il connaissait la valeur. Il ne se trompait pas. Durant trois semaines l'église fut toujours comble; les résultats furent excellents.

Le R. P. Pompéi obtient un complet succès à Appricioni. Nous voici vers le milieu du mois de mai, par conséquent vers la fin du jubilé de l'année 1879.

On nous avait demandé pour évangéliser Sainte-Lucie de Tallano, et avec cette localité toutes les paroisses du canton. Les exercices devaient avoir lieu pour tout le canton dans l'église du couvent ayant appartenu aux Mineurs réformés. Nous n'avions que dix-sept jours à donner à une population de près de 4 000 âmes. Il a pu paraître

téméraire que nous eussions accepté un pareil travail, n'étant que deux Missionnaires pour tant de monde et ayant si peu de temps devant nous. Je compris qu'il fallait que l'homme s'effaçât pour faire place à Dieu. Nous marchâmes vers ces âmes qui avaient faim et soif de la vérité, armés de courage et confiants en notre bonne et immaculée Mère. Dès le début de nos prédications, l'enthousiasme s'empara de ces populations, la vaste église était comble une heure avant l'exercice : c'était un spectacle ravissant ! Prêtres et fidèles ne se lassaient pas de nous entendre, et ce peuple, réputé le plus vindicatif de l'île, devint doux comme un agneau. Les deux communions furent complètes, la victoire sur l'enfer pleine et entière. Je voudrais ici, mon révérend Père, décrire certaines scènes ravissantes, dignes des premiers siècles du christianisme. Qu'il suffise de savoir que ce peuple était ivre de ce bonheur qui a sa source dans la paix sans nuages d'une conscience pure et unie à celui qui juge la justice elle-même et qui sonde les cœurs et les reins. Les populations de Tallano, au jour de la clôture du jubilé universel de 1879, étaient transformées par la grâce et riches de tous les dons du Saint-Esprit. Le soir de la clôture il y eut une illumination générale dans tout le canton. C'était féerique, il fallut sortir de notre retraite pour prendre, ce soir-là, part à la joie universelle. Les cris de joie répondaient aux détonations de la mousqueterie ; des chants d'allégresse s'élevaient de partout ; nous étions pour ainsi dire portés en triomphe par la foule reconnaissante. A notre départ elle voulut nous accompagner bien loin du pays. Une nombreuse cavalcade et plusieurs voitures nous escortèrent jusqu'à Propiano, où nous prîmes passage sur le bateau à vapeur qui partait pour Ajaccio. La séparation fut déchirante.

C'est pendant ces exercices que la population de Tal-

lano, par l'organe de ses curés et de ses maires, et surtout par le vénérable chanoine de Rocassera, curé-doyen de Sainte-Lucie, nous offrit le beau couvent dont l'église venait d'être le théâtre des merveilles divines que je relate. Une souscription de 20000 francs pour l'achèvement de cette église vint s'ajouter à l'offre qui nous était faite. Nous n'avons pas pu répondre aux saints désirs de ces chrétiens si généreux.

Il m'est impossible ici, mon révérend Père, de passer sous silence le zèle infatigable avec lequel MM. les curés du canton de Sainte-Lucie nous ont aidés durant tout le temps du jubilé. Ils étaient toujours là, à la tête de leurs populations respectives, leur donnant les plus beaux exemples des vertus chrétiennes et sacerdotales. Nous pouvions dire à chacune de ces populations, pour les exciter au bien : *Respice in faciem Christi tui*, et marchez à la splendeur de ces beaux et grands exemples. Je voudrais nommer tous ces messieurs, ces amis, ces confrères. Je ne le puis pas. Cependant, pour faire comprendre ce qu'ont été les vétérans du sacerdoce de ce canton, je me contenterai de dire que le plus jeune d'entre eux, formé à leur école, le cher abbé Orsati, alors vicaire de Sainte-Lucie et à présent curé-administrateur de Saint-André de Tallano, parcourait les maisons de diverses paroisses du canton, animait les faibles, encourageait les timides, et ne voulut quitter le confessionnal qu'à la dernière heure, malgré même des crachements de sang qui l'épuisaient beaucoup.

C'est enfin dans ce pays de Tallano que j'ai entendu, avec un plaisir ineffable, parler du saint et à jamais regretté Père Luigi. Ce fervent et pieux Missionnaire Oblat avait prêché à Sainte-Lucie il y avait vingt ou vingt-cinq ans ; on se rappelait encore ses paroles, on me parlait de ses vertus. On me récitait de longs morceaux de ses sermons,

et certes ils devaient être apostoliques, ces sermons! Je me rappelle avec bonheur un véritable morceau d'éloquence qui était resté fortement gravé dans la mémoire de ses auditeurs! Il parlait, ce vénérable Père, par ses bons exemples et avec le cœur! Ah! quel modèle pour nous.

Notre cher Père Rolleri, pendant que nous sommes à Sainte-Lucie, ne reste pas inactif. Il est à Tolla, et il y travaille avec fruit. C'est en vain que le démon voudrait soustraire les âmes aux coups de sa parole forte et incisive. Il forme, il captive son auditoire, le rend docile aux volontés du bon Dieu. C'est un succès de plus et cette campagne jubilaire de quatre-vingt-cinq jours est glorieusement terminée. Nous rentrons tous à la maison, heureux de nous retrouver, de nous voir et de travailler à notre propre sanctification après avoir travaillé à celle de tant d'âmes chères.

Nous sommes au mois de juin, nous voici au repos; repos bien mérité par nos chers Missionnaires. Nous reprenons nos exercices de piété en commun, chacun de nous fortifie ses instructions en priant et en étudiant, et nous nous préparons avec plus de soin aux travaux apostoliques qui suivront.

Ce repos, mon révérend et bien cher Père, n'est pas l'inaction! Nous prêchons quelques retraites, des sermons de circonstance, des panégyriques. Chacun des RR. PP. de la maison se prête avec plaisir aux exigences du ministère dans notre église.

Le R. P. Rolleri et moi allons assister au Chapitre provincial tenu à Marseille en juillet. Nous retournons à Vico et nous nous occupons de la fête prochaine de la Portiuncule, qui a lieu tous les ans depuis près de quatre siècles au couvent de Vico. Cette année-ci, cette fête devait présenter un caractère tout particulier de grandeur, à cause de l'inauguration du nouveau Calvaire

construit sur la place du couvent. Ce Calvaire est une belle et solide conception de M. Jules Audric, frère de notre cher et vaillant Missionnaire de ce nom.

Ignorant les règles de l'architecture, je ne saurais faire la description technique de ce monument, mais je sais par ceux qui s'y entendent que ce Calvaire est une œuvre de mérite.

La fête de la Portiuncule de 1879 a bien réussi. Beaucoup de prêtres, près de trois mille personnes. Mais ce qui a donné surtout un caractère de grandeur à cette fête ç'a été la présence de NN. SS. de la Foata, Evêque d'Ajaccio, et de Perretti, son vénérable auxiliaire.

Ces Seigneurs et Pères étaient arrivés, dès la veille, au couvent de Vico. Les joyeuses volées des cloches du couvent, de Nesa et de Vico, se mêlant au bruit des détonations de l'artillerie, les avaient salués à leur arrivée. Nos Seigneurs étaient descendus au couvent au milieu des cris de joie et tous les habitants s'étaient inclinés sous leur bénédiction.

Le lendemain, jour de la fête, Mgr l'Evêque d'Ajaccio, entouré d'un fort nombreux clergé en habit de chœur, assisté par S. Gr Mgr de Perretti, par M. l'abbé Cervi, chanoine et curé-doyen de Vico, et par notre excellent ami M. le chanoine Guiderdeni, secrétaire particulier de Sa Grandeur, sort de ses appartements et se dirige vers le nouveau Calvaire.

Il procède à la bénédiction du monument, et, après les prières d'usage en ces circonstances, il commence la messe pontificale. La messe est chantée en plain-chant : elle est d'un très bel effet. Mais les évêques sont les maîtres de la parole, l'Esprit de Dieu les éclaire, et il forme en eux les saintes conceptions de la pensée. Cette pensée s'agite au dedans de leur âme, elle veut une éclatante manifestation extérieure. Quelque grande qu'elle puisse

être, la modestie de l'évêque catholique, ne doit pas tenir captifs les dons de l'éloquence qui le distingue. Il faut qu'il parle : *Quis poterit conceptum sermonem continere!* Ce n'est pas plus l'évêque que le prophète que je viens de citer. Mgr de la Foata, après l'évangile, se tourne vers le peuple massé sur la place du couvent en face du Calvaire, et pendant trois quarts d'heure il se l'attache, ce bon peuple de la province de Vico ; il le ravit par sa parole profonde et brillante, facile à comprendre et traitant cependant un sujet où la dialectique devait se frayer un passage pour arriver au cœur et le remercier. Il fait comprendre à ces bons habitants de la province de Vico, ce que c'est que l'Eglise, sa mission et sa destinée à travers les siècles ; il la fait aimer, et chacun de se dire : Désormais, j'aimerai davantage cette Mère et je me laisserai diriger par ses divins et infaillibles enseignements. — Je me dispense de rappeler ce que Sa Grandeur a dit de flatteur à l'endroit de la Congrégation et de la communauté de Vico. Je dirai à la Congrégation tout entière que nous avons, en Mgr de la Foata, un protecteur, un ami, un père qui nous aime comme un évêque sait aimer ceux qui se sont consacrés par les vœux de religion au bien spirituel des âmes ! Que le bon Dieu conserve Sa Grandeur ! qu'il le conserve longtemps au diocèse d'Ajaccio ! qu'il conserve son éminent auxiliaire, Mgr de Perretti ! qu'il les conserve *ad multos annos* à l'amour et à la reconnaissance de tous les Oblats de Marie et en particulier de ceux de Vico !

La messe pontificale terminée, la procession a lieu. La statue de la Vierge est portée en triomphe sous nos verdoyants châtaigniers del a place et de la grande route. Tout le monde prend part à cette procession. La bénédiction du Très Saint Sacrement termine la cérémonie. Nos-

Seigneurs et MM. les Curés nous font l'honneur de prendre part chez nous à des agapes fraternelles. Le peuple s'en retourne, heureux et raffermi dans sa foi, dans ses diverses paroisses, où il fera entendre l'écho de cette belle fête.

J'ai dit un peu plus haut, mon révérend et bien cher Père, que Nos Seigneurs, en traversant la paroisse de Nesa, dont le cher et vénéré Père de Veronico est desservant, furent très bien accueillis et fêtés par cette population. Mgr de la Foata voulut sur-le-champ m'en exprimer sa haute satisfaction en me disant ces quelques mots, qui, à eux seuls, valent tout un discours : « Voilà, mon Père, ce que c'est qu'une paroisse qui est dirigée par de bons et vaillants religieux. » Eh oui, c'est vrai, le R. P. de Veronico est ce bon et vaillant Oblat de Marie Immaculée ; tout le monde le sait, tout le monde le connaît. Occupé par la direction de sa paroisse, et par la direction spirituelle des religieuses de Vico et de leur pensionnat, restant toujours au couvent pendant que ses confrères vont prêcher au loin, il fait face à toutes les exigences de sa paroisse, du couvent et de la maison religieuse dont il est le directeur spirituel depuis bien longtemps. Il est connu et estimé dans toute la Corse. Il y est aimé. C'est grâce à lui que nous avons pu entreprendre tant de travaux en 1879 et cette année-ci. Je pouvais m'absenter sans crainte de la maison ; elle était sous ses yeux, sous sa direction, j'étais tranquille. Que ce cher et aimé Père reçoive ici mes meilleurs remerciements pour tout ce qu'il a fait pour la maison pendant les trois ans que j'en ai été le supérieur.

Je ne dois pas oublier que S. G. Mgr de la Foata a admiré la belle église paroissiale de Nesa. Cette splendide maison du Seigneur, dont le P. de Veronico est l'architecte et je dirais presque le maître maçon, fait hon-

neur à ses connaissances architectoniques et encore plus à son cœur de prêtre.

Immédiatement après la fête je pars pour aller prêcher deux retraites annuelles, l'une aux religieuses de Saint-Joseph et l'autre aux religieuses Filles de Marie à Ajaccio. Le R. P. Rolleri prêche aussi une retraite religieuse, et le R. P. Pompéi remplit le même ministère auprès des Frères des écoles chrétiennes d'Ajaccio.

Le R. P. Audric est appelé à exercer son zèle sur un plus vaste champ que la Corse. Notre affection et nos regrets le suivent au poste nouveau où l'obéissance vient de le placer. Excellent Missionnaire dans le diocèse d'Ajaccio, il le sera aussi partout où il trouvera des âmes à sauver. Le Missionnaire appartient à tous sans distinction de pays, de climat et de race.

Nous prêchons encore quelques retraites et tout de suite après nous partons, trois Missionnaires, laissant seul à la maison le R. P. de Veronico, pour aller préparer les populations de la Cenarca à recevoir avec fruit le bienfait de la visite pastorale. Le R. P. Pompéi est à Lopigno ; le R. P. Rolleri a plusieurs paroisses à préparer, et moi je suis à Calcatoggio et ensuite à Ambiagna. Toujours et partout le bon Dieu bénit nos travaux. Enfin, je finis mon année par la retraite annuelle au petit séminaire de Corte et au pensionnat dirigé par les religieuses de Saint-Joseph.

Naturellement, en Corse, après tant de travaux apostoliques accomplis par les diverses familles religieuses qui habitent cette île, l'année 1880 devait être pour les Missionnaires une année de repos. Nous avons cependant travaillé. Pendant le carême, le R. P. Istria, qui nous était arrivé quelques mois avant le carême, fait ses premières armes à Balogna. Il enlève cette population. Tous, hommes et femmes, s'approchent de la sainte Table; point d'exceptions. Le jeune Missionnaire amène au couvent près

de cinq cents pèlerins de cette paroisse; ils sont venus mettre la mission sous la protection de saint Joseph. C'est le jour de sa fête. Ce père laisse un très bon souvenir à Balogna. Le voilà à présent armé chevalier du Christ pour les saints combats. Il part pour Lopigno, il y déploie un grand zèle, il y opère de véritables conversions.

Nous avions à peine achevé nos travaux du carême, qu'une immense désolation s'empara de tous les cœurs de la France catholique et de tous les catholiques de l'univers. Les fameux décrets du 29 mars venaient d'être publiés. Tous les religieux de France devaient être expulsés de leurs maisons. On voulait se faire illusion; on ne voulait pas croire à la réalisation d'une pareille énormité! La suite a prouvé que l'homme en guerre avec Dieu est capable de tous les excès. A partir de la promulgation de ces décrets, si sévèrement qualifiés par l'opinion de tous les honnêtes gens, nous n'avons plus eu dans notre solitude du couvent de Vico un seul moment de repos. Quelle tristesse! mais aussi que de ferventes prières nous adressions à Dieu! Ah! nous prions, c'est vrai, pour toutes les congrégations de France, mais, Oblats de Marie, nous prions spécialement pour notre Mère, pour cette Mère si bonne et si tendre qui nous a tous enfantés à la vie religieuse.

Ce que la maison de Vico a fait pour éviter d'être crochetée et anéantie, tout le monde le sait. Nous avons suivi les conseils de nos supérieurs. Mgr l'évêque d'Ajaccio, notre protecteur, notre ami, agissant comme un père, nous a donné ses conseils aussi, et s'est mis en tout et pour tout à notre disposition. Nos amis de Vico et de la province entière nous ont donné des témoignages non équivoques de leur estime et de leur affection. On voulait nous consoler; on voulait

nous faire oublier l'amertume et les craintes qui troublaient nos âmes. Le vaillant journal catholique de la Corse, l'*Aigle*, prend avec résolution la défense de la liberté religieuse. Il parle avec chaleur des Oblats de Vico ; il fait taire un folliculaire salarié qui défend les décrets contre les religieux. Les Jésuites sont expulsés de Bastia! On dirait qu'un crêpe funèbre vient d'être étendu sur la Corse! Les visages de nos montagnards deviennent sombres. Qui sait ce qui se passe dans ces âmes fières?

Pour éviter les rassemblements des populations autour des communautés, le 28 et le 29 du mois de juin, jour de l'expulsion des Jésuites, on avait, immédiatement, fait partir des dépêches pour assurer aux populations qu'on laisserait tranquilles les autres maisons religieuses de l'île. Il se fit un peu de calme, mais les inquiétudes ne pouvaient pas disparaître. Ce fut pour la maison de Vico un bien triste jour que le 29 juin! Nous ne savions pas ce qui pouvait être arrivé sur le continent français à l'occasion de l'exécution des décrets. Mais les nouvelles arrivent : les congrégations religieuses, à l'exception de la Compagnie de Jésus, avaient été épargnées, ou, pour mieux dire, les persécuteurs de l'Eglise les avaient gardées pour la bonne bouche! Nous espérions, nous priions ; Dieu ne s'est pas rendu à nos prières : sa justice demandait de nouveaux sacrifices.

C'est au début de ce terrible mois de juin que Vico et la province tout entière firent une admirable manifestation en faveur du couvent des Oblats. Une pétition au président de la République, pour que nous fussions épargnés, se couvrit de 3 000 signatures ; signatures spontanées que nous n'avons pas sollicitées et qui réclament par conséquent nos plus vrais et plus profonds sentiments de reconnaissance. Aucune pétition en Corse en faveur

des religieux ne fut couverte d'autant de signatures que la nôtre. Ce sont MM. les curés, mon révérend Père, qui, invités par M. le chanoine Cervi, notre cher curé de Vico, sont allés recevoir les signatures de leurs paroissiens. Honneur à M. le Chanoine ! honneur à MM. les Curés de la province ! Ces excellents amis, en m'envoyant la liste des souscripteurs de la pétition, ne manquèrent pas d'accompagner leur envoi de lettres pleines d'affection pour les Oblats de Marie. Nul d'entre eux ne pouvait se faire à l'idée d'une prochaine séparation ! Cette pétition fut déposée sur le bureau du Sénat avec les autres pétitions de tous les catholiques de France. Tout le monde sait le sort qui leur a été fait !

Nos maisons de France sont dans le deuil ; nos Pères sont expulsés de leurs habitations et nos églises sont fermées.

Je voudrais, mon révérend Père, pouvoir vous dire combien nous avons tous souffert à Vico en apprenant ces tristes nouvelles. Je ne sais à quoi comparer le déchirement de nos âmes, la douleur que nous éprouvions tous. Nous étions épargnés, il est vrai, avec les autres religieux de la Corse ; mais cette faveur était pour nous une nouvelle cause d'amertume.

Tous les jours, pendant deux semaines, du 1er au 15 novembre, notre angoisse fut augmentée par le récit que les journaux du continent nous faisaient de l'expulsion de nos Pères et du crochetage des portes de leurs maisons.

En Corse, on nous laissa tranquilles. On a eu peur, et avec raison, de faire un acte impolitique en nous chassant de nos demeures.

Puisqu'on nous laissait tranquilles, il fallait nous venger, non pas à la corse, mais en chrétiens et en religieux : nous avons donc repris nos travaux.

Nos Pères ont prêché dans diverses paroisses. Pour

mon compte, j'ai prêché quatre retraites à Ajaccio : celle du grand séminaire, celle du pensionnat des Religieuses de Saint-Joseph et celles du petit séminaire et de l'école normale des demoiselles. Le R. P. Istria a prêché la retraite de la congrégation du couvent. Ainsi avons-nous achevé l'année 1880, année qui fera époque dans l'histoire des épreuves de l'Eglise.

Nous voici en 1881 ! Pour achever ce rapport, je devrais faire la relation d'une trentaine de travaux. C'est beaucoup ! et je lasserais certainement la patience de ceux qui me liraient. J'ai déjà grandement besoin de demander pardon de la longueur fatigante de ce rapport : je vais me contenter d'indiquer les principaux travaux que nous avons accomplis.

Le R. P. Istria et moi avons commencé la campagne en donnant une mission à Sainte-Lucie de Tallano. J'ai déjà dit ce que c'est que cette paroisse ; nous l'avions déjà évangélisée avec le R. P. Audric. C'est de nouveau tout le canton qui suit nos exercices. Même affluence ! Très bons résultats. On nous offre de nouveau le couvent et 50 000 francs pour le restaurer. Mais les décrets sont là ! Après Sainte-Lucie, je prêche à Cargèse, j'accompagne Mgr l'Evêque d'Ajaccio pendant une fort longue et pénible visite pastorale. Je prêche et confesse tous les jours, puis je pars avec le cher Père Istria pour Morosaglia, dans le centre de la Corse. Beaucoup de bien ! Après cela, je prêche à Olméto la retraite aux religieuses. Ensuite, je prêche le Jubilé à Calcatoggio, à Ucciani, et enfin à Chiglioni.

Le R. P. Rolleri est à Balogna ; puis, en compagnie du R. P. Pompéi, il se rend à Soccia. De là il va prêcher à Appricciani. A Marignana il a encore avec lui le cher P. Pompéi. Ils travaillent beaucoup, ils réussissent fort bien. De nouveau le R. P. Rolleri quitte le couvent : il va à Ze-

vaco et à Vero. Du travail, de la fatigue et du bien partout !

Le R. P. Istria évangélise Mezza-Via; succès complet. Sa mission de Cristinano réussit à merveille. Je suis là de passage. Monseigneur d'Ajaccio préside au dernier exercice et il bénit la croix de Mission. Sa Grandeur félicite le jeune Missionnaire. Ce père évangélise Nesa, Olivese, Alata et Arbori. Toujours du bien, et du bien partout.

Le R. P. Pompéi, après Soccia, Marignana et Chiglioni, évangélise Valle, puis Goggiolo. Ses exemples parlent! sa parole est écoutée ! il gagne un grand nombre d'âmes au bon Dieu; et, malgré tant de fatigues, sa santé s'est fort bien maintenue.

Nos chers et aimés Pères de Vico ont fait d'autres travaux, et ils les ont menés à bonne fin. Ils ont bien travaillé, comme il convient à des Oblats de Marie, toujours pour l'honneur de leur Mère, pour le salut des âmes et pour la gloire de Dieu. Je dois dire, mon révérend Père, que nos missionnaires de Vico ont toujours accepté avec joie et reconnaissance les travaux que pendant trois ans j'ai proposés à leur zèle. Ces trois ans se sont écoulés avec la rapidité de l'éclair. Toujours l'entente, la paix, l'affection ont régné parmi nous.

Les divers pèlerinages qui ont eu lieu au couvent nous ont toujours amené une foule de chrétiens. Les Corses de la province de Vico suivent, en venant à nos fêtes, l'exemple que quatre siècles leur ont légué. Ils sont inébranlablement chrétiens.

Nos chers Frères convers nous ont toujours admirablement secondés. L'église et la sacristie du couvent, ainsi que les parloirs, le jardin, les appartements, ont été tenus en bon état.

En terminant, mon révérend Père, je voulais émettre

quelques idées à propos de nos Missions en Corse ; mais après ce que j'ai lu touchant la méthode à suivre dans les Missions, dans l'excellent ouvrage du R. P. Audruder, il ne me reste qu'à me taire et à approuver.

Le 1[er] novembre 1881, je remettais la direction de la maison de Vico au R. P. Istria. Plusieurs de nos pères étaient sur la brèche ; ils travaillaient au salut des âmes! Avec mes remerciements pour le généreux et fraternel concours qu'ils m'avaient prêté pendant trois ans de fatigues, de bonheur et d'angoisses, je leur laissai, en partant pour Turin, où m'envoyait l'obéissance, je leur laissai, dis-je, mon cœur; mon cœur pour se trouver avec eux, pour prier pour eux et pour les aimer toujours.

Agréez, mon révérend et bien cher Père, l'assurance de mon entier et affectueux dévouement.

Gallo, o. m. i.

MAISON DU SACRÉ-CŒUR (MONTMARTRE).

LE PÈLERINAGE DU 11 MAI.

On lit dans la *Vie de saint Martin*, évêque de Tours, par Mgr Jeancard, évêque de Cérame :

« Sous Charles le Chauve, les Normands mettent le siège devant Tours ; ils sont repoussés, tandis que les assiégés portent dans les combats la châsse de leur saint protecteur. La fête de *la Subvention de saint Martin* a été établie en mémoire de cette délivrance. »

Cette fête se célèbre le 11 mai.

En souvenir de cette intervention miraculeuse, une pieuse cérémonie a eu lieu ce matin, 11 mai, à Mont-

martre. Cette chapelle occupe le premier rang à gauche, dans la crypte ; elle a été achevée et livrée au culte plus promptement que d'autres, grâce aux offrandes de la piété tourangelle, désireuse d'être représentée sans retard par ce magnifique *ex voto* dans la basilique du Vœu national. Les Normands du neuvième siècle ont disparu, mais la barbarie moderne ébranle les derniers remparts qui protègent la société, et, à dix siècles de distance, les périls sont les mêmes.

Une cinquantaine de fidèles venus de Tours à la suite du R. P. Voirin, organisateur du pèlerinage, formaient les premiers rangs. A cette pieuse élite s'étaient joints les Tourangeaux fixés à Paris et bon nombre d'autres pèlerins que la dévotion attirait en ce moment sur la sainte montagne. Nulle publicité n'avait préparé la fête.

Le pèlerinage, formé de lui-même, était comme une sorte d'improvisation de la foi ; toute pression de réclame était étrangère à la composition de ce noyau chrétien. Nous vivons dans un temps où l'Eglise poursuit en silence son œuvre rédemptrice ; elle trace dans la foule compacte et souvent hostile qui l'enserre de tous côtés un chemin âpre et difficile ; les âmes qui cherchent le salut s'engagent à sa suite dans ce passage étroit, et marchent ainsi à la conquête de leur royaume, en attendant que la route s'élargisse au soleil de la liberté.

Dans l'assistance nous avons reconnu les fils les plus dévoués de saint Martin. Nous pourrions citer des noms. Qu'il nous suffise de distinguer parmi les pèlerins : M. le comte Pèdre Moisan, cet homme de foi qui porta dans les flancs des vieilles ruines de la basilique de Tours le premier coup de pioche qui devait amener la découverte inespérée du tombeau du grand Thaumaturge des Gaules ; M. le général Folloppe, aujourd'hui en retraite, ami des Oblats comme autrefois, un des plus ardents

promoteurs de l'œuvre de rénovation sociale, fidèle aux saintes veilles, comme il fut fidèle à la patrie ; M. l'abbé Soreau, archiprêtre de la cathédrale de Tours ; M. l'abbé Allégret, chanoine titulaire, délégués l'un et l'autre pour représenter le chapitre métropolitain. Nous avons remarqué aussi un député catholique, M. de la Billiais, M. Ferdinand Riant, conseiller municipal du quartier de l'Europe, et des membres du comité de l'œuvre du Vœu national.

Tout est parfaitement organisé dès la veille dans la chapelle de Saint-Martin : autel, tribune pour la maîtrise, plus nombreuse que de coutume, chaire pour le prédicateur, bancs alignés avec ordre. Le nouveau sanctuaire de saint Martin respire sous ses parures toutes neuves un air de jeunesse et de grâce qui ajoute au bonheur de la prière.

Quand nous arrivons, la chapelle provisoire est occupée par les jeunes filles du catéchisme de persévérance de Saint-Roch. M. l'abbé Millault, curé de cette paroisse, parle à son jeune auditoire avec cette piété suave et enthousiaste qui rappelle la manière de saint François de Sales. Nous laissons les pèlerins de Paris à leur cérémonie, et, gagnant le chantier, nous descendons à la crypte de la future basilique. Il y a là environ deux cents personnes qui remplissent à peu près le petit domaine de saint Martin. La bannière du saint patron est déployée et la procession se déroule sous ce signe d'espérance dans le long dédale des bas-côtés de la crypte. Nous en décrivons tous les circuits au chant d'un cantique populaire dont le dernier vers est un serment :

Catholique et Français, toujours !

La messe commence : c'est M. le curé de la cathédrale de Tours qui est à l'autel ; les chapelains du sanctuaire

de Montmartre et le P. Voirin sont à tous les détails de la cérémonie et en règlent la belle ordonnance. A l'évangile, un religieux de haute taille, à la parole faite à l'éloquence, monte en chaire. C'est le R. P. Vincent de Pascal, supérieur des Dominicains expulsés de Saint-Maximin (Provence) et gardiens des reliques de sainte Marie-Madeleine. En ce moment, prédicateur du mois de Marie à Tours, il s'est joint aux pèlerins de cette ville et a profité de deux jours d'intérim dans sa station pour prendre part à leur visite au sanctuaire du Sacré-Cœur. Dans une allocution rapide et brillante il expose les faits historiques que rappelle la date de ce jour et, reportant sa pensée de saint Martin au Sacré-Cœur, il adjure les saints protecteurs de la France de conserver la foi au sein de notre malheureuse patrie. « Tant que je verrai ce sanctuaire national monter et grandir, je garderai l'espérance, » s'écrie-t-il, et chaque auditeur, mesurant du regard les murs de la basilique qui s'élèvent, se reprend en son âme à ce suprême motif de confiance.

A la communion, tous les fidèles s'approchent de la sainte table, et la cérémonie se termine par la bénédiction solennelle et les prières et litanies propres aux réunions du sanctuaire.

Ici se place un incident touchant.

A peine le saint Sacrement est-il exposé sur l'autel, que la porte latérale de la chapelle s'ouvre, et les pèlerins de Saint-Roch, dont nous ne soupçonnions pas la présence dans la crypte, entrent et défilent sur deux rangs, saluant Notre-Seigneur au passage. Cinq cents personnes, jeunes filles du catéchisme et leurs mères, fléchissent le genou, et ce signe d'une adoration profonde est une réparation pour les génuflexions dérisoires de la Passion. Ce flot pur d'âmes chrétiennes s'écoule entre les rangs des Tourangeaux prosternés. C'est un

spectacle saisissant. Le dirai-je ? ç'a été dans la cérémonie le moment le plus solennel. Il nous a semblé alors que les voiles de l'avenir se déchiraient et nous avons vu, dans l'azur d'un ciel déchargé de nuages, les diverses processions qui viendront un jour de la capitale et de la province se rencontrer sur cette terre bénie du Sacré-Cœur, dont les saints destinés à entourer sa gloire prennent déjà possession en son nom.

Aimables saints, à vous notre dernière pensée. Déjà nous avons choisi les sanctuaires qui vous sont destinés dans cet immense palais du Sacré Cœur de Jésus dont vous formerez la cour gracieuse. Nous vous saluons avec respect, vous et la Vierge immaculée, et vos noms, sur nos lèvres, forment déjà les litanies de l'espérance. La France n'a plus d'autre puissance que celle de ses larmes et de ses prières ; tout appui humain lui semble retiré : *Omne caput languidum, et omne cor mœrens* (1). Chers saints, protecteurs de nos foyers menacés et de nos âmes tremblantes, hâtez-vous de prendre place aux côtés du Dieu fait homme dans la basilique dont nous admirons les premiers contours, et portez au Sacré Cœur de votre Maître le cri déchirant des vaincus :

Cor Jesu sacratissimum, miserere nobis.

L'œuvre du Sacré-Cœur à Montmartre a son organe de publicité intitulé : *Bulletin mensuel de l'œuvre du Vœu national au Sacré-Cœur de Jésus.* Cette petite revue est reçue dans un grand nombre de maisons de la Congrégation ; nous n'avons donc pas à lui faire de larges emprunts. Toutefois, pour ceux de nos Pères des missions étrangères auxquels le *Bulletin* n'arrive pas, nous détachons

(1) Isaïe, I, 5.

des deux derniers numéros, celui d'avril et celui de mai, quelques lignes où nous trouvons une nouvelle qui réjouira nos Missionnaires d'Amérique, en particulier ceux du Canada.

Voici comment s'exprime le *Bulletin*, numéro du 10 avril :

LA CHAPELLE DE SAINT JEAN-BAPTISTE ET LE CANADA.

Les catholiques du Canada se sont souvenus que notre sang français coulait aussi dans leurs veines, et ils se sont émus de nos revers ; ils ont prié pour la mère patrie, ils ont aidé de leurs offrandes nos ambulances et nos prisonniers. Plus tard, ils ont partagé toutes nos anxiétés et leur amour pour la France ne s'est jamais démenti.

Aujourd'hui ils veulent prendre part à la grande œuvre française, à notre vœu français au Sacré-Cœur ; ils veulent avec nous, comme enfants, eux aussi, de notre chère France, participer à l'ex-voto que nous élevons à Montmartre.

A peine connu dans cette France lointaine, notre vœu y a trouvé de suite des adhérents, et en quelques semaines la propagande s'est organisée. Les Canadiens tiennent de leurs ancêtres cet entrain de bon aloi qui prend à cœur le succès des bonnes causes, et ils tiennent de leur pays cet entrain merveilleux qui saisit de suite le côté pratique des choses et les conduit vers la réussite avec une persévérance que rien ne décourage.

Comme nous le disions dans le *Bulletin* de février, Mgr Duhamel, évêque d'Ottawa, est venu visiter nos travaux avec deux prêtres du Canada ; il s'est très fort intéressé à notre œuvre, et son adhésion n'a pas été stérile. Le vénérable prélat a été comme les prémices d'une grande et belle moisson, dont la racine se trouve à Montréal, où des hommes dévoués se sont unis à des prêtres français, très nombreux au Canada, pour commencer une propagande qui promet de devenir féconde.

Mgr l'archevêque de Paris, profondément touché de cette

affection des catholiques du Canada pour leurs frères de France, a bien voulu décider qu'une chapelle dédiée à saint Jean-Baptiste, patron du Canada, serait érigée dans la basilique de Montmartre, et qu'elle appartiendrait aux Canadiens; nous avons la conviction que cette chapelle sera une des plus richement dotées de notre sanctuaire.

Le *Bulletin* parle de la visite de Mgr Duhamel, évêque d'Ottawa, à la chapelle du Sacré-Cœur. Ajoutons que Mgr Laflèche, évêque des Trois-Rivières, à son retour de Rome, a fait lui aussi son pèlerinage à Montmartre. Sa Grandeur, accompagnée des chapelains du sanctuaire, a visité dans le plus grand détail les travaux de la future basilique, et a bien voulu témoigner son admiration pour tout ce qu'Elle a vu. Par une heureuse coïncidence, notre bon P. AUBERT, assistant général, ancien Missionnaire du Canada, se trouvait en ce moment à Montmartre et a pu accompagner Mgr Laflèche dans sa visite. Le *Bulletin* mentionnera le passage de l'évêque canadien dans son numéro de juin; mais, nos annales devant paraître avant, nous tenons à inscrire à côté l'un de l'autre, sur la liste des évêques visiteurs, les noms de Nos Seigneurs d'Ottawa et des Trois-Rivières. La visite de Leurs Grandeurs nous laisse un souvenir tout particulier de piété et de bienveillance.

Nous laissons au *Bulletin* le soin de dire plus en détail ce que leur amour pour le Sacré-Cœur et pour la France a inspiré à nos Pères du Canada de faire pour l'œuvre du Vœu national. Le P. BERNARD, entre autres, s'est occupé avec un grand succès de recruter des abonnés au *Bulletin*, et déjà les numéros d'avril et de mai ont publié les premières listes des nouveaux zélateurs du Sacré-Cœur. Nos Missionnaires de France et d'Amérique sont animés du même zèle.

Sous ce titre : *les Travaux de Montmartre*, le *Bulletin* de mai publie la note suivante :

Les travaux ont été continués pendant le mois d'avril avec toute l'activité que les variations du temps ont permis de déployer. Le monte-charge, replacé au milieu de la pente méridionale de la colline, fonctionne fort régulièrement, et de grandes quantités de matériaux ont été apportées. Les grands échafaudages sont complètement élevés devant la façade, sur les deux tiers de la face longitudinale orientale et sur le tiers environ de la façade occidentale de la basilique. Une bonne partie de la vingt-deuxième assise est posée. Le massif de maçonnerie en avant du chœur est construit. La chapelle de Saint-Pierre, sous le chœur, a été entièrement voûtée et la sainte messe y a été célébrée. Enfin, la chapelle de Saint-Martin est complètement voûtée jusqu'à l'entrée de la chapelle des Morts; elle est fermée par des cloisons, ainsi qu'on l'a annoncé dans le dernier numéro du *Bulletin*. Elle fait, à elle seule, une véritable église, à peu près aussi grande que la Chapelle provisoire. Prions Dieu que cette activité puisse se continuer!

REVUE DES SEMAINES RELIGIEUSES.

Dispersés à la suite des décrets, vivant depuis plus de dix-huit mois dans la tristesse de l'exil, nos Pères des communautés de France n'en poursuivent pas moins leur apostolat. Avec plus de difficultés et de fatigues, mais non avec moins de zèle, ils continuent à évangéliser çà et là : *Verbum Dei non est alligatum* (1). Tout ce que nous apprenons de leur ministère nous apporte édification et courage. Toutefois, nous devons le dire, l'écho de leur parole n'est pas arrivé à nous par ces communications habituelles d'autrefois, que nous pourrions appeler les Annales du zèle, et notre publication trimestrielle n'en porte que des traces à peine visibles. Le jour viendra, nous l'espérons, où la tradition interrompue reprendra son cours et où, les entraves tombées, la plume de nos Missionnaires, redevenue libre, pourra encore raconter les merveilles de la grâce. En attendant, nous osons supplier ceux des nôtres qui s'occupent des âmes dans le ministère des missions et retraites de recueillir avec soin tous les faits intéressants et de nature à encourager la piété. Les documents, précieusement rédigés et conservés pour l'avenir, seront un jour la ressource de l'histoire : *Colligite fragmenta, ne pereant* (2).

Et comme nous devons veiller à ce que la prescription

(1) II, Tim., II, 9.
(2) Joan., II, 9.

ne s'établisse pas sur un point si important, à défaut des rapports habituels des supérieurs, nous allons feuilleter les *Semaines religieuses*, et emprunter aux plumes étrangères quelques récits qui soient pour nous un dédommagement du silence de nos communautés et comme la préface d'un volume qui s'écrira certainement un jour.

La première feuille qui tombe sous nos yeux est la *Semaine religieuse* de Laval. Dans son numéro du 28 janvier 1882, elle fait le récit suivant de la fête du 17 janvier, fête anniversaire de l'apparition de la Sainte Vierge :

L'éclat avec lequel a été célébré le onzième anniversaire de l'Apparition, est un signe consolant ; il manifeste l'extension progressive que prend le culte de Notre-Dame de Pontmain. Dans les temps troublés que nous traversons, en face d'un avenir si plein d'effrayants mystères, les âmes sentent le besoin de se presser autour d'une Mère puissante et bonne. La Vierge de Pontmain s'appelle Notre-Dame d'Espérance ! Quel nom doux et cher au cœur humain, envahi par la crainte ou oppressé par la douleur !

Dès la veille au soir, le petit bourg de Pontmain commence à s'animer ; le joyeux carillon des cloches nous rappelle la merveilleuse apparition de Marie, qui vint, il y a onze ans, nous consoler dans une situation si triste ; chacun se prépare à la belle fête du lendemain ; on sent que les habitants sont heureux de montrer à leur bonne Mère que leur reconnaissance est immortelle.

Les maisons sont pavoisées ; des oriflammes flottent çà et là : un certain nombre de pèlerins sont déjà arrivés ; ils assistent à la récitation du rosaire et à la bénédiction du saint Sacrement ; quelques paroles d'édification leur sont adressées sur le caractère particulier qui distingue le pèlerinage de Pontmain : « Chaque pèlerinage a sa physionomie comme chaque fleur a son parfum ; la Vierge bénie a déterminé elle-même les traits distinctifs de celui de Pontmain, en nous invi-

tant à la prière comme au remède efficace contre nos malheurs. Nous connaissions bien la puissance illimitée et certaine de la prière, puissance appuyée sur la promesse de Jésus-Christ; mais ce dogme si consolant n'exerce pas toujours une action habituelle et assez profonde sur les âmes, et Marie a voulu que son sanctuaire fût, avant tout, une maison de prière. »

Le lendemain, de grand matin, la basilique est envahie par les pèlerins qui affluent de partout; on y voit bientôt une foule compacte; des prêtres nombreux célèbrent le saint Sacrifice aux divers autels du sanctuaire; on est frappé du silence religieux et de l'attitude pieuse et recueillie des fidèles qui se renouvellent sans cesse dans la basilique; les communions ont été aussi nombreuses qu'édifiantes. Ces âmes étaient manifestement dociles au maternel conseil de Marie : elles priaient avec attention et ferveur.

A dix heures, les pèlerins se pressent dans le sanctuaire pour assister à la grand'messe, célébrée par M. le chanoine Moriceau, délégué par Mgr l'évêque; malheureusement, la basilique est trop étroite, et les derniers arrivés n'y trouvent plus de place; elle offre en ce moment un coup d'œil ravissant. Le célébrant commence la messe, au milieu des prêtres qui forment une couronne d'honneur autour de l'autel.

Le chant est dirigé par M. Turpin de la Tréhardière, dont le talent musical est si apprécié, et qui vient chaque année payer à Notre-Dame de Pontmain un tribut de reconnaissance pour une faveur bien chère à son cœur paternel. Ce chant grave, solennel et triomphant saisit l'âme, l'arrache aux préoccupations de la terre et la transporte dans des régions célestes; la foule recueillie se sent heureuse dans cette atmosphère embaumée de piété; les fronts sont rayonnants de joie, et un soleil pur verse des flots de lumière, comme pour mieux faire ressortir la beauté de cet édifiant spectacle.

Les cœurs étaient pleins de douces et profondes émotions; il fallait une voix pour les traduire et les exprimer, et pour répondre à leur désir d'entendre parler de Marie. M. l'abbé Hamelin, supérieur du collège de l'Immaculée-Conception de

Laval, avait bien voulu s'arracher à ses occupations incessantes et faire entendre à Pontmain son éloquente parole ; nous ne pouvons que donner ici un aperçu rapide et sommaire du magnifique discours qu'il a prononcé ; il a développé dans un beau langage ce texte de nos Livres saints : *Ego mater pulchræ dilectionis, et agnitionis, et sanctæ spei.*

Marie est la mère de la belle dilection ; la plus noble, la plus belle et la plus nécessaire des dilections, c'est l'amour de Dieu. Cet amour était généralement inconnu de l'ancien monde ; Dieu est si grand, l'homme est si petit. La crainte dominait les âmes ; Marie devient la mère du Verbe incarné. Dieu, revêtu de notre nature, devient l'objet d'une affection vive et d'un ardent amour. Marie est non seulement la mère de la belle dilection en principe, mais elle l'est aussi pour chacun de nous ; c'est par Marie que nous aimons Dieu, c'est l'ordre providentiel, et une triste expérience nous montre le cœur de ceux qui n'aiment plus Marie descendant vers les voluptés avilissantes de la terre.

Marie est la mère de la foi. Le prédicateur trouve dans l'ordre naturel un parfait symbolisme du rôle de Marie relativement à la diffusion de la foi. Une mère connaît mieux son enfant que tout autre, son regard perspicace pénètre plus profondément dans son âme ; c'est la parole affectueuse de la mère qui réveille l'âme endormie de l'enfant et la fait naître à la vie intellectuelle et morale ; ce rôle convient à Marie ; elle connaît Dieu, objet principal de la foi, plus que toute autre créature ; elle a une aptitude merveilleuse aussi pour nous communiquer la parole de Dieu et la lumière de la foi.

Marie est la mère de la sainte Espérance. Quel est le dernier espoir d'un enfant malheureux ou coupable ? N'est-ce pas le cœur de sa mère ? L'heure présente est mauvaise ; l'impiété puissante menace nos intérêts les plus chers et les plus sacrés ; des destructions nombreuses et sacrilèges sont déjà un fait accompli ; n'importe ! Une mère puissante et dévouée, qui a contracté avec la France une alliance séculaire, alliance qui a permis de dire que le royaume de France était le royaume

de Marie, veille sur notre chère patrie ; elle est sensible à ses maux, puisqu'elle est venue la consoler dans sa détresse ; ne craignons rien.

L'analyse froide et incomplète de ce discours ne peut en donner qu'une idée bien imparfaite ; la conviction, l'ardeur, la piété envers Marie, un geste naturel et facile donnaient à la parole du prédicateur une puissance qui impressionnait visiblement l'auditoire silencieux et suspendu à ses lèvres.

Après la messe, on a lu les recommandations nombreuses communiquées par les pèlerins aux chapelains du sanctuaire ; cette énumération est une preuve touchante de la confiance qui anime tous les cœurs envers Notre-Dame d'Espérance.

Les vêpres sont chantées à deux heures et demie ; à l'issue de la cérémonie, une procession magnifique s'organise. Elle suit la voie qui mène au calvaire, élevé au milieu d'une campagne pleine de poésie. C'est un beau spectacle que le défilé de tous ces chrétiens, venus de pays divers, inconnus les uns aux autres, et se rencontrant dans la même tendresse filiale envers Marie, tendresse qui leur fait mieux sentir le lien de la douce fraternité religieuse. Dans cette procession, on voit des hommes nombreux, qui ne sont pas arrêtés par le respect humain et qui ne craignent pas de faire entendre des chants pleins d'enthousiasme en l'honneur de leur Mère du ciel. On s'arrête un instant près du calvaire, qui rappelle une phase de l'Apparition de Pontmain. Dans une brillante allocution, M. l'abbé Hamelin nous explique la leçon que nous a donnée Marie, en prenant dans ses mains le crucifix sur lequel était écrit ce mot : Jésus-Christ. Nous ne le connaissions plus ou nous n'avions de lui que des notions superficielles ; le nom de Jésus-Christ est une lumière, une nourriture et un remède : une lumière pour nous diriger dans les voies obscures de la vie, une nourriture pour raffermir nos âmes et un remède qui guérit nos maux. La voix du prédicateur arrivait vibrante et pleine d'émotion jusqu'au plus éloigné de ses auditeurs.

Au retour de la procession, la bénédiction du saint Sacrement est donnée pour ceux des pèlerins qui ne peuvent pas, à leur grand regret, attendre la cérémonie du soir. Dans l'inter-

valle des exercices, la statue de la colonne est constamment entourée ; quelles prières ferventes sont montées vers le cœur de Marie ! Quelles supplications ardentes pour une patrie qui s'obstine dans l'impiété, pour les âmes chères que l'on a laissées dans la famille, âmes luttant contre la douleur ou plongées dans l'oubli de Dieu ! Nous décrivons comme nous pouvons la fête extérieure et visible ; mais que cette fête est pâle, insignifiante, si on la compare à la fête intime des âmes, dont elle est une impuissante expression ! Quels nobles et suaves sentiments nous découvririons dans tous ces cœurs palpitant de l'amour de Marie ! Sous l'influence de cette affection virginale naissent promptement et le dégoût des joies criminelles, et la confiance invincible, et le dévouement à Dieu, et le courage de la vertu, et l'énergie de la résistance aux passions mauvaises. Pour avoir une idée complète de cette fête, il faudrait pouvoir décrire tout ce côté intime, toutes ces réalités surnaturelles qui éclairent, consolent et perfectionnent les âmes ; mais le regard de Dieu seul peut pénétrer dans ce sanctuaire.

La nuit commençait à envelopper de ses ombres le bourg de Pontmain ; le ciel était pur et plein d'étoiles ; le bourg revêt alors un manteau de lumière en l'honneur de Celle qui lui manifesta une si touchante prédilection ; cettte illumination est un signe et une image expressive de l'amour qui brûle toutes les âmes. Une procession aux flambeaux se forme dans l'église paroissiale et parcourt les rues de Pontmain. Après une station à la grange Barbedette, les fidèles vont se placer en cercle lumineux autour de la colonnade, c'est un spectacle émouvant ! Des cantiques chantés avec enthousiasme traduisent l'impression croissante des âmes ; c'est à cette heure et à cette place, il y a onze ans, que la Vierge apparaissait à des enfants ravis, pour ramener par son sourire et sa parole l'espérance dans nos cœurs désolés. M. l'abbé Hamelin, n'écoutant que sa piété, et ne reculant pas devant la fatigue, prend une troisième fois la parole ; il nous fait connaître le rôle consolateur et compatissant de Notre-Dame de Pontmain, il nous demande de prier pour le bien-aimé

père de nos âmes, qui subit à Rome une si triste captivité ; pour Mgr l'Evêque de Laval, dont le cœur accompagne les pèlerins de Pontmain, et manifeste un zèle si constant et si dévoué pour l'achèvement de la basilique.

La procession entre dans le sanctuaire qui resplendit de mille lumières, formant une couronne éblouissante. Un salut solennel, où se font entendre des chants bien exécutés, termine dignement cette belle et sainte journée ; chacun se retire, l'âme heureuse et tout embaumée de cette nouvelle fête. On s'agenouille encore une fois devant la bonne Vierge, on la remercie des faveurs obtenues, on lui demande une dernière bénédiction. Nous avons entendu quelques-unes de ces dernières prières, et nous avons été vivement frappé de l'accent de foi, de piété filiale et de confiance avec lequel elles étaient faites. Tous éprouvent le regret de voir la journée finir si tôt, et on se sépare en se promettant bien de venir encore prier à Notre-Dame de Pontmain.

UN PÈLERIN.

— La *Semaine religieuse* de Tours, numéro du 29 avril 1882, sous ce titre : *Pèlerinage de Marmoutier*, rend compte d'une cérémonie pieuse accomplie à trois kilomètres de la ville, sur l'emplacement de l'ancien monastère du grand thaumaturge, cérémonie dans laquelle un des nôtres a eu la part principale. Voici la première partie de cet article :

PÈLERINAGE DE MARMOUTIER.

« Aujourd'hui, les saints reviennent, et en dépit des efforts redoublés de l'enfer, renaissant de leurs ruines scellées à la veille de la révolution, les vieux sanctuaires où on les invoquait jadis nous sont enfin rendus (1). »

Nous trouvons dans ce peu de mots l'expression de la douce et pieuse satisfaction qui était au cœur de ceux qui, le

(1) *Notice sur Notre-Dame des Sept-Dormants*, par M. l'abbé Poüan.

lundi de Pâques, ont été témoins du beau spectacle qu'offrent pour la seconde fois les lieux saints de Marmoutier. Plus de mille personnes, isolément et par groupes, se sont rendues à cette terre bénie que consacrent tant et de si glorieux souvenirs, et que des mains intelligentes et généreuses viennent de livrer à la piété, à la foi et à l'amour des fidèles. On a pu voir, échelonnées sur une étendue de plus de deux kilomètres, durant tout le cours d'une longue et belle journée, des bandes de pèlerins de tout âge, de toute condition, obéissant à l'élan tout spontané de leur piété, suivre tantôt la riante et verdoyante chaussée de la Loire, tantôt les sinuosités et les rampes plus antiques et plus vénérables du chemin de Saint-Martin, puis visiter avec une dévotion attentive et émue cette terre à jamais privilégiée et comblée pendant tant de siècles des faveurs de Dieu, et rajeunir ainsi les vieilles et immortelles gloires de notre Touraine. C'était une résurrection : quinze siècles, comme on le leur a dit, les avaient précédés ici.

Dès sept heures du matin commença le concours des fidèles que les lieux sanctifiés par la présence des Gatien, des Martin, des saints Dormants, des Brice, des Léobard, attiraient, comme autrefois leurs ancêtres. Déjà on se groupait, on stationnait à chacun des bénis sanctuaires ; on semblait s'essayer à ces manifestations simples et touchantes qui, de tout le jour, ne devaient subir d'interruptions que pour laisser place à des scènes plus émouvantes encore.

Le moment de faire une première fois trêve aux stations était venu. Il était neuf heures, et le saint sacrifice commençait au Repos de Saint-Martin. Le R. P. Merle, Oblat de Marie, le célébrait. Un nombre considérable de personnes y assistait ; plusieurs voulurent, malgré la fatigue, recevoir la sainte communion. A travers un recueillement profond perçaient visiblement la joie d'un trésor reconquis et l'influence mystérieuse d'une grâce longtemps négligée. On le sentait, nos saints, du haut du ciel, priaient avec nous et nous regardaient avec amour.

Il fallait un interprète à de si heureux sentiments. Le

R. P. Merle prit la parole. Tout le monde connaît à Tours la persuasive éloquence du jeune Missionnaire. En termes pleins de grâce et avec l'à-propos qui lui est familier, le Père montra que saint Martin a fait la France sur le modèle de son âme, c'est-à-dire avec le double caractère de la foi et de la générosité, et il termina son émouvante allocution par des conclusions éminemment pratiques qu'avec un art admirable il sut tirer des belles pensées qu'il venait d'exposer.

Ce fut sous le charme d'une pieuse émotion que les stations reprirent leur cours.

— On lit dans le *Bulletin de l'œuvre des campagnes*, numéro de juillet 1880, à l'article des missions du diocèse de Nancy :

Hériménil. Le 12 février dernier s'ouvrait à Hériménil une mission prêchée par le R. P. Conrard, Oblat de Marie. Dès le premier appel, une nombreuse assistance venait écouter la parole sympathique du Missionnaire, et jusqu'au dernier moment, chaque soir, les autels étaient entourés d'une foule recueillie. Les hommes ne sont pas restés les derniers à venir entendre et à goûter la parole de l'apôtre ; et ils étaient bien chaque soir la plus belle partie de l'auditoire, témoignant leur foi et leur piété par leur religieuse attention, leur assiduité, et leurs rangs toujours grossissants.

Les ouvriers des champs, et ceux retenus en grand nombre dans les usines de Lunéville de cinq heures du matin jusqu'à sept heures du soir, oubliaient leurs fatigues et venaient se délasser à l'église, dans la prière, le chant des cantiques et l'audition de la parole de Dieu. Et quand, le 23, le R. P. Conrard réunit, à l'exclusion des femmes, tous ces braves ouvriers des champs ou des usines, quatre-vingts hommes sur quatre-vingt-seize et tous les jeunes gens se firent un bonheur de répondre à son appel ; ils se trouvèrent ainsi réunis jusqu'à la fin de la mission.

Les confessions et les communions ont été nombreuses. Dimanche 22 fut le jour de communion générale des femmes ;

presque toutes y prennent part et reviennent de nouveau accompagner à la Table sainte, le 26, leurs frères, leurs époux ou leurs pères. Ce fut vraiment une bonne journée ; elle se termina par la consécration à Marie Immaculée de la paroisse tout entière, qui se trouva réunie le soir, au pied de la statue de la sainte Vierge, élevée au milieu du sanctuaire, sur un trône qu'environnaient plus de deux cents lumières, offertes par les paroissiens.

On lit dans le même *Bulletin* de septembre 1881 :

J'ai l'honneur de vous envoyer un petit rapport sur la mission que je viens de faire donner pendant huit jours dans la paroisse de H..., à l'occasion de l'Adoration perpétuelle.

Cette mission a été prêchée par un Oblat, le R. P. Dru, qui a su, par sa belle diction et sa piété, gagner les cœurs des habitants de la paroisse. Un certain nombre d'étrangers, profitant du beau temps et sachant que le prédicateur était un Religieux, sont venus l'entendre, et quelques-uns se sont approchés des Sacrements.

Aussi, les fruits de la mission sont des plus abondants ; depuis douze ans, voilà la troisième adoration que j'ai le bonheur de faire dans la paroisse ; les deux précédentes avaient assez bien réussi, mais le succès de celle-ci est de beaucoup supérieur.

La presque totalité de la paroisse a fait preuve de beaucoup de bonne volonté ; non seulement les habitants de H..., mais encore ceux du hameau de C..., qui sont éloignés de deux kilomètres, ont assisté à tous les offices. Presque tous se sont approchés des Sacrements avec beaucoup de piété, comme l'a remarqué le Révérend Père ; plusieurs retours de vingt à vingt-cinq ans ont eu lieu ; nous avons eu 232 communions sur une population de 325 âmes.

La mission a été terminée par un service pour les défunts ; la paroisse a été reconnaissante de cette heureuse idée et chaque famille a tenu à s'y faire représenter. Enfin, pour que chacun ait part à ces belles fêtes, le Révérend Père a fait la bénédiction solennelle des enfants.

—Nous trouvons dans le *Moniteur de la Moselle* du 6 avril 1882 le compte rendu suivant d'un beau travail fait à Metz par le R. P. MICHAUX.

On écrit de Metz à la gazette :

Hier soir dimanche, a eu lieu, à Saint-Eucaire, la clôture des conférences spéciales pour hommes qu'y avait organisées M. l'abbé MICHAUX (*lisez R. P.* MICHAUX), à l'exemple de M. l'abbé Villier, l'éminent prédicateur dont nous avons gardé un si précieux souvenir. M. l'abbé MICHAUX, qui est un enfant de Metz, peut être, à bon droit, saintement fier du succès qu'il a obtenu dans sa ville natale ; car rarement prédicateur a réuni autour de sa chaire un auditoire plus nombreux et plus recueilli qui celui qui, pendant huit soirées consécutives, se pressait dans l'enceinte sacrée pour puiser dans les paroles évangéliques de M. l'abbé MICHAUX des motifs nouveaux de ferveur religieuse et des encouragements dans l'accomplissement strict des devoirs qui incombent au chrétien.

Hier, particulièrement, le sanctuaire était bondé de fidèles ; et, après le sermon, les voûtes de l'antique basilique ont de nouveau tressailli aux accents de centaines de voix, rendant hommage à Dieu, dans un solennel chant d'action de grâces. L'empressement que les paroissiens de Saint-Eucaire ont mis à se rendre à l'invitation de leur pasteur, M. l'abbé Dorvaux, est le plus bel éloge que je puisse faire et de l'estime et de la considération dont ce digne prêtre jouit parmi eux ; je n'en dirai pas davantage.

Mgr l'Evêque, qui avait daigné assister à cette dernière conférence, remercia en termes émus le prédicateur pour le zèle qu'il avait déployé ; de même il remercia les assistants de leur assiduité aux conférences. Finalement, faisant allusion à son grand âge, notre vénérable prélat s'excusa de ne pouvoir parler longtemps ; cependant, à propos de notre heure dernière, il exprima l'espoir que, par le don de ses grâces, le Tout-Puissant nous permettrait de nous retrouver tous réunis dans la paix bienheureuse de la Patrie éternelle.

— Tous ceux des nôtres qui ont connu notre vénéré fondateur se rappellent avoir rencontré souvent à l'évêché de Marseille M. le chanoine Dupuy, vieil ami des Oblats qui, après avoir habité longtemps tout près du Calvaire, est venu mourir à l'Osier, où il s'était fixé les dernières années de sa vie. La *Semaine religieuse* de Grenoble, dans son numéro du 2 septembre 1880, publia quelques lignes à la mémoire de ce bon prêtre. Le document nous arriva au moment des préoccupations et des scènes pénibles de l'expulsion, et ceci explique le retard que les Annales ont mis à le publier. Mais il est toujours temps de lui donner ici la place qui lui convient. Nous ajoutons à la suite du court article nécrologique la lettre que le Cardinal Guibert adressa au R. P. Lavillardière, supérieur de l'Osier, en réponse à l'annonce de la mort.

Voici l'article de la *Semaine religieuse* de Grenoble :

M. Dupuy était né au mois de mars 1798. Il fut ordonné en 1821, se livra pendant quelques années aux missions et eut l'honneur de faire plusieurs travaux en compagnie du R. P. Guibert, aujourd'hui Cardinal-Archevêque de Paris. Ce vénérable prélat, qui l'honorait d'une véritable amitié, l'avait, il y a quelques années, nommé chanoine honoraire de Notre-Dame de Paris.

Ce fut le 14 mars 1834 que M. Dupuy prit possession du vieux couvent des Augustins, qu'habitent aujourd'hui les missionnaires Oblats. Il mérite justement le titre de restaurateur du pèlerinage, alors bien déchu de son ancienne splendeur. Puis, l'apôtre de la Vierge de l'Osier devenait curé à Marseille, chanoine, doyen du chapitre, jusqu'à son retour définitif en Dauphiné, il y a une douzaine d'années. Ces derniers temps de sa vie ont été exclusivement consacrés à la prière et aux œuvres cachées de la bienfaisance. Très dévoué, pendant toute sa vie, au culte de la passion de Notre-Seigneur, au soulagement des âmes du purgatoire et au service de la très sainte Vierge, il ne demandait plus à cette bonne

Mère que son assistance pour l'heure de la mort. A l'occasion du récent pèlerinage de Notre-Dame de Lourdes, il ne voulut faire solliciter que cette unique grâce, la faveur d'une sainte mort. Elle devait lui être accordée presque à l'heure même du retour des pèlerins. Il expirait, après une agonie de plusieurs heures, le samedi 21, à six heures du matin, muni de toutes les assistances que sa vive piété pouvait désirer. Ses funérailles ont été, le lendemain, un triomphe. M. l'Archiprêtre de Vinay les présidait, avec quelques prêtres du canton, qui avaient pu s'arracher un instant aux travaux du dimanche. Paroissiens, pèlerins du sanctuaire, plusieurs amis dévoués accourus de Marseille, entouraient avec une touchante sympathie les restes du zélé serviteur de Marie. Ces restes mortels reposent auprès des derniers défunts de la famille religieuse qu'il a lui-même introduite dans la terre de l'Osier, et qui gardera pieusement sa mémoire dans la reconnaissance et la vénération. L.

LETTRE DU CARDINAL GUIBERT.

Paris, le 7 septembre 1880.

MON RÉVÉREND PÈRE,

Ce n'est qu'à Paris que j'ai appris la mort du bon et excellent abbé DUPUY, un vieil ami pour moi, et l'un des rares Missionnaires qui restaient parmi les anciens compagnons de mes premiers travaux apostoliques.

On ne m'a remis votre lettre qu'à mon retour dans la capitale, dans la crainte de troubler ma joie au milieu des fêtes de Lablachère et de Viviers. J'ai été, en effet, très sensible à cette perte, et je ne m'en console que par la pensée du bonheur dont cet ami jouit dans le ciel. Il était très bon prêtre, tout à fait dévoué à la Congrégation des Oblats, à laquelle il a rendu pendant sa vie de grands services.

J'ai dit déjà plusieurs fois la Sainte Messe pour lui, et je continuerai à prier pour le repos de son âme. Les Oblats ne manqueront pas, de leur côté, à ce devoir sacré, surtout dans

la maison qu'il avait choisie pour sa retraite et où il a fini ses jours, pleins de bonnes œuvres, dans le repos du Seigneur. Je vous bénis, mon cher Père, ainsi que votre communauté, et vous renouvelle l'assurance de mes sentiments affectueux et dévoués.

† J.-Hipp. Card., Guibert,
Archevêque de Paris.

NOUVELLES DIVERSES

Le T. R. P. Supérieur général est parti au commencement de mars pour l'Espagne, où il a fait un séjour d'un mois. Il s'est rendu à Madrid, d'où il a rayonné dans le voisinage de la capitale, visitant en détail les nombreuses et florissantes communautés de la Sainte-Famille. C'est ainsi qu'il a visité successivement les beaux établissements de Madrid, le magnifique noviciat espagnol de Hortaleza, le pensionnat de Getafe et l'orphelinat de Pinto. Le T. R. Père a reçu la visite de plusieurs supérieures des autres communautés d'Espagne, et il a pu se rendre compte du progrès admirable des œuvres de nos sœurs dans ce pays resté encore si catholique. Il n'a pu, à son grand regret, visiter les communautés de la Sainte-Famille les plus éloignées, mais il s'est rendu compte de tout, et, obligé de hâter son retour, sous le coup d'une affection rhumatismale due aux subites et dangereuses variations de la température à la saison du printemps, il est rentré en France, heureux et consolé du bien qu'il a pu constater partout et aussi du bien fait par sa présence.

C'est en Espagne que notre T. R. Père a célébré la fête de saint Joseph, son patron; et nous savons que cette fête a été l'occasion d'une joie universelle et que l'Espagne ne le cède en rien à la France quand il s'agit d'honorer le Père des deux sociétés religieuses si militantes et si apostoliques : la Sainte-Famille et la congrégation des Oblats de Marie Immaculée.

Notre T. R. P. Supérieur général est en ce moment à Paris, où il s'occupe des intérêts des deux familles.

— Le R. P. Martinet, Assistant général et Secrétaire général de l'Institut, s'est embarqué au Havre, le 22 avril, à bord du *Canada*, pour New-York, d'où il devait continuer sa route jusqu'à New-Westminster. Avec lui s'est embarqué pour la même destination le Frère convers Vacher (Clément), du diocèse du Puy. Le R. P. Martinet est envoyé en qualité de visiteur du vicariat de la Colombie Britannique. La Congrégation, éprouvée en France, ne cesse pas pour cela de porter ses regards vers ceux de ses enfants qui travaillent au loin, dans les régions les plus difficiles, à l'évangélisation des âmes. Le T. R. P. général n'a pas hésité, malgré les difficultés de notre situation dans la mère patrie, à se priver pour quelque temps du concours si utile et si constamment dévoué du R. P. Martinet, afin de donner à nos missions étrangères une preuve de l'intérêt qu'il continue à leur porter. Puissent tant de sacrifices faits successivement retomber en bénédictions sur notre chère famille religieuse et sur son chef !

Le R. P. Martinet a déjà donné de ses nouvelles. Voici quelques lignes tracées en mer et annonçant son prochain débarquement à New-York :

A bord du *Canada*, le 2 mai 1882.

Mon très révérend et bien-aimé Père,

Sans avoir eu les honneurs d'une tempête, nous avons eu une mer assez orageuse. Tout le monde a été malade ; le dimanche et le lundi qui ont suivi notre embarquement, je me suis trouvé incapable de dire mon bréviaire. Depuis lors, nous allons assez bien, le Frère et moi. Aujourd'hui le temps

est beau. Nous arriverons probablement demain soir mercredi 3, pour ne débarquer que le 4.

Il me faudra sept jours pour traverser le continent américain, et, d'après un indicateur que j'ai sous la main, le bateau de San-Francisco pour Victoria part le 10, le 20 et le 30 de chaque mois. J'en suis très contrarié, car, en faisant toute diligence possible, je ne vois pas moyen d'arriver à San-Francisco avant le 11.

Si cependant vous recevez cette lettre-ci telle quelle, c'est que j'aurai pris le parti de filer sans m'arrêter à New-York.

J'ai fait connaissance sur le bateau avec un M. Masson, de Montréal, dont la famille est très intimement liée avec Mgr Taché et sa famille ; avec un sous-diacre du séminaire de Montréal venu en France pour sa santé et qui a passé tout ce temps au séminaire d'Aix ; enfin avec un Toulousain établi depuis trente ans à Wala-Wala et qui connaît tout le clergé du pays, y compris quelques-uns de nos Pères.

Nos pensées étaient souvent avec vous et spécialement les jours de saint Marc et du Patronage de saint Joseph.

Nous prierons Dieu pour que le voyage du R. P. Martinet se poursuive et s'achève heureusement ; nos pensées et notre souvenir fraternel répondent aux siens et l'accompagnent jusqu'en Colombie britannique.

Une seconde lettre, datée de Buffalo, et adressée au R. P. Aubert, donne des détails nouveaux sur l'itinéraire suivi par le R. P. Martinet.

Buffalo, le 5 mai 1882.

Bien-aimé Père,

Vous méritez de recevoir ma première lettre de Buffalo, parce que vous m'aviez suggéré la pensée de m'y arrêter.

Toutes mes lettres écrites en mer portent que j'étais résolu de partir aussitôt après mon débarquement et sans m'arrêter nulle part, pour San Francisco. Mais, arrivé à New-York, quand j'ai vu mon itinéraire et que je pouvais passer par Buffalo sans bourse délier, j'ai donné un jour à New-York,

dont je tenais surtout à voir la cathédrale et, le soir même, je partais pour Buffalo, où je suis arrivé ce matin et où je passerai trois jours. Lundi, je m'arrêterai aux Chutes, en passant; puis, je continuerai par Détroit, Chicago, etc.

Je suis très satisfait de ce que je vois ici. Il n'y a officiellement à la maison que le P. Guillard et le P. Molony; le P. Bournigalle s'y trouve pour se reposer des fatigues contractées dans ses incessantes prédications.

J'avais besoin de cette petite halte pour me réconforter un peu à l'autel et dans la vie de famille.

Tout à vous en Notre Seigneur.

Martinet, o. m. i.

— Canada. On lit dans *le Canada*, numéro du 3 janvier 1882, sous ce titre : *Une adresse qui dit quelque chose :*

Aujourd'hui que tous les esprits se tournent instinctivement vers la question, plus grave que jamais, de l'éducation, nous pensons que nos lecteurs liront avec un vif intérêt l'adresse présentée par les élèves du collège d'Ottawa à leur vénéré supérieur à l'occasion du nouvel an. Cette adresse et la réponse du R. P. Tabaret contiennent un programme entier d'éducation dont l'importance n'échappera sûrement à personne. Voici cette adresse telle qu'elle fut présentée par M. D. Hurteau en présence des élèves et des professeurs réunis :

Révérend et bien aimé Père,

Ce n'est point seulement avec l'affection d'étudiants, mais bien plus encore avec l'amour filial d'enfants, que tous nous sommes heureux de nous presser ce soir autour de vous. Si c'est un devoir pour nous de vous présenter nos vœux, c'est surtout un plaisir, car nous sommes certains d'avance que votre cœur de père voudra bien en recevoir l'expression, et qu'il en sentira toute la sincérité.

Oui, révérend et bien-aimé Père, plus que jamais peut-être, nous avons pu, cette année, apprécier l'intelligence profonde et le dévouement absolu avec lesquels vous pré-

parez notre avenir. Ayant fait de la société au milieu de laquelle nous serons appelés à vivre et, Dieu aidant, à exercer notre part d'influence, une étude constante et approfondie, vous avez voulu rendre le collège d'Ottawa une pépinière d'hommes vraiment utiles, et vous n'avez reculé devant aucun labeur pour réaliser cette idée. Grâce à un plan d'études neuf et pratique, les Lettres et les Sciences, trop longtemps séparées comme deux irréconciliables rivales, ont pu ainsi que des sœurs s'unir et se prêter les unes aux autres un mutuel appui ; au lieu de phrases seulement sonores vous nous avez appris à écrire des idées, et les idées ornées ainsi des brillantes couleurs du style ont exercé sur notre esprit un charme puissant, que nous espérons bien un jour faire partager à d'autres. Vous nous le dites souvent : Rendez-vous compte de votre travail, raisonnez tout, scrutez jusqu'aux détails. Ce conseil, nous le suivons, mais comment l'aurions-nous pu suivre jusqu'au bout, si votre main n'avait toujours été là pour nous guider, pour soutenir nos efforts et redresser notre marche ? Merci donc de votre dévouement et de vos soins de chaque instant.

Mais, mon révérend et bien-aimé Père, il est un autre bienfait dont nous vous sommes redevables. Pour nous, trop souvent, nous aurions pu dire avec le vieux La Fontaine :

> Notre ennemi, c'est notre maître :
> Je vous le dis en bon français.

L'autorité et la liberté nous avaient semblé être situées aux antipodes du monde moral. La sévère douceur avec laquelle vous ne cessez de nous traiter, l'initiative que vous nous laissez dans les limites d'un ordre toujours ferme, le sentiment affectueux qui couvre même la réprimande, nous ont complètement désabusés. Que si parfois les uns ou les autres d'entre nous ont pu un moment sembler ne pas le comprendre, soyez assuré que tous cependant, en tout temps, ont dit sans la malice du poète, mais avec grand plaisir que : Leur ami, c'est leur bon maître, et qu'ils l'ont dit en aussi bon français qu'en excellent anglais.

Dieu veuille, mon révérend Père, exaucer les prières que

la reconnaissance envers vous et vos dévoués collaborateurs nous impose, et qu'il daigne de plus en plus bénir notre cher collège d'Ottawa. Ce vœu, c'est le nôtre, et, nous le savons, nul autre ne saurait vous être plus agréable.

— Oui, messieurs, répondit le R. P. Supérieur, vous l'avez dit : ici nous tâchons, sans négliger les autres facultés, de développer avant tout celle qui prime toutes les autres, et sans laquelle l'homme perdrait son rang d'honneur parmi ses semblables, la raison. Ce que les professeurs essayent d'obtenir de vous à tous les degrés de vos études, c'est que, dans la mesure du possible, vous vous rendiez compte des idées que voilent les mots et les phrases, et que vous ne leur donniez place dans votre esprit qu'après vous en être rendu compte, qu'après les avoir jugées et en avoir réalisé toute l'étendue.

Aujourd'hui, on parle beaucoup d'éducation pratique, et pour un grand nombre, cette éducation pratique ne consiste que dans la connaissance des premières sciences mathématiques ou naturelles nécessaires à quiconque veut tant soit peu veiller par lui-même à ses propres affaires. Nous avons compris l'éducation pratique nécessaire à notre temps d'une tout autre manière, et nous aimons à le dire, nous commençons à voir ces idées pénétrer de plus en plus dans les classes dirigeantes. Ce n'est point une branche seulement, ce sont toutes les branches du savoir humain qui doivent être utilisées dans la lutte actuelle ; vous devez donc chercher à les cultiver toutes avec une égale application. A quoi servirait, je vous prie, de connaître la longue liste des rois, des empereurs, des présidents, à quoi même servirait de savoir *ad unguem* les faits et événements historiques, si vous n'étiez pas capables de vous en servir plus tard en remontant à leurs causes pour encourager ou pour prévenir telle loi ou telle mesure ? De quel avantage serait-ce pour vous d'avoir compris même les théorèmes de géométrie, les problèmes de trigonométrie ou les hautes spéculations mathématiques, si vous n'étiez pas capables, avec tout cela, de mesurer un de vos champs, de toiser une œuvre de maçonnerie ou de calculer les distances ?

Et la philosophie, qui manque aux hommes de notre temps

plus même que la théologie, ne doit-elle pas elle-même se faire éminemment pratique, si elle veut avec succès, comme elle le doit, déjouer les sophismes nombreux et subtils sous lesquels une philosophie de contrebande a essayé de faire disparaître toutes les vérités rationnelles, morales, politiques et religieuses? Ah ! messieurs, combien de jeunes gens souffrent dans leur double vie matérielle et spirituelle pour n'avoir pas été conduits jusqu'à ce point où les hautes spéculations se mesurent avec l'expérience et en reçoivent leur plus éclatante confirmation. Croyez-le bien, en attendant que vous puissiez en avoir la preuve évidente, quand l'étude en est arrivée à ce degré de perfection, toutes les sciences sont autant de miroirs réflecteurs qui projettent chacune leur lumière sur ce qui nous est plus précieux, la foi catholique, et la font briller d'un éclat à jamais inaltérable.

— Après avoir développé ces idées dont nous ne pouvons donner qu'un bien pâle aperçu, le R. P. TABARET a captivé son auditoire en montrant par des exemples frappants la différence qu'il y a entre le jeune homme plié sous la verge de fer, bonne tout au plus à former cette machine humaine qu'on appelle un soldat, et celui, au contraire, qui a été habitué à se plier lui-même sous une règle, reconnue nécessaire et sage, et à agir par devoir comme un homme et un chrétien. Il a fini en remerciant les élèves du bon esprit manifesté par eux en mille occasions, de leurs vœux de bonne année, et de la joie qu'ils lui ont procurée en se rendant si bien compte des intentions de leurs maîtres.

Puis tous, professeurs et élèves, se sont retirés heureux, et ont échangé leurs meilleurs souhaits.

— SAINT-ALBERT. On lit, dans une lettre du Frère scolastique CLAUDE, aujourd'hui P. CLAUDE, datée du 22 novembre 1881, les détails suivants :

« Mon départ d'Ottawa eut lieu le 28 avril dernier (1881). Après avoir rejoint à Buffalo le R. P. LEGAL, qui devait être notre supérieur durant le long trajet que nous

avions à faire, nous partions le 2 mai pour Saint-Boniface, où Mgr Taché nous fit le plus bienveillant accueil. Nous arrivâmes le 6 au soir, et pendant dix-sept jours nous goutâmes les charmes de la vie de famille.

« Le 23 mai, lundi des Rogations, nous allions rejoindre par la voie ferrée notre caravane campée au portage *la Prairie*, et le 26, jour de l'Ascension, nous commencions un genre de voyage dont on n'a pas idée dans notre beau pays de France. Des chemins affreux, des pluies incessantes, des orages terribles, des accidents de tout genre contrarièrent constamment notre marche. Des marais profonds où nous enfoncions avec nos attelages, des lacs à traverser, des charrettes brisées, des chevaux perdus, rien ne nous manqua, dans ce long voyage, des péripéties faites pour apprendre au Missionnaire qui débute la résignation et la confiance en Dieu.

« Le soir de la Pentecôte, après bien des misères, nous avions laissé enfin les marais pour des collines sablonneuses qui devaient, nous l'espérions du moins, nous permettre une marche plus rapide. Il n'en fut rien. Que de fois, sur le point de lever le camp, et quand l'avant-garde de la caravane était déjà partie, il nous fallait courir dans les ravins et à travers les bois à la poursuite de quelque bœuf récalcitrant.

« La dernière épreuve nous était réservée pour le moment où tout semblait fait pour nous rappeler au sentiment de l'espérance. Depuis trois jours nous suivions un assez beau chemin sur les rives boisées de la Saskatchewan, et nous pouvions compter embrasser prochainement nos Frères de Battleford, lorsqu'une cruelle déception succéda à cette joie prématurée. Un beau matin tous nos chevaux ont disparu. La prairie, parcourue et sondée sur un rayon de 10 milles, ne trahit en rien le passage de nos animaux. La nuit vint nous surprendre

dans cette triste situation. Heureusement nous avions gardé nos couvertures, et nos compagnons de route nous aidèrent de leur mieux à nous installer sous un abri provisoire. Notre métis ne voulut pas aller chercher des chevaux à Battleford avant d'avoir fait une dernière tentative pour retrouver les nôtres. Durant deux jours il explora le pays à plusieurs milles à la ronde. Nous avions déjà plusieurs jours de retard et la situation n'était plus tenable. Le P. Legal eut alors la bonne pensée d'offrir le saint sacrifice pour attirer la protection de Dieu et écarter de nous les pertes temporelles considérables dont nous étions menacés. Le lendemain, dimanche, sur le soir, notre métis rentrait au camp avec la bande de chevaux, moins deux. Nous apprîmes plus tard que des Sioux, passant près de notre camp, nous les avaient volés. Nous reprîmes alors notre marche interrompue, heureux d'en être quittes à si bon marché.

« A Battleford nous ne rencontrâmes pas le R. P. Le Stang. Il était à 30 milles de là, sur une réserve des sauvages. Mon premier soin fut d'aller prier sur la tombe du cher et regretté P. Hert, mon compagnon de scolasticat. L'émotion de mon âme fut bien grande en priant pour ce cher ami, si vite enlevé à la Congrégation et à nos missions, qui fondaient sur lui de si légitimes espérances.

« Nous continuâmes notre route en longeant des lacs sans fin. Le sol était un marais bourbeux, et, de plus, il fallut nous frayer un passage la hache à la main, dans les forêts d'Edmonton.

« Enfin, après plus de trois grands mois de fatigues inexprimables depuis Saint-Boniface, nous arrivâmes le 30 août à Saint-Albert. Mgr Grandin était absent. Il avait campé à quelques milles de nous, se rendant à l'île à la Crosse, sans que nous nous en fussions doutés.

En l'attendant, je me hâtai de me remettre à l'étude de la théologie pour me préparer au diaconat et à la prêtrise.

« Le dimanche, 16 octobre, au moment où l'on sonnait le premier coup de vêpres, on annonça l'arrivée de Monseigneur. Il avait déjà franchi le seuil de l'église avant que les habitants de l'évêché fussent arrivés pour le recevoir. Quelle joie pour tous et surtout pour moi, qui entrais décidément dans la voie des surprises. Le lendemain, en pleine récréation, le R. P. supérieur me disait : « *Non in commotione Dominus.* » Mettez-vous en retraite : dimanche vous serez ordonné diacre, et prêtre le dimanche suivant...

« Aujourd'hui, en attendant que je puisse rejoindre les RR. PP. Legal et Doucet chez les Pieds-Noirs de Bow-River, j'apprends les langues et j'essaye de donner quelques notions de théologie aux scolastiques, lorsque le R. P. Leduc est absent.

« Claude, o. m. i. »

— Les *Annales de l'Association de la Sainte-Famille,* qui paraissent une fois par an, renferment des détails des plus intéressants sur les travaux de nos Sœurs et de nos Pères aux missions étrangères. Nous pourrions, si les deux publications n'étaient distinctes, citer en entier ces pages. Pour éviter toute confusion nous ne le ferons pas, mais au moins nous sera-t-il permis de détacher, en guise de supplément et de nouvelles diverses, quelques lignes de ces beaux résumés.

Janvier 1881.

— Ceylan-Jaffna. Le 10 octobre un télégramme nous annonçait que S. Gr. Mgr Bonjean venait de débarquer à Colombo, et, peu après cette heureuse nouvelle, le R. P. Flanagan nous ar-

rivait avec une partie de la caravane : c'était le prélude de nos joies. Nous eûmes cependant à attendre quelques semaines le bonheur de revoir notre vénérable Evêque, que ses occupations retenaient dans le Sud ; ce ne fut que le 6 novembre que nos impatients désirs furent comblés. Nos bons catholiques, qui partageaient notre attente, avaient depuis longtemps commencé les préparatifs de cette fête de retour, qui fut aussi belle que possible, et à laquelle protestants et païens tinrent à ne pas demeurer étrangers. La joie fut donc générale, et, suivant les us et coutumes du pays, elle s'exprima bruyamment : arcs de triomphe, compliments, fanfares et canons, rien ne fut omis. Quant à nous, nous nous tenions silencieuses, à l'écart, sachant bien que nous aurions notre tour en temps et lieu. En effet, lorsque la bénédiction solennelle du Très Saint Sacrement eut été donnée à la Cathédrale, Monseigneur daigna nous inviter à venir le saluer dans son salon et nous entretint quelques instants de la chère patrie et de tous ceux et celles dont nos cœurs conservent le souvenir ; puis, non content de cette rapide entrevue, il voulait bien venir au couvent dans l'après-midi pour causer plus longuement de tout ce qu'il savait nous intéresser si vivement. Avec quel bonheur nous l'entendîmes nous parler de nos vénérés Supérieurs, de toutes les Œuvres qu'il avait visitées, de toutes les Sœurs qu'il avait vues, puis des événements tristes ou heureux qui s'étaient passés durant son séjour en France ; nous étions suspendues à ses lèvres, et l'émotion la plus douce remplissait nos cœurs.

Au bonheur de revoir notre saint Evêque se joignait celui de recevoir deux nouvelles Sœurs ; déjà, ma bonne Mère, elles ont pu vous dire qu'elles ont été les bienvenues ; nous sommes si heureuses, en effet, de voir s'augmenter le nombre de nos coopératrices dans l'œuvre du salut des pauvres Indiens. Pour une si grande moisson, les ouvriers sont peu nombreux, et bien souvent nous avons le cœur serré en nous voyant, pour ce motif, obligées d'imposer des bornes à notre zèle.

Nos chères Sœurs étaient suivies de précieuses caisses dont

l'ouverture donna lieu à de véritables explosions de joie; comment traduire ici notre reconnaissance envers toutes les personnes à qui nous devons de si jolis cadeaux ! Ces croix, ces chapelets, ces images, tous ces objets si utiles aux pauvres Missionnaires et qui rendent nos chers chrétiens si heureux. Nous y trouvions une nouvelle preuve de la touchante sollicitude de nos vénérés Supérieurs, du constant souvenir de nos Sœurs pour leurs filles et leurs Sœurs exilées, et nous nous sentions rapprochées de la patrie.

Quelques jours plus tard, le R. P. Flanagan nous invita à la réception que la paroisse Saint-Antoine allait faire à Monseigneur qui la visitait, et nous acceptâmes volontiers. La fête fut aussi belle que pouvaient la rendre de pauvres pêcheurs qui ne possèdent que leurs barques et leurs filets, mais ces hommes de mer sous une rude enveloppe cachent un cœur qui connaît le doux sentiment de la reconnaissance, ils aiment leur Evêque et surent en cette circonstance le lui témoigner d'une façon bien touchante. Sa Grandeur en parut très satisfaite. Après avoir visité la petite église, Elle se dirigea vers l'orphelinat de Colombogam, qui en est peu distant, et fut agréablement surprise de rencontrer sur la route une petite école de filles, fondée en son absence. Le modeste bâtiment, en feuilles de cocotier, était décoré de brillantes oriflammes; à l'intérieur, les murs étaient dissimulés sous des draperies rouges et blanches, mais le plus bel ornement de cette chétive enceinte était une cinquantaine de petites filles aux visages épanouis, au regard intelligent, portant enfin cette mystérieuse empreinte qu'imprime au front de l'enfance le caractère indélébile du saint Baptême. Notre bon Evêque voulut bien s'asseoir quelques instants au milieu d'elles, écouter un compliment qu'une des enfants vint lui réciter au nom de ses compagnes, et adresser à ce charmant petit troupeau de bonnes et bienveillantes paroles qui réjouirent tous les cœurs. Après ce court arrêt, on se remit en marche vers Colombogam, marche vraiment triomphale. En tête du cortège étaient portées les ombrelles rouges aux immenses dimensions; puis venaient les orphelins, marchant sur deux rangs

dans un ordre parfait, et enfin la voiture où Sa Grandeur avait pris place avec ses Grands Vicaires ; à côté de cette voiture se tenait constamment un homme portant trois branches d'arbre réunies en bouquet, et au bout de chacune desquelles était fixé un citron ; ce singulier trophée est toujours porté auprès des personnages auxquels on veut donner des témoignages de respect et d'attachement.

Le cortège, ainsi organisé, arriva à l'orphelinat ; là il y eut encore belle réception, des chants, de la musique et la lecture de deux adresses, l'une au nom des orphelins, et l'autre en celui des paroissiens de Saint-Antoine, qui offrirent à Sa Grandeur une petite somme destinée à l'école supérieure qui va être fondée par lui à Jaffna. Enfin, pour clôturer dignement la journée, la bénédiction du Très Saint Sacrement fut donnée dans la petite chapelle de l'établissement, et chacun se retira, emportant le plus agréable souvenir de cette fête de famille. Pour nous, nous l'avons d'autant plus appréciée que, pendant bien longtemps, nous avions gémi des dispositions hostiles de ce peuple pêcheur ; leur haine pour notre sainte Religion était telle, que leur village n'était désigné par nos chrétiens que sous le nom de ***Passour***, ce qui signifie *Village du diable*. L'excellent Père Flanagan commence donc à voir son zèle couronné de succès et ces âmes endurcies s'amollir peu à peu sous l'action bienfaisante de la grâce. La petite école qui a été fondée par ses soins réussit très bien ; les parents y envoient volontiers leurs filles, dont l'intelligence et le caractère souple et docile font la consolation de leur maîtresse ; c'est une femme convertie du protestantisme qui tient cette classe, et elle est secondée dans son travail par une de nos orphelines nouvellement mariée ; nous nous sommes réservé la haute direction de cette école, et chaque semaine sœur Marie-Louise va faire une petite inspection : on lui rend compte de tout ce qui se fait, des difficultés qui surviennent, de la conduite et des progrès des enfants ; elle donne des conseils, encourage, récompense, et tout va d'une façon très satisfaisante.

Je ne vous dirai rien, ma bonne Mère, de la chaleureuse

réception que reçut Mgr Mélizan à son arrivée à Jaffna, toutes les fêtes de ce genre se ressemblent, et celle que je vous ai décrite précédemment peut vous en donner une idée. Nous avons salué avec bonheur le fervent Missionnaire qui nous revenait revêtu de la plénitude du sacerdoce, et toutes nos joies se sont renouvelées lorsqu'il a daigné nous entretenir de notre bien-aimée famille religieuse et de notre chère patrie.

— Kornegalle, avril 1880. Le premier événement heureux à inscrire pour cette année est un baptême de vingt-deux adultes, parmi lesquels nous comptions seize de nos orphelines, les autres néophytes étaient de l'orphelinat des garçons ; cette belle cérémonie eut lieu le jour de l'Epiphanie, et ce fut le R. P. Henry qui eut le bonheur de verser l'eau de la régénération sur le front de ces nouveaux enfants de l'Eglise ; l'excellent Père Duffo avait eu la délicate attention de procurer cette immense consolation à ce jeune apôtre qui comptait alors seulement deux mois de séjour au milieu de nous.

Trois jours plus tard, j'entreprenais un petit voyage dans le Caimel, où nos Pères ont de nombreuses missions presque entièrement catholiques ; je pris pour compagnes Sœur Marie-Pauline, qui est indigène, et une orpheline ; à neuf heures du matin, nous nous mettions en route, ayant tour à tour à notre disposition l'omnibus, le chemin de fer et enfin une lourde charrette à bœufs. Ce dernier véhicule est une sorte de hutte ambulante fermée aussi hermétiquement que possible et ayant seulement une ouverture à l'avant et à l'arrière ; lorsqu'on s'y est introduit, on ne trouve ni bancs, ni aucune sorte de siège, il faut tout simplement s'y installer sur une natte, et supporter dans cette fatigante position tous les cahotements suscités par les aspérités nombreuses de la route. Le trajet dura huit longues heures après lesquelles nous eûmes enfin la joie d'arriver à Vennapu, but de notre voyage. L'excellent Père Chounavel nous attendait et avait poussé la bonté jusqu'à abandonner pour nous sa maisonnette, cherchant abri dans une misérable chambre de feuilles sèches adossée à l'église ; j'étais confuse, mais il fallait accepter.

Bientôt l'arrivée de la Révérende Mère fut connue non seulement dans le village, mais encore aux environs; et de toute part on accourait pour la saluer et lui offrir des présents de tout genre. Bientôt je me trouvai avec une telle abondance de biens, que j'en étais vraiment embarrassée, ne sachant où loger toutes ces provisions; pains, fruits, œufs, gâteaux indiens m'arrivaient de tous côtés, mais je ne fus pas longtemps à me demander quel usage je pourrais faire de ces offrandes; le lendemain soir étant sortie quelques instants pour faire une petite promenade au bord de la mer, je trouvai, au retour, l'armoire toute soulagée de ces provisions; des voleurs, qui savaient quelle bonne aubaine il y avait là pour eux, avaient fait raison de son contenu. Tels sont, hélas! la plupart des Indiens, ils donnent d'une main, mais ne tardent pas à reprendre de l'autre; nous en fûmes quittes pour rire de bon cœur.

Je séjournai quatre jours dans ce village et je pus me convaincre du bien immense que pourrait faire là une colonie de nos Sœurs, car la majeure partie de la population est catholique et il y a des centaines d'enfants à instruire. Pour le moment, l'école est dirigée par quelques jeunes filles pieuses et dévouées, qui se sont mises à la disposition du R. P. Chounavel pour cette œuvre de zèle et qui mènent sous sa direction une sorte de vie religieuse. Il y a là un bon noyau de ces ferventes chrétiennes qui aspirent à se consacrer au bon Dieu et voudraient bien pouvoir se diriger vers notre noviciat indigène, mais jusqu'à ce jour, des obstacles insurmontables ont entravé leurs pieux désirs : les parents, sans s'opposer à leur attrait, les retiennent parce qu'ils espèrent toujours qu'un couvent sera bientôt fondé à Vennapu, alors leurs filles y seront reçues et elles ne s'éloigneront pas d'eux; tel est le calcul de ces braves gens qui, après tout, ne sont pas assez avancés dans les voies de la spiritualité pour comprendre que la première conséquence de la vocation religieuse est le sacrifice des plus légitimes affections. La question de cette fondation fut donc vivement agitée; de grandes difficultés se présentaient, car là tout est à créer; il

n'y a aucun local disponible et pas même de terrain où l'on puisse bâtir ; outre cela aucune ressource à consacrer à cette entreprise ; pourtant, le R. P. Chounavel ne voulut pas se décourager, et, dans son ardent désir d'avoir des religieuses, les sérieux obstacles que je viens d'énumérer ne lui parurent pas insurmontables ; enfin, avant de m'éloigner je pus au moins l'assurer que je ferais tout mon possible pour hâter la réalisation de désirs que je ne ressens pas moins que lui.

Comment n'aurais-je pas été touchée, en effet, de l'accueil que je reçus de la part des pieuses jeunes filles dont je vous parlais plus haut? Si vous les aviez vues, ma bonne Mère, m'entourant avec un filial empressement et me donnant les plus touchants témoignages d'affection. Elles aussi me suppliaient de leur venir en aide, et je ne pus les laisser sans quelque espoir. Elles eurent la gracieuse attention de se cotiser entre elles afin de réunir la somme nécessaire pour couvrir les frais de mon retour, j'en fus vivement touchée et je puis dire que je rapportai la meilleure impression de mon petit voyage à Vennapu.

— Nous lisons dans les mêmes *Annales*, à l'article Cafrerie et Basutoland :

Le jour de la fête du Sacré-Cœur, deux nouvelles catéchumènes se sont présentées au R. P. Gerard, et sur la demande qu'il leur faisait du motif qui les poussait à cette démarche : « Père, répondirent-elles d'un commun accord, nous voulons aller au ciel. » Elles ont été admises le dimanche suivant ; maintenant la petite mission compte trente-cinq chrétiens et quinze catéchumènes.

Nos sœurs sont parfaitement installées, il me semble déjà vous l'avoir dit, ma bonne Mère. A peine avaient-elles pris possession de leur nouvelle demeure, que le bon M. Cokellem leur envoyait un magnifique harmonium, un beau tapis, six chaises pour la chapelle, puis des tableaux pour la salle de communauté, et divers autres objets très utiles. Pour tant de dons, ce généreux bienfaiteur ne sollicitait que

quelques prières à l'intention de sa chère famille ; nous vous demandons, ma bonne Mère, de vouloir bien nous aider à acquitter cette dette de reconnaissance ; veuillez aussi vous unir à nos actions de grâces envers la divine Providence qui veille avec une si amoureuse sollicitude sur vos filles exilées.

Au milieu des troubles et des malheurs de cette triste guerre, nous sommes parfaitement tranquilles, la seule inquiétude que nous éprouvons c'est celle qu'est venue jeter dans nos cœurs la nouvelle des événements qui se passent en France ; oh ! comme nous désirons vivement recevoir de vos nouvelles ! Que ne sommes-nous à même de vous donner abri et de vous voir venir au milieu de nous goûter cette paix et cette liberté que l'on veut vous ravir. Mais la distance est trop grande, nous ne pouvons que prier pour notre bien-aimée Congrégation, du moins nous le faisons de toute l'ardeur de notre cœur.

Janvier 1881.

La guerre continue, et l'on ne peut encore prévoir quand elle cessera d'affliger ce pauvre pays ; en attendant, nous voyons presque chaque jour des vides se faire au milieu de nous ; païens et chrétiens sont convoqués à la défense de leur territoire, ils s'en vont, et quand reviendront-ils ? Nous continuons à être bien édifiées de la foi de nos catholiques, quoique nous nous trouvions dans le fort des travaux, ils sont en général fidèles à assister tous les jours à la sainte Messe, et le dimanche, on en voit un bon nombre s'approcher de la Sainte Table.

Les païens semblent comprendre quelque chose du prix des bénédictions que la sainte Eglise distribue à ceux de ses enfants qui vont s'exposer aux danger des batailles, et beaucoup sont venus demander aux Pères de bénir leurs fusils, puis ils ont réclamé aussi une bénédiction pour eux-mêmes et pour leurs familles ; enfin, ils ont voulu avoir des médailles, ce qui leur a été accordé bien volontiers. Ceux qui vont au camp ne se sont pas montrés moins bien disposés,

eux aussi ont voulu avoir des médailles et des bénédictions, et ils ont même demandé la visite du Missionnaire ; ils font la prière avec nos chrétiens, et un jour, un chef païen étant entré dans une hutte où des protestants étaient réunis pour prier : « Cessez, leur dit-il, la prière n'est bonne que chez nous. » On le regarda avec étonnement, on le savait païen ; mais, poursuivant son idée : « Oui, ajouta-t-il, chez nous, les Romains. » Lorsque le R. P. LE BIHAN paraît au milieu d'eux, ils expriment une grande joie ; ils savent bien établir la différence entre le dévouement des ministres et celui des vrais apôtres du Seigneur ! « Oh ! disent-ils souvent, il faut exterminer tous ces protestants blancs et ne garder que les romains, car ceux-là seuls nous aiment véritablement. »

Sainte-Monique a passé par une rude épreuve, non pas la mission, il est vrai, car elle a été respectée, mais les pauvres indigènes, qui, pour la plupart, ont été obligés de s'enfuir; une bataille a eu lieu non loin de leur village, l'ennemi s'étant avancé, tout le monde s'est enfui ; nos Pères et nos Sœurs ont été très effrayés, mais ils n'ont eu aucun mal ; quelques chrétiens sont demeurés auprès d'eux, et les Sœurs continuent à faire l'école.

Pour le moment, toutefois, les batailles sont assez rares et la principale affaire des Basutos, c'est de garder leurs frontières ; ils font bonne veille, et il serait fort dangereux à un blanc de s'aventurer sur leur territoire ; cependant cela n'a pas empêché le R. P. CRÉTINON d'arriver jusqu'à nous, et le R. P. LE BIHAN d'aller à sa rencontre jusqu'à Lady-Brand. Un petit chef s'est chargé de veiller à la sûreté des voyageurs et je vous assure, ma bonne Mère, qu'ils étaient fiers, lui et ses hommes, lorsqu'ils revinrent de cette expédition. L'arrivée parmi nous de ce nouvel ouvrier de la Vigne du Seigneur a été une bien douce fête pour la Mission, et a causé une grande joie parmi les chrétiens ; ce dévouement qui s'oublie si entièrement les ravit toujours ; et les païens eux-mêmes ne cessaient de dire : « Voilà bien les vrais Missionnaires ; voyez les protestants, ils ont disparu, mais un romain ne

craindra jamais d'affronter la guerre pour venir jusqu'à nous. »

— Nous voudrions pouvoir citer en entier le récit si attendrissant du passage de l'Impératrice Eugénie à d'Urban et à Maritzburg. Ces citations nous entraîneraient trop loin et nous n'oserions supprimer une seule ligne de ces belles narrations. Contentons-nous de signaler un détail :

« En quittant Maritzburg, elle a voulu que toutes les provisions qui n'avaient pas été touchées durant son voyage nous fussent données pour nos orphelines. Nous pouvons estimer à environ 900 francs le contenu des caisses qui nous ont été remises par l'intendant de la caravane. Mais ce don en lui-même ne donne qu'une faible idée de la générosité de la princesse ; elle a laissé à S. Gr. Mgr Jolivet une somme d'environ 20 000 francs. Nos révérends Pères ont reçu également des marques de sa haute bienveillance ; elle a apporté une chapelle de voyage au R. P. Baudry, qui a accompagné le corps du prince depuis le Zululand jusqu'à Natal. »

MISSIONS

DE LA CONGRÉGATION

DES OBLATS DE MARIE IMMACULÉE

N° 79. — Septembre 1882.

MISSIONS ÉTRANGÈRES

PROVINCE DU CANADA.

MAISON DE MONTRÉAL.

RAPPORT DU R. P. LEFEBVRE,

du 1er octobre 1879 au 31 décembre 1881.

Le 26 septembre 1879, après la tenue du Conseil Provincial, qui eut lieu à Montréal à la suite du dernier Chapitre général, le R. P. Provincial annonçait aux membres qui composent la maison où il réside le changement d'administration. Le R. P. Tortel, ex-supérieur, allait à Québec, où il amenait avec lui les Pères Lefloch et Lagier. Le R. R. Lefebvre devenait supérieur de la Maison Provinciale, et le R. P. Charpeney quittait Québec pour venir prendre de nouveau, à la satisfaction de tous, la charge d'économe qu'il avait exercée pendant de longues années déjà dans la maison de Montréal.

A partir de ce jour, le personnel de cette maison fut ainsi composé : R. P. ANTOINE, provincial, LEFEBVRE, supérieur, et les PP. CHARPENEY, BOURNIGALLE, BERNARD, LAUZON, DROUET, LECOMTE, MARION et BRUNET.

Pour ne rien oublier, du moins autant que possible, des faits principaux qui se sont passés dans cette période de vingt-sept mois, nous allons les grouper sous différents titres.

I

DESSERTE DE L'ÉGLISE SAINT-PIERRE.

Les RR. PP. Supérieur, CHARPENEY, LAUZON et MARION en ont la charge. Le R. P. Provincial y a également son confessionnal, et quand les affaires de la Province n'exigent pas son absence, il prête un généreux et puissant secours aux Pères qui travaillent dans notre belle église. On peut se faire une idée de l'occupation que fournit cette desserte en apprenant qu'on y a distribué, en une seule année, à peu près 75,000 communions.

Aussi y entend-on les confessions tous les matins aux heures des messes : les lundis, mercredis, vendredis et samedis, de trois heures à six heures, le soir. Le samedi, la veille des fêtes d'obligation, pendant les retraites et depuis le quatrième dimanche du Carême jusqu'à la Quasimodo, la veillée se continue souvent jusqu'à dix, onze heures et au delà. Le dimanche, on confesse : le matin jusqu'à huit heures, et l'après-dîner, depuis après les vêpres, jusqu'à six heures. Ce jour-là, on peut dire que le travail est écrasant. Il y a des messes à six, sept, huit et dix heures. Chaque fois, l'église se remplit. La messe de huit heures, et la grand'messe surtout attirent un concours considérable. Souvent les bancs et les allées ne suffisent pas ; il faut ouvrir les grandes portes pour

permettre aux fidèles entassés dans le vestibule, sous la tour, de suivre les offices. Il y a sermon à la messe de huit heures, à la grand'messe, après les vêpres, et le troisième dimanche de chaque mois, à sept heures, pour les associés de la Tempérance.

A six heures et demie, le dimanche et les jours de fête, les hommes membres de la Congrégation du Saint-Cœur de Marie se réunissent à la chapelle de la maîtrise, où ils récitent l'office, entendent la messe et une instruction.

Dans la chapelle souterraine, à sept heures et demie, les mêmes jours, se réunissent les jeunes gens membres de la Congrégation de N.-D. du Sacré-Cœur. Là encore, office, messe et instruction.

A une heure et demie, les filles de l'Immaculée-Conception occupent la chapelle de la maîtrise pour le chant des vêpres et l'instruction, et tous les quinze jours, à la même heure, les Dames de Sainte-Anne se réunissent dans l'église Saint-Pierre dont les vastes proportions suffisent à peine à contenir un si bel auditoire.

Cette affluence de fidèles a pour conséquence inévitable l'obligation pour nos Pères de faire de nombreuses visites aux malades, soit le jour, soit la nuit. Chaque mois aussi apporte son contingent d'occupations. C'est ainsi que le premier mercredi, on donne une messe et une instruction aux dames patronnesses de l'asile de la Providence. Le vendredi suivant, c'est la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus et l'exercice de la garde d'honneur. Chaque soir, on fait la prière à l'église, et tous les vendredis, le chemin de la Croix. Les mois des morts, de saint Joseph, de Marie et du Sacré-Cœur exigent aussi une instruction chaque soir, et attirent beaucoup de fidèles.

Dans le cours de l'année, on prêche plusieurs retraites à l'église Saint-Pierre. La neuvaine à Sainte-Anne pour

les dames de cette congrégation; une retraite de huit jours préparatoire à la Nativité pour les Filles de l'Immaculée-Conception ; une autre dans le mois d'octobre pour les personnes du sexe qui n'appartiennent pas aux Congrégations. Le 8 décembre a lieu ordinairement la clôture de celle des jeunes gens, qui, au nombre de 1000 à 1100, s'approchent de la sainte Table. Enfin, le jour de Noël, à la messe de minuit, plus de 2000 hommes terminent la leur, en faisant naître dans leur cœur par la sainte Communion, Celui qu'ils adorent sous les traits d'un petit enfant dans la crèche. Ordinairement, le soir, il y a une procession dans l'église, et tous les assistants tiennent un cierge à la main pendant la cérémonie de la consécration.

Je ne dirai rien de la solennité avec laquelle se célèbrent les principales fêtes de l'année. Deux cependant méritent d'être signalées : le Jeudi Saint et les Quarante Heures. Grâce au zèle et à la piété de nos Congréganistes, il n'est peut-être pas d'église où les choses se fassent mieux. C'est un beau spectacle de voir deux ou trois cent jeunes gens groupés autour du saint autel, chantant l'office, qu'ils entremêlent de prières et de cantiques. Après la jeunesse, viennent les pères de famille, et c'est ainsi que Notre Seigneur, pendant une grande partie de la nuit, se voit entouré de nombreux et fidèles adorateurs.

On avait craint un instant que la création des paroisses ne diminuât l'assistance aux offices ; il n'en a rien été. Semblables à des sentinelles qui lui font honneur, les églises paroissiales de Saint-Vincent de Paul, du Sacré-Cœur, de Sainte-Brigitte et de Sainte-Marie entourent notre église et n'ont rien fait perdre de son prestige au prince des Apôtres. L'église Mère du faubourg de Québec est toujours bien posée dans la reconnaissance et la fidélité de ses enfants.

II

LES CONGRÉGATIONS.

Ce sont les Congrégations qui font notre force et notre gloire. Grâce à ces confréries, on forme des jeunes personnes vertueuses, on soutient le courage des pauvres mères désolées, en même temps qu'on enseigne aux épouses la science du vrai bonheur, les jeunes gens sont prémunis contre les dangers de leur âge, et les pères de famille donnent le bon exemple. Nos Congrégations alimentent notre église et fournissent généreusement aux dépenses que nécessitent les améliorations.

1° *Congrégation des Dames de Saint-Anne.* Le R. P. Supérieur la dirige depuis son arrivée à Montréal en 1873. Elle compte à peu près 1500 membres. Ses réunions, toujours nombreuses, ont lieu deux fois par mois. Ce qui peint mieux que tout le reste l'attachement de ces pieuses dames à leur confrérie, c'est que, sollicitées et pressées de la quitter pour s'enrôler dans celles établies dans leurs propres paroisses, elles ont refusé et elles font partie des deux.

Les communions générales qui ont lieu aux fêtes de la Purification et de la Compassion, pendant le mois de Marie, le jour de N. D. des Sept-Douleurs et à la fête de Sainte-Anne, se font avec la plus grande piété. A cette confrérie se rattache, depuis six ans, une association de couture. Chaque jeudi, quelques-unes de ces dames se réunissent pour confectionner des vêtements pour les pauvres.

2° *Congrégation des Filles de l'Immaculée-Conception.* Le R. P. Drouet en est demeuré le directeur jusqu'à son départ pour Québec, en septembre dernier. La chapelle de la maîtrise est son lieu de réunion. A une heure et demie, chaque dimanche, quatre à cinq cents jeunes personnes

viennent chanter les louanges de Marie et entendre les instructions du R. P. LAUZON, qui a succédé au R. P. DROUET. Cette œuvre demande beaucoup de tact et de soins. Notre peuple est par excellence le peuple joyeux ; la danse lui plaît et nos jeunes filles, invitées de tout côté, ont besoin de beaucoup de vertu pour entrer dans une Confrérie qui proscrit ces divertissements. Ici encore, nous avons une pierre de touche infaillible pour constater l'attachement des jeunes filles, à leur congrégation. Dans les différentes paroisses auxquelles elles appartiennent, se trouvent des confréries suivant à peu près le même règlement. Elles offrent des avantages bien plus propres à faire impression sur le cœur d'une jeune personne : parure de première classe, chant au jour de leur mariage, et tout cela gratis, tandis que nous offrons seulement à nos associées un service à leur mort, ce qui est moins attrayant. Cependant, la perspective d'une brillante cérémonie, au jour de leur mariage, n'a pas encore pu, après plusieurs années, éclaircir leurs rangs.

3° *La Congrégation des jeunes gens.* S'il est difficile de soumettre les jeunes filles à un règlement qui leur impose une certaine réserve, l'œuvre la plus laborieuse est bien celle de la Congrégation des jeunes gens sous le vocable de Notre-Dame du Sacré-Cœur. Il faut avant tout les attirer. Pour cela, chaque dimanche, belle ornementation des autels, laquelle devient splendide aux jours de fête ; chant soigné, instruction courte qui les intéresse. Ils ont aussi besoin de savoir qu'on les surveille ; aussi, chacun a-t-il, à la chapelle, sa chaise numérotée. Les inspecteurs passent au milieu des rangs, et prennent les numéros des absents ; au directeur d'aller les relancer pendant la semaine. Pauvres jeunes gens ! Exposés de toute manière et rencontrant des dangers partout, ils ont plus que personne besoin de fréquenter les sacrements. La

communion mensuelle, voilà ce qui fait leur force. Partagés en quatre catégories, chaque dimanche on voit s'approcher de la sainte Table ceux qui sont désignés. Cette réunion est de beaucoup la plus intéressante, et ces trois ou quatre cents jeunes gens, priant ensemble, se renouvelant dans la piété par la réception des sacrements, sont un des plus beaux spectacles que l'on puisse désirer, surtout à notre époque.

Cette congrégation fait la joie des mères de famille, et la pensée du mal qu'elle empêche, donne au directeur le courage dont il a besoin pour combattre les obstacles. Le R. P. Drouet, qui en a été chargé pendant sept ans, a dû être remplacé par le R. P. Dazé ; ce dernier, comme son prédécesseur, ne néglige rien pour maintenir et faire prospérer cette utile et intéressante institution.

Si le R. P. Drouet a regretté longtemps ses chers jeunes gens, les congréganistes ne l'ont pas oublié, et ceux qui ont vécu sous sa direction pendant ce laps de temps considérable, se souviendront toujours qu'après Dieu ils lui doivent, avec la pratique de la vertu, le véritable bonheur.

A cette œuvre des jeunes gens se rattache la bibliothèque. Elle est déjà considérable, et se compose des livres les plus intéressants. Paul Féval, Raoul de Navery et autres de cette école, en sont les auteurs favoris. Ces livres empêchent la circulation de productions licencieuses, lesquelles ne se répandent que trop, depuis quelque temps, parmi la jeunesse de ce pays.

4° *Congrégation des Hommes.* Comme couronnement de l'œuvre, nommons la congrégation des hommes, sous le vocable du saint et immaculé cœur de Marie. Le R. P. Supérieur la dirige depuis huit ans. Elle compte de quatre à cinq cents membres; comme les jeunes gens, ils appartiennent à toutes les classes de la société. Ils se

réunissent tous les dimanches et les jours de fête à six heures et demie du matin. Cette heure matinale devrait, ce semble, être un obstacle au développement de la Congrégation. Il n'en est rien. Fatigués du travail de la semaine, ils prennent encore sur leur repos du dimanche matin, et même en hiver, faisant le sacrifice d'un sommeil réparateur et presque nécessaire, ils bravent le froid et la neige pour venir consacrer une heure et demie, chaque semaine, à mériter la protection de la Reine des Cieux.

5° *La société de Tempérance.* Une autre œuvre qui fait un bien inappréciable, c'est la société de Tempérance, fondée et dirigée par le R. P. Lauzon. C'est l'œuvre la plus nécessaire, à cause des ravages que l'abus des boissons fortes fait dans notre pays, qui serait si heureux sans ce danger. Il n'y a donc pas à s'étonner que l'association ait rencontré tant d'obstacles. On l'avait tentée à plusieurs reprises sans résultat bien apparent. Le R. P. Lauzon, avec le dévouement qu'il y met, semble avoir triomphé des principales difficultés. Les résultats déjà obtenus sont des plus consolants; près de quatre cents membres assistent aux réunions mensuelles, et bien des épouses et des mères bénissent chaque jour la divine Providence d'avoir ménagé cette planche de salut à tant de malheureux. L'organisation est des plus sérieuses : conseil qui se réunit le second dimanche de chaque mois, visiteurs de quartiers qui rendent compte de la conduite des membres dont ils sont chargés, encouragements donnés à ceux qui persévèrent, renvoi de ceux qui s'obstinent à violer le règlement; ce sont tout autant d'éléments qui contribuent à la force de la société. Chaque année, au mois de juin, à une réunion spéciale, on remet l'oriflamme d'honneur à celui qui a gagné le plus de personnes à l'œuvre de la Tempérance. C'est lui qui la porte dans les processions pendant l'année courante. Convaincu que la prière

est le plus puissant levier, on a ajouté à l'œuvre de la Tempérance une association de zèle. Elle se compose de dames et de demoiselles qui s'engagent à prier tous les jours et à communier le troisième mardi de chaque mois, à la messe dite de Tempérance, pour le succès de la cause.

Les Pères sont encore chargés de trois conférences de Saint-Vincent de Paul, lesquelles sont bien nécessaires dans nos faubourgs où tant de personnes souffrent pendant l'hiver. C'est le R. P. Charpeney qui préside aux assemblées, chaque dimanche. A toutes ces œuvres viennent s'ajouter la direction de l'asile de la Providence et celle du monastère du Carmel, double théâtre où le même Père peut exercer son zèle. Il y a enfin la maîtrise Saint-Pierre, dans la direction de laquelle le R. P. Ouellette a remplacé le R. P. Marion.

Cette simple nomenclature suffira pour faire comprendre que le travail ne fait pas défaut aux Pères chargés de la desserte de Saint-Pierre.

III

LES MISSIONS.

L'œuvre des Missions ne le cède en rien à celles que nous venons de mentionner, et les demandes sont si nombreuses, que, malgré le désir de satisfaire à toutes les exigences, le Supérieur est souvent obligé de décliner des invitations que nous aurions toutes sortes de raisons d'accepter.

Les Missionnaires spécialement chargés de ce genre de ministère sont les Pères : Bournigalle, Lecomte et Brunet. Le P. Amyot, *socius* du R. P. Boisramé au Noviciat de Lachine, a dû souvent quitter sa chère solitude pour leur venir en aide. Les Pères Lagier, de Québec, et Gladu, de Hull, nous ont aussi rendu de précieux servi-

ves, et les autres Pères de Montréal, sans en excepter les RR. PP. Provincial et Supérieur, ont dû plus d'une fois payer de leur personne. Les RR. PP. BERNARD et BAROU, attachés aussi, comme Missionnaires, à la maison de Montréal, ont dû depuis longtemps rendre les armes pour cause de santé. Aujourd'hui, sur cinq Missionnaires, un seul est assez fort pour faire face à toutes les éventualités, les autres étant épuisés par des travaux incessants de plusieurs années.

Nous n'avons pas ici de grandes missions. Nombreuses dans les premiers temps de l'arrivée de nos Pères en ce pays, et faisant partout un bien incalculable, elles diminuèrent peu à peu, et finirent par être remplacées par des exercices moins longs. Il y a à cela plusieurs causes que je n'ai pas à énumérer ici. Je me contenterai de constater que le besoin s'en fait de nouveau sentir ; aussi les Pères du sixième concile provincial viennent d'enjoindre aux pasteurs des âmes de faire prêcher de ces grandes missions à peu près tous les cinq ans. Il ne serait cependant pas nécessaire qu'elles se prolongeassent autant que dans certains autres pays ; la vivacité de la foi et l'empressement que mettent d'ordinaire les fidèles à se rendre aux cérémonies religieuses peuvent dispenser de la visite, ce qui est une économie de temps ; mais il est vraiment désirable que les Triduums et même les retraites de huit jours soient remplacés par des travaux plus longs. Il est évident qu'un bien beaucoup plus sérieux en serait le fruit ; le prestige des Missionnaires y gagnerait aussi beaucoup.

Il nous serait bien difficile d'indiquer le nombre exact des travaux accomplis. Il y aura sans doute bien des lacunes dans notre liste, mais le nombre n'en restera pas moins des plus imposants, puisque, depuis le 1[er] juillet 1879, jour du départ des RR. PP. Provincial et TORTEL pour le Chapitre

général, c'est-à-dire dans une période de vingt-neuf mois, la maison de Montréal a pu répondre à trois cents demandes. Ces travaux sont répartis comme suit : retraites ecclésiastiques, 7, de communautés, 24, de paroisses, 169, de collèges et de couvents, 20, triduums, 2, confirmations, 79.

La gerbe de chaque travailleur est des plus belles. R. P. Provincial, 13 retraites, dont une ecclésiastique et 12 de communautés. R. P. Supérieur, 15, dont 13 de paroisses et 2 de collèges, R. P. CHARPENEY, 2 de paroisses et 2 de communautés, R. P. BOURNIGALLE, 49, dont 3 retraites ecclésiastiques, 4 de communautés et 42 de paroisses. R. P. BERNARD, 31, dont 2 de communautés, 14 de paroisses, 2 triduums et 13 de confirmations. R. P. LECOMTE, 52, dont 1 de couvent, 3 de communautés, 4 de pensionnats, 44 de paroisses. R. P. BRUNET, 54, dont 26 de paroisses, 2 de collgèes et 26 de confirmations. R. P. BAROU, 8 de paroisses. R. P. GLADU, 15, dont 5 de paroisses et 10 de confirmations. R. P. DROUET, 10, dont 4 de pensionnats, 3 de collèges et 3 de paroisses; R. P. DAZÉ, 6, dont 2 de pensionnats et 4 de paroisses. R. P. OUELLETTE, 2 de pensionnats. Les RR. PP. MANGIN et FILIATRE, d'Ottawa, ont bien voulu consacrer le temps des vacances au travail important des missions. Le R. P. MANGIN donna la retraite ecclésiastique à Saint-Hyacinthe et prêcha quelques jubilés. Entre autres travaux, le P. FILIATRE, prêcha la retraite aux Sœurs de la Providence, la neuvaine aux Dames de Sainte-Anne à l'église Saint-Pierre, et, en compagnie du P. BOURNIGALLE, le jubilé à la cathédrale de Saint-Hyacinthe. Nous avons déjà vu que les PP. LAGIER, GLADU et DAZÉ, bien que ne faisant pas alors partie de la maison de Montréal, sont aussi venus à plusieurs reprises au secours de cette maison.

Parmi les travaux dont nous venons de parler, il y en

a qui méritent une mention spéciale. Au mois de septembre 1880, Mgr l'évêque de Saint-Hyacinthe proposa aux Pères de la maison de Montréal de prêcher dans tout son diocèse une croisade contre l'intempérance. Chaque paroisse devait avoir sa retraite de huit jours au moins. Les associés devaient s'engager : 1° à ne jamais prendre de boissons enivrantes sans nécessité ; 2° à ne jamais en offrir à d'autres ; 3° à ne signer ni accorder de licences pour les maisons où se débitent des boissons ; 4° à engager leurs parents et leurs amis à faire partie de l'association. Cette œuvre, qui n'était pas sans difficultés, a réussi au-delà des espérances et à la grande satisfaction de Mgr l'évêque et du clergé. Les Pères qui ont pris part à ces grands travaux sont : les PP. Supérieur, BOURNIGALLE, LECOMTE, BRUNET, BAROU et GLADU. On peut dire cependant que le P. LECOMTE s'est dévoué d'une manière plus spéciale à cette œuvre difficile et fatigante. A lui seul, il a prêché la croisade à 28 paroisses.

Les travaux les plus importants après les retraites ecclésiastiques et celles de communautés ont été les retraites de la cathédrale de Saint-Hyacinthe, de Saint-Jean Dorchester, de Saint-Roch, de Québec, et de Saint-Joseph de Lowell. A Saint-Joseph, cinq mille communions ont été le fruit de deux semaines d'un travail écrasant. A Saint-Roch de Québec, en vingt jours, on a fait communier six à sept mille personnes du sexe. Depuis, nos Pères ont prêché, avec non moins de succès, dans cette importante paroisse, une grande retraite aux hommes et aux jeunes gens.

Certains travaux ont présenté des difficultés d'un autre genre. C'est ainsi qu'aux mois d'octobre et de novembre 1880, les PP. Supérieur et BOURNIGALLE allaient, pendant six semaines, évangéliser les pauvres missions disséminées à l'entour du lac Champlain, dans le diocèse de

Burlington. Partout il y avait des chapelles, mais les presbytères étaient rares. Nous étions réduits à accepter l'invitation de quelque pauvre famille dont la table était offerte avec plus de générosité que de somptuosité. Le Missionnaire déjeunait ordinairement à midi, puis le travail se prolongeait souvent jusqu'à une heure avancée dans la soirée. Chacun des Pères se partageait les missions et les îles. On était réellement à la recherche des brebis perdues de la maison d'Israël.

Par tout ce qui précède, on comprend facilement jusqu'à quel point les Pères de Montréal, tant ceux qui desservent l'église Saint-Pierre que ceux qui sont plus particulièrement désignés pour les missions, ont réalisé le portrait que notre vénéré Fondateur traçait de l'Oblat de Marie Immaculée.

Les lecteurs des Annales seront bien aises de connaître les divers diocèses dans lesquels les évêques nous ont appelés à exercer le zèle ; les voici : diocèse de Montréal, 94, sans compter les retraites de confirmation toujours confiées à nos Pères ; Saint-Hyacinthe, 59 ; Trois-Rivières, 14 ; Québec, 6 ; Ottawa, 8 ; Rimouski, 2 ; Sherbrooke, 3 ; Donc, dans 7 diocèses du Canada, nos Pères ont été appelés 186 fois, et 38 fois dans les diocèses des Etats-Unis dont les noms suivent : Burlington, 20 ; Ogdensburg, 8 ; Boston, 6 ; Détroit, 2 ; Providence, 1 ; Portland, 2. C'est donc un total de 224 retraites, le plus grand nombre de huit jours, quelques-unes de quinze jours et deux d'un mois, sans compter les nombreuses demandes que nous avons dû décliner soit au Canada, soit aux Etats-Unis.

IV

FAITS DIVERS.

Comme par le passé, la veille du 1er de l'an, au soir, voit toujours, de plus en plus nombreuse, la réunion des

principaux citoyens du quartier, venant offrir à ceux qu'ils appellent *leurs Pères*, leurs vœux et leurs présents. La joie la plus vive anime les heures de cette soirée. Le lendemain, notre parloir devient le rendez-vous de l'élite de la société montréalaise ainsi que de nos amis du quartier ; et, de une heure à six heures du soir, juges, avocats, médecins, membres de la législature, riches négociants, se rencontrent avec les ouvriers, tous venant dans l'intention de témoigner à la communauté des Oblats l'estime qu'ils ont pour le dévouement de ses membres. C'est bien beau, mais le soir, il faut dresser les listes de ces différentes visites par quartiers, et du 2 au 5 janvier, se partageant la ville, huit pères rendent les visites reçues.

Le jour des Rois nous avons à l'église la cérémonie de la bénédiction des petits garçons, et le dimanche suivant, celle des petites filles. Le R. P. Charpeney est ordinairement l'orateur de la circonstance, et malgré les cris qu'il ne parvient pas toujours à dominer, il cherche à faire comprendre à ses nombreux et bruyants auditeurs qu'il faut venir baiser le pied de l'Enfant Jésus et lui présenter son offrande.

Pendant le mois de mai, nos diverses Congrégations se rendent en pèlerinage au sanctuaire vénéré de Notre-Dame-de-Bon-Secours. L'an dernier, la Société de Tempérance et les dames de Sainte-Anne ont aussi fait un pèlerinage à l'église du Jésu. Mais celui qui prime tous les autres, c'est le pèlerinage à la bonne Sainte-Anne de Beaupré. Celui des dames et des demoiselles se fait ordinairement au commencement de juin, et celui des hommes au mois d'août. Le R. P. Supérieur, qui s'en est toujours chargé, commence le travail d'organisation plus d'un mois à l'avance. Il faut vendre les billets de passage, assigner les cabines à celles qui en désirent, quelquefois exciter, je ne dirai pas la foi, mais l'esprit de sacrifice,

car il faut presque de l'héroïsme pour un grand nombre. Ce sont en effet des mères de famille qui doivent laisser leur maison, leurs petits enfants pour un jour et deux nuits. Grand nombre sont des personnes vivant péniblement de leur travail, et les dépenses du voyage sont considérables. Ce sont des jeunes filles et des femmes que le moindre danger effraye. Il faut naviguer pendant deux nuits ; cependant rien ne les arrête : Avec les Pères, disent-elles, il n'y a pas de danger, et sous la protection de la bonne Sainte-Anne on ne peut périr. Le jour du départ, longtemps à l'avance, on voit de toutes les rues du faubourg les pieuses pèlerines, chargées de leur panier de provisions, se diriger vers le steamboat. Au grand mat flotte le pavillon de Sainte-Anne sur lequel sont écrits ces mots : « Bonne Sainte-Anne, protégez vos enfants. » Sur l'estrade qui sépare les deux salons du navire, à l'intérieur, on a placé la statue de la Sainte. Bien que le vaisseau mesure 300 pieds de long et soit à 2 étages, il suffit à peine à loger cette foule compacte. Les maris, les enfants et une foule de curieux stationnent sur les quais. A quatre heures, le sifflet se fait entendre : c'est le signe du départ. On quitte le port en chantant l'*Ave Maris stella*, suivi d'un cantique à la bonne sainte que l'on va visiter. Une demi-heure après, les Pères sont déjà au confessionnal et ils y resteront une partie de la nuit. Les grilles sont placées un peu partout, et toutes les femmes qui ne se sont pas confessées à l'église, c'est-à-dire le plus grand nombre, s'empressent de se présenter. En passant devant chaque église, — et elles sont nombreuses des deux côtés du fleuve, — on chante le *Tantum ergo*, ou quelque cantique. A une heure avancée de la nuit, on fait une instruction et la prière du soir. Grand nombre de pèlerines ne se couchent pas, et toute la nuit, on entend le murmure des groupes récitant à haute voix le chapelet ou d'autres prières. Vers trois heures

du matin nous sommes à Québec. Ici notre steamer jette l'ancre, le peu de profondeur des eaux du côté de Sainte-Anne ne lui permettant pas d'aller plus loin. Il nous reste encore 7 lieues à faire ; il faut donc prendre un autre moyen de transport, et sans confusion, sans perdre le recueillement, on passe sur un autre vaisseau et quelquefois sur deux, frêtés pour conduire les pieux voyageurs à destination. L'itinéraire offre de magnifiques perspectives. Le soleil qui se lève fait briller d'un éclat des plus vifs les toitures en fer blanc de la vieille cité de Champlain ; on a derrière soi la majestueuse citadelle, la cathédrale, l'université, l'évêché, et bientôt après les clochers de Saint-Roch et de Saint-Jean. Sur la rive opposée est la ville de Lévis ; en face, l'île d'Orléans avec sa végétation si riche, la côte de Beaupré, d'un pittoresque incomparable ; dans le lointain, la chaîne des Laurentides ; tout est digne d'admiration. Mais bien peu parmi les pèlerines se laissent distraire à ce spectacle. Elles approchent de la terre sainte, du sanctuaire béni, et n'ont qu'une pensée : se préparer à faire la sainte communion. Elles coordonnent dans leur esprit toutes les grâces qu'elles veulent demander, toutes les commissions dont on les a chargées ; elles craindraient d'en oublier une seule. A la vue de l'église, on entonne un cantique et l'on prépare la bannière.

La sortie du navire prend un long temps que l'on emploie à organiser la procession, et bientôt huit à neuf cents femmes, le chapelet à la main, priant à haute voix ou chantant des cantiques, traversent l'interminable quai et défilent dans le village au son des cloches saluant leur passage. Brisées par une nuit sans sommeil, elles s'empressent en arrivant de s'approcher de la sainte Table. Les RR. PP. Rédemptoristes, chargés de la desserte, distribuent la sainte communion pendant que nos Pères disent la messe aux nombreux autels qui forment comme une

couronne autour de la basilique. Le R. P. Directeur du pèlerinage fait l'action de grâces à haute voix ; puis vient le déjeuner. Vers neuf heures, grand'messe solennelle avec sermon. Si l'on doit partir de suite, on termine par la vénération de la relique. Dans ce cas, vers une heure, on quitte le sanctuaire béni où on vient de passer d'heureux mais trop courts moments. A Québec, on se dirige vers l'antique chapelle de Notre-Dame des Victoires, où une instruction et un salut sont donnés aux pèlerins. Mais le plus souvent on reste à Sainte-Anne pour y chanter les vêpres et recevoir la bénédiction du Très-Saint Sacrement. Si le retour n'a pas un caractère aussi exclusivement religieux, on prie cependant beaucoup encore, on salue le Saint Sacrement résidant dans les nombreuses églises échelonnées sur les deux rives, on fait le mois du Sacré-Cœur et la prière du soir en commun, et ordinairement une ou plusieurs conférences données par quelques prêtres du pèlerinage, intéressent et édifient les voyageurs. Le lendemain matin, à six heures, les quais de Montréal sont couverts d'une foule encore plus nombreuse que le jour du départ, et chacun rentre à son foyer en disant : « Que tout ceci est beau ! Nous reviendrons encore. »

Le pèlerinage des hommes s'accomplit dans les mêmes conditions et n'est pas moins édifiant que celui que nous venons de décrire. Il a ordinairement lieu un peu plus tard. Depuis deux ans des circonstances exceptionnelles ne nous ayant pas permis d'aller à Sainte-Anne de Beaupré, nous sommes allés à Sainte-Anne de Varennes, qui n'est éloigné de Montréal que de 7 lieues. Quittant Montréal à six heures le matin, on est à Varennes vers les sept heures et demie. Les chants, commencés au départ, se continuent pendant la procession, et dans l'église, où l'on assiste à une messe basse et où l'on reçoit la sainte communion. Vers les deux heures et demie, le son de toutes les

cloches annonce le sermon et la vénération de la relique, puis on se dirige vers la chapelle construite à l'extrémité du village. C'est là un rendez-vous de prières ; on y vénère le tableau miraculeux couronné par Mgr Bourget, évêque de Montréal, en 1844, à la suite d'une grande mission prêchée par nos Pères. L'exiguïté du local ne permettant à guère plus de cinquante personnes d'y entrer à la fois, chacun vient à son tour réciter au pied de l'autel des prières et des invocations, et pendant le défilé, qui dure plus d'une heure, les autres pèlerins chantent ou prient au dehors. L'après-midi on vient chanter les vêpres à l'église paroissiale de Boucherville, placée, elle aussi, sur la rive sud de notre beau fleuve. On se rend ensuite à la magnifique chapelle érigée depuis quelques années en l'honneur du Sacré-Cœur de Jésus, et le soir chacun est de retour et peut raconter à sa famille les pieuses émotions de la journée.

Il est bien rare que nous passions un long temps sans recevoir des visites, soit de nos Pères qui viennent rencontrer le R. P. Provincial, soit de MM. les Curés qui viennent s'entendre avec le R. P. Supérieur au sujet des Missions. Nos Seigneurs les Evêques eux-mêmes nous font parfois l'honneur de venir nous surprendre à l'heure des repas. C'est ainsi qu'à différentes reprises les Evêques de Montréal, Ottawa, Trois-Rivières, Saint-Hyacinthe, Rimouski, Burlington et Portland sont venus s'asseoir à notre table. La visite qui a fait époque, a été celle de Mgr Bourget, archevêque de Martianapolis. Ce vénérable vieillard est sorti de sa solitude du Sault au Récollet, pour tendre, à quatre-vingt-deux ans, la main à ses anciens diocésains, afin de sauver l'évêché de la ruine. Aussi, sa réapparition, après cinq ans d'absence, produit-elle un effet indescriptible dans les Paroisses et elle ne devait pas laisser indifférente la population qui fré-

quente notre église. Le jour de la Quasimodo fut un jour de fatigue pour l'ancien pasteur et un jour de joie pour tous nos pieux fidèles. Je dis un jour de *fatigue*, car dès sept heures du matin Monseigneur était à la Congrégation des hommes ; à huit heures, dans la chapelle des jeunes gens ; à dix heures, il paraissait dans notre église Saint-Pierre où il avait prêché et pontifié tant de fois. Les dames de Sainte-Anne le recevaient à deux heures, et ensuite les jeunes filles lui présentaient leurs offrandes. A chaque séance, c'était le même cérémonial : adresse et réponse de Monseigneur, puis, en passant devant lui, la remise par chacun de son offrande personnelle. Le résultat exprime mieux que les paroles les dispositions de tous : 1 700 dollars ont été déposés aux pieds du vénérable pontife, sans compter le don de notre communauté. C'était le produit des oboles données par les pauvres, les veuves et les ouvriers.

Nous avons encore reçu plusieurs autres visites qui, on le comprendra sans peine, furent pour nous un bonheur tout particulier : ce furent celles de NN. SS. TACHÉ, GRANDIN, CLUT et DURIEU. Enfin, une autre visite moins solennelle, mais des plus intéressantes, fut celle de nos chers novices sous la direction de leur bon et dévoué Père Maître. Cette délicieuse réunion a ordinairement lieu le jour de l'Epiphanie.

Je termine en rappelant pour mémoire que des travaux assez importants ont été accomplis dans notre église depuis 1879. Le sanctuaire, le maître-autel et l'autel de la Sainte Vierge ont été décorés d'une manière très convenable. Une acquisition qui a surtout été appréciée, c'est celle d'une magnifique statue de Notre-Dame de Pitié, sortie des manufactures de Champigneule, à Bar-le-Duc, France. Elle a été inaugurée le jour de la Présentation, 21 novembre dernier, au milieu

d'un concours immense de mères de famille émues et attendries jusqu'aux larmes par la parole éloquente du R. P. BOURNIGALLE. Depuis longtemps le R. P. Supérieur désirait doter notre église d'un objet religieux propre à favoriser la piété des fidèles et surtout des mères de famille; mais il voulait que la statue fût une véritable œuvre d'art. Il en fit donc l'acquisition, et les dames de Sainte-Anne lui prouvèrent une fois de plus que l'on ne compte pas en vain sur leur générosité. Le jour même de l'inauguration, elles lui remirent une somme bien supérieure à ce qui était nécessaire pour payer la statue.

Uue autre amélioration importante que nous devons à la générosité de nos congréganistes, c'est la décoration de la chapelle de la maîtrise. Cette chapelle qui, comme nous l'avons déjà dit, sert de lieu de réunion à deux importantes congrégations, était par trop modeste. Il ne s'agissait de rien moins que de la transformer entièrement. Grâce aux efforts combinés des RR. PP. Supérieur et LAUZON, aidés de leurs Congrégations respectives; grâce aussi au rare talent et au dévouement infatigable du bon Père PARADIS, qui voulut bien se charger des travaux de décorations, la chapelle de la maîtrise est aujourd'hui une des plus belles du pays, et sera un attrait qui, nous l'espérons, servira à maintenir et à développer nos belles Congrégations.

J. LEFEBVRE, O. M. I.

MISSION DES CHANTIERS.

Les RR. PP. AMYOT et PARADIS ont visité les chantiers, depuis Hull jusqu'à Mattawau et au petit lac Nipissing. Tantôt sur l'Ottawa, alternativement d'une rive à l'autre; tantôt sur la Coulonge ou dans la province d'Ontario, ils ont évangélisé les ouvriers des bois et même les sauva-

ges qu'ils ont rencontrés sur leur route. Cette tournée, rude et vraiment apostolique, a duré du 10 janvier au 3 mars de la présente année 1882.

Le R. P. Paradis a consigné jour par jour dans un journal de voyage les incidents principaux de cette longue mission. Ses notes, écrites dans un style rapide et pittoresque, nous initient à la vie du Missionnaire dans ces œuvres des chantiers où notre regretté P. Reboul dépensa ses forces et conquit une réputation d'apôtre.

Si l'uniformité se rencontre dans le genre de travail et de ministère, la variété la plus grande en distingue tous les détails; le voyage surtout est rempli d'aventures où les dangers et l'intérêt naissent et grandissent à chaque pas ;

Nous détachons quelques feuilles de ces notes de voyage.

Nous sommes partis de Hull ce matin 10 janvier, à huit heures et demie, avec la *rouge* et la *grise* attelées au traîneau qui, chaque hiver, servait au P. Reboul. Notre conducteur, Xavier Hubert, examine ses bêtes et jette un dernier coup d'œil sur l'attelage. Le P. Amyot est entortillé dans un gros *capot* d'ours brun, et moi je suis déguisé en loup cervier : c'est un costume des plus curieux. Nous partons en entonnant le refrain : *Dans les chantiers nous hivernons.*

Nous arrivons bientôt au lac d'Aylmer, où nous sommes arrêtés une demi-heure par un convoi funèbre composé d'au moins soixante voitures; nous profitons du retard pour prendre des indications sur la route à suivre. Nous quittons le chemin de glace pour prendre la voie dite *de terre.* A notre droite d'énormes blocs de rochers, à notre gauche les rives de l'Ottawa, éblouissantes sous leur manteau de neige. Qu'il fait bon aspirer l'oxygène à pleins poumons! Dans une clairière nous apercevons tout à coup de

petits enclos rustiques et des marbres funéraires espacés çà et là. Quoi! du marbre dans ces solitudes! C'est un cimetière méthodiste, et un ministre ne tardera pas à venir s'établir tout auprès. Sur le soir, nous descendons des hauteurs du plateau dans une vallée au fond de laquelle nous apparaît la petite église catholique d'Onslow. Nous venons de terminer notre oraison et six heures sonnent à la pendule de M. O. Donnell, catholique irlandais chez qui nous allons prendre logement. De nos fenêtres, en nous installant pour la nuit, nous entendons des chants à la maison d'école. C'est un ministre méthodiste qui fait donner un concert en sa faveur; il veut se bâtir un nid près du bois funèbre que nous avons traversé.

Nous sommes à 38 milles d'Ottawa.

Pikanok, 11 janvier. Il est cinq heures du soir; nous sommes chez M. Lafleur, bon Canadien, père d'une famille de sept garçons et de cinq filles. Un gros poêle ronfle au milieu de la cuisine qui sert de salle de réception. La grand'mère tricote, la mère prépare le souper; ses filles font de la galette: c'est une véritable ruche d'abeilles. Pendant ce temps les jeunes gens sont au labeur, le père cause bruyamment avec le P. Amyot, et moi j'inspecte et accorde mon *organica* pour récréer ce soir mes hôtes et les nombreux convives invités en notre honneur. La veillée dans cette famille chrétienne modèle et toute patriarcale a été une véritable fête; tous les enfants, les gendres, les brus, les petits-enfants, sont là. Mon *organica* fait merveilles; j'avais seize airs à jouer. Ce qu'il y a d'admirable c'est que tous ces braves gens se maintiennent si bien dans la foi et la piété: c'est la famille canadienne dans sa simplicité. A une distance énorme de l'église, ils ne voient le prêtre que deux ou trois fois par an, et ils se conservent cependant comme s'ils étaient à portée des secours religieux. Ils ont à cela d'autant plus

de mérite qu'ils sont enfermés dans un cercle de protestants, Suisses d'origine, lesquels ont au plus haut degré l'esprit de prosélytisme.

Chantier de Curry (Pikanok), 12 janvier.— Nous approchons de notre premier chantier. Le cœur me bat en voyant la fumée qui nous indique sa place. Halte! nous voici à la porte. Le cook (cuisinier) nous reçoit avec affabilité; et le *foreman* (contre-maître) nous fait les honneurs de son logis. Il y a trente-cinq hommes dans ce chantier. Il est vaste et bien tenu. Les travailleurs sont encore au bois; nous profitons de leur absence pour réciter notre bréviaire et raccommoder nos vêtements endommagés.

Bientôt les hommes arrivent de l'ouvrage; ils étendent leurs chaussures mouillées au-dessus du poële et le souper commence. Quelles figures rayonnantes! quelle vigoureuse jeunesse! On ne parle que bœuf, patates, beurre et sucre d'érable. Nous sommes entourés comme des princes. Le cœur me bat bien fort, en regardant ce joyeux monde : Voilà, me dis-je, mes premiers auditeurs et mes premiers pénitents.

Tout à coup, le P. Amyot ôte son bonnet, s'avance au milieu de la salle, et de sa voix grave et solennelle il déclare la mission ouverte et entonne le cantique : *Sans le salut, pensez-y bien;* le cœur me bat encore bien plus fort.

Le P. Amyot prêche; de cette voix sonore, vibrante et pourtant onctueuse, bien connue dans le diocèse de Montréal, il parle à ses auditeurs de la *fin de l'homme* et de l'importance du salut. Le ciel, la terre, l'enfer, le feu lui-même qui pétille dans la cambuse sont appelés en témoignage contre le pécheur endurci. Qui pourrait résister? Moi-même je sens que le tremblement me gagne, d'autant plus que mon tour de parole approche. Le P. Amyot s'arrête; c'est à moi: *In the name of the father*, etc. Et

puis, plus rien. Mon sermon d'ouverture, que j'ai repassé souvent depuis le départ, s'est envolé de ma mémoire. Mais je ne reste pas court pour cela, et j'avance quand même. Ainsi me faudra-t-il faire ce soir au chantier suivant. En face de ces hommes rudes, mais bons, qui vous dévorent des yeux on n'est pas embarrassé pour trouver des paroles qui vont au cœur et qui valent mieux que les sermons écrits. Et puis nous confessons, ici, ailleurs, sur toute la ligne, dans les chantiers successifs ! Nous convertissons de vieux pêcheurs. Quelles joies pour le missionnaire ! Je me sens dans ma vocation et je remercie Dieu de la part de travail qu'il m'a assignée dans sa vigne. J'entends, en ce moment, en écrivant, un homme qui m'appelle en rêvant : *Father*, *Father !* Il pense sans doute à son bonheur d'être réconcilié avec Dieu. Et puis la messe dans le chantier, que c'est beau ! Tous les travailleurs s'approchent de la sainte Table.

Chantier Tubman. M. Tubman est un géant de six pieds et demi. Il appartient à l'Eglise anglicane. Il occupe 26 hommes, dont 14 seulement sont catholiques et sur le nombre 4 Canadiens parlant fort bien l'anglais. Ce soir la mission sera exclusivement à ma charge. Le *foreman* et ses hommes se mettent à genoux comme les catholiques. Je finis mon travail à minuit ; je dis la messe à trois heures et demie, nous partons à huit heures et demie. M. Tubman nous comble de politesses.

Chantier Campbell, sur le lac Galarneau, rivière Coulonge (branche sud), 14 janvier. — Nous arrivons à la ferme Fraser située sur les bords d'un joli lac. Après avoir salué M. Archambeault, gardien de la ferme, je me rends dans une famille sauvage que nous avons rencontrée sur la route, et c'est un bonheur pour ces pauvres abandonnés de pouvoir se confesser dans leur langue. L'étude du sauvage n'est pas inutile

pour les missions des chantiers ; on trouve souvent l'occasion d'exercer le zèle auprès des non civilisés.

Au chantier *Laviolette* nous sommes en plein milieu canadien et catholique, mais, en poursuivant notre route, nous rencontrons un homme à la barbe rouge qui, lorsque nous voulons l'interroger, se sauve à toutes jambes, comme si nous en voulions à sa vie. Je le suis et j'arrive en courant à sa hutte où j'entre avant qu'il ait le temps d'en fermer l'entrée. J'essaye inutilement de le rassurer et lui décline nos qualités. Sa seule réponse fut : Il n'y a pas de catholiques ici, allez-vous-en. Nous ne nous le fîmes pas dire deux fois, et nous rîmes de bon cœur de la frayeur de ce pauvre orangiste.

Chantier Brisebois. Queen's Lake, 17 janvier. — Nous sommes ce soir sur la rivière Coulonge à 180 milles d'Ottawa. Toute la nuit nous avons entendu les arbres qui se fendaient sous la force de la gelée. *Ça bûche dehors*, disait chaque Canadien, après avoir fait un petit tour hors du chantier. En effet, on aurait dit d'une armée de bûcherons frappant à qui mieux mieux. Voilà la misère qui commence ; il y a ici deux pieds et demi de neige. En route notre traîneau est renversé et nous faisons la pirouette. Après avoir traversé un grand pont sous lequel mugit la Crow River, nous sommes reçus par M. Kay, écossais catholique. Son hospitalité est généreuse et la chaleur étouffante de sa maison nous fait oublier les rigueurs du froid et les accidents de la route.

Il y a ici un lac ou plutôt un archipel de petits lacs. C'est un pays de chasse et de pêche. Il y a des sauvages qui tuent l'orignal et autre gibier. J'ai confessé des sauvages et des sauvagesses et leur ai fait un petit sermon dans leur langue. Tous se sont approchés de la sainte Table. L'après-midi je me permets le plaisir de la chasse avec eux, pendant que le P. Amyot prend un peu de

repos. Certes il l'a bien gagné, et je ne saurais dire quel bonheur c'est pour moi de faire mes premières armes en compagnie d'un chef de mission si expérimenté et si plein de zèle pour le salut des âmes.

Nous n'avons qu'un mille à faire pour atteindre le chantier voisin, et c'est ce qui m'a permis la petite récréation que je me suis donnée.

Le 20 janvier nous étions plus loin encore, au chantier Creely (Coulonge supérieure), à 200 milles d'Ottawa. Tandis qu'à un chantier précédent nous n'avions vu que des figures ennuyées que nous ne pouvions dérider, ce qui s'explique par la composition du personnel, en majorité protestant, ici nous sommes entourés d'aimables Canadiens. Ils sont quarante. Le *foreman*, M. Creely, est un Irlandais catholique dont le fils étudie au collège de nos Pères, à Ottawa. Quel chantier modèle ! Le chapelet s'y récite tous les jours.

Chantier Charron (Coulonge), 21 janvier. — Nous sommes rendus au bout du monde. La terre finit ici et n'apparaît plus que par exception ; toute la journée nous marchons sur les lacs. C'est ici la grande chaîne de lacs qui fait communiquer Témiskaming avec le grand lac Saint-Jean, c'est-à-dire la hauteur des terres. Nous sommes à 250 milles d'Ottawa. Que ce doit être beau en été ! Mais en ce moment il n'y a pas de poésie ; la neige nous fouette le visage et nous avons fait une marche longue et pénible. C'est ici le *terminus* de notre voyage sur la Coulonge. Le soir nous recevons l'hospitalité dans un chantier pur canadien. Le *foreman*, M. Charron, est un vrai gentilhomme. Nous passerons ici la journée du dimanche, et le dimanche le lever est toujours *ad libitum*, c'est-à-dire vers sept heures au lieu de trois heures et demie.

Nous visitons le chantier *Stringer*. Au départ, le *fore-*

man, quoique protestant, se jette à nos pieds demandant notre bénédiction pour lui et pour ses hommes agenouillés à son exemple. Il y a ici vingt et un catholiques et douze protestants.

Nous partons par un mauvais temps et nous subissons une *poudrerie* des plus violentes. Nous visitons sucessivement le chantier Racicot, la station M. Kay, les chantiers Gillis Farm, Eddyst Farm, et nous arrivons au chantier Gervais, beau petit chantier et véritable chalet suisse perché sur les rochers. Au chantier Bellisle, les travailleurs nous amènent sur un lac pour pêcher avec eux. Après avoir sué pendant une heure à couper la glace avec ma hache, je finis par faire un trou pour placer nos filets. A peine l'eau eût-elle trouvé un passage qu'elle s'élança avec violence, me souffletant au visage; il me semblait que tout le lac allait m'envelopper de ses vagues.

Le 2 février, nous fîmes une singulière rencontre et nous fûmes l'objet d'une véritable mystification. Nous voyagions sur un lac, lorsque nous voyons un *cutter* élégant s'avançant rapidement dans notre direction. Bonne rencontre, dîmes-nous, nous allons nous informer du chemin à suivre. « Holà! monsieur, » dit le P. Amyot, saluant respectueusement le voyageur. Celui-ci s'arrête, ouvre son soyeux capot de castor qui nous fait voir un col plus blanc que la neige, et à nos questions répond en anglais par ces paroles : « Je suis le rabbin von Plakmutter, mes Révérends Pères, mêlez-vous de vos affaires et que Dieu vous bénisse! » Cette apostrophe irritée était un signe évident du dépit éprouvé par le ministre de l'erreur, gêné par notre présence, et effrayé de l'influence que la mission catholique pouvait exercer sur l'esprit de ses coreligionnaires. C'était la petite pointe de glaive du *Nunc dimittis* qui pénétrait dans notre âme au jour de la

Chandeleur, et nous priâmes Dieu de préserver notre petit troupeau.

Xavier fouette ses chevaux, nous traversons des prairies de castor, nous longeons des côtes abruptes, nous glissons dans de petits vallons ; le paysage est magnifique sous les rayons d'un beau soleil d'hiver, et les points de vue changent à chaque instant : nous allons comme le vent et nous arrivons le soir à une station appelée Chapeau. Nous sommes reçus par M. Lynch, qui nous accueille comme si nous étions les légats du Pape.

Il fait une neige et une *poudrerie* à ne pas voir à deux pas devant soi. Notre étape aujourd'hui sera rude. Nous reprenons la glace sur la rivière *Creuse*. Quel dommage de traverser un si beau pays par un temps pareil ! C'est à peine si nous pouvons, à travers le brouillard, apercevoir l'*Oiseau roc* avec ses formes colossales, et pourtant nous passons à ses pieds. Bientôt nous reprenons terre dans le haut Canada. Nous voulons à tout prix nous rendre *aux Joachims* ce soir, ce qui fera 50 milles ni plus ni moins. Nous retrouvons la rivière ; l'obscurité est profonde, et c'est à peine si nous pouvons distinguer les balises destinées à indiquer le bon chemin. Nos pauvres bêtes n'en peuvent plus. Enfin, plus morts que vifs, et après bien des dangers, nous arrivons au village de la *Jonicha* (les Joachims), où nous sommes reçus par un Irlandais catholique qui tient un hôtel digne d'Ottawa. Demain c'est dimanche; nous aurons donc la Messe. Ici encore j'ai rencontré des sauvages, on ne peut plus heureux de voir une robe noire parlant leur langue. J'ai fait mon premier baptême, et c'est un petit sauvage que j'ai fait enfant de Dieu. N'est-ce pas un signe évident de vocation ? Puis nous avons visité le chantier de M. Finley. Il y a treize catholiques et dix protestants. Le *foreman* a gardé son chapeau sur la tête tout le temps de la Messe,

et les auditeurs n'ont fait que grogner pendant le sermon du P. Amyot. Notre conducteur se plaint qu'on ait fait manger du suif à sa *grise*. Bref, nous avons été mal reçus, sans doute par une permission providentielle de Dieu, qui a voulu nous donner occasion de patience et de mérite. Mais je puis affirmer que s'il se fût rencontré dans ce chantier un seul catholique parlant anglais, les protestants auraient reçu une bonne leçon de savoir-vivre. M. Finley, que nous avons vu hier, est un gentilhomme très respectable et qui ne manquera pas de relever vigoureusement la conduite de ses gens quand il en sera informé. Mais il n'y a eu qu'un sermon en français, et nous n'avions pas envie d'en faire un second en anglais pour repousser les injures dont nous étions l'objet. Les Canadiens sont de fervents catholiques à qui la petite persécution qu'ils subissent fait beaucoup de bien en les affermissant dans leur foi.

Nous avons secoué la poussière de nos pieds sur les fils de Caïn et repris notre course vers une région plus hospitalière.

Au chantier Benoît (7 février), nous avons eu la consolation de voir tous les catholiques faire leur devoir, même un métis que je confessai en sauvage, preuve nouvelle de la nécessité de savoir le sauvage pour faire avec un fruit complet la mission des chantiers. M. Benoît est un homme instruit, et avec lui, en peu de temps, il a fallu revoir tout mon dogme et toutes mes notes d'Ecriture sainte, tellement il prenait plaisir à démolir le protestantisme et à se munir pour cela d'arguments solides.

Après avoir visité quelques autres chantiers, passé du haut Canada en bas Canada, vu la fumée de la locomotive qui descend sur Ottawa, traversé encore sur la rive d'Ontario, nous arrivons enfin à Mattawan, après bien des ennuis occasionnés par une défaillance de la *grise*,

qui est malade et ne peut plus avancer. Nous l'avons laissée chez un brave Suisse et nous nous tirerons d'affaire comme nous pourrons.

Nous voici au dimanche de la Sexagésime (12 février). Le P. PIAN, que nous rencontrons en route, revient sur ses pas pour nous accompagner, et nous nous acheminons avec lui jusqu'au nouveau château que le P. DELÉAGE a fait bâtir. Les sauvages appellent dans leur langue ce bon Père *la brebis du bon Dieu*. Le P. EMERY est à Bessett Creeck et le P. NÉDELEC aux chantiers. Nous nous reposerons ici en rendant quelques services. On s'empresse autour de nous, on nous soigne de toutes manières. Nous parlons toutes les langues, et je suis particulièrement heureux de revoir l'aimable et joyeux P. PIAN que je n'avais pas rencontré depuis notre voyage de Témiskaming. Il est resté trois jours avec nous avant de repartir pour ce dernier poste, en compagnie de M. Latour, intrépide Canadien qui fait construire trois steamboats: deux pour Témiskaming et un pour Kipade. Ce monsieur est en quelque sorte le roi du pays, et la navigation qu'il prépare va ouvrir une ère nouvelle pour nos Missions de ces parages. Dans un avenir très prochain Témiskaming sera une place importante.

Nous nous reposons quelques jours à Mattawan en compagnie de nos Pères, pendant que nos bêtes, éreintées elles aussi, réparent leurs forces. Conducteur et chevaux sont en location, ce qui nous coûte pas mal cher. Mon compagnon a des rhumatismes dus à l'humidité. Il faut de bonnes chaussures pour ces missions des chantiers, et l'on peut ruiner promptement sa santé, si l'on ne fait pas attention. Tout le monde sait que notre bon P. REBOUL, cet homme bâti pour vivre un siècle, est mort prématurément pour n'avoir pas été assez prudent sur ce détail. Nos bons supérieurs pourvoient, il est vrai, ample-

ment à tous les besoins des Missionnaires, mais c'est à ces derniers qu'il appartient d'être prudents et de se garantir contre le dégel. En prévision je me suis muni de caoutchoucs et je m'en trouve très bien.

Petit Nipissing, 21 février. — Le R. P. Deleage est descendu à Ottawa et a emporté mes lettres. Le mardi 14 février, nos chevaux étaient plus affaiblis que de coutume et ne se remettaient nullement. Il nous fallut attendre à Mattawan jusqu'au 17. Ce long retard fut bien employé. Le lavage, le lessivage, le raccommodage occupèrent une grande partie de notre temps ; ce sont là des travaux auxquels le Missionnaire doit se faire. Dans l'après-midi du jeudi, je suis appelé pour donner l'extrême-onction à deux petites sauvagesses de la baie d'en haut, nouveau signe de ma vocation pour les missions sauvages. Puis, un beau soir je vais visiter l'hôpital. J'y remarque un malade récemment arrivé ; il est de Matave en bas de Québec, et est venu ici pour travailler au chemin de fer. Depuis son installation à l'hôpital il se trouve bien mieux. Nous étions rentrés à la maison et à peine endormis, qu'on frappe à la porte, en criant : « Venez vite, un homme se meurt. » Le R. P. Emery, qui est de retour, court en toute hâte à l'hôpital, et à peine en a-t-il franchi le seuil qu'une Sœur tout émue lui dit : « Mon père, il est trop tard. » C'était notre pauvre ouvrier, qui venait de rendre son âme à Dieu. Son voisin l'avait entendu gémir, mais ne s'était pas hâté de lui porter secours. Loin de là. Il l'avait même rudoyé et accusé de troubler son sommeil par ses gémissements importuns. Le malade mourut ainsi sans secours par la faute de ce rustre. Aussi le P. Emery le trouva-t-il tout pâle et désolé de ce qui venait de se passer. Sans plus de cérémonie, d'un ton qui ne permettait pas la réplique, il lui dit : « Si ce brave homme qui m'appelait n'a pas pu se confesser par ta faute, au moins toi

tu vas te confesser. » Et aussitôt le coupable se jette aux pieds du prêtre, près du lit de son camarade mort et fait immédiatement sa confession.

Le lendemain de ce triste évènement (17 février) nous quittions Mattawan après avoir renouvelé nos vœux et partagé le petit repas de fête de nos Pères. Nous nous dirigeâmes vers le lac des Cèdres. Nous trouvâmes trente catholiques au chantier de Lindsay, et la mission fut toute à ma charge. Le soir, en rentrant à la ferme, nous eûmes une agréable surprise : la grande salle était pleine de sauvages, de sauvagesses et de sauvageons. Ayant entendu parler de l'arrivée des missionnaires ils s'étaient hâtés d'accourir. Ils se confessèrent tous, à la grande édification des blancs, et nous suivirent jusqu'au chantier voisin, à treize milles de là, pour prendre part aux exercices de la mission.

Le pays que nous traversons bientôt est magnifique. La rivière Nipissing, qui a son embouchure dans le lac que nous venons de quitter, roule à nos pieds ses eaux tantôt fangeuses et tantôt recouvertes d'un pont de glace. La chasse est bonne par ici, nous dit un vieux sauvage ; c'est la place du castor, et le soir au chantier où nous nous arrêtâmes, nous eûmes la preuve de cette affirmation, car on nous servit un plat de castor. Nous rencontrâmes à la porte du chantier trente catholiques, tous de la meilleure qualité, sauf un gentilhomme natif de Pembroke. Eclairé par son Saint Esprit à lui, il a embrassé le méthodisme depuis sept ans. On rencontre parfois de ces pauvres orgueilleux ; mais, après avoir employé les moyens de persuasion, on ne se gêne pas pour leur parler sévèrement et préserver ainsi la foi des catholiques.

Le lendemain, à huit heures, nous sommes en route pour le haut du Nipissing, et ce jour-là nous traversons un triste pays ; tout est noir et brûlé. Pourtant, de temps

en temps, de petits lacs apparaissent comme des oasis, et nos bêtes, mal remises de leurs fatigues, se lancent cependant rapidement sur leur surface brillante.

Après avoir visité quelques chantiers sur notre route, le mercredi des Cendres, 22 février, nous atteignions le lac la Truite, si renommé pour ses poissons; mais, à notre confusion, nous devons dire qu'on ne nous a servi au poste que du hareng salé. Au chantier *la Déroute,* 26 février, un de nos chevaux nous plante là; il n'a plus la force d'avancer. Un homme du chantier le saigne; cela le soulage un peu, mais il ne faut plus compter sur ses services. Heureusement qu'à force de tourner nous nous rapprochons de notre point de départ. Nous nous rendons au chantier suivant à pied, en faisant un détour de 20 milles pour avoir un chemin convenable. Nous n'avions pris avec nous que le strict nécessaire, c'est-à-dire notre chapelle, et le *foreman* se fit notre guide avec un dévouement admirable. Non content de payer de sa personne, il nous donna quatre hommes d'escorte et un bon charretier irlandais, et il attela ses deux chevaux pour nous faire faire 4 milles dans un chemin praticable, avant un portage. Nous glissâmes rapidement sur la surface unie du lac Clair, et puis il fallut de nouveau descendre de voiture et escalader une montagne.

Nous nous arrêtons au lac de la *Perdrix Blanche.* Xavier Hubert, notre charretier, nous a rejoints avec la seule de ses bêtes qui soit valide, et d'ici Hull nous nous tirerons d'affaire comme nous pourrons avec cet attelage dépareillé.

Le dégel, occasionné par des pluies abondantes, suivies de soleil, gêna beaucoup notre marche, et ce ne fut pas sans peine que nous pûmes achever notre voyage, nous arrêtant çà et là pour évangéliser les chantiers. Le 3 mars nous étions à la Ferme du Bassin, et enfin, haras-

sés de fatigue, mais heureux de notre expédition apostolique, nous rentrions à Hull.

PARADIS, O. M. I.

VICARIAT DE SAINT-BONIFACE.

Seize mois d'un Missionnaire Oblat de Marie-Immaculée sur le chemin de fer Pacifique-Canadian, *entre Selkirk et la rivière de l'Aigle.*

Sous ce titre le R. P. LACOMBE rend compte dans son journal de chaque jour de la mission que Mgr TACHÉ lui avait confiée d'évangéliser les ouvriers du chemin de fer en construction, et les postes sauvages qu'il pourrait rencontrer sur sa route.

Nous empruntons à ces notes les détails les plus instructifs et les plus intéressants.

Portage du Rat (Keewatin), le 25 avril 1881.

Si ma mémoire ne me trompe pas, ce fut le 14 mai 1875 que les travaux de terrassement commencèrent à Selkirk pour le contrat numéro 14, et le 13 février 1879, pour le contrat numéro 15. Déjà, depuis quelque temps, à la baie du Tonnerre, au lac Supérieur, les travaux étaient commencés. La distance de Selkirk à cette baie est de 400 et quelques milles. Le parcours fut divisé par le gouvernement en contrats ou sections qu'on livra à l'entreprise de divers adjudicataires. Déjà, depuis longtemps, le tracé était définitivement arrêté et la ligne télégraphique organisée.

Le pays compris entre Selkirk et la baie du Tonnerre est d'un aspect sauvage ; on y rencontre d'énormes rochers, des lacs nombreux, petits mais profonds, des cours d'eau, quelques savanes, des espaces considérables

occupés par des pierres jetées là comme un chaos d'où sortent des pins d'une qualité inférieure.

On peut affirmer que cette section du *Pacifique Canadian*, est la plus difficile et la plus coûteuse de tout le parcours, si on en excepte le passage des montagnes Rocheuses. Aussitôt l'exploitation décidée, on vit arriver de partout des centaines d'ouvriers. En même temps la religion offrait ses missionnaires pour accompagner les ouvriers, exposés à tous les dangers du corps et de l'âme. Le P. ALLARD fut le premier qui fut envoyé par Sa Grâce Mgr TACHÉ ; un peu après, les Pères BAUDIN et MARCOUX reçurent la même destination. Les Pères firent plusieurs séjours parmi la population ouvrière, mais bientôt, les travaux prenant de l'importance, il devint nécessaire de désigner pour cette mission un Père exclusivement attaché à ce ministère.

A l'automne 1880, sur la demande des chefs de travaux, Mgr TACHÉ me désigna comme le missionnaire destiné à suivre les travailleurs catholiques échelonnés le long de la ligne, sur les contrats 14, 15 et 16.

Le 2 novembre, je quittai donc Winnipeg pour venir prendre possession de ma nouvelle paroisse. En me rendant à mon poste, j'eus l'honneur de voyager en train spécial avec le ministre des chemins de fer, l'honorable M. Charles Tupper. Arrivé au centre de ma mission je m'installai, au Portage du Rat, dans une maison inachevée, où je devais trouver mon domicile et me faire une chapelle.

Je me mis immédiatement à l'œuvre, après avoir étudié mon plan d'apostolat de façon à être utile tout à la fois aux blancs et aux pauvres sauvages disséminés sur la ligne des travaux. Ces derniers viennent aux divers campements d'ouvriers pour vendre leurs provisions ; leur état moral est misérable comme leur condition matérielle.

Depuis que je suis dans le Nord-Ouest, je n'ai jamais rencontré de sauvages aussi dénués à tous les points de vue et si peu ouverts aux vérités de l'ordre surnaturel. Je me résolus à mener de front mon double ministère.

Ma première mission fut sur la rivière de l'Aigle, distante de 67 milles du *Portage du Rat*. Il y avait sur la route une vingtaine de camps échelonnés, avec les quartiers généraux, le tout donnant une population d'environ quinze cents hommes, divisés par groupes de trente, quarante et même soixante. On y rencontre l'élément français canadien pour un tiers; les deux autres tiers sont composés d'Irlandais, d'Anglais, d'Ecossais, d'Islandais et de Danois. La moitié de ce personnel est catholique, et, dans le nombre, plusieurs officiers et contracteurs, tous remplis d'égards pour le prêtre. L'apostolat au milieu d'une agglomération si diversement composée n'est pas chose facile et il faudrait de bien grandes vertus pour y réussir complètement. Le blasphème et la profanation du saint nom de Dieu sont choses habituelles; l'importation des liqueurs enivrantes, malgré les lois sévères de répression, est le second obstacle, et à ces deux dangers si redoutables il faut en joindre d'autres, d'un genre plus délicat encore venant de la facilité offerte au dévergondage.

Tel était le milieu si divers et plein de difficultés où je me trouvais placé avec la mission de faire l'œuvre de Dieu. C'est le soir d'ordinaire qu'on ouvre les exercices et c'est la nuit qu'on se livre au saint ministère, la journée étant employée par les travailleurs à leur rude labeur. Le souper terminé, les plats et ustensiles enlevés et mis en ordre, les catholiques se rangent dans la hutte, construite avec d'énormes pièces de bois; on commence par le chant de cantiques français et anglais; *Un Dieu vient se faire entendre*, *Travaillez à votre salut*, *Esprit-Saint*, puis

le Missionnaire prêche ; alternativement en français et en anglais. L'emploi des deux langues est rigoureusement exigé, sous peine d'indisposer une partie de l'auditoire. Puis les confessions commencent ; une couverture jetée en travers de la hutte sépare le prêtre des fidèles et leur forme dans un coin une sorte de confessionnal. C'est le moment des conversions et des miracles de la grâce. Vers onze heures et quelquefois plus tard, le Missionnaire, roulé dans une couverture, prend un peu de repos. A quatre heures et demie du matin, le lever et la disposition de la chapelle pour le saint-sacrifice. A cinq heures tout est prêt. Messe, action de grâces, déjeuner se succèdent, et à sept heures les *foremen* (contre-maîtres), font l'appel des hommes. Tout se met en mouvement : chevaux, voitures, instruments de mine, pelles et autres outils ; c'est un défilé d'ouvriers, d'animaux de service et d'instruments de travail ; ce spectacle est intéressant et vraiment pittoresque.

Le dimanche, la mission se fait à un des quartiers généraux ; ce jour-là tout est plus solennel : le chant, la messe, le sermon, et le soir il y a des vêpres.

La présence du prêtre est indispensable dans ces grandes réunions d'ouvriers. Dieu est si offensé et les dangers de toute sorte sont si nombreux ! La construction du chemin de fer présente les plus grandes difficultés, surtout dans la partie qui se trouve entre le lac Supérieur et la rivière Rouge. Lorsque, dans un temps peu éloigné, les beaux chars Pullman de l'Amérique rouleront sur la voie, les touristes qui les rempliront admireront ces vastes tranchées ouvertes dans la ceinture des rochers, ces ponts élevés sur des cours d'eau profonds, ces remblais magnifiques, sans se douter des difficultés inouïes qu'il aura fallu vaincre et des pertes d'hommes qui en auront été la conséquence inévitable. Quelle persévé-

rance ! Quelle énergie pour élever des chaussées dont la base repose quelquefois dans les eaux d'un lac d'une profondeur de quatre-vingts pieds ou d'un marais sans fond solide ! La nitro-glycérine joue dans ces travaux un rôle dont il sera difficile de se rendre un compte bien exact. Ce sont des rochers énormes qu'il faut écarter du tracé par une force puissante, des ravins qu'il faut combler, des masses qu'il faut changer de place. On ne peut arriver à ce résultat que par la violence ; l'électricité est employée pour déterminer des explosions formidables. Il suffit de la moindre imprudence pour amener mort d'homme. Le transport de la nitro-glycérine présente lui-même les plus grands dangers. Le moindre choc, un faux pas, un rien, suffit pour occasionner des accidents. J'en ai eu maints exemples. Un pauvre sauvage, entre autres, fut atteint mortellement par un éclat de pierre ; j'accourus immédiatement ; il était sans connaissance, et, de plus, j'appris qu'il était protestant ; mais il était dans une bonne foi parfaite. Je pus m'en convaincre par mes questions et obtenir de lui des signes de repentir suffisants pour lui donner l'absolution sous condition ; quelques instants après il était mort. Une autre fois, deux vases de nitro-glycérine, en s'entrechoquant, occasionnèrent une explosion ; on chercha vainement le cadavre du pauvre ouvrier qui les transportait; ce ne fut qu'au bout de quelques jours qu'on trouva son crâne et quelques débris de son corps broyé.

Ma première tournée de mission dura depuis le commencement de novembre jusqu'à Noël. Durant ce temps j'entendis trois cents confessions et distribuai deux cent dix communions, et recueillis deux cent dix piastres d'aumônes. Je revins pour quelques jours au Portage du Rat et me rendis ensuite à Winnipeg pour y passer la fête du premier de l'an en famille.

En février, je commençai une mission parmi les nombreux bûcherons qui abattent les bois exigés par la construction du chemin de fer. Partout j'entendis les confessions, réconciliai des âmes avec Dieu et recueillis de véritables consolations. Je n'ai pas besoin de dire que dans l'intervalle d'une mission à une autre je revenais régulièrement au Portage du Rat, qui était mon centre d'opérations.

Après les Cendres je repartis pour la rivière de l'Aigle, où je rencontrai de nouveau des cœurs bien disposés, à côté de pécheurs endurcis et impénitents. Je ne saurais dire ce que je souffre en présence des obstinations et de l'état malheureux de pécheurs qui ne veulent pas se convertir.

Au commencement de la semaine sainte, je rentrai au Portage du Rat, et ce fut parmi mes catholiques de la place et des alentours que je célébrai la belle fête de Pâques. J'entendis à cette occasion six cent trente confessions, reçus de généreuses offrandes et pus me convaincre des bons sentiments dont tous mes chers fidèles étaient animés.

Ce fut là la clôture de la première série de mes travaux.

Le 22 juin, après m'être mis sous la protection du Sacré-Cœur de Jésus et de notre Mère Immaculée, je partis sur un petit vapeur, laissant le Portage du Rat et me dirigeant vers le *Pacifique Canadian*, pour faire gagner l'indulgence du Jubilé à ceux de nos catholiques qui sont employés aux travaux du chemin de fer. Le temps était magnifique ; en quelques heures nous traversâmes une grande baie du lac des Bois. Vers midi, il me fallut passer de mon embarcation, commode et confortable, dans une autre où j'étais loin d'être à mon aise ; mais mes deux vigoureux rameurs surent, par la rapidité, abréger

la distance et par conséquent la fatigue, et le soir nous arrivions à Hawk-Lake (lac de l'Epervier). Cette station est un des quartiers généraux des travaux ; nous y fûmes reçus par un catholique écossais qui m'accueillit et se mit à mes ordres avec une complaisance qui me toucha profondément et qui était un signe évident de sa foi.

Le lendemain fut pour moi une journée de souffrance et de fatigue ; après une navigation qui me secoua horriblement, j'arrivai à neuf heures du soir, par un vent violent, au lac de l'Aigle, et, après l'avoir traversé, je frappai à la porte de l'officier en charge du poste.

Le 24 juin, fête du Sacré-Cœur, je dis la messe dans une petite chambre de la maison, entouré de quelques catholiques, et je repartis de nouveau. Je poursuivis ainsi mon voyage avec des haltes successives pendant quelques jours. J'abordai à une petite île de l'Aigle avec l'intention d'y visiter un camp de Sauteux. Ils étaient infidèles et des plus méchants; aussi me reçurent-ils fort mal et avec des airs insolents qui ne me laissèrent aucun espoir de leur faire du bien. Je me hâte d'ajouter qu'il est rare de rencontrer dans ce pays des Indiens aussi mal disposés ; généralement ils sont affables et polis envers les blancs, surtout envers le Missionnaire.

Le lendemain de cette mésaventure, j'étais en chemin de fer, lorsque ces mêmes sauvages se présentèrent pour vendre du poisson. Ils furent bien humiliès de me rencontrer et manifestèrent un grand embarras. Je saisis l'occasion pour leur adresser une verte semonce dont ils profiteront, j'espère.

Je fus plus heureux les jours suivants. Après avoir visité quelques camps je me trouvai un dimanche chez une bonne famille canadienne, sur les bords d'un grand lac. C'était là le rendez-vous fixé pour la grand'messe ; les ouvriers des camps voisins s'y étaient rendus en foule ;

nous improvisâmes un autel avec quelques pièces de bois et nous l'ornâmes de notre mieux en dévalisant la maison de toutes ses étoffes de couleur et de ses images pieuses. Nos Canadiens aiment le chant et s'y entendent; aussi je pus chanter une grand'messe. Nous priâmes pour le souverain Pontife et pour notre chère Congrégations si éprouvée en ce moment.

Le lendemain, je me rendis à un beau chantier, composé de Français, d'Irlandais et d'Ecossais, tous bons catholiques. Je m'étais installé en plein air avec mon auditoire, et les échos des rochers voisins répétaient à l'envi nos chants de pénitence. J'étais heureux, d'un véritable bonheur de missionnaire et j'oubliais toutes mes fatigues; ce sont là de ces moments qui dédommagent de toutes les souffrances précédentes, et Dieu nous ménage souvent des fêtes de ce genre. Une famille sauvage avait dressé sa tente près de la mienne, afin de pouvoir participer aux exercices : je m'entretins avec elle, et j'appris avec une joie toute fraternelle que le chef avait été instruit des vérités de la religion, il y a quelques années, par le P. Le Stanc, fixé aujourd'hui dans le vicariat de Saint-Albert.

Je continuai ma tournée apostolique, et le 26 juillet j'étais de retour au *Portage du Rat* où je devais assister le lendemain à la réception du gouverneur général. Son Excellence était impatiemment attendue. Depuis la baie du Tonnerre sur le lac Supérieur elle avait voyagé avec sa suite à la mode du pays, c'est-à-dire en canot. Partout sur la route on lui avait ménagé des surprises et présenté des adresses. Notre petit village du *Portage du Rat* ne voulut pas être en retard de prévenances respectueuses, et une flottille d'élégants canots d'écorce peints avec soin et montés par d'habiles et vigoureux rameurs s'avança à la cadence du *Chant de l'Aviron* au-devant du noble vi-

siteur. Son canot fut bientôt signalé et prit place au centre de la petite escadre. Des drapeaux flottaient çà et là, et une centaine de sauvages venus pour assister à ce spectacle saluaient de la rive par des décharges bruyantes.

J'eus l'honneur d'être présenté à Son Excellence, qui m'adressa la parole en très bon français, et m'entretint assez longuement de notre province française de Québec, de nos Canadiens et de Sa Grâce, Mgr TACHÉ. Le même jour, le représentant de Sa Majesté nous quitta pour se rendre à Winnipeg, où il était attendu avec impatience. Les journaux ont raconté la réception qui lui fut faite à Saint-Boniface. L'Archevêché et le Collège surtout, sous l'inspiration de Mgr TACHÉ, se distinguèrent et donnèrent la mesure du patriotisme de l'élément français.

Je repris ma tournée à la suite de la visite de Son Excellence. Le 14 août, j'étais de retour au Portage où, pour charmer ma solitude et me remettre de mes fatigues, j'eus la consolation de voir arriver deux de mes Frères, le P. LAVOIE, de Sainte-Marie, qui venait prendre quelques jours de repos, et le P. ALLARD, qui venait de terminer une mission au lac *Seul*. Il faut avoir été longtemps séparé de ses frères en religion et avoir vécu dans un milieu comme celui où je me trouve pour bien comprendre la joie de ces rencontres. C'est un baume sur l'âme.

Le 22 septembre, je retournai aux chantiers du chemin de fer pour la mission d'automne. Cette mission n'offrit rien de particulier, si ce n'est le mauvais temps : pluie, neige, glace, contre lequel j'eus à lutter. Entre chaque station je revenais à mon cher Portage du Rat. Je l'ai placé sous la protection du Sacré Cœur, en attendant que l'autorité ecclésiastique l'érige en poste régulier. Le Portage est un des plus beaux points de vue du pays. C'est ici que le grand lac des Bois, si remarquable par le

grand nombre d'îlots dont il est parsemé, vient se décharger par deux ouvertures à travers des îles et des rochers escarpés, pour former quelques milles plus bas la rivière Winnipeg. Cette place rappelle de précieux souvenirs historiques : c'est ici qu'autrefois les anciens missionnaires et les voyageurs faisaient portage ; c'est à quelques pas d'ici que le premier évêque de Saint-Boniface, Mgr PROVENCHER et ses compagnons ont dû fixer leurs tentes sur des rochers, en attendant qu'on pût transporter les canots et les bagages près du courant navigable. C'est ici que Mgr TACHÉ et nos braves Canadiens du *vieux temps* ont chanté le soir les louanges du Seigneur en se reposant des fatigues de la journée.

Maintenant, le petit village du Portage a acquis une grande importance ; on y a établi le quartier général des entrepreneurs ou contracteurs de cette partie du chemin de fer *Pacifique Canadian* désignée sous le nom de section *B*, ou contrat 16. Depuis que les chars (wagons) arrivent ici de Winnipeg, le Portage est un *terminus* où tout aboutit. Encore quelques mois, et les rails seront posés sur tout le parcours de la baie du Tonnerre, sur le lac Supérieur, jusqu'à Winnipeg, capitale du Manitoba ; bientot aussi le chemin de fer atteindra les parages de la mission du lac qu'Appelle.

Le 13 décembre 1881, un des contracteurs, bon catholique, M. John Mac Donald, me conduisit dans sa voiture à l'extrémité de ses travaux, c'est-à-dire à la rivière de l'Aigle, où je commençai ma tournée de mission pour la saison de Noël. C'est toujours le même genre de ministère, et je ne pourrais que me répéter en cherchant à le décrire. Je me borne à insérer ici *in extenso* l'article consacré par le journal *Manitoba* de Saint-Boniface à rendre compte de notre fête de Noël.

Pacifique Canadian (Manitoba), lac de l'Aigle.

« Comme il vous a été annoncé dernièrement, la fête de Noël, quant à la partie religieuse, a été célébrée avec beaucoup d'entrain, de dévotion et même de solennité. C'est assurément la première fois, depuis que les travaux sur le Pacifique Canadian sont commencés, dans cette direction, qu'on célèbre des exercices religieux avec tant de dévotion. Le R. P. LACOMBE, O. M. I., qui avait donné ici rendez-vous à *ses gens* des environs, était arrivé l'avant-veille, pour préparer toutes choses, pour la circonstance. Un vieux *camp* (grand chantier où les travailleurs prennent leur repas et sommeil) abandonné, a été nettoyé et refait par les soins du missionnaire, aidé par la bonne volonté de quelques catholiques. M. Joseph Déry, un marchand de la place, se prêta à tout de la manière la plus généreuse, et disposa lui-même, avec goût, l'intérieur de cette bâtisse, transformée en une nouvelle étable de Bethléem. Un des plus beaux temps qu'on ait vu depuis longtemps en ce pays favorisait l'arrivée de nos *gens*, qui s'étaient bien promis de venir à la *messe de minuit*. La messe de minuit, sur le C. P. R.! peut-être la première célébrée sur la ligne ; il y a de quoi réjouir et désennuyer le cœur de nos braves Canadiens de la province de Québec, qui, éloignés de leurs familles, depuis plusieurs mois, sont heureux de se trouver *at home*, avec leur prêtre, dans cet humble réduit, improvisé en église. Par un heureux hasard, parmi les nombreux assistants à la fête, il y avait un bon nombre de bons chrétiens d'en bas de Québec, presque tous *maîtres chantres*. Donc il était entendu que tous les offices de ce grand jour seraient célébrés avec la plus scrupuleuse attention, tant pour le chant que pour les cérémonies liturgiques. Au-dessus de *cette étable*, on avait placé une

lampe, qui devait représenter et faire l'effet d'une étoile. Quelques minutes avant minuit, la chapelle provisoire était remplie complètement. La messe commença, le prêtre célébrant à un autel, façonné en forme de crèche; les plus belles branches de la forêt avaient été mises à contribution pour ce nouveau genre d'architecture. Les chantres entonnent fièrement l'*Introït :* « Dominus dixit ad me ; » mais comme nos Canadiens avaient hâte d'arriver à cette partie de l'office où ils pourraient chanter nos beaux cantiques de Noël, si populaires dans leurs campagnes ! Enfin, c'est le moment ; le cantique *les Anges dans nos campagnes*, etc., vient réjouir tout le monde. Pour la bonne harmonie il fallait faire la part de l'élément anglais. Donc on chante aussi en anglais et le célébrant fait son sermon de circonstance dans les deux langues. La sainte communion est reçue par plusieurs assistants qui n'avaient pas encore fait leur jubilé. La grand'messe du jour est célébrée à dix heures et demie ; enfin les vêpres, chantées à trois heures, couronnent cette belle journée qui ne sera pas de sitôt oubliée par ceux qui y ont pris part. « Vraiment, mon Père, » disait quelqu'un au P. LACOMBE, je me croyais chez moi, et comme il fait bon d'aller à la messe de minuit ! »

— Le R. P. LACOMBE a continué pendant l'hiver, mais plus particulièrement au printemps, à visiter les chantiers d'ouvriers et les sauvages du voisinage. Il interrompt sa narration pour mentionner une mission faite à North West Angle et une autre à la rivière Lapluie en 1880. Nous ne reviendrons pas avec lui sur ces faits antérieurs de peur de confusion dans le récit historique, mais nous trouvons dans ses notes intercalées au milieu de la narration de chaque jour, le compte rendu d'une cérémonie importante accomplie à Winnipeg et c'est par là que nous terminerons les emprunts faits à son journal.

BÉNÉDICTION DE L'ÉGLISE SAINTE-MARIE, A WINNIPEG.

J'interromps mon rapport pour raconter brièvement les cérémonies et fêtes, qui ont eu lieu à l'occasion de la bénédiction de l'église de Sainte-Marie à Winnipeg. On sait déjà que le 15 septembre 1880, Sa Grâce Mgr TACHÉ, entouré de son clergé, en présence d'un grand nombre de catholiques et de nos frères séparés, bénissait la première pierre de l'église catholique de la ville de Winnipeg. Les travaux commencèrent aussitôt et furent poursuivis avec activité sous la direction de nos Pères. Au mois de septembre 1881, un an après, tout était prêt pour la bénédiction de cet édifice religieux. L'église est construite au centre d'un des plus beaux quartiers de la nouvelle ville ; elle est de style roman et offrira, quand elle sera entièrement terminée, un aspect très satisfaisant. La cérémonie avait été fixée par Mgr TACHÉ, au 4 septembre; Mgr de Toronto fut invité à prononcer le discours de circonstance ; un temps splendide favorisa la fête.

A l'heure indiquée les évêques se rendirent en face de la porte principale et les prières liturgiques commencèrent aussitôt. Les portes ouvertes, une foule compacte pénétra dans l'intérieur ; on distinguait au premier rang le lieutenant-gouverneur et les notabilités de Winnipeg et de Saint-Boniface. Après le chant de l'Evangile, Mgr LYNCH, archevêque de Toronto, parut en chaire, et prononça en anglais un fort beau discours. Après l'office, Mgr TACHÉ adressa quelques paroles aux paroissiens pour les féliciter de leur générosité et de leur foi, et il fit ressortir l'accord parfait qui existe ici entre gens de diverses nationalités, surtout quand il s'agit de bonnes œuvres. Un salut solennel termina la journée.

Pendant quelques jours encore, Mgr de Toronto resta l'hôte de Mgr TACHÉ, qui s'empressa de toute manière de

faire à son illustre collègue les honneurs de la ville et aussi du Manitoba.

Malgré l'envahissement de l'élément anglais, l'élément français et catholique, qui paraît perdre du terrain, se renforce cependant et prend des points d'appui évidents ; des cérémonies du genre de celle que nous venons de voir ne peuvent que contribuer à la vitalité de la véritable religion parmi nous et assurer son succès. C'est en elle que nous mettons nos espérances.

A. LACOMBE, O. M. I.

VICARIAT DE SAINT-ALBERT.

JOURNAL DE Mgr GRANDIN.

En route pour visiter la mission de Notre-Dame de la Paix de Bow-River et nos autres missions de l'Ouest.

20 mai 1881.

Le Samedi Saint, 16 avril, nos chers Frères LAMBERT et BOVES arrivaient de Battleford, où ils étaient allés bâtir une maison-chapelle ; mais ils devaient bientôt repartir avec moi de Saint-Albert pour aller bâtir ailleurs. Arrivés au fort Saskatchewan, ils avaient dû confier à un habitant de la place leur voiture, leurs chevaux et leur bagage parce que la glace offrait des dangers. Désireux d'arriver pour la fête de Pâques à Saint-Albert, ils se risquèrent à pied sur la glace, et marchèrent quatre heures dans l'eau et dans la neige fondante ; grâce à cet acte de courage un peu téméraire ils arrivèrent à temps ; sans cela ils auraient eu un retard de huit jours et n'auraient pas eu la messe le jour de Pâques.

Le 27 avril, à midi, je pars de Saint-Albert, en com-

pagnie des RR. PP. LEDUC et TOUZE, des FF, LANDRY et BOISGONTIER et de M. l'abbé Bellevaire pour Saint-Joachin, près d'Edmonton. Les voitures sont chargées, car M. Bellevaire va fonder une mission parmi les Cris à 15 ou 18 lieues d'Edmonton. Les chemins sont affreux ; le P. GRANDIN, venu récemment de Saint-Anne pour me dire adieu et se confesser, n'a pu passer qu'avec de grandes difficultés. Le passage de la rivière ne s'effectue pas pour nous sans peine et sans péril, un de nos chevaux conduit à la corde faillit périr ; mais un métis l'arracha à la mort en le saisissant vigoureusement aux oreilles et en maintenant sa tête hors de l'eau où il allait être asphyxié. Sur l'autre rive nous fîmes nos adieux aux Pères LEDUC et TOUZE et aux deux Frères qui revenaient à Saint-Albert et nous poursuivîmes notre route. Les Frères constructeurs LAMBERT et BOVES ne me rejoignirent que le 29.

Nous marchâmes à petites journées, nous fatiguant beaucoup et le 7 mai nous arrivions à la place où je devais installer M. Bellevaire. Elle est magnifique et l'on ne peut plus propre à la colonisation. Aussi trois chefs sauvages, dont deux catholiques et un protestant, ont pris là leurs réserves avec leurs bandes. Chacun d'eux commande à vingt à trente familles, c'est-à-dire à près de cinq cents personnes. La plupart des futurs habitants sont encore un peu disséminés aux alentours, mais les chefs avec quelques-uns de leurs sujets sont déjà établis sur le sol qui doit recevoir la colonie et ils sont sous la direction d'un *fermier-instructeur*, labourant, semant et s'exerçant à la culture. Une croix grossièrement taillée indique l'emplacement de la future mission, laquelle sera dédiée à Notre-Dame des Sept-Douleurs.

Nous chantons *O Crux Ave* avec quelques strophes du *Stabat* au pied de ce signe de rédemption, nous y

ajoutons quelques prières, puis je déclare à mon jeune Missionnaire qu'il est installé. M. l'abbé Bellevaire est du diocèse de Nantes ; il m'a suivi dans nos missions et déjà un vaste champ est ouvert à son zèle. Quelques sauvages répandirent la nouvelle de notre arrivée, et le lendemain une belle réunion s'était formée autour de nous. Je profitai de la circonstance pour faire un office pontifical ; en plein air, bien entendu. Après la messe, bon nombre de nos sauvages, affamés, auraient voulu partager notre pauvre dîner; mais comment faire? Nos quelques provisions semblaient avoir fondu, la neige qui nous avait empêché d'avancer en retardant la marche avait contribué à l'épuisement plus rapide de nos petites ressources; de plus, pendant la nuit, un chien nous avait volé quelques livres de lard, et si nos Frères et nos jeunes gens n'avaient pas tué quelques canards et poules sauvages, nous serions déjà réduits à la famine. Notre farine est faite avec du blé gelé, il nous est impossible nourrir tous ces pauvres malheureux. Le soir de ce jour un sauvage de Bow-River, se rendant à Saint-Albert, vient à passer; je profite de cette occasion pour écrire au P. Leduc de nous envoyer quelques provisions ainsi qu'à M. Bellevaire que nous allons laisser ici. Le Missionnaire, aidé de deux Frères et de nos hommes, se met résolument, dès le lundi 7 mai, à abattre des bois pour la construction d'une maison et d'une chapelle provisoire. Un Pied-Noir nous sert de cuisinier, boulanger et chauffeur. M. Bellevaire travaille avec les charpentiers dans l'intervalle que lui laissent les catéchismes et le ministère, et je joins mes faibles efforts, dans la mesure de mes forces, à ceux de mes compagnons. J'ai failli y perdre une croix pectorale.

Cependant nos dernières ressources s'épuisaient, et le *fermier-instructeur* à qui je m'étais adressé refusait de

m'envoyer des provisions, disant qu'il était lui-même à court. Point de nouvelles du Pied-Noir; la situation devenait critique, il fallut songer à nous séparer pour vivre du produit de la chasse. M. Bellevaire nous accompagne jusqu'à l'extrémité de sa paroisse, c'est-à-dire jusque chez le chef le plus éloigné; nous évitons les sauvages qui eux-mêmes sont réduits aux expédients, et le soir, campés près d'un marais, nous soupons d'un canard tué par un Frère. Le lendemain nous étions sur les bords de la rivière Bataille ; elle était gonflée par la crue des eaux. C'est à cette place que le P. FOURMOND perdit un jour sa chapelle et que le P. SCOLLEN fit naufrage ; nous prenons les plus grandes précautions pour que semblable malheur ne nous arrive pas, et grâce à un radeau improvisé avec nos charrettes, nous atteignons sans accident à l'autre rive.

Encore pendant quelques jours nous vécûmes comme nous pûmes, des produits incertains de la chasse; mais les munitions, elles aussi s'épuisaient, lorsque le 24 au soir notre homme de Bow-River arriva enfin, apportant du lard et des munitions ; de plus, des voyageurs qui passaient nous vendirent cinquante livres de farine. C'était l'abondance qui succédait à la disette. Le 26, jour de l'Ascension, nous marchons, malgré la fête, pour regagner le temps perdu ; après des fatigues et des contre-temps de tout genre nous arrivons le 30 au matin à Notre-Dame de la Paix, après avoir traversé la rivière de Arcs (Bow-River). Depuis longtemps le P. DOUCET nous attendait et il nous vit arriver avec bonheur.

Le dimanche de la Pentecôte, 5 juin, il y eut office pontifical, confirmation et bénédiction d'une cloche. Des pluies abondantes nous retinrent à Bow-River jusqu'au 10 juin.

Le dimanche de la Sainte-Trinité, 12 juin, nous arrivons

à une place appelée *la Traverse des Pieds-Noirs.* Sur la rive gauche de la rivière douze cents Pieds-Noirs au moins étaient campés, et un peu plus haut, à 3 milles, sur la rive opposée, cinq cents Sarcis. Il y avait dans ces deux grands camps des agents du gouvernement envoyés là pour apprendre aux sauvages à cultiver la terre. Il fut décidé que cette nouvelle mission porterait le nom du mystère que nous célébrions ce jour-là avec l'Eglise et que nous la baptiserions du nom de Mission de la Sainte-Trinité. Par respect pour le dimanche, nous restâmes stationnaires ce jour-là et nous n'entrâmes dans le camp que le lundi, précédés par le P. Doucet, qui nous servait d'introducteur. Aussitôt les sauvages nous entourèrent ; je ne saurais dire le nombre de harangues qu'il me fallut subir, d'autant plus désagréables à entendre que je n'y comprenais rien. La pensée mère se résumait dans une invitation très pressante à nous fixer parmi ces chers sauvages, pour les instruire, eux et leurs enfants. Dans tous ces compliments se trouvait mêlée l'exposition de tous les griefs, vrais ou supposés, conçus contre les agents du gouvernement.

De concert avec les chefs et les vieillards nous choisîmes l'emplacement de la future construction, et après le dîner nous nous mîmes à explorer les environs pour voir si nous y trouverions du bois de charpente. Grand fut le désenchantement de nos Frères ; ces immenses prairies sont dénudées ; on ne trouve du bois que sur les bords des rivières, et nous fûmes bientôt convaincus qu'il faudrait aller chercher ailleurs les matériaux.

Le 14, le P. Doucet et moi allâmes faire visite aux Sarcis. J'étais repris de mes anciennes douleurs et le sommeil me fuyait complètement. L'agent du gouvernement chez les Sarcis est médecin, aussi, grâce à ses soins je trouvai quelque allègement à mes souffrances. Bien que je ne sache pas la langue des Sarcis, je pus cependant gagner

leurs bonnes grâces en me servant d'expressions empruntées au dialecte montagnais, qu'ils comprennent très bien.

Du 15 au 20 il nous fallut stationner, nos Frères ne retrouvant plus leurs chevaux. En voilà six perdus ou volés ; cela retarde d'autant le commencement des travaux. Nos Frères sont malades de la fatigue, provenant des allées et des venues.

Enfin, le 22 juin, le P. Doucet et moi arrivons au fort Mac-Leod. C'est une espèce de ville qui meurt avant d'être achevée. L'emplacement choisi pour la bâtir était une île formée par la rivière du Vieux (Old-Man-River), mais les eaux reprennent peu à peu le terrain qu'elles ont livré, si bien qu'il faudra aller fonder ailleurs, à 15 ou 18 milles plus haut, du côté des montagnes Rocheuses. Nous n'avons pas ici de pied-à-terre, mais il y a bon nombre d'Irlandais catholiques, et avec eux le prêtre n'est jamais en peine. Ils suffirent à tous nos besoins pendant notre séjour, et au départ ils trouvèrent encore moyen de me faire une généreuse aumône. Il leur faudrait un prêtre et une école ; je le comprends et je le désire autant qu'eux ; mais comment faire ?

Le 24 juin, fête du Sacré-Cœur, je visitai le campement des *Pieganes*, fixés, eux aussi, sur la rivière du *Vieux*, à environ 15 milles plus haut que le fort Mac-Leod. Le P. Doucet avait fait prévenir les chefs ; aussi je fus bien entouré ; on me demandait, comme on l'avait fait ailleurs, un prêtre de résidence. Ces sauvages se sont bâti une foule de petites maisons en terre et en bois ; il faut tout visiter avec eux. Mais voilà qu'un orage violent vient à éclater ; le P. Doucet se hâte de chercher une maison de refuge pour moi et il me crie : « Monseigneur, venez ici, vous serez à l'abri, tout est préparé pour vous recevoir. » Mais moi j'abandonne ma tente que je faisais dresser, je cours à la maison la plus rapprochée et je

découvre que c'est l'habitation de l'évêque protestant, en ce moment en tournée lui aussi. Bien vite je sortis pour revenir à ma tente, ce qui intrigua fort les sauvages qui ne comprenaient rien à cette manœuvre. Depuis que les sauvages ont accepté le traité, et qu'il y a ici des soldats pour protéger les blancs, les ministres de toutes les sectes abondent. Loin de se poser en antagonistes, ils prétendent enseigner la même religion que nous, et ne venir ici que pour être nos auxiliaires et suppléer à l'insuffisance de notre nombre. Aussi les sauvages, en me voyant entrer chez le ministre, croyaient que j'entrais chez moi ; ils ne comprirent donc rien à ma sortie subite. Le P. DOUCET s'efforça de redresser leurs idées et de leur faire comprendre la différence qui sépare la religion catholique de la religion protestante.

Quand l'orage fut passé, nous examinâmes avec le chef la place de la future mission, laquelle sera placée sous le vocable de la Sainte-Croix. Au retour, je rencontrai un vieux chef qui me pria d'aller visiter son fils mourant. J'accédai à son désir et, dans la tente où je le suivis, je rencontrai une foule de jongleurs qui faisaient un tapage infernal, battaient du tambour, et se livraient à toutes sortes de contorsions, pour faire sortir du corps du malade une balle qui s'y était malencontreusement logée. Ils cessèrent leur manège à mon arrivée, mais, hélas ! j'étais impuissant à guérir le pauvre homme.

Le soir du même jour un autre chef me pria de l'aller visiter. Il me présenta sa famille, qui se composait de quatre femmes, d'une vingtaine d'enfants et de ses nombreux gendres et nombreuses brus.

Pauvre homme ! Si la polygamie pouvait s'allier avec le christianisme, il serait bientôt enfant de la véritable Eglise. Quand je sortis de la hutte il m'accompagna, et me présentant un beau cheval qu'une de ses femmes

tenait par la bride : « Voilà, me dit-il, le meilleur de mes chevaux, c'est moi qui l'ai dressé, maintenant il t'appartient. » J'aurais voulu refuser le cadeau, car les générosités des sauvages renferment d'ordinaire un véritable piège. Généralement ils donnent pour recevoir, ou par ostentation ; pour avoir droit à des égards ; l'intérêt est leur principal guide ; mais, vu ma détresse, j'acceptai le cheval qui était pour moi d'un véritable besoin. Le lendemain je dis la messe à l'intention de mon bienfaiteur et de sa bande. Daigne Dieu lui accorder la foi en échange de son bon procédé !

Le dimanche 26 juin, j'étais de retour au fort Mac-Leod. J'officiai en présence de catholiques parlant exclusivement l'anglais ; aussi je crus devoir me hasarder à prêcher dans leur langue, ce qui ne me réussit pas trop mal. Le soir, nous allâmes coucher chez un bon fermier irlandais, M. Mac Farlane, chez qui nous avions laissé nos chevaux. De là je me dirigeai vers la tribu des *Gens du Sang*, à la rivière du Ventre (Belly-River), à 18 milles au sud du fort Mac-Leod. Chemin faisant, nous rencontrâmes plus de deux cents sauvages qui se rendaient au fort. C'étaient les chefs et ceux que je tenais le plus à voir ; j'hésitai un moment, presque décidé à revenir sur mes pas, mais j'avais de nombreuses raisons de hâter mon retour, surtout celle venant de mes douleurs de tête et d'oreilles. Je continuai donc mon voyage. Arrivé au camp je choisis encore l'emplacement d'une future construction, et je passai dans ce camp pied-noir comme dans tous les autres, sans y exercer aucun ministère, parce que je ne sais pas la langue. Heureusement le P. DOUCET me suppléait et il fit même quelques baptêmes. La mission des *Gens du Sang* sera dédiée à saint Léon, son patron.

Nous avons parmi les Pieds-Noirs plus de mille jeunes

chrétiens, et pourtant jusqu'à ce jour nous n'avions eu ni pied-à-terre ni Missionnaire résidant. Grâce à nos Frères cet état va changer ; mais où trouver des Missionnaires pour habiter les trois maisons chapelles bâties par eux depuis dans les trois principaux camps pieds-noirs ? Les ministres protestants résident ; aussi je demande à Dieu que la persécution finisse bientôt en France et que, nos noviciats se remplissant, nous recevions pour nos sauvages les Missionnaires qu'il réclament et qui sont indispensables pour protéger leur foi.

Les Irlandais du fort me demandèrent un prêtre et une école de Sœurs : partout des demandes.

Nos Frères constructeurs laissés à la Traverse des Pieds-Noirs étaient bien ennuyés ; il leur manquait une foule d'outils et d'objets nécessaires, et de plus les sauvages, dont ils ne comprenaient pas la langue, les obsédaient de leurs questions et de leur présence indiscrète. J'arrivai à temps pour les consoler un peu, et la pensée qu'ils verraient bientôt le P. Doucet que j'avais laissé en route pour soigner un malade leur rendit un peu de courage. Une roue de ma voiture s'était brisée ; les Frères l'arrangèrent tant bien que mal et je repartis pour Bow-River avec un jeune Pied-Noir élevé à la mission : c'était le 2 juillet.

A peine sommes-nous en route, que mon compagnon se plaint d'un violent mal de tête ; à midi il a une grosse fièvre, et pour ajouter à tout ce que ma situation a de critique un orage nous surprend et je ne puis me mettre à l'abri que sous notre misérable voiture. Nos chevaux sont blessés et tirent péniblement cette pauvre voiture, qui a trois roues et une jambe de bois. Le soir, mon Pied-Noir est presque mourant et moi-même je souffre horriblement de mes douleurs. En traversant un marais il me fallut transporter mon bagage sur mon dos sous

peine de voir mes chevaux embourbés. Ce fut une série de mésaventures des plus pénibles. Je n'arrivai à Bow-River que le 4, juste à temps pour administrer une personne mourante. Mon compagnon se remit et je pus dormir la nuit qui suivit mon arrivée. Le 7 juillet, le P. Doucet arrivait à son tour avec son jeune malade, après avoir éprouvé des difficultés qui rappelaient les miennes.

Le 8 juillet, je me remis en route définitivement pour Saint-Albert. Ma pauvre roue brisée et mal arrangée se démonta de nouveau dès le second jour de marche et nous la maintînmes tant bien que mal avec des cordes. Le 11 je traversai la rivière la Biche. Au passage de la rivière Bataille, gonflée par la crue des eaux, je faillis perdre ma chapelle, ma batterie de cuisine et nos provisions. Heureusement nous n'étions pas loin de la mission des Sept-Douleurs et M. Bellevaire, prévenu, put nous envoyer du secours. Le P. Le Stang, qui voulait me voir, et le P. Leduc vinrent m'attendre à Saint-Joachim. Je rentrai à Saint-Albert le dimanche, bien fatigué et souffrant toujours. Mais quand j'arrive, tout disparaît. Mon Dieu! comme j'en ai assez, des voyages, et comme je me reposerais volontiers, si le repos pour moi pouvait s'accorder avec le devoir !

Après quatre jours de repos Mgr Grandin repartait de nouveau pour aller visiter l'île à la Crosse et les missions intermédiaires. Nous ne le suivrons pas dans cette course rapide dont sa plume ne fait qu'indiquer les étapes sans insister sur les détails. Nous relevons cependant dans cette seconde partie de son journal le fait suivant :

« Le vendredi, 23 septembre, j'arrivai de nouveau à la mission de Notre-Dame de Pontmain, où je fus ravi des progrès de cet établissement. La maison-chapelle était couverte et surmontée d'un beau petit clocher, et la clo-

che sonna pour mon arrivée. Le dimanche suivant je la bénis solennellement et lui donnai pour parrain Mgr l'évêque de Laval et pour marraine Mme Turpin, généreuse dame de ce même diocèse. C'est grâce à la charité du révérendissime parrain et de la généreuse marraine que le P. Chapelière a pu pousser aussi vite les progrès de son nouvel établissement. Notre-Dame de Pontmain veillera à cette fondation; c'est bien nécessaire, car les sauvages établis entre Notre-Dame de Pontmain du lac des Marais et le lac Vert ont accepté les ministres protestants, à défaut de prêtres catholiques que je ne pouvais leur donner. Notre-Dame d'Espérance est la protectrice de ces quartiers, et ce ne sera pas en vain que je lui aurai confié la garde d'un point de mon diocèse si menacé par l'erreur.

Je renouvelai à cette mission de Pontmain la consécration de mon diocèse au Saint et Immaculé Cœur de Marie, consécration qui se fait tous les ans dans toute l'étendue de ce cher diocèse le dimanche qui précède le 22 septembre, jour de son érection.

Je rentrai le dimanche 16 octobre à Saint-Albert, un peu avant les vêpres ; on ne m'attendait pas et je surpris tout mon monde. J'étais bien fatigué, mais en bon état, et aujourd'hui 16 novembre ma santé est excellente. »

Vital, O. M. I.,
Evêque de Saint-Albert.

Une lettre du R. P. Doucet confirme les détails consignés dans le journal de Mgr Grandin, relativement à la mission des Pieds-Noirs. Ces quelques lignes trouvent naturellement leur place à la suite du récit de l'admirable campagne apostolique de Mgr l'évêque de Saint-Albert.

« Vous savez sans doute que je suis toujours dans le district de *Bow-River,* et cela depuis déjà plus de sept ans.

Ces missions sont les plus ingrates du Vicariat. Il ne faut pas se faire illusion : ces Pieds-Noirs sont les sauvages les plus dégradés de la région et les moins bien disposés à accepter la véritable religion. Le seul moyen pour nous de leur faire du bien, c'est de nous occuper des enfants. Tous nos efforts tendent donc à ce but. C'est ce que nous avons fait l'hiver dernier, dans la *Réserve des Piéganes,* le R. P. Legal et moi. Tous les jours nous réunissions les enfants en aussi grand nombre que possible pour leur enseigner les prières, le catéchisme et le chant des cantiques. Nous avons même commencé à leur apprendre à lire et à écrire en leur langue, à l'aide de caractères syllabiques, composés pour ces langues sauvages.

« Après avoir passé l'hiver chez les *Piéganes*, nous revînmes à Notre-Dame de la Paix, fort Galgary. Nous avons reçu dernièrement la visite du R. P. Leduc, qui a amené avec lui le P. Claude, destiné à nos missions.

« Nous ne sommes pas assez nombreux dans ce district, pour pouvoir rester au moins un dans chaque *réserve*, comme la situation l'exigerait. Les ministres protestants commencent à nous envahir ; ils ont déjà des écoles chez les *Piéganes* et chez les *Gens du Sang*. Il est bien pénible pour nous de voir le péril sans pouvoir le conjurer, au moins en entier. Mais Dieu est plus puissant que le diable, et nous avons confiance en lui.

« Nous repartons dans quelques jours pour visiter plusieurs *réserves*.

« L. Doucet, o. m. i. »

EXTRAIT D'UNE LETTRE DU R. P. FOURMOND.

Grandin, Mission Saint-Laurent, le 14 décembre 1881.

Mes occupations sont toujours les mêmes ; elles ont pour objet l'administration de la paroisse Saint-Laurent et

le soin du temporel de la mission, sous l'autorité de R. P. André, résidant à la mission du Sacré-Cœur, au lac Canard. Ce bon Père vient chaque semaine nous visiter, nous donner ses ordres et nous apporter des consolations.

Nous avons été bien dénués de tout pendant quelque temps. Aujourd'hui, j'ai à m'occuper de subvenir à l'entretien de quinze personnes qui forment déjà le personnel de notre mission; dans le nombre il y a huit enfants pensionnaires. C'est la première année que nous pouvons tenir une école en règle, grâce au dévouement d'une pieuse tertiaire de Saint-François, Canadienne d'origine et reçue institutrice. Elle peut enseigner le français et l'anglais et diriger un ouvroir. Cette sainte fille que le Ciel nous a envoyée il y a deux ans, supplée admirablement à l'absence de Sœurs et elle est un vrai trésor pour la mission. Elle veille aussi à notre ménage et se multiplie pour mettre de l'ordre partout.

Sous ses ordres, deux autres femmes travaillent de leur mieux : une sauvagesse et une jeune métisse élevée au pensionnat des Sœurs du lac Labiche, et qui a épousé un Français venu d'Europe avec Mgr Clut ; ce jeune homme, tout en conservant son bon esprit, n'a pas cru pouvoir s'engager dans la vie de sacrifice qu'exigent les missions lointaines. Nous avons accueilli ici le jeune ménage, et, en échange de notre charité, il nous rend d'excellents services.

Parmi les traits édifiants que je pourrais raconter, en voici deux principaux :

Une vieille Indienne, crise d'origine, récemment arrivée dans le pays, me manifesta l'intention de recevoir le saint baptême. Il fallut l'instruire, et ce ne fut pas chose facile. « Mon petit-fils, me disait-elle, si tu ne me prends pas en pitié, je n'irai jamais voir le bon Dieu ; la vieil-

lesse, la misère et la maladie me tuent; je serai bientôt morte. » En effet, elle se mourait de consomption. Me rappelant le beau testament de notre vénéré fondateur : *La charité, la charité, la charité,* je me mis à cette œuvre ingrate. Mais la mémoire de la pauvre femme ne pouvait rien retenir. Il fallut d'abord habituer ses oreilles à moitié sourdes au son de ma voix; c'était comme une forteresse à prendre d'assaut. Parfois, pendant la séance de catéchisme, la malade, qui avait les yeux meilleurs que les oreilles, se mettait à rire en voyant mes efforts : « Prends courage, mon petit-fils, me disait-elle ; je suis si sotte, qu'il te faudra de la patience. » Sa bonne volonté était manifeste et son désir du baptême très ardent. Je pus enfin lui inculquer les vérités essentielles, et l'eau régénératrice coula sur son front flétri. Je n'oublierai jamais le bonheur et la reconnaissance dont elle témoigna à la suite de cette cérémonie.

J'aurais voulu garder cette prédestinée jusqu'à sa mort, qui me semblait devoir être prochaine ; je voulais surtout la préparer à recevoir la sainte Eucharistie. Mais un petit mieux étant survenu dans son état, elle ne put résister au désir de voir les membres de sa famille qui lui restaient encore; elle partit donc un beau matin, sans prévenir personne. Elle eut le bonheur de rencontrer Mgr Grandin, quelques jours avant sa mort, et, peu de temps après, deux Indiens me ramenaient le cadavre de la pauvre Marie-Thérèse, qui s'était pieusement endormie dans le Seigneur. J'avais préparé le berceau de sa foi ; je bénis sa tombe, et la pensée d'avoir contribué au salut d'une âme abandonnée me console de toutes mes peines.

Quelques jours après, une autre âme prédestinée s'envolait au Ciel. C'était un jeune Indien. Il était venu depuis peu se fixer parmi nos catholiques ; mais portant déjà le

germe de la maladie qui le minait, il ne pouvait partager leurs travaux agricoles. Il fut touché des bons exemples et de la charité de nos néophytes, et un jeune catéchiste d'un zèle admirable l'instruisit des vérités de notre foi pendant de longs jours de souffrance. C'était sa consolation. Il reçut le saint baptême et, plus tard, je pus, avant sa mort, lui donner les derniers sacrements. Tout le monde pleurait auprès de sa pauvre couche ; le petit catéchiste faisait ses prières dans le manuel cris, et il se trouva mal quand son disciple mourut. Cette mort si chrétienne a été pour tous nos gens un bien bon exemple.

FOURMOND, O. M. I.

VICARIAT DU MACKENZIE.

VOYAGE DE Mgr CLUT A LA RIVIÈRE A LA PAIX.

Mission Saint-Bernard, le 8 novembre 1881.

Mgr FARAUD, vicaire apostolique, m'a confié la supériorité de la mission de la Nativité. Les devoirs de ma charge d'auxiliaire ne me permettront pas de faire de longs séjours à ce poste, mais le P. PASCAL, économe, me remplacera très bien pendant mes absences. Le P. LAITY a reçu une obédience pour la mission Saint-Henri (Vermillon).

On voulut profiter de ma présence à la Nativité, pour donner un concert dans la maison des Sœurs. Eh quoi ! direz-vous, un concert à Attabaska, en plein pays sauvage ! Oui, mon Révérend Père, et un concert qui n'était certes pas à dédaigner. Ce qui en avait suggéré l'idée, c'était l'arrivée d'un bel harmonium que de bons Lyonnais m'avaient envoyé. C'était bien à propos : depuis un an, les protestants faisaient grand étalage de l'harmonium

de leur temple; nous avons tenu à faire valoir la supériorité du nôtre. Nous avons, à cet effet, convoqué toute la population du pays. Bourgeois, serviteurs, Indiens, catholiques, protestants, tous se sont empressés d'accourir. Les instruments qui devaient contribuer à donner de l'éclat à notre concert étaient : 1° l'harmonium, instrument principal ; 2° un sax-horn, envoyé au P. LAITY par son frère, prêtre en Bretagne; 3° un tambour fabriqué dans le pays. La Révérende Mère SAINT-MICHEL DES SAINTS tenait l'harmonium, et comme elle est habile musicienne, elle en tira des sons très agréables à entendre; le Père de CHAMBEUIL jouait du sax-horn et le P. LAITY battait du tambour. De plus, les enfants de l'école, très bien formés par leur maîtresse de classe, mêlaient de temps en temps leurs voix aux sons des instruments : enfin une petite pièce jouée par ces chers enfants, excita l'intérêt de toute l'assistance. Vous voyez que nous sommes en plein progrès.

Ce fut le 17 août que je partis de la Nativité, en compagnie du P. LAITY et du Frère O'BRIEN. J'amenais aussi avec moi, en destination de notre mission Saint-Charles, une pieuse fille canadienne, nommée Rose de Lima Asselin, qui, depuis six ans, a rendu de grands services à nos Sœurs. Elle s'est complètement dévouée à nos missions, et comme je savais que le P. LE DOUSSAL était absolument sans secours pour le temporel, à Saint-Charles, je n'hésitai pas à profiter des offres de la courageuse chrétienne. Elle prit donc passage avec nous.

La barque était encombrée de colis et surchargée. Les pluies continuelles contrarièrent beaucoup notre navigation pendant les trente-sept jours de sa durée. La rivière, gonflée par les eaux, débordait sur les rives, ce qui rendait le halage très difficile. Nos jeunes gens chargés de cette manœuvre enfonçaient dans la boue, et nos campements de la nuit étaient bien humides ; ces sortes

de voyages sont l'occasion de tous nos rhumatismes.

Nous rencontrâmes des campements indiens et je pus faire quelques baptêmes. Au premier poste de traite, à la petite rivière Rouge, j'entendis huit confessions et donnai la communion à cinq personnes. Malheureusement, on n'était pas prévenu de mon passage et les sauvages, pour la plupart, étaient dans les bois. Je dis deux fois la messe dans une maisonnette dont la toiture était si fort endommagée, que mes ornements et ma personne étaient exposés aux gouttières et j'eus grand' peine à préserver le corporal.

Arrivé à la mission Saint-Henri (Vermillon), je laissai le P. Laity et le Frère O'Brien à leur nouvelle résidence. Ils trouvèrent là une maison-chapelle très propre et un jardin bien cultivé.

Je pris avec moi le P. Husson, à qui le poste doit tous ces progrès et je continuai ma route ; mon nouveau compagnon est destiné à la mission Saint-Charles, où il pourra exercer, comme à Saint-Henri, son talent de charpentier. Nous rencontrâmes encore cinq postes de traite et des campements indiens. Partout on nous accueillit avec joie et l'on aurait voulu nous garder. Pauvres gens, comme ils sont malheureux ! Ils ne voient le Missionnaire qu'en passant ; parmi eux il y en avait qui ne l'avaient pas vu depuis cinq ans.

Nous arrivâmes le 19 septembre au poste de la rivière Boucane. Là nous subîmes un arrêt de deux jours et nous en profitâmes pour instruire les familles en résidence. La barque rebroussant chemin par ordre d'un employé de la baie d'Hudson, je fus obligé de louer un étroit canot et un homme de bonne volonté pour le diriger. Le P. Husson et moi, habitués à ces sortes de voyage, devions le remplacer de temps en temps. Le courant est très rapide à partir de ce point jusqu'aux montagnes Rocheuses ;

le halage dans la boue et la direction du canot nous occasionnèrent bien des ennuis et de grandes fatigues; les mocassins du Père glissaient dans la boue ou se coupaient sur des pierres aiguës ; il fut obligé plusieurs fois de marcher nu-pieds.

Le 24 septembre, vers onze heures du matin, nous arrivons enfin à Saint-Charles. Le P. Le Doussal ne nous attendait pas de sitôt, et il fut agréablement surpris par notre arrivée. Il avait ramassé des pommes de terre toute la matinée, et il allait faire le dîner pour permettre au F. Reynier de continuer un peu plus longtemps son travail. Il se dessaisit volontiers des instruments de cuisine, pour les passer à l'auxiliaire que je lui amenais, Rose de Lima, la bonne Canadienne. La présence de cette fille est bien nécessaire, pour mettre un peu d'ordre et de propreté dans une maison abandonnée, où tout est en souffrance. La pauvreté de la mission Saint-Charles est extrême. La chapelle n'est pas convenable, et le P. Husson se mit immédiatement à l'œuvre pour en faire une autre. La population a diminué beaucoup par suite de la famine, et elle laisse beaucoup à désirer sous le rapport de l'instruction religieuse.

Nos missions de la rivière à la Paix ont été toujours en souffrance, à cause du manque de Missionnaires. Aussi le protestantisme, qui s'en est aperçu, fait de grands efforts pour s'y établir.

Mon intention première était de passer l'hiver à Saint-Charles, mais quand je vis qu'une augmentation de personnel pouvait mettre cette mission dans une grande gêne, je ne voulus pas ajouter aux privations de nos Pères, et le 11 octobre, je me remettais en route pour revenir à la Nativité. Si le froid précoce devenait trop intense, j'hivernerais à la mission Saint-Henri. Il y avait, en effet, déjà des glaçons et la bise nous soufflait violemment au visage.

Je passai deux nuits des plus pénibles. A la rivière Boucane, j'appris que des charrettes venant du petit lac des Esclaves étaient en retard par suite de la rigueur de la température ; les glaçons devenaient toujours plus nombreux autour de nous et gagnaient en épaisseur. Je suis seul, que faire? Une lettre des PP. Dupin et Le Serrec, m'engageant à venir au petit lac des Esclaves, me décida à prendre cette direction, et je pris passage sur les charrettes qui finirent par arriver. Je me remis en route le 21 octobre et j'arrivai le 27. Les bons Pères et la population, par leur accueil, me firent oublier mes souffrnceas·

Le petit lac des Esclaves a de 70 à 80 milles de long, sur 8 à 10 de large. Il est très poissonneux et offre des ressources bien précieuses, dans ce moment où le gibier diminue beaucoup. Sur ses bords il y a, disséminées, plusieurs maisons habitées par des métis, presque tous catholiques. Nos Pères ont fait là beaucoup de bien. Ces bons Missionnaires n'ont ni Frères ni serviteurs ; mais ils ont travaillé énergiquement et ils ont autour de la mission quelques champs de pommes de terre, cultivés à la sueur de leur front. Les sauvages sont paresseux et ils ne les aident pas.

J'ai admiré ici l'héroïsme de la charité des Missionnaires. Ces bons Pères, si misérablement logés, avaient recueilli un bon vieillard tout infirme, et en adoptant le vieillard, il s'est trouvé qu'ils avaient adopté à peu près toute la famille. Leur maison était devenue une sorte d'hôpital et devenait inhabitable. J'ai dû prendre des mesures pour éviter le danger de toute contagion, et faire rentrer ces bons Pères en possession de leur cuisine.

Le jour de la Toussaint, je célébrai un office pontifical dans la petite chapelle de Saint-Bernard. Le P. Dupin

avait, à cette occasion, exposé toutes les richesses de sa sacristie, c'est-à-dire une chasuble multicolore, qui sert pour les voyages, quatre chandeliers de bois, recouverts de fourreaux d'indienne.

A la prochaine fête, c'est-à-dire à l'Immaculée Conception, je confirmerai. Le froid qui m'oblige de passer ici l'hiver et retarde mon retour à la Nativité, m'aura procuré l'occasion de faire du bien à cette pauvre mission. Nos Pères et leurs fidèles en profitent, et mon passage aura servi à procurer la gloire de Dieu.

Le petit lac des Esclaves est sans importance, comparé au grand lac du même nom, lequel est comme une sorte de mer intérieure. Il a cependant, je l'ai déjà dit, 80 milles de long sur 10 de large. Ses bords sont charmants et commencent à se peupler d'habitants. Je ne reviens pas sur ce que j'ai dit de l'extrême pauvreté de nos Pères, obligés sans cesse de se livrer aux travaux manuels.

Le jour de l'Immaculée-Conception, j'ai officié pontificalement dans la petite chapelle et donné la confirmation à 50 personnes. Le lendemain de la fête, le P. Dupire et moi, nous partions en traîneau à chiens, pour nous rendre à 40 milles à l'ouest, au lac du Poisson blanc, avec l'intention de visiter un poste et d'y séjourner quelque temps. Nous y fîmes neuf baptêmes, dont six d'adultes. Il y eut quelques premières communions et des confirmations.

Le 16 décembre, en rentrant à la mission Saint-Bernard, je trouvai le P. Husson, qui m'attendait là depuis cinq jours pour m'emmener avec lui au lac Labiche. Mais comme j'avais promis à la population de Saint-Bernard de célébrer avec elle la fête de Noël, je dus remettre l'exécution de ce plan pour ne pas contrarier mes hôtes. Le 27 décembre, nous partîmes avec deux

hommes et trois traîneaux pour la mission Notre-Dame des Victoires. J'étais bien aise de régler quelques affaires avec Mgr FARAUD, Vicaire apostolique du Mackenzie, et le P. HUSSON lui-même avait à lui parler et à lui demander son avis touchant les intérêts de sa nouvelle mission.

Nous mîmes deux jours pour traverser le lac, en le suivant dans le sens de la longueur. La glace était épaisse et formait un magnifique miroir sur lequel nous glissions et tombions à chaque instant. Pour ma part, je tombai plus de soixante fois, à la fin j'étais tout endolori, et mes pauvres coudes surtout qui, avec les mains, se portaient en avant pour atténuer les chutes, étaient tout meurtris. Une fois sortis du lac, nous ne rencontrâmes pas grandes difficultés, et en sept jours et demi nous avions franchi les 300 milles qui séparent la mission Saint-Bernard du lac Labiche.

Ce fut le 3 janvier à midi que nous arrivâmes. Mgr FARAUD, nos Pères et Frères, qui, tous, me croyaient à Attabaska, furent bien étonnés de mon arrivée. Ce fut une grande joie pour moi de voir le Vicaire apostolique, dont la santé me parut être dans un état relativement très satisfaisant ; jamais, depuis dix ans, je n'avais vu Sa Grandeur si bien.

Nous séjournâmes huit jours au lac Labiche, après quoi, le 12 au matin, nous reprenions le chemin du petit lac des Esclaves. Le retour fut moins pénible que ne l'avait été l'aller.

22 janvier. Un vieil Indien d'environ soixante ans, soigneusement instruit, a été baptisé aujourd'hui sous le nom d'Isidore ; il a fait sa première communion et a été confirmé.

10 mars. Je me suis rendu aujourd'hui de nouveau au lac du Poisson blanc, où le P. DUPIN m'a précédé pour préparer les gens. Là encore, il y a eu des premières

communions et des confirmations. La disette est extrême, et quoique logés chez le traiteur de fourrures, qui est un pur sauvage civilisé, nous souffrons de la faim.

19 mars. Office pontifical à la mission Saint-Bernard. Le chiffre total des personnes confirmées, soit ici, soit au Poisson blanc, est de 95.

21 mars. Je me décide à revenir chez nos Pères de Saint-Charles (Duuvegon) sans attendre la fonte des neiges. Le P. Le Serrec met ses deux traîneaux à ma disposition et m'accompagne. La neige n'a pas cessé de tomber pendant notre voyage.

26 mars. Nous arrivons harassés de fatigue.

Ordinairement l'arrivée d'un évêque est l'occasion d'une joie toute pieuse pour ceux qui le reçoivent. Aujourd'hui c'est le contraire. Nos Pères de Saint-Charles sont dans une telle misère, qu'ils s'effrayent de ma présence, laquelle va ajouter à leurs excessives privations; ce que voyant, le P. Le Serrec, qui m'a accompagné malgré moi, se hâte de repartir le lendemain. Nos pauvres Missionnaires n'ont que quelques pommes de terre; heureusement j'ai pu me procurer un peu de farine, et j'espère ne pas leur être trop à charge. Je dois dire cependant que j'ai parfois cruellement souffert de la faim, et mon pauvre estomac en est tout délabré. Une nuit, la souffrance fut telle, que je dus me lever pour prendre le seul petit morceau de chocolat qui me restait.

3 mai. La fonte des neiges va heureusement arriver; les souffrances diminueront; les vaches pourront trouver de quoi vivre, et l'on aura du beurre et du lait.

Vers le 10 de ce mois (mai), je cesserai d'être prisonnier dans ces quartiers, et je m'embarquerai sur un radeau pour la mission Saint-Henri, à 350 milles d'ici; de là, nous nous rendrons en barque à la Nativité, 300 milles plus loin. Après un court séjour, nouveau

départ; je me dirigerai vers la mission de la Providence, à 450 milles plus au nord, et c'est là que je devrai passer l'hiver prochain. Ce sera en tout un voyage de 11 000 milles; j'espère rencontrer sur ma route beaucoup de campements indiens et avoir l'occasion de faire beaucoup de baptêmes et d'administrer les sacrements à bien des sauvages.

ISIDORE, O. M. I.,
Evêque d'Arindèle.

LETTRE DU R. P. SÉGUIN A Mgr CLUT.

Notre-Dame de Bonne-Espérance (Good-Hope),
le 30 mai 1881.

MONSEIGNEUR ET CHER PÈRE,

Dans votre dernière lettre, vous me paraissiez bien affecté des tristes événements qui se passent en France, et vous sembliez redouter pour nos Missions un contrecoup qui amènerait la diminution de nos allocations. Permettez-moi de remonter votre courage. Quand bien même nous devrions souffrir plus de privations encore, qu'importe! Si nous comparons notre état présent à l'état ancien, nous nous trouverons encore fort heureux. J'espère bien, avec la grâce de Dieu, que nous pourrons supporter la misère comme autrefois : *Nigosini thasi bepa duge ille, nac' em betcluile kivéké idli* (Dieu est toutpuissant, ne sommes-nous pas ses serviteurs et ses ministres?)

Pendant le dernier carême, nous avons eu à Good-Hope la prière tous les soirs et trois fois par semaine une lecture avec commentaire. Les gens du fort ont été très

exacts à ces réunions. Le mois de saint Joseph a été bien célébré. Dès le mercredi saint, les sauvages ont commencé à arriver; le jour de Pâques, il y a eu 61 communions et trois Loucheux se sont approchés de la sainte Table pour la première fois. Le lendemain, presque tous ces bons sauvages reprenaient le chemin des bois.

La mission du printemps, au mois de mai, a été très suivie. La chapelle était toujours pleine; je suis plus content que les années précédentes; je suis au confessionnal tout le temps que je n'emploie pas aux instructions; j'ai entendu environ 800 confessions.

Depuis le commencement de l'année, nous avons fait 31 baptêmes d'enfants. Quelques adultes de la montagne m'ont demandé la grâce du baptême, mais j'ai cru devoir les remettre à l'automne, pour leur donner le temps d'apprendre leurs prières et de se faire instruire. Ils sont paresseux et ont besoin d'être excités.

Veuillez, Monseigneur et cher Père, prier pour eux, les bénir, ainsi que nos Indiens Peaux-de-lièvre et nos Loucheux.

J. Séguin, O. M. I.

MAISON DE ROME

Rome, juillet 1882.

Mon très Révérend et bien-aimé Père,

La journée du 28 mai marquera dans les annales de la maison de Rome. En apprenant les faveurs dont nous avions été l'objet de la part du souverain Pontife, vous m'avez recommandé de ne pas garder pour nous seuls, les joies de ce beau jour, et d'y faire participer dans la mesure du possible, tous les membres de la famille. Je réponds d'autant plus volontiers à ce désir de votre cœur paternel, que, dans cette circonstance, nous nous sommes spécialement considérés comme les représentants de la Congrégation tout entière. En disant à nos frères les paroles que nous avons entendues et les bénédictions que nous avons reçues, j'acquitterai une dette, je transmettrai un dépôt sacré.

Le 1er mai, nous avions le bonheur, le P. Nillès, le P. Albertini et moi d'être de nouveau reçus en audience particulière par le souverain Pontife. Nous devions déposer à ses pieds l'humble tribut de la Congrégation pour le denier de saint Pierre, et lui présenter une adresse dans laquelle nos Pères et Frères scolastiques d'Inchicore protestent en termes magnifiques de leur amour pour la doctrine de saint Thomas. Léon XIII fut pour nous ce qu'Il avait été une première fois au mois de février, un Père plein de bonté. Il promit de faire répondre à l'adresse et accueillit par une exclamation le don de notre pauvreté. L'audience fut courte ; car un grand nombre de personnes attendaient dans les antichambres ; mais,

en nous retirant, nous emportions l'assurance de revenir bientôt et cette fois avec toute la communauté. Vous savez que depuis longtemps nous désirions cette faveur, et qu'à toutes les demandes que nous avions faites on avait répondu : C'est bien difficile ! manière polie de dire: N'y comptez pas. Aux pieds du souverain Pontife nous nous sommes souvenus du vieux proverbe : Il vaut mieux s'adresser à Dieu qu'à ses saints. « Très saint Père, nous aurions une faveur à vous demander pour notre communauté de Rome. — Et laquelle ? — La faveur d'assister à la messe de votre Sainteté et d'y recevoir la sainte Communion de Votre main. » La réponse ne se fit pas attendre. Le pape appelle Mgr Macchi, maître de la Chambre apostolique, et lui dit : « Vous entendez ce que demandent ces enfants, ils désirent pour leur communauté la faveur d'assister à ma messe et d'y communier. Il faudra leur donner cette satisfaction. »

Quelques semaines après, au saint jour de la Pentecôte, le saint Père daignait se souvenir de sa promesse et la réaliser au-delà de toutes nos espérances. Le rendez-vous était pour sept heures et demie, mais dès sept heures nous étions au Vatican. Nous gravissons les superbes marches de l'escalier royal que nos frères voient pour la première fois. Un serviteur pontifical en livrée de soie rouge nous conduit à travers plusieurs antichambres dans une salle assez spacieuse où un certain nombre de personnes étaient déjà réunies. Au fond de la salle une large porte s'ouvrant sur une petite chapelle, permet de voir l'autel où le vicaire de Jésus-Christ immole tous les jours la sainte victime. Ornements, chandeliers, fleurs, tout y est d'une noble simplicité.

Vers sept heures et demie, un léger mouvement se produit dans la chapelle : une vision blanche, rayonnante, passe devant nos yeux et s'agenouille sur les marches

de l'autel. C'est Léon XIII. Après avoir adoré quelques instants le Dieu dont il est le représentant sur terre, il se tourne vers l'assistance et répand sur nos têtes une première bénédiction. Bientôt le saint sacrifice commence. On a dit de saint François de Sales qu'à l'autel il ressemblait moins à un homme qu'à un ange. Dans Léon XIII il y a de l'ange et du Pontife : l'attitude, le recueillement, je ne sais quelle auréole céleste qui entoure sa tête blanche comme la neige, sont de l'ange, mais l'accent est du Pontife. De sa voix forte et qui arrive sans peine jusqu'aux extrémités de la salle, il prononce chaque mot lentement, distinctement, d'un ton si pénétré et si vrai, que sans connaître le latin on pourrait saisir le sens des paroles. Aussi bien, quelle messe que celle de la Pentecôte sur les lèvres du Vicaire de J.-C., persécuté, prisonnier ! *Exurgat Deus et dissipenter inimici ejus, et fugiant a facie ejus qui oderunt eum* ! Au moment de la communion j'ai vu plus d'un notable personnage revenir de la sainte Table le visage inondé de larmes.

Après sa messe le Pape a assisté à une messe d'action de grâces, vers la fin de laquelle on a donné lecture d'un sujet de méditation. Nous avons remarqué la résolution qui la terminait : « Très saint Père vous accomplirez aujourd'hui la pénitence que vous imposera votre confesseur. »

L'action de grâces finie, le Pape s'est placé à l'entrée de la chapelle et tous les assistants se sont successivement agenouillés devant lui pour baiser ses pieds et recevoir avec sa bénédiction une de ces paroles qui laissent dans le cœur un souvenir impérissable. Seuls, nous restions au fond de la salle, malgré les appels réitérés de quelques personnes charitables qui paraissaient étonnées et sincèrement désolées de notre obstination à ne pas avancer. Leur compassion dut se changer en sainte jalousie lors-

qu'au moment où on les invitait à sortir, elles nous virent entrer, sur un signe de Mgr Macchi, dans la salle du trône. C'est là que le souverain Pontife donne ordinairement ses audiences. Rangés en demi-cercle autour du trône nous attendons en silence et le cœur palpitant, préparant chacun de notre côté la phrase dans laquelle nous voudrions résumer nos demandes, et que l'émotion nous fera probablement oublier au bon moment. La pendule marquait neuf heures ! l'heure de la descente du Saint Esprit sur les Apôtres ! et nous allions nous incliner sous la bénédiction du successeur des Apôtres ; et nous allions recevoir l'effusion des grâces dont à pareil jour il fut fait le dépositaire ! quel jour et quel moment pour recevoir la bénédiction du souverain Pontife ! quel lieu pour fêter la Pentecôte !

Tout à coup la porte opposée à celle par laquelle nous étions entrés s'ouvre ; Léon XIII est au milieu de nous, bon, souriant comme un père au milieu de ses enfants, et sans donner au maître de chambre apostolique le temps de nous présenter : « Ah ! voilà toute la communauté,» dit-il en se rendant à son trône.

Prosternés à ses pieds, nous lui demandons de bénir la communauté, nos familles, la Congrégation dans son chef, dans ses œuvres, dans ses membres répandus sur tous les points du globe. « Oui, je vous donne une bénédiction particulière, et de tout cœur. » Et aussitôt s'établit entre le père et les enfants un dialogue, plein d'abandon et d'aimable simplicité qui amène tour à tour les larmes dans nos yeux et le sourire sur nos lèvres. Je voudrais pouvoir reproduire ce dialogue dans tous ses détails. Pour ne rien oublier et rendre intact aux membres de notre famille religieuse ce trésor que nous avons reçu pour eux, j'ai consulté la mémoire de nos frères qui, après plusieurs semaines, sont encore sous l'émotion de

ce beau jour. Mais il y a une chose que nous ne parviendrons pas à rendre : c'est la physionomie expressive de l'auguste Pontife, l'animation de sa voix, la flamme de son regard, tout cet ensemble qui ajoutent à ses paroles une force particulière.

Le saint Père nous parle d'abord de notre maison de la place Saint-Ignace, qu'il trouve bien petite pour une communauté et paraît s'étonner qu'elle puisse contenir un si grand nombre de personnes ; il nous exprime sa joie de nous voir à Rome, près du Pape, et nous demande si nous sommes tous de même nationalité. « Très saint Père, il y a parmi nous un Italien. » Il l'appelle aussitôt auprès de son trône, ajoutant aimablement : «Vous me pardonnerez cette prédilection en faveur d'un compatriote ; » et il lui demande comment il a connu la Congrégation, depuis combien de temps il en fait partie, etc. Le religieux raconte comment, après avoir fait ses études dans la Congrégation et terminé son noviciat, il avait été obligé de faire son service militaire et, après trois ans passés à la caserne, il était revenu au sein de sa famille religieuse. « Et les autres, d'où viennent-ils ? — Très saint Père, un bon nombre arrive de Hollande, c'est le seul pays où les pauvres religieux trouvent encore un peu de tranquillité. Partout ailleurs la persécution sévit ou menace. » A ce mot de persécution le saint Père tressaille comme un homme dont on a touché le cœur au point le plus sensible. Il nous parle surtout avec une douloureuse tristesse de la France, des projets des ennemis de l'Eglise, et spécialement de la nouvelle loi sur l'enseignement : « Ils voudraient faire une nation athée, dit-il d'une voix tremblante d'émotion... Ils défendent de nommer Dieu aux petits enfants !.. —Très saint Père, s'il y a beaucoup de mal en France, il y a aussi beaucoup de bien. — Oh ! je le sais, la France est généreuse : elle donne sans compter à

toutes les bonnes œuvres ; et je viens de lire dans un journal qu'une dame avait versé à elle seule 100,000 fr. dans la caisse des écoles libres ! Mais le mal est profond, les méchants sont nombreux, puissants ; ils ont la force... Il faut lutter, et pour lutter, il faut de l'énergie, oui, beaucoup d'énergie, répète-t-il en se redressant sur son trône et accentuant chaque syllabe. Votre Congrégation a sa place dans cette lutte ; elle est militante. » Avec une bonté toute paternelle, il nous pose diverses questions sur notre famille religieuse. Il a paru surtout satisfait de notre nombre. « Vous voyez que le bon Dieu vous a bénis. J'espère qu'il vous continuera ses bénédictions, car votre Congrégation est appelée à faire beaucoup de bien dans l'Eglise.» Il a délicatement rappelé, et avec un sourire tout particulier, que le cardinal GUIBERT est un Oblat, ajoutant aussitôt : « Vous avez encore d'autres évêques ; » et nous lui nommons successivement Mgr BONJEAN, Mgr BALAÏN, Mgr JOLIVET, et nos évêques d'Amérique.

Il nous parle ensuite en termes magnifiques des bienfaits et des devoirs de la vie religieuse. « La vie religieuse est la plus grande grâce que Dieu puisse faire à une âme ; elle vous abrite contre les dangers du monde, elle met à votre disposition les moyens de pratiquer toutes les vertus et même, au point de vue de la science, la vie religieuse vous offre de grandes facilités. Il faut remercier tous les jours le bon Dieu de vous avoir accordé cette grâce malgré votre indignité ; car vous en êtes indignes. Vous devez vous rappeler cela, et souvent vous dire : Oui, je suis indigne de cette grande faveur. » Il faut correspondre à cette grâce dont un jour il vous sera demandé un compte d'autant plus rigoureux qu'elle est plus précieuse : vous devez être fidèles à tous vos devoirs et travailler à l'acquisition de toutes les vertus, y travailler dès maintenant. Vous êtes tranquilles, à l'abri ; mais plus tard, dans le

saint ministère, vous rencontrerez des dangers : vous devrez défendre l'Eglise, et l'Eglise persécutée. Pour n'avoir pas de défaillance il faut des vertus *solides*, *solides*, a-t-il répété avec force. Il faut aussi une science *solide.* Je suis heureux de vous voir nombreux. Avec le nombre, il y a émulation, ardeur, *circuli faciunt doctores.* Je suis heureux aussi d'apprendre que vous suivez les cours de l'Université Grégorienne... Il y a là des professeurs distingués, les plus savants parmi les jésuites que j'ai fait moi-même venir de France et d'Amérique, où ils enseignaient. Je les ai demandés au général de la Compagnie afin de fortifier les études de théologie et de philosophie, et aussi afin qu'on enseigne d'après la doctrine et la méthode de saint Thomas d'Aquin. — Très saint Père, c'est une tradition dans notre Congrégation de suivre la doctrine de saint Thomas ; notre vénéré Fondateur nous a particulièrement recommandé l'étude de saint Liguori et du docteur Angélique ; et nos premiers frères n'avaient pas d'autre livre de dogme que la Somme de saint Thomas. — Eh ! s'est écrié le saint Père avec une visible satisfaction, votre Fondateur, vos anciens, vous conseillent l'étude de saint Thomas d'Aquin, et le Pape vous l'ordonne ; que faut-il de plus ? » Pendant quelques instants encore, il insiste sur la nécessité de faire des études sérieuses, et de se former à la doctrine et à la méthode du docteur Angélique, et il résume, en finissant son entretien dans ces paroles plusieurs fois répétées : Ayez une vertu *solide*, une science *solide.*

Le moment était venu de nous approcher du souverain Pontife et de lui baiser les pieds. Sur un signe de Son Excellence Mgr Macchi, nos Frères s'avancent deux à deux et s'agenouillent devant le Pape ; je dis le nom de leur diocèse ou de leur province, et Léon XIII a pour chacun une bénédiction particulière et une parole ai-

mable. Lepremier qui se présente est un Breton : « Ah! les Bretons, je les aime beaucoup, dit le Saint-Père, en le caressant paternellement. » Il demande au Père répétiteur de théologie où il a fait ses études. Le Père NILLÈS ayant répondu : A Autun, Léon XIII nomme aussitôt Mgr PERRAUD, qu'il paraît avoir en grande estime. Dans une audience précédente, il nous avait demandé si ce vénéré prélat n'était pas de notre Congrégation. Le plus favorisé fut le P. ALBERTINI. Ce cher Père retournait à sa place emportant sa part de bénédictions et de caresses, lorsque je dis au souverain Pontife : C'est le Père répétiteur de philosophie, un grand dévot de saint Thomas. Le Pape le rappelle aussitôt ; il renouvelle et caresses et bénédictions, en s'écriant avec l'accent de l'enthousiasme : « Un article de saint Thomas nourrit !!! soutient !!!... » Et il fixe sur le Père et sur nous tous un regard qui en disait bien plus que les paroles. A nos frères d'Alsace, le Saint-Père rappelle avec émotion combien ils ont souffert d'être violemment séparés de la France. Nos bons Frères convers n'ont pas été oubliés ; eux aussi ont été caressés et bénis par cette main qui bénit le monde. Le Pape a voulu savoir pourquoi ils ne portent pas de costumes religieux.

Aucune joie ne devait manquer à nos cœurs dans cette audience, pas même celle qu'éprouve l'enfant à pouvoir offrir quelque chose à son père.

Deux jeunes époux dela Touraine, nous avaient donné la mission de présenter au Saint-Père une riche garniture d'autel, complément d'un don magnifique dont ils lui avaient déjà offert une partie. Après avoir renouvelé toutes ses bénédictions dans une bénédiction solennelle, le Pape quitte son trône et s'approchant de la table où sont déposés les présents, il admire la richesse de la matière, le fini du travail et loue la générosité du do-

nateur. « Très Saint Père, tous les enfants de la France ne sont pas méchants. — Je ne dis pas cela, répond-il en souriant; par exemple, ces chers enfants. » Et il montre nos Frères, qui, tournant rapidement sur leurs genoux, l'avaient entouré de nouveau. Une dernière fois nous nous inclinons sous sa main bénissante, et le Pontife disparaît en nous laissant charmés, ravis, émus. L'audience avait duré une demi-heure.

Inutile d'ajouter que si la bonté du Saint-Père avait un peu diminué notre trouble et notre embarras, elle ne nous avait pas mis entièrement à l'abri des distractions, des oublis et des *lapsus linguæ*. Nous aurions vraiment tort de nous présenter comme des modèles aux amateurs de l'étiquette. Nous avons pensé aux trois génuflexions réglementaires, après l'audience en descendant les escaliers. Il était temps! Nous avons donné au Saint-Père tous les titres : Monseigneur, Eminence, etc. Un bon Frère scolastique, avec l'accent et l'assurance d'un homme qui sait ce qu'il doit dire, l'a bravement appelé : « Mon très révérend Père ». Non content de lui baiser les pieds, nous lui avons baisé, et plusieurs fois, la main, qu'il nous livrait, du reste, avec une paternelle complaisance.

Ne fallait-il pas à cette matinée un couronnement digne de ses débuts? La Providence y a pourvu admirablement. Au retour de l'audience, nos Frères recevaient la tonsure des mains de Mgr Lenti, vice-gérant du cardinal vicaire.

Telle est cette mémorable journée du 28 mai. N'avais-je pas raison de dire, en commençant, qu'elle marquera dans les annales de la maison de Rome? Que nos Frères, après avoir lu ce pâle récit, veuillent bien, en retour de la part que nous leur donnons des bénédictions et des joies reçues en ce beau jour, nous accorder le secours de leurs ferventes prières! Nous en avons besoin pour

remercier Dieu de ses bienfaits et faire fructifier ses grâces.

Daignez agréer, mon très Révérend Père, les sentiments de profonde et respectueuse vénération avec lesquels je suis

Votre très humble et très dévoué fils en N. S. et M. I.

CASSIEN AUGIER, O. M. I.

MAISONS DE FRANCE

MAISON DE NANCY.

Nancy, le 20 mai 1882.

Mon Très Révérend et bien-aimé Père,

Dans le courant de décembre 1880, j'ai envoyé le récit des événements qui s'étaient accomplis le 4 novembre, jour de l'expulsion ; il a été imprimé en partie dans nos annales ; j'avais dit quelques mots de la situation de notre maison à dater de mon dernier rapport annuel ; il me semble inutile de revenir sur le passé qui vous est connu. Il est de mon devoir maintenant de vous exposer les points saillants qui ont marqué notre existence, depuis janvier 1881 jusqu'au présent mois de mai. Le R. P. Provincial m'ayant déchargé, sur votre bienveillante initiative, des fonctions de Supérieur local que j'exerçais depuis bientôt cinq ans, c'est une raison de plus pour moi de vous exposer en peu de mots l'état de la maison que j'ai gouvernée en votre nom, au milieu de circonstances bien difficiles et bien pénibles, qui ne vous sont pas inconnues.

I. NOS TRAVAUX.

Le personnel de la maison se composait ainsi : le Supérieur local, le R. P. Thévenon et le R. P. Leroy ; deux Frères convers, F. Basset et F. Peyre. Quant au P. Conrard, il est toujours à Remiremont (diocèse de Saint-Dié), sous la juridiction plus immédiate du R. P. Provincial,

depuis décembre 1880; il continue, depuis l'expulsion, son ministère d'aumônier dans le pensionnat des dames de Jésus-Marie.

Nous n'étions donc que trois ouvriers, en comptant le Supérieur local, forcément retenu au domicile, la plupart du temps, par les nécessités de l'administration. Trois ouvriers! C'était peu pour satisfaire aux demandes qui nous étaient adressées. Nous avons tâché de nous multiplier pour ne pas laisser croire que les Missionnaires Oblats ne pouvaient plus accepter de missions.

Le R. P. Thévenon a été une grande partie de l'année en campagne; après avoir prêché un carême à Brest, dans la paroisse de Saint-Sauveur, il a évangélisé successivement dix paroisses, prêché huit retraites et donné plusieurs sermons de circonstance; le R. P. Leroy, toujours jeune quand il s'agit de faire du bien aux âmes, a pu donner sept missions paroissiales, desservir tour à tour Damas devant Dompaire, Plombières et Vaxoncourt dans les Vosges, pendant un certain temps; le P. Supérieur a évangélisé dix paroisses et donné deux retraites. En général, les Pères ont été payés de leurs peines par les fruits consolants qu'ils ont recueillis pendant leur séjour au milieu de populations bien travaillées sans doute par les idées qui ont cours, mais qui se laissent gagner par la grâce, sous l'influence de la parole de Dieu. Nous avons été appelés en diverses localités des trois diocèses de Nancy, de Metz et de Saint-Dié; le champ est vaste et offre du travail plus qu'on n'en peut accepter; les Oblats sont toujours bien venus et aimés, et leur genre paraît mieux accepté que tout autre par nos populations lorraines.

II. LES ŒUVRES.

Avec la chapelle fermée, les œuvres que nous dirigions n'ont pu se maintenir. Le Supérieur local a dû résilier les fonctions de directeur de l'*œuvre de la Persévérance*; il fallait se réserver la liberté de s'absenter et d'aller en mission ; dès lors il n'était pas possible de conserver la direction d'une œuvre qui exigeait notre présence à Nancy deux dimanches sur quatre et qui demandait d'être suivie de près; les réunions de la société se faisant désormais dans une paroisse, il y avait à craindre de gêner. Après avoir pris l'avis du R. P. Provincial, qui me laissa libre, j'envoyai ma démission à Mgr de Nancy en lui exposant les motifs de ma démarche ; Monseigneur voulut bien m'assurer qu'il comprenait mes raisons, et que, tout en les admettant, cela lui faisait de la peine et qu'il regrettait ma détermination. Il est parfois de dures nécessités !

Notre *Confrérie du Vœu national* n'ayant et ne pouvant avoir un lieu de réunion pour les exercices de piété, s'est vue bien amoindrie ; les offrandes ont été plus rares, bien que nous ayons continué d'agir pour stimuler le zèle des associés. Nons avons pourtant été heureux de pouvoir encore présenter l'an dernier à l'*Œuvre du Vœu national* une petite somme, trop minime à notre gré, et qui est l'obole d'une armée qui n'a plus de centre de ralliement !

Il nous reste l'*Œuvre des Servantes*, dont les associées ont partagé nos douleurs. Nous avons eu à cœur de continuer nos soins à cette œuvre, qui est la création des Oblats à Nancy. Grâce à Dieu, elle n'a pas eu à souffrir du contre-coup de nos épreuves, elle n'a pas ralenti sa marche, et le nombre des associées se maintient et même progresse, malgré les difficultés des temps. Elles sont

maintenant plus de 250, et, si de nouvelles secousses ne surgissent pas, nous espérons que l'œuvre ira s'affermissant de plus en plus.

Nous ne pouvons mentionner ici tous les témoignages de filiale reconnaissance donnés à tous les Oblats qui se sont succédé dans la direction de l'œuvre. Qu'il nous soit permis de dire que cette œuvre est digne du plus grand intérêt par le bien réel et consolant qu'elle opère.

III. NOTRE CHAPELLE.

Elle est toujours sous les scellés ; à plusieurs reprises, des mains indignées ont arraché la *bande* blanche retenue par les cachets rouges et portant le *ne varietur* du commissaire de police. Chaque fois, l'œil vigilant du gardien de l'ordre public a découvert le dégât, et sa main a replacé l'insigne de la victoire des décrets.

Pour prévenir toute nouvelle tentative, on a eu soin d'élever les scellés à une telle hauteur, que l'on peut difficilement les atteindre, et ils sont là, triomphants, nous maintenant à distance et nous interdisant l'accès du sanctuaire. Le public catholique cependant passe en gémissant devant cette porte, qui lui ferme l'entrée d'une église où il aimait à venir prier.

Les sympathies de toutes sortes ne nous ont pas manqué. Le temps des émotions est passé, mais l'attachement à notre maison n'a pas diminué. Une pétition pour la réouverture de notre chapelle, si utile au quartier, a été il est vrai sans succès, mais elle a donné la mesure du dévouement des fidèles de toute classe et de toute condition.

Comment oublier la touchante attention de Mgr l'évêque de Saint-Dié ? Le saint prélat, non content d'appeler nos Pères pour évangéliser les paroisses de son diocèse, de

nous offrir un refuge et de donner l'hospitalité à notre Juniorat de Sion, a voulu de plus nous envoyer une part de la somme recueillie dans son diocèse pour les religieux persécutés. Nous avons reçu de tous et partout les marques les plus touchantes de dévouement.

Veuillez, mon très Révérend et bien-aimé Père, agréer l'expression des sentiments très respectueux dans lesquels je suis

Votre très humble fils en J. C. et M. I.

G. SIMONIN, O. M. I.

Ici finissent les jours de la maison de Nancy. La Congrégation vient de vendre à Mgr Trouillet, curé de Saint-Evre, l'immeuble de la rue du Montet. Les propriétaires religieux s'en vont. Mais en partant, ils ont la consolation de savoir que le beau local et la belle chapelle qu'ils abandonnent ne changent pas de destination. Maison et chapelle vont devenir le centre d'œuvres diocésaines et seront encore affectées au service et au culte de Dieu.

Nos Pères et Frères qui, en petit nombre, gardaient l'immeuble depuis l'expulsion de la communauté, l'ont quitté le 30 juillet. La vente de la maison de Nancy est une de ces conséquences pénibles, rendues nécessaires par la situation faite en France aux religieux à la suite de l'exécution des décrets et de l'expulsion : *Dura lex, sed lex*.

Plus tard, nous pourrons donner un résumé historique de la maison de Nancy.

(*Note de la rédaction.*)

MAISON DE NOTRE-DAME DE LUMIÈRES.

LES NOCES D'OR SACERDOTALES DU R. P. FRANÇON.

Depuis quelque temps les anniversaires se multiplient parmi nous, et nous donnent l'occasion, en honorant nos anciens, de renouveler notre attachement à notre chère Congrégation qu'ils ont si bien servie. Ce sont des éclaircies dans la tempête ; aussi insérerons-nous en entier les longs et intéressants détails de la dernière fête de ce genre dont Notre-Dame-de-Lumières a été le théâtre.

Notre-Dame de Lumières, le 11 juillet 1882.

MON TRÈS RÉVÉREND ET BIEN-AIMÉ PÈRE,

Le jeudi 29 juin, était un jour de fête pour l'Eglise, qui invoquait dans ses prières la protection des saints Apôtres Pierre et Paul ; c'était aussi, pour ce motif et pour un autre encore, un jour de fête à Notre-Dame des Lumières. Fête bien modeste, hélas ! si nous nous rappelons les splendeurs du passé, fête mêlée d'une amère tristesse, si nous songeons aux douleurs du présent èt aux menaces de l'avenir. Comment, en effet, notre joie pourrait-elle être complète, lorsque notre bonne Mère est captive, lorsque ses pieux pèlerins ne peuvent plus franchir qu'à la dérobée les portes de son sanctuaire, lorsqu'enfin le vent de la tempête révolutionnaire menace de nous arracher nos chers enfants, dernières fleurs épargnées par le terrible ouragan du 5 novembre 1880!

Cependant un tressaillement de joie se fait sentir dans la communauté ; tout est en mouvement, on entend les chants répétés de joyeux cantiques, la montagne se dépouille de sa verdoyante parure de buis, dont on fait d'interminables guirlandes destinées à couvrir les mu-

railles de notre réfectoire et à orner les lignes sévères de la lourde architecture; le jardin apporte ses plus belles fleurs: de gaies et légères oriflammes sortent étonnées de la poussière où elles étaient ensevelies depuis bientôt deux ans; de gracieux écussons se couvrent, sous la main de nos jeunes artistes, de devises appropriées à la circonstance: *Pauperes evangelizantur. Tu es sacerdos in æternum. Humilibus dat gratiam. Bonum certamen certavi. Mihi mundus crucifixus et est ego mundo. Et sicut qui thesaurizat, ita et qui honorat matrem suam.* Quel était donc l'objet de ces préparatifs, quelle était la cause de notre joie? Vous le savez déjà, mon Très Révérend Père, et tous les membres de notre chère Congrégation seront heureux de l'apprendre; nous célébrions les noces d'or du R. P. FRANÇON, ordonné prêtre à Nîmes le 16 juin 1832.

Le R. P. AUGIER, provincial du Midi, avait bien voulu se rendre à notre invitation et présider cette belle fête.

Quelques rares amis seulement avaient été invités, car les circonstances présentes nous avaient obligés, bien malgré nous, à restreindre le nombre de nos invitations; citons parmi les amis présents: Mgr REDON, vicaire général d'Avignon; MM. les curés-doyens de Gordes et de Bonnieux et quelques laïques, qui s'étaient montrés nos plus ardents défenseurs à la triste époque de l'expulsion; M. l'Archiprêtre d'Apt, condisciple du R. P. FRANÇON, s'était fait excuser au dernier moment. En d'autres temps nous aurions pu provoquer une manifestation publique; je suis persuadé qu'un nombreux clergé et un immense concours de pèlerins auraient répondu à notre appel et auraient voulu fêter celui que l'on connaît à dix lieues à la ronde sous le nom si populaire de *Bon Père Françon.*

A dix heures et demie, le héros de la fête montait au saint autel, assisté du R. P. Provincial, pendant que les

junioristes faisaient entendre leurs plus beaux cantiques. A midi, la cloche de la communauté nous réunissait tous au réfectoire, élégamment décoré. Vers la fin du repas, le R. P. Provincial reçoit une dépêche venant directement de Rome, envoyée par le R. P. Procureur de la Congrégation près le Saint Siège. Elle contient ces mots, dont la lecture soulève une explosion d'enthousiasme : Roma, Cavaillon. *Saint-Père bénit apôtre du Comtat.* Signé : Augier Cassien. Puis le R. P. Provincial se lève et s'adresse au R. P. Françon dans les termes suivants :

DISCOURS DU R. P. PROVINCIAL.

Mon révérend et bien cher Père,

« En venant saluer vos cinquante ans de sacerdoce et vous dire tout ce que cette fête jubilaire nous donne de joie sainte et d'allégresse vive, nous n'avons pas la prétention de raconter toutes les grandes choses que vous avez faites comme prêtre et les miracles divins auxquels vous avez été associé. A ceux qui viendraient vous demander compte de votre vie pendant ce demi-siècle, vous pourriez répondre comme le divin Sauveur aux envoyés de saint Jean-Baptiste : « Allez et dites ce que vous avez entendu et vu ; les *aveugles voient*, les *boîteux marchent*, les *lépreux sont guéris*, les *sourds entendent*, les *morts ressuscitent*, et les *pauvres sont évangélisés*. »

Oui, tout prêtre debout sur la terre, l'Evangile aux lèvres, la croix à la main et l'Eucharistie au cœur, peut tenir ce noble et fier langage. Ce sacerdoce catholique n'est-il pas, lui aussi, la résurrection et la vie ? *Ego sum resurrectio et vita.*

Mais que dirons-nous de vous, Père vénéré et aimé de tous, de vous dont la tête vénérable nous apparaît ornée des nobles sillons de vos labeurs apostoliques ? vous à qui le souverain Pontife, le doux et ferme Léon XIII, vient

d'envoyer sa bénédiction comme à l'apôtre du Comtat ?

Si vous pouviez vous éclipser un moment, ou si un miracle tout différent de ceux dont je viens de parler pouvait se produire ; si vos oreilles, en un mot, pouvaient cesser d'entendre, je vous dirais, malgré les protestations de votre modestie blessée et de votre humilité déçue, je vous dirais : Pendant ces cinquante ans de sacerdoce, vous avez vécu en saint, vous avez travaillé en apôtre et vous avez servi et aimé Notre-Dame des Lumières en fils dévoué.

Vous avez vécu en saint. La sainteté fut la noble et constante passion de votre vie, comme le glorieux tourment de votre âme généreuse. Pour apaiser la soif de sainteté qui vous dévorait, vous avez quitté le monde et embrassé la vie religieuse. Et de l'état religieux, vous vous êtes surtout approprié les rigueurs et les austérités. Les Paul, les Antoine, les Hilarion, ces vaillants athlètes du désert dont nous parle l'histoire, furent vos modèles. Avec saint Augustin, vous n'avez pas cessé de vous écrier : « Ce qu'ils ont pu, est-ce que je ne le pourrai pas ? *Quod potuerunt isti et ego non potero?* Ils ont pu jeûner tous les jours, et je me condamnerai à un carême permanent. Ils ont pu s'abstenir de viande, et je me nourrirai surtout de légumes. Ils ont pu coucher sur la dure et maltraiter leur corps ; je ferai du mien une victime à Dieu, une hostie de propitiation. Le poids des années et les infirmités de la vieillesse, loin de ralentir leur ardeur pour la pénitence, les ont excités davantage ; à soixante-quinze ans, je ne vivrai que d'un morceau de pain et d'une tasse de lait. Dédaignant tout soulagement et tout moyen de transport, ils ont parcouru à pied le désert en tous sens ; je n'aurai pour toute voiture que mes souliers et pour tout cheval qu'un bâton de voyage. » C'est, en effet, avec cet équipage très peu brillant, avec des souliers

poudreux, un bâton et un petit sac contenant quelques notes, une paire de bas, deux mouchoirs ou deux chemises, en un mot, avec tous les insignes de la pauvreté apostolique, c'est, dis-je, avec ce modeste équipage qu'on vous a vu parcourir en l'apôtre toute la région du Comtat et aussi une bonne partie de la Provence.

Quelle paroisse de ce diocèse n'a pas entendu votre grande voix réveillant de salutaires terreurs dans l'âme des pécheurs, affermissant les justes et secouant les tièdes et les indifférents? Les grandes vérités de notre sainte religion, de fortes pensées semées au milieu d'histoires simples et familières, le tout dit dans la belle et harmonieuse langue des troubadours, vous avaient gagné l'oreille et le cœur du peuple et votre nom seul a été souvent une victoire.

Les austérités du religieux et ces infatigables travaux de l'apôtre avaient leur adoucissement et leur repos à N.-D. de Lumières.

Avec son sanctuaire riche en grâce de toutes sortes, avec sa statue miraculeuse de Marie, avec son grand et beau jardin, avec sa verte montagne, avec ses fêtes et ses concours, N.-D. de Lumières avait pour vous des charmes incomparables. Habitant le désert par la pensée et par les aspirations de votre âme, vous aviez rencontré ici votre oasis; et vos délices furent toujours d'exalter les gloires et les bienfaits de Notre-Dame. Aussi dans le souvenir et dans le cœur des pieux pèlerins votre nom et celui de N.-D. de Lumières demeurent à jamais associés. Quand les foules venaient chantant des cantiques, après avoir salué l'image de leur mère, elles cherchaient du regard son serviteur fidèle et dévoué. Elles se le montraient à l'envi disant: Le voilà; c'est le P. FRANÇON. Et lorsque pendant la nuit votre parole retentissait sur ces multi-

tudes parfois bruyantes et agitées, avec quel religieux silence vous étiez écouté! Si nous n'étions pas rejetés aux catacombes, si les portes du sanctuaire avaient pu s'ouvrir aujourd'hui et recevoir les foules qui venaient hier encore aux pieds de N. D. de Lumières, nous les eussions vues accourir de tous les points de l'horizon et acclamer dans un même cri leur Mère et son apôtre.

Mais pourquoi faut-il que la tristesse soit si près de la joie? Nous sommes obligés de nous écrier avec l'Écriture: *Et conversæ sunt nuptiæ in lætum et vox musicorum ipsorum in lamentum.* Et les noces se sont changées en deuil et la voix des musiciens eux-mêmes n'a émis que des sanglots. Oui, mon bien-aimé Père, cette solitude déjà si profonde va le devenir davantage et le silence qui règne dans ces lieux sera bientôt plus complet encore. La même main violente et persécutrice qui arrête les multitudes, qui leur interdit l'accès du trône de leur Mère, va enlever à cette mère ses enfants de prédilection. Ces jeunes nourrissons du sanctuaire, ces enfants que vous aimez, comme dans la famille le grand-père aime ses petits-fils, ceux en qui vous espériez voir survivre un jour vos vertus et votre zèle apostolique, vont bientôt être arrachés à l'aile protectrice de Marie.

Dans l'ancienne loi, il était défendu de toucher à un nid quand il était abrité et couvert par les ailes de la mère. Un petit nid d'Oblats s'était caché dans cet humble vallon, à l'ombre de N.-D. de Lumières. Tout en recevant les célestes becquées et les chaudes tendresses de leur divine Mère, ils s'ébattaient, ils gazouillaient, ils paraissaient heureux de ce contact de leur cœur avec leur protectrice. Hélas! malgré les ailes étendues de la mère le nid ne sera pas respecté. Ces petits nourrissons en seront expulsés. Et quand, selon votre vieille habitude, vous marcherez aux flancs de la colline, ou que pour vous

reposer vous irez vous asseoir sur les âpres rochers, n'entendant plus ni les chants pieux des pèlerins, ni les joyeux ébats des enfants, devant le silence de mort qui régnera en ces lieux si animés naguères, vous serez tenté de redire les plaintes de Jérémie sur Jérusalem ruinée et déserte. Les voies de Sion pleurent, direz-vous, *viæ Sion lugent.* Plus personne pour courir dans les sentiers où j'ai conduit si souvent des milliers de pèlerins à la clarté des étoiles et à la lueur des flambeaux ; plus de cantiques pieux, plus de prières. Cette terre est dans la désolation. *Terra in desolationem.*

O douce Vierge de Lumières, vous qui avez vu passer sous votre regard tant de jeunes générations d'apôtres, protégez ceux qui sont encore ici à vos pieds et qui bientôt seront forcés de dire adieu à votre sanctuaire. Ils ne cesseront pas de vous appartenir. Sur les bords du Limergne comme sur les rives des grands fleuves ils seront à jamais vos enfants fidèles et dévoués.

Et vous, ô vieillard vénérable, prêtre saint et infatigable apôtre, vous resterez dans ce lieu de nos prédilections. Vous serez la voix qui parlera à Marie au nom du peuple et au nom de notre famille religieuse ; un souvenir pour nous dans vos prières ; un souvenir pour la sainte Église persécutée et pour son Pontife qui vous a béni ; un souvenir pour la France, notre infortunée patrie ; un souvenir pour la Congrégation votre mère, et pour celui qui a la difficile mission de la conduire à travers les orages des temps présents ; un souvenir pour ce diocèse auquel vous appartenez, pour son pasteur, pour son clergé si bons et si dévoués pour nous ; un souvenir pour vos frères ici présents ; un souvenir pour ces enfants ; un souvenir pour ces amis ; enfin un souvenir pour celui qui vous parle. Il y a vingt-sept ans, à pareille époque, il vous rencontrait pour la première fois au grand Séminaire de

Fréjus, où vous étiez venu prêcher une retraite, il vous suivait immédiatement sur les chemins de l'apostolat, mais sans jamais pouvoir vous rejoindre. »

Après ce discours c'est le tour de nos junioristes, qui veulent eux aussi payer leur tribut d'affection et de reconnaissance à celui qu'ils ont toujours considéré comme un de leurs modèles dans la vie religieuse et comme une des gloires de la Congrégation; l'un d'eux lui adresse un sonnet plein de grâce.

Cinquante ans, à ton front, rayonne la couronne
Du prêtre, du pasteur, de l'apôtre et du saint.
Ces belles noces d'or, c'est le Ciel qui les donne,
Présent qu'aux seuls amis il verse de son sein.

Ah! si de ses faveurs le Très-Haut t'environne,
C'est que tu répondis à l'éternel dessein;
Il se plaît à bénir d'une main riche et bonne,
De tes nobles vertus le merveilleux essaim.

Dix lustres tu remplis ton sacré ministère,
Semant, plein de ferveur, le salut sur la terre,
Triomphant des enfers, réjouissant les cieux.

Pour prix de tes labeurs, pour prix de ta sagesse,
Dieu fasse que ta vie orne longtemps ces lieux,
Et resplendisse un jour d'immortelle jeunesse.

Un autre récite par cœur une longue pièce de poésie couverte d'applaudissements mérités. C'est une ode dans laquelle il retrace les vertus de l'apôtre et le considère successivement dans les différents âges de la vie : la jeunesse, l'âge mûr et la vieillesse.

Je crois vous faire plaisir en vous donnant à peu près textuellement la réponse du R. P. Françon ; nous avons reproduit autant que possible les termes de son discours; ceux qui ont entendu le R. P. Françon le reconnaîtront facilement à la simplicité de son style et y ajouteront les inflexions de sa voix vibrante et forte, l'expression de

son visage austère, l'émotion de son cœur si sensible, toutes choses que la plume est impuissante à décrire.

DISCOURS DU R. R. FRANÇON.

« Je vous remercie tous d'être venus rehausser par votre présence l'éclat de cette fête. Oui, il y a eu cinquante ans, le 16 de ce mois que j'ai été ordonné prêtre à Nîmes des mains de Mgr DE CHAFFOY. Nous étions partis diacres, nous revînmes prêtres, revêtus d'un pouvoir divin. Deux jours après on m'envoyait dans une paroisse où j'eus, pour commencer, cent trente enfants à préparer à la première Communion, sans compter qu'à cette époque tout le monde voulait faire ses Pâques ; il y avait beaucoup à faire. De là je fus envoyé dans une paroisse à peu près entièrement abandonnée depuis cinq ans, il y avait tout à créer ; ce fut là que j'obtins, non sans peine, la permission de quitter ma paroisse pour me faire religieux. Je me rendis à Marseille, au Calvaire, où je fus reçu par le R. P. AUBERT (Casimir), Maître des novices. Deux jours après nous partîmes de Marseille, conduits par notre intrépide Directeur pour nous rendre à N.-D. des Lumières, où nous venions nous reposer. Nous fîmes le voyage à pied et nous déjeunâmes à deux heures après midi dans une petite campagne près de Lourmarin, chez des protestants que nous ne connaissions pas. Ces braves gens nous reçurent très bien. Le soir nous arrivions à N.-D. des Lumières. C'est là que je fus reçu novice. Quelques jours après nous retournions à Marseille, à pied comme nous étions venus. Je trouvai au Calvaire les RR. PP. AUBERT, TELMON, BERNARD, SÉMÉRIA, et ROLLERI. Les Pères avaient un travail considérable. Le R. P. AUBERT était en même temps Supérieur de la maison du Calvaire, Maître des novices, Assistant général, Aumônier de N.-D. de la

Garde et, de plus, il avait deux ou trois congrégations à diriger. Dix Pères auraient suffi à peine à faire ce que ce bon Père faisait. Les autres Pères étaient aussi très occupés, et chacun était à son travail ; mais, le jeudi soir, il y avait réunion de la communauté. Après la prière, le R. P. Aubert nous conduisait tous à sa chambre et là il donnait à chacun l'obédience : Demain à dix heures le R. P. Telmon quittera le confessionnal ou toute autre occupation et il viendra laver la vaisselle. Le R. P. Bernard, de même, il viendra balayer les corridors ; le R. P. Semeria dînera à genoux. Le R. P. Aubert n'était jamais le dernier pour faire des pénitences non-seulement le vendredi, mais presque tous les jours. Les révérends Pères étaient tellement occupés, que je fus obligé d'aller leur aider dans plusieurs missions.

A la fin de mon noviciat, en la fête de Saint-Pierre et de Saint-Paul, je fis mes vœux dans l'église du Calvaire. Deux jours après on m'envoyait à N.-D. des Lumières où je suis toujours resté depuis. A N.-D. des Lumières, je trouvai les RR. PP. Honorat, Ricard, Rouvière. Ces Pères avaient également immensément à faire ; les missions étaient demandées plusieurs années à l'avance et pendant l'été les pèlerins arrivaient en foule. La Règle était parfaitement observée et les supérieurs savaient mettre à l'épreuve leurs sujets. Dans une mission le R. P. Honorat prescrivit au R. P. Ricard de faire un reposoir pour la fête de la Sainte Vierge. Le reposoir fini, le P. Honorat dit au P. Ricard : Le reposoir n'est pas bien fait, il faut le refaire. Le P. Ricard ne répondit pas un mot, il se mit de suite à l'œuvre pour défaire et refaire son reposoir. Le curé de la paroisse, témoin de cet acte d'humilité, se retira chez lui en pleurant comme un enfant. C'est trop beau, disait-il, maintenant je suis sûr que la mission aura un plein succès,

car un tel acte d'obéissance ne peut] qu'attirer les bénédictions sur ma paroisse.

L'année d'après le R. P. Honorat partit pour l'Amérique ; le R. P. Ricard fut nommé supérieur. Pendant tout l'été il fut malade et Mgr de Mazenod me chargea de le remplacer pour les concours. A toutes les fêtes nous avions des Pères qui venaient nous aider ; les PP. Lagier, Aubert, Bellon, Courtès et autres et Mgr de Mazenod lui-même venait très souvent. Tous ces bons Pères ne se seraient pas permis la moindre chose sans venir me demander la permission ; notre vénéré Fondateur lui-même est venu une fois me demander la permission d'aller au magasin acheter une médaille.

En 1839 commença à N.-D. des Lumières le Juniorat ; Mgr Faraud, les PP. Chevalier et Arnoux furent les trois premiers Junioristes, puis il en vint d'autres. Tous étaient des modèles de vertu et les pèlerins venaient tout exprès pour s'édifier en les voyant assister à la Messe ; et ces bons Junioristes m'ont grandement servi dans ces missions. Je disais à nos braves gens : « A N.-D. des Lumières on prie pour vous, on demande pour vous que vous fassiez une bonne mission ; nous avons à N.-D. des Lumières de petits anges, des enfants qui ne rêvent que les missions sauvages ; si on leur disait, tout jeunes qu'ils sont : Il faut partir pour l'Amérique, il faut aller chez les sauvages, il faudra coucher sur la neige, là vous n'aurez rien à manger, vous serez avec les sauvages et peut-être les sauvages vous mangeront vous-mêmes, pleins de joie et de bonheur ils partiraient tout de suite au secours des pauvres sauvages ; les prières de ces petits anges doivent être bien agréables au bon Dieu. Eh bien ! ces jeunes apôtres prient pour vous et ils obtiendront que vous fassiez une bonne mission. Et presque toujours je voyais arriver les pauvres pèlerins disant : Je viens me préparer pour faire

ma mission, puisque vos petits anges prient pour nous, il faut bien en profiter.

J'ai vu se former et se développer le Juniorat de N.-D. des Lumières, et il paraît qu'il faudra le voir finir ; après avoir expulsé les Pères on voudra encore expulser les enfants. Mettez-vous bien sous la protection de N.-D. des Lumières afin qu'elle vous garde partout et toujours.

Voilà donc mes cinquante années de prêtrise ; si ces années, je les avais employées uniquement au salut de mon âme, une grande récompense me serait réservée dans le Ciel. O mon âme, ne perdons pas les quelques jours que nous avons à passer encore sur la terre, afin de mériter une place avec les élus du bon Dieu. Amen. »

M[gr] REDON, vicaire général, ami dévoué de la Congrégation, se lève à son tour et demande la parole. Voici son discours non écrit ; il a été reconstitué de mémoire :

DISCOURS DE M[gr] REDON, VICAIRE GÉNÉRAL.

« Permettez-moi, mon Très Révérend Père FRANÇON, de vous rappeler un souvenir. Il y a un peu plus de vingt ans, j'étais seul avec vous, ici, dans la cour des Tilleuls ; et vous me disiez en regardant la chapelle de Saint-Michel, où depuis quelques mois seulement reposait le R. P. RICARD : *Es amoundaou lou Père* RICARD, *et ieou tardarai pas de l'iana téni coumpagnié.* Vous étiez fatigué, épuisé par vos travaux de Missionnaire, lesquels duraient depuis près de trente ans, et vous aviez encore une autre maladie dont vous ne guérirez jamais : la nostalgie du Ciel. Je vous répondis : O mon Père FRANÇON, vous n'êtes pas encore au bout, vous avez encore beaucoup de bien à faire et une longue course à parcourir : *Grandis adhuc tibi restat via.*

Vous voyez que je ne me suis pas trompé, et je suis

tenté de vous redire le même présage aujourd'hui que, assisté par le R. P. Provincial et entouré du recteur et des élèves de Notre-Dame des Lumières, vous célébrez le cinquantième anniversaire de votre sacerdoce.

J'étais bien jeune, quand j'eus le bonheur de vous connaître. C'était en 1840, quelques mois après la mission prêchée par le R. P. Ricard à Caseneuve, mon pays natal, où vous veniez remplacer mon curé absent; je vous servais à l'autel, et j'étais frappé de votre piété et de votre recueillement en célébrant la sainte messe. Bien des fois depuis, je vous ai vu et entendu ici à Notre-Dame des Lumières et dans les paroisses que vous évangélisiez, j'ai entendu ici ce que disaient de vous les pèlerins qui, tous, voulaient voir et entendre le Père Françon. Dans des paroisses où vous reveniez prêcher, après y avoir donné la mission trente ou quarante ans auparavant, soit lorsque vous arriviez, soit lorsque vous en repartiez, j'ai vu des vieillards se jeter à votre cou et vous embrasser en mêlant leurs larmes aux vôtres, larmes de joie et de reconnaissance pour le bien que vous aviez fait.

J'ai vu et entendu tout cela, je vous ai admiré et j'ai béni la Providence qui a fait de vous l'apôtre du Comtat et de la Provence, et aujourd'hui je suis heureux de vous apporter les félicitations et les souhaits de Mgr l'Archevêque, de messieurs les grands vicaires et de plusieurs membres du chapitre et du clergé d'Avignon, qui sont vos devanciers ou vos contemporains.

Je suis heureux de vous exprimer en mon nom et au nom des prêtres de ce diocèse et de vos amis ici réunis, les vœux que nous formons pour que Dieu vous conserve de longues années à notre respectueuse affection et à la vénération des populations que vous avez évangélisées, et pour lesquelles votre souvenir et votre vue sont une touchante prédication. Ces vœux, nous les formons aussi

pour tous nos révérends Pères et pour tous ces élèves du Juniorat. On vient de nous dire la crainte qu'on a de les voir bientôt obligés de quitter cette sainte demeure ; mais nous avons la confiance qu'ils reviendront comme leurs devanciers, que nous avons vus partir et revenir.

Votre Congrégation des Oblats fait trop de bien, pour n'être pas en butte l'une des premières aux coups des ennemis de l'Eglise. Vos sanctuaires ont été fermés, vos révérends Pères ont été expulsés ; mais votre Congrégation subsiste et subsistera, et si l'avenir que je vous présageais, mon Révérend Père FRANÇON, au jour de votre souffrance, a été de plus de vingt ans, nous demanderons à Dieu dans ces jours de persécution, que votre chère Congrégation des Oblats continue d'exercer et de développer son apostolat et toutes ses bonnes œuvres pendant plus de vingt siècles ! »

Enfin le R. P. Supérieur termine en portant un toast aux vaillants défenseurs et généreux amis des expulsés de N.-D. des Lumières, dont les principaux assistaient à cette fête.

Ainsi finit, mon très révérend Père, cette belle journée qui nous a procuré de si douces émotions, et, je dois le dire aussi, qui nous a fait verser bien des larmes en pensant que peut-être nous faisions la fête des adieux.

Daigne le Seigneur détourner de nos têtes le nouveau malheur qui nous menace ! Néanmoins, que sa volonté soit faite et non la nôtre : *Transeat à me calix iste, non mea voluntas, sed tua fiat.* Daigne Notre-Dame des Lumières nous garder dans son sanctuaire béni, et, si nous devons le quitter un jour, veiller sur nous comme sur ses enfants bien-aimés et nous conserver partout dignes de notre vocation d'Oblats de Marie Immaculée.

Veuillez me croire, mon très révérend Père, votre très obéissant en Notre-Dame et Marie Immaculée.

DUVIC, O. M. I.

VARIÉTÉS.

LES MYSTÈRES DE L'ARCHEVÊCHÉ.

Un ancien mangeur d'hosties, devenu mangeur de prêtres, propose à la commission du budget de réduire de 45 à 15 000 francs le traitement de l'Archevêque de Paris. C'est M. Jules Roche qui a fait ce beau coup-là. Il est donc bien sûr, l'ancien secrétaire de la conférence de Saint-Vincent de Paul, que les pauvres de Paris ont fait fortune pendant que lui-même montait de la petite étude de Me Roche, huissier dans quelque coin du Vivarais, pour vous servir, aux honneurs du Palais-Bourbon et de la commission du budget? Mais non! ayant abandonné Dieu, il abandonne les pauvres. C'est tout naturel et bien plus logique qu'il ne le croit lui-même.

Avez-vous jamais mis les pieds au *palais archiépiscopal?* Avez-vous lu *les Misérables* de Victor Hugo? La maison de Mgr GUIBERT ressemble singulièrement à la maison de Mgr Bienvenu, l'évêque des *Misérables;* Mgr GUIBERT est l'évêque des misérables de Paris.

Mgr GUIBERT est la simplicité sous la pourpre, la charité sous la mitre, et la finesse dans la bonhomie.

Mgr GUIBERT est aussi le patriotisme. A Tours, pendant l'invasion, certes il n'alla pas au-devant de Garibaldi, comme on l'a sottement et mensongèrement conté. Il hébergea M. Crémieux et ses camarades de la Délégation à l'évêché, ce qui était déjà un tribut assez cruel payé à la dureté des temps. Mais le prélat et l'avocat israélite,

son hôte, étaient tous deux de l'église de l'esprit et firent bon ménage. Quand la Délégation battit en retraite à Bordeaux, le pasteur demeura seul à la tète de son troupeau en face de l'étranger. Un jour deux paysans, surpris le fusil encore fumant à la main, allaient être passés par les armes. Mgr Guibert parvint à obtenir leur grâce du commandant des troupes allemandes. — C'est à condition, dit celui-ci, que vous prêcherez la soumission à vos diocésains. — Je suis prêtre, répondit fièrement l'évêque, mais je suis Français. Je ne puis que déplorer comme prêtre les maux de la guerre ; quant à blâmer la défense de la patrie par ses enfants, ne me le demandez jamais.

Un peu plus tard il s'agissait des cinq millions imposés comme indemnité de guerre à la ville de Tours, par les Prussiens. Or, il restait à peine quelques centaines de mille francs dans la caisse municipale. L'évêque écrivit au prince impérial d'Allemagne, qui se trouvait alors à Tours, et le tribut fut réduit à onze cent mille francs, que la signature de l'armistice dispensa d'ailleurs de payer. — En ce temps-là, dit le cardinal avec un fin sourire, qui est la seule vengeance qu'il se permette parfois, les républicains trouvaient encore que les évêques peuvent être bons à quelque chose.

Ce prélat intervenant entre le vainqueur et sa proie ne vous rappelle-t-il pas le pape saint Léon le Grand arrêtant Attila aux portes de Rome ?

Le successeur malgré lui des martyrs Affre, Sibour et Darboy, — car il a fallu les instances réitérées de M. Thiers pour vaincre, en juillet 1871, la résistance que lui opposait Mgr Guibert, — n'est rien moins qu'un grand seigneur. Ce n'est pas sa faute si la maison qu'il occupe est vaste et noble d'aspect. Il a converti sa salle à manger de gala en une chapelle, où tantôt des mariés viennent

faire bénir leur union, tantôt il donne la confirmation à de pauvres petits enfants élevés par les œuvres de la charité. Il ne jouit même pas des beaux jardins de l'archevêché ; les oiseaux y sont maîtres, sans qu'il les dérange. Lui ne fait que prier, travailler, donner.

Plus de factionnaire, comme autrefois, à la porte de l'archevêché. Pour suisse, une vieille concierge avec ses petits enfants. Cette grande maison où tout paraît dormir, excepté la vertu et l'aumône, a l'aspect placide et recueilli d'un couvent de province dont on n'aurait pas encore crocheté les portes. Les grands salons de réception du rez-de-chaussée ne s'ouvrent jamais : ils sont comme s'ils n'étaient pas. Les deux ou trois pièces du premier étage qu'occupe l'Archevêque sont à peine plus magnifiques que l'intérieur de Mgr Myriel, des *Misérables*. S'il n'y avait pas la rampe de l'escalier en fer forgé et, dans le vestibule, deux belles tapisseries des Gobelins représentant : l'une, la Pêche miraculeuse, et l'autre la Vocation de saint Pierre, d'après Raphaël, il serait impossible de trouver dans ce logis rien qui parle à l'œil, mais tout y parle à l'âme.

C'est là que Mgr Guibert, encore vert sous la neige de sa quatre-vingtième année, et Mgr Richard, son digne coadjuteur, rivalisent d'abnégation terrestre. L'Archevêque de Larisse habite une chambre dont le plus simple curé se contenterait à peine. Il a pourtant un luxe, c'est sa bibliothèque. Ses livres sont ce qu'il aime le mieux, après ses pauvres et ses malades, dont il est le visiteur infatigable. La santé de Mgr Richard est délicate, et il la surmène, emporté par un zèle sans bornes. Lors de sa dernière convalescence, Mgr Guibert lui disait en le grondant doucement, avec ce léger accent méridional qui ajoute une caresse et comme un parfum à sa parole :

— Mon cher ami, quand je vous ai demandé pour mon

coadjuteur, c'était pour que vous me succédiez bientôt; mais si vous continuez à abuser de vos forces, c'est vous qui partirez avant moi et vous allez nous couvrir de ridicule.

Le seul luxe que Mgr Myriel permît dans son logis, c'était la propreté ; — *cela ne prend rien aux pauvres*, lui fait dire Victor Hugo. En revanche, il avait converti sa voiture en aumônes.

Les trois mille francs annuels que le conseil général lui avait votés pour frais de carrosse et de tournées, s'en allaient en secours aux orphelins, aux enfants trouvés, et les malades de l'hospice mangeaient, sous forme de bouillon de viande, la nourriture des chevaux absents. Son écurie a donné aussi bien du souci à Mgr Guibert. Il aurait souhaité qu'elle fût aussi déserte que ses salons de réception. Mais, il lui a fallu se résigner à garder un cheval. Le successeur des Gondi, des Noailles, des Beaumont, des Juigné et autres prélats de grande lignée sort en *demi-fortune*, et regrette de ne pas aller à pied comme le dernier des desservants.

Le cocher de Son Eminence est parvenu un jour, à force de diplomatie, à faire entrer un second cheval dans la maison. L'introduction du cheval et de son complice Sinon dans Troie fut moins difficile. L'unique cheval de l'archevêché se faisait trop vieux ; il lui fallait un successeur ; il y avait *inhumanité* à le faire travailler. Bref, Monseigneur consentit à l'achat d'un cheval. Le cocher se croyait vainqueur :

— Que ferons-nous de l'ancien ? dit le cardinal.

Nous les garderons tous les deux, si Son Eminence le permet, et ils fatigueront moins attelés ensemble.

— Je te vois venir, dit l'Archevêque en riant. Aujourd'hui tu veux que j'aie deux chevaux. Si je te laissais faire, plus tard tu m'imposerais un groom. Non, non !

Garde le nouveau cheval, puisqu'il est acheté, et tu conduiras l'ancien chez les Petites Sœurs des pauvres. Elles pourront l'utiliser quand elles iront chercher de porte en porte la nourriture de leurs vieillards.

Otez ses pauvres à l'Archevêque de Paris, avec son train d'anachorète, il ne saurait que faire même de la portion congrue à laquelle M. Jules Roche veut le réduire. Otez aux pauvres le revenu de leur Archevêque, où iront-ils grignoter? A quelle porte iront-ils frapper? — A l'Elysée? Ah! grand Dieu! personne n'y songe. A l'archevêché, il arrive deux ou trois cents lettres de demandes par semaine.

Le budget de l'Archevêque de Paris, c'est le budget de ceux qui n'en ont pas. Il y a quelques années, son revenu fut rogné de 5000 francs; lui seul s'en est aperçu. En redoublant d'économie, il a paré au déficit.

Il donne sans relâche, et cependant il ne laissera pas de dettes. Sa devise financière est celle-ci: « Ni dettes ni économies. » Sa famille est prévenue qu'elle n'héritera de lui que le souvenir de ses bienfaits. Il tâchera pourtant, dit-il, de laisser de quoi pourvoir aux frais de ses funérailles.

Chaque matin il commence sa journée par une méditation sur la mort. Il est né à Aix, cinq ans après M. Thiers. Il est de la même année que Victor Hugo. Son esprit habite l'éternité; son cœur appartient à l'humanité souffrante. Au milieu des petites gens, des humbles, des délégués des cercles catholiques, il rayonne. Voilà son monde officiel; voilà l'armée dont il est le général. Les plus malheureux et les plus rebutés sont sa garde d'élite.

Il est affable et gai d'une gaieté bienfaisante comme un rayon de soleil pour les malades. On peut reconnaître les jours où il a le plus donné au contentement qui illumine son front. Quand il s'est bien dépouillé, il appelle-

rait cela volontiers (c'est encore un mot des *Misérables*) : « avoir réglé les frais de sa maison ». Sa seule grosse dépense personnelle, c'est le traitement de 10000 francs par an qu'il donne à son coadjuteur. Mais l'ange, j'ai failli dire : le démon, de la charité n'y perd rien : Mgr Richard ne considère ce qu'il reçoit que comme un fidéicommis dont il abuse pour donner bien plus qu'il ne reçoit. C'est ainsi que règne entre les deux complices une émulation sans trêve, qui ne finira qu'à la mort de l'un d'eux.

(*Paris-Journal* du 16 juin 1882.)

MONTMARTRE.

Nous visitions il y a quelques jours le sanctuaire du Vœu national et les travaux de la basilique à Montmartre. Il était onze heures du matin ; on disait une dernière messe, et la chapelle, au tiers remplie, respirait encore un parfum de prière et d'adoration. C'était un jour sur semaine, sans solennité et sans attrait plus vif offert à la piété. Et cependant, dans ce silence, tout décelait la vie, le mouvement des âmes. Après avoir reçu la bénédiction du prêtre célébrant, nous entrons sur le chantier, et voilà qu'une croix processionnelle et des bannières précédant un clergé et des fidèles nous apparaissent, se balançant au souffle de la brise sur la plate-forme qui domine Paris. C'était un pèlerinage de la banlieue, rentrant à la chapelle, après avoir prié à la crypte et évolué au chant des cantiques dans le vaste déambulatoire qui circule le long des murs qui s'élèvent. Des pensionnats à l'aspect joyeux, à l'uniforme varié et élégant ; des confréries, allaient et venaient, consacrant à l'admiration du splendide spectacle, dont on jouit de ces hauteurs, les dernières minutes

de leur pèlerinage. Et parmi ces chrétiens, à la tête de ces écoles, des religieuses présidant à l'ordre de la jeunesse et se délectant à ces fêtes de la piété. Il n'échappe à personne tant soit peu familier aux scènes édifiantes dont ce sol béni est témoin, que les âmes vouées à Dieu ont fait de la colline de Montmartre comme le Thabor de leur piété. On y rencontre des religieuses de tous les ordres et des prêtres de tous les diocèses et de tous les pays. Costumes variés à l'infini : cornettes blanches et voiles noirs, petits bonnets religieux ou coiffes pyramidales, mantilles et guimpes monastiques, ceintures de cuir qui soutiennent le chapelet à gros grains, vous verrez ici tous les ordres de la sainte Eglise catholique représentés ; le cloître lui-même envoie ses tourières pour que le Carmel ou la Visitation ait sa place et sa délégation auprès du Sacré-Cœur.

Et dire que c'est ainsi tous les jours et que, pendant toute la durée du printemps et de l'été, le défilé, commencé à la première aurore des jours meilleurs, continue jusqu'aux derniers soleils de l'automne, sans interruption aucune. Allez à Montmartre, sans choisir jour et heure, n'importe à quel moment, sous l'inspiration spontanée de votre foi, vous verrez les âmes qui passent en adorant, vous rencontrerez des fêtes : Paris, la province, l'étranger sont ici. L'histoire d'aujourd'hui est celle d'hier et sera encore l'histoire de demain.

Le *Bulletin du Vœu national* m'arrive en ce moment. C'est le numéro du 10 août, rendant compte des pèlerinages du mois de juillet. Je le parcours rapidement, et il me semble que les fêtes de juin durent encore. Ce qui me frappe surtout, c'est l'affluence des jeunes gens et des hommes. Non, on ne dira plus que cette dévotion n'est chère qu'à des femmes dévotes ; les chrétiens prennent d'assaut la sainte montagne comme les jeunes filles, les

mères de famille et les religieuses. Voyez plutôt. Je lis le résumé de la journée du 2 juillet, fête de la Visitation de la Sainte-Vierge, et je constate que, dans la seule matinée de cette journée, quatre pèlerinages de jeunes gens se sont disputé la chapelle et la crypte. Calculez : le petit séminaire de Saint-Nicolas du Chardonnet; l'externat de la rue de Madrid ; l'école commerciale de Saint-Paul du cercle catholique des Francs-Bourgeois; le pensionnat des Frères de Passy, le tout formant un total de quinze cents jeunes gens, sans compter les pèlerinages de femmes et les pèlerinages de l'après-midi.

Mais peut-être est-ce là une illusion et une rencontre fortuite de laquelle il ne faut pas conclure à un mouvement prononcé des hommes à Montmartre ? Eh bien ! non. Continuez à lire le compte rendu mensuel et vous compterez une foule de patronages et de processions d'hommes. Ce n'est plus une exception, c'est une institution. Pour simple mémoire, lisez, au 7 juillet, cette courte phrase : « A huit heures, dans la chapelle, six cents jeunes gens, délégués par les trente patronages de Paris, dirigés par les Frères des écoles chrétiennes, forment une magnifique assistance. »

Que sera-ce quand les patronages au complet, et non plus simplement représentés par des délégations, envahiront comme des flots les nefs et les chapelles de la basilique achevée ?

Mon Dieu ! hâtez ces jours bénis où votre cœur sacré réunira enfin les prodigues, trop longtemps égarés dans le tumulte de Babylone.

Le rédacteur du *Bulletin*, en citant ces pèlerinages qui s'empressent de prendre rang sous sa plume dans la liste générale, fait cette réflexion : « Ces pèlerinages de jeunes gens nous émeuvent toujours, nous voudrions les recevoir avec une prédilection plus grande, les entourer de

soins plus empressés et plus dévoués. Nous voudrions leur faire comprendre que nos meilleures prières sont pour eux, parce que nous les considérons comme la troupe d'élite qui doit entourer le véritable David, le véritable Salomon, et former sa garde d'honneur. La sainte Ecriture parle des six cents braves qui marchaient toujours avec David et qui le rendaient invincible. Jeunes gens, jeunes gens, entourez le trône où réside le Sacré Cœur; déployez vos étendards et soutenez les bons combats en l'honneur du Dieu des armées. Il vous donnera la victoire sur les ennemis de votre salut, qui sont aussi les ennemis de votre dignité et de votre bonheur. »

Et un peu plus loin : « Pendant le mois du Sacré-Cœur (juin), quatre-vingt-douze pèlerinages ; la province commençant à s'ébranler pour venir au Sacré-Cœur; près de quatre cents prêtres offrant le saint sacrifice de la messe ; un chiffre considérable de communions ; la visite de Son Eminence le Cardinal et celle de son vénéré coadjuteur ; le chiffre des offrandes dépassant 186 000 francs, l'œuvre grandissant toujours... »

Tout ceci, dirons-nous, c'est l'espérance. On nous parle de projets destructeurs qui menaceraient l'œuvre ou entraveraient sa marche. Nous espérons et nous avons confiance ; derrière ces murs qui montent il y a tout un peuple catholique, et si, ce qu'à Dieu ne plaise, les programmes impies venant à se poursuivre de point en point, les pierres abandonnées restaient sans honneur à Montmartre, on verrait, comme les juifs à Jérusalem, ce peuple dépossédé se presser en pleurant sous les remparts inachevés ; le cri de sa désolation arriverait au Ciel et rappellerait les ouvriers au labeur : *Lapides clamabunt.*

LE 1er AOUT 1882.

Il y a aujourd'hui cent ans, naissait à Aix en Provence, d'une famille chrétienne et des plus distinguées, celui qui devait être le Fondateur de la Congrégation des Oblats de Marie immaculée. Le patriarche n'est pas arrivé à ce chiffre d'années qui domine les courtes vies ordinaires, comme Saül dépassait son peuple d'une coudée ; mais il a cependant fourni une longue carrière, et le siècle est rempli de sa mémoire. L'apostolat et l'administration d'un grand diocèse ne sont pas les seules œuvres auxquelles il ait consacré sa vie ; la Congrégation de Missionnaires qu'il a fondée reste après lui comme le vivant témoignage de son dévouement à l'Église et aux âmes. Aujourd'hui, les fils de Charles-Joseph-Eugène DE MAZENOD sont répandus dans le monde entier, et parmi les missionnaires des pays étrangers, ils comptent au rang, sinon des plus illustres, du moins des plus intrépides et des plus dévoués : *In omnem terram exivit sonus eorum.* La bénédiction du Père repose sur sa famille.

Les épreuves n'ont pas manqué à cette chère famille religieuse, et, en ce moment, la tempête la secoue avec violence. Mais les arbres les plus fortement ébranlés par la fureur des vents se rattachent, pour résister, à leurs racines qui pénètrent profondément dans le sol. Ainsi des institutions religieuses : plus elles sont exposées aux périls qui leur viennent de l'injustice des hommes, plus elles s'affermissent dans l'esprit d'où elles sont nées et dans le souvenir de ceux qui les bercèrent toutes jeunes sur le cœur de l'Église.

Si notre Père vivait encore, son cœur serait déchiré au spectacle de nos tribulations en France ; mais il nous voit et il prie pour nous ; son souvenir et ses prières ne feront que fortifier notre inébranlable confiance.

En ce jour qui nous rappelle sa naissance, nous saluons son berceau gracieux et nous nous agenouillons aussi tout en larmes près de sa tombe vénérée.

O Père, priez pour vos fils dispersés et, par votre entremise auprès de Dieu, hâtez l'heure où le bercail désert verra rentrer les brebis, injustement chassées et dépossédées de la paix de leur demeure ! Que saint Pierre dont les liens tombèrent en ce jour mémorable brise ceux qui nous enlacent, et que ce chef d'Apôtres dont la fête projeta sur votre berceau l'ombre de sa gloire, nous rende à la liberté et à la joie de la vie commune : *Conteram virgam ejus de dorso tuo, et vincula tua dirumpam.* (Nahum., 1. 13.)

NOUVELLES DIVERSES

Les religieux, expulsés de leurs communautés de France, ne comptant plus sur les appuis humains, se sont adressés, dans une commune prière plus ardente, au Dieu de toute justice. Du 29 juin, fête des Saints Apôtres Pierre et Paul, au 15 août, fête de l'Assomption glorieuse de la Sainte Vierge, des supplications ont été adressées par eux au Ciel ; ces prières, auxquelles se sont associés les divers ordres d'hommes et de femmes frappés ou menacés par les décrets, auront la force de la prière collective. Notre T. R. Père Supérieur général ayant adhéré à cette pacifique croisade, tous nos Pères et Frères de France ont récité les Litanies des Saints chaque jour et fait les actes de pénitence demandés par le comité des religieux. Ce ne sera pas en vain que nous aurons intéressé nos Protecteurs du Ciel à notre détresse, et redit plusieurs fois au Dieu de toute clémence ce cri de la souffrance : *Te rogamus, audi nos.*

Nous savons qu'en Irlande nos Frères vivant dans ce pays catholique ont voulu joindre leurs prières à celles de nos scolastiques, qui reçoivent parmi eux une touchante hospitalité.

Voici une lettre adressée par le R. P. Ring au R. P. Tatin, directeur du scolasticat à Inchicore.

Mon cher Père,

Notre neuvaine préparatoire à la fête du Mont-Carmel, dans l'église des R. P. Carmes, à Dublin, touche à sa fin ;

elle a été comblée des bénédictions les plus signalées ; grâces en soient rendues à Notre-Seigneur et à Notre-Dame. J'ai fait bon usage des notes que vous m'avez envoyées. Chaque jour notre bon peuple a récité les Litanies de la Très-Sainte Vierge pour les besoins de l'Église, pour la France et pour l'Irlande.

Vendredi nous avons organisé une procession de pénitence, telle qu'elle est prescrite pour les missions. Notre but était d'offrir à Dieu une solennelle réparation pour le Péché et d'ardentes supplications pour la France et pour les enfants de Saint-Patrice. Plus de trois mille personnes ont pris part à cette pieuse cérémonie. De bien des cœurs contrits et touchés se sont élancées des prières et des larmes dans la direction du Ciel. Je n'ai jamais été témoin d'une manifestation plus touchante et plus profondément religieuse. Elle nous a fait du bien à tous et elle attirera des bénédictions sur bien des âmes. Nous étions tous intimement unis aux milliers d'âmes consacrées à Dieu qui, en France, à cette heure, priaient, pleuraient, faisaient pénitence pour leur chère patrie. Tous ceux qui ont suivi les exercices de la neuvaine ont été invités à faire quelque œuvre de pénitence dans la journée de vendredi. Je ne sais ce qui a été fait en ce genre; mais j'ai vu des foules occupées à parcourir les stations du Chemin de la Croix. Aujourd'hui des milliers de communions ont été offertes pour la chère France, et ce soir les plus ferventes prières seront adressées au Sacré-Cœur pendant la procession du Très-Saint Sacrement.

Tout ceci vous consolera, vous et les vôtres.

Votre Frère affectionné,

RING, O. M. I.

Les expulsés de France envoient à leurs Frères d'Irlande l'expression de leur bien sincère reconnaissance et de leur fraternelle affection.

— Le R. P. Gandar, maître des novices à N.-D. de l'Osier, a été nommé Provincial de notre première province de France, en remplacement du R. P. Augier (Célestin), arrivé au terme d'exercice de ses fonctions. Le R. P. Augier a été nommé Supérieur de notre maison d'Aix dont il a eu déjà, une première fois, la direction.

— Ceylan. On lit dans les *Missions catholiques*, numéro du 28 juillet 1882 :

Mgr Christophe Bonjean, des Oblats de Marie Immaculée, vicaire apostolique de Jaffna, nous écrit le 15 juin 1882 :

« Mgr Mélizan et moi, sommes chacun de notre côté en cours de visite pastorale. Mon cher coadjuteur visite la mission de Mantotte, où il a eu la consolation de recevoir la rétractation du dernier tenant du schisme de 1872. A Trincomalee, mon passage a été signalé par un grand nombre d'heureux retours ; un apostat protestant a fait son abjuration, une vingtaine de païens ont reçu le baptême et le trait le plus frappant de cette mission, c'est le nombre insignifiant de ceux qui n'ont pas rempli dans cette circonstance leurs devoirs religieux. »

— Saint-Albert. Nous trouvons dans la *Semaine religieuse* de Nantes, du 29 juillet, la lettre suivante de M. l'abbé Beillevaire, dont il a été parlé plus haut. Sa mission faisant partie du diocèse de Mgr Grandin, nous pensons que cette lettre trouve ici sa place naturelle :

Rivière Bataille, 28 janvier 1882.

Mon cher Frère,

Au commencement de l'hiver, j'ai été obligé de quitter ma cabane de Notre-Dame des Sept-Douleurs, car il m'était impossible de continuer à habiter cette pauvre demeure, ouverte à tous les vents, pendant un froid qui devenait de plus en plus rigoureux.

Je me suis rendu à la rivière Bataille, théâtre des anciens combats entre les Cris et les Pieds-Noirs.

Je suis à vingt et quelques lieues de Saint-Albert, il me faut deux jours pour m'y rendre ou pour en revenir, en sorte qu'à chaque voyage, je suis obligé de passer une nuit à la belle étoile. Pendant ces courses, lorsque le soir arrive, nous cherchons un emplacement pour camper (je ne voyage jamais seul), nous balayons la neige, nous couvrons la terre de branches de sapin sur lesquelles nous étendons nos couvertures. Après avoir allumé un bon feu, nous nous étendons sur ces matelas d'un nouveau genre, dont la plume peu moelleuse a de sept à huit pieds de long, et nous nous couvrons bien la tête. Le lendemain, nous nous réveillons sous une épaisse couche de neige qui nous a aidés à passer une bonne nuit, car le blanc manteau qui nous recouvre nous a préservés du froid.

Quelquefois, lorsque nous traversons la véritable prairie, où il n'y a pas de bois, nous sommes surpris par une tempête de neige ; alors, il faut s'arrêter, car on ne reconnaît plus les sentiers. Nous formons un abri en élevant une espèce de muren neige, puis nous nous enveloppons dans nos couvertures, et nous passons une nuit plus ou moins mauvaise. Mais nous avons toujours soin d'avoir notre fusil debout à côté de nous, car si la couche de neige qui nous recouvre est trop épaisse, nous la perçons avec le fusil, et ainsi nous nous procurons de l'air. Plusieurs qui n'ont pas pris ces précautions ont péri étouffés.

Il fait bien froid en ce moment; les rivières, les lacs sont complètement gelés ; pour nous procurer de l'eau, il nous faut faire fondre de la neige, ou briser à coups de hache la glace qui, à cette époque, a au moins 4 ou 5 pieds d'épaisseur. Quoique ce dernier moyen soit bien pénible, nous l'employons cependant souvent, car il nous procure de bien meilleure eau.

Il y a ici, à la rivière Bataille, quelques familles de métis et trois commerçants qui sont de braves gens. Ils vont tous les ans à Saint-Boniface, d'où ils rapportent différentes mar-

chandises qu'ils donnent en échange des fourrures que les sauvages leur remettent. Ils m'ont préparé une maison pour passer l'hiver au milieu d'eux. Elle est faite comme les autres, en bois, et est recouverte de foin et de terre. Je l'ai divisée en deux avec un rideau de coton que les commerçants m'ont donné; une partie sert de chapelle, j'y conserve le Saint Sacrement. Le dimanche, je lève le rideau et je n'ai plus qu'un appartement. J'ai décoré de mon mieux ma petite chapelle avec des étoffes blanches et rouges que les commerçants m'ont aussi données.

A Noël, j'ai dit une messe de minuit. Tous les métis, les commerçants et les sauvages qui se trouvaient dans les environs y assistèrent. J'avais placé des pins de chaque côté de l'autel et dans les pins des lanternes vénitiennes que j'avais apportées de Saint-Albert, et des roses rouges et blanches que les femmes des commerçants m'avaient faites. Pour l'enfant Jésus, j'avais une petite crèche que j'avais confectionnée avec du papier gris. Presque tous les assistants ont communié. Pendant toute la cérémonie, les femmes ont chanté des cantiques en langue crise.

Un jeune homme Sauteux a été touché de la grâce pendant cette messe. Il y a deux ans, il s'était marié avec une femme catholique selon les lois païennes et ne voulait pas entendre parler de religion. Lorsque, l'été dernier, je baptisai son enfant, il était furieux de ce que, disait-il, je faisais pleurer son petit garçon en lui versant de l'eau sur la tête. Je crois qu'il en serait venu à des voies de fait contre moi, si on ne l'avait empêché. Enfin, pendant la messe de minuit, la grâce est descendue dans son cœur. Le lendemain, il vint me trouver :

— Je ne prie pas, dit-il (c'est-à-dire je n'ai pas de religion); cependant je suis content que ma femme prie et mon enfant aussi, la religion est une bonne chose.

Je vis qu'il désirait se convertir, et aussitôt je me mis à l'instruire; mais on vint me chercher pour aller, assez loin, voir un fermier protestant, assez gravement malade et qui, lui aussi, désire embrasser la religion catholique. Je laissai

mon Sauteux entre les mains d'un métis très instruit de la religion, qui devait continuer l'instruction du sauvage. Je trouvai le fermier protestant hors de danger. Il m'a promis d'aller, quand il sera rétabli, trouver à Saint-Albert le P. Leduc, qui parle très bien anglais et qui l'instruira comme il faut. Au retour, je complétai l'instruction du Sauteux, qui est très intelligent, qui comprenait et retenait parfaitement ce que je lui enseignais. Je n'ai jamais vu d'homme montrer meilleure volonté.

Quand je le crus suffisamment instruit, je le baptisai et le mariai en présence d'une assemblée nombreuse. Cet homme était heureux, on voyait la joie peinte sur son visage. Le lendemain les jeunes gens se cotisèrent pour acheter des provisions chez les commerçants et lui donnèrent sen repas de noces ; j'y assistai. Le même jour, je baptisai une sauvagesse et la mariai. Le lendemain, j'attendais un petit sauvage de huit ans pour le baptiser, il est bien instruit ; mais il y a eu des difficultés pour le voyage et son père l'amènera une autre fois.

Je fais, tous les jours, le catéchisme à une quinzaine d'enfants auxquels je ferai faire bientôt la première communion, car Monseigneur doit venir ici pendant le Carême visiter la place et donner la confirmation.

Tu vois, par ce que je viens de t'écrire, que s'il y a des peines par ici, il y a aussi beaucoup de consolations. Ah ! si quelques bonnes âmes pouvaient nous venir en aide, nos consolations augmenteraient encore, car ce qui nous manque pour obtenir des conversions, ce sont les ressources indispensables.

Prie et fais prier pour le pauvre Missionnaire et ses sauvages.

H. Beillevaire.

MISSIONS

DE LA CONGRÉGATION

DES OBLATS DE MARIE IMMACULÉE

N° 80. — Décembre 1882.

MISSIONS ÉTRANGÈRES

PROVINCE DU CANADA.

TÉMISCAMINGUE.

Sous ce titre : *Monseigneur d'Ottawa dans les Missions sauvages,* nous lisons, dans une revue catholique qui se publie à Montréal, un récit des plus intéressants de la visite faite par Mgr DUHAMEL, Évêque d'Ottawa, à notre mission de Témiscamingue. Nous empruntons au correspondant les pages de sa série de lettres plus particulièrement relatives aux œuvres de nos Pères, et nous lui cédons volontiers la plume :

Témiscamingue, 16 août 1881.

MONSIEUR LE GRAND-VICAIRE,

Nous partons cette après-midi à trois heures, et avant que nous nous embarquions, je vais, toujours pour obéir

à votre désir, confier au papier la relation de ce que, depuis trois jours, j'ai vu et entendu au Grand Témiscamingue.

Témiscamingue est l'un des plus beaux sites que l'on puisse imaginer. Deux pointes s'avancent dans le lac en face l'une de l'autre et le traversent presque entièrement, ne laissant entre elles qu'un chenal de cinq ou six arpents; aussi les sauvages appellent-ils cet endroit *opatchionang*, ce qui veut dire *détroit*. Sur la pointe Est se trouve le Fort de l'honorable compagnie ; sur la pointe Ouest, la mission catholique. La maison des Pères et le couvent sont bâtis à une petite distance de la grève, de manière à laisser devant la porte l'espace pour un jardin potager où, à cette époque de l'année, s'étalent des fleurs de toutes variétés et de toutes couleurs. A deux arpents en arrière, sur une petite élévation, se dresse la chapelle, dominée par une colline à la croupe arrondie, couverte de trembles, de chênes et d'érables. Au sommet de la colline on voit un oratoire auquel on arrive par un sentier large et bien travaillé, qui serpente aux flancs d'une côte abrupte et coupée en précipice ; ce sentier me rappelle la promenade circulaire des bâtisses du Parlement, à Ottawa. En arrière encore s'élève une large montagne aux énormes assises dominant la colline de sa masse grandiose. De la chapelle vous avez une vue libre sur le lac, d'un côté à 6 milles de distance, de l'autre côté à 22 milles ; et tout autour l'horizon est borné par des baies profondes et des mamelons verdoyants.

La chapelle, toute neuve, bâtie seulement depuis trois ans, a 50 pieds sur 25 ; elle est couverte en bardeaux, et sa flèche élancée, étincelant aux rayons du soleil, se voit de loin sur les eaux du lac. La cloche, qui pèse 500 livres, trois fois par jour redit l'Angelus aux échos d'alentour. Les murs de l'église, à l'intérieur, sont imités

en pierre de taille ; la voûte en est élancée, les fenêtres sont coloriées et représentent des sujets bien choisis ; le jubé possède un harmonium dont les sons mélodieux relèvent la solennité des fêtes religieuses ; l'autel est construit dans le style gothique et au-dessus de la plus haute flèche trône, comme une reine, une belle grande statue de Marie Immaculée. A raison de la circonstance, un trône pour l'évêque, vraiment somptueux, avait été préparé par les soins de la famille Rankin, qui avait mis à la disposition de l'église tout ce que le magasin du Fort renferme d'étoffes précieuses. De chaque côté de l'autel le crayon du Frère Debigarré avait fait ressortir des colonnes et des pilastres élégants ; enfin le petit temple était orné avec un goût délicat qui indiquait que la main des religieuses avait passé par là.

Avec leur permission je vais vous présenter aux maîtres de céans : d'abord au R. P. Supérieur, le P. Pian, qui a deux maisons sous son autorité : celle de Témiscamingue et celle de Mattawan, et dont la juridiction s'étend sur une paroisse vaste comme un royaume. En second lieu, voici le bon, doux et affable R. P. Laverlochère, si connu dans toute la province de Québec, « le fondateur des missions de la baie d'Hudson, qui est revenu en 1868 à Témiscamingue sur l'ordre de ses supérieurs pour y passer le reste de ses jours, au milieu de ses chers sauvages, et pour les édifier par sa patience et sa résignation à la sainte volonté de Dieu au milieu de ses longues et pénibles infirmités » (ces dernières paroles sont extraites de l'*Album des Familles*, numéro du 1er janvier 1881). Trois autres Pères appartiennent aussi à cette maison : le R. P. Mourier, qui, après avoir fait connaissance avec ces missions dès 1867, depuis trois ans est revenu à ses premières amours ; le R. P. Nédelec, qui visite les missions d'Abbitibi, de la

baie d'Hudson, du Fort William et de Golden Lake; et le R. P. Guéguen, qui visite le Grand Lac, le lac Barrière, ainsi que les missions du haut de la Gatineau et du haut du Saint-Maurice. Ce Père a pu très bien traduire les avis que donnait Monseigneur, car il parle le sauvage avec une facilité vraiment extraordinaire. Deux Frères scholastiques, les FF. Blais et Cahill, résident ici depuis deux ans pour refaire leur santé au grand air du lac et des montagnes, mais en même temps ils savent se rendre utiles : le F. Cahill, entre autres choses, est chargé de l'école des petits garçons. De plus, cette maison possède trois Frères convers, les FF. Moffett, Verret et Debigarré. Tout le monde sait que ces bons Frères, en s'occupant des travaux matériels et extérieurs, pendant que les Pères courent après les brebis du Seigneur à travers les forêts, sont un véritable trésor pour les missions. Ici, sous la haute direction de leur Supérieur, ils font marcher deux fermes où l'on récolte jusqu'à 600 minots de patates, 200 minots de blé, 150 minots de pois, etc. Quelles ressources inappréciables pour ces missions, où les dépenses de voyage et de toute sorte sont si considérables !

Dimanche, à six heures, il y eut messe pontificale, avec prêtre assistant, diacre et sous-diacre d'honneur, diacre et sous-diacre d'office ; M. Robert s'acquittait à merveille de ses fonctions compliquées de maître des cérémonies. Aux balustres s'élevait un pain bénit à sept étages. La messe du second ton fut chantée par un chœur bien exercé, l'harmonium accompagnait. La nef était remplie d'une foule compacte, le chœur ressemblait à celui d'une cathédrale. Après le chant du *Gloria,* il y eut une ordination, la première que voyait cette mission lointaine ; le F. Cahill reçut les ordres moindres. L'assistance recueillie suivait avec le plus grand intérêt ces cérémo-

nies nouvelles pour elle et remplies de si profondes significations. Du haut de son trône, la statue de la Vierge Immaculée, les mains étendues, semblait sourire à son oblat. Après la messe on fit la procession solennelle du Saint-Sacrement. Le reposoir avait été préparé au sommet de la colline, dans cette petite chapelle que Monseigneur affectionne particulièrement, et où, il y a cinq ans, il administra le sacrement de confirmation et dit la messe jusqu'à trois fois. Le chemin avait été balisé ; d'ailleurs les arbres qui bordent la route, étendant leurs branches au-dessus de nos têtes, forment sur tout le parcours un arc de triomphe de feuillage et de verdure. La procession, bannières déployées et croix en tête, déroule ses replis dans le sentier tortueux au chant des hymnes et des cantiques, et gravit lentement la pente rapide. L'oratoire était tapissé de branches d'érable et l'autel était orné de fleurs naturelles. La foule s'agenouille en face du reposoir. De là nous voyons à nos pieds la chapelle, l'établissement des Pères, le Fort et la plaine liquide bordée de ses paysages enchanteurs. C'était un spectacle d'une grandeur indicible quand, après le *Tantum ergo*, l'évêque se retourna, tenant l'ostensoir entre ses mains, pour faire par trois fois le signe de la croix sur la foule prosternée. Jésus Eucharistique, du haut de ce trône bâti au sommet d'un rocher, de cette nouvelle montagne de Sion, semblait jeter un regard de complaisance sur les travaux des dévoués missionnaires, et bénissait avec amour cette terre autrefois infidèle et aujourd'hui si chrétienne.

Au retour de la procession, le Saint-Sacrement fut exposé pour l'exercice des Quarante-Heures, et, pendant toute la durée du jour et de la nuit, il resta dans l'église nombre d'adorateurs occupés à prier et à chanter. Le soir l'autel étincelait de lumières, de fleurs et de cou-

ronnes artistement disposées ; toute la mission se pressait dans la chapelle devenue trop étroite pour contenir la foule, l'Évêque présidait, et pendant plus d'une heure, récitation du chapelet, cantiques, amendes honorables, doux soupirs de l'harmonium, ce fut une succession non interrompue de prières à haute voix et de chants pieux. Plongé dans cette douce atmosphère de dévotion, on se sentait touché jusqu'au fond du cœur. Quel changement ! me disais-je ; il y a quelques années à peine, ces pauvres sauvages étaient plongés dans les ténèbres de l'idolâtrie et dans les horreurs des superstitions les plus grossières ; aujourd'hui ils connaissent les secrets et ils goûtent les douceurs de la piété ! Quels sujets de mérites pour les apôtres qui leur ont apporté la bonne nouvelle ! *Quam speciosi pedes evangelizantium pacem !* Quelles sources de bénédictions pour la congrégation religieuse dont ils sont les membres et les enfants !

Lundi et mardi matin, Monseigneur donna la confirmation à 98 personnes. Les sauvages de Témiscamingue me paraissent avoir un air de civilisation inconnu à ceux de l'intérieur. Ils vivent plus près du missionnaire. Ils ont avec lui des rapports plus fréquents, et, de plus, l'on sent que l'action bienfaisante de la Religieuse a déjà saisi ces existences primitives et en a modifié les habitudes. Outre l'entretien de l'église et de la sacristie, outre le soin d'un hôpital et la visite des malades à domicile, les sœurs de la Charité soutiennent une école qui, l'été, est fréquentée généralement par 60 à 70 écoliers et écolières ; même au temps de la mission, le nombre s'en élève jusqu'à une centaine. Mais ce sont des oiseaux voyageurs ; l'hiver, au temps de la chasse, il n'est pas facile de les retenir en cage. Pourtant plusieurs resteraient volontiers à l'école si on avait les moyens de les entretenir et de les nourrir. Quelle patience ne faut-il

pas à ces bonnes maîtresses pour communiquer, comme en se jouant, les éléments de la science et les vérités de la religion à ces intelligences jeunes, neuves, trop souvent impatientes du joug, et presque toujours inconstantes dans leurs idées. Les Religieuses aussi élèvent des orphelines, lesquelles, en se mariant, retournent dans les forêts, au milieu des leurs, où elles apportent avec elles des semences de piété, d'ordre et de politesse qui produisent, avec le temps, les fruits et les résultats les plus satisfaisants. Les femmes ici ont le chapeau, mais il est simple et uni, et il ne change pas de forme, à chaque renouvellement de saison.

Lundi à midi nous allons prendre le dîner au Fort, où Mlle Ella Rankin fait avec grâce les honneurs de la maison. M. Rankin a conservé les vieilles traditions de politesse franche et aisée qui distinguaient à un haut degré les anciens officiers de l'honorable Compagnie. Le Fort de Témiscamingue est environné d'une palissade qui peut avoir deux ou trois arpents de circonférence ; une petite colline en arrière le domine de son sommet couvert de pins. La maison du bourgeois est peinte avec élégance ; devant s'étend une verte pelouse au milieu de laquelle s'élève un arbre aux branches étendues : c'est le chêne de Saint-Louis, à l'ombre duquel, dans les beaux jours, l'aimable *Chief Factor* prend le thé avec ses amis ou bien traite les affaires de son vaste commerce. Les autres bâtisses du Fort, au nombre d'une douzaine, ainsi que la palissade, sont blanchies à la chaux, ce qui donne un grand air de propreté à l'établissement. On nous fit visiter un vieux magasin qui a, dit-on, à plus de cent ans d'existence et qui a dû voir les jours de Murray ou de Carleton.

A notre retour du Fort, les petits garçons du F. CAHILL

et les petites filles de Sœur COLOMBE attendaient Sa Grandeur à la porte du presbytère; les parents faisaient cercle derrière leurs enfants. Monseigneur, assis dans un fauteuil sur la galerie, reçut leurs hommages ; une petite Canadienne et un petit sauvage lui présentèrent, chacun à son tour, un bouquet avec une adresse bien préparée et bien récitée. Monseigneur, après leur avoir donné des conseils appropriés à leur âge, leur distribua des médailles ; les mères apportaient leurs poupons dans leurs bras, il en arrivait de partout ; le P. Supérieur n'avait jamais vu tant d'enfants dans la mission; le généreux donateur en fut quitte pour douze douzaines de médailles. La petite séance avait commencé par une chanson en français, elle se termina par ce chant latin : *Vivat Pastor noster*. Tout le monde sait que les sauvages manquent de la lettre *v* dans leur alphabet; ils prononcent plus facilement, paraît-il, la lettre *b*. C'était un plaisir d'entendre les petits malheureux chanter à tue-tête, avec ensemble et entrain : *Bibat Pastor noster*.

Suivit une cérémonie bien étrange et qui nous amusa fort. Il s'agissait de donner un nom à Monseigneur et à ceux qui l'accompagnaient. D'abord les chefs tiennent conseil, ils nous examinent des pieds à la tête, et, après mûre délibération, ils font choix du nom à imposer. Puis un d'entre eux vous prend par la main et vous nomme de votre nom nouveau ; la foule répète ; il vous nomme trois fois, la foule répète trois fois ; ensuite, sautant et dansant à vos côtés. Il pousse un grand cri : hou ! hou ! hou ! la foule reprend : hou ! hou ! hou ! la danse augmente en activité, les cris en intensité, jusqu'à ce qu'enfin ce soit une véritable tempête. Quand vous êtes descendu de la sellette, la même cérémonie recommence en l'honneur d'un autre ; si vous le pouvez, *risum teneatis amici*. D'abord le chef de Témiscamingue

nomme Sa Grandeur, il l'appelle *Wiasechkang,* « celui qui répand la lumière » ; ensuite le chef de la Chippewa baptisa M. Rankin *Kitchisdjibik,* « la grande racine », parce que le puissant bourgeois, dans sa richesse, va chercher au loin la nourriture qui soutient les pauvres sauvages. Puis vint mon tour ; le chef de Témiscamingue me donna le nom d'*Aiamiemijawkwaang*, « le saint temps clair », ou, dans un sens moins mystique, ce qui signifie « le bon vive-la-joie ». Enfin quatre principaux d'entre les sauvages donnèrent un nom à M. Robert, à la R. Sœur CHRISTINE, à Mlle Ella Rankin et au jeune Rankin, bébé de deux ans. M. Robert fut appelé *Kisisowabikon*, « la fleur du soleil » ; la Sœur CHRISTINE, *Ojawach*, « la feuille verte » ; Mlle Rankin, *Okimakigigok*, « la reine du jour », et le bébé, *Kamiskwawa*, « celui qui tient la plume ». Pour terminer la cérémonie, le chef de Témiscamingue fit une harangue en paroles imagées dans laquelle il remercia Sa Grandeur d'être venue porter la joie et la lumière chez ses enfants d'*Opatchsinang.* Monseigneur répondit, le P. GUÉGUEN interprétait ; il termina sa réponse en annonçant que M. Rankin s'unissait à lui pour donner à tous les sauvages un grand festin. Toutes les bouches répétaient à demi-voix : *Oua! oua! oua! Migwetch.* On ne reçoit pas un nom pour rien, il faut bien payer le baptême. La joie était à son comble.

Mardi après une grand'messe chantée pour les défunts, eut lieu la visite au cimetière. Le champ des morts est situé de l'autre côté du lac, près du Fort, où l'on voit encore l'ancienne chapelle bâtie par M. Bellefeuille. On se rend en procession au rivage ; Monseigneur, revêtu de la chappe noire et la mitre blanche en tête, prend place sur un siège dans un grand bateau. En un clin d'œil le détroit est couvert de canots qui vont, viennent, se croi-

sent en tous sens pendant que tous, hommes, femmes et enfants, chantent le *Miserere* en sauvage. Arrivée sur l'autre rive, la procession se reforme et monte au cimetière, lequel s'étend sur le flanc de la colline, bien arrangé, entouré de murs et ombragé çà et là par de jeunes pins toujours verts. Au milieu s'élève la grande croix noire sur un tertre destiné à la sépulture des Pères Missionnaires. « Après avoir passé, me disait le R. P. LAVERLOCHÈRE, la plus grande partie de ma vie au milieu de mes chers sauvages, il est bien juste que, après ma mort, je vienne dormir et reposer près d'eux.

Au retour du cimetière, Monseigneur fit ses adieux aux sauvages. Il les félicita pour la bonne volonté qu'ils avaient montrée en aidant à la construction de leur chapelle. Il leur dit que, d'après ce qu'il avait vu à Témiscamingue et à Abbitibi, il serait heureux d'apprendre aux bienfaiteurs des Missions que leur argent et leurs sacrifices n'étaient pas perdus. Il les mit en garde contre les tentations de l'orgueil, les séductions de la vanité et les superfluités de la toilette. Enfin, il leur rappela que le seul moyen qu'ils avaient de se maintenir dans la bonne voie pendant les longs mois qu'ils passent loin de leurs missionnaires, était en général le recours fréquent à la prière, et en particulier la dévotion à notre bonne mère la Vierge Marie.

Si vous désirez, Monsieur le Grand-Vicaire, connaître plus à fond cette mission et son histoire, je vous renvoie à un travail bien pensé et bien écrit qui a paru dans l'*Album des Familles*, 1er janvier 1881. En voici quelques extraits qui reviennent à mon sujet et qui me paraissent tout à fait intéressants :

« Les seules notes qu'on ait pu retrouver au sujet de la mission de Témiscamingue remontent à 1835, alors que M. Bellefeuille, prêtre de Montréal, y fit une mis-

sion qu'il renouvela en 1836, 1837 et 1838. En 1839, M. Poiré, autre prêtre de Montréal, et en 1841, M. Moreau, aussi de Montréal, vinrent successivement évangéliser les pauvres sauvages, les pauvres enfants des bois. »

...... « Le R. P. LAVERLOCHÈRE, en 1844, fut le premier Oblat missionnaire de Témiscamingue et de la baie d'Hudson. Il a raconté autrefois, dans les *Annales de la Propagation de la Foi*, ses voyages, ses missions, ses travaux et ses aventures parmi les sauvages qu'il visita successivement avec les Pères CLÉMENT, GARIN, ARMAND, PALLIER, jusqu'en 1852, époque où, accablé de rhumatismes et d'infirmités, il fut obligé de laisser à d'autres le soin des pauvres sauvages qu'il avait tant aimés. »

« Après lui, nous voyons successivement apparaître sur le même théâtre les Pères DÉLÉAGE, PIAN, LEBRET, MOURIER, GUÉGUEN, NÉDELEC, POITRAS et PREVOST, qui ont tour à tour défriché leur part du vaste champ confié au zèle de leur congrégation. En 1862, on sentit enfin la nécessité de se fixer définitivement au milieu des sauvages dont la profonde misère et l'incessante prière appelaient à grands cris la présence des missionnaires. »

.... « C'est le 11 mai 1863 que le R. P. PIAN arrivait à Témiscamingue pour jeter les fondements de cette résidence si nécessaire et désirée depuis si longtemps. « Avec l'aide d'un sauvage, écrit ce bon Père, et quel-
« quefois des commis du poste de la compagnie de la
« baie d'Hudson, cette petite résidence, mesurant huit
« mètres sur six, se trouva terminée et en état de rece-
« voir les Pères LEBRET et MOURIER le 12 octobre 1863,
« jour où nous sommes entrés dans notre nouvelle de-
« meure. Pour tout meuble nous n'avions qu'un banc :
« nous couchions sur le plancher, les pieds tournés
« vers la cheminée, sans crainte de faire une chute. Si

« Sainte Thérèse avait visité notre maison, elle n'y aurait « certainement rien trouvé de contraire à la pauvreté. » (*Lettre du R. P. Pian*, 1er mars 1864.)

Je puis ajouter que ces traditions et ces habitudes de pauvreté évangélique se sont conservées à Témiscamingue ; le mobilier n'y est pas somptueux, les chambres ne renferment même pas les trois chaises permises par la Règle ; au réfectoire il n'y en avait qu'une, elle était pour l'Évêque, et les autres s'asseyaient sur de longs bancs comme à l'école.

« En 1864, au mois d'août, S. G. Mgr GUIGUES, Évêque d'Ottawa, voulut bien venir bénir, au nom du bon Dieu, cette nouvelle résidence et en même temps donner la confirmation aux sauvages qu'évangélisaient les Pères. Après le départ de Sa Grandeur, le P. PIAN ne resta pas les bras croisés. Avec un petit Canadien qu'il avait à son service, puis un petit sauvage et le vieux l'Écrevisse qu'il avait engagé cet automne, il réussit à faire des billots, à scier des planches et à travailler si bien la nouvelle allonge que, le 25 mars 1865, il y avait une autre chapelle dans le haut de la nouvelle pièce ; l'autel et le tabernacle étaient prêts. Le dimanche 26 mars, les Pères célébrèrent pour la première fois le saint sacrifice de la messe dans la nouvelle chapelle.

« Mais les Pères ne se bornaient pas à améliorer le côté matériel de leur mission. Ils savaient qu'ils avaient des âmes ignorantes à instruire, des orphelins à recueillir, des malades à soigner. Pour cela il leur fallait des coadjutrices, des sœurs de Charité. Le R. P. PIAN s'adressa donc à Mgr GUIGUES, évêque d'Ottawa, pour cette affaire importante, laquelle éprouva d'abord de grandes difficultés, mais que le bon Dieu couronna enfin d'un plein succès ; car en 1866, le 17 octobre, le R. P. PIAN remontait d'Ottawa à Témiscamingue, accompagné de

deux bonnes Sœurs grises, les Sœurs Raisenne et Vincent. Dès leur arrivée il fallut s'occuper de construire une nouvelle maison. Le R. P. Pian se mit aussitôt à l'œuvre à l'effet de préparer le bois de l'habitation, qu'il fit élever dans le courant de l'été. »

Le couvent aujourd'hui compte quatre Religieuses qui se dévouent à toutes les œuvres de leur vocation : Sœur Saint Antoine, Supérieure, Sœur Saint Vincent, Sœur Colombe de Jésus, et Sœur Christine de Jésus.

« L'année 1876 fut une année mémorable pour Témiscamingue, honoré à cette époque de la visite de Mgr Duhamel, digne successeur de Mgr Guigues, décédé en 1874, et de celle du R. P. Soullier, envoyé par le R. P. Supérieur Général de la Congrégation des Oblats en qualité de visiteur de la province du Canada. »

C'est donc pour la seconde fois que Mgr Duhamel visite cette mission. Je me félicite de l'heureuse fortune que j'ai eue de l'accompagner. Outre les agréments d'un voyage incomparable, j'ai pu voir de mes yeux les prodiges qu'enfantent dans ces solitudes, loin du regard des hommes, le zèle et le dévouement apostoliques ; et sur le théâtre de leurs travaux, j'ai appris à admirer et à aimer de plus en plus ces infatigables missionnaires qui cultivent, dans la vigne du Seigneur, « un champ dont la longueur embrasse 1800 milles, c'est-à-dire 600 lieues, et dont la largeur n'est pas moindre de 600 milles, ou 200 lieues. Les principaux postes qu'ils visitent sont les missions du Saint-Maurice, d'Abbitibi, de la baie d'Hudson, du Fort William, de Golden Lake ; sans compter les postes secondaires des lacs Keepawe, de Timagoming et de Matawagamang. »

Je finis ma lettre ; j'entends les préparatifs du départ, je vois de ma fenêtre toute la population en émoi. Nous partons donc pour le retour. En attendant le plaisir de

vous revoir, croyez que je demeure toujours, avec la plus haute considération,

Monsieur le Grand-Vicaire,

Votre très dévoué et obéissant serviteur,

J.-B. PROULX, Prêtre.

Une autre lettre dont nous n'avons encore que la première partie nous initie aux événements qui ont suivi cette visite de Mgr l'Évêque d'Ottawa.

Mattawan, 18 août 1881.

MONSIEUR LE GRAND-VICAIRE,

Mardi, 16 août à 3 h. p. m., nous faisons nos adieux au Grand Témiscamingue et à la colonie des dévoués missionnaires parmi lesquels nous avons passé trois jours d'un si pieux et d'un si doux repos. Nous échangeons l'aviron pour la rame et nous prenons place à bord d'un bateau ; équipage et passagers, nous sommes au nombre de vingt-sept : trois doivent débarquer à la Chippewa, les vingt-quatre autres continuent leur route jusqu'à Mattawan. Nous avons le plaisir d'avoir encore pour compagnons de voyage les RR. PP. PIAN et NÉDELEC, ainsi que M. Rankin, qui veut se montrer aimable jusqu'au bout. Vingt canots, tous pavoisés, nous accompagnent à trois milles de distance, jusqu'à la *Pointe à la barbe*, et un vieux sauvage, rieur et narquois comme un vieux manitou, voyant que je tressaille à chaque détonation, au grand amusement de tous, prend plaisir à me décharger son fusil tout près des oreilles. Le *Stella,* qui semble regretter de se séparer de nous, porte à son

bord les religieuses et *Okimaquijigok*, « la reine du jour ».

Autrefois, les bourgeois de la Compagnie, après de longs voyages à travers les rivières, les marais et les sables, souvent recouverts de boue et de poussière, avant d'arriver au milieu des leurs, pour pouvoir se présenter dans un état convenable à leur dignité, s'arrêtaient à une certaine distance du Fort pour faire leur toilette et se faire la barbe ; de là le nom significatif de *Pointe à la barbe* donné aux promontoires d'un si grand nombre de lacs par tout le territoire du Nord-Ouest.

Enfin, le moment de la séparation et des adieux est arrivé. Le bateau s'arrête, tous les canots, les uns après les autres, rasent notre bord, et chaque sauvage donne une vigoureuse poignée de main à Monseigneur en disant : *bojou*, *bojou*. Nous nous éloignons en agitant nos mouchoirs ; j'ai vu couler plus d'une larme. Adieu ! pieuse mission, ton image restera gravée parmi mes meilleurs souvenirs. J'ai découvert au sein de ta simplicité des secrets de dévouement, de charité et des mystères de sacrifice que le monde ignore. C'est un baume pour le cœur de constater que dans l'Église catholique l'apostolat est toujours vivace et fécond.

Le soir, le soleil se coucha encore une fois dans sa gloire. Le lac, à l'endroit où nous étions, pouvait avoir un mille de large; il était profondément encaissé entre deux rangées de très hautes montagnes ; la partie du ciel que nous voyions au-dessus de nos têtes était d'un azur sans taches, les eaux étaient noires, les flancs des montagnes sombres, nous étions plongés dans une demi-obscurité. Mais à l'occident le jour règne encore, et par derrière les sommets, un foyer invisible illumine le firmament. Les nuages là-bas font miroiter l'éclat de l'or et du rubis ; l'œil se repose en contemplant ces flocons de

laine teintés de pourpre, ces draperies flottantes, ces tentures moelleuses et transparentes ; quelle variété ! quelle richesse de couleurs ! tableau indescriptible où ressortent ensemble des masses d'ombre et des jets de lumière. Le jour continue d'éclairer les régions supérieures, et la nuit, s'étendant sur les ondes, nous a enveloppés de son voile ténébreux. Nous respirons délicieusement à pleins poumons, et nous nous disons qu'une soirée comme celle-là ne serait pas payée trop cher, quand même elle serait achetée au prix de toute une semaine de voyage, de travail et de fatigue.

A 8 heures, nous sautons à terre à l'embouchure de la Chippewa, pour entrer chez M. Latour, commerçant de bois pour Hull, lequel fait ici de belles affaires et a, comme dit M. Rankin, le cœur large comme la montagne. Une quarantaine d'hommes se chauffent autour du feu de la cambuse. Nous nous mêlons à eux, nous jasons comme de vieilles connaissances, nous parlons des paroisses *d'en bas*, il y a des gens de toutes les parties du pays. J'en rencontre un qui a été élevé à Sainte-Scholastique et qui est le neveu de M. Sévère Graton, de Sainte-Thérèse. Ils paraissent tous enchantés de cette visite inattendue. Après le souper, Monseigneur récite la prière et le chapelet, puis il fait une courte allocution. S'inspirant d'un accident qui, le jour même, avait failli être fatal à l'un d'entre eux, il leur rappelle qu'il nous faut toujours être prêts à paraître au tribunal de Dieu, et que pour cela nous devons vivre loin du péché, dans un état continuel de grâce sanctifiante.

Ici nous changeons d'embarcation, le R. P. Pian ayant besoin d'une plus considérable encore pour pouvoir remonter ses provisions d'hiver. M. Latour lui prête son grand bateau ; il a 10 pieds de large et 66 de long, avec poupe et proue relevées. La pince est effilée en

alène, c'est un vrai poisson armé. L'espace ne nous manque pas, aussi sommes-nous installés confortablement. Seize rames se lèvent ensemble et retombent en cadence. *Vogue, vogue, ma nacelle*, vogue jusqu'à minuit. Le ciel est pur, les étoiles brillent au firmament, il n'y a pas de lune, la voie lactée s'étend au-dessus de nos têtes, l'étoile du nord nous regarde comme l'œil de la nuit, nous considérons la grande Ourse, nous croyons apercevoir la queue de la comète, et, sans nous en rendre compte, nous voilà à naviguer en plein système de Copernic. Du ciel nous tombons, je ne sais comment, dans le champ des anciennes superstitions des sauvages avant qu'ils eussent reçu les lumières de l'Evangile, puis nous passons aux superstitions non moins ridicules des peuples civilisés ; de là la transition était facile aux histoires de revenants et de loups-garous. Je ne suis pas très fort dans la science des astres, mais pour les revenants je n'en crains pas un. Je n'ai pas manqué pendant le voyage de conter « *Pototoum, pototoum, pototoum.* » Cependant j'ai pris pitié de mes honorables auditeurs et l'histoire n'a pas duré plus d'une heure et demie.

Désirez-vous connaître nos nouveaux compagnons? je puis vous les nommer tous, je sais leurs noms par cœur; bien plus, dans quelques jours je pourrai vous faire admirer leurs mâles figures ; car, en arrivant à Mattawan, le Père Pian a fait prendre leur portrait sur une même carte, et il a fait présent d'une copie à Monseigneur ainsi qu'à moi. D'abord à la tête du bateau, le chef de l'expédition est *Wavate*, ce qui veut dire *l'Éclair de chaleur* ; au gouvernail se tient debout Michel *Pichou*, c'est-à-dire Michel *le Chat*. Sont employés à ramer : *Pien-Pines, Jean et Joachim Wabekijik* (*ciel sans nuages*), *Pierrot*, *J. Polson*, *W. Pines*, *J. Kiny*, *Angus*, *J. Langevin*, *Cyrille*, *Stanis*, *Pon* (Paul), *Jimmy et John*. Les

cinq premiers sont de vieilles connaissances, ils étaient de l'expédition d'Abbitibi et ils manient la rame aussi bien que l'aviron. Pendant la durée du voyage, celui qui a eu l'honneur d'être le cuisinier épiscopal est Pierrot Thivierge, un jeune métis de dix-huit ans, orphelin élevé par la mission, un vrai Vatel.

A minuit nous nous étendons sous la tente. A deux heures, « lève ! lève ! *all aboard* ! » J'ouvre un œil et je vais continuer au fond du bateau le sommeil commencé sur la grève. A six heures nous déjeunons chez M. Saucier, un Canadien de Lévis, qui tient sur les bords du lac une station de repos pour les gens du chantier, juste en face de Pemikan, le *terminus* probable du chemin de fer projeté entre Népissingue et Témiscamingue. La bonne Canadienne de femme, toute fière d'héberger son évêque, nous reçut avec une politesse franche et cordiale. Au moment du départ elle dit à Monseigneur : « J'ai appris que vous aviez reçu d'Angleterre des petits orphelins que vous a envoyés Mgr Manning, si vous vouliez nous en donner un, nous serions très contents, mon mari et moi, et nous tâcherions de l'élever bien chrétiennement. » O charité, que tu es admirable ! Nous nous rembarquons, et à dix heures nous sommes à la tête du Long Sault.

J.-B. Proulx, Prêtre.

Achevons l'étude de ces missions sauvages du diocèse d'Ottawa par une lettre du R. P. Paradis, que nous trouvons dans un journal illustré, intitulé *l'Opinion publique*, numéro du 13 juillet 1882. Voici ce nouveau document :

Lac Abbitibi, 9 juin 1882.

C'est au milieu d'une tempête de grêle et de neige, et parmi les grondements des vagues du fougueux Abbitibi, que je vous écris pour vous donner de mes nouvelles, lesquelles sont très bonnes, Dieu merci. Comme il s'est passé beaucoup d'événements depuis notre dernière entrevue, je n'entreprendrai pas de vous en faire le récit, mais je me contenterai de vous donner un aperçu général de mon itinéraire depuis Ottawa, au collège duquel je devais une visite spéciale, puisque c'est là qu'il m'a été donné de passer les plus belles années de ma vie comme élève religieux et missionnaire. Il convenait d'aller serrer une dernière fois la main à tant de bons amis qui me suivent, de la pensée et du cœur, jusque vers ces régions glacées où m'appelaient la sainte obéissance et le salut des âmes.

Le 5 mai, je quittais Ottawa pour me rendre à Pembroke et de là à Mattawan. Mais arrivé dans cette nouvelle ville, on m'annonce que je dois attendre la débâcle du lac Temiskaming avant de m'aventurer sur les frêles canots d'écorce, seuls véhicules désormais laissés à la disposition du voyageur. Ce retard fut pour moi une bonne fortune, car il me mit à même d'aller faire une petite mission à mes compatriotes, les *Québecquois*, qui travaillent sur le chemin de fer du Pacifique, dans le voisinage du lac Talon. Je pus réunir plus de six cents de ces braves catholiques pour une grand'-messe célébrée avec toute la pompe possible au milieu de la forêt; car la chapelle de la mission n'aurait jamais pu contenir tant de monde. Pour élever notre basilique provisoire, chaque *foreman* (1) se fit un plaisir de mettre ses gens à ma disposition. En moins d'une heure,

(1) Une fois pour toutes, rappelons que le mot *foreman* signifie contremaître.

chicots, broussailles et fredoches inutiles disparurent comme par enchantement pour faire place à des sièges rustiques, mais aussi confortables qu'on pouvait en fabriquer avec des troncs d'arbres renversés. Pendant que des bras vigoureux aplanissaient le terrain et dessinaient l'enceinte par une haie de verts sapins, des dames obligeantes décoraient avec goût le sanctuaire et l'autel, dont la verte mousse et les banderoles multicolores faisaient tous les frais de la gracieuse architecture. Ici se distinguèrent spécialement Mme Lamothe, dont le mari est *foreman* sur la ligne, et Mme Sinclair, de Rimouski, dame bien connue de ses compatriotes comme l'âme de toutes les œuvres de charité. Je regrette de ne pouvoir consigner ici le nom de mes chantres, vu que mes notes ont été perdues dans un rapide de l'Ottawa. Ils étaient au nombre de huit, l'élite des maîtres chantres d'en bas de Québec, et je vous assure que si l'orgue manquait, on ne s'en aperçut guère. Après le saint sacrifice, je me sentis particulièrement heureux de pouvoir adresser quelques mots d'encouragement à ces chers Canadiens des provinces les plus franchement catholiques de notre pays. Que Dieu bénisse leurs courageux efforts, et surtout qu'il conserve toujours intacte en leurs cœurs cette foi vive qu'ils ont reçue de leurs pieux ancêtres. Peut-être que, dans les desseins de la Providence, ils sont appelés en ces nouvelles et fertiles régions pour y implanter avec leur colonie la religion et les mœurs si pures qui font la gloire de notre population agricole. En effet, pourquoi l'élément français et catholique ne profiterait-il pas de cette belle occasion de s'implanter dans la province d'Ontario, d'où il paraît avoir été exclu jusqu'à présent par les circonstances? Un espace immense de terres les plus fertiles et encore inoccupées s'ouvre en ce moment par le tracé du Pacifique. C'est le moment

décisif; si nos Canadiens ne se hâtent pas, de nombreux rivaux les devanceront et nous pourrions le regretter plus tard.

En attendant la réalisation de ces souhaits, retournons à Mattawan.

Nous sommes au jour de l'Ascension, le lac Temiskaming est libre, mais aucun canot ne fait son apparition. Pourtant le temps presse et il faudrait partir. En désespoir de cause, nous prenons la première occasion qui s'offre d'être transportés jusqu'à la tête du Long-Sault; et cette occasion, le croiriez-vous? ce fut un *steamboat*. Oui, le premier steamboat qui, de mémoire d'homme, ait jamais osé franchir les redoutables rapides qui ferment l'entrée du grand lac Temiskaming. Mais, dans cette navigation d'une nouvelle espèce, il faut bien vous dire que ce n'est pas le steamboat qui mène les passagers, mais les passagers qui mènent le steamboat. Cela demande une explication : c'est-à-dire qu'après avoir enlevé la chaudière et tout le mécanisme, qui ont été transportés au Lac l'hiver dernier, M. Latour a confié à une vingtaine d'hommes le soin de monter la coque à force de rames et de cabestans. Le récit de cette navigation, aussi hardie que périlleuse, offrirait matière à une petite épopée digne des temps héroïques du Canada. Qu'il suffise de vous dire que nous mîmes six jours pour franchir six milles de ce rapide furieux qu'on appelle le *Long-Sault*. Un cabestan fixé d'étape en étape traînait pouce à pouce le vaisseau rétif sur la pente des cascades écumantes, soulevant et précipitant leurs vagues comme si elles eussent voulu tout engloutir. Le dimanche nous surprit au beau milieu de nos succès. Le vaisseau, tout triomphant de sa course de trois milles à travers les écueils, fut attaché au rivage, pour nous laisser le temps de goûter le repos du Seigneur. La sainte messe fut célébrée au pied

d'un pin gigantesque, où tous les assistants furent invités à écrire leur nom en mémoire du célèbre événement. En tête, brille celui de mon vénérable compagnon apostolique, le R. P. Nédelec, plus connu des voyageurs sous le titre de *Petit* Père Brûlé. Viennent ensuite les noms de M. Antoine Charette, agent de M. Latour, et de M. James Mulligan, capitaine ; de François, métis algonquin, à qui revient l'honneur de commander la manœuvre. Pour les autres, je renvoie le lecteur au pied du gros pin, où il pourra relever les noms de vingt-quatre héros, dignes de passer à l'histoire. Le lendemain, la troupe impatiente s'élance avec un nouveau courage, et nous constatons avec enthousiasme que la marche a doublé de vitesse. L'entrain est universel, et je ne rougis pas d'avouer que je mets comme les autres la main à la cordelle, à la rame et au cabestan.

Enfin, nous voici au pied du remous si redoutable, connu des voyageurs sous le nom de *remous du diable*. Ce nom n'a pas besoin de commentaires. Ici, il faut redoubler de précaution. Des câbles à toute épreuve sont attachés de chaque bord et tenus au rivage par une dizaine d'hommes, tous les regards sont fixés sur notre intrépide François. Nous étions sur le bord du gouffre, et il s'agissait de passer dans un chenal en évitant le péril. Tout allait à merveille, lorsque tout à coup un câble du rivage se détache et, en un clin d'œil, voilà le steamboat emporté par le rapide à un demi-mille en bas. Que de peines perdues dans une seule demi-minute! C'est ici que j'admirai la patience et la présence d'esprit de nos braves voyageurs. Sans murmurer ni se déconcerter, tous sautent dans les berges et volent au déserteur, qui est repris et ramené à la rive, mais non sans avoir couru les plus grands dangers. Cependant le soleil baisse, et notre François a mis dans

sa tête de franchir le Rapide plat, ainsi nommé parce que, pendant trois quarts de mille, l'eau descend une pente uniforme de 80 à 100 pieds au moins. Ce n'est rien moins qu'une colline liquide où l'on n'aperçoit à perte de vue que les crêtes écumantes se poussant et se heurtant sans trêve ni relâche. Il n'y a pas à balancer. Aussitôt le cabestan est installé sur une pointe à la tête du rapide, et le steamboat est lancé au bout d'un câble de plus d'un demi-mille de longueur. Porter le câble à cette distance était lui-même un exploit, vu la fureur du courant, qui en centuple la pesanteur. Dans cette dangereuse entreprise, l'une des berges chavira et trois hommes qui la montaient furent précipités dans le rapide, où nous les crûmes perdus sans ressource. Mais tous eurent la présence d'esprit de saisir le câble et furent ainsi sauvés d'une mort certaine. Pour comble d'embarras, voilà que tout à coup le steamboat, poussé par la vague, vient s'échouer sur le rivage, très plat en cet endroit. Au bout de deux heures, nos efforts combinés parvinrent enfin à le remettre à flot. Il ne resta à bord, pour l'ascension de ce périlleux rapide, que le *général* François, le capitaine Mulligan et un manœuvre. Toutes les forces furent concentrées sur le cabestan. Le jour touchait à sa fin et la pluie, menaçante depuis le matin, commençait à nous inonder sans miséricorde. Le cook, installé sur le gazon aux bords du portage, préparait un souper substantiel; mais à l'heure du repas, chose assez rare, personne ne répond à l'appel. Comme disait le bon La Fontaine : « On n'en voyait point d'occupés aux soins de conserver une languissante vie. » Tous ne vivaient, ne respiraient et ne travaillaient que pour arriver à sortir de cette position périlleuse.

Les ombres épaisses de la nuit enveloppent la terre et les eaux, on entend bien le mugissement du rapide et les

exclamations de ceux qui tournent le cabestan, mais le pauvre steamboat a disparu dans le lointain. On ne reconnaît sa présence au bout du grelin qu'à la tension effrayante de ce dernier. Je mis la main à la manivelle et je puis vous dire, pour y avoir goûté, que le travail était rude. Un demi-mille de câble à rouler pouce par pouce, avec la lenteur d'une aiguille de montre, figurez-vous combien long nous en roulions à la minute, et combien d'heures ces pauvres gens durent s'exténuer sur le cabestan avant de prendre leur souper. A cela, ajoutez une pluie battante, l'inquiétude de voir à chaque instant le câble se rompre et toutes nos espérances englouties dans l'abîme, et vous aurez une idée de notre situation. Enfin, vers les onze heures, nous sentîmes le câble se relâcher un peu, le steamboat était entré dans le remous, et quelques minutes après, les cris de : *snob! snob!* nous indiquaient que le vaisseau touchait au port. Toutes les fatigues furent oubliées, et le souper, si retardé, n'en reçut que meilleur accueil. Une des berges fut renversée en face d'un feu pétillant et ce fut le toit hospitalier où pêle-mêle nous dûmes passer le reste de la nuit. Au petit jour, debout encore et à l'ouvrage. Nous sommes aux portes de Temiskaming, il ne reste plus qu'un demi-mille à franchir, mais ce sont deux des plus redoutables rapides : *Lilet* et *la Tête.*

Instruits par l'expérience de la veille, nous redoublons de prudence et de précaution. Mais au premier de ces rapides, un obstacle se présente, c'est le peu de profondeur de l'eau. Il semble que si nous pouvons franchir ce mauvais pas, le reste ne sera rien. Des câbles sont tendus de nouveau de çà et de là. Ceux de terre sont enroulés autour des arbres, et ceux du large attachés à des billots entassés les uns sur les autres sur la pointe d'un banc de rochers. Tout va bien. Le

vaisseau s'avance avec majesté à travers mille petites vagues plus tapageuses que tracassières ; il semble se moquer de leurs vaines colères. Mais les petits ennemis sont souvent plus à redouter que les grands. Au moment où tout semblait fini, ne voilà-t-il pas, par malheur, que les billots cèdent à la tension du câble, l'amarre du cabestan, soulevée par une violente secousse, se rompt tout à coup, et, en moins de temps que je n'en mets à l'écrire, le steamboat, partant à la dérive, va heurter sur un ban de roche, fend sa quille, perd son gouvernail, et roule sur lui-même. L'eau entre de toutes parts, et le bagage est en un instant submergé. Figurez-vous la consternation générale : Périr si près du port! Les berges accourent, sauvent en toute hâte la cargaison, pendant que le pauvre naufragé est là, sur le côté, attendant sa sentence de vie ou de mort. Quelques-uns prétendent que le vaisseau est brisé sans ressources, mais d'autres ne veulent pas perdre espérance, jusqu'à ce qu'on ait constaté la gravité du mal. Qui n'aurait été découragé? Cependant, point de faiblesse. De nouveau tous se remettant à l'œuvre, nous parvenons à tirer le vaisseau à terre, nous sondons ses blessures et nous constatons avec consolation que la coque n'a aucun dommage sérieux. On calfeutre les plus larges fentes, et encore une fois voilà notre fameux *Mattawan* à lutter contre le rapide, que cette fois il traverse en vainqueur. *Finis coronat opus :* il y en a encore un autre à franchir, mais celui-là, c'est le dernier. Il nous prit une demi-journée d'efforts et d'adresse. François fit preuve ici d'une habileté hors ligne. Tous les dangers furent prévus et conjurés avec une tactique des plus heureuses Enfin, le 24 mai au soir, fête de Notre Gracieuse Souveraine, le steamboat *Mattawan* faisait son entrée triomphante sur le lac Temiskaming au milieu des hourras et des cris de victoire. Comme il est fier, notre petit *Matta-*

wan! comme il est beau à voir glissant comme le cygne sur le cristal limpide du grand lac! Les chants et les propos joyeux ont remplacé les grincements du guindeau et les grondements du Long-Sault. Nous filons entre deux rangées de hautes montagnes, où sous les premiers souffles du printemps commence à paraître une brillante verdure. C'est une journée radieuse. Enfin, nous arrivons au moulin de M. Latour, à 25 milles environ de la tête des rapides. Là, nous trouvons sur le chantier un autre steamboat bien plus fort que le *Mattawan,* et qui sera prêt à marcher dans un mois, dit-on.

Le lendemain, un petit esquif nous conduisait, mon compagnon et moi, à notre chère solitude de Témiskaming, en face du fort de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Quelques jours passés à me préparer, et je repars pour les régions septentrionales, d'où je vous écris en ce moment. Comme j'ai déjà été trop long, je vais conclure pour ce soir, me proposant de vous envoyer la suite de mon voyage par la prochaine malle.

Au revoir.

C.-A.-M. PARADIS, O. M. I.

VICARIAT DE NATAL.

LETTRE DE Mgr JOLIVET AU T. R. P. SUPÉRIEUR GÉNÉRAL.

La lettre suivante a déjà paru dans le numéro de septembre des *Annales de la propagation de la Foi.* Bien volontiers nous l'avions cédée à la rédaction de ces Annales, désireuse d'en avoir la primeur; c'était un acte de bienveillance de sa part en faveur de nos missions. Nous pensons que cette lettre, par les détails importants qu'elle donne, doit être conservée dans les propres annales de

notre Congrégation, et c'est pour cela qu'après l'avoir fraternellement abandonnée à un recueil apostolique étranger au nôtre, nous l'y reprenons aujourd'hui pour l'intérêt de notre propre histoire.

Pietermaritzburg, 17 février 1882.

« MON TRÈS RÉVÉREND PÈRE,

« L'année qui vient de s'écouler peut se résumer pour moi en deux mots : *in cruce salus;* la croix, mais avec la croix la consolation. La guerre du Basutoland, pendant laquelle la Providence a veillé sur nos Missionnaires; l'insurrection des Boers du Transvaal; l'abandon de ce pays par les Anglais, la mort de ma sœur, la supérieure si dévouée du couvent de Prétoria; la maladie de la supérieure de Pietermaritzburg; d'autres épreuves que vous connaissez : voilà le côté de la croix. Elle a été lourde, et cependant l'année 1881 comptera parmi les plus fertiles en fruits de salut et en belles œuvres. Enumérons seulement la dédicace de quatre belles églises, la pose de la première pierre de deux autres, et l'ouverture de deux salles d'école rendues nécessaires par le succès toujours croissant de nos couvents. Tous ces faits, d'ailleurs, se retrouveront dans le récit que je vais vous faire de mes courses et de mes visites aux diverses missions du vicariat.

« Au mois de novembre 1880, je reçus une lettre et une liste de souscriptions signée de presque tous les Anglais de Lydenburg; ils me priaient de fonder dans leur ville un couvent comme celui de Prétoria, me promettant d'envoyer leurs enfants à nos écoles. La somme assez forte offerte spontanément par ces messieurs, presque tous protestants, était une preuve matérielle de leur sincérité. Aussi, malgré la saison des pluies, pendant laquelle les voyages ne sont pas sans danger, je n'hésitai pas à me rendre à Lydenburg.

« J'arrêtai donc ma place sur la petite voiture qui fait le service postal ; je me disposais à partir le lendemain, lorsqu'on vint m'annoncer que le gouvernement, usant de son privilège, avait requis le service de la malle-poste pour affaires urgentes. Je n'en fus pas surpris, car l'attitude des Boers donnait de l'inquiétude, mais je dis au messager : « Je plains l'officier qui a pris ma place. » Deux fois déjà j'avais été ainsi supplanté, et chaque fois j'avais par là échappé à un malheur. Cet officier était le major Clarke, qui autrefois avait laissé un de ses bras dans la gueule d'un lion. Or, la voiture, en voulant traverser l'Oliphant, fut emportée par la rivière, et mon brave manchot, roulé par le torrent, échappa avec peine à la mort. Je le rencontrai la semaine suivante à Middleburg, où il se remettait des effets du terrible accident.

« Le 23 novembre, mon tour vint et je pris la poste pour Lydenburg. Le lendemain nous nous trouvions en face de la formidable rivière gonflée par les pluies. Le conducteur me dit tout bonnement :

« — Vous voyez l'état de la rivière ; je vais essayer de
« la passer, mais je ne puis répondre des conséquences ;
« si vous n'êtes pas trop pressé, attendez ici qu'elle de-
« vienne guéable.

« — Je ne suis pas peureux ; d'ailleurs je suis bon na-
« geur et si vous tentez l'aventure, je serai avec vous. »

« Quelques moments après, nos six chevaux descendaient dans la rivière ; mais quand ils se sentirent perdre pied, ils se replièrent vers la voiture ; impossible de les faire avancer. Cependant l'eau envahissante atteignait le sommet des banquettes où je me tenais debout, prêt à tout événement, car notre véhicule menaçait de chavirer et d'être roulé dans les flots. Tous mes effets étaient mouillés, excepté ce que j'avais sur le dos et mon bréviaire, que je tenais à la main. Enfin, après une heure d'at-

tente, douze bœufs vigoureux et bons nageurs nous mirent sains et saufs sur l'autre rive, et le 25 nous étions à Lydenburg, où le P. WALSH m'attendait avec anxiété. A peine arrivé, je reçus la visite du colonel commandant la garnison anglaise, qui m'invita à dîner avec ses officiers. Hélas ! quelques semaines plus tard, ils tombaient presque tous sous les balles des Boers à Bronker-Spruit !

« Sans perdre un moment, je m'occupai de l'affaire qui m'avait amené à Lydenburg. Le P. WALSH avait déjà fait faire des briques ; on avait acheté un beau terrain en dehors de la ville, on avait recueilli sur place assez d'argent pour le payer. Mais l'emplacement choisi, admirable si la ville prenait du développement, était pour le moment trop éloigné. Je cherchai donc une position plus centrale et découvris une grande maison avec jardin. On me dit que le ministre, aidé de deux protestants zélés et riches, avait la pensée d'acquérir ce local et d'en faire une école, dans le seul but de contrecarrer mes desseins, car jusqu'ici il n'avait eu aucun souci de l'éducation de la jeunesse. Je visitai cet immeuble, il me plut et je résolus de l'acheter à mon retour à Prétoria, où demeurait le propriétaire. Je passai quelques jours agréablement à Lydenbourg avec le P. WALSH, qui depuis longtemps vivait loin de tout confrère. Je dis la messe le dimanche dans sa pauvre chapelle provisoire, trop petite pour contenir la foule. J'y célébrai aussi la fête de saint André, sixième anniversaire de ma consécration épiscopale, et le même jour je repris le *post-cart*. J'avais pour compagnon de voyage un jeune officier du génie, qu'on faisait venir à la hâte à Prétoria pour aider à mettre la ville en état de défense ; il échappa ainsi au massacre de Bronker-Spruit.

« Tout alla bien jusqu'au 2 décembre, où nous nous trouvâmes en présence d'une rivière, Millar's-Spruit, qui nous força à faire halte. Là, je rencontrai un brave

homme qui revenait des mines d'or, où il n'avait pas fait fortune. Il avait placé ses effets et quelques provisions sur une petite carriole traînée par un âne et attendait que l'eau s'écoulât pour lui livrer passage.

« — Ah! me dit-il, les voyages ne sont pas toujours fa-
« ciles en ce pays ; on circule plus aisément en Amérique.

« — Vous avez donc voyagé en Amérique ?

« — Oui, dans la Colombie britannique : avant de venir
« ici, j'ai travaillé aux mines du Caribou. »

« Ce nom me rappela des souvenirs bien agréables, et je me pris à rêver aux excursions que j'avais faites avec Mgr d'HERBOMEZ, Mgr DURIEU, le P. FOUQUET et tous ces bons Missionnaires dont le souvenir est gravé dans mon cœur. Il me semblait les voir devant moi ; instinctivement, je rassemblai dans ma mémoire les quelques mots de *chinook* que j'avais appris pendant le cours de ma visite, et je me mis à parler chinook à mon homme ébahi ; mais il en savait plus long que moi ; il connaissait aussi nos missions de la Colombie, dont il me fit l'éloge. Cet incident adoucit un peu l'ennui de notre position ; et ce fut le cœur léger que je me blottis dans un petit coin pour y passer la nuit.

« Le lendemain, aux premières lueurs du soleil, nous étions sur pied, mais la rivière n'avait pas baissé. Il fallait cependant prendre un parti. Or, il y avait non loin du *drift* (1), un endroit moins large, où l'eau se précipitait en bouillonnant entre les rives resserrées. Notre conducteur, avec l'aide du Boer voisin, réussit à jeter sur le gouffre un madrier sur lequel nous passâmes en portant nos bagages avec nous : les chevaux traversèrent le drift à la nage, et la voiture vide fut traînée sur l'autre rive au moyen d'une corde. Nous voilà donc encore en route,

(1) On appelle ici *drift* l'endroit où les voitures descendent dans les ravins ou dans les rivières pour les passer à gué.

mais un obstacle plus sérieux nous attendait à quelques lieues de là. Nous étions en présence de la rivière aux Saules, changée en un torrent impétueux : impossible de la traverser avec nos chevaux et notre voiture. Des Boers, alléchés par la promesse d'une bonne récompense, viennent à notre secours avec quatorze bœufs et un wagon (chariot) énorme, que je ne pus m'empêcher de comparer à l'arche de Noé. Mais, arrivés au milieu de la rivière, les premiers bœufs, épouvantés par la force des flots qui les fouettaient violemment, se replient vers le wagon, ils veulent y entrer en montant sur la croupe des bœufs timoniers, qui pouvaient à peine tenir leur museau au-dessus de l'eau. Je renonce à décrire cette scène de confusion et d'effroi. Nos bœufs se trouvent bientôt embarrassés les uns dans les autres, tout semble perdu ; mais la Providence veillait sur nous et au bout de quelques minutes nous étions, comme par miracle, déposés sains et saufs sur l'autre rive.

« Je soupçonnais que notre post-cart portait une lettre du ministre de Lydenburg au sujet de la maison que nous convoitions ; aussi, en arrivant à Prétoria, je me rendis chez le propriétaire et lui dis franchement :

« — Monsieur, je voudrais acheter votre maison et je « vous en offre 600 francs.

« — Je prends note de votre proposition, me répondit-« il, et j'y penserai.

« Deux jours après, je reçus une lettre qui me disait en résumé :

« Depuis votre visite, on m'a offert 650 francs pour ma « propriété ; mais comme vous avez été le premier à me « parler, je vous donne la préférence. »

« Le marché est conclu et nous possédons une maison convenable ; les Sœurs pourront donc ouvrir leur école dans quelques semaines... Hélas ! je comptais sans mon

hôte, je veux dire l'insurrection des Boers et la révolution qui en a été la suite.

« A Prétoria, nous célébrons la fête de l'Immaculée-Conception dans la paix et le bonheur. Une retraite préparatoire, une belle messe en musique, une prise d'habit au couvent, rendirent la fête complète. Du reste, tout semblait nous sourire. Nos écoles regorgeaient d'élèves; le gouvernement nous accordait un subside libéral ; le registre des baptêmes attestait le nombre considérable d'adultes qui étaient venus grossir notre petit troupeau ; le P. De Lacy et le P. Meyer allaient fonder un collège qui recevrait aussi les secours de l'Etat. C'est dans ces circonstances que je quittai Prétoria, et cependant j'avais un vague sentiment d'inquiétude à cause de l'attitude menaçante des Boers. Prétoria me paraissait en sûreté, mais on disait que l'insurrection était déjà maîtresse de Potchefstroom, l'ancienne capitale du Transvaal, par où je devais passer pour me rendre à Kimberley. Le gouverneur, me voyant décidé à partir, me dit en riant : « Vous allez vous faire prendre « par les Boers. » — Je lui répondis sur le même ton : « Les Boers n'ont que faire de moi, mais ils pourraient « bien arrêter la malle-poste et s'emparer des dépêches. » Nous voyageons toute la nuit et le lendemain 16, à sept heures du matin, nous arrivons à Potchefstroom. Les rebelles armés sont partout; ils nous regardent passer, mais nous laissent tranquillement descendre au *Royal Hôtel*. Là je rencontre le major Clarke, député du gouvernement, le même qui avait failli se noyer dans la rivière Oliphant ; il avait avec lui le directeur de la Banque, que je connaissais aussi. Ces messieurs m'invitèrent à déjeuner à leur table particulière, après quoi le major prit connaissance des dépêches qu'il avait reçues du gouverneur.

« Dans la ville, l'agitation devenait de plus en plus in-

quiétante, et comme commissaire du gouvernement il avait la responsabilité du maintien de la paix et de l'ordre. Tout soucieux, il me quitta en me priant de me servir de ses appartements jusqu'à l'heure de mon départ. Je ne l'ai plus revu que prisonnier entre les mains des Boers.

« Cependant le conducteur inquiet fait atteler ses chevaux avant l'heure réglementaire. Nous montons en voiture et nous nous félicitions déjà de pouvoir partir librement, quand tout à coup une vingtaine d'hommes armés nous somment de nous rendre et nous menacent de leurs fusils. Il fallut bien s'exécuter : j'étais le dernier à quitter la voiture, et le maître d'hôtel me donnait la main pour m'aider à descendre lorsqu'il reçut un coup de crosse de fusil sur la nuque. Un jeune Français, qui voyageait avec moi, s'empara de mes bagages, qu'il déposa à l'hôtel; mais il n'eut pas le temps de prendre les siens, qui disparurent avec la voiture. Me voilà donc prisonnier de fait, car personne ne pouvait plus circuler dans les rues sans un permis du commandant boer, et vouloir s'échapper de la ville, c'était courir à une mort certaine. Ce premier acte d'hostilité fut suivi d'une fusillade de part et d'autre. Il y avait d'un côté environ deux cents soldats anglais et de l'autre deux mille Boers. Les soldats étaient pour la plupart retranchés dans un camp un peu en dehors de Potchefstroom ; pour le major, avec vingt-cinq hommes, il chercha à la hâte un abri dans le *court-house*, bureau du *landdrost*, magistrat ou maire de la ville. Ce bâtiment, couvert de chaume, ne pouvait offrir de résistance sérieuse. En effet, le surlendemain. 28 décembre, les insurgés avaient fait leurs préparatifs pour mettre le feu à cette bicoque, où s'étaient réfugiés le landdrost et son greffier, avec sa femme et ses enfants. Il fallut donc se rendre.

« Comme les Boers avaient établi leur quartier général

dans l'hôtel même, j'étais donc bien placé pour suivre les opérations. Les vingt-cinq soldats désarmés furent conduits dans un vaste magasin en face, qui devait leur servir de prison. Le major, le landdrost et les autres prisonniers civils furent amenés sous escorte à l'hôtel. Ces malheureux s'attendaient à être massacrés ; déjà des cris de mort retentissaient à leurs oreilles ; la terreur était peinte sur le visage du pauvre landdrost et l'abattement était visible sur les traits mornes du major, tandis que es femmes, les enfants se lamentaient. Je n'ai jamais vu plus triste spectacle. Le greffier et sa famille eurent pour prison la chambre voisine de la mienne, et deux Boers, l'arme au bras, veillaient sans relâche à la porte. Le major fut mis dans une autre pièce ; seulement pendant une demi-heure, on lui permettait de faire cent pas à l'ombre de ma véranda, aux deux extrémités de laquelle se tenaient les sentinelles ; elles étaient placées là pour empêcher toute communication avec nous, qui, plus favorisés, pouvions circuler dans la cour et le jardin. Sur un signe du major, je vis qu'il voulait me parler. Alors je m'assis sous la véranda, le dos tourné vers lui et la face vers la porte de ma chambre ; pour me donner une attitude encore plus indifférente, je me mis à caresser un petit chien. Chaque fois que le major passait derrière moi, il prononçait à voix basse trois ou quatre mots. J'appris ainsi ce qu'il avait à me communiquer ; car il s'attendait à être fusillé et semblait craindre pour moi le même sort. Au bout de trois jours, on le transféra dans un autre local ; je ne l'ai revu qu'après la conclusion de la paix.

« Le dimanche, j'obtins la permission de visiter les soldats prisonniers, dont deux étaient blessés. Je m'assurai d'abord qu'ils étaient bien traités ; j'exhortai les catholiques en particulier et les consolai en les assurant qu'ils seraient respectés. Voyant que les soldats protestants

voulaient aussi m'entendre, ainsi qu'un bon nombre de Boers, qui comprenaient plus ou moins l'anglais, je les réunis tous et leur fis un vrai sermon sur la résignation dans l'épreuve, leur offrant un modèle parfait en Notre-Seigneur. Ce sujet ne pouvait soulever aucune susceptibilité. Après l'instruction, un Boer intelligent et qui savait bien l'anglais, m'accosta et me dit :

« — Mais à quelle Eglise appartenez-vous donc ?

« — A l'Eglise catholique, lui répondis-je.

« — Mais vous avez prêché le christianisme le plus « pur.

« — Sans doute, l'Eglise catholique enseigne toujours « la doctrine la plus parfaite. Ceux qui prétendent le con-« traire sont ou ignorants ou menteurs.

« — Voilà qui est nouveau pour moi, dit-il.

« En ce moment, un officier boer l'appela pour lui servir d'interprète. Les Boers ont sur le catholicisme les idées les plus absurdes, et c'est en dissipant ces ridicules préjugés que nos écoles font du bien sur une grande échelle. Chaque élève qui a passé par nos classes devient un témoin non suspect contre la tradition menteuse dans laquelle tous ont été bercés dès leur enfance.

« La prise de la mairie, ou *court-house*, avait été pour les Boers un triomphe facile, qui néanmoins avait exalté leur orgueil. Ils ne parlaient de rien moins que de prendre d'assaut le camp anglais, et ne voulaient même pas m'écouter quand je leur disais qu'ils ne l'emporteraient pas de vive force. L'assaut d'une place fortifiée et défendue par des troupes régulières n'a jamais été l'affaire d'une bande de soldats improvisés, armés seulement de fusils ; et les Boers, en particulier, dans toutes leurs guerres, ont prudemment évité de se heurter contre les murailles, même contre les *kraal* cafres.

« Les Boers, peuple de chasseurs, sont excellents ca-

valiers et exercés au tir dès l'enfance. Un exemple entre mille : un Boer qui me donnait l'hospitalité, à court de provisions, dit à son fils âgé de dix ans : « Jean, prends « ton fusil et va me tuer un *springbock*. » Il y avait en ce moment dans la plaine plusieurs de ces gracieuses antilopes, mais elles ne se laissaient pas approcher. En quelques minutes, Jean avait abattu son gibier à six cents pas de distance. Nos volontaires boers forment sans contredit la plus parfaite cavalerie irrégulière du monde. J'ai été témoin des grandes manœuvres sur le Champ de Mars et au plateau de Satory, c'était superbe. Nos Boers, sans doute, n'ont rien de la splendeur et de la précision admirable de ces mouvements. Mais j'ai vu aussi la cavalerie irrégulière des volontaires anglais, sans parler de l'*infanterie montée* du major Carrington, et je n'hésite pas à dire que les Boers leur sont infiniment supérieurs. Je vais plus loin, et j'affirme que, pour une guerre comme celle du Transvaal, la cavalerie irrégulière des Boers est supérieure à la cavalerie régulière des Anglais. Sans sortir de l'hôtel qui était comme ma prison, quoique je ne fusse pas strictement captif, je voyais chaque jour ces escadrons défiler avec un ordre parfait, quelquefois avec un élan admirable. Le cavalier connaît bien sa monture et la fait obéir sans effort. Lui et son cheval sont habitués au climat, à la nourriture, au pays. Après l'avoir vu de près à Potchefstroom, j'ai conçu pour ce peuple une idée plus avantageuse que celle qu'on m'en avait donnée, et je me disais en moi-même : « Si ces paysans persévèrent, ils « donneront de l'embarras aux Anglais. » Cependant je n'allais pas jusqu'à croire qu'ils prendraient le camp de vive force. Le canon anglais, sans doute, ne faisait pas grand mal, parce que l'on voulait épargner la ville ; mais les Boers, abrités par les fossés et les talus, tiraient seulement sur ce qui se montrait au-dessus de la ligne de

gabions du fort improvisé. Dans ces conditions, la garnison devait tenir jusqu'à l'épuisement des vivres.

« Les insurgés, trouvant l'entretien des prisonniers onéreux, se décidèrent à les renvoyer dans le Free-State, territoire neutre, à la seule condition qu'ils ne serviraient pas contre eux. Leur départ m'enlevait mon unique occupation ; je résolus donc de demander un sauf-conduit pour me rendre, non pas à Kimberley, c'était impossible, mais à Bloemfontein, où l'on m'attendait pour y faire la dédicace d'une église achevée en ce moment. Je basais ma requête sur ce que je n'étais ni militaire ni politique, et surtout sur ma qualité de Français. Une heure après, j'étais en présence du commandant général Crongé et de son état-major, que rien, du reste, à l'extérieur, ne distinguait des Boers les plus vulgaires. On me fit quelques questions sur ma nationalité, on me demanda si je voulais promettre de ne rien faire au détriment des Boers ; mes réponses ne pouvaient être que satisfaisantes, et Crongé consentit à me laisser partir par la première voiture qui sortirait de la ville.

« Le maître d'hôtel était plein de prévenances pour moi, et je n'ai eu à me plaindre de personne pendant mon séjour à Potchefstroom ; mais quelle triste fête de Noël, sans messe, sans aucune joie spirituelle ! Enfin, le 29, je vois apprêter une petite voiture destinée au service postal. Je me rends aussitôt auprès du commandant, qui me donne mon passeport sans difficulté. Je le remerciai, et comme je me retirais, un Hollandais me cria en français : « Bon voyage ! » et tous les Boers de répéter de leur mieux : Bon voyage ! en frappant des mains. C'est ainsi que je quittai Potchefstroom, au milieu des applaudissements, laissant après moi bien des envieux.

« Je vous ferai grâce des détails, du reste assez peu intéressants, de mon voyage de Potchefstroom à Bloem-

fontein. Arrivé dans cette ville, je pus contempler pour la première fois notre belle église neuve. L'édifice, en briques, avec fondations et angles en pierre, est de style roman et mesure 100 pieds de long. Situé sur la colline Greenhill qui domine la ville, et à côté du vaste couvent de la Sainte-Famille, il présente un aspect assez imposant. La tour n'est pas encore bâtie, mais tous les autres accessoires sont au complet : sacristie, porches, confessionnaux, baptistère, formant autant de petits édicules ou chapelles, qui rompent agréablement l'uniformité du vaisseau principal.

« Depuis longtemps nous avions fixé le dimanche 16 janvier 1881, fête du saint Nom de Jésus, pour célébrer la dédicace de notre église de Bloemfontein, dédiée au Sacré Cœur ; elle se fit avec le plus de solennité possible ; toutes les classes de la société y étaient représentées, et le président de la République, avec sa famille, assistait à la grand'messe et au sermon. Au milieu de nos chants de triomphe, j'étais loin de soupçonner, hélas ! qu'en ce moment, à Prétoria, on chantait le *De profundis* pour ma sœur, la Supérieure défunte !

« Le dimanche suivant, j'administrai la confirmation à un bon nombre de personnes dont plusieurs étaient des convertis, puis encore une fois je voulus me rendre à Kimberley. Mais impossible de passer la rivière Modder, qui charriait d'énormes saules arrachés à ses rives. On avait cependant établi au-dessus du courant un câble attaché aux deux extrémités, et sous lequel roulait une boîte qui pouvait contenir un homme. A la rigueur, j'aurais pu traverser ainsi la rivière ; mais il m'eût fallu laisser derrière moi effets, voitures, chevaux, et alors, comment arriver à Kimberley ? Nous n'étions pas bien loin de Bloemfontein ; nous revenons donc sur nos pas, et le mercredi 9 février, je me mis en route pour Natal. Mal-

gré la guerre, je pus faire une visite à la mission de Sainte-Monique ; j'y passai le dimanche. Ce jour-là même on se battait, et du seuil de notre église je fus témoin d'un engagement entre les Basoutous et les volontaires anglais. J'admirais comme nos Pères et nos Sœurs continuaient tranquillement leur œuvre au milieu de la guerre, respectés également par les deux partis. Enfin, après les divers incidents inséparables de ces voyages, nous parvenons à Pietermaritzburg le lundi 21 février. Presque tous les catholiques de la ville se réunirent pour me saluer dans la grande salle du jardin d'enfants, et le vénérable M. Bird me lut une adresse qui exprimait, dans un noble langage, les sentiments les plus touchants. J'y répondis par quelques mots, puis je congédiai l'assemblée en lui donnant ma bénédiction.

« Je m'aperçois que mon journal prend des proportions excessives. Je ne vous parlerai donc pas des autres faits politiques et militaires, ni des conditions de la paix si avantageuses pour les Boers ; je ne vous raconterai pas non plus ce qui s'est passé dans le Transvaal après mon départ; qu'il me suffise de dire que, la paix faite et les communications rétablies, je me suis encore une fois rendu à Prétoria pour tâcher de relever les ruines accumulées par la guerre et y ranimer les courages. Cette mission accomplie, il fallut enfin songer à visiter Kimberley, dont l'église était à peu près achevée, du moins à l'intérieur. Comme il n'existait plus de service public, j'achetai une voiture et deux bonnes mules. Un Luxembourgeois qui voulait aller à Kimberley s'offrit à être mon cocher, et le lundi 22 août j'étais encore une fois en route.

« Le premier jour se passa sans incident remarquable. Le lendemain, vers midi, nous nous arrêtâmes comme d'habitude pour déjeuner ; mon garçon alluma le feu, et je m'éloignai en récitant mon bréviaire. Quand je me

retournai, j'avais sous les yeux un incendie épouvantable. Le vent s'était élevé et avait mis le feu à l'herbe desséchée qui couvrait la plaine. Ma voiture, de l'autre côté de la route, était en sûreté, car l'orage poussait la flamme dans le sens contraire. Le Boer voisin était accouru furieux et, maudissant les Anglais qui ravagent le pays, menaçait mon garçon de la prison et de l'amende. Les lois lui donnaient raison.

« Mais, dit mon cocher, nous ne sommes pas An-
« glais; voilà mon maître, il est Français, parlez-lui. »

« Pour la seconde fois, mon titre de Français m'a bien servi; le Boer se calma, prit avec moi un ton amical et me dit que lui aussi était Français d'origine. Alors je lui offris un petit verre de *french ;* puis, tirant de la voiture un gros gâteau : « Tenez, lui dis-je, voilà pour les en-
« fants. »

« Notre homme partit joyeux, et nous aussi. La nuit venue, quand nous nous arrêtâmes pour dormir en rase campagne, nous étions trop loin pour voir l'incendie, mais le rouge sinistre des nuages nous disait assez que l'embrasement continuait son œuvre de dévastation ; rien alors ne peut l'arrêter que la rencontre d'une rivière ou d'un pays déjà brûlé. Je me hâte d'ajouter que cet incident n'a eu pour nous aucune suite fâcheuse.

« Jusqu'ici le temps avait été beau, mais le vendredi 26 août une pluie froide, puis la neige vinrent nous surprendre loin de tout abri. Au bout de quelque temps, nous apercevons une petite masure en mottes et sans toit; nous nous y dirigeons, mais ce misérable réduit était déjà plein de Cafres qui se rendaient à Kimberley pour y chercher du travail. J'ai su plus tard que plusieurs de ces malheureux étaient morts de froid sur la route déserte. « Marchons toujours, dis-je, tandis qu'il y a peu de
« neige; peut-être finirons-nous par trouver un abri.

« Nous arrêter, c'est nous condamner à mourir de froid, « ou du moins à voir périr nos mules de faim, si la neige « continue. »

« Pendant deux heures nous avançâmes péniblement sur une terre détrempée par la neige fondante ; nos mules commençaient à faiblir et nous à perdre courage, lorsque tout à coup nous nous trouvons en face d'une petite maison et d'une boutique qu'un Anglais avait montée dans ce désert. Il nous reçut très bien ; il me céda sa chambre et trouva un abri pour nos mules ; la neige tombait toujours à gros flocons, et le lendemain matin nous vîmes tout le pays enseveli dans un linceul blanc. Nous passâmes le samedi et le dimanche dans cette retraite forcée ; le lundi nous pûmes reprendre la route, encore boueuse et jonchée çà et là de cadavres de moutons et de bestiaux tués par le froid, cadavres que se disputaient les vautours, les corbeaux et les chiens.

« Vendredi 2 septembre, j'étais à Kimberley, chef-lieu des Champs de diamants (Diamondfields). Ce n'était autrefois qu'un vaste campement de mineurs, vivant sous la tente ou tout au plus dans des maisons en tôle galvanisée. Aujourd'hui Kimberley a déjà l'aspect d'une ville. On y bâtit des maisons en briques, il y en a même de deux étages. Notre église est certainement ce qu'il y a de plus remarquable dans la ville. En France, ce serait peu de chose, mais ici c'est presque une merveille. Elle est du style gothique à lancette et se compose d'une nef et de deux bas côtés, avec sanctuaire, sacristie, tribune et porche. A l'extérieur, une tour massive, surmontée d'une flèche élégante, donne à la façade un aspect imposant.

« Le dimanche 11 septembre, nous avons célébré la dédicace solennelle de cette jolie église ; les prédications jubilaires ont rempli toute la semaine, et la fête s'est terminée par l'érection du chemin de la Croix. La foule

était nombreuse et vivement impressionnée. A Kimberley, comme partout, le couvent avec ses écoles accomplit son œuvre. Que n'avons-nous aussi des Frères pour l'éducation de nos jeunes garçons!

« Connaissez-vous *Jagersfontein ?* Ce nom, probablement harmonieux aux oreilles du chasseur, signifie : la fontaine du chasseur. Il y a deux ans, il m'était parfaitement inconnu à moi et au reste du monde ; mais on découvrit là de beaux diamants, et tout à coup Jagersfontein devint une petite ville et sera peut-être un jour une cité importante. Elle forme un triangle avec Kimberley et Bloemfontein et se trouve à peu près à égale distance des deux, environ 20 lieues. Il y a soixante et dix catholiques, mais il faut se souvenir que les femmes et les enfants n'ont guère eu encore le temps d'y paraître. Quand les familles seront au complet, nous pourrons avoir une jolie paroisse. Nos catholiques sont impatients d'avoir une église et un prêtre, et la pétition qu'ils m'adressent à cet effet est accompagnée d'une liste de souscription tellement respectable qu'on ne peut douter de la sincérité de leur désir. Je leur ai répondu que j'irais moi-même bénir et poser la première pierre de leur église ; le plan que j'avais fait pour Prétoria leur convenait admirablement, et les vitraux, déjà arrivés au port de Durban, devaient prendre la direction de Jagersfontein. Quant à Prétoria, déchue de sa splendeur, elle attendra des jours meilleurs. Le moment étant venu de tenir ma promesse, je partis donc pour Jagersfontein. On m'y fit l'accueil le plus empressé, on voulut payer mes frais de voyage ; on me présenta une adresse, écrite par une élève du couvent de Bloemfontein, un vrai modèle de calligraphie. Lundi 26 septembre, donc, la lourde pierre fut bénite en présence d'une foule nombreuse, et je proclamai saint Joseph patron de la nouvelle église.

« Il me tardait de visiter nos missions cafres du Basutoland, que la guerre m'avait empêché de parcourir lors de mon dernier voyage. Le mercredi 12 octobre, j'étais à Motsi-Wa-Ma-Jésu, principal centre de nos missions noires, que nous appelons ordinairement Roma. Nous avons là environ mille chrétiens. Comme vous connaissez cette mission avec ses deux succursales de Saint-Michel et de Saint-Joseph, à Korokoro, il me suffit de vous dire que la guerre n'a pas empêché nos Pères de continuer leur œuvre, et que nos écoles y sont en ce moment plus fréquentées que jamais.

« Le dimanche suivant, j'administrai le sacrement de la confirmation à un grand nombre de nos chrétiens, et nous fîmes une grande fête : les paysans des environs ne manquent jamais d'y venir, moins sans doute pour le sermon, quoiqu'ils l'écoutent volontiers, que pour avoir part au repas champêtre qu'on leur donne.

« L'intrépide P. Biard avait fondé une nouvelle station de mission en un lieu qu'il nomma Gethsémani, entre Roma et Sainte-Monique ; mais on avait à peine posé une partie des fondations, que les ouvriers, effrayés par les bruits de guerre, avaient pris la fuite. Le pauvre Père eut à patienter. Enfin je me rendis à cheval à Gethsémani pour voir le nouvel établissement et bénir la pierre angulaire de l'église, à laquelle je fis donner des proportions un peu plus larges. Après avoir rendu la visite au chef du pays, je chevauchai joyeusement à travers la belle plaine ondulée et verdoyante qui nous séparait de la mission de Sainte-Monique.

« La fête de saint Charles me retrouva encore une fois à Natal. Mais une affaire capitale m'amena à Durban, c'était la dédicace de notre église, la plus belle du vicariat et probablement de toute l'Afrique du Sud. Nous avons donné à cette cérémonie toute la solennité possible.

« Restait à faire l'ouverture de l'église de Pietermaritzburg. Celle-ci n'est pas tout à fait neuve ; cependant nous l'avons tellement agrandie et embellie qu'on ne la reconnaît plus, surtout à l'intérieur.

« Un chemin de fer relie maintenant la cité au port de mer ; aussi ce n'est plus une fatigue ni une dépense sérieuse d'aller de Pietermaritzburg à Durban, et, à Durban, à quelques pas de notre maison, nos Cafres chrétiens du Bluff viennent nous prendre dans leurs légers bateaux, et nous traversons la baie en moins d'une heure, puis nous montons au haut de la falaise et arrivons à la mission. Ma visite était attendue, et quand le bateau fut en vue du rivage, je vis déboucher, comme d'une embuscade, une petite flottille de canots montés par nos Cafres : chacun portait un petit drapeau aux couleurs brillantes, que la brise du soir agitait doucement comme pour battre la mesure au chant de l'*Ave Maris Stella*. C'était un spectacle aussi charmant que nouveau. Quand j'eus mis pied à terre, nos Cafres, rangés sur deux lignes et tenant au vent leurs brillantes bannières, me conduisirent en procession et au chant des cantiques sacrés jusqu'à l'humble chapelle de la mission. J'administrai le baptême et la confirmation à un certain nombre de nos néophytes, que le P. Baudry avait préparés. Vous savez que pour réunir ces Cafres dans un même lieu, il nous a fallu acheter sur cette falaise un terrain considérable, environ 120 hectares. Nous louons à chaque indigène cafre 1 ou 2 hectares, il y bâtit sa case et cultive son lopin de terre dans ses moments de chômage, car presque tous ont d'autres occupations plus ou moins lucratives. Le prêtre, quoique ne résidant pas habituellement au milieu d'eux, a aussi une chaumière rustique, mais proprette, près de la chapelle. De l'autre côté est celle de Saturnino, excellent Cafre, qui avait reçu une certaine éducation dans les

possessions portugaises, et qui est maître d'école, catéchiste et *factotum* de la mission.

« Il serait difficile de trouver un endroit plus pittoresque que cette mission du Bluff : devant nous, et pour ainsi dire à nos pieds, l'immense océan ; derrière nous, la baie et Port-Natal ; à droite et à gauche, des collines couvertes d'arbres ou des vallées verdoyantes et émaillées de fleurs. La brise de mer y entretient une fraîcheur délicieuse, les fruits tropicaux y viennent presque sans culture, comme la banane, l'ananas, la mangue, etc. C'est un petit paradis terrestre. Puis les Cafres sont réellement dignes des soins que nous leur donnons et ils en sont reconnaissants. J'ai été touché de leur profond sentiment de foi et de générosité pendant mon séjour à la mission. J'avais désiré y rester seul quelques jours avec le bon Frère Livenan : ils ont profité de cette occasion pour me faire spontanément, l'un après l'autre, une petite offrande. L'offrande en elle-même n'était pas grand'-chose, mais elle était faite de si bon cœur ! L'un m'apportait une poule, l'autre des œufs frais, celui-ci un petit cochon, celui-là un panier de patates douces. Hommes et femmes, tous ont voulu me donner ce témoignage de leur respect et de leur reconnaissance. Ils venaient déposer leur présent à mes pieds, et se mettaient à genoux pour recevoir ma bénédiction. La religion a déjà civilisé ces Cafres et en a fait des hommes, des chrétiens au cœur noble et généreux.

« Voilà une bien longue causerie ; mais vous m'excuserez, car je sais l'intérêt que vous portez à nos missions. Je me recommande à vos prières.

« Votre fils dévoué en J.-C. et M. I.,

« † Ch. Jolivet, o. m. i.

« Évêque de Belline, vicaire apostolique. »

MAISONS DE FRANCE

MAISON DE JERSEY.

Bien que Jersey soit sur territoire britannique (îles de la Manche), la fondation a été rattachée à la province du Nord, à cause de sa grande proximité des côtes de France. C'est à ce titre que le rapport suivant du R. P. Bourde, Supérieur local, est inséré parmi les rapports des maisons de nos provinces françaises.

Jersey, le 1er octobre 1882.

Mon très révérend et bien-aimé Père,

Dans le courant de l'année 1880, Mgr Danell, Evêque de Southwark, décédé il y a déjà un an, entra en pourparlers avec nos Pères de Londres, dans l'intention de confier à notre famille religieuse la mission française de Saint-Thomas à Jersey. La proposition, soumise à l'examen de nos Supérieurs majeurs, reçut leur approbation ; il fut décidé que nous prendrions possession du poste de Jersey pour la fête de Noël de la même année. Après différents incidents que je n'ai point à relater, notre arrivée ici fut avancée de quelques mois. En conséquence, le R. P. Cooke, de regrettée mémoire, aborda à l'île de Jersey dans le courant du mois d'octobre de la même année 1880, accompagné du R. P. Fick. Après avoir installé ce dernier à Saint-Thomas, le R. P. Cooke reprit la voie d'Angleterre, et le P. Fick resta seul maître du poste pendant un mois. Ce cher Père ne perdit pas son

temps. Il commença immédiatement dans l'église et dans le presbytère un travail d'amélioration jugé nécessaire depuis longtemps, y fit régner la propreté, la décence et le bon ordre. De l'avis de tous, il y eut une vraie transformation. Aussi la population, édifiée de son zèle actif et intelligent, lui fit un excellent accueil et ne tarissait pas d'éloges sur son compte. Il est vrai que dans les premiers sermons donnés à Saint-Thomas, le P. Fick avait tellement l'accent anglais que plusieurs crurent qu'il était Anglais de nationalité. Cet incident, s'il eût été fondé, aurait été de nature à refroidir les bons rapports, car nos Français ne se soucieraient pas d'être gouvernés par des prêtres anglais ; mais quand le P. Fick eut affirmé sa nationalité française, toutes les craintes furent dissipées et toutes les sympathies lui furent acquises. Chaque dimanche, le P. Fick annonçait que des Pères allaient arriver de France et prendre possession de la mission ; à chaque instant on espérait les voir venir, mais les Pères se firent un peu attendre.

Enfin, après quelque retard très indépendant de ma volonté, j'abordai à mon tour à Jersey, le 16 novembre, accompagné du P. Guiller et d'un domestique. Le P. Fick nous attendait au port ; il nous fit un accueil très fraternel, dont nous avions grand besoin, car le temps était mauvais, et quoique la traversée n'eût été que de quatre heures, nous avions été très secoués par le mal de mer. En arrivant ici, nous avons eu occasion de constater que Dieu n'abandonne pas ses serviteurs, et qu'au milieu des persécutions il sait les protéger et les conduire. Pendant qu'on nous chassait de notre maison de Limoges et qu'on rendait la vie commune impossible, la Providence nous avait préparé une place à Jersey, et elle avait disposé toutes choses pour que nous y fussions bien reçus. C'est une attention pleine de délicatesse que nous aimons à

signaler, afin d'acquitter la dette de la reconnaissance, et aussi afin de nous affermir dans des sentiments de confiance.

Qu'est-ce donc que Jersey, surtout au point de vue religieux ? Qu'y avons-nous trouvé ? Quel ministère y remplissons-nous ? Depuis bientôt deux ans que nous y sommes, avons-nous gagné du terrain ? De quelle nature sont les difficultés qui mettent obstacle à l'accomplissement du bien ? Pouvons-nous concevoir de grandes espérances pour l'avenir ? Voilà autant de questions auxquelles j'aurais dû répondre plus tôt, mais comme le poste de Jersey ne ressemble à rien de ce que nous avons en France, j'ai voulu attendre un peu afin d'être mieux en état d'apprécier la situation. Sans vouloir écrire l'histoire de Jersey ni en faire la topographie, je crois cependant utile d'entrer dans quelques détails à ce sujet.

L'île de Jersey est peu considérable comme superficie de terrain, car elle n'a que 10 kilomètres de largeur sur 20 de longueur. D'après des documents trouvés dans les archives du mont Saint-Michel, il paraît certain que cette île n'était anciennement séparée de la France que par un ruisseau que l'on traversait sur une simple planche. L'ouverture pratiquée par l'envahissement de l'Océan, telle que nous la voyons aujourd'hui, ne remonterait pas au delà du septième siècle. Toujours est-il que la mer est peu profonde en ces endroits et qu'on en retire souvent des troncs d'arbres, ce qui donnerait lieu de croire que les anciennes traditions sont fondées à nous dire que ce pays était jadis occupé par une forêt.

Les deux points les plus rapprochés de la France et de Jersey, Portbail et Gorez, ne sont distants que de 20 kilomètres. Par un temps clair, on voit très bien les côtes de France, et en particulier la cathédrale de Coutances.

Dans l'ordre naturel, Jersey est favorisée d'avantages

remarquables, justement appréciés de ses habitants, et aussi des touristes qui y viennent en grand nombre de France et d'Angleterre. Les baies qui découpent ses côtes, et les grèves qui bordent ses rivages peuvent être comparées à ce qu'il y a de plus beau dans les autres pays. La baie de Saint-Aubin rappelle d'une manière frappante la baie de Dublin. Et même vous trouvez ici ce qu'on ne voit presque nulle part ailleurs : la végétation s'épanouit jusque sur le bord de la mer, et là où vous ne trouvez ordinairement que des terrains arides ou desséchés, vous pouvez admirer des coteaux verdoyants plantés de beaux arbres ou livrés à la culture.

L'intérieur de l'île présente l'aspect d'un jardin et réunit toutes les conditions qui en rendent le parcours facile et agréable. Les routes sont presque toujours belles et, au rapport des voyageurs, elles sont plus multipliées ici que dans aucun pays du monde. La nature n'est pas grandiose, mais elle est d'un riant aspect. Vous voyez des champs et des jardins fertiles et parfaitement cultivés, des collines couronnées de bosquets, des vallées entrecoupées de cours d'eau ; ajoutez à cet ensemble que les hommes ont élevé, dans des sites choisis, de gracieuses villas, qui se trouvent comme encadrées par cette riche nature, et vous n'aurez encore qu'une faible idée des beautés de l'île de Jersey.

Si nous étions venus à Jersey comme touristes, nous devrions être satisfaits, car Jersey est un charmant pays, d'un climat très doux et d'une atmosphère salubre. Sans être touristes, nous ne restons pas insensibles aux beautés de l'ordre naturel, nous aimons à les voir, à en parler, et volontiers nous convions nos amis à les admirer avec nous.

Quel est le chiffre de la population de Jersey et quelle en est l'origine ?

D'après le dernier recensement, la population totale serait de 52,000 habitants; Saint-Hélier, la capitale, en compte 26,000; le reste est réparti sur la surface de l'île ou groupé en villages. Cette population est en grande majorité d'origine française; les noms des habitants le prouvent à n'en pouvoir douter; mais il ne faudrait pas en conclure que les Français soient bien sympathiques à la race jersiaise, vous seriez tout à fait dans l'erreur; c'est plutôt le contraire qui est la vérité. Les Jersiais n'aiment point la France, et s'il faut en croire des gens bien renseignés, ils l'aimaient encore moins autrefois.

Cette antipathie provient surtout de deux causes. Les familles jersiaises les mieux posées prétendent que leurs ancêtres sont venus ici lors de la révocation de l'édit de Nantes, et qu'ils ont été obligés de s'expatrier pour fuir la persécution. On comprend que les ancêtres ayant apporté à Jersey la haine de la France, l'aient communiquée à leur postérité, et que les enfants d'aujourd'hui aient hérité des rancunes de leurs pères. Ce qui explique encore l'antipathie des Jersiais, c'est qu'un grand nombre de Français qui arrivent ici sont loin de donner de la France une idée avantageuse. Pour l'ordinaire, ils se trouvent dans des conditions déplorables; ils se sont compromis en France, ont commis quelques méfaits et ne peuvent plus rester dans leur pays. Poursuivis par la police, ils prennent la fuite et s'embarquent pour Jersey. Cette situation est tellement connue, qu'à l'arrivée d'un Français qui débarque ici avec l'intention d'y rester, les gens se demandent: Qu'a-t-il donc fait, celui-là? Il faut bien que la police soit à sa poursuite, autrement il ne viendrait pas demeurer à Jersey. Malheureusement, ces suppositions sont souvent fondées. Ces Français sans honorabilité et sans ressources ne se conduisent pas mieux à Jersey qu'en France; ils se compromettent de nouveau,

se font juger et condamner à la prison ou au bannissement. Ne pouvant rentrer en France, où ils se feraient prendre, ils se dirigent sur Guernesey. L'année dernière, dans la mission que je fis en cette île, je trouvai un bon nombre de Français qui avaient passé par Jersey, et qui en étaient partis pour des motifs de force majeure.

Guernesey est la seconde étape : elle n'est pas la dernière ; il y a encore Aurigny. Mais pour se résoudre à y aller, il faut être tout à fait aux abois, car il n'est pas facile d'y vivre. Heureusement pour nos pauvres Français, les peines portées contre eux dans les îles de la Manche ne sont pas ordinairement de bien longue durée. La peine de bannissement ne va guère au-delà de cinq ans. Quand les cinq ans sont finis, plusieurs reviennent à Jersey, mais en général avec peu d'amélioration. Et c'est ce qui explique pourquoi les Jersiais n'aiment pas les Français ; c'est qu'ils voient trop souvent venir de France des gens sans honneur et sans crédit qui les ont trompés, et dont ils ont de bonnes raisons de se défier.

En dehors de cette antipathie, qui, après tout, se comprend facilement, puisqu'elle s'applique à des gens peu honorables, il y en a une autre que les Jersiais gardent toujours à l'égard de la France et des Français en général. Cette antipathie n'est pas seulement dans l'opinion, mais elle a passé dans la législation. Il y a une loi portée par les États, en vertu de laquelle il est nécessaire, pour acquérir un immeuble à Jersey, d'être sujet britannique. Cette loi, qui est en vigueur aujourd'hui aussi bien qu'autrefois, a été portée en haine et défiance des Français. On a craint que si l'on n'élevait pas cet obstacle, ils ne devinssent propriétaires du territoire, ce qui leur assurerait une influence qu'on redoute.

Il paraît même que ce sentiment hostile exerce une certaine influence dans les décisions des tribunaux. Le juge

appliquera sévèrement la peine à un Français, tandis qu'il sera enclin à la miséricorde à l'égard d'un Jersiais coupable du même délit. En un mot, le titre de Français n'est pas ici une grande recommandation. Et si vous n'aviez pas par ailleurs d'autres qualités, vous ne seriez pas admis à le faire valoir pour obtenir vos entrées quelque part.

Cependant il ne faut pas exagérer. Les Jersiais ne veulent pas rompre avec tout ce qui est français. La langue française est la langue officielle : c'est en français que l'on plaide à la Cour ; c'est d'après les vieilles lois françaises que le pays est gouverné. Les États tiennent beaucoup à ces usages ; et ils font tous leurs efforts pour les conserver. Mais il est vrai de dire que les sympathies sont toutes pour l'Angleterre. Les Jersiais en acceptent l'influence religieuse, et ils en parlent plus habituellement la langue. D'un autre côté, n'allez pas croire que les Jersiais veulent s'identifier avec les Anglais; si vous leur faisiez cette proposition, vous soulèveriez des tempêtes. Les Jersiais s'élèvent avec force contre les tendances qui auraient pour but de les assimiler entièrement aux Anglais. Ils réclament leur autonomie ; et, tout en rendant hommage à la suzeraineté de l'Angleterre, ils prétendent bien garder leurs lois et leur liberté.

Où en est Jersey au point de vue religieux ?

La division de l'île en douze paroisses, telle qu'elle existait avant la réforme, est encore conservée aujourd'hui. Mais ces paroisses et leur église ne sont plus catholiques. Tout a passé à l'hérésie, à ce point que Jersiais et protestant sont des mots à peu près synonymes. Les sectes hérétiques sont en grand nombre, autant et plus qu'ailleurs ; et chacune a sa chapelle. Il y a l'église anglicane, les méthodistes, les vesléiens, les presbytériens, les ritualistes, les puséistes, la *salvation army* et beaucoup d'autres. On m'a assuré qu'il y avait dans l'île au moins

trente-deux sectes. La franc-maçonnerie a son temple, ses cérémonies et de nombreux adeptes. Il n'est point rare de voir dans une même famille la mère aller chez les méthodistes, la fille courir à la *salvation army*, et le père n'aller nulle part; car s'il y a un certain nombre de protestants et surtout de protestantes zélées et fanatiques, il y en a une foule d'autres qui vivent dans une indifférence religieuse complète.

Tous ces protestants sont en désaccord sur une foule de questions; mais il y a un point sur lequel ils s'entendent à peu près toujours, c'est dans la haine contre la religion catholique, et en particulier contre les jésuites. S'ils vont chercher à domicile les enfants de nos Français, leur promettant de les instruire gratuitement, leur donnant des vêtements et faisant des cadeaux aux familles, c'est pour les soustraire à l'influence du catholicisme. S'ils font l'aumône aux pauvres, c'est à la condition qu'ils viendront au temple et n'iront plus à l'église. Leur propagande s'exerce évidemment en haine de la religion catholique; elle est très active et féconde en résultats déplorables. Voici, en effet, ce qui arrive : les Français sont pour l'ordinaire peu éclairés et peu affermis dans la foi, ils subissent l'influence du milieu dans lequel ils vivent avec une lamentable facilité : pour un morceau de pain, un vêtement, une aumône insignifiante, ils vendent leur religion, et livrent l'âme de leurs enfants. Quand vous essayez de leur faire comprendre qu'ils ont tort, ils vous répondent : protestantisme et catholicisme, c'est bien à peu près la même chose : c'est le même Dieu, le même Jésus-Christ, le même évangile : le reste est affaire de détails et ne mérite pas qu'on y attache grande importance. Dites ce que vous voudrez ; vous ne les tirerez pas de là. Du reste, ces pauvres gens ne tiennent pas plus au protestantisme qu'au catholicisme : de bonne heure ils aban-

donnent toute pratique, ne vont pas plus à la chapelle qu'à l'église, et ils finissent par perdre la foi. C'est à ce point qu'en sont arrivés une foule de Français établis à Jersey.

L'indifférence religieuse et le protestantisme sont deux ennemis qui exercent ici une grande influence, et qui causent de terribles ravages. Dans leur travail de démolition, ils sont aidés puissamment par l'esprit révolutionnaire et les mauvais éléments qui nous arrivent de France. Ajoutez à tout cela que nous voyons se vérifier ici la parole d'un philosophe : où règnent de grandes erreurs règnent toujours de grands désordres, une licence de mœurs effrénée ; — et vous comprendrez qu'au point de vue chrétien Jersey ne soit pas un Eldorado. Les beautés de l'ordre naturel y abondent ; les vertus surnaturelles y sont rares. Ce n'est pas à dire cependant que l'île en soit déshéritée ; le Saint-Esprit à ses élus ici comme partout ; nous sommes trop heureux de le constater pour ne pas vous en faire part. Cette réflexion m'amène tout naturellement à traiter la question qui fait l'objet principal de ce rapport. Où en est la religion catholique à Jersey ? quelle est son histoire dans le passé, sa situation dans le présent ?

La restauration de la religion catholique à Jersey date de la grande révolution française. A cette époque, un bon nombre de prêtres, fuyant la persécution, vinrent dans l'île pour y chercher un refuge. Ils demandèrent et obtinrent du gouvernement anglais l'autorisation de célébrer la messe dans un appartement qu'ils louèrent à cette intention. Des soldats irlandais, de garnison à Jersey, obtinrent aussi la permission d'assister au saint sacrifice. Puis de nombreux émigrés, chassés par la révolution, arrivèrent à la même époque et vinrent prendre part à ces réunions. Le modeste appartement dans lequel se rassemblaient nos compatriotes a été longtemps l'uni-

que église consacrée au culte catholique dans l'île de Jersey. Nous connaissons des vieillards qui se rappellent y avoir fait leur première communion. Il vous parlent avec émotion de ce qui se passait ici, il y a soixante ans, des débuts modestes et difficiles qui présidèrent à la restauration de la religion catholique, de l'état de pénurie dans lequel se trouvèrent un grand nombre de prêtres. Ces récits des anciens donnent à réfléchir, et ils encouragent à supporter les épreuves du présent, car ils nous font comprendre que nos devanciers ont eu beaucoup à souffrir. Depuis que nous sommes à Jersey, nous avons pu constater que les souffrances de tant de prêtres et de tant de chrétiens n'étaient pas demeurées stériles, et que depuis cette époque la religion catholique avait fait des progrès.

En arrivant ici, nous avons trouvé d'abord un excellent accueil de nos Français catholiques ; puis, ce qui est fort appréciable, un presbytère meublé, une église, des écoles, trois communautés religieuses, une bibliothèque paroissiale, une conférence de Saint-Vincent de Paul, une congrégation d'enfants de Marie, de plus un emplacement considérable et bien choisi pour bâtir une nouvelle église, et enfin 50,000 francs en caisse chez l'Évêque, qui fructifient au profit de la mission. Vous voyez qu'au milieu des misères des temps, nous ne sommes pas les plus malheureux, et que nous aurions tort de nous plaindre. Les avantages dont jouit la mission française de Jersey sont dus en grande partie à un prêtre belge, qui est resté ici dix-huit ans et qui a quitté le poste, il y a quatre ans, M. Volkeryck. Cet ecclésiastique, plein d'initiative et de dévouement, a su intéresser à ses œuvres, en Belgique et en France, des familles riches et charitables ; avec leur concours, il a tiré la mission française de l'état de faiblesse où elle languissait, et il a fondé des

œuvres qui font le plus grand honneur à son intelligence et à sa foi. Nous devons citer au premier rang la communauté des Dames de Saint-André. Ces religieuses, dont la maison mère est à Tournai, ont bâti à Jersey un couvent magnifique. Au nombre de vingt-quatre, elles instruisent environ trois cent cinquante enfants, pour la plupart pauvres, avec un désintéressement, une intelligence et un zèle au-dessus de tout éloge. M. Volkeryck n'aurait fait que cette fondation, qu'il mériterait bien de tous les catholiques de Jersey. Là cependant ne s'est pas bornée son action. C'est lui qui a fait venir les Frères des écoles chrétiennes ; leurs classes sont fréquentées annuellement par cent trente ou cent quarante enfants. C'est à M. Volkeryck que nous devons l'emplacement de la nouvelle église et les 50,000 francs dont j'ai parlé plus haut. C'est lui encore qui a fait bâtir, dans l'intérieur de l'île, l'église, le presbytère et les écoles de Saint-Mathieu. Et ce n'est pas tout. Par un dévouement d'autant plus beau qu'il est plus rare, M. Volkeryck a bien voulu nous mettre en relation avec les bienfaiteurs qui l'ont aidé à fonder les œuvres établies, nous appuyer près d'eux de tout son crédit et les engager à nous prêter le même concours qu'à lui-même. C'est là une preuve d'un zèle trop surnaturel pour ne pas être remarquée et citée avec éloge. La justice nous fait un devoir de dire que si nous avons trouvé une place toute préparée à nous recevoir, et beaucoup de bien déjà opéré, c'est à M. Volkeryck que nous le devons ; et il nous faut ajouter encore : si nous arrivons à bâtir une église, M. Volkeryck y aura contribué pour sa bonne part. — Que ce digne ecclésiastique reçoive ici l'hommage de notre reconnaisance : il y aurait ingratitude et basse jalousie à ne pas signaler le bien où il se trouve, et à ne pas remercier celui qui en est l'auteur. Dieu nous garde de pareils sentiments !

Il y a trois ans, les religieuses Auxiliatrices des Ames du Purgatoire sont venues de Paris s'établir à Jersey. Elles ont acheté ici un bel immeuble composé d'une maison et d'un parc, dans une situation magnifique. Ces religieuses exercent dans la mission une heureuse influence, car elles vont visiter les malades pauvres à domicile, et elles ont fondé des congrégations de jeunes filles qu'elles réunissent chez elles le dimanche.

Quel genre de ministère remplissons-nous à Jersey, quelles sont nos ressources, le nombre de nos fidèles, nos œuvres, nos consolations, nos espérances? Voilà autant de questions auxquelles il faut répondre pour avoir de la situation une idée exacte et complète.

Le ministère que nous remplissons ici est le ministère paroissial ; nous sommes curé, vicaires et aumôniers. Mais nous ne sommes guère religieux missionnaires, du moins tels que l'entendent nos saintes Règles. Il nous est bien difficile d'être réguliers au milieu de toutes les exigences commandées par le service que nous remplissons. Quant à donner des missions dans l'île de Jersey, il ne faut pas y songer. En dehors de notre église, il n'y a que deux chapelles catholiques françaises, Saint-Mathieu et Saint-Martin, dans lesquelles il n'est possible d'avoir un auditoire que le dimanche, et encore cet auditoire est extrêmement modeste.

Nous avons divisé en quatre parties le district qui nous est confié, suivant le nombre des Pères qui forment la communauté. Chacun va voir ses gens à domicile, leur témoigne de l'intérêt et s'efforce de leur faire un peu de bien. Notre grand travail est d'attirer les parents à l'église et les enfants à l'école. Nous sommes loin de réussir comme nous le voudrions. Cependant, nous croyons pouvoir dire que nos visites font plaisir et que nos efforts ne demeurent pas sans quelques succès. Jusqu'à présent

nous n'avons entrepris que peu de travaux en dehors de Jersey. Nons avons donné une retraite à Inchicore, une mission à Guernesey, une mission et une retraite à Quintin, dans le diocèse de Saint-Brieuc. Avant de nous lancer au dehors, nous avons voulu nous rendre bien compte de la situation, satisfaire tout d'abord aux exigences du poste et ne pas porter préjudice par nos absences au bien de la Mission.

De quelles ressources disposons-nous pour vivre et soutenir les œuvres?

Nous sommes dans les mêmes conditions que nos Pères d'Angleterre. Nous n'émargeons pas au budget des cultes, lequel n'existe pas pour nous ; nous vivons des aumônes des fidèles, et, grâce à Dieu, nous n'avons pas à nous en plaindre. Nos catholiques français, il faut leur rendre ce témoignage, nous donnent la meilleure preuve de leur foi et de leur sympathie : ils savent pourvoir aux besoins de leurs prêtres, soutiennent l'école de garçons et assistent leurs pauvres, qui sont très nombreux. Impossible de supporter toutes ces charges sans s'imposer des sacrifices. Il ne faut pas moins d'un budget de 15000 à 20000 francs chaque année pour faire vivre la Mission. Cette somme considérable, nos Français catholiques de Jersey la fournissent par les locations de bancs, les quêtes faites à l'église et par des bazars. Ils ont d'autant plus de mérite à être généreux qu'ils ne sont pas riches. Dans la ville de Saint-Hélier, les mieux posés sont de petits commerçants ou des ouvriers. Nous avons dans la campagne quelques fermiers, mais en petit nombre. La majorité est composée de pauvres et de domestiques. Eh bien, ce sont ces pauvres gens qui nous donnent chaque année ces 15000 à 20000 francs. Une population qui se conduit de la sorte mérite qu'on s'occupe d'elle. Quand le budget des cultes sera supprimé en France, il y a

bien des curés qui nous porteront envie. Ils seront embarrassés s'il leur faut trouver 20000 francs chaque année.

Quel est le chiffre de la population catholique française de notre district ? Il est difficile de l'évaluer. Nous avons ici, comme en France, un grand nombre de gens qui ont à peu près perdu la foi et ne viennent jamais à l'église, d'autres qui y font une apparition de loin en loin. Le chiffre des pâques s'élève à 1 100 : 350 hommes et 750 femmes. Les offices sont bien suivis le dimanche ; l'église se remplit trois ou quatre fois, et, à la grand'messe, elle est presque toujours insuffisante. Ce n'est pas exagérer d'évaluer à 1500 et 1600 le nombre des personnes qui fréquentent l'église le dimanche. Les jours ouvrables, nous avons, surtout à la messe de sept heures, une assistance assez nombreuse et des communions. La prière que nous disons le soir en l'accompagnant d'une lecture est suivie régulièrement par 20, 30 personnes ou davantage. Notre église n'est pas du tout déshéritée sous le rapport de la foi ni même de la piété. Il y a ici un certain nombre de Français venus de la Bretagne ou de la basse Normandie, et même des Jersiais qui remplissent très régulièrement les devoirs et les pratiques de la vie chrétienne et qui nous donnent des consolations. En été, le nombre de nos catholiques pratiquants est beaucoup plus considérable, et surtout ils appartiennent à une classe plus choisie. Nous avons ici des familles fort honorables et bien chrétiennes, dont l'exemple est du meilleur effet. Si notre mission était aussi nombreuse et aussi bien composée en hiver qu'en été, nous la trouverions florissante. Malheureusement ces bonnes familles ne font pour la plupart que des apparitions assez courtes, ne s'attachent pas beaucoup à nos œuvres et ne nous donnent pas l'appui qui résulterait d'un séjour habituel.

Pendant les deux carêmes que nous venons de passer

à Jersey, nous avons fait des exercices et des cérémonies qui ont amené beaucoup de monde à l'église. Les prédications ont été bien suivies, les beaux chants du R. P. SIMON très goûtés, les illuminations du F. LOUIS ont produit un bel effet; les conférences sous forme de dialogues ont piqué la curiosité du public ; à la dernière surtout, l'assistance était considérable, car nous avons distribué aux hommes présents cinq à six cents exemplaires des *Réponses* de Mgr de SÉGUR, et nous n'en avons pas eu pour tout le monde. Dans le premier mois de notre arrivée, nous avons fondé un cercle catholique, déjà assez bien installé et qui compte aujourd'hui de soixante et dix à quatre-vingts associés. Sans être doué d'une exubérance de vie, il se soutient cependant et nous aimons à croire qu'il empêche du mal et fait quelque bien.

Vous nous demandez si nous avons opéré des conversions, s'il y a un mouvement vers la religion catholique. Nous serions heureux d'avoir de grands succès à enregistrer, et vous pouvez être certain que si nous en avions remporté nous n'aurions pas attendu jusqu'à ce jour pour vous en faire part. Nous avons entretenu le bien qui existe parmi nos Français, et nous l'avons peut-être développé un peu : quant à des conversions sérieuses de protestants abjurant leur erreur et embrassant la foi catholique, elles sont très rares. Vous trouverez bien, dans la classe pauvre surtout, un certain nombre d'hérétiques qui sembleront assez disposés à revenir à la vraie religion, mais le motif de leur retour n'est ordinairement guère surnaturel, et nous avons d'excellentes raisons pour nous en défier. Notre-Seigneur disait aux Juifs de son temps: « Vous me cherchez, non pour les biens spirituels que vous devriez attendre de moi, mais parce que je vous ai donné du pain à manger et que je vous ai rassasiés, sans qu'il vous ait coûté ni argent ni travail. » Notre-Seigneur

serait tout à fait en droit d'adresser le même reproche à bien des Français de Jersey. Il pourrait leur dire : « Vous allez trouver les ministres protestants et vous fréquentez leurs temples pour avoir du pain. D'un autre côté, vous tâchez d'être en bons termes avec les prêtres catholiques pour en obtenir encore du pain ; c'est-à-dire que vous exploitez les uns et les autres afin de vivre sans rien faire : c'est là votre grande religion. » Jamais texte ne fut mieux approprié à l'état d'une foule de gens que nous avons ici. Le mobile qui les pousse tantôt vers le protestantisme, tantôt vers le catholicisme, c'est l'intérêt. Demandez à cette mère de famille pourquoi elle fait baptiser son enfant deux fois : d'abord chez les protestants, puis chez nous ; elle vous répondra, si elle est sincère : «Je le porte chez les protestants, parce que, dans le cas où le père tomberait malade, j'aurais droit à certains secours. Je le ferai baptiser ensuite chez les catholiques, parce que je crains que le baptême protestant ne vaille rien. »

. Le baptême est un sacrement dont on se joue; mais, ce n'est rien en comparaison du mariage. Il n'y a peut-être pas de pays au monde où les mariages se présentent dans des conditions aussi bizarres, aussi ridicules et aussi tristes qu'à Jersey. Tout ce que la comédie a pu représenter dans cet ordre de choses, ne dépasse certainement pas la réalité que nous avons sous les yeux. La plupart du temps, les gens qui nous arrivent de France pour se marier à Jersey veulent le faire *in fraudem legis* : aussi sont-ils peu sincères dans leurs communications, et avons-nous besoin d'écrire à leurs pasteurs respectifs pour savoir la vérité. Ces délais les ennuient beaucoup, car ils sont, en général, très pressés de se marier ; et puis, ils prévoient qu'en écrivant, nous connaitrons les vrais motifs qui les amènent à Jersey, et qui sont de nature à mettre obstacle à leur mariage. Voyant qu'ils

n'ont pas chance d'aboutir avec nous, ils s'en vont trouver le ministre, qui les marie sans formalité, ou bien ils vivent en concubinage. La profanation du mariage est une des plaies les plus profondes de la population française de Jersey; elle entraîne des maux incurables et incalculables : une foule de gens se trouvent dans des situations fausses, y passent toute leur vie et y meurent. Ce sont là des faits déplorables que nous avons à enregistrer trop souvent.

L'assistance à donner aux moribonds, est un des grands actes de notre ministère, et nous recourons pour nous en bien acquitter à toutes les industries que le zèle peut suggérer. Comme la population de Jersey ne ressemble pas à beaucoup d'autres, on est obligé d'employer ici des moyens inconnus dans les autres pays. Voici un fait qui m'est arrivé et que je tiens à vous raconter, parce qu'il vous donnera une idée du genre.

Il y a quelques mois, une femme protestante m'envoya chercher pour dire la prière à son mari catholique, qui était bien malade : « Je n'ai pas voulu, me dit-elle, que mon mari mourût sans être assisté par le ministre de sa religion. » Je la félicitai de ses bons sentiments, et je m'enquis de l'état du malade. Cet homme était né en France, avait habité Jersey, puis était allé au Canada, où il avait passé plusieurs années. Tombé malade en ce dernier pays, il était revenu à Jersey, mais sans obtenir d'amélioration dans l'état de sa santé. Depuis trois ou quatre ans, il gisait sur un grabat, paralysé de ses membres, et ayant presque perdu l'usage de ses facultés. Il faut dire que cet homme avait été élevé dans la foi catholique et que pendant qu'il était bien portant, notamment au Canada, il pratiquait ses devoirs.

Réduit à l'état dont je viens de vous parler, il semblait devoir s'éteindre misérablement; mais de temps en

temps, quand il était plus malade, il revenait à lui, et recouvrait pour quelques instants la mémoire et la raison. Sa femme avait profité de l'un de ces intervalles lucides pour me faire venir. Après avoir adressé quelques bonnes paroles à ce pauvre homme, je l'engageai à remplir ses devoirs de catholique et, en particulier, à se réconcilier avec Dieu par le sacrement de pénitence. Un *non* énergique fut la réponse à toutes ces exhortations. Voyant que mes efforts étaient sans succès, je priai sa femme d'user de sa haute influence pour engager son mari à se confesser, ce qu'elle me promit de faire. Je reviens le lendemain, même refus de la part du malade. « J'ai fait tout mon possible, me dit la femme, pour engager mon mari à remplir les devoirs de sa religion, je n'ai rien obtenu. » Je ne savais plus qu'essayer : le malade ne pouvait aller loin; et le lendemain je devais partir pour aller en France. Pendant la conversation, la femme vint à me dire que la résistance de son mari l'étonnait beaucoup, car quand il était bien portant, au Canada surtout, il aimait beaucoup à aller à l'église et à chanter aux offices. « Il n'y a pas longtemps, ajouta-t-elle, dans un moment où il avait ses facultés, les enfants sont venus chanter des cantiques qu'ils avaient entendus à votre église de Saint-Thomas : mon mari les a écoutés avec un grand plaisir, et même il a essayé de chanter avec eux. » Cette parole fut un trait de lumière. « Vraiment, demandai-je, votre mari aime le chant des cantiques ? — O monsieur, ce n'est rien de le dire. — Et quel cantique chantaient les enfants ? — Il y en a deux surtout qui plaisaient beaucoup à mon mari : *Je mets ma confiance*, et *Bénissez à jamais le Seigneur dans ses bienfaits.* — Si je chantais ces cantiques, est-ce que votre mari serait content ?— O monsieur, si vous chantez, vous obtiendrez tout ce que vous voudrez. » Je n'hésitai

plus ; et quelque simple que fût le procédé, je voulus l'employer; c'est en pareil cas, que la fin justifie les moyens. Il y avait dans l'appartement plusieurs femmes protestantes et catholiques et six ou sept enfants.

« A genoux, dis-je à tout le monde ; on va prier pour le malade, et puis on va chanter le cantique.» Tout le monde s'empressa d'obéir. Je dis un Pater, auquel tous les assistants répondirent, et puis je commençai le cantique : *Je mets ma confiance.* Le couplet n'était pas fini, que la femme s'écria : « ô monsieur, mon mari est tout à fait content.» Je recommençai un second Pater et le chant du même couplet, car je n'en savais pas d'autres. Les dispositions du malade s'amélioraient sensiblement. Une troisième fois nous récitons le Pater et je recommence le couplet.

Au milieu de ces femmes et de ces enfants à genoux qui priaient de tout leur cœur, en présence de ce mourant qui allait paraître devant Dieu, pendant cette cérémonie insolite que j'improvisais sans savoir où j'allais arriver, je n'étais pas sans attendrissement. Une pensée qui se présenta soudain à mon esprit augmenta mon émotion. Je me rappelai qu'une femme catholique condamnée à mort pour sa foi, par le tribunal révolutionnaire de Laval en 1793, était allée à l'échafaud en chantant le même cantique, et qu'arrivée à ces paroles : *Et quand ma dernière heure viendra fixer mon sort*, elle avait eu la présence d'esprit de faire ce changement : *Voilà ma dernière heure qui va fixer mon sort.* J'invoquai cette martyre pour mon pauvre malade ; puis, m'inspirant de ses sentiments, je fis le même changement qu'elle avait fait elle-même, et je chantai : *Voilà ma dernière heure qui va fixer mon sort.* Le malade me sembla aussi bien disposé qu'il pouvait l'être, il dit en son cœur l'acte de contrition que je lui suggérai ; et je crus pouvoir l'absoudre. Très peu de temps après il mourut. Dieu veuille

avoir béni mes efforts et pris en pitié cette pauvre âme !

Je me souviens avoir lu que les premiers missionnaires qui allèrent en Amérique rassemblaient les peuplades sauvages au son de divers instruments et en flattant leur attrait pour la musique. On est obligé de revenir à ce premier mode d'évangélisation pour ramener à la vraie foi les infidèles de Jersey. Ce fait me rappelle une parole dite par le R. P. Cooke quand il vous engagea à accepter le poste que nous occupons ici : « Nos Pères s'en vont bien loin, parcourent d'immenses pays dans l'Amérique du Nord pour trouver quelques infidèles ; vous n'avez pas besoin d'entreprendre de si longs voyages. Allez à Jersey, vous y trouverez une population nombreuse qui est bien près de l'infidélité, qui ne vaut guère mieux, au point de vue religieux, que les sauvages de l'Amérique de Nord. Et même on peut dire que son état est pire ; les sauvages sont dans l'infidélité négative, tandis qu'un grand nombre de Français de Jersey ont abusé de la grâce et sont tombés dans l'infidélité positive. » Au fond le P. Cooke avait raison.

Quelque misérable que soit l'état d'une bonne partie de la population française à Jersey, nous ne pouvons pas en conclure que nous ne sommes pas ici à notre place. S'il en était ainsi, nous oublierions notre devise : *Evangelizare pauperibus misit me.* Et puis, en présence de ce qui se passe en France, et surtout en prévision de ce qui pourra bien arriver, nous aurions mauvaise grâce à nous plaindre de notre lot. Après tout, nous sommes dans une condition bien meilleure que nos Pères chassés de leurs maisons. A Jersey, nous sommes chez nous et nous ne sommes à charge à personne ; nous jouissons des avantages de la vie commune : nous avons suffisamment de ministère pour nous occuper ; nous ne sommes contrariés dans notre administration, à l'école et à l'église, ni par

les inspecteurs ni par les maires, ni par les fabriques ni par personne; nous sommes maîtres et libres. Les administrations du pays et les ministres protestants ne nous témoignent aucune hostilité. Jersey est vraiment une terre de liberté, et l'on y est plus en sécurité que dans les autres pays qui se trouvent près de la frontière de France. Nous avons à Jersey la communauté de Jésuites la plus nombreuse qu'il y ait dans tout l'univers. Ces Religieux, au nombre de deux cents, occupent un immeuble magnifique, d'où ils dominent tout Saint-Hélier et ont une vue très belle sur l'Océan. Les mauvaises dispositions qu'on leur a témoignées n'ont pas disparu, mais elles n'augmentent pas, et tendraient plutôt à s'affaiblir. Nous voyons de temps en temps les RR. PP. Jésuites, et nous nous invitons réciproquement pour nos fêtes, comme en France; c'est un Père jésuite qui a prêché l'Immaculée Conception.

Un autre avantage encore nous fait prendre notre sort en patience. Nous ne sommes pas tellement liés à Jersey qu'il nous soit impossible d'en sortir. Quand nous n'avons pas de travail ici, rien de plus facile que d'aller en chercher au dehors de l'île; nous avons des services de bateaux à vapeur très bien organisés. Nous sommes à une heure un quart de Port-Bail, dans le nord du département de la Manche; à deux heures et demie de Granville, à trois heures de Saint-Malo, à douze heures de Paris, à quinze heures de Londres, à dix jours de Québec. Nous pouvons d'ici rayonner dans l'ancien et dans le nouveau monde. Si la révolution vient à chasser nos Pères de France, ils n'auront pas de pays plus sûr et plus central où établir leur résidence.

On nous a demandé souvent si nous avions de grandes espérances pour l'avenir de la mission française, si nous étions fondés à croire que Jersey deviendrait un jour un

centre très ardent de vie catholique. Sans vouloir rien assurer pour un temps sur lequel je n'ai point reçu de révélations, voici cependant ce que l'on peut dire : Le nombre des Français qui ont apostasié la foi catholique à Jersey est très grand ; je ne crois pas qu'il tende à diminuer; la génération présente n'est pas bonne ; suivant toute vraisemblance, celle qui vient vaudra encore moins. Ces milliers d'enfants élevés dans les écoles protestantes et imbus de préjugés contre la religion catholique, n'embrasseront pas la vraie foi, à moins d'une action bien grande du Saint-Esprit, que j'appelle de tous mes désirs.

Il est vrai que les enfants élevés chez les Frères et chez les Religieuses sont appelés à former plus tard une population catholique et à réagir contre l'influence protestante; cette espérance n'est pas sans fondement; mais il est à craindre que ces enfants ne répondent pas plus tard à tout ce qu'on en pourrait attendre, et cela pour plusieurs motifs : ces enfants ne restent pas assez longtemps à l'école, les parents les retirent trop jeunes; pressés qu'ils sont de les utiliser pour en tirer quelque argent, ils ne leur laissent pas le temps de se former. Puis, ces enfants appartenant à la classe pauvre, ils subiront, comme leurs devanciers, l'influence de maîtres et de maîtresses protestants; et plusieurs n'auront pas le courage de préférer la foi catholique à des avantages temporels.

Une autre disposition qui nous empêche d'exercer ici une action profonde et durable, c'est que la population de Jersey est nomade. Nos gens s'embarquent pour faire de lointains voyages avec une facilité dont on n'a pas idée en France. Vous faites visite à des Français établis ici depuis trente ou quarante ans; vous leur demandez où sont leurs enfants, la plupart du temps ils vous répondent;

J'ai un fils en Amérique, un autre au Cap, un autre en Australie.

On s'embarque pour Calcutta aussi facilement ici qu'en France vous partez pour Marseille. Les jeunes gens ne restent pas à Jersey; la population étant trop considérable pour les rares emplois ouverts devant eux, ils s'en vont à Londres ou en Amérique; mais une fois partis, nous ne les revoyons plus. Dès lors, toute l'influence que nous pouvions avoir sur eux est à peu près perdue. En général, les Français établis à Jersey en qualité de commerçants ne s'y plaisent guère; ils y restent parce qu'il faut y rester et que leurs intérêts les y obligent; mais ils regrettent la France, et leur rêve serait d'aller y passer leurs derniers jours. Quand vous leur vantez la beauté du pays de Jersey, les avantages dont ils y jouissent : Ce n'est pas comme la France, disent-ils. Si je pouvais retourner en France, je ne resterais pas longtemps ici. Ce qui est aussi certain, c'est que les Français qui sont venus à Jersey, chassés de leur pays par la révolution ou par la guerre, comme en 1793 et en 1871, ont eu hâte de quitter l'île et sont retournés chez eux aussitôt qu'ils l'ont pu. Il y avait plusieurs centaines de prêtres à Jersey pendant la grande révolution : lorsque l'ordre a été rétabli en France, on a eu bien de la peine à en trouver un pour le service de la colonie. Pour nous, Congrégation religieuse, la mission de Saint-Thomas ne sera jamais qu'un poste de dévouement ; il n'y a pas d'espérance que nous puissions en tirer grand bénéfice.

Nos fidèles se montrent généreux; mais ce qu'ils donnent ne suffit qu'à peine à l'entretien de nos œuvres. Si les Dames de Saint-André ne se chargeaient pas de soutenir les écoles de filles sans rien demander à la mission, nous ne pourrions pas vivre.

Quant à des vocations religieuses, je crois qu'il n'y faut pas songer. Les Dames de Saint-André n'ont pu en trouver que deux depuis dix-neuf ans qu'elles sont dans l'île. Il est même bien douteux que nous puissions atteindre ce résultat.

Après toutes ces considérations, on se croirait fondé à conclure que nous ne pouvons pas nourrir de grandes espérances pour l'avenir de notre mission, et que nous n'y aurons jamais une chrétienté florissante. Cependant les faits ne nous autorisent pas à tirer cette conclusion ; ils la démentent même de la manière la plus formelle. Depuis un certain nombre d'années la mission catholique française se développe et suit un mouvement de progrès. Sous ce rapport, elle est beaucoup plus heureuse que la mission catholique anglaise. Celle-ci décline d'une manière sensible. Il y a une douzaine d'années, M. Mac Carthy, doyen de l'Église anglaise, avait quatre à cinq mille fidèles ; aujourd'hui, il n'en a pas plus de douze à quinze cents. Cette décadence provient d'émigrations qui ont été amenées par des banqueroutes. L'église qu'il a commencée est encore inachevée; et d'ailleurs, le plan sur lequel elle est conçue est trop vaste pour la population actuelle. Notre église à nous est trop petite ; et, en bien des circonstances, nos fidèles n'assistent pas à l'office, parce qu'ils n'y trouvent pas de place. Pour remédier à cette insuffisance et donner à la mission française le développement qu'elle appelle et dont elle a besoin, nous avons formé le projet de bâtir une église. Mais cette œuvre présente de grandes difficultés d'exécution.

Il est facile d'apprécier les besoins d'une population, de concevoir un beau plan d'église, d'en commencer même l'exécution ; mais, pour mener à bonne fin l'entreprise, il faut de grandes ressources, et nous n'en

avons pas de suffisantes. Il y a bien les cinquante mille francs de M. Volkeryck qui sont à notre disposition ; mais, outre que cette somme ne suffit pas, nous avons dû en employer une bonne partie pour acheter un presbytère nouveau et compléter l'emplacement de l'église future. D'un autre côté, la population, qui est très empressée à demander une église, ne peut nous venir en aide que pour une très faible part. Dans cette difficulté nous avons eu recours à la divine Providence et à nos supérieurs majeurs. Notre prière a été entendue ; et nous avons, dès aujourd'hui, de grandes actions de grâce à rendre, à Dieu d'abord, puis à vous, mon T. R. P. Général, qui avez bien voulu autoriser le R. P. Michaux à nous venir en aide. Nommer le P. Michaux, c'est tout dire; car ce cher Père a fait ses preuves. Les beaux monuments qu'il a élevés en Lorraine disent mieux que tous les discours son industrie et son savoir faire. Pour peu que le bon P. Michaux reste quatre ou cinq ans parmi nous, notre église sera bâtie ; et, ce qui est fort appréciable, elle sera payée, car jusqu'à présent le R. P. Michaux n'a pas laissé de dettes. Il espère bien, et nous espérons avec lui qu'il en sera cette fois comme par le passé. Nous avons à remercier le R. P. Michaux de la sympathie si vive qu'il témoigne à notre mission, du dévouement admirable qui le porte à consacrer son zèle et ses ressources en faveur de nos compatriotes.

Par lui, notre sainte religion sera mise en honneur parmi les hérétiques ; par lui encore notre famille religieuse sera bénie de Dieu et des hommes ; et elle payera noblement l'hospitalité qu'elle reçoit à Jersey. Pour être plus en état de s'occuper de la grande œuvre qui lui est confiée, le R. P. Michaux est venu à Saint-Hélier même, avec les deux Frères convers Lahaxe et Suc, et quelques junioristes. La maison acquise pour le recevoir pourra

servir à d'autres dans un avenir qui n'est peut-être pas très éloigné. La situation des prêtres deviendra difficile en France, les sages le disent et les événements semblent bien de nature à leur donner raison. En ces pénibles conjonctures, plusieurs de nos Frères seront peut-être très heureux de venir chercher un refuge à Jersey ; nous tenons à leur dire, par avance, qu'ils y seront bien reçus et que nous partagerons avec eux, de grand cœur, notre pain et notre abri.

Nous avons reçu, il y a quelques semaines, la visite de notre nouvel évêque. Par suite de l'érection d'un siège à Portsmouth, Jersey est rattaché à ce nouveau diocèse et ne fait plus partie de Southwark. Mgr Virtue, évêque de Portsmouth, a donné la confirmation à cent-cinquante-trois personnes dans notre église de Saint-Thomas. Avant la cérémonie, Sa Grandeur a eu la délicatesse d'adresser en français, à l'auditoire, une allocution toute paternelle que nos fidèles ont fort goûtée et qui lui a gagné tous les cœurs. Cette première visite a produit l'impression la plus heureuse, et elle est d'un bon augure pour l'avenir de la mission française. Mgr Virtue a béni notre projet de bâtir une église et il nous a promis d'assister à la pose de la première pierre. Que la Vierge immaculée, notre mère et notre patronne, nous continue sa protection !

Cette belle cérémonie pourra se faire au printemps prochain.

Agréez, mon très révérend et bien-aimé Père, l'hommage de mon obéissance religieuse et de ma piété filiale.

VICTOR BOURDE, O. M. I.

MAISON DE PONTMAIN.

Pontmain, le 15 octobre 1882.

MON TRÈS RÉVÉREND ET BIEN-AIMÉ PÈRE,

La maison de Pontmain emploie les Pères qui la composent à deux œuvres bien importantes et bien consolantes : l'œuvre du pèlerinage et l'œuvre des missions.

Permettez-moi, afin de faciliter le travail et la lecture de ce rapport, de séparer dans mon récit ces deux œuvres, et de rappeler, sous deux paragraphes distincts, les faits qui leur sont relatifs.

1° ŒUVRE DU PÈLERINAGE.

De nombreux et touchants récits vous ont déjà été transmis, au sujet de ces manifestations de la piété et de la confiance chrétiennes, dont le sanctuaire de Notre-Dame d'Espérance a été tant de fois témoin. Cet empressement des foules est un spectacle toujours nouveau, mais qui prête difficilement à de nouvelles descriptions. Aussi mon but n'est pas de vous narrer les différents pèlerinages qui se sont succédé depuis quatre ans dans notre basilique. Il suffira de vous dire qu'ils se sont distingués par un cachet de plus en plus marqué de piété et de dévotion, lequel répond parfaitement à ce que la très sainte Mère de Dieu est venue réclamer des fidèles à Pontmain : la prière. On peut affirmer qu'ici on prie bien et qu'on prie beaucoup, et que toutes ces âmes qui viennent se prosterner au pied de la colonne de l'Apparition comme dans le sanctuaire sont un irréfutable témoignage attestant que la recommandation, apportée du ciel par la très sainte Vierge, a été comprise et, aussi, qu'elle est aimée.

Ce que nous remarquons surtout, c'est le recueille-

ment qui préside à toutes ces démonstrations que la foi des populations de la Mayenne, de la Bretagne et de la Normandie renouvelle si fréquemment à Pontmain. En les voyant, on comprend qu'elles ont un cœur foncièrement chrétien, lequel, sous l'impulsion de l'espérance pour l'avenir, mais aussi sous l'impression des tristesses du présent, met en Marie toute sa confiance, sûr de se voir bientôt exaucé. En les entendant, on se persuade qu'il y a encore dans notre France des âmes profondément catholiques, et qui veulent, tout en priant, protester ouvertement contre le mépris, les impiétés et les blasphèmes de ceux qui font la guerre à Dieu. Et voilà pourquoi, dans notre sanctuaire de Pontmain, la prière et la louange veulent que leurs expressions soient empruntées au calme, et que leur attitude soit voilée d'un certain nuage de tristesse qui ne disparaît jamais entièrement.

Le pèlerinage de Pontmain, on le voit, a son cachet spécial de piété et de consolation, et il se dégage de là une observation frappante : c'est que pour l'Église, comme pour la France, il est le complément touchant des diverses manifestations de la Vierge Marie à la Salette et à Lourdes. Après la menace, il fallait la consolation, et après la consolation l'espérance du pardon.

A la Salette, la Vierge Marie pleura et fit au milieu de ses larmes retentir la voix des Vengeances divines. A Lourdes, elle sourit et vint sécher les larmes que les fléaux de Dieu avaient déjà fait couler. A Pontmain, la Salette et Lourdes se sont réunies dans les sourires et dans la tristesse qui, tour à tour, se produisirent sur le visage de l'Apparition, et ce fut alors que l'annonce du pardon fut donnée avec l'espérance de voir, sous peu de temps, la justice faire place aux miséricordes, et la menace aux bénédictions divines.

Et comme dans les divers sanctuaires élevés dans le cours de ce siècle, en souvenir de ces glorieuses apparitions, la Mère de Dieu a voulu que la profusion de ses bienfaits servit à faire comprendre la leçon qu'elle venait donner ! A Lourdes, elle guérit surtout les corps ; à la Salette et à Pontmain, elle soulage surtout les cœurs et console la tristesse que de nouveaux désastres ont fait naître. Que de fois les âmes abattues ont retrouvé près d'elle la force et l'énergie dont elles avaient besoin !...

Que de fois des cœurs endoloris, en proie à des angoisses de toutes sortes, ont senti sa main bénie passer sur leurs blessures et ont entendu sa voix maternelle leur dire une parole d'espérance et d'amour ! Que de fois des consciences bourrelées de remords, ulcérées par la haine et endurcies par les passions, ont trouvé à ses pieds, la paix, le calme et la joie, qu'elles ne connaissaient plus. Il n'est pas nécessaire de séjourner longtemps à Pontmain, d'être beaucoup en contact avec les âmes qui s'y rendent pour être témoin de ce ministère d'espérance et de consolation qu'accomplit ici la divine Médiatrice, et pour être convaincu qu'elle a reçu la mission de toucher les cœurs des hommes et de les ramener à celui de Jésus.

Il ne faudrait pas croire cependant, malgré une prévention assez généralement admise, qu'à Pontmain la très sainte Vierge n'opère que des miracles intérieurs de la grâce. Des faits nombreux et déjà signalés attestent que dans son nouveau sanctuaire, elle veut encore, comme partout ailleurs, répandre ses bienfaits en guérissant les maladies du corps. La trente-sixième édition de la notice que M. l'abbé Richard, mort aumônier des Sœurs de l'Espérance de Laval, publia, il y a dix ans, sur l'événement de Pontmain, vient de paraître, mentionnant dix-

neuf relations de miracles avérés obtenus par l'intercession de Notre-Dame de Pontmain. Depuis deux mois plusieurs autres faveurs non moins signalées ont été obtenues. L'autorité diocésaine est saisie de différents procès-verbaux, qu'elle a examinés, et qui, nous l'espérons, nous permettront de proclamer, une fois de plus, la puissance et la bonté maternelle de Notre-Dame d'Espérance de Pontmain.

Tel est, mon très révérend et bien-aimé Père, l'aperçu général que j'ai cru devoir donner sur notre pèlerinage. Toutefois, pour en avoir une idée complète, il est bon de remarquer encore qu'il faut pour l'entreprendre surmonter de nombreux obstacles. Loin de tout centre tant soit peu populeux, Pontmain est pour les pèlerins d'un abord peu facile. Les gares de chemins de fer les plus rapprochées sont encore à cinq lieues de distance, et il faut, en les quittant, se soumettre aux exigences d'une correspondance qui, en hiver surtout, n'est rien moins que commode et économique. De là, des réclamations auxquelles on n'aurait pu répondre que par l'espérance de voir bientôt un chemin de fer s'établir à Pontmain ; mais les travaux qui se font aujourd'hui dans les pays circonvoisins, ne nous donnent pas à espérer que nous l'aurons bientôt chez nous. D'ailleurs, plusieurs projets étudiés antérieurement ont été rejetés par des commissions plus ou moins sympathiques à nos œuvres. Il ne nous reste donc plus qu'à nous soumettre à la situation qui nous est faite et à utiliser les rapprochements de la voie ferrée à laquelle on travaille en ce moment à Louvigné-du-Désert. Une fois cette section livrée, la distance à parcourir ne sera plus que de 7 kilomètres.

Malgré les difficultés, les pèlerins n'ont pas hésité à venir assister aux fêtes célébrées dans notre basilique. Que de fois des foules compactes se sont pressées dans

ce sanctuaire et sur le champ de l'apparition! Dernièrement encore, le 2 juillet, nous comptions plus de cinq mille personnes venues pour célébrer la fête de la Visitation de la très sainte Vierge et pour fêter le premier anniversaire de l'érection dans la chapelle de la confrérie du très saint Rosaire.

Après ce rapide aperçu sur l'œuvre et le caractère du pèlerinage, permettez-moi, mon très révérend Père, d'esquisser à grands traits le tableau des œuvres diverses établies dans notre sanctuaire. Elles sont au nombre de trois principales : l'*Archiconfrérie de Notre-Dame d'Espérance de Pontmain*, la *confrérie du Saint-Rosaire* et les *Retraites*. Un mot sur chacune d'elles.

1° L'ARCHICONFRÉRIE DE NOTRE-DAME D'ESPÉRANCE DE PONTMAIN.

Nos annales ont raconté déjà la solennité avec laquelle elle fut inaugurée, le dimanche 1er juillet 1877, par S. G. Mgr Le Hardy du Marais, évêque de Laval. Le but de cette œuvre est de répondre à la demande de la Vierge Marie, réclamant des prières pour obtenir de Dieu la miséricorde et le pardon pour la France et pour tous les pécheurs. Les associés s'engagent à prier beaucoup et surtout à réciter fidèlement, matin et soir, les prières ordinaires du chrétien. De plus, ils offrent chaque jour un *Ave Maria* pour les pécheurs. Enumérer tous les noms inscrits depuis quelques années sur les registres et en dire le chiffre exact serait chose impossible. De tous les points de la France on s'est engagé dans cette pacifique armée de la prière et de la confiance, et la liste grandit tous les jours. Le premier évêque de Laval, Mgr Wicart, n'avait pas permis d'abord d'inscrire d'autres noms que ceux des enfants. Voulant sans doute respecter en cela la prédilection de la très sainte Vierge, il tenait à ce que la prière demandée fût surtout

offerte par ces âmes innocentes et pures. Bientôt l'autorisation d'agréger comme membres de l'archiconfrérie les personnes de tout âge fut accordée, et c'est à dater de ce moment que l'œuvre a pris l'extension que nous lui voyons aujourd'hui.

2° ŒUVRE DU ROSAIRE.

Cette confrérie a été tout récemment établie à Pontmain. C'est le 2 juillet 1881 que, sous la présidence de Mgr l'évêque de Laval, le R. P. Mathieu, de l'ordre des Frères-Prêcheurs, l'inaugura au milieu d'un grand concours de fidèles. Il ouvrit par là à la prière, que nous avons reçu la mission de rendre aussi fréquente et aussi facile que possible, un nouveau chemin d'accès au cœur sacré de Jésus-Christ. Cette solennité a été trop touchante et a laissé de trop précieux souvenirs dans nos cœurs, pour que je ne rappelle pas ici les détails de la fête et de la journée. Voici comment s'exprimait la *Semaine religieuse* de Laval, dans son numéro du 9 juillet 1881. Je résume son récit :

« Nous ne pouvons laisser nos lecteurs sans quelques nouvelles de nos belles fêtes, afin de dédommager les absents du sacrifice imposé à leur piété. Mgr l'évêque de Laval arriva le vendredi soir, selon le programme annoncé, et, quelques heures plus tard, le R. P. Mathieu le rejoignait au presbytère.

« Malgré la fatigue occasionnée par la bénédiction d'une église voisine, Monseigneur se trouvait, le samedi soir, à trois heures précises, dans la basilique, pour la cérémonie de l'érection de la confrérie du saint Rosaire. Le P. Mathieu monte alors en chaire et explique à son pieux auditoire ce qu'est cette association, les engagements à prendre pour y être admis, les grâces assurées à ceux qui y demeurent fidèles. Après cette première

allocution, Sa Grandeur procède à la bénédiction du signe de la confrérie, lequel représente la pénitence et la prière, personnifiées dans saint Dominique et sainte Catherine de Sienne. Aussitôt après, le prédicateur prend de nouveau la parole et lit lentement l'acte authentique d'érection, qu'il déclare faite canoniquement, en vertu des pouvoirs spéciaux qui lui ont été conférés. Puis, dans un beau discours, où l'âme du Dominicain se laisse aller à tout son amour pour le Rosaire, il montre la gloire et l'utilité de cette prière, de ce rosaire établi *comme confrérie*, parce qu'aucune n'a de plus riches et de plus nombreuses indulgences; *comme formule de prière*, parce que le *Pater* est d'origine divine, nous ayant été appris par Jésus-Christ; l'*Ave Maria* est d'origine céleste, un ange l'ayant dit le premier; le *Gloria* est de l'origine ecclésiastique la plus haute, puisque c'est un concile qui a institué cette prière. Et, à côté de cet enchaînement de la prière, il y a l'enchaînement de la pensée; sous la lettre il y a l'esprit, et chaque dizaine d'*Ave Maria* rappelle un mystère : mystère joyeux, mystère douloureux, mystère glorieux. C'est sous ces trois rubriques que se classent et s'enchaînent tous les grands souvenirs de Jésus et de Marie. Depuis la Crèche jusqu'au Calvaire, depuis l'ange de l'Annonciation jusqu'aux anges de l'Assomption, tout se rencontre dans cette couronne virginale, déposée par les mains de l'homme sur le front de l'immaculée Mère de Dieu.

Jusque-là, le langage de cette fête avait été celui que comprennent l'esprit, la piété et la foi. Il en fallait un autre qui parlât aux sens, à l'imagination et qui pût réveiller au fond des âmes, par le côté sensible, les impressions vives qui s'y remuent au contact d'un grand spectacle ou à l'imprévu d'une saisissante émotion.

A neuf heures du soir, une procession aux flambeaux, empruntant aux ténèbres, aux chants, au paysage, à la

fraîcheur de la nuit, au ruisseau qui coule là tout près, ce langage éloquent, fut l'interprète de ces sentiments. Rien n'est émouvant comme de voir les foules se rangeant sur deux files au milieu de la nuit, éclairées par les flambeaux qu'elles portent et s'avançant en chantant les cantiques de l'allégresse et de l'espérance.

La procession arrive ainsi devant la grange de l'Apparition. Là, en face de ce lieu béni, on chante, on prie, on salue la Vierge de l'Espérance, et ces deux longues files de flammes reprenant leur marche, on pénètre dans le champ de l'Apparition et jusque dans le parc appartenant aux gardiens du sanctuaire.

Là, spectacle grandiose ! Tout le parcours de la procession illuminé *a giorno* laisse voir une longue suite de lumières de toutes couleurs semées dans toutes les directions. Un grand brasier allumé dans le défaut d'un rocher projette sur les plis du coteau une lueur rougeâtre et mobile. Les pétillements du feu se mêlent aux chants des fidèles, et mettent le comble à l'enthousiasme des pèlerins qui arrivent enfin, après avoir longtemps célébré les louanges de la Reine du ciel, au pied du Calvaire, fait sur le type du Christ de l'Apparition. Un rayon de lumière projeté par le brasier dont nous avons parlé, éclairait cette immense croix rouge et laissait lire à sa tête ce nom béni : « Jésus-Christ ».

La foule faisant silence, le R. P. Mathieu apparaît debout au pied du Calvaire. Le froc de Saint-Dominique, au milieu de ces lumières et de ce silence, produisit une véritable émotion.... Après quelques secondes de recueillement, le moine, appuyé contre la croix, a parlé pour la troisième fois.

Que nous a-t-il dit ? Un seul mot, mais un mot qui valait un discours.

Pendant dix minutes, l'orateur a résumé avec élo-

quence et enthousiasme les beautés et les puissances de la croix. La foule, émue, écoutait silencieuse et recueillie et bien des yeux versèrent des larmes. Les cœurs répondaient à l'amour du divin Rédempteur par un amour reconnaissant et dévoué.

Après ce repos au pied de la croix, la procession reprend sa marche, chantant le cantique de la pénitence et de la douleur : *Pitié, mon Dieu !...* Alors les voix se partagèrent. Tandis que les hommes accentuaient le chant du pardon, les jeunes filles entonnaient le cri de l'Espérance, et l'*Ave Maria* se mêla au *Parce, Domine.* C'était le résumé de la journée.

Le lendemain, à sept heures, la messe était dite par l'aumônier du cercle catholique des ouvriers de Laval. A huit heures, une centaine de pèlerins, conduits par M. le chanoine Moriceau, venaient se mêler à la foule. A dix heures, la musique des ouvriers catholiques conduisait processionnellement Monseigneur, du presbytère à la basilique. En chemin et pendant la messe, elle exécuta avec entrain et précision des morceaux bien choisis et bien dirigés. Au *Credo*, M. Dulong de Rosnay, vicaire général, monta en chaire et fit une éloquente et remarquable homélie sur l'Évangile du jour.

Dans les barques dont il est question et qui flottent sur une mer en courroux, son cœur reconnaît et salue l'Église et la France. Il suit les péripéties, les inquiétudes de l'une et l'autre barque au milieu des dangers de la tempête, et là il reconnaît les tristes jours que nous traversons.

Mais sur les sombres et menaçants tableaux, sur le ciel orageux, il ne tarde pas à montrer l'Etoile de l'espérance, Notre-Dame de Pontmain. Pourtant, malgré cette espérance, il ne faut pas rester inactifs. Il faut lutter avec courage contre la tempête, et les armes dans cette

lutte sont le courage, la prière et la foi. Ce fut une belle page écrite dans les annales de Notre-Dame de Pontmain.

. . . .

Le soir, le P. Mathieu revint encore au Rosaire. Il fit un bel éloge de l'*Ave Maria* sorti du ciel, apporté sur la terre par l'Ange, recueilli par l'Église, répété par les fidèles pendant la vie, redit par eux au lit de la mort, et enfin, espérons-le, à la porte du ciel quand ils y entrent, introduits par la très sainte Vierge.

Telle fut la fête du 2 juillet 1881. Elle laissa dans le cœur des fidèles une impression qu'ils n'ont pas oubliée, et dont ils ont aimé à se souvenir cette année, en revenant, plus nombreux et plus recueillis encore, célébrer le premier anniversaire.

3° ŒUVRE DES RETRAITES.

Cette œuvre ne fait que commencer. Elle a été établie par le R. P. Delpeuch, mon prédécesseur, à l'instar de celle qui existe depuis bien des années déjà dans notre sanctuaire de Notre-Dame de l'Osier. On peut dire que, malgré les nombreuses difficultés qui s'opposent ici au succès de cette œuvre, elle a cependant produit de consolants résultats.

Nous ne verrons jamais la réalisation complète de nos désirs au sujet de cette importante institution, tant que nous n'aurons pas à Pontmain une communauté religieuse de femmes, pouvant recevoir les personnes désireuses de passer quelques jours dans la méditation et le recueillement. Quelque bien tenu que soit un hôtel, on n'y rencontre jamais les conditions requises pour favoriser le silence. Aussi appelons-nous de tous nos vœux le jour où nous verrons s'établir près du sanctuaire cette communauté.

A partir de ce moment nous verrions l'œuvre des re-

traites produire les fruits les plus abondants et faciliter à nos Pères de Pontmain la mission qui leur a été confiée.

Nous sommes d'autant plus fondés à penser ainsi, que, dans ces pays chrétiens, on aime à venir, à un moment donné, se retremper dans des exercices de piété organisés et réguliers. Les deux époques que nous avons choisies pour les prêcher, laissent aux populations qui voudraient y participer toute latitude. La première retraite a lieu pendant la première semaine de mai et la seconde pendant la dernière semaine de septembre.

Telles sont, mon très révérend et bien-aimé Père, les œuvres qui nous sont personnelles à Pontmain ; sans être très nombreuses, elles nous occupent pendant le courant de l'année et nous permettent de travailler sérieusement au salut des âmes.

Je tiens à citer, avant de terminer cette première partie de mon rapport, une page de la *Revue catholique du diocèse de Coutances et d'Avranches*, qui est comme l'écho de ce que l'on vient de lire et qui montre combien dans nos pays la foi en Notre-Dame de Pontmain est forte et ardente. Je le dois à plus d'un titre : d'abord pour aller dire au loin à nos frères des missions étrangères qui liront ces pages que la Vierge d'Espérance se plaît à combler de faveurs de tout genre ceux qui l'invoquent dans le besoin, et ensuite par reconnaissance pour le digne curé de Saint-Laurent de Terregatte, ami dévoué et généreux de notre communauté de Pontmain.

Sous ce titre : *Une Paroisse transformée par Notre-Dame de Pontmain,* voici comment s'exprime la *Revue catholique :*

Quand M. l'abbé PIQUEREL arriva à Saint-Laurent de Terregatte, il y a cinq ans, pour prendre la direction de cette paroisse, il la trouva tombant littéralement en

ruine, dans tout ce qui concernait son matériel. Le presbytère était inhabitable, les prêtres étaient obligés de chercher ailleurs un refuge; l'église, toute délabrée, menaçait de s'écrouler; point de maison d'école pour les religieuses; le cimetière était sans clôture et le calvaire qu'on y avait autrefois dressé était dans l'état le plus pitoyable. Plein de zèle, le nouveau curé s'est mis à l'œuvre, et en cinq années il est parvenu à couronner de succès ses incessants efforts. Nous avons pu admirer les fruits mérités de ses travaux : une église neuve et vraiment belle, un presbytère neuf et le plus convenable de la contrée, une maison d'école spacieuse, le cimetière entouré de murs, et, au centre, un calvaire splendide. Comment s'est faite cette admirable et rapide transformation? M. le curé nous répond : « J'ai mis toute mon espérance en Notre-Dame de Pontmain. Ma grande ressource dans toutes mes difficultés a été de m'adresser à elle. Je puis dire que pendant cinq années j'ai célébré plus de la moitié de mes messes en son honneur. Quand je me voyais à bout de ressources, je faisais une offrande au sanctuaire de Pontmain et Marie me rendait au centuple. »

C'est le témoignage que nous avons recueilli de sa bouche, et il ajoutait les détails les plus circonstanciés sur cette série de prodiges que Notre-Dame d'Espérance a daigné accomplir en sa faveur. Aussi l'a-t-il établie reine de sa paroisse. Placée sur le portail de l'église, Notre-Dame de Pontmain se présente aux fidèles comme dans la première phase de l'apparition. Dans l'intérieur de l'église, un autel est dédié à Notre-Dame de Pontmain; Marie montre le crucifix. On la retrouve à la place d'honneur sur la façade du presbytère et de la maison d'école, dans les jardins, et tout lui est consacré.

Le jour de l'Ascension, il y eut grande fête à Saint-

Laurent de Terregatte. Nous pouvons dire que ce fut le triomphe de Notre-Dame de Pontmain dans cette paroisse. Au milieu d'un concours de quatre mille personnes — plusieurs paroisses voisines étaient venues se joindre aux heureux habitants de Saint-Laurent — Mgr l'Evêque de Coutances a consacré l'église et béni le calvaire.

Citons la dernière partie du discours que M. le curé adressa à Sa Grandeur. C'est un cantique de gloire et d'honneur à Notre-Dame de Pontmain : « Monseigneur, je ne veux faire l'éloge d'aucun de mes paroissiens en particulier, j'aurais trop de noms à citer et trop de bien à dire. Mais, Monseigneur, je dois le proclamer bien haut : notre grande bienfaitrice, celle dont les bienfaits ont surpassé tous les autres, c'est Notre-Dame de Pontmain.

« Grâce à la protection continuelle de Notre-Dame de Pontmain, avec peu d'argent et en peu de temps nous avons pu exécuter tous nos travaux. On a voulu s'y opposer, on a employé toutes sortes de moyens pour nous susciter des embarras. Mais, Monseigneur, nous avons prié Notre-Dame de Pontmain, et jamais ni les oppositions, ni les difficultés n'ont pu arrêter un seul instant la sainte entreprise.

« Grâce à Notre-Dame de Pontmain, pendant tous nos travaux, nous n'avons eu de difficultés ni avec les ouvriers ni avec l'administration.

« Grâce à Notre-Dame de Pontmain, pendant ces innombrables corvées que nos paroissiens ont bien voulu faire, avec une bonne volonté qui défie tous les éloges, il n'est arrivé aucun accident; il n'y a pas eu même un doigt blessé.

« Tel est le motif, Monseigneur, pour lequel nous avons voulu placer au milieu de nous l'image de Notre-Dame de Pontmain, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de notre église : c'est pour remercier cette bonne mère de

tant de bienfaits et pour obtenir qu'elle continue de nous protéger. »

Ainsi s'est exprimé le pieux curé. Mgr l'Evêque lui a répondu par une de ces allocutions brûlantes dont il a le secret : il a félicité le pasteur et ses fidèles de leur zèle, il a chanté à son tour la puissance de Celle qui est apparue tout près de son diocèse ; il a dit son hymne d'action de grâces à la Vierge qui a si merveilleusement transformé la paroisse de Saint-Laurent.

Puissent les pasteurs des âmes et les âmes elles-mêmes mettre de plus en plus leur confiance en Notre-Dame de Pontmain, et, n'en doutons pas, leur espérance ne sera pas déçue !

2° ŒUVRE DES MISSIONS.

Si l'œuvre du pèlerinage, dont je viens d'esquisser rapidement les traits les plus saillants, occupe pour le plus grand bien des âmes notre temps et notre zèle, l'œuvre importante et principale des missions a plus encore le droit d'exiger nos travaux et de réclamer les ouvriers. Nous sommes avant tout Missionnaires, et, à Pontmain, nous voulons l'être comme ailleurs.

Toutefois, avant de commencer cette narration, je dois faire une remarque qui permette aux lecteurs de porter sur nos travaux le jugement qu'ils méritent et de les apprécier à leur juste valeur.

On l'a dit, et pour être vrai je dois le répéter : l'enthousiasme des démonstrations de la foi qui, chez nos populations chrétiennes, éclatent toujours lorsqu'elles sont remuées par les exercices extraordinaires des missions ou des retraites, n'est pas toujours le thermomètre exact de leur valeur morale. Les populations de l'ouest de la France sont vraiment religieuses et bonnes, la grande majorité est pratiquante et se fait un honneur de

suivre le chemin qui a été tracé de tout temps par ceux qui ont précédé; mais, il est facile aussi de le remarquer, le courant d'impiété, d'irréligion et d'indifférence qui pendant ce siècle a traversé notre pays, a porté jusqu'ici les funestes influences qui l'accompagnent partout. On croit encore, mais plutôt par habitude que par conviction. On pratique, on aime la religion et ses ministres, mais on sent qu'il n'y a guère en cela qu'une coutume à laquelle il serait par trop étrange de déroger. Encore est-il que cette coutume tend insensiblement à disparaître. Si longtemps encore on était obligé de vivre dans cette atmosphère d'impiété, ici, comme dans bien d'autres pays, on verrait la foi diminuer et les pratiques religieuses désertées. Quoi qu'il en soit, aujourd'hui, grâce à Dieu, nous n'en sommes pas encore là, et nous sommes heureux d'apporter ici des faits qui pourront prouver que, s'il y a lutte entre le bien et le mal, souvent le bien remporte des victoires signalées, grâce au zèle apostolique et aux missions prêchées de tous côtés.

Ces préliminaires établis, entrons dans le détail. En consultant le *Codex historicus*, je lis 160 travaux pour quatre ans; dans le nombre il faut compter 28 missions, 90 retraites, 7 ou 8 carêmes. Le reste se partage entre triduums d'adoration, quarante heures, retraites de première communion. Huit Pères ont été successivement employés à ces œuvres, ce sont : les PP. Delpeuch, Montfort, Lemius, Royer, Richard, Guiller, Moisan et Baugé. Nous devons aussi un témoignage de reconnaissance aux PP. de la province du Nord qui ont bien voulu prêter plusieurs fois leur utile concours pendant cette période, ce sont : les PP. Bermès, alors de la maison de Saint-Andelain; les PP. Levacon et Merle, de la maison de Limoges et de Tours; le P. Chevassu,

d'abord membre de la communauté de Pontmain et transféré depuis à Saint-Andelain.

Le R. P. Delpeuch, pendant les dix-huit mois de son séjour à Pontmain, a accompli plusieurs travaux importants, et cela, tout en s'occupant de nos œuvres avec zèle et succès. J'ai mentionné, dans le paragraphe relatif au pèlerinage, les œuvres dues à son initiative. Au dehors, il a su aussi mettre à profit les occasions qui lui ont été offertes de travailler au salut des âmes.

Enumérons : le Carême de Notre-Dame de Rennes en 1880, le Carême de Notre-Dame de Mayenne en 1881; diverses retraites à la cathédrale de Laval, à Mayenne, à Ambrières, à Evron, chez les Dames de la Charité; et plus loin, à Brive-la-Gaillarde, à Clermont-Ferrand et dans plusieurs autres endroits.

Le R. P. Montfort a de son côté une liste des plus considérables. Ce bon Père est vraiment infatigable. Le repos lui est inconnu. Aussi, toujours sur la brèche, combat-il avec un zèle et un courage véritablement apostoliques. Il lui faut des âmes, et il sait aller les trouver dans tous les centres, dans toutes les contrées, laissant toujours sur son passage des fruits nombreux de conversion et provoquant des manifestations enthousiastes de foi et de piété. Je cite les noms des principales paroisses qu'il a évangélisées dans diverses parties du Maine, de la Bretagne et de la Normandie. Ce sont : Notre-Dame de Mayenne, Saint-Jean de Château-Gonthier, Ernée, Évron, Bais, Sainte-Suzanne, Port-Brillet, Saint-Samson, Montigné, Niort, Gennes, Longuefuye, Nuillé-sur-Vicoin, et beaucoup d'autres encore, dans la Mayenne; — Landéan, La Bazouge-du-Désert, Saint-Brice en Cogles, Louvigné-du-Désert, Bruz, etc., dans l'Ille-et-Vilaine ; — Merdrignac, Laurenans, le Loscouëst, Pordic, dans les Côtes-du-Nord ; — Avranches,

Ducey, Granville, la Luzerne, Chanteloup, dans la Manche.

J'arrête cette nomenclature. Elle suffit pour donner une idée du travail auquel a dû se livrer ce Missionnaire, surtout si j'ajoute qu'il a reparu plusieurs fois dans un grand nombre de ces paroisses.

Le R. P. Royer, pendant ses dix-huit mois de résidence à Pontmain, a aussi vaillamment combattu dans les diverses paroisses où l'œuvre des missions l'a conduit. Envoyé successivement à la Bazouge-du-Désert pour une retraite d'adoration ; à la Cropte, paroisse natale de Mgr Bouvier, il arrivait, sans avoir le temps de prendre le moindre repos, à la mission d'Ahuillé, où, aidé du R. P. Moisan, il a travaillé pendant trois semaines à évangéliser une population, chrétienne il est vrai, mais apathique, et se ressentant un peu de l'indifférence qui règne aujourd'hui partout. Le succès fut à peu près complet.

Après ces travaux successifs, le moment du repos semblait être arrivé pour le Missionnaire; mais l'indulgence du jubilé venait d'être accordée par le souverain pontife Léon XIII; de nouvelles paroisses réclamèrent aussi pour elles les bienfaits d'une mission, ou au moins d'une retraite jubilaire. Le P. Royer partit donc, aussitôt après avoir terminé la mission d'Ahuillé, pour Saint-Laurent des Mortiers, Argenton. Vint ensuite Saint-Laurent de Terregatte, dont le digne curé, ami dévoué de notre maison, ainsi que je l'ai déjà dit, semble vouloir nous faire participer à tout le bien qui se fait dans sa paroisse. Puis Larchamp, Luigné, Maisoncelles, Legrand-Oisseau et nombre d'autres paroisses. Le Père ne s'arrêta qu'au mois d'octobre 1881, époque où il fut rendu à notre maison de Saint-Jean d'Autun.

Pendant que les RR. PP. Montfort et Royer travaillaient ainsi au salut des âmes, le R. P. Baugé nous arrivait,

sortant du noviciat, et prêt, malgré le poids de ses cinquante années, à entreprendre encore des travaux apostoliques. Pendant la période de quatre ans, dont je résume ici les événements, le P. Baugé a fait deux fois partie de notre maison de Pontmain. A son premier passage, de novembre 1878 à octobre 1879, époque à laquelle il partait pour Angers, il n'a accompagné nos Missionnaires que de temps à autre. Retenu à la maison par les soins de l'économat et les exigences du pèlerinage, il n'a exercé son zèle que dans un cercle assez restreint. Rendu à notre résidence après un séjour de six mois en Hollande, il s'est alors donné tout entier à l'œuvre des missions et il s'y est employé avec succès.

Il a accompagné le P. Montfort dans plusieurs de ses excursions apostoliques, notamment à Saint-Samson et à la Luzerne, puis il a donné seul plusieurs exercices de retraite dans le Maine et dans la Normandie : à Garrau, à la Chapelle, à Coudray, à Saint-Aignan de Gennes, à la Luzerne d'outre-mer, et le Carême à Landivy, en 1879.

En même temps que les Missionnaires, accoutumés aux luttes et aux consolations du ministère, consacraient leurs forces et leur temps à l'évangélisation des paroisses que je viens d'énumérer, le P. Guiller, jeune apôtre plein de zèle, travaillait de son côté. Pendant l'année de son séjour à Pontmain, il a parcouru les paroisses de Saint-Hilaire des Landes, du Mesnil, de Mégandais, de Saint-Ouen des Toits, dans la Mayenne ; de Céaux dans la Manche.

En février 1880, arrivait le R. P. Moisan, venant de notre maison de Tours, d'où les expulsions de novembre 1879 l'avaient fait partir. A peine arrivé, ce jeune Père commençait une série de travaux qu'il a dû accomplir sans presque s'arrêter, pendant l'année jubilaire.

C'est par Désertines, paroisse située à quelques lieues de Pontmain, qu'il a inauguré ses travaux de missionnaire. Puis vinrent les paroisses d'Ahuillé, où il travailla de concert avec le P. Royer; de Courbeveille, de Chailland, de Saint-Germain-Guillaume, où il prêcha des retraites jubilaires et préparatoires à la première communion. Il terminait cette année de fatigues par la retraite de Saint-Denis d'Anjou et la mission de Saint-Paul de Granville, lorsqu'il fut appelé par vous, mon très révérend Père, à Paris. Après six mois, vous avez bien voulu le rendre à la maison de Pontmain, et aujourd'hui il exerce avec consolation les fonctions de curé de la paroisse, sous la direction du R. P. Supérieur.

Le R. P. Lemius, dont il me reste à indiquer les travaux, n'est de résidence à Pontmain que depuis six mois. Ce temps a été employé avec zèle et succès dans des œuvres de prédication et d'apostolat. Au mois de février, il donna, à la paroisse de Saint-Paul de Granville, les exercices de la retraite annuelle des marins ; il a constaté, comme ses devanciers, la foi pleine d'entrain de l'excellente population granvillaise, et il a rapporté de ce premier travail apostolique de nombreuses consolations et de belles espérances pour l'avenir. A peine de retour de Granville, il partait pour Montourtier, où, aidé du P. Baugé, il donnait sa première mission. Depuis vingt-trois ans, cette paroisse n'avait pas vu de missionnaire. Aussi accepta-t-elle avec joie et enthousiasme la parole de Dieu. Le succès fut complet. Le Père travailla ensuite avec le P. Montfort à la belle mission de Sainte-Suzanne, puis il allait à Mayenne, où il donna à la paroisse Notre-Dame et au petit Séminaire les exercices préparatoires à la première communion. Au mois de juin, il allait à Dreux prêcher une retraite du même genre.

Après ces travaux sucessifs, nous eûmes enfin quelques

mois de repos. La série des travaux d'hiver est commencée, et le Père l'a inaugurée par deux retraites données aux enfants de la Sainte-Famille, à Laval et à Château-Gonthier. Au moment où j'écris ces lignes, il prêche, à Saint-Denis d'Anjou, les exercices préparatoires à la fête de l'Adoration perpétuelle.

Tels sont, mon très révérend Père, les travaux que nous avons accomplis depuis quatre ans. Pour être complet, je dois ajouter que j'ai prêché moi-même quelques retraites : soit à Laval, soit à Rennes. Il y a quelques jours, j'étais encore dans cette dernière ville, pour la retraite des dames de Marie-Joseph, solitaires à Saint-Hellier. Cette œuvre était autrefois une de celles qui occupaient notre cher P. COSTE, pendant les mois de juillet et d'août.

Je ne crois pas pouvoir mieux terminer ce compte rendu, trop long peut-être, qu'en vous envoyant le récit d'une des missions prêchées par nos Pères dans ces pays de l'Ouest. Bien que ces récits aient généralement un même caractère, permettez-moi de vous faire parvenir celui-ci ; il a pour Pontmain un intérêt spécial. C'est en effet la première mission qu'aient donnée nos Missionnaires depuis l'expulsion. Voici comment s'exprime la *Semaine religieuse* du diocèse de Rennes :

« On nous écrit de Saint-Brice en Cogles (Ille-et-Vilaine) :

Bien souvent j'avais entendu parler des bienfaits d'une mission ; mais je n'avais jamais eu le bonheur d'en apprécier tous les avantages. Permettez-moi donc de vous dire quelles douces impressions j'ai ressenties pendant les pieux exercices auxquels vient d'assister notre paroisse tout entière.

Trois religieux Oblats de Marie Immaculée : les RR. PP. MONTFORT, ROYER et MOISAN, avaient bien voulu répondre à l'invitation de M. le curé. Ils ont obtenu un

succès qui a dépassé toutes nos espérances. Ils sont venus nous parler au nom du Seigneur. Apôtres de la vérité, ils nous ont prêché l'Evangile avec l'accent de la conviction, avec la simplicité de la foi, et avec toute l'autorité que donnent à la parole la vertu, la sainteté de leur ministère et l'auréole de la persécution.

Dès leur arrivée, on les salua dans nos rues avec cette sympathie qui semblait déjà leur dire que, s'ils étaient chassés d'ailleurs, ils seraient du moins chez nous l'objet du plus respectueux accueil. Et lorsque, le lendemain dimanche, ils firent leur entrée dans notre église, un sentiment de bonheur se manifesta dans la foule. Tous semblaient comprendre que les Missionnaires venaient leur annoncer un libérateur qui allait pardonner, qui allait guérir toutes les infirmités ; qu'ils venaient leur apporter une bonne nouvelle, une nouvelle de pardon, comme celle que le prophète Nathan apporta à David.

Pendant trois semaines consécutives notre église se trouva remplie à chaque instruction, et souvent même elle fut trop petite pour contenir la foule qui s'y pressait. Pendant trois semaines nos Missionnaires sont restés au Tribunal de la Pénitence pendant au moins huit heures par jour, consolant les âmes et pardonnant aux pécheurs.

Quel bonheur ce fut pour le pasteur et pour les vicaires de voir se presser, aux conférences spécialement adressées aux hommes, une véritable multitude de chrétiens, devenus dignes de ce nom, écoutant avec le plus grand respect la voix du Missionnaire qui rappelait à l'homme ses prérogatives et au chrétien ses devoirs ! Quelles douces émotions nous avons ressenties quand, à la messe de minuit, moment de leur communion générale, tous ces hommes se sont avancés vers la Sainte Table pour y recevoir Celui qui fait les forts et les saints ! quand, aussi,

de ces milliers de poitrines, se sont élancés les chants de ces bons vieux cantiques auxquels ils n'avaient peut-être plus pensé depuis le jour de leur première communion :

Venez, mon Dieu, venez, venez, mon doux sauveur, etc.

Et puis :

Guerre à Satan, esprit immonde, etc.

Nos hommes sont véritablement bons ; ils ont la foi, ils ont le respect de la religion et du prêtre ; ils sont vraiment aimables quand ils se laissent guider par les généreux sentiments qu'ils ont au fond de leur cœur, quand ils ne sont point travaillés ou surexcités par les passions malsaines. Le jour de Noël ils étaient tous unis, tous unis comme des frères. Oh ! combien le bonheur qu'ils m'ont paru goûter pendant cette mémorable fête était différent de celui qu'ils essayent de se procurer aux jours de leurs fêtes publiques!

Aussi tout avait été préparé pour cette magnifique clôture, par nos vénérés Missionnaires.

Nous avions déjà assisté à de touchantes cérémonies.

Une charmante enfant, entourée de ses quatre-vingts petites compagnes vêtues de blanc, et tenant une couronne de roses blanches à la main, était venue demander solennellement la protection de la très sainte Vierge et dire à cette bonne mère que, en nous bénissant tous, elle voulût bien intercéder surtout pour les pauvres pécheurs. Sans doute, du haut du ciel, la Vierge avait entendu cette supplication et souri à la naïve confiance de ces chères enfants qui, en déposant leurs couronnes au pied de son trône, chantaient avec la plus émouvante simplicité :

Tiens, ma couronne,
Je te la donne.
Au ciel, n'est-ce pas ?
Tu me la rendras.

Une autre fois ce fut le pasteur de la paroisse qui vint avec ses deux auxiliaires se prosterner devant le Dieu de l'Eucharistie. Ils venaient, ces prêtres, à qui fut donnée la mission de *pleurer entre le vestibule et l'autel,* solliciter à leur tour la miséricorde de Dieu et fléchir sa justice, pendant qu'autour d'eux une foule d'enfants, un cierge à la main, envoyaient vers la divine hostie leur suppliant refrain :

Soupirons, gémissons, pleurons amèrement ;
On délaisse Jésus au Très Saint Sacrement.
Pardon, cœur de Jésus, cœur tendre, cœur aimable ;
Ah! ne rejetez pas notre amende honorable!

Leur cœur était innocent, leurs lèvres pures ; ils demandaient à Dieu pardon pour leurs pères, leurs mères, leurs frères, leurs sœurs. Le Ciel les a écoutés.

Une foule immense se pressait dans l'église au jour de ces cérémonies, encombrait les portes et remplissait les sacristies. Il faut dire aussi que de toutes les paroisses voisines on était venu assister à nos fêtes et partager notre bonheur. Ce bonheur fut complet surtout pour le pasteur, lorsqu'il compta après les communions générales le nombre de ceux qui y avaient pris part. Ce nombre dépassait deux mille.

Enfin vint le moment des adieux. Le Missionnaire parla en termes émus. Le digne curé voulut alors faire entendre sa voix. S'adressant au R. P. Supérieur de la mission, il lui dit de touchantes paroles dont voici le sens :

« Cher et vénéré Père, il est impossible à mon cœur reconnaissant de ne pas vous témoigner solennellement ma gratitude. Les trois semaines qu'il nous a été donné de passer dans votre intimité ont été, pour mes vicaires et pour moi, remplies de charme. Votre amour ardent pour Dieu et pour la très-sainte Vierge, votre zèle brûlant pour le salut des âmes ont procuré le salut et le bonheur de ces âmes confiées à nos soins. » Puis, s'adres-

sant à la foule, notre vénérable curé a continué à peu près en ces termes : « Les voilà, mes Frères, ces saints religieux que l'impiété poursuit de ses sarcasmes et de sa haine ! Vous les avez vus à l'œuvre, vous avez entendu leur éloquente parole, vous avez connu la tendresse de leur cœur et compris leurs conseils pleins de sagesse et si salutaires. Est-ce que votre cœur n'éprouve pas le besoin de leur exprimer sa reconnaissance? Ah! je sais que si votre voix pouvait se faire entendre dans cette église, vous leur crieriez bien haut : Merci, merci, pour le bien que vous avez fait à nos âmes. Frères, prouvez-leur votre reconnaissance en demeurant toujours fidèles et généreux chrétiens. »

Heureuses les paroisses qui, comme celle de Saint-Brice, peuvent jouir des avantages d'une mission ! Heureux sont les prêtres à qui il est donné de goûter d'aussi douces consolations !

Joseph BAZIN, vicaire.»

Je termine enfin, mon très révérend et bien-aimé Père, ce rapport trop long peut-être. J'ai tenu à le faire aussi exact que possible. Puisse-t-il répondre à votre désir !

J'aurais bien encore quelques détails à vous transmettre sur le matériel de notre maison. Le temps ne me permet pas de vous les envoyer aujourd'hui. J'espère les donner dans mon compte rendu de l'année prochaine.

Recevez, mon très révérend et bien-aimé Père, l'assurance de mon respectueux et filial dévouement en N.-S. et M. I.

Ph. FAYETTE, O. M. I.

MAISON DE NOTRE-DAME DE L'OSIER.

Notre-Dame de l'Osier, le 17 octobre 1882.

MON TRÈS RÉVÉREND ET BIEN-AIMÉ PÈRE,

Il n'est pas inopportun, je crois, malgré les temps mauvais, de nous conformer à nos douces traditions de famille, et de confier le nom de Notre-Dame de l'Osier aux pages discrètes de nos annales. Ce nouveau compte rendu de nos travaux apostoliques fera donc suite à celui du 26 avril 1880. Et je joindrai à l'énumération rapide de nos œuvres extérieures ce qui regarde la vie et la physionomie intimes de la communauté, depuis la néfaste aventure de l'expulsion, qui a fait, le 25 mars 1881, l'objet d'un rapport spécial.

1° LES TRAVAUX.

La liste en est longue. Je la résume brièvement : trente-sept missions, retours de missions ou jubilés ; neuf retraites pascales; trente-sept premières communions de paroisses; trente et une retraites de pensionnats; onze retraites de séminaires ou de jeunes gens, et une retraite d'ordination au grand séminaire de Brou ; trente et un sermons de circonstance, adorations, prises d'habit, professions ou panégyriques ; trois triduums et une neuvaine en l'honneur du Sacré-Cœur et de saint François de Sales ; cinquante et une retraites de congrégations paroissiales, et trente-six retraites religieuses ; soit 248 travaux, tous d'ordinaire largement bénis de Dieu et fructueux aux âmes, et qui témoignent aussi bien de l'activité, du dévouement de nos intrépides Missionnaires que de l'estime et de la confiance dont ils jouissent, soit auprès du clergé, soit auprès des communautés.

Je ferai remarquer ici que notre ministère, dans les

maisons religieuses s'étend de jour en jour, sans entraver, le moins du monde, notre apostolat principal, au sein des populations, puisque tous deux s'exercent en des temps distincts. Sur le chiffre général de nos travaux, nous avons paru près de cent fois dans les communautés. Cette évangélisation toujours si consolante, si édifiante pour l'apôtre, et si utile à la gloire de notre Seigneur, a de plus l'inappréciable avantage de nous assurer des prières et des immolations sans nombre, pour les labeurs de plus en plus difficiles et périlleux des paroisses. Et je ne fais nulle difficulté de penser que les supplications et les sacrifices de tant d'âmes d'élite qui consentent volontiers à s'intéresser à nos travaux et à intercéder auprès de Dieu pour nos pauvres pécheurs, concourent, pour une très large part, à nous obtenir les secours personnels et les bénédictions du ministère que le ciel daigne nous accorder.

Signalons notamment nos séjours apostoliques dans nombre de Visitations. Nos Pères y ont bien donné le tiers de leurs travaux consacrés aux asiles religieux, et c'est avec une souveraine édification qu'ils ont pu constater partout quelle bénédiction spéciale et permanente de sainteté habite et vivifie ces demeures sacrées de saint François de Sales, de sainte-Chantal et de la bienheureuse Marguerite-Marie. Je dois ajouter, avec une vraie consolation, que la maison de l'Osier puisera spécialement désormais à cette abondante source de grâces. La Visitation de Saint-Marcellin lui a offert, en effet, avec les plus gracieuses et touchantes instances, des lettres d'affiliation spirituelle; et vous avez bien voulu, mon bien-aimé Père, nous autoriser à en délivrer de semblables en échange; de sorte que nos deux communautés, si unies déjà du temps et par l'intermédiaire du R. P. Vincens, de sainte mémoire, participeront réciproquement à leurs

prières, à leurs sacrifices et à leurs bonnes œuvres.

Je nommais tout à l'heure l'Évangéliste du Sacré-Cœur, la bienheureuse Marguerite-Marie. Il m'est bien doux de constater que nos bons Pères missionnaires se font, eux aussi, les apôtres de ce Cœur adorable, les propagateurs de cette dévotion, la première de toutes, et que le ciel semble avoir prédestinée, de nos jours, à la délivrance de l'Église, au renouvellement des âmes et au salut de notre patrie bien-aimée. Ils diraient volontiers, je m'assure, de leur apostolat sans le Sacré-Cœur, ce mot de saint Bernard sur le nom adorable de Jésus : *Insipidus est si non hoc sale conditur*, dépourvu de ce sel céleste, il serait sans saveur. Il n'est plus d'œuvres et de prédications, qu'ils ne placent sous son patronage. Que ce Cœur divin demeure à jamais la parole de nos lèvres et l'âme de notre ministère !

Avant de clore cette revue de nos travaux, offrons notre vive et affectueuse reconnaissance à ceux de nos excellents Pères du dehors, qui ont accepté de nous prêter, pour les missions ou retraites, le concours si apprécié de leur zèle et de leur expérience. C'est d'abord : le R. P. Augier, alors provincial, qui a bien voulu avec deux Pères de l'Osier, pour confesseurs, prêcher, en septembre 1881, la grande retraite générale des Sœurs de Murinais. Puis, pour la maison de Notre-Dame de Bon-Secours : les RR. PP. Avignon, Mauran, Deltour, Bernard ; et, pour la maison du Calvaire : le R. P. Bartet, qui nous a de plus prêché la retraite des pèlerinages en 1880. La retraite annuelle de notre communauté a eu pour prédicateur, en 1880, le R. P. Bonnefoy, alors au Calvaire, aujourd'hui Supérieur de Notre-Dame des Lumières, et, en 1881, le R. P. Hermitte, de la résidence de Bon-Secours. Nos cœurs ne leur exprimeront jamais assez notre fraternelle gratitude.

Voici maintenant les noms des Missionnaires qui ont accompli la rude tâche, signalée par le programme de nos travaux. Ce sont, pour la période entière de ces œuvres : les RR. PP. VASSEREAU, CHATEL, BESSON, PICHON et le Supérieur ; puis, à tour de rôle, les RR. PP. BEUF et PAYS qui ont alterné dans le service de la cure ; enfin, depuis le mois de janvier, le R. P. TROTOBAS.

Mais, hélas ! ma plume doit effacer, à peine inscrit, le nom du R. P. BESSON, dont la sainte obéissance prive notre maison de l'Osier. Ce sera une perte bien sentie pour nos œuvres. Depuis dix ans, l'un de nos ouvriers les plus infatigables et les plus dévoués, le cher et vaillant Missionnaire a travaillé bien et beaucoup, trop souvent aux dépens de ses forces bien inférieures à son zèle. Sa mémoire restera longtemps en bénédiction parmi nos populations du Dauphiné. Son zèle s'est particulièrement exercé de la manière la plus fructueuse au profit des vocations religieuses. Il en a fait une abondante et excellente cueillette.

Cette dette si légitime du cœur affectueusement payée, souhaitons la bienvenue à deux nouveaux ouvriers : le R. P. STEFANINI, qui a débuté dans nos missions d'hiver et promet d'utiles services, et le R. P. MONNET que l'œuvre de la jeunesse de Marseille nous cède, non sans un bien vif regret. Espérons que l'air natal et notre vie active répareront sa santé ébranlée. Nous nous réjouissons beaucoup en voyant apparaître dans l'arène de nouveaux lutteurs, pleins de force et d'avenir. On s'épuise vite à cette âpre existence des missions. On se sent vieillir et promptement. Ceux qui viendront après nous feront sans doute mieux que nous. Mais qu'ils n'omettent pas de s'approvisionner abondamment de sainteté, de science et d'abnégation. Le triomphe sur les âmes n'est qu'à ce prix.

Qu'il me soit donné de remercier publiquement tous nos chers Pères de leur esprit religieux, de leur zèle et de leur inépuisable dévouement pour la famille! Je ne cite point de noms; il faudrait les citer tous. Leur prédication est solide, pieuse et apostolique. On travaille sérieusement dans la cellule. Les relations avec le clergé sont sympathiques, cordiales, presque fraternelles. Toutes choses qui assurent, avec la grâce de Dieu, le succès des entreprises et soutiennent la bonne renommée de la maison, à l'honneur et à la consolation de notre bien-aimée Congrégation. Aussi en sommes-nous toujours, Dieu merci, à refuser plus de travaux que nous n'en acceptons, et à demander incessamment au Père de famille d'accroître le nombre de ses moissonneurs; *Ut in messem tuam mittas operarios secundum cor tuum !*

2° LA COMMUNAUTÉ.

C'est presque une hérésie d'Etat de prononcer ce nom après la dissolution officielle; je le murmurerai donc timidement, mais avec une reconnaissance infinie au Sacré Cœur et à Notre-Dame de l'Osier. Nous nous tenons, en effet, pour redevables à leur sauvegarde puissante de tous les liens précieux que la vie commune nous a conservés. A la vérité, nos expulsés ne couchent pas à la maison; ils n'y ont donc pas de domicile légal; et nous restons ainsi en règle avec le *statu quo* de l'expulsion. A ce point de vue, nous formons trois groupes bien distincts. D'une part : les RR. PP. VASSEREAU, TROTOBAS et MONNET, dans la maison de feu M. le chanoine Dupuy, si bon et si regretté; de l'autre : les RR. PP. PAYS, PICHON et STEFANINI, sous le toit voisin; enfin les habitants de la Communauté que la violence a respectés, c'est-à-dire le curé de droit, qui n'est autre que le Supérieur, avec ses trois vicaires reconnus, les RR. PP. GANDAR,

Beuf et Chatel ; le Noviciat avec son P. Maitre le R. P. Guillon et les Frères convers. En fait, rien n'a changé dans la physionomie normale de la Communauté. C'est un des meilleurs côtés de notre résidence à la campagne. Elle nous a été fort gênante lors de l'exécution des décrets du 29 mars, parce que nous n'avions pas sous la main, comme dans les villes, des maisons amies pour nous y réfugier, à la première violence, et qu'il fallait aller chercher au loin le lieu hospitalier de son nouveau séjour. Mais, en échange, nous sommes, pour ainsi dire, soustraits aux yeux d'Argus qui veillent dans les grandes cités, et peu s'en faut que nous ne passions inaperçus. C'est pour le coup, et dans sa plus heureuse acception, l'*aurea mediocritas*.

Il est juste d'observer aussi que la Providence s'est un peu occupée, à sa façon, de nos affaires. Tout le monde sait que notre préfet, M. Mahias, est mort peu après les expulsions, réconcilié par Mgr Fava en personne. Ce qu'on sait moins, c'est que notre sous-préfet, crocheteur, a vu la fin de sa vie à bref délai sans qu'il soit bien établi s'il s'en est allé en paix dans la tombe. Mille versions contradictoires ont couru à ce sujet. Ce que l'on ne conteste pas, c'est qu'il ait eu, dans ses derniers jours, des visions effrayantes autour de sa pauvre couche, et qu'il ne cessait de réclamer à grands cris de l'eau bénite pour chasser les fantômes invisibles qui le harcelaient. Son secrétaire, un jeune homme de trente ans à peine, qui expulsait les Olivétains de Parménie tandis que le sous-préfet accomplissait ici la même besogne, est mort comme un réprouvé, repoussant énergiquement le prêtre jusqu'à son entrée en agonie, malgré les supplications et les larmes de sa vénérable mère. Le commissaire de police, qui avait reçu de l'avancement pour son glorieux fait d'armes, s'est vu depuis révoqué pour de trop justes

motifs, paraît-il, et il se débat aujourd'hui avec la misère dans les rues de Grenoble. Quant au serrurier, son compère, sa propre sœur confesse que plus rien, depuis lors, ne réussit à la maison. Notre pauvre maire, qui avait agi par bêtise ou par faiblesse beaucoup plus que par calcul ou méchanceté, en servant d'introducteur à la bande des malfaiteurs officiels, est mort tristement aussi après avoir réclamé les Pères, mais vainement. Nous n'avons pas même su sa maladie. De sordides parents, des femmes, eussent préféré mander le notaire, alors que le moribond répétait qu'il avait un besoin bien plus urgent du curé, et quand le P. Beuf se présenta, il avait rendu le dernier soupir. Un autre habitant de l'Osier, que la maison avait toujours traité en ami, et qui nous était devenu, depuis nos malheurs, notoirement hostile, a eu un sort qui paraît encore moins enviable. Après s'être, un vendredi, gorgé de viandes, au grand scandale du public, en y ajoutant mille horreurs contre la religion, et les Pères en particulier, il s'est meurtri le crâne, la nuit suivante, par une terrible chute du haut de son escalier. A peine a-t-il pu jouir d'un éclair de connaissance plus ou moins suffisant pour recevoir le prêtre, et il est ainsi tombé dans son éternité. Toutes ces morts ont éveillé et péniblement occupé l'attention publique ; elle a voulu y voir, à Saint-Marcellin même, autre chose que de pures coïncidences, et il se répète, nous dit-on, qu'il en coûte de s'attaquer aux Pères de l'Osier. Beaucoup de faits analogues, les feuilles publiques en ont foi, ont été, du reste, signalés un peu partout. Tout près d'ici, à Montélimar, le crocheteur des Pères Carmes, leur propre serrurier, s'était écrié, au cours de l'inique exécution, qu'ils mériteraient d'avoir les reins brisés en trois parties, ce qui ne tardait pas de se réaliser, quelques jours après, pour l'auteur même de cette scélérate parole. Son com-

pagnon, atteint d'un mal invisible à la main droite, hurlait affolé dans les rues, en proie à d'intolérables souffrances. Est-ce autre chose que la justice de Dieu? Nous avons beaucoup prié pour notre pauvre sous-préfet durant sa longue et atroce maladie, et nous n'avons, je crois, jamais demandé à Dieu avec plus d'instances de rendre en notre nom le bien pour le mal. Il est si triste de voir se perdre misérablement des âmes qui ont coûté si cher à Notre-Seigneur !

Pour l'heure, donc, nous jouissons d'une absolue tranquillité, et nous savourons plus délicieusement les douceurs du *Quàm bonum et quàm jucundum habitare fratres in unum*, douceurs refusées à tant d'autres religieux en général et à un si grand nombre des nôtres. Six mois seulement — et c'était déjà bien long — nos expulsés se sont abrités dans des cures amies, puis nous avons adopté le *modus vivendi* actuel. Daigne la divine Providence nous le maintenir jusqu'à l'entière et définitive réintégration dans tous nos droits !

Le personnel de Notre-Dame de l'Osier a fait, il y a trois mois, une très sensible perte par l'élévation au provincialat du R. P. Gandar. Maître des novices, économe et préposé à plusieurs autres offices, nous le trouvions toujours prêt à obliger, à suppléer, c'est-à-dire à porter les fardeaux. Il serait difficile de creuser à la fois plus de vides par le déplacement d'un seul. Je ne sais lequel d'entre nous et de nos nombreux visiteurs ou retraitants n'a pas mille actions de grâces à rendre, depuis onze ans, aux bons procédés discrets et empressés du bon Père maître, comme nous disions alors. Entre maints services des plus appréciés, le R. P. Gandar a reconstitué, définitivement ordonné notre bibliothèque et confectionné les catalogues au prix d'un travail colossal. Je n'ajoute plus rien, ne voulant pour rien au

monde désobliger par l'éloge un cœur qui n'a jamais fait la moindre peine à qui que ce soit. Qu'il nous soit permis cependant de nous réjouir tout haut de conserver, à résidence, le R. P. PROVINCIAL. La bonne Providence nous devait bien un peu, nous le croyons, ce dédommagement.

Le Noviciat est confié au R. P. GUILLON, venu du grand séminaire de Fréjus. Il a trouvé ici un ciel et des cœurs amis. Nous lui disons affectueusement : *ad multos annos!* L'économat a rouvert ses portes au R. P. PICHON, ce qui ne l'empêchera pas de poursuivre avec la même intrépidité sa carrière apostolique. Le R. P. PAYS, curé depuis l'expulsion, nous a donné, en acceptant ces fonctions de plus en plus ingrates et épineuses, un irrécusable témoignage de dévouement, en même temps qu'une leçon de parfaite abnégation ; car, si intelligent et éclairé que soit son zèle de pasteur, il n'en reste pas moins acquis pour tous que le P. PAYS est avant tout et essentiellement Missionnaire. Le pauvre l'Osier, pour le dire en passant, ne s'améliore guère, en dépit des efforts les plus dévoués et les plus persévérants.

Voici que le travail du dimanche n'est plus un fait inouï, grâce à de scandaleuses et méchantes initiatives. Dieu veuille qu'il ne s'y acclimate pas ! Quelle aberration ! Le nom seul de leur paroisse ne devrait-il pas les en détourner, comme d'un péché dont la malice et l'ingratitude s'accusent ici plus vivement que partout ailleurs ? Ne foulent-ils pas la terre sainte où la Vierge est apparue pour réprimer précisément ce désordre et abolir cet esclavage ? Encore ne sommes-nous pas, il s'en faut, les plus maltraités par l'irréligion, puisqu'au milieu de l'ivraie grandissant, il reste de nombreux épis de pur froment. Pauvre France ! que d'expiations et de châtiments terribles lui deviennent nécessaires pour la sauver

et la ramener pénitente aux pieds de Dieu! Le cher P. Beuf a retrouvé son ardeur juvénile pour les travaux de l'apostolat qu'il supporte avec son entrain et sa rondeur si connus. Le P. Vassereau prend malheureusement l'habitude de souffrir de la tête et des oreilles, ce qui lui rend bien pénible le travail des missions, auxquelles il se livre d'ailleurs énergiquement, à l'instar des plus robustes. Daigne Notre-Seigneur lui apporter soulagement et guérison!

Faut-il faire mention du pèlerinage? Le mouvement des pieux visiteurs diminue plus qu'il n'augmente. Nous l'avons déjà signalé comme une suite des événements douloureux du 4 novembre 1880. Ce ralentissement peut tenir aussi à d'autres causes. Il est certain que les ressources de l'humble habitant des campagnes se restreignent; ses visites au sanctuaire sont moins fréquentes et moins prolongées; la foi ne progresse pas, d'autre part, dans les masses, surtout parmi les hommes, qui accouraient autrefois beaucoup plus nombreux. Enfin, pourquoi ne pas l'avouer? La réputation religieuse des gens de l'Osier a souffert notablement de l'expulsion. Il y a eu de plus des exploitations plus ou moins délicates pour les logements, et des scandales de discours et de chansons malséantes qui ont offusqué et détourné des pèlerins de la meilleure condition. Quoi qu'il en soit, ne nous étonnons pas plus que de raison de ce refroidissement. C'est un peu, hélas! et partout le signe du temps. Nos retraites annuelles de mai et spécialement de septembre ne laissent pas d'être toujours bien suivies. Depuis deux ans, ce sont les Pères de la maison qui prêchent ces exercices. Le R. P. Chatel nous a donné, à cette occasion, une série d'instructions extrêmement intéressantes, et par conséquent fort bien travaillées. Le bien s'est fait largement, comme de coutume, au confessionnal. Dieu

seul sait toutes les restaurations intimes et merveilleuses que sa bonté opère dans les âmes des pèlerins. Et la bonne et puissante Vierge n'oublie pas non plus de déployer la force de son bras en faveur de ceux qui l'invoquent comme le salut des infirmes. Rien d'extraordi naire, il est vrai, comme faits miraculeux de premier ordre ; mais une multitude d'actions de grâces rendues à Marie pour des allègements et des guérisons inespérés, tenus par ceux qui en ont été privilégiés comme des témoignages authentiques de l'intervention souveraine de la Mère de Dieu.

Nos excellents Frères convers sont : les Frères PERRIN, VIRET (Pierre), COHARD, DELANGE, LERAY et MARTIN. La qualité supplée au nombre. On prie, on travaille, on obéit, on se recrée joyeusement dans l'esprit de famille. Tout le monde est content, si je ne m'abuse, sans en excepter même le bon Dieu. Puis trois Frères convers novices qui deviennent de jour en jour moins neufs. Ils font preuve de bonne volonté.

Reposons, en terminant, les yeux sur la ruche du révérend Père maître, où bourdonnent quelques abeilles éveillées et bruyantes. Elles sont malheureusement rares, trop rares, ce qui les rend encore, à la vérité, plus précieuses ; mais à ce point de vue nous les souhaiterions beaucoup moins précieuses. Deux Profès vont bientôt nous quitter pour Rome : les FF. LACOSTE et SAUTEL. Quel inestimable bonheur d'aller se prosterner sur la poussière du Colisée, à la Confession de Saint-Pierre, aux pieds de Léon XIII ! Nous envions, sans jalousie, le sort de nos bien-aimés scolastiques. Eux seuls ont à bénir les expulsions. Qu'ils n'oublient pas leur modeste berceau religieux et qu'ils se souviennent un peu de ceux qui le gardent, en ces fêtes et ces enivrements perpétuels de l'âme que doit leur procurer le séjour dans la Ville sainte ! Il nous restera cinq

novices. C'est fort peu. Ils appartiennent exclusivement au Juniorat, qui s'affirme ainsi comme la ressource de l'avenir. C'est pourquoi, sans doute, l'impiété s'acharne contre cette pépinière. Espérons fermement que la Vierge de Bon-Secours et la Vierge de Lumières ne cesseront de protéger de loin ces chers enfants, comme elles aimaient à les bénir, groupés à leurs pieds. Nous sommes au temps des épreuves ; il y en a, hélas! pour tous, même pour les plus jeunes, que Notre-Seigneur veut par là, sans doute, aguerrir de bonne heure. Que nul d'entre nous ne défaille, et cela par la protection de Marie Immaculée et sous la sauvegarde du Sacré Cœur! Notre bien-aimée famille sème aujourd'hui dans les larmes ; qu'elle moissonne bientôt dans l'allégresse ! Il sera si suave, après la tempête et l'exil, de se retrouver alors au foyer, pour louer ensemble le Seigneur, en exaltant les merveilles de sa droite : *Senes cum junioribus laudent nomen Domini, quia exaltatum est nomen ejus solius !*

En cette délicieuse espérance que Dieu nous met invinciblement au cœur, daignez, révérendissime et bien-aimé Père, bénir ceux qui demeurent, de votre Paternité, les sujets et les fils aussi respectueux que fidèles et dévoués dans le Sacré Cœur.

A. LAVILLARDIÈRE, O. M. I.

MAISON DE SAINT-ANDELAIN.

PÈLERINAGE DE NOTRE-DAME DE LA SALETTE

24 septembre 1882.

Le dimanche qui précédait notre pèlerinage annuel, nous disions à nos paroissiens, en leur annonçant cette fête : Qui, parmi vous, eût pu prévoir, il y a dix ans, que

l'on viendrait ici en pèlerinage, des deux rives de la Loire, pour honorer Notre-Dame de la Salette, et que Saint-Andelain verrait des fidèles accourus de loin réjouir sa solitude par leur nombre et leurs pieux cantiques? Et surtout, serait-il venu à la pensée des habitants de ce village, qu'une église grande, riche et magnifiquement ornée, ouvrirait bientôt ses larges nefs aux foules qui la rempliraient? Cette prédiction eût été à peine croyable, et cependant aujourd'hui, c'est un fait accompli. On vient en pèlerinage à Saint-Andelain, et l'on y voit des fêtes brillantes.

Cette année, nous n'avions pas la consolation et le grand attrait de la présence de notre Évêque vénéré ; trois de nos Missionnaires étaient absents ; pour ces motifs et d'autres, faciles à expliquer en nos temps malheureux, nous avions borné notre appel et nous étions résignés à n'avoir qu'une cérémonie moins solennelle, comparée à celles des années précédentes.

Nons avions compté sans la bienveillance du clergé de la contrée, lequel annonçait notre pèlerinage avec un zèle béni de Dieu ; sans la piété de nos pèlerins qui se sentent de plus en plus attirés vers notre sanctuaire.

Nous avons eu des représentants de plus de vingt paroisses. Un grand nombre venaient de loin et n'avaient pas reculé devant les vingt kilomètres que le retour devait ajouter aux vingt de la venue.

Dès le matin, on les voyait arriver par tous les sentiers : les uns à pied, les autres dans des voitures où l'on avait multiplié le nombre des places ; ceux des villes avaient réquisitionné des omnibus. Déjà à la messe de onze heures, l'église était remplie.

Deux Pères Maristes du grand séminaire de Nevers, arrivés dès la veille, nous ont ravis par leur admirable et fraternelle complaisance ; ils ont été pour nous d'un grand

secours, et par leurs messes, et par leur ministère au confessionnal. Notre Père Yungbluth était chargé spécialement du côté brillant de la fête, je veux dire la musique. Vraiment ce cher Père a fait des merveilles avec les rares éléments dont il disposait. Pour mon compte, j'avais à prêcher, à organiser, à répondre un peu partout et à tout le monde. P. Borries ne put nous seconder que pour la cérémonie du soir, le service d'une paroisse voisine le retenait à Tracy toute la matinée.

Notre solennité étant fixée au dimanche, nous fûmes privés du clergé des paroisses. Cependant nous avions M. l'aumônier des Sœurs du Verbe incarné de Sancerre, M. le curé de Bué avec sa congrégation de jeunes filles et un certain nombre d'hommes de son excellente paroisse, M. le vicaire de Donzy avec plusieurs séminaristes et cent cinquante pèlerins ; M. le doyen de Pouilly et son vicaire arrivèrent pour les vêpres, amenant un grand nombre de leurs fidèles. M. le doyen voulut bien nous faire l'honneur de présider à l'office de l'après-midi. Nos belles stalles du chœur se trouvèrent ainsi occupées par un nombre considérable de prêtres et d'ecclésiastiques.

Les vêpres furent très solennelles, le chant vraiment imposant, le recueillement parfait, malgré l'encombrement.

A défaut de prédicateur étranger, je dus joindre aux autres préoccupations de la journée celle d'avoir à prêcher devant un auditoire d'élite, dont la composition contrastait avec celle de nos auditoires ordinaires. Le spectacle que j'avais sous les yeux, du haut de la chaire, était magnifique ; les fidèles me ravissaient par leur attitude recueillie et chrétienne. Le sujet à traiter était indiqué d'avance. Pour satisfaire la piété de nos pèlerins, il fallait leur redire, comme toujours, la grande scène de

l'Apparition de 1846, les larmes de la Vierge de la Salette, ses paroles et ses prières ; combattre la terrible tentation de l'heure présente : le découragement ; faire prier avec un redoublement de foi et de piété.

La procession qui suivit le sermon eut tous les caractères que nous avions souhaités et demandés à nos pèlerins. Les vastes allées du jardin, ordinairement si solitaires, retentirent du chant des cantiques et du doux murmure de la prière. Tout se passa dans ce bel ordre qui fait l'admiration et le charme de nos belles cérémonies, où chacun goûte pour lui-même les sentiments de piété dont tous sont saisis.

Pendant cette marche triomphale, on disposait tout à l'église pour la bénédiction du Saint Sacrement. Le coup d'œil était ravissant, les lustres, les candélabres étincelaient dans le cadre de verdure, de guirlandes et de fleurs, fournies avec profusion par la noble châtelaine du Nozet, M[me] la comtesse Lafond ; nos délicieux autels de la Salette et de Lourdes, rajeunis par l'or et les peintures, étaient comme des foyers de lumières allumés par la piété des pèlerins. Bientôt les harmonies des chants sacrés se font entendre. La joie des cœurs et la douceur de la piété planent au-dessus de toute cette pompe extérieure.

Le soir, en nous retrouvant isolés dans notre solitude, nous remerciions Dieu du fond du cœur ; une journée de bonheur céleste nous avait consolés, une lueur d'espérance avait traversé notre ciel assombri. C'était une fête dans l'exil.

A. Mouchette, o. m. i.

MAISON DE NOTRE-DAME DE BON-SECOURS.

Notre-Dame de Bon-Secours, le 18 septembre 1882.

MON TRÈS RÉVÉREND PÈRE,

Les grands concours de pèlerins de cette année m'imposent le consolant devoir de vous donner un aperçu des belles démonstrations religieuses dont nous avons été témoins à Notre-Dame de Bon-Secours.

Comme les années précédentes, l'affluence a été toujours grandissant. Le dimanche, dès cinq heures du matin, les confessionnaux étaient encombrés. Tous les lundis du mois d'août avaient été retenus par MM. les curés du Gard comme jours de pèlerinage de leurs paroisses respectives; plusieurs de ces messieurs n'ont pas voulu quitter le sanctuaire sans promettre à leurs paroissiens de les y ramener tous les ans pour ranimer leur foi et leur piété. Le concours de l'Assomption de la sainte Vierge a été l'occasion pour nous de grandes fatigues, mais aussi de grandes consolations. On a distribué ce jour-là le pain des forts à deux mille cinq cents pèlerins, et, sur ce nombre, il y avait beaucoup d'hommes; plusieurs Pères ont passé la nuit à entendre leurs confessions.

Les fêtes du 8 septembre méritent une mention spéciale; la relation que je prends dans la *Semaine religieuse* du diocèse vous montrera que l'attente de Mgr l'Evêque de Viviers n'a pas été déçue. Voici cet article :

« Il y a quelques jours à peine, en annonçant le pèlerinage du centenaire à Notre-Dame de Bon-Secours, nous exprimions le désir de voir cette solennité nous rappeler quelque chose des splendides fêtes du couronnement de la Vierge en 1880. Ce vœu s'est réalisé au-delà même de nos espérances, et le 8 septembre, jour de la

fête, on a pu voir réunis, et se succédant sans interruption, près de vingt mille pèlerins accourus de la région méridionale du diocèse ou des départements voisins. Le spectacle a présenté quelque chose d'extrêmement édifiant, par la piété plus encore que par l'empressement et le concours.

« Dès la veille, à midi, l'encombrement commençait à se produire dans l'église; dix-huit confessionnaux, dressés dans le sanctuaire ou dans ses dépendances immédiates, étaient envahis par la foule des pèlerins, et la nuit tout entière sans interruption était consacrée à entendre les confessions des fidèles. Toutes les mesures, du reste, avaient été prises avec soin par les PP. Oblats pour assurer le service religieux et donner à la solennité le plus grand éclat. Le jeudi, vers huit heures du soir, a eu lieu, comme prélude de la fête, une procession aux flambeaux à laquelle prenaient part tous les pèlerins présents, déjà fort nombreux. Les processions étant interdites sur le territoire de Lablachère, par un arrêté devenu célèbre et non rapporté depuis, la procession a dû se développer dans le vaste enclos qui est la propriété des Pères, et, à un signal donné, elle est venue se masser en groupes compacts devant la statue de la sainte Vierge dressée dans le parc et brillamment illuminée. A ce moment, le P. AVIGNON a entonné de sa voix puissante le *Magnificat*, et la foule immense a continué avec un accent de foi et d'enthousiasme visible le chant de gloire de Marie ; chaque strophe de l'hymne était coupée par un couplet de cantique français, approprié à la circonstance et répété avec un élan entraînant par la presque unanimité des voix. A la rentrée dans l'église, le P. PHILIPPE, dominicain, a paraphrasé, dans une courte et éloquente allocution, la prière : *Sancta Maria, succurre miseris...* si ancienne dans l'Église, si expressive dans sa simplicité,

gravée d'ailleurs comme le cri du cœur de la catholique Ardèche sur le riche diadème offert à Marie, au jour du couronnement. Le cours des confessions, un moment suspendu, a repris ensuite pour ne plus s'interrompre ; puis chacun a dû prendre ses mesures pour le repos de la nuit, pris un peu au hasard : dans l'intérieur de la chapelle, dans le jardin des Pères, sur les bords de la route, un peu partout à l'improviste, et pour ainsi dire au pied levé. Mais qui donc, dans l'entrain d'un pèlerinage, songe au bien-être et aux petites commodités de la vie? Et comme, sous l'inspiration de la foi, les fatigues et les petites mésaventures sont supportées gaiement!

« A une heure après minuit a eu lieu la première messe de communion générale. Il fallait cette heure matinale pour répondre aux besoins de la fête et pour faciliter le service religieux des pèlerins se succédant sans interruption. On a pu voir à cette seule messe le magnifique et édifiant spectacle de trois mille fidèles recevant la sainte Communion. Quelle puissante et légitime consolation pour le cœur de l'Evêque ; quelle réponse à ceux qui voudraient nous faire croire à une diminution de la foi au sein de nos religieuses populations !

« Les messes se sont succédé sans intervalle pendant toute la matinée. Rien de touchant, d'édifiant comme cette succession presque ininterrompue de paroisses, de congrégations, de groupes divers, venant tour à tour aux pieds de la bonne Mère faire leur communion, déposer leur offrande, chantant leur cantique avec cette piété expansive, cet élan particulier à nos populations du Midi, si croyantes et si fidèles.

« A dix heures précises, la messe a été célébrée pontificalement par S. Gr. Mgr l'Evêque de Viviers : près de soixante prêtres présents, la plupart en habit de chœur, les chants exécutés avec beaucoup d'ensemble, de puis-

sance et de précision, l'église fort bien décorée et littéralement envahie jusque dans ses tribunes circulaires, tout donnait à cette cérémonie religieuse le plus magnifique éclat.

« Aux vêpres, célébrées avec la même solennité que l'office du matin, le R. P. Benoît Joseph a prononcé un discours, dont voici le texte : *Venti et mare obediunt ei.* Il y a en ce moment dans le monde moral une profonde et immense tempête. Mais, comme au jour où la parole souveraine de Jésus apaisait les flots, le moment viendra où cette révolte des intelligences et cette conjuration des passions soulevées s'arrêteront, vaincues par une volonté divine, et ce sera l'intercession puissante de Marie qui, aujourd'hui encore comme au cours de l'histoire de l'Eglise, amènera cet apaisement et procurera ce triomphe. L'orateur a développé cette thèse dont le choix était heureux et s'appliquait si bien aux circonstances et aux épreuves que nous traversons.

« Prenant alors la parole, Monseigneur a remercié avec autant d'à-propos que d'éloquence vraie les religieux qui avaient apporté à cette grande fête le concours de leur parole, et les Missionnaires Oblats qui avaient mis à la préparer et à en assurer le succès tant de dévouement et tant de soins. Sa Grandeur a félicité ensuite chaleureusement les pèlerins qui, obéissant autant au mouvement de leur piété et de leur cœur qu'à son appel, étaient venus si nombreux aux pieds de Marie unir leurs prières aux siennes pour appeler la Miséricorde divine sur l'Eglise, sur le diocèse et sur la patrie. Elle les a encouragés à persévérer plus que jamais dans la prière, non seulement parce qu'elle obtiendrait sûrement la victoire à l'heure marquée par la Providence, mais parce qu'elle était le moyen le plus sûr de ne pas défaillir dans l'épreuve et de soutenir la lutte.

« La bénédiction du très saint Sacrement, donnée avec une grande solennité par Monseigneur, est venue clore cette belle cérémonie religieuse. Les pèlerins se sont ensuite dispersés lentement, emportant le meilleur souvenir d'une fête qui restera certainement l'une des plus édifiantes et des plus glorieuses dans les annales du pèlerinage de Notre-Dame de Bon-Secours. »

Vos chers Oblats, mon très révérend père, sollicitent de votre paternité une bénédiction spéciale, en particulier celui qui se dira toujours votre très dévoué fils.

A. AVIGNON, O. M. I.

VARIÉTÉS.

NÉCROLOGIE.

LA MÈRE EMMANUEL BONNAT.

Le 6 octobre dernier, la Sainte-Famille a eu la douleur de perdre, à Bordeaux, l'une de ses dignitaires les plus méritantes et les plus aimées. Après une courte maladie, la Mère Emmanuel Bonnat rendait son âme à Dieu, dans la quatre-vingtième année de son âge et la cinquante-septième de sa vie religieuse. Ce coup de la mort a produit partout de profonds et unanimes regrets.

Née à Madrid, de parents français, en 1803, et entrée dans la Sainte-Famille en 1826, la Mère Bonnat fut, durant plus d'un demi-siècle, l'une des plus fermes colonnes de cette association et l'une de ses gloires les plus pures. Par l'éclat de ses talents, par l'excellence de sa vertu et le charme communicatif de son commerce, elle fit rejaillir sur les œuvres de son adoption de nombreuses et chaudes sympathies.

C'est à elle que le bon Père Fondateur confia l'importante mission de fonder la Sainte-Famille à Madrid, en 1843. Elle s'y vit bientôt entourée des jeunes filles de l'aristocratie, et le pensionnat de Lorette ne tarda pas à être réputé la première maison d'éducation d'Espagne.

Mais, si brillant qu'il fût, ce succès ne pouvait suffire à l'ambition de la Mère Emmanuel. Ses prédilections allaient aux pauvres. Le vieux couvent dont on lui avait

cédé l'usage était vaste; elle y recueillit un grand nombre de pauvres orphelines. Et à ce rapprochement des brillantes héritières de la grandesse castillane et des enfants de la classe déshéritée, l'Espagne put comprendre l'admirable esprit de la Sainte-Famille et pressentir les grands services qu'elle pouvait en attendre. Ce pressentiment s'est merveilleusement réalisé. La Sainte-Famille compte aujourd'hui en Espagne dix-huit maisons et plusieurs centaines de religieuses.

Revenue à Bordeaux, la Mère Bonnat y fut tour à tour investie des plus hautes charges de la Société. Elle était directrice générale, lorsque fut signé, en janvier 1858, le traité d'affiliation... qui faisait passer la Sainte-Famille sous la direction de notre congrégation. Ce fut pour elle, comme pour le bon Père, l'objet d'une immense consolation. Nous sommes heureux de mentionner ici la part qui lui revient dans ce grand acte que Dieu bénit si visiblement depuis vingt-cinq ans, et dont les deux sociétés contractantes sont fondées à tant espérer, dans l'avenir, pour leur appui réciproque et leur mutuelle édification.

A dater de cette époque mémorable, la Mère Bonnat s'imposa la précieuse tâche d'écrire l'histoire des origines de l'Association, et de ses prodigieux développements. C'était une belle intelligence, admirablement cultivée et servie par une exquise sensibilité et un goût littéraire très exercé.

Retirée depuis bien des années dans la solitude de Martillac, dont elle a fixé les souvenirs en des descriptions et des récits pleins de charme, elle gardait pieusement la tombe du bon Père, pour qui elle eut toujours un culte de tendresse filiale et de profonde vénération. Elle faisait son pèlerinage quotidien au cimetière où sont ensevelies les principales Mères de l'Association, dont

elle a écrit la vie, et parmi lesquelles elle avait marqué sa place.

C'est là, dans le calme et la prière, qu'elle s'est préparée pour la venue de l'Époux, toujours debout dès quatre heures du matin, et partageant son temps entre ses exercices de piété, ses travaux d'annaliste et les devoirs de la vie de communauté. Aimable et souriante à toutes les sœurs qui venaient visiter la Solitude, elle les charmait par sa douce condescendance et par l'onction pénétrante de son langage. On se retirait toujours d'auprès d'elle édifié, encouragé, fortifié. Sa vue seule faisait du bien. C'est surtout quand on était dans la peine qu'il y avait profit à aller la trouver. Il y avait en elle une aptitude à consoler que possèdent seules les âmes qui ont souffert et en qui abonde l'esprit de Dieu.

Ses rapports avec notre T. R. Père général furent toujours empreints de la plus religieuse soumission et de l'attachement le plus filial. Dieu lui a fait la grâce très appréciée d'amener ce bon Père à son lit de mort et de recevoir de lui de suprêmes encouragements. Son calme et sa sérénité éclataient d'une manière admirable à mesure qu'elle approchait de sa fin. « Je veux, disait-elle, mourir joyeusement, aimablement, gracieusement. » Elle s'est tenu parole. Douce envers tout le monde durant sa vie, elle a été douce envers la mort. Elle s'est paisiblement endormie dans le baiser du Seigneur, laissant après elle une odeur de sainteté qui a ravi les témoins de ce bienheureux trépas. « Heureux ceux qui meurent dans le Seigneur; ils se reposent de leurs travaux, et leurs œuvres les suivent pour être leur couronne (1). »

(1) Apoc., XIV, 13.

NOUVELLES DIVERSES

Le T. R. P. Supérieur général qui, au printemps dernier, dut interrompre la visite qu'il avait commencée en Espagne, a repris et achevé cette visite en automne. Les mois d'octobre et de novembre ont été consacrés entièrement à ce travail important. Le T. R. Père, accompagné du R. P. Anger, Pro-Directeur de la Sainte-Famille, a visité successivement Barcelone, Valence, Malaga, Madrid, Tolède, et partout il s'est rendu compte par le détail des belles œuvres si visiblement bénies de Dieu, dirigées par les religieuses de la Sainte-Famille, dans la catholique Espagne.

Le dernier acte du T. R. P. Général a été d'installer à Madrid une petite communauté de trois de nos Pères, dont la mission sera de consacrer leur zèle et leur ministère à la direction spirituelle des diverses œuvres de Madrid et des localités voisines. Les Pères choisis pour cette fondation sont : les PP. Corne, Besson et Huart.

Nous espérons que le R. P. Anger, dont la plume a écrit dans nos Annales un récit si intéressant de la visite en Angleterre, voudra bien nous raconter jour par jour les faits principaux qui se sont produits à chaque étape du voyage en Espagne. Nous lui laissons le rôle d'historien, et pour ne rien dire d'incomplet nous-même, nous attendrons, pour les publier dans le numéro prochain, les récits qu'il nous destine.

— Inchicore. La retraite du scolasticat a été prêchée en octobre, par le R. P. Sardou, Procureur général.

— SAINT-ALBERT. Nous trouvons dans la *Semaine religieuse* de Laval, numéro du 28 octobre, la lettre suivante de Mgr GRANDIN :

... Je vous suis toujours bien reconnaissant de votre zèle pour me venir en aide : que le bon Dieu daigne vous récompenser des secours que vous nous procurez pour nous aider à travailler à sa gloire. Je me sens, je vous l'avoue, bien abattu, et je serais entièrement découragé si ma cause n'était celle de Dieu, si je n'étais sûr de l'assistance d'en haut. Notre pauvre pays change bien rapidement, et nous ne sommes point préparés pour tous ces changements. J'ai actuellement sept maisons, sept chapelles en construction, un hôpital, une église, et je ne possède ni les fonds nécessaires, ni les ressources voulues pour faire face à tant de besoins. Vous ne sauriez croire à toutes mes peines, à toutes mes inquiétudes, et cependant, si je veux, je ne dirai pas accroître, mais seulement entretenir le bien que nous avons pu faire jusqu'à ce jour dans nos pauvres missions, je ne puis reculer devant les dépenses énormes que vont m'occasionner ces immenses travaux ; et, à l'heure où je vous écris ces lignes, je me demande avec anxiété où il me sera possible de trouver les secours exigés par toutes ces constructions. Ne m'oubliez pas, je vous en supplie ; continuez-moi votre charité, et, si vous connaissez quelque porte où je puisse aller frapper et tendre la main, hâtez-vous, de grâce ! de me le faire savoir.

J'ai besoin d'obtenir du gouvernement bien des choses : des titres pour nos propriétés ; il me faut aussi faire reconnaître nos missions en futures paroisses. Dans ce but, je vais probablement me rendre, d'ici à quelques mois, à Ottawa, où je devrai passer l'hiver. Vous ne sauriez croire combien ce voyage me coûte, je ne me sens plus de taille aujourd'hui à aller traiter d'affaires.

Vous avez appris sans doute la mort du digne et bien cher P. CHAPELLIÈRE. Pauvre Père ! il est mort victime de sa charité et de son zèle. Depuis quelque temps, il était parti en compagnie de plusieurs sauvages, pour aller annoncer la bonne

nouvelle au milieu d'une tribu assez éloignée ; mais voilà que, chemin faisant, les vivres commencent à manquer, et nos voyageurs se voient contraints d'improviser une espèce de radeau et de tenter la traversée d'un torrent considérablement grossi par les pluies, et cela dans l'espérance de découvrir quelques oiseaux. Mais, à peine sont-ils embarqués, que le courant les entraîne, et ils sont précipités dans le torrent. Le P. Chapellière était très bon nageur, et il allait se sauver, lorsque deux sauvages se cramponnèrent à lui et l'entraînèrent avec eux. J'ai bien pleuré et je pleure encore la perte de ce fils si cher. Sa mort m'a jeté dans un grand embarras. C'était, dans toute l'acception du mot, un vrai Missionnaire, un bon et saint religieux. Depuis un certain nombre d'années déjà, il travaillait avec courage et avec bonheur dans le champ du Seigneur; et, quoique assez jeune encore, on peut lui appliquer ces paroles de nos Livres saints : *Explevit tempora multa*. Quelques jours avant la réception de cette pénible nouvelle, j'apprenais qu'un de mes excellents Frères convers s'était noyé, lui aussi, sous les glaces du lac Caribou. Enfin, par le dernier courrier, je savais qu'un excellent ecclésiastique, me venant de Belgique, avait perdu la vie dans les eaux du lac Saint-Laurent. Voyez si le bon Dieu nous ménage les peines, si, comme vous, nous n'avons pas nos croix! En moins d'un an, trois sujets morts par accident, quatre en moins de dix-huit mois, et tous les quatre pleins de jeunesse, de santé et de bonne volonté surtout, des hommes comme il m'en faudrait tant! Si, en France, on sentait le besoin qu'il y a de Missionnaires dans tous ces pays sauvages, je ne doute pas que des vocations généreuses ne surgissent en grand nombre : deux mille saints prêtres de plus dans les Etats-Unis ne seraient pas le quart de ce qu'il faudrait. Faites donc méditer ce sujet à quelques prêtres de votre connaissance.

Je suis, quoi qu'il en soit, bien soumis à la sainte volonté de Dieu, mais je ne puis m'empêcher de sentir mon mal, de souffrir de la presque impossibilité où je suis de faire le bien et de faire face aux besoins si grands de mon diocèse.

Avant de finir, je dois vous faire part d'une heureuse

nouvelle qui vient nous consoler au milieu de toutes nos peines : j'attends pour le printemps prochain des religieuses connues sous le nom de *Fidèles compagnes de Jésus* et dont la maison mère est à Saint-Anne d'Auray. Mais comment, me direz-vous, avez-vous fait connaissance avec ces religieuses ? Ce serait trop long de vous l'écrire, qu'il suffise de vous dire que je vois en cela une preuve bien visible de l'action de Dieu. Dernièrement j'ai écrit à un vénérable ecclésiastique, pour l'engager à aller voir ces dignes religieuses, et tout particulièrement la révérende Mère, afin de donner quelques conseils, pour ce qui est du voyage, à ces nouveaux Missionnaires dont le concours nous rendra d'immenses services.

Le courrier arrive et repart de suite. Veuillez ne pas m'oublier auprès de mes bienfaiteurs ; chaque jour, nous prions et faisons prier pour eux ; notre gratitude leur est assurée ; croyez, vous aussi, à notre plus entière reconnaissance.

† VITAL, O. M. I.
Evêque de Saint-Albert.

Saint-Albert, 25 août 1882.

Le R. P. LEDUC, vicaire général de Saint-Albert, joint à la lettre de Monseigneur les lignes suivantes :

C'est définitivement au mois de juillet prochain que nous devons célébrer les noces d'argent de Sa Grandeur. Mgr l'archevêque de Saint-Boniface viendra lui-même jusqu'à Saint-Albert ; malgré son âge et ses infirmités, malgré les fatigues d'un aussi long et aussi pénible voyage, Mgr TACHÉ tient à venir assister à cette fête de famille et à donner au digne Evêque de Saint-Albert une nouvelle preuve de cette affection déjà ancienne et si profonde, qu'il lui a vouée. La fête, quoique simple et célébrée chez des sauvages, sera bien belle ; elle sera bien touchante; les sauvages y viendront de bien loin et y assisteront en grand nombre ; ils aiment tant leur Evêque.

Grande nouvelle ! Monseigneur va passer l'hiver à Montréal et à Ottawa, pour affaires de nos missions à traiter avec

le gouvernement. Il ne s'agit donc pour vous que de traverser l'Atlantique, et, en douze jours, vous êtes à Montréal; vous rencontrez là Monseigneur, vous faites, avec Sa Grandeur, le voyage de Montréal à Saint-Albert, et vous arrivez juste pour la fête que nous ne pouvons célébrer sans lui. Tout se réunit pour vous donner, à vous et aux amis, la plus belle occasion de venir nous voir.

Le P. Grandin va partir dans quelques semaines pour aller visiter les sauvages iroquois du fort Jasper, au pied même des montagnes Rocheuses, à sept jours de marche de sa Mission. Mon Dieu! quel chemin pour se rendre à cette Mission! Je l'ai fait deux fois : en 1870 et 1872. Je me souviendrai toute ma vie de ce voyage. J'ai manqué plusieurs fois mourir comme Absalon ; ma mule me passait entre les jambes, me laissant suspendu aux arbres à demi renversés qui barraient le chemin, si l'on peut donner ce nom à un sentier invisible, perdu dans la forêt, dans des bourbiers sans fond, dans des marais sans fin.

— Ceylan. Extrait d'une lettre du R. P. Massiet :

Trincomalie, le 23 août 1882.

Vous avez dû apprendre que j'ai quitté Jaffna et le collège Saint-Patrick pour venir ici prendre charge de la Mission, du couvent, de l'aumônerie militaire et navale et des écoles. Ce simple exposé vous fera voir qu'en changeant de maison et de genre d'occupation mon travail, loin de diminuer, n'a fait qu'augmenter. Je ne m'en plains pas cependant; car ici, comme à Jaffna et ailleurs, il y a du bien à faire et des âmes à sauver. Je dirai plus: ici, plus que partout ailleurs peut-être, le travail du Missionnaire est productif, et les fatigues du ministère sont amplement compensées par les consolations qui les suivent. La population catholique de Trincomalie est de deux mille âmes environ, y compris Kottyar, Manganay et Velvery. La présence des bateaux de guerre et les docks-

yards attirent toujours ici un grand nombre d'étrangers de tous pays, et ces gens-là, croyez-le bien, ne forment pas toujours la partie la plus intéressante de mon petit troupeau. C'est parmi eux surtout que le concubinage, l'ivrognerie et les autres vices sont à la mode. Un bon nombre d'entre eux ne voient jamais le prêtre, pas même à la mort, et, à moins que quelque circonstance imprévue ne m'amène au milieu d'eux, ils vivront et mourront comme les païens, avec lesquels d'ailleurs ils s'unissent et vivent en bonne harmonie. C'est ainsi que tout dernièrement un meurtre arrivé en ville parmi la caste des pêcheurs me fit découvrir dix-huit familles dont l'un des conjoints avait reçu le baptême. Les enfants, naturellement, sont élevés à la païenne, sans baptême, ni prêtre, ni église.

L'autre partie de la population catholique, qu'on pourrait appeler *indigène,* est meilleure; mais là encore l'ignorance la plus grossière en matière religieuse domine à un haut degré. Ces gens, uniquement occupés de leurs affaires temporelles, oublient trop souvent qu'ils ont une âme à sauver. On rencontre, ici comme ailleurs, de bonnes âmes qui aiment bien le bon Dieu et font la consolation de leur Missionnaire; mais la majorité a du chemin à faire pour arriver, je ne dirai pas à la perfection, mais au point voulu où l'on peut se dire chrétien. Les Trincomaliens ont quelques bonnes qualités, c'est vrai. Ils sont dociles et généreux envers leurs prêtres ; mais ils sont excessivement superstitieux. Entourés de païens fanatiques, vivant sans cesse au milieu de gens sans foi ni loi, ils voient le diable partout. La moindre indisposition, un accident des plus insignifiants, est aussitôt regardé comme un sort jeté par les païens. Heureux encore quand ils n'ont pas recours aux diableries pour s'en débarrasser!

Mgr Bonjean, accompagné des RR. PP. Mauroit et Flanagan, est venu prêcher une petite mission aux chrétiens au commencement du mois de mai. Cette mission a eu les plus heureux résultats: plus de 1 200 personnes se sont approchées des sacrements de pénitence et d'eucharistie, 260 confirmations ont été données, 16 concubinages réparés et 18 païens baptisés. Pendant cette mission, Sa Grandeur institua deux confréries, l'une du Sacré-Cœur pour les hommes, l'autre de l'Immaculée Conception pour les femmes. Ces deux confréries continuent à me donner de grandes consolations. Celle des hommes, qui compte déjà plus de quarante membres, vient dernièrement d'obtenir de Monseigneur la permission d'avoir la bénédiction du Saint Sacrement le premier vendredi de chaque mois. Pour être complètement établie et fonctionner en règle, il ne lui manque plus qu'une statue du Sacré Cœur et je compte sur vous pour nous la procurer.

Mais j'ai d'autres ouailles qui méritent, elles aussi, d'attirer un instant votre attention. Celles-ci n'ont pas la peau noire comme les autres, mais la blancheur de leur teint et le coloris de leur visage dénotent de robustes enfants d'Albion ou de la verte Erin. Ils sont une trentaine environ en garnison ici, et le nombre des marins varie de 100 à 150. Comme ces derniers courent les mers de tous côtés, je suis quelquefois assez longtemps sans les revoir, mais à peine partis ils sont remplacés par d'autres qui ne diffèrent des premiers que par le nom et la marque du navire auquel ils appartiennent. Le nombre total des marins catholiques de la station est, d'après les renseignements officiels, de 689.

La besogne officielle de leur aumônier consiste à leur dire la messe le dimanche matin, à leur prêcher un sermon en anglais, et à visiter chaque semaine leur

hôpitaux respectifs « pour lire les prières avec les convalescents », dit le Règlement. Vous comprenez bien que si mon ministère, parmi eux, se bornait à cela, ils n'en retireraient pas grand profit. Abandonnés à eux-mêmes pendant toute la semaine, entourés de pièges sans nombre et de dangers incessants, leur foi et leur morale s'en iraient bientôt en lambeaux, et l'on ne trouverait bientôt plus autre chose en eux que le cœur corrompu de l'incrédule ou de l'indifférent. Hélas! l'expérience ne nous l'a que trop prouvé. Pour obvier à ce danger, j'ai, sous l'inspiration de Mgr BONJEAN, ouvert pour eux une salle de lecture où tous les soirs ils se réunissent de cinq à neuf heures. Je les vois là quand je veux, et les petits mots qu'on leur dit, dans le courant de la conversation, souvent leur font plus de bien que le meilleur sermon. Mais le « Reading Room » n'est pas obligatoire comme la messe du dimanche. Y vient qui veut. Il faut, par conséquent, que je m'ingénie pour les y attirer. Les journaux illustrés, les revues, les livres intéressants font bien l'affaire pour quelques-uns; mais tous ne savent pas bien lire ou n'ont pas le goût de la lecture. Il faut donc des jeux.

Laissons nos militaires et marins et passons aux écoles. Ce n'est pas la partie la moins onéreuse de la besogne. J'en ai cinq, dont deux anglaises, l'une pour les garçons, l'autre pour les filles, et trois tamoules. Les examens du gouvernement viennent d'y avoir lieu. Ils n'ont pas été des plus brillants, excepté à l'école anglaise des filles, dirigée par les sœurs de la Sainte-Famille. Cependant l'inspecteur a bien voulu se montrer satisfait. Le «grant» alloué par le gouvernement pour ces écoles sera cette année de 50 à 60 livres sterling, ce qui me laissera à couvrir un déficit de plus de 150 livres sterling à la charge de la mission. Ces écoles sont de nécessité absolue; mais

il n'en est pas moins vrai qu'elles imposent de véritables charges à la Mission.

Enfin j'ai réservé le meilleur morceau pour la fin, je veux dire le couvent, si toutefois on peut appeler de ce nom la bicoque qui sert d'abri à la Mère Marie-Émilie et à sa petite communauté. Ici, nous avons à peu près tout à faire. J'ai commencé par la chapelle, qui est située dans une des vérandas de la maison, et qui sera, j'espère, terminée vers la fin du mois. Les bonnes Sœurs ont été jusqu'ici privées de la présence du Saint Sacrement, et comme elles sont à une certaine distance de l'église, cette privation devait leur être bien sensible. Aussi, grande a été leur joie quand, lors de sa dernière visite, Mgr Bonjean leur a permis de convertir en chapelle l'une des vérandas de la maison. J'espère pouvoir y dire la messe pour la première fois vers le 8 du mois prochain.

La communauté se compose actuellement de trois Sœurs. Elles s'occupent de l'éducation des enfants, et elles ont en outre un petit orphelinat naissant, où six charmantes petites filles reçoivent, avec l'instruction chrétienne, tous les soins qu'elles ne pourraient trouver au sein de leur famille. Le manque complet de ressources est le seul obstacle qui nous empêche de donner plus de développement à cette œuvre.

L'école anglaise compte une trentaine d'enfants, presque toutes de descendance européenne. Elle n'a encore que quatre pensionnaires, mais nous pouvons espérer avec le temps voir leur nombre s'accroître.

L'école tamoule, sous la direction de la Mère Supérieure aidée de deux maîtresses natives, compte cinquante enfants environ. La grande difficulté que nous rencontrons dans cette école est que, pour attirer les enfants, il faudrait presque leur fournir tout : livres et habits; et nos ressources sont loin de nous permettre cela.

C'est un commencement qui a bien ses épreuves; mais nous ne perdons pas de vue que l'œuvre de Dieu grandit au milieu des difficultés. Priez donc le divin Maître, et faites prier pour qu'il daigne nous assister de sa toute-puissante protection. Sous ses auspices, et avec sa protection seule, nos œuvres croîtront et se développeront; *sine me nihil protestis facere*... Il l'a dit, et tous les jours nous en faisons l'expérience.

C. MASSIET, O. M. I.

MONITA PRO NOVA EDITIONE

ORDINIS ANNI 1883.

Ex Litteris Apostolicis Leonis Papæ XIII : NULLO UNQUAM TEMPORE... *datis die* 28 *Julii anni* 1882.

... Auctoritate nostrâ Apostolicâ volumus et præcipimus, ut in Kalendario Universali Ecclesiæ sub ritu duplici minori inscribantur officia : *die* 9 *Februarii*, S. CYRILLI ALEXANDRINI, *Episc. et Conf.; die* 18 *Martii*, S. CYRILLI HIEROSOLYMITANI, *Episc. et Conf.* ; *die* 14 *Aprilis*, S. JUSTINI PHILOSOPHI, *mart.; die* 28 *Maii*, S. AUGUSTINI, *Episc.* CANTUARENSIS, *Conf.* ; *die* 14 *Novembris*, S. JOSAPHAT, *Episc.* POLOCENSIS, *mart*...

Quo verò in utroque Kalendario, tum universali, tum Cleri Romani, habeantur sedes liberæ ad nova officia introducenda, eâdem Auctoritate Nostrâ volumus ac præcipimus, ut Rubrica generalis Breviarii Romani LITT. X, *de Translatione Festorum*, hâc ratione mutetur : « Festa Duplicia minora (exceptis « illis Sanctorum Ecclesiæ Doctorum) et Festa Semiduplicia, « si occursu Dominicæ vel majoris Festi seu Officii quando- « cumque impediantur, non transferantur ; sed ipso die quo « cadunt de eis fit in utrisque Vesperis et Laudibus comme- « moratio, cum nonâ Lectione historicâ, sive unâ ex duabus « aut tribus, si tamen hæc eo die fieri possint ; secùs hujus-

« modi Festa Duplicia et Semiduplicia eo anno penitùs omit-
« tuntur, ut de simplici cautum est in Rubrica Litt. IX,
« *num. X*, Litt. X, *num. VII;* » postremò ut præsentes Litteræ Apostolicæ in editionibus Breviarii ad calcem Rubricæ interim apponantur, donec accurata Rubricæ ipsius correctio per Sacrarum Rituum Congregationem perficiatur.

Hæc præcipimus et mandamus, non obstantibus Apostolicis, ac in universalibus, Provincialibus et Synodalibus Conciliis, editis generalibus vel specialibus Constitutionibus et Ordinationibus, cæteris contrariis quibuscumque.....

Officia S. Raymundi de Pennafort et S. Didaci quæ in nostro Kalendario sedes habebant diebus 9 Februarii et 14 Novembris, fixa erunt deinceps diebus 11 Februarii et 16 Novembris. Officium verò S. Cyrilli Hierosolymitani indictum in Litteris supradictis pro die 18 Martii et impeditum in nostro Kalendario ob Officium Sancti Gabrielis, habebit sedem fixam die 20 Martii.

Virtute Indulti Apostolici, hoc anno concessi, inscribuntur in nostro Kalendario Officia S. Benedicti Josephi Labre, *sub ritu Duplici minori*, die 16 Aprilis, et S. Lazari, *sub ritu Duplici majori*, ut in Proprio Massiliensi, die 31 Augusti. Officium verò S. Raymundi Nonnati transfertur in diem 1 Septembris tanquam in sedem propriam.

Virtute ejusdem Indulti, Officia S. Magdalenæ et S. Marthæ ad *ritum Duplicem majorem* provehuntur, pro totâ Congregatione.

Imprimatur :

J. Fabre, O. M. I.,

Sup. Gén.

RECTIFICATION DÉFINITIVE DES NUMEROS D'OBLATIONS

DEPUIS LE 1er JANVIER 1880.

1040 Bourgine (Victor).
1041 Hippolyte (Joseph).
1042 Colin (J.-B.-Léon).
1043 Stephanopoli (Franç.).
1044 Salva y Borel (Lorenzo).
1045 Ancel (Julien).
1046 Stouter (Marcien), 25 mars 1880, à Jaffna
1047 Ciappini (Jean-Dominique).
1048 Dauphin (Louis).
1049 D'Arcy-Follis (William).
1050 Guglielmi (Thomas).
1051 Coyle (Andrew).
1052 Eyffon (Victor).
1053 Mourier (Camille).
1054 Ravaux (Nicolas).
1055 Casile (Joseph).
1056 Méary (Jean-Baptiste).
1057 Vigneron (Louis).
1058 Agarrat (Alphonse).
1059 Teston (Jules).
1060 Desmarais (Alphonse).
1061 Dontenville (Augustin).
1062 Murphy (Michaël).
1063 Mac-Ardle (Patrick).
1064 Fitz-Patrick (John).
1065 Forget (Louis).
1066 Legal (Emile).
1067 Quested (James).
1068 Laporte (Joseph-Camille).
1069 Vorlander (Edouard).
1070 Fitz-Patrick (Aloysius).
1071 Fritsch (John-Mary).
1072 Mac-Sherry (Patrick).
1073 Bernad (Marie-Victor).
1074 Hally (William).
1075 O'Meara (Patrick).
1076 Peytavin (Anselme).
1077 Odoul (Marie-Franç.).
1078 Cochin (Marie-Louis).
1079 Howlett (Francis).
1080 Hammer (Etienne).
1081 Legault (Moïse).
1082 Boissonnault (Charles).
1083 Lenoir (Charles).
1084 Gabillon (Prosper).
1085 Joulain (Henri), 11 juin 1881, à Jaffna.

1086 Lafarge (Matthieu), 16 juillet 1881, à Jaffna.
1087 Istria (Jules).
1088 Boyer (Antoine).
1089 Dufour (Pierre).
1090 O'Neill-Boyd (Eugène)
1091 Blais (Jean-Baptiste).
1092 Ancel (Joseph-Victor).
1093 Souillard (Joseph).
1094 Isler (Marie).
1095 Gohiet (Charles).
1096 Larnaudie (Antoine).
1097 Tondu (François).

Nota. — Pour les autres renseignements de *date* et de *lieu* d'*Oblation* qui ne figurent pas dans la précédente liste, voir les deux numéros de décembre 1880 et 1881.

OBLATIONS

DEPUIS LA LISTE PUBLIÉE AU MOIS DE DÉCEMBRE 1881.

1098. Cormican, Hugh (F. C.), 18 nov. 1881, Belmont.
1099. Petitdemange, Florian (F. C.), 21 nov. 1881, Inchicore.
1100. Rourke, Michaël (F. C.), 21 nov. 1881, Philipstown.
1101. Letourneur, Augustin (F. C.), 30 nov. 1881, Saint-Albert.
1102. Gendreau, Pierre-Edouard, 8 déc. 1881, N.-D. des Anges.
1103. Magnan, Prisque-François-Xavier, 8 déc. 1881, Ottawa.
1104. Giroux, Etienne-Napoléon, 8 déc. 1881, Ottawa.
1105. Paquette, Alfred-Joseph, 8 déc. 1881, Ottawa.
Abhervé-Guéguen, Jean-Louis, 1er janv. 1882, Saint-Gerlach.
Melga, Jacques, 6 janv. 1882, Rome.
Raffier, Henri, 6 janv. 1882, Rome.

Farbos, Léopold, 6 janv. 1882, Rome.
Devaux, Ferdinand (F. C.), 6 janv. 1882, Rome.
Stefanini, Dominique, 2 févr. 1882, N.-D. de l'Osier.
Troyon, Jean-Baptiste (F. C.), 17 févr. 1882, Montmartre.
O'Hagan, James (F. C.), 17 févr. 1882, Belmont.
Royer, Jules-Marie, 17 févr. 1882, Jaffna.
Marcilly, Victor (F. C.), 17 févr. 1882, Ile à la Crosse.
Aubertin, Nicolas (F. C.), 19 mars 1882, N.-D. de Sion.
Cornu, Vital (F. C.), 19 mars 1882, N.-D. de Sion.
Isler, Laurent (F. C.), 19 mars 1882, N.-D. d'Arcachon.
O'Donnell, Anthony (F. C.), 3 mai 1882, Philipstown.
Ménard, Joseph-Victor, 25 mai 1882, Sacré-Cœur, Montmartre.
Conrard, Charles, 15 août 1882, N.-D. de Sion.
Langevin, Louis-Philippe, 25 juillet 1882, Lachine.
Forget-Depatis, Joïada-Joseph, 15 ept. 1882, N.-D. des Anges.
Corr, Hugh, 8 oct. 1882, Inchicore.
O'Dwyer, Joseph, 8 oct. 1882, Inchicore.
O'Brien, John, 8 oct. 1882, Inchicore.
Sergent, Eugène, 15 oct. 1882, Saint-Gerlach.
Plante, Simon, 15 oct. 1882, N.-D. des Anges.
Belle, Isidore, 1er nov. 1882, Rome.
Scharsch, Simon, 1er nov. 1882, Rome.

NÉCROLOGE DE L'ANNÉE 1882.

Le F. COONEY, James (F. C.), mort à Ottawa, le 4 décembre 1881. Il était né le 27 juillet 1806 et avait fait ses vœux perpétuels le 15 juillet 1854.

Le R. P. DUCLOS, Paul-Marie, mort à Angers le 24 décembre 1881. Il était né le 9 avril 1831 et avait fait ses vœux perpétuels le 8 décembre 1852.

Le F. DE VRIES, Henri (F. C.), mort à la Colombie britannique le 30 décembre 1881. Il avait fait ses vœux perpétuels le 18 février 1876.

Le F. DUMIGAN, Patrick (F. C.), mort à Kilburn (Londres) le 6 février 1882. Il était né le 15 mars 1845 et avait fait ses vœux perpétuels le 8 décembre 1874.

Le F. CHOQUET, Louis-Marie (F. Scol.), mort à Montréal le 20 février 1882. Il avait fait ses vœux perpétuels le 15 août 1878.

Le R. P. CHARPENEY, Hyacinthe, mort à Montréal le 23 mai 1882. Il avait fait ses vœux perpétuels le 15 août 1845.

Le R. P. COOKE, Robert, mort à Tower-Hill (Londres) le 17 juin 1882. Il était né le 14 février 1821 et avait fait ses vœux perpétuels le 14 juin 1844.

Le R. P. CHAPELIÈRE, Gérasime, mort à Saint-Albert le 11 juillet 1882. Il était né le 8 août 1843 et avait fait ses vœux perpétuels le 8 septembre 1875.

Le R. P. ARGELLIER, Henri, mort à N.-D. des Lumières le 27 juillet 1882. Il était né le 21 février 1851 et avait fait ses vœux perpétuels le 15 août 1874.

Le R. P. Vandenberghe, Florent, mort à Brownsville le 28 août 1882. Il était né le 3 août 1826 et avait fait ses vœux perpétuels le 1er novembre 1848.

Le R. P. Genthon, Jean-Louis, mort au Calvaire (Marseille) le 15 septembre 1882. Il était né le 25 décembre 1806 et avait fait ses vœux perpétuels le 25 janvier 1846.

TABLE DES MATIÈRES.

MARS 1882.

JUIN 1882.

SEPTEMBRE 1882.

DÉCEMBRE 1882.

Paris. — Typographie A. Hennuyer, rue Darcet, 7.

